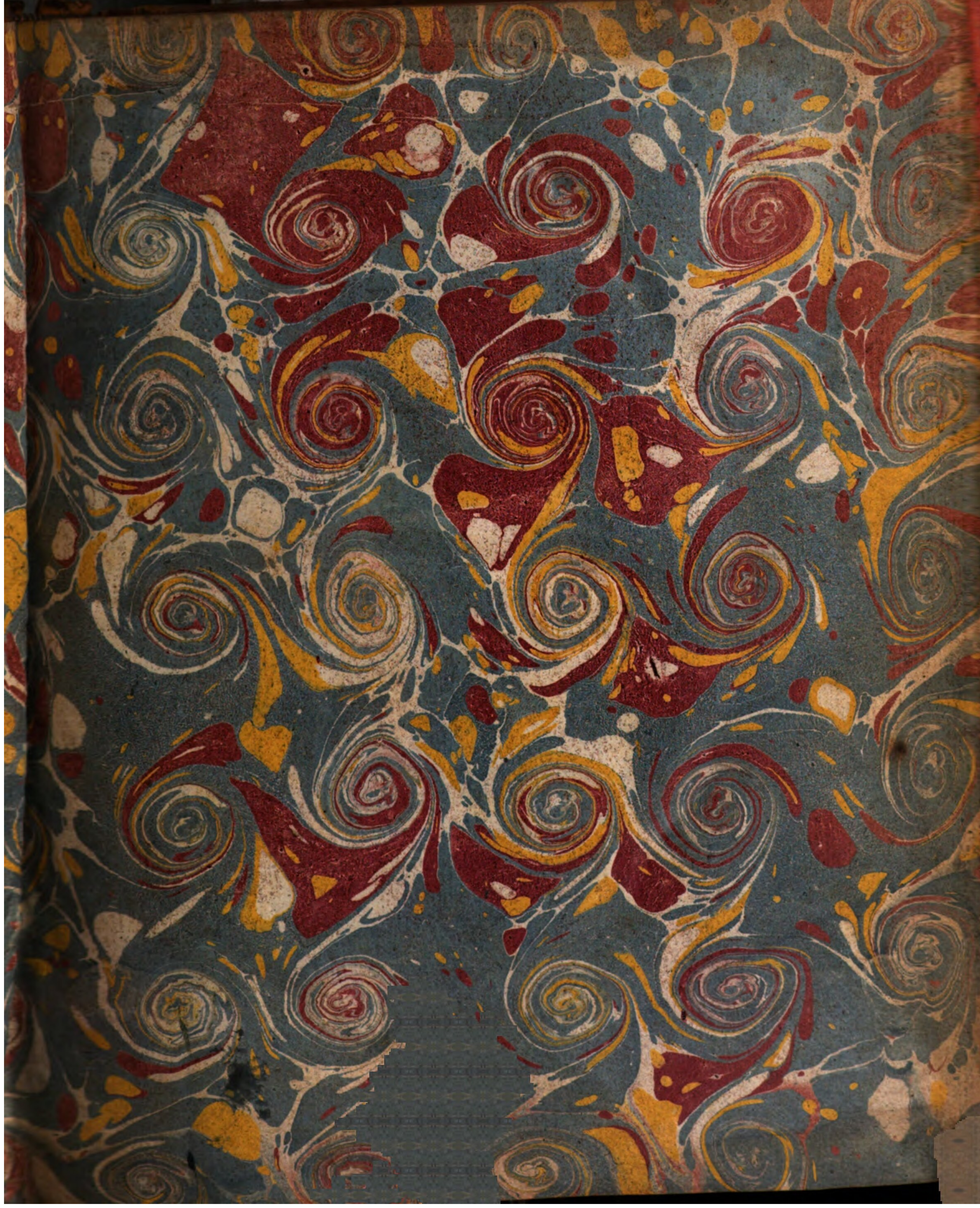








Hist. univ Gen &

4^o 78

Histoire

HISTOIRE UNIVERSELLE,

D E P U I S

LE COMMENCEMENT DU MONDE

J U S Q U ' A P R E S E N T.

TRADUITE DE L'ANGLAIS

D'UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME VINGT-SIXIÈME.

C O N T E N A N T

*La Suite de L'HISTOIRE d'AFRIQUE; savoir l'Histoire Moderne de BARBARIÉ
des Royaumes de MAROC & de FEZ, d'ALGER, de TUNIS, de TRIPOLI,
de BARCA, & l'Histoire de l'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSA-
LEM, ou des CHEVALIERS DE MALTHE.*

ENRICHIE DES CARTES NECESSAIRES.



A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,

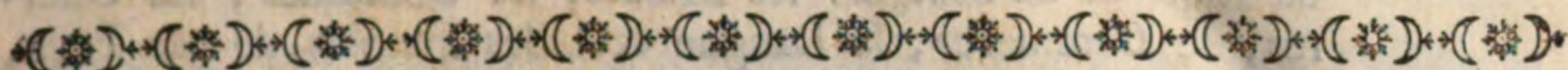
Chez A R K S T È E & M E R K U S,

M D C C L X V I.

T A B L E

DE CE VINGT-SIXIEME

V O L U M E.



SUITE DU LIVRE VINGT-UNIEME.

Contenant la Suite de l'HISTOIRE D'AFRIQUE.

SECTION XIII. Description des Pays intérieurs entre *Rio Sestos & Sierra-Leona*; en particulier de l'Empire de *MONOU* & des Royaumes de *QUOJA* & de *HONDO*, avec le détail des Mœurs, de la Religion, du Gouvernement &c. des Habitans. Pag. 1

SECTION XIV. Histoire des Royaumes de *MANDINGO*, des *FOULIS* & des *JALOS* ou *OUALOS*; les Mœurs, les Coutumes, la Religion &c. des Habitans. Leur maniere de trafiquer entre eux & avec les Européens; quelques particularités de l'Histoire Naturelle de ces Pays &c. 17

SECTION XV. Contenant une Description exacte des Mœurs & des Coutumes des *Negres* des Pays intérieurs en général; leur Langue, leurs Arts, leurs Manufactures, leur Religion & leurs Superstitions &c. 37

SECTION XVI. Description de la Riviere de *GAMBIE*; tentatives pour en découvrir la Source. Commerce des *Européens* avec les Royaumes qui sont sur ses bords. Etablissmens que les *Anglois* & les autres *Européens* y ont: leurs guerres entre eux, les révolutions de leur Commerce, & leurs efforts pour le maintenir & le rendre florissant, avec la Relation de l'Etablissement dans l'Isle de *GORÉE* &c. 61

SECTION XVII. De la Navigation de la Riviere de *SÉNÉGAL*, de son Commerce, des Etablissmens qui y sont, avec la Description de l'Isle de *Sénégal* & du *Fort Louis*; Privileges de la Compagnie de France; Commerce de la Gomme &c. 82

SECTION XVIII. Description du Désert de *ZAARA* ou *SARAH*, & du *BILEDULGERID*. Des trois Nations *Maures* qui habitent ces Contrées, leurs Mœurs & leur Commerce. Description de l'Isle de

TABLE DE CE VINGT-SIXIEME VOLUME.

de BISSAO; Gouvernement, Religion, & Mœurs de ses Habitans. Des Peuples qu'on appelle *Balantes*, & des Isles des BISSAGOTS. 88

SECTION XIX. Contenant la Description particuliere des Royaumes & des Provinces du ZANAGA & du BILEDULGERID: l'Origine du Niger & du Sénégal: les Mœurs, les Coutumes, les Guerres, le Commerce, la Langue &c. des Peuples de ces Pays, & le Commerce qu'ils font en Barbarie par leurs Caravanes. 104

CHAPITRE I. *Histoire Moderne de la BARBARIE; la Description générale de ce vaste Pays, des différentes Nations qui l'habitent; leurs Loix, leur Gouvernement, & les Révolutions qui y sont arrivées avant l'Etablissement des Royaumes & des Républiques de MAROC, de FEZ, d'ALGER, de TUNIS & de TRIPOLI, qui partagent cette Région jusqu'à-présent.* 139

SECTION I. Situation, Climat & Habitans de BARBARIE. 140

SECTION II. Histoire de BARBARIE sous les différentes Dynasties des ALMORAVIDES, des ALMOHADES, des BIMERINI &c. jusqu'au Regne des CHERIFS, & à l'Etablissement de leur puissance à MAROC. 150

SECTION III. Histoire du Royaume de TELENSINE ou TREMECEN. 166

CHAPITRE II. *Histoire Moderne des Royaumes de MAROC & de FEZ.* 175

SECTION I. Situation, Limites, Climat, Productions, Habitans, Rivières, Villes &c. des Royaumes de MAROC & de FEZ. 175

SECTION II. Gouvernement, Loix, Religion, Sciences, & Coutumes de l'Empire de MAROC. 204

SECTION III. Histoire des CHERIFS ou Empereurs de MAROC. 220

CHAPITRE III. *Histoire du Royaume d'ALGER depuis sa fondation par Barberousse jusqu'à notre tems.* 267

SECTION I. Description Géographique du Royaume d'ALGER. Habitans, Gouvernement, Mœurs, Coutumes &c. du Pays. 267
S E C.

TABLE DE CE VINGT-SIXIEME VOLUME.

SECTION II. Division du Royaume d'ALGER, ses Provinces & ses Villes.	297
SECTION III. Description de la Ville d'ALGER, Capitale du Royaume.	309
SECTION IV. Des Intérêts de la République d'ALGER avec les Puissances d'Afrique & avec les Princes Chrétiens: & des Consuls Etrangers qui résident dans la Capitale.	319
SECTION V. Histoire d'ALGER, depuis la fondation de ce Royaume par Barberousse, jusqu'à la fin du seizieme siecle.	323
SECTION VI. Histoire d'ALGER depuis le commencement du dixseptieme siecle jusqu'à la conclusion du Traité avec l'Angleterre & jusqu'à la mort de <i>Hali Dey</i> , en 1718.	382
CHAPITRE IV. <i>Histoire du Royaume de TUNIS ou TUNES.</i>	409
SECTION I. Description Géographique du Royaume de TUNIS, Climat du Pays, Mœurs & Coutumes des Habitans. Curiosités naturelles & artificielles &c.	409
SECTION II. Gouvernement, Loix, Langage & Commerce des Tunisiens.	438
SECTION III. Histoire de TUNIS jusqu'au changement fait par <i>Sinan Bacha</i> .	445
SECTION IV. Suite de l'Histoire de TUNIS, depuis la Conquête de ce Royaume par les Turcs, jusqu'à la Conclusion de la Paix avec l'Angleterre, en l'année 1716.	474
CHAPITRE V. <i>Histoire de TRIPOLI.</i>	487
SECTION I. Etendue, Limites & Description du Pays & de la Ville de TRIPOLI.	487
SECTION II. Histoire du Royaume de TRIPOLI jusqu'à notre tems.	496
CHAPITRE VI. <i>Histoire du Royaume de BARCA.</i>	517

TABLE DE CE VINGT-SIXIEME VOLUME.

CHAPITRE VII. *Histoire de l'ORDRE DE SAINT JEAN DE*
JERUSALEM, *ou des CHEVALIERS DE MAL-*
THE. 523

SECTION I. Description de l'Isle de MALTHE, des Curiosités Naturelles
& Artificielles, du Terroir, des Productions, des Hab-
tans &c. 521

SECTION II. Origine, Institution, Loix, Discipline &c. de l'ORDRE DE
MALTHÉ; son Histoire jusqu'à son Etablissement dans l'Isle
de RHODES.

A decorative floral ornament with symmetrical, swirling patterns and leaf-like motifs, centered at the bottom of the page.

Section IV. Suite de l'Histoire de l'Empire des Turcs, depuis la Conquête de ce Royaume par les Turcs, jusqu'à la Conclusion de la Paix avec l'Angleterre, en l'année 1710.

Section I. Grenées, Limites & Description du Pays & de la Ville de
Troyes.

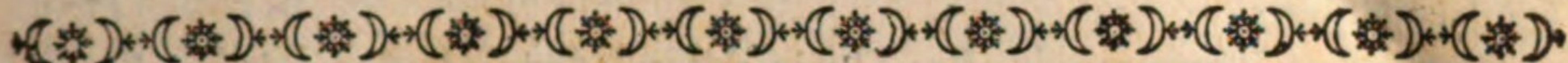
Section II. Histoire du Royaume de Tripoli jusqu'à notre temps. 493

CHAPITRE VI. Histoire du Royaume de BARCA.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE
JUSQU'À PRÉSENT.



SUITE DU LIVRE CINQUIÈME.

SUITE DU CHAPITRE XIV.

SECTION XIII.

SECTION
XIII.

Description des Pays intérieurs entre Rio Sestos & Sierra-Leona; en particulier de l'Empire de MONOU & des Royaumes de QUOJA & de HONDO; avec le détail des Mœurs, de la Religion, du Gouvernement &c. des Habitans.

Pays intérieurs entre Rio Sestos & Sierra-Leona.

LE premier Peuple considérable qu'on trouve sont les *Quabes*, qui habitent la rive méridionale de Rio Sestos. *Flansire* Roi de Folgia les avoit subjugués, mais dans la suite ils ont secoué le joug, & sont toujours demeurés libres, mais sous la protection de l'Empereur de Monou, ou Manou (*). On trouve ensuite la puissante Nation des *Folgia*, & le grand Empire de *Monou*; les limites de l'une & de l'autre sont inconnus. Les rivières de *Junco* & d'*Arvorado* arrosent ces deux Etats, & séparent le Royaume de *Karrow* de celui de *Folgia*; mais depuis l'union de ces deux Peuples le Roi de *Karrow* fait sa résidence dans le Royaume de *Folgia*. Les *Folgias* dépendent de l'Empereur de *Monou*, comme les *Quojas* dépendent d'eux.

Description des Pays intérieurs entre Rio Sestos & Sierra-Leona.

La puissance de l'Empereur de *Monou* s'étend sur la plupart des Nations voisines, qui sont toutes soumises à son obéissance, à un petit nombre près. Elles lui payent annuellement un tribut en productions du Pays, & en marchandises de l'Europe, comme des verroteries, des barres de fer & des étoffes, outre les esclaves. Les *Folgias* exigent à leur tour le même tribut de leurs vassaux. Ils donnent à l'Empereur de *Monou* le titre de *Mandi*, qui signifie Seigneur, & aux *Quojas* celui de *Mandi-Monou*, c'est-à-dire Peuple du Seigneur; ils croient se faire honneur par ces titres, parcequ'ils sont ses tributaires. De là vient que nos Géographes ont confondu le Royaume

Empire de Monou.

(*) Les Géographes Anglois appellent cet Empire *Mendi Manou*; M. d'Anville lui donne ce nom dans sa Carte de la Côte d'Afrique, corrigée par *Bolton*; mais nous avons mieux aimé suivre *Barbot* & *Dapper*.

SECTION XIII. me tributaire de Quoja avec l'Empire de Monou (a). Nonobstant cette dépendance chaque petit Roi jouit d'une autorité absolue dans l'étendue de ses Etats, & peut faire la guerre ou la paix sans le consentement de quelque Puissance que ce soit. Il paroît surprenant qu'un Pays aussi mal peuplé & d'aussi peu d'étendue que Monou, en ait pu subjuguier tant d'autres, & que son autorité se soutienne sur ceux qu'il a soumis, particulièrement sur les Folgias, qui forment une Nation nombreuse & puissante. On n'en trouve point d'autre raison que la situation de ces diverses Contrées, & l'excellente politique de la Cour de Monou, dont nous aurons occasion de parler dans la suite.

Royaume de Quoja. Le puissant Royaume du *Bas Quoja* s'étend depuis le Cap Mesurado jusqu'à la Rivière de Scherbro, & entoure les Cantons de la côte par derrière en arc de cercle. Le *Haut Quoja* est plus au Nord-Ouest; il est borné par la Rivière de Scherbro par le Royaume de Hondo au Nord, par celui de Silm au Nord-Ouest, & par le Royaume Oriental de Bolm au Sud (*). *Barbot* dit que tout le Pays intérieur depuis le Cap Monte ou Wakongo porte le nom de Quoja; mais nous avons hasardé de le placer plus au Sud-Est, & de le faire commencer au Cap Mesurado, sur l'autorité de *Dapper* & de *d'Anville*.

Quant aux Royaumes de *Galas*, de *Galavey*, de *Hondo* & de *Karrow*, nous n'en connoissons que les noms, & nous savons seulement qu'ils forment une chaîne derrière les Provinces maritimes depuis Quoja jusqu'au Royaume de Mitombo. On nous apprend néanmoins que la Capitale des Galas s'appelle *Gala Falli*, que leur Pays a quantité de villes & de villages, dont la plupart sont situés sur la rivière de Maguiba.

De Hondo. Le Royaume de *Hondo* est divisé en quatre Principautés, *Massilagh*, *De-donagh*, *Dangyrno* & *Dandi*, dont les Chefs ou Vicerois sont nommés par le Roi de Quoja. Ils ont une autorité égale, & payent à ce Prince un tribut annuel de chaudrons & de bassins de cuivre, d'étoffes de Quaqua, d'étoffes rouges & de sel.

De Silm & de Bolm. Les deux derniers Royaumes sont ceux de *Silm* ou *Cilm* & de *Bolm*. Suivant *Dapper*, le premier est situé à quarante milles de la mer. Entre quantité de villes qu'on y trouve, il nomme celle de *Quanamora*, qui contient cinq-mille familles, mais les habitans passent pour traîtres & perfides. Le *Bolm Oriental* est sur la rivière de Scherbro; ce n'est qu'une Province de *Silm*, qui est tributaire du Roi de Quoja, & celui-ci relève de l'Empereur de Monou, desorte qu'il y a ici une gradation de Vasselage. La ville de Boga ou Bogos est le lieu de la résidence du Roi, & est composée d'environ deux-cens maisons.

Mœurs des Peuples. Les Negres des Contrées intérieures sont en général fort adonnés aux femmes, comme ceux des Côtes, ce qui communément les énerve dès leur jeunesse & abrège leurs jours. Les femmes qui ne sont pas moins livrées aux plaisirs des sens, se servent de philtres, de potions & d'herbes, pour don-

(a) Voy. *Dapper*, Afrique p. m. 252. & suiv.

(*) Il faut observer que les Géographes distinguent dans leurs Cartes deux Bolm, l'un sur le Scherbro, & l'autre sur la Rivière de Sierra-Leona (1).

(1) Voy. la Carte d'Afrique par *d'Anville*.

donner des forces à leurs maris; en un mot la nature est étouffée par la passion d'en tirer au-delà de ses forces. C'est-là le grand vice de ces Peuples, & sans contredit le plus préjudiciable à la société. D'ailleurs ils sont plus modérés, plus doux, plus sociables que les autres Negres. Ils ne se plaisent point à répandre le sang, l'ambition n'allume point la guerre chez eux, & ils ne l'entreprennent guere que par la nécessité de se défendre. Ils vivent entre eux dans la plus parfaite union, & sont toujours prêts à se secourir les uns les autres, & à donner à leurs amis dans le besoin une partie de leurs habits & de leurs provisions, & même à prévenir leurs nécessités par des présens volontaires. Si quelqu'un meurt sans laisser de quoi fournir aux fraix de ses funérailles, ses amis en font la dépense entre eux, & le font enterrer aussi honorablement que s'ils avoient hérité de lui. Le vol est très-rare entre eux, mais ils ne sont pas si scrupuleux envers les Etrangers; ce qu'il faut attribuer principalement à l'humeur intéressée des Marchands Européens, qui n'ont pas d'idée de la générosité qui regne parmi ces Peuples. On croiroit presque que les Voyageurs ont fait la description d'une Utopie, & non celle des mœurs d'une Nation grossiere de Negres, que nous qualifions injustement de Sauvages & de Barbares.

La Polygamie est en usage ici comme chez tous les Negres. Mais quel que soit le nombre des femmes il y en a une qui tient le premier rang, & qui a la supériorité sur les autres; on lui donne le nom de *Makilma*. La Cérémonie du mariage est la même que dans les autres Contrées, avec cette seule différence, que le futur doit faire trois présens de nocce à la future. Le premier, qui s'appelle *Toglo*, consiste ordinairement en un peu de corail & de verroterie. Le second se nomme *Jafin*, il consiste en quelques pagnes ou d'autres habillemens. Le troisieme porte le nom de *Lafing*, c'est un coffre pour ferrer ce qu'elle a de plus précieux. Ces présens sont proportionnés à la richesse du futur & à l'humeur de la fille. Le pere de celle-ci donne à son gendre un ou deux esclaves, deux habits, un carquois plein de fleches, un cimenterre avec le ceinturon, & trois ou quatre paniers de riz. Les peres sont chargés du soin des garçons, & les meres de celui des filles. Les hommes s'embarrassent peu si l'épouse qu'ils prennent est vierge, pourvu que la dot soit honnête. Ici, comme sur les côtes, ils ont la coutume de ne plus approcher d'une femme au premier signe de grossesse (a).

Dix jours après la naissance de l'enfant on lui donne un nom. Le pere, accompagné de ses domestiques armés comme lui d'arcs & de fleches, fait le tour de la ville ou du village, en chantant & en jettant des cris de joie. Tous les habitans de sa connoissance se joignent à lui avec des Instrumens de musique. Ensuite celui qui est chargé de la cérémonie, prend l'enfant des bras de sa mere, le place par terre sur un bouclier au milieu de l'assemblée & lui met un arc à la main, après quoi il fait un long discours aux assistans. Cette harangue finie, il en commence une autre en se tournant vers l'enfant. Ce sont des vœux en faveur du nouveau-né; il souhaite qu'il puisse un jour ressembler à son pere, être comme lui industrieux, fidele, hospitalier; qu'il soit capable de bâtir lui-même sa maison & de conduire ses af-

(a) *Dapper*, p. 259, 260. *Barbot*, p. 117. & suiv.

SECTION XIII. affaires; qu'il ne porte pas ses desirs sur la femme de son voisin; & enfin qu'il ne soit pas yvrogne, gourmand, ni sujet à d'autres vices. Ensuite il lui impose un nom, & le rend à sa mere ou à sa nourrice. L'Assemblée se sépare, chacun s'en retourne, à l'exception d'un certain nombre d'amis, qui passent le jour à se réjouir ensemble. Si c'est une fille qu'on doive nommer, la mere ou la nourrice la porte dans l'endroit du village où il y a le plus de monde, & la met à terre sur une natte avec un petit bâton à la main. Une femme fait la harangue, accompagnée de vœux pour que l'enfant hérite de toutes les bonnes qualités de sa mere; qu'elle soit bonne ménagere, chaste, propre, obéissante, affectionnée pour ses enfans, & capable d'aider son mari, & de le suivre dans toutes ses entreprises.

Héritages. Le Fils aîné hérite de tous les biens & des femmes de son pere, à la réserve de ce que le pere donne aux cadets de son vivant, de peur qu'après sa mort ils ne soient réduits à la pauvreté. Mais un homme marié qui meurt sans enfans mâles, laisse son bien à ses neveux au préjudice de ses filles; s'il ne reste aucun héritier mâle de la famille, toute la succession est dévolue au Roi, avec la seule obligation de pourvoir à l'entretien des filles.

La principale occupation de ces Peuples consiste dans la culture de leurs terres; ils n'ont d'autre Pêche que celle que leur offrent quelques Rivières, & tout leur Commerce se réduit à troquer le produit de leurs terres aux Negres de la Côte pour du poisson & d'autres marchandises.

Langage. La Langue la plus générale de tous les Pays intérieurs est celle des Quo-
jas, il y a cependant des Contrées qui ont leur dialecte particulier. Les Royaumes de Hondo, Mendo, Folgias, Galas & Gebbes, ont tous des Langues qui viennent de la même source que celle des Quo-
jas, ou qui, pour mieux dire, en sont des dialectes, mais si variés qu'ils semblent n'avoir aucune affinité ensemble, ni aucun rapport à la Mere-Langue. La plus élégante de ces Langues est celle des Folgias, qui est douce, harmonieuse, abondante & énergique, on l'appelle par cette raison *Mendisako*, ou la Langue du Seigneur. Les Negres de qualité se piquent de parler élégamment, & se servent beaucoup de comparaisons & d'allégories, de sorte que les discours les plus ordinaires ont quelque chose de poétique. Comme ils ignorent absolument les Sciences, & sur-tout l'Astronomie, ils ne divisent pas le jour en heures; ils connoissent le milieu de la nuit à cinq étoiles, qu'ils appellent *Moujading*, & qui paroissent avec les Pléiades à la tête du Taureau (a).

Funérailles. Les Cérémonies de leurs Funérailles ont beaucoup de conformité avec celles dont on a déjà vu la description ailleurs. Il y a cependant quelques circonstances particulieres. Après que le corps est bien lavé, & les cheveux proprement tressés, ils placent le corps debout, le revêtent de ses meilleurs habits, lui mettent son arc & une fleche à la main. Alors ses plus proches parens & ses amis font une espece de combat; ensuite à genoux autour du corps, en lui tournant le dos, & d'un air menaçant ils tirent leurs fleches, pour déclarer qu'ils sont prêts à tirer vengeance de tous ceux qui oseroient mal parler de leur ami, ou qui auroient contribué à sa mort. Après cette cérémonie ils étranglent quelques-uns des esclaves du défunt, en leur recom-
man-

(a) Dapper, p. 260. Barbot, p. 119.

mandant de le servir fidèlement dans l'autre Monde, coutume barbare, qui marque qu'ils ont quelque idée imparfaite d'un état à venir. Avant que de sacrifier ces malheureuses victimes de la superstition & de l'ignorance, on a soin de les régaler de ce que le Pays produit de plus délicat. On enterre avec elles autant de vin & de provisions que l'on juge qu'il en faut pour le voyage, & on leur recommande de n'en rien cacher à leur Maître. D'un autre côté toutes les femmes qui ont eu quelque liaison avec celle du défunt, se rendent auprès d'elle, & se jettent à ses pieds, en répétant *Byune*, c'est-à-dire, consolez-vous, ou essuyez vos larmes. Enfin le corps est mis sur une planche, ou sur une petite civière, & deux hommes le portent sur leurs épaules au lieu de la sépulture. On jette avec lui dans la fosse les esclaves qui ont été sacrifiés, les nattes, les chaudrons, les bassins & les autres ustensiles dont le défunt se servoit. On le couvre d'une natte, sur laquelle on jette assez de terre pour arrêter les mauvaises odeurs. Les parens élèvent une petite cabane au-dessus du tombeau, & plantent au coin du toit une verge de fer, à laquelle ils suspendent les armes du mort. Si c'est une femme qu'on ait enterrée, ils y attachent au lieu d'armes, les bassins & les gobelets dont elle se servoit. Pendant plusieurs mois ils apportent tous les jours des vivres & des liqueurs, pour nourrir le mort dans le Monde où ils le croient passé (a).

SECTION
XIII.
Pays inté-
rieurs en-
tre Rio
Sestos &
Sierra-
Leona.

C'est la coutume d'enterrer toutes les personnes d'une famille dans le même lieu, à quelque distance de leur habitation qu'elles puissent mourir. Les cimetières sont ordinairement dans quelque ancien village abandonné, qui prend alors le nom de *Tamburoy*. Ils étranglent les esclaves qui doivent être enterrés avec les Personnes de distinction, parcequ'ils croient le sang humain trop précieux pour être répandu. Cette barbare coutume commence à s'abolir dans plusieurs cantons, & dans ceux où elle est encore en usage, les esclaves se cachent souvent aussitôt que la vie de leur Maître est en danger. A la vérité ils s'exposent à des reproches à leur retour, de ce qu'ayant mangé le pain de leur Seigneur ils refusent de mourir avec lui (b). Ils ont encore une autre coutume, c'est que les proches parens & les amis d'un mort observent un jeûne après les funérailles. Il n'est que de dix jours pour les personnes du commun, mais de trente pour le Roi ou pour un Homme de distinction. Ceux qui s'engagent à l'observer, jurent en levant les deux mains au Ciel, qu'ils ne goûteront pas de riz pendant cet intervalle, qu'ils ne boiront aucune liqueur qu'on tienne dans un vase, qu'ils n'auront aucun commerce avec leurs femmes, qu'ils ne porteront que des pagnes noirs & blancs; les femmes font vœu de laisser pendre leurs cheveux, de coucher par terre, & de se priver des embrassemens de leurs maris. A la fin du jeûne, les pénitens lèvent les mains au Ciel pour le prendre à témoin qu'ils ont rempli leur engagement (c).

Il n'y a point de Nation parmi les Negres, où les cérémonies & les formalités soient en plus grand nombre que chez les Quojas; & le moyen le plus infailible de se concilier leur affection, c'est de marquer du goût pour leurs usages. Ils en ont plusieurs qui font honneur à l'humanité. Une femme accusée d'adultère par la seule déposition de son mari, est déclarée in-

Usages sin-
guliers des
Quojas.

(a) Dapper, p. m. 261. (b) Le même, p. 262. (c) Le même, p. 262, 263.

SECTION
XIII.
Pays inté-
rieurs en-
tre Rio
Sestos &
Sierra-
Leona.

nocente sur son ferment. Elle jure par *Belli Paaro* qu'elle n'est pas coupable, en priant cet Esprit de la confondre si elle blesse la vérité. Mais si elle est convaincue après son ferment, la Loi ordonne qu'elle soit menée le soir par son mari à la place publique, où le Conseil est assemblé pour juger. On invoque d'abord les *Jannanins* ou Esprits; on lui bande les yeux pour qu'elle ne voye pas ces Esprits qui vont l'emporter, & on la laisse quelques momens dans l'appréhension de ce sort. Ensuite un vieillard du Conseil lui représente tout ce qu'il y a de honteux dans son dérèglement, & la menace d'un sévère châtiment si elle y persiste. Après quoi on lui fait entendre un bruit confus de plusieurs voix, qui passent pour celles des *Jannanins*, & qui lui déclarent que son crime, quoique digne d'une plus rigoureuse punition, lui est pardonné, parceque c'est la première fois qu'elle s'en est rendue coupable. Les mêmes voix lui imposent quelques jeûnes & quelques mortifications; on lui recommande sur-tout de vivre avec tant de retenue qu'elle ne prenne pas même un enfant mâle entre ses bras, ni ne touche l'habit d'un homme. On voit ici que les *Quojas* sont persuadés que la honte & la crainte sont des peines qui égalent le crime. Mais si la même femme retombe dans le désordre, & que les preuves soient claires, le *Bellimo* ou Grand-Prêtre, & quelques-uns des *Saggonos*, qui sont ses Ministres, accompagnés d'autres Officiers subalternes, se rendent le matin à la maison de celle qui est coupable, & ils font grand bruit avec une espèce de creffelles. Ils se saisissent d'elle & l'amènent à la place publique. Là ils lui font faire trois tours au bruit des mêmes instrumens. Tous ceux qui sont de la confrairie de *Belli* sont admis à être spectateurs de ce qui se passe. Ensuite, sans entendre la femme dans ses défenses, ni écouter ses promesses, ils la conduisent au Bois sacré des *Jannanins*, & dès lors on n'entend plus parler d'elle. Les Negres s'imaginent qu'elles sont emportées par les *Jannanins*, mais *Barbot* croit avec beaucoup de vraisemblance qu'elles sont exécutées dans le Bois, & enterrées secrètement (a).

Epreuve du
Belli.

Quand un homme est accusé de meurtre ou de vol sans qu'il y ait des preuves convaincantes de son crime, il est condamné à l'épreuve du *Belli*, qui est une composition d'herbes & d'écorces d'arbres, de la façon du *Bellimo*, que l'accusé est obligé de recevoir dans sa main. Les Negres croient fermement que s'il est coupable, sa peau portera sur le champ des marques de feu. Quelquefois le *Bellimo* fait avaler aux accusés une grande coupe d'une liqueur qu'il compose lui-même avec de l'écorce de *Nero* & de *Quoni*, deux arbres qui passent pour un fort poison. Ceux qui sont innocens vomissent d'abord, & se portent mieux après cette épreuve; mais les coupables ne jettent que de l'écume par la bouche, & sont reconnus dignes de mort. Les criminels convaincus sont exécutés dans quelque Bois éloigné de l'habitation. On les fait mettre à genoux la tête baissée, & l'Exécuteur les perce par derrière avec une assagaye. Aussi-tôt que le corps est tombé, il lui coupe la tête, & partage le corps en quartiers, qu'il distribue aux femmes du coupable; elles assistent ordinairement à l'exécution pour re-

(a) *Barbot*, p. 123. *Dapper*, p. m. 269.

recevoir les restes du corps, & les jeter sur quelque fumier pour servir de SECTION
pâturage aux oiseaux. Les amis du défunt font cuire sa tête, en boivent le XIII.
bouillon, & enclouent les mâchoires dans le lieu de leur culte (a). Cou- Pays inté-
tume horrible, qui ne s'accorde guere avec les autres usages d'un Peuple rieurs en-
si humain. tre Rio

Sestos &
Sierra-
Leona.

Religion.

Les Quojas reconnoissent un Etre suprême, Créateur de tout ce qui exis-
te; mais les idées qu'ils en ont sont si sublimes, qu'ils n'entreprennent point
de les expliquer. Ils l'appellent *Kanno*. Ils lui attribuent une puissance sans
bornes, une connoissance universelle, & cette immensité de nature qui le
rend présent par-tout, mais ils ne lui accordent pas l'éternité; il aura pour
successeur, disent-ils, un autre Etre, qui doit punir le vice & récompen-
ser la vertu. Ils croient que les morts deviennent des Esprits, qu'ils appel-
lent *Jannanins*, ou Protecteurs, dont l'office est de protéger & de garder
leurs parens & leurs anciens amis. Un Negre qui échappe à quelque dan-
ger s'empresse d'aller au tombeau de son Libérateur, où par reconnoissan-
ce il sacrifie une vache, & offre du riz & du vin de Palmier, en présence
des parens & des autres amis du *Jannanin*, qui célèbrent cette Fête par des
chants & des danses autour du tombeau. Les Quojas qui reçoivent quelque
injure, se retirent dans les Bois, où ils s'imaginent que les *Jannanins* font
leur résidence. Là ils demandent vengeance à grands cris aux Esprits, ou
les prient de la demander à *Kanno*. Dans tous les embarras & dans tous
les dangers ils y ont aussi recours; ils les consultent sur l'avenir. Par exem-
ple, lorsqu'il n'arrive point de Vaisseau d'Europe sur la côte, article qui les
intéresse autant que les Negres maritimes, ils interrogent leur *Jannanin* sur
ce qui les arrête, quand ils arriveront, & s'ils seront richement chargés?
En un mot leur vénération est extrême pour les esprits des morts. Ils ne
mangent ni ne boivent sans rendre honneur à leurs *Jannanins*. Le Roi
même est soumis à cette coutume, comme le moindre de ses sujets. Et
quoique toute la Nation paroisse avoir le plus profond respect pour *Kanno*,
les Esprits sont les seuls objets du culte public. Chaque village a un Bois
sacré, où l'on porte trois fois par an quantité de provisions. C'est-là que
les personnes affligées vont implorer l'assistance des *Jannanins*. Les femmes,
les enfans & les esclaves ne peuvent entrer dans ces Bois sacrés. Cette har-
dieffe passeroit pour un sacrilege, qui seroit puni sur le champ par une mort
tragique (a).

Les Quojas ne croient pas moins aux Magiciens & aux Sorciers qu'aux Sorciers &
Esprits. Ils les regardent comme des ennemis du genre humain, des em- Enchan-
poisonneurs & des suceurs de sang, & par cette raison ils les appellent Sa- teurs.
ras *Munusin*. Ils croient avoir d'autres enchanteurs, qu'ils nomment *Bil-
lis*, qui sont maîtres de disposer du tems, & qui peuvent faire croître le
riz, ou l'empêcher de parvenir à maturité. Ils s'imaginent que *Sova*, c'est-
à-dire le Diable, enseigne à ceux qui se livrent à la mélancolie, ou qui par
désespoir renoncent à la société, à connoître les herbes & les racines qui
servent aux enchantemens; qu'il leur montre les gestes, les paroles, & les
grimaces, & qu'il leur donne le pouvoir de nuire d'une manière impercep-
tible aux hommes. Aussi ne manque-t-on pas de punir de mort ceux qui
font

(a) Dapper, p. m. 267. (b) Le même, p. 260.

SECTION

XIII.

Pays inté-
rieurs en-
tre Rio
Sestos &
Sierra-
Leona.

Recher-
ches sur les
Morts qu'on
soupçon-
ne n'être
point natu-
relles.

Respect
pour la
Lune.

Séminai-
res pour
les jeunes
Negres.

font accusés de cet art infernal. Le moindre soupçon qu'un homme vit autrement que les autres, l'expose au risque de passer pour *Billi*. Les Quojas ne traverseroient pas un Bois sans être accompagnés, dans la crainte d'en rencontrer quelqu'un occupé à chercher ses herbes & ses racines. Ils portent sur eux une espee de charme pour se garantir de la malice du Sova & de ses Ministres. Nous ne finirions point si nous voulions rapporter toutes leurs absurdes superstitions, qui sont si peu assorties à leur excellente constitution politique & au bon - sens qu'ils ont d'ailleurs (a).

Quand ils soupçonnent que quelqu'un n'est pas mort de mort naturelle, on ne lave point le corps qu'on n'ait fait des recherches. On commence par faire un paquet de quelques morceaux des habits du défunt, auxquels on joint des rognures de ses ongles, & quelques floquets de ses cheveux, sur lesquels on jette de la poudre de *Mammo* ou de *Cam* rapé. Le paquet est attaché à la biere du mort, que deux hommes portent sur la place publique. Là deux Prêtres, qui le précèdent, en frappant deux haches l'une contre l'autre, demandent au corps en quel tems, dans quel lieu, & de quelle maniere il a perdu la vie? Lorsque l'Esprit du mort ou *Jannanin* a fait connoître par certains mouvemens, imperceptibles à tout autre qu'aux Prêtres, que c'est un Sova *Munufin* qui lui a causé la mort, ils lui demandent si le Sorcier est un homme ou une femme? Quand le Mort a répondu encore par les mêmes signes invisibles, que ces misérables Prêtres expliquent selon que leur caprice, leur haine ou leur intérêt le dictent, ils se rendent à l'habitation du prétendu Sorcier, se saisissent de lui, le lient & l'amenent près du cadavre, pour être condamné sur l'accusation de l'Esprit. S'il nie le crime, on le force de boire le *Quoni*, liqueur excessivement amere. Si après en avoir avalé trois grandes coupes il vomit, il est déclaré innocent, mais s'il ne paroît que de l'écume à sa bouche il est livré sur le champ au supplice: son corps est brûlé, & on en jette les cendres dans la riviere, sans que le rang ou les richesses puissent le sauver, n'y ayant point de grace à espérer pour le cas de sortilege (b).

Quoiqu'aucun Voyageur ne dise que ces Peuples adorent le Soleil ou la Lune, ils ont néanmoins l'usage de s'abstenir de tout travail à la nouvelle Lune, & de ne souffrir pendant ce tems-là aucun Etranger parmi eux. La raison qu'ils en donnent est plus singuliere que la coutume même: ils disent que le premier jour de la Lune étant un jour de sang, leur riz deviendrait rouge s'ils négligeoient cette cérémonie.

Barbot, ou plutôt *Dapper* qu'il a copié, rapporte deux autres cérémonies superstitieuses, qui se pratiquent également parmi tous les Negres de *Folgia*, de *Hondo*, de *Monou*, de *Gebbes*, de *Sestos*, de *Bolm* & de *Silm* (c). Il y a parmi tous ces Peuples une sorte de Confrairie ou de Secte, nommée *Belli*; c'est proprement une Ecole ou un Séminaire pour l'éducation des enfans. L'initiation se fait tous les vingt ou vingt-cinq ans, par ordre du Roi, qui est le Chef de la Confrairie. Les jeunes gens apprennent dans ce College à danser, à pêcher, à chasser, & sur-tout une hymne qu'ils appellent

Bel-

(a) *Dapper*, p. 260.

(b) Le même, p. 263.

(c) *Barbot* p. 198 & suiv.

Bellidong, ou les *louanges de Belli*. Ce n'est qu'une répétition d'expressions obscènes, accompagnées de gestes & de postures fort immodestes. Lors- qu'un jeune Negre est parfaitement formé à ces exercices, il prend le titre d'Associé de Belli, ce qui le rend capable de posséder toutes sortes d'Em- plois Civils & Ecclésiastiques, & lui donne de grands privilèges. Mais les *Quolgas* ou les Idiots, qui n'ont pas été admis dans la Société, ou qui ont donné des preuves d'incapacité, sont exclus de toutes les charges: exem- ple que nous verrions avec plaisir que l'on imitât parmi nous.

SECTION
XIII.
Pays Inté-
rieurs en-
tre Rio
Sestos &
Sierra-
Leona.

On choisit pour l'établissement de ce Séminaire quelque Bois de Palmiers, fort épais, qui comprend neuf ou dix milles dans son enceinte; on y bâtit des cabanes, & on y forme des plantations pour l'entretien des Ecoliers. Alors ceux qui ont envie de pousser leurs enfans, les conduisent dans ce College; mais ce n'est qu'après une proclamation solennelle, qui défend à toutes les femmes d'approcher de ce Bois sacré pendant tout le cours de l'instruction, c'est-à-dire pendant quatre ou cinq ans. Et pour que cette défense soit plus efficace, on leur persuade dès leur enfance que *Belli* feroit mourir de la façon la plus cruelle celles qui violeroient une loi si sacrée.

Les *Soggonos*, qui sont les Doyens de la Secte, reçoivent du Roi la commission de présider aux Ecoles. Après avoir pris possession de leurs emplois, ils déclarent aux enfans les loix du College, & les peines annexées à leur violation. La première leur défend de sortir de l'enceinte, & de converser avec d'autres qu'avec leurs compagnons pendant le cours de leurs études, & pour ôter toute excuse ils ont une marque particulière à laquelle ils se reconnoissent. Cette marque est très-visible, ce sont des cicatrices qu'on leur fait depuis les oreilles jusqu'à l'épaule. Après cette cérémonie on leur fait prendre un nouveau nom, comme si en entrant dans cette Ecole de sagesse ils naissoient de nouveau. Pendant qu'ils sont dans cette retraite ils vont tout nus, & reçoivent leur nourriture de leurs *Soggonos*; leurs parens & leurs amis leur apportent aussi des présens, mais ils ne leur est pas permis de converser avec eux; au jour marqué pour la fin de leurs exercices, ils sont conduits hors de leur enceinte dans d'autres cabanes bâties exprès, où ils reçoivent la visite de leurs parens des deux sexes. C'est-là qu'on leur apprend à se laver, à s'oindre le corps, & les autres usages de la Société. La retraite où ils ont vécu n'ayant pu, non plus que nos Colleges d'Europe, leur donner de la politesse, ils sont aussi sauvages que savans (*).

Après que leurs parens ont employé quelques jours à les former aux usages ordinaires, ils leur donnent des pagnes & d'autres habits; on leur met au col des colliers de verre & de dents de léopards, & aux jambes des anneaux & des grelots de cuivre; ils ont sur la tête un bonnet d'osier, qui leur couvre presque les yeux, & tout le corps paré d'un grand nombre de plumes. Dans cet état on les conduit à la place publique de la Ville Royale, où

(*) *Barbot*, suivi par *M. Prevost* & par nos Auteurs, s'écarte ici, je ne sai sur quelle autorité, de son Auteur. *Dapper* dit qu'ils affectent d'avoir oublié tout cela. En effet, pour être en état au bout de cinq ans d'occuper des emplois, il faut qu'ils entrent dans le Séminaire à un âge où les usages de la Nation doivent leur être connus. REM. DU TRAD.

SECTION XIII. où il y a un grand concours de peuple & sur-tout de femmes des environs. Ils commencent par se découvrir la tête & laisser flotter leurs cheveux, cérémonie, qui nous paroît assez difficile pour des gens qui n'ont que de la laine sur la tête (*), ils la font fort gravement pour donner aux spectateurs le tems d'examiner leur figure. Ensuite ils répètent la danse de Belli, & l'Hymne qu'on leur a enseignée. Ceux qui ne s'en acquittent pas bien sont exposés aux railleries de tout le monde, & sur-tout des femmes, qui crient qu'ils ont passé leur tems à manger du riz. Lorsque la danse est finie les Soggonos appellent chaque Ecolier du nom qu'il a reçu en entrant au College, & le rendent à sa famille.

Le *Belli* si respecté parmi les Negres, & qui a donné son nom à la Secte, est une composition du *Bellimo* ou Grand-Prêtre, tantôt d'une figure, tantôt d'une autre, suivant que le caprice ou les circonstances en décident. Il est inconcevable quelle impression cette matière fait sur le peuple, qui la croit sacrée, & capable de faire tomber les plus terribles châtimens sur ceux qui lui manqueroient de respect. Ils s'imaginent néanmoins que le *Belli* a besoin du consentement du Roi pour exercer ses punitions, sans quoi il n'auroit aucun pouvoir : c'est ainsi qu'ici la superstition même est subordonnée à l'Autorité Civile, & que le sentiment de l'ame le moins réglé dépend de celui qui gouverne. Les Rois & les Prêtres mêmes, qui ont anciennement inventé cette fraude pour contenir le peuple dans la soumission, se sont accoutumés à la regarder comme un mystère redoutable. Tant les préjugés de l'enfance & de l'éducation ont de force sur les esprits.

Confrairie des Femmes. L'autre Société, dont nous avons parlé, est pour les femmes, & elle tire son origine du Pays de Goulla. Dans un certain tems, indiqué par le Roi, on bâtit au centre de quelque Bois un nombre de cabanes, pour y recevoir les jeunes filles & les femmes qui veulent être initiées dans les mystères de la Confrairie. Les Associées portent le nom de *Sandi Simodifino*, ou *Filles de Sandi*. Aussitôt qu'elles sont rassemblées, la *Sogouilli*, ou l'Abbesse, qui est chargée par une commission du Roi de gouverner l'Ecole, & qui est ordinairement la plus ancienne de l'Ordre, entre en fonction par un festin qu'elle donne à ses élèves, & qui s'appelle *Sandi-Lati*. Elle les exhorte à se soumettre aux Loix de la Confrairie, à entretenir la bonne intelligence, & à supporter les travaux de leur retraite, qui dure ordinairement quatre mois. Ensuite elle leur rase la tête, & leur faisant quitter leurs habits pour demeurer toutes nues pendant le tems de leur Noviciat, elle les conduit au bord d'un ruisseau qui doit se trouver dans l'enceinte, elle les lave avec beaucoup de soin & les circoncit. Cette opération est douloureuse, mais la plaie se guérit avec des Simples au bout de douze jours. Toute leur étude consiste à apprendre les danses du Pays & les vers de *Sandi*, qui ne sont pas moins indécens, aussi-bien que les postures & les gestes qui les accompagnent, que ce qu'on enseigne dans l'Ecole des jeunes hommes. Elles ne voient aucun homme : les femmes mêmes qui viennent les visiter, ne peuvent entrer dans l'enclos que nues. Lorsque le Noviciat est fini, les pa-

(*) *Dapper* ne parle point aussi de cheveux flottans, c'est une petite addition qu'on auroit bien pu supprimer. REM DU TRAD.

parens envoient à leurs filles des pagnes rouges, des colliers de verre, des grelots de cuivre, des anneaux pour les jambes, & d'autres ornemens dont elles se parent. La Sagouilli se met à leur tête & les ramene à la ville, où la curiosité assemble une grande foule pour les voir. La vieille Matrone est seule assise, & toutes les filles dansent l'une après l'autre au son d'un petit tambour. Après la danse on les renvoie à leurs familles avec des applaudissemens & des éloges proportionnés aux progrès qu'elles ont fait.

SECTION
XIII.
Pays inté-
rieurs en-
tre Rio
Sestos &
Sierra-
Leona.

Avant que de finir l'article des Mœurs de ces Peuples, nous observerons que les Quojas maintiennent leur autorité sur les grands & puissans Royaumes de Silm, de Bolm &c. par la même sage politique que l'Empereur de Monou conserve la sienne sur les Folgias, les Quojas, & sur tous les Pays depuis Rio Sestos jusqu'à Sierra-Leona. Le Conseil est composé des hommes les plus sages & les plus expérimentés de la Nation. Le Gouvernement est doux, & la justice s'exerce d'une manière simple & équitable. Pour entretenir chez leurs voisins une opinion avantageuse de leurs forces, ils ne permettent jamais à ceux du Nord de traverser leur Pays pour aller du côté de l'Est, ni à ceux de l'Est pour aller du côté de l'Ouest. Cette maxime qu'ils observent invariablement, contribue à leur donner la principale part au Commerce. Ils servent de Facteurs & de Courtiers à leurs voisins, pour faire passer sur leur Territoire des marchandises qui vont de côté & d'autre, en sorte que le Gouvernement & le Commerce sont aussi sagement réglés que prudemment conduits.

Gouverne-
ment des
Quojas.

Quoique les Quojas soient dépendans & tributaires du Roi des Folgias, ce Prince ne laisse pas de donner à leur Roi le titre de *Dondagh*, qu'il porte lui-même, & qu'il tient de l'Empereur de Monou. Et le Roi de Quoja à son tour l'accorde aux Rois de Silm & de Bolm, qui lui rendent le même hommage qu'il rend à celui des Folgias; ce titre ne se confère qu'avec de grandes cérémonies. Lorsque le Roi des Quojas le reçoit de celui des Folgias, il se prosterne par terre, & demeure dans cette posture jusqu'à ce que le Roi des Folgias lui ait jetté une poignée de terre sur le corps, en lui demandant quel nom il veut porter. Quand il a déclaré celui qu'il choisit, les assistans le répètent à haute voix, & le Roi des Folgias y joint le titre de *Dondagh*, que toute l'Assemblée fait retentir. On fait lever alors le nouveau *Dondagh*, on lui présente un carquois plein de fleches qu'il suspend à son épaule, & un arc à la main, pour marquer qu'il est obligé de défendre désormais de tout son pouvoir les Pays qui sont sous son Gouvernement. Ensuite il rend hommage au Roi des Folgias, & lui fait présent de toile, de chaudrons & de bassins (a).

Les *Dondaghs* sont absolus dans leurs Etats, & fort jaloux de leurs prérogatives & de leur autorité: ils ne les défendent néanmoins que contre les entreprises de leurs sujets, sans faire difficulté de témoigner leur soumission à un *Dondagh* supérieur. Une grande partie de la grandeur du Roi de Quoja consiste dans le nombre de ses femmes, qu'on lui amène la plupart des Pays voisins. Lorsqu'il paroît en public il est assis ou debout sur un bouclier, que ses sujets appellent *Koreda*, pour faire connoître qu'il est le Défenseur de

Dondaghs.

(a) Dapper p. m. 265.

Section
XIII.
Pays intérieurs en- tre Rio Sestos & Sierra-Leona.

de ses domaines, le Chef de ses armées, & le Protecteur tant de son peuple que de tous ceux qui sont opprimés. Si quelque Seigneur, accusé de malversation, tarde à se présenter devant lui pour se justifier, il lui envoie son Koreda avec deux Tambours, qui ne cessent point de battre jusqu'à ce qu'il se mette en devoir de partir. S'il est admis à l'audience du Roi, il se prosterne par terre, se couvre la tête de poussière, demande pardon de sa faute avec toute l'humilité possible, & se reconnoît indigne du Koreda & de la grace du Souverain (a).

Audience.

Quand quelqu'un demande audience au Roi, il commence par faire des présens à la principale de ses femmes, qui les porte à ce Prince, & le prie de permettre que tel soit admis à se prosterner devant lui. Si le Roi y consent les présens sont acceptés, & le suppliant est introduit; sinon les présens sont renvoyés à celui qui les offroit, qui se retire jusqu'à ce qu'il ait fait sa paix avec le Roi par l'entremise de ses amis. La chose n'est pas difficile quand il ne s'agit que de fautes légères; le coupable se présentant alors avec les mêmes cérémonies est sûr d'un meilleur accueil, mais le Roi n'oublie pas aisément des offenses considérables. Quand le coupable a obtenu sa grace & la permission de paroître devant le Roi, il s'avance lentement vers lui en s'inclinant; lorsqu'il est près de la natte sur laquelle le Monarque est assis, il se met à genoux, & posant le coude contre terre il salue en cette posture le Roi, en lui donnant le titre de *Don-dagh*. Alors le Roi lui répond *Namadi*, c'est-à-dire je vous remercie, & lui ordonne de s'asseoir à quelque distance sur une sellette de bois ou sur une natte, si c'est un Homme de grande distinction, autrement il se tient debout en présence du Roi (b).

Réception.

Un Ambassadeur étranger s'arrête sur la frontière, & donne avis de son arrivée à la Cour. On lui dépêche un Officier pour lui souhaiter la bien-venue, & en attendant on fait les préparatifs nécessaires pour sa réception. Le jour marqué il fait son entrée publique, accompagné d'un grand nombre d'Officiers & de Gardes, bien vêtus à leur manière, l'arc à la main, & le carquois bien fourni sur l'épaule. Cette marche se fait au bruit des Instrumens de guerre avec des danses & des sauts continuels. Quand ils arrivent au Palais, l'Ambassadeur est reçu entre deux hayes de *Quojas*, au milieu desquels il passe & se rend à la Salle d'audience. Si c'est un Ambassadeur du Roi des *Folgas*, les gens de sa suite ont la liberté de danser sur la Place d'armes, mais ce privilège n'est accordé à aucune autre Nation. Aussitôt que la danse est finie il entre dans la Salle d'audience. Lorsqu'il arrive près du *Simmano* ou Trône du Roi, il lui tourne le dos, met un genou en terre, & bande son arc, pour témoigner qu'il est prêt à défendre le Roi contre tous ses ennemis. Pendant cette cérémonie, les gens de sa suite chantent ou récitent des vers à l'honneur du Roi; les *Quojas* de l'Assemblée font de leur côté la même chose à l'honneur de l'Ambassadeur & de son Maître. Dans cette cérémonie, qu'on appelle *Polo Sammah*, les expressions les plus flatteuses reviennent si souvent, qu'on est fatigué d'entendre répéter les mots de *Komme*, *Bolle Machang* & autres, qui sont tout

ce

(a) *Dapper* p. m. 265, 266.. (b) Le même

ce que les Auteurs nous donnent de la langue de ces Peuples, dont ils vantent néanmoins l'abondance & l'énergie.

Après ces louanges réciproques, l'Ambassadeur fait avancer un de ses Officiers qui se prosterne devant le Roi, son caractère le dispensant lui-même de cette soumission: durant cette nouvelle cérémonie tous les assistants dansent. L'Ambassadeur demande alors qu'on fasse silence, & fait sa harangue, que l'Interprete Royal explique mot à mot. S'il s'agit d'affaires d'Etat le Roi les renvoie à son Conseil; en tout autre cas il répond sur le champ, & l'Ambassadeur est conduit au logement préparé pour lui. Alors quelques-uns des Officiers étalent devant le Roi les présens qui lui sont destinés, en expliquant à chaque article quelle en est la nature, & par quelle raison il lui sont envoyés.

Le soir un grand nombre d'esclaves se rendent au quartier de l'Ambassadeur, pour avoir soin de sa personne & le servir. Ensuite les femmes mêmes du Roi, richement vêtues, lui portent plusieurs plats de riz, & des meilleures viandes que le Pays fournit. Le Roi après avoir soupé lui envoie du vin de Palmier, & des présens pour son Maître, qui consistent ordinairement en quelques chaudrons & bassins de cuivre (a). Nous nous sommes un peu étendus sur ces cérémonies, parce qu'elles marquent la politesse de ces Negres, & la majesté annexée à la Royauté. Nous allons à présent rapporter sommairement les conquêtes des *Karrowz* ou *Carous* & des *Follias*.

Pendant que les *Karrows* habitoient les bords de *Rio Junco* & d'*Aguada*, ils avoient des démêlés continuels avec les *Follias* leurs voisins, qui éclatèrent enfin en rupture ouverte entre les deux Nations. Les *Follias* ayant été défaits en plusieurs combats, & affoiblis par leurs pertes, eurent recours à l'art d'un fameux Magicien, nommé *Jakelmo*; il leur conseilla de jeter des poissons cuits avec leurs écailles dans un étang qui appartenoit à leurs ennemis. C'étoit une ancienne tradition parmi les *Karrows*, que leurs ancêtres étoient descendus du Ciel dans cet étang, desorte qu'ils faisoient des offrandes à l'étang & au poisson qu'il contenoit; mais comme il leur étoit défendu par une Loi non moins ancienne de manger du poisson avec les écailles, ils crurent l'étang profané. La division se mit entre eux, les guerres civiles affoiblirent leurs forces, & les *Follias* profiterent de l'occasion pour les attaquer, les mirent en déroute, tuèrent leur Roi, & obligèrent son fils avec tous ses sujets de se soumettre à leur obéissance. Mais les *Follias*, qui avoient conçu de l'estime pour la valeur des *Karrows*, les traitèrent en Alliés plutôt qu'en Peuples conquis. *Flansire* leur Roi épousa *Wavalla* sœur de *Flonikerri* Roi des *Karrows*, & laissa son beaufrere en possession de ses Etats.

Dans ces entrefaites, les *Quabes*, Nation voisine de *Rio Sestos*, attaquèrent les *Follias*; *Flonikerri*, à qui son beaufrere donna le commandement de son armée, remporta une victoire signalée sur les *Quabes*, & conquit leur Pays. Cependant *Mendimo* Roi de *Monou*, dont les *Follias* étoient tributaires, étant mort, on soupçonna qu'il avoit été empoisonné.

(a) Dapper, p. 266, 267.

SECTION XIII. *nimaſſa* ſon frere, accusé d'avoir avancé ſes jours, fut obligé de boire la liqueur *Quoni*. Il ſe juſtifa, mais comme il étoit haï, il ne put obtenir qu'on reconnût le droit qu'il avoit de monter ſur le trône. Les Monous ne ſe contentant pas de l'épreuve du *Quoni*, prirent la réſolution de conſulter les Devins. *Manimaſſa*, irrité de ce nouvel affront, leur déclara que ne pouvant le ſupporter, il alloit quitter ſa patrie, & ſe plaindre aux *Jannanins* ou *Eſprits* de ſes parens. Il ſe retira du côté du Nord. S'étant arrêté dans le Pays des *Galas*, dont les peuples vivoient ſans Chef, il ſ'y fit tellement eſtimer par ſa douceur & ſa prudence qu'ils l'élurent bientôt pour leur Roi. Mais le reſpect qu'ils avoient pour lui ne dura pas longtems, deſorte que *Manimaſſa* les quitta & ſe rendit à la Cour de *Folgia*; ayant épouſé la fille du Roi. *Flanſire* embralla chaudement les intérêts de ſon gendre, & lui donna des troupes ſous le commandement de *Flonikerri*, qui mit bientôt les *Galas* à la raiſon, & rétablit *Manimaſſa* ſur le trône.

Fefia, neveu de *Flonikerri*, avoit ſouvent parlé à ſon oncle de la beauté du Pays de *Vey-Berkoma*, ou *Cap Monte*, où il avoit fait un voyage, deſorte qu'il lui donna envie d'en entreprendre la conquête, d'autant plus que ſur les lumieres qu'il lui donnoit, il jugea qu'il ne rencontreroit pas de grandes difficultés. *Flonikerri*, qui étoit ambitieux, en demanda la permiſſion au Roi de *Folgia* ſon beaufrere, & l'obtint; ce Prince lui donna même un corps de *Folgas* pour renforcer ſon armée. Il marcha au Sud du *Cap Monte*, conquit le village de *Tombi*, & ſe rendit maître du pays; ce ne fut pas ſans réſiſtance de la part des *Veys*, qui étoient nombreux & guerriers & qui ne ſuccomberent que par les fleches empoisonnées de leurs ennemis. Ils ſe préſenterent devant le Vainqueur la tête couverte, ce qui eſt une marque de ſoumiſſion, ſe proſtrnerent, implorerent ſa clémence, & lui rendirent hommage. *Flonikerri* leur accorda la vie & la liberté, paſſa ſur leurs corps, & traita enſuite alliance avec eux; le Traité fut ratifié par une cérémonie fort ſinguliere. On tua quelques poules, du ſang deſquelles on arroſa le vainqueur & les vaincus, on en mangea enſuite la chair enſemble. On en garde ſoigneuſement les os, parceque quand une des parties vient à manquer à ces engagements on lui montre ces os, pour lui reprocher ſon infidélité.

L'ambition de *Flonikerri*, irritée plutôt qu'aſſouvie par ſes conquêtes, lui fit méditer de nouveaux projets plus étendus. Mais à peine les peuples du *Cap Monte* eurent-ils commencé à goûter les douceurs de l'alliance qu'ils avoient faite avec leur vainqueur, que *Miminique*, fils de *Manimaſſa*, oubliant les obligations que ſon pere avoit à *Flonikerri*, vint avec une puiffante armée de *Galas* & d'autres peuples confédérés, attaquer les deux nations alliées. Les troupes de *Miminique* étoient ſi nombreuses, que les *Karrows* furent obligés de plier. *Flonikerri* fit ſeul face à l'ennemi, & faiſant un creux en terre avec ſa pique, il y mit le pied, & jura de vaincre ou de mourir. Ses ſoldats étonnés de ſon courage, & honteux d'abandonner un Prince ſous lequel ils étoient accoutumés à vaincre, ſe rallierent, & retournerent à la charge avec tant de valeur, que les *Gallas* furent forcés de lâcher le pied à leur tour, & de céder la victoire. Mais *Flonikerri* ne jouit pas du fruit de ſa valeur; car comme il avoit ſoutenu preſque ſeul pendant aſſez longtems tout

tout l'effort des ennemis, il fut accablé sous leurs traits, & manqua de force & de vie plutôt que de courage (a).

Zillimango, son frere, lui succéda dans le commandement, & ayant pour-
 suivi sa victoire, il attaqua les *Puy-Monou*, & en vint facilement à bout.
 Ensuite, tournant vers la riviere de Maguiba ou Rio Novo, il se jeta sur
 les *Quojas*, qui se rendirent sans résistance. C'est ainsi que les *Karrows*,
 assistés des *Folcias*, étendirent leurs conquêtes dans tous les Etats voisins, &
 rendirent leur nom fameux, & leurs armes redoutables parmi toutes les Na-
 tions de l'Occident de la Guinée. Ce qu'il y a de remarquable dans toutes
 ces guerres, c'est que les peuples vaincus au lieu d'être rendus esclaves,
 entroient en alliance avec leurs vainqueurs, & leur ambition naissant de leur
 défaite ils devenoient conquérans à leur tour. C'est ce qui parut dans la
 conduite de *Zillimango*; il n'eut pas sitôt vaincu *Miminique*, qu'il s'allia avec
 lui, & s'en servit pour faire de nouvelles conquêtes. Il marcha avec lui
 vers la riviere de Maquelbary, ou Rio das Galenhas, & subjuga les *Quil-*
ligas. Après tant de glorieux succès il se retira à *Tombi*, qu'il avoit
 choisi pour sa résidence, où il mourut peu après, comblé de gloire, mais
 on soupçonna fortement qu'il avoit été empoisonné (b).

Son fils aîné, nommé *Flansire*, monta sur le trône, sous la tutelle de *Gem-*
mah son cousin germain. Quand il eut atteint l'âge de majorité, ce Prin-
 ce, héritier de la valeur de ses ancêtres, forma le dessein d'étendre les bor-
 nes de son Empire par de nouvelles conquêtes. Il se mit à la tête de son
 armée, passa le Maquelbary, & subjuga toutes les Nations à l'Ouest de son
 Pays jusqu'à *Sierra-Leona*, qui ne fut pas longtems sans être obligé de su-
 bir ses loix. Il en donna le gouvernement à un de ses Généraux, & celui
 des Contrées sur le *Scherbro* à un autre nommé *Selboré*, dont cette riviere
 a pris le nom, quoique par corruption on dise *Scherbro*. Un troisième Of-
 ficier, qui s'appelloit *Sitre*, eut le commandement sur tous les Peuples qui
 sont aux environs de Rio das Galinhas. Après avoir ainsi mis ordre à ses
 conquêtes, *Flansire* se retira à *Tombi*, où il goûta pendant longtems les
 douceurs de la paix à l'ombre de ses lauriers. Mais sa tranquillité fut trou-
 blée par *Falma*, natif de *Dogo*, dans le Pays de *Hondo*, qui chassa son
 Viceroy de *Sierra-Leona*, & l'obligea de chercher une retraite dans les Isles
Bananas. Cette insulte réveilla notre Guerrier, qui donna ordre aux Seigneurs
 du Pays de *Bolm* de rassembler toutes leurs forces & de se tenir prêts à mar-
 cher avec lui; mais ils s'étoient déjà laissé corrompre par *Gammanah* son fre-
 re. *Flansire*, qui ne se défioit point de cette conspiration, laissa la régence
 du Royaume à ce perfide frere, & partit avec *Flambure* son fils aîné, de-
 puis Roi de *Quoja*. Il sembloit que sa généreuse confiance auroit dû lui
 gagner le cœur de *Gammanah*, mais il y a des cœurs si méchans que plus
 on les comble de bienfaits & plus on nourrit la jalousie & l'envie qui y
 sont naturelles, & qui y ont jetté de si profondes racines qu'il est impossi-
 ble de les en arracher. *Flansire*, voyant que les levées de *Bolm* ne venoient
 point, en pénétra la cause, ce qui n'empêcha point qu'il ne se mît en che-
 min soutenu de son courage & d'une poignée de monde. Il passa sur des

SECTION
XIII.Pays inté-
rieurs en-
tre Rio
Sestos &
Sierra-
Leona.

C1-

(a) Dapper p. 170, 171. (b) Le-même p. 171, 172.

SECTION Canots dans les Isles Bananas, & y joignit à ses troupes ceux qui s'étoient
XIII. retirés de Sierra-Leona; delà il alla débarquer dans la riviere de Sierra-Léona
 Pays inté- na pour attaquer *Falma*.
 rieurs en-
 tre Rio

Sestos & Cet Homme avoit été un des premiers Seigneurs du Royaume de Hondo,
 mais ayant été surpris avec une des femmes du Roi, ce Prince au-lieu de
 le punir par l'amende ordinaire, lui fit couper les oreilles & le bannit du
 Royaume. Au bout de quelques années, le tems ayant affoibli l'indignation
 du Roi, *Falma* fit sa paix, & fut rappelé à la Cour. Mais bien loin de
 gagner l'affection de son Maître par sa soumission, il l'irrita par de nouvel-
 les insolences. Un jour il lui représenta très-fortement, que lui ayant plu
 de commencer par lui de changer les coutumes, & d'exercer sur sa person-
 ne une vengeance si sévère, il se croyoit en droit d'exiger que tous ceux qui
 commettroient la même faute fussent condamnés à perdre aussi les oreilles,
 sans quoi il iroit faire ses plaintes sur les grands chemins & dans les Bois aux
 Jannanins & à Belli. Le Roi frappé de la hardiesse de *Falma*, mais qui
 sentoît la justice de sa requête, renvoya l'affaire à son Conseil, qui décida
 qu'un exemple particulier ne tiroit pas à conséquence & ne pouvoit servir
 de regle pour les autres. Cependant, pour accorder quelque satisfaction à
Falma, le Roi lui confia le commandement de son armée dans l'expédition
 contre Sierra-Leona. Tel étoit l'ennemi que *Flansire* avoit en tête; un Gé-
 neral qui avoit à effacer la honte dont il étoit couvert par de grandes ac-
 tions. Dans les commencemens les succès furent balancés. *Flansire*, voyant
 enfin qu'il ne devoit point compter sur les troupes de Bolm, engagea à son
 service quelques Blancs, qui étoient selon les apparences des Portugais, &
 alla avec eux attaquer le village où *Falma* se retiroit. Ayant abattu à
 coups de haches les pallissades & les doubles rangs d'arbres, ils mirent le
 feu aux maisons; *Falma* n'eut d'autre ressource que la fuite. Les Karrows
 le poursuivirent sans pouvoir le joindre, ce qui n'empêcha point que *Flansi-*
re ne méritât le titre de *Dogo-Falma-Fundo-Mu*, c'est-à-dire le Vainqueur
 de *Dogo-Falma*.

Après avoir fait rentrer dans la soumission le Pays de Sierra-Leona &
 rétabli le Viceroy, il reprit la route de ses Etats; mais il apprit en che-
 min que *Gammanab* son frere s'étoit révolté, & qu'après avoir envahi le
 trône il avoit violé ses femmes & massacré ses enfans. Dans le même
 tems les Gebbes-Monou, Nation qui habite les environs du Cap Mesurado,
 firent une invasion dans les Cantons de Doualla & de Cap Monte, brûle-
 rent les villages, & firent les habitans esclaves. *Flansire* s'aperçut alors,
 mais trop tard, qu'il s'étoit trompé dans l'opinion qu'il avoit eue de son
 frere; mais au-lieu de se laisser abattre par le malheur, il parut animé d'un
 nouveau courage. Il marcha vers la riviere de Moqualbary, en prenant à
 témoin Kano & les Jannanins de l'injustice de son cadet, & en implo-
 rant leur secours. Il passa la riviere, livra bataille à son frere, & rem-
 porta une victoire complete, & *Gammanab* perdit la vie dans le combat.
Flansire, au-lieu de se servir alors de son pouvoir pour punir le reste
 des Rebelles, eut la générosité de leur accorder leur pardon.

Voyant ses affaires heureusement rétablies, il tourna ses armes victo-
 rieu-

rieuses contre les Gebbes. Quoiqu'ils se fussent préparés à le recevoir, il les mit en déroute, en fit un furieux carnage, & ravagea leur Pays; mais ne s'étant proposé que le repos pour fruit de tant de victoires, il retourna à Tombi. Mais à peine y étoit-il arrivé, que *Falma* rentra sur ses terres avec une armée plus nombreuse que la première fois, portant le fer & le feu par tout pour venger sa défaite. Comme *Falsfire* avoit congédié ses troupes, il fut obligé de se retirer dans l'Isle de Massa, sur la rivière de Plizoge. Ses ennemis crurent sa perte infaillible, bien qu'ils craignissent l'événement, connoissant sa prudence & son courage. *Falma* rassembla des Canots pour le poursuivre, mais dans le tems que la perte du Roi paroisoit inévitable un de ses Généraux ayant assemblé des troupes, attaqua l'ennemi en queue. *Falsfire*, qui s'aperçut de ce qui se passoit, s'embarqua sur quelques Canots, & vint prendre l'ennemi en tête. L'inégalité des forces rendit le combat long & opiniâtre, mais enfin *Dogo Falma* fut entièrement défait, son armée dissipée, & le Roi se vit désormais tranquille. C'est ainsi que les Pays intérieurs de Sierra-Leona furent conquis par la valeur des Karrowes & des Folgias, qui comme on l'a vu étoient eux-mêmes tributaires de l'Empereur de Monou. On voit ici, ce qui est sans exemple dans aucun Pays, & peut-être dans l'Histoire, un Corps de Souverains dépendans les uns des autres.

Quant aux Productions des Pays dont on vient de parler, elles n'ont rien de particulier, & qu'on ne trouve dans la description que nous avons faite des autres. Les Voyageurs parlent seulement d'une espèce de Porc-épi, que nous ne croyons pas qui se trouve nulle part ailleurs. Ils sont à peu près de la grandeur d'un porc, armés de toutes parts de pointes longues & dures, qui sont rayées de blanc & de noir fort régulièrement. Quand ces animaux sont en furie, ils lancent leurs dards avec tant de force qu'ils entament une planche. On voit ici quatre sortes d'Aigles, grandes & carnacieres. Les Negres appellent les premières *Kequolantja*; elles se perchent dans les Forêts sur les plus grands arbres, & font leur principale proie des singes, qu'elles enlèvent tous en vie & les portent dans leurs nids. Le *Kequolantja-Klow*, qui a les serres fort crochues, se nourrit de poissons des marais & des étangs. Les deux autres espèces n'ont rien de particulier, sinon que le *Poy* se nourrit de crabbes & d'autres coquillages. La mer fournit une grande abondance de poissons assez extraordinaires, mais la description qu'on en fait n'en donne pas d'idée bien claire; & de rapporter les noms que les Negres leur donnent, ce seroit fatiguer inutilement le lecteur.

SECTION XIV.

SECTION
XIV.

Histoire des Royaumes de MANDINGO, des FOULIS & des JALOFS ou OUALOFS; les Mœurs, les Coutumes, la Religion &c. des Habitans. Leur maniere de trafiquer entre eux & avec les Européens; quelques particularités de l'Histoire Naturelle de ces Pays &c.

Pays intérieurs entre Sierra-Leona & le Sénégal

D EPUIS la rivière de Sierra-Leona jusqu'au Sénégal il y a une infinité de Royaumes, de Principautés & de petits Etats, dont nous ne con-

nois-

SECTION XIII. *Pays intérieurs de Sierra Leona & le Sénégal.* nous ne sa-
noissons pas même les noms, les Voyageurs n'ayant rapporté que quelques
remarques peu importantes, & ce qui avoit uniquement trait au Commerce
& à la Navigation de la rivière de Gambie. Ils gardent un profond silen-
ce sur l'étendue des Pays, les Mœurs & les Coutumes particulières des diffé-
rentes Nations, leurs Loix, leur Gouvernement & leur Religion; si l'on
excepte un petit nombre de particularités touchant les trois grands Royau-
mes de *Mandingo*, de *Fouli* & de *Falof*, tous trois dans l'intérieur du Pays.
Mais quoique leur autorité s'étende en quelque façon sur les Cantons de la
Côte, à cause qu'ils sont puissans, les Voyageurs ne nous marquent point
les limites précises de ces Pays. Pour contenter autant qu'il sera possible
les curieux, nous donnerons ce en quoi les Voyageurs sont d'accord tou-
chant ces trois grands Royaumes, & nous commencerons par celui de
Mandingo.

*Royaume
de Man-
dingo.*

La plus nombreuse de toutes les Nations qui habitent les bords de la ri-
vière de Gambra ou Gambie, & toute l'étendue même de cette Côte, porte
le nom de *Mandingues*. *Jobson* dit qu'ils se ressemblent tous pour le teint,
les traits, le langage, comme pour les mœurs & les usages. Il assure qu'ils
sont parfaitement noirs, *Moore* dit seulement qu'ils sont généralement noirs,
comme s'ils ne l'étoient pas tous. Ce Royaume est d'une grande étendue
le long de la Côte & dans l'intérieur des terres, sur les bords de la rivière
de Gambie; mais les Géographes & les Voyageurs sont si peu d'accord sur
les bornes qu'ils lui assignent, qu'on ne peut les déterminer avec quelque
certitude. *Moore* assure qu'ils sont plus civils, plus raisonnables & plus
humains que les autres Voyageurs ne les représentent. Dans toutes les oc-
casions qu'il eut de visiter leurs villes ou villages, ils le reçurent de la façon
la plus cordiale, les hommes s'empressoient à venir au devant de lui, & lui
ferroient les mains; il n'y avoit que quelques femmes, qui n'ayant jamais
vu de Blancs, prenoient la fuite, & ne pouvoient se résoudre à s'appro-
cher de lui. Quelques-uns de ces Negres le presserent d'entrer dans leurs
cabanes, l'y reçurent du mieux qu'il leur fut possible, & firent venir leurs fem-
mes & leurs filles pour le saluer; son teint, ses habits, son langage & ses
manières excitoient également leur étonnement & leur curiosité.

*Mœurs des
Habitans.*

Les Mandingues sont en général vifs & gais; ils passent la moitié de leur
tems à chanter, à danser & à se divertir; mais comme ils aiment la com-
pagnie, & qu'ils ont les passions vives, ils ont souvent des querelles ensem-
ble, qui ne finissent guère sans qu'il y ait du sang répandu. Rien n'est
plus commun que des défis en duel pour le moindre affront ou quelque
parole injurieuse, mais comme leur colère se rallentit aussi promptement
qu'elle s'enflamme, il est rare qu'ils en viennent aux coups, & les malheurs
qui arrivent sont ordinairement l'effet de quelque transport. Cependant,
quand une fois l'action s'engage, il ne se peut rien de plus furieux que la
violence avec laquelle ils fondent les uns sur les autres, avec les premières
armes qui leur tombent sous la main. La fureur des tigres, dit *Moore*, n'est
pas comparable à la leur, tous leurs traits, tous leurs membres expriment
la passion & l'animosité, ils ont les yeux étincellans, ils grincement les dents, ils
vomissent les injures les plus atroces, & le combat ne se termine guerre
que par la mort de l'un ou de l'autre, & quelquefois par la guerre entre
deux

deux Nations, chacun prenant parti (a). Le P. *Labat* (b) dit que les Mandingues sont bonnes gens, civils, honnêtes, hospitaliers, fideles à leur parole, laborieux, industrieux, & très-propres à apprendre les Sciences & les Arts. Comment concilier ce caractère avec le portrait que fait *Jobson* du même peuple. Il assure qu'ils sont paresseux, indolens & fort ignorans, qu'ils ne connoissent ni Commerce ni Arts, ni aucune occupation mâle. Seulement la nécessité & le soin de leur propre conservation les obligent de semer & de recueillir, mais ce travail ne prend que deux mois de l'année. Ils passent le reste du tems dans l'oïveté, assis à l'ombre pendant la chaleur du jour. Ils ont des jeux puériles, pour lesquels ils ne manquent pas d'adresse, mais ils négligent la pêche & la chasse, quoique le Pays leur fournisse du poisson & du gibier en abondance. Leur plus grand plaisir est de fumer du tabac, ce qui augmente leur paresse en leur ôtant l'appétit. Le tabac qu'ils ont est de leur propre crû; leurs pipes sont d'une terre rougeâtre, le tuyau est de bois, ou d'un roseau de cinq ou six pieds de long, qu'ils polissent & rendent luisant (c).

SECTION
XIII.
Pays inté-
rieurs en-
tre Sierra-
Leona &
le Sénégal.

Moore rapporte que les Mandingos sont fort jaloux sur le point d'honneur, & qu'ils portent à cet égard la délicatesse à l'excès; d'ailleurs ils ont sur l'article de la naissance le foible de plusieurs autres Nations (d). Dans le tems que *Jobson* se trouvoit à Butto sur la Gambie, il vit naître sur ce sujet une querelle fort vive entre *Bo-John* Prince du sang & le Fils du Roi; de part & d'autre on courut aux armes, & ils étoient si animés que les assistans eurent bien de la peine à les contenir. Il ne s'agissoit néanmoins que d'une bagatelle, qui regardoit leurs familles. Bien qu'on eût séparé les combattans, il y eut cependant des défis formels; mais *Jobson* entreprit de les reconcilier & y réussit, parceque chacun crut son honneur à couvert. Leur reconciliation se fit néanmoins d'une façon singulière, car en se promettant d'être amis, ils ne laisserent pas de menacer de se rejoindre dans quelque autre occasion, pour donner bonne opinion de leur courage à ceux qui étoient présens (e).

On a remarqué que les Mandingos qui habitent le haut de la riviere de Gambie, ont fort changé à leur avantage. Autrefois ils étoient fourbes & trompeurs pour les moindres bagatelles; quand ils rompoient une pipe, ou qu'ils avoient besoin d'argent, ils mettoient adroitement leurs pipes sous les pieds des Européens, & ensuite, disant qu'ils les avoient brisées, ils en demandoient vingt fois la valeur. On étoit obligé de les satisfaire d'abord, à moins qu'on ne trouvât quelque ami qui s'entremît & qui découvrit la fraude. Ces petits tours d'adresse ne sont pas rares même entre eux, quoiqu'ils n'entreprennent guere de porter la fourberie aussi loin, que lorsqu'il ont à faire avec des Etrangers, & avec des gens qui ne peuvent la découvrir si aisément. Si un Mandingue a vendu quelque chose le matin, il peut redemander sa marchandise en restituant le prix avant le coucher du Soleil; coutume qui ouvre la porte à de grands abus. Car si l'on a acheté une pou-
le

(a) *Moore*, p. 35.

(b) *Labat*, *Afriq. Occid.* Tom. III.
p. 371. 372.

(c) *Jobson* *Golden Trade*, p., 36. & suiv.

(d) *Moore* p. 36.

(e) *Jobson*, p. 56.

SECTION

XIII.

Pays inté-
rieurs en-
tre Sierra-
Leona &
le Séné-
gal.

le ou un œuf, on court risque à les manger le même jour, parcequ'on se-
roit exposé à en payer dix fois la valeur, si le vendeur offroit d'en restituer
le prix. Mais ces mauvaises pratiques sont en grande partie abolies, leur
commerce avec les Etrangers leur ayant fait sentir la nécessité de tenir leur
parole & d'agir de bonne foi.

Ils se saluent en se prenant la main & en la secouant, mais si c'est une
femme qu'ils saluent, au lieu de lui secouer la main, ils la portent à leur
nez, & en flairent le revers par deux fois. C'est un grand affront parmi eux
de présenter la main gauche en saluant. Lorsqu'un homme rentre chez lui
après une absence de deux ou trois jours, sa femme se met à genoux devant
lui, cérémonie dont elle ne peut se dispenser sans être taxée de manquer de
respect pour lui. C'étoit autrefois la coutume, qu'elle lui présentât à boi-
re dans la même posture, & qu'elle goûtât la liqueur; d'où l'on infere que
les empoisonnemens étoient communs.

On assure qu'il est facile de distinguer les Mandingues & les Flups à leurs
nez plats & à leurs grosses levres, étant à ces deux égards les plus laids de
tous les Negres aux yeux d'un Européen, bien-que ce soit un trait de beau-
té parmi eux. *Janequin* (a) prétend que cette figure de leur nez & de
leurs levres n'est pas naturelle, & qu'elle vient de la coutume que les fem-
mes ont de donner à tetter à leurs enfans par dessus l'épaule, lorsqu'elles
sont occupées à quelque ouvrage. *Moore* l'attribue au soin que les meres
prennent de leur donner cette forme, rien n'étant plus beau à leur goût que
de grandes narines, un nez plat & de grosses levres, & pour les femmes
une poitrine large, & de grands & longs seins.

Aussitôt qu'un enfant est né, on le plonge dans l'eau trois ou quatre fois le
jour, & l'ayant bien fait sécher on le frotte d'huile de Palmier le long du
dos, aux coudes, aux hanches & au col. Ils vont entierement nus jus-
qu'à l'âge de huit ou dix ans, & on leur peint souvent le visage & la poi-
trine en guise de parure. Ces Negres jouissent communément d'une bon-
ne santé, & les femmes sont fécondes; il est également rare de trouver un
jeune homme infirme & une femme stérile. Ils ne laissent pas d'être quel-
quefois sujets à des maladies dangereuses, la petite vérole par exemple fait
souvent de grands ravages. Ils ne sont pas exempts non plus des écrouel-
les, des vers, & sur-tout de celui de Guinée, qui leur font enfler les jam-
bes de la grosseur du corps, de maux de tête & de différentes sortes de
fièvres. Mais comme ces maladies ne sont pas fréquentes, ces Peuples peu-
vent passer peut-être pour des plus sains de tout le Monde. Outre les en-
flures de jambes causées par cette espece de ver, qui est particulier à ce
Pays, ils sont quelquefois sujets à d'autres enflures des mêmes parties, que
l'on attribue à de certaines herbes, qu'ils mêlent dans leurs alimens pour fai-
re naître entre eux l'amitié ou l'amour. Le seul remede dont ils usent pour
tous leurs maux, c'est d'appliquer des Grisgris ou Fetiches aux parties affli-
gées. Cette superstition s'étend même jusqu'à leurs chevaux, & à leurs
arcs qu'ils portent suspendus sur le dos.

Toute l'œconomie du ménage est abandonnée aux femmes, tandis que les
ma-

(a) *Janequin* Voyage de Libie, p. 93.

maris cultivent la quantité de riz nécessaire pour la subsistance de la famille, & passent le reste de leur tems dans l'oïveté. Quand les femmes ont mis à part ce qui leur paroît suffisant pour la nourriture de la famille, elles sont en droit de vendre le reste, & de disposer du prix sans en être responsables à leurs maris. Le même usage est établi pour la volaille, dont ils élèvent une grande quantité.

SECTION
XIII.
*Pays inté-
rieurs en-
tre Sierra-
Leona &
le Sénégal.*

Plusieurs Mandingos se font une gloire de nourrir un grand nombre d'esclaves, qu'ils traitent avec tant de bonté & de douceur qu'on a peine quelquefois à les distinguer de leurs Maîtres; sur-tout les femmes, qui ont des colliers, des bracelets & des pendans d'oreille d'ambre, de corail & d'argent, comme si l'unique soin de leur esclavage étoit de se parer. Moore assure en avoir vu qui avoient en bijoux pour la valeur de trente livres sterling. La plupart de ces esclaves sont nés dans les familles, & y sont regardés comme les enfans de la maison. Il y a près de Butto un village d'environ deux cens personnes, qui ne sont que les femmes, les esclaves & les enfans d'un seul Mandingue. Dans la plupart des Pays de l'Afrique un Maître a droit de vendre les esclaves nés chez lui, mais parmi les Mandingues ce seroit un crime; enforte que si quelqu'un de ces esclaves d'une famille étoit vendu sans raison, & même sans la participation des autres, ils abandonneroient tous leur Maître pour aller chercher une retraite dans les Royaumes voisins. Car bien-qu'il n'ait pas en ce cas-là le droit de les punir, ils regarderoient comme honteux d'entrer au service d'un autre Maître dans le même Royaume.

Le Royaume de *Fouli* est séparé de celui de *Jalof* par un lac, qui dans la Langue des Mandingues s'appelle *Kayor*. Depuis ce lac jusqu'à *Embacané* village sur les frontieres de *Galam*, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest, on lui donne une étendue d'environ cent-quatrevingt-seize lieues (a); mais on ne connoît point ses limites au Nord & au Sud, quoique les Voyageurs assurent qu'il s'étend beaucoup plus au Sud qu'au Nord. Ce qui fait que les bornes des Royaumes qui sont sur les bords des rivières de *Gambie* & de *Sénégal* sont marquées avec si peu d'exactitude, c'est que les François & les Anglois, qui auroient le plus d'occasion de faire des découvertes, ne s'occupent que du Commerce, négligeant tout ce qui n'est d'aucun usage par rapport à cet unique objet de leurs travaux. Les Facteurs ne sont occupés que de l'intérêt de leurs Compagnies, & de leurs particuliers, & ils ne donnent guere d'autre tems à contenter leur curiosité que celui qu'ils emploient à acquérir des richesses. Ainsi tout ce que nous savons avec quelque certitude de ce puissant Royaume, c'est qu'il est d'une vaste étendue, que le terroir y est fertile, qu'il est fort peuplé, que les habitans pourroient s'enrichir & vivre heureux, si leur industrie étoit proportionnée aux avantages dont la nature les a favorisés, qui les mettroient en état de faire un commerce très-lucratif avec les Etrangers. On ignore l'étymologie du nom de *Foulis*, & leur Langue est trop peu connue pour donner lieu à des recherches. La plupart sont d'une couleur fort basanée, mais on n'en

Royaume
de Fouli
Fouli ou
Pholey.

voit

(a) *Labat* T. III. p. 169.

SECTION XIII. *Pays intérieurs entre Sierra Leona & le Sénégal.* voit guere qui soient d'un aussi beau noir que les Mandingues. On croit que leurs alliances avec les Maures leur ont donné cette couleur mêlée, qui tient le milieu entre le noir & la couleur d'olive. Ils ont la taille médiocre, mais bien prise & dégagée. Quoiqu'ils paroissent délicats, & qu'ils soient négligens sur l'article du Commerce qu'ils feroient en état de faire, ils sont forts & laborieux, & cultivent leurs terres avec

soin, & font d'abondantes récoltes de mil, de riz, de tabac, de coton, de pois, de racines & de fruits. Ils élèvent aussi une grande quantité de bestiaux, dont ils font trafic avec les Pays voisins. Leurs chevres & leurs moutons sont excellens, leurs bœufs gras & bien nourris. Ils en consomment aussi beaucoup, & se traitent mieux que la plupart des Negres, si l'on en excepte ceux de Juida (a). Les Foulis aiment la chasse & y sont fort adroits. Ils en veulent sur-tout aux éléphants, dont le Pays est rempli. Ils se servent fort adroitement du sabre & de l'assagaye, & ceux à qui les François ont appris à manier les armes à feu, le font avec une justesse surprenante. Ils sont passionnés pour les marchandises d'Europe, mais comme ils sont un peu fripons il faut être sur ses gardes avec eux. Ils aiment la Musique, & au-lieu que les Rois & les Princes des Jalofes se croiroient des-honorés s'ils avoient touché un Instrument, ceux des Foulis se font un mérite d'en savoir toucher plusieurs. Ils en ont de plusieurs sortes, & leur symphonie n'est pas desagréable. Ils ont encore une passion extrême pour la Danse, ce qui leur est commun avec tous les Negres; quand ils ont travaillé ou chassé, trois ou quatre heures de danse les délassent à merveille (b).

Leurs femmes sont d'une taille au dessous de la médiocre, fine & bien prise: elles sont délicates. Leurs cheveux, qu'elles ont longs comme les Morisques, sont d'un beau noir, doux & en grande quantité; elles en ont beaucoup de soin, & les accommodent de différentes manieres; c'est ce qui fait leur occupation, outre la danse & la musique, qu'elles aiment à l'excès. Elles ont une forte passion pour les cotons rayés, que les François & les Maures leurs voisins leur apportent. Le P. *Labat* s'étonne qu'on n'y ait pas encore introduit les étoffes de soie, qu'elles payeroient bien; car il ne doute pas qu'en ce Pays-là elles ne sachent bien employer, comme ailleurs, la ruse, quand leur pere ou leurs maris ne leur donnent pas aussi abondamment les parures qu'elles souhaitteroient.

Le portrait que *Jobson* fait des Foulis est fort différent de celui qu'on vient de voir, & ils ne peuvent guere ressembler tous deux à la fois. Ce Voyageur assure que les femmes ont la taille très-belle, & les traits du visage fort réguliers, & que les hommes ne sont pas généralement aussi bien faits que les femmes, ce qu'il attribue, mais assez mal-à-propos, à la nature de leurs occupations, qui consistent principalement, dit-il, au soin de leurs troupeaux. Comme c'est ce qui fait leur principale richesse, la plupart menent une vie errante, quoiqu'ils ayent quelques habitations fixes; ils conduisent leurs bestiaux de lieu en lieu, dans les cantons bas ou élevés selon les saisons, ne demeurant dans un endroit qu'aussi longtems qu'il y a de l'herbe. La vie des hommes est fort pénible, dit l'Auteur; outre le travail de leur profession, ils ont sans-cesse à se défendre eux & leurs troupeaux

con-

(a) *Labat*, p. 173. (b) Le même p. 174.

contre les tigres, les lions & les éléphants sur la terre, & contre les cro-
codiles sur le bord des rivières. La nuit ils rassemblent leurs bestiaux au
centre de leurs tentes & de leurs cabanes, & ils allument quantité de feux
pour éloigner les bêtes féroces. Mais nous avouons que nous ne compre-
nons point comment tout cela peut nuire à l'accroissement de leur corps,
leurs occupations n'étant pas d'une nature à gêner les parties solides, ni à
produire une vieillesse prématurée, que des travaux excessifs de corps ou
d'esprit amènent quelquefois. D'ailleurs les Foulis jouissent d'un beau climat,
& la comparaison que *Jobson* fait d'eux avec les Tartares ne prouve rien,
parceque c'est le froid & la misère qui empêchent ces derniers de croître.
Nous sommes donc plus portés à nous en rapporter à la Relation de *Labat*
ou de *De Brue* qu'à celle de cet Auteur, qui paroît avoir jugé de toute la
Nation par quelques personnes.

SECTION
XIV.
Pays inté-
rieurs en-
tre Sierra
Leona &
le Sénégal.

Ces Foulis errans trafiquent non seulement en bestiaux, mais ils vendent
aussi du lait doux, du caillé & du beurre, le tout aussi bon qu'on l'ait en
Europe. Ce sont les femmes qui sont chargées de ce Commerce; elles ap-
portent leur beurre dans des gourdes si propres, qu'elles feroient honneur à
la meilleure Laiterie de l'Europe. Elles le troquent pour les bagatelles dont
tous les Negres font tant de cas, des grains de verre & de corail, & des
couteaux communs; elles préfèrent cependant le sel, qu'elles appellent *Ram-
dam*, à toute autre chose. *Jobson* & sa compagnie trouverent tant de
plaisir dans la conversation de ces femmes, quoique dans un autre endroit
il ne mette pas de différence pour la stupidité entre eux & leurs bestiaux,
qu'ils achetoient tous les jours quelques rafraîchissemens d'elles pour les en-
gager à revenir. Ils avoient remarqué qu'un seul refus les refroidissoit jus-
qu'à demeurer des semaines entières sans reparoître. C'est-là, semble-t-il,
une preuve de leur délicatesse & de leur sensibilité & une assez forte présomp-
tion que ni l'un ni l'autre sexe ne mérite les qualifications de stupide &
d'ignorant qu'on leur prodigue si libéralement. Car on peut poser pour re-
gle générale, que le caractère des deux sexes ne diffère guère, à prendre
une Nation en gros, parcequ'il dépend autant des mœurs & des coutumes
que de la nature; ou pour mieux dire, les mœurs découlent du caractère
des deux sexes, sans dépendre entièrement de l'un ou de l'autre en par-
ticulier.

Les Mandingues se sont érigés en Tyrans des Foulis, & s'emparent de
toutes les richesses du Pays. Leur puissance n'est point fondée sur le droit
de conquête, mais sur les colonies continuelles qui viennent de leur Pays;
il ne vient qu'un petit nombre de gens à la fois, non dans la vue de se ren-
dre un jour maîtres du Royaume & par un raffinement de Politique, mais
par intérêt & par choix. Mais s'étant trouvés en grand nombre, ils ont
été tentés d'usurper la supériorité qu'ils étoient en état de maintenir. Ils ne
laissent pas de reconnoître l'autorité du Gouvernement établi, & ils atten-
tent plus aux biens des particuliers, qu'ils ne s'appent les fondemens de l'E-
tat. *Moore* dit qu'on trouve par-tout des pelotons de Mandingues, qui res-
semblent beaucoup aux Arabes dans leurs manières, ayant adopté leur Lan-
gue, qui, comme le Latin en Europe, est devenue la Langue savante qui s'en-
seigne dans les Ecoles de cette partie de l'Afrique. Presque tous les *Pholeis*,

ainsi

SECTION XIV. ainsi que *Moore* les nomme, la parlent, quoiqu'ils ayent leur propre Langue, qui s'appelle le Fouli

Pays intérieurs en Sierra Leona & le Sénégal.

Leur Roi porte le nom de *Siratick*, & quoiqu'il se montre rarement avec tout l'appareil de sa grandeur, il a autant de pouvoir sur ses sujets & est aussi respecté de ses voisins qu'aucun Prince de la Côte; mais il gouverne avec tant de modération & de douceur, que ses décisions semblent venir de tout le peuple plutôt que d'un seul homme. *Jobson* dit qu'ils ne s'établissent jamais dans quelque pâturage sans la permission du Roi; sans-doute qu'il veut parler des Officiers de ce Prince établis dans quelques grands villages; car il est inconcevable que dans un Royaume aussi vaste, ils puissent s'adresser à la Cour pour la moindre affaire. D'ailleurs *Moore* & *De Brue* assurent qu'ils vivent en sociétés, & bâtissent des villes ou villages, sans être assujettis au Prince dans les terres duquel ils s'établissent; s'ils reçoivent quelque mauvais traitement, ils détruisent leur village pour aller s'établir dans quelque autre lieu.

Le *Siratick* compte parmi ses Vassaux le *Grand Brac*, ou le Roi de *Hoval*, qui lui paye tous les quatre ans un tribut de quarante-trois esclaves, & d'un certain nombre de bœufs. L'Armée de ce Prince consiste autant en Cavalerie qu'en Infanterie, les Maures ses voisins lui fournissant autant de chevaux qu'il en veut. Leurs armes sont l'arc & les fleches, la lance & le sabre. Les Seigneurs sont dispersés dans les Provinces pour y exercer les Emplois Civils & Militaires. Le Lieutenant-Général est le premier en rang après le Roi, il est en quelque façon son Représentant, & a une Cour qui ne le cède guère à celle de son Maître; les Officiers qui suivent après lui sont le *Solidiné*, l'*Ardobule*, le *Gheri Samba*, le *Lamedé Bossé*, le *Farba Vavalardé*, l'*Akson*, le *Boncor*, le *Lauktor*, le *Lali*, le *Lamenagé*, l'*Ardoghédé*, le *Farbe Voagali* &c. noms dont nous faisons l'énumération, plutôt pour donner quelque idée de la Langue des Foulis, que pour être en état de donner une idée de chacun de ces Offices, & des fonctions qui y sont attachées. Tout ce que nous en savons, c'est que chacun de ces Officiers doit fournir au *Siratick* sur le premier ordre, un certain nombre d'hommes tant à pied qu'à cheval, qu'ils entretiennent de la vente des prisonniers que ce Corps fait, & de celle des Negres de leur juridiction qui refusent de prendre les armes pour le service du Roi; c'est-là un droit dont ce Prince-lui-même ne peut les dépouiller sans renverser les maximes fondamentales de l'Etat, bien-qu'ils s'en servent souvent pour satisfaire leur avarice, pour opprimer les pauvres, & pour assouvir leur haine (a).

Loix de Succession.

Suivant les Loix du Royaume, & de la plupart des Etats Negres, quoiqu'il n'y ait que les Princes du Sang qui soient appelés à succéder au trône, la couronne ne passe pas du Pere au Fils, mais au Frere ou au Neveu; car si le Roi n'a pas de Frere, c'est à son Neveu par sa Sœur, & même par sa Sœur utérine, parce que par la voye des Femmes on est sûr que le sujet est du Sang Royal. Il n'en est pas de même des Enfants du Roi, il est fort incertain qu'ils viennent de lui, parceque les Reines ont ordinairement quelque galanterie. D'en croire ces Princesses sur leur parole, c'est ce qu'on n'a

(a) *Labat*, *Afriq. Occident.* T. II. p. 195, 196.

n'a garde de faire; car s'il y a eu autrefois des méthodes pour leur faire confesser la vérité, elles sont abolies. Le seul cas où le Fils du Roi peut prétendre au trône, c'est lorsqu'il a épousé une Princesse du Sang Royal, alors on ne pourroit disputer la couronne aux Enfants, parcequ'ils seroient toujours du Sang Royal du côté de leur Mere.

Le Siratick *Siré*, qui regnoit vers la fin du dernier siècle, sans égard pour cette Loi, voulut faire passer la couronne sur la tête de son Fils aîné, & dans cette vue il le fit Comalingue, Dignité qui n'est jamais remplie que par l'héritier présomptif de la couronne. Le Prince *Sambaboé* son Neveu, en étoit revêtu, & les Grands du Royaume & tout le Peuple le regardoient avec plaisir comme devant être un jour leur Souverain. Il étoit bien fait, brave, d'un esprit doux & aisé, libéral & magnifique, il entendoit parfaitement la guerre. & comme il étoit bienfaisant, il étoit universellement aimé. *Siré* le dépouilla de sa Dignité & la donna à son Fils, ce qui ne donne pas une fort grande idée de la politique du vieux Monarque, quoiqu'on ne pourroit peut-être pas le blâmer d'avoir préféré son Fils à son Neveu, si le premier avoit eu les belles qualités de l'autre. Quoi qu'il en soit, le vieux Siratick tâcha même de s'assurer de la personne de son Neveu; mais cela n'étoit pas aisé, parceque ce Prince s'étoit retiré de la Cour & se tenoit sur ses gardes: il est vrai qu'il n'avoit rien à craindre des Negres ses sujets futurs, mais il avoit beaucoup à appréhender des Maures que son Oncle avoit mis dans ses intérêts. *Sambaboé*, ne voulant pas exposer le Royaume à une guerre civile à cause de lui, se retira sur les frontieres, mais il ne put empêcher la plupart des Grands, & une partie de la Nation de le suivre. Cette démarche irrita le Roi, qui la regarda comme une rebellion; il leva des Troupes & partit pour faire la guerre à son Neveu, & pour châtier ceux qui s'étoient retirés avec lui. Mais *Sambaboé* ne voulut jamais tirer l'épée contre un Oncle, qu'il appelloit toujours son Pere, & par respect il se retiroit avec ses gens quand l'armée du Siratick approchoit. Il n'eut pas les mêmes égards pour son Compétiteur, le Fils du Siratick, qui commandoit l'armée en l'absence de son Pere en qualité de son Lieutenant - Général, il chercha l'occasion d'en venir aux mains, & le défit entièrement avec les Maures, qui composoient l'Armée Royale (a).

A la fin, voyant que cette guerre ruinoit le Royaume, & que les Maures, qui s'étoient emparés de l'esprit de son Oncle, se rendoient tous les jours plus puissans, il prit la résolution d'aller attendre dans un Pays plus éloigné que son Oncle achevât ses jours en paix, après quoi il lui seroit facile de venir prendre possession du Royaume qui lui appartenoit. Conduite qui lui fait autant d'honneur qu'elle couvre de honte des Princes plus éclairés, qui pour quelques terres, ou pour un simple titre, renoncent aux sentimens les plus naturels, à ce qu'ils doivent à leurs peuples, au sang & à l'amitié, & foulent aux pieds les engagements les plus solennels, & tout ce que la raison, l'honneur & la Religion ont de plus sacré.

Le vieux Siratick, dont l'esprit baissoit avec l'âge, se mit enfin dans une dévotion si outrée, qu'il abandonna entièrement le Gouvernement

du

(a) *Labat*, ubi sup.

SECTION
XIV.
Pays inté-
rieurs en-
tre Sierra-
Leona &
le Sénégal.

du Royaume à son Fils, & étoit sans-cesse avec un Marabou, que les Maures avoient introduit auprès de lui, pour établir de plus en plus leur crédit. Ils favoient que le jeune Prince se reposoit sur leur appui, & qu'en le mettant sur le trône ils feroient maîtres du Royaume: il étoit donc de leur intérêt d'aveugler le vieux Roi sur le mérite de son Neveu, & les Marabous furent les instrumens dont ils se servirent pour réussir dans leurs projets ambitieux. Le succès répondit à leur attente, le foible Monarque devint si passionné pour l'Alcoran, qu'il en portoit continuellement un pendu à son col, de la grandeur d'un *in-folio*, qui contenoit le Texte & les Gloses; & bien-qu'il eût de la peine à porter cet énorme volume, qui étoit couvert de lames d'argent, il ne voulut jamais souffrir qu'on le changeât pour un exemplaire plus portatif. Il combloit d'honneurs & de présens tous les Marabous, qui trouverent accès auprès de lui sous le voile de la piété. S'il s'en trouvoit quelqu'un qui eût fait le pèlerinage de la Mecque, c'étoit pour lui un Saint, qui méritoit les plus profonds respects & les présens les plus riches. Il envoya un de ses premiers Officiers dans le Royaume de Cajor pour en amener un Marabou, dont on lui avoit vanté la piété extraordinaire. Cet Officier & le Marabou rendirent visite au Sieur Brue dans l'Île de St. Louis, qui par respect pour le Siratick les reçut avec de grandes marques de distinction.

La disgrâce de *Sambaboé* dura près de trente ans, dont il passa une partie sur les confins du Royaume, presque toujours les armes à la main pour se défendre contre les attaques des Maures, & se garantir des pièges que lui tendoit le jeune Siratick. A la fin il envoya demander au Roi de Galam sa protection, & des terres pour lui & pour ceux qui le suivoient. Ce Prince le lui accorda de fort bonne grace, quoiqu'il eût bien voulu que *Sambaboé* eût choisi une autre retraite que ses États; il connoissoit la valeur de son hôte, & il étoit accompagné de tant de gens aguerris, qu'il n'auroit pu leur résister s'il leur avoit pris envie de s'établir entièrement chez lui. Il n'arriva pourtant rien de semblable; *Sambaboé* avoit le cœur trop bien placé pour être capable d'une pareille perfidie; il se contenta des terres que le Roi de Galam lui accorda, & vécut toujours en parfaite intelligence avec lui. Enfin son Oncle étant mort en 1702, il monta sur le trône sans opposition.

Il commença d'abord par chasser les Maures, qui avoient attiré tant de maux sur la Nation, & qui s'étoient répandus en divers endroits de ses États, où ils se fortifioient tous les jours; il réforma quantité d'abus qui s'étoient introduits par la foiblesse de son prédécesseur, & il auroit rendu ses sujets heureux, si son regne avoit été plus long; mais il mourut au mois d'Avril 1707, & on n'a pas douté que les Maures n'ayent avancé sa mort par le poison (a).

Samba Dondé lui succéda, mais peu après *Babaca Siré* son frere prit les armes contre lui, le défit & le tua. Cet usurpateur ne jouit pas longtems du fruit de son crime. *Ghelongaye*, qu'il avoit élevé de la poussière à la Dignité de Comalingue, se révolta contre lui, & s'empara du Royaume (b).

Pour faire connoître plus particulièrement le caractère de *Sambaboé*, &

Démêlés
de Samba-
boé avec
les Fran-
çois.

(a) Labat, T. II. p. 200-203.

(b) Le même p. 203.

la conduite artificieuse des Marchands François, il ne fera pas hors de pro-
 pos de rapporter ce qui se passa entre lui & le Comptoir François de l'Isle
 de St. Louis. Ce Prince avoit deux sujets de plainte contre la Compagnie.
 Le premier étoit des plus justes; en 1680, lorsqu'il étoit sur les confins
 du Royaume, se voyant à la veille d'une bataille dont l'événement pouvoit
 être incertain, il confia toute son argenterie, qui valoit mille écus, à un
 Commis de la Compagnie, pour la lui garder jusqu'après le combat; mais le
 perfide Commis l'emporta dans l'Isle de St. Louis, & le Prince n'en put ja-
 mais rien retirer. Quelques années après le Sieur *Chambonneau*, Directeur de la
 Compagnie, fit enlever une des femmes du Prince, qui se plaignoit que *Sam-
 baboé* partageoit ses faveurs entre elle & une autre de ses femmes. Ces deux
 actions avoient extrêmement aigri le Prince contre la Compagnie, & s'il avoit
 été vindicatif il auroit pu s'en venger dans le tems qu'il étoit dans le Royau-
 me de Galam; il ne laissoit pas néanmoins de nourrir quelque mécontente-
 ment contre les François. *De Brue*, qui prévint les suites que cela pouvoit
 avoir, lorsqu'il seroit monté sur le trône, envoya en 1700 un de ses Offi-
 ciers avec une Lettre très civile & des présens à *Sambaboé*; l'Officier l'assu-
 ra que la Compagnie n'avoit jamais eu de part au vol que lui avoit fait son
 Commis, & qu'on l'auroit puni s'il ne s'étoit retiré; & que si on pouvoit
 le prendre, on le lui remettroit entre les mains, pour en faire tel châti-
 ment qu'il jugeroit à propos. Qu'à l'égard de la Princesse, on ne pouvoit
 accuser de son enlèvement que la trop grande crédulité du Directeur, qui s'é-
 toit laissé persuader par le Roi Brac, frere de cette Princesse, que sa re-
 traite étoit de son consentement, mais que quand il lui plairoit le Sieur *Brue*
 s'engageoit à la lui ramener (a).

SECTION
 XIV.
 Pays inté-
 rieurs en-
 tre Sierra-
 Leona &
 le Sénégal.

Rien de moins fondé que cette justification, mais l'adresse de *Brue*, &
 peut-être la prudence du Prince, qui avoit envie de cultiver le Commerce
 avec les Européens, la fit recevoir. Les François se féliciterent du succès
 de leur politique, & le Prince se contenta des avantages qu'il retiroit de sa
 bonne intelligence avec les François (*).

Tous les Voyageurs célèbrent les Foulis pour leur hospitalité; toutes for-
 tes de personnes, de quelque Pays qu'elles soient, sont reçues dans leurs ca-
 ba-

Caractere
 des Foulis.

(a) *Labat*, l. c. p. 204-206.

(*) *Brue* entreprit dans le même tems une autre Négociation, qui lui fit autant d'hon-
 neur, qu'elle procura d'avantage à la Compagnie. La fille du Siratick *Siré* qui avoit é-
 pousé *Lali*, Seigneur du Terrier-Rouge, avoit quitté son mari par jalousie ou par incon-
 stance, & s'étoit retirée auprès du Roi son pere, qui ne vouloit pas qu'elle retournât
 chez son mari. *Brue* étoit ami particulier de *Lali*, qui par ses bons offices lui avoit fait
 faire au mois de Mai 1700 une traite de trois-mille-six-cens quintaux de Gomme pour
 la Compagnie. Il entreprit de son côté de le reconcilier avec sa femme & son beaupere.
 Il ne lui en coûta qu'une Lettre accompagnée de quelques présens. La Princesse fut ren-
 voyée à son mari. & le Siratick, pour marquer à *Brue* combien il étoit satisfait de lui, lui
 accorda la permission d'établir des Comptoirs dans tous les endroits de son Royaume,
 & lui donna en toute propriété l'Isle de Sadel, pour y bâtir un Fort, & s'y établir.
 La Reine, mere de la femme de *Lali*, témoigna aussi sa reconnoissance à *Brue* par
 des présens & par de grandes civilités (1).

(1) *Labat*, *Afriq. Occid.* T. II. p. 207, 208.

SECTION

XIV.

Pays inté-
rieurs en
Sierra-
Leona &
le Sénégal.

banes, & traitées du mieux qu'il est possible. Leur humanité n'est pas moins recommandable à d'autres égards; qu'un des leurs tombe dans l'esclavage, tous les autres se réunissent pour racheter sa liberté. Quand ils sont bien pourvus de provisions, ils ne laissent manquer personne, & ce qui est nécessaire à la vie est en quelque façon en communauté. *Moore* dit que les querelles sont si rares entre eux, que pendant tout le séjour qu'il fit en Afrique, il ne vit pas un seul exemple qu'un Fouli en eût insulté un autre. Cette grande douceur ne vient pas d'un manque de courage, car il n'y a point de Nation plus brave en Afrique, ni qui sache mieux repousser une insulte. Les Jalofs mêmes n'osent les attaquer; mais leur humanité, leur affection les uns pour les autres, & leur douceur naturelle sont peut-être sans exemple. Ce caractère ne s'accorde guère avec ce que rapporte *Jobson*, ni avec les guerres civiles dont nous venons de parler. *Moore* leur donne pour armes la lance, l'assagaye, l'arc & les fleches, des coutelas fort courts, & même le fusil dans l'occasion. Ils se servent de toutes ces armes avec beaucoup d'adresse, sur-tout à la chasse, qu'ils aiment passionnément. Ils poursuivent les lions, les tigres, les éléphants & autres bêtes féroces. Vingt ou trente Foulis, les uns à pied, les autres à cheval, chassent ensemble, & ne reviennent guère sans être chargés des dépouilles de ces redoutables animaux. Ils vendent les dents d'éléphants, & les peaux des lions, des léopards & des tigres, & font fumer la chair pour l'Hiver. Les éléphants sont ici en si grand nombre, qu'on en voit des troupes de deux-cens, qui arrachent des arbres, & ravagent des champs entiers de grains avec leurs trompes; ainsi la nécessité se joint au plaisir pour faire aimer la chasse aux habitants.

L'habillement des Foulis n'est pas moins particulier à leur Nation que quelques coutumes, mais il est difficile d'en bien donner l'idée. Nous dirons seulement que leurs habits sont de coton blanc, pliés autour de la ceinture. Ces étoffes sont de leurs propres Manufactures. Voilà tout ce que l'on fait des Foulis. Quant à leur Religion, c'est la même que celle des Mandingos & des Jalofs, & des autres Peuples qui habitent sur les bords des rivières de Gambie & de Senegal; nous en parlerons dans un Article général.

Royaumes
des Jalofs.

Avant que de parler de la puissante Nation des *Jalofs* ou *Oualofs*, il sera bon de marquer, autant qu'il est possible, la situation précise des Mandingues, des Foulis & des Jalofs, qui composent trois grands Etats, dont tous les autres sont tributaires, & en quelque façon dépendans. Les Jalofs forment sans-contredit la Nation la plus puissante, bien-qu'elle occupe peut-être moins d'étendue de Pays que les autres. Les Foulis occupent les terres qui sont dans l'intérieur sur les deux bords du Sénégal, c'est-à-dire au Nord & à l'Est. Les Jalofs sont situés au Sud des Foulis, & à l'Ouest le long de l'Océan; & de ce dernier côté ils occupent en un ou deux endroits tout l'espace qui est entre la rivière de Gambie & le Sénégal. Les Mandingues sont au Sud & à l'Est des Jalofs; ils occupent les deux bords de la rivière de Gambie, peut-être depuis sa source jusqu'à la mer. Aucun Voyageur n'a prétendu marquer les limites précises de ces Nations; nous ne pouvons en parler qu'en termes généraux, plus par conjecture, que sur des mesures

tures prises ou sur de bons garands. Car bien - que ces deux rivières soient assez connues, les Européens n'ont pas pénétré assez dans l'intérieur des terres pour en marquer exactement la situation, l'étendue & les limites.

SECTION
XIV.
Pays inté-
rieurs en-
tre Sierra-
Leona &
le Sénégal.
Caractère
de ces Peu-
ples.

Les *Jalofs*, *Jolloifs*, *Ghialofs* ou *Oualofs* habitent, suivant *Moore* (a), au Nord de la rivière de Gambie, d'où ils s'étendent fort loin dans les terres & même jusqu'au Sénégal, desorte qu'eux & une partie du Pays des Foulis continent. Ils sont d'un plus beau noir que la plupart de leurs voisins; ils n'ont pas comme les Mandingues le nez plat & les levres grosses, qui sont le caractère distinctif de la plupart des Negres. *Moore* assure qu'il a vu plusieurs *Jalofs*, & qu'il n'y en a point qui approchent d'eux pour la noirceur de la peau & la régularité des traits. *Barbot* (b) parlant en général des Negres des bords des rivières de Gambie & de Sénégal, & de la côte qui est entre deux, dit qu'ils sont d'un fort beau noir, droits, bienfaits, agiles & robustes; qu'ils ont les dents blanches & bien rangées, le nez plat & les levres grosses, mais pas autant que les autres Negres. Il semble qu'on peut conclure de ces descriptions, que les *Jalofs* sont différens des autres habitans de ces quartiers, tant pour les traits, que dans leurs coutumes, leurs Loix & leurs Mœurs (*). *Moore* est le seul qui paroisse avoir distingué les *Jalofs* des autres peuples qui sont mêlés parmi eux, & c'est-là vraisemblablement ce qui a donné lieu à des descriptions différentes. Ce qui semble confirmer la vérité de ce que *Moore* rapporte, c'est que *Le Maire* prétend qu'ils ont les mêmes idées de beauté que les François; qu'ils aiment de beaux yeux, une petite bouche, de belles levres, & un nez bien proportionné. Car il est rare qu'un peuple juge de la beauté par d'autre règle que ce qu'il voit chez lui, & par les traits qui lui sont le plus familiers.

Les Auteurs ne sont pas plus d'accord sur les qualités de l'esprit de ces peuples que sur la figure du corps. *Moore* convient que les *Jalofs* sont guerriers, d'une constitution forte & robuste, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient doux, généreux & humains. *Barbot* au contraire en parle comme du peuple le plus perfide, le plus incontinent & le plus scélérat qu'il y ait au Monde. Suivant lui ils sont débauchés, paresseux, impudens, lâches, vindicatifs, orgueilleux & vains, fort adonnés aux femmes, grands voleurs, excessivement intempérans. Ils sont capables de tout pour contenter leurs passions, jusqu'à fouler aux pieds amitié, honneur, sermens & religion; rien n'approche de leur mauvaise foi dans le Commerce. Les habitans des villages de Joalli, Portodali & Yaca sont les plus grands voleurs du monde; ceux de Yaca en particulier ont l'adresse de voler un Européen en face, sans qu'il s'en apperçoive. *Barbot* en a vu qui se servoient de leurs pieds pour voler, pendant que leurs mains paroissent occupées à toute autre chose. Mais il faut observer que cet Auteur parle des Negres de la Côte. Il est vrai que *Labat* (c) fait la même remarque sur les *Jalofs* du Sénégal. Il faut,

Mauvaises
qualités.

(a) *Moore* p. 30. & suiv. (b) *Barbot*, p. 34. (c) *Labat*, T. II. p. 170.

(*) *Villault* représentant la figure des habitans de Rio Fresco près du Cap Verd, qui sont vraisemblablement de la Nation des *Jalofs*, assure qu'il ne s'en trouve pas beaucoup qui aient le nez plat & de grosses levres; ce qui est précisément le contraire de ce que dit *Le Maire* (r).

(1) *Villault*, p. 27.

SECTION

XIV.

Pays inté-
rieurs en
tre Sierra

Leona &

le Sénégal.

dit-il, regarder à leurs pieds comme à leurs mains; car comme la plupart vont nuds pieds, ils se servent des doigts des pieds aussi adroitement que de ceux des mains; ils ramasseroient une épingle à terre; s'il y a un couteau, des ciseaux ou telle autre chose par terre, ils s'en approchent en y tournant le dos, vous regardent en face, tiennent les mains ouvertes, & prennent cependant avec les doigts du pied leur proie, l'élèvent jusqu'à leur ceinture en pliant le genou, la cachent sous leur pagne, & la prenant à la main ils achevent de la mettre en sûreté. Ils ne sont pas de meilleure foi à l'égard de leurs Compatriotes de l'intérieur des terres, qu'ils appellent Montagnards. Car lorsqu'ils viennent sur les côtes pour trafiquer, ils leur offrent leur service pour transporter leurs marchandises, & il est bien rare qu'ils n'en dérobent la moitié, tandis que le propriétaire est tout étonné de sa perte, sans avoir perdu sa marchandise de vue (a).

Ils sont plus; quand ils ne peuvent réussir par adresse, ils ont recours à la force, & assassinent les gens sur les grands chemins. Leur avidité barbare va même si loin, qu'il y en a qui vendent pere, mere, leurs enfans & leurs voisins. *Barbot* en cite divers exemples. *Le Maire* rapporte sur ce sujet une aventure fort comique. Un vieux Negre ayant résolu de vendre son fils, le conduisit au Comptoir François; mais le fils qui se défia de son dessein, se hâta de tirer un Facteur à l'écart, & de vendre lui-même son pere; quand celui-ci vit qu'on étoit prêt à l'enchaîner, il s'écria qu'il étoit le pere de celui qui l'avoit vendu; le fils jura le contraire, & le marché demeura conclu. Le fils s'en retournant en triomphe, rencontra le Chef du Canton, qui le dépouilla de son bien mal acquis, & le mena vendre au même lieu où il avoit vendu son pere. Quantité de jeunes enfans sont enlevés tous les jours par leurs voisins, lorsqu'ils s'écartent dans les Bois, ou qu'ils sont occupés dans les champs à chasser les oiseaux, selon la coutume du Pays. Dans des tems de disette un grand nombre de Negres se vendent eux-mêmes pour s'assurer la vie, & ils donnent leurs enfans pour quelques poignées de riz.

Barbot dit qu'ils sont fort adonnés à la Sorcellerie, qu'ils exercent par le ministère de leurs Prêtres, qui s'attribuent le pouvoir de commander aux Serpens & aux Monstres. *Walla Filla*, ancien Roi de Joala, Province des Jalofs, passoit pour le plus grand Magicien de son tems, & le plus redoutable empoisonneur du Pays. Les Negres assurent qu'il savoit par son art assembler en un moment toutes ses troupes, à quelque distance qu'elles fussent de lui (b). *Le Maire* cite comme une preuve de la stupidité des Negres que leurs Interpretes ne sont pas capables souvent de rendre le sens de ce qu'on leur dit, & que par leurs méprises ils jettent de l'embarras dans tous les marchés. S'ils reconnoissent qu'ils sont utiles ou nécessaires à un Européen, ils deviennent insupportables. Ils sont toujours yvres, & l'eau-de-vie qu'ils se procurent avec tant de peines & de fraix, est prodiguée; car le vin de Palmier n'est pas si commun chez eux, qu'ils puissent l'avoir en abondance. Ils n'ont aucune notion de la nécessité de restituer, de payer de bons offices par des services réciproques; toutes leurs actions n'ont d'autre principe que l'in-

(a) *Barbot*, p. 34. (b) Le même, p. 47.

l'intérêt, & indirectement le desir de contenter leurs passions brutales. Leur ignorance est si grossière, qu'à peine peut-on leur faire comprendre que deux & deux font quatre. Ils ne savent ni leur âge, ni les jours de la semaine pour lesquels ils n'ont pas même de noms. La seule vertu qu'ils ayent c'est l'Hospitalité, si c'est une vertu en eux, puisqu'ils n'invitent un Etranger que pour gagner avec lui.

SECTION
XIV.
Pays inté-
rieurs en-
tre Sierra-
Leona &
le Sénégal.

Labat (a), parlant des Princes Jalofs des environs du Sénégal, les compare aux Mendians les plus effrontés, qui joignent la ruse à l'impudence. D'abord ils commencent par demander quelques bagatelles, pour sonder les dispositions de ceux à qui ils ont à faire. Si on leur accorde facilement ce qu'ils ont demandé, ils deviennent plus hardis, vous importunent sans cesse, & il faut rompre avec eux ou leur accorder ce qu'ils demandent. Le meilleur parti est de leur refuser absolument ce qu'ils exigent; quelquefois cette méthode réussit; souvent aussi quand on ne les contente pas, ils interdisent le Commerce, ou vous font des avanies. Ces Princes sont des Mendians si incapables de rougir, que si un Européen leur rend visite, ils lui demandent successivement tout ce qu'il a sur lui, comme un chapeau, des bas, des souliers &c. pour en faire l'essai, & se mettent par degrés en possession de tout. Les Rois Jalofs sur la rivière de Gambie sont plus retenus, plus civils & plus humains, en un mot d'un caractère tout opposé. Ils ont moins d'avidité & de bassesse; ils ont aussi moins de faste, si ce n'est dans des occasions solennelles. Leurs principales richesses consistent en chameaux, dromadaires, bœufs & chèvres, avec du millet & des fruits. Quand ils donnent audience aux Européens, ils se parent à leur manière; on les trouve ordinairement couverts d'une robe rouge ou bleue, à laquelle sont attachées des queues d'éléphants, ou d'autres bêtes sauvages, & des morceaux d'ivoire & de corail. Ils portent sur la tête un bonnet d'osier, orné de petites cornes de bouc ou de gazelle. Ils ont un nombreux cortège, & se rendent avec beaucoup de gravité au lieu destiné pour l'audience, qui est ordinairement sous un gros arbre, & ils ont toujours leur pipe à la bouche. Dans ces Audiences les Arabes & les Marabouts ont beaucoup plus de liberté que les Negres, mais les François en ont plus que les uns & les autres. Mais sans insister sur ces minuties, nous passerons à l'article de leur Gouvernement & de leur Religion.

Aux environs du Sénégal les Jalofs appellent les Princes du Sang *Tenha*. *Officiers des*
las, & les Grands *Sahibobos*. Le *Maire* dit que le *Damel*, qui est le Sou-
verain du Pays le plus voisin du Sénégal, a sous lui deux Grands Officiers;
l'un qu'on appelle *Kondi*, est Généralissime, & règle toutes les affaires mi-
litaires; l'autre est le Grand-*Jerafo*, qui est le Chef de la Justice dans toute
l'étendue du Royaume; il fait de tems en tems la visite des Provinces pour
écouter les plaintes & pour décider les différends, desorte que jamais Peuple
d'un si mauvais caractère ne fut mieux gouverné, & n'eût une vie plus
paisible. Il y a un autre Ministre, qui est l'*Alkair*, nom d'origine Maure,
c'est le Trésorier de la Couronne; il fait les mêmes fonctions que le *Jerafo*,
mais son pouvoir est plus borné. Il a sous lui des *Alkairs* subalternes, ou
les

(a) *Labat*, T. III. p. 198.

SECTION XIV. les Alkades, qui sont les Chefs des villages, mais dans des affaires de conséquence on peut en appeller au Jerafo quand il fait sa visite. *Barbot* rapporte que tous les Grand-Officiers ont ainsi leurs subalternes dans chaque Canton; & que tous les villages ont leur Jerafo, leur Alkade ou leur Al-Leona & kaïr. Le *Kondi*, qui est Lieutenant-Général de tout le Royaume, & Généralissime des Armées, avec une autorité semblable à celle d'un Connétable de France, fait la visite des Provinces avec le Grand-Jerafo, pour se faire rendre compte de la conduite des Alkades; ce qui semble supposer que le Jerafo seul n'a pas ce pouvoir. La fonction particulière de l'Alkade est de lever les droits & les revenus du Roi. Son nom signifie Gouverneur de ville ou de village.

Vasconcelos prétend que les Negres de la Côte l'emportent beaucoup sur ceux du Sénégal dans leur Gouvernement; qu'ils sont plus exacts sur tous les devoirs de l'Administration, que leur Politique est mieux entendue, leurs vues de conservation & d'aggrandissement plus profondes & plus secrètes, enfin qu'ils ont plus d'équité dans les récompenses & les châtimens. Le Conseil du Prince est composé des plus anciens, & les Juges sont ceux à qui l'on a reconnu le plus de jugement & d'expérience. L'exécution suit immédiatement la sentence. Un voleur convaincu est puni par l'esclavage, on le condamne rarement à la mort. *Le Maire* dit qu'un Jalof accusé de quelque crime, & qu'on ne peut convaincre, est obligé de lecher trois fois un fer chaud. S'il soutient cette épreuve il est absous, mais l'accusateur & lui sont également condamnés à quitter le Pays. *Moore* dit que sur la rivière de Gambie, l'épreuve du vol se fait avec de l'eau bouillante, & en cite un exemple. La rigueur de ces Loix n'empêche pas néanmoins que le vol & d'autres crimes ne soient communs. Peut-être qu'il en est ici comme dans des Pays plus policés, où la Justice est sujette à beaucoup de corruption, l'intérêt & la faveur faisant plus d'une fois absoudre les plus grands criminels. *Le Maire* rapporte un exemple du pouvoir de l'intérêt pour arrêter le cours de la Justice. Deux petits Rois, Oncle & Neveu, tous deux Tributaires du Damel, se disputoient quelques droits de Souveraineté, & s'en remirent à la décision du Damel. Au jour marqué pour juger ce différend, les deux Princes se rendirent avec un nombreux cortège dans une grande place, & se postèrent vis-à-vis l'un de l'autre. Le Neveu, qui étoit fils du dernier Roi, finit sa harangue en représentant que les terres contestées avoient appartenu à son pere, à qui le Ciel les avoit données, & qu'il y auroit de l'injustice à en dépouiller son Fils & son héritier. Le Damel lui répondit, ce que le Ciel vous a donné, je vous le donne aussi. Cette réponse fut suivie des applaudissemens de tout le monde; on célébra la justice du Damel & les louanges du Neveu. Mais tandis qu'il n'étoit occupé que de son bonheur, il fut surpris de se voir dépouillé le lendemain sans autre forme de procès. Le Damel, corrompu par des présens, révoqua la sentence qu'il avoit portée, & rétablit l'Oncle à la place du Neveu. Ce revers de fortune fit changer d'objet aux chants du peuple, toutes les louanges furent pour celui qu'ils avoient déchiré par leurs satires (a).

Com.

(a) *Le Maire*, p. 119.

Comme il y a une infinité de petits Princes compris sous le nom de Rois des Jalofs, il y a presque toujours guerre dans l'un ou l'autre Canton de ce vaste Pays. Lorsque la guerre est résolue, le Kondi assemble les Troupes, qui ne montent guere à plus de quinze-cens hommes; ainsi les batailles ne sont que des escarmouches, où il reste peu de morts sur le champ de bataille. Les Voyageurs assurent que dans tout le Royaume de Damel on trouveroit à peine assez de chevaux pour monter deux-cens hommes. Le Roi n'a pas besoin de provisions de bouche quand il est en campagne, toutes les femmes lui fournissent des vivres sur son passage. On lui sert quelquefois cinquante plats de Kuskus, assaisonnés de différentes façons. Il garde pour son usage ce qui lui plait, & fait distribuer le reste à ses gens, qui ne manquent jamais d'appétit.

Les armes de la Cavalerie sont des javelines fort longues, quelques dards de la forme des fleches, & un couteau ou cimenterre. Les Cavaliers sont si chargés de Grisgris, qu'ils ne peuvent faire quatre pas quand ils sont démontés. L'Infanterie est armée d'un cimenterre, d'une javeline, & d'un carquois rempli de cinquante ou soixante fleches empoisonnées, dont les blessures causent infailliblement la mort si l'on n'y applique de prompts remèdes. Leurs arcs sont de roseaux fort durs, qui ressemblent au Bambou, la corde est d'une autre sorte de bois, qui est jointe à l'arc avec beaucoup d'art. Les Negres en général tirent de l'arc si juste, que de cinquante pas ils frappent un écu.

Ils marchent sans ordre ni discipline, & combattent de même, tandis que leurs Guiriots les excitent par le son de leurs instrumens. Quand ils sont à la portée de l'ennemi, l'Infanterie fait une décharge générale de ses fleches, ils en viennent ensuite à la zagaye, mais ils épargnent leurs ennemis pour leur propre intérêt, dans l'espérance de faire un plus grand nombre d'esclaves; car c'est le sort de tous les prisonniers sans distinction d'âge ou de rang. *Le Maire* assure néanmoins, que nonobstant toutes leurs précautions, leurs combats ne laissent pas de faire périr beaucoup de monde, parceque s'il ne demeure pas beaucoup de morts sur la place, la plupart de ceux qui sont blessés par les fleches empoisonnées n'en réchappent point. D'ailleurs les Jalofs aiment mieux perdre la vie que de s'exposer au moindre reproche de lâcheté, & ce motif les anime autant que la crainte de l'esclavage. Si le premier choc ne décide pas de la victoire, ils renouvellent souvent le combat pendant plusieurs jours; enfin lorsqu'ils se lassent de combattre & que leurs forces sont épuisées, ils entrent en négociation par l'entremise des Marabous; & s'ils s'accordent sur les articles de la paix, ils jurent sur l'Alcoran & par Mahomet de les observer fidelement.

Moore & Le Maire tracent le caractère des Princes Jalofs, qui regnoient pendant qu'ils étoient en Afrique. Le Roi de Hoval (*), autrefois fort puissant & redouté, étoit devenu tributaire d'un autre, depuis 1682, non faute de courage, mais de forces. Ses terres s'étendent environ quarante lieues le long de la riviere, & en ont dix ou douze de large, outre quelques pe-

(*) *Le Maire* appelle ce Prince Roi de Sénégal, par où il entend le Royaume de Hoval, ainsi que *Moore* & la plupart des autres Voyageurs le nomment.

SECTION XIV. petits domaines aux environs de son embouchure. Quoique ce Prince soit fort absolu, il est si pauvre qu'il manque souvent de millet pour sa nourriture; c'est ce qui l'a fait tomber dans la sujétion. La nécessité l'oblige quelquefois de faire des incursions dans les Cantons de son voisinage, afin d'enlever des bestiaux & des esclaves, qu'il vend aux François pour de l'eau-de-vie. Quand il en a bien bu, & que sa provision diminue, il enferme le reste dans une petite cantine, dont il donne la clé à un de ses Favoris, avec ordre de la porter à vingt ou trente lieues de sa demeure pour se mettre lui-même dans la nécessité de s'en priver. Mais le Favori a souvent sujet de se repentir d'avoir obéi trop exactement; car quand la fantaisie de boire lui prend, il dépêche d'abord un messager, & si le dépositaire de la clé ne fait pas assez de diligence, il court risque de perdre la tête (a).

Le Damel ou Roi de Kayor, autre Prince Jalof, n'étoit pas moins passionné pour les liqueurs fortes. Comme les Commis François ne paroissent devant lui que pour lui demander quelque grace, ou pour lui faire quelques plaintes de ses Officiers, il apportoit ordinairement dix ou douze bouteilles d'eau-de-vie, aussi étoient-ils sûrs d'être bien reçus, & d'obtenir tout ce qu'ils demandoient.

Royaume
de Bar-
falli.

Les Jalofs, qui bordent la rivière de Gambie, occupent le Royaume de Barfalli & du Bas Yani. Moore dit que le nom de famille du Roi de Barfalli est N'jai, ce Prince gouverne avec une autorité absolue, & sa famille est si respectée que tous ses sujets se prosternent la face contre terre lorsqu'ils paroissent devant quelque personne de son sang. Cela n'empêche pas qu'il ne vive fort familièrement & avec une parfaite égalité avec ses Troupes. Chaque soldat a la même part au butin, & le Roi ne prend que ce qui est nécessaire à ses besoins. Cette Loi fait que ces peuples font la guerre avec vigueur, & ont presque toujours les armes à la main, parceque les soldats recueillant le fruit de leurs travaux, s'exposent à toutes sortes de hazards & de fatigues, pour se mettre à leur aise. Toute la Cour de Barfalli fait profession de la Religion Mahométane, mais ils n'observent guere la défense de boire des liqueurs fortes; le Roi ne peut vivre sans eau-de-vie; quand il n'est pas tout à fait yvre, il fait ses prières.

Son habillement, comme celui de la plupart des Rois du Pays, est une espece de surplis, qui ne descend pas plus bas que les genoux. Les habitans de Barfalli portent quantité d'ornemens d'or dans leurs cheveux, au nez, aux oreilles, au col, aux bras & aux jambes; les femmes sur-tout sont folles de ces parures. Le Roi de Barfalli, que Moore vit en 1732, avoit un grand nombre de femmes, mais il n'en menoit jamais plus de deux avec lui. Il avoit aussi plusieurs freres, mais il daignoit rarement leur parler, ou les recevoir dans sa compagnie; s'ils obtenoient cet honneur, ils étoient obligés de lui rendre les mêmes respects que ses autres sujets, de se prosterner par terre devant lui, bien-qu'ils soient les héritiers présomptifs de la couronne. Il est vrai que les enfans du Roi mort la disputent souvent à ses freres, & c'est au plus fort qu'elle demeure (a).

Sa résidence ordinaire est Kahone, située près de la mer, à cent milles de

de Joar, autre ville du Royaume sur le bord de la Gambie. Lorsque le Roi manque d'eau-de-vie, ou d'autres provisions, il fait prier le Gouverneur du Fort James de lui envoyer un Canot avec des marchandises; & en attendant il pille quelques-uns des villages voisins, & enleve de ses sujets, qu'il vend pour des marchandises d'Europe. C'est-là la maniere dont il se fournit quand il est en paix avec ses voisins, enforte que ses peuples ne sont jamais plus heureux & plus en sûreté que quand ils ont la guerre, n'ayant pas de plus cruel ennemi que leur propre Roi.

SECTION

XIV.

Pays intérieurs
entre Sierra-
Leona &
le Sénégal.

Ce Monarque a divisé ses Etats en plusieurs Provinces, où il établit des Gouverneurs, qui s'appellent *Boonies*, qui lui payent annuellement un certain tribut. Ces *Boonies* sont absolus & puissans dans toute l'étendue de leur département; mais il est rare qu'ils portent leurs droits assez loin pour s'attirer la haine du peuple, dont l'affection est la plus forte barrière qu'ils puissent opposer à la tyrannie du Roi. Ce Prince a pourtant un pouvoir despotique sur eux, & les forces qu'il entretient suffisent pour les réduire, s'ils entreprennent de secouer le joug; mais il est rare que cela arrive, de part & d'autre on trouve qu'il est plus plus avantageux de vivre en bonne intelligence, les uns en rendant l'hommage qu'ils doivent, & l'autre en n'exigeant que ce qui lui est dû. C'est ainsi que le Roi jouit d'une autorité absolue, sans avoir tout le poids du Gouvernement; & les *Boonies* ont tous les privilèges des Souverains, en reconnoissant seulement un supérieur; les peuples sont heureux, en ayant une espece de Médiateurs entre eux & le Roi, dont ils sont les esclaves.

Le Roi de Barfalli est si absolu, qu'il ne reçoit d'autres conseils que ceux de son Premier-Ministre, c'est-à-dire de son premier esclave; car ce Ministre a une obéissance aveugle pour les ordres de son Maître. Il est tout-à-la-fois le Général de ses Troupes & l'Interprete de ses volontés. Il se nomme *Ferbro*, ou Grand-Ecuyer; il a aussi la fonction de porter l'épée du Roi.

Moore fait le portrait d'un des freres du Roi, qu'il représente comme également bien fait de corps & d'esprit: c'étoit un Prince d'une taille médiocre, mais bien prise; il avoit les traits beaux & réguliers, le teint fort noir, les dents blanches & bien rangées, le nez assez long, les levres minces, & les yeux noirs & pleins de feu. Il avoit grand air quand il étoit à cheval; celui qu'il montoit étoit d'un blanc de lait, bien harnaché, la bride étoit couverte d'argent, la selle propre & les étriers d'argent bien polis. *Moore* a grand soin de faire une description exacte de ce cheval, qui à son avis surpassoit en beauté le Bucéphale d'Alexandre (a); mais comme la plupart de nos Lecteurs connoissent les Chevaux Arabes, nous nous croyons dispensés de parler plus au long de cet animal, dont l'imagination de l'Auteur paroît avoir été frappée.

Voilà tout ce qu'on nous apprend des Mœurs, des Coutumes & du Gouvernement des divers Peuples Jalofs; car quoique nous n'ayons indiqué que quelques Etats qui sont compris sous ce nom, ce que nous avons dit suffit pour donner une idée générale de ces peuples; c'est tout ce que l'on doit

exi-

(a) *Moore* p. 83. & suiv.

SECTION exiger dans un Ouvrage aussi étendu que le nôtre, & dans la description de
XIV. Pays qui ne sont connus qu'à un petit nombre d'Auteurs.
Pays intérieurs en- tre Sierra Leona & le Sénégal. Avant que de parler de la Religion & des Usages communs à tous les Nègres qui habitent les bords des rivières de Gambie & de Sénégal, & cette vaste étendue de Pays qui est entre ces deux rivières depuis la mer jusqu'aux lacs Mabeira & de Cajor, nous ferons connoître deux autres Royaumes, qui sont, après ceux dont nous avons parlé, les plus puissans & les plus étendus. Le premier dont il s'agit est le Royaume de *Galam*, situé à l'Est, qui commence à deux-cens quarante-deux lieues de la barre ou de l'embouchure du Sénégal, à une lieue environ au-dessous de Tuabo, & contient en longueur en remontant la rivière de l'Ouest à l'Est environ quarante-cinq lieues. Il finit au rocher Felou, qui est une cataracte. Ce Royaume est borné au Nord & au Nord-Ouest par ces vastes terres, bonnes & mauvaises, où les Maures promènent leurs villages ambulans, & par quelques villages fixes des Foulis, qui sont de la dépendance du Siratick. Il a du côté de l'Est & du Nord-Est le Royaume de *Casson* ou *Cassou*, dont le Souverain, nommé *Segadova*, fait sa résidence dans une grande Isle, à moitié chemin entre le rocher Felou & celui de Govina, éloignés l'un de l'autre d'environ quarante lieues. Cette Isle est formée par deux rivières, qui après un cours de plus de soixante lieues se vont perdre dans le lac de *Cassou*, qui est d'une grandeur considérable, mais peu connu des Européens. Les deux rivières dont on vient de parler, s'appellent l'une la Rivière Noire & l'autre la Rivière Blanche, vraisemblablement à cause de la couleur de leurs eaux. Comme les François, qui ont poussé leurs découvertes le plus loin de ce côté-là, n'ont jamais pénétré au-delà du rocher de Govina, qui avoit arrêté tous ceux qu'on avoit envoyés à la découverte, on ne peut rien dire de l'étendue de ce Royaume que sur le rapport des Marchands Nègres du Pays; il ne disent rien de ses bornes du côté du Nord, mais que du côté du Sud il s'étend jusques dans les Pays de *Godova* & de *Giaca*, & que les Mandingues de *Bambour* & de *Tambooura* sont ses tributaires s'ils ne sont réellement ses sujets. On prétend que les habitans du Royaume de *Cassou* sont originairement des Foulis, qu'ils sont riches, industrieux, & en grand nombre, & que leur Roi étoit Souverain des Pays de *Galam*, & de la plus grande partie des Etats qui composent aujourd'hui le Royaume de *Siratick*. On dit qu'il a dans ses terres quantité de mines d'or, d'argent & de cuivre, si riches & si abondantes, que ces métaux sont presque à la superficie de la terre; desorte qu'en fouillant légèrement, & pour ainsi dire en grattant & en lavant la matière qu'on a tirée dans un vaisseau, on trouve de la poudre d'or (a).

Labat rapporte que tous les Directeurs de la Compagnie qui avoient précédé *M. Brue*, avoient formé le dessein de connoître le Royaume de *Galam*, & d'y établir un Comptoir fixe, afin de cultiver sans interruption le Commerce considérable que l'on peut encore faire dans ce riche Pays; mais soit par impuissance, soit qu'ils eussent des lumières trop foibles & trop bornées, soit qu'ils eussent été rebutés par les difficultés, qu'on ne manque

(a) *Labat*, T. III. p. 289-293.

jamais de rencontrer dans les nouveaux Etablissmens, il est certain que pas un d'eux n'avoit poussé ses découvertes & son Commerce plus loin que Laidé, Betel ou Guildé. Sans oser faire d'Etablissement fixe, ils s'étoient contentés d'envoyer quelques Barques dans ces endroits, & de profiter du reste des captifs, de l'or & de l'ivoire, que les Marchands Mandingues ne jugeoient pas à propos de transporter sur la riviere de Gambie (a). Mais nous aurons occasion d'en parler plus en particulier, quand nous traiterons de la Navigation & du Commerce de ces deux rivières; à présent il faut faire connoître les Mœurs & les Coutumes particulieres des Peuples qui habitent cette vaste Région, qui est entre les rivières de Gambie & de Sénégal, & celles qui leur sont communes à tous (*).

SECTION
XIV.
Pays intérieurs en
Sierra-Leone &
le Sénégal.

SECTION XV.

Contenant une Description exacte des Mœurs & des Coutumes des Negres des Pays intérieurs en général; leur Langue, leurs Arts, leurs Manufactures, leur Religion & leurs Superstitions &c.

COMME tous les Peuples de cette division sont noirs, à l'exception des Foulis, on s'attendra peut-être ici à des recherches philosophiques sur cette diversité de couleur. C'est le premier sujet d'étonnement qui frappe les Voyageurs, & peut-être un des plus curieux objets de la Physique; mais nous renvoyons aux réflexions que nous avons déjà fait ailleurs sur cette matière, d'autant plus qu'on ne peut proposer que des conjectures, & que nous voyons que l'ingénieuse hypothèse des Académiciens de France est démentie par des faits si décisifs, qu'il est impossible de les concilier avec leur Système, d'ailleurs si plausible.

SECTION
XV.
Mœurs &
Coutumes
&c. des
Negres
des Pays
intérieurs.

L'habillement ordinaire, dans toute cette partie de l'Afrique, est une espèce de surplis ou de chemise, & de larges caleçons. La chemise est de coton blanc ou bleu, les manches sont fort larges, mais ils les relevent sur leurs épaules, lorsqu'ils ont quelque ouvrage à faire où ils ont besoin de leurs mains; leurs caleçons sont ramassés comme un coussin par derrière autour des cuisses, ce qui fait qu'ils écartent les jambes en marchant. Ils ont sous les pieds une semelle de cuir, boutonnée autour du gros orteil, & au-dessus

Habillement des
Negres.

(a) Labat, p. 293-295.

(*) Quoique les usages dominans de tous les Negres qui habitent cette partie de l'Afrique, aient entre eux tant de conformité, que ce qu'on dit d'une Nation convienne à toutes les autres, il faut observer que les remarques de la plupart des Voyageurs ne regardent que quelque Peuple particulier; celles de *Jobson* regardent particulièrement les Mandingues; celles de *Le Maire* & de *Labat* se rapportent aux Jalofs; celles de *Moore* aux Mandingues & aux Jalofs qu'il distingue; & plusieurs de celles de *Barbot* aux seuls Foulis. Cependant chacun de ces Ecrivains a prétendu donner une idée générale de tous les usages, sur les observations qu'ils ont faites dans un Pays particulier, bien qu'en les comparant on s'aperçoive qu'ils sont distingués par des Coutumes particulieres. C'est la raison qui nous a engagés à en parler séparément, ne voulant rien négliger pour répandre du jour sur cette partie de l'Histoire, si obscure.

SECTION XV. *Mœurs, Coutumes &c. des Negres des Pays intérieurs.* fus du talon. Ils ont la tête & tout le corps chargés de Grisgris; car ces ornemens religieux font ici partie de l'élégance de l'habillement. Quelques-uns portent une épée sur l'épaule droite, d'autres une longue javeline, & d'autres un arc & des fleches, mais tous ont un couteau attaché au côté. Nous parlons ici des gens de quelque condition, car les pauvres sont en général tout nus, & n'ont rien aux pieds. Les femmes n'ont pour tout habillement qu'une piece de coton, qui les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux en forme de jupe, à peu près de la même façon que celles des Côtes d'Or, d'Yvoire & de Malaguette. Tout le haut du corps est nud, mais elles le marquent & le peignent de différentes couleurs & de diverses figures, qui de loin le font paroître comme une étoffe à fleurs. Quelquefois néanmoins elles s'enveloppent les épaules d'une autre piece de coton, mais c'est-là un excès de luxe peu ordinaire. *Moore* remarque que les deux sexes prennent plaisir à porter un paquet de clefs à leur côté, par la seule vanité de passer pour riches (a).

Nourriture.

Pour ce qui est de la nourriture de ces Negres, elle est fort simple, c'est ordinairement du riz, des racines & des fruits, qu'ils mangent d'un grand appétit, vraisemblablement parcequ'ils ne font qu'un repas par jour après le coucher du Soleil. Cette sobriété n'est pas néanmoins tant un effet de vertu, que de paresse, qui les empêche d'aller à la chasse, le gibier étant la seule viande dont ils usent, car ils réservent leurs vaches, leurs brebis & leurs chevres pour en tirer du lait. Il est vrai que *Jobson* dit que c'est une maxime établie parmi eux, que la tempérance & la coutume de manger, quand la grande chaleur est passée, contribuent à la santé. Ce Voyageur conseille à tous les Européens qui font quelque séjour dans ce Pays-là d'imiter leur exemple, & il faut avouer que son raisonnement sur ce sujet est conforme à la raison & aux loix de l'économie animale. La boisson ordinaire des Negres n'est que de l'eau, les gens un peu aisés boivent du vin de Palmier trempé, & d'une sorte de biere qu'ils appellent *Bullo*, composée des grains du Pays: on ne dit pas si c'est de riz ou de millet. Ils ont tous une extrême passion pour l'eau-de-vie & pour les liqueurs fortes; mais comme ils sont obligés de les acheter des Européens, il n'y a guere que les gens riches qui puissent en faire excès. Quelque débauchés que les hommes soient sur cet article, les femmes sont plus retenues, elles ne boivent jamais que de l'eau, tout au plus du vin ou du bullo trempé.

Quelques Voyageurs disent que les Negres font deux repas par jour, l'un vers le milieu du jour & l'autre le soir; qu'ils n'ont aucun des instrumens dont nous nous servons pour manger, & qu'ils ne se servent que des doigts, & même de la main droite pour porter leurs morceaux à la bouche, & regardent comme une indécence de se toucher le visage avec l'autre main, qui est destinée au travail. Les tables des Rois ne sont pas mieux fournies pour la propreté que celles de leurs sujets, quoiqu'ils mangent ordinairement seuls, ou du-moins ils n'admettent à leur table que le grand Marabou. Jamais ils n'accordent aux Européens la permission de les voir manger, comme s'ils avoient eux-mêmes honte de leur mal-propreté & de leur misere.

A

(a) *Moore*, p. 116.

A l'égard des Mariages, on trouve beaucoup de variété dans les Voyageurs, ce qu'ils faut moins attribuer à l'ignorance ou à quelque méprise des Témoins, qu'à l'inconstance des usages mêmes. *Jobson* rapporte que tout homme est en droit d'épouser telle fille qu'il veut, qui est en âge d'être mariée, sans égard à la condition ni au bien; mais il ne contracte jamais sans la participation & même sans le consentement des parens, entre les mains desquels il dépose le douaire dont on est convenu. Le Roi ou le principal Seigneur du canton ou du village, perçoit aussi quelques droits, en qualité de Tuteur général des jeunes Filles. Quand tout est réglé, le futur, accompagné de jeunes gens de ses amis, s'approche le soir au clair de la Lune de la maison de sa femme, pour l'enlever par force, ce qu'il fait malgré sa résistance & ses cris & ceux de toutes les jeunes filles du lieu, qui font retentir l'air de leurs gémissemens. C'est une simple cérémonie qui n'empêche pas le ravisseur de triompher, & cette comédie finit toujours par mettre la femme entre les bras de son mari. Elle demeure quelque tems enfermée dans sa maison, & plusieurs mois après elle ne sort jamais sans voile (a).

Moore assure qu'un pere engage quelquefois sa fille aussitôt qu'elle est née; cet engagement est si sacré, que les parens ne peuvent jamais le rompre; & la fille ne peut disposer d'elle-même, & renoncer à un mariage fait sans son consentement; généralement les filles sont mariées fort jeunes, & elles cessent d'avoir des enfans dans le tems que les autres commencent à être en âge de concevoir. Quand les conventions sont réglées, le mari doit donner aux parens de la fille deux vaches, deux barres de fer & deux-cens noix de Kola. Il est aussi obligé de donner un festin, auquel tous ses voisins peuvent assister sans être invités; cette fête dure trois ou quatre jours. La jeune femme est portée de la maison de son pere à celle de son mari sur les épaules des amis de celui-ci, la tête & le visage couverts d'un voile, qu'elle doit garder jusqu'après la consommation du mariage, pendant laquelle les gens de la noce chantent, dansent & se divertissent (b).

Labat rapporte que rien n'est plus simple que le mariage des Negres du Sénégal. Quand un jeune homme a jetté les yeux sur une fille, il la fait demander à ses parens; & comme pour l'ordinaire les parties sont d'accord entre elles avant la cérémonie de la demande, le futur fait quelques présens au pere & à la mere, ou aux plus proches parens de la fille, quand elle est orpheline, après quoi on la conduit chez son mari, & le mariage est fait sans autre cérémonie. Quand elle approche, le mari lui présente la main, & lui commande aussitôt d'aller chercher de l'eau, ou d'autres choses nécessaires au ménage, pour lui faire sentir sa dépendance; elle obéit à ces ordres, & après que son mari a soupe, elle soupe & attend qu'il l'appelle (c). Si la mariée est garantie vierge, chose bien rare parmi les Negres, on couvre le lit d'un drap de coton blanc, & les marques sanglantes de la virginité sont exposées aux yeux de l'assemblée. Ensuite on porte le drap en triomphe dans tout le village au son des instrumens, & au bruit

des

(a) *Jobson*, p. 53., 56.(b) *Moore*, p. 131.(c) *Labat* *Afriq. Occid.* T. II. p. 299.

SECTION XV. des cris de réjouissance du peuple. Mais si les preuves de la virginité ne paroissent pas, les parens sont obligés de reprendre la fille si le mari l'exige; mais cela arrive rarement, parce qu'on prend soin d'examiner la prétendue avant le mariage. Si le mari est trompé dans son attente, il ne laisse pas quelquefois de garder sa femme pour prévenir le scandale (a). Il est vrai qu'en bien des cantons de ce Pays on compte la virginité pour rien, car en Afrique comme en Europe les goûts sont fort partagés sur cet article, les uns regardant la virginité comme un joyau d'un prix inestimable, & les autres ne la comptant pour rien. Nous finirons l'article des Mariages en rapportant une coutume que *Janequin* attribue à quelques Peuples de cette division. Il dit qu'un mari reçoit sa femme nue des mains du pere, & qu'il se rend avec elle devant un Marabout, qui leur fait avaler un peu de sable, & leur ordonne de consommer le mariage dans la nuit suivante. Ce Voyageur ajoute, que si les marques de la virginité ne paroissent pas le lendemain, le mari est en droit de la répudier sur le champ, disgrâce si honteuse dans quelques cantons, que les filles perdroient plutôt la vie que de se laisser corrompre avant le mariage (b).

Tous les Voyageurs conviennent que la Polygamie a lieu ici comme dans tous les autres Pays des Negres: un homme peut prendre autant de femmes qu'il est en état d'en nourrir, mais elles ne jouissent pas toutes des mêmes privileges, l'une a toute l'autorité de femme légitime, & les autres lui sont soumises. *Jobson* donne à la premiere le nom de *Handwife* ou *Femme de la main*, parce qu'elle est sans-cesse à côté de son mari, qu'elle a de la supériorité sur les autres, & qu'elle est réellement la maîtresse de la maison, soit qu'elle ait la premiere été mere, soit qu'elle lui ait apporté le plus de bien, soit enfin, ce qui est plus encore, qu'elle ait été vierge en se mariant. Elle est dispensée en vertu de son rang de plusieurs travaux pénibles auxquels les autres sont assujetties. Cependant ces premieres femmes ne mangent point avec leurs maris, mais dans une autre cabane, aussi bien que les autres, qui ne sont que des concubines. *Jobson* parle avec admiration de la bonne intelligence qui regne entre toutes ces femmes, tandis qu'on s'attendrait à n'y voir que de l'envie & de la jalousie (c).

Punition de l'Adultere. La punition de l'adultere, suivant *Jobson*, est l'esclavage pour les deux coupables, qui doivent être vendus aux Européens, pour qu'ils soient transportés hors du Pays; mais *Barbot* remarque, que quand ils sont surpris sur le fait, il en coûte la vie à l'adultere, & la femme est répudiée. Elle retourne chez ses parens, qui sont obligés de la recevoir comme si de rien n'étoit. Cependant dans certains cantons elle est notée d'infamie, & tout commerce avec les autres femmes de la famille lui est interdit. Dans quelques occasions le mari d'une femme adultere est en droit de la vendre pour l'esclavage. Celle d'un des premiers Officiers du *Damel* ayant donné sujet à son mari de la soupçonner de galanterie, le mari auroit pu se faire justice à lui-même, mais parce qu'elle appartenait à une famille considérable, il porta ses plaintes au Roi. Le crime ayant été avéré, elle fut vendue

par

(a) *Janequin*, p. 131.

(b) Là même.

(c) *Jobson*, p. 51.

par ordre de ce Prince au Directeur François. Ses parens la rachetterent, & la firent sortir des Etats du Damel (a). SECTION XV.

Moore assure aussi qu'un mari est en droit de vendre une femme infidèle, ou de la chasser sans aucune indulgence avec tous ses enfans. La rigueur de ces Loix n'empêche pas que les Negres ne se trouvent honorés que leurs femmes entrent en commerce avec les Blancs, & souvent ils les offrent, de même que leurs sœurs & leurs filles, aux Facteurs Européens. Mais *Barbot* attribue cette complaisance à l'intérêt, n'y ayant rien de si sacré qui les arrête, rien de si lâche qu'ils ne soient prêts à faire, pour satisfaire leur avidité pour le gain. Bien-que les femmes soient naturellement galantes, l'intérêt est néanmoins aussi le grand mobile chez elles, & le principe de leur amour, qu'elles proportionnent aux richesses & à la libéralité de leurs amans; & comme elles sont en général de belle taille, bien faites & fort lascives, les Européens ne disputent guere sur le prix de leurs faveurs (b). Mœurs, Coutumes &c. des Negres des Pays intérieurs.

Dans ces Pays les femmes sont chargées de tous les travaux pénibles; non seulement elles ont tous les soins du ménage, mais elles cultivent la terre, sement, plantent & moissonnent, en un mot elles font tout ce qui est du département des hommes en d'autres Pays. Quoique cette subordination soit établie par un long usage, les hommes ont soin de l'entretenir; & tandis qu'ils passent leur tems dans l'oïveté, ils souffrent que les femmes travaillent comme les esclaves (c).

Parmi les Negres Mahométans, il y a des degrés de parenté, dans lesquels il est défendu de se marier; un homme ne peut épouser deux sœurs, sa tante &c., un Roi même qui violeroit cette Loi seroit exposé à la censure des Marabouts. Les femmes sont très-fécondes, & accouchent avec une facilité surprenante, & elles sont si courageuses, que non seulement elles ne crient point au plus fort de leurs douleurs, mais ne laissent pas échapper la moindre plainte, le plus petit soupir. Il est rare, à moins qu'elles ne soient très-jeunes, qu'elles aient besoin du secours des autres femmes. Dèsqu'elles sont accouchées elles se lavent avec leur enfant pendant assez longtems, ensuite elles enveloppent l'enfant dans un pagne, & peu après la mere commence à le porter sur son dos, & se met au travail comme s'il ne s'étoit rien passé (*).

Cinq ou six jours, ou selon d'autres un mois après sa naissance, on donne un nom à l'enfant, avec la cérémonie de lui raser la tête & de la frotter d'huile en présence de cinq ou six témoins. Les noms les plus communs sont Mahométans; ainsi les garçons s'appellent *Omar*, *Ali*, *Dimbi*, *Maliel* &c. & les filles, *Fatime*, *Alimate*, *Kamba* &c. Chaque matin on lave l'enfant dans l'eau froide, & on l'oïnt d'huile de Palmier (d). La

(a) *Labat* T. IV. p. 190.

(b) *Barbot*, p. 34.

(c) *Moore*, p. 67, 133.

(d) *Barbot* p. 37. *Le Maire* p. 150, 160.

(*) C'est à cette maniere de porter leurs enfans que *Le Maire* attribue leurs nez plats, parcequ'ils les heurtent continuellement contre le dos de leurs meres. Mais cette pensée contredit non seulement les faits, que lui & d'autres Voyageurs avancent, que les Negres de ces Pays ont le nez bien fait, mais aussi le sens-commun, puisque les enfans sont dos à dos avec leurs meres; ce qui est fort ordinaire parmi les Mendians du Nord de la Grande-Bretagne, & sur-tout des montagnes d'Ecosse.

SECTION

XV.

Mœurs,

Coutumes

&c. des

Negres des

Pays inté-

rieurs.

La tendresse des mères pour leurs enfans est excessive; elles en ont un soin extraordinaire jusqu'à ce qu'ils marchent seuls; car alors elles se contentent de les bien nourrir, & les laissent faire tout ce qu'ils veulent, sans s'embarasser le moins du monde de leur éducation. Comme ils sont élevés dans une oisiveté continuelle, la paresse leur devient si naturelle par l'habitude, qu'ils s'en corrigent rarement dans la suite de leur vie. Quant aux filles on les accoutume de bonne heure au travail, à être retenues & modestes en compagnie, sur-tout avec leurs parens & leurs supérieurs (a). Mais prenez-les à part, & vous verrez qu'une éducation sans principes, & qui n'est fondée que sur l'exemple, n'a guere de force, car elles sont disposées à ne rien refuser pour un bijou de corail, un ruban ou telle autre bagatelle (b). C'est ici l'usage, comme en d'autres Pays dont nous avons parlé, qu'une femme, après avoir mis un enfant au monde, demeure trois ans sans avoir commerce avec son mari: cet usage est fondé sur la tendresse qu'elles ont pour leurs enfans; elles croient que leur lait s'altère par le commerce des hommes, & que cela cause des maladies aux enfans. Cependant leurs penchans sont encore plus forts que l'amour pour leurs enfans, & c'est la faute des maris si elles n'abregent pas le tems de leur abstinence.

Funérail-
les.

Les Coutumes qu'on observe à la mort de quelqu'un sont les mêmes dont nous avons parlé dans la description de la Côte d'Or; tout le village est instruit du décès d'un Negre par les cris aigus & les lamentations de toute la famille. Un Marabout lave le corps, & lui met les meilleurs habits qu'il ait portés pendant sa vie. Les parens viennent successivement faire au défunt des questions ridicules; on lui demande s'il n'étoit pas content de vivre avec eux? quelle raison l'a engagé à quitter la vie? s'il n'étoit pas assez riche? s'il n'avoit pas assez de belles femmes? si on lui a fait quelque tort? D'un autre côté les Guiriots chantent les louanges du défunt. L'usage général est de faire un *Folgar* ou Bal à toute l'assemblée (*). On vend des esclaves pour avoir de l'eau-de-vie. Après la fête on ôte le toit de la cabane où le mort doit être enterré. Quatre hommes étendent des pagnes autour du corps, & les tiennent à une hauteur qui le dérobe à la vue des affli-

(a) Labat T. II. p. 302, 303. (b) Moore, p. 121.

(*) Voici de quelle façon s'exécute le *Folgar*. Toute la jeunesse du village s'assemble dans une grande place, au milieu de laquelle on allume un grand feu, autour duquel tous les gens âgés se rangent. Les danseurs forment deux lignes à l'opposite l'une de l'autre, les hommes d'un côté & les femmes de l'autre. Deux Tambours battent la mesure; aussitôt qu'ils commencent les Danseurs entonnent une chanson, que toute l'assemblée accompagne; dans le même tems il se détache de chaque ligne un danseur, qui s'avance à deux ou trois pieds de distance de la personne qui lui plaît le plus, & d'abord il lui tourne le dos jusqu'à ce que le Tambour donne le signal de s'approcher & de se heurter les cuisses, ceux qui dansent étant toujours de l'un & de l'autre sexe. Ils se tournent ensuite encore, & avancent en faisant divers mouvemens en cadence, pour retourner à leur place. Après que tous ceux de chaque ligne ont fait cette manœuvre ils dansent tous ensemble avec les mêmes postures indécentes. Les Negres ne remuent pas les pieds, mais tout le reste du corps, & les muscles même du visage sont en mouvement, & produisent des postures & des grimaces ridicules; c'est en cela que consiste l'habileté du danseur, parcequ'il fait paroître par-là son agilité, mais avec très-peu de grace.

assistans, pendant que le Marabout lui dit quelques mots à l'oreille. On le met ensuite dans la fosse, & on le couvre de terre, de quantité de pierres, & d'une piece d'étoffe de telle couleur qu'il plait aux parens. On met ensuite les armes du mort, son arc & ses fleches &c. attachés à un poteau à la tête de la fosse, avec un pot de *Kuskus* & un pot d'eau. Dans quelques endroits on fait autour de la sépulture un fossé profond pour empêcher les bêtes féroces de déterrer le corps, comme cela arrive souvent quand on néglige cette précaution (a). Si le défunt est un garçon, les femmes & les jeunes filles du village chantent son éloge funebre, tandis que les autres jeunes gens courent les rues les armes à la main, dont ils font retentir le cliquetis quand ils se rencontrent (b), en faisant d'ailleurs mille extravagances.

SECTION
XV.
*Mœurs,
Coutumes
&c. des
Negres des
Pays inté-
rieurs.*

Quand un Roi meurt on fixe un tems pour le deuil public: il consiste en cris & en hurlemens d'une foule de gens qui s'arrachent les cheveux, se frappent la poitrine, & font des lamentations affectées de la mort d'un Prince qu'ils ont quelquefois détesté comme un tyran pendant sa vie. Tous les habitans des lieux voisins envoient des vaches, du riz, de la volaille pour la nourriture des pleureurs, & l'on tient ainsi table ouverte pendant quelques jours: on mange, on boit, on chante, on danse, excepté aux heures destinées aux démonstrations de douleur. Quelques Ecrivains disent que les cris commencent au lever du Soleil, & durent jusqu'au soir; après quoi on passe la nuit à chanter, à danser, à bien boire & à faire bonne chere. *Moore* nous a fait la description des funérailles d'un Chef de village, mais ce n'est qu'une esquisse des cérémonies qu'on pratique à celles d'un Roi (c).

Après la mort d'un Negre, si le Roi ne forme point de prétentions sur son bien, ses freres, ses sœurs & ses autres parens s'emparent de son héritage sans égard pour les enfans, à moins qu'ils ne soient en âge de faire valoir leurs droits (d). Pour ce qui est des loix qui reglent la succession, & des autres loix civiles & positives, la plupart des Voyageurs en parlent d'une maniere si concise que l'on diroit qu'ils ont cru que ce n'est pas là-dessus que l'on prend l'idée d'un Peuple, mais sur les coutumes générales qui y sont établies. Ils s'étendent sur la danse, la musique, & les exercices des Negres, tandis qu'ils touchent fort légèrement ce qui caractérise l'esprit, aimant mieux amuser qu'instruire.

Quant aux Instrumens de Musique de ces Pays, il seroit difficile d'en faire une description exacte, nous indiquerons seulement quelques-uns des plus singuliers & des plus curieux. Chaque village a son *Tontong*, espece de grand tambour sur lequel on ne frappe qu'à l'approche de l'ennemi, ou dans les occasions extraordinaires pour sonner l'alarme. *Jobson* décrit un Instrument à cordes qu'il vit sur la riviere de Gambie, qui nous paroît par la description qu'il en a faite, être une espece de harpe. Il dit que c'est le seul Instrument que les Negres touchent avec les doigts, cependant nous ne comprenons pas comment ils peuvent toucher autrement le *Balaso* ou *Ballard*, ainsi que ce Voyageur le nomme; puisque, quoiqu'il soit

(a) *Labat* T. III. p. 74, 75.

(b) Le même p. 75.

(c) *Moore* p. 29 & suiv.

(d) *Jobson*, p. 70, *Barbot*, p. 52.

SECTION soit à quelques égards différent, il paroît par la description qu'en font tous
XV. les Auteurs, que c'est une espece d'épinette avec des clefs & des cordes.
Mœurs, *Barbot & Le Maire* croient que cet Instrument entre des mains habiles se-
Coutumes roit harmonieux, quoiqu'entre celles des Negres il soit fort imparfait sans être
&c. des désagréable. *Moore* parle d'un Instrument qu'il nomme *Balaf*, qu'ils frap-
Negres des pent avec des baguettes comme un tympanon; mais il y a de l'apparence
Pays inté- qu'il a mal appliqué le nom de *Balaf*, & qu'il a confondu deux Instru-
rieurs. mens différens.

Leurs Musiciens sont, de l'aveu de tous les Voyageurs, les plus mauvais qu'il y ait au monde, qui gâtent encore les Instrumens, tout imparfaits qu'ils sont. Nous en avons parlé fréquemment sous le nom de *Guiriots*, que tous nos Voyageurs Anglois rendent par *Fidler*, (Ménétrier). *Barbot* en parle comme d'une espece de Bardes, ou de Bouffons, dont les Rois & les Seigneurs du Pays ont toujours un certain nombre auprès d'eux. Peut-être que les deux professions sont réunies; la Poésie & la Musique sont deux Arts qui se touchent, & la plaisanterie mene souvent à la Poésie. Les Princes & les Negres de quelque distinction ne rendent jamais visite aux Facteurs Européens, sans être accompagnés de leurs *Guiriots*, que *Jobson* appelle *Juddies*, qu'il compare aux Joueurs de harpe Irlandois. Leur coutume est de s'asseoir à terre à quelque distance de la compagnie; ils accompagnent leurs Instrumens de chansons, qu'ils composent la plupart du tems sur le champ, pour les circonstances. S'il n'y a rien de particulier qui échauffe leur imagination, leurs chansons roulent sur l'antiquité, la noblesse, le courage, la générosité & les richesses de leur Maître, & ces louanges sont ordinairement aussi fades & insipides que celles des Bardes de l'Europe; ils ne laissent pas quelquefois de s'élever au sublime de la Poésie, & de tirer de leurs Instrumens des tons qui ne sont pas sans harmonie. On a observé généralement, qu'ils réussissent assez bien dans les descriptions, plus par l'effet d'une imagination heureuse, que par l'énergie de la diction; car il nous paroît par les Vocabulaires que nous avons vus de leurs Langues, quelles sont plus douces & plus harmonieuses qu'expressives & énergiques, & c'est en général le cas de toutes les Langues Negres, qui sont un peu distinctes & articulées.

Langues. Puisque nous avons touché ce sujet, nous ajouterons quelques observations avant que de le quitter. D'abord nous remarquons que l'on ne connoît pas encore suffisamment cette division de l'Afrique, & les différentes Nations qui l'habitent, pour être en état de distinguer leurs divers langages, & de marquer les bornes où l'un finit & une autre commence; pour déterminer si ce ne sont pas autant de dialectes d'une Mere-Langue; si en voyageant chez plusieurs Nations on ne pourroit pas découvrir cette Mere-Langue, & si une oreille délicate ne pourroit pas distinguer que le langage s'adoucit par degrés & se change par-là en un autre, jusqu'à ce qu'il acquière un son tout-à-fait différent. On convient qu'il n'y a que trois Langues différentes en usage chez toutes les Nations de cette division, celles des Jalofs, des Foulis & des Mandingues; elles ont beaucoup d'analogie dans la maniere de former les mots, mais nous ne pouvons dire si un terme signifie souvent les mêmes choses, avec l'addition de quelques lettres, parceque les

Les Voyageurs ne nous ont pas donné les mêmes vocabulaires de chaque lan-
 gue. *Barbot* croit que le Jalof est le même que le Zanguay, ou plutôt le
 Sungay, que *Leon Africain* dit être le langage commun des Pays intérieurs de
 Guinée, de Tombuto, de Melli & de Gago. *Moore* d'accord avec *Barbot*
 confirme son opinion, en remarquant que Sungay est le nom de la Famille
 regnante de Barfallif, mais d'autres Voyageurs disent que le nom de cette
 Famille est N'jai. Le même Auteur assure que la langue la plus commune
 sur la rivière de Gambie est le Mandingue, & que l'on peut avec cette lan-
 gue commercer depuis l'embouchure de la rivière jusqu'au Pays des *Fonkos*
 ou Marchands (*); ce qui fait un voyage de six semaines depuis James-fort.
 Un Portugais corrompu, que notre Auteur appelle *Créole Portugais*, est
 devenu le langage ordinaire des Negres quand ils trafiquent avec les Eu-
 ropéens; ce qui nous paroît fort extraordinaire, parceque chez toutes les
 Nations le peuple conserve le plus longtems la langue naturelle sans mélan-
 ge de termes étrangers (a).

Ce Portugais ne seroit pas entendu à Lisbonne, mais les Interpretes An-
 glois n'employent guere d'autre langue. Les Foulis & la plupart des Ma-
 hométans qui habitent la rivière de Gambie parlent fort bien l'Arabe; quoi-
 que ce soit plutôt une langue savante, n'étant celle d'aucun des Pays depuis
 le Cap Blanc jusqu'à la Nubie sur la Mer Rouge. Comme il n'y a peut-être
 pas de voie plus sûre pour remonter à l'origine des Nations & de découvrir
 ce qu'elles ont eu de commun dans leur source; que les recherches sur
 le langage, nous donnerons ci-dessous un petit essai des langues des Man-
 dingues, des Foulis & des Jalofs, qui pourra faire plaisir à quelques
 curieux (†).

Après

(a) *Labat, Moore, Barbot.*

(*) Les Européens ont donné à ce Peuple le nom de Marchands, à cause qu'ils achet-
 tent d'eux un grand nombre d'Esclaves.

(†) FRANÇOIS.	JALOF.	FRANÇOIS.	FOULI.
Du Fer.	<i>Win.</i>	Un Fusil.	<i>Loffoul Fetel.</i>
Une Boîte.	<i>Ovachande.</i>	Un Garçon.	<i>Soukagorko.</i>
Une Vache.	<i>Nagul.</i>	Un Glouton.	<i>Hadevère.</i>
La Bouche.	<i>Gueminin.</i>	Un Homme.	<i>Gorkomahbda.</i>
Le Bras.	<i>Smallou.</i>	Une Maison.	<i>Soudo.</i>
Une Brebis.	<i>Sedre.</i>	Marc du Millet.	<i>Changle.</i>
Un Chat.	<i>Gnanopa.</i>	La Mer.	<i>Gueek.</i>
Une Chevre.	<i>Baye.</i>	Une Maitresse.	<i>Medo Dano.</i>
Un Chien.	<i>Kraaf.</i>	La Peau.	<i>Goure.</i>
Un Cheval.	<i>Farfs.</i>	Plomb.	<i>Chaye.</i>
Une Clef.	<i>Donovachande.</i>	Plume.	<i>Dongno.</i>
Une Corde.	<i>Bourna.</i>	La Pluie.	<i>Tobko.</i>
Un Couteau.	<i>Pakha.</i>	Un Poisson.	<i>Linghno.</i>
Un Crocodile.	<i>Guafik.</i>	Un Pot.	<i>Fahando.</i>
Danser.	<i>Faike.</i>	Une Poule.	<i>Guertogal.</i>
Dents d'Eléphants.	<i>Guay Négay.</i>	Un Singe.	<i>Oyandou.</i>
Le Diable.	<i>Guinnay.</i>	Du Tabac.	<i>Taba.</i>
Dieu.	<i>Ihalla.</i>	La Terre.	<i>Letudi.</i>
Les Dents.	<i>Sonabematia.</i>	Un Vaisseau.	<i>Randi.</i>
Les Doigts.	<i>Smaharam.</i>	Le Vent.	<i>Hendon.</i>
Une Femme grosse.	<i>Digin Gobirr.</i>	Le Ventre.	<i>Rhedo.</i>
			Une.

SECTION XV. Après l'idée que nous avons donnée de l'indolence naturelle des Nègres, on ne doit pas s'attendre qu'ils aient fait de grands progrès dans les Arts. Aussi n'ont-ils guère d'autres ouvriers que ceux qui sont absolument nécessaires, tels que des Forgerons & des Couteliers, qui sont bien les principaux,

FRANÇOIS.	JALOF.	FRANÇOIS.	FOULI.
Une Femme de mauvaise vie.	Ghelarbi.	Toile.	Chomchon.
Plume.	Dongne.	Une Table.	Gango.
La Pluie.	Taon.	Le Tonnerre.	Dhirry.

PHRASES FAMILIÈRES.

FRANÇOIS.	JALOF.	FOULI.
Bon jour, Monsieur.	Quarha Quaihou.	Cossa Semba.
Fort bien.	Guam de bares.	Sambo Mido.
Venez.	Calay.	Arga.
Donnez-moi à boire.	Mamaman.	Loca hiarde.
Il fait grand vent.	Galigou harena.	Heudou hevy.
Il pleut.	Datta ou.	
Il tonne.	Denad no.	Dhirry.
Il fait chaud.		Ouarn hiende.
Il fait froid.	Luina.	Ghiangol.
Je vous vois.	Gicfnala.	Medo hyma.
Taisez-vous.	Noppil.	De you.
Fort matin.	Le legentel.	Soubake allau.
Bon soir, Monsieur.	Fon anguiam-Samba.	Niballay.
Je voudrais coucher avec une Fille.	Tongue Namate Acandaosan.	Medo Leleby.
Je m'endors.	Negretery.	
Mettez-le-dans les fers.	Gningucla Maguiou.	Ovarguichielle cassede.

Il paroît par cet Essai, & par le grand nombre de voyelles qui se suivent, que ces Langues ne peuvent avoir de force, à cause du grand nombre d'élisions, & de suspensions de la voix.

Avant que de passer au Vocabulaire Mandingue, nous donnerons les noms des Nombres des Jalofs & des Foulis.

FRANÇOIS.	JALOF.	FOULI.	FRANÇOIS.	JALOF.	FOULI.
Un.	Ben.	Gou.	Vingt.	Nitte.	Sopou.
Deux.	Yare.	Didy.	Vingt-un.	Nitte Ak ben.	Sopou gou.
Trois.	Yet.	Taty.	Trente.	Fononir.	Fononair.
Quatre.	Yanet.	Naye.	Quarante.	Yanet Fuk.	Chapande taty.
Cinq.	Guerom.	Gueve.	Cinquante.	Guerom Fuk.	
Six.	Guerom ben.	Gui-gou.	Soixante.	Guerom ben Fuk.	Le Fou- li s'est perdu.
Sept.	Guerom yare.	Gui didy.	Septante.	Guerom yare Fuk.	
Huit.	Guerom yet.	Gui-taty.	Quatrevingt.	Guerom yet Fuk.	
Neuf.	Guerom yanet.	Gui-Naye.	Quatrevingt-dix.	Guerom yanet Fuk.	
Dix.	Fuk.	Sappo.	Cent.	Temer.	Temedere.
Onze.	Fuk ak ben (1).	Sapo gou.	Cent un.	Temer ak ben.	Temedere gou.
Douze.	Fuk ak yare.	Sapoudy.	Deux-cens.	Yare Temer.	Temedere didy.
Cela continue ainsi dans les deux lan- gues jusqu'à vingt.			Trois cens.	Yet Temer.	Temedere Taty.
			Mille.	Gune.	Temedere Sopou.

Il est aisé de s'appercevoir que la méthode de former & de combiner les Nombres est la même dans les deux langues.

VOCA.

(1) Ak est une Particule copulative chez les Jalofs, qui répond à Notre &.

paux, & forgent leurs armes & les instrumens nécessaires pour l'Agriculture & la Pêche. Ils comprennent sous le nom de *Ferraro* tous les ouvriers qui travaillent les Métaux. Après le Forgeron, leur principal Artisan est le *Sepatero*, qui fait les Grisgris, c'est-à-dire de petites boîtes ou étuis, dans lesquels les Negres renferment certains charmes écrits sur du papier par les

SECTION
XV.
Mœurs,
Coutumes
&c. des
Negres des
Majors
Pays intérieurs.

VOCABULAIRE MANDINGUE.

FRANÇOIS.	MANDINGUE.	FRANÇOIS.	MANDINGUE.
La Tête.	Kang.	Du Lait.	Nanno.
Argent.	Koley.	Un Lion.	Fatta.
Du Beurre.	Toloo.	Un Loup.	Sillo.
Beau.	Neeman.	Un Cheval.	Souho.
La Bouche.	Dau.	Un Marchand.	Fonko.
Un Arc.	Kulla.	Une Femme mariée.	Moussi.
Un Caméléon.	Minnire.	Mère.	Bau.
Un Canard.	Bru.	Un Méchant.	Munberry.
Chaud.	Kandeca.	Une Grandmère.	Moussa bau.
Un Chien.	Oulve.	La Mort.	Para.
Un grand Chien.	Oulve hau.	Noir.	Fin.
Un Coq.	Doontong ou soufeki.	Une Noix.	Tfeak.
Un Crocodile.	Bumbo.	Une Porte.	Dan.
Dent d'Eléphant.	Samma ning.	Paresseux.	Narita.
Un Daim.	Tonkong.	Père.	Thau.
Le Diable.	Bua.	Grandpère.	Kea sau.
Dieu.	Alla.	Un Roc.	Mansa.
Un Esclave.	Fong.	Un Sorcier.	Baa.
Fenêtre.	Fenell.	Le Soleil.	Tillo.
Une Fleche.	Beuna.	Le Tonnerre.	Korram alha.
Un Homme.	Kea.	Une Vache.	Neesa Moosa.
Un Serpent.	Sau.	Un Vaisseau.	Tobau kaloun.
Une Rivière.	Bato.	Du Pain.	Mango.
Du Sel.	Kec.	Le Vent.	Funnio.

NOMBRES DES MANDINGUES.

FRANÇOIS.	MANDINGUE.	FRANÇOIS.	MANDINGUE.
Un.	Killin.	Seize.	Tong ning oro.
Deux.	Foulla.	Dix-sept.	Tong ning Orolo.
Trois.	Sabba.	Dix-huit.	Tong ning sye.
Quatre.	Nani.	Dix-neuf.	Tong ning konunti.
Cinq.	Loulou.	Vingt.	Noau.
Six.	Oro.	Trente.	Noau ning tong.
Sept.	Oronglo.	Quarante.	Noau foulla.
Huit.	Sye.	Cinquante.	Noau foul la ning tong.
Neuf.	Konunti.	Soixante.	Noau sabba.
Dix.	Tong.	Septante.	Noau sabba ning tong.
Onze.	Tong ning Killin. (1).	Quatrevingt.	Noau nani.
Douze.	Tong ning foulla.	Quatrevingt-dix.	Noau nani ning tong.
Treize.	Tong ning sabba.	Cent.	Kemmy.
Quatorze.	Tong ning nani.	Mille.	Wauy.
Quinze.	Tong ning loulou.		

On voit que dans les Langues des Mandingues, des Jalofs & des Foulis les mêmes re-

(1) Ning en Mandingue est le Ak des Jalofs.

SECTION XV. *Mœurs, Coutumes &c. des Negres des Pays intérieurs.* Marabouts. Le métier du Sepatero est fort lucratif, le prix de son travail ne se règle que sur la superstition de celui qui l'emploie, qui regarderoit comme une impiété de disputer sur le prix d'un Grisgris, parceque ce seroit une marque de mépris pour ce qu'il y a de respectable dans le charme. Le troisieme métier est celui de Maçon ou de Potier, car les mêmes gens exercent ces deux métiers. *Labat* place les potiers immédiatement après les *Ferraros*. Il y joint les Tisserands, & met dans cette classe les femmes & les filles qui filent le coton, qui le travaillent & le teignent en bleu & en noir, ou le laissent blanc, car leur Art se borne à ces trois couleurs. Elles ne peuvent donner à leurs pieces que depuis deux jusqu'à quatre aunes de longueur sur cinq à six pouces de largeur, mais elles savent les coudre ensemble, pour les rendre aussi longues & larges qu'on le veut (a). Mais nous ne nous arrêterons pas sur ce sujet, parceque nous avons parlé ailleurs de leurs Métiers.

A l'égard des articles de Commerce qui proviennent de leurs Manufactures, ils sont en petit nombre, & ils se débitent entre eux, si l'on en excepte quelques nattes, quelques pieces de coton, quelque potterie, & d'autres bagatelles que les Européens achètent pour l'usage des Negres des Côtes de Malaguette, d'ivoire, d'or & des esclaves, de même que pour ceux de Congo, d'Angola &c. les troquant quelquefois avec les Portugais qui y sont établis. Les femmes travaillent les nattes, car c'est le meuble le plus essentiel des Negres; c'est sur leurs nattes qu'ils mangent, qu'ils boivent, qu'ils couchent, & qu'ils passent la moitié de leur vie. On peut juger de la valeur du commerce que les Negres font entre eux, par un trait que rapporte *Le Maire*: un jour il vit un homme qui étoit venu de six lieues avec une seule barre de fer d'un demi-pied de long. Cependant il arrive quelquefois que les Negres portent au marché des anneaux d'or & de la poudre du même métal.

Edifices.

Les maisons & les villes ou villages des Negres portent des marques évidentes de la paresse & de l'ignorance de ces peuples. On n'y voit ni architecture, ni goût pour l'ornement, ni symétrie, ni commodité. Une génération ne profite point des fautes de la précédente, ils suivent tranquillement les usages de leurs ancêtres, comme si les Sciences, les Arts & le Goût étoient parvenus déjà à leur perfection parmi eux. Rien de plus pauvre la

(a) *Jobson*, p. 129. *Le Maire*, p. 157. *Labat*, T. II. p. 188. *Barbot*, p. 41.

gles ont lieu pour former les Nombres, & qu'on joint aux dizaines les unités par une particule copulative. Si les Voyageurs nous avoient donné les mêmes mots dans leurs Vocabulaires, il y a de l'apparence qu'un petit nombre de termes auroient pu servir à tracer la Mere-Langue, dont les autres sont des dialectes, mais tellement altérées avec le temps qu'ils n'ont plus rien de ressemblant à leur source primitive. *Moore* remarque que les Mandingues se servent du mot de *Nisa* pour désigner toutes sortes de bestiaux, soit bœuf, vache ou taureau, en ajoutant seulement le genre, comme *Nisa Mousa* pour signifier une vache. Ce qu'il y a de particulier, c'est que dans ces trois Langues on ne trouve d'autre particule copulative que *Ah* & *Ning*, qui répondent à notre & : les disjonctives sont inconnues, si nous en croyons les Voyageurs, mais il est à craindre qu'ils n'ayent pas été fort Critiques dans leurs Remarques; le genre se marque par la terminaison.

la cabane d'un Negre, rien de plus misérable que leurs villes. Les Cabanes sont en forme de pain de sucre, & n'ont de jour que celui qui entre par la porte; elle est si basse qu'on n'y peut entrer qu'à genoux; un homme avec un peu d'embonpoint n'y peut passer sans se gêner. C'est dans ces huttes que les peres & les meres, les freres & les sœurs, les esclaves, sont couchés pêle-mêle, sans égard ni à la décence, ni à la modestie, ni à la propreté. Elles sont d'une espece d'ouvrage d'osier revêtu d'une sorte de terre grasse; les gens de quelque distinction ont des appartemens séparés pour les différentes parties de leurs familles, outre une hutte pour fumer & pour recevoir les Etrangers. Il n'est pas nécessaire de faire la description d'une ville composée de ces magnifiques édifices; il suffit de dire que la plupart de leurs villes sont rondes, & que les rues sont en spirales, comme s'ils avoient besoin de se brouiller l'esprit, déjà assez ténébreux. Aussi arrive-t-il que dans un village qui n'a pas un demi-mille de diametre, on se voit obligé de marcher deux ou trois milles pour rendre visite à quelqu'un, tandis que par le moyen d'une rue de traverse il n'y auroit eu que cent pas à faire. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait quelque chose qui frappe dans cette façon de bâtir, quand on voit de dessus une hauteur une rue d'une grande longueur remplie d'habitans, qui se remuent comme des fourmis dans une fourmilliere. Ce n'est pas-là cependant la maniere ordinaire de bâtir, toute incommode qu'elle est; elle seroit meilleure, si elle étoit plus propre que l'autre, selon laquelle les maisons sont jettées comme au hazard, sans génie, sans goût, & sans la moindre trace d'intelligence.

Le Palais du Damel ou Roi de Cayor fait néanmoins exception à la regle que les Negres semblent s'être prescrite, de bâtir sans proportion, sans ornement, & autant qu'il est possible contre tout ce que dicte le bon-sens, car ce Palais est magnifique en comparaison des autres édifices. Avant la premiere porte de l'enclos, on trouve une grande & belle place pour exercer les chevaux du Roi. Au long de l'enclos les Seigneurs ont des huttes. Une longue allée de Calebassiers conduit de la premiere place au Palais. Des deux côtés de cette avenue sont les logemens des Domestiques & des principaux Officiers du Roi, entourés chacun d'une palissade, ce qui forme beaucoup de détours avant que l'on arrive à son appartement. Toutes ses femmes ont aussi les leurs, où elles ont des esclaves pour les servir. Le Roi y passe quand il lui plaît par des détours particuliers, desorte que l'on ne sait jamais qu'elle est la favorite de la nuit; méthode par laquelle il compte de se mettre à couvert de tous les attentats contre sa personne, & de prévenir la jalousie parmi ses femmes. Le Palais du Roi de Cassan, dont *Jobson* fait la description, n'est pas tout-à-fait si beau. Il est situé au centre de sa Capitale, & en y comprenant le logement de ses femmes & de ses Officiers, il fait la moitié de la ville. On y entre par une cour des Gardes, & par une salle ouverte, où son fauteuil d'Etat paroît constamment, avec ses tambours suspendus à côté; seul instrument de Musique martiale que l'Auteur ait vu dans ce Pays; il sert également aux réjouissances & aux occasions de deuil (a). Quel-

(a) *Jobson*, p. 46.

SECTION

XV.

Mœurs.

Coutumes

Etc. des

Negres des

Pays inté-

rieurs.

Quelques Negres des plus riches imitent la magnificence des Palais des Rois, & la surpassent même; ceux qui se prétendent issus de race Portugaise bâtissent à la manière de cette Nation, mais sans la moindre notion d'Architecture. Un Auteur François observe que les Mandingues, qu'il appelle *Sofes*, bâtissent d'une façon plus commode que les autres Negres. Les murailles sont d'une terre grasse, qui se lie fort bien, & qui devient aussi dure & aussi unie que la porcelaine; elles sont couvertes de paille qui déborde sur une espèce d'autre petit mur en guise de parapet qui forme comme une galerie autour de la case, où ils sont à couvert de l'ardeur du Soleil. M. *Adanson* vit un village, qui avoit été brûlé quelque tems avant son arrivée, où les murailles, qui avoient résisté à la violence des flammes, étoient en partie d'un beau rouge, & avoient été vitrifiées par l'ardeur du feu. A une certaine distance on auroit dit qu'elles étoient enduites d'un bel émail & d'un vernis aussi beau que celui de la porcelaine (a).

Dans quelques endroits de la côte ils bâtissent comme une espèce de Colombier avec des roseaux liés ensemble & soutenus par des pieux de cinq ou six pieds de haut, & couverts de chaume à la même hauteur, se terminant en pointe. Ainsi chaque cabane n'a guere que dix, douze ou quinze pieds de diametre; on y entre par un trou quarré, qui a environ quatre pieds de hauteur, mais une partie de cette hauteur est occupée par un seuil qui a bien un pied, de sorte que pour entrer ils sont non seulement obligés de se baïsser, mais de lever une jambe, ce qui est aussi incommode que ridicule (b).

Les meubles sont assortis à la maison; ils consistent en quelques pots de terre, qu'ils appellent *Conaris*, quelques calebasses, des plats de bois; d'ailleurs leurs nattes leur servent de chaise, de table & de lit, si l'on en excepte un lit pour le Maître de la maison. Ce lit est une espèce de claie, mise sur des bois en croix, & soutenue par de petites fourches un pied au dessus de la terre; on y met une natte, qui leur sert de matelas, de draps & de couvertes; ils ne savent ce que c'est que d'avoir des coussins.

Voici la description que M. *Adanson* fait des maisons de l'Isle de Sénégal. Toutes les cabanes qui appartiennent à une même personne sont entourées d'un enclos de roseaux de six pieds de haut, que les Negres appellent *Tapades*. Bien qu'ils n'observent guere la symétrie dans la structure de leurs maisons, les François de l'Isle de Sénégal leur ont enseigné à garder une espèce d'uniformité dans les dimensions de leurs *Tapades*, qu'ils ont réglés de façon qu'ils forment comme une petite ville, avec plusieurs rues alignées. A la vérité ces rues ne sont point pavées, & heureusement cela n'est guere nécessaire, car à trente lieues à la ronde on ne trouveroit pas le moindre caillou. Les habitans trouvent que leur terrain de sable est plus commode, car comme ce sable est doux & profond il leur sert ordinairement de siege, c'est leur sofa, leur canapé, leur lit. D'ailleurs ils se félicitent encore de ne pas courir risque de tomber, il est aussi toujours propre, même après les plus grandes pluies, parceque l'eau s'y imbibe si aisément,

(a) *Adanson Hist. Nat. du Sénégal*, p. 163. (b) *Là-même*.

ment, qu'il ne faut qu'une heure de tems sec pour le sécher. Notre Auteur ajoute que cette ville Negre est bien la plus belle qu'il y ait dans tout le Canton qui est entre le Sénégal & la riviere de Gambie, c'est aussi la plus réguliere & la plus grande, puisqu'il y a bien au moins trois mille habitants, nombre prodigieux pour une ville de Negres dans cette partie de l'Afrique (a).

SECTION
XV.
Mœurs,
Coutumes
&c. des
Negres des
Pays inté-
rieurs.

Nous passons à l'Agriculture des Negres; tous sans exception de rang & de condition cultivent la terre, les Rois & les Chefs de village en sont seuls exempts. Le seul instrument dont ils se servent pour labourer, est une espece de beche qui ressemble à une pelle, dont le manche a trois pieds de long. Aux environs de la riviere de Gambie ils ne sement guere que du riz dans les terres, qui sont inondées dans la saison des pluies. Ils font dans leurs champs des especes de chaussées qui arrêtent l'eau, de façon que leur riz est toujours humecté; après la récolte ces champs ressemblent à des marais desséchés, où il croît quelques herbes sauvages. Mais les moissons sont souvent ruinées & les travaux du Laboureur rendus infructueux par les fauterelles, qui viennent comme des nuées si grandes & si épaisses qu'elles obscurcissent l'air & cachent le Soleil. Notre Voyageur raconte qu'étant à l'ancre à l'embouchure de la riviere de Gambie, au mois de Février 1750, on vit un gros nuage au dessus des Vaisseaux, qui causa un tel changement dans l'air, que tout le monde en fut effrayé, parceque cela n'arrive guere dans cette saison. On s'aperçut bientôt que c'étoit une armée de fauterelles, qui étoit à ving ou trente brasses au-dessus de terre, & qui occupoit une étendue de plusieurs lieues; elles s'abbatirent & dévorèrent toute l'herbe en se reposant, après quoi elles reprirent leur vol. Ces insectes portent la désolation dans tous les lieux où ils paroissent, car après avoir consommé les fruits, les grains, les herbages & les feuilles, ils rongent l'écorce des arbres, & attaquent même les roseaux dont les cases des Negres sont quelquefois couvertes. Notre Auteur, qui en prit un grand nombre, dit qu'elles sont grosses & longues comme le doigt, de couleur brune, qu'elles ont des dents aigues & tranchantes comme des scies, & les ailes plus grandes que celles dont les autres Naturalistes ont parlé. On ne s'imagineroit pas qu'un pareil insecte pût servir de nourriture à l'homme, cependant les Negres se vengent du dégât que font les fauterelles en les mangeant. Ils les apprêtent de différentes manieres; les uns les pilent & les font bouillir avec du lait; d'autres les font seulement rotir, mais de quelque façon que ce soit c'est un mets excellent pour eux (b). Il ne faut pas disputer des goûts, ni contester la vérité du Proverbe, qui dit que ce qui est bon à l'un ne l'est pas pour un autre.

Agricul-
ture.

A l'égard des divertissemens des Negres dans le tems des Semailles & de la Moisson, ce sont à peu près les mêmes dont nous avons parlé en traitant de l'Agriculture de Juida, d'Ardra & de la Côte d'Or. Nous remarquerons seulement ici, que les Rois étant les maîtres absolus de toutes les terres, chaque famille est obligée de s'adresser à eux ou à leurs Alkades, pour se faire assigner la portion dont elle a besoin pour sa subsistance; un

fil

(a) Là-même. (b) Adanson, l. c.

*Mœurs,
Coutumes
&c. des
Negres des
Pays inté-
rieurs.*

filz est obligé de demander de nouveau les terres quoiqu'elles ayent été accordées solennellement à son pere, desorte qu'on tient immédiatement tous les fonds de la Couronne. C'est ce qui expose les peuples aux vexations des Alkades, parcequ'il n'y a que les Chefs de villages qui ayant accès auprès du Roi, & que tous les autres ne peuvent lui porter leurs demandes que par le moyen des Alkades. Cette fâcheuse condition ne contribue pas peu à augmenter l'indolence naturelle des Negres; ils ne se donnent guere de peines pour cultiver & améliorer des terres qu'ils possèdent en vertu d'un titre si précaire; ils n'en cultivent souvent pas assez pour leur usage, & suppléent à ce qui leur manque par les fruits, les racines & les légumes; c'est ce qui les expose quelquefois à d'affreuses famines; telle fut celle de 1675, qui rapporta beaucoup de profit aux Européens, les peres se vendoient eux-mêmes, leurs enfans, leurs femmes pour ne pas mourir de faim. Voici ce qui causa ce terrible fléau.

Deux ou trois ans avant la famine, les Negres se laisserent séduire par les promesses d'un de leurs Marabouts, de la Tribu des Azougues, qui sous le voile de la Religion s'étoit rendu maître d'un grand Pays, entre les Etats du Siratik & les Sereres. Cét Imposteur trouva moyen de leur persuader qu'il étoit envoyé du Ciel pour les venger de la tyrannie de leurs Princes; il leur promit des forces miraculeuses pour confirmer sa Mission; & ce qui fit encore plus d'impression sur eux, c'est qu'il les assura que leurs terres produiroient toutes les années une moisson abondante, sans qu'ils prissent la peine de les cultiver. Des promesses si flatteuses gagnèrent aisément des gens naturellement paresseux. Ils se rangerent sous les enseignes du Marabout, les sujets du Siratick & du Damel secouerent le joug, négligerent leurs terres, & attendirent pendant deux ans l'effet miraculeux des magnifiques promesses de l'Imposteur. Mais elles furent suivies d'une famine si terrible, que faute d'alimens ils furent obligés de se vendre, & même de se manger les uns les autres, les plus forts se saisissant des plus foibles. A la fin ils ouvrirent les yeux & reconnurent leur folie, ils chasserent le Marabout, & dans la suite ils n'en souffrirent plus aucun parmi eux.

*Armes à
Milice des
Negres.*

Nous avons déjà parlé des Armes des Negres; nous ajouterons qu'en général ils ont un bouclier rond, de la peau d'un animal qu'ils appellent *Dansa*; il leur sert à parer les fleches empoisonnées. Chaque soldat porte sa provision dans un petit sac; car les armées ne sont point embarrassées d'un attirail de munitions & de vivres, comme en d'autres Pays; il est vrai que la plupart de leurs expéditions ne sont pas assez longues, pour qu'ils en ayent besoin. Leurs Armées sont composées de Cavalerie & d'Infanterie, qui ont à peu près les mêmes armes, & combattent de la même façon, les Cavaliers étant souvent obligés de se battre à pied, quoiqu'ils se servent en général de la Cavalerie pour faire plus de diligence & surprendre l'ennemi, de-même que pour l'attaquer sur les ailes & en queue. Ils achettent leurs chevaux des Maures leurs voisins; ils sont petits, mais vigoureux & pleins de feu, comme ceux de Barbarie, étant selon les apparences de la même race. Ils se vendent quelquefois dix ou douze esclaves, c'est-à-dire environ cent livres sterling. Une Dame Mulâtre avoit à Rufisco un Barbe, estimé quatorze esclaves. Elle en fit présent dans la suite au Roi de Cayor.

C'est

C'est quelque chose d'inconcevable que ce que les Negres font en courant à cheval; nous en rapporterons, sur l'autorité de *Moore*, un trait qui paroîtra d'autant plus croyable, qu'il n'approche pas de ce que le célèbre *Prosper Alpinus* & quelques Historiens disent des Arabes. Il vit un jour le Kondi ou Lieutenant-Général de Cayor, courir sur le sable à toute bride debout sur les étriers, & lançant devant lui par intervalles sa zagaye, qu'il reprenoit quelquefois dans sa course, ou s'il arrivoit qu'elle lui échappât, il se baissoit avec une adresse extrême, & s'en faisoit à terre sans perdre les étriers. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il donnoit dans une pomme à cinquante pas de distance. Rien n'est plus commun parmi les Cavaliers Negres que de courir le grand galop, en se tenant à deux pieds sur la selle, de tourner de divers côtés, de s'asseoir, de se relever, de sauter à terre en s'appuyant sur une seule main, & de remonter avec la même légèreté (a). Ils sont fort habiles à faire des selles, qu'ils parent de broderies de diverses couleurs, & d'autres ornemens, entre lesquels les Grigris & les Kouris font une figure brillante. Nonobstant ce que disent les Voyageurs sur cet article, il y a quelque apparence qu'ils achètent les selles avec les chevaux des Maures, qui sont à tous égards plus adroits que les Negres. Tous ces beaux chevaux, l'habileté des Negres à les manier & leurs armes n'empêchent pas que ce ne soient pourtant de pauvres soldats; il semble que toute cette adresse & cette présence d'esprit qu'on admire quand il s'agit de parade, les abandonnent sur le champ de bataille.

SECTION
XV.
Mœurs,
Coutumes
&c. des
Negres des
Pays inté-
rieurs.

La Religion des Peuples qui habitent les deux bords du Sénégal, & qui s'étendent dans les terres à l'Est & au Sud, est le Mahométisme, que les Maures y ont introduit, & qui s'y est répandu avec cette rapidité qui suit souvent les fausses Religions. Tous les autres Negres depuis la rivière de Gambie jusqu'en Guinée sont idolâtres, dit *Labat* (b); excepté les Sererés & quelques autres qu'on regarde comme des Sauvages, chez lesquels on ne remarque aucune trace de Religion. *Le Maire* assure que plusieurs des habitans de Sierra-Leona & de la Côte d'Or n'en professent aucune, & n'ont aucun objet de Culte; tandis que d'autres offrent des sacrifices au Diable, à des pierres, aux crapauds, aux serpens &c. ayant de la conformité avec ceux de Juuda sur cet article; c'est ordinairement une vache qu'ils immolent au Diable; & bien qu'ils croient la Métempsychose, ils ne laissent pas de manger de la chair de leurs bestiaux. On en voit beaucoup qui ne veulent pas qu'on tue les lézards, qui sont en quantité autour de leurs maisons; ils croient fermement que ce sont les ames de leurs peres, de leurs meres, & de leurs plus proches parens, qui viennent faire le Folgar, c'est-à-dire se réjouir avec eux (c). Le Mahométisme établi chez les Negres est fort imparfait, tant par l'ignorance de ceux qui l'ont introduit les premiers, que par le naturel porté au libertinage de ceux qui l'ont embrassé; il se réduit à croire l'unité de Dieu, à observer le Ramadan, le Bairan, à pratiquer la circoncision, & quelques autres cérémonies. *Jobson* dit que les habitans des deux bords de la rivière de Gambie adorent un seul Dieu, dont ils ne

souf-

(a) *Moore*, p. 121.

(b) *Labat*, T. II. p. 171.

(c) *Le Maire*, p. 90.

SECTION
XV.
*Mœurs,
Coutumes
Etc. des
Negres des
Pays inté-
rieurs.*

souffrent ni peintures, ni images, ni représentations quelconques, persuadés qu'il est incompréhensible, ce qu'ils désignent en lui donnant le nom d'*Allah*. Ils reconnoissent la Mission de Mahomet, mais ils ne l'invoquent point; ils comptent les années par les Saisons des pluies, & ont des noms particuliers pour chaque jour de la semaine; le vendredi est leur Sabbat, mais ils l'observent si peu régulièrement, que leur Commerce & leurs autres occupations journalières ne sont point interrompues (a).

Ils ont quelques notions confuses de *Jésus-Christ*, reconnoissant, ainsi que les autres Mahométans, qu'il étoit un grand Prophète, mais ils n'admettent point sa Divinité; ils conviennent qu'il s'est rendu fameux par un grand nombre de miracles, mais ils regardent comme impossible qu'il soit Fils de Dieu, parceque Dieu, disent-ils, est invisible & ne peut être vu corporellement des hommes. Ils l'appellent *Nale* & sa Mere *Marie*. C'étoit selon eux un homme distingué par sa sainteté, sa bonté & sa justice, qualités qu'il possédoit dans le plus haut degré. Ils sont sur-tout choqués de la doctrine de l'Incarnation, parcequ'elle suppose dans leurs idées que Dieu peut avoir des liaisons charnelles avec les femmes.

Ces Negres croient aussi la Prédestination, & attribuent toutes leurs infortunes à la Providence. Qu'un homme en assassine un autre, Dieu selon eux est l'auteur du meurtre, mais cela n'empêche pas qu'ils ne se saisissent du meurtrier & ne le vendent pour esclave. A l'égard de leurs dévotions & de la forme de leur Culte, *Le Maire* observe que le commun peuple n'a rien de réglé qui puisse porter le nom de Culte Religieux; mais que les personnes de quelque distinction affectent plus de zèle & ne sont jamais sans un Marabout, qui a beaucoup d'ascendant sur leur esprit & d'influence sur leur conduite (b). Ils n'ont ni Temples ni Mosquées, mais ils font leurs dévotions en plein champ à l'ombre de quelque grand arbre, au moins *Jobson* en juge ainsi, sur ce qu'il vit un Marabout étranger faire sa prière & se laver sur le bord de la rivière de Gambie (c) (*).

Les Turcs & les autres Mahométans rigides font le Sala ou la Prière cinq fois le jour & la nuit, & le vendredi ils la font sept fois, mais les Negres Mahométans se contentent de prier trois fois par jour. Chaque village a son Marabout ou Curé, qui les rassemble pour s'acquitter de ce devoir. Après les ablutions ordonnées par l'Alcoran, ils se rangent derrière le Prêtre, le visage tourné vers l'Orient, pour imiter mieux ses mouvemens & ses gestes, au-lieu qu'ils se tournent vers le Couchant & s'accroupissent comme les femmes quand ils veulent faire leurs nécessités. Le Marabout étend les bras quand tout le monde est placé, en disant quelques mots assez haut & assez posément, pour que tous les assistans puissent les entendre & les répéter; après quoi il se met à genoux, baise la terre, & recommence trois fois

(a) *Jobson*, p. 67.

(c) *Jobson*, p. 68.

(b) *Le Maire*, p. 91.

(*) *Lahat* dit qu'ils n'ont ni Mosquées, ni jours fixes pour leur Culte; mais *Le Maire* confirme la relation de *Jobson* par rapport à leur Sabbat, & il ajoute que si le Peuple néglige de bâtir des Mosquées, par Grands ont des lieux destinés aux Exercices de dévotion.

fois la même cérémonie. Il se met ensuite encore à genoux, prie pendant quelque tems en silence, & ensuite il trace un cercle sur la terre avec le bout du doigt, il y écrit quelques lignes & les baise, & appuyant la tête sur les deux mains il fait une espece de méditation, les yeux fixés à terre. Enfin il prend du sable ou de la poussière, & s'en jette sur la tête & au visage, & recommence à prier tout haut, en touchant la terre de la main, & la portant à son front, en répétant plusieurs fois pendant cet exercice *Salamalec*, c'est-à-dire, je vous salue Seigneur. Il se leve ensuite, & tous les assistans avec lui, & chacun se retire & s'en va à ses affaires (a). Nous nous sommes étendus sur les cérémonies de la Priere, parcequ'elles sont fort différentes de celles que pratiquent les deux principales Sectes des Mahométans. C'est en effet une espece de forme de Culte, qui dépend de la fantaisie du Prêtre, & qui n'est ni uniforme ni constante. *De Brue* eut la curiosité de demander aux Marabouts l'explication de leurs cérémonies; ils lui répondirent qu'ils adoroient Dieu en se prosternant devant lui, qu'ils s'humilioient & reconnoissoient leur néant, qu'ils lui demandoient le pardon de leurs fautes, & ensuite qu'ils le prioient de leur accorder ce qu'ils avoient besoin, comme une femme des enfans, une bonne récolte, la victoire sur leurs ennemis, une pêche abondante, & d'être délivrés des maladies, des dangers & des malheurs, auxquels on est exposé tous les jours (b).

Les Negres Mahométans ont fixé leur Ramadan à la Lune de Septembre, bien que parmi les Maures ce jeûne soit mobile. Dèsque la Lune de Septembre paroît, ils la saluent en crachant dans leurs mains & en les étendant vers le Ciel, après quoi ils les tournent plusieurs fois autour de leur tête, & recommencent trois ou quatre fois la même cérémonie. En général les Mahométans ont beaucoup de respect pour la Lune. Les Sénégalais observent leur Ramadan avec une grande régularité, ils ne boivent ni ne mangent qu'après le coucher du Soleil. Les dévots parmi eux n'osent avaler leur salive, & se couvrent même la bouche de peur qu'il n'y entre quelque mouche. Tous en général s'abstiennent de fumer pendant le jour, quelque passion qu'ils aient pour le Tabac. Mais aussi dèsque le Soleil est couché ils se dédommagent bien de l'abstinence du jour; ils boivent, mangent, fument & dansent jusqu'au point du jour. Les Grands & les Riches passent ensuite tout le jour à dormir (c).

Janequin témoigne sa surprise, que la nature puisse soutenir l'abstinence du jour, de même que la fatigue, la débauche & le manque de repos de la nuit; mais l'habitude les y endurecit, & les gens du commun, qui ne ferment presque pas les yeux le jour, sont punis de la bastonnade pour la moindre infraction au jeûne (d). Dèsque la Lune du Ramadan est passée, on annonce le *Tabasquet*; c'est chez les Turcs & les Maures le *Bairam*, & c'est leur plus grande Fête. *De Brue*, qui en avoit été témoin, nous en a laissé la description suivante. Un peu avant le coucher du Soleil, on vit paroître cinq Marabouts revêtus de tuniques blanches, qui ressembloient assez à nos surplis: ils avoient à la main de longues zagaies, marchaient de front, & étoient

(a) *Labat*, T. II. p. 288—290.(b) *Le même*, p. 290, 291.(c) *Le même*, p. 293, 294.(d) *Janequin*, p. 110.

SECTION
XV.
*Mœurs,
Coutumes
&c. des
Negres
des Pays
intérieurs.*

étoient précédés de cinq des plus beaux bœufs du Pays, couverts de belles toiles de coton, couronnés de feuillages, & conduits chacun par deux Negres. Les Chefs des cinq villages dont le Canton de Bouxar est composé, suivoient les Marabouts sur une seule ligne, bien vêtus, & armés de zagayes, de sabres, de poignards & de boucliers. Ils étoient suivis de tous les habitans leurs sujets, marchant cinq de front & armés comme leurs Maîtres. Lorsqu'ils furent arrivés au bord de la rivière, on attachâ les bœufs à des piquets, & le plus ancien des Marabouts cria trois fois de toute sa force *Salamaleck*, & ayant posé sa zagaye à terre il étendit les bras vers l'Orient. Tous les autres à son exemple mirent leurs armes bas, & ils commencèrent la prière ordinaire ensemble; ils se leverent ensuite & reprirent leurs armes. Alors le plus ancien Marabout commanda aux conducteurs des bœufs de les renverser par terre, ce qui fut exécuté dans le moment; ils fichèrent une de leurs cornes en terre, & leur ayant fait tourner la tête vers l'Orient ils les égorgerent, observant soigneusement que ces animaux ne les regardassent point pendant que leur sang couloit, & pour les en empêcher ils leur jettoient du sable dans les yeux, parceque c'est un mauvais présage pour eux. Après qu'ils furent morts & écorchés, on les coupa par quartiers, & chaque village emporta son bœuf pour le faire cuire. Le Folgar commença ensuite. Les femmes & les filles parurent aussitôt divisées en plusieurs quadrilles, qui avoient chacune à leur tête une Guiriotte, qui chantoit quelque chose de convenable à la Fête, à quoi toutes les autres répondoient en chœur, après quoi elles dansèrent autour d'un grand feu allumé au milieu de la place; on a vu plus haut la suite de cette cérémonie. Ils sont si passionnés pour ces danses, qu'un Negre après avoir travaillé toute la journée se délasse en dansant cinq ou six heures de suite. La Fête du Tabasquet dure trois jours (a).

Ils pratiquent rigoureusement la Circoncision; l'opération se fait aux mâles vers l'âge de quatorze ou quinze ans. Ils n'en font guere la cérémonie, que lorsqu'il y a un grand nombre de jeunes gens qui ayent l'âge compétent. Alors on fait avertir dans tous les villages des environs de la demeure du Roi ou du Seigneur qui a quelque enfant à faire circoncire, afin que tous les sujets du Prince ou ses voisins & alliés y amènent leurs enfans. Le grand nombre de ceux qui doivent être circoncis rend la cérémonie plus éclatante, & tous les enfans qui ont subi l'opération ensemble contractent une certaine alliance, qui fait qu'ils se regardent comme freres le reste de leur vie (b). Il seroit inutile de rapporter les cérémonies usitées dans cette occasion, dont on trouve un ample détail dans *Labat* (c); elles ne different guere de celles du Tabasquet, on fait les mêmes sacrifices, les mêmes prières, & le Folgar les suit. *Janequin* assure que pendant tout le mois qui suit la circoncision, les jeunes gens ont droit de prendre toutes sortes de libertés avec les filles, à la seule exception du viol. (d). *Labat* dit qu'ils affectent un air gai, & qu'ils se disputent à l'envi l'honneur de soutenir l'opération avec courage. *Moore* dit aussi qu'un peu avant la saison des pluies

(a) *Labat* T. II. p. 294, 298.

(b) Le même, p. 272, 273.

(c) Le même p. 273 & suiv.

(d) *Janequin*, p. 116.

pluies on circoncit un grand nombre de jeunes gens de l'âge de douze ou quatorze ans (a).

Les Mandingues croient que les Eclipses de Lune sont causées par un chat, qui met sa patte entre la Lune & la Terre. Dans ces occasions ils chantent & dansent sans relâche à l'honneur de leur Prophete Mahomet. En général les Negres de ces Pays ne sont pas moins superstitieux que ceux de la Côte d'Or. Ils n'entreprennent jamais de voyage sans égorger un poulet, & les observations qu'ils font sur ses entrailles leur servent de règle pour avancer ou différer leur départ. Ils sont opiniâtrément attachés à l'opinion des jours heureux & malheureux, & rien ne seroit capable de leur faire choisir un des derniers pour une entreprise de quelque importance. *Moore* raconte que pendant tout le tems qu'il passa dans leur Pays, la saison étant mauvaise, ils croioient que les Sorciers avoient répandu des qualités malignes dans l'air, il ne mouroit personne que par l'art diabolique de ces ennemis publics; il n'y eut qu'un malheureux, qu'il vit enterrer, dont les Negres attribuoient la mort à Dieu même, parceque cet homme avoit violé son serment ou son vœu. L'usage des vœux & celui de porter autour du bras des bracelets de fer pour s'en rappeler la mémoire, est fort commun chez tous ces peuples. Celui qu'ils accusoient de parjure avoit fait vœu de ne jamais vendre un esclave dont on lui avoit fait présent, & portoit un bracelet dans la crainte de l'oublier, mais la nécessité l'ayant obligé de manquer à son vœu, sa mort fut regardée comme un jugement du Ciel. Mais de toutes les superstitions, la plus générale & la plus remarquable est celle de leurs Grisgris. *Le Maire* dit que ce sont de petits billets Arabes entrelacés de figures négromantiques. *Labat* prétend que ce ne sont que des passages de l'Alcoran en caractères Arabes. *Barbot* le nie, & en allegue pour preuve, qu'ayant apporté de ces Grisgris en Europe, & les ayant fait voir à des personnes versées dans les Langues Orientales, il leur fut impossible d'y rien entendre; mais cela a pu venir de la mauvaise main qui avoit tracé les caractères, & de ce que les mots étoient peut-être de la langue des Mandingues. Le plus pauvre Negre ne va jamais à la guerre sans avoir un Grisgris pour se garantir des blessures: si le charme est inefficace les Marabouts en rejettent la faute sur les mauvaises mœurs du Negre. Ces fourbes ont des Grisgris contre toutes sortes de dangers & de maux, & ils en inventent en faveur de tous les desirs, desorte qu'ils servent également à écarter les maux & à procurer les biens. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Grisgris ont la vertu d'enrichir les Marabouts; il n'y a pas de Clergé plus respecté & plus riche à la maniere du Pays. Cela n'est pas étonnant, puisqu'ils ruinent les Negres par le prix excessif qu'ils exigent des Grisgris, souvent ils leur en font payer trois esclaves & quatre ou cinq veaux (b).

Les Grisgris de la tête se portent en croix, depuis le front jusqu'au cou, & depuis une oreille jusqu'à l'autre: les épaules & les bras en sont aussi garnis. Quelquefois ils en ont sur leurs bonnets qui ont la forme de cornes, d'autrefois ils leur donnent celle de quelque animal; en un mot la figure

(a) *Moore*, p. 134. (b) *Le Maire*, p. 94

SECTION
XV.
*Mœurs,
Coutumes
&c. des
Negres
des Pays
intérieurs.*

gure varie selon l'usage auquel ils sont destinés. Il s'est trouvé des Européens assez simples pour donner dans les imaginations superstitieuses des Negres, & pour croire que leurs Sorciers ont réellement commerce avec le Diable, sur-tout en leur voyant faire des grimaces & des contorsions, & avoir au moins tous les symptômes des épileptiques. Cette opinion touchant le mal-caduc regnoit au commencement du siècle passé parmi les Savans de l'Europe; ils la tenoient des Anciens, qui croyoient que les personnes attaquées de cette terrible maladie, étoient possédées de quelque Esprit. Parmi les Negres c'est un effet de l'artifice à-la-vérité, mais si habilement conduit, qu'il est impossible de s'apercevoir de l'imposture, & c'est ce qui met ces Sorciers en si grand crédit.

Ils ajoutent à ces Sorcelleries & à ces Charmes magiques un autre épouvantail qu'ils nomment *Mumbo Jumbo*; c'est une Idole mystérieuse que les Mandingues ont inventée pour contenir leurs femmes dans la soumission. Elles ont, ou du moins elles feignent tant de simplicité, qu'elles prennent cette Idole pour un homme sauvage, qui observe leurs actions & pénètre même leurs pensées les plus secrètes. Elle fait entendre un horrible bruit pendant la nuit. Le Negre qui agit sous la figure monstrueuse du *Mumbo Jumbo*, jouit d'une autorité absolue, & s'attire tant de respect que personne ne paroît couvert en sa présence (a).

Vers l'an 1727. le Roi de Jagra ayant une femme curieuse, qu'il aimoit passionnément, eut la foiblesse de lui révéler le secret du *Mumbo Jumbo*. L'indiscrétion ordinaire à son sexe, dit l'Auteur, la porta à en faire bientôt part à ses compagnes; ce bruit en parvint aux oreilles de quelques Seigneurs, qui n'étoient pas bien disposés pour le Roi. Ils s'assemblerent pour délibérer sur une affaire de cette importance, & ne doutant point que leurs femmes ne devinssent difficiles à gouverner si la crainte du *Mumbo Jumbo* ne les arrêtoit plus, ils prirent une résolution fort hardie, qui fut exécutée avec une audace égale. Ils se rendirent auprès du Roi avec l'Idole, & prenant l'air d'autorité qui est propre à ceux qui agissent pour les intérêts de la Religion, ils le firent avertir de venir comparoître devant le *Mumbo Jumbo*. Ce foible Prince, n'ayant osé refuser d'obéir, l'Idole lui reprocha son crime, & lui donna ordre de faire venir ses femmes; à peine eurent-elles paru, que par la sentence du *Mumbo Jumbo*, elles furent poignardées avec le Roi. Ainsi le secret, qui avoit pensé être divulgué, resta caché. Ceux qui sont initiés dans le mystère du *Mumbo Jumbo*, s'engagent par un serment solennel à ne jamais le révéler aux femmes, ni même aux autres Negres qui ne sont pas de la Société (b). On ne peut y être reçu qu'à un certain âge; le Peuple jure par cette Idole, & il n'y a pas de serment plus sacré. On ne peut mieux comparer les Confreres du *Mumbo Jumbo* qu'aux Francs-Maçons, si connus aujourd'hui dans toute l'Europe.

Les Marabouts.

Il nous reste à parler des Marabouts, qui forment un Corps nombreux. Quoique leur habillement soit le même que celui du Peuple, ils sont distingués d'ailleurs par un grand nombre de différences. *Jobson* observe que dans leur façon de vivre ils n'ont rien de commun avec les autres Negres: ils

(a) *Le Maire*, p. 93. *Moore*, p. 116. (b) *Moore*, p. 116.

Ils affectent beaucoup de gravité, de régularité, en un mot tout ce que SECTION
l'hypocrisie la plus raffinée peut suggérer; caractère qui ne leur est pas peut- XV.
être particulier, & qui convient à un grand nombre d'Ecclésiastiques d'au- Mœurs,
tres Pays. Les Marabouts sont ambitieux, mais leur ambition se borne à Coutumes
assouvir leur avarice & leur orgueil, & n'a rien de cette grandeur d'ame &c. des
qui aspire au pouvoir pour se rendre utile au Public, & qui cherche à s'é- Negres
lever pour briller avec plus d'éclat & d'avantage pour les autres. Les Ma- des Pays
rabouts ont des Villes & des Terres particulières à leur Tribu, où ils n'ad- intérieurs.
mettent pas d'autres Negres que leurs esclaves; ceux-ci cultivent les terres,
& ont soin des grains, des racines, des fruits, & de tout ce qui est né-
cessaire à la vie. Ils ne se marient qu'entre eux, & ne s'allient jamais avec
les autres Negres. Tous les enfans mâles sont élevés pour la Prêtrise. Ils
s'attachent sur plusieurs points à la Loi du Lévitique, qu'ils respectent le
plus après l'Alcoran. L'Auteur ne parle que vaguement des autres règles
que les Marabouts suivent pour leurs mariages. Il dit en général que leurs
Loix à cet égard ne sont pas différentes de celles des autres Negres, & que
la Polygamie est permise parmi eux. Cependant, si nous en croyons le plus
ancien & le meilleur Historien (a), leurs usages sont un profond mystère
pour le Peuple.

A plusieurs égards leur conduite mérite néanmoins des éloges. Ils sont
scrupuleux observateurs des préceptes de l'Alcoran, qui regardent la tem-
pérance, évitant tout excès à cet égard, & s'abstenant de vin & de liqueurs
spiritueuses. Ils aiment le Commerce, leur probité & leur bonne foi sont
généralement reconnues dans les affaires. La charité est une vertu à laquel-
le ils ne manquent jamais entre eux, & jamais ils ne souffrent qu'un des
leurs soit vendu pour l'esclavage, s'il n'a mérité ce châtiment par quelque
grand crime (b).

Ces bonnes qualités, bien-qu'obscurcies par des vices, servent à affermir
leur Institut, & à les faire respecter des Rois comme du peuple (*). Si les
Personnes de la première distinction rencontrent un Marabout, ils forment
un cercle autour de lui, & se mettent à genoux pour faire la prière & pour
recevoir sa bénédiction. Cet usage s'observe même dans le Palais du Roi,
quand il y entre un Marabout. *Labat* dit que les Negres en général, mais
sur-tout ceux du Sénégal, ont tant de respect pour leurs Prêtres, qu'ils
croient que ceux qui les offensent meurent au bout de trois jours (c). Les
Marabouts Mandingues gagnent leur vie à instruire les enfans. *Johson* assu-
re avoir vu des Ecoles où il y avoit quelques centaines d'Ecoliers; on leur
enseigne à lire, à écrire, à expliquer l'Alcoran, les principes de la Loi du
Lévitique, la nature de la Société des Marabouts, sa liaison avec l'Etat
bien-qu'elle fasse un Corps à part, & telles autres connoissances à la mode
parmi eux. On inspire sur-tout aux enfans des Marabouts un inviolable
atta-

(a) *Leo Afric.* p. 23.(c) *Labat* T. III. p. 335.(b) *Labat* T. IV. p. 355.(*) *Johson* rapporte qu'il fit connoissance avec un Marabout, dont les bonnes qua-
lités lui firent concevoir pour lui la plus forte amitié. Il étoit pieux, sobre, honnête &
sincere, desorte que *Johson* n'avoit guere moins de respect pour lui que les Negres.

SECTION
XV.
Mœurs,
Coutumes
Etc. des
Negres
des Pays
intérieurs.

attachement aux intérêts du Corps, le secret, la gravité, la retenue dans les paroles & la conduite, la sobriété, la tempérance, & les principes de la Morale, au moins en ce qui regarde le bon ordre de la Société, & ce qui peut attirer le respect du Peuple.

Ils apprennent à lire & à écrire aux enfans sur de petites planches de bois fort unies, où la leçon est écrite avec une forte d'encre noire, & une plume en forme de pinceau, ou plutôt de stile, avec lequel les Anciens écrivoient sur leurs tablettes de cire. Quelques Auteurs prétendent que leurs caractères ressembleraient plus à ceux de l'Hébreu qu'à ceux de l'Arabe; mais cela prouve que ces Ecrivains ne connoissent ni les uns ni les autres, car il est impossible qu'ils aient de la conformité tout à-la-fois avec des caractères si dissemblables. Tous conviennent que leurs Loix & leur Religion sont écrites dans une langue particulière fort différente de la Langue vulgaire, que les autres Negres de quelque condition qu'ils soient ne savent ni lire ni écrire, & que l'on croit être de l'Hébreu ou de l'Arabe corrompu. Le grand Livre de la Loi est, dit-on, un Manuscrit, dont les Marabouts font des copies pour leur usage particulier. Si nous en croyons *Jobson*, ce n'est pas seulement dans les Ecoles que les Marabouts communiquent leur science aux enfans; ils se répandent de tous côtés pour instruire ceux qui veulent apprendre. On les voit aller de lieu en lieu avec leurs familles & leurs livres pour enseigner la religion & la sagesse, prêchant en même tems d'exemple (*). Le Pays leur est toujours ouvert, & dans les guerres les plus sanglantes ils ont la liberté de passer d'un Royaume dans un autre. Les Relations ne sont pas d'accord sur leur manière de voyager; les uns disent qu'ils vivent d'aumônes comme les Moines Mendians, & d'autres prétendent qu'il subsistent par le Commerce & par le débit des Grisgris. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils font la plus grande partie du Commerce, sur-tout ceux de Setiko, qui négocioient en esclaves & en or: c'est-là peut-être autant le grand but de leurs courses, que l'instruction des ignorans. C'est de l'or qu'ils font leur principal Commerce, ils le tirent de l'intérieur des terres en échange de leurs Grisgris. Ils en sont si avides, qu'ils en font de grands amas, qu'ils cachent en terre, ou qu'ils font enterrer avec eux, sous prétexte de religion. Ils n'en réservent que ce qu'il leur faut pour contenter leur ambition & leur orgueil, & pour acheter des Portugais une sorte de pierre bleue que leurs femmes portent autour de la ceinture comme un préservatif contre les pertes de sang, auxquelles elles sont fort sujettes, ou des autres Européens certaines autres choses propres à entretenir la vénération du Peuple. Pour finir cette Section & la relation de cette extraordinaire Société, il suffira d'observer qu'ils traversent autant qu'il leur est possible les Européens dans leurs tentatives pour remonter à la source de la Rivière de Gambie, dans

(*) Il faut se souvenir que la Relation de *Jobson* doit être prise avec quelque modification, à cause de sa prévention en faveur des Marabouts. Il paroît s'être formé l'idée de tous sur celui avec lequel il avoit des liaisons; mais on ne doit pas juger de l'esprit & des coutumes d'un Corps par un exemple particulier, ni sur les portraits flattés d'un Historien, mais sur les faits, & sur ce qui a lieu généralement. Nous avons donné assez de preuves qui justifient l'opinion que nous avons de cette Secte. Ceux qui seront curieux d'en savoir davantage peuvent consulter *Marmol*, *Smith* & *Prevost*.

dans l'appréhension que leurs succès ne diminuent leur Commerce & ne les rendent moins nécessaires. Ils dépeignirent à *Jobson* les risques & les difficultés de cette entreprise avec tant de chaleur, que nonobstant son extrême partialité il ne put s'empêcher d'attribuer cet excès d'amitié à des vues d'intérêt particulier.

SECTION XVI.

SECTION

XVI.

Rivière de
Gambie,
Commerce
que les Eu-
ropéens y
font &c.

Description de la Rivière de GAMBIE; tentatives pour en découvrir la Source. Commerce des Européens avec les Royaumes qui sont sur ses bords. Etablissements que les Anglois & les autres Européens y ont: leurs guerres entre eux, les révolutions de leur Commerce, & leurs efforts pour le maintenir & le rendre florissant, avec la relation de l'Etablissement dans l'Isle de GORÉE &c.

LA grande Rivière de *Gambie* n'a été d'abord connue que sous le nom de *Gambra*, que les François lui donnent encore; *Cada Mosto*, qui en a parlé le premier, ne lui en donne pas d'autre. *Marmol* dit que les Negres l'appellent *Gambu*, mais il ne la nomme lui-même que *Gambra* & *Gambea*. *Jobson* a préféré le premier de ces noms, quoiqu'il assure que les Negres ne lui en donnent jamais d'autre que *Gée* ou *Si*, qui signifie en général une rivière. Les Portugais l'ont appelée *Rio Grande*, mais on a donné depuis ce nom à un autre rivière plus au Sud. Mais comme les Anglois l'appellent communément *Gambie*, qui est une corruption de *Gambra*, nous nous en tiendrons à ce nom, & nous laisserons toutes les discussions sur son étymologie, qui nonobstant toutes nos peines resteroit toujours incertaine.

Noms don-
nés à la
Rivière de
Gambie.

Les Auteurs ne sont pas moins partagés sur la source de cette rivière: les uns prétendent que c'est une branche du Niger, tandis que d'autres soutiennent, avec plus de vraisemblance, qu'il est impossible qu'elle ait de communication avec cette rivière, puisqu'il est certain qu'elle traverse le Lac de Sapor & le Royaume d'Yo ou d'Eyo, qui confine au Pays de Dahomé, ce qui fait un cours prodigieux de près de deux-mille lieues. *Marmol* dit que c'est la même rivière que *Ptolémée* désigne sous le nom d'*Estachiris*, & si cela est, elle est séparée du Niger par une grande chaîne de montagnes qui s'étendent du Nord au Sud; & c'est la position que lui a donnée le savant Géographe *Bolton*, dans ses corrections sur *d'Anville*. *Labat* s'est fort étendu sur cet article, qu'il quitte après avoir embrouillé le Lecteur. Pour ne pas tomber dans le même inconvénient, nous n'en parlerons pas davantage, n'ayant à proposer que des conjectures plus propres à faire paroître un génie inventif, qu'à éclairer le lecteur; car toutes les tentatives qu'on a faites pour découvrir la source de cette rivière ont échoué, & les parties intérieures de l'Afrique sont trop peu connues pour pouvoir rien décider par la situation du Pays. Nous passerons donc à la description de cette rivière, aussi loin que les Européens l'ont remontée, car pour les Relations des Negres il n'y a aucun fonds à y faire (a).

Incertitu-
de sur sa
source.

La

(a) *Labat* *Afriq. Occid.* T. IV. p. 259 & suiv. *Marmol* L. IX. C. 12.

SECTION

XVI.

Rivière de
Gambie,
Commerce
que les Eu-
ropéens y
font &c.

Situation,
largeur,
profondeur
&c. de cette
Rivière.

La rivière de Gambie se jette dans l'Océan entre le Cap Verd & le Cap Roxo; ou, pour parler avec plus de précision entre le Cap Sainte-Marie au Sud & l'Isle des Oiseaux au Nord, y ayant six lieues de distance entre l'un & les autres; mais comme la rivière est coupée par un grand nombre d'Isles & de Bancs de sable, le Canal le plus large n'a pas au-delà de trois lieues, *Barbot* ne lui donne que trois milles. A Joar, cinquante lieues au-dessus de son embouchure, elle a une lieue de largeur, & est navigable pour un Vaisseau de trois-cens tonneaux & de quarante canons, & suivant *Labat* elle peut recevoir des Bâtimens de cent-cinquante tonneaux à Baraconda, qui est à plus de cinq-cens milles ou, comme dit *Labat*, à plus de deux-cens-cinquante lieues de la mer. La saison favorable pour la remonter est depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Juin & de Juillet, parceque la marée monte jusques-là dans le tems sec. Mais le reste de l'année la rivière est impraticable à cause des violentes pluies qui la grossissent, & rendent le courant si rapide qu'il est impossible de le surmonter. Le Sénégal a à cet égard beaucoup d'avantage sur cette rivière.

Les fréquentes tentatives qu'on a faites pour découvrir la source de la Gambie, ont fait connoître fort bien la navigation de cette rivière, & quelques-uns des Royaumes qui y confinent immédiatement, mais ils sont trop peu considérables pour mériter place dans l'Histoire.

On fait que la Gambie fait un grand nombre de coudes & de décours depuis son embouchure jusqu'au Royaume de Cantor, qui est quatre-cens milles au-delà de Baraconda, où l'on prétend qu'elle passe par un lac inaccessible aux Bâtimens, à cause de la quantité de roseaux, de feuilles & d'herbes qui en couvrent la surface, & qui le font prendre pour un terrain ferme. Ce n'est-là néanmoins que ce que disent les Negres, car aucun Européen n'a jamais pénétré jusques-là. Les Anglois ont tenté plusieurs fois de découvrir l'origine de cette rivière, mais leurs efforts ont été infructueux, car ils n'ont jamais remonté plus haut que Baraconda, au moins avec quelque fruit. Il se peut qu'ils ont été arrêtés par des cataractes, des bas-fonds, & d'autres obstacles, comme ils le disent, & comme les Marabouts le leur ont dit, bien-que d'autres prétendent qu'il n'y a point d'obstacles pendant quelques centaines de milles au delà. Le Capitaine *Thompson*, & *Jobson* après lui, en 1618 remonterent plus de cent lieues au-dessus de Baraconda, mais ayant négligé de marquer les sondes & d'autres particularités, leur expédition ne fut pas de grande utilité, & ne servit guere qu'à contenter leur curiosité. *Vermuiden* & quelques autres pénétrèrent presque aussi loin sous le regne de *Charles II.* avec aussi peu de fruit. La Compagnie Royale d'Afrique, souhaitant de savoir jusqu'où la rivière de Gambie est navigable, fit partir en 1732 plusieurs Chaloupes pour cette découverte, sous la conduite de *Thomas Harrison*, principal Facteur de Jamesfort. *Harrison* ne passa pas Fatatenda, & revint à Jamesfort, ayant chargé *Jean Peach* de remonter plus haut avec une Barque. Mais celui-ci ayant avancé vingt lieues plus loin, fut obligé de revenir faute de vivres, ou peut-être de résolution pour continuer le voyage (a). C'est de *Moore*, qui vit *Harrison* à Jamesfort, qu'on tient ces particularités. De-

(a) *Moore* p 298.

Depuis l'Isle de James, qui est proche de l'embouchure jusqu'à Bara-
 conda, il n'y a pas moins de quatre brasses & demie d'eau, dans les endroits
 les moins profonds du véritable Canal, & il y en a généralement depuis
 cinq jusqu'à onze. Il y a dans la riviere un grand nombre de belles Isles,
 remplies d'animaux & couvertes d'arbres; c'est ce qui la rend souvent fort
 étroite, mais cet inconvénient est contrebalancé par la profondeur, à cau-
 se que l'eau se trouve plus resserrée. Nonobstant cette profondeur, *Labat*
 dit qu'on doit avoir toujours la sonde à la main, sur-tout à l'entrée, par-
 cequ'il y a un grand nombre de bancs & de bas-fonds, qui sont dangereux (*).

Comme les Anglois font le plus grand Commerce sur la riviere de Gam-
 bie, nous commencerons par la description des Etablissmens qu'ils y ont,
 quoiqu'on ne puisse bien fixer le tems où ils ont commencé à la fréquenter,
 ni qui sont les premiers Européens qui y ont fait commerce. *Labat* assure
 positivement que les Marchands de Dieppe & de Rouen avoient non seule-
 ment reconnu la riviere de Gambie, mais y avoient négocié bien des an-
 nées avant que les Portugais fissent des découvertes en Asie & en Afrique.
 Mais les Normands ne trouvant pas le Commerce de Gambie aussi avanta-
 geux que celui qu'ils s'ouvrirent aux Côtes de Guinée, d'où ils transportoient
 en France tant d'or & d'ivoire, ils négligerent ce petit Commerce, & il
 est très-probable qu'ils abandonnerent les Etablissmens qu'ils y avoient d'a-
 bord pour en faire de plus solides sur la Côte Méridionale d'Afrique. Car
 le Commerce des Esclaves n'étoit pas encore ouvert, & les Mandingues &
 autres Marchands Negres de l'intérieur du Pays, n'étoient pas encore dans
 l'habitude d'apporter au bas de cette riviere l'or, l'ivoire & leurs autres
 marchandises.

Dans la suite les Portugais, ardens à faire des découvertes, & à recher-
 cher tout ce qui pouvoit contribuer à l'avancement du Commerce, occu-
 perent les places que les Normands avoient abandonnées, & s'établirent
 non seulement sur les côtes, mais encore bien avant dans les terres, &
 placerent des Comptoirs sur la riviere de Gambie aussi haut que les Anglois
 trafiquent aujourd'hui, c'est ce que prouvent les restes des Comptoirs & des
 Forts que l'on voit en plusieurs endroits. Les François n'ont rien de sem-
 blable à produire pour appuyer leurs prétentions, bien-qu'il soit difficile de
 prouver qu'elles sont sans fondement. Malgré le délabrement où les affai-
 res des Portugais sont tombées par les guerres qu'ils ont eues avec d'autres
 Européens, qui les ont chassés de quantité de places importantes, ils ont
 encore plusieurs Comptoirs sur la riviere de Gambie, de Bintam, de Cacho,
 aux Bissaux, & autres lieux dans l'intérieur des terres, où ils font le com-
 merce pour eux, & plus souvent pour les François, les Anglois, les Hol-
 lan-

(*) *Labat* donne grand nombre de directions pour naviger sûrement sur la riviere; com-
 me elles peuvent avoir leur utilité, nous en indiquerons quelques unes. Il remarque
 qu'au-dessous de Jamesfort, les deux bords de la riviere sont bordés de bancs, & il con-
 seille de se tenir toujours plus près de ceux du Nord. Ce qu'il appuie de diverses rai-
 sons, qu'il feroit inutile de rapporter. Une autre précaution c'est, dès qu'on approche
 de l'Isle aux Chiens, de tenir le milieu de la riviere pour éviter une pointe de cailloux,
 qui s'étend environ un quart de lieue dans la riviere (1).

(1) *Labat* T. IV. p. 266, 267.

SECTION landois; ils leur avancement des marchandises, mais cette postérité des an-
XVI. ciens Portugais est à présent si confondue avec les Negres, qu'à peine peut-
Riviere de on y voir aucune différence.

Commerçe Les Anglois ont enfin succédé aux Portugais, & se sont emparés de beau-
que les Eu- coup de postes qu'ils avoient occupés sur la riviere de Gambie. Ils se sont
ropéens y établis sur une petite Isle au milieu de la riviere entre Albreda & Gilfray, à
font &c. quatorze lieues de la mer, dit *Labat* (a), mais suivant *Moore* (b) à douze
Etablisse- milles. Ils y ont bâti un Fort qui auroit été imprenable, s'il y avoit eu un
mens des Magazin à poudre & une Citerne à l'épreuve de la bombe; mais faute de
Anglois. cette précaution ce Fort a été pris, pillé, rançonné & entièrement démoli,
 tantôt par les François & tantôt par des Corsaires ou des Forbans; ce qui
 avoit réduit les affaires de la Compagnie dans un état dont elle n'auroit ja-
 mais pu se remettre, sans le secours que le Parlement lui a accordé. Nous
 en parlerons après avoir fait l'énumération des autres Etablissmens des An-
 glois, & la description du Fort.

Le second Etablissement qu'ils ont est sur la riviere de Kabata, qui se
 jette dans celle de Gambie presque vis-à-vis de l'Isle de James; ce Com-
 toir est au Nord du Royaume de Kumbo, & du côté du Sud de la riviere;
 le Commerce y est peu considérable, parceque le principal objet de cet Eta-
 blissement est de fournir des provisions à la Garnison de Jamesfort. A
 l'opposite de l'Isle de James, & sur le bord septentrional de la Gambie, on
 trouve le Comptoir de Jilfray ou Gillefrée, un peu à l'Est de celui des Fran-
 çois d'Albreda. Ce Comptoir est dans une situation fort agréable, & four-
 nit Jamesfort de légumes. C'est le lieu où le Roi de Barre fait payer à
 tous les Vaisseaux qui passent un certain droit, auquel les Anglois, si fiers
 naturellement, dit *Labat*, ont été obligés de se soumettre (*). Le quatrie-
 me Comptoir est celui de Vintain ou de Bintam, sur la riviere du même nom,
 à six lieues de Jamesfort dans le Royaume de Fonja. Le principal commer-
 ce qui s'y fait est en cire, en yvoire & en cuirs. Plus haut sur la même
 riviere à quatorze lieues de Jamesfort, est le cinquieme Comptoir, qui est
 celui de Jereja, dans le Royaume du même nom. Il ne fournit guere que
 de la cire, qui n'est pas fort belle, mais en grande abondance. En 1731
 la Compagnie établit un Comptoir à Kalaor, sur une riviere qui porte ce
 nom, & qui appartient au Roi de Barre; mais voyant que le Commerce
 n'y répondoit pas à ses espérances, la Compagnie l'abandonna deux ans
 après. La même année 1731. on établit le Comptoir de Tankroval dans
 le Royaume de Kaën, sur le bord méridional de la Gambie. Son princi-
 pal objet est la cire. Plus haut on trouve le Comptoir de Joar, à trois
 milles de la riviere, dans le Royaume de Barfalli. Il n'y a pas de ville sur
 la

(a) *Labat* T. IV. p. 276. (b) *Moore*, p. 14.

(*) Le même Auteur ajoute que les Anglois si fiers avec les autres Nations qui va-
 lent mieux que les Negres, se sont abaissés jusqu'à saluer avec le canon, toutes les fois
 qu'ils passent, le prétendu Pavillon de ce Roi Negre, dont les Etats n'ont que dix-huit
 lieues de longueur. En entrant dans la riviere on voit à gauche une grosse touffe d'ar-
 bres, au milieu desquels il y en a un fort grand, & c'est ce qu'on appelle le Pavillon du
 Roi de Barre. Il exige le salut & un petit droit de toutes les Nations, faute dequoi il
 leur interdit la traite & leur fait tout le mal dont il est capable (1).

(1) *Labat* T. IV. p. 266.

la Gambie où le Commerce soit plus florissant : c'est-là que les Marchands Mandingues viennent de Galam & de Tombuto. Du côté du Nord est le Comptoir de Yani ou Yani Marrow ; ce n'est qu'une petite maison, où la Compagnie a un Facteur Negre, qui fournit Jamesfort de grains. Plus haut du côté du Sud, dans le Royaume de Jemarrow, est le Comptoir de Bruko, qui fut bâti en 1732, brûlé peu après par accident, rebâti la même année, & abandonné en 1735. Le onzième Etablissement de la Compagnie est à Kuttejar, du côté du Nord à un mille de la riviere, dans le Royaume du Haut Yani. Les inondations l'ayant renversé en 1725, la Compagnie le fit transporter à Sami, où il est à présent ; mais on l'a éloigné un peu depuis, en lui laissant le même nom. Plus loin, dans le Royaume de Tomani, au Sud de la Gambie, est le Comptoir de Yamyakonda, qui ayant été ruiné par les inondations en 1733 fut rebâti aussitôt par ordre de la Compagnie. Son principal Commerce est celui de l'ivoire & les esclaves. Le dernier Comptoir au Nord de la riviere étoit Fatatenda.

SECTION
XVI.
*Riviere de
Gambie,
Commerce
que les Eu-
ropéens y
font &c.*

Dans cet endroit, qui est au moins à quatre-cens-quatrevingt-quatre milles de la mer, la riviere de Gambie est aussi large, dit *Moore*, que la Tamise à Londres, & très-profonde. La perspective de la riviere y est d'une grande beauté, & ne peut être égalée que par la verdure des arbres & par la fertilité du Pays de Kantor, dont plusieurs Provinces sont environnées de trois côtés par les détours que fait la riviere (a) (*).

Comme aucun de ces Comptoirs ne mérite une description particuliere, nous reviendrons à *Jamesfort*, & nous rapporterons tout ce que nous avons pu apprendre de ce principal Etablissement tant par les Voyageurs que par des informations particulieres. L'Isle est située presque au milieu de la riviere, qui a environ sept milles de largeur dans cet endroit. Elle appartient à la Compagnie, mais en payant un petit tribut au Roi de Barre. Cette Isle a trois quarts de mille de circuit. Le Fort est un quarré régulier à quatre bastions, dont chacun est monté de sept pieces de canon, qui commandent la riviere autour de l'Isle. Sous les murs du Fort, qui font face à la mer, il y a deux Batteries chacune de quatre canons de vingt-quatre livres de balle, entre lesquelles il y a neuf petites pieces pour saluer. Ainsi toute l'Artillerie du Fort est de quarante-cinq pieces. Dans l'enceinte du Fort il y a des appartemens commodes pour le Gouverneur, les principaux Marchands, les Facteurs, les Ecrivains, & l'Officier qui commande les soldats. Au-dessous on a ménagé des Magazins. La Garnison doit être composée d'un Officier, un Sergent, deux Caporaux, un Canonier avec son aide & trente Soldats. Mais les maladies, que les Auteurs attribuent à l'usage excessif des liqueurs fortes, réduisent quelquefois la Garnison dans l'état le plus déplorable : c'est ce qu'attestent également les Anglois, les François & les Hollandois. Les soldats, les artisans, & la plupart des domestiques & des esclaves, sont logés hors du Fort dans des baraques bâties de pierre & de

*Descrip-
tion de l'Is-
le de Ja-
mes & du
Fort.*

(a) *Moore ubi sup.*

(*) On dit que les mauvais traitemens que les Facteurs Anglois recevoient du Roi de Tomani, firent abandonner ce Comptoir en 1734 mais nous tenons de bonne main qu'il a été rétabli depuis.

SECTION

XVI.

Riviere de
Gambie.
Commerce
que les Eu-
ropéens y
font &c.

de mortier comme le Fort ; & toute l'Habitation est renfermée d'une palissade, qui a la riviere pour fossé naturel. Sous les logemens des domestiques on a placé les Magazins, & les loges des esclaves sont sous les baraquements des soldats. Il y a des Sentinelles qui veillent à la sûreté publique, qu'on relève de deux en deux heures. Pendant la nuit deux soldats font d'heure en heure la patrouille pour examiner ce qui se passe. En un mot une Garnison ne peut être sur un pied plus régulier que celui-ci, pour ce qui est de la discipline (a). Du reste les Facteurs & le Gouverneur même trouvent leur intérêt à fermer les yeux sur les excès que les soldats font en liqueurs fortes.

Histoire du
Fort. Sa
prise par
les Fran-
çois, &
renlu
aux An-
glois.

Ce fut en 1664 que l'Isle de James fut fortifiée par le Chef-d'Escadre *Holmes* pour la sûreté du Commerce des Anglois sur cette côte : il lui donna le nom de *James* (Jaques) à l'honneur du Duc d'York. Il n'y avoit d'abord que huit canons, mais vers l'an 1690 *Barbot* parle de fortifications régulières, bien montées de canon (*). Jamesfort fut pris pour la première fois par les François, en 1695, sous M. de Gennes, qui commandoit une petite Escadre de quatre Vaisseaux & de deux Galiotes à bombes. *Froger* qui étoit de cette expédition, en a donné la relation. M. de Gennes étant à Gorée apprit par un déserteur Anglois, que la Garnison du Fort étoit presque toute malade & manquoit de vivres. S'étant rendu dans la riviere de Gambie, dès le même jour il environna l'Isle de ses Chaloupes, pour lui couper toute communication avec la terre. Le lendemain il envoya un Officier nommé *De la Roque*, sommer le Gouverneur de se rendre ; il vint au-devant de lui un Canot, & on le conduisit les yeux bandés au Fort ; il fut régalé magnifiquement, & on le renvoya avec trois Officiers Anglois, qui demanderent à M. de Gennes quelques jours pour délibérer, parceque le Gouverneur étoit absent, & que son Lieutenant commandoit. M. de Gennes ne leur accorda que jusqu'au lendemain à six heures du matin. Ils lui écrivirent alors qu'ils étoient résolus de défendre la place jusqu'à la dernière extrémité, & il y a de l'apparence qu'ils auroient tenu courageusement parole, si le Gouverneur, nommé *Hambury*, n'avoit trouvé moyen de rentrer dans la place, & de reprendre le commandement, dont il étoit indigne. Les François n'avoient encore tiré que deux bombes, & disposé tout pour l'attaque quand la marée monteroit, lorsque le Gouverneur envoya un Canot pour demander à capituler. L'échange des otages se fit aussitôt, & les articles furent réglés ; on accorda à la Garnison de sortir avec armes & bagages, tambour battant & mèche allumée, & que chaque Officier auroit un jeune Negre. D'ailleurs on stipula que tous les Facteurs de la Compagnie sur la riviere seroient compris dans la capitulation, en remettant aux François tous les effets appartenant à la Compagnie. Les François prirent donc sans peine cinq-cens quintaux d'ivoire, trois-cens quintaux de cire, cent-trente esclaves mâles, & quarante femmes dans l'Isle, cinquante à Jilfray, & pour plus de quatre-vingt mille écus de marchandises.

d'E.

(a) *Froger* Relat. d'un Voyage de la Mer du Sud &c. p. 21 — 32. Amst. 1715.

(*) *Barbot* dit qu'il y avoit soixante pieces de canon ; d'ailleurs sa description du Fort s'accorde avec celle de *Moore*. Il y a de l'apparence que quelques-uns des petits canons ont été envoyés à d'autres Comptoirs, ou que les François les ont enlevés.

d'Europe, outre les canons du Fort & une grande quantité de munitions. SECTION
Le lendemain de la reddition du Fort, M. de Gennes fit demander au Roi XVI.
de Barre les effets des Anglois qui étoient à Jilfray; à quoi ce Prince répon- Riviere de
dit, que le Fort étant rendu, tout ce qui étoit à terre lui appartenoit de Gambie.
droit. Mais voyant que les François alloient employer la force, il prit le Commerce
parti de ne leur rien contester. On tint ensuite Conseil pour délibérer si que les Eu-
l'on garderoit le Fort, ou si on le raseroit. Le dernier sentiment ayant pré- ropéens y
valu, on fit sauter les bastions, & le canon qui ne put être embarqué, fut font &c.
encloué; la Garnison Angloise s'embarqua pour l'Angleterre, & M. de Gen-
nes fit voile pour le Brésil. Il semble que la démolition du Fort ne fut pas
du goût de la Compagnie de France, car elle se hâta d'envoyer ordre à ses
Officiers du Fort St. Louis de prendre possession des ruines du Fort An-
glois; il ne paroît pourtant point qu'elle ait pensé sérieusement à le réta-
blir, lorsqu'il fallut le rendre aux Anglois, en vertu du Traité de Ryswyck (a).

Tandis que la Compagnie travailloit à l'exécution d'un plan qui auroit Reprise
rendu Jamesfort une véritable Forteresse, la guerre se renouvela en 1702; encore par
les François, sous la conduite de *La Roque*, qui avoit été de l'expédition de les Fran-
M. de Gennes, surprirent alors le Fort, & en tirèrent cent-mille écus de ran- çois &
çon, outre deux-cens-cinquante esclaves & une grande quantité de marchan- par des Pi-
dises (b). *La Roque* fut tué dans cette attaque. Le Fort tomba pour la rates.
troisième fois entre les mains des François en 1709, qui le rendirent à la
Paix générale d'Utrecht. Ensuite l'Isle de James fut pillée deux fois par
des Pirates Anglois, qui infesterent en 1720 la côte de Guinée. La pre-
mière entreprise fut exécutée par *Howel Davis*, avec des circonstances si sin-
gulieres qu'elles méritent d'être rapportées. *Davis* jugeant qu'il ne pouvoit
se rien promettre de la force, employa la ruse, & comme lui & ses gens
ne manquoient ni de courage, ni de hardiesse, & étoient des scélérats,
son stratagème lui réussit. A la vue de l'Isle il cacha tous ses gens sous
le pont, à la réserve de cinq ou six qui paroissoient occupés à la manœu-
vre, en habit ordinaire de Matelots. Dans cet état, qui ne pouvoit don-
ner d'ombrage à la Garnison, il s'approcha, & se mettant dans sa Chalou-
pe avec son Pilote & son Chirurgien, il se présenta devant le Fort, & fut
reçu par une file de Mousquetaires qui le conduisirent au Gouverneur. Il
lui dit qu'il étoit de Liverpool, & qu'il étoit destiné pour le Sénégal, afin
d'y prendre de l'ivoire & de la gomme, mais qu'il avoit été poursuivi
par deux Vaisseaux François, que sa cargaison consistoit en fer & en quel-
ques autres marchandises propres pour le Commerce d'Afrique. Le Gou-
verneur s'accorda avec lui pour sa cargaison, qu'il lui paya en esclaves. En-
suite lui ayant demandé s'il avoit à bord des liqueurs d'Europe, *Davis* ré-
pondit qu'il n'en avoit point pour vendre, mais qu'il avoit néanmoins quel-
ques flacons d'excellent Rum à son service. Le Gouverneur l'invita à dîner
avec ses deux Officiers, *Davis* accepta l'invitation, & pendant qu'on se
préparoit à le bien traiter, il retourna à son Bord, sous prétexte d'aller
chercher de l'eau-de-vie. Il revint bientôt dans sa Chaloupe, accompa-
gné

(a) *Labat*, T. IV. p. 293, 297. (b) Gazette de Paris, onze d'Avril 1703.

SECTION
XVI.Riviere de
Gambie.Commerce
que les Eu-
ropéens y
font &c.Histoire
du Com-
merce de
Gambie.

gné de six ou sept de ses gens les plus résolus, qui avoient des pistolets & des poignards cachés; on les reçut sans difficulté, quand on les vit chargés de bouteilles. Comme il avoit fait ses observations avant que de retourner à bord, il avoit donné ordre à ses gens de s'arrêter dans la chambre de garde, & de se tenir prêts à s'assurer des armes lorsqu'ils lui entendraient tirer un coup de pistolet. Ses ordres furent si ponctuellement exécutés, qu'il se rendit maître du Fort, de l'argent & de quantité de marchandises précieuses: trahison infame, digne de l'exécration de tous les siècles. Les richesses que les Facteurs avoient rassemblées alloient à deux-mille livres sterling en Lingots d'or; outre la valeur de dix fois cette somme en marchandises. Après avoir fait transporter le butin à bord, il fit démolir les fortifications de l'Isle, & mit sur une grande Barque le Gouverneur, les Facteurs & ceux des soldats qui ne voulurent pas prendre parti avec lui (a) (*).

Pour ne pas interrompre le fil de l'Histoire, nous avons omis quelques faits importants, qui regardent cet Etablissement & le Commerce de la riviere de Gambie. Pour les faire bien entendre nous sommes obligés de remonter jusqu'au Traité de Ryswyck. Après la restitution de Jamesfort le Parlement voulut contribuer au rétablissement de cette place, sans qu'il lui en coûtât rien, & dans cette vue il permit à tous les Négocians de sa Nation d'aller trafiquer à Gambie, à condition de payer dix pour cent de leur cargaison au Directeur de la Compagnie en Afrique, ou vingt pour cent à leur retour en Angleterre. On ne sauroit croire combien cette permission attira de Navires Anglois sur la Gambie, & combien ce grand nombre de Marchands mit de désordre dans le Commerce. Chaque Capitaine

en-

(a) *Johnston Hist. of Pirat p. 130 & suiv.*

(*) La Compagnie Royale d'Afrique ayant eu avis de cette fâcheuse aventure, résolut de prévenir à l'avenir les entreprises des Pirates, en mettant dans le Fort une Garnison assez nombreuse pour n'avoir rien à craindre, mais elle eut du malheur dans le choix des Officiers qu'elle envoya. Le Major *Massey* passa sur un de ses Vaisseaux en qualité de Commandant des troupes, mais ayant été peu satisfait de l'accueil que lui firent les Facteurs, il complota avec un certain *Lowther*, second Pilote du Vaisseau, & avec son secours & celui de l'équipage & des soldats, qu'il avoit mis dans son parti, il se saisit du Vaisseau, & après avoir pillé le Fort il mit à la voile & se fit Pirate. Cette vie, bien-qu'accompagnée d'heureux succès, devint à charge à *Massey*, à qui il restoit encore quelque conscience, il quitta son Associé & se rendit à la Jamaïque, où il se remit à la discrétion du Chevalier *Nicolas Laws*, qui lui donna un certificat pour le mettre à couvert des poursuites, & lui prêta même de l'argent. A son arrivée à Londres il écrivit une Lettre aux Directeurs de la Compagnie, dans laquelle il confessoit toutes ses fautes, qu'il attribuoit aux injustices qu'on lui avoit faites, mais il reconnoissoit qu'il avoit mérité la mort, demandant que si on le condamnoit au supplice, ce fût d'une manière digne d'un soldat. On lui répondit qu'il avoit mérité d'être pendu. Cependant, loin de se cacher, il prit un logement au milieu de Londres, & il s'adressa aux Officiers de la Justice pour s'informer s'ils n'avoient pas donné des ordres contre le Capitaine *Massey* pour crime de Piraterie. Les Officiers lui ayant dit qu'ils ignoroient cette affaire, il leur déclara qu'il étoit l'homme dont il parloit, & leur apprit sa demeure. Deux ou trois jours après il fut arrêté sur sa propre information, & conduit devant les Juges, qui n'eurent d'autres preuves contre lui que son propre aveu. Il fut mis en prison; & le Capitaine *Russel* ayant été cité comme témoin avec le fils du Colonel *Whitney*, il fut condamné & pendu pour des crimes dont on ne l'auroit jamais accusé, si lui-même n'avoit voulu souffrir la peine qu'ils méritoient.

enchérissoit sur son compagnon, les François profiterent de cette concurrence, & les Negres s'apercevant de la folie des Anglois firent monter les esclaves à un prix excessif, delà résulta que nos Colonies furent mal pourvues, que les dépenses des Colons furent très-grandes, & les gains des Marchands si petits, que tout bien compté il se trouva que c'étoit un Commerce très-désavantageux. Les François eux-mêmes se ressentirent des inconvéniens: les Marchands Mandingues voyant le prix exorbitant que les Anglois donnoient des esclaves, ne voulurent plus en vendre aux François: de façon que les Facteurs des Compagnies Angloise & Française furent contraints de demeurer les bras croisés, & de regarder tranquillement jusqu'où pourroit aller l'empressement furieux de ces nouveaux Marchands, en attendant qu'on pût mettre le Commerce sur un pied plus solide & plus raisonnable (a).

Cette situation des affaires ouvrit les yeux à la Compagnie, elle comprit qu'elle auroit mieux fait de ne rien recevoir du Parlement, que d'avoir un bénéfice qui ruinoit absolument son Commerce & les Colonies Angloises de l'Amérique. Elle s'appliqua donc à rétablir le Commerce, à ruiner les François, & à empêcher le négoce des Particuliers. Le Général ou principal Directeur *Corker* établit dans cette vue des Comptoirs à Joval, Joal ou Juali, & à Portodali. Il envoya aussi au Damel ou Roi de Cayor des Commis avec des marchandises qu'ils lui donnoient au-dessous du cours, outre des présens exorbitans qu'ils firent à ce Prince. Mais ces libéralités produisirent si peu d'effet, par l'adresse de M. *Brue*, Directeur François, que le Damel, après avoir traîné les Commis Anglois à sa suite de lieu en lieu, les renvoya à la fin sans les payer, trop heureux de se tirer de ses mains. *Corker* n'en demeura pas-là, il vendit les marchandises de la Compagnie selon le Tarif qu'avoient introduit les Marchands, & acheta les esclaves aussi cher qu'eux. Il employa la force pour empêcher les François de faire leur Commerce, & fit tirer le canon sur leurs Barques, sous prétexte qu'elles n'avoient pas son passeport: en un mot, dit *Labat*, il n'oublia rien pour nous chagriner, nous molester, & ruiner entièrement notre Commerce (*).

A la fin pourtant il reconnut sa faute, & écrivit à ses Maîtres qu'ils feroient mieux de renoncer aux dix pour cent, & de réparer le Fort à leurs dépens, que d'être obligés d'abandonner entièrement leur Commerce. En même tems il résolut de proposer à M. *Brue* un Concordat, par lequel le Tarif des marchandises seroit réglé entre les deux Nations, avec promesse de se prêter réciproquement la main pour chasser les Interlopes, de quelque Nation qu'ils fussent. Pour cet effet il envoya le 10 de Novembre 1699 un de ses Officiers au Fort St. Louis, pour faire ses complimens à M.

(a) *Labat* l. c. p. 297, 298.

(*) C'est la Relation que *Labat* a tirée du Journal de *Brue*, à laquelle nous sommes obligés de nous en rapporter, n'ayant point de détail de cette affaire dans aucun Auteur Anglois. Il faut avouer que les Anglois ont toujours été d'une négligence impardonnable à conserver les Annales du Commerce, c'est ce qui fait que nous n'avons souvent rien à opposer aux accusations graves qu'on fait contre nos Compagnies & contre nos Marchands.

SECTION M. Brue, & lui remettre les Articles qu'il lui proposoit. Les voici., I. Que
 XVI. la Compagnie de France aura la même liberté qu'elle avoit avant la guer-
 Riviere de re dans la riviere de Gambie, savoir de traiter à Albreda & à Jereja, &
 (Gambie. d'y avoir ses Comptoirs, & être de concert avec la Compagnie d'Angle-
 Commerce terre, comme elle a toujours été. II. Que la Compagnie d'Angleterre
 que les Eu. ayant toujours eu des Comptoirs à Joal & à Portodali, elle continuera à
 ropéens y jouir du même privilege. III. Que la Chaloupe Françoisse dans laquelle
 font &c. étoit le Sieur *Desnos*, qui a été saisie, sera rendue à l'ordre de M. Brue (*).
 IV. Que comme il y a tant de Navires Commissionnaires qui viennent
 d'Angleterre sur cette côte, il est impossible de pouvoir régler un Tarif
 pour les Esclaves de Gambie, mais que ce sera au premier avis de la Com-
 pagnie d'Angleterre. V. Que la Compagnie Angloise n'a point le pou-
 voir de réprimer les Marchands particuliers ayant permission du Parle-
 ment, & qu'au contraire elle doit les aider & les secourir." M. Brue
 donna à l'Envoyé, qu'il reçut fort bien, la réponse suivante." I. Que par
 le Traité de Ryswyck il est stipulé expressément que les conquêtes
 faites de part & d'autre seront respectivement restituées, & que les cho-
 ses seront mises & rétablies sur le même pied qu'elles étoient avant la
 guerre. Qu'avant la guerre, la Concession de la Compagnie de France
 s'étendoit depuis le Cap Blanc jusqu'à la Riviere de Sierra-Lione, que de
 tout tems elle a négocié dans la riviere de Gambie conjointement avec
 la Nation Angloise, ayant toujours eu des Etablissmens à Albreda & à
 Jereja. Qu'il est de l'intérêt des deux Compagnies de vivre bienensem-
 ble, & de faire de concert un Tarif, auquel les Negres soient obligés de
 se soumettre. Faute duquel les Interlopes ont pris pied, ruiné presque
 le Commerce des deux Compagnies, & augmenté l'insolence des Negres,
 qui ont profité de la mesintelligence des deux Nations. II. Que le Com-
 merce de la Compagnie d'Angleterre étant uniquement borné à la riviere
 de Gambie, elle ne doit pas prétendre le porter plus loin, en établissant
 des Comptoirs à Portodali & à Joal, ce qui est vouloir anticiper sur les
 privileges de la Compagnie Françoisse. III. Qu'il y a lieu d'espérer de
 la justice de M. le Général Corker, qu'il fera remettre au Sieur *Marchand*,
 Garde-Magazin de la Compagnie de France à Albreda, la Chaloupe, les
 marchandises, & les effets qu'il a fait arrêter, suivant la Facture qui
 lui en sera remise par ledit Sieur *Marchand*. Que sans approuver les
 insolences du Sieur *Desnos*, dont M. Corker se plaint, il n'auroit pas
 manqué de lui faire rendre toute la satisfaction qui étoit due à une per-
 sonne revêtue de son Caractere, s'il la lui avoit fait demander, ayant
 même déjà rappelé ledit *Desnos* pour lui faire rendre compte de ses ac-
 tions. Qu'on espere qu'à l'avenir M. le Général Corker évitera toutes
 les voies de fait, qui ne peuvent qu'augmenter la mesintelligence entre
 les

(*) M. Corker ajouta à cet Article une espece d'apologie de sa conduite, assurant que l'arrêt avoit été fait, parceque le Sr. *Desnos*, sous prétexte d'aller à Giacor recouvrer les dettes de la Compagnie, étoit allé pour y traiter, & avoit dit des insolences au Général Anglois, jusqu'à le menacer de détruire son Fort (1).

les deux Compagnies. IV. M. *Corker* ne doit pas manquer de représen-
 ter à la Compagnie d'Angleterre la nécessité qu'il y a de faire un Tarif
 pour l'achat des Negres, qui soit le même pour les deux Nations, &
 qui soit exécuté de bonne foi par les Commis de part & d'autre. V.
 Qu'on peut dire, avec tout le respect qui est dû au Parlement d'Angle-
 terre, qu'il ne pouvoit donner de permissions aux Particuliers au préju-
 dice de la Compagnie Angloise, & en même tems de la Françoisse, dont
 il est si difficile de séparer les intérêts dans cette rencontre". M. *Brue*
 finissoit sa réponse en exhortant M. *Corker* d'écrire fortement à la Com-
 pagnie d'Angleterre, & de la presser de faire supprimer ces permissions
 de Commerce, l'assurant qu'il obtiendrait de celle de France qu'elle s'uni-
 roit avec celle d'Angleterre pour agir de concert dans cette affaire auprès
 du Parlement (a).

SECTION
 XVI.
 Riviere de
 Gambie.
 Commerce
 que les Eu-
 ropéens y
 font &c.

Le desir que M. *Brue* avoit de faire un Tarif avec les Anglois l'engagea
 à se rendre en Gambie, où il arriva le 10 Février 1700. M. *Corker* le re-
 çut très-honnêtement à Jamesfort. On y tint une conférence, à laquelle
 assisterent tous les Capitaines des Vaisseaux qui étoient sur la riviere; mais
 comme les instructions des Anglois les bornoient, la conférence se termina
 par des civilités réciproques. M. *De Brue* s'étant apperçu que M. *Corker*
 pensoit dans le fond comme lui, se flatta qu'il agiroit fortement auprès de
 ses Maîtres pour faire agréer les articles qu'il avoit proposés. Mais *Corker*
 fut rapellé, & le Sieur *Brue* alla visiter les Etablissements François sur la ri-
 viere de Gambie (*).

(a) *Labat*, T. IV. p. 302-308.

Peu

(*) Quoique cela ne fasse pas à notre but principal, nous rapporterons quelques parti-
 cularités curieuses de ce petit voyage de M. *Brue*. Il trouva à Bincan un assez grand nom-
 bre de Portugais, qui font un commerce considérable. Ils ne manquèrent pas de venir
 en corps & en habits de cérémonie saluer M. *Brue*; c'est-à-dire qu'ils étoient vêtus de
 noir, avec de grands & longs manteaux, que leurs longues épées relevoient par derriere.
 Ils avoient tous des poignards, un long & gros chapelet à la main gauche, appuyée sur
 le pommeau de l'épée, de grands chapeaux plats, & la moustache bien relevée; ils firent
 leurs complimens avec gravité. L'Alquier du village ne manqua pas aussi de visiter M.
Brue, qui rendit aux uns & à l'autre leurs civilités. Il rendit aussi visite à une riche Da-
 me Mulâtre, mariée à un Capitaine Anglois, nommé *Agis*. Ce Capitaine étoit alors ab-
 sent, & l'on dit qu'étant retourné chez lui quelques mois après, il trouva que sa femme
 étoit accouchée d'un enfant tout noir, parcequ'elle avoit une intrigue avec l'Alquier de
 Jereja; le dépit & la rage le transporterent si fort, qu'il fit piler l'enfant dans un mortier,
 & le fit manger aux chiens. Il ne laissa pas de se raccommo-der dans la suite avec sa femme.
 A Jereja, M. *Brue* alla saluer le Roi; c'étoit un petit homme trapu, d'une assez belle
 physionomie, il avoit les yeux vifs, la bouche belle & riante, & les dents fort blanches. Ce
 Prince l'invita à dîner, & le fit placer entre lui & la Reine; c'étoient des femmes qui servoient.
 Le repas dura longtems, & on fut très-bien servi. M. *Brue* fit des présens au Roi, &
 entre autres d'une paire de beaux pistolets, dont il fut charmé; car c'étoit le plus grand
 Guerrier de ces Cantons, que ses voisins redoutoient; ses sujets sont aussi fort belliqueux.
 Ce qu'il y a d'admirable, c'est la retenue des femmes, qui pour ne pas retarder leur tra-
 vail par le babil, se remplissent la bouche d'eau.

En quittant Jereja, il passa par le Pays habité par les *Floupes*, qui est entre la Riviere
 de Gambie & Cachaux. Ceux qui sont sujets du Roi de Jereja sont civilisés, mais les au-
 tres qui habitent les bords de la riviere de Casaminta sont sauvages, & toujours en
 guerre avec leurs voisins, tels qu'ils puissent être. M. *Brue* passa auprès d'un Etablif-
 sement Portugais, dont il n'a pas marqué le nom; ils y font un grand commerce de
 sucre.

SECTION

XVI

Riviere de
Gambie.

Commerce

que les Eu-

ropéens y

font &c.

Efforts des

Gouver-

neurs An-

glois &

Français

pour ména-

ger un ac-

commode-

ment.

Peu après l'arrivée du nouveau Gouverneur, la Compagnie renforça la Garnison de Jamesfort d'une Compagnie de Grenadiers, & y envoya des Maçons, des Charpentiers & d'autres ouvriers, pour réparer le Fort qui se ressentait encore beaucoup du mauvais état où M. de Gennes l'avait mis. M. Brue ne manqua pas d'écrire au nouveau Gouverneur pour le féliciter de sa nouvelle dignité, & à M. Corker pour le complimenter sur le plaisir qu'il devait avoir de quitter un Pays dont l'air était si contraire à sa santé, & d'aller jouir en paix dans sa Patrie des richesses qu'il avait acquises en Afrique. Le nouveau Gouverneur envoya son Lieutenant, son Chapelain, & un Capitaine de Vaisseau, pour faire ses remerciements à M. Brue. Ils se virent ensuite, se traitèrent plusieurs fois, & firent un projet pour accommoder tous les différends, & pour établir une parfaite harmonie entre les deux Compagnies; ils s'engagerent réciproquement à solliciter l'exécution de leur plan à Londres & à Versailles. Le Gouverneur Anglois communiqua à M. Brue un Mémoire que la Compagnie Royale d'Afrique avait présenté au Parlement, dont il espérait beaucoup aussi bien que des bons offices des Ambassadeurs de France & d'Angleterre, pour mettre tout sur un bon pied. Après bien des efforts, la négociation aboutit à rien, parceque les intérêts des Particuliers étant directement opposés à ceux des Compagnies, ils la traversèrent & firent naître des difficultés insurmontables. Ils obtinrent même par leur crédit, ou à force d'argent, un Vaisseau de guerre pour protéger leur Commerce. On vit donc naître tous les jours de nouveaux sujets de plainte; & en 1703 M. La Roque prit Jamesfort, comme on l'a vu. Les affaires de la Compagnie Angloise se trouverent dans la suite en si mauvais état, qu'elle proposa un Traité de neutralité, que nous croyons qui fut accepté; à-la-vérité nous n'en avons d'autre preuve que l'équité des conditions proposées, les succès des Alliés, l'état où la France se trouva réduite par la guerre, les cessions qu'elle fit à la Paix d'Utrecht, & le silence des Ecrivains François sur cet article.

Efforts de

la Com-

pagnie An-

gloise pour

retablir

son Com-

merce.

La Compagnie Royale d'Afrique, qui travailloit de toutes ses forces à rendre son Commerce florissant, prit en 1732 la résolution de ne plus molester les Marchands particuliers, & d'encourager par toutes sortes de moyens ses Employés à la servir fidèlement. Dans cette vue, elle rendit les vivres

à
cire. Il se rendit ensuite à Cachaux, Colonie Portugaise sur la rive méridionale de la Riviere de Saint-Domingue. C'est le principal Etablissement que les Portugais aient dans tout le Pays; cela n'empêche pas que le gros des Negres, qu'on appelle *Papels*, ne les haïssent mortellement. Les Portugais n'ont rien négligé pour bien fortifier cette place du côté de terre, la riviere lui servant de défense de l'autre. Elle est environnée d'une forte palissade terrassée avec quelques batteries. La Garnison est de trente Blancs, qui sont ordinairement des gens que leurs crimes ont fait bannir de Portugal. Les Officiers sont un Capitaine-Major qui prend le titre de Gouverneur, un Lieutenant, un Enseigne, & un Aide-Major. La Garnison se renouvelle tous les trois ans, & quelquefois plus souvent, car les soldats sont mal entretenus, & ne subsistent guere que de ce qu'ils volent la nuit. Cette Note s'allongeroit trop si l'on vouloit rapporter tout ce qu'il y a de curieux dans le Journal de M. Brue. Comme nous ne pouvions en faire entrer les particularités dans le texte, nous avons cru que l'on en verroit ici quelques-unes avec plaisir (1).

(1) Labat, T. V. Ch. I.

à bon marché à Jamesfort, & donna plus d'étendue à son Commerce, en trafiquant en marchandises qu'elle avoit négligées jusques-là, comme des gommés, des écorces, des cuirs, des bois de teinture, dans le dessein de rendre l'emploi de ses Facteurs plus lucratif. Elle offrit encore un prix de vingt pour cent à quiconque découvriroit une nouvelle branche de Commerce. On régla aussi le prix des marchandises de Traite. Les Facteurs sont toujours nommés par les Directeurs, ou si l'on employe les Ecrivains qui se trouvent à Jamesfort, c'est sur la caution de deux personnes qui s'engagent à la Compagnie pour deux-mille livres sterling, & sur un billet de l'Employé même qui s'engage aussi pour la même somme. Malgré toutes ces précautions la Compagnie a souvent fait des pertes considérables par l'infidélité des Facteurs; & lorsqu'on les a poursuivis, la Cour de la Chancellerie les a traités avec tant d'indulgence, que la Compagnie n'a retiré aucun avantage de ces cautions, ce Tribunal se retranchant sur la qualité des témoins, dont le serment ne peut être admis, parceque ce sont des Negres infideles.

SECTION
XVI.
*Riviere de
Gambie.
Commerce
que les Eu-
ropéens
y font &c.*

Les Marchands particuliers payent au Roi de Barré un droit qui enchérit beaucoup les marchandises, & sur-tout les esclaves, qui est le principal Commerce qui se fait ici; & ceux qui remontent plus haut la riviere ne laissent pas de payer un droit à ce Prince, pour avoir la liberté de prendre de l'eau & du bois. Moore est persuadé qu'il seroit également avantageux aux Négocians particuliers & à la Compagnie, de faire de Jamesfort le Marché commun des échanges; c'est-à-dire que la Compagnie y eût toujours un nombre suffisant d'esclaves pour fournir tous les Vaisseaux qui se présenteroient, & qu'elle reçût en échange leurs marchandises pour les distribuer dans ses Comptoirs. Cela feroit de Jamesfort le Magasin des marchandises d'Europe & d'Afrique, produiroit à la Compagnie un revenu considérable pour les fraix du Magasinage, & mettroit les Marchands en état de faire leurs cargaisons à meilleur prix & avec moins de risques. Les Particuliers trouveroient leur compte à payer quelque chose de plus à Jamesfort que sur la riviere, parcequ'ils éviteroient les délais, les accidens, les mauvais effets de l'intempérie du Climat, & les exactions des petits Princes Negres, qui sont toujours également avides & pauvres, pillant les Marchands & leur Sujets à proportion qu'ils sont eux-mêmes pillés par des Princes plus puissans. Ils éviteroient ces inconvéniens, en trouvant tout d'un coup leur cargaison, & la Compagnie trouveroit son avantage dans un pareil établissement, parcequ'elle acheteroit les marchandises du Pays à son gré; au-lieu qu'à présent elle ne peut acheter les biens secs qu'en prenant aussi des esclaves. Si elle vendoit ces esclaves aux Particuliers, elle pourroit s'affortir parfaitement des marchandises d'Europe, & malgré les efforts des François & des Portugais elle se trouveroit maîtresse de l'ivoire, de l'or, de la cire, & de tous les biens secs de la riviere. Elle auroit toujours de quoi charger ses propres Vaisseaux pour le retour en Europe, sans être obligée de faire des voyages le long de la riviere, qui n'ont jamais tourné à son avantage (a).

*Projet de
Moore.*

La

(a) Moore, p. 83.

K

SECTION XVI. La Compagnie entretient de Jamesfort un commerce réglé avec divers lieux voisins. Elle envoie à Saint-Jago & aux autres Isles du Cap Verd toutes sortes de grains, & en apporte du sel, qui est une des marchandises du meilleur débit sur la rivière de Gambie. Elle fait Commerce à Cachaux en cire, mais avec peu de profit, parceque cette cire est souvent si sale qu'on y perd vingt ou trente pour cent. Le principal Commerce de Gambie est celui de l'or, des esclaves, de l'ivoire & de la cire; celui de la gomme n'a pas été jusqu'ici fort considérable. Il y a des années que les Facteurs achètent jusqu'à deux-mille esclaves; la plupart sont des prisonniers de guerre, des gens enlevés dans les Pays voisins, & des criminels; il y en a néanmoins qui sont des enfans d'esclaves que les Portugais élèvent pour les vendre. Comme le nombre de ceux qui ont été enlevés par trahison est assez grand, les Facteurs de la Compagnie ont ordre de ne les pas acheter sans en avoir informé l'Alcade ou Chef du lieu, pour qu'il prenne les informations nécessaires. Depuis que le Commerce des esclaves a rapporté tant de profit aux Princes Negres, l'exercice de la Justice est devenu plus sévère, & tous les crimes, même des fautes légères, sont punis de l'esclavage; le meurtre, le vol, l'adultère sont confondus avec les moindres fautes. *Moore* raconte qu'un Negre de Mayer, voulant tuer un tigre qui dévorait une chevre, tua par hazard un homme. Le Roi, bien-qu'informé des circonstances du fait, le condamna avec toute sa famille à être du nombre des esclaves qu'il devoit vendre aux Anglois.

L'ivoire est le troisieme article de Commerce, ce qui fait que les Mandingues apportent quelquefois un grand nombre de dents d'éléphants. Ils se les procurent, ou par la chasse en tuant ces animaux à coups de fleches & de dards, ou par leurs recherches des carcasses de ceux qui sont morts naturellement. *Moore* ne décide point si ces animaux en changent. La plus grosse qu'il ait jamais vue pesoit cent-trente livres; le prix du quintal augmente beaucoup par la grosseur des dents, sans aucun égard à la couleur.

La cire tient le quatrieme rang dans le Commerce de Gambie; tous les Pays qui sont le long de cette rivière en fournissent une prodigieuse quantité. Les Negres suivent avec les abeilles assez la même méthode qu'on a en Europe. D'ailleurs outre la gomme, dont le commerce n'a pas encore été porté bien loin ni perfectionné, il y a plusieurs autres articles moins considérables que celui-ci, & qui ne laisseroient pas d'être avantageux si on savoit les mettre à profit; les François se sont en quelque façon rendus maîtres du Commerce de la gomme sur le Sénégal (*).

Commerce des François & des Portugais. Avant que de quitter ce sujet, il faut encore donner une idée du Commerce que les François & les Portugais font sur la rivière de Gambie. Le Comptoir d'Albreda appartient aux premiers, il s'y fait un commerce assez considérable, mais qui le deviendroit beaucoup plus, suivant *Moore*, si les Facteurs François n'étoient pas convenus avec les Anglois, de ne point haus-

(*) Nous ignorons quelles suites la prise de cet Etablissement par les Anglois pourra avoir à cet égard; mais nous osons dire hardiment que si on le garde, la gomme sera toujours le grand article du Commerce d'Afrique.

SECTION
XVI.
Riviere de
Gambie.
Commerce
que les Eu-
ropéens
y font &c.

ter le prix des esclaves. Cependant en 1735 on demanda tant d'esclaves pour le Mississipi, qu'ils rompirent cette convention, & poussèrent le prix des esclaves aussi haut qu'il avoit été bas; les Marchands particuliers ne purent en avoir, & les Colonies d'Amérique en souffrirent. Par une autre convention entre le Gouverneur de Jamesfort & celui de Gorée, les François eurent en 1724 la liberté d'établir un Comptoir au-dessus de Jamesfort, & les Anglois obtinrent par équivalent de pouvoir trafiquer à Joali & Portodali, deux places de fort bon commerce dans le voisinage de Gorée. Le Comptoir d'Albreda n'est point à la portée du canon de Jamesfort, cependant les Facteurs François sont obligés de demander au Gouverneur Anglois la permission de passer la riviere quand ils ont besoin d'eau & de bois. Il est rare qu'il la refuse, mais il met un homme dans leur chaloupe, chargé de veiller sur eux, & d'empêcher tout commerce illicite. On ne leur permet pas non plus de remonter la riviere au-delà de l'Isle de l'Eléphant, qui est à trente milles, *Labat* dit lieues, au-delà de Jamesfort (a).

Les Portugais se sont établis dans la plupart des villes considérables le long de la Gambie, & y font un Commerce très-avantageux, sur-tout à Vintain ou Bintan, à Jereja ou Gerege, & à Tankroval. C'est dans cette dernière ville que le Seigneur *Antonio Voss*, Portugais noir, fait sa résidence; il fait un grand commerce avec les Marchands particuliers; il entretient plusieurs Canots, & un grand nombre d'esclaves, qu'il envoie continuellement dans tous les Ports. C'étoit encore en 1737 le plus puissant Marchand des environs de Gambie, & peut-être de toute l'Afrique; nous avons parlé ailleurs de ces Portugais noirs, ainsi nous passerons à la description de l'Isle & du Fort de Gorée, le seul Etablissement Européen qu'il y ait entre le Sénégal & la Gambie. C'est-là que se fait le plus grand Commerce de tous ces Pays, & après le Fort St. Louis c'est l'Etablissement le plus important des François en Afrique; il l'est peut-être même plus que le Fort Louis, parcequ'il est plus fort par sa situation que les Vaisseaux y abordent plus commodément, & qu'il jouit d'ailleurs de tous les avantages de l'autre.

Barbot dit que les habitans appellent l'Isle *Barfaguiche*; les Hollandois, les premiers Européens qui l'ont possédée, lui ont donné le nom de *Goeree*, de celui d'un village de Hollande. *Reynolds* dans son Voyage en parle comme d'un lieu de grand commerce sous le nom de *Barfaguiche*. L'Isle a environ quatre-cens-vingt toises de longueur, & sa plus grande largeur n'est que de cent-vingt-quatre, desorte que toute sa circonférence, selon les dernières mesures, n'est que deux milles d'Angleterre, en y comprenant une pointe qui s'avance en mer au bout oriental de l'Isle. Elle est au Sud-Sud-Est du Cap Verd, à une portée de canon du continent, & consiste en une piece de terre fort étroite, & une montagne fort escarpée, mais petite. Nonobstant cela c'est un lieu très-agréable par sa situation; du côté du Sud on a une vue qui n'est bornée que par la mer, & au Nord on découvre le Cap Verd & tous les autres Caps des environs. Quoique cette Isle soit dans la troisième Zone Torride, ainsi que s'exprime *Adanson*, l'air y est fort tempéré pendant toute l'année, parceque les jours & les nuits y sont égaux,

Descrip-
tion de
l'Isle & du
Fort de
Gorée.

(a) *Moore*, p. 58.

SECTION
XVI.
*Riviere de
Gambie.
Commerce
que les Eu-
ropéens
y font &c.*

égaux, & que les vents de terre & de mer y répandent la fraîcheur. Outre la multitude de rocs qui l'environnent & la rendent presque inaccessible, excepté par deux Bayes, M. de St. Jean a embelli le Fort de plusieurs nouveaux Bâtimens, & y a ajouté des Fortifications qui l'ont rendue une place très-forte, mais non imprenable, comme l'expérience l'a justifié, bien-que les Ecrivains François en ayent parlé sur ce pied-là. C'est par les soins de M. de St. Jean qu'on a découvert dans l'Isle des sources d'eau douce, dont on manquoit; il a fait planter d'excellens arbres fruitiers dans les jardins, on y a cultivé toutes sortes d'herbages & de légumes en abondance, & d'une Isle aride & stérile il en a fait un des plus agréables & des plus importants Etablissmens de l'Afrique (a). Elle étoit bien différente du tems de *Barbot*, qui en parle avec mépris, & qui dit que le fond du terroir est un sable rougeâtre, qui ne produit ni herbes, ni arbres, ni eau, & où l'on ne voit que des roseaux & des joncs qui servent de retraite à quantité de pigeons sauvages (b).

Biram, Roi du Cap Verd, céda l'Isle de Goeree aux Hollandois en 1617; ils y bâtirent d'abord un Fort au Nord-Ouest sur une montagne assez haute, auquel ils donnerent le nom de Nassau; mais voyant qu'il ne défendoit pas la Rade, ils en bâtirent plus bas un second qu'ils nommerent le Fort Orange. Ils demeurèrent paisibles possesseurs de cet Etablissement jusqu'en 1663, que l'Amiral *Holmes* les en chassa. L'année suivante *De Ruiter* le reprit, & força M. *Abercromy*, le Gouverneur, de se rendre prisonnier de guerre avec la Garnison. Les Hollandois augmentèrent alors les fortifications, & posséderent tranquillement cette Isle jusqu'en 1677, qu'une Flotte Française, commandée par le Comte d'*Estrées*, vint le 30 Octobre troubler leur repos & leur commerce. Le lendemain on fit sommer le Gouverneur Hollandois de se rendre; sur son refus le Comte fit les préparatifs nécessaires pour canonner le Fort Orange, ce qui obligea les Hollandois à se retirer dans l'autre Fort, où ils se flattoient de capituler à des conditions honorables, mais ils furent contraints de se rendre à discrétion. *D'Estrées* trouva l'Isle en bon état, le Fort Orange étoit bien entretenu & monté de quarante-deux pieces de canon. Comme le Comte n'avoit point ordre de conserver sa conquête, il fit entièrement raser le Fort Nassau. Peu après M. *Du Cassé* arriva à Gorée avec un Vaisseau de quarante quatre pieces de canon, en prit possession au nom de la Compagnie du Sénégal, & conclut des Traités d'Alliance & de Commerce avec les Rois Negres de Rufisque, de Joal & de Portodali, aux mêmes conditions que les Hollandois avoient faites. La Cour de France ayant, au retour de M. *Du Cassé*, approuvé sa conduite, l'envoya l'année suivante avec des présens magnifiques pour les Rois du Pays, & l'Isle de Goeree resta à la Compagnie par la Paix de Nimègue, qui fut conclue cette année-là.

Aussi-tôt que les François se virent paisibles possesseurs de l'Isle, ils réparèrent les deux Forts & y ajouterent de nouveaux ouvrages, nommant le plus bas le Fort de Vermandois, & le plus élevé le Fort de St. Michel. Avant l'année 1681 les Hollandois firent plusieurs tentatives pour recouvrer

une

(a) *Adanson*, p. 104. (b) *Barbot*, p. 20.

une place si importante pour le Commerce, mais elles furent toutes infructueuses par l'activité de M. Du Casse, qui après avoir fait faire des représentations inutiles, se fait d'un Vaisseau, dont il envoya l'équipage à d'Elmina. En 1697 M. Bruc, un des plus habiles Officiers que la Compagnie ait jamais eu, fut envoyé en qualité de Directeur-Général au Sénégal; il mit l'Isle en état de défense, où elle étoit lorsque M. de St. Jean y arriva en 1750, qui acheva de la rendre telle qu'on a vu plus haut.

SECTION
XVI.
Riviere de
Gambie.
Commerce
que les Eu-
ropéens
y font &c.

Le département de Gorée comprend le Commerce des Royaumes de Cayor, de Sin & de Salum, ce qui le rend fort étendu. Le premier, qu'on appelle le Royaume du Damel ou de Cayor, est fort éloigné du Lac de Cayor, qui est dans le Désert de Zaara, au Nord du Sénégal. Le Commerce avec cet Etat produit annuellement deux ou trois-cens esclaves, vingt-mille cuirs en poil, & autrefois quatre-vingt-mille, & deux-cens quintaux d'yvoire, mais la tyrannie du Damel a fort réduit ce Commerce, & sur-tout celui des cuirs, ayant ruiné les habitans. Le Royaume de Sin n'a que deux Echelles, Joal & Fakika ou Faquion. Celle de Joal est la plus considérable, parceque le mouillage & le débarquement sont plus aisés. Ce village est grand, bien peuplé, & les habitans quoique brutaux & insolens aiment le Commerce; & quand on est au fait de leurs manieres, on ne laisse pas de traiter avec eux très-avantageusement. Deux raisons ont engagé la Compagnie de France à y établir un Comptoir. La premiere, afin de profiter de près de deux-cens esclaves qu'on en peut tirer tous les ans, avec plus de trois-mille cuirs en poil, douze à quinze-cens livres d'yvoire, & quatre à cinq-cens livres de cire jaune. Le Tarif de ces marchandises est le même que celui dont on se sert avec le Damel. Le Magasin de la Compagnie étant toujours bien fourni, on enlèvera tout ce que les Negres auront à traiter, & on ôtera aux Interlopes l'envie de venir à une Rade où il n'y a rien à faire pour eux. La seconde raison est, pour tenir le Damel en respect, & lui faire voir que tout le Commerce ne dépend pas de son caprice, l'expérience ayant appris que ce Prince devient insolent à proportion qu'on dépend de lui. Le Bûr, ou Roi de Sin, a été de tout tems ennemi irréconciliable du Damel & de Tin, ses deux plus puissans voisins; la Compagnie profite de leur jalousie & de leurs querelles, en tenant la balance égale, & en faisant ses conditions avec l'un ou l'autre Parti, suivant les circonstances. Outre les marchandises dont on a parlé, on est toujours assuré de trouver à Joal des vivres de toute espece, dont l'Isle de Gorée & les Vaisseaux ont besoin. On y trouve des bœufs, des poules, du riz, du mays & des légumes, le tout fort bon & à bas prix; on tire de Fakika & des Isles du Cap Verd le sel dont on a besoin, qui ne revient qu'à trois livres de France le barril (*).

H

(*) Nous ne pouvons nous dispenser de parler ici d'une ruse des Negres d'un village près de Joal, pour empêcher le Roi de leur rendre de fréquentes visites, parceque cet honneur les ruinoit. Ils ont répandu le bruit, que les chevaux qui entroient chez eux mouroient d'abord. Les François mêmes & les Anglois ont cru cette fable, jusqu'à ce que M. Bruc ait découvert la fourberie, ayant passé plusieurs fois par ce village sans qu'il fût arrivé aucun accident à son cheval. Mais les Negres dirent qu'il avoit mis au col de son cheval un Grisgris de France, & comme le Roi ne put avoir un Grisgris semblable, il n'osa s'exposer à y venir de peur de perdre ses che-

SECTION

XVI.

Rivière de
Gambie.
Commerce
que les Eu-
ropéens
y font &c.

Il n'y a de Joal à la rivière de Palmarin qu'environ sept lieues, desorte que le Royaume de Sin n'a que neuf à dix lieues de côte. Son étendue dans les terres est bien plus considérable. Le terroir y est gras, bon, & bien cultivé, excepté sur les frontières du Royaume de Tin, où les courses que les sujets de ces deux Princes font les uns sur les autres ont rendu ces endroits déserts. Le moyen de tenir les Negres de Joal en bride, est d'avoir un Comptoir bien bâti de pierres, & assez bien fortifié pour résister à une surprise.

Le Commerce avec le Royaume de Salum se peut faire à Cahone, village, dit *Labat*, assez près de l'endroit où la rivière de Gambie forme celle de Salum, ce qui est contredit par *Moore* & par d'autres Voyageurs Anglois, qui assurent que ces deux rivières n'ont aucune connexion ensemble. Il est surprenant que la Compagnie n'ait pas établi un Comptoir dans un lieu où l'on peut faire un fort bon Commerce, car c'est-là que les Marchands Mandingues s'arrêtent & se reposent en allant à Gilfray & à Albreda, pour traiter l'or, l'ivoire & les esclaves qu'ils ont acheté dans les Royaumes de Tombut, de Bambaracana, & autres Pays encore plus à l'Est. Il est certain qu'ils seroient ravis de trouver des marchandises à Cahone, parce que cela leur épargneroit quatre ou cinq journées de chemin; ils pourroient donc donner leurs marchandises à meilleur marché à proportion que leur voyage seroit plus court, d'autant plus qu'ils épargneraient des droits assez gros que le Roi de Barre exige d'eux. Pour rendre le Commerce de Gorée plus florissant de ce côté, M. *Brue* propose comme des moyens infailibles. Premièrement, de mettre les Forts & l'Isle en état de ne rien craindre des ennemis de la France pendant une guerre déclarée, ni des Pirates & des Negres pendant la Paix. En second lieu, d'avoir toujours des Magazins bien assortis, & des Vaisseaux pour éloigner les Interlopes, & assez de forces pour tenir en respect les Rois de cette Côte, & les obliger à observer exactement les Traités. A quoi l'on peut ajouter, ce qui n'est pas moins important, le soin d'entretenir la division entre le Damel & le Bûr, & d'empêcher que ces deux Couronnes ne soient jamais sur une même tête; car en conservant l'équilibre entre ces petits Princes, la Compagnie est toujours en état de leur donner la loi, au moins de les empêcher d'innover rien sur les Droits, les Tarifs des marchandises, ni le prix des vivres, ni la liberté de prendre de l'eau & du bois sur leurs terres, comme ils ont fait souvent par caprice au grand dommage des Comptoirs (a).

La Compagnie a trois Tarifs pour le Royaume de Cayor, l'un sert pour le Roi, l'autre pour ses Officiers, & le troisieme pour le Peuple. C'est M. *Brue*, qui les a proposés & établis. Le principal qui regarde le Roi est pour les esclaves, qui ne doivent pas être au-dessus de trente ans, ni au-dessous de dix; il ne doit leur manquer aucun membre, & ils ne doivent pas être contrefaits. Précaution nécessaire à cause des fraudes qui s'étoient com-

mi-

(a) *Labat*, T. IV. p. 244-252.

vaux, que les Negres ne manqueroient pas d'empoisonner, pour entretenir l'opinion qu'ils ont établie (1).

(1) *Labat* T. IV. p. 253, 254.

prises, & que le Roi avoit soutenues par la force, sous prétexte de justice. Par le Tarif deux enfans passent pour un homme, au-lieu qu'auparavant la Compagnie étoit contrainte de prendre quelquefois un enfant au-lieu d'un homme fait. C'est à ménager bien tout cela que consiste l'habileté des Commis.

SECTION
XVI.
*Riviere de
Gambie.
Commerce
que les Eu-
ropéens y
font &c.*

Les principales marchandises pour l'échange sont distinguées par des noms qui viennent des Negres, tels sont le *Macaton*, les *Morcandes*, les *Bujis* &c. qui désignent certains assortimens, ou certaines especes de marchandises, dont le détail seroit ennuyeux. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Commerce de Gorée est si considérable, que sa perte est un des coups les plus fâcheux que celui de France puisse recevoir; car c'est Gorée & le Fort Louis qui fournissent d'esclaves les Colonies de l'Amérique. La France y envoie quantité de marchandises, & reçoit en retour des hommes, des cuirs, du sel armoniac, de l'ambregris, de l'or, de l'ivoire, des plumes d'autruche, des bois de teinture, & d'autres choses de prix.

Nous avons mis l'Isle d'*Arguin* au nombre des Etablissmens François, bien-qu'on nous assure qu'elle est à présent entièrement abandonnée. Cette Isle est au fond d'un Golphe du même nom, formé par le Cap Blanc, dont elle est éloignée de seize à dix-huit lieues; elle gît par les vingt degrés & demi de Latitude Septentrionale, & est à trois-cens-soixante degrés de longitude. Quoiqu'elle n'ait environ qu'une lieue & demie de longueur, & un peu moins d'une lieue de large, ç'a été une pomme de discorde entre les Puissances de l'Europe; les Portugais, les Hollandois, les Anglois & les François se la sont disputée, & en ont été successivement les maîtres par des révolutions, dont le récit abrégé ne déplaira sans-doute point, faisant partie de l'Histoire Moderne.

*Isle d'Ar-
guin. Guer-
res entre
les Euro-
péens pour
cette Isle.*

Les Portugais découvrirent l'Isle d'Arguin sous le regne d'*Alphonse V.* le grand Promoteur de la Navigation & du Commerce des Pays éloignés. Ce fut en 1444 qu'une Flotte destinée pour l'Est toucha à Arguin; le petit commerce que les Portugais firent avec les habitans, leur faisant espérer qu'il pourroit devenir plus considérable dans la suite, ils commencerent à y bâtir une Forteresse en 1455, qui ne fut achevée que sous le regne de *Jean II.* Successeur d'*Alphonse*. Ils jouirent paisiblement du Fort & du Commerce des environs jusqu'en l'année 1638, que trois Vaisseaux Hollandois, ayant enlevé une Barque Maure qui trafiquoit le long de la Côte, apprirent fort en détail l'état du Fort d'Arguin & des Portugais qui y étoient. Ils prirent la résolution de l'attaquer, & firent descente sans trouver la moindre opposition. Les Portugais étant trop foibles pour y mettre obstacle, & ayant maltraité les Maures en diverses rencontres, ils ne les trouverent pas disposés à prendre les armes en leur faveur. Ils ne laisserent pas de défendre courageusement le Fort, les Hollandois ayant été obligés de l'attaquer régulièrement; ils ne se rendirent à des conditions honorables au mois de Février 1638, qu'après qu'il y eut une breche commencée.

Dèsque les Hollandois furent maîtres de cette place, ils la fortifierent régulièrement, & n'oublierent rien de ce qui pouvoit leur en assurer la possession pour toujours. Ils augmentereut considérablement le Commerce que les Portugais y avoient établi; mais les Anglois les ayant vigoureusement

at-

SECTION XVI. *Riviere de Gambie. Commerce que les Européens y font &c.* attaqués en 1665, réduisirent la Forteresse en dix jours que le siege dura, dans un état qui les força de capituler; ils rendirent la place le 25 de Juin. Les Anglois ne la garderent pas longtems; ayant négligé de réparer les breches, les Hollandois qui vinrent les attaquer l'année suivante, n'eurent pas de peine à la reprendre. Ils se presserent alors de réparer le Fort; ils firent des Traités avec les Chefs des Maures qui fréquentent le plus ordinairement les Côtes voisines, ils en engagerent même un nombre de familles à s'établir sous la Forteresse, & n'épargnerent rien pour se rendre maîtres de tout le Commerce du Pays, sur-tout de la gomme, qu'ils poussèrent à un prix excessif. C'est ce qui engagea la Compagnie Françoisse du Sénégal d'armer un Vaisseau de guerre pour réduire Arguin, qui ruinoit son Commerce; les François s'en rendirent maîtres, & elle leur resta par le Traité de Nimegue. Les choses demeurerent dans cet état jusqu'en l'année 1685, que les Hollandois s'appercevant combien la cessation du Commerce d'Arguin leur étoit préjudiciable, ne pouvant s'y rétablir en leur nom sans faire une infraction manifeste au Traité de Nimegue, ils y vinrent sous le pavillon de l'Electeur de Brandebourg, & tâcherent d'y établir un Comptoir du consentement des Chefs des Maures des environs; mais le Vaisseau qu'ils envoyerent fut pris, & le projet échoua alors. Mais pendant la guerre qui se termina par la Paix de Ryswyck, ils reprirent leur dessein avec plus de succès; ils se bornerent néanmoins à faire quelques fortifications. Comme ils sentoient qu'ils bâtissoient sur le fond d'autrui, qui tôt ou tard tâcheroit de recouvrer son bien, ils se garderent bien de faire de grandes dépenses dans cette entreprise. Un autre incident fut encore favorable aux Hollandois, c'est que les Agens que la Compagnie du Sénégal avoit envoyés au Congrès de Ryswyck, présenterent si tard leurs Mémoires pour la restitution de ce poste, que les Traités alloient être signés quand ils parurent, desorte que cette affaire fut renvoyée à un autre tems. C'est ainsi que les prétendus Sujets de Prusse demeurerent en possession du Fort & du Commerce d'Arguin; il fallut aller poursuivre la restitution que l'on demandoit à la Cour de Brandebourg, & les écritures furent si longues que la guerre se déclara en 1701 avant qu'elles fussent finies; il n'étoit pas difficile aux Hollandois de dépenser quelques rames de papier, pour conserver un poste où ils faisoient un commerce avantageux.

Après la Paix d'Utrecht, la Compagnie du Sénégal, dont le Commerce avoit beaucoup souffert pendant cette longue guerre, songea plutôt à le rétablir, qu'à poursuivre l'affaire d'Arguin. Elle se contenta d'ordonner à ses Vaisseaux d'enlever tous les Navires étrangers qui feroient la traite de ce côté-là. La grande Compagnie qui fut établie en 1717, ne fut pas si patiente que celle qui l'avoit précédée; & voyant que les démarches qu'on avoit faites auprès du Roi de Prusse avoient été infructueuses, elle prit la résolution d'employer la force pour chasser les Hollandois d'Arguin; elle fit équiper une Escadre au Havre de Grace, sur laquelle elle fit embarquer des troupes, sous le commandement du Sieur *Perier de Salvert*. Ce ne fut que le 26 Février 1721 que cet Armement arriva à Arguin & commença ses opérations, & vers le milieu d'Avril M. *Perier* vint à bout de réduire les Hollan-

Hollandois, ils se défendirent avec une opiniâtreté proportionnée à l'importance de l'objet, & avec une intrépidité & une prudence qui pensa rendre inutiles tous les efforts du Général François; ils l'auroient certainement obligé de lever le siège, s'il n'eût trouvé moyen de détacher le Chef des Maures du parti des Hollandois. Ils furent donc obligés d'évacuer Arguin, & de se retirer à Portendic, où ils se fortifièrent, attendant une occasion favorable de se rétablir dans leur premier poste. Elle ne tarda pas à se présenter, par la foiblesse & l'orgueil de *Duval* Gouverneur François d'Arguin, qui se brouilla avec les Maures, & par la foiblesse de la Garnison que *M. Perier* y avoit laissée. Le 16 d'Octobre, *Duval* avec un parti de François, étant allé examiner les ouvrages des Hollandois à Portendic, fut surpris & égorgé avec tous ses gens par les Maures; ce malheur fut bientôt suivi d'un plus grand, savoir la perte d'Arguin, que les Hollandois & les Maures prirent le 11 Janvier 1722.

SECTION
XVI.
*Rivière de
Gambie.
Commerce
que les Eu-
ropéens y
font &c.*

La Compagnie François se persistant dans le dessein de reprendre l'Isle d'Arguin, fit équiper une nouvelle Escadre pour en chasser les Hollandois à force ouverte, puisqu'on ne pouvoit venir à bout de leur obstination par d'autres voies. Cette Escadre partit du Port de l'Orient le 8 Décembre 1722 & le 17 Février 1723, elle débarqua les troupes à Arguin, on fit sommer le Gouverneur du Fort de se rendre; sur son refus on commença à agir, & les François s'emparèrent des citernes de la Garnison, mais la plus grande se trouva comblée, ce qui servit de prétexte au *Sieur de la Rigaudière*, qui commandoit les troupes, pour ne pas entreprendre le siège, & pour se retirer honteusement, après s'être vanté que le Fort ne tiendrait pas un jour. *M. Brue*, qui étoit Commissaire - Général, fit de fortes représentations contre la retraite, mais elles furent inutiles.

L'Escadre renonça à toute vue sur Arguin, & les François, faisant en quelque façon un échange avec les Hollandois, allèrent prendre le Fort de Portendic & s'y établirent. Nous ignorons ce qui s'est passé depuis à Arguin, tout ce que nous savons c'est que *M. Brue* fit quelques tentatives pour recouvrer cette place, mais qui ne réussirent point; & qu'enfin *M. Du Cassé* démolit le Fort, qu'aucune Nation de l'Europe n'a entrepris de rétablir depuis. Cela se passa en 1725; mais comme les Relations varient nous n'entreprendrons point d'entrer dans aucun détail.

Nous finirons cette Section, en ajoutant encore un mot de l'Isle & du Fort. L'Isle d'Arguin est accessible presque par-tout pour les Chaloupes, mais non pour des Vaisseaux. Le Fort étoit situé sur une pointe de roc escarpé; il avoit quarante toises de face; les murs étoient de maçonnerie, ayant trente pieds de haut, & épais à proportion. Le front qui regardoit l'Isle étoit cantonné de deux Tours unies par une courtine, le tout bien pourvu de canon. La porte qui étoit au milieu de la courtine, étoit défendue par un fossé, sur lequel il y avoit un pont-levis, & par une batterie. On ne peut savoir au juste de combien de monde la Garnison étoit composée, mais à en juger par le feu qu'elle fit, elle ne devoit pas être considérable (a).

SEC.

(a) *Labat*, T.I. Ch. VI, X, XI, XIII, XIV.

SECTION XVII.

SECTION
XVII.

Riviere de
Sénégal,
son Com-
merce &c.

*De la Navigation de la Riviere de SÉNÉGAL, de son Commerce, des Etablif-
semens qui y sont, avec la Description de l'Isle de Sénégal & du Fort Louis;
Privileges de la Compagnie de France; Commerce de la Gomme &c.*

Riviere de
Sénégal.

Nous passons à présent à la grande Riviere de *Sénégal*, dont la source n'est pas mieux connue que celle de la Gambie, car on n'est pas d'accord sur ce sujet. Quelques Géographes prétendent qu'elle a sa source dans un Lac nommé *Mabeira*, & qu'elle a un cours de quinze-cens lieues avant que de se jeter dans l'Océan (a), tandis que d'autres soutiennent fortement que c'est le Niger (b); mais l'une & l'autre opinion ne sont fondées que sur des conjectures. Comme c'est une question assez peu importante au Lecteur, nous ne la discuterons pas, ne pouvant se décider jusqu'à ce que les Voyageurs aient poussé leurs découvertes plus loin. Nous observerons néanmoins que la seconde opinion paroît être sujette à une difficulté insurmontable, c'est la prodigieuse chaîne de montagnes qui sépare les Lacs *Mabeira* & *Nigris*, le *Sénégal* sortant du premier ou le traversant & le *Niger* se jettant dans l'autre, ou y passant pour couler à l'Ouëst (*).

Noms de
cette Ri-
viere.

On ne dispute pas moins sur l'étymologie du nom que sur la source de cette Riviere. Les Européens l'appellent *Senegal*, *Senega*, *Zanega* ou *Zenega*, mais quelle est l'origine de ce nom, c'est un point fréquemment agité, & qui est resté aussi obscur qu'il l'étoit. Si l'on en croit *Sanut*, cette riviere a été connue des Anciens sous les noms d'*Afana* & d'*Afanaga*, qui ne sont pas fort éloignés de celui de *Zanega*. *Labat* fournit une autre solution par un fait qu'il rapporte. Les Européens étant arrivés à l'embouchure de cette riviere, ils en demanderent le nom à des Pêcheurs qu'ils rencontrèrent; celui à qui ils parloient crut qu'ils lui demandoient son nom, & leur répondit *Zenega*, nom que les Européens ont depuis donné à la riviere en y faisant un léger changement, & l'appellant *Sénégal* (c). Nous ne discuterons point quel degré de créance mérite ce fait, ni comment un Negre put comprendre à peu près une question qu'on lui faisoit dans une Langue qui lui étoit inconnue; mais nous ferons la description de cette riviere autant qu'elle est connue, article qui est plus utile, & sur lequel on a plus de certitude.

Cours du
Sénégal.

Le *Sénégal* est sans-contredit une des plus grandes rivieres de toute l'Afrique; sans remonter plus haut que le Lac de *Bournou*, jusqu'où les Européens ont pénétré, il a jusqu'à son embouchure huit-cens lieues de cours.

(a) *Bolton's Maps*, in *Postlethwait's Com-
mer. Dict.* T. I.

(b) *Labat*, T. I. Ch. 8.

(c) *Labat*, T. II. Ch. 8.

(*) C'est la correction que M. *Bolton* a faite à la Carte de M. d'*Anville*. Avec cela le témoignage unanime de *Leon Africain*, de *Marmol*, de *Labat* & de plusieurs autres Modernes ne permettent pas, semble-t-il, de douter que le *Sénégal* & le *Niger* ne soient une même riviere, ou au moins que le premier est une branche de l'autre. Il est vrai que si M. *Bolton* a bien placé ces montagnes, l'opinion de ces Auteurs est absurde.

cours. Les Peuples qui habitent au-delà sont si sauvages, si cruels & si barbares, qu'il ne s'est point trouvé encore de gens assez curieux pour acheter le plaisir d'une plus parfaite découverte, au prix des risques & des dangers qu'il faudroit essuyer pour en venir à bout. Peut-être cela est-il réservé au zèle infatigable des Missionnaires, auxquels on a déjà tant d'obligations d'avoir avancé les intérêts des Sciences en différentes parties du Monde avec tant de patience, de courage & de persévérance. A deux lieues & demie de l'Océan Occidental, le Sénégal fait un coude & tourne tout d'un coup au Sud, sans être séparé de la mer que par une langue de sable & de terre, qui dans quelques endroits n'a pas cent toises de large, & par-là il prolonge son cours d'environ vingt-cinq lieues du Nord au Sud, & va se jeter dans la mer par les quinze degrés cinquante-cinq minutes de Latitude Septentrionale (a). Cette riviere, qui sépare presque continuellement le Pays des Negres de celui des Maures de Zara ou du Désert, s'avance extraordinairement par divers détours de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire depuis les Cataractes de Galam, au-delà desquelles les François n'ont pas encore pénétré, jusqu'à son embouchure près de Biyurt ou Bieurt, un peu au-dessous de l'Isle de Sénégal.

Cette riviere est fort rapide, ce que l'on attribue à la longueur de son cours par un canal fort étroit. Son embouchure n'a qu'une demi-lieue de large, & elle est embarrassée ou fermée par un banc de sable qu'on appelle Barre, dont le passage est très-difficile & très-dangereux, & il faut aux plus expérimentés Pilotes toute leur habileté pour la surmonter. *Labat* assure (b) qu'on ne peut la passer qu'avec des Barques qui ne tirent que six pieds d'eau; mais cette assertion a été démentie, si nous ne nous trompons, par l'expérience. Cette Barre est doublement dangereuse, & parcequ'elle a peu d'eau, & parcequ'elle change souvent de place par l'impétuosité des flots dans le tems des pluies & des inondations. L'entrée du Sénégal seroit presque fermée, sans une passe qui a pour l'ordinaire cent cinquante à deux-cens brasses de largeur, qui change aussi. *Labat* assure que l'Isle du Sénégal ou le Fort Saint-Louis se trouve quelquefois à quatre lieues, & quelquefois seulement à deux lieues de la Barre. C'est uniquement cette Barre qui empêche les Vaisseaux de quatre & cinq-cens tonneaux d'entrer dans la riviere & de venir mouiller sous le Fort Saint-Louis, incommodité qui oblige la Compagnie à entretenir une Barque pour décharger ses Vaisseaux. Elle est montée de Negres libres, qu'on appelle Laptots, qui sont au service de la Compagnie, & excellens nageurs. Cependant, malgré leur adresse & l'habitude qu'ils ont à nager, l'Equipage & la Barque se sont perdus plus d'une fois.

Mais si la Barre a cet inconvénient, il est compensé par l'avantage que la difficulté de la passer met le Comptoir de la Compagnie hors d'insulte, & dans une entière sûreté contre les attaques de ses ennemis, quels qu'ils puissent être; car comme cette Barre change de place toutes les années, & quelquefois plus souvent, & qu'il est impossible de s'en appercevoir en mer, il faut une pratique journaliere de ce passage pour en connoître les changemens,

(a) *Labat*, p. 125, 126. (b) Le même, p. 127.

SECTION
XVII.
*Riviere de
Sénégal,
son Com-
merce &c.*

mens, la situation, la hauteur de l'eau, & les momens les plus propres pour entreprendre d'y passer, ce que des Etrangers ne peuvent savoir. Nonobstant toutes ces difficultés, les Anglois n'ont pas laissé de se rendre maîtres du Fort Saint-Louis. La saison la plus commode pour passer la Barre est depuis le mois de Janvier jusqu'à celui d'Août, parceque les vents sont alors variables, & que la marée porte au Nord; la Barre est aussi fixe jusqu'au tems des pluies que la riviere se grossit, & que les vents de Sud-Ouest s'opposant à la rapidité du courant, élèvent de grosses lames, qui se brisent sur la Barre de maniere à faire trembler les plus intrépides. *Labat* dit que la saison la plus mauvaise & la plus dangereuse est depuis le mois de Septembre jusqu'à celui de Décembre, parceque les vents d'Est enflent beaucoup la mer & rendent la navigation impossible (a).

Après avoir passé la Barre, on trouve une belle riviere fort large, d'une eau très-claire & très-unie, qui a quatre brasses de profondeur, & dont le cours est fort agréable. Lorsqu'on a monté une lieue & demie au-dessus de son embouchure, on voit du côté du Sud le Pays couvert de verdure, de petits bois, & de bestiaux, dont la vue forme une perspective aussi agréable que celle des pointes sablonneuses que l'on rencontre, d'abord l'est peu. Il y a par-tout un grand nombre d'Iles, bien fournies d'arbres, de fruits, d'herbages & d'oiseaux, dont la Compagnie Française ne fait aucun usage.

*Descrip-
tion de
l'Isle du
Sénégal
& du Fort
St. Louis.*

Il n'y a que l'Isle du Sénégal, sur laquelle est le Fort St. Louis, qu'elle occupe. Elle est à seize degrés cinq minutes de Latitude Septentrionale suivant *Labat*, mais selon nous à quelque chose de moins. Elle est au milieu de la riviere, à deux, trois ou quatre lieues de la Barre, selon que celle-ci change. *Froger* qui la mesura en 1705, dit qu'elle a onze-cens-cinquante toises de longueur du Nord au Sud. Un autre Ingénieur qui l'a mesurée en 1714, est d'accord pour la longueur, & ne donne à la pointe la plus voisine de la Barre que quatre-vingt-dix toises de largeur, à celle qui lui est opposée cent-quatrevingt-douze, & à l'endroit où le Fort est construit cent-trente. Le bras oriental de la riviere a trois-cens-quatrevingt toises de largeur, & l'occidental deux-cens-dix. Le terrain de l'Isle est plat, maigre & sablonneux, & n'est propre qu'à l'usage auquel les François l'ont destinée; ils ne lui ont donné la préférence qu'à cause de son étendue. Elle manque d'eau douce plus de la moitié de l'année, n'y ayant ni source ni fontaine, & l'eau de la riviere étant salée. Il ne reste aujourd'hui de l'ancien Fort de Saint-Louis que quatre Tours rondes, qui ne sont pas sur une même ligne, mais qui font un angle obtus, dont les deux du milieu ne sont qu'à quatre toises & demie l'une de l'autre. Elles sont fort bien bâties à l'antique, & couvertes de tuiles. Elles ont été jointes par des courtines, & renfermées par des palissades; au-dessous de cette Fortification sont les Magazins, & quelques Bastions malentendus; la situation du Fort est sa principale défense. Il est muni de trente pieces de canon, en plusieurs batteries, avec une bonne quantité de petites armes & de munitions. Comme la Compagnie n'emploie que deux-cens hommes dans les six Etablissements qu'elle

(a) *Labat*, T. II. p. 132, 133.

qu'elle a sur la côte, & dans l'intérieur du Pays, la Garnison du Fort ne peut être nombreuse. M. *Brue* fut étonné, en prenant possession de son emploi, de trouver tous les Employés de la Compagnie logés hors du Fort; il fit quelques changemens avantageux, mais ne put obtenir l'exécution du plan qu'il avoit formé, au moyen duquel on auroit rendu le Fort également commode & de bonne défense à peu de fraix. Les François n'ont outre cela d'autre Fort sur la riviere que celui de Saint-Joseph, à dix lieues environ au-dessous de la cataracte de Govina, bien-qu'il y ait quelques Comptoirs ici & là, en divers endroits. Il y a pourtant une espece de Fort à Podor.

SECTION
XVII.
*Riviere de
Sénégal,
son Com-
merce &c.*

Pour finir la description de la Côte de Guinée, car c'est le nom qu'on donne à cette étendue de côte qui est depuis le Cap Blanc jusqu'à Rio Formose ou Benin, la concession de la Compagnie du Sénégal, ou des Indes à présent, s'étend depuis le Cap Blanc jusqu'à la Riviere de Sierra-Leona, c'est-à-dire depuis le vingtieme degré trente minutes de Latitude Septentrionale jusqu'au septieme degré & demi. Dans cet espace elle a six Forts, & quelques Comptoirs non fortifiés. Le premier est l'Isle & le Fort d'Arguin, près du Cap Blanc, auquel on doit joindre la Rade & le Comptoir de Portendic, qui est du domaine d'*Alichandora*, fils d'*Addi*, Chef des Maures de la Tribu d'Eterazza. Le second est le Fort Saint-Louis dans l'Isle du Sénégal. Le troisieme est le Fort Saint-Joseph, à trois-cens lieues de l'embouchure de la riviere, duquel dépend un autre petit Fort, nommé le Fort de Saint-Pierre, qui en est éloigné de quelques milles à l'Est; l'un & l'autre sont dans le Royaume de Galam. Le quatrieme est le Fort de Gorée, dans l'Isle de ce nom, qui est de quelques lieues plus près du continent que les Isles du Cap Verd. L'excellence du Port, le bon état du Fort, & le grand Commerce qui s'y fait, peuvent bien le faire regarder comme le principal Etablissement de la Compagnie en Afrique, quoique le Directeur-Général fasse ordinairement sa résidence au Fort Saint-Louis. Le cinquieme s'appelle Joal, il est sur la côte entre Gorée & la riviere de Gambie. *Labat* dit que cet endroit mériterait bien que la Compagnie le fit fortifier, & y entretînt une Garnison raisonnable; sa situation avantageuse & le Commerce qu'on y fait, pourroient soutenir cette dépense. Le sixieme est Albreda, dans le voisinage de Jamesfort, sur la riviere de Gambie. On peut y ajouter les petits Comptoirs de Jereja & de Bissao. Le premier est sur la riviere du même nom, qui tombe dans celle de Gambie, à quelques lieues au-dessus d'Albreda. L'autre est dans l'Isle de Bissao. Ces deux postes ne sont point fortifiés, & pourroient l'être avec avantage (a).

Concession
de la Com-
pagnie
Françoise.

Les Forts de Portendic & d'Arguin ont éprouvé bien des révolutions; ils ont été successivement entre les mains des François, des Anglois, des Hollandois & des Maures, & ont été enfin abandonnés & ruinés, nonobstant le grand commerce qui s'y faisoit en gomme, ambregris, plumes d'Autuche & autres marchandises. Comme le Commerce de la Gomme sur le Sénégal est peut-être la branche la plus considérable de celui que la Compagnie de France fait en Afrique, on ne sera pas fâché de connoître plus par-

Commerce
de la Gom-
me.

(a) *Labat*, T. I. Ch. V.

SECTION XVII. *Riviere de Sénégal, son Commerce &c.* particulièrement cette gomme. Quoiqu'il n'y ait pas de Pays moins engageant que celui qui est depuis le Cap Blanc jusqu'au Royaume de Maroc, & qu'il n'y ait pas de côte de plus difficile abord, plus déserte, plus sablonneuse, & plus pauvre que celle des environs d'Arguin & de Portendic, le Commerce de la gomme a fait que toutes les Nations de l'Europe se sont disputé ces endroits, parceque ce sont les seuls où l'on peut faire ce Commerce outre le Sénégal; c'est-là que les Maures & les autres Africains portent la gomme. Ce Commerce, qui paroît peu considérable en soi-même, l'est par deux raisons. Les Maures vendent la gomme à un prix très-modique en comparaison de celui qu'on en tire en Europe, ce qui seul suffiroit pour rendre ce Commerce très-avantageux; mais outre cela on recherche extrêmement cette gomme pour les Manufactures de soie. C'est-là ce qui a excité l'émulation de toutes les Nations de l'Europe, & ce qui a rendu les François, dont les Manufactures sont peut-être les plus considérables, si jaloux du Commerce de la gomme, & si actifs à en rester seuls les maîtres. Tous les plus habiles Négocians de l'Europe ont fait leurs efforts pour y entrer: c'est ce qui a engagé les Hollandois à tant de dépenses pour se maintenir à Arguin, & quand ils en ont été chassés à s'établir à Portendic, pour y faire ce Commerce avec les trois Nations Maures dont nous parlerons à la fin de cette section.

La Gomme qui vient en Europe par la voie de la Compagnie Française ou par celle des Vaisseaux non privilégiés, s'appelle Gomme de Sénégal, ou plus communément Gomme Arabique. C'étoit d'Arabie que venoit toute celle que l'on employoit en Europe, avant que les François fussent établis sur le Sénégal. Depuis qu'ils ont ouvert ce Commerce, le prix de la gomme a extrêmement diminué, & elle a été généralement connue sous le nom de Gomme de Sénégal (*). Les Voyageurs lui attribuent quantité de vertus médicinales, fondés sur ce que les Negres s'en servent pour faire des cures extraordinaires; mais nous les supprimerons, parceque les plus habiles Médecins n'ont pas reconnu que l'expérience confirmât ces grandes vertus. Quant à l'utilité de la gomme pour les Manufactures, on l'emploie pour les draps, les soies, & pour les teintures & en plusieurs autres choses.

(*) Les substances que l'on comprend sous le nom général de Gommessont en grand nombre, & on en met plusieurs très-improprement dans cette classe, n'étant que des résines. La plupart des Auteurs mettent de la différence entre la gomme du Sénégal & la gomme d'Arable; ils prétendent que la dernière est beaucoup meilleure, mais il ne s'en trouve guere dans les boutiques. C'est une substance dure qui découle de l'Acacia d'Egypte, & qu'on apporte du Levant en petites masses jaunâtres d'une figure irrégulière. La vérité est que l'une & l'autre gomme proviennent du même arbre, & qu'elles ont les mêmes vertus; toute la différence qu'il y a, c'est que celle du Sénégal est en morceaux plus gros, & qu'elle est moins nette. Il y a quelquefois des gouttes de la grosseur d'un œuf, la surface est rude & ridée, & moins transparente que l'intérieur. Les Negres la font dissoudre dans de l'eau ou du lait, & en mettent dans leurs mets les plus délicats, souvent elle leur sert toute seule de nourriture. Quant à nous, nous ne connoissons pas bien l'arbre qui la produit, ni ses vertus médicinales, si elle en a quelqueune, parcequ'on ne s'en sert guere; les plus habiles Médecins mêmes prescrivent rarement la gomme Arabique; ce sont les teinturiers & les autres ouvriers qui en font la plus grande consommation.

choses, par où l'on peut juger de l'importance de ce Commerce, & de l'habileté de nos voisins à s'en rendre les maîtres (a).

Labat dit que l'Arbre qui porte la gomme est une espèce d'*Acacia*, arbre petit, épineux, branchu, chargé de feuilles médiocrement longues, fort étroites, rudes & toujours vertes. Il porte de petites fleurs blanches, composées de cinq feuilles, qui font un calice rempli d'étamines de la même couleur, qui environnent un pistille, qui se change en une filique de trois à quatre pouces de longueur, ronde, qui est remplie de petites graines rondes, dures & noirâtres, qui servent à provigner l'espèce (*). On trouve trois Forêts de ces arbres entre le côté septentrional du Niger ou Sénégal, & le Fort d'Arguin ou le Cap Blanc (†). La première s'appelle Sahel; la seconde, qui est la plus considérable, Lebiar; & la troisième Afsack. Elles sont toutes trois dans le Désert au Nord de la rivière, & à peu près à une égale distance, c'est-à-dire à environ trente lieues du Fort St. Louis. Elles sont éloignées les unes des autres d'environ dix lieues. On fait chaque année deux récoltes de gomme; la première, qui est la plus abondante, au mois de Décembre, & la seconde au mois de Mars. On prétend que les gouttes de la première sont plus grosses, plus nettes & plus sèches, ce qui est tout ce qu'on peut souhaiter de meilleur dans la gomme. Celle du mois de Mars est plus molle, plus gluante & moins transparente. La raison en est sensible: Au mois de Décembre elle se recueille après les pluies, lorsque l'humidité de la terre a produit une sève plus abondante dans les arbres, que la chaleur du Soleil a eu le tems de cuire & de perfectionner, sans avoir celui de la dessécher. Depuis cette saison jusqu'au mois de Mars les chaleurs excessives sechent l'écorce de l'arbre, aussi n'en tire-t-on la gomme qu'en y faisant des incisions.

Ce sont trois Tribus de Maures, qui vont recueillir la gomme dans les Forêts dont nous avons parlé. La première s'appelle en Arabe *Terarza*: leur Chef *Alichandora* fils d'*Addi*, qui ne fait travailler ses gens que dans la Forêt de Sahel. *Chems* est le Chef des Maures de la Tribu, appelée *Aulad El Hagi*; ceux-ci recueillent la gomme de la Forêt de Hebiar. Le Chef de la troisième Tribu, qui est celle d'*Ebraguena*, s'appelle *Baccar*, & ces Maures font leur récolte dans la Forêt d'Afsack. Nous parlons de ces trois Tribus dans les Remarques (‡). Le premier de ces Chefs exigeoit de

(a) *Moore* passim. *Labat* T. I. Ch. 19. *Adanson* p. 56.

(*) Si nous ne nous trompons, cette espèce d'*Acacia* doit être rangée dans la même classe que le *Polyonaria* de *Linnaeus*, tant vanté par les Chinois pour ses fleurs, dont ils se servent pour faire cette belle teinture jaune de leurs étoffes, qui ne s'efface point. Mais nous soumettons cette conjecture au jugement des Naturalistes.

(†) Il est remarquable que *Barbot* représente l'Arbre qui produit la gomme, comme fort grand, & qui ressemble assez à celui qu'on appelle *Mapput* en Amérique, auquel nos Naturalistes n'ont pas donné de nom (1).

(‡) *Labat* dit que les Chefs de ces trois Tribus, & presque tous ceux qui les composent, sont Marabouts, c'est-à-dire Prédicateurs & Docteurs de la Loi de Mahomet. A voir leur extérieur modeste & composé, à entendre leurs discours, où le nom de Dieu & celui de leur Prophète sont toujours au commencement & à la fin de chaque période, il n'est

(1) *Barbot* p. 46.

SECTION
XVII.
Rivière de
Sénégal,
son Com-
merce &c.
Arbre qui
porte la
Gomme.

SECTION XVII. *Rivière de Sénégal, son Commerce &c.* de gros droits des Hollandois dans le tems qu'ils étoient en possession d'Arguin; les François en payent encore pour avoir la liberté de trafiquer, mais il n'est pas possible de dire à quoi ils montent, sur la longue liste des articles mentionnés dans le Tarif fixé par M. Brue en 1715. (a). Ce qui intéresse davantage le Lecteur, est de lui faire connoître les habitans de cette vaste Région qui est entre le Sénégal & l'Empire de Maroc, c'est sur quoi nous allons tâcher de satisfaire sa curiosité.

S E C T I O N XVIII.

SECTION XVIII.

Désert de Zaara &c. Maures qui habitent ces Contrées &c.

Description du Désert de ZAARA ou SARAH, & du BILEDULGERID. Des trois Nations Maures qui habitent ces Contrées; leurs Mœurs & leur Commerce. Description de l'Isle de BISSAO; Gouvernement, Religion, & Mœurs de ses Habitans. Des Peuples qu'on appelle Balontes, & des Isles des BISSAGOTS.

Du Désert de Zaara & du Biledulgerid.

LE Pays au Nord du Sénégal, qui s'appelle *Zaara*, *Sarah* ou le Désert (*), est habité, suivant *Leon Africain*, par six Nations ou Tribus de Maures, les *Sanagas*, les *Sonenzigas*, les *Fuergas*, les *Lamptions*, les *Bardoas*, & les *Levatas*. Ces Peuples sont situés depuis l'Océan vers l'Est, dans l'ordre où l'on vient de les nommer. *Sarah* ou le Désert & le *Biledulgerid* s'étendent depuis l'Océan Atlantique vers l'Orient jusqu'à la haute Éthiopie, & sont en ligne parallèle avec la Nigritie entre le vingtième & le vingt-huitième degré de Latitude Septentrionale: leurs bornes sont les Terres du Roi de Maroc & la Barbarie au Nord, l'Éthiopie au Levant, la Nigritie au Sud, & l'Océan Atlantique au Couchant. La partie septentrionale de cette

(a) *Labat T. I. Ch. 19.*

n'est personne qui ne les prenne pour les plus zélés observateurs d'une Loi, qui ne laisse pas d'être dure, sévère & incommode, au milieu d'une infinité de libertés qu'elle accorde. Mais quand on les examine de plus près, & sur-tout quand on traite avec eux, on remarque bientôt qu'il n'y a chez eux qu'hypocrisie, dissimulation, avarice, cruauté, ingratitude, superstition & ignorance. C'est en vain qu'on y cherche des vertus morales, on n'y en trouve point, non plus que de bonne foi & de sûreté dans leur parole. Tout leur dehors est étudié, l'intérieur est toute autre chose; ce sont les Pharisiens du Mahométisme, qui se donnent des peines infinies pour faire des prosélytes, & qui n'y ont pas mal réussi. Ils n'en cedent rien à cet égard aux Missionnaires de l'Église Romaine, & peut-être ont-ils des vues non moins ambitieuses que celles qu'annonce la Monarchie que les Jésuites ont fondée dans le Paraguay. Ce qu'il y a d'assez extraordinaire, c'est qu'il est très-rare que les Negres qui ont embrassé le Mahométisme, quittent jamais cette Religion pour en suivre une autre, nonobstant la dépendance servile dans laquelle les Marabouts les tiennent.

Tous ces Maures reconnoissent le Roi de Maroc, & le regardent comme leur Cherif, mais leur vénération ne va pas jusqu'à lui payer tribut. Nous aurons occasion d'en parler plus amplement dans les Sections suivantes (1).

(*) La plupart des Géographes ont nommé ce Pays le *Désert de Barbarie*, *D'Anville* & *Bolton* l'appellent *Zanaga* (2).

(1) *Labat T. I. Ch. 20*

(2) Voy. les Cartes de *Bolton* dans le I. Vol.

cette Région nommée *Biledulgerid* dans nos meilleures Cartes, se trouve désignée dans celles des Voyageurs par le nom de *Gualata*; & la partie du Sud, que la plupart des Géographes appellent *Zaara*, est nommée par les Mariniers le Pays d'Arguin, & souvent le Pays de Zanaga ou du Sénégal. Cette variété de noms est la cause de la confusion qui s'est glissée dans les Ouvrages de la plupart des Ecrivains & des Géographes modernes.

SECTION XVIII.
Désert de Zaara &c.
Maures qui habitent ces Contrées &c.

Quoique ces Peuples ayent la même origine que les Maures de Barbarie, ils sont néanmoins distingués d'eux par la différence des Pays qu'ils habitent, aussi bien que des Marchands Arabes, qui viennent souvent trafiquer avec eux. Cependant les Ecrivains de l'Europe confondent ordinairement tous ces Peuples, & *Labat* sur-tout tombe dans cette erreur toutes les fois qu'il en parle.

L'Espagne fut d'abord conquise par les Arabes, & dans la suite les Maures de Fez & de Maroc la leur enleverent. Les Historiens & les Géographes n'ayant point distingué ces deux conquêtes, employent indifféremment les noms de Maures & d'Arabes pour désigner les deux Nations. D'autres se sont servis, aussi improprement, du nom de Maures pour signifier tous les Mahométans. Les plus anciens des Modernes & les Auteurs Arabes, se servent des deux noms pour désigner les deux Nations différentes & ne les confondent guere, comme on le peut voir dans l'Histoire des Sarrafins par *Elmacin*, traduite par *Erpenius* (a), dans l'Histoire d'Afrique de *Grammaye* (b) & dans *Leon* (c). Enfin les Arabes mêmes de Barbarie, qui sont en grand nombre, & distingués des autres habitans, n'ont pas laissé d'être confondus sous le nom de Maures par la plupart des Auteurs, qui paroissent ne pas connoître d'Arabes hors de l'Arabie. Mais pour ne pas insister sur une circonstance, peut-être peu importante, nous observerons que la Religion des Maures de Zaara & du Biledulgerid est le Mahométisme, quoiqu'ils n'ayent ni mosquées, ni autres lieux fixes pour leur culte. Ils prient dans leurs tentes, ou dans quelque lieu qu'ils se trouvent, au tems marqué, après avoir fait leurs ablutions, ou s'être frottés de terre ou de sable, quand l'eau leur manque (d). Leur avidité pour le gain l'emporte néanmoins encore sur leur dévotion; ils ne craignent ni dangers ni fatigues quand il s'agit de s'enrichir, mais toute la ferveur de Religion ne peut engager les Arabes des environs d'Arguin d'en treprendre le pèlerinage de la Mecque, bien-qu'ils fassent souvent le voyage des Royaumes de Tombut, de Gago & de Galam, d'où ils rapportent une grande quantité d'or. Ils font ce voyage en nombreuses Caravanes, & portent avec eux du sel, des étoffes & des instrumens de fer, qu'ils échangent pour de l'or, de l'ivoire, de la civette, du bézoar & des esclaves. D'ailleurs ils se faisoient de tout ce qu'ils trouvent en chemin, amis ou ennemis, ils traitent tout également, tels que ces Vaisseaux qui sont en guerre & en marchandise. Il arrive même assez souvent qu'ils enlèvent les Negres avec lesquels ils vont traiter, & les vendent aux Européens ou aux Maures de Fez & de Maroc (e). On

(a) L. II. C. 5.

(b) L. IV. C. I.

(c) L. I. Ch. 21.

(d) *Labat* T. I. p. 292.

(e) Le même T. I. Ch. 22.

SECTION

XVIII.

*Désert de
Zaara &c.
Maures
qui habi-
tent ces
Contrées
&c.*

*Trois Na-
tions Mau-
res, leurs
Mœurs &
leur Com-
merce.*

On trouve entre le Cap Blanc & la Rivière de Sénégal principalement trois Tribus Maures, qui ne reconnoissent pas de Souverains. Chaque Canton est comme une espece de petite République gouvernée par un Chef, qui est ordinairement le plus riche & le plus considéré de la Tribu. Rien ne se fait cependant sans l'avis & l'approbation du Conseil, & même de toute la Tribu. Ils ont un respect extrême pour les Marabouts, moins par un principe de Religion que par la crainte de leurs Grisgris.

On trouve parmi ces Maures des chevaux barbes d'une grande beauté, dont ils ont grand soin. Ils élèvent aussi quantité de chameaux, de bœufs, de moutons & de chèvres; mais ils tuent rarement de ces animaux domestiques pour leur usage, si ce n'est dans des Fêtes ou dans des occasions extraordinaires. Ils mangent des autruches, des gazelles, des cerfs, des singes, & même des lions quand ils en peuvent tuer à la chasse. Ils se servent de leurs bœufs & de leurs chameaux pour porter leurs bagages, quand la disette de fourrages les oblige à changer de lieu, ou dans les voyages qu'ils font à Galam & à Gago.

Leurs Armes les plus ordinaires sont des sabres & des zagayes, qu'ils lancent avec beaucoup de force & de justesse. Quelques-uns ont des fusils & des pistolets, qu'ils ont achetés des Hollandois; mais la chaleur & l'humidité du climat les rendent bientôt inutiles, en les rouillant. Et comme ils n'ont point d'Ouvriers assez habiles pour les nettoyer & les raccommoder, ils les négligent & s'en tiennent la plupart à leurs anciennes armes. C'est ce qui est avantageux aux Européens, qui sans cela éprouveroient qu'ils ont à faire à des gens naturellement braves, endurcis à la fatigue, & qui pourroient se faire craindre s'ils étoient plus aguerris & mieux armés (*).

Les Maures & les Arabes des environs d'Arguin & du Sénégal ont conservé religieusement les coutumes de leurs Ancêtres. Excepté un petit nombre, qui ont leurs cabanes sous les murs du Fort de Portendic & aux environs du Sénégal, ils campent tous en pleine campagne, près ou loin de la mer ou de la rivière, suivant les Saisons & les affaires du Commerce (a). Leurs tentes & leurs cabanes sont toutes en cône. Les premières sont faites d'une grosse étoffe de poil de chevre & de chameau, si serrée qu'il est très-rare que l'eau les pénètre malgré la violence & la durée des pluies. Ces étoffes sont l'ouvrage des femmes, qui n'en font pas moins chargées de tous les travaux domestiques, jusqu'à ceux de panser les chevaux, de faire la provision d'eau & de bois, de faire le pain & de préparer à manger. Malgré cet assujettissement leurs maris les aiment, & ont de bonnes manieres avec elles (†). Si une femme manquoit à quelque devoir

es-

(a) *Labat*, Ch. 20.

(*) *Labat*, en parlant des Peuples qui sont depuis le Cap Blanc jusqu'au Sénégal, les appelle indifféremment Maures & Arabes, ne sachant quel de ces deux noms leur convient. On peut, dit-il, les appeller Maures du nom de leur demeure, & Arabes à cause de leur origine. D'ailleurs on désigne souvent par le nom de Maures tous ceux qui font profession du Mahométisme.

(†) Un Voyageur de notre tems dit que les tentes des Maures sont de figure conique couvertes d'une étoffe épaisse faite de poil de chevre & de chameau, & impénétrable à la pluie. Elles sont rangées en cercle, soutenues chacune d'une perche au centre,

&c.

essentiel, son mari la chasseroit de sa maison; & son pere, ses freres ou ses parens auroient bientôt vengé dans son sang l'affront qu'elle auroit fait à sa famille. Les maris ont soin d'ailleurs que leurs femmes soient bien vêtues, & leur donnent toutes les parures qu'elles peuvent souhaiter; c'est à quoi ils employent tout ce qu'ils peuvent gagner par le Commerce ou par leurs courses. Aussi ne tire-t-on pas beaucoup d'or d'eux, ils le gardent pour en faire des ornemens à leurs femmes.

SECTION XVIII.
Désert de Zaara &c.
Maures qui habitent ces Contrées &c.

Ces femmes ne paroissent jamais sans un grand voile, qui leur couvre le visage & les mains. Les Européens, qui trafiquent avec eux, ne sont pas encore assez familiers, pour avoir le privilege de les voir à découvert. Les hommes & les enfans sont communément assez bien faits quoique de petites taille, ils ont les traits réguliers, & la physionomie agréable. Comme ils sont sans-cesse exposés à l'ardeur du Soleil, ils sont fort basanés. Il y a de l'apparence que les femmes ont le teint plus beau. *Labat* assure que si la beauté du teint leur manque, elles sont fort sages, modestes, très-fidèles à leurs maris, & fort éloignées de la galanterie. Et il leur seroit difficile de faire autrement. Non seulement elles ne sortent jamais seules, mais la coutume veut que les hommes détournent le visage quand ils rencontrent une femme. Ils se rendent même le bon office de veiller mutuellement sur leurs femmes & sur leurs filles, & nul autre que le mari n'a la liberté d'entrer dans la tente des femmes. Quand un Maure est si pauvre qu'il ne peut avoir qu'une seule tente, il reçoit ses visites & fait toutes ses affaires dehors, plutôt que de recevoir même ses plus proches parens dans sa tente. Il n'y a que leurs chevaux qui ont ce privilege, ou pour mieux dire leurs cavales, qui sont plus douces, plus vives, & d'une bien plus grande ressource que les mâles. Ils les logent dans leurs tentes pêle-mêle avec leurs femmes & leurs enfans, & les poulains badinent avec les enfans sans qu'il arrive jamais d'accident.

Les habits des Maures & des Arabes sont fort simples. Il n'y a que les gens riches & distingués qui portent des chemises de toile. D'ailleurs ils portent une grande casaque sans boutons, qu'ils croisent sur l'estomac, ou ils la ferment avec une ceinture qui fait plusieurs tours; ils l'appellent *cas-tan*; cette casaque est ordinairement de drap, de serge de couleur, rarement d'étoffe de soie, très-souvent de toile de coton noire ou bleue. Ils passent dans la ceinture un fourreau, où il y a un grand couteau en forme de bayonette, & quelquefois deux. *M. Adanson* dit que l'habit des hommes & des femmes consiste dans une grande chemise, qui est ordinairement de toile noire, & un pagne, dont les femmes se couvrent la tête & les épaules. Les hommes le roulent souvent autour de la tête en forme de Turban, & quelquefois autour du corps comme une ceinture. Les femmes portent leurs cheveux, les unes flottans, les autres relevés & en bourlet; mais les hommes n'ont aucun soin des leurs, ils les laissent

& attachées avec des bandes de cuir de bœuf à des piquets, qui sont un pied au-dessus de terre, à la maniere des tentes des gens de guerre en Europe (1).

(1) *Adanson*. p. 66.

SECTION
XVIII.
*Désert de
Zaara &c.
Maures
qui habi-
tent ces
Contrées
&c.*

sont pendre sur les oreilles, droits ou frisés, selon que la Nature les leur a donnés (a). Ils ont tous des bourses, attachées pour l'ordinaire à leur ceinture, faites à l'aiguille, de soie ou de coton, ou d'un cuir mince & doux, que les femmes brodent fort proprement. Ils ont des chaufsons de maroquin rouge, qui couvrent la cheville du pied, avec des babouches du même cuir; ils se couvrent la tête d'un bonnet rouge entouré d'une bande de coton blanc. Par dessus leurs habits ils portent une autre espèce de casaque sans manches, de laine blanche fort fine, fort ferrée & fort frisée, qu'ils appellent *Haïk*. Elle est ample & a un capuchon pointu, au bout duquel il y a un assez long cordon avec une houpe. Quantité des plus pauvres sont habillés à la mode des Negres, & s'enveloppent le corps d'un morceau d'étoffe.

A l'égard des Femmes elles ont de longs caleçons & de longues chemises, dont les manches sont fort amples, & une pièce de toile ou d'étoffe, qui les couvre depuis la tête jusqu'aux pieds. Elles ont des pendans-d'oreilles selon leurs richesses, des bagues à tous les doigts, des bracelets ou des chaînes aux bras & aux jambes (b).

On appelle *Adouar* un nombre de tentes ou de cabanes, où les Arabes habitent quelquefois par tribus, & souvent par familles. Ils les rangent ordinairement fort près l'une de l'autre en cercle, en laissant un grand vuide au milieu, où ils mettent leurs bestiaux pendant la nuit. Ils ont toujours une sentinelle, pour n'être pas surpris par les voleurs ou par les bêtes sauvages. Au moindre danger la sentinelle donne l'alarme, les chiens aboyent, & tout le monde est bientôt debout. Ces Adouars se transportent fort aisément d'un lieu à un autre, parceque les Maures & les Arabes ont très-peu de meubles; ils les mettent dans des sacs de poil ou de peaux, & les chargent sur le dos de leurs bœufs ou de leurs chameaux (c).

Leur boisson ordinaire est de l'eau ou du lait. Leur pain est fait de farine de mayz; ce n'est pas qu'ils ne puissent avoir du froment & de l'orge, ces grains viennent en perfection, mais leur vie ambulante ne leur laisse aucun goût pour l'Agriculture. Cependant, quand ils croient devoir demeurer assez de tems dans un endroit, ils sement autour de leur Adouar du froment, de l'orge & d'autres grains, & après les avoir fait sécher ils les enferment dans des puits profonds & secs, qu'ils appellent *Matamores*, où ils se conservent. Ce sont des puits creusés dans le roc, dont l'entrée n'a de largeur que ce qu'il en faut pour le passage d'un homme, mais ils s'élargissent à proportion de leur profondeur, qui est quelquefois de plus de trente pieds. Ils mettent de la paille dans le fond, & en tapissent les parois à mesure qu'ils y mettent leurs grains, & quand le puits est plein ils mettent des bois sur l'ouverture, avec de la paille par dessus, qu'ils couvrent de terre ou de sable, & labourent & sement dessus. Le grain se conserve dans ces endroits un grand nombre d'années sans se gâter (d).

Les Maures ont des moulins portatifs assez commodes, dont ils se servent pour moudre la quantité de grain dont ils ont besoin. Les Auteurs n'ont

(a) *Adanson*, p. 67.

(b) *Labat* T. I. p. 260—268.

(c) *Labat* T. I. p. 278.

(d) Le même, p. 280, 281.

point fait la description de ces moulins, mais nous pensons que ce ne sont que deux pierres plates, dont la supérieure par un mouvement circulaire broye le grain qui est entre deux; forte de meule fort en usage dans les Isles Hébrides, & dans les parties occidentales d'Ecosse, comme aussi parmi toutes les Nations qui ignorent les Arts. Ils ne se servent jamais que de la main droite pour manger, la gauche est destinée à d'autres usages moins propres. Ils ne se servent ni de couteaux, ni de cueillers, ni de fourchettes, mais de leurs doigts, avec lesquels ils font de petites boules du riz, qu'ils jettent adroitement dans la bouche. Quand ce sont des volailles qui sont cuites avec le riz, on les coupe en deux ou en quatre parties, avant que de les servir. Ils ne connoissent point l'usage des tables pour manger, tout le monde s'affied à terre les jambes croisées autour d'un cuir rouge ou d'une natte de Palmier, sur quoi on sert dans des plats de bois ou des bassins de cuivre. On ne boit point à table, quand le repas est fini chacun va boire & laver sa main droite. Les femmes ne mangent jamais avec les hommes. On ne fait tout au plus que deux repas par jour, un le matin & l'autre le soir; ils sont courts & on y garde le silence. Ils s'entretiennent après le repas, fument, & boivent du café quand ils en ont. Quoique leur Religion leur défende le vin & les liqueurs fortes, ils ne laissent point de boire de l'eau-de-vie, qu'ils achettent des Européens, & du vin de Palmier & d'autres arbres, si abondans en plusieurs Pays de l'Afrique. Les Marabouts en boivent comme les autres, mais ils le font en secret, pour ne pas scandaliser les foibles, & pour garder les bienséances (a).

SECTION XVIII.
Désert de Zaara &c.
Maures qui habitent ces Contrées &c.

La tempérance des Maures & des Arabes est vraisemblablement ce qui fait qu'ils ne connoissent ni les Médecins ni la Médecine, si cultivée par leurs Pères. Leurs maladies les plus ordinaires sont des pleurésies & des dysenteries, qu'ils guérissent par l'usage de quelques Simples. Ils ne connoissent point la goutte, la gravelle, & une infinité d'autres maux, qui sont les fruits du luxe & de l'oisiveté. Barbot dit que l'air de Sarah & du Biledulgerid est si pur & si sain, qu'ils parviennent à un âge fort avancé sans connoître les maladies, & qu'ils ne meurent guere qu'accablés sous le faix des années, & faute d'humide radical. Un homme à soixante ans est chez eux à la fleur de son âge, se marie & procrée des enfans avec autant de vigueur qu'un Européen à trente; & l'on a remarqué que moins ils ont eu de commerce avec les Européens, plus ils s'en sont tenus à la simplicité de leur vie frugale, & moins ils ont eu d'infirmités & de maladies (b).

L'extrême tendresse que les meres ont pour leurs enfans seroit fort louable, si elles ne la poussoient jusqu'à un excès de foiblesse & de superstition. Elles sont toujours en garde contre tout ce qui leur pourroit nuire; elles se font imaginé qu'il y a des gens dont le simple regard a quelque chose de si pernicieux, qu'ils font mourir ou tomber en langueur les enfans qu'ils ont la malice de regarder fixement. La même erreur regne en Espagne & en Portugal, & même dans le Nord, où l'on se sert d'Amulettes pour préserver de l'effet de ces yeux mal-faisans. Les Maures mettent sur leurs enfans

des

(a) Labat T. I. p. 282, 283. (b) Idem l. c. p. 283, 284.

SECTION
XVIII.

*Désert de
Zaara &c.
Maures
qui habi-
tent ces
Contrées
&c.*

des Grisgris, qui font de petits billets où les Marabouts écrivent quelques sentences de l'Alcoran.

On circonçoit les garçons à l'âge de quatorze ans, après quoi ils peuvent se marier aussitôt qu'ils ont le moyen d'acheter une femme. Plus un homme a de filles & plus il est riche, car ceux qui y prétendent lui font présent de chameaux, de bœufs, de chevres & de chevaux. On juge de l'amour du Galant par la valeur des présens qu'il fait, & la fille ne lui est livrée que quand il a payé ce dont il est convenu avec le pere; après quoi, s'il la veut répudier, cela lui est permis, mais ce qu'il a donné est perdu pour lui (a).

Les Cérémonies des funérailles des Maures ont beaucoup de conformité avec celles que pratiquent les Negres. Dès qu'un Maure a rendu le dernier soupir, la femme, la fille ou quelque parent, sort de la tente & fait des cris effroyables. A ce signal toutes les femmes voisines sortent en poussant de semblables cris. C'est ainsi que la nouvelle de la mort est annoncée en un instant à tout l'Adouar. Toutes les femmes se rassemblent aussitôt à la tente du mort, où pendant que les unes crient, les autres chantent les louanges du défunt. Ceux qui ne sont pas faits à cette comédie, s'imagineroient que ces femmes sont parentes du mort, & qu'elles sont très-affligées de sa perte; mais c'est une simple formalité que l'on pratique pour tout le monde, & à laquelle le cœur n'a aucune part. Ensuite on lave le corps, on l'habille, on le transporte dans quelque lieu élevé, où l'on creuse une fosse, dans laquelle on place le corps la tête un peu élevée, & le visage tourné vers l'Orient. On remplit la fosse & on la couvre de pierres, pour la garantir des bêtes sauvages (b).

Les connoissances des Maures & des Arabes du Désert sont fort bornées; les Marabouts sont les seuls qui sachtent lire l'Arabe ou quelque autre Langue, & tout leur savoir se réduit à l'Alcoran. Tous les autres vivent dans la plus profonde ignorance, d'autant plus digne de pitié qu'ils paroissent avoir l'esprit vif & pénétrant, & être doués des talens qui rendirent autrefois leurs ancêtres si célèbres dans les Sciences. Avec cela presque tous entendent fort bien le cours des Astres, & en raisonnent assez bien. L'habitude qu'ils ont de vivre en pleine campagne leur donne beaucoup de facilité pour faire des observations. Ils ont tous l'imagination fort vive & la mémoire excellente, mais ils ont rempli leur Histoire de tant de fables, qu'il est difficile d'y rien comprendre. Peu de gens au monde sont plus éclairés sur leurs intérêts, qu'ils le sont sur les leurs; ils y sacrifient tout, sermens, fraude, larcin, rien ne leur coûte. Nonobstant leur ignorance & leurs vices, ils ne laissent pas d'aimer la Musique & la Poésie. Ceux qui entendent les Langues Orientales, dont la leur est dérivée, ou pour mieux dire c'est un Dialecte de l'Arabe, ont fort goûté quelques-uns de leurs vers, qu'ils accompagnent d'un Instrument qui approche fort de nos Guitarres; c'est celui qui les amuse le plus. A en juger par la description qu'en font les Voyageurs, c'est un véritable Luth, de tous les Instrumens le plus propre à émouvoir le cœur & à exciter des passions douces par ses tons mélodieux.

Cet-

(a) Labat, p. 287, 288. (b) Le même, p. 289, 290.

Cette Musique efféminée pourroit faire croire qu'ils ne sont pas braves, ou au moins que l'observation générale, qu'il y a du rapport entre les Vertus militaires d'un Peuple & sa Musique, se trouve fausse ici. Il est vrai que les Européens qui ont traité avec eux, disent qu'ils n'entendent point la Guerre. Cependant si nous jugeons d'eux par quelques-unes de leurs maximes, ils ne doivent être ni lâches ni poltrons. N'est-ce pas une trahison, disent-ils, de tuer un homme sans s'en approcher à une distance où à peine peut-on le distinguer ? Ils en usent d'une manière plus noble, ils s'approchent de leurs ennemis à la longueur de leurs lances, & ils lancent leurs dards avec beaucoup de force & d'adresse, & quelquefois ils se servent de fleches. Il n'est nullement extraordinaire qu'ils ignorent la manière de combattre avec les armes à feu, ils les méprisent, & les regardent comme plus propres à des lâches qu'à des gens de cœur. C'est-là ce qui vraisemblablement a fait croire aux Européens qu'ils n'entendent point la Guerre, parcequ'ils combattent suivant d'autres règles que nous ; façon de juger trop générale parmi les hommes, qui décident de tout par comparaison avec leur manière de faire. *Labat* observe qu'ils ne combattent guere qu'à cheval, leurs étriers sont fort courts, ce qui leur donne la facilité de se lever tout de bout, de frapper avec plus de force, & d'atteindre plus loin. Ils ne combattent jamais en présentant un grand front, mais par pelotons, ce qui fait qu'ils se rallient plus aisément. L'agilité de leurs chevaux, & leur habileté à les manier, leur donnent beaucoup d'avantage pour attaquer, pour reculer, & pour revenir à la charge avec une adresse surprenante (a).

On peut juger par-là si les habitans de Zaara & du Biledulgerid entendent aussi peu l'Art militaire que le prétendent quelques Voyageurs, & si ce n'est pas en eux prudence plutôt que manque de cœur de ne point prendre parti dans les guerres que les Européens ont les uns contre les autres. Ils sont trop sages pour s'engager sans nécessité dans ces différends, & leur intérêt est de tenir les deux Partis en balance, pour faire mieux leurs affaires. Car ils savent bien qu'il n'est pas de leur intérêt qu'il n'y ait qu'une seule Nation d'Européens établie chez eux & qui fasse seule le Commerce, parcequ'ils seroient contraints d'en passer par où elle voudroit, au-lieu que quand il y en a plusieurs, la jalousie que est entre elles les oblige à enchérir l'une sur l'autre pour avoir la préférence & pousser plus vivement leur Commerce, en ruinant celui des autres. C'est ce qui engagea les Maures d'Arguin & de Portendic à favoriser les Hollandois contre les François, quand ceux-ci étoient maîtres d'Arguin, & que les autres étoient si bas, qu'il étoit à craindre qu'ils ne renonçassent au Commerce. En un mot, les Maures paroissent avoir une idée juste de ce qu'on appelle en Politique la Balance ; que quelques-uns regardent comme une pure spéculation, mais que la raison & l'expérience confirment ; à la-vérité il n'ont pas autant raffiné là-dessus, qu'on l'a fait en Europe (b).

Les Maures & les Arabes de ce Pays aiment en général à voyager, pour aller trafiquer dans des lieux éloignés ; ils sont infatigables, & ne redoutent aucun danger dès qu'ils peuvent espérer de gagner. Comme ils voyagent

SECTION
XVIII.
*Désert de
Zaara &c.
Maures
qui habi-
tent ces
Contrées
&c.*

(a) *Labat* l. c. p. 292 — 294. (b) Le même, p. 294, 295.

SECTION
XVIII.
Désert de
Zaara &c.
Maures
qui habi-
tent ces
Contrées
&c.

en Caravanes, ils ajoutent aux produits du Commerce ce qu'ils peuvent enlever par le pillage. Ils ne reviennent guere que chargés d'or, d'ivoire, de plumes d'autruche, de poil de chameau, d'esclaves, & d'autres marchandises qu'ils vendent aux Européens, & aux Marchands de Fez & de Maroc. Tel est leur courage & leur âpreté pour le gain, qu'outre un voyage de six ou sept-cens lieues ils sont obligés de traverser un Désert qui a près de deux-cens lieues de long, où l'on ne trouve de l'eau qu'en deux endroits dans des puits profonds assez souvent remplis de sable, & qui ne fournissent encore qu'une eau somache & de mauvais goût, après qu'on les a vuidés avec bien des peines. Comme nous avons parlé ailleurs des Caravanes & des chameaux dont elles se servent, nous n'en dirons rien ici pour éviter les répétitions. Nous observerons seulement que les Caravanes se conduisent dans ce Désert pour trouver la route en partie par certains oiseaux, qui s'éloignent des rivières & des lieux habités de vingt-cinq à trente lieues; on a remarqué jusqu'où ils vont dans le Désert & le chemin qu'ils tiennent pour s'en retourner, ainsi on les prend pour guides. Les dévots Mahométans disent que ce sont des guides que leur Prophete leur envoie pour les encourager & leur montrer le chemin (*). Ils ne s'y fient pourtant que de bonne sorte, & n'entreprennent jamais ce voyage qu'ils n'ayent avec eux quelque bon Pilote, pour les guider dans cette vaste mer de sable, qui a ses tempêtes comme celle d'eau. Ces tempêtes sont des vents furieux qui s'y élèvent, & qui emportent ce sable fin & sec en si grands tourbillons que des Caravanes entières ont été ensevelies sous des montagnes de sable. C'est pour éviter ce danger que les Arabes traversent ce Désert vers le tems des Solstices, & jamais dans celui des Equinoxes, parceque l'expérience leur a fait connoître que ces tourbillons furieux sont plus rares dans ces saisons-là que vers les Equinoxes (a). *Labat* assure que la route que suivent les Caravanes, & les Royaumes où elles vont, sont entièrement inconnus aux Européens, & qu'on en dérobe la connoissance avec le même soin que les Nègres

(a) *Labat*, l. c. p. 297-300.

(*) Il y a des Auteurs qui croient que ces oiseaux sont des troupes d'Autruches. Mais aucun Naturaliste ne parle des Autruches comme d'un oiseau de passage, qui change de demeure en de certaines saisons de l'année. M. *Adanson*, qui en a vu dans les sables brûlans au Nord du Sénégal, les représente comme prodigieusement grosses, fortes & légères à la course. Deux jeunes garçons s'étant mis sur le dos d'un de ces monstrueux oiseaux, encore jeune, il les porta plusieurs lieues avec une rapidité incroyable, & qui surpassoit la vitesse du cheval le plus agile. Pour connoître la force d'une Autruche extrêmement grande, M. *Adanson* fit mettre deux Nègres sur son dos, dont le poids ne retarda point sa course. Elle commença d'abord par aller un bon trot, & quand elle fut échauffée elle étendit ses ailes comme pour prendre le vent, dont elle sembloit égaler la rapidité. Tout le monde, dit l'Auteur, a vu courir des Perdrix, & fait par conséquent qu'il n'y a point d'homme qui puisse les atteindre: & il est aisé de concevoir que leur vitesse augmenteroit si elles faisoient de plus grands pas. L'Autruche court comme la Perdrix, mais elle a l'avantage d'avoir les jambes plus longues, & de tirer un grand parti de ses ailes; & je suis assuré que celle dont je parle auroit laissé derrière elle le meilleur Coureur d'Angleterre (1). On peut juger par-là de quelle utilité feroient ces oiseaux, si l'on pouvoit les apprivoiser & les dresser comme les chevaux (1).

(1) *Adanson*, Hist. Nat. du Sénégal, p. 37.

gres prennent de cacher leurs mines; ce qui donne lieu de présumer que les Maures & les Arabes exagèrent beaucoup les dangers du voyage, pour demeurer seuls maîtres du Commerce de l'intérieur du Pays. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y a que la curiosité qui puisse engager les Européens à chercher d'acquérir une connoissance parfaite des routes qui conduisent dans ces Pays éloignés, puisqu'il ne peut en revenir aucun avantage pour le Commerce; parcequ'on peut acheter toutes les marchandises à meilleur compte des Caravanes, qu'elles ne reviendroient, si les Marchands Hollandois, François ou Anglois alloient les chercher, avec quelque économie qu'ils fissent le voyage (a).

SECTION XVIII.
Desert de Zaara &c.
Maures qui habitent ces Contrées &c.

Nous finirons cette Section par une courte description de quelques Isles, trop petites pour être comptées parmi les Isles d'Afrique dans une Histoire universelle, mais qui par les mœurs particulieres de leurs habitans méritent néanmoins d'être connues. Nous n'avons pu en parler plutôt pour ne pas interrompre l'Ordre Géographique que nous nous sommes prescrit. Les Isles que nous avons en vue sont celle de *Bissao* ou *Bissaux*, & un amas de petites Isles qu'on appelle *Bissagots*, qui ne sont pas loin du continent à quelques lieues au Sud-Est de la riviere de Gambie, par les onze degrés trente-cinq minutes de Latitude Septentrionale. Les Portugais & les François ont trafiqué de bonne heure dans l'Isle de Bissao, les premiers y ont un Fort, & les autres un Comptoir; il se fait dans l'un & dans l'autre un Commerce considérable. Les Hollandois ont aussi tenté diverses fois de s'y établir, mais inutilement. Il seroit superflu de nous étendre sur la nature du Commerce qui s'y fait, parceque c'est à peu près le même dont nous avons souvent parlé; on y trafique principalement avec Biafara & les autres Royaumes du continent, au Sud-Est de la riviere de Gambie. Nous passerons donc à la description de l'Isle & de ses habitans.

Descrip-
tion de
l'Isle de
Bissao.

Bissao a trente-cinq à quarante lieues de circonférence; l'aspect en est agréable; le terrain s'élève imperceptiblement jusqu'au centre de l'Isle, où l'on voit quelques hauteurs, qui sont moins des montagnes que des collines qui forment des vallées, dans le milieu desquelles les eaux se rassemblent, & font des ruisseaux & de petites rivières, qui rendent le Pays très-fertile. Aussi l'Isle est-elle entièrement cultivée, à l'exception de quelques Bosquets de Polons ou de Fromagers, & par son abondance elle remplit toutes les espérances du Laboureur. On y a d'ailleurs des oranges, des mangoes, des bananes & tous les fruits des climats chauds, qui y sont peut-être meilleurs qu'en aucun autre endroit. La terre est si grasse, que le riz & le mayz y viennent d'une grandeur & d'une grosseur, qui fait qu'ils ressemblent à de petits arbres. Les Insulaires ont un autre grain, qui est aussi une espèce de mayz; il est fort blanc & se réduit aisément en farine, dont ils font une bouillie épaisse, où ils mêlent du beurre ou de la graisse, & qu'ils appellent *Fonde*. Ils ne font point de pain de leur mayz, comme l'on fait en d'autres lieux de l'Afrique, mais ils le mangent roti; quelques-uns en font pourtant une espèce de pain ou de gâteau, qui est appétissant, dit *Labat* (b) sur-tout quand on le mange chaud avec du beurre. Les bœufs & les vaches

(a) *Labat*, p. 301, 302. (b) Le même, Tom. V. p. 119.

Sæction XVIII. *Défert de Zaara &c.* vaches font d'une grandeur extraordinaire ; le lait & le vin de Palmier s'y trouvent en abondance ; on n'y voit ni cochons ni chevaux ; les Insulaires ne songent pas seulement à élever les premiers, & prétendent que les chevaux y meurent dès qu'ils ont mangé de l'herbe du Pays (a).

Maures qui habitent ces Contrées &c. L'Isle est aussi peuplée que fertile, & le nombre des habitans seroit bien plus grand encore, si ce n'étoit qu'ils sont continuellement en guerre avec les Isles voisines, & les Royaumes du continent. Nonobstant leur nombre ils vivent dans des cabanes, dispersées de côté & d'autre ; il n'y a ni bourg ni village, sinon dans les lieux où les Portugais & les François se sont établis. Le Palais du Roi n'est qu'un amas de cabanes, qui forment une espèce de village. Dans celui des Portugais on compte environ six-cens personnes qui parlent Portugais, & prétendent passer pour Portugais ou descendus de Portugais, quoiqu'ils soient absolument noirs (b).

Habitans. Les Femmes n'ont pour habillement ordinaire qu'un pagne de coton, qui les couvre de la ceinture en bas, avec des bracelets de verroterie & de corail. Les filles sont entièrement nues. Il y en a plusieurs qui ont tout le corps découpé en maniere de fleurs & de compartimens, ce qui fait paroître leur peau comme un satin fleuri. Les filles du Roi n'étoient pas parées autrement ; leur corps bien découpé n'étoit couvert que de quelques coliers & de bracelets (c).

Habille-ment des Femmes. Les Hommes de toute condition n'ont pour tout habillement qu'une peau passée entre les jambes, & retroussée de façon qu'elle leur couvre le devant & le derriere du corps. Ils portent deux grosses bagues de fer, qui au-lieu de pierre ont une large plaque du même métal, dont ils se servent comme de castagnettes. Ils en mettent une au pouce & l'autre au doigt du milieu ; en les frappant l'une contre l'autre, ils se font entendre de ceux qu'ils veulent, sans être entendus de ceux qui ne sont pas initiés dans le mystère de ce langage (d).

Celui des Hommes. Tous les Insulaires de Bissao sont idolâtres, & quoique le Commerce les ait civilisés, ils sont toujours attachés à leurs coutumes. Leurs idées de Religion sont si confuses qu'il n'est pas aisé d'y rien comprendre. Leur principale Idole est une petite figure qu'ils appellent *China*, dont il seroit assez difficile d'expliquer la nature & l'origine, parcequ'eux-mêmes n'ont rien de fixe. Chacun d'ailleurs se fait une Divinité selon son caprice. Les Arbres consacrés sont des Dieux ou l'habitation de Dieux (e).

Gouvernement. Le Gouvernement est despotique ; la volonté de l'Empereur (*) tient lieu de Loi ; les Auteurs en fournissent une preuve frappante dans une coutume fort usitée, qui est d'un grand profit au Souverain. Un particulier fait pré-

(a) *Labat*, p. 120, 121.

(b) Le même p. 118.

(c) Le même, p. 121, 122.

(d) Le même, p. 138, 139.

(e) Le même, p. 127.

(*) La plupart des Ecrivains donnent à ce Prince la qualité d'Empereur, parceque l'Isle étant divisée en huit ou neuf Provinces, chacune a son Gouverneur, dont le titre répond à celui de Roi. Mais pour confirmer cette remarque, il auroit fallu nous apprendre quels titres ils portent en effet dans la Langue du Pays & ce qu'ils signifient dans les Langues de l'Europe. Il faudroit encore savoir si l'on attache dans l'Isle de Bissao aux titres d'Empereur & de Roi les mêmes idées qu'en Europe.

présent à l'Empereur de la maison de son voisin, quoiqu'elle ne lui appar-
tienne point; le Prince accepte le présent, & s'en met en possession, & il
faut que le Propriétaire la rachette ou en bâtit une autre. Il est vrai qu'il
peut se venger d'abord, en faisant le même tour à son voisin; l'Empereur
n'y perd rien; au-contraire il a deux maisons au-lieu d'une. Ce pouvoir ar-
bitraire s'étend sur tous ceux qui habitent dans l'Isle. Il avoit donné un
jour à un Portugais un de ses esclaves à garder, ce malheureux se pendit;
il sembloit que la perte devoit être pour le Roi seul, point du tout; il or-
donna que le corps du pendu demeureroit sans sépulture dans la maison du
Portugais, jusqu'à ce qu'il lui eût rendu un autre esclave. Une autre fois il
avoit vendu deux captifs à un Portugais; ils s'enfuirent, & furent rattrappés
par ses soldats; l'équité demandoit qu'ils fussent rendus à leur Maître; le
Roi l'entendit autrement, & prétendit qu'en s'échappant ils étoient deve-
nus libres, & que ses soldats les ayant repris ils lui appartenoient de droit;
refinement dont le plus habile Casuiste de l'Europe seroit à peine capable.
Voici un troisième exemple qui prouve la tyrannie de ce Prince. Le Sieur *La*
Fond, Agent de la Compagnie Française, avoit acheté un Negre qui jouoit
parfaitement du *Balaf*, instrument dont nous avons déjà parlé. Le Roi
l'ayant su, l'envoya prier de le lui vendre. Le Sieur *La Fond* n'eut garde
de le lui refuser, le marché fut conclu, & le Musicien livré. Quelque tems
après le Negre se sauva, & revint à bord du Bâtiment du Sieur *La Fond*,
qui lui demanda pourquoi il quittoit le Roi qui étoit son Maître? Il répon-
dit qu'il avoit appris que le Roi ne l'avoit fait acheter que pour le faire
égorger quand il seroit mort, & pour l'aller divertir dans l'autre Monde,
& que sachant que les Blancs n'en usoient pas de même il aimoit mieux
être leur esclave que celui du Roi. Ce Prince en fut averti, & sans s'em-
barasser de sa décision précédente il fallut que le Sieur *La Fond* lui payât
son esclave (a).

SECTION
XVIII.
Désert de
Zaara &c.
Maures
qui habi-
tent ces
Contrées
&c.

Lorsque le Roi vient à mourir, les femmes qu'il a le plus aimées, & les
esclaves qu'il a le plus estimés, sont égorgés, & enterrés près de leur Maî-
tre, pour le servir dans l'autre Monde. Autrefois c'étoit la coutume de les
enterrer vivans, mais le dernier Roi n'eut qu'un seul esclave enterré avec lui;
& le Roi regnant, dit *Labat*, paroît vouloir abolir entièrement cette coutu-
me. On place le corps du Roi mort dans une bière faite de roseaux très-
proprement tressés, & quatre des principaux Seigneurs le portent en céré-
monie au lieu de la sépulture. Quand ils y sont arrivés ils font sauter la bière
en l'air, & la retiennent sans la laisser tomber à terre, jusqu'à ce qu'a-
près lui avoir fait faire plusieurs sauts, ils la laissent enfin tomber sur les
Grands, qui sont prosternés aux environs du lieu de la sépulture, & celui
qui se trouve accablé sous ce poids royal, est sur le champ reconnu Roi;
l'élection ne peut néanmoins tomber que sur quelqu'un de la Famille
Royale (b).

Coutume
Barbare.

Il ne paroît point par les Annales de l'Empire, qu'il ait jamais été trou-
blé par des Guerres Civiles, nonobstant cette façon extraordinaire l'élire les
Rois, & les querelles qu'elle pourroit naturellement occasionner; ce qui
fait

Guerres.

(a) *Labat*, p. 125, 126. (b) *Idem ibid.* p. 128, 129.

SECTION
XVIII.
*Désert de
Zaara &c.
Maures
qui habi-
tent ces
Contrées
&c.*

fait certainement honneur à l'humanité de ces Insulaires, & à leur soumission pour leur Souverain. Mais ils ont des guerres continuelles avec leurs voisins, chez lesquels ils vont la porter quand ils croient y trouver quelque avantage. Les Bissagots, les Biafares & les autres Peuples voisins sont leurs ennemis ordinaires. Tous combattent avec une férocité extraordinaire, mais sans ordre; ils ne savent ce que c'est que de faire des Traités de paix, aussi n'ont-ils presque aucun commerce les uns avec les autres. Les Européens qui négocient dans ces Pays n'ont garde de les accorder; la paix seroit contraire à leur intérêt, parceque la guerre fournit ordinairement un grand nombre d'esclaves pour le Commerce. Leurs guerres ou leurs incursions ne durent guere que cinq ou six jours, ils se retirent alors avec tous les captifs qu'ils ont pu faire, après avoir pillé, brûlé & désolé le Pays ennemi. Lorsque le Roi a résolu de faire une course sur les ennemis, il fait battre son *Bombalon*, & aussi-tôt toutes les troupes avec leurs Chefs se rendent au lieu indiqué. Là se trouvent les Canots de guerre du Roi, ordinairement au nombre de vingt-cinq ou trente. On met vingt hommes sur chaque Canot, dont le Commandant est responsable. Il est rare que le Roi aille en personne à ces expéditions. Il consulte ses Dieux avant que de rien entreprendre, & leur immole quantité de victimes, dont la chair se partage entre lui, les Prêtres & les troupes. Et comme les Dieux de bois sont toujours d'accord avec le Roi, la réponse ne manque pas d'être favorable. On s'embarque donc avec de grandes espérances, & l'on règle la course de façon qu'on arrive de nuit sur les terres de l'ennemi. On descend sans bruit, & s'il y a quelque cabane écartée & sans défense, on l'environne, on la force, on enlève tout ce qui s'y rencontre, & on se rembarque aussitôt. La moitié des esclaves appartient au Roi, le reste se partage entre ceux qui ont fait l'expédition. On vend ces esclaves aux Européens, à moins que ce ne soient des gens de distinction; car pour lors leurs amis les rachettent, en donnant deux autres esclaves ou cinq ou six bœufs (a).

Les guerriers ne manquent pas de se faire voir dans toute l'Isle, & de montrer leurs bieffures, & ils traînent à leur suite leurs prisonniers pour honorer leur triomphe. On ne maltraite pas ici les prisonniers comme en d'autres Pays, on se contente de les accabler d'injures, pendant que l'on comble de louanges les Vainqueurs. On leur fait présent de pagnes & d'autres choses, qu'ils vendent aussitôt pour avoir du vin de Palmier & faire la débauche. D'autre côté, quand l'expédition n'a pas été heureuse, les prisonniers qu'on a faits courent risque d'être massacrés, sur-tout si l'on a perdu des gens de distinction.

A l'égard de ceux qui sont morts dans ces occasions, on les pleure & on célèbre leurs funérailles par des chants & des danses lugubres, au son du tambour, avec des mouvemens & des postures où la rage, le dépit, la douleur & le désespoir sont exprimés d'une manière capable d'inspirer ces passions. Ce sont les femmes qui sont les principales actrices de ces scènes; quand elles sont lasses de pleurer, de hurler & de se déchirer; on leur donne du vin de Palmier à boire en abondance; elles recommencent ensuite,

&

(a) Labat, p. 132, 135.

& cela dure jusqu'à ce qu'on porte le corps à la sépulture (a).

Voilà ce que *Labat*, d'après *M. Brue*, nous apprend des Insulaires de Bissao ; nous y ajouterons quelques Remarques tirées d'un Voyageur anonyme, dont *Prévost* a donné le Journal en abrégé (b). Les habitans, qu'il appelle *Papels*, sont idolâtres, & font souvent à leurs Dieux des sacrifices qui leur coûtent beaucoup, & auxquels les Prêtres seuls gagnent. L'Isle, dit-il, a neuf Rois, dont huit reconnoissent l'autorité du neuvième, & ne sont proprement que des Gouverneurs de Province. Lorsqu'il en meurt un, on étrangle plus de trente personnes pour l'accompagner au tombeau, on les enterre avec lui, de même que son or, son ambregris, ses étoffes, & ce qu'il avoit de plus précieux. Il ne se présente pas d'autres concurrens pour le trône que les *Jeagres*, dont la dignité, dit l'Auteur, peut être comparée à celle des Ducs & Pairs en France.

Le Palais de l'Empereur n'est qu'à une lieue du Port de Bissao. Ce Monarque a ses Gardes, son Armée & ses Femmes autour de lui. Les Portugais avoient autrefois bâti un Fort dans l'Isle de Bissao, & l'avoient monté de huit piéces de canon, pour interdire le Commerce de l'Isle aux Etrangers, mais les Negres ne le souffrirent pas longtems ; ils ont toujours conservé la liberté de recevoir ceux qui se présentent pour le Commerce. Mais avant que de les laisser descendre à terre, le Roi consulte les Dieux par un sacrifice solennel.

Quand *M. Brue* arriva à Bissao après un voyage qu'il avoit fait, il trouva le Comptoir François presque achevé. Le Gouverneur Portugais le reçut & le traita avec toute la politesse imaginable, mais la veille de son départ il reçut de la main d'un Officier du Fort une Protestation formelle contre l'Etablissement des François. *M. Brue* répondit par un contre-protest, daté de la rade de Bissao. Le premier se fondeoit sur le privilege exclusif accordé à sa Nation, dans le tems de l'érection du Fort. L'autre alléguoit la révocation de ce privilege ; la liberté accordée à tous les Etrangers de trafiquer dans l'Isle ; & enfin que les François avoient négocié à Bissao avant que les Portugais y eussent un Fort, & il citoit en preuve un Tableau, qui étoit sur l'Autel de l'Eglise qui portoit les Armes de la Compagnie de France, & qui paroissoit aussi ancien que l'Autel & l'Eglise. Ces Actes & Protestations n'empêcherent pas ces deux Messieurs de vivre bien ensemble, & ils résolurent de remettre la décision de leur différend à leurs Supérieurs en Europe.

Il est vrai que l'accueil que l'Empereur avoit fait à *M. Brue*, & les promesses qu'il lui avoit faites sembloient appuyer ses prétentions, à proportion qu'elles ôtoient du poids aux raisons que le Gouverneur Portugais faisoit valoir ; car quand le premier prit congé de l'Empereur, il lui demanda s'il étoit content de l'emplacement qu'il lui avoit choisi, & lui offrit de le changer & de l'augmenter à son gré. *M. Brue* lui témoigna beaucoup de reconnaissance de ses bontés, & lui fit quelques présens, dont ce Prince fut fort satisfait. Le Directeur François laissa le Sieur *Cartain* pour Chef du Comptoir, avec six Commis ; il lui laissa une Barque, un Brigantin & une double Chaloupe avec les Matelots, Pilotes & autres gens nécessaires ; des munitions ;

SECTION
XVIII.
*Desert de
Zaara &c.
Maures
qui habi-
tent ces
Contrées
&c.*

*Affaires de
Bissao.*

(a) *Labat*, l. c. p. 136, 137. (b) *Hist. Gén. des Voyages*, T. III. p. 413. in-4to.

SECTION
XVIII.
*Désert de
Zaara &c.
Maures
qui habi-
tent ces
Contrées
&c.*

tions, des armes, des marchandises & des vivres d'Europe. Il lui recommanda de vivre en bonne intelligence avec le Gouverneur Portugais, & de pousser le Commerce. Il lui ordonna aussi qu'en cas que les Portugais abandonnassent leur Fort, comme le bruit en couroit depuis longtems, il ne manquât pas d'en prendre possession au nom de la Compagnie (*). Le pénétrant *Brue* prévoyoit que cet événement ne pouvoit pas être éloigné, vu l'état pitoyable du Commerce. Cela arriva effectivement, nonobstant tous les efforts que le Gouverneur *Don Rodrigue* fit pour soutenir le Commerce.

Ce fidele Agent fit jouer tous les ressorts imaginables pour engager M. *Brue* à lui faire payer le droit qu'il prétendoit de dix pour cent sur toutes les marchandises à traiter. Mais il ne put jamais y réussir, & peu après il fut rappelé & le Fort abandonné, le Gouverneur de Cachao ayant représenté qu'il étoit à charge, & que le foible Commerce qu'on y faisoit ne suffisoit pas à son entretien. M. *Brue* ne manqua pas de donner avis à la Compagnie de ce qui se passoit à Bissao, elle en fit écrire à M. le Président *Rouillé*, alors Ambassadeur de France à la Cour de Portugal. Le Sieur *Brue* s'y étant rencontré en 1703, ils travaillèrent à engager le Roi de Portugal à vendre ce Fort à la Compagnie; mais sans succès, les Portugais aimèrent mieux le raser, comme ils firent au mois d'Octobre de la même année (a).

*Les Balon-
tes, Peuple
Negre.*

Nous finirons cette Section, en disant un mot d'un Peuple qu'on appelle *Balantes* ou *Balontes*, qui habitent les terres qui sont à l'opposite de Bulam, qui est proprement une des Isles des Bissagots. Le Pays que les Balantes occupent peut avoir dix ou douze lieues de longueur sur autant de largeur; les uns disent qu'il est quarré, & d'autres qu'il forme un cercle. Ils n'ont aucune correspondance avec leurs voisins, & ne souffrent pas qu'aucun Etranger entre dans leur Pays. Ils ne contractent point d'alliance avec leurs voisins, & ne se marient qu'entre eux. Quoique leurs voisins leur permettent de venir chez eux, ils ne souffrent point qu'ils leur rendent la pareille. Ils sont idolâtres, & se gouvernent en forme de République par un Conseil composé des plus anciens de chaque Canton. Ils ne se font point esclaves les uns les autres, tant l'amour de la liberté est prédominant chez eux; aussi sont-ils hardis, intrépides & belliqueux, comme leurs voisins, & des Barques Portugaises qui passent par le canal en font souvent l'expérience, car ils les attaquent & s'en rendent quelquefois les maîtres (†): d'ailleurs ils

(a) *Labat*, T. V. Ch. 7.

(*) Un Article qu'on trouve dans la Gazette de Paris du mois de Novembre 1694, peut servir à répandre quelque jour sur le différend des Portugais & des François. On y mande de Lisbonne l'arrivée de *Batonto*, fils de *Bacompoloco*, Empereur de Bissao, que son pere envoyoit à la Cour de Portugal pour le faire baptiser, afin de demander au Roi sa protection, & de lui promettre la liberté de bâtir un Fort dans son Isle. Un autre article du mois de Décembre porte, que le jeune Prince avoit été baptisé. Cela prouve qu'il y avoit une grande correspondance entre les Cours de Lisbonne & de Bissao, dans le tems même que les Agens de France & de Portugal se disputoient la faveur de l'Empereur dans ses Etats. Quelles furent les causes qui changerent si fort la face des affaires au préjudice des derniers & à l'avantage des premiers, c'est ce que nous ignorons absolument. Il paroît seulement par ce fait que les Portugais avoient été fort en faveur.

(†) En 1703 ils furent assez hardis pour attaquer un Brigantin François qui avoit quatre

ils sont méchans, traîtres & voleurs au dernier point. Dans l'action qu'ils eurent avec le Brigantin François dont il est parlé dans les Remarques, ils montrèrent un courage féroce & furieux, & combattirent pendant six heures, jusqu'à ce que presque tous leurs Canots eussent été brisés par le canon; & ils ne se retirèrent qu'en faisant des hurlemens épouvantables. Leurs armes sont des zagayes, des fleches & des sabres (a).

C'est une opinion qui regne dans tout le Pays que les Balantes ont des mines d'or chez eux, & que c'est ce qui les oblige à défendre l'entrée de leurs terres à tout le monde; ils savent qu'ils seroient exposés à être bientôt chassés de leur Pays, ou réduits à une dure servitude, s'ils permettoient à quelque autre Nation de s'établir chez eux. Entre plusieurs raisons qui portent à croire que cette opinion n'est pas sans fondement, en voici trois. La première, que les Portugais établis à Bissao, ayant acheté des poules qui venoient des Balantes, ils trouverent des grains d'or dans presque tous les géziers. La seconde est, que ces Peuples payent en or le tribut annuel qu'ils doivent au Roi de Casamança. La troisième, que leur or est tout différent de celui qui vient de Galam & de Tombaoura, & que d'ailleurs ils n'entretiennent aucun commerce avec ces Pays. Il est vrai que les François ayant depuis ouvert un grand nombre de poules qui venoient des Balantes, n'y ont point trouvé d'or; mais peut-être qu'elles venoient de quelque endroit où il étoit moins abondant. Les Portugais étoient si persuadés de la vérité du fait, qu'en 1695 ils s'assemblerent & se joignirent à trois-cens Negres de Bissao, pour faire la conquête du Pays des Balantes. Ils firent leur descente heureusement, mais comme on étoit alors dans la saison des pluies, leurs armes & leurs munitions furent toutes mouillées & hors d'état de servir; & les Balantes les ayant attaqués dans ce tems-là avec leurs zagayes & leurs sabres, & avec la fureur de gens qui combattent pour leur liberté, leurs biens & pour tout ce qu'ils ont de plus cher, ils furent repoussés, battus, & forcés de se retirer avec perte de bien du monde, & d'une partie de leurs armes, de leurs munitions & de leur bagage (b).

L'Isle de Boissi, Boissi, ou Boissie, est à l'Ouest de celle de Bissao; elle a environ trente-cinq lieues de tour, & paroît toute couverte d'arbres, & bien arrosée de ruisseaux. Les habitans sont des Papels, avec lesquels il n'y a pas de sûreté, parcequ'ils sont méchans, voleurs, traîtres & sans foi (c).

Au Sud-Ouest de Boissi, on trouve les Isles des Bissagots, au nombre desquelles nous mettons celle de Bulam, bien que le P. Labat ne compte que *Casnabac*, *la Galline*, *Cazegut*, *Carache*, *Aranguena*, & quelques autres moins considérables. Depuis l'embouchure de Rio grande, au Sud-Ouest de la riviere de Gambie jusqu'à l'Isle de Bulam, il y a deux lieues.

Cet-

(a) Labat, p. 188, 189.

(b) Le même, p. 191-193.

(c) Le même, p. 187.

tre canons & six pierriers; ils l'investirent avec trente-cinq Canots, qui avoient au moins chacun quarante hommes. Heureusement les François les virent venir d'assez loin, & se pavoiserent avec des cuirs de bœuf, qui les garantirent des fleches de ces Barbares. Ils tenterent plusieurs fois d'en venir à l'abordage, mais le canon & la mousquetterie les arrêterent.

SECTION
XVIII.
*Désert de
Zaara &c.
Maures
qui habi-
tent ces
Contrées
&c.*

Cette Isle a environ huit ou dix lieues de longueur de l'Est à l'Ouest, & cinq lieues de large du Nord au Sud. Ses bords sont couverts d'arbres, au-delà desquels le Pays est beau, abondant & fertile. On y voit par-tout du riz, du mays, & des légumes; car quoique l'Isle ne soit pas habitée, les Bissagots ne laissent pas de la cultiver, & d'y venir tous les ans faire leurs récoltes. Le terrain est très-beau & s'élève avec une pente presque imperceptible pendant deux lieues, en commençant au bord de la mer jusqu'au pied de quelques collines, qui servent comme de bases à des montagnes plus considérables, qui sont le centre de l'Isle. Elles sont toutes couvertes de beaux & grands arbres, & forment de beaux valons. M. Brue conçut le projet de faire un Etablissement à Boulam, mais il ne put y penser, parcequ'il fut obligé de prendre possession du Fort que les Portugais avoient abandonné à Bissao. On y voit une espece de chênes verts, qui seroient excellens pour bâtir des Vaisseaux & des maisons (a).

Toutes les Isles des Bissagots sont gouvernées chacune par un Chef qu'on appelle Roi, ou qui en a du-moins le pouvoir. Ils sont tous indépendans les uns des autres, se font assez fréquemment la guerre, & ne se réunissent que contre les Biafares, leurs ennemis communs. Ils ont des Canots capables de porter vingt-cinq à trente hommes, avec quelques vivres, & leurs armes qui sont des sabres & des fleches. Tous ces Negres sont grands, forts & robustes, quoiqu'ils ne se nourrissent que de coquillages, de poisson, d'huile & de noyaux de Palmier, aimant mieux vendre leur riz & les autres légumes qu'ils recueillent aux Européens, que de les employer à leur nourriture. Ils sont tous idolâtres, & fort cruels à leurs ennemis & à eux-mêmes. Le moindre chagrin les oblige à tourner leurs armes contre eux-mêmes, ils se pendent, se noient, ou se poignent (b). Comme les Européens n'ont point d'Etablissement dans aucune des Isles des Bissagots, il seroit inutile d'en faire la description, d'autant plus que nous sommes trop peu instruits du Gouvernement & de l'Histoire Naturelle de ces Isles pour rendre cette description agréable & utile.

SECTION]
XIX.

S E C T I O N XIX.

*Descrip-
tion du
Zanaga &
du Bile-
dulgerid
&c.*

Contenant la Description particuliere des Royaumes & des Provinces du ZANAGA & du BILEDULGERID: l'Origine du Niger & du Sénégal; les Mœurs, les Coutumes, les Guerres, le Commerce, la Langue &c. des Peuples de ces Pays; & le Commerce qu'ils font en Barbarie par leurs Caravanes.

*Division de
l'Afrique
qu'on ap-
pelle Basse-
Ethiopie.*

LES Géographes modernes ont divisé presque tout le Continent intérieur de l'Afrique en deux grandes parties, la Haute & la Basse Ethiopie. Nous avons fait la description de la première dans un des Volumes précédens. Pour ce qui est de l'autre, on ne peut en déterminer les bornes précises, à cause que les Auteurs ne sont pas d'accord. La plupart des Géographes néanmoins comprennent dans cette division tous les Royaumes & tous les

(a) Labat, p. 148, 149. (b) Idem ubi sup. p. 168, 169.

les Etats situés entre le neuvième & le vingt-cinquième degré de Latitude Septentrionale, & entre le dixième & le soixante-onzième degré de Longitude Est & Ouest du Méridien de Londres; immense Région, qui comprend une infinité de Royaumes, de Montagnes, de Rivières & de Lacs. Nous avons déjà fait la description de quelques-uns de ces Pays, autant que les Relations imparfaites que nous en avons nous l'ont permis. Peut-être pourroit-on assigner les bornes les plus reculées de la Haute & Basse Ethiopie par le cours des deux grandes Rivières qui les coupent à angles droits, Le Nil coulant du Sud au Nord, & le Niger de l'Est à l'Ouest, en sorte que la Basse Ethiopie se trouve comprise dans l'angle que font ces deux Rivières, dont la côte est l'arc, qui a environ quinze ou seize degrés (*).

Comme nous avons parlé des Royaumes qui sont au Sud du Niger, que la plupart des Ecrivains appellent Sénégal, nous commencerons par la description de ceux qui sont au Nord, & d'abord par celle du Désert de Zaara ou Zahara, dont nous avons déjà parlé en général. Cette vaste Région inculte, qu'on appelle proprement de ce nom, qui signifie Désert, s'étend depuis l'Océan Atlantique au Couchant jusqu'aux Royaumes & aux Déserts de Barca & de Nubie au Levant, & depuis le Biledulgerid au Nord jusqu'à la Nigritie ou la Rivière de Sénégal au Sud (†), comprenant un espace d'environ cinq-cens lieues en largeur du Nord au Sud, & de quinze-cens lieues en longueur d'Occident en Orient (a).

Les Arabes divisent cette immense étendue de terres en trois parties générales, *Cahel*, *Zahara* & *Asgar*, c'est-à-dire en Déserts sablonneux, pierreux & marécageux. Mais la division la plus ordinaire est en Provinces, qui, suivant *Marmol* & *Léon*, sont au nombre de dix; savoir les deux Territoires de *Non*, les Déserts de *Zanaga* ou Sénégal, *Zaara*, *Zuenziga*, *Hayr* ou *Targa*, *Lempta*, *Berdoa*, *Sate* & *Abguechet* (§). Des Géographes postérieurs ne partagent les Déserts qu'en sept Provinces, sous lesquelles sont comprises les moindres divisions; ces Provinces sont *Zanaga*, *Zuenziga*, *Targa* ou *Hayr*, *Lempta* ou *Iguidi*, *Bardoa*, *Bornou* & *Gaoga*.

On croit que ces Provinces ont été anciennement occupées par les Gétules & les Garamasites, dont les premiers possédoient aussi le Biledulgerid ou la Numidie. Aujourd'hui, outre les Maures & les Arabes dont nous avons parlé, il y a d'autres habitans qu'on appelle *Bereberes*, qui sont plus civils.

(a) *Gluver. Geogr. Leo Afric*, p. 145. *Marmol L. I. Ch. 10.*

(*) *Marmol. Léon Africain*, *Sanut*, *Dapper* & d'autres font entrer dans cette division la moitié de la Nigritie, le Niger la divisant en Nigritie Septentrionale & Méridionale; celle-ci comprend les Royaumes de Mandingue, Melli, Casson, Guialon, Inta, Gago, & plusieurs autres dont on connoît à peine les noms; la Septentrionale comprend les Royaumes qui continuent du côté du Nord au Niger, & les autres qui sont encore plus au Nord, jusqu'à ceux de Maroc, de Fez, d'Alger, Tripoli, Barca & l'Egypte.

(†) Nous évitons d'entrer dans le détail de la Géographie & des différentes divisions de ce Pays, afin de pouvoir nous étendre sur l'article des Côtes, du Commerce des Européens, des Mœurs, & du Trafic des Maures & des Arabes de cette vaste Région.

(§) Quelques Ecrivains placent plusieurs de ces Provinces sous le Biledulgerid, & mettent le Zahara entre les Royaumes de Gaoga & de Gualata (1).

(1) Vid. *Gluver. Geogr. Marmol L. I. Leo Afric*, p. 152.

SECTION XIX. civilisés, plus sociables, que ni les Maures ni les Arabes, dont les qualités distinctives sont la brutalité, l'insolence, la légèreté, & une certaine férocité sauvage qui leur est particulière. Les Bereberes ont des habitations fixes, sont d'un caractère doux; ils font commerce avec les Étrangers, envers lesquels ils sont civils, hospitaliers, & en général fideles à leur parole. Ils professent, de-même que les Arabes leur Tyrans, le Mahométisme; mais si corrompu qu'on n'appergoit parmi eux presque aucune trace de ce qu'il y a de plus essentiel dans cette Religion. On parle en diverses Provinces différens dialectes de la Langue Arabesque ou Africaine, dont nous n'avons pas d'idée bien claire, quoique de savans Voyageurs nous apprennent qu'il y a une si grande analogie entre tous ces dialectes, qu'on peut aisément les réduire à leur origine commune; avec cela les habitans de ces divers Cantons ont de la peine à s'entendre les uns les autres. Les principales commodités de ces Pays sont des chameaux, des bêtes à cornes, des chevaux, des dates, de la graisse, des plumes d'Autruche, & de la gomme de Sénégal, dont nous avons parlé assez au long. Sur la Côte d'Angra, à moitié chemin entre le Cap Blanc & le Cap Bojador, au vingt-fixieme degré de Latitude Septentrionale, les Arabes de la Tribu de Hidil trafiquent beaucoup en poudre d'or. *Marmol* dit que c'est-là aussi le principal Commerce des Arabes Dulcim, qui sont fort puissans par leurs richesses & par leur nombre, & toujours en guerre avec les Hidils leurs voisins au Nord. On ne doit pas s'attendre que le terroir soit fort fertile, ni les productions de la terre bien bonnes, dans des Pays si chauds & si sablonneux, situés dans le troisieme & quatrieme climat septentrional. Les meilleurs sont les Cantons qui sont sur les bords du Sénégal au Nord, étant bien arrosés, peuplés & cultivés, à cause du commerce qu'ils font par le moyen de cette riviere; tels sont en particulier les Royaumes ou les Provinces de Gualata, Guber, Zangara, Agzade, Cano, Barnon & Gaoga; ils produisent du mays, du riz, du millet & quantité de fruits différens, mais guere plus qu'il n'en faut aux Habitans, si l'on en excepte les dates.

*Animal
nommé A-
dimmain.*

Outre les chameaux & les autres bestiaux ordinaires, on trouve ici en quantité un Animal domestique, nommé *Adimmain*. Il ressemble à un mouton, mais il est de la grosseur d'un âne ordinaire, avec des oreilles longues & pendantes. Les femelles ont des cornes, mais les mâles n'en ont point. Leur laine est très-fine, mais courte. Ces animaux sont fort doux, & assez forts pour porter un homme une lieue. Il y a beaucoup d'apparence que c'est la même espece de moutons qui est si commune dans quelques Pays de l'Amérique, & sur-tout au Pérou, dont nous aurons occasion de parler dans la suite. Après ce que nous avons dit dans cette Section & dans la précédente, on croiroit qu'il ne se peut rien ajouter à la misere des Habitans, que leur sort a confinés dans cette partie inculte, sablonneuse & aride du Globe. Ce qui aggrave cependant leur malheur, c'est la multitude incroyable de lions, de tigres, de loups & d'autres bêtes féroces qui couvrent le Pays, aussi-bien que les cruelles & sanglantes guerres que les Maures & les Arabes font aux malheureux Negres, pour maintenir le Commerce d'esclaves qu'ils font avec les Royaumes de Maroc, de Fez & les autres Etats de Barbarie sur la côte méridionale de la Méditerranée. Les Negres de leur

côté massacrent tous les Zahariens qui tombent entre leurs mains (a). SECTION XIX.

Parmi les Curiosités naturelles de ce Pays, il ne faut pas oublier ce prodigieux Banc de sable, qui est proche du Cap Bojador à l'Ouëst du Sarah, qui s'étend tout le long de cette côte, & contre lequel la mer forme un courant si violent, que l'eau & le sable font dans une agitation continuelle mêlés ensemble, & forment des lames si prodigieuses, qu'on diroit que c'est, ainü que s'exprime l'Auteur, une chaudiere bouillante qui jette son eau à une hauteur étonnante & terrible, lorsque le vent est contraire au courant. Les Voyageurs parlent aussi de deux Tombeaux dans le Désert d'Araoan, sur lesquels on lit que ceux qui y sont enterrés sont, l'un un riche Marchand qui donna à un Voiturier dix-mille ducats pour une cruche d'eau, & l'autre de ce Voiturier qui mourut ensuite de soif aussi bien que le Marchand (b) (*).

Pour faire connoître cette vaste Région autant que les lumieres que nous avons le penvent permettre, nous ferons la description des Provinces & des Déserts qui la divisent, & nous commencerons par l'Occident. La Province de Zanaga ou Sénégal s'étend depuis la Riviere de ce nom au Sud jusqu'à la Province de Suz au Nord; elle a au Couchant l'Océan Atlantique, & au Levant les Territoires de Seram, Sundo & Zuenziga. Il y a deux Déserts Azvo & Taguzza ou Taggost; on trouve dans ce dernier une prodigieuse quantité de sel de roche, qu'on transporte dans toutes les Contrées voisines, dans la Nigritie au Sud, & dans les Etats maritimes au Nord. Ce Désert est extrêmement dangereux & fatigant pour les Voyageurs, sur-tout quand l'Eté est sec, car on ne trouve guere d'eau que de trente en trente lieues, encore est-elle salée & amere. Les Bêtes ne sont pas mieux, la terre ne produisant pas un brin d'herbe, ni rien de propre à servir de nourriture, desorte que les Voyageurs sont obligés de porter des vivres pour eux-mêmes & du fourage pour leurs bêtes de charge. D'ailleurs le Pays est plat & sablonneux, il n'y a ni bois, ni montagnes ni rivières, ni lacs, ni rien qui puisse diriger dans la route, tellement qu'il faut se conduire par les étoiles & par le vol des oiseaux, dont nous avons fait mention dans la Section précédente. Le Pays ne laisse pas d'être habité par différens Peuples, comme les Berveches, les Ludayes, les Duleyns & les Senégues; quelques-uns sont si nombreux, qu'ils peuvent mettre dix, quinze & vingt-mille hommes en campagne. Il y a d'ailleurs plusieurs Tribus Arabes, qui ne sont pas moins nombreuses, puissantes & aguerries; la plupart vivent de brigandage, & enlèvent les troupeaux des autres, qu'ils vont échanger à Dara, & ailleurs pour des dates, qui avec le lait font leur principale nourriture. Les Senegues se piquent d'être les plus anciens du Pays, & par conséquent les plus nobles; de-même que la plupart des autres Nations pauvres & obscures ils s'estiment par des endroits sur lesquels il ne vaut pas la peine d'entrer en discussion avec eux. Ils prétendent même que les Rois de Tombut descendent d'eux (c). Les

(a) Baudrand au mot Sarah. *Leo Afric.* ubi sup.

(b) Dapper *Afriq.* p. m. 216.

(c) Là-même.

(*) On trouve cette Histoire dans Dapper & en d'autres Ecrivains; mais comment a-t-on pu savoir le marché fait entre ces deux infortunés, car il n'est pas dit qu'ils eussent de compagnons. Nous n'en avons parlé qu'à cause de l'inscription.

SECTION

XIX.

Descrip-
tion du Za-
naga & du
Biledul-
gerid &c.

Cap Boja-
dor.

Les Portugais découvrirent cette Côte en l'année 1433, qu'ils se risquerent à doubler le Cap Non, au-delà duquel ils n'avoient jamais été. A trente lieues au Sud de ce Cap est celui de Bojador où ils s'arrêtèrent longtems, parceque la Côte qui s'avance ici plus de quarante lieues, repousse la mer avec un si violent reflux qu'elle les rechassoit, & les bancs de sable faisoient sauter l'eau si haut, que les Matelots n'osoient s'approcher de la Côte; & c'étoit une chose nouvelle en ce tems-là de se hasarder si loin en mer. Trente lieues plus loin, le long de la Côte, est la Plage que les Portugais nommerent *Los Ruyos*, à cause de la multitude de poissons qu'ils y trouverent; douze lieues au-delà celle qu'ils appellerent *de los Cavalieros*, parcequ'ils y débarquerent deux chevaux. Douze lieues plus loin la mer forme un long canal, qu'ils nommerent *Riviere d'or*, parcequ'on y racheta avec quantité d'or des prisonniers Maures qu'ils avoient fait, & que ce fut le premier or du Pays qu'on vit en Portugal. Douze lieues encore au-delà est la Baye de Sintre d'où l'on va au Port de Cavaliero, & environ trente lieues plus loin est le Cap Blanc, qui fut découvert l'an 1441, & qui, comme nous l'avons dit, est environ par le vingt-unieme degré de Latitude Septentrionale. La Côte commence ici à prendre un autre cours, formant un Golphe, & elle s'étend jusqu'à l'embouchure du Sénégal. Douze lieues par-delà ce Cap on trouve Arguin, qui sont sept rochers, qui avoient autrefois chacun un nom particulier. Nous en avons déjà parlé (a).

Gualata.

La Province qui suit au Sud de celle de Zanaga, est appelée par *Léon* & par *Marmol*, *Gualata*, nom que les Géographes modernes y donnent aussi, bien-qu'ils ne soient point d'accord sur sa situation & sur ses limites. Elle a Zanaga au Nord, la Riviere de Sénégal au Sud, les Provinces de Sunda & de Zuenziga au Levant, & l'Océan Atlantique au Couchant. Le Pays est pauvre, sablonneux & stérile; on n'y voit que quelques petits villages & de misérables hameaux dispersés de côté & d'autre. La viande y est rare & fort chere; il en est de-même des grains. Les Habitans, qui s'appellent *Bénais*, sont grossiers, quoique assez honnêtes & francs dans le Commerce. C'est un misérable Peuple, qui mene une vie sauvage dans un des plus mauvais climats qu'il y ait sous le Ciel. Ils ne connoissent ni Sciences ni Loix, quoiqu'ils ayent leurs Cheiks ou Chefs, & qu'ils se servent des caracteres Arabes. Hommes & femmes ont la coutume de se couvrir le visage par modestie, au moins si l'on attribue cet usage à une pudeur naturelle, comme *Marmol* semble l'insinuer. Nous croirions plutôt que c'est pour se garantir les yeux & le visage des rayons du Soleil, que le sable blanc dont tout le Pays est couvert réfléchit avec beaucoup de force. On dit qu'ils avoient autrefois des Rois qui étoient électifs, mais on ne nous apprend point comment ils sont tombés dans l'anarchie où ils vivent; aussi n'a-t-on guere que l'autorité de *Léon* pour preuve que leur condition a été autrefois différente. (b). Bien-que *Dapper* assure qu'ils vivent sans Gouvernement, les Ecrivains Portugais disent que toutes ces Provinces étoient autrefois soumises aux Rois de Zanaga, & qu'à-présent elles relevent du Roi de Tombut. Ce Monarque ne les gouverne pourtant point par des Vicerois, ni ne s'at-

tribue

(a) *Dapper* ubi sup. (b) *Leo Afric*, p. 4.

tribue d'autre droit sur eux que celui d'exiger un petit tribut. Pendant qu'ils avoient des Rois, la Capitale du Royaume étoit Gualata ; à - présent leur principal village, car ils n'ont pas de villes, est Hoden, qui, suivant *Sa-
nut*, est à six journées du Cap Blanc, dans un endroit différent de celui où étoit l'ancienne Capitale, dont on n'a point marqué la situation. Hoden consiste en quelques cabanes, assemblées ou jettées au hasard, sans ordre ni symétrie, sans murailles, & n'ayant rien qui ressemble à une Capitale, ou à un lieu habité par des créatures raisonnables. Ces Peuples parlent la Langue de Zungay & adorent le feu. Ils faisoient autrefois un grand commerce avec les Pays voisins, même avec les Royaumes de Maroc & de Fez au Nord, & avec tous les Pays qui sont le long du Niger au Sud & à l'Est. Les Habitans de Hoden sont plus à leur aise que les autres, parcequ'ils nourrissent du bétail ; ils ont des chameaux, des chevres, & des autruches dont les œufs sont bons à manger, mais ils sont en revanche exposés aux ravages des lions, des léopards & des autres bêtes féroces, qui se trouvent ici en plus grand nombre qu'ailleurs (a).

La Province ou le Désert de *Zuenziga* est encore plus sec & plus stérile, s'il est possible, que les précédens, la Nature semble s'être épuisée à en faire le plus inculte de tous les Pays, & les Habitans les plus misérables des hommes. Ce Désert est borné par les deux précédens à l'Ouest, par *Tuarges* & *Zanzara* à l'Est ; par la Rivière de Sénégal ou le Désert de *Gir* au Sud ; & au Nord par *Sunda* & le Désert de *Gogden*. Il faut remarquer pourtant que les Géographes Africains & Européens, anciens & modernes, ne sont pas d'accord sur ces limites. Les Marchands, qui vont de *Tremecen* à *Tombut*, au Royaume d'*Yça*, & en d'autres Pays au Sud & au Sud-Est, sont obligés de passer par ici, au grand péril de leur vie. Les hommes & les bêtes meurent quelquefois de soif par le chemin. C'est ce qui arrive surtout dans le Désert de *Gogden*, où l'on fait neuf journées sans trouver de l'eau, si ce n'est quelquefois quelque mare quand il a plu, & qui tarit aussitôt. Les Habitans sont partie Africains, partie Arabes, que *Léon* & *Marmol* distinguent toujours. Les Arabes tirent tribut de ceux de *Seigulmesse*, qui sont un Peuple du *Biledulgerid*, pour les terres qu'ils cultivent. Ces Arabes sont fort riches en bétail, & ils errent par ces Déserts jusqu'à *Yguid*, s'arrêtant aux endroits où il y a de l'herbe pour leurs troupeaux. Ils sont braves & bons cavaliers, ce qui les fait redouter des Princes de Barbarie, qui se font une affaire de vivre en paix avec ces gens-là. Ils ne sont pas moins redoutables aux Nègres dont ils sont ennemis mortels ; ils les enlèvent quand ils peuvent, pour les vendre comme d'autres marchandises aux Habitans de Fez, de Maroc & des autres Etats de Barbarie. Tant les Arabes que les Maures, & en général tous les habitans de ce Pays, n'ont guère d'autre nourriture que du lait & des dates, qu'ils tirent en quantité du *Biledulgerid* (b).

Au Nord de *Zuenziga* est le Quartier de *Sunda* & le Désert de *Gogden*, *Désert de Azured* & *Seram*, qui y ressemblent par le naturel sauvage des habitans & la pauvreté du Pays. *M. de Lisle* met le Désert d'*Azured* au vingt-unième de-

(a) *Marmol* L. IX. Ch. 2. (b) *Leo Afric.* p. 244.

SECTION
XIX.
Description du
Zanga &
du Bile-
dulgerid
&c.

Terga ou
Hayr.

Désert
d'Agades
& Royaume
de Jan-
fara.

Royaume
de Guber.

degré dix-neuf minutes de Latitude Septentrionale ; on y trouve un grand Lac d'eau somache, formé par les pluies qui tombent dans la saison humide. C'est la seule chose qui rend ce Désert plus supportable que les autres (a).

Le Désert de *Tuarges*, *Terga* ou *Hayr*, vient ensuite ; le premier de ces noms lui vient des Habitans, le second est celui du Désert même, & le troisieme de la Capitale du Pays, bien que les Africains nient qu'il y ait une ville, ou même un village de ce nom. Il faut avouer qu'il n'y a rien de plus obscur, de plus confus & de plus imparfait que les relations que les Ecrivains donnent de ces parties intérieures de l'Afrique ; ils parlent plus par conjecture que sur des autorités, & ils doivent souvent plus à la fertilité de leur imagination, qu'à la connoissance acquise par les voyages, ou par l'étude des bons Historiens, ou pour mieux dire du Globe & des Cartes. Ce dont on est assuré en général, c'est que la Province de Terga n'est pas si aride que les précédentes, parcequ'il y a quelques puits de bonne eau, mais fort profonds, que le terroir y produit beaucoup d'herbe, & que l'air y est tempéré. On recueille quantité de manne du côté d'Agades, qu'on porte vendre dans desalebasses. Les Negres la boivent mêlée avec de l'eau, & en assaisonnent leurs mets ; ils disent qu'elle rafraîchit & qu'elle est fort saine, ce qui fait que les Etrangers sont moins sujets à des maladies à Agades qu'à Tombut, quoique l'air n'y soit pas si bon. Les Arabes & les Bereberes font un grand commerce en esclaves, qu'ils menent vendre dans les Royaumes qui sont au Nord (b).

Au Sud de Terga on trouve le Désert d'*Agades*, qui prend son nom d'un Royaume voisin, dont nous parlerons plus bas, & un peu plus vers le Midi est le Royaume de *Janfara* ; c'est ici que le Pays commence à être fertile, puisqu'il produit du blé, du riz, du blé de Turquie, du coton, & même quelques Ecrivains prétendent qu'il y a de l'or. Les habitans sont fort noirs, & ont le visage large & affreux ; d'ailleurs ils sont grands & bien proportionnés. La Capitale porte le même nom, & est située par les dixsept degrés & demi de Latitude Septentrionale. Il y a quelques années que le Roi de Tombut se rendit maître de ce Pays, ayant fait empoisonner le Prince légitime, & fait périr inhumainement une grande partie du peuple.

Plus au Sud & assez loin du côté de l'Orient sont les Royaumes de *Guber* & de *Cano*, vers les bords septentrionaux du Sénégal ou plutôt du Niger (*). Quelques Auteurs assurent que cette riviere traverse ces Royaumes, & les divise en Provinces méridionales & septentrionales ; mais cela n'est guere probable, parceque les unes & les autres sont gouvernées suivant les mêmes Loix par le même Monarque, ce qui est inusité parmi les Negres, qui ordinairement font de ces sortes de limites les bornes de leurs domaines. La partie septentrionale du Royaume de Guber est, dit-on, à cent

(a) *Baulrand* au mot *Azured*. (b) *Lee Afric.* p. 245.

(*) Nous avons changé de sentiment sur ces deux rivières ; nous avons adopté l'opinion de ceux qui n'en font qu'une seule & même riviere. Mais l'examen attentif des Cartes exactes de M. *Bolton*, & des meilleures Cartes Françaises & Hollandoises nous a convaincu du contraire. Nous mettrons cependant à la fin de cette Section les argumens que le P. *Labat* allegue en faveur de l'autre opinion, pour qu'on en puisse juger.

cent lieues de Gago vers l'Orient, & en est séparée par un Désert inhabitable, à quatorze ou quinze lieues du Niger: cette Contrée est entre de hautes montagnes, & remplie de villages, qui sont habités par des Pâtres. Le terroir y abonde en riz, en gros & petit millet, & en légumes. On y nourrit aussi quantité de gros & de menu bétail. Il y a beaucoup d'Artisans, qui font des toiles de coton, ou des souliers à la Romaine. De qui ils ont pris cette sorte de chaussure, c'est ce que nous ne pouvons conjecturer, à moins que ce ne soit des Galles de la Haute Ethiopie, dont nous avons parlé ailleurs, & que l'on croit descendus des anciens Gaulois, qui ont pu emprunter des Romains leurs vainqueurs. Toutes les Campagnes de la partie méridionale de Guber sont sous l'eau dans le tems de l'inondation du Niger, qui déborde annuellement comme le Nil, & procure aux habitans d'abondantes moissons sans beaucoup de peine & de travail. *Léon Africain* (a) dit que le village où le Prince fait sa résidence a bien six-mille maisons, & que l'on y trouve de riches Marchands, qui trafiquent dans tous les Royaumes qui sont au Sud & au Nord, jusques sur les bords de la Méditerranée & de la Mer Rouge. *Tzchia* Roi de Tombut, ayant attaqué ce Prince, le prit prisonnier & le fit mourir; il fit faire ses trois fils Eunuques pour le service de son Palais, & laissant un Gouverneur ou Viceroy dans la Province, il la chargea de tant d'impôts, qu'il la réduisit à la dernière misère. Il fit transporter aussi les principaux habitans à Tombut, & on les vendit pour l'esclavage.

SECTION
XIX.
Description
du
Zanaga &
du Biledul-
gerid &c.

On prétend que le Niger traverse aussi le Royaume de *Cano* (b), & qu'il le partage en deux parties, la Septentrionale & la Méridionale, ou, pour mieux dire, la Rivière en se détournant le divise en deux Royaumes, qui sont l'un à l'Est & l'autre à l'Ouest. Ce Pays est d'une vaste étendue, car vers l'Orient il s'étend cinq-cens milles. Au centre du Royaume est la ville de Cano, à quinze degrés & demi de Latitude, & à trente degrés & demi de Longitude, ce qui détermine la situation précise du Royaume. Les murailles & les maisons de la ville sont bâties de bois & de terre. Il y a bon nombre de Marchands aisés & industrieux; d'ailleurs les habitans du Pays sont en général Bergers & Laboureurs, qui habitent des villages. Cette Contrée, comme toutes les autres de la Basse Ethiopie, ne laisse pas d'avoir des Déserts incultes, mais d'ailleurs il y a des montagnes couvertes d'arbres, & remplies de fontaines; parmi ces arbres on trouve quantité d'orangers & de citronniers sauvages. C'est ce qui rend le Royaume de Cano fort supérieur à tous les autres, dont nous avons fait jusqu'ici la description, & le met de pair avec la plupart des Provinces d'Abissinie & de la Haute Ethiopie. Le Roi étoit autrefois fort puissant & redoutable à ses voisins; parcequ'il entretenoit beaucoup de Cavalerie & d'Infanterie; il avoit même rendu tributaires les Rois de Zegzeg & de Cassene; mais *Tzchia* Roi de Tombut, le Prince le plus artificieux de son tems, ayant fait périr ces deux Princes, sous prétexte de les secourir, attaqua ensuite le Roi de Cano, & après un long siège l'obligea d'épouser une de ses filles, & de lui donner le tiers de son

Royaume
de Cano.

(a) *Leo Afric*, p 252. (b) *Baudrand*, au mot *Cano*.

SECTION
XIX.
*Descrip-
tion du
Zanaga &
du Bile-
dulgerid
&c.*

*Province
de Lempta
& Désert
d'Iguidi.*

son revenu, dit *Léon*, laissant des Officiers pour le recevoir (a). Les Royaumes de Cano & de Guber sont proprement de la Nigritie, ou de la Région qui est au Sud du Niger. Mais comme il y a des Géographes qui en placent quelques parties au Nord, nous avons cru devoir en parler ici pour donner une idée plus complète de tous ces Pays.

Au Nord du Sénégal & à l'Orient de Terga on trouve la Province de *Lempta* & le Désert d'*Iguidi*. Le premier de ces noms est celui des habitants, & l'autre est celui du Pays. A mesure qu'on tire vers l'Est en s'éloignant des Côtes les Royaumes d'Afrique sont moins connus des Européens. Tout ce qu'on dit d'*Iguidi*, c'est que ce Pays est plus aride, plus inculte qu'aucun de ceux dont nous avons parlé: plus dangereux pour les Voyageurs, non seulement à cause du climat, de la disette d'eau, & des tourbillons de sable, mais à cause du caractère brutal & féroce des peuples. Ce sont des Africains, qui pillent, volent & massacrent tout ce qu'ils rencontrent; ils en veulent sur-tout à ceux de *Guerguela*, qui habitent au Nord & séparent *Iguidi* de la Barbarie. Ils ont quelques prétentions sur cet État, & ne perdent aucune occasion de faire périr les habitants, comme pour les réduire par la terreur; mais cette conduite est très-propre à faire redouter aux peuples de *Guerguela* le joug de ces impitoyables tyrans, & à les engager à se roidir contre tous leurs efforts. C'est par une route si dangereuse que passent les Marchands qui vont de *Constantine* & d'autres places d'*Alger* & de *Tunis* trafiquer dans le Pays des *Negres*. Mais tel est leur goût pour le Commerce & leur avidité du gain, qu'ils bravent tous les hazards.

*Royaume
d'Agades.*

Léon Africain & *Marmol* placent le Royaume d'*Agades* directement à l'Orient d'*Iguidi*, mais les Géographes modernes, & particulièrement *Baudrand* & *De L'Isle*, le mettent au Sud & au Sud-Est, où il sépare le Désert de *Lempta*, c'est-à-dire la partie méridionale d'*Iguidi* du Royaume de *Cano*. Il a à l'Est le Royaume de *Bornou*, au Nord-Nord-Est le Désert de *Lempta* & la Province d'*Iguidi*, au Sud *Cano*, & il confine à l'Ouest aux Provinces de *Zapara* & de *Guber*, & à un grand Lac qui n'a point de nom, qui est au Nord du Niger, auquel il communique par une rivière. Ce Royaume est divisé en deux Districts; le Septentrional que l'on appelle le *Désert*, à cause qu'il est stérile & inculte; & le Méridional, qui abonde en herbe, en grains & en bestiaux. Rien de plus différent que ces deux quartiers; l'un est couvert d'une verdure perpétuelle, bien arrosé, & jouit d'un air tempéré; l'autre est sablonneux & aride; le peu d'herbe & d'arbrisseaux qu'il produit sont brûlés par l'ardeur du Soleil, dont les rayons sont réfléchis avec une chaleur si violente qu'elle offense les yeux des Voyageurs. M. *De L'Isle* parle de trois villes dans le quartier fertile; *Agad*, Capitale de toute la Province, *Deyhir* & *Secmana*, qui ne le cedent guere à la Métropole pour la richesse & le nombre des habitants. Il observe encore que le Pays produit abondamment de *Séné*, & que c'est ce qui avec la *Manne* fait le principal Commerce des habitants. *Agad*, ou *Andegast*, ainsi que les Arabes l'appellent, est dans une vallée entre deux hautes montagnes, & à la source d'une

ri-

(a) *Leo Afric.* p. 253.

rivière, qui n'a point de nom, qui arrose tout le Canton méridional par une infinité de ruisseaux qui en viennent ou qui s'y jettent; cette rivière se décharge dans le Lac de Garde, & ensuite dans le Sénégal. (a) *La Croix* dit que les habitans d'Agad sont principalement des Marchands, la plupart étrangers, qui s'y sont établis, ayant entouré la ville de murailles & bâti des maisons à la Moresque; le reste sont des Artisans ou des soldats du Prince. Car quoiqu'on dise que ce Monarque est tributaire du Roi de Tombut, il ne laisse pas de vivre avec la splendeur d'un Souverain absolu & indépendant. On prétend même qu'il est dépendant de Zuenziga; mais cela ne nous paroît guere vraisemblable, vu les vastes Déserts qui séparent ces Pays, & qu'il y a dans la Province une Tribu d'Arabes qui s'attribuent le privilege de le déposer quand ils sont mécontents de sa conduite. Mais nous soupçonnons que *La Croix* s'est livré à son imagination, ou qu'il s'est trompé à l'égard de la Géographie, parceque nous ne trouvons aucune autorité qui appuie son assertion; il est vrai qu'il semble qu'il assigne bien la position, en plaçant ce Pays, avec *Marmol*, *Léon* & les Cartes Françaises au dixhuitième degré cinquante minutes de Latitude Septentrionale, & à douze degrés trente-six minutes de Longitude Est.

Berdoa est précisément au Nord-Est d'Agades, cette Province a les Déserts de Fez & de Barca au Nord, Cano & Agades au Sud-Ouest, la Nubie à l'Est, & Bornou au Midi. *Berdoa* s'étend depuis le seizième jusqu'au vingt-deuxième degré de Longitude Est, & comprend un espace de trois parallèles, c'est-à-dire depuis le vingtième jusqu'au vingt-troisième degré de Latitude Septentrionale & plus, si nous comptons un affreux Désert qui va jusqu'au vingt-quatrième degré. La Province porte le nom de la ville Capitale, qui est directement sous le Tropique de l'écrevisse, bien que de *L'Isle* assure que le nom des habitans est *Berdoaites*; d'ailleurs, que bien loin d'avoir une Capitale, ils n'ont point de villes du tout & vivent sous des tentes, subsistant de brigandage. Il avoue à-la-vérité qu'il y a sur la frontière occidentale presque sous le Tropique une ville, qui s'appelle *Arcan*, sur les confins de Lempta, & une autre plus au Nord, nommée *Rondan Mahalat*. Le même Géographe place au vingt-quatrième degré trente-six minutes une troisième ville qu'il appelle *Medheran Isa*, au Nord de laquelle il y a des puits qui lui fournissent de l'eau, de-même qu'au Pays d'alentour. Près des montagnes qui au Nord séparent cette Province de Tripoli, ou plutôt de Faïfan, est la ville de *Kala*; il s'y tient des Foires considérables, où se rendent avec les productions de leur Pays les Marchands de toutes les parties de Zaara, des Royaumes au Nord & au Sud du Niger, & des bords de la Méditerranée (b). Tout ce quartier septentrional est habité par des Peuples qui s'appellent *Levata* ou *Lebetai*, qui vivent la plupart sous des tentes, quoiqu'ils aient trois petites villes qui leur appartiennent, *Aial*, *Ain* & *Cais*. Cependant ce qui suivant de *L'Isle* constitue la Province de *Berdoa*, est renfermé dans de plus étroites bornes au Nord du Tropique, n'y ayant que cinq ou six villages & trois Châteaux. En général le Pays est sec & stérile, il ne produit rien qui mérite quelque attention.

(a) *La Croix*. (b) De *L'Isle* Afriq.

SECTION

XIX.

Descrip.
tion duZanaga &
du Biledul-

gerid &c.

Royaume

de Bornou.

Le Royaume de *Bornou* a le Niger au Sud, Berdoa au Nord, Agades au Couchant, & Gaoga au Levant; il s'étend depuis le douzième jusqu'au vingt-deuxième degré de Longitude Est, & depuis le dixseptième jusqu'au vingtunième degré de Latitude Septentrionale. La partie du Nord-Est est pauvre, & est parfaitement telle que les autres Cantons de Zahara; mais tout le reste du Pays, qui est ce qu'il y a de plus considérable, est bien arrosé par des rivières & des sources, qui tombent à grand bruit des montagnes, & rendent la terre fertile en grains, en herbes, en fruits, & lui donnent un air agréable (a). Les frontières orientales & occidentales sont habitées par des Peuples portés au brigandage, qui vivent sous des tentes, & parmi lesquels les femmes, & tout est en commun, les termes de mien & de tien, ni même l'idée de propriété leur étant inconnus; ils n'ont ni Loix ni Religion, c'est ce qui a fait croire à un célèbre Géographe qu'ils sont descendus en droite ligne des Garamantes, & que ce Pays étoit celui que ces peuples occupoient (b). Les frontières orientales & occidentales sont composées de plaines & de montagnes, qui sont couvertes de troupeaux, de riz, de millet; plusieurs des montagnes sont enrichies de bois, & d'arbres fruitiers; le Pays produit aussi du coton. La plupart des Natures, qui sont Pâtres, vont tout nus pendant l'Eté, avec de petits tabliers de cuir qu'ils portent par modestie; mais l'Hiver ils s'habillent de peaux de brebis qui leur servent aussi de lit. Et certainement ils ont bien besoin de se défendre contre les inclemences de l'air en de certaines saisons de l'année, alors il vient des montagnes au Nord un vent si froid & si perçant, qu'il glace le sang à proportion que les pores ont été ouverts par la chaleur qui a régné. *Baudrand* & *Dapper* (c) disent que ces Peuples vivent comme les bêtes, ils n'ont point de noms propres, mais ils se distinguent par quelque qualité ou quelque défaut, comme le Long, le Boiteux, le Cagneux &c. on ne dit pas s'ils ajoutent un substantif à ces épithètes, comme cela nous paroît très-vraisemblable; & en ce cas-là nous ne voyons pas que cela marque une si grande stupidité, puisque cette espèce de dénominations a eu lieu dans tous les tems & dans tous les Pays du Monde. Dans les villes les habitans sont plus civilisés, & l'on convient que du côté du Sud ils ont des villes & des communautés bien réglées, mais nous ignorons de quelle Nation. Ils sont traitables, honnêtes & hospitaliers; la plupart sont des Artisans & des Marchands de divers Pays, tant blancs que noirs, qui ont selon toutes les apparences contribué à adoucir les mœurs des gens du Pays. Les Historiens & les Géographes qui rapportent cette particularité, représentent le Gouvernement comme Monarchique; car ils disent que le Roi est si riche, que toute sa vaisselle, les harnois de ses chevaux, ses étriers &c. sont d'or pur; d'où l'on peut inférer, ou qu'il se fait un grand commerce en or avec les Pays éloignés, ou que le Royaume de Bornou a des mines, ou au moins qu'il y en a dans les Royaumes voisins, d'où on le tire. Au Nord-Ouest est la montagne de Tanton, où il y a de riches mines de fer, & au Midi coule le Niger, qui après s'être caché

pen-

(a) *Leo Afric.* p. 255.(b) *Cluver*, Geogr.(c) *Baudrand*, p. 205. *Dapper*, p. m. 223.

pendant plusieurs lieues sous une chaîne de montagnes, reparoît ici, mêle ses eaux avec celles du Lac de Bornou, & va ensuite baigner les murs de la Capitale.

Pour dire la vérité, nous croyons plutôt que le Niger tire son origine de ces montagnes, bien-que cette opinion soit contraire à ce qu'avancent les Géographes Africains, que ceux d'Europe ont suivi implicitement (a). Ce qui donne du poids à notre conjecture, c'est qu'on n'a marqué à l'Est de ces montagnes aucune Riviere, à l'exception du Nil, qui coule du Nord au Sud, & de la Riviere blanche sur les frontieres occidentales d'Abissinie, qui coule dans la même direction que le Nil, dont il est une branche, & avec lequel elle se réunit à Sennar. Mais sans insister trop sur ce qui n'est tout au plus qu'une conjecture fondée sur des Cartes défectueuses, nous finirons cette description de Bornou en observant que la Capitale, du même nom, est une ville considérable, & qu'il y a d'ailleurs les villes d'Amozen, de Sagra & de Semegonde, qui sont au Nord de la Capitale, & celles de Nebrina & de Sama à l'Est. On ne fait guere rien de ces villes, & quelques Ecrivains ont même douté de leur existence. Baudrand assure néanmoins que la Capitale est située sur la rive septentrionale du Niger, qu'il appelle Sénégal en cet endroit même, & qu'elle fait un grand commerce avec les Contrées voisines; il ajoute que c'est la seule place de tout le Royaume qui mérite le nom de ville, toutes les autres n'étant que des bourgs ou de grands villages (b).

La dernière & la plus orientale Province du vaste Désert de Zaara est celle que tous les Géographes appellent *Gaoga* ou *Kaughga*; elle confine du côté du Levant à la Nubie; au Nord à l'Égypte, par laquelle nous avons commencé l'Histoire de cette Partie du Globe. *Gaoga* a à l'Ouest les Royaumes de Bornou & de Berdoa; au Nord il a une partie de Berdoa, & au Sud le Royaume de Goram, que l'on met ordinairement dans la Haute Ethiopie, avec Medra à l'Ouest, & Gingiro & Madrac au Sud. Léon dit que *Gaoga* est séparé de Goram par la riviere de Barelabaïd, qui se jette dans le Nil, ou par le Niger; mais il faut avouer que cela n'est rien moins que juste, car on n'a jamais fait remonter le Niger au-delà de cette chaîne de montagnes qui sont à l'Est du Lac de Bornou; & quelques Géographes doutent de l'existence de cette riviere de Barelabaïd. On donne à la Province de *Gaoga* cent-quatrevingt lieues de longueur du Nord au Sud, & environ cent-soixante de l'Est à l'Ouest, là où elle a le plus de largeur, s'étendant depuis le dix-neuvieme jusqu'au vingt-neuvieme degré de Longitude Est, & depuis le douzieme jusqu'au-delà du vingt-deuxieme degré de Latitude Septentrionale. La principale, ou pour mieux dire la seule ville de tout le Royaume est *Gaoga*, située sur le bord septentrional du Lac de ce nom, à quinze degrés quarante minutes de Latitude, & à vingt cinq degrés & demi de Longitude Est; c'est tout ce que nous savons de la ville & du Lac. Quelques Ecrivains parlent d'une ville nommée Kuka, qu'ils mettent dans cette Province; mais elle est de la Province de Kovar, qui est au Nord de *Gaoga* sur les frontieres de l'Égypte, dont nous ne connoissons rien,

(a) Les mêmes. (b) Baudrand au mot *Borno*.

SECTION XIX. rien, aucun Voyageur n'ayant pénétré assez avant dans ce Pays, pour faire quelque découverte. Le Royaume de Gaoga est montagneux, les habitans sont grossiers & fort ignorans, n'ayant ni habits, ni arts, ni rien que la figure qui les distingue des bêtes. Ils demeurent dans de misérables huttes, qui sont dit-on de matériaux si combustibles que le feu s'y met souvent, en sorte que les flammes se communiquant de l'une à l'autre l'incendie devient universel. Mais il est plus probable qu'ils y mettent eux-mêmes le feu, quand ils se transportent d'un lieu dans un autre; car il nous paroît difficile de concevoir, comment le feu pourroit se communiquer d'un hameau à l'autre, étant aussi épars. Les habitans nourrissent beaucoup de gros & de menu bétail; c'est-là ce qui fait leur principale richesse, & dont ils tirent en grande partie leur subsistance (a).

On dit qu'ils étoient autrefois libres & indépendans, & qu'ils ont été assujettis par un Negre, qui ayant assassiné son Maître, qui étoit un riche Marchand, se saisit de ses effets, & s'en retourna dans son Pays; là il leva à force d'argent un Corps de cavalerie, avec lequel il fit des incursions dans la Province de Gaoga. Avec le tems ses troupes grossirent & devinrent plus aguerries, desorte qu'il se trouva à la fin assez puissant pour soumettre tout le Pays, les habitans n'ayant ni armes ni courage, & n'étant pas assez nombreux pour lui résister. Cet usurpateur eut son fils pour successeur, lequel après un regne de quarante ans laissa la couronne à son frere *Moyse*; le petit-fils de celui-ci regnoit dans le tems que *Léon* écrivoit son Histoire, c'est-à-dire lorsque *Ferdinand & Isabelle* chasserent les Maures de Grenade, ou peu après (b).

Mœurs
des Hab-
tans de la
Basse-
Ethiopie
en général.

Après avoir fait une Description détaillée des Royaumes & des Provinces du vaste & aride Désert de Zahara, nous ajouterons quelques remarques sur les mœurs & les coutumes des habitans en général, avant que de parler du Niger & du Sénégal; cela nous paroît nécessaire pour comprendre mieux le cours de ces deux rivières. D'abord il est remarquable, que quoiqu'il n'y ait que le Sénégal & le Niger qui séparent ce Désert de la Nigritie (*), & que la vie errante & pastorale des habitans les expose aux rayons directs du Soleil dans un climat peut-être plus chaud que la Nigritie, ils ne laissent pas d'être plus blancs que les Negres, la plupart ne sont que basanés, au lieu que les Negres sont tout-à-fait noirs (†). Il y en a peu ou point

(a) *Leo Afric.* p. 256.

(b) *La Croix.*

(*) *Léon* appelle tous les Pays qui sont au Nord & au Sud du Niger du nom général de Nigritie, au-lieu que les Géographes modernes ne donnent ce nom qu'aux Pays qui sont au Sud, ce qui est plus exact. *Léon & Marmol* font la description d'une Province qu'ils appellent Gèneoa, sur les bords méridionaux du Sénégal, dans le Royaume de Mandingue, qui a donné vraisemblablement à toute la côte le nom de Guinée.

(†) Ceux qui connoissent le cours du Soleil dans l'Ecliptique, ne peuvent ignorer pourquoi les Pays situés entre les Tropiques, qui en sont proche, sont plus chauds que ceux qui sont immédiatement sous la Ligne. C'est-là une des découvertes faites par l'illustre Chevalier *Isaac Newton*, le premier Philosophe de son tems, & que ceux qui ne sont pas versés dans les parties les plus sublimes des Mathématiques, trouveront plus à leur portée dans un Ouvrage posthume du savant *Mac Laurin*, Professeur en Mathématiques dans le College d'Edimbourg.

point qui approchent des Negres pour la couleur & pour les traits, desorte que les Negres paroissent un peuple tout différent, peut-être sont-ils les premiers & naturels habitans de l'Afrique, que les irruptions de Nations étrangères ont confinés dans cet espace de terres, qu'on a appellées de leur nom Nigritie. Les habitans des Déserts de Zahara ne différent pas moins de ceux des contrées méridionales pour les mœurs, les coutumes & la religion, que pour la figure. Les premiers professent tous le Mahométisme, à la réserve d'un fort petit nombre, qui ont conservé l'ancienne Religion des Persans, & adorent le feu. Il est donc probable que ces diverses Tribus d'Arabes & de Bereberes sont la postérité des Sarrafins & des Arabes qui sortirent de l'Asie, & inonderent une grande partie du Nord de l'Afrique dans le septieme siecle, ainsi que nous l'avons rapporté dans leur Histoire. C'est par-là qu'on peut rendre raison de la haine mortelle & enracinée qui regne entre eux & les Africains naturels, & de la maniere cruelle dont ils se massacrent les uns les autres, ce dont nous avons cité divers exemples. Dans quelques Provinces ces Arabes, bien qu'adonnés au brigandage, sont industrieux, sobres, & supportent patiemment la faim, la soif, la fatigue & les travaux auxquels ils sont sans-cesse exposés par leur genre de vie, leurs occupations, le climat, & sur-tout par les longs voyages qu'ils entreprennent à travers des Déserts incultes pour amasser du bien. On dit qu'il y a chez quelques-uns des vestiges de Christianisme, qui font présumer fortement qu'il a été autrefois plus général parmi eux, sinon la Religion dominante. On assure que l'on trouve sur-tout dans les Royaumes de Bornou & de Gaoga des traces plus marquées de la Religion Chretienne que dans les autres, vraisemblablement à cause du voisinage de l'Abissinie, & du commerce continuel qu'ils font avec cet Empire (a).

SECTION
XIX.
Description
du
Zanaga &
Biledul-
gerid &c.

Pays au
Nord du
Niger.

Royaume
de Toma
but.

Mais il est tems de donner une courte description des Pays qui sont au Nord du Niger, dont nous avons promis de parler avant que de finir cette Section. On a déjà vu tout ce que nous avons pu recueillir sur les Royaumes des Mandingues, des Foulis, des Jalofs & de Cassou, & nous avons souvent fait mention de celui de Tombut, mais sans en faire la description, c'est donc par où nous commencerons.

Tombut est un Royaume d'une vaste étendue, sur les deux bords du Niger; une partie est cet espace de terres que nous avons supposé, contre le sentiment de la plupart des Géographes, qui sépare le Niger & le Sénégal, ou plutôt ces deux grands Lacs, dans l'un desquels qui est à l'Orient le Niger entre, & de l'autre qui est à l'Ouest le Sénégal sort. Voici quelles bornes on assigne au Royaume de Tombut. Il a Génoa & Gualata au Couchant, Zuenziga & Guber au Nord, Bitu & Dauma au Levant; tous ces Pays ne sont guere connus des Européens, & n'ont peut-être pas été visités depuis le tems de Marmol & de Léon Africain; ainsi nous ne nous rendons pas responsables de l'exactitude de leurs descriptions; nous nous contenterons après avoir tout comparé, de rapporter ce qui nous a paru le mieux fondé.

Il y a de l'apparence que le nom de Tombut est moderne, & Léon dit que

(a) La Croix, Baudrand, Léo Afric. Marmol.

SECTION

XIX.

Descrip-

tion du

Zanaga &

du Biledul-

gerid &c.

que le Royaume l'a pris d'une ville de ce nom, dont la situation est aujourd'hui inconnue, qui a été fondée par le Roi *Mensé Soliman*, l'an 610 de l'Hégire (de J. C. 1200) (a). On dit en termes généraux, que cette ville est à quatre lieues d'un bras du Niger; & si la ville de Tombut d'aujourd'hui est la même, elle est à quatorze degrés trente-deux minutes de Latitude, & à deux degrés vingt-cinq minutes de Longitude Est, & à cinquante-cinq lieues environ au Nord du Lac de Mabeira. Les maisons sont de bois, enduites de terre grasse, & couvertes de chaume. Il y a une Mosquée & un Palais qui sont de pierres de taille, qui ont été bâtis par un Architecte de Grenade, qui aborda en ces quartiers-là sous le regne du Fondateur de la ville. On y fait beaucoup d'étoffes de coton, & les Arts mécaniques y sont plus cultivés que dans aucun autre endroit de cette division d'Afrique; on y porte de Barbarie & souvent de la Côte de Guinée des draps d'Europe, qu'on échange pour les marchandises du Pays. Les femmes ne sortent que voilées, excepté les esclaves qui vendent des vivres. Les Habitans de Tombut, & sur-tout les Etrangers qui viennent s'y établir, sont si riches, que le Roi ne dédaigne pas de leur donner quelquefois ses filles en mariage. C'est ce qui arriva du tems de *Léon*, une de ces Princesses ayant épousé publiquement un Marchand, tant les richesses & le Commerce sont estimés-là. Le même Auteur ajoute que quelque tems après une autre Princesse fut donnée à un Etranger, qui avoit acquis de grandes richesses par le Commerce. De tous les Pays de ces contrées il n'y en a point qui soit mieux pourvu d'eau que Tombut, y ayant des puits, outre l'eau du Niger qu'on fait venir par des canaux. Aussi abonde-t-il en grains & en pâturages, & il y a tant de bétail que le lait & le beurre y sont communs; il n'y manque que du sel, qu'on y apporte de Tegaza, qui en est à environ cinq-cens milles: il y est si estimé, que *Léon* vit vendre la charge d'un chameau quatrevingt ducats (b).

Richesses

& puissance

du Roi

de Tom-

but.

Le Roi de Tombut est extrêmement riche en gros lingots d'or, dont quelques-uns pèsent plus de treize-cens livres; toute sa Cour mange sur de la vaisselle d'or, l'argent & les autres métaux y sont à peine connus. Quand il sort de la ville, il est monté sur un chameau magnifiquement harnaché, tout y brille d'or, & un de ses principaux Officiers mene son cheval à sa suite. Quand il va à la guerre, tous ceux qui l'accompagnent montent à cheval. On lui porte tant de respect, que ceux qui se présentent devant lui la première fois se prosternent contre terre, & jettent de la poussière sur leur tête & sur leurs épaules. Sa Garde ordinaire est de sept-mille chevaux, & de quantité d'Archers, qui se servent de fleches empoisonnées. Il est souvent en guerre avec ses voisins, lorsqu'ils ne veulent pas le reconnoître. Comme il n'y a point de haras de bons chevaux, la Cavalerie en a ordinairement de Barbarie, que le Roi paye bien. Les gens de condition montent de petits bidets du Pays. Quand il arrive des chevaux de Barbarie, le Roi choisit ceux qui lui plaisent le plus, & les paye chèrement (c).

Les

(a) *Leo Afric.* p. 249.(b) *Leo Afric.* l. c. *Marmol.* L. IX. Ch. 5.(c) *La Croix*, T. II. p. 357. & suiv.

Les Princes de Tombut sont grands ennemis des Juifs, & n'en souffrent point dans leurs Etats ; & s'ils savoient que les Marchands de Barbarie qui viennent trafiquer, eussent quelque correspondance avec eux, ils confisqueroient leur bien. On ne nous apprend point d'où vient cette forte haine, mais il y a de l'apparence, vu l'estime qu'on fait des Marchands, qu'elle doit son origine aux fraudes & aux mauvaises pratiques dans le Commerce, qui ont rendu ce malheureux Peuple odieux dans tous les Siecles & dans tous les Pays.

SECTION
XIX.
Description du
Zanaga &
du Biledul-
gerid &c.
Sa haine
pour les
Juifs.

Le goût du Roi de Tombut pour les Sciences paroît par le grand nombre de Docteurs, de Juges, & de Ministres de la Loi de Mahomet, qu'il entretient à grands fraix dans sa Capitale : aussi l'esprit humain a fait de grands progrès dans ce Pays, à considérer l'état d'ignorance des Pays voisins, & le peu de lumieres que ces peuples ont reçues des Européens. On leur porte de Barbarie des Livres écrits à la main, & c'est la marchandise sur laquelle on gagne le plus. Il y a des Marchands qui ont amassé des richesses immenses en se bornant à ce seul commerce, que le Monarque encourage avec un goût & une générosité dignes d'un Prince. Avec tout cela il faut avouer que la culture des Sciences y est si récente, que jusqu'à - présent on n'en voit guere les effets qu'à la Cour, & qu'elle n'a pas encore influé visiblement sur les mœurs des peuples en général : cela n'empêche pas qu'ils ne soient doux & civils, sobres, industrieux, & gais dans leurs divertissemens, qui sont le chant & la danse.

Il encourage les
Sciences.

La Monnoye courante de Tombut sont de petites barres d'or, & certaines coquilles que l'on croit qui leur viennent de Perse, mais nous ignorons par quelle voie ; quatre-cens valent un ducat, & six ducats & deux tiers font une Once Romaine. Il y a quelque chose de surprenant pour un esprit spéculatif, dans la facilité avec laquelle toutes les Nations barbares commerçantes, qui ne connoissent point l'Arithmétique à titre de science, combinent les idées des nombres, & font les opérations les plus difficiles, & les calculs les plus embarrassés, par la force de la mémoire seule. Il semble qu'on en peut inférer qu'ils ont plus de vivacité d'esprit par rapport aux objets auxquels ils s'appliquent ; & que bien-que moins inventifs que d'autres ils sont plus habiles dans tout ce qui ne demande pas un génie créateur ; en un mot que leur esprit est borné à un petit nombre d'idées, qu'ils comprennent avec une précision proportionnée à leur plus petit nombre, de la même façon que les personnes aveugles ont les autres sens plus délicats par la perte de la vue.

Monnoye
de Tombut.

Les Habitans de Tombut ont beaucoup d'esclaves de l'un & de l'autre sexe, c'est ce qui fait partie de leur magnificence. Leur négligence est souvent la cause de terribles incendies ; comme les maisons sont de matériaux fort combustibles, le feu s'y met fort aisément. Lorsque Léon fit pour la seconde fois le voyage de Tombut, la moitié de la ville fut réduite en cendres, dans l'espace de cinq heures. Le même Auteur ajoute que ceux de Tombut n'ont ni jardins ni arbres fruitiers, desorte qu'ils tirent les fruits de lieux éloignés ; il ne nous apprend point la raison d'une conduite si extraordinaire.

A quatre lieues au sud de Tombut, sur le bord du Niger, on trouve

Ville de
Cabra.
Ca-

SECTION *Cabra*, qui est une grande ville sans murailles, bâtie comme Tombut.

XIX. Les Marchands qui vont en Guinée & dans la Province de Melli, s'embarquent à *Cabra* d'où ils se rendent jusqu'au Lac de Timbi; là ils traversent l'Isthme qui sépare ce Lac de celui de Mabeira; ils se rembarquent ensuite & y vont par eau jusqu'au Pays des Foulis, qu'ils traversent par terre jusqu'à *Melli*. Les Habitans de *Cabra* sont moins polis que ceux de Tombut, d'ail-

leurs ils ne leur sont point inférieurs pour les qualités naturelles. Il y a un Gouverneur, nommé par le Roi, & il se conduit avec tant d'équité, qu'il est sans exemple qu'on ait appelé de ses jugemens: aussi courroit-il risque si cela arrivoit, parce que la corruption dans les cas de cette nature passe pour un crime capital. Les Habitans de *Cabra* sont sujets à diverses maladies, que l'on attribue à la manière dont ils se nourrissent; car ils mangent ordinairement du lait, de la chair & du poisson ensemble (a).

A cette Relation de *Léon* & de *Marmol*, nous ajouterons les éclaircissemens que *M. Brue* a tirés des Marchands Negres. Ils lui dirent que la ville de *Tombut* ou *Tombouctou* n'étoit point sur le Niger, mais dans les terres; que pour y aller ils suivoient la rive méridionale du fleuve pendant plusieurs journées, & qu'après l'avoir quittée ils faisoient encore cinq journées de chemin avant que d'y arriver. Comment concilier cette Topographie avec celle de *Léon*, qui représente *Cabra* sur le bord de la rivière, & ne place cette ville qu'à quatre lieues de Tombut? La route des Marchands Negres est celle-ci. Depuis *Caignou*, dernier village où la rivière est navigable, il y a cinq journées jusqu'à *Jaga*; de *Jaga* à *Baiogné*, une journée; de *Baiogné* à *Congourou*, une journée; de *Congourou* à *Sabaa*, une journée; de *Sabaa* à *Boramaja*, deux journées: de *Boramaja* à *Goury*, une journée; de *Goury* à *Galama*, une journée; de *Galama* à *Timbi*, quinze journées. Là ils quittoient le bord de la rivière, & en continuant leur marche à l'Est-Sud Est (*) ils arrivoient en cinq journées à Tombut. Ce voyage peut servir à faire comprendre plus distinctement la Géographie du Pays & le cours des Rivières. Les trente deux journées de marche, estimées à dix lieues chacune, font trois-cens-vingt lieues, que l'on peut compter depuis la Cataracte de *Felou* jusqu'à Tombut. Les mêmes Marchands assurèrent qu'on voyoit dans cette ville tous les ans une grande Caravane de Blancs, qui avoient des armes à feu, & qui apportoit quantité de marchandises, & en remportoient d'autres, particulièrement de l'or. Ce sont selon les apparences des Maures de Barbarie, qui peuvent bien passer pour des Blancs, en comparaison de ceux de Tombut, qui sont tout noirs. Cette Relation prouve la fausseté de l'opinion de ceux qui prétendent que les peuples de Barbarie & de *Sarah* font un commerce réglé avec la Nigritie, même jusques sur les Côtes d'or, des esclaves, & des dents. Car il paroît évidemment qu'il n'y a qu'une seule Caravane qui passe le Niger, & qu'elle

(a) *La Croix*. l. c. p. 358. *Leo Afric. Marmol*. L. IX. Ch. 5 & 6.

(*) C'est ce qu'on trouve dans *Labat*, mais le mot de *Sud* est ou une faute d'impression, ou une erreur des Marchands Negres. Ils doivent avoir marché au Nord-Est: parce qu'en prenant au Sud ils auroient dû passer la rivière, & entrer dans les Déserts de *Zahara*.

qu'elle ne va même pas au-delà de Tombut, la contrée la plus septentrionale de la Nigritie (a). SECTION XIX.

M. Brue étant à Tripoli de Barbarie, a vu plusieurs fois des Caravanes qui partoient de cette ville pour aller en un Pays vers le Sud, qu'on disoit être le Royaume de Faisan, mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'elles alloient à Tombut, car elles employoient cinquante jours de marche pour se rendre au lieu de leur destination ; or il ne faut pas tant de tems pour aller à Faisan, n'y ayant de Tripoli jusques-là que cent ou six-vingt lieues. D'ailleurs les Mandingues qui ont été à Tombut, disent qu'outre l'or qu'on tire du Pays, on y en apporte encore du Royaume de Zanzibar, & que ces Marchands mettent cinquante jours de marche pour s'y rendre ; ce tems ne seroit pas nécessaire pour se rendre de Zanzibar à Faisan, puisqu'il n'y a pas deux-cens lieues de l'un à l'autre. Il faut donc que les Caravanes de Tripoli aillent à Tombut. Il y a quatre-cens cinquante lieues ou environ entre ces deux villes ; voilà de quoi employer cinquante jours de marche. Description du Zanaga & du Biledulgerid &c.

Les Caravanes de Tripoli sont pour l'ordinaire de mille hommes ; ils ont des chevaux & des chameaux, & sont bien armés, desorte qu'ils n'ont rien à craindre des bêtes féroces ni des voleurs. Outre les cinquante jours de marche, il faut en compter quelques-uns qu'ils employent à se rafraîchir & à faire reposer leurs chevaux & leurs chameaux, dans les lieux où l'eau & la commodité du fourrage le leur permettent. Ils portent aux Negres de Tombut à peu près les mêmes marchandises que les Européens portent à ceux de Galam, & des autres Pays intérieurs, c'est-à-dire des draps ou serges bleues, vertes, violettes, jaunes & rouges, mais beaucoup plus de cette dernière couleur que des autres, ils en ont ordinairement pour vingt-mille écus ; pour autant de toutes sortes de verroteries, qui leur viennent de Venise & d'autres lieux d'Europe ; du corail travaillé de différentes façons pour douze-mille écus ; & pour dix-mille écus de papier, de bassins de cuivre, & autres choses de cette nature, de maniere que le fond de leur commerce est de soixante-deux-mille écus. On va voir le profit qu'ils font par les marchandises qu'ils rapportent de Tombut ; savoir trois-mille quintaux de dates, qu'ils vendent à Tripoli deux écus le quintal ; douze-cens quintaux de sené, qu'ils vendent quinze écus le quintal ; des plumes d'Autruche pour quinze-mille écus ; huit-cens ou mille esclaves, qui valent au moins cinquante écus la piécé ; & mille marcs d'or ; ce dernier article seul monte à cent mille écus. Ces cinq articles font ensemble cent-soixante-dix-neuf-mille écus, desquels, si l'on ôte soixante-deux-mille écus, il reste un profit de cent-dix-sept-mille écus, dont il faut en déduire dix-mille pour les fraix du voyage. Tel est, selon le P. Labat, le profit immense qu'ils font par un commerce, qu'il croit que les Européens pourroient faire à moins de fraix par la voie du Sénégal. M. Brue, hardi & entreprenant, a fait diverses tentatives à cet égard, mais qui ont été infructueuses. Il ne paroît pas même que la chose soit praticable pour d'autres que pour les gens du Pays, seuls capables de supporter les fatigues, & de surmonter les difficultés d'un voyage aussi pénible. Leur Commerce.

(a) Labat Afriq. Occid. T. III. p. 162. & suiv.

- SECTION XIX.** A l'Orient de Tombut on trouve le Royaume de *Bito*; il a Guber & Zan-
Descrip- fara au Nord, dont il est séparé par le Niger; Dauma, au Sud, & Temiam
tion du au Levant. *Dapper* dit que la Capitale porte le nom du Pays, & qu'elle est
Zanaga & à huit degrés dix minutes de Latitude Septentrionale; c'est-là certainement
du Biledul- une erreur, puisqu'en ce cas-là elle feroit dans la Guinée. La vérité est que
gerid &c. nous en ignorons absolument la situation, ni même, si cette ville existe,
 bien-que *Léon & Marmol* en parlent. *De Lisle* dit en termes généraux que
 les Habitans de ce Royaume sont riches, ce qu'il a sans-doute avancé par
 conjecture, puisqu'on n'a pas de Relations authentiques de ce Pays (a).
 Plus vers l'Orient encore que Bito, est la Province de *Temiam*, bornée
 au Nord par le Niger & par le Royaume de Cano, à l'Est-Sud-Est par
 Bornou & Medra, & au Sud par Biafara (*). On dit que les Habitans sont
 antropophages, & qu'ils ont des dents aussi aigues que les chiens; qu'ils
 sont tels en un mot, qu'un peuple dont nous avons parlé, qui habite sur la
 Côte d'yvoire, on entre cette côte & celle de Malaguette.
 La Province de *Medra*, ou de *Madra*, a à l'Ouest Biafara & Temiam, au
 Nord Bornou, & au Midi des Montagnes qui la séparent de Benin & de
 Majac.
 A la suite de Medra on trouve *Dauma* ou *Dahomé*, qui a Gaoga & Tom-
 but au Couchant, Bito au Nord, Biafara au Levant, & les montagnes de
 Guinée au Sud. Nous avons parlé suffisamment de ce Pays, à l'occasion des
 conquêtes que le Roi de Dahomé a faites des Royaumes de Juida & d'Ardra.
 Le Royaume de *Goram* ou *Gorham* a Medra au Couchant, Gaoga au
 Nord, l'Abissinie au Levant, & une chaîne de hautes montagnes au Midi.
 Enfin vient le Royaume de *Biafara*, le plus peuplé & le plus puissant de
 toute la Nigritie, si l'on en excepte ceux de Benin, de Tombut, de Man-
 dingue & de Jalof; ses bornes sont Dauma & une partie de Gaoga à l'Ouest,
 Bito & Temiam au Nord, Madra à l'Est, & au Sud le Désert de Seth,
 avec une chaîne de montagnes qui le sépare de Benin. C'est-là tout ce que
 l'on en fait. Les Modernes connoissent si peu cette partie intérieure de l'A-
 frique, que nous n'avons pu guere qu'indiquer la situation des Pays avec
 toute la précision qu'il nous a été possible, en comparant les Cartes modernes
 avec les descriptions de *Léon Africain* & de *Marmol*. Directement au Sud
 du Royaume de Biafara est le Désert de *Seth*, qui a Benin au Midi, lequel
 le sépare de l'Océan Méridional, Madra au Levant, & Gaoga au Couchant.
 Les Déserts de *Seu*, qui y confinent, bien-que distingués par des noms dif-
 férens, ne forment qu'un seul espace aride, sablonneux & fort étendu. On
 peut dire en effet que tout le Pays qui est au Sud du Niger, qui a Tombut
 à l'Ouest, & l'Abissinie à l'Est, n'est qu'un vaste Désert, où l'on trouve ci
 & là un petit Royaume, également méprisable par sa pauvreté & par son
 peu d'étendue. S'il en est autrement, cela contredit le sentiment de tous
 les

(a) *Leo Afric.* p. 4. (b) *Baudran* au mot de *Seth*. *La Croix*.

(*) Ce Biafara est différent d'un petit Royaume de ce nom, qui s'étend le long de la Côte Sud-Sud-Est, dont nous avons parlé dans la description des Isles de Bissao, de Bissagets & de Bulam.

les Ecrivains , & les raisons d'analogie que fournissent les Royaumes voisins , qui à mesure qu'ils approchent de cette division sont plus stériles (a). SECTION XIX.

Après avoir parcouru cette multitude de Nations qui habitent des deux côtés du Niger , nous tracerons , avant que d'en venir à la description du Biledulgerid , le cours du Sénégal & du Niger , afin que l'on voie les raisons que *Labat* a eues de les regarder comme une seule & même rivière , tout au plus la première comme une branche de la seconde. *Discription du Zanaga & du Biledulgerid &c.*

„ Tous conviennent , dit le P. *Labat* , que la rivière que les Européens „ ont appelée *Sénégal* , est réellement le Niger , ou une de ses branches „ Mais que ce soit une branche du Nil , ou qu'il ait une même source , en prenant un cours différent , comme *Ludolph* & d'autres le prétendent , c'est ce qui est encore en question. Les Géographes Arabes le prétendent tous , bien-que cela soit contraire au témoignage des meilleurs Géographes modernes , à la raison , & au sens-commun , & appuyé seulement d'argumens aussi foibles que fabuleux. En effet il est impossible de concevoir que le Nil puisse avoir rien de commun avec le Niger , leur cours étant tout différent , & ces deux fleuves étant séparés par cette prodigieuse chaîne de montagnes qui séparent l'Abissinie des Royaumes de Bornou & de Gaoga , à moins que d'avoir recours à l'argument de *Labat* pour faire joindre le Niger avec le Sénégal , c'est qu'il se fait un passage sous terre par dessous les montagnes ; ce qui est un fait qu'on peut avancer , mais qui est difficile à croire. Quant au Niger les Européens n'ont pu tracer qu'une partie de son cours , & ils n'en savent rien au-delà que ce qu'ils ont appris des Marchands Mandingues , qui de tous les Negres sont les plus adonnés au Commerce , & qui voyagent le plus. Mais il y a beaucoup d'apparence que ces Marchands ne sont pas fort habiles dans leurs observations , & qu'ils n'ont pas été assez loin pour savoir si le Sénégal & le Niger ne sont qu'une seule rivière ; car ils avouent qu'ils n'ont pas remonté vers la source de l'un & de l'autre au-delà du lac de Mabeira , qui n'est qu'un peu plus à moitié chemin du Nil , supposé que ces rivières en tirent leur origine. *Origine & cours du Niger.*

D'autres Ecrivains , qui ont suivi *Labat* , ont étendu le cours du Niger vers l'Orient jusqu'au lac de Bournou , au dixhuitième degré de Latitude Septentrionale , & au dix-neuvième de Longitude Est ; ils disent qu'il est impossible de savoir son origine au-delà , parceque ces Pays sont si déserts , & les peuples qu'on y rencontre si sauvages & si cruels , qu'il n'y a personne qui ait tenté cette découverte.

Plusieurs Géographes , sans aucune preuve , font sortir le Niger d'un autre lac , à près de cent lieues au Nord-Est de Bornou ; ils l'appellent le lac Niger , & prétendent qu'il donne son nom à la rivière. Ils la font courir d'abord du Midi au Nord jusqu'au lac Bournou , où ils changent sa route & la font aller de l'Est à l'Ouest , jusqu'au lac de Mabeira , & de-là vers l'Océan Atlantique. Si l'on s'attend à des preuves fondées sur des observations de gens habiles & dignes de foi , pour appuyer ce qu'ils avancent , on se trompe. C'est ce qui a fait soutenir au Géographe de Nubie & à *Ludolph* ,

(a) *Baudrand* au mot de *Seth*. *La Croix*.

SECTION

XIX.

Descrip-

tion du

Zanaga &

du Biledul-

gerid &c.

dolph, que c'est une branche du Nil ; conjecture qu'ils fondent en quelque forte sur le nom. *Pline* paroît avoir fait naître cette idée, en soutenant que ces deux fleuves n'ont qu'une même source, parceque leurs eaux se ressemblent pour le goût & pour la couleur, qu'ils nourrissent les mêmes animaux & produisent les mêmes plantes: peut-être *Pline* a-t-il emprunté ce faux raisonnement de quelque Philosophe plus ancien que lui. Comment les Romains ont acquis quelque idée de la source de ce fleuve dans un tems où ce Pays étoit entièrement inconnu, c'est ce que nous n'entreprendrons point de décider, voici leur Relation. Il y a deux fleuves en Afrique qui portent tous deux le nom de Nil, & ont la même source dans l'Éthiopie, par le seizième degré de Latitude Septentrionale. Cette source est au pied des montagnes de la Lune, où l'on voit dix fontaines, qui forment deux lacs. De chacun de ces lacs sortent trois rivières, qui en confondant leurs eaux forment un troisième lac, qui donne naissance au Niger & au Nil, & leur fournit toujours de l'eau. La première de ces rivières s'appelle *Nil Mesr*, ou rivière d'Égypte; & l'autre *Nil Sandan*, ou rivière des Negres; celle-ci court vers l'Ouest, & se jette dans l'Océan Sombre, c'est-à-dire Atlantique, auquel les Arabes donnent ce nom. Le mot de *Nil* vient vraisemblablement de l'Hébreu *Nehel* ou *Nahal*, qui signifie une rivière, comme nous l'avons remarqué ailleurs, & ce nom a été donné à celle-ci par excellence. Ailleurs dans l'Écriture elle est appelée *Sihor* ou *Sichor*, qui signifie noir, bourbeux, trouble, & répond en quelque façon, suivant notre Auteur, au nom de *Niger* ou *Nigris*, aussi-bien qu'à la qualité bourbeuse de l'un & de l'autre fleuve. On s'imagine donc que tous deux ont pu être nommés *Sihor* ou *Nehel Sihor*, la Rivière Noire, bien-que le Niger seul ait conservé ce nom, parcequ'il traverse le Pays des Noirs. *Léon* croit que cela se confirme par ce que les Prêtres Égyptiens raconterent à *Hérodote*, qu'il y avoit deux montagnes dont le sommet étoit en pointe, qui s'appelloient *Croph*i & *Moph*i, situées entre Syene dans la Thébaïde & Éléphantine; & que du centre de la vallée entre ces montagnes on voyoit sourdre l'inépuisable source du Nil, dont une branche prenoit son cours au Nord vers l'Égypte, & l'autre au Sud du côté de l'Éthiopie.

Le P. *Labat* a judicieusement réfuté tous ces raisonnemens vagues, mais il a adopté lui-même des idées également chimériques, & destituées de preuves. Il soutient que le Niger & le Sénégal sont la même rivière, sans avoir produit de preuves de cette assertion, qui nous paroît très-improbable par les raisons que nous avons dites. Cependant, comme cette question ne fait rien à la description qu'il en a faite aussi loin qu'on en a suivi le cours, nous en extrairons la Relation suivante, par voie de supplément à ce que nous avons dit sur ce sujet.

Descrip-

tion du

Sénégal.

Le Sénégal, dit-il, est sans-contredit une des plus grandes & des plus considérables rivières de toute l'Afrique, & sans remonter plus haut que le lac de Bournou, son cours est d'une prodigieuse étendue. Si l'on suppose qu'elle tire son origine de la même source que le Nil, elle traversera toute l'Afrique dans sa plus grande largeur, & parcourra près de cinquante degrés d'Orient en Occident, sans compter ses détours; l'entrée en est difficile à cause

cause de la Barre, des Sables & des Isles qui la ferment en quelque façon. Pendant cinq ou six lieues au-dessus de son embouchure le Pays est aride & sablonneux, tout le reste du côté du Sud est en général fertile, couvert d'arbres fruitiers, & bien arrosé; car il se déborde annuellement comme le Nil, & laisse un limon qui engraisse les terres & les rend fécondes. Ces inondations arrivent dans le même tems que celle du Nil, & doivent leur origine à la même cause, savoir les grandes pluies qui tombent entre les Tropiques, qui durent quelquefois sans intermission depuis le commencement de Juin jusqu'à la fin de Septembre; elles sont si violentes, que ceux qui n'y sont pas accoutumés, feroient tentés de croire qu'on est menacé d'un second déluge. Les Habitans les prévoient assez à tems pour se précautionner; ils s'enferment dans leurs cases, & bouchent exactement toutes les ouvertures par où l'eau pourroit pénétrer; ils font provision de bois, d'eau-de-vie, de tabac, & de tout ce qui peut servir à garantir des vapeurs malignes, qui sans cela sont mortelles; la pluie attire ces vapeurs malignes d'une terre brûlée depuis si longtems par les ardeurs du Soleil; elles se répandent de tous côtés, infectent l'air, & causent des maladies aiguës & très-souvent mortelles. Dans le même tems on voit paroître toutes sortes de reptiles, des crapauds, des grenouilles, des couleuvres & autres insectes. Pendant cette saison pluvieuse il s'élève des vents violens & impétueux, qui renversent quelquefois les cabanes des Negres, malgré toutes leurs précautions; ces vents sont suivis de coups de tonnerre épouvantables, qui font frémir, bien-que l'on prétende qu'ils servent à purifier l'air. Durant cette saison le Sénégal est navigable depuis la Mer jusqu'à la première Cataracte; un vent d'Ouest favorise les Bâtimens, & leur fait surmonter le courant avec beaucoup de rapidité. Il se partage ensuite en une infinité de branches, forme des étangs, des lacs & des canaux, qui n'ont d'autre eau que celle qui vient de la rivière. Les lacs de Cajor & de Panierfoule sont les plus considérables, qui, aussi-bien que les autres plus petits, s'enflent tellement pendant l'inondation, qu'ils ressemblent à de petites mers. Les eaux ne diminuent point jusqu'à la fin de Novembre, au-moins ne s'apperoit-on pas sensiblement qu'elles décroissent; mais aussi tôt qu'elles commencent à baisser, elles se retirent si promptement qu'on s'en apperoit à vue d'œil, de manière que le 6 ou le 8 de Décembre elles sont diminuées de quatre pieds sur les roches du Sénégal, & elles continuent ainsi à décroître jusqu'à ce qu'elles soient rentrées dans leur lit naturel.

Le Sénégal recevant un grand nombre de rivières considérables dans son cours, qui le grossissent, il est navigable en tout tems pour de Bâtimens de quarante à cinquante tonneaux. Il se partage aussi en quantité de canaux, qui viennent se réunir, après avoir formé un nombre de grandes Isles, couvertes de villes, de villages & d'habitans, dont quelques-unes sont érigées en puissantes Monarchies, qui sont défendues de tous côtés par une profonde rivière. Le Sénégal forme aussi plusieurs rivières, qui reçoivent divers noms; il y a par exemple le *Saguerai*, qui se sépare du Sénégal un peu au-dessous du village Ouchefour, & après un cours de cinquante ou soixante lieues au Sud-Ouest se joint à une

SECTION autre riviere, qui après cette jonction prend le nom de Gior ou de petit Brac.

XIX.
Description
de Zana-
naga & du
Biledulge-
rid &c.

Isles qu'il
forme.

La principale Isle que forment ces rivières est celle de *Bifeche*, qui est un Royaume fort considéré par le nombre des habitans, par ses villages, & par l'étendue de son Commerce. Cette Isle est située entre la riviere même, & la branche qu'on appelle la riviere de Coron; elle a plus de vingt lieues de longueur, & environ huit lieues dans sa plus grande largeur; elle est entre-coupée d'un grand nombre de canaux, qui font qu'elle ressemble à un amas de petites Isles, couvertes de palmiers & d'autres arbres fruitiers. Elle s'étend presque jusqu'à l'embouchure de la riviere. On trouve au-dessus l'Isle de *Morphil*, qui prend son nom de la riviere qui la forme; elle a près de quatrevingt lieues de longueur, & est coupée en deux parties par un canal naturel d'environ cinq lieues, qui joint le Sénégal & la riviere de *Morphil*. Nonobstant son extraordinaire longueur l'Isle de *Morphil* n'a pas plus de dix ou quinze lieues dans sa plus grande largeur, & dans quelques endroits elle n'en a pas au-delà de cinq ou six. Cette Isle est fort peuplée, & remplie de villages; les Habitans font un grand Commerce en ivoire, que les Negres appellent *Morphil*; c'est ce qui a donné le nom à l'Isle, au moins à la riviere. Au-dessus on trouve une autre Isle, qui n'est séparée de celle de *Morphil* que par un canal, qu'on appelle *Bilbas*; elle n'a environ que trente lieues de longueur sur quatre, cinq & six lieues dans sa plus grande largeur. Cette Isle est riche & peuplée, les Habitans cultivent la terre avec soin, & font en même tems un commerce considérable. On y trouve à traiter de l'ivoire, de la poudre d'or, & de l'or en petites plaques, minces, battues au marteau, de différentes figures, qui servent d'ornemens aux femmes, & que les maris vendent souvent aux Européens. *Labat* dit que l'Isle de *Morphil* & celle de *Bilbas* sont du Royaume de *Fouli*, mais nous avons sujet de croire que ce sont des Etats indépendans, dont les Souverains ne reconnoissent point de Supérieur. Les Negres y sont fort civilisés, & reçoivent les Etrangers avec beaucoup de politesse; ils vivent heureux, & sont industrieux à amasser du bien, qu'ils ne courent pas risque de perdre sous un gouvernement aussi doux & équitable qu'on représente le leur. Ces Isles produisent encore beaucoup d'herbes médicinales, des racines, des fruits & d'autres choses, que les Voyageurs ne mentionnent que très-confusément, & qu'un célèbre Naturaliste François de notre tems a entièrement passées sous silence. Les Habitans nourrissent aussi quantité de bestiaux & de volaille; ils ont outre cela beaucoup de coton, qu'ils mettent en œuvre, & qu'ils vendent avantageusement.

Environ à quatre lieues de la pointe orientale de *Bilbas*, il y a une petite Isle, qu'on appelle *Sadel*, qui appartient à la Compagnie Française. Ce que nous venons de dire, avec ce que nous avons observé en général en traitant du Commerce du Sénégal, suffit sur l'article des Isles & des branches qu'il forme.

Cataractes.

Le Sénégal a, comme le Nil, plusieurs grandes Cataractes, dont les plus remarquables sont celles de *Felou* & de *Govina*. Le Rocher de *Felou* fait une Cataracte de plus de trente toises de hauteur presque perpendiculaire. Avant que

que la rivière arrive à cet endroit, qui est resserré entre deux montagnes fort élevées, elle coule pendant plus de quatre à cinq lieues entre des rochers, dont son lit fort large en cet endroit se trouve semé. Il semble qu'ils fassent partie d'une montagne, par le milieu de laquelle l'eau s'est ouvert un chemin, en détrempant les terres & les emportant avec elle, sans laisser autre chose que les rochers qu'elle n'a pu déraciner, entre lesquels elle coule par cent canaux différens qui resserrent la rivière, & en rendent le cours très-rapide & tout-à-fait impraticable. La Cataracte de Govina paroît plus haute que la première, la rivière y fait une nappe d'une largeur considérable, & tombant ensuite avec un bruit qu'on entend de fort loin elle forme une espèce de pluie, où les rayons du Soleil représentent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Rien de plus beau que le spectacle qu'offre cette Cataracte, si le bruit affreux qu'elle fait ne diminueoit le plaisir du Spectateur.

SECTION
XIX.

Descrip-
tion du Za-
naga & du
Biledulge-
rid &c.

Nous avons fait mention fréquemment de deux grands Lacs, que le Ni-ger & le Sénégal forment, ou, comme il nous paroît plus probable, dont ils tirent leur origine; il y en a d'ailleurs d'autres, que ces deux fleuves forment par le moyen des rivières qui en font des branches, & qui en s'élargissant deviennent des lacs. Celui de *Mabeira* est au douzième degré de Latitude Septentrionale, & au second de Longitude Est (*). La ville de *Tumbi* est située à son embouchure occidentale, ou pour mieux dire sur un autre lac. Celui de *Bornou* est au seizième degré de Latitude Septentrionale, & au dixième de Longitude Est, dans le Royaume de *Bornou*, & proche de la Capitale de ce nom. Le lac, que les François ont appelé du *Panier Foule*, à trente-sept lieues de la Barre du Sénégal & proche du Royaume de *Fouli*, est d'une figure ovale, sa longueur du Nord au Sud est d'environ cinq lieues, & sa largeur de l'Est à l'Ouest de trois; il y a un canal naturel qui le joint au Sénégal. Deux Pointes & une Isle le ferment presque entièrement. Dans le tems de l'inondation ce lac, aussi-bien que celui de *Cajor*, ressemble à une petite mer, mais quand les eaux se sont retirées, il rentre dans son état naturel, & est petit en comparaison de plusieurs autres. Tout le terroir des environs est fertile, & produit en abondance des grains, des légumes & des fruits, parcequ'il est engraisé par le limon. *Labat* prétend que c'est la raison qui fait que le tabac y vient à merveille & est excellent, mais nous avons ignoré jusqu'ici qu'une terre grasse & humide fût propre à cette plante. Il y a aux environs de ce lac une Forêt de bois d'ébène, que les Negres appellent *Falam Banne*; ce bois ne coûte que la peine de le couper, & de le transporter à bord des Barques. A l'égard du lac de *Cajor*, nous ajouterons seulement à ce que nous en avons dit, qu'il est environ à cinquante lieues de la Barre du Sénégal, auquel il communique par un canal, que les Européens ont tâché de rendre naviga-

Lacs.

(*) Ce qui mérite d'être remarqué, c'est que tous les Negres des environs regardent le lac de *Mabeira* comme la source du Sénégal, & celui de *Bornou* comme celle du Ni-ger; & il ne nous paroît point que *Labat*, avec tous ses raisonnemens ait prouvé le contraire, & aussi peu que *Ludolph* & le Géographe de Nubie ont prouvé que ces deux rivières sont des branches du Nil.

SECTION

XIX.

Descrip-
tion du Za-
naga & du
Biledulge-
rid &c.

gable; mais la paresse des Negres, & la grande quantité d'herbes & de roseaux qui ferment le passage, ne permettent pas d'espérer qu'on puisse jamais y réussir, quoique rien ne fût plus propre à faciliter le Commerce avec les Pays voisins, & à diminuer la prix des marchandises qu'on en tire, qu'il faut transporter par terre par des chemins difficiles, longs & dangereux.

Pour finir cette description du Sénégal, nous ajouterons que les Européens, de même que les Negres, ont observé depuis un grand nombre d'années les fâcheuses suites de la sécheresse en Ethiopie, & dans les Pays où l'on suppose que le Niger & le Sénégal ont leurs sources. Car s'ils manquent de se déborder à l'ordinaire, le Pays des deux côtés reste stérile cette année-là, & les Habitans meurent de faim. Il ne vient ni grains, ni herbe, ni fruits, & les bêtes aussi-bien que les hommes sont affligés de la famine & de la peste; le mal contagieux est un effet ou de la famine, ou de la mauvaise qualité de l'air, chargé de vapeurs grossières que l'ardeur brûlante du Soleil attire, sans qu'ils soit purifié par les vents violens & par les pluies qui accompagnent l'inondation. D'autre côté, quand l'inondation arrive régulièrement, les Habitans sont empestés de toute sorte de vermine qui s'engendre dans le limon, & des millions de sauterelles qui obscurcissent l'air, dévorent les productions de la terre avant qu'elles soient à maturité. C'est ainsi que la sécheresse & l'humidité nuisent également à ces malheureux Negres, sans que l'expérience ait pu les engager à faire des Magazins dans les années fertiles, pour se mettre à couvert de la disette dans les mauvaises. Les sauterelles en particulier, comme nous l'avons remarqué d'après *Adanson*, sont le fléau de toutes ces Contrées, bien-que les Negres en tirent le meilleur parti possible, puisqu'ils s'en nourrissent au défaut des grains que ces insectes dévorent. Mais nous nous hâtons d'en venir à la description du Biledulgerid, pour ne pas fatiguer davantage le Lecteur de descriptions Géographiques seches de Pays, dont les Habitans n'ont rien de commun avec nous du côté des Mœurs, du Gouvernement & de la Religion.

Le Bile-
dulgerid.

Nous avons fait la description du *Biledulgerid* ou ancienne *Numidie* dans le Tome XII. mais comme tous les Modernes conviennent que ses bornes ont été fort resserrées, nous tâcherons d'en fixer les limites par les Cartes les plus exactes. Ce Pays étoit connu des Romains sous le nom de *Numidie*; il étoit alors divisé en deux grandes Provinces, dont les Habitans se distinguoient par les noms de *Massésiliens* & de *Massyliens*, les premiers situés vers l'Orient & les autres plus vers le Couchant. Les uns & les autres vivoient en bonne intelligence avec les Romains, jusqu'au tems qu'ils attaquèrent *Jugurtha*, & que *Marius* vainquit ce Prince & le fit prisonnier; ils s'emparèrent alors de la Numidie, mais ils ne la réduisirent en Province qu'au tems de l'usurpation de *César*. On donna alors au Pays des Massyliens seul le nom de Numidie, & on y comprit la Contrée des Massésiliens, sous le nom de *Mauritanie Césaréenne*. Ce seroit nous écarter de notre sujet, que d'entrer ici dans le détail de la division & des limites de ces Provinces. Nous serions très-contens, si nous pouvions déterminer avec certitude les bornes de la Numidie moderne, qui sont marquées très-diversément par tous les

Au-

Auteurs que nous avons consultés. Il faut avouer qu'il regnoit une grande SECTION
confusion dans toutes leurs Cartes & dans toutes leurs descriptions, avant XIX.
que la Géographie de *Delisle* eut paru; c'est lui qui le premier a commencé *Descrip.*
à renfermer la Numidie dans ses bornes naturelles, en en retranchant plu- *tion du Za-*
sieurs Provinces, qu'il a rangées avec beaucoup d'exactitude, & sur de meil- *naga & du*
leurs garands, sous d'autres divisions. C'étoit auparavant un chaos de Ro- *Biledul-*
yaumes joints ensemble sans ordre, sans liaison, & même sans la moindre *gerid &c.*
lueur de raison; à - présent elle est renfermée dans des limites raisonnables,
& elle remplit l'espace qui sépare les Déserts au Nord du Sarah de la Bar-
barie (a).

Suivant les Géographes plus anciens le Biledulgerid, ou *Pays des Dates*,
étoit une des parties générales qui partageoient tout le Continent de l'Afri-
que, & le Biledulgerid proprement dit paroît effectivement n'être qu'une
petite portion de la Région que l'on comprenoit sous ce nom général; car
ils y ajoutoient sept Provinces, & un grand nombre de Villes, avec aussi
peu de fondement, qu'ils lui donnoient une si vaste étendue, sur-tout de
l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire depuis les frontieres d'Egypte jusqu'à l'Océan
Atlantique, ou selon leur calcul deux-mille-cinq-cens milles. Les limites
au Nord & au Sud n'étoient guere moins reculées & moins fausses; ils fai-
soient du Mont Atlas la frontiere entre le Biledulgerid & la Barbarie au
Nord, & les Déserts de la Libye & de Sarah le bornoient au Sud. C'est ce
qu'on peut voir par les Cartes & les descriptions de *Léon*, de *Marmol*, de *Sanfon*
& de *Baudrand*, qui ont copié les erreurs les uns des autres implicitement;
& des Géographes postérieurs, entre autres *Moll* & *Salmon*, les ont suivis a-
vec une ignorance aussi aveugle, sans se donner la peine d'examiner. Un
peu d'attention sur ce qu'avançoient les premiers, auroit fait appercevoir une
telle opposition de sentimens, non tant entre les uns & les autres, qu'avec
eux-mêmes, que cela auroit suffi pour rendre leur autorité d'aucun poids,
& pour convaincre un homme judicieux qu'il doit penser par lui-même,
ou se résoudre à demeurer dans l'ignorance & dans l'erreur touchant la si-
tuation de cette grande Contrée (*).

Léon Africain, qui est moins confus que *Marmol* ou ses Traducteurs, a
fort resserré les limites du Biledulgerid à l'Est & à l'Ouest, retranchant plu-
sieurs Provinces que *Baudrand* y ajoute. C'est ce que nous croyons devoir
remarquer, pour nous justifier de ce que nous nous éloignons si fort de
Géographes célèbres, au moins si l'on en juge par le grand nombre d'Edi-
tions qu'on a fait de leurs Ouvrages.

Suivant *Moll* & quelques autres Géographes modernes, le Biledulgerid

(a) *Baudrand* sub voce. *Marmol*, L. I Ch. 10. *Leo Afric.* p. 4.

(*) Nous pouvons ajouter, que quoique *Léon* & *Marmol* aient fait une description
très-confuse de ce Pays, & qu'ils aient avancé bien des choses sans la moindre preuve, *Erreur des*
leurs Copistes ont encore renchéri sur eux & grossi les erreurs, soit qu'ils n'ayant pas *Géogra-*
bien entendu leurs Originaux, soit qu'ils les aient expliqués selon leurs Systèmes par- *phes mo-*
ticuliers. *dermes,*
corrigée
par M.
De Lisle.

SECTION XIX. comprend huit grandes Provinces, *Barca*, dont nous parlerons ailleurs, le *Biledulgerid* proprement dit, *Sugulmeffe*, *Tafilet*, *Tigorarin*, *Zeb*, *Darca* & *Teffel*, outre plusieurs autres moins considérables, qu'ils désignent par les noms d' *Oguela*, *Fassan*, *Gudamis* &c. (a) *De Lisle* borne avec plus d'exactitude ce Pays à la Province qu'on appelle proprement *Biledulgerid*; c'est cet espace de terres qui est au Sud de *Tunis*, & qui même à la rigueur en fait partie, & n'en est séparé que par une chaîne de montagnes, la forme du Gouvernement étant presque la même. Cette Province est presque quar-
Description du Zangana & du Biledulgerid &c. rée, & s'étend plus de quatrevingt lieues en tout sens, c'est-à-dire depuis le vingt-huitième degré & demi jusqu'au trente-deuxième cinquante minutes de Latitude Septentrionale, & depuis le cinquième degré & demi jusqu'à l'onzième cinquante minutes de Longitude Est. Elle est bornée au Levant par une chaîne de hautes montagnes qui la séparent du Royaume de *Tripoli* & d'une partie de *Gudamis*, au Couchant par les Contrées de *Zeb* & de *Mezeb*, au Midi par la Province de *Verghela*. Voilà tout ce que l'on peut comprendre dans les bornes précises du *Biledulgerid*, bien-que l'on ait coutume d'y faire entrer toutes les Provinces que nous marquons comme ses frontières (b).

Description de la Province de Biledulgerid.

Tout le *Biledulgerid* est sablonneux, sec & montagneux; il ne produit guere que des dates, qui y sont en si grande abondance, que la moitié de la Province est couverte des arbres qui portent ce fruit. L'air est chaud & sain. Les habitans sont maigres, secs & bruns; ils ont les yeux fort rouges, ce qui vient de la réflexion des rayons du Soleil sur le sable blanc, & des tourbillons de poussière qu'élève le vent, qui dans de certains tems est si violent & si fréquent qu'il ensevelit quelquefois les hommes & les bêtes sous le sable. Ils sont encore sujets au scorbut, qu'on attribue à l'usage continuel des dates; cette maladie leur fait tomber non seulement les dents, mais se répand sur tout le corps, desorte que ce sont des objets aussi misérables & dignes de pitié que dégoûtans à voir. D'ailleurs ils sont vigoureux & sains, & vivent longtems sans maladies ni incommodités; il est vrai qu'ils sont de bonne heure ridés & gris, & qu'ils ont tous les signes de la vieillesse avant que l'on apperçoive en eux aucun déclin de forces. La peste, qui fait tant de ravages en Barbarie, est inconnue dans le *Biledulgerid*, nonobstant le voisinage de ces deux Pays, & le commerce continuel que les habitans ont les uns avec les autres en tout tems, ce qui feroit croire que ce mal est moins contagieux, qu'on ne le pense communément. La petite verole, aussi mortelle dans les Pays chauds que la peste même, ne paroît non plus jamais dans le *Biledulgerid*.

Habitans.

Quant au Caractere des Habitans, on les représente comme des gens luxurieux, traîtres, voleurs & brutaux, qui se plaisent au sang, au meurtre & au brigandage. C'est en général, comme nous l'avons remarqué, un mélange d'anciens Africains & d'Arabes sauvages. Les premiers vivent d'une manière plus régulière dans des especes de villages, composés d'un certain nom-

(a) *Moll*, Geogr. Afric. (b) *De Lisle*, Voy, sa Carte d'Afrique.

nombre de petites cabanes ; au-lieu que les autres habitent sous des tentes, errant de lieu en lieu, pour chercher dequoi subsister & piller. Il n'y a dans tout le Pays aucune ville qui mérite qu'on en parle, excepté Teuzar & Tensera sur les frontieres de Tunis & de Cassa ; & quelques Géographes placent même ces deux villes dans le ressort de Tunis. Cette Contrée n'est pas plus fournie de rivières, y ayant à peine dans cette grande Province un seul ruisseau qui mérite d'être nommé, & qui ne soit pas à sec la moitié de l'année (a).

SECTION
XIX.
Description du Za-
naga & du
Biledulge-
gerid &c.

Les Arabes, qui prétendent l'emporter pour la noblesse & pour les talens sur les anciens habitans, sont libres & indépendans, & s'engagent souvent au service des Princes voisins que sont en guerre. Ce qui fait la branche la plus considérable des revenus publics, si l'on peut nommer quelque chose public parmi une Nation de Brigands sans Loix. Les autres n'ont d'autre métier que la chasse & le brigandage. La chasse est une de leurs plus nobles occupations, sur-tout celle de l'Autruche, qui sont ici, dit-on, si prodigieusement grandes, qu'elles sont plus hautes qu'un homme à cheval. Nous avons parlé ailleurs de la manière dont les Arabes chassent, tuent & préparent ces oiseaux dans leur propre Pays ; ils n'en font pas moins usage ici. Ils mangent la chair, troquent les plumes pour des grains, des légumes & les autres choses dont ils ont besoin ; ils se servent du cœur dans leurs cérémonies nécromantiques & religieuses, de leur graisse comme d'un remède d'une grande vertu, de leurs serres en guise de pendants d'oreille & pour d'autres ornemens ; & ils font de leurs peaux des poches ou des sacs, desorte qu'ils tirent parti de tout. Outre les dates & les autruches, les Arabes se nourrissent aussi de chair de chameau & de chevre, ils boivent ou du lait de chamelle ou du bouillon, car ils ne goûtent guère d'eau, parcequ'elle est plus rare que le lait, au moins celle qui est bonne à boire, car elle est en général salée, mal-saine, & cause des maladies (b) (*).

Les Arabes ont quelques chevaux : les Gens de distinction se font servir par des Negres, & les autres par leurs femmes, qui ne sont pas moins soumises que les esclaves ; elles sellent & pansent leurs chevaux. Ils ont des Ecoles où les gens un peu distingués envoient leurs enfans, & ceux qui étudient le mieux deviennent Cadis ou Marabouts. Ils est vrai qu'il ne faut pas beaucoup de science ; il s'agit seulement d'acquérir de l'adresse & de la subtilité aux mains, pour pouvoir tromper le peuple par des fraudes pieuses ; car les Marabouts sont plutôt des especes de Sorciers que des Ministres qui enseignent aux hommes leurs devoirs, ni même qui professent véritablement aucune Religion. Quelques-uns à-la-vérité s'attachent à la Poésie, pour laquelle tous les Naturels de ce Pays, de même que les Orientaux,

mar-

(a) *Leo Afric.* p. 242. (b) *Marmol*, T. I. p. 28-30.

(*) Il y a de l'apparence que la mauvaise qualité de l'eau ne contribue pas peu à rendre le scorbut si fréquent & si malin.

SECTION XIX. *Description du Zanaga & du Biledulgerid &c.* marquent de bonne heure du penchant & du génie. Il n'est pas rare de voir un homme parvenir au premier rang à la faveur de ce talent, qu'ils portent quelquefois à un point de sublimité & de douceur surprenant, eu égard à l'ignorance grossière de ce peuple en général. Ils ont l'imagination fort fertile; rien ne l'emporte sur le talent qu'ils ont pour les satires les plus virulentes, pour les éloges touchans, & pour les exhortations les plus vives dans leurs Fables & dans leurs Paraboles, qui est le genre où ils excellent. Quelques-uns s'appliquent aux Arts mécaniques, mais ils méprisent en général ces Arts, comme des occupations basses, serviles, & fort au-dessous de la dignité de leur naissance, qui est un titre qui donne droit à la paresse & à la pauvreté. S'il y en a qui jugent à propos de cultiver la terre, ils chargent de ce travail leurs femmes & leurs esclaves (a).

Religion. Les Arabes se sont tellement dispersés par tout le Pays, ont acquis une si grande supériorité sur les habitans naturels, & les ont traités avec tant de hauteur & de tyrannie, que les Africains ont été obligés de se retirer du côté de la Nigritie, & de laisser aux Arabes la liberté de faire ici tout ce qu'il leur plait. Les uns errent d'une extrémité à l'autre avec leurs troupeaux, sans reconnoître de Supérieur; d'autres ont leurs Cheikhs ou Chefs particuliers; d'autres enfin relevent ou sont tributaires, les uns des Turcs, qui possèdent quelques parties de la Numidie, d'autres le sont d'autres Etats, ceux de l'Ouest, de Fez & de Maroc. Ils professent le Mahométisme, mais ils sont également négligens à acquérir la connoissance de leur Religion & à pratiquer le peu qu'ils en connoissent. Leur Religion, si elle mérite ce nom, est un composé de Paganisme, de Judaïsme & de Mahométisme, dont ils n'ont ni ne desirent d'avoir des idées distinctes, qui ne pourroient servir qu'à les gêner fort inutilement à ce qu'ils pensent (b).

La Ville de Teuzar. Pour ce qui est de la ville de *Teuzar*, que nous avons placée avec *De L'Isle* dans le Biledulgerid, voici ce que nous en apprend *Marmol*. Les Romains, dit-il, la bâtirent sur une petite riviere qui descend de quelques montagnes du côté du Midi, & elle avoit de belles murailles, dont on voit encore les ruines. Il semble par-là qu'elle doit être hors des limites que *De L'Isle* assigne au Biledulgerid, où il assure qu'il ne se trouve pas une seule riviere. *Marmol* ajoute qu'il y a plus de cinq-mille feux, mais qu'il paroît par l'étendue des murailles, dont on voit les ruines, qu'elle en avoit autrefois davantage. Elle fut saccagée par les Mahométans, lorsqu'ils entre-
rent en Afrique, parcequ'elle leur opposa une vigoureuse résistance, desorte qu'ils en ont démoli les magnifiques édifices, & qu'il n'y a plus que de méchantes cabanes faites à la maniere du Pays. Les habitans ne laissent pas d'être riches tant en dates qu'en argent, à cause des marchés & des foires qui se tiennent dans la ville, où les Peuples des environs accourent pour le trafic. La Place est divisée en deux par la riviere, d'un côté demeurent les anciens habitans, & de l'autre les Arabes, qui s'y sont établis depuis sa prise. Ils sont toujours en guerre les uns contre les autres, & nourrissent cet-

(a) Voy. les Auteurs cités. (b) *La Croix*, Relat. Univ. de l'Afrique. T. II. L. III.

cette haine & cette animosité qui regnent naturellement chez des Sauvages, dont les mœurs & les coutumes sont si différentes; souvent ni les uns ni les autres ne veulent reconnoître les Rois de Tunis, & s'unissent pour résister à tous les efforts qu'on fait pour les réduire; ils s'accordent uniquement sur l'article de la liberté, en se réservant le droit de se faire réciproquement tout le mal qu'ils peuvent. En un mot le caractère général des Arabes est de s'exposer à tous les dangers & aux plus dures extrémités, plutôt que de plier sous un joug étranger. *Teuzar* est sur les confins de Tunis, à trente-deux degrés vingt-huit minutes de Latitude Septentrionale, & à dix degrés vingt-six minutes de Longitude Est; & bien que quelques Géographes la placent dans le Pays de Tunis, elle appartient véritablement au Biledulgerid.

SECTION
XIX.
Description du Zagnaga & du Biledulgerid &c.

Capfa est une autre ancienne ville, bâtie par les Romains; elle avoit autrefois de fortes murailles, des tours & des bastions, mais *Occuba*, fameux Général Arabe, l'ayant prise les fit démolir. Quelques Géographes placent encore mal-à-propos cette ville dans le Royaume de Tunis. Les murs de la Forteresse subsistent encore, & sont un monument de l'ancienne gloire & de la force de *Capfa*. Ils sont construits de grandes pierres de taille, & ont vingt-cinq brasses de haut sur cinq de large. Les habitans ayant depuis relevé les murs de la ville, *Jacob Almanzor* les abattit une seconde fois, & mit des troupes & des Gouverneurs dans toute la Province. Du tems de *Marmol* *Capfa* étoit bien peuplée, il y avoit plusieurs Mosquées & d'autres édifices d'une structure superbe; à-présent les habitans sont pauvres, à cause des grandes contributions qu'ils payent aux Tunisiens. Au milieu de la Place il y a quelques fontaines, qui sont enfermées de murs, avec un espace entre la fontaine & le mur, pour se baigner, parceque l'eau est chaude; on ne laisse pas d'en boire, après l'avoir laissée rafraîchir une heure ou deux. Aux environs de la ville, il y a quantité d'enclos d'orangers, de citronniers, de palmiers, d'oliviers & d'autres arbres fruitiers. L'air y est mal-sain, & les habitans sont sujets à la fièvre. Les hommes & les femmes sont bien vêtus à leur mode, mais ils portent de gros souliers mal-faits, de cuir de bêtes sauvages, & cette chaussure défigure tout le reste. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur la situation de *Capfa*; l'opinion la plus vraisemblable est, que cette ville est au trente-troisième degré quinze minutes de Latitude Septentrionale, & au neuvième trois minutes de Longitude Est, à trente lieues de *Teuzar* (a) (*).

Description de Capfa.

Pour qu'il ne manque rien à la satisfaction du Lecteur sur un Pays si imparfaitement connu, nous ne nous bornerons pas à lui exposer nos idées particulières, & nous ajouterons ici la description de toutes les Provinces, suivant La Croix.

Provinces
du Biledulgerid;
suivant La
Croix.

(a) *Marmol*, L. VII. Ch. 55. *Leo Afric.* ubi sup.

(*) *La Croix*, qui appelle cette ville *Cassa*, la place à quarante degrés de Longitude Est, & à vingt-sept degrés dix minutes de Latitude Nord; mais alors elle ne peut être dans le Biledulgerid propre, où il la met (1).

(1) *La Croix*, T. II. p. 320.

SECTION
XIX.Description
du Zana-
ga & du
Biledul-
gerid &c.Suz.
Dara.

ces, que d'autres Ecrivains comprennent sous le nom général de Biledulgerid.

La premiere est *Suz* ou *Souz*, bornée à l'Ouëst par l'Océan, au Midi par la Libie ou les Déserts de Sarah, au Levant par la Province de Dara, & au Nord par Suz en Barbarie, dit *La Croix*, comme s'il y avoit deux Provinces voisines du même nom.

Au Levant de Suz est la Province de *Dara*, qui, suivant *La Croix* & d'autres modernes, fait une grande partie du Biledulgerid. Elle tire son nom d'une grande riviere qui se jette dans la Méditerranée, & entoure une grande partie de la Mauritanie Césaréenne. Elle est séparée de Maroc au Nord par le grand Atlas, au Couchant elle a les Provinces de Suz & de Gezula, au Levant celle de Sugulmesse, & au Midi les Déserts de Sarah ou de Libie, ayant environ cent lieues en longueur. Il y a dans cette Province plusieurs villes, des Châteaux & des Forts, situés sur les bords de la Dara. Une des principales villes est *Benisabih* ou *Mukubah*: on trouve ensuite *Quiteva*, qui est à environ deux-cens pas de la riviere, ayant de bonnes murailles avec un Château. Vient après *Tozarin*, petite ville où il y a un Château. A environ vingt lieues de Quiteva on rencontre *Tayamadert*, célèbre pour être le lieu de la naissance de leurs Cherifs. *Turzela* & *Margala* font encore deux villes sur les bords de la Dara. La premiere est grande, il y a quatre-mille maisons, un Château, & plus de quatre-cens familles Juives. *Tinzulin*, la plus grande ville de la Province, est à douze lieues de *Faragala*, elle est bien fortifiée de bonnes murailles & d'un beau Château. Outre un grand nombre d'autres places moins considérables, *La Croix* fait encore mention de *Timesguit*, comme d'une des villes principales, située sur les confins de Gezula, ayant environ trois-mille feux, outre deux-cens familles qui occupent les fauxbourgs.

La Province de Dara, comme toutes les autres du Pays, est en général aride, il y a néanmoins des endroits propres à produire du blé, & qui en produisent, quand la riviere s'est débordée, & a fertilisé les terres en y déposant du limon. Avec cela la Province ne fournit pas suffisamment de quoi nourrir ses habitans, ce qui fait qu'ils troquent aux Marchands de Fez & de Maroc leur dates pour du blé & d'autres provisions. La plupart sont fort basanés, & il y en a peu de blancs, ce qui vient du mélange de leur sang avec celui des Negres. Les femmes sont assez belles, douces, & fort complaisantes pour les hommes. Les habitans de Dara reconnoissent l'Empereur de Maroc, quoiqu'ils soient gouvernés par leurs propres Cheikhs.

Tafilet.

Les Provinces de *Tafilet* & d'*Ytata* suivent, mais nous en ferons la description dans la suite à leur place, bien-que *La Croix* les mette ici au nombre des Provinces du Biledulgerid.

Sugulmes-
se.

Celle de *Sugulmesse* est arrosée par la riviere de Zis, & s'étend du Nord au Sud depuis les Détroits de Gherciluyne jusqu'au Désert de Sarah, & de l'Ouëst à l'Est depuis Dara jusqu'à Jessel. La Capitale, qui porte le même nom, est sur le bord du Zis. Elle étoit autrefois puissante, & l'on voit en-
core

core par les vestiges de ses murailles qu'elles étoient hautes & belles; mais à l'occasion de quelques troubles les habitans l'abandonnerent, & se retirèrent dans les villages voisins. *Grammaye* assure qu'elle fut repeuplée en l'année 1548, mais nous n'en avons pas d'autre preuve. *La Croix* rapporte qu'il y a sur les bords du Zis trois-cens-cinquante villes murées, outre un grand nombre de villages, ainsi il faut que cette Province soit extrêmement peuplée. Le même Auteur ajoute que les mœurs & la maniere de vivre sont ici comme dans les autres lieux dont nous avons parlé; que la chaleur y produit quantité de scorpions & de serpens; qu'en Été les habitans sont sujets à des inflammations aux yeux; qu'ils sont excessivement ignorans, crédules & superstitieux.

La Province de *Quaneg* ou *Quanana* est aussi sur la riviere de Zis. Il y a dans cette Province plusieurs Châteaux entre Fez & Sugulmesse; le principal est *Zehbel*, situé sur un haut rocher presque inaccessible, dont le sommet se perd dans les nues. Il ne se peut rien de plus aride, de plus stérile, de plus pierreux & de plus désert que ce Pays.

Au Sud de *Quanana* sont les Provinces de *Matagara* & de *Rétel*, remplies de villes & de villages qui indiquent que le Pays est riche & bien peuplé. La principale place de la première de ces Provinces s'appelle *Helala*, où réside un Cheikh, qui tire annuellement trente-mille ducats des droits sur les marchandises. La Province de *Rétel* n'est pas moins peuplée, mais les habitans sont avarés & fort grands voleurs, au moins ceux qui servent les Arabes en qualité d'esclaves; peut-être se sont-ils formés au larcin sous ces grands Maîtres.

La Province de *Togda* a trois villes & un grand nombre de villages, mais elle n'est ni aussi riche ni aussi peuplée que les deux précédentes. Elle est divisée en quatre districts, *Farcella*, *Togela*, *Tezarin* & *Banigami*; ces districts sont habités par des Nations différentes, indépendantes les unes des autres, mais unies par des intérêts communs sous un même Chef.

Le territoire de *Tegorari*, ou *Taguriri*, consiste principalement en un Désert de quarante lieues de longueur. Le Pays n'est pourtant pas entièrement désert, puisqu'on y compte cinquante-trois Châteaux & plus de cent villages. *La Croix* place le principal au vingt-huitième degré de Longitude Est, & au trentième de Latitude Septentrionale. Les habitans sont riches par le grand Commerce qu'ils font avec les Negres; on assure même qu'il se trouve beaucoup d'or dans ce Pays. La terre y est si maigre & si sèche, qu'elle ne produit ni grains ni légumes, à moins qu'on ne la fume & qu'on ne l'arrose avec bien du travail & de la dépense; c'est par cette raison qu'ils logent volontiers les Etrangers sans leur rien faire payer, afin d'avoir le fumier de leur monture ou de leurs bêtes de charge, qu'ils gardent avec grand soin. La viande y est fort chère, parcequ'on ne fait comment nourrir les troupeaux à cause de la sécheresse; & l'on y fait grand cas des chevres pour avoir du lait. Outre les dates on y mange de la chair de cheval ou de vieux chameau, qu'on achète des Arabes, & l'on ne tue de ces bêtes que celles qui ne peuvent plus servir. Nonobstant toutes ces in-

SECTION
XIX.
Description
du Zis
naga & du
Biledulge-
rid &c.

Quanana.

Matagara.

Togda.

Tegorari.

com-

SECTION XIX. commodités, il y avoit quantité de Juifs très-riches, mais en 1492, la même année qu'ils furent chassés d'Espagne, un Marabout de Tremecen conseilla au Peuple de les piller, & au-lieu de cela la plupart furent massacrés.

*Descrip-
tion du Za-
naga & du
Biledulge-
rid &c.*

Mesezab.

La Croix met encore au nombre des Provinces du Biledulgerid la Contrée de *Mesezab*, à cent lieues de Tegorarin du côté du Levant, & à la même distance de la Méditerranée. Elle contient six villes murées, & plusieurs grands villages; bien-que le Pays soit inculte & aride, les habitans se dédommagent de cette stérilité de la terre par leur application au Commerce qu'ils font avec les Negres. Le malheur est qu'étant sujets aux Arabes, ces tyrans paresseux & insolens les tourmentent, & leur font payer de grosses contributions.

*Royaume
de Tecort.*

On trouve ensuite le Royaume de *Tycarte*, ainsi que l'appelle *Grammayer*, ou *Tecort*, suivant *La Croix* & les autres Ecrivains François. Nous ignorons par quelle raison ces Auteurs l'ont mis au nombre des Provinces du Biledulgerid. Ce qu'il y a de certain, c'est que des Ecrivains plus anciens, & que les Turcs eux-mêmes, le placent dans l'intérieur du Royaume d'Alger. Nous ne laisserons pas d'en parler ici, en suivant *La Croix*. *Tycarte*, la Capitale, qui donne son nom au Royaume, est à cent lieues de Tegorarin & à cent-cinquante de la Méditerranée, au trente-deuxième degré cinquante minutes de Longitude Est, & à vingt-sept degrés dix minutes de Latitude Septentrionale. C'est l'ancienne *Turaphylara* de *Ptolémée*, bâtie par les Numides sur une montagne, qui a au pied une petite rivière sur laquelle il y a un pont-levis. Elle est fermée de bonnes murailles de pierre, excepté du côté de la montagne, qui est bordée de rochers hauts & escarpés. Il y a environ deux-mille-cinq-cens maisons bâties de pierre de taille & de brique, avec une belle Mosquée, bâtie de grands quartiers de pierre.

Il y a dans le Royaume de *Tycarte* environ quarante Châteaux & cent-cinquante villages, qui payent contribution à celui qui est Seigneur de la ville, à qui nous ne trouvons point qu'on donne le nom de Roi, quoique le Pays ait le titre de Royaume. Les habitans sont ou Gens de distinction ou Artisans; ils sont riches en dates, mais ils manquent de blé & d'autres grains, qu'on leur porte de Constantine en échange de leurs fruits. Ils aiment fort les Etrangers, & les logent chez eux de bonne grace, sans leur rien demander, étant plus aises de leur donner leurs filles qu'à ceux du Pays. Quand même on n'épouse point leur filles, & qu'ils sont assurés qu'on ne retournera jamais chez eux, ils ne laissent pas de faire de grands présens, tant ils sont civils & magnifiques.

*Querque-
len.*

La Seigneurie de *Querquelen* n'est proprement qu'une Province du Royaume de *Tycarte*. C'est à-présent la Capitale qui donne le nom au Pays, bien-que *Ptolémée* en parle sous le nom de *Tamarca*. Elle a été bâtie par les Numides au milieu des Déserts, au trente-septième degré & demi de Longitude Est, & au vingt-cinquième degré cinquante minutes de Latitude Septentrionale. Le terroir produit quantité de dates, mais on y manque de blé & de bétail; il n'y a guere que des chameaux & des autruches. La plu-

plupart des habitans sont Negres, non à cause du Climat, mais parcequ'ils prennent des Negresses, & que les enfans ressemblent avec le tems à leurs meres. Il y a parmi eux un grand nombre d'Artisans & de Marchands. Ils sont francs, honnêtes, libéraux; ils reçoivent bien les Etrangers, & sont industrieux que par le moyen du Commerce ils ont fait d'un Pays sec & stérile, un Pays riche, où tout abonde sans qu'il produise presque rien. Ils ont un Seigneur, qu'ils honorent comme s'il étoit Roi, qui a plus de cent-cinquante-mille ducats de revenu; il est vrai que selon toutes les apparences il paye là-dessus tribut aux Arabes, comme il fait certainement au Dei d'Alger.

SECTION
XIX.
Description
de Zangab
& du
Biledulgerid
&c.

La Province de *Zeb* qui suit, a été désignée sous ce même nom par *Procope*. Elle a au Sud le grand chemin qui mene de Tecort à Querquelen; au Nord les montagnes de Bugie, au Levant le Biledulgerid proprement dit, & au Couchant le Désert de Mazila. *Léon Africain* y compte cinq belles villes, outre plusieurs autres & un grand nombre de villages.

La ville de *Biscara*, située au trentième degré dix minutes de Latitude Septentrionale & à trente-quatre degrés de Longitude, est une Place fort ancienne, bâtie par les Romains, & ruinée par les Arabes, qui la rebâtirent depuis. Elle est encore médiocrement peuplée; les habitans sont en général civils & de bon naturel; mais leurs maisons sont presque inhabitables, à cause des scorpions & des autres insectes venimeux dont elles fourmillent; c'est ce qui fait que les habitans se retirent pendant l'Été dans les villages, & n'en reviennent que quand le froid a chassé ces hôtes dangereux.

A cinq lieues de Biscara on trouve la ville de *Borgie*, qui est plus peuplée, parcequ'il y a beaucoup de Laboureurs & d'Artisans, outre les Marchands.

Pas loin de Borgie est *Nesta*; cette ville est partagée en trois, séparées les unes des autres par des murailles, & habitées par des gens dont les mœurs & les coutumes ne sont pas les mêmes, malgré le commerce continu qu'ils ont ensemble. Il leur est défendu de s'allier les uns avec les autres, & lorsqu'un homme quitte son quartier pour aller s'établir dans un des autres, lui & sa postérité sont déclarés déchus de leurs privilèges. Il y a dans *Nesta* une Forteresse dont la structure fait voir que c'est un ouvrage des Romains. Les habitans sont avides, voleurs, & fort insolens envers les Etrangers, qu'ils insultent & rançonnent autant qu'ils peuvent.

La dernière Province, selon la distribution dont il s'agit ici, est le *Biledulgerid* proprement dit, dont nous avons fait la description, à laquelle nous n'avons rien à ajouter, celle de *La Croix*, étant empruntée entièrement des Auteurs que nous avons cités, même si implicitement, qu'il n'a pas corrigé une seule des fautes qui s'y trouvent en grand nombre, & auxquelles il en a ajouté de nouvelles.

Nous avons donc mis sous les yeux du Lecteur toute la Côte depuis le Golphe de Benin jusques aux frontieres de Barbarie; nous avons parlé des Mœurs, des Coutumes & de la Religion des habitans, de leur Commerce avec les Européens, des Productions de leurs Pays, & de tout ce qui nous

SECTION

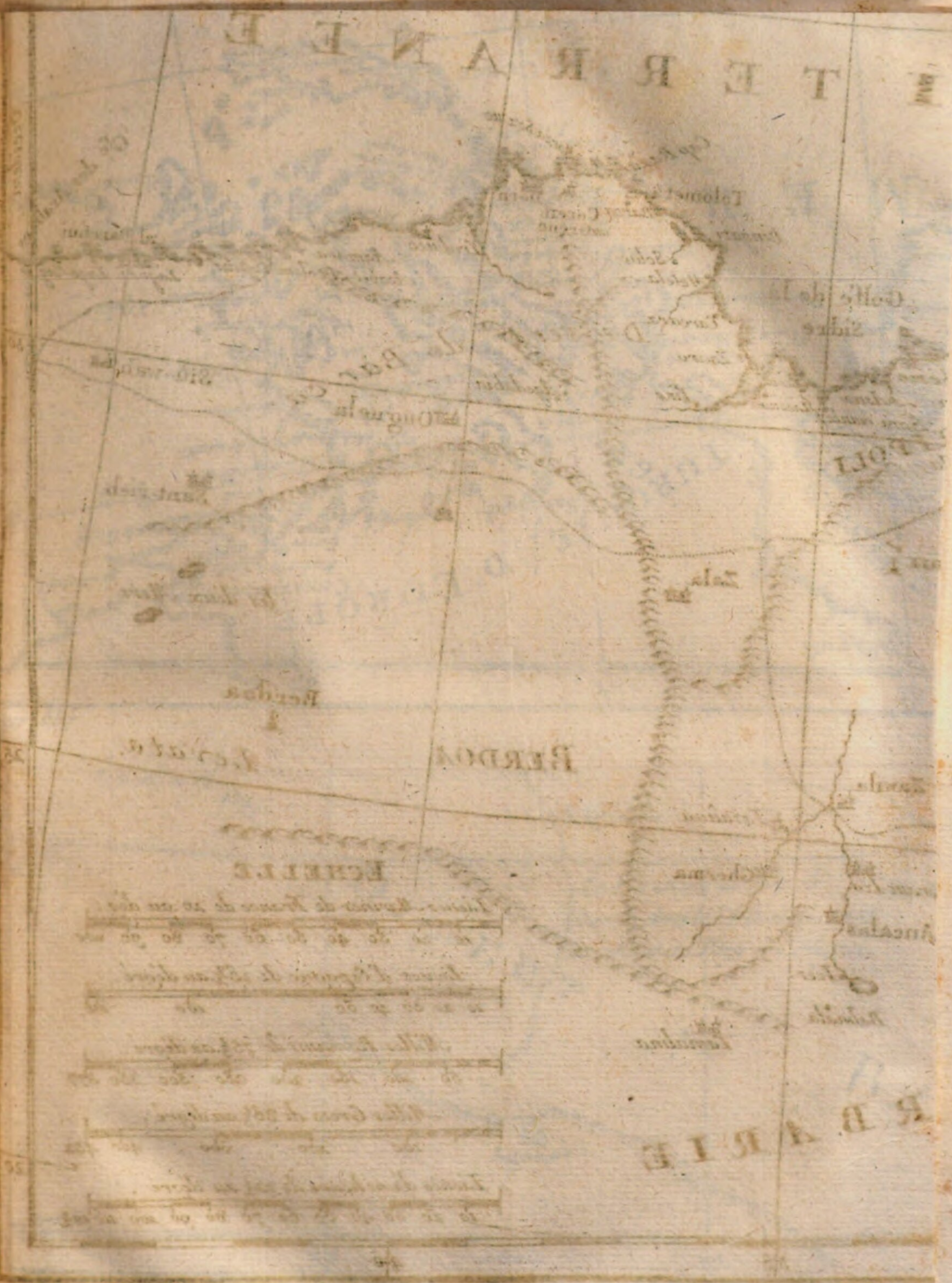
XIX.

*Descrip-
tion du Za-
naga & du
Biledulge
rid &c.*

a paru propre à contribuer au plaisir & à l'instruction. Nous avons été obligés d'entrer dans le détail sur l'article de la Topographie, à cause de l'imperfection de toutes les Cartes. On peut dire que toute l'Histoire de cette Partie de l'Afrique est fort défectueuse, parcequ'elle a été maniée par des Ecrivains ignorans, confus, crédules & menteurs. Nous n'entreprendrons pas de justifier par d'autres raisons la peine que nous avons prise de caractériser les mœurs de tant de Nations différentes; parceque nous nous persuadons que tout homme judicieux sentira que c'est la méthode qui convient le mieux à une Histoire Universelle, où l'on est obligé de passer sous silence mille particularités d'ailleurs curieuses & intéressantes.



THE TERRA



R D A R I E



DE
B A R B A R I E
ou les Royaumes
de Maroc, de Fez, d'Alger, de Tunis, et de Tripoli,
avec les Pays Circonvoisins

Par

M. Bonne

*M^{re} de Mathématique, Membre de la
Société Littéraire Militaire, Ingénieur-Géographe.*

Hair
Contrée la moins
du Deser

20

10

15

20

HISTOIRE
UNIVERSELLE,

D E P U I S

LE COMMENCEMENT DU MONDE
JUSQU'À PRÉSENT.



LIVRE VINGT-UNIEME.

Contenant la Suite & la Fin de l'HISTOIRE D'AFRIQUE.

CHAPTER I.

Histoire Moderne de la BARBARIE ; la Description générale de ce vaste Pays , des différentes Nations qui l'habitent ; leurs Loix, leur Gouvernement , & les Révolutions qui y sont arrivées avant l'Etablissement des Royaumes & des Républiques de MAROC, de FEZ, d'ALGER, de TUNIS & de TRIPOLI, qui partagent cette Région jusqu'à-présent.

S E C T I O N I.

Situation, Climat & Habitans de BARBARIE.

Nous avons fini de faire, comme nous nous l'étions proposé, le tour des Côtes Orientales, Méridionales & Occidentales de la vaste Presqu'île d'Afrique; & nous avons fait la description la plus exacte qu'il nous a été possible non seulement des divers Royaumes & Etats qui se trouvent sur ces Côtes, mais encore de ceux de l'intérieur du Pays qui y confinent, autant que nos meilleurs Auteurs & Voyageurs modernes ont pu y pénétrer, ou se procurer des lumières. Il nous reste à - présent, pour achever de remplir notre Plan, de parcourir la Partie Septentrionale, qu'on appelle communément du nom général de *Barbarie*, & qui nous est mieux connue qu'aucune des autres dont nous avons parlé, tant à cause de ses limites, que parce qu'elle fait un plus grand Commerce avec l'Europe.

Ce Commerce joint à l'avantage de sa situation le long de la Mer Méditerranée, & à la fertilité de son terroir, ont fait que les Romains, les Grecs, les Sarafins, les Vandales, les Arabes, les Maures & les Turcs, ont cherché à s'en rendre les maîtres & l'ont possédée tour à tour; pour ne rien

SECTION
I.

*Situation,
Climat &
Habitans
de Barba-
rie.*

*Descrip-
tion de la
Barbarie.*

SECTION

I.

Situation,
Climat &
Habitansde la Bar-
barie.Situation,
Etendue &
Limites.

dire des diverses tentatives que les Espagnols, les Portugais & d'autres Nations de l'Europe ont faites pour s'emparer de quelques endroits de cette grande Côte, & des Etablissmens qu'ils ont faits dans quelques lieux commodes.

Elle s'étend d'Orient en Occident, c'est-à-dire des frontieres méridionales d'Egypte jusqu'au Détroit de Gibraltar, trente-cinq degres en Longitude, & delà jusqu'à Santa Cruz, son extrémité la plus occidentale encore fix de degres, ce qui fait en tout quarante-un; elle est bornée au Nord par l'Océan Atlantique, & en dedans par la Mer Méditerranée. On compte que la Côte de Barbarie a en tout sept-cens cinquante-sept lieues d'Allemagne. Elle est à-la-vérité plus resserrée au Midi, où elle ne s'étend que depuis le vingt-septieme degre jusqu'au trente-cinquieme & demi de Latitude, c'est-à-dire environ cent-vingt-huit lieues d'Allemagne (a); mais il faut se souvenir que c'est la partie la plus riche & la plus fertile de toute cette Région, car tout ce qui est au-delà, & une grande partie du Pays au Midi, ne sont la plupart que des Déserts incultes & sablonneux; c'est-là aussi qu'est cette chaîne continue des montagnes du grand Atlas, entrecoupées de Déserts sablonneux, & habitées par des Arabes sauvages & autres, dont les uns vivent de brigandage, comme nous l'avons dit ailleurs, & les autres sont tributaires des Algériens, des Tunisiens &c. Tous haïssent si fort l'Agriculture, qu'il faut qu'un Pays soit bien mauvais si dans peu de tems ils ne le laissent pire qu'il n'étoit.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit dans une autre partie de cette Histoire, de l'ancien état de cette Contrée, nous y renvoyons le lecteur, parceque cela a principalement trait à la connoissance que les Romains & les autres Nations anciennes en ont eue, les noms qu'ils lui ont donné, les limites qu'ils lui ont assignées, le Commerce qu'ils y faisoient, & les Conquêtes qu'ils y ont faites. Nous nous bornons ici principalement à cette partie de l'Histoire de Barbarie, qui s'étend depuis l'époque où les Africains secouerent le joug des Empereurs Romains & Grecs, & se mirent en liberté sous le Gouvernement de leurs Princes naturels, ou au moins de Princes Africains, jusqu'au tems où ils se sont formés en divers Royaumes, que nous voyons établis, dont les principaux sont Maroc, Fez, Alger, Tunis & Tripoli; car il faut observer que celui de Telenfin ou Tremecen a été depuis incorporé avec celui d'Alger, & que celui de Barca a été rendu dépendant de Tripoli.

A suivre cette division, & la route que nous avons tenue jusques ici le long des Côtes d'Afrique, la Barbarie commence à l'Ouëst au fameux Mont Atlas, que les Arabes appellent *Ayduacal* ou *Al Duacal*, & comprend les Royaumes de Suz & de Dela, qui sont à-présent des Provinces de celui de Maroc; delà côtoyant au Nord-Est l'Océan Atlantique jusqu'aux Colonnes d'Hercule, elle y passe par le Détroit à la Mer Méditerranée, & s'étend jusqu'à Alexandrie, l'extrémité méridionale de l'Egypte, qui confine là à la

(a) *Leo Afric.* L. I. C. 1. *Grammaye Afric.* per, *Linschot.* *Ramusio* L. I. C. 1. *Shaw Voyag.* L. I. C. 3. *Marmol* L. I. C. 6. *Davity, Dap.* T. I. Ch 1. *Observ. Geogr.*

la Barbarie. Les Côtes, tant celles que baigne l'Océan, que celles qui sont sur la Méditerranée, sont fertiles en blé & en pâturages. Les premières sont du côté du Mont Atlas, & sont arrosées par une multitude de petites & de grandes rivières, qui tombant du grand Atlas viennent se jeter dans l'Océan ; & les autres sont sur la pente d'une chaîne de montagnes, dont quelques-unes sont fort hautes, s'étendent plus de quarante lieues dans l'intérieur des terres, & sont arrosées par quantité de rivières, qui après plusieurs détours, dont quelques-uns sont de quelques centaines de lieues, par des vallées agréables & fertiles, se rendent dans la Méditerranée.

SECTION

I.

Situation,

Climat &

Habitans

de Barba-

rie.

Comme tout ce Pays est dans la Zone tempérée, l'air y est fort tempéré & augmente encore sa fertilité, & il est par conséquent, en grande partie, sinon tout-à-fait exempt du froid piquant, & de l'excessive chaleur qu'on ressent dans les autres parties. Si en quelque chose la Barbarie participe à l'un ou à l'autre, c'est plutôt au froid ; & l'on peut assurer que les deux côtes & les montagnes qui sont le long de la Méditerranée, sont plus exposées au grand froid qu'à l'excessive chaleur. Il y a beaucoup de neiges en Hiver, & les sommets des montagnes, sur-tout de celles du grand Atlas, en sont couverts durant toute l'année.

Climat &

Saisons.

L'Hiver commence vers le milieu d'Octobre ; il est souvent très-rude, & accompagné de longues & fortes gelées (a). Les pluies commencent ordinairement à la fin d'Octobre, & le froid dure jusqu'à la fin de Janvier, & souvent plus longtems, avec cette différence, que quelque froid qu'il fasse le matin, l'après-midi il fait assez chaud pour se passer de feu. Au mois de Février le froid commence à diminuer, & le tems change trois ou quatre fois par jour. En Mars les vents d'Ouest & de Nord commencent à regner, ouvrent les pores de la terre, & couvrent les arbres de verdure & de fleurs, de façon que les fruits sont presque tout formés en Avril. Durant le Printems, qui commence en Février, le tems est généralement beau, mais vers la fin d'Avril jusqu'au 5 de Mai il faut qu'il pleuve pour que la récolte soit bonne, la pluie modérément échauffée par les rayons du Soleil, fait pousser & mûrir toutes les productions de la terre. Aussi a-t-on des figues & des cerises en Mai à Tunis, à Alger, & en quelques endroits du Royaume de Maroc ; vers la fin de Juin les raisins commencent à mûrir, & en Juillet les pommes, les poires, les prunes & les autres fruits sont mûrs, & on achève de serrer les raisins & les autres fruits vers la fin de Septembre. Le plus ou moins d'abondance dépend, comme nous l'avons insinué, de la pluie qui tombe depuis le 25 d'Avril jusqu'au 5 de Mai, & par cette raison on l'appelle *Naisan*, comme qui diroit eau envoyée du Ciel ; on la recueille soigneusement pour la conserver en de petits vaisseaux (b).

L'Eté commence le 28 de Mai & finit le 16 d'Août ; les chaleurs sont alors fort grandes & dangereuses, sur-tout s'il pleut beaucoup dans les mois de Juin & de Juillet, l'air s'enflamme, & cause des fièvres malignes & d'autres maladies pestilentiellles, qui emportent des milliers de personnes, faute de prendre les précautions nécessaires pour les prévenir, ou de capacité, ou de

Excessive

chaleur de

l'Eté. Au

tres Sais-

sons.

(a) *Leo, Marmol &c.* (b) *Leo Afric. l. c. Marmol L. I. Ch. 7.*

SECTION I. de remèdes pour les guérir (*). L'Automne commence le 17 d'Août, & finit le 16 de Novembre, mais dès le mois d'Août la chaleur diminue sensiblement. L'Hiver commence le 17 de Novembre, & finit le 16 de Février. C'est dans ce mois que l'on sème dans les plaines, mais dans les montagnes ils sèment dès le mois d'Octobre. Ils comptent dans l'année quarante jours de grand froid, & le même nombre d'extrême chaleur. Le froid commence le 12 de Décembre, & la chaleur vers le 12 de Juin. Ils fixent leurs Equinoxes au seizième de Mars & au seizième de Septembre, & leurs Solstices au 16 de Juin & au 16 de Décembre, & reglent là-dessus leur Agriculture & leur Navigation. Il y a parmi eux quantité de gens qui ne savent ni lire ni écrire, & qui néanmoins donnent des règles sûres sur l'un & sur l'autre article.

Il y a trois fortes de vent qu'ils regardent comme fort dangereux, l'Est, le Sud-Est & le Sud, particulièrement dans les mois de Mai & de Juin, où ils sechent & brûlent les grains, & empêchent que les fruits ne mûrissent, à quoi les brouillards qui regnent alors ordinairement contribuent. Ils sont aussi fort sujets vers la fin de l'Automne, pendant tout l'Hiver & au commencement du Printemps, à de violentes pluies, à la neige, à la grêle, aux tonnerres & à la foudre, qui causent souvent de grands dommages.

Dans le Mont Atlas il n'y a que deux Saisons. Ceux qui habitent dans les montagnes, sur-tout dans celles du grand Atlas, n'ont que deux saisons dans l'année, l'Hiver & l'Été. Le premier dure depuis le mois d'Octobre jusqu'au mois d'Avril, & il tombe alors tant de neige, qu'ils sont contraints d'en dégager tous les matins leurs portes, pour avoir la sortie & l'entrée libres. Ils ont depuis le mois d'Avril jusqu'à celui de Septembre leur Été, pendant lequel la chaleur est beaucoup plus modérée que dans les vallées; elle n'est pas même assez forte pour fondre les neiges qui couvrent la cime des montagnes, & qui y demeurent toute l'année comme sur les Alpes, les Pyrénées & en d'autres Pays plus au Nord. En beaucoup d'endroits le blé & l'orge croissent sous la neige, & à mesure qu'elle fond le tuyau commence à paroître. L'orge qu'on y recueille est fort bonne & bien nourrie, quoiqu'un peu aigre, ce qui agace les dents des chevaux (a).

Ce que l'on vient de voir suffit pour donner une idée générale du climat, des saisons & des productions du Pays, par rapport auxquelles il n'y a que peu

(a) *Marmol. L. I. Ch. 8.*

(*) Cela vient, comme nous l'avons remarqué ailleurs, d'un préjugé de Religion, mais très-déraisonnable, qui est non seulement commun parmi les habitans, mais profondément enraciné chez la plupart des Mahométans; ils croient fermement que tout ce qui arrive est l'effet d'un Décret absolu & irrévocable, en sorte que toutes les précautions, & tous les remèdes sont non seulement inutiles, mais une marque d'impiété. Il est vrai cependant que les plus judicieux ont renoncé à une opinion si extravagante; le voisinage de l'Europe, le fréquent commerce qu'ils ont avec les Chrétiens, & l'exemple de ceux qui conversent avec eux, leur ont inspiré des sentimens plus raisonnables. Mais tous les autres sont si obstinés dans leur opinion, qu'ils regarderoient comme une détestable impiété de faire un pas pour éviter la peste ou quelque autre maladie, & d'user d'aucun remède. C'est ce qui fait que les maladies épidémiques font de si terribles ravages parmi eux.

peu ou point de différence d'un bout de la Barbarie jusqu'à l'autre, car elle s'étend dans la Zone tempérée, comme une espece de ligne parallele. A l'égard des rivières les plus considérables, des montagnes, des lacs, & des autres particularités de cette nature, elles trouveront naturellement leur place dans la description des Royaumes & des Provinces où elles se trouvent.

SECTION
I.
Situation,
Climat &
Habitans
de Barba-
rie.

Il y a dans la Barbarie trois sortes d'habitans, les Maures, qui sont originaires du Pays, les Arabes qui s'y sont répandus, comme en d'autres Contrées de l'Afrique, & les Turcs qui se sont rendus maîtres de quelques-unes des meilleures Provinces, comme aussi des Royaumes de Tripoli, de Tunis & d'Alger, quoiqu'ils dépendent jusqu'à un certain point de la Porte, & lui payent une forte de tribut. Il y a d'ailleurs parmi eux un grand nombre d'Etrangers, Chrétiens, Juifs & autres, sans parler d'une multitude d'infames Renegats, qui soit par intérêt, soit pour se tirer d'esclavage ont abjuré la Foi, & sont devenus les ennemis les plus dangereux des Chrétiens; bien-que ceux qui les portent à l'apostasie les abhorrent & les détestent, ils ne laissent pas de vivre avec eux, & de s'y enrichir; on les employe non seulement dans les branches les plus profitables du Commerce, mais quelques-uns même occupent les premiers postes dans l'Armée, sur Mer & dans l'Etat, à cause des services qu'ils rendent, par le mal qu'ils affectent de faire aux Chrétiens en général, & souvent à ceux de leur propre nation, qu'ils traitent souvent plus cruellement que les Turcs, comme nous le verrons dans la suite (a).

Habitans.

A l'égard des trois principales Nations qui habitent les côtes de Barbarie, nous avons eu occasion d'en parler dans un des volumes précédens, sous le nom d'Africains; on y a vu en quelle mauvaise odeur ils sont chez les autres Peuples, & même parmi ceux de leur propre Nation. Nous sommes aussi persuadés qu'on n'a rien trouvé dans toute l'Histoire d'Afrique, qui n'ait servi à confirmer plutôt qu'à affoiblir les traits du caractère qu'on leur attribue. Ceux dont il s'agit ici ne le démentent point, s'il y a quelque différence entre eux & les autres, c'est qu'ils sont à tous égards encore pires, & qu'ils les surpassent du côté de la paresse, de l'ignorance & de la superstition, qu'ils sont plus menteurs, plus fourbes, plus perfides, plus voleurs, & plus lâches, plus adonnés à la débauche & aux vices les plus infâmes, même depuis qu'ils sont tombés sous la domination tyrannique des Cherifs de Maroc. C'est ce que l'on verra plus clairement dans l'Histoire des Royaumes & des Etats qui les ont réduits au dernier degré de misère & dans la plus dure servitude, en sorte qu'ils sont plus malheureux que les Maures d'aucun autre Pays de l'Afrique (*).

Il

(a) Leo, Marmal, Grammaye, Davity, Dapper.

(*) Bien-qu'ils se soient tellement abâtardis, nous devons leur rendre la justice de dire, qu'au milieu de leur pauvreté & du mépris qu'on a pour eux, ils possèdent généralement, hommes & femmes, au plus haut degré une vertu, c'est une patience sans exemple; ils souffrent tranquillement toutes leurs peines, l'indigence, la faim, l'oppression, les traitemens les plus inhumains de leurs orgueilleux Maîtres, & un nombre infini d'autres maux, auxquels leur misérable condition les expose tous les jours. C'est ce dont nous avons deux preuves incontestables.

L. La

SECTION

I.
Situation,
Climat &
Habitans
de Barba-
rie.

Malheu-
reuse con-
dition des
anciens
Habitans.

Il faut avouer néanmoins que la cruelle oppression qu'ils souffrent sous les divers Gouvernemens tyranniques auxquels ils sont soumis, a beaucoup contribué à les abâtardir, & qu'on ne peut guere imaginer de condition plus abjecte & plus misérable que la leur; d'un côté accablés sous le poids de taxes onéreuses & traités avec la dernière cruauté par leurs insolens Maîtres, & de l'autre exposés aux brigandages des Arabes qui fondent souvent sur eux, & ne manquent guere de leur enlever les petites provisions qu'ils ont mises en réserve; ils n'osent en garder qu'autant qu'il leur en faut pour passer l'année, de peur que des magasins plus fournis ne leur attirent de plus fréquentes visites de ces Brigands, ou ne portent leurs Seigneurs à exiger d'eux de plus fortes redevances. S'il leur arrive d'avoir quelque superflu par une abondante récolte, quelque soin qu'ils prennent de le cacher sous terre, ou dans des cavernes, ils ne courent pas moins de risque d'être bâtonnés & même torturés par les uns & les autres, pour les obliger à découvrir leurs caches. Enforte que pour se mettre à couvert des cruelles exactions des uns, des insultes & des ravages des autres, ils achètent leur sûreté & leur repos en se contentant de la plus maigre subsistance, & en souffrant la faim & la pauvreté; ils ne laissent pas de vivre assez contents dans cette misérable condition, ainsi qu'on l'a vu dans la dernière remarque.

Il faut pourtant remarquer, que ce que nous avons dit de ce malheureux Peuple, regarde principalement les Maures qui vivent à la campagne, il n'y en a guere qui aient quelque métier ou profession; ils ne s'occupent que de l'agriculture & du soin de leurs troupeaux, comme font quelques Arabes. Quant à ceux qui vivent dans les Ports de mer sur les côtes, on leur permet d'exercer toutes sortes de métiers, & même de faire quelque commerce sur Mer & sur Terre; desorte qu'ils sont un peu plus à leur aise, quoique pas moins accablés de taxes, exposés à des avanies, & traités s'il se

I. La paix & le contentement qui regnent dans chaque famille, nonobstant tous les maux qu'ils souffrent, les hommes sous le joug d'un Gouvernement tyrannique, & les femmes sous celui de leurs maris qui n'est pas moins dur, étant réduites aux offices les plus bas & les plus serviles.

II. Mais ce qui est plus pressant encore, c'est que l'extrême oppression sous laquelle ils gémissent, & leur excessive misère, ne leur ont pas encore suggéré des expressions d'impatience, de mécontentement, de murmure de leur malheureuse condition, bien moins encore des malédictions ou des imprécations contre ceux qui sont les auteurs de leurs infortunes. Et bien-qu'il soit très-ordinaire d'en entendre sortir de la bouche des Renégats, & des Esclaves Chrétiens sans principes, il est rare que les Maures ne les en reprennent fortement, & qu'ils ne donnent des marques sinceres de l'horreur qu'ils en ont.

Nous pouvons ajouter, qu'à voir un cercle de ces pauvres gens assis à la porte de leurs misérables cabanes, le ventre vuide, le corps nud, les uns occupés à fumer ou à faire des contes, les autres à chanter ou à danser, & quand ils sont fatigués, couchés par terre, on croiroit que c'est un peuple heureux & content, quoique paresseux. Cette humeur tranquille & gaie produit en eux une autre vertu; c'est qu'ils se querellent & se battent rarement entre eux, ou si le cas arrive ils ne se servent point d'autre arme que du poing; desorte que l'on ne voit que peu ou point d'exemples de meurtres parmi eux; la querelle ne dure qu'autant que les parties sont échauffées, & finit dequ'ils sont de sang-froid (1).

(1) Voy. Leo, Grammage, Marmol, Davity, Dapper, Ramusio, Purchas, & al.

se peut plus cruellement par leurs superbes Maîtres, pour lesquels ils ont le plus profond respect, & qu'ils redoutent extrêmement; le plus léger manque de considération pour le moindre soldat, ou pour le plus petit Officier du Gouvernement, est un crime qui se punit par une rude bastonnade, quand ce sont de pauvres gens, & par une grosse amende quand il s'agit de ceux qui sont aisés.

La seconde classe des Habitans de Barbarie est celle des Arabes. Mais nous avons parlé si amplement d'eux, selon leurs trois différentes façons de vivre, que nous n'aurons pas besoin de nous y étendre beaucoup. Ils sont ici tels que nous les avons vus dans les autres parties de l'Afrique, partagés en trois ordres selon leur genre de vie, gouvernés par leurs Cheikhs, qui sont absolus, & si l'on en excepte ceux qui sont errans, ou qui vivent sous la domination des Empereurs de Maroc & de Fez, ils sont en quelque sorte tributaires des Turcs depuis qu'ils se sont rendus maîtres du reste de la côte de Barbarie, & ce n'est qu'à cette condition qu'il leur est permis de vivre parmi eux. S'il y a quelque différence entre ceux-ci & les autres qui sont dispersés en d'autres cantons, elle consiste en ceci, c'est que vivant sous des dominations plus dures & plus tyranniques, ils sont bien plus opprimés, & plus fréquemment punis par des exécutions militaires, soit pour avoir manqué de payer le tribut, soit pour avoir laissé trop monter les ar-rérages; c'est ce qui les oblige souvent de quitter leurs habitations, & d'en chercher d'autres dans les montagnes les plus escarpées & les plus inaccessibles, où ils sont bien assurés que les Troupes Turques ne peuvent les suivre. Cela ne doit néanmoins s'entendre que de ceux qui demeurent à la Campagne & le long du Mont Atlas. Car, comme nous l'avons observé ailleurs, il y en a de plus civilisés, qui, comme les Maures, s'établissent dans les villes & dans les villages, & s'appliquent à la culture de la terre, mais sur-tout à élever cette belle race de chevaux connus sous le nom de Barbes, qui sont si estimés en Europe & dans tout l'Orient, & dont nous avons parlé ailleurs.

Quant aux Arabes sauvages & vagabonds, qui courent le long du Mont Atlas & dans les autres parties de la Barbarie, ils sont non seulement très-incommodes, comme en d'autres Cantons d'Afrique, mais ils sont à quelques égards plus dangereux encore, étant plus aguerris, plus hardis, & même plus désespérés dans leurs brigandages; ils attaquent les nombreuses & riches Caravanes qui vont de Maroc en Égypte, & n'épargnent personne qui leur résiste, massacrant ou emmenant avec eux tout ce qui tombe entre leurs mains, comme nous en verrons des exemples. Ces expéditions étant les plus avantageuses pour eux, ils épient soigneusement la marche des Caravanes, & fondent sur elles en désespérés.

Tous les Arabes en général sont fort adonnés à l'étude de l'Astronomie & de l'Astrologie: la vie pastorale qu'ils mènent, & leur oeconomie non seulement les y portent, mais leur donnent le tems & le loisir de s'y appliquer; leur superstition naturelle fait qu'ils sont sur-tout passionnés pour l'Astrologie. Ils ne sèment, ne recueillent, ne plantent, ne voyagent, ne vendent, & n'achètent ni n'entreprennent rien d'important, sans avoir préa-

SECTION

I.

*Situation,
Climat &
Habitans
de Barba-
rie.*

*Turcs de
Barbarie.*

lablement consulté les Astres, ou en d'autres termes leurs *Almanacs* (*), ou quelques-uns de ceux qui les composent, Mahométans ou Idolâtres.

Le troisieme ordre d'Habitans de Barbarie sont les Turcs ; ce sont non seulement les derniers venus, & de beaucoup le plus petit nombre, ainsi que nous le verrons dans la suite, mais les plus mauvais, &, si l'on en excepte leur surprenant & absolu pouvoir, les plus méprisables ; ce ne sont originairement que de misérables gueux, gens sans aveu, débauchés, paresseux & voleurs, qu'on enrôle à Constantinople & dans les environs, & que l'on envoie tous les trois ans pour recruter la Milice. Quand on leur a donné un fusil, un sabre & tout le reste de l'équipage militaire, qu'ils ont appris l'exercice & qu'ils sont incorporés dans quelque Régiment, ils ont voix dans les Affaires publiques & part au Gouvernement ; ils montent de degré en degré, & parviennent à être Amiral, Visir, & même Bey. Quel que soit le poste qu'ils occupent, ils en agissent avec une insolence & une tyrannie insupportable envers les Maures, qui par une longue suite de vexations de toute espece, sont devenus si timides, que les plus riches d'entre eux tremblent à la vue d'un simple soldat Turc. Il n'y a aussi que cette extrême insolence & cette excessive tyrannie, qui ayent pu mettre un aussi petit nombre de soldats Turcs, qu'il y en a dans les Royaumes d'Alger, de Tunis & de Tripoli, en état de donner la loi à une si grande multitude de Maures & d'Arabes, & de les tenir depuis si longtems dans le plus servile assujettissement. Nous verrons dans l'Histoire de ces trois Royaumes, par quels moyens ils sont parvenus à ce haut degré de puissance & d'autorité.

*Etymologie du
nom de
Barbarie.*

Disons un mot de l'origine du nom de Barbarie, sur laquelle les Auteurs font différentes conjectures, car c'est tout ce que l'on peut donner sur ce sujet. Les uns prétendent que les Romains, après qu'ils eurent conquis ce Pays, lui donnerent ce nom par mépris pour les coutumes grossieres & barbares des habitans, comme ils firent dans les Gaules & dans les autres Pays de l'Europe, qualifiant toutes ces nations du titre de Barbares. *Marrinol* au contraire veut que le nom de Barbarie vienne du mot Arabe *Berber*, & prétend que les Arabes appellerent les anciens habitans *Berberes* ; nom qu'ils conservent encore en divers endroits, sur-tout aux environs du grand Atlas, où

(*) Comme c'est d'eux, par leur voisinage de l'Europe, que nous est venu ce genre d'ouvrage, aussi utile en un sens que ridicule en un autre, ces compositions Astronomiques ont non seulement conservé par-tout leur ancien nom Arabe *Almanach*, ou *Al Manak*, c'est-à-dire *Journal* ; mais pendant longtems ces ouvrages ont été farcis comme les leurs, parmi toutes les Nations de l'Europe, d'un grand nombre de regles Astrologiques pour indiquer le tems de planter, de semer, de saigner, de purger &c. & jusqu'à celui de se couper les cheveux & les ongles ; on a même été jusqu'à représenter le tout, en faveur de ceux qui ni savent pas lire, par des hiéroglyphes ou des caracteres si simples, que les plus ignorans sont capables de les comprendre. On ne sera pas surpris du grand cas que les Arabes font de ce fatras superstitieux, si l'on fait réflexion sur les soins & les précautions avec lesquelles ces ouvrages se publient annuellement chez les Nations les plus polies de l'Orient, sur-tout à la Chine, où c'est un objet qui fixe l'attention du Monarque & de son Conseil ; & les Auteurs sont autant exposés à être mis à l'amende ou punis pour les fautes & les négligences dans la partie Astrologique, que pour celles qui regardent l'Astronomie.

où ils sont en grand nombre. Les Arabes le leur donnerent à cause de la stérilité de leurs terres (a). SECTION
1.

Léon Africain, qui étoit à moitié originaire du Pays, en parle à peu près sur le même ton; il dit que les Arabes leur donnerent ce nom à cause de leur langage, qui leur paroissoit peu articulé, & assez semblable à un murmure, ou au bourdonnement de quelques animaux, le mot Arabe *Bar* Situation,
Climat &
Habitans
de Barba- *bar* signifiant un son confus (b). Il ajoute en même tems que d'autres dérivent ce nom du mot *Bar* répété deux fois, qui signifie désert, parce que la plus grande partie du Pays n'étoit qu'un Désert, avant que les Arabes s'y jettassent avec leurs nombreuses Hordes; en sorte que lorsque le Roi *Ifrik*, qui a dit-on donné son nom à toute l'Afrique, fuyant de l'Arabie Heureuse pour se dérober à ses ennemis, & ne sachant de quel côté tourner, quelques-uns de ses gens, qui connoissoient le Pays, lui crièrent *Bar, Bar*, c'est-à-dire *au Désert, au Désert*. Ainsi, tout bien pesé, le nom semble devoir son origine plutôt à la disette d'habitans qu'à la barbarie de leurs mœurs, bien-que depuis ce Pays se soit si bien peuplé, tandis que les mœurs y sont aussi barbares que dans aucune autre contrée de l'Afrique, si l'on en excepte les Cafres, les Giagas, & quelques autres nations vraiment barbares dans l'intérieur, dont nous avons eu occasion de parler. Toute la côte de Barbarie n'a été dans ces derniers siècles qu'un nid d'infames Pirates, comme on le verra dans la suite. D'ailleurs ce Pays est un des mieux partagés à d'autres égards pour le terroir, la situation, le climat, le nombre & l'étendue de ses plaines fertiles, la multitude de ses rivières, la beauté & l'abondance de ses pâturages, la variété des bestiaux, le blé, l'orge, les autres grains & les autres productions; pour la grandeur des Bois & des Forêts, la quantité & la diversité du gibier, & les autres avantages naturels; en sorte que si ce n'étoit la tyrannie & l'injustice des divers Gouvernemens qui y sont établis, qui tous étouffent l'industrie, on pourroit le rendre une des contrées non seulement de l'Afrique, mais de tout le Monde, les plus heureuses & les plus fertiles. Cette partie même de la côte de Barbarie, qu'on appelle *Earif*, & les extrémités du petit Atlas, quoique trop froide pour produire beaucoup de blé, ne laisse pas d'être si abondante en orge, qu'elle peut en fournir suffisamment ses nombreux habitans, bien-que ce soit leur principale nourriture, comme celle de leurs chevaux & de leurs chameaux.

Outre les Turcs dont nous avons parlé, qui composent la Milice, & qui ont part au Gouvernement, il y en a un grand nombre d'autres qui viennent pour y chercher fortune, attirés par la faveur que leur témoigne le Gouvernement, & par la préférence qu'il leur donne sur les Maures & les Arabes. Mais ils sont, comme les autres, trop orgueilleux pour s'appliquer à l'Agriculture ou à quelque autre profession honnête, & font la plupart le métier de Corsaires, comme le plus assorti à la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, & le plus profitable pour eux, parcequ'ils sont mieux payés, mieux nourris & mieux traités que les gens du Pays, qui, soit à bord soit

à ter-

(a) *Leo Afric.* L. I. C. 6. (b) Là-même.

SECTION

II.

Situation

Climat &

Habitans

de Barba-

rie.

Religion.

à terre, ne sont guere mieux traités que les Esclaves qui rament sur les Galeres, à l'exception des fers, qu'ils n'ont point.

Les Turcs de Barbarie font profession d'être zélés Mahométans, quoiqu'il n'y ait pas de gens plus relâchés & plus négligens à observer les préceptes de l'Alcoran, & qu'ils se permettent tant de choses qui y sont expressement défendues, que toute leur Religion se réduit à l'extérieur, si l'on en excepte le profond & louable respect qu'ils ont pour le nom de Dieu, & la sévérité avec laquelle ils punissent les blasphêmes, les juremens & les imprécations. Ils boivent du vin & mangent de diverses choses défendues; ils sont fort relâchés dans l'observation de leur Carême & de leurs autres Jeûnes; négligens pour leurs ablutions, & adonnés à une multitude de Superstitions, & à un dérèglement de mœurs, que tous les bons Mahométans abhorrent, bien qu'à d'autres égards moins importans ils se conforment davantage à eux. Delà vient que lorsqu'ils veulent faire la débauche, comme cela leur arrive souvent, ils le font ordinairement très-secretement, & dans quelque appartement retiré, où ils s'enferment avec leurs amis, sans que ni femmes ni enfans y ayent accès, ou en ayent connoissance; là ils passent le jour & la nuit à fumer, à boire, & à se livrer à toutes sortes d'excès.

Comme tous les autres Mahométans ils se permettent la pluralité des Femmes, qu'ils épousent & traitent de la même maniere; ordinairement ils en ont une qui tient le premier rang, qui est regardée comme la femme légitime, & qui a une espece de supériorité sur les autres. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que, comme la plupart des Turcs, ils ne se contentent pas de cette variété de femmes, & sont fort adonnés à l'infame péché contre nature. Il est vrai que leurs Marabouts & leurs Santons sont fort relâchés, sinon de francs hypocrites, qui non seulement connivent à des excès dont ils sont eux-mêmes coupables, & auxquels ils participent, mais savent que leurs oppositions ne serviroient vraisemblablement qu'à fermer la porte à leurs sollicitations pour des charités, & en diminueroient le nombre sans arrêter le cours du mal.

Les Maures sont aussi la plupart Mahométans; il n'y a guere que ceux qui sont Pâtres, & qui conduisent les troupeaux dans les vallées du grand Atlas, & en quelques lieux du petit, en Nubie, Libie, dans le Biledulgerid & en d'autres Provinces de Barbarie, qui sont encore attachés à leurs anciennes superstitions idolâtres. Presque tous les autres, depuis qu'ils ont été assujettis aux Turcs, ont embrassé le Mahométisme soit par force soit par la voie de la persuasion, & ce qui leur fait beaucoup d'honneur, si l'on en doit croire la plupart des Ecrivains Africains, ils en observent les préceptes bien plus exactement que les Turcs naturels; il est vrai qu'en faisant réflexion sur leur caractère, sur leur misérable condition, & sur le joug sous lequel ils gémissent, on pourroit douter si leur régularité ne doit pas son origine autant à la crainte qu'ils ont pour leurs Tyrans, qu'à aucun principe de zele & de conviction en faveur d'une Religion de ce caractère.

Comme nous en avons parlé avec étendue aussi-bien que de son Fondateur, en commençant l'Histoire Moderne, il seroit inutile d'ajouter rien à ce que nous en avons dit; il seroit encore moins agréable d'entrer dans le détail in-

fini

fini d'erreurs, d'absurdités & de superstitions étranges, qui y ont été four-
 rées par les Commentateurs & les Interpretes visionnaires de l'Alcoran, &
 par les autres Légendaires Mahométans, ou qui s'y sont glissées insensible-
 ment, & qui ont été adoptées dans les divers Pays & parmi les différentes
 Nations où cette Religion s'est établie. On n'en trouve cependant nulle part
 un plus grand nombre ni de plus extravagantes que parmi les Mahométans
 de Barbarie, sur-tout parmi les Corsaires & tous leurs gens; il n'y a pas de
 charme, de sortilège, d'expédient, si contraire au bon-sens, si monstreu-
 eux & si infernal, auquel ils n'ayent recours préféablement à des moyens
 plus raisonnables & d'une efficacité éprouvée, dans les combats, les tem-
 pêtes, & dans d'autres circonstances périlleuses auxquelles leur profession les
 expose (a).

SECTION
 I.
 Situation,
 Climat &
 Habitans
 de Barba-
 rie.

Les Gens de guerre, les Officiers, les Marchands, depuis les derniers jus-
 qu'aux premiers, ne sont pas moins livrés à ce genre de superstition, & ont
 autant de confiance aux charmes de leurs Marabouts & prétendus Sorciers.
 Les Guerriers se croient plus en sûreté avec un morceau de parchemin roulé
 dans leur turban, & barbouillé de quelques mots de l'Alcoran, que s'ils étoient
 armés de toutes pièces, ou à la tête d'une armée bien disciplinée. Un autre
 s'en rapportera plus à un Thème Astrologique, fait par quelque Astrologue,
 qu'au conseil le plus sage & aux mesures les plus judicieuses; & un troi-
 sième aura plus de foi à une Amulette de quelqu'un de ces prétendus Magi-
 ciens, pour prévenir ou pour guérir la maladie la plus dangereuse, qu'aux
 ordonnances du plus habile Médecin, ou à la vertu des remèdes les plus éprou-
 vés. La même prévention regne parmi les Marchands & les Artisans, mé-
 me par rapport aux accidens les plus ordinaires de la vie; on ne peut, sui-
 vant eux, éviter ni maladie ni malheur, ou espérer aucun bonheur, si l'on
 n'est préalablement muni d'un charme contre tout événement (*). Nous a-
 vons cru devoir indiquer tout cela ici, parceque c'est en grande partie la
 clef du grand nombre d'étranges révolutions que l'on verra dans l'Histoire
 de

Supersti-
 tion des
 Turcs.

(a) Voy. Davity, Marmol, Dapper & al.

(*) A ces superstitions nous pourrions en ajouter d'autres plus impies & plus infernales,
 auxquelles non seulement les habitans de Barbarie, mais tous les Africains en général
 sont tellement adonnés, que ni le Mahométisme ici, ni le Christianisme dans le Congo
 & en d'autres lieux où il a été établi, n'ont pu les déraciner des esprits ni en abolir la
 pratique. Elles consistent principalement à offrir des bêtes, des oiseaux & des victimes
 humaines aux Démon, ou, comme ils le croient, aux âmes des Morts, devenues des Di-
 vinités inférieures, les unes bienfaisantes, les autres portées à faire du mal, selon qu'on
 leur fait plus ou moins d'offrandes, à les consulter en toute occasion, & sur les choses
 importantes. Il y a encore un plus grand nombre de ces Ministres de l'Enfer & de ces
 prétendus Sorciers, qui maintiennent ces usages sanguinaires pour le profit, en divers en-
 droits de Barbarie, mais fort loin des grandes Villes, dans les Déserts, dans les Monta-
 gues, dans les Bois & dans les Cavernes, qui sont le théâtre de leurs infernales cérémonies.
 & où les peuples les vont consulter. Mais comme tous ceux qui sont assez prévenus
 pour avoir recours à eux, Maures, Turcs ou Arabes, sont obligés de le faire avec tout
 le secret possible, pour ne pas encourir les peines rigoureuses que le Gouvernement in-
 flige aux coupables, & que par conséquent il y n'y en a guère qui soient découverts,
 nous n'en dirons pas davantage sur ce triste sujet.

SECTION

I.

*Situation,
Climat &
Habitans
de Barba-
rie.*

de ces Etats Républicains, & des autres plus absolus sous les Cherifs de Maroc, aussi-bien que de l'extrême misère & de la tyrannie sous lesquelles les peuples des uns & des autres ont gémi, même depuis qu'ils ont secoué ce joug accablant. Mais avant que de parler de ces différens Royaumes, il faut faire connoître les divers Gouvernemens qui les ont précédés, aussi-bien que les Nations ou les Tribus qui en ont tenu les rênes, afin de donner une juste idée des degrés par lesquels la forme présente de Gouvernement s'est établie; c'est ce qui fera le sujet de la Section suivante. Ce qui regarde les Loix, les Coutumes, les Arts, le Commerce, la Navigation &c. de chaque Etat, trouvera naturellement sa place dans l'Histoire de chacun. Nous terminerons cette description générale de la Barbarie par une seule observation qui résulte de ce que nous avons dit jusqu'ici, c'est que tout ce Pays d'un bout à l'autre est si admirablement situé pour la Navigation & le Commerce qu'il produit si abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie, par la diversité des terroirs & du climat, qu'il est si riche en mines d'or, d'argent, d'autres Métaux & Minéraux, si sain & si peuplé, que les femmes y sont si fécondes, & les hommes si robustes, si agiles, & de si longue vie, qu'ils conservent toute leur vigueur au-delà de soixante & même de soixante-dix ans; & que s'ils étoient disciplinés ils sont si courageux, qu'il pourroit le disputer à tous les autres Pays pour les richesses & pour tous les autres avantages naturels, & défier les forces réunies de l'Europe & de l'Asie de l'assujettir, si les habitans étoient aussi industrieux qu'ils sont indolens & paresseux, & si les différentes Nations qui l'habitent, ou les diverses Puissances qui y commandent étoient aussi unies d'intérêts, qu'elles sont opposées les unes aux autres. C'est ce qui paroîtra évidemment par la figure que ces Peuples ont faite sous les différentes Dynasties dont nous allons parler dans la Section suivante.

SECTION II.

SECTION

II.

*Histoire de
Barbarie
sous diffé-
rentes Dy-
nasties.*

Histoire de BARBARIE sous les différentes Dynasties des ALMORAVIDES, des ALMOHADES, des BIMERINI &c. jusqu'au Regne des CHERIFS, & à l'Etablissement de leur puissance à MAROC.

*Regne &
Conquêtes
de Techifien.*

NOUS avons déjà touché ailleurs quelque chose de la révolte que l'insolence & la tyrannie des Arabes firent éclore dans ces quartiers, sous la conduite du brave *Techifien* ou *Texefien*, de la Tribu des Zinhagiens; il rassembla une nombreuse armée de mécontents dans les Provinces méridionales d'Afrique, la Numidie & la Libie, par le moyen de ses Marabouts, ce qui leur fit donner le nom de Morabites & d'Almoravides (a). Les conjonctures étoient favorables; les forces du Calife *Cajem* étoient occupées à apaiser d'autres révoltes en Syrie, en Mésopotamie & ailleurs, tandis que les Arabes d'Espagne se faisoient la guerre les uns aux autres. *Techifien* eut tout

(a) *Marmol* L. II. Ch. 30.

tout le succès qu'il pouvoit espérer contre les Chefs Arabes, & il remporta tant de victoires sur eux, qu'il les chassa non seulement de ces deux Provinces, mais de toute la partie occidentale de la Tingitane, qui forme à présent l'Empire de Maroc, & soumit toute cette vaste étendue de Pays à sa domination, avant sa mort (a).

Techifien eut pour successeur son Fils *Yusef* ou *Joseph*, aussi brave & heureux qu'illustre par ses exploits. Dès le commencement de son regne il jeta les fondemens de la ville de Maroc, comme s'il eût trouvé que celle d'*Achemed* ou *Agmed*, où son pere avoit tenu sa Cour, n'étoit pas assez grande & assez belle pour être la Capitale de son Empire futur. Pendant qu'il étoit occupé à bâtir sa nouvelle ville, il envoya quelques-uns de ses principaux Marabouts en Ambassade à Tremecen ou Tremessin, pour engager les peuples à embrasser ce qu'il regardoit comme la véritable Foi. Cette Province étoit habitée principalement par une branche des Zenetes, qui étoient de la Secte Schismatique de Quemin; s'étant rendus maîtres de tout ce Pays, ils étoient puissans & fiers; desorte qu'ils méprisèrent ses offres & ses remontrances, s'assemblerent dans Anafe, Capitale de la Province, massacrerent les Marabouts & les autres Ambassadeurs, & leverent d'abord une armée de cinquante-mille hommes, pour aller attaquer *Joseph* en diligence & pour le chasser de ses Etats.

Ce Prince n'eut pas sitôt appris la maniere inhumaine dont ils avoient traité ses Ambassadeurs, & qu'ils étoient en campagne, qu'animé d'un juste ressentiment contre ces perfides assassins il résolut de les prévenir; & étant entré à l'improviste dans leur Pays, après avoir passé la riviere d'Ommirabi, il mit tout à feu & à sang. Les Zenetes se sentant hors d'état de lui faire tête abandonnerent le Pays, & se retirerent avec leur Prince du côté de Fez, dans l'espérance d'en tirer du secours. Mais ils trouverent en ceux de Fez des ennemis aussi redoutables que dans les Almoravides. Tandis que *Joseph* ruinoit toutes les places de Tremecen, & faisoit égorger jusqu'aux enfans, ceux de Fez se mirent en campagne contre les Zenetes, qu'ils regardoient comme des sujets révoltés, & les ayant joints sur la riviere de Burregreg, avec leurs familles & leur bagage, harassés & à demi morts de faim, ils les taillerent en pieces, à la réserve de ceux qui se noyerent en voulant se sauver à la nage, ou qui se précipiterent des rochers (b). Ainsi périrent ces orgueilleux usurpateurs, au nombre d'un million de personnes de tout âge & de tout sexe. *Joseph* réduisit leur Pays en désert, mais il fut bientôt après repeuplé par une nombreuse Colonie de Fezzains, qui s'y établirent sous la protection de leurs Princes.

Joseph victorieux retourna à Maroc, mais quelque tems après il déclara la guerre aux deux Princes de Fez, & les ayant vaincus près de la montagne de Honequi, il se rendit maître de leurs Etats sans résistance. Il passa ensuite dans le Royaume de Tremecen, & chassa de Bugie les successeurs d'*Abul Habez*, qui avoit regné dans le Cairvan; mais considérant ensuite qu'ils

SECTION II.
Histoire de
Barbarie
sous diffé-
rentes Dy-
nasties.

Son Fils lui
succede.

Ses Con-
quêtes.

(a) *Leo Afric* L. III. C. 2. *Grammaye*,
Marmol l. c.

(b) *Leo* l. c. *Marmol* L. II. Ch. 31. *Gram-
maye* L. IV. C. 2.

SECTION II. étoient Africains de la même Tribu que lui, il les rétablit dans leurs Etats, où ils se font maintenus tant que la Dynastie des Almoravides a régné. Il soumit aussi ceux de Tunis, qu'il rendit ses vassaux & ses tributaires, & s'en retourna triomphant à Maroc, où à l'exemple de son pere il prit le titre d'*Emir-al-Mumenin* (a).
Histoire de Barbarie sous différentes Dynasties.

Son ambition & son humeur guerrière ne lui permettant pas de demeurer longtems en repos, il reprit les armes & jeta la terreur parmi les Chefs Arabes qui refusoient de lui faire hommage & de lui payer tribut. Ils s'étoient retirés dans les montagnes & dans les déserts de Numidie & de Libie, & delà ils faisoient des courses dans son Pays, & incommodoient fort les Africains naturels; il y avoit d'ailleurs des lieux forts, & des villes presque imprenables dans ces montagnes. Il leur fit une guerre si vive qu'il les réduisit de gré ou de force sous son obéissance. Ayant aussi alors fini de bâtir Maroc sa Capitale, il résolut de passer en Espagne, & de profiter des guerres intestines qui la déchiroient, pour y pousser ses conquêtes.

Il passe en Espagne. Il ne prit néanmoins cette résolution que sur les pressantes sollicitations des Rois Maures de ce Pays, ce qui l'assuroit presque de l'heureux succès de son expédition, parceque ces Princes promettoient de se joindre à lui & de combattre sous ses enseignes. *Joseph* passa donc le Détroit de Gibraltar avec les plus belles espérances & des forces suffisantes. Le succès ne répondit pourtant point à son attente, quoiqu'il se signalât avec sa bravoure ordinaire dans toutes les occasions; mais comme ces exploits sont étrangers à l'Histoire d'Afrique que nous traitons, nous en renvoyons le détail à celle d'Espagne. Tout ce que nous en dirons ici, c'est qu'après avoir repoussé courageusement les Chrétiens, il eut le chagrin de voir que les Princes Maures qui l'avoient appelé avec tant d'empressement, se refroidissoient pour lui, & ne lui étoient nullement affectionnés. Cela le détermina à pousser ses conquêtes à leurs dépens; il se rendit maître des Royaumes de Murcie, de Grenade, de Cordoue, de Jaën, & d'une partie de celui de Valence, & retourna avec son fils en Afrique, en laissant son neveu *Mahamet* avec une partie de son armée pour gouverner ses conquêtes.

Seconde Expédition. *Joseph* ne fut pas plutôt de retour en Afrique, qu'il publia la *Gazie*, qui est une Croisade parmi les Mahométans, & s'embarqua à Ceuta avec de nombreuses troupes pour repasser en Espagne. Ayant joint son neveu *Mahamet* dans l'Andalousie, ils y mirent tout à feu & à sang (b). Nous renvoyons encore à l'Histoire d'Espagne les suites de cette expédition, qui dura trois ans, au bout desquels le Roi de Maroc retourna en Afrique.

1107. Cinq ans après, il porta de nouveau ses armes en Espagne avec tant de succès, qu'il entra même en Portugal, s'empara de Lisbonne, & d'une grande partie du Royaume, mais il perdit les villes de Gibraltar & d'Algezire, que le Roi de Seville, beau-pere d'*Alphonse*, reprit. *Alphonse* ayant équipé une Flotte, fit voile pour l'Afrique; il rencontra celle de *Joseph*, & lui coula à fond dix Galeres. Lorsqu'il fut arrivé sur la Côte de Barbarie, *Joseph* lui fit proposer une treve; mais *Alphonse* refusa de l'accorder, à-moins que le Prin-

(a) *Leb Tarikh, Leo &c.* (b) Les mêmes.

Prince Maure ne lui payât tribut. Cette réponse irrita le Monarque Almoravide à un tel point, qu'il jura de détruire toute la Chretienté. Il se prépara donc à une nouvelle expédition, & vint prendre terre, selon sa coutume, à Malaga. Il entra avec son armée dans le Pays ennemi, plein de fureur & de ressentiment, mais selon les apparences avec moins de précaution qu'auparavant; ce qui donna lieu à la célèbre bataille appelée la bataille des sept Comtes. *Joseph* ayant été obligé de lever le siege de *Toledo*, & de se retirer devant *Don Sanche*, que son pere *Alphonse* avoit envoyé au secours de cette Place; ce jeune Prince le poursuivit si vivement, qu'il le força d'en venir à une action. L'Almoravide remporta la victoire, *Don Sanche* & plusieurs autres Seigneurs furent tués; mais *Joseph* perdit tant de monde qu'il fut obligé de s'en retourner en Afrique, & peu de tems après il mourut à Maroc, & son fils *Ali* lui succéda (a).

SECTION II.
Histoire de
Barbarie
sous différentes
Dyna-
sties.

Mort de
Joseph.

Ce Prince, moins belliqueux que son pere, au lieu de penser à ses conquêtes d'Espagne, s'occupa au commencement de son regne à faire bâtir de somptueux édifices; & entre autres la grande Mosquée de Maroc. En attendant *Alphonse* Roi d'Arragon lui enlevoit plusieurs places importantes, sans que pour cela il songeât à passer en Espagne; ce ne fut enfin que sur les pressantes instances des Princes Maures, qu'*Alphonse* inquietoit & attaquoit continuellement, qu'*Ali* vint à leur secours, mais pendant toute une Campagne il ne fit rien de mémorable. Il ne fut pas plus heureux dans ses expéditions suivantes, & la dernière lui fut fatale. Quoiqu'il eût avec ses troupes toutes les forces des Princes Maures, *Alphonse* le défit, & il fut tué, la sixieme année de son regne, avec plus de trente-mille hommes (b). Ceux qui se sauverent retournerent en Barbarie, où ils proclamerent Roi son fils *Al Abraham*, connu sous le nom de *Brahem*.

Ali troisieme Roi Almoravide,
1110.

1113.

1115.

Ce Prince, adonné à ses plaisirs, ne fut pas sitôt monté sur le trône, qu'il confirma tous les Gouverneurs des Provinces Orientales d'Afrique & de Numidie; ils le reconnurent aussi sans difficulté pour Souverain, avec le titre d'*Emir-Al-Moslemim*, ou Commandeur des Fideles. Ayant assuré par-là la tranquillité de ses Etats de ce côté-là, & se voyant en paix, il ne pensa plus qu'à ses plaisirs, & s'abandonna à toutes sortes de débauches. Pour y satisfaire, il fut obligé de charger ses peuples de nouveaux tributs, qui exciterent un murmure général, & causerent enfin l'étrange & fatale révolution, qui fit passer l'empire de la noble Tribu des Almoravides à une autre moins illustre, nommée depuis du nom de son obscur Fondateur *Al-mohadi*, ou *Al Mohedes*. C'est cette révolution que nous allons rapporter, bien-qu'elle ne soit arrivée que la vingt-cinquieme année du regne de *Brahem*. On peut juger par-là combien ce Prince s'occupa indignement, puisque pendant ce long espace de tems il ne fit rien qui ait mérité d'être transmis à la postérité. L'événement le plus mémorable fut la malheureuse entreprise des Chretiens sur la ville de *Kairvan*, au commencement de son regne. Quoiqu'elle soit en quelque façon étrangere à notre sujet, comme

Brahem,
dernier
Roi Almoravide,

(a) *Leb Tarikh*, *Leo*, *Grammæ* &c.

P. II. *Marmol*, L. II. Ch. 32.

(b) *Grammæ*, L. II. C. 7. *Ramusio* Vol. I.

SECTION le fait est curieux & intéressant, nous le rapporterons dans les Remarques (*).

II. L'Auteur de la révolution dont nous avons à parler, fut un Berbère, de la Tribu de Muçamuda, nommé *Abdalla*, des montagnes du grand Atlas. Cet homme étoit un célèbre Prédicateur parmi les gens de sa Tribu. Pour mieux réussir dans ses projets ambitieux, il prit le titre de *Mobdi* ou *Mohe-di*, & se déclara le Chef des Orthodoxes ou Unitaires. Ayant assemblé par ses Sermons un grand peuple sous ses enseignes, il eut l'insolence de s'attaquer au Roi de Maroc. Il auroit été facile d'étouffer cette révolte dans sa naissance, si *Brahem* n'eût été plongé dans les plaisirs & la débouche, & s'il n'eût pas trop compté sur ses forces, pour appréhender rien d'un homme de néant. Mais à la fin, voyant qu'il étoit entré dans ses Etats, & que sous prétexte de liberté il faisoit de grand ravages dans ses Provinces, & devenoit de jour en jour plus puissant & plus hardi, il se mit en Campagne, quoique trop tard & avec trop peu de troupes; il fut vaincu, & son armée mise en fuite se sauva à la faveur de la nuit.

Abdalla vainqueur fit des détachemens pour se saisir des passages, afin d'empêcher le Roi de rentrer dans sa Capitale, envoya une autre partie de son armée pour investir la ville de Maroc, & un troisième corps sous la conduite d'*Abdolmumen* à la poursuite du Roi. *Abdolmumen* le suivit de si près, que le malheureux *Brahem* fut contraint de gagner la ville de Fez. Mais il eut la mortification qu'on lui ferma les portes, & que peu après on les ouvrit à son ennemi, soit par crainte pour celui-ci, soit par haine pour lui, à cause que ses prédécesseurs avoient fait de Maroc le siège de leur Empire. Dans cette perplexité il chercha une retraite à Oran, où il fut reçu; mais il n'y fut pas longtems tranquille, *Abdolmumen* ou *Abdulman* vint l'assiéger, & menaça de mettre la ville à feu & à sang. Les habitans prièrent alors *Brahem* de se retirer, puisqu'ils n'étoient pas en état de le défendre. Il sortit donc par une nuit obscure, ayant une de ses femmes en trouffe, mais se voyant découvert par les Gardes du Camp, & sans espoir de leur échapper, il piqua son cheval & le fit sauter en bas d'un rocher, où il fut mis

(*) Sous le regne de *Joseph*, les Chrétiens s'étoient rendus maîtres de *Mahadie*, ci-devant la Capitale des Califes de Kairvan, bâtie, comme nous l'avons vu ailleurs, par un de ces Princes, & qui étoit belle & forte. Les Chrétiens incommodoient beaucoup les Tunisiens par leurs courses continuelles. Une nouvelle armée étant venue d'Italie débarquer à *Mahadie*, fit de grands ravages le long de la côte, d'où elle marcha vers Kairvan, sous la conduite d'un Alfaqui, qui avoit promis aux Chrétiens de leur livrer la place à condition qu'ils lui en donneroient le Gouvernement. Ils n'eurent pas fait deux bonnes journées qu'ils trouverent les Maures en bataille. L'Alfaqui alla les joindre, & ils fondirent sur les Chrétiens avec tant de furie qu'ils en tuèrent sept-mille, & le reste se sauva à *Mahadie*. Les Maures allèrent mettre le siège devant cette place, mais furent obligés de le lever. L'Alfaqui devenu puissant par sa victoire, tourna ses armes contre les Almoravides, mais ayant été défait il fut pris par le Cheikh de Pescara, qui étoit parent de *Brahem*; il lui fit crever les yeux, & jetter dans un cachot, où il mourut misérablement.

Il faut remarquer que les Chrétiens dont il est parlé ici, & que nous appellons Italiens, sont nommés *Rumis* par les Ecrivains Arabes, comme ils appellent ceux d'Espagne *Consis*; ceux de Portugal, *Chamorris*; les Grecs *Nisaranis* ou *Caisares*, & les François *Fran-guis*. C'est peut-être la raison qu'aucun Historien avant *Marmol* n'a parlé de cette malheureuse expédition (1).

(1) *Marmol*, L. II. Ch. 32.

mis en piéces avec sa femme & le cheval. Telle fut la tragique fin de ce malheureux Prince, en la personne duquel la Dynastie des Almoravides finit (a).

Abdumumen ayant appris la mort de *Braham*, fit chercher son corps, envoya sa tête à *Abdalla*, & retourna à Maroc après avoir reçu le tribut des Provinces. A son arrivée il trouva *Abdalla* mort; tous les Chefs s'assemblerent, & le proclamerent Roi des Al Mohades, sous le titre d'Emir *Al Muminin*, *Abu Mahamet*, *Abdumumen ben Abdalla*, *Ibni Ali*, s'est-à-dire, Empereur des Croyans, de la Maison de Mahomet, *Abulmumen* fils d'*Abdalla*, de la lignée d'*Ali* (*).

Braham, en sortant de sa Capitale, y avoit laissé un fils, nommé *Isaac*, encore enfant. Lorsqu'on apprit la mort de son Pere, on le proclama en sa place, & on lui prêta serment de fidélité. *Abdumumen*, d'abord après son élection, fit battre la ville de Maroc de tous côtés, & comme il vit que les habitans se défendoient courageusement, il jura de ne point discontinuer le siège qu'il n'eût pris la ville, & qu'il ne l'eût passée par un crible. Il fit redoubler les attaques, & l'emporta enfin d'assaut. D'abord il se fit amener le fils de *Braham*, & l'étrangla de ses propres mains. Par sa mort fut éteinte la Famille des Almoravides, que les Historiens d'Afrique appellent *Lumpunes* ou *Marabouts*. Le nouvel Emir, pour accomplir son serment, fit réduire la ville en poudre, qu'il fit passer la plupart par le crible. Et pour abolir la mémoire des Fondateurs de cette Capitale il fit même démolir le Palais des Rois & les Mosquées, particulièrement celle d'*Ali*, & les fit rebâtir plus magnifiques sous son nom. Mais il ne put effacer de la mémoire des hommes ce qu'il effaçoit des pierres, & il eut le chagrin d'entendre encore de son vivant ces édifices appelés de leur ancien nom. Il persécuta outre cela tous ceux qui restoient de la Race des Almoravides, desorte qu'il n'y en eut pas un dans toute l'Afrique qui vint à sa connoissance ou à celle de ses Officiers. Il traita avec la même cruauté les Habitans, les Officiers &

(a) *Grammæ* L. IV. C. 7. *Ramusio* Vol. I. p. 2. *Marmol* L. II. Ch. 33.

(*) *Abdalla* vécut assez pour faire quelques Réglemens sages pour le maintien de sa Secte & de son nouveau Royaume. Il établit un Conseil de quarante Disciples de sa Secte, avec seize autres qui étoient comme les Secretaires. Les premiers régloient les affaires, & alloient en campagne pour prêcher & répandre leur doctrine, car ils étoient tous Prédicateurs. De ce nombre devoit être élu le Successeur, en qualité de Pontife & de Roi. Les Sectateurs se nommoient *Mohameddins* ou *Al Mohaddin*; mais les Ecrivains Arabes les appellent Prédicateurs, & les Espagnols *Almohades*. Les Rois de cette Dynastie continuerent à prendre le titre d'Emir *Al Muminin*, ou d'Empereurs des Croyans, & ils ont été fort puissans en Afrique & en Espagne.

Quant aux dogmes de cette Secte, si l'on en excepte la prétention spécieuse d'une Orthodoxie plus rigide, entant qu'ils professioient & prêchoient spécialement l'Unité de Dieu, ils n'avoient rien de particulier, sinon ce que le Fondateur avoit finement adopté pour s'accommoder au caractère libertin de ses Sectateurs; cela joint à la liberté dont ils se déclaroient les défenseurs, & à leurs déclamations contre la tyrannie des Almoravides, ne pouvoit manquer d'exciter la plus grande partie du Royaume à seconder leur révolte, & à embrasser leur doctrine (1).

(1) *Grammæ* Afric. illust. L. IV. C. 7. *Ramusio* l. c. *Marmol* L. II. Ch. 33.

SECTION II.

Histoire de
Barbarie
sous diffé-
rentes Dy-
nasties.

La face des
affaires
change en
Afrique.

Conquêtes
d'Abdul-
mumen.

& les Soldats qui s'étoient signalés dans la défense de la ville, par leur zèle & leur fidélité pour les intérêts de leur jeune Prince. Ainsi les premières années de son regne furent des tems de sang & de carnage (a).

Cependant ses cruautés & la rapidité de ses conquêtes n'empêcherent pas les Vicerois & les Gouverneurs Almoravides des Provinces de refuser de le reconnoître. D'autres, dégoûtés de la domination des Almoravides, profitèrent des conjonctures pour se mettre en liberté, tellement que la face des affaires changea tout-à-fait en Afrique, mais particulièrement en Barbarie. Les Arabes de la Numidie, qui avoient été chassés par les Almoravides dans les Déserts & dans les Montagnes, où ils ne s'occupoient que de la culture des terres & du soin de leurs troupeaux, s'emparèrent des Provinces de Tunis & de Tremecen, & assujettirent les Africains naturels. D'autre part les Gouverneurs dont nous avons parlé, profitant des troubles, s'érigerent en Souverains, & formerent plusieurs petits Etats indépendans. Tripoli, Kairvan, Tunis, Alger, Tremecen & Bugie eurent leurs Rois particuliers. Les Nubiens & les Libiens avoient commencé, & plusieurs autres se dispoient à suivre leur exemple.

Tandis que ces changemens arrivoient en Afrique, les Princes Maures d'Espagne, pressés par le Roi *Alphonse*, qui ne leur laissoit pas le tems de respirer, implorerent le secours d'*Abdalmumen*; comme il étoit assez occupé dans ses propres Etats, il se contenta de leur envoyer une armée de vingt-mille hommes, qui étoient des Montagnards Gomérites, dont nous avons parlé ailleurs; ils rendirent de grands services contre les Chrétiens. *Abdalmumen* en attendant poussoit ses conquêtes avec un bonheur extraordinaire, étant secondé de la Tribu de *Mugamuda*, & particulièrement de la branche de *Benigueregil*, dont il étoit. En peu de tems il soumit les Numides & les Gétules Occidentaux, assujettit les Royaumes de Tunis & de Tremecen, & la plus grande partie de la Mauritanie Tingitane, les uns de gré & les autres de force. Il prit aussi sur les Chrétiens la ville d'Afrique ou Mahadie, & plusieurs autres qu'ils avoient occupées sur la côte. Il n'y eut que les Arabes de Tunis qui maintinrent leur puissance avec divers succès jusqu'au tems d'*Almansor*, quatrième Roi de la Dynastie des Almohades, qui les assujettit, comme nous le verrons dans la suite (b). *Abdalmumen* mourut la septième année de son regne, & *Joseph* son fils lui succéda (*).

Fo-

(a) Les mêmes. (b) *Grammaye ubi sup. Marmol L. II. Ch. 34.*

(*) On dit qu'*Abdalmumen* ou *Abdalmon* étoit fils d'un simple Potier, mais hardi & entreprenant, & qu'un Astrologue Maure lui avoit prédit tout le bonheur qui lui arrivoit. Il prit donc volontiers parti avec *Abdalla* son prédécesseur, qui démêla bientôt ses talens & sa valeur, & en fit un de ses principaux Officiers & de ses Confidens. Nous avons vu qu'il répondit parfaitement à son choix, en sorte que le Conseil de quarante jetta les yeux sur lui, pour succéder à *Abdalla* dans son nouveau Royaume. Mais après son avènement au trône, il s'efforça de cacher la bassesse de sa naissance, en se faisant passer pour un descendant de la famille de Mahomet, que Dieu avoit choisi & envoyé, comme ce Prophète, pour prêcher & propager sa Religion parmi les Africains, & pour s'opposer à l'hérésie

des

Joseph fut un Prince belliqueux comme son pere, & hérita de sa haine contre les Chrétiens. Après avoir apaisé quelques troubles dans son Royaume, & confirmé dans leurs Etats les Rois de Tunis & de Bugie, qui étoient ses vassaux, il se prépara à passer en Espagne pour secourir les Princes Maures, qui le sollicitoient vivement de venir les défendre contre les Chrétiens.

SECTION II.

*Histoire de
Barbarie
sous diffé-
rentes Dy-
nasties.*

Il mit à la voile au commencement de l'année 1158, avec la plus puissante armée qui ait peut-être jamais passé la mer, puisqu'elle étoit de soixante-mille chevaux & de plus de cent-mille hommes de pied. A son arrivée les Princes Maures vinrent le joindre, & lui prêterent serment de fidélité. Nous renvoyons le détail de ses actions à l'Histoire d'Espagne, & nous nous contenterons de dire ici que le succès de son expédition ne répondit pas à ses espérances. Au bout de huit ans il repassa en Afrique pour appaiser une révolte que les Zenetes avoient excitée dans le Royaume de Tremecen. Comme c'étoit sa longue absence qui leur avoit inspiré la hardiesse de se soulever, sa présence les fit bientôt rentrer dans le devoir.

*Joseph se-
cond Roi
Almoha-
de.*

1156.
*Il passe en
Espagne,
& retour-
ne en Afri-
que pour
appaiser
quelques
troubles.*

Après avoir apaisé les troubles, il repassa en Espagne avec une armée plus nombreuse encore que la première. Il fut plus heureux cette fois, & poussa si fort ses conquêtes, que le Pape fit publier une Croisade, & que la plupart des Princes Chrétiens se liguerent pour arrêter ses progrès. *Joseph* se voyant sur le point d'être attaqué par leurs forces réunies, pendant qu'il assiégeoit *Don Alphonse Henriquez* dans Santaren, il pressa le siège, mais il reçut un coup de fleche dont il mourut. Quelques-uns disent qu'il fut blessé par un des siens, d'autres par un Portugais. Quoi qu'il en soit, les Maures leverent le siège, & ceux d'Afrique s'en retournerent en Barbarie.

*Il repasse
en Espa-
gne.*
1171.

Joseph eut pour successeur son fils, le vaillant *Jacob*, surnommé *Al Mansor* ou le Conquérant. Il y eut de grands troubles en Afrique, la plupart des Provinces se révolterent, mais *Jacob* les fit rentrer dans le devoir. Fez fut une des premières places où il fut reçu comme Souverain, mais les Rois de Tremecen & de Tunis refuserent de le reconnoître. Il eut recours à la ruse, & fit une paix feinte avec eux; ensuite il anima sous main les Arabes contre eux. Lorsqu'il les vit bien engagés dans la guerre avec ces peuples, il assembla une armée dans la Tingitane, sous prétexte de les affranchir de la tyrannie des Arabes, mais réellement pour se joindre à ceux-ci, comme il fit, & ayant défait les deux Rois il les dépouilla de leurs Etats. Les deux Partis furent trompés par cet artifice; les deux Royaumes révoltés furent aisément réduits, & il tira les Arabes de ces Provinces pour les transporter ailleurs; il plaça les principaux dans les Provinces de Duquela, de Tremecen & d'Azgar, & envoya les autres dans la Numidie & dans la Libie. Ainsi, sous prétexte de les tirer des Déserts & de les transplanter dans un meilleur Pays, il les affoiblit en les dispersant, & les mit dans l'impuissance de se réunir pour troubler les deux Royaumes qu'il venoit d'assujettir. Tous

*Jacob Al-
Manzor,
troisième
Roi Almo-
hade.*

ceux

des Califes Schismatiques d'Egypte (1). C'est ce qui lui fit prendre des titres si pompeux au commencement de son regne.

(1) *Grammair*, L. IV. C. 7.

SECTION
II.
*Histoire de
Barbarie
sous diffé-
rentes Dy-
nasties.*

ceux qui demeurèrent dans la Mauritanie Tingitane se soumirent & furent ses vassaux ; parceque ces Peuples sont hors de leur élément quand ils sont hors de leurs Déserts, ils dégénèrent & perdent leur courage & leur force, à cause qu'ils sont contraints de cultiver la terre ou de nourrir des troupeaux pour subsister, ne pouvant plus exercer leurs brigandages.

Ceux de la Province d'Azgar payerent d'abord tribut, mais ceux de Duguela & de Tremecen, étant en plus grand nombre & plus puissans, non seulement s'en affranchirent, mais avec le tems le firent payer aux Naturels du Pays. Ceux qu'on avoit fait passer dans la Numidie & la Libie, resterent vassaux des Numides tant qu'ils ne connurent pas bien le Pays ; mais ensuite ils s'en rendirent les maîtres, & devinrent assez puissans pour étendre leur domination dans les Provinces voisines, sans reconnoître d'autres Souverains que leurs Cheikhs (*).

*Ses Con-
quêtes.*

Almanzor s'étant ainsi assuré des Arabes, & ayant pacifié les Provinces conquises, tourna ses armes d'un autre côté avec tant de bonheur, qu'en peu de tems il assujettit la Numidie, & tout le Pays qui s'étend delà jusqu'à Tripoli, ce qui comprend les Royaumes de Maroc, de Fez, de Tremecen, de Tunis, & occupe plus de douze-cens lieues en longueur, & depuis la Mer Méditerranée jusqu'aux Déserts de Libie, de largeur cent-quatrevingt. D'ailleurs tous les Maures d'Espagne le reconnoissoient pour leur Souverain, & il y fit encore des conquêtes sur les Chrétiens, desorte qu'il fut le plus puissant Roi qui ait régné en Afrique depuis les Califes Arabes ; aussi est-il plus connu dans l'Histoire par son nouveau titre d'*Almanzor* ou le Conquérant, que par son nom propre d'*Abu Jacob*. Comme il passa souvent d'Afrique en Espagne & d'Espagne en Afrique, il bâtit plusieurs Places fortes sur les côtes de l'une & de l'autre, pour faciliter l'embarquement de ses armées, entre autres la ville de Rabato, près de Salé, Alcazarquivir, Manfora, Alcarçaguer, & quelques autres, dont nous aurons occasion de parler dans la suite. Car comme il ne passoit jamais d'une partie de ses Etats dans l'autre sans un puissant armement, il s'écouloit bien du tems pour faire les préparatifs & pour embarquer tout, desorte qu'il arrivoit souvent, qu'avant qu'il fût arrivé dans le lieu où il alloit, il s'élevoit quelque révolte ou s'allumoit quelque guerre de l'autre côté, ce qui l'obligeoit à s'en retourner sans exécuter rien de considérable, sinon d'appaïser les troubles par sa présence.

Après

(*) Comme ils passent pour les plus nobles des Arabes, parcequ'ils méprisent toute autre sujettion, & tout autre genre de vie que celui de piller leurs voisins & les voyageurs, il est bon de marquer de quelle maniere ceux-ci s'y prennent pour n'avoir rien à craindre. Ils s'adressent à un Cheikh, à qui ils donnent une certaine somme pour avoir un passeport ; il écrit les noms des Voyageurs dans un Registre, & leur donne un de ses gens pour les conduire, qui porte une lance & un guidon où est sa devise. Cet homme les conduit jusqu'à ce qu'ils soient arrivés chez un autre Cheikh, où ils font la même chose, & obtiennent une nouvelle Sauvegarde ; ainsi en allant d'un district à l'autre avec un pareil conducteur, on évite le risque d'être volé & quelquefois massacré par ces brigands ; car ils n'épargnent ni Maures, ni Turcs, ni Juifs, ni personne de quelque nation qu'il soit, & fondent indifféremment sur tous ceux qu'ils rencontrent.

Après qu'il eut pacifié tout en Afrique & rangé tous les Rebelles à leur devoir, *Almanfor* fit publier la Gazie (*) dans tous ses Etats; les Peuples accoururent en foule pour s'enrôler, & il se vit bientôt une armée de quatre-cens-mille hommes, dont il y en avoit cent-mille de Cavalerie. Il passa en Espagne, où *Hernandez de Castro*, son Viceroy, vint le joindre avec les troupes qu'il commandoit, & il remporta, le 19 de Juillet près d'Alarcos, une victoire complète sur les Chrétiens. Il marcha ensuite le long du Tage, & n'auroit pas manqué de remporter bien d'autres avantages sur eux, si *Alphonse* n'avoit été contraint, par le mauvais état de ses affaires, de lui demander une trêve. *Almanfor* la lui accorda avec d'autant moins de peine, qu'une nouvelle révolte en Afrique y demandoit sa présence.

SECTION
II.
*Histoire de
Barbarie
sous diffé-
rentes Dy-
nasties.*

*Victoire
signalée
qu'il rem-
porte en
Espagne.*

1195.
*Révolte à
Maroc.*

Il y avoit trois ans que ce Prince étoit absent, ce qui donna occasion au Gouverneur de Maroc de tramer cette révolte. Il avoit gagné les Arabes de la Campagne, & levé une nombreuse armée dans les Provinces. Mais lorsqu'il apprit la nouvelle du retour d'*Almanfor*, il n'osa l'attendre en campagne, & se retira dans Maroc, où il se fortifia. Le Roi le suivit avec son armée victorieuse, & mit le siège devant la ville, qui dura un an entier. Voyant alors que ses troupes perdoient courage, il assemble ses Officiers, & leur ordonna d'apporter le lendemain chacun une échelle pour escalader les murailles. Il fut si ponctuellement obéi, qu'il s'en trouva quatre-mille prêts à monter à l'assaut. *Almanfor*, se mettant à leur tête, leur dit, *Nous avons jusqu'à-présent combattu pour la gloire, il faut à présentement combattre pour la vengeance, & pour tirer vos femmes & vos enfans des mains de ces ravisseurs.* L'assaut dura trois jours & trois nuits, pendant lesquels les assiégés recevoient continuellement du secours, mais les assiégés se trouvant enfin épuisés, abandonnerent la ville & se retirèrent dans la Forteresse.

Almanfor entra dans Maroc en triomphe à la tête de ses troupes, mais bientôt l'odeur empestée des corps dont les rues étoient jonchées, pensa les étouffer; le Roi ne voulut pas néanmoins souffrir qu'on en enterrât aucun, & ordonna de les laisser jusqu'à ce qu'ils fussent consumés, & ensuite fit réduire les os en poudre; il dit à cette occasion, qu'il n'y avoit rien qui sentît si bon que le cadavre d'un ennemi, & sur-tout d'un traître. Cependant la Forteresse où le Gouverneur s'étoit retiré avec des personnes de tout âge, de tout sexe & de toute condition, étant fort étroitement investie, commença à manquer de vivres, de sorte que le Gouverneur eut recours à un Marabout de grande réputation, qui fit sa paix avec le Roi. Etant

*Sévérité
d'Alman-
for.*

(*) Nous avons déjà remarqué que la Gazie parmi les Mahométans, est ce que la Croisade est parmi les Chrétiens; ceux qui s'enrôlent volontairement, se persuadent qu'ils obtiennent l'absolution de leurs péchés, & que s'ils sont tués dans le combat, ils vont tout droit en Paradis. Que si l'on juge de la sincérité & du zèle par la multitude de ceux qui s'enrôlent parmi les uns & les autres, on ne peut que penser qu'ils sont tous également pleins d'une ardeur religieuse. Mais voyez dans quelle vue! Deux-mille François venus pour tirer Tolède des mains des Infidèles, ne virent pas sitôt qu'on ne leur accorderoit pas le pillage de cette grande ville, que de dépit ils s'en retournerent chez eux; refusant de tirer l'épée sans cela, même pour l'intérêt de la Religion.

SECTION II. venu ensuite avec ses complices, accompagné du Marabout, pour se jeter aux pieds d'*Almansor* & pour lui demander pardon. Ce Prince ne pouvant retenir sa colère, le regarda avec des yeux étincelans, lui jeta son foulier à la tête, & le fit décapiter sur le champ avec tous ceux qui l'avoient suivi. Le Marabout reprocha au Roi son manque de parole, mais ce Prince lui répondit froidement qu'on ne devoit pas tenir parole à des Traîtres de ce caractère (a).

Le Roi disparoit. Ici nous sommes obligés de terminer brusquement l'Histoire de ce grand Prince, la suite de sa vie étant couverte de profondes ténèbres. Les Historiens Arabes disent, qu'au grand étonnement de sa Cour il disparut tout d'un coup peu après cette exécution, d'autres disent d'abord. Touché de regret d'avoir violé sa promesse, il erra inconnu, & mourut boulanger à Alexandrie. Les Africains, qui cachent qu'il ait été boulanger, conviennent qu'il mourut à Alexandrie, & disent que les habitans de cette ville ont en grande vénération le jour de sa mort. Ils content encore qu'une de ses femmes qui l'aimoit, après avoir attendu longtems son retour sans avoir de ses nouvelles, partit pour l'aller chercher avec une fille qu'elle avoit eue de lui entre ses bras. Qu'après avoir couru toute l'Afrique elle le trouva à Alexandrie, où elle demeura avec lui jusqu'à sa mort, sans qu'il se découvrit à personne. Qu'après sa mort elle reprit la route de Maroc, & qu'en passant à Tunis le fils du Roi devint amoureux de sa fille, qu'il voulut forcer, mais qu'ayant appris la noblesse de sa naissance, par le contract de mariage que la Mere produisit, il l'épousa. Ils content encore plusieurs autres choses de cette femme, qui trouveront leur place dans l'Histoire de Tunis; reprenons celle de Maroc, où nous avons laissé la Cour fort consternée de la disparition de son Souverain.

On fit différentes conjectures sur sa fuite & sur ce qui en étoit la raison. La plus vraisemblable fut, qu'il étoit allé en homme obscur visiter le tombeau de Mahomet, pour faire pénitence de sa cruauté & de sa perfidie. Ceux de Maroc élurent son frere *Brahem* pour gouverner le Royaume pendant son absence, mais un an s'étant passé sans qu'ils eussent de ses nouvelles, ils mirent son fils sur le trône (b).

Mahomet Al Naker, dernier Roi Almohade. *Mahomet* surnommé *Al Naker* ayant succédé à son pere, prit aussi le titre d'Emir - Al - Muminin. Ce fut un Prince belliqueux comme son pere, & d'abord après son avènement à la couronne il résolut de passer promptement en Espagne, où *Alphonse* avoit pris plusieurs places sur les Maures, & rompu la treve conclue avec *Almansor*. Pour prévenir les révoltes pendant son absence, il confirma les Princes de Tremecen & de Tunis dans leurs Etats, & les Gouverneurs des Provinces tributaires, comme aussi les principaux Officiers & Ministres dans leurs postes.

Il passe en Espagne & y est défait. Il leva ensuite la plus puissante armée qui eût jamais passé en Espagne, puisqu'elle consistoit, selon le témoignage unanime des Historiens Espagnols, en six-vingt-mille chevaux & trois-cens-mille hommes de pied. Les principaux Chefs des Arabes, tant Orientaux qu'Occidentaux, l'accom-

pa-

(a) *Leo, Grammaye, Marmol* L. II. Ch. 36. (b) Les mêmes.

pagnerent. Tous les Princes Chrétiens, instruits de ce formidable armement, envoyèrent du secours à *Alphonse*, & le Pape publia une Croisade avec tant d'indulgences, qu'il se rendit une multitude d'Etrangers en Espagne pour combattre contre les Infidèles. *Mahomet* débarqua en Andalousie, où les Princes Maures vinrent le joindre. Il s'avança tout droit vers *Salvaterra*, où les Chevaliers de l'Ordre de Calatrava faisoient leur résidence après l'avoir prise sur les Maures; le siège fut long & difficile, mais enfin le Roi de Maroc prit la place, comme nous le verrons plus au long dans l'Histoire d'Espagne. Enflé de ce succès, il ne balança point à livrer bataille à toutes les Forces Chrétiennes dans les plaines de Tolose; il étoit posté avantageusement, mais les Chrétiens l'attaquèrent avec tant d'intrépidité, qu'il fut défait & battu à plate-couture; & si l'on en croit les Historiens d'Espagne, il perdit cent-cinquante mille fantassins, & trente-cinq mille chevaux, outre cinquante mille prisonniers. *Mahomet* se sauva à toute bride avec quelques-uns des siens; son camp, avec tout le bagage & un riche butin, furent la proie des vainqueurs. Cette fameuse bataille se donna, suivant quelques Historiens Arabes, l'an 609 de l'Hégire, mais les Historiens Espagnols & d'autres la mettent en l'an 607. Quoi qu'il en soit, les Chrétiens remportèrent après cette signalée victoire de grands avantages sur les Maures. *Mahomet* se hâta de repasser la mer aussitôt que le tems le lui permit, laissant le gouvernement de ce qu'il possédoit en Espagne, avec les débris de son armée, à son frère *Ebn Zayd*, qui fut depuis proclamé Roi de Valence.

La honte & le regret de sa défaite à la tête d'une si belle armée, la perte de tant de milliers d'hommes, qui de l'aveu des Historiens Arabes montoit à plus de soixante-mille, & la réception froide qu'on lui fit en Afrique, où l'on attribuoit sa disgrâce à son incapacité & à sa lâcheté, le touchèrent à un tel point, qu'il se livra au chagrin pendant le peu de tems qu'il regna encore, & que cela hâta vraisemblablement sa fin. En mourant il laissa la couronne à *Zeged Arrax*, ou, ainsi que d'autres le nomment, *Ceyed Barrax*, un de ses petits-fils. Mais aussitôt que la nouvelle de sa mort se fut répandue, tous les Gouverneurs des Provinces se révolterent, & entre autres les Rois de Tremecen, de Fez & de Tunis. La révolte éclata d'abord dans la Province de Tremecen, sous la conduite d'un Africain, nommé *Gamarazan Ebn Zeyen*, de la Tribu des Zenetes, & de la Race des Abdulwates, anciens Rois de ce Pays, & Vassal des Almohades; mais ne se trouvant pas assez fort pour résister à *Ceyed*, qui se mit en campagne contre lui, il se retira dans un Château.

Se voyant sur le point de périr, il envoya un de ses cousins à *Ceyed*, qui feignant d'être mécontent, lui dit qu'il lui montreroit un endroit par lequel il pourroit aisément se rendre maître de la Place. *Ceyed* fut assez crédule pour le croire, & étant allé avec lui pour reconnoître l'endroit, ce traître l'assassina, & se sauva dans le Château. La mort de *Ceyed* mit fin à la Dynastie des Almohades (*). Le perfide *Gamarazan*, profitant du trouble

SECTION II.
Histoire de
Barbarie
sous diffé-
rentes Dy-
nasties.

1212.

Il meurt
de chagrin
& nomme
son Petit-
fils pour
son succes-
seur.

*Ceyed est
assassiné,
& en lui
finit la Dy-
nastie des
Almoha-
des.*

(*) Nous m'entendons pas par-là que toute leur race ait été éteinte; il en resta encore assez pour prétendre à la couronne, & pour faire des efforts afin de s'en remettre en

SECTION II. & de la confusion que la mort du Roi caufoit dans l'armée, fondit fur elle & la défit; il fe rendit maître du Royaume de Tremecen, & y regna tant qu'il vécut, ordonnant à fa mort que fes fucceffeurs s'appelleroient *Benimeyeni* ou *Benizeyenez*, & non *Abdulvates*, comme ils avoient fait jufqu' alors.

Histoire de Barbarie sous différentes Dynasties.

Abdallah
regne à
Fez.

Le Gouverneur de Fez pour les Almohades, nommé *Abdallah*, de la Tribu des Zenetes, & de la Branche des *Benimerinis*, fe révolta auffi, & fe faifit des villes de Rabato & d'Anfat, dans la Province de Tremecen; il défit auffi les Almohades en rafe campagne entre Fez & Mequinez, & les força de fe sauver à Maroc, ce qui augmenta fort la puiffance des Benimerinis. *Abdallah* laiffa la couronne de Fez à fon fils fous la tutelle de fon oncle *Jacob*, qui lui avoit aidé à s'établir. Ce jeune Prince étant mort, fon oncle lui fuccéda. Il prit le titre de *Muley Cheik* ou d'ancien Roi, qui eft équivalent à celui de Seigneur, parcequ'il avoit gouverné l'Etat pendant la minorité de fon neveu en qualité de Roi de Mequinez.

Mahomet Budobus
se rend
maître de
Maroc.

Environ le même tems, *Mahomet Budobus*, oncle de Ceyed, fe fouleva dans les Provinces de Tedla & de Daminet; & céda la premiere au Roi de Fez, pour l'engager à le fecourir contre *Abdalcader*. Ils marcherent enfemble vers Maroc; le Roi ayant appris leur marche, abandonna cette Capitale. *Budobus* s'en faifit, & envoya un de fes Capitaines à la poursuite d'*Abdalcader*, qui le tua dans Sugulmeffe. *Budobus* fe fit proclamer Roi & Emir des Almohades, & au-lieu de tenir parole au Roi de Fez, il lui déclara la guerre comme à un Rebelle qui avoit ufurpé le Royaume de Fez fur fa famille, protéftant qu'il ne poferoit pas les armes qu'il ne fe fût vengé d'une fi noire trahifon, & qu'il ne l'eût chaffé du Pays dont il s'étoit injuftement emparé. Tel fut, comme c'eft l'ordinaire, le fruit de la ligue dénaturée de ces deux Princes.

**Il eft dé-
fait & le
Roi de Fez
devient
Chef de la
Dynastie
des Bime-
nerinis.**

Malheureufement toutes ces menaces aboutirent à l'entiere ruine de *Budobus*, la guerre finit par fa défaite & fa mort. Le Royaume de Maroc, & les Provinces conquifes en Barbarie tomberent fous la domination des Benimerinis. Le victorieux Roi de Fez devint le Chef de cette nouvelle Dynastie, qui depuis s'empara peu à peu des Royaumes de Tremecen, de Tunis & des autres moindres Principautés. Il eft vrai qu'il y eut des Gouverneurs Almohades qui demeurerent maîtres des Places dont ils s'étoient faifis, en faifant hommage au Roi de Fez. Ils fe maintinrent ainfi dans les montagnes du grand Atlas, & dans plufieurs endroits du Royaume de Maroc, où la Tribu de Muçamuda, d'où ils tiroient leur origine, étoit puiffante. Ils y furent gou-

verneurs; nous voulons dire feulement qu'ils échouerent tous par quelque accident imprévu. Entre autres *Abdalcader*, oncle du feu Roi, fut élu en fa place; mais comme il n'étoit pas fort puiffant, il fut obligé de s'accommoder avec fes rivaux, & de partager l'Empire avec eux, ce qui fit naître plufieurs petites Souverainetés. Dans le même tems plufieurs Gouverneurs de Provinces, en Nubie, en Libie, à Tremecen, Fez & Tunis fe rendirent indépendans, & demeurerent tranquilles poffeffeurs de leurs nouveaux Etats, pendant que les Almohades faifoient d'inutiles efforts pour rétablir leur Dynastie (1).

(1) *Lee, Grammar, Marmal, Eft. Garibay, L. XXVI.*

gouvernés par leurs Princes particuliers, après l'abolition de la puissance tyrannique des Arabes en divers endroits d'Afrique, sur-tout dans la Numidie, la Libie & la Barbarie. C'est une Nation riche & belliqueuse, qui se vante de son antiquité & de sa noblesse, & qui pendant longtems a été fort puissante, comme on le verra dans la suite.

SECTION II.
Histoire de
Barbarie
sous diffé-
rentes Dy-
nasties.

Les Henteles, autre branche de la même Tribu, qui ont pris leur nom de la montagne du même nom, la plus haute & la plus peuplée de l'Atlas, ont aussi tenu un rang distingué sous leurs propres Souverains, tant par leurs richesses & leur puissance, que par leur excellente Cavalerie, & par les guerres qu'ils ont soutenues avec succès contre les Cherifs de Maroc. Mais ceux-ci s'étant rendus maîtres de ce Royaume, les Henteles se trouvant les plus foibles, furent obligés de suspendre les hostilités, & leurs Princes réduits à demander l'alliance & la protection des Cherifs, pour être confirmés dans la possession de leurs petits Etats. Ce fut *Muley Faris* qui fit ce Traité forcé. Ce Prince se vantoit de descendre des Almohades, & en cette qualité il forma des prétentions à la couronne d'Afrique & prit même le titre de Roi de ce Pays, quoiqu'il se fût contenté jusques-là de celui de Roi de ses montagnes. Il étoit alors en possession de la forte ville de Geman Jedid, fondée il y avoit environ deux siècles par les Henteles, & qui avoit toujours été depuis le lieu de la résidence de leurs Princes. Il avoit encore plusieurs autres Fortereses dans les montagnes, toutes avantageusement situées, & baignées par la rivière Ecifemed, ainsi nommée à cause du bruit qu'elle fait en tombant avec rapidité de ces hauteurs, d'où elle descend dans une spacieuse plaine où elle forme un beau lac. Il tenoit encore Temelet, petite ville mais très-forte située sur une hauteur de la montagne du même nom, & bâtie autrefois par la Tribu de Muçamuda. Elle étoit bien peuplée, & ornée d'une belle Mosquée, qui étoit en grande vénération parmi les habitans, parcequ'ils prétendoient que le célèbre *Mohedi* & son disciple *Abdulmumen*, premier Roi des Almohades, y étoient enterrés. De-là vient que ceux de cette secte affectent de donner à cette ville le nom de Mohedi.

Tels étoient les petits Etats de *Muley Idris*, quand la crainte de la puissance des Cherifs l'engagea à avoir recours à l'expédient mal-entendu du Traité dont nous avons parlé, pour s'en assurer la paisible possession, mais il eut bien-tôt sujet de s'en repentir. Les mesures qu'il prit pour se tirer d'embarras ne furent pas moins périlleuses, & pouvoient lui être aussi fatales, & même plus.

Comme cette affaire est singulière & instructive, nous nous flattons qu'on ne regardera pas comme une digression, si nous la rapportons en peu de mots, telle que nous la trouvons dans les Auteurs cités. Elle arriva sous le regne du Cherif *Muley Hammed*. Les Portugais avoient acquis quelques Etablissmens considérables sur cette côte, entre autres le fort Château de Salé, Port considérable du Royaume. Le Gouverneur de cette Place, nommé *Nunez*, toujours attentif aux intérêts de son Maître, ayant appris combien *Idris* redoutoit son nouvel Allié, avoit trouvé moyen de l'inviter à faire alliance avec le Roi de Portugal, l'assurant que ce Monarque seroit un Protecteur plus fidele & plus puissant. La conjoncture paroissoit favorable;

SAction *Muley Hammed* s'étoit rendu maître de la ville de Maroc après la mort de
II. *Naker Buchentuf*, le dernier Almohade qui l'avoit possédée, & par-là ce
Histoire de Prince étoit devenu un voisin plus formidable. Le Gouverneur Portugais pré-
Barbarie suma que cette circonstance ne pouvoit manquer de déterminer *Idris*, jus-
sous diffé- tement allarmé, à accepter la nouvelle alliance qu'on lui offroit. Pour mén-
rentes Dy- nager cette négociation avec plus de sûreté & de diligence, *Nunez* se servit
nasties. d'un Marchand Juif qui négocioit dans ces quartiers, il le chargea d'une
Lettre du Roi de Portugal à *Idris*, & pour qu'elle ne fût pas surprise on
la cousut entre la semelle d'un de ses souliers. Le Juif, soit pour prévenir
tout soupçon, soit par quelque autre raison, s'en alla tout droit à Maroc,
où il fit non seulement quelque séjour, mais eut la hardiesse de se présenter
devant le Cherif, avec lequel il fit quelques affaires. *Idris* en fut si allarmé,
que lorsque le Juif lui présenta la Lettre, il la lui rendit sans l'ouvrir, lui
ordonnant de la porter à Maroc & de la remettre au Cherif, avec une autre
de sa main, par laquelle il l'avertissoit de veiller sur les Chrétiens, étant
bien assuré qu'ils tramaient quelque dangereux complot contre lui. Heureu-
sement pour lui cette précaution lui réussit, bien-qu'il ne la prît que parce-
qu'il appréhenda que le Juif n'eût découvert sa correspondance avec le Gou-
verneur Portugais. *Muley*, pleinement convaincu de sa fidélité & de sa droi-
ture, ne manqua pas de lui en témoigner efficacement sa reconnoissance;
il tourna tout son ressentiment contre ces Etrangers, qui avoient par leurs
artifices voulu le priver d'un Allié si fidele, & qui avoient formé de si per-
nicieux projets contre lui, dans la vue de se rendre plus aisément maîtres
des Etats de l'un & de l'autre. Le Juif fut la première victime de sa jalou-
sie; soupçonnant qu'il étoit plus instruit des desseins des Portugais, il le fit
mettre plusieurs fois à la question, & n'ayant pu en rien arracher il le con-
damna à être écartelé par quatre chevaux sauvages. Mais comme il ne put
approfondir davantage le secret de cette conspiration, cette nouvelle preu-
ve de l'ambition & de la politique des Portugais ne servit qu'à le rendre plus
attentif à leurs démarches, & en même tems dissipa les soupçons qu'il pou-
voit avoir contre *Idris*, au moins pour le présent; & ce Prince eut depuis
en lui un ami & un protecteur, au-lieu d'un redoutable voisin. Ses succes-
seurs jouirent paisiblement de leur petit Royaume pendant plusieurs géné-
rations, quoiqu'ils fussent dans la suite obligés de subir le joug des Cherifs,
comme on le verra dans le Chapitre suivant. Ce que nous venons de dire
peut suffire sur les deux branches considérables des Zenetes, qui habitent les
parties occidentales du Mont Atlas sous le nom de Henteles & de Zama-
dins. D'autres branches de la même Tribu s'établirent aussi en divers lieux
de Barbarie, dans la Numidie, la Nubie, la Libie &c. & fonderent quel-
ques villes considérables, mais nous n'en parlerons pas ici pour ne pas in-
terrompre le fil de l'Histoire; nous renvoyons à en traiter dans notre supplé-
ment, dans l'ordre où *Abulfeda* & d'autres Historiens Arabes les ont ran-
gés. Tout ce que nous ajouterons ici, c'est que les Almohades, après avoir
fait une grande figure dans le Royaume de Maroc & ailleurs durant cent-
soixante-dix ans, après avoir soutenu des guerres sanglantes contre les Rois
de Fez, de Tunis, de Tremecen &c. & s'être rendus fort puissans, furent
enfin

enfin obligés de faire place aux Benimerinis , autre branche distinguée des Zenetes ; ceux-ci , après s'être soutenus pendant cent-dixsept ans , après avoir étendu leurs domaines , & s'être enrichis par leurs fréquentes irruptions , non seulement dans les Royaumes voisins , mais dans la Nubie , la Libie & la Numidie , furent enfin , comme les autres Etats de ces parties de l'Afrique , engloutis par l'inondation générale des Mahométans , comme on le verra dans la suite.

SECTION II.
Histoire de
Barbarie
sous diffé-
rentes Dy-
nasties.

Sans parler ici de quelques autres grandes branches qui ont eu des domaines en d'autres endroits , & d'un nombre infini de branches moins considérables qui se sont divisées & subdivisées de façon qu'il seroit impossible à un Historien d'en faire l'énumération , ainsi que s'exprime *Léon Africain* d'après un Auteur Arabe (a) , & qui , quand on pourroit la faire , seroit de fort peu d'utilité à nos Lecteurs ; nous dirons seulement que les principales ont eu leurs divers périodes de Gouvernement en Barbarie , & si notre Auteur a été bien instruit , sont presque les seules qui ont retenu de leur extraction Arabe le goût de la vie ambulante , comme la plus noble & la plus conforme à leur inclination & à leur origine , tandis qu'ils obligent ceux qui vivent sous leur Gouvernement d'habiter les villes & les villages , de cultiver la terre , de nourrir du bétail , & d'exercer les Arts & les Métiers que les besoins de la Nature & de la Société requierent. Par-tout ils ont conservé la Langue Arabe dans toute sa pureté , au moins avec si peu de mélange & de corruption , que tant ceux qui habitent les villes & les villages , quelque mêlés qu'ils soient avec d'autres , que ceux qui errent dans les plaines , dans les montagnes & dans les déserts , s'entendent aisément les uns les autres (b). Durant ce long intervalle chacune de leurs sectes a eu ses Fondateurs , ses Patrons & ses Disciples ; toutes ont maintenu avec chaleur leurs principes particuliers , ont triomphé tour à tour des autres , & professé un Mahométisme de leur invention , jusqu'au tems que les Cherifs d'un côté , & les Turcs de l'autre , ayant soumis toute la Barbarie , les ont obligés à en recevoir un à leur mode , ainsi qu'on le verra dans le Chapitre suivant.

Voilà ce que nous avons regardé comme un préliminaire nécessaire à l'Histoire de cette grande & riche partie de l'Afrique. Pour faire connoître par quels degrés & par quels singuliers moyens les divers Etats qui y sont à-présent se sont formés sous les divers Gouvernemens qui y sont établis , nous donnerons leur Histoire. Il ne sera pourtant pas inutile , avant que de finir ce Chapitre , d'ajouter ici celle du Royaume de Telenine ou Tremecen , autrefois si fameux , & dont nous avons eu fréquemment occasion de faire mention , sur-tout par rapport aux guerres & aux autres affaires qu'il a eu à démêler avec les Etats dont nous avons parlé , avant qu'il ait été incorporé à celui d'Alger. A tous ces égards Tremecen a fait une figure si considérable dans l'Histoire de Barbarie , que ce seroit une omission impardonnable que de n'en rien dire.

SEC.

(a) *Ebn Rach* ap. *Leo* L. I. C. 10. (b) *Leo* , *Dativy* , *Marmol*.

SECTION III.

SECTION
III.*Histoire du Royaume de TELENSINE ou TREMECEN.**Histoire du
Royaume
de Treme-
cen.**Limites du
Royaume
de Treme-
cen.*

CE Royaume étoit anciennement assez considérable pour tenir le troisieme rang dans la Mauritanie Césarienne. Il a pris le nom de *Tremecen* ou *Termecen* de sa Capitale, dont nous parlerons en son lieu. Il a plus de cent-cinquante lieues de long du Levant au Couchant, & n'a pas en quelques endroits plus de vingt lieues de large depuis le Mont Atlas jusqu'à la Mer, mais en d'autres il en a bien cinquante. Il a au Couchant le Royaume de Fez, dont il est séparé par deux rivières; l'une qu'on appelle Ziz a sa source dans les montagnes des Zanhagiens, & traversant les contrées de Quirena, de Matagara & de Reteb, elle va se rendre à Sugulmesse (*), & delà dans les Déserts, où elle se convertit en lac; l'autre rivière, qui se nomme Mulvie, descend du grand Atlas, & courant au Nord va se rendre dans la Mer Méditerranée près de la ville d'One (a). Tremecen a au Levant la Province de Tunis ou d'Afrique, & s'étend le long de la côte depuis l'embouchure de la Mulvie jusqu'à une autre rivière, qui sépare cet Etat de Gigel. Au Midi il a les Déserts de Numidie.

Provinces. Ce Royaume est divisé en quatre Provinces. La première & la principale est celle de Tremecen. La seconde est celle de Tenez. La troisième celle d'Alger, qui est proprement la Mauritanie Césarienne. Et la dernière celle de Bugie, que quelques-uns placent dans le Royaume de Tunis. Depuis la décadence de l'Empire Romain ces Provinces ont été inquiétées par les Arabes des Déserts, & par les Rois de Tunis & de Fez; maintenant elles sont au pouvoir des Turcs.

*Tribus &
Caractere
des Arabes
de ce Ro-
yaume.*

Il y a un grand nombre d'Arabes très-belliqueux, & fort avides de pillage; ils habitent les montagnes, d'où ils descendent quand il leur plait; & quand

(a) *Leo Afric. L. I. Marmol L. V. Ch. 1. Ramusio Vol. I. P. IV. p. 59. Shaw & al. Davity, Dapper, Aldretti Antiq. L. III. c. 30.*

(*) La Province de Sugulmesse est située entre le Royaume de Tremecen & le Désert de Nubie, & s'étend environ cent-vingt milles vers le Sud, le long du Ziz. Les habitans sont une branche barbare des Zenetes Zanhagiens. Elle porte le nom de sa Capitale, dont les Rois de Fez se rendirent maîtres, & firent la résidence & l'appanage de leurs Fils. Ayant été ruinée dans la suite à cause d'une révolte, les habitans se rallierent & bâtirent quelques Fortereses; quelques-uns vécurent dans l'indépendance sous leurs Chefs, les autres étoient tributaires des Arabes (1). Les uns & les autres s'appliquoient à l'Agriculture.

On voit par les ruines des murailles, des Mosquées, d'un bel Aqueduc qui y conduisoit l'eau de la rivière, que cette ville, qui n'a jamais été rebâtie, étoit belle & ornée de tout ce qui fait la splendeur d'une Capitale. Notre Auteur, qui y avoit passé sept mois ajoute que quelques Historiens d'Afrique, qui lui donnent le nom de *Becri*, en attribuent la fondation à *Alexandre le Grand*, pour y mettre les malades & les blessés de son armée. Mais cette opinion lui paroît absurde (2), n'y ayant dans l'Histoire ni trace ni vestige que ce Conquérant ait jamais passé en Afrique.

(1) *Leo Afric. L. VI. C. 16. Marmol L. VII. Ch. 23. Dapper. (2) Leo l. c. Ch. 21.*

quand ils ont quelque chose à craindre, ils se retirent dans des lieux inacces-
sibles, où ils vivent à leur guise, sans dépendre des Rois de Tremecen, ni
leur payer tribut, & pillant au contraire leurs sujets. Ils sont divisés en
cinq Tribus, qui sont les Berberes, les Zenetes, les Havares, les Zinhagiens
& les Azuagues. Ils sont tous Mahométans & ont des Mosquées, mais ils
sont moins ennemis des Chrétiens, parce qu'ils ont plus de commerce avec
eux que ceux du Royaume de Maroc (a), qui conservent beaucoup de haine
contre eux (*). Les premiers néanmoins ont toujours été ennemis
plus implacables des Royaumes de Tremecen, de Tunis, de Fez & des au-
tres Etats de la côte, même depuis que les Turcs sont maîtres d'une gran-
de partie; ils ont toujours été prêts à exciter des soulèvements, & à pren-
dre le parti de ceux qui les payent le mieux.

Il seroit inutile de nous étendre sur les productions de ce Pays, le climat
& le terroir y sont les mêmes que dans les autres Cantons de la Barbarie; le
Pays est sec, sablonneux & montueux du côté du Midi, & plus fertile du côté
de la Méditerranée. Autour de la ville de Tremecen ce sont de grandes cam-
pagnes désertes, de sorte qu'il n'y a guère d'autre ville considérable dans le voi-
sinage. Mais vers le Nord, entre la ville & la mer, les campagnes sont fer-
tiles en bleds, en pâturages, & en fruits. Il y a peu de villes dans les par-
ties méridionales, excepté la Capitale; elles ne sont défendues que par quel-
ques Fortereses placées à des distances convenables (†); mais du côté du
Nord,

(a) *Marmol* L. V. Ch. 2.

(*) Il y a encore une autre sorte d'Arabes plus dangereux que les autres, ce sont ceux
qui habitent le Désert d'Angah, sur la route de Tremecen à Fez, auquel on donne vingt-
huit lieues de long sur dix-huit de large. La Mulvie traverse ce Désert, mais d'ailleurs il
n'y a point d'autre eau, & il ne produit guère rien pour la vie. On y trouve beaucoup
de lions, qui avec les Arabes vagabonds le rendent fort dangereux pour les Marchands
qui voyagent & qui passent d'un Royaume à l'autre. Les Rois de Tremecen pour tenir
les chemins libres ont coutume d'avoir à leur solde certains Arabes, qui font qu'on y
peut passer l'Été en sûreté; mais l'Hiver qu'ils sont obligés de mener leurs troupeaux en
Numidie, & d'aller recueillir des dates dans le Zahara, les Arabes du Désert & les lions
rendent le passage également dangereux (1).

Les Princes de Tremecen ont fait bâtir la Forteresse de *Tenzegzet*, sur le sommet d'un
rocher sur le chemin de Fez à Tremecen. Au pied passe la rivière de *Tesma*, qui descend
du Mont Atlas, & va se rendre dans celle d'*Aresgol*; cette Place étoit destinée à défendre
le passage du côté de Tremecen contre les Arabes; mais ceux-ci s'en sont rendus maî-
tres dans la suite, & depuis les Turcs s'en sont emparés, l'ont fortifiée & y tiennent
Garnison (2).

(†) Nous ne parlerons que d'une seule, que *Leon* appelle *Izli*, & *Marmol*, *Zezil*. On
prétend qu'elle a été bâtie par les anciens Africains, pour servir de frontière au Royau-
me; mais à en juger par la hauteur & par la force des murailles, qui sont de pierre de
taille, elle paroît être un ouvrage des Romains. C'est vraisemblablement la *Gina* de *Pto-*
lemée, qui la met à quatorze degrés & demi de Longitude, & à trente-deux degrés &
demi de Latitude.

Elle est située, comme *Tenzegzet*, dans une campagne aride, entre le désert d'Angad
& le territoire de Tremecen. Elle étoit autrefois bien peuplée, & il y avoit une bonne
garnison, mais elle fut ruinée par *J seph*, Prince de la Dynastie des Benimérinis, &
resta longtems dépeuplée, jusqu'à ce que certains Marabouts s'y vinrent établir. Comme

(1) *Leo Afric.* L. IV. C. 2. *Marmol* L. V. Ch. 3. *Grenimaye* & al. (2) *Marmol* l. c. Ch. 4.

SECTION
III.
*Histoire
du Royaume
de
Tremec-
cen.*

Nord, & sur-tout sur la côte, il y en a plusieurs de considérables. Tant les Habitans de l'intérieur que ceux des côtes font un grand commerce entre eux, en Guinée, en Numidie & ailleurs; ils tirent de ces Pays des esclaves, de la poudre d'or, de l'ivoire, de l'ébène & d'autres bois, quantité de gommes & d'autres commodités, qu'ils échangent sur les côtes pour du blé & d'autres denrées, pour des marchandises d'Europe, comme draps, couteaux, ciseaux, rasoirs, bagues, verroteries, grelots & autres bagatelles, qu'on apportoit d'Espagne, de France & d'Italie, mais sur-tout de Venise & de Genes; il venoit ordinairement un bon nombre de Navires Marchands, dans les Ports d'Auran ou Oran & de Marfa Al Kasbir, jusqu'à ce que ces deux villes fussent prises, & le commerce interrompu par *Ferdinand* le Catholique, comme nous le verrons dans la suite. Il ne se rétablit que lorsque *Barberousse* se rendit maître du Royaume de Tremecen, répara les villes maritimes, & invita les Marchands à reprendre avec ses nouveaux Etats leur commerce que la crainte des Chrétiens & les guerres avoient si fort interrompu. Nous ne fatiguerons pas le Lecteur par la description de ces villes, parceque les plus considérables subsistent encore & sont florissantes, & que nous aurons une occasion naturelle d'en parler quand nous en viendrons à l'Histoire du Royaume Alger, dont celui de Tremecen fait à-présent partie. Nous nous bornerons présentement à deux des principales, qui sont *Ned-Rome* & *Tremecen*.

Ned-Rome.

Ned-Rome, ainsi nommée par les Arabes, à cause de sa ressemblance avec l'ancienne Rome, a été fondée par les Romains dans le tems qu'ils étoient maîtres de cette partie de l'Afrique. Elle est située dans une grande plaine, à deux lieues & demie du Mont Atlas, & à quatre de la Mer; elle ressemble à Rome par sa situation; & des restes de son ancienne splendeur marquent non seulement combien elle avoit de conformité avec cette Maîtresse du Monde, mais sont les seuls monumens de ce genre qui subsistent dans ces quartiers, parceque les barbares Vandales se sont fait une gloire d'anéantir tous les anciens monumens de la grandeur des Romains. C'est par cette raison que cette ville nous a paru mériter qu'on en dît un mot. Les murs, qui subsistent encore, sont hauts, construits de grandes pierres quarrées, liées avec de la chaux, & à la façon des Romains; on y voit encore les restes de vastes édifices, où il y a de grandes tables & des colonnes d'albâtre, avec des tombes de pierre, sur lesquelles sont gravées des Inscriptions Romaines, qui sont encore des marques de son ancienne grandeur. Les maisons qui y sont, sont bâties à la mode du Pays, desorte que les anciennes du tems des Romains ont été ruinées ou par les Vandales, ou dans les guer-

ces gens-là sont en grande vénération, ni les Rois de Tremecen, ni les Arabes ne leur font rien payer, à cause de l'hospitalité qu'ils exercent envers les Etrangers qui passent par-là, les nourrissant pendant trois jours sans rien prendre d'eux. Il y a près de la ville une belle fontaine, qui sert à arroser les terres d'alentour, sans cela elles ne produiroient absolument rien. Les maisons de cette ville ne sont que des cabanes, bâties de terre & couvertes paille ou de feuilles. Ensorte que la Place n'a plus rien de considérable que ses anciens murs, dont nous avons parlé (1).

(1) *Leo* L. IV. C. 4. *Marmol* L. V. Ch. 5. *Dapper*, *Grammaye* & al.

guerres que les Rois de Tremecen ont eues avec ceux de Tunis & de Fez. SECTION III.
 La campagne des environs est belle, fertile, & bien arrosée par une grande Histoire
 riviere ; les bords de la riviere sont couverts d'arbres fruitiers de toute du Royau-
 forte. Les montagnes d'alentour portent aussi diverses especes d'arbres, & me de
 entre autres ceux qu'on appelle Carobiers, dont le fruit est si doux que les Tremec-
 habitans en font du miel, dont ils mangent toute l'année avec leurs mets. cen.
 Ils recueillent aussi quantité de froment & d'orge, & ils ont beaucoup de
 troupeaux ; ils font les plus belles toiles de coton de toute la Barbarie. En
 un mot rien ne paroît plus beau & plus agréable que la campagne, & les
 restes de cette ancienne ville ; & rien n'est plus pitoyable que l'intérieur,
 on ne voit que quelques misérables maisons de terre de côté & d'autre.
 Nous ajouterons seulement, que c'est selon les apparences la *Celama* de *Pto-*
lémée, qui la met à douze degrés dix minutes de Longitude, & à trente-
 trois degrés vingt minutes de Latitude. Les habitans de la ville & des monta-
 gnes sont Zenetes, & une branche des Zanhagiens (a) ; ils étoient autrefois
 fort braves, & pouvoient mettre vingt-cinq-mille hommes en campagne,
 mais depuis qu'ils sont sous le Gouvernement tyrannique des Turcs leur
 nombre est fort diminué, & ils ont bien dégénéré de leur ancienne valeur (b).
 La ville n'est à présent remarquable que par ses poteries, quoique la beauté
 de sa situation, & la fertilité de la campagne qui l'environne, doivent faire
 juger que ç'a été autrefois une Place considérable (c).

La Capitale du Royaume est l'autre ville, dont nous allons faire la de- Description
 scription. Nos Géographes modernes l'appellent communément *Tremecen*, tion de
Tremesen, *Temecen* ou *Temisen*, mais son nom, selon la véritable pronon- Tremec-
 ciation Arabe, est *Tlem-san* ou *Telemsan*. Elle est agréablement située, à cen,
 cinq lieues au Sud-Sud-Est de l'embouchure de la Tafna, sur une éminence
 au dessous d'une chaîne de rochers escarpés, que le Docteur *Shaw* croit être
 le *Sachratain* d'*Edrissi* (d). Sur ces rochers il y a une assez grande plaine,
 qui est toute remplie de sources d'eau, qui se réunissant forment des ruis-
 seaux & des cascades, que l'on voit en allant à *Tlem-san*. Le ruisseau, qu'*E-*
drissi appelle *Annafrani*, est formé par les sources qui sont à l'Ouest, & il
 fait encore tourner à présent un grand nombre de moulins, comme il fai-
 soit autrefois. Il y a aussi dans la ville une fontaine abondante, dont l'eau
 passe par un conduit souterrain ; & comme ce Pays est tout rempli de
 sources, il n'est point nécessaire de faire venir cette fontaine de la Fouara
 en Numidie, comme le fait *Marmol* (e). Cette fontaine seule est ordinai-
 rement suffisante pour l'usage des habitans, & par des tuyaux on la fait
 venir dans le Château, dans les Mosquées, & dans les autres lieux publics de
 la ville (f) (*).

II

(a) *Marmol* L. V. Ch. 7. *Leo* & al.

(d) Le même, p. 61.

(b) *Ibid.* l. c. *Leo* & al.(e) *Marmol* L. V. Ch. II.(c) *Shaw* Voyag. T. I. p. 60.(f) *Shaw* l. c. p. 62.

(*) A l'Occident de la ville est un grand bassin quarré, fait par les Maures, qui a
 deux-cens verges de long, & environ cent de large. La tradition du Pays porte, que les
 anciens Rois alloient se divertir sur ce bassin, & qu'on y enseignoit la navigation à leurs
 sujets. Mais il y a plus d'apparence que ce bassin étoit destiné, à servir de réservoir en

SECTION
III.
Histoire
du Royau-
m. de
Treme-
cen.

Il feroit difficile de dire quand & par qui cette ville a été fondée; & quoiqu'on trouve parmi les ruines plusieurs morceaux de colonnes & d'autres fragmens d'Antiquités Romaines, divers Autels dédiés aux *Dieux Marnes*, la plupart des Auteurs croient qu'elle a été peu de chose dans son origine, & qu'elle n'est parvenue au plus haut point de sa grandeur qu'après que les Zanhagiens eurent ruiné la ville d'Aresgol, l'an de l'Hégire 410, comme nous le dirons dans la suite. Jusqu'à ce tems-là ce n'étoit qu'une petite Place des Zenetes Magaroas, auxquels *Marmol* en attribue la fondation (a). Quoiqu'il en soit, les Anciens l'appelloient *Timice*, & *Ptolémée* la place à treize degrés cinquante minutes de Longitude, & à trente-trois degrés dix minutes de Latitude (†).

Le savant Voyageur que nous avons cité, dit que presque tous les murs de Tlem-fan sont faits d'un mortier composé de sable, de chaux & de petites pierres, qu'on a jettées dans des moules; & ce mortier bien fait & bien travaillé a acquis la force & la solidité de la pierre. On voit encore sur les murs les marques des moules, dont quelques-uns étoient de cent verges de long, & d'une brasse de hauteur & d'épaisseur, par où l'on peut juger de la quantité de mortier qu'il falloit à la fois. Les murs étoient assez hauts & assez solides, pour que la ville pût passer pour imprenable; au moins elle parut telle, en résistant vigoureusement pendant deux ans & demi aux attaques continuelles d'*Abu'l Hascen*, Roi de Fez, qui enfin y fit une breche, laquelle fut cause de la prise & de la ruine de la Place, aussi-bien que de la mort de son vaillant Prince, comme nous le verrons dans la suite (b).

Tlem-fan étoit autrefois partagée en quartiers, sans-doute pour arrêter les révoltes intestines, ou pour prolonger le siege en cas que la ville fût attaquée. Chacun de ces quartiers pouvoit être regardé comme une ville à part, formant un quarré long, & enfermé d'un haut mur semblable à celui qui entouroit la ville. Du tems d'*Edrifi* il y avoit encore deux de ces quartiers qui subsistoient (c), les autres furent détruits par le vainqueur; notre Auteur compte que toute la ville pouvoit avoir quatre milles de tour (d). On peut juger aisément combien elle souffrit dans ses autres édifices publics. Mais après la chute de l'Empire des Benimerinis on la répara, & en peu de tems elle se peupla si bien que l'on y comptoit douze-mille familles (e). Les Arts & le Commerce y refleurirent, les Marchands & les Ci-
toyens

(a) *Marmol* ubi sup.

(b) *Leo*, *Marmol*, *Ramusio*, *Grammaye* & al.

(c) *Shaw* T. I. p. 63.

(d) Là-même.

(e) *Leo Afric.* & *Marmol*.

cas de siege, parceque, comme le remarque *Leon*, il étoit très-aisé de détourner les eaux qui viennent des rochers de Sachratain. Ce bassin pouvoit aussi être destiné à arroser en tems de sécheresse les jardins & les habitations qui sont au-dessous. *Edrifi* parle d'un bassin semblable dans lequel se décharge le ruisseau d'Om-Jahia (1).

(†) Le Docteur *Shaw* n'est point persuadé que *Timice* soit Tlem-fan. „ Si *Tessailah*, „ dit-il (2), se trouve l'ancienne *Astacilis*, comme je le prouverai, *Timice*, qui en est „ à un demi degré à l'Est ne sauroit être placée dans la situation de Tlem-fan, mais ce „ doit être ici la *Lanigara* de *Ptolémée*.” REM. DU TRAD.

(1) *Shaw* Voyag. T. I. p. 62. (2) Là-même, p. 64.

toyens devinrent si riches, que la ville reprit son ancienne splendeur au point de le disputer à Fez presque à tous égards, à la réserve des maisons, qui ne sont pas si bien bâties ni si belles. Du tems de notre Auteur il y avoit quantité de superbes Mosquées, cinq Colleges, bâtis les uns par les Rois de Tremecen, les autres par ceux de Fez; il y a aussi beaucoup de Bains, & des Caravanseras pour les Marchands & les Etrangers, dans deux desquels les Vénitiens & les Génois logeoient ordinairement. Il y a eu un grand nombre de Juifs, qui étoient autrefois fort riches, mais sur quelque mécontentement ils furent réduits à la dernière misère, peu après la mort du Roi *Abuhaddillah*, l'an de l'Hégire 923, & depuis ils ne se sont jamais pu remettre (a). Les habitans vivent d'ailleurs fort à leur aise, & sont partagés en divers quartiers, comme à Fez, selon leur profession.

SECTION
III.
*Histoire
du Royau-
me de
Treme-
cen.*

Nous avons déjà parlé des murs de la ville, nous ajouterons seulement qu'il y avoit cinq portes principales, & à chacune des corps de garde. Hors de la ville, du côté du Midi, est le Palais du Roi, bâti comme une Forteresse, où il y a divers corps de logis avec leurs jardins & leurs fontaines. Ce Palais a deux portes, l'une du côté de la ville, nommée *Beb Gadir*, & l'autre pour sortir dans la campagne, qui s'appelle *Beb-el-Gied*. Autour de la ville il y a de beaux jardins & des maisons de plaisance, où en tems de paix les habitans riches vont passer l'Eté. Il y a de belles sources d'eau, & quantité d'arbres fruitiers, sur-tout d'Oliviers & de Noyers, dont les premiers fournissent de quoi faire de l'huile; les vignes n'y manquent point, elles donnent d'excellens raisins, qu'on fait sécher au Soleil, & que l'on garde toute l'année (b). Ils en font de-même des figues & des autres fruits; & pour finir cette description qu'en donne l'Auteur qui avoit été sur les lieux, il ne se pouvoit rien de plus beau & de plus fertile en tout ce que la Nature peut produire dans ce climat, que ce que l'on voyoit dans les environs de cette opulente Capitale, ni rien de plus paisible & de plus heureux que ses habitans; ce qui a duré jusqu'à l'an 1670, que *Muley Hassan*, Dey d'Alger, détruisit presque toute la ville, parceque les habitans lui étoient contraires, desorte qu'il n'en restoit pas la sixieme partie dans le tems que *M. Shaw* y étoit (c).

Avant que de quitter cette Capitale, donnons une idée de la Cour des anciens Rois de Tremecen, & de la magnificence avec laquelle ils vivoient dans le tems de leur prospérité; & bien-que la plupart fussent de petits Princes en comparaison des grands Rois de l'Orient, ils en affectoient tout le faste & toute la grandeur. Par exemple, aucun de leurs sujets n'avoit la liberté de paroître devant eux, il n'y avoit que leurs Ministres, & les Officiers de leur Maison qui étoient admis à l'audience, & toutes les affaires passaient par leurs mains. Le premier étoit comme le Viceroy ou Premier Ministre, qui dispoit des charges de la Maison du Roi, commandoit les armées, levoit les troupes, les payoit & les licentioit à son gré. Le second Officier étoit le Secrétaire d'Etat, qui faisoit les expéditions avec le Roi.

*Cour du
Roi.*

(a) *Leo & al.*

(b) *Marmol, Leo & al.*

(c) *Shaw l. c.*

SECTION
III
*Histoire
du Royau-
me de
Treme-
cen.*

Le troisieme étoit le Grand-Trésorier, qui avoit la charge de tous les revenus du Trésor; il fournissoit au Payeur-Général, qui étoit le quatrieme Officier de l'Etat, tout ce qu'il falloit pour la dépense, tant ordinaire qu'extraordinaire. Le cinquieme étoit le Capitaine des Gardes, qui étoit à la tête des Gardes à la porte du Palais, quand quelque Seigneur avoit audience du Roi. Il y avoit outre cela le Grand-Ecuyer, le Chambellan, & d'autres Officiers dont il seroit ennuyeux de faire l'énumération.

Revenus.

Les revenus du Roi n'alloient qu'à six-cens mille écus, qui provenoient principalement des droits d'entrée & de sortie à Oran, où étoit la Douane la plus considérable; la moitié de cette somme étoit pour l'entretien des Troupes, & l'autre pour celui de la Maison du Roi; ce qui restoit de plus étoit mis en réserve pour les fraix de la guerre. Il est évident néanmoins qu'ils ne savoient pas faire valoir, autant qu'ils pouvoient, cette branche de leurs revenus; les Turcs, depuis qu'ils se sont rendus maîtres du Royaume, en ont bien tiré davantage, même depuis que les Espagnols se sont emparés d'Oran. Ils ont transporté l'Echelle du Commerce à Alger, qui est située aussi avantageusement pour faire celui d'Europe & d'Afrique, comme nous le verrons dans un des Chapitres suivans. Les habitans de Tremecen faisoient aussi un grand commerce dans l'intérieur des terres, que les Turcs ont eu grand soin d'entretenir; malheureusement les Numides avec lesquels ils le font, sont d'une avarice si insatiable qu'on a de la peine à leur faire entendre raison (a).

En général les Rois de Tremecen se piquoient d'imiter & même de surpasser les Rois de Fez, pour l'ordre & la magnificence de leur Cour. Il y avoit cependant une différence remarquable, c'est que quand ils montoient à cheval, ils avoient une suite moins nombreuse & moins magnifique, & que soit à la guerre, soit en voyage, ils se traitoient fort simplement.

Ils faisoient frapper de la monnoye d'or de bas-alloi, qui valoit environ un ducat & un quart d'Italie, quoique les pieces fussent plus grandes (b).

*Histoire
& origine
du Royau-
me de
Treme-
cen.*

Nous terminerons cette Section par un abrégé de l'Histoire de ce Royaume, tel que nous l'avons pu recueillir des Historiens que nous avons cités. Nous avons déjà remarqué qu'il étoit connu des Romains & des Grecs sous le nom de Temisi, & qu'il faisoit partie de la Mauritanie Césarienne, qu'ils avoient conquise. On peut assez naturellement supposer, qu'au déclin de leur Empire ce Royaume eut le même sort que le reste de la Barbarie, & qu'il gémit longtems sous le joug tyrannique des Califes Arabes, & de leurs Gouverneurs; mais combien, c'est ce qu'il est impossible de déterminer. La tyrannie devenant insupportable les Peuples de Tremecen secouerent le joug, & comme les autres établirent une nouvelle forme de Gouvernement. Cette révolution fit naître quantité de Dynasties différentes, non seulement en Barbarie, mais dans les parties septentrionales d'Afrique, jusques dans la Nubie, la Libie & la Numidie, comme on l'a vu dans le cours de ce Chapitre.

Les Zenetes, de la branche des Magaraos, fondèrent donc le Royaume de

(a) Marmol & al. (b) Aldretti Antiqu. l. c. Leo Afric. Marmol L. V. Ch. II.

de Tremecen; ils se donnerent le nom d'Abdulguates, & passoient pour les plus anciens & les plus considérables Princes d'Afrique, vivant avec beaucoup de splendeur & de magnificence. Leurs successeurs, comme nous l'avons remarqué plus haut, étans choisis parmi la première Noblesse, imiterent leur exemple; ils avoient des Compagnies de Cavalerie superbement habillées & montées, qui les accompagnoient, & ils faisoient une dépense à laquelle leurs revenus ne pouvoient suffire; car malgré tout leur faste, trois ans de ces revenus suffisoient à peine pour soutenir la guerre pendant un an. C'est ce qui les obligeoit à avoir non seulement de la monnoye d'or de bas aloi, mais à altérer aussi celle d'argent. Ils trouverent moyen néanmoins de grossir peu à peu leurs revenus, tant par les taxes qu'ils levoient sur leurs sujets, que par le Commerce avec les Européens & les Africains; ainsi à la faveur des impôts & des droits, ils devinrent riches & puissans, & regnerent plus de trois-cens ans sans aucun changement considérable, si l'on en excepte quelques guerres qu'ils eurent à soutenir contre leurs voisins, sur-tout contre les Almoravides & les Almohades, qui tantôt les chassoient, tantôt se contentoient de les rendre tributaires, comme on l'a vu plus haut. Ils ne laissoient pas au milieu de ces révolutions de recouvrer leur liberté, & de se rétablir dans leur premier état.

SECTION
III.Histoire du
Royaume
de Tremecen.

Une des plus remarquables révolutions arriva du tems de *Gamarazan*, homme de courage, de la famille des Benizeyens. Il se souleva vers le déclin de l'Empire des Almohades, rétablit le Royaume de Tremecen, & le laissa à ses descendans sous le nom de Benizeyens, qu'ils prirent au lieu de celui d'Abdulguates. Ils y regnerent trois-cens-quatrevingts ans suivant *Léon & Grammaye* (a), mais selon *Marmol* cent-soixante ans. Ils eurent de grandes guerres avec les Rois de Fez, qui une fois les chasserent de leurs États, prirent les uns & obligèrent les autres à se retirer dans les déserts & les montagnes. Ils ne furent pas moins inquiétés par les Rois de Tunis, contre lesquels ils perdirent plusieurs batailles, & qui assiègerent plus d'une fois leur Capitale.

Gamarazan recon-
vra la Couronne.

Mais le plus fameux siege que Tremecen ait soutenu, c'est celui qu'y mit *Joseph* Roi de Fez, & qui dura sept ans. Ce Prince fit bâtir une Forteresse à l'orient de la ville, & il la réduisit à la dernière extrémité par la famine. Les habitans s'adresserent à leur Prince, & le supplierent de la façon la plus touchante d'avoir pitié de leur misere, & de ne pas les exposer aux affreuses suites d'un assaut général, après avoir soutenu un si long siege pour ses intérêts. Le Roi qui étoit à table, & qui avoit devant lui un morceau de chair de cheval accommodée avec un peu d'orge, leur montra son souper, & leur fit voir qu'il n'étoit pas de meilleure condition que les moindres d'entre eux. Cela apaisa leurs plaintes pour le présent; les ayant ensuite fait assembler, il leur représenta vivement qu'il étoit bien plus généreux & plus honorable de mourir l'épée à la main pour la défense de sa Patrie, que de se soumettre indignement à l'esclavage. Ce discours

Siege de
Tremecen.

fin

SECTION
III.
*Histoire du
Royaume
de Tremecen.*

fit tant d'impression sur les esprits, qu'ils prirent la résolution de faire une sortie sur l'ennemi, & de vaincre ou de mourir. On s'occupa pendant la nuit à faire les préparatifs nécessaires pour exécuter ce généreux dessein, en attendant le jour avec impatience. Mais avant que de donner, ils apprirent la nouvelle d'une délivrance bien plus extraordinaire que celle qu'ils cherchoient à se procurer. Le Roi de Fez fut assassiné dans son lit par un Maure, & la nouvelle de sa mort ayant été portée dans la ville inspira un nouveau courage au Prince & à ses sujets, ils fondirent sur le camp des ennemis qui étoit rempli de trouble & de confusion, en tuèrent un grand nombre & dispersèrent les autres, qui abandonnerent le camp, leurs provisions & leurs bagages aux Tremeceniens, qui y trouverent dequoi se dédommager de ce qu'ils avoient souffert durant ce long & terrible siege (a).

Environ quarante après, *Abu'l Hassan*, quatrième Roi de Fez de la Dynastie des Bemerinis, tint cette ville assiégée pendant deux ans & demi, & bâtit une Forteresse à une demi-lieue au couchant. A la fin il emporta la ville d'assaut, le Roi fut pris, mené prisonnier à Fez, où son cruel Vainqueur lui fit couper la tête, & jeter son corps à la voirie (b).

Cela n'empêcha pas la même Famille de rentrer dans ses Etats, & d'y regner pendant sixvingts ans, sans grand changement, sinon que pendant quelque tems ils furent obligés de payer tribut à *Abuférez* Roi de Tunis, & à *Hutmen* son fils; mais à la mort de ce dernier le tribut cessa. Ils restèrent tranquilles possesseurs de leurs Etats, & du commerce avantageux qu'ils faisoient avec les Vénitiens & les Génois, jusqu'au tems de *Ferdinand* le Catholique, que les Tremeceniens se souleverent contre *Abuchemen* & le chasserent. Ce Prince avoit usurpé la couronne sur son neveu *Abu Zeyen*, & l'avoit tenu en prison pendant plusieurs années. *Abu Zeyen* remonta alors sur le trône. Il n'en jouit pas longtems, & fut tué par le fameux *Barberouffe*, qui se rendit maître du Royaume, comme nous le verrons plus en détail dans l'Histoire d'Alger. *Abu Chemen* résolut alors de faire ses efforts pour recouvrer sa couronne. Comme il n'avoit pas les forces nécessaires pour une pareille entreprise, il implora le secours de l'Empereur *Charlequint*, offrant pour lui & pour ses successeurs de lui payer tribut en qualité de son Vassal. L'Empereur prêta l'oreille à sa proposition, & lui fournit des troupes & de l'argent, desorte qu'il se vit bientôt en état d'attaquer *Barberouffe* & de le chasser de sa nouvelle conquête. Il se vengea alors cruellement de ceux qui avoient aidé à le chasser; il n'oublia pas aussi de récompenser magnifiquement les Officiers & les Soldats Espagnols qui l'avoient rétabli sur le trône, & tant qu'il vécut il paya à l'Empereur un tribut annuel assez considérable. Mais après sa mort son frere *Abdalla*, qui lui succéda, comptant sur la protection du Grand-Seigneur *Soliman*, refusa de payer davantage le tribut. Il regna jusqu'en 1526, & après lui la division qui se mit entre ses enfans donna occasion aux Turcs d'Alger de s'emparer de Tremecen, dont ils sont restés en possession.

C H A.

(a) *Leo, Marmol, Grammaye & af.* (b) Les mêmes.

CHAPITRE II.

Histoire Moderne des Royaumes de MAROC & de FEZ.

SECTION I.

SECTION
I.

Situation, Limites, Climat, Productions, Habitans, Rivières, Villes &c. des Royaumes de MAROC & de FEZ.

Situation, Climat &c. de l'Empire de Ma-

CEs deux Royaumes, qui ne forment à-présent qu'un seul Empire, faisoient autrefois partie de la Mauritanie, & sont situés à l'extrémité occidentale de la Barbarie. Ils sont bornés de ce côté-là par l'Océan; à l'Orient par la Rivière de Mulvie, qui les sépare d'Alger; au Nord par la Méditerranée; & au Midi par le grand Atlas, ou pour mieux dire par la Rivière de Suz, qui sépare Maroc de la Province de Darhas, & par une partie du Royaume de Tafilet. L'Empire s'étend depuis le vingt-huitième jusqu'au trente-sixième degré de Latitude Septentrionale, & depuis le quatrième jusqu'au neuvième degré de Longitude Ouest de Londres; sa plus grande longueur est du Nord-Est au Sud-Ouest, & monte à cinq-cens-quatrevingt-dix milles (*); mais selon les observations les plus nouvelles, il n'en a pas au-delà de deux-cens-soixante dans sa plus grande largeur, & de cent-trente là où il est le plus étroit.

Situation & limites de l'Empire de Maroc.

Chaque Royaume a conservé son ancien nom, mais l'Empire & les Empereurs portent celui de Maroc, qui est le plus considérable. Il y a dans ce Royaume sept Provinces, *Hea, Suz, Gefula, Maroc, Duquela, Escura & Tedla*. On en compte autant dans celui de Fez, *Azgar, Chaus, Etrif, Fez, Garet, Hazbat ou Elhabat & Temesene (a)*. Quelques-uns divisent tout l'Empire en trois Provinces, *Maroc, Fez & Suz*; d'autres l'étendent au-delà de cette dernière Province vers le Sud jusqu'au Niger, ce qui lui donneroit près de douze-cens milles en longueur du Nord au Sud; mais en supposant que quelqu'un des Cherifs de Maroc ait porté ses domaines jusque-là, tout le Pays qui est au-delà de la rivière de Suz, est si désert & si stérile, qu'il ne mérite guère d'être considéré comme faisant partie de l'Empire; d'autant plus que ce Désert est habité principalement par des Arabes

(a) *Leo Afric. L. II. Ch. I. Grammaye, Dapper, Baudrand. L. IX. C. 2. Marmol, L. III. Ch. I. Davity,*

(*) On mesure cette longueur de différentes manières, nous la déterminons en comptant des deux points les plus reculés en diagonale, du Nord-Est au Sud-Ouest, c'est-à-dire du Cap Forcas, ou plutôt de l'embouchure de la Mulvie jusqu'à celle de la rivière de Suz; au lieu qu'en comptant en ligne droite du Nord au Sud, il n'y a guère plus de cinq-cens milles. Nous mesurons aussi la largeur depuis le mont Miathir près de la source de la Mulvie, vers Alger jusqu'à l'embouchure de l'Ommirabi, près du Port d'Azamor, où elle s'étend six degrés de l'Est à l'Ouest.

SECTION I. bes vagabonds, qui ne reconnoissent d'autre Souverain que leurs propres

I. Cheikhs (a).

Situation, Climat &c. de l'Empire de Maroc. Le Climat est chaud par-tout, & plus encore à mesure qu'on avance vers le Sud; mais l'air est généralement plus sain que celui d'Alger & de Tunis, parcequ'il est diversifié & tempéré par les plaines & les montagnes, & qu'il est rafraîchi par les vents de mer qui viennent de l'Océan Atlantique du côté de l'Ouest; ainsi il est plus tempéré qu'on ne le croiroit à en juger par la situation du Pays. Le grand Atlas, qui l'environne en Croissant vers le Sud, est couvert de neige pendant la plus grande partie de l'année; il gele même assez fort dans les vallées pendant la nuit durant les mois d'Hiver, mais le Soleil fond bientôt la glace, desorte qu'à midi il n'en paroît plus. La saison des pluies commence ordinairement vers le mois d'Octobre; & si les pluies durent trop longtems dans l'Eté, elles ne manquent guere de produire des fievres malignes. Les vents de Nord-Ouest qui commencent à regner vers le mois de Mars, sont aussi quelquefois si forts & si piquans, qu'ils affectent les poudrons, les nerfs & les membres, & font beaucoup de tort aux fruits & aux autres productions de la terre. Aux autres égards l'air est pur, ferein & bon, n'y ayant que peu de Forêts qui puissent le faire croupir; les Forêts mêmes qu'ils ont ne produisent point de bois de charpente. Le Pays est généralement bien arrosé de sources & de rivières; la plupart de celles-ci viennent du Mont Atlas, & après un cours & des détours de quelques centaines de milles, vont se jeter dans l'Océan ou dans la Mer Méditerranée (b). Il y a aussi dans les montagnes quantité de Mines, sur-tout de cuivre; on y nourrit beaucoup de gros & de menu bétail, aussi-bien que des chevaux, des mulets & des ânes.

Chevaux. Ce Pays a toujours été en grande réputation pour ses chevaux; ils sont petits à-la-vérité, mais en recompense ils ont la taille fine, sont vîtes & fort dociles. Les habitans n'ont pas été moins célèbres même du tems des Romains pour leur adresse à les dresser & à les manier, aujourd'hui encore ils passent pour les meilleurs Cavaliers qu'il y ait au Monde. Ils ont encore deux sortes d'animaux qui leur sont d'un grand usage, & qui sont très-propres pour ces Pays; les uns par la diligence qu'ils font, ce sont les dromadaires, dont nous avons parlé ailleurs, & les autres par les charges qu'ils portent, & par les longs voyages qu'ils font à travers ces Déserts arides & sablonneux, que les Caravanes qui vont en Egypte, en Arabie, en Libie & en d'autres Pays, sont obligées de passer; nous parlons des chameaux, que la Providence semble avoir particulièrement destinés pour ces climats, & qui sont ici en plus grand nombre que dans aucune contrée d'Afrique; on assure (c) qu'ils l'emportent de beaucoup sur ceux de l'Asie, enforte qu'ils marchent dix jours & plus non seulement sans boire, mais encore sans autre nourriture que ce que chaque partie de leur corps fournit pour les soutenir. Dans ces occasions on voit d'abord diminuer leur bosse, ensuite leur ventre, & enfin leur croupe; aussi deviennent-ils à la fin si foibles & si exténués, qu'ils succombent sous un poids de cent livres; au-lieu qu'ils en por-

(a) Les mêmes. (b) Les mêmes. (c) *Leo Afric.* L. IX. p. 290. & suiv.

portent un de huit & neuf-cens livres à leur départ, & qu'ils sont en état de faire avec cette charge tout le voyage, si on les nourrit suffisamment (*). SECTION I.

Les terres en général, hautes & basses, sont si bonnes, que si elles étoient mieux cultivées, elles pourroient donner la plupart des productions des autres parties du Monde & en aussi grande abondance. Mais c'est à quoi on ne peut s'attendre dans un Pays qui gémit sous un Gouvernement tyrannique. On compte ordinairement que les terres sont capables de produire cent fois autant que les habitans consomment, & si elles étoient bien cultivées elles donneroient deux ou trois récoltes par an, au lieu qu'elles sont en friche de tous côtés & sans maître, si l'on en excepte trois ou quatre lieues de terrain à l'alentour des villes; ce qu'il faut attribuer aux cruelles exactions du Gouvernement & aux fréquentes courses des Arabes. Les Provinces Septentrionales sont celles qui fournissent le plus de blé, d'huile, de vin, de fruits de toute espèce, de cire, de miel, de soie, & de belle laine; les Méridionales fournissent des dates, du sucre, du coton, de l'indigo, diverses gommes, du gingembre &c. (a). Situation, Climat &c. de l'Empire de Maroc.

Bonté du terroir.

Les habitans de cet Empire sont, comme ceux d'Alger & de Tunis, un mélange de différentes Nations. 1. Il y a les *Bereberes*, ou ainsi qu'ils se qualifient eux-mêmes les anciens habitans, qui conservent toujours leurs anciens usages, leur langue, & vivent toujours pauvrement dans des cabanes, sur les montagnes, pour maintenir leur liberté, en sorte qu'ils n'ont jamais été entièrement subjugués. 2. Les Arabes, qui sont vagabonds, & errent de lieu en lieu avec leurs nombreux troupeaux; ils cultivent aussi les plaines, sement du froment, & d'autres grains dans les lieux les plus fertiles; & leurs principales richesses consistent en troupeaux, en chevaux & en grains. Ceux-ci ne sont pas moins ennemis de toute domination étrangère, & bien qu'ils payent une espèce de tribut, ils ont des Cheikhs de leur Tribu & de leur propre choix. Il y a cependant quelques Tribus qui subsistent plus de brigandage que du fruit de leur industrie; il n'est pas aisé de les réprimer, parcequ'ils habitent communément dans les endroits les plus inaccessibles, & qu'ils en descendent pour piller les Campagnes, les Caravanes & les Voyageurs. 3. Les *Maures* sont la troisième Classe d'habitans, la plupart sont descendus de ceux qui furent chassés d'Espagne, & quoique pauvres & mal traités ils sont nombreux, particulièrement sur les côtes, quoiqu'ils n'aient point de Navires à eux, & qu'ils ne fassent point directement commerce avec les Etrangers. Ils passent pour extrêmement avarés & superstitieux, trompeurs, jaloux, vindicatifs & traîtres. Ils le sont pourtant moins que les *Juifs*, qui sont la 4. Classe, qui les surpassent en fourberie & en scélératesse. La plupart sont aussi de ceux qui ont été obligés de se sauver d'Es-

Habitans.

(a) Là même.

(*) Ce sont principalement les Arabes montagnards qui les élèvent. Ce sont eux aussi qui élèvent & dressent les chevaux; quand ils sont propres à servir, ils les vendent aux habitans des villes, ou les échangent pour d'autres marchandises aux Juifs & à d'autres Marchands, qui les transportent ailleurs; on les nomme ordinairement Barbes (1).

(1) Les *Afric.* L. IX. *Grammave*, *Sanut*, *Marmel* & al,

SECTION

I.

*Situation,
Climat &c.
de l'Empi-
re de Ma-
roc.*

d'Espagne & de Portugal: bien - que ce soient les plus grands coquins qu'il y ait sous le Soleil, ils ne laissent pas d'être les principaux Marchands, Facteurs & Banquiers du Royaume, & par leurs fraudes ils se dédommagent amplement des taxes excessives dont on les accable. Mais les plus méchants de tous les habitans sont 5. les Renegats; bien - qu'ils ne soient pas ici en aussi grand nombre qu'à Alger & à Tunis, ils ne laissent pas de former une Classe particulière, qui n'est guere moins détestée des autres habitans, qu'elle l'est des Chrétiens. Aussi, quoiqu'on ne les emploie pas aux ouvrages les plus pénibles & aux plus vils offices comme les esclaves, ils ne sont pourtant pas exempts de services onéreux; on s'en sert pour garder les portes des Palais du Roi & des Places fortifiées, & on les occupe à d'autres choses de cette nature, auxquelles ils sont propres. On les distribue aussi aux Gouverneurs des Provinces, pour s'en servir à l'occasion, comme ils le jugent à-propos. M. de St. Olon assure même, qu'à la guerre on les met en grand nombre au front de l'armée, où ils courent risque d'être taillés en pièces, pour peu qu'ils plient. 6. Les esclaves sont encore une Classe considérable; il y en a un grand nombre ici, & ils y sont traités bien plus durement que ceux de Tunis & d'Alger, dont les peines & la misère, quelles qu'elles soient, sont un état de repos & de bonheur en comparaison de la condition de ceux qui sont dans les États de Maroc. Ceux-ci appartiennent tous au Roi, & sont à tous égards traités plus mal que dans aucun autre Pays; on les occupe aux travaux les plus pénibles & les plus vils, sans leur donner presque un moment de relâche; leur nourriture consiste en une livre de gros pain d'orge frit dans l'huile, & souvent ils sont encore obligés de se le mettre d'une main dans la bouche, pendant que de l'autre ils travaillent à quelque chose de sale & de pénible. La nuit on les enferme dans une prison souterraine, qui a environ cinq brasses de diamètre; ils y descendent avec une échelle de corde, que l'on retire ensuite, & l'on ferme la prison avec une porte de fer. Leur habillement est assorti au reste, c'est une longue veste de grosse laine avec un capuchon, qui leur sert de bonnet, de chemise, de caleçons & d'habit. Enfin pour mettre la dernière main à ce tableau de leur extrême misère, on les attelle quelquefois avec des mulets & des ânes à des chariots, & ils sont bien plus impitoyablement fouettés pour la moindre faute, ou interruption de leur travail, quoiqu'elle ne soit causée que par l'épuisement de leurs forces, par la faim, la fatigue & la misère. En un mot ces Monstres de cruauté semblent goûter un singulier plaisir, & même se faire un mérite de tourmenter ces pauvres malheureux. Le seul adoucissement qu'ils accordent à une servitude plus dure que celle d'Egypte, c'est qu'ils exemptent de travaux rudes ceux qui sont mariés, les femmes parcequ'elles procréent & nourrissent une nouvelle génération d'esclaves, & les maris selon les apparences par la même raison; d'ailleurs ni les unes ni les autres ne sont ni mieux nourries, ni mieux habillées, ni mieux logées que leurs compagnons. On permet néanmoins à quelques-uns de faire de l'eau-de-vie, les Juifs leur fournissant ce qu'il faut; ils payent pour cela un droit à l'Empereur, à qui l'on a fait croire que les Européens perdroyent toute leur vigueur & toute leur adresse, s'ils n'étoient rani-

ranimés par cette liqueur. Ce sont-là les diverses classes d'habitans de cet Empire (*), dont on peut dire, que ceux qui sont le mieux sont mal, & que ceux de la dernière condition sont dans un Enfer anticipé.

Mais il y dans l'Empire de Maroc encore une Nation, dont nous n'avons point parlé, c'est une autre race de Maures, qui ont le plus de crédit, & sont la plus grande figure, sur-tout depuis que *Mulcy Ismael* s'est rendu maître de l'Empire; ils sont cependant à tous égards autant exposés à la tyrannie que les autres, & plus encore à l'avarice, à la jalousie & à la cruauté du Souverain, uniquement à cause des richesses & des privilèges qu'ils possèdent sous son Gouvernement. Les autres peuvent plus aisément se mettre à couvert, en cachant le peu qu'ils ont, & ne laissant paroître que leur pauvreté & leur misère (a).

Nous avons parlé ailleurs des principales Rivières de cet Empire, & malgré la diversité des noms que les anciens Géographes leur donnent, nous avons tâché de les faire connoître par leurs noms modernes (b). Nous suppléerons ici à ce qui peut manquer à ce que nous en avons dit, en ajoutant celles que nous avons omises.

Nous commençons par la Rivière de *Mulucan*, qui sépare le Royaume de Fez de celui d'Alger. Elle a sa source dans le grand Atlas, dans la Province de Chaus, & traversant les Déserts de cette Province, de-même que ceux d'Angued & de Garret, se vient rendre au pied de la montagne des Benizetes & se jette dans la Mer Méditerranée, près de la ville de Casaga (c).

Taga, que les Anciens appellent *Taluda*, *Tamuda* & *Tanuda*, a aussi sa Source dans l'Atlas, & se décharge de-même dans la Méditerranée, mais plus près du Détroit de Gibraltar, à l'Est du Cap de Gebha. Ce sont-là les deux seules rivières considérables qui se jettent dans cette Mer. La dernière n'est remarquable que par une ville du même nom, qui est sur ses bords, que *Dupin* croit être l'Evêché de Tanuda, suffragant de Carthage.

Les Rivières qui se déchargent dans l'Océan Atlantique sont les suivantes *Sebou*, *Cebu* ou *Sabra*, descend du Mont Atlas, traverse les Provinces de Fez

(a) *Leo Afric.* L. IX. p. 190. Hist. de Maroc, p. 363.

(b) Hist. Univ. T. XII. p. 381.

(c) *Maruol.* L. IV. Ch. 96. *Leo l. c.* Davity, Dapper.

(*) On peut y ajouter encore un autre ordre de gens, qui semblent n'avoir rien de commun avec les autres que la figure humaine, & qui sont dispersés presque par tout l'Empire, mais particulièrement dans la Province de Hea. Ils sont toujours en armes & ne vivent que de brigandage sans aucune notion de justice & de probité, ne sachant ni lire ni écrire. Ils grimpent sur les rochers les plus escarpés, & ravagent les campagnes comme des bêtes sauvages, mangent, boivent, couchent & se battent comme elles. Ils se servent de lances, d'arcs & de fleches, mais ils combattent en désordre. Quand ils sont poursuivis, ils se sauvent sur le haut des montagnes, ou gagnent des défilés étroits, d'où ils tâchent d'accabler de traits & de pierres leurs ennemis. Ce sont des gens fort robustes; leurs femmes sont très-bien faites, ce qui fait qu'ils en sont fort jaloux, de sorte que sur le moindre soupçon ils les maltraitent cruellement. Ils font profession du Mahométisme, mais ne connoissent de cette Religion que ce que leurs Alfaqis leur en apprennent, ce qui ne peut aller bien loin, ces Alfaqis étant la plupart fort ignorans (1).

(1) *Boulet*, Hist. des Cherifs Ch. I. Paris 1733, Z 2

SECTION

I.

Situation,

Climat

&c. de

l'Empire

de Maroc.

Fez & d'Afgar, se précipite entre deux rochers d'une prodigieuse hauteur, près de la Montagne de Benijazga, & se jette dans la Mer à environ vingt milles au Nord de Salé, proche de Mamor, ville ruinée par *Almanfor*. La manière dont les Montagnards passent d'un bord à l'autre de cette terrible chute, est aussi singulière que périlleuse. Ils se mettent dans une corbeille assez grande pour contenir dix personnes, qu'on fait couler avec une poulie le long d'un cable bien fort, qui est attaché aux deux bouts à des poutres qui sont dans le roc, & ceux qui sont de l'autre tirent la corbeille, de façon que si quelqu'une des machines, ou la corbeille viennent à se rompre, comme cela est arrivé quelquefois par le poids des Passagers, ils tombent dans la rivière d'une hauteur de quinze-cens brasses (a). Cette rivière, que *Marmol* nomme la plus grande de la Mauritanie, abonde en excellent poisson, dont la ferme rapporte à l'Empereur vingt-mille ducats par an (b).

Ommirabib.

L'Ommirabib ou *Ammirabea*, & par corruption *Marbea* & *Umarabea*, fort du Mont Magran, une des principales montagnes de l'Atlas, sur les confins de la Province de Tedle & du Royaume de Fez; de-là il traverse les plaines d'Adacsum, passe ensuite par des vallées fort étroites, où il y a un fort beau pont bâti par *Abul Hascen*, quatrième Roi de la Dynastie des Benimerinis. Tournant ensuite vers le Midi, il arrose les plaines qui sont entre Duquela & Temesene, & après avoir reçu le Dernu & le Niger, ainsi que l'appelle *Marmol*, mais selon *Léon* & *Sanfon* le *Quadel* ou *Hued al Abid*, c'est-à-dire la Rivière des Esclaves; il s'élargit considérablement en approchant de l'Océan, & s'y jette à l'Orient d'Azamor, où il forme une Baye spacieuse. Ce fleuve n'est guéable ni en Hiver ni en Eté, desorte que les habitans pour le passer & pour transporter leurs marchandises, font un pont d'outres enflées, où ils attachent des corbeilles. Cette rivière nourrit tant d'aloïses, qu'il y en a pour fournir non seulement tout le Pays, mais encore l'Espagne & le Portugal (c).

Tensist.

Le *Tensist* est profond & large; il sort de l'Atlas, près de la ville d'Animmey ou Hanim-mey, traverse les Provinces de Maroc & de Duquela, & entre dans l'Océan proche du Port de Saffi. Ce fleuve reçoit plusieurs rivières considérables dans son cours; les principales sont celles d'Eciffemel, d'Agmed, de Hued Nefus, qui ont leurs sources près de la même montagne, & après avoir arrosé les fertiles plaines de Maroc, tombent dans le *Tensist*. Cette dernière rivière, bien-qu'en général fort profonde, est guéable en divers endroits dans l'Eté. Elle a dans le voisinage de Maroc un magnifique pont de pierre, qui a quinze arches, bâti par le grand *Almanfor*, & qui passé à juste titre pour un des plus beaux ouvrages de toute l'Afrique. Mais trois arches ont été démolies par *Abu Dubu*, un des derniers Rois des Almohades, pour empêcher son Rival de le suivre, & elles n'ont jamais été rebâties. Le *Tensist* sépare les Provinces de Duquela & de Hea; on

croit

(a) *Leo* l. c. *Marmol* ubi sup. Ch. 128.(b) *Marmol* l. c. Ch. 22.(c) Les mêmes, *Davity*, *Dapper*, *Boulet*.

croit que c'est le *Phut* de *Ptolemée*, qui place la ville d'*Afama* à son embouchure (a). SECTION I.

La dernière Rivière considérable de l'Empire de Maroc est *Sus*, qui donne son nom à la Province qu'il arrose en tombant du Mont Atlas, & par laquelle il va se rendre dans la Mer; c'est la frontière la plus méridionale qui la sépare de la Province de Darha. Cette rivière est fort grande; les habitans en font venir les eaux par quantité de canaux pour arroser leurs terres, ce qui rend cette Province une des plus fertiles, bien-qu'elle soit la plus méridionale de toutes. On voit des deux côtés de belles campagnes couvertes de blés, des pâturages, des jardins & des vergers; elle fait tourner quantité de moulins à sucre. Tous les habitans sont Bereberes, de la Tribu de *Muçamuda*; ils sont plus riches, & se traitent mieux que ceux de *Hea*, particulièrement ceux des villes qui travaillent au sucre. La plupart des Géographes prennent la Province de *Sus* pour l'*Una* de *Ptolemée*, qui la place au huitième degré de Longitude & à vingt-huit degrés & demi de Latitude. La rivière de *Sus* est communément grosse & rapide, & souvent en Hiver elle inonde les terres basses, mais en Été elle a peu d'eau & est étroite (b). Situation, Climat &c. de l'Empire de Maroc.

Outre ces six rivières principales, il y en a un nombre prodigieux d'autres qui s'y jettent, de quelques-unes desquelles on a tiré quantité de canaux, qui fertilisent extrêmement les terres; elles n'ont d'ailleurs rien de remarquable, si l'on en excepte celle de *Hued Agmed*, qui a sa source dans la montagne du même nom, & dont l'eau est toujours claire. Elle arrose le fertile terroir de la ville d'*Agmed*, autrefois la Capitale de l'Empire, à huit lieues environ à l'Orient de celle de Maroc. Elle traverse des plaines fertiles & poursuit son cours jusqu'à la ville de Maroc, où elle se cache sous terre, pour reparoître ensuite & aller se joindre au *Tensist* (c). Hued Agmed.

Quant aux Montagnes de cet Empire, nous avons déjà remarqué que le Grand Atlas l'environne au Midi en forme de Croissant, & le sépare de la Province de Darha, ou dans un sens plus étendu sépare la Barbarie du Biledulgerid. Cette grande chaîne de montagnes s'étend de l'Ouest à l'Est, depuis le neuvième degré & demi de Longitude Ouest, & le trentième degré quinze minutes de Latitude, à travers la Barbarie, jusqu'au Mont *Meges*, dans le Désert de Barca, à environ quatrevingt lieues à l'Ouest d'*Alexandrie*. Les Naturels du Pays l'appellent *Ayduacal*, mais elle reçoit divers noms, selon les divers lieux où elle passe, & suivant les plaines & les vallées qui la coupent, de-même que les Pyrenées, les Alpes, l'Apennin, & d'autres grandes chaînes de montagnes, quoiqu'elles aient toutes un nom général. Montagnes.

Celle dont il s'agit ici, s'appelle le *Grand Atlas*, pour le distinguer du *Petit*, qui est une autre chaîne de montagnes qui s'étend le long des côtes de la Mer Méditerranée, depuis le Détroit de Gibraltar jusqu'à Bone, dans le Royaume d'Alger; les habitans l'appellent *Errif*. Les unes & les autres Grand & Petit Atlas.

(a) Voy. les Auteurs déjà cités.

20. Davity, Dapper, Grammoye L. IX. C. 2.

(b) Leo L. II. & IX. Marmol L. III. Ch.

(c) Là-même.

SECTION I. font si hautes , & pendant la plus grande partie de l'année si couvertes de neige, qu'on les voit de fort loin en mer; les Espagnols les appellent *Montes claros* ou Montagnes éclatantes (a) , & suivant *Strabon* les habitans les nommoient autrefois *Dyris* & *Adyris* (b) ; ce Géographe a vraisemblablement donné la terminaison Grecque au mot Phénicien *Dyrim* & *Adyrim*, qui signifie grand & puissant (c).

Le Grand Atlas in habitable en quelques endroits. Bien-que le Grand Atlas soit dans un climat si chaud , c'est-à-dire en grande partie au trentième degré de Latitude, il ne laisse pas d'être en quelques endroits inhabitable, tant à cause qu'il est trop haut & trop froid, ou trop rude & escarpé, que parce qu'il est couvert de grands bois, & qu'il y a des vallées obscures & profondes, d'où sortent les principales rivières du Pays. Les montagnes du grand Atlas les plus âpres & du plus difficile accès, confinent à la Province de Temecen, & les plus froides à celle de Maroc. Les autres en général jouissent d'un air plus doux, plus tempéré; elles sont non seulement habitées par différentes Tribus de Berberes, d'Arabes, & d'autres Africains, mais en plusieurs endroits bien cultivées & fertiles; il y a de grands bourgs & des villages bien peuplés, & on y voit de nombreux troupeaux. Il est vrai qu'ils sont obligés sur quelques-unes de ces montagnes, de se retirer dans des cavernes pendant l'Hiver, qui est long, & de mettre leurs troupeaux à couvert, parce qu'ils périroient de froid, & seroient ensevelis sous les neiges (*). Mais aussi-tôt que la neige commence à se fondre, les montagnes se revêtent d'une si grande quantité d'herbe, d'orge & d'autres grains, qu'elles sont bientôt couvertes d'habitans & de troupeaux, qui semblent se réjouir de voir tout revivre par le retour de l'Été. Car, comme nous l'avons remarqué plus haut, ils n'ont guère que deux saisons; l'Hiver commence vers le mois d'Octobre avec les neiges, & dure jusqu'au mois d'Avril; alors, à mesure que la neige fond, l'herbe & l'orge, qui ont poussé dessous, paroissent. Quelques-uns mêmes des habitans sont assez industrieux pour bâtir des terrasses sur les pentes, où ils sement, après avoir soutenu la terre par des murailles (d).

Com.

(a) *Torrez* ap. *Dapper* p. m. 8.(b) *Strabo* L. XVII.(c) *V. Bochart* Phaleg. L. II. C. 13. *Shaw* p. 23. Voyag. p. 9.(d) *Leo* L. I. *Grammæ* L. I. C. 2. *Marmol* L. I. Ch. 7 & 8. *Davity*, *Dapper*, *Shaw*,

(*) La neige tombe en si grande quantité, sur-tout dans les vallées, que leurs maisons ou cabanes en sont couvertes dans une nuit, & qu'ils sont obligés le matin de travailler à les dégager & à s'ouvrir un passage. Il y a près de la ville d'Agmed un défilé, par lequel les Caravanes de Numidie passent en Barbarie au mois d'Octobre, avec leurs chameaux chargés de dates; mais la neige y tombe quelquefois en si grande abondance, qu'en une nuit elle est de la hauteur d'une pique, & ensevelit les hommes & les bêtes. Les principales rivières qui sortent du Mont Atlas sont celles de *Sus*, de *Tensist*, de *Tecevino*, de *Hued el Abid*, de *Burregreg*, de *Bekht*, de *Subu*, de *Lucus*, de *Melule*, de *Mulucan*, de *Mulowyah* ou *Mulvie*, de *Zoz*, de *Tefn*, de *Mina*, de *Kelef*, de *Aued Jaer*, de *Hued el Quihir*, de *Suf Femar*, de *Tadok*, de *Hued yl Barbar*, de *Megerad*, de *Magro*, outre un grand nombre d'autres qui se jettent dans celles-là (1).

(1) *Sanut*. Introd. *Leo*. *Afric.* L. I. *Marmol* L. I. Ch. 7, 8. *Davity*, *Dapper*.

Comme les différentes branches de cette vaste chaîne de montagnes sont plus ou moins répandues dans les quatorze Provinces de l'Empire, aussi bien que dans les Royaumes d'Alger, de Tunis & de Tripoli, & que nous donnons la description des principales qui se trouvent dans ces trois Royaumes, en en traitant nous croyons devoir en faire autant en peu de mots dans ce Chapitre, & faire connoître tant les montagnes que ceux qui les habitent. Nous avons déjà dit un mot des Sauvages qui occupent les montagnes de Hea, qui aiment mieux vivre de brigandage que du fruit de leur industrie; & quoique ces Montagnards ne soient pas les seuls qui mènent cette misérable vie, il ne laisse pas d'y avoir un grand nombre d'autres habitans, particulièrement parmi les anciens Berberes qui cultivent la terre, & aux environs des habitations desquels on trouve en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie.

La Montagne de *Benimager*, ainsi nommée à cause de la prodigieuse quantité de Pins, de Cedres, & d'autres arbres dont elle est couverte, ne laisse pas, par l'industrie des habitans, de produire abondamment du blé, de l'orge, & les autres choses nécessaires à la vie. Cette montagne est dans la Province de Duquela, aussi bien que celle de *Jubel Hadra*, au pied de laquelle il y a un lac qui nourrit toutes sortes de poissons (a).

Il n'y a pas moins que huit de ces montagnes dans la Province de Maroc, dont les habitans sont également propres à manier l'épée & la charrue. Elles abondent en grains, en fruits, en bestiaux & en pâturages. La principale s'appelle *Derenderen*; les Cherifs ont eu bien de la peine à en subjuguier les habitans, quoiqu'ils n'eussent à leur tête qu'une jeune Héroïne, qui fit paroître une fermeté & un courage extraordinaire.

La Montagne de *Zalag* ou *Seleg* dans la Province de Fez, & voisine de la Capitale, est couverte de vignes qui produisent d'excellens raisins, & elle est si agréable que plusieurs habitans de Fez y ont des maisons de plaisance.

Celle de *Zarhon* ou *Zarahanun* ressemble de loin à une épaisse Forêt, à cause du nombre prodigieux d'Oliviers dont elle est couverte. Les habitans sont robustes & courageux, & les femmes bien faites, aimant à se parer. Il y a sur cette montagne un ancien Château, dont ils attribuent la fondation à *Pharao* Roi d'Egypte, mais il y a bien plus d'apparence que c'est un ouvrage des Goths.

La Montagne d'*Arhon* ou *Arahone* dans la Province de Habat, est peuplée principalement de Berberes; ils sont courageux, grands travailleurs, & passent pour les meilleurs Soldats de toute la Barbarie; mais par cette raison on les accable tellement de taxes, qu'ils n'ont que ce qu'il leur faut pour vivre. Les Cherifs ne leur permettent point d'avoir ni chevaux ni armes, desorte qu'on leur en fournit lorsqu'on veut les employer, & on les leur reprend à la fin de la Campagne. On compte qu'ils sont bien dix-mille en état de porter les armes.

La Montagne de *Benizeker* touche à la précédente; elle est plus étendue, & peut fournir quinze-mille combattans. Ils sont plus riches que leurs voi-

ker.
fins,

(a) *Leo, Grammaye, Marmol, Davity, Dapper &c.*

SECTION I. fins, & font un assez grand commerce en miel, cire & en cuirs, qu'ils échan- gent pour du blé & de l'orge, dont ils manquent à-peu-près.

Situation, *Amegara*, dans la même Province, quoique couverte de forêts d'arbres
Climat propres pour les Vaisseaux, ne laisse pas d'être fertile en blé & en vin.

Éc. de l'Empire Celle de *Hued-Idris*, nommée aussi *Guadres & Vates*, est située entre
de Maroc. *Centa & Tanger*; elle est peuplée d'une Nation si brave, que les Rois de
Amegara. Grenade en prenoient ordinairement pour leur servir de Gardes. Le fameux
Hued- Héros Africain, *Bubalul*, dont on chante encore les exploits, étoit né sur
Idris. cette montagne.

Dans la Province d'Errif, il y a au-delà de vingt-quatre grandes monta- gnes, qui ne sont pas toutes également fertiles & peuplées.

Beni Celle de *Beni Oriegan* abonde en vignes, en cedres propres à bâtir des Ga-
Oriegan. leres, en oliviers, & en autres arbres fruitiers. Les femmes sont mal-pro- pres & lascives, & leurs maris jaloux & vindicatifs.

BeniMan- *Beni Mansor*, qui est voisine de la précédente au Levant, est beaucoup
for. plus étendue, mais bien moins fertile. Les habitans ne recueillent qu'un peu d'orge & de millet, dont ils vivent. On y tient un marché toutes les se- maines, où l'on ne vend que des vivres.

Quizna & Dans la Province de Garet il y a outre plusieurs montagnes moins consi-
Guardan. dérables, celles de *Quizna* ou *Teuzin* & de *Guardan*, la première, peuplée de Bereberes, & l'autre d'Arabes. Les uns & les autres sont riches & belli- queux; à la faveur d'un léger tribut ils se maintiennent en liberté, & sont plus civilisés qu'aucun des autres de l'Empire.

Zenegues Les Montagnes de la Province de Cutz ou Chaus sont au nombre de quin-
Barbares. ze, & s'étendent trente-cinq lieues de l'Est à l'Ouest sur quatorze de large du Nord au Sud. Elles sont peuplées de Zenegues, Tribu des Bereberes, qui sont hardis & vaillans, mais barbares & cruels, massacrant tous ceux qui tombent entre leurs mains. Les Caravanes leur payent tribut pour évi- ter leur furie. Il y a deux de ces montagnes où l'on trouve des Mines d'ar- gent, mais ces Barbares aiment mieux en voler que de le tirer de la terre.

Miathir. La Montagne de *Miathir* ou de cent puits, ainsi nommée à cause du grand nombre de puits qu'il y a, est fameuse par l'opinion superstitieuse dont ceux de Fez sont imbus que ces puits sont remplis de trésors, & pen- dant un grand nombre d'années des milliers de gens oisifs se sont occupés à les chercher, sans être rebutés par l'inutilité des travaux de ceux qui les avoient précédés, ni effrayés par le sort d'un grand nombre qui y avoient perdu la vie, jusqu'à ce qu'enfin un heureux accident arrivé à l'un d'entre eux leur a fait reconnoître leur folie (*). Il n'y a point d'habitations sur cet- te

(*) Ces misérables étoient obligés de passer dans ces souterrains de place en place, à la faveur de quelques torches, que les chauve-souris, les hiboux & d'autres pareils animaux éteignoient souvent, de sorte que ne pouvant retrouver leur chemin, ils pé- rissoient de faim & de froid. Un de ces chercheurs de trésors eut le bonheur en pareil cas de rencontrer un de ces animaux, qu'ils nomment *Dabu*, qui suivant *Leon Africain* est de la taille d'un loup (1). Il le suivit pas à pas jusqu'à une fente de

(1) *Leo Afric. L. IX.*

te montagne, on voit seulement sur la cime les ruines de grands bâtimens, & un puits si profond qu'on n'en a pu trouver le fond (a). SECTION I.

Nous finirons cet Article en remarquant, que plusieurs de ces montagnes sont si hautes, & que le froid y est si âpre pendant la nuit, que les habitants, qui ont beaucoup de bétail, sont obligés de rassembler leurs troupeaux autour de leurs habitations, & de faire grand feu toute la nuit, pour les garantir du froid, & des lions qui fréquentent ces montagnes, & que la lueur du feu écarte (b). Situation, Climat &c. de l'Empire de Maroc.

Mais il est tems de quitter ces lieux misérables & froids, pour nous occuper d'objets plus agréables, c'est-à-dire des villes, en nous bornant à celles de chaque Province qui sont dignes de quelque attention. Il y en a très-peu de cet ordre, & nos Lecteurs seront bien aises de n'être pas fatigués du détail des autres, d'autant plus qu'elles n'offrent guere que quelques tristes monumens de leur ancienne splendeur, détruits la plupart par le tems, & par la fureur des Mahométans, & à moitié ensevelis sous terre. Nous commencerons par la Capitale, qui donne son nom à tout l'Empire. Principales Villes de l'Empire.

Maroc peut passer par la beauté de sa situation, & pour le nombre & la diversité de ses beaux bâtimens, pour la plus riche & la plus considérable ville de toute l'Afrique; elle est cependant bien déchue de son ancienne splendeur, tant à l'égard du nombre des maisons & des habitans, que de la magnificence de ses Palais & de ses autres édifices publics (*). Elle est située entre les rivières de Neftis & d'Agmed, & sur celle de Tensist, dans une plaine de cinquante milles d'étendue, à seize milles du Mont Atlas, qu'elle a au Nord; à cent-soixante-dix milles de l'Océan Atlantique, & dans l'endroit où Ptolémée place l'ancienne *Boccanum Hemarum*, si même elle n'est bâtie sur ses ruines. La ville est entourée de bonnes murailles, fort hautes, de pierre, dont le ciment est si dur, que quand on y donne un coup de pic, il en sort du feu comme d'un caillou. Quoiqu'elle ait soutenu de longs & opiniâtres sièges, & qu'elle ait été plusieurs fois sacagée, il n'y a pas une

(a) Davity, Dapper, Marmol. (b) Les mêmes.

rocher, qui donnoit dans un Bois fort épais au pied de la montagne. Aussitôt que cette ouverture fut découverte, il y accourut tant de gens pour y creuser, qu'à force de faire des fossés tout se remplit d'eau; ce qui les obligea de cesser leur travail, & fit évanouir toutes leurs espérances, sans les guérir néanmoins de leur imagination qu'il y a des trésors cachés (1).

(*) On attribue la fondation de Maroc au fameux *Abu Techifien*, & l'on assure que le belliqueux *Joseph* son fils y mit la dernière main, après avoir remporté de grandes victoires en Espagne. On dit qu'il employa trente-mille Esclaves pour l'environner de murailles, qui ont douze milles de tour; qu'elle contenoit cent-mille maisons, & qu'elle avoit vingt-quatre portes; qu'on y voyoit un grand nombre de Palais, de Mosquées & d'autres magnifiques édifices, dont plusieurs ont été détruits durant les Guerres Civiles, ou qu'on a laissé tomber en ruine; en sorte qu'elle est fort au dessous de ce qu'elle étoit dans le tems de sa grandeur, nonobstant les nouveaux bâtimens, & les autres ornemens dont plusieurs Cherifs l'ont décorée (2).

(1) Marmol. L. IV. Ch. 123.

Mol L. III. Ch. 40. Dapper, Davity.

(2) V. Leo L. II. Grammaye L. IX. G. I. Mar-

SECTION I. une seule breche. Les murailles sont flanquées de tours & fortifiées de boulevards par-dedans, & de larges & profonds fossés par-dehors. Il y a encore vingt-quatre portes, qui conservent quelques restes de leur ancienne force & de leur beauté, mais non de leur usage. De cent-mille maisons qu'il y a eu autrefois, il n'y en a guere plus d'un tiers, tout le reste n'est qu'un monceau de ruines, ou a été converti en jardins, en vergers, ou en champs où l'on sème du blé; & les superbes édifices qui la décorent, sont ou détruits, ou tombent en ruines. Il reste néanmoins dans la partie qui est habitée encore de beaux bâtimens, tels sont le Palais Royal, trois magnifiques Mosquées, quelques Bains, & quelques Hôpitaux, avec des Inscriptions Arabes, qui semblent marquer le nom du Fondateur, en ces termes; *sous le regne de Joseph Ebn Texifin &c. (a) (*)*.

Edifices.

Le Palais Royal, que les habitans appellent *Al Casane* ou *Michouart*, est une grande Forteresse du côté du Midi, capable de contenir plus de quatre-mille maisons. Les murailles qui l'environnent sont hautes & fortes, flanquées de tours, de bastions & d'autres ouvrages, avec un bon fossé. Il n'y a que deux portes, l'une du côté du Midi, qui regarde la campagne, & l'autre au Nord vers la ville, où il y a toujours une Compagnie de Soldats, pour empêcher les Esclaves Chrétiens de sortir sans leurs Gardes. Cette seconde porte donne sur une rue droite, qui aboutit à une grande place, où est la magnifique Mosquée d'*Abdulmumen*, Roi des Almohades. Les Historiens disent qu'*Almansor*, petit-fils de ce Prince, la fit rehausser de cinquante coudées, parce qu'elle étoit trop basse, & qu'il en fit bâtir la tour, qui est toute semblable à celles de la grande Eglise de Seville & de la ville de Rabat, dans le Royaume de Tremecen; aussi, dit-on, qu'elles ont été construites par le même Architecte. *Almansor* l'embellit encore de jaspe & de marbre, qu'il fit emporter d'Espagne, & il y ajouta comme trophées les portes de la grande Eglise de Seville, ornées de bas-reliefs de bronze, avec de gros verroux du même métal. Au haut de la tour est plantée une verge de fer, où sont enfilées quatre pommes de cuivre, si fortement dorées qu'elles passent pour être d'or. La plus basse, qui est la plus grande, peut contenir huit mesures de blé, la seconde quatre, la troisième deux, & la dernière une; toutes quatre ensemble pesent environ sept-cens livres. On peut voir dans les Remarques ce qu'on en débite (†); mais à quoi il paroît que *Muley Ismael* n'ajoutoit guere de foi, ou dont il ne s'inquiétoit point puisqu'il les fit enlever & transporter dans son trésor.

Au

(a) *Leo L. I. Grammaye L. IX. Ch. I. Marmol L. III. Ch. 40. Davity, Dapper.*

(*) *Marmol* rapporte une Inscription fort singulière, qu'il vit sur un ancien tombeau hors d'une des portes, qui porte: *Ci gît Ali fils d'Atia, qui commandai cent-mille hommes, et dix-mille chevaux, & fis creuser cent & un puits en un jour pour les abbreuver. J'épousai trois-cens filles; je fus fidele, victorieux, & l'un des vingt-quatre Généraux de Jacob Almanfor. Je finis mes jours à quarante ans. Qui lira cette Epitaphe prie Dieu qu'il me pardonne (1).*

(†) Quelques Historiens assurent que ces quatre boules ou pommes d'or, étoient la dot d'une Reine de Maroc, fille & héritière du Roi de Gagoa, qui pour s'immortaliser

(1) *Marmol, L. III. Ch. 40.*

Au dessous de cette Mosquée, il y a une profonde cave voûtée, de la même longueur & largeur que le Bâtiment, où l'on serre une immense quantité de blé, qui appartient à l'Empereur; on l'avoit destinée d'abord à servir de citerne, pour recevoir par des tuyaux de plomb l'eau de pluie qui tombe sur le toit, qui est aussi de plomb. Le sommet de la tour est d'une si prodigieuse hauteur, & offre de tous côtés une vue si étendue, que ceux qui y montent ne manquent guere d'en être si étourdis, qu'ils ont de la peine à se remettre; car en regardant vers le bas les plus grands hommes paroissent comme de petits enfans; c'est delà que s'élève une verge de fer de soixante-dix pieds, au haut de laquelle sont les quatre pommes dont nous avons parlé. *Léon* n'en compte que trois. Les appartemens du Roi, ceux de ses femmes & de ses concubines, les chambres de parade, les salles d'audience, & les galeries qui conduisent dans ces divers appartemens ne sont pas moins grandes & magnifiques; les colonnes, les bas-reliefs, les moulures & les autres ornemens brillent d'or.

Les Jardins, bien-que moins réguliers, ont néanmoins quelque chose de peu commun & de magnifique; ils sont décorés de terrasses, de fontaines, d'étangs, de pavillons & d'une grande quantité d'arbres fruitiers & d'autres, en un mot de tout ce qui peut contribuer à l'agrément & au plaisir. Cependant, au milieu de toute cette splendeur, on voit un grand nombre de beaux édifices, tels que des Palais, des Colleges, des Bains, des Hôpitaux, qui nonobstant les marques de leur ancienne magnificence tombent en ruines(*), en-

ser les fit placer sur le haut de cette tour. D'autres prétendent qu'une des femmes de *Jacob Almanzor* vendit ses pierreries, pour faire ce bizarre ornement. Quoi qu'il en soit, l'opinion regnante parmi le Peuple, est qu'elles ont été placées par enchantement, sous une certaine constellation, en sorte qu'il est impossible, ou au-moins fort dangereux de les ôter, & qu'on s'exposeroit par-là à quelque grand malheur. Les *Alfaquis* disent que plusieurs Rois en ont fait l'essai à leurs dépens, particulièrement *Naker Buchentuf*, en 1500. Ce Prince épuisé par les guerres qu'il avoit à soutenir contre les Portugais, les Arabes, & ceux de Fez, voulut enlever ces pommes pour payer ses troupes, mais les habitans s'y opposerent, & lui dirent qu'ils aimoient mieux qu'il les vendît eux, leurs femmes & leurs enfans. Quelque tems après *Buchentuf* fut empoisonné par *Muley Hamet*, & le peuple ne manqua pas de regarder sa mort comme un châtiment du Ciel qui l'avoit puni de son avarice & de son irréligion. Cela n'empêcha pas *Hamed* peu de tems après d'entreprendre la même chose, & avec plus de succès, parcequ'il s'y prit plus finement. Il fit ôter la barre avec la plus haute, & l'ayant fait défaire par un Orfevre Juif, on vit qu'elle n'étoit pas toute d'or, mais qu'il ne laissoit pas d'y en avoir pour vingt-cinq-mille pistoles. Comme le Peuple en murmuroit, il fit dorer le cuivre, & le fit remettre en sa place, & fit pendre le Juif au haut de la tour. On débita ensuite que c'étoient les Esprits qui avoient la pomme en garde, qui l'avoient puni. Cela parut dissiper pour toujours les craintes du Peuple; & après l'exemple du sévère châtiment infligé au Juif impie, il ne douta point que ces précieuses pommes ne fussent si bien gardées, qu'il étoit impossible de les enlever furtivement. Il n'a été détrompé de ce préjugé superstitieux que bien longtems après par *Muley Ismael*, qui les a fait ôter, & les a converties à son profit (1).

(*) Parmi ces Bâtimens, jadis si superbes, on peut compter au moins une douzaine de Palais, que le grand *Almanzor* avoit fait bâtir pour ses Ministres, ses Gardes, son Trésor, ses Audiences, pour administrer la Justice, pour servir d'Arsenaux, de Magazins, de

(1) *Leo Afric.* L. II. p. 60. & suiv. *Grammaye*. *Relat. de los Xarifs.* *Davity*, *Dapper* & al. L. IX. Ch. 1. *Marmel* ubi sup. *Diego de Torres*

SECTION

I.

Situation,
Climat &c.
de l'Empi-
re de Ma-
roc.

Maisons.

environ quatre-cens Canaux ou Aqueducs, les uns rompus, les autres bouchés, & tous honteusement négligés.

Les Maisons des gens riches sont à-la-vérité de pierre, mais la plupart fort mal entretenues, & ce qui fait encore un plus mauvais effet, c'est qu'elles sont si éloignées les unes des autres, qu'à peine forment-elles dans toute la ville une seule rue continue; les vuides qui sont entre deux, sont remplis de petites maisons de terre, dont les pauvres sont obligés de se contenter, de jardins potagers, de vergers, de débris & de vieilles maisons inhabitées & prêtes à tomber. Tel est l'état présent de cette Capitale, jadis si superbe, puisque du tems de *Léon*, & même de celui de *Grammaye*, il y avoit quarante-cinq grandes rues qui se coupoient à angles droits, toutes bien bâties & fort peuplées, outre un prodigieux nombre de petites (a). Cette décadence doit être attribuée aux fréquentes guerres auxquelles la ville a été exposée, aux révolutions qui l'ont fait changer de maîtres, mais sur-tout à la tyrannie sous laquelle elle a gémi depuis que les Cherifs en sont en possession.

Les Jardins qui sont de l'autre côté du Palais vers la campagne, & le Parc qui y est joint, avoient encore des marques de leur ancienne magnificence dans le tems que *Mouquet* étoit à Maroc; outre une prodigieuse quantité d'arbres de toute espèce, de fleurs & de plantes, on y voyoit au milieu un grand bassin quarré de marbre blanc, & à chaque coin un léopard de marbre, tacheté de blanc & de noir. Au centre du bassin s'élevoit une colonne, sur laquelle étoit un lion, qui jettoit un torrent d'eau par la gueule. Il y avoit dans le Parc un grand nombre de bêtes farouches, comme des lions, des tigres, des éléphants, des léopards &c. L'Auteur ajoute qu'il

(a) Voy. *Léon*, *Grammaye* & al.

de Greniers &c. Un peu plus loin est un autre grand Bâtiment, qui servoit de Collège aux Princes de la Famille Royale; un second, où les Rois donnoient audience aux Ambassadeurs étrangers; un troisième où ils conféroient avec leurs Ministres & tenoient Conseil; d'autres pour leurs femmes, leurs concubines, leurs enfans &c. On peut y ajouter un grand nombre de Collèges où l'on enseignoit les Sciences, & où les Maîtres & les Ecoliers étoient bien logés, outre des Hôpitaux également somptueux & bien rentés.

Les appartemens qui sont dans la première cour du Palais, bien-qu'à la Moresque, ont quelque chose de grand, étant ornés de fontaines & de bassins du plus beau marbre, bien travaillés, & ombragés de citronniers, d'orangers, & d'autres arbres dont l'odeur embaume l'air. Une autre est environnée de grands portiques, soutenus par des colonnes de marbre blanc, d'un travail si exquis, que quelques-uns des plus grands connoisseurs en font d'Architecture, tant de notre Nation que d'autres, les ont admirées, même dans le mauvais état où elles sont. Il y a encore dans cette Cour quantité de bassins & de vases de marbre, pleins d'eau, où les Maures font leurs ablutions avant la prière. Les Ecuries pour les chevaux, les mulets, les chameaux &c ne sont pas moins bien bâties. Proche delà il y avoit deux Greniers, qui pouvoient contenir chacun trente-mille mesures de blé. Ils étoient à deux étages, avec un escalier en dehors fort large & sans marches, par lequel montoient les bêtes chargées de blé, que l'on mesuroit au haut, puis on le jettoit dedans par des trous, & pour l'ôter il y avoit au bas des conduits, qui n'étoient pas sitôt ouverts que le blé couloit de soi-même. On peut voir une plus ample description de la magnificence de tous ces grands édifices, dans *Léon Africain*, qui les avoit vus dans toute leur beauté, & dans *Mouquet*, qui les vit dans leur décadence (1).

(1) *Leo Afric.* L. II. *Marmol*, *Mouquet* & al.

qu'il vit les lions gardés dans un grand & vieux bâtiment découvert, où l'on montoit par des degrés (a). SECTION I.

Près du Palais est le Quartier des Juifs, fermé de murailles; il n'y a qu'une ne porte où les Maures font la garde. *Mouquet* dit que de son tems il y en avoit bien quatre-mille, qui payoient tribut à l'Empereur. Les Agens étrangers & même les Ambassadeurs préférèrent ce quartier à tous les autres de la ville. Quant aux Marchands Chrétiens ils logent la plupart près de la Douane, qui est à environ trois milles du Palais. Les Juifs ont toujours été fort chargés de taxes pour avoir liberté de conscience, & le privilege de trafiquer; cela n'empêche pas qu'il n'y en ait de fort riches, parcequ'ils sont les seuls Commissionnaires, Courtiers, Changeurs & Banquiers de l'Empire; & il y a beaucoup d'apparence que leur nombre a fort augmenté depuis le tems de *Mouquet*. Ils ont néanmoins constamment la politique, dans tous les Etats despotiques, de paroître le moins qu'il leur est possible par leurs habits, leurs maisons &c. pour éviter d'être davantage opprimés; aussi font-ils bien d'en agir ainsi, puisque les gens du Pays y sont obligés, pour ne pas être la proie de Princes avarés, & de Ministres avides. C'est à quoi il faut attribuer le peu d'apparence des maisons des gens du moyen état & du commun-peuple, dans tous les quartiers de la ville qui sont encore habités. Celles des Personnes de distinction sont grandes, bâties de pierre, avec une plate-forme au haut, & une tour au milieu, pour y aller prendre le frais, à la maniere du Pays. A demi-lieue de la ville il y a un pont sur la riviere de Tensist, & on détourne l'eau par des canaux pour arroser les jardins & pour faire tourner des moulins.

Voilà qui suffit pour donner une idée de cette fameuse Capitale, tant dans son état de splendeur que depuis sa décadence, & l'on peut juger par là du reste. Nous ajouterons seulement, que des vingt-quatre portes qu'elle avoit autrefois, & dont chacune étoit gardée par un Capitaine avec mille chevaux, il n'y en a plus que cinq ou six qui servent, & qui sont gardées par quelques misérables Maures. Les habitans, réduits, dit-on, au nombre d'environ vingt-cinq-mille, n'occupent plus qu'un ou deux quartiers, entre la porte de Duquela & celle de Zoco, dont l'une est au Midi & l'autre au Nord; tout le reste sont ou des jardins & des vergers, ou, ce qui est pire encore, est désert & inculte (b).

Fez, la seconde Ville de l'Empire, & autrefois la Capitale du puissant Royaume de ce nom, est divisée en vieille & nouvelle ville. La première, qui est la plus considérable, a neuf milles de circuit; c'est la ville la plus peuplée, la plus riche & la mieux policée de toute l'Afrique. Les immenses richesses que les Maures d'Espagne y apportèrent, ne contribuerent pas peu à lui rendre son ancienne splendeur, après avoir été fort ruinée par une longue suite de guerres. A quoi il faut ajouter que le grand nombre d'Ecoliers, qui viennent de tous les Pays d'Afrique pour étudier la Loi Mahométane, a fort aidé encore à en augmenter les richesses & le nombre des habitans. Si l'on considère d'ailleurs qu'elle est le centre du Commerce de l'Empire,

(a) *Torrez, Mouquet, Davity &c.* (b) Les mêmes.

SECTION

I.

Situation,

Climat

&c. de

l'Empire

de Maroc.

on fera moins surpris qu'elle éclipse si fort Maroc, sa rivale, & que nous nous bornions à sa description, celle qu'on appelle nouvelle Fez, n'ayant presque rien de remarquable (*).

Le vieux Fez est situé sur la pente de deux montagnes & dans des vallées; la ville est environnée de murailles hautes & fortes, de pierres quarrées, flanquées de bonnes tours. Les maisons sont de brique & de pierre, avec des terrasses, & sans fenêtres du côté de la rue, comme toute celles de Barbarie. Celles des Personnes de distinction & riches, de même que les Colleges, les Hôpitaux, les Mosquées, les Bains &c. ont de grandes cours, ornées de belles galeries, de fontaines, de bassins de marbre, d'étangs &c. de citronniers, & d'orangers, qui sont chargés de fruit toute l'année; la rivière de Fez fournit par-tout de l'eau abondamment; elle se partage ici en six branches, & fait tourner environ quatre-cens moulins, destinés à divers usages.

Il y a sept portes, mais point de fauxbourgs. Les rues sont étroites, & la plupart fort droites; elles sont fermées par des portes la nuit, pour empêcher le peuple de sortir, sinon en des cas extraordinaires. Chaque maison a d'ordinaire une tour, où les femmes ont des appartemens fort propres, d'où elles peuvent promener leur vue sur la ville & sur la campagne. On compte deux-cens-cinquante ponts de pierre pour passer les canaux de la rivière, & il y en a de fort beaux. Trois-cens-trente-six fours, où l'on travaille depuis le matin jusqu'au soir, fournissent les habitans de pain.

Mosquées.

Il y a près de sept-cens Mosquées, parmi lesquelles on en compte cinquante du premier rang; mais la principale est celle de Caruvin; on prétend qu'elle a près d'un mille & demi de circuit, le College qui en dépend est dans son enceinte. Elle a trente portes; le toit a cent-cinquante cou-dées de long, & quatre-vingt de large. La tour est extrêmement haute, soutenue par trente piliers en longueur, & par vingt en largeur. Le corps du

(*) Plusieurs Auteurs en font trois villes, bâties en différens tems. La plus ancienne est celle de *Baley*, qui est à l'orient du fleuve de Fez; on prétend qu'elle a été bâtie par un Roi Arabe, nommé *Muley*; d'autres attribuent sa fondation à *Idris*, vers l'an 800 de l'Hégire: quoi qu'il en soit, on y compte quatre-mille feux, & c'est-là que sont les jardins & les fontaines de *Zingifor*; la seconde, qu'on nomme la vieille ville, est de l'autre côté de la rivière; elle a été fondée par *Hascen*, petit-fils d'*Idris*; on l'appelle *Ain Alu*, & elle contient quatrevingt-mille habitans. Ces deux villes ont été autrefois à deux différens Princes de cette Maison, qui étoient en guerre continuelle; mais le second Roi des *Almoravides* les ayant attaqués, les fit prisonniers tous deux & leur ôta la vie; ensuite il fit démolir la muraille qui séparoit ces deux villes, bâtit un pont de communication, & en forma une seule ville (1). La troisième est la nouvelle ville, bâtie par *Jacob* de la Dynastie des *Benimerinis*, comme une Forteresse pour y demeurer avec sa Cour; elle est environ à un mille de la vieille ville; on compte qu'il y a près de dix-mille habitans, qui sont divisés en quinze-quartiers suivant leurs différentes professions. Il y a un beau Palais, des Mosquées, des Colleges, des Bains, & d'autres édifices publics; elle est bien fortifiée de murailles & d'autres ouvrages, & est comprise avec les deux autres sous le nom commun de *Fez*; comme ce nom signifie or, on prétend qu'il lui fut donné, parcequ'en en posant les fondemens, on trouva beaucoup d'or caché; mais il y a plus d'apparence que ce nom vient de la rivière sur laquelle la ville est située (2).

(1) *Leo* L. III, *Grammace* L. X, C. I. *Marmol* L. IV, Ch. 22, *Dapper* &c. (2) Les mêmes

du bâtiment est divisé en dixsept grandes voutes, outre plusieurs autres plus petites, & le tout est soutenu par quinze-cens colonnes de marbre. Dans chaque arcade ou vouûte, il y a de grandes lampes allumées; celle qui est au-dessus de la chaire de l'Alfaqui est la plus grosse & de bronze; elle est environnée de cent-cinquante autres plus petites. Il y a plus de quatre-cens cuves pour se laver avant que d'aller à la priere, & plusieurs galeries, qui ont plus de quarante coudées de long, où l'on garde les ustensiles & les autres choses nécessaires à la Mosquée. Nous avons déjà dit un mot du College qui est dans son enceinte; on y enseigne la Théologie, la Philosophie, & les autres Sciences; le plus savant du Pays en est le Principal, & en même tems Muphti. Il y a dans ce College une des plus belles Bibliothèques de toute l'Afrique, à quoi l'on ne s'attendroit guere dans ce Pays (a).

SECTION

I.

Situation,

Climat

&c. de

l'Empire

de Maroc.

Nous ne pouvons entrer dans l'énumération de tous les autres Bâtimens publics, qui sont en grand nombre, spacieux & magnifiques; les Colleges & les Hôpitaux sont bien rentés; les Magazins des Marchands fournis richement de toutes sortes de marchandises tant du Pays qu'étrangères. Nous n'ignorons pas que M. *Brathwait*, qui passa par Fez en allant en 1727 à la Cour de Mequinez, non seulement en parle defavantageusement par rapport au nombre des habitans, à la magnificence &c. mais critique toutes les descriptions qu'on a données avant lui, comme fort exagérées à tous ces égards (b). Il faut avouer qu'il est assez apparent que les révolutions que cette ville a essuyées depuis qu'elle est assujettie aux Cherifs de Maroc, ont pu diminuer beaucoup de sa splendeur, sur-tout en ce tems-là, qu'elle se défendoit contre toutes les forces de l'Empereur regnant. On ne peut néanmoins supposer naturellement, que si tant de savans Historiens, dont quelques-uns étoient originaires du Pays, avoient si fort passé les bornes de la vérité, ils n'eussent été démentis par quelques-uns des Européens, qui y ont demeuré depuis assez longtems pour être mieux instruits, & que ceux-ci ne nous en eussent pas donné des informations plus exactes. Quoi qu'il en soit, on dit qu'il y a plus de deux-cens Hôtelleries pour les Etrangers, qui sont grandes & bien bâties, & qui payent tous les ans un certain droit au Gouvernement. Ce qu'il y a de déplorable, c'est que si l'on en excepte celles où logent les Chrétiens, les autres sont la retraite des plus abominables crimes contre nature, qui s'y commettent publiquement & impunément; enforte que les Maîtres de ces infames Sodomes ont la liberté non seulement d'avoir des Rufiens publics, mais de se tenir à la porte & de se promener en habit de femme, pour attirer les hommes par leur voix efféminée, leurs manieres lascives, & par leurs chansons obscenes. Il est vrai que le Muphti, qui marque beaucoup d'horreur pour ces infames, qui deshonnorent un des principaux Sanctuaires de la Religion Mahométane, leur interdit l'entrée des Mosquées, mais c'est aussi toute la peine qu'il peut leur infliger; car l'Emperetur, qui tire un gros revenu de ces lieux de prostitution, les tolere & les protege (*).

Aux

(a) *Leo Afric.* L. III. *Grammaye* l. c. *Marmol*, ubi sup. *Davity*, *Dapper*.

(b) *Revolutions of Marocco*, p. 162 & 353.

(*) On voit un exemple bien frappant de cette indigne avarice dans le Cherif *Mahomet*.

SECTION

I.
Situation,
Climat
&c. de
l'Empire
de Maroc.
Gouverne-
ment &
Admini-
stration de
la Justice.

Aux autres égards il y a une très-bonne Police dans la ville, & les Magistrats y tiennent la main, aussi cela est-il absolument nécessaire, vu la multitude des habitans, qui va à près de trois-cens-mille, sans compter le grand nombre de Marchands & d'Etrangers qui y abordent. Le premier Magistrat, qui est comme le Prévôt des Marchands, & dont la charge ressemble assez à celle de notre Lord-Maire, a plusieurs Officiers sous lui; il demeure ordinairement dans une des rues les plus peuplées, pour être plus à portée de punir les coupables. Les rues sont remplies tout le jour d'une foule de Marchands, d'Artisans, de Fermiers, d'Officiers de la Douane, de Crieurs &c. Le premier Magistrat n'est pas élu par tour, mais le mérite & la capacité décident. Il y a outre cela un Gouverneur, nommé par l'Empereur, lequel a sous lui un Cadi ou Juge, qui décide des Affaires tant Civiles que Criminelles. Lorsqu'on veut exécuter un homme du commun, on le mène par les rues, les mains liées, jusqu'au lieu du supplice, & il est obligé de publier à haute voix le crime pour lequel on le fait mourir; alors on le pend par les pieds au gibet, & on lui coupe la gorge. Mais si c'est un Homme de qualité, on la lui coupe dans la prison, & on transporte son corps tandis que le bourreau proclame son crime. Un meurtrier est mis entre les mains du plus proche parent du mort, qui lui fait souffrir telle mort qu'il veut, ou compose avec lui pour une somme d'argent. Lorsqu'il dénie le crime, le Juge lui fait donner la bastonnade, ou le fouët, ce qui se fait si cruellement que la plupart en meurent (*). Cette sévérité est néanmoins presque indispensable dans des villes aussi peuplées, & parmi des gens adonnés à toutes sortes de vices.

Commerce. Fez étant comme le Magazin général de toute la Barbarie, où l'on porte & échange toutes sortes de marchandises, les rues fourmillent de Marchands & de gens de toutes sortes de métiers & de professions (a).

Les marchandises qu'on y importe sont des épiceries, de la cochenille, du vermillon, du fer, de la fonte, de l'acier, des armes, des munitions, des drogues, des montres, de petits miroirs, du mercure, du tartre, de l'opium, de l'alun, de l'aloë, des toiles d'Angleterre & d'ailleurs, des mouffelines, des cotons, des galons d'or, toutes sortes d'étoffes de soie, des

(a) Leo L. III. Grammaye L. X. C. I. Marmol L. IV. Ch. 5, 22. Davity, Dapper & al.

bonnet. Les Alfaqis le censurant de ce qu'il faisoit la guerre au Roi de Fez, qui étoit de sa Religion, il répondit que c'étoit pour le châtier de ce qu'il toléroit un crime si abominable dans ses Etats. Desorte qu'il ne fut pas sitôt maître de la ville de Fez, qu'il fit mourir un grand nombre de ces infames & jeter leurs corps aux chiens. Mais voyant ensuite quelle breche cela faisoit à ses revenus, il permit à ces monstres de reprendre leur train ordinaire (1).

(*) Une autre circonstance plus cruelle encore, qui accompagne cette espece de question, c'est que si l'accusé la soutient & est absous, s'il n'a pas de quoi payer au Cadi & au Greffier leurs épices, le premier lui fait donner autant de coups de fouët de plus, qu'il juge à propos (1). On inflige aussi ce châtiment pour de moindres crimes, & souvent, si l'on n'a pas le moyen de faire un présent au Cadi, c'est avec tant de rigueur, que les prévenus expirent sous les coups, ou peu après, comme cela se fait à Alger.

(1) Bonquet, Marmol, & al. Marmol, L. IV. Ch. 22.

des damas, des velours, des draps, des bonnets de laine rouges, des quin-
cailleries, des couris de Guinée, des peignes, du papier, & quantité de
potterie.

On exporte en retour toutes sortes de cuirs, particulièrement le maro-
quin qui est de la fabrique du Pays, des peaux, des fourrures, de la laine,
des dates, des amandes, des raisins, des figues, des olives, des foyeries
de la fabrique du Pays, des étoffes de lin & de coton aussi de leur manu-
facture; des chevaux, des plumes d'Autruche, diverses potasses, de la pou-
dre d'or & des ducats; les Juifs seuls ont le privilege de ces deux derniers
articles, pour lequel ils payent un gros droit à l'Empereur. La ville est dé-
fendue par deux Châteaux, l'un vieux & délabré, l'autre plus nouveau &
mieux bâti; mais il n'y a point de canon ni dans l'un ni dans l'autre, & ils ne
font gardés que par quelques Compagnies de Maures. Outre ces Châteaux,
il y a deux bastions aux murailles, qui sont dans les endroits les plus élevés,
mais il n'y a que quelques vieux canons, & une très-petite Garde (a).
Fez est au trente-huitieme degre de Latitude, & au quatrieme degre de
Longitude, Ouëst.

Mequinez ou Miquinez est une autre ville considérable, située dans une Mequi-
grande & belle plaine sur la riviere de Cebu ou Sabro, à environ douze nez.
lieues au couchant de Fez, & à dix-sept de Salé, à l'orient. Elle a trois
milles de circuit, & est entourée de bonnes murailles, au bas desquelles il
y a de beaux jardins, qui s'étendent dans la campagne d'alentour. Il y a
dans la ville quantité de Mosquées, de Colleges, de Bains & d'autres Edifi-
ces publics. Il s'y tient toujours un grand marché, où les Arabes viennent
porter leurs peaux, leur miel, leur cire, leur beurre, leur dates & autres
denrées. Le Palais paroît une seconde ville; bien-qu'il soit bâti à la Moref-
que, il a un air de grandeur, quoique fort mal entretenu. Les apparte-
mens, les offices &c. qui sont presque innombrables, sont entremêlés de
parcs, de jardins, de pavillons, & d'autres embellissemens. Il est dans
l'endroit le plus élevé de la ville, & est entouré de belles murailles blanches,
& consiste en un grand nombre de corps de logis, & en deux magnifiques
Mosquées. D'un côté est le Serrail, qui est un vaste édifice; d'un autre
côté on voit les Salles d'audience du Conseil &c. Dans un troisieme corps
de logis sont les Artisans qui travaillent en armes. Un quatrieme sert d'Ar-
senal, de Magazins & à loger les Gardes. Les Galeries sont ornées de Mo-
saiques; les allées, les jardins & tout le reste sont en bon ordre, il n'y a
que le Maître & ses Ministres qui ne sont guere réglés. Enfin tout ce
grand corps de bâtimens est environné d'un enclos qui a trois milles de
circuit.

Les Juifs ont leur quartier au milieu de la ville, & jouissent ici, comme
dans la plupart des autres villes de l'Empire, du privilege d'en fermer les
portes la nuit, à cause de l'utilité dont ils sont pour le Commerce (*). Me-
quinez

(a) Les mêmes.

(*) C'est peut-être plutôt pour les empêcher d'être volés ou insultés par les Maures,
dont on voit quelquefois fix à la fois en Croix pour avoir assassiné un Juif. Il est vrai

SECTION

I.

Situation,

Climat

Etc. de

l'Empire

de Maroc.

Salé.

quinez n'est séparée que par un grand chemin de la ville des Negres, ainsi nommée parceque c'est le quartier des troupes du Roi qui sont composées de Noirs.

Salé ou Célé, ville dont *Ptolemée* a fait mention, est située sur le bord du Gueron, qu'on appelle aujourd'hui le Buragra ou Burregreg, qui la divise en deux parties. La septentrionale, que les habitans appellent Sela, & que nous nommons Salé, est environnée de bonnes murailles de six brasses de hauteur & d'une demi-brasse d'épaisseur, au haut desquelles il y a des creneaux flanqués de tours hautes & fortes. La partie méridionale, qui est de l'autre côté de la riviere, s'appelle *Ravat* ou *Rabat*; elle est beaucoup plus grande, parcequ'il y a dans son enceinte quantité de jardins, de vergers, & de terres labourables où ils peuvent semer assez de blé pour nourrir quinze-mille hommes. Elle a aussi de fort hautes murailles; les habitans prétendent qu'elles ont été bâties par les Chrétiens, que *Jacob Almansor*, Roi de l'Arabie Heureuse, y amena d'Europe, après avoir conquis l'Espagne. Il y a dans le quartier qui est au Sud-Est une fort haute tour, d'où l'on découvre les Vaisseaux à une grande distance. Elle est aujourd'hui moins haute qu'elle ne l'a été d'abord (*); elle ne laisse pas de servir de marque de reconnoissance de jour, & de fanal la nuit; il y a au bas deux bassins, dont l'un sert à la construction des Vaisseaux, & l'autre à les mettre à couvert durant l'Hiver. La montée entre ces bassins & la tour est si commode, qu'un homme à cheval peut y monter.

Le Port est fort large, mais a peu de fond; il n'y a guere plus de douze pieds d'eau à haute marée, desorte que les Corsaires de cette ville sont obligés de mouiller à l'Isle de Fedal, qui n'en est pas éloignée; il y a une barre devant le Port, qui ne permet qu'à des Bâtimens legers d'y entrer. La ville est défendue par deux Châteaux, le vieux & le nouveau. Le premier est à l'embouchure de la riviere, les murs qui y joignent sont bâtis sur des rochers, & assez hauts pour garantir la maison du Gouverneur des coups de canon. Les fortifications de ce Château sont fort irrégulières, & telles que le terrain a permis de les faire; en dedans des murailles, qui sont principalement de pierre de taille, il y a précisément devant la porte un Fort, qui commande toute la ville. Au-dessous vers la mer, proche de la pointe du

que d'ailleurs les Juifs sont obligés de souffrir dans les rues toutes les insultes de la canaille Maure, qui les traite de cocus, de chiens, & leur jette même de la boue. Les Seigneurs & les Princes du sang leur donnent de grands coups de fouët, s'ils se trouvent dans leur chemin quand ils passent à cheval, & pour marquer encore davantage le mépris qu'on a pour eux, on ne leur permet de sortir de leur quartier que les jambes & les pieds nus. Ils sont obligés de souffrir toutes ces avanies avec toute la patience possible, parcequ'il y va de la vie pour eux de lever seulement la main contre un Maure ou un Noir (1).

(*) Un coup de tonnerre emporta une partie du sommet, & fendit du haut en bas le côté méridional. Cette tour a deux-cens pieds en quarré, elle est de pierre, liée par un bon ciment. L'entrée est du côté d'une Mosquée, qui a quatorze-cens pieds de long, & trois-cens de large; dans son enceinte on voit une citerne de cent pieds de large & de trente de profondeur, destinée aux ablutions des Maures (2).

(1) *Brashwait*, *Revol. of Marocco*, p. 198.(2) *Davity*, *Dapper* p. m. 141.

du roc, qui fait face à la barre, il y a un bastion monté de cinq piéces de canon, pour protéger les Vaisseaux qui viennent mouiller à la rade, ou qui s'y mettent à couvert quand ils sont poursuivis par quelque Vaisseau ennemi.

Le Château neuf est au couchant de la Place; il est quarré, flanqué de tours & de creneaux, comme les murailles de la ville. Les deux Châteaux communiquent ensemble par le moyen d'un mur fort haut, muni de deux tours, & bâti sur des voûtes, sous lesquelles on passe pour aller au bord de la mer & pour en revenir. Du côté de l'Ouëst, devant la breche qui est à la muraille de la ville, on trouve un autre bastion sur un roc, mais fort négligé dans ces derniers tems, desorte qu'il seroit aisé de prendre Salé par-là. L'Empereur y envoie un Gouverneur, qui préside au Conseil, composé des principaux Citoyens. Les droits d'entrée & de sortie sont de dix pour cent. La principale richesse de Salé consiste dans les prises que font les Pirates, qui sont les plus experts & les plus hardis de toute la Barbarie (a).

A trois lieues de Salé on trouve dans une grande plaine les ruines de l'ancienne ville de *Tefen-Sara*; elle étoit située dans un terroir fertile, qui n'est habité que par des Arabes; ils ont empêché jusqu'à-présent qu'on ne la rebâtît, non plus que Mamora, Almodine, Alcaassar & plusieurs autres villes, afin de pouvoir errer plus commodément avec leurs troupeaux.

Mazagan ou *Masignan* est sur la même côte, & à dix lieues environ au Sud-Sud-Ouëst de Salé; c'est une Place forte, bien bâtie, dont les Portugais sont les maîtres; ils y tiennent une bonne Garnison pour empêcher les Maures de la reprendre, comme ils ont fait Larache, autre ville forte sur la même côte, proche de l'embouchure de la riviere *Lucus* ou *Lucerie*. *Mazagan* est entourée d'une bonne muraille, bien pourvue d'artillerie, & si épaisse que six Cavaliers peuvent y marcher de front. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les Corsaires enlèvent souvent les provisions destinées pour la Garnison, ce qui fait qu'elle est obligée de faire des courses sur les Arabes du voisinage pour avoir des vivres. C'est ce qui fut cause de la perte de Larache, bien-que beaucoup mieux fortifiée (b).

Alcaassar, *Alcazar*, *Alcaçar*, anciennement *Cesar al Cabiris*, est sur la même côte occidentale; c'étoit autrefois la résidence d'un Gouverneur. On en attribue la fondation à *Jacob Almanzor*, durant ses guerres en Espagne (*).

II

(a) *Leo*, l. c. *Grammaye* ubi sup. C. 4. (b) *Mouquet*, p. 23. *St. Olon* p. 136. *Marmol* l. c. Ch. 14.

(*) Ce Prince s'étant égaré à la chasse, au milieu des marais, pensa périr pendant la nuit par une tempête; un Pêcheur le rencontra, le reçut dans sa cabane & le traita fort bien. *Almanzor* lui ayant demandé s'il ne pourroit pas le reconduire au près du gros dont il s'étoit séparé, le Pêcheur lui dit que cela n'étoit pas possible sans risquer leur vie. Le lendemain matin le Roi, pleinement convaincu de la vérité de ce qu'il lui avoit dit, lui demanda quelle récompense il vouloit du service qu'il lui avoit rendu? Le Pêcheur le pria de lui faire bâtir une maison plus commode. Le généreux Monarque fit alors élever un beau Palais, dont il le fit Concierge, où il alloit quelquefois se divertir, & qu'il nomma *Aboul Kerim* du nom du Pêcheur. Il

SECTION

I.

Situation,

Climat

Etc. de

l'Empire

de Maroc.

Arzile.

Tanger.

Ceuta.

Il s'y faisoit un assez grand commerce jusqu'à ce que les Portugais s'en rendissent maîtres en 1458. Mais quoiqu'elle ne demeurât guere entre leurs mains, elle n'a pas laissé de décheoir peu à peu depuis, & est à-présent fort ruinée (a). On la nomme *Alcassar-Quivir* ou le grand Palais, pour la distinguer d'*Alcassar-Zaquer*, ou le petit Palais, dans le même Royaume.

Arzile est sur la même côte, à huit lieues du Détroit de Gibraltar, & à quarante-huit environ de Fez. C'est encore une des villes que les Portugais ont prises & gardées quelques tems, mais ils l'ont abandonnée ensuite, & depuis elle est tombée en décadence. Elle s'appelloit autrefois *Zilia*, & on en attribue la fondation aux Romains, à douze lieues au midi du Détroit (b).

Tanger sur la même côte & à l'entrée du Détroit, se nommoit anciennement *Tingis*, & étoit la Capitale de la Mauritanie Tingitane. Elle est située sur une jolie Baye, & c'étoit autrefois une Place importante. Les fables des Africains portent qu'elle surpassoit anciennement toutes les villes du Monde en grandeur & en magnificence, & qu'elle étoit entourée de murailles de cuivre. Il ne laissoit pas d'y avoir un grand nombre de somptueux Edifices & de Palais, & beaucoup de Noblesse du tems des Goths & des Arabes. Les Portugais s'en étant rendus maîtres en 1471, ou selon d'autres (c) en 1473, elle devint plus considérable par sa force que par sa beauté. Trouvant à la fin qu'elle leur coûtoit plus à garder qu'ils n'en retiroient, ils la cédèrent aux Anglois, en la donnant pour dot à l'Infante *Catherine* lorsqu'elle épousa *Charles II.* Ce Prince employa des sommes immenses pour en faire une des plus fortes Places de toutes ces côtes, & fit construire un mole, qui avance trois-cens brasses en mer; mais comme il en trouva la garde trop coûteuse, & que le Parlement refusa de lui accorder les sommes nécessaires pour la défendre, il en fit sauter toutes les fortifications en 1684, après l'avoir possédée vingt-deux ans. Depuis ce tems-là les Maures ont tâché de la repeupler, mais ils n'ont pu encore parvenir à en faire autre chose qu'une pauvre retraite de Pêcheurs (d).

Ceuta est également considérable par sa situation avantageuse à l'entrée de la Méditerranée, & par la beauté de ses bâtimens publics, & la force de ses murailles & de ses boulevards. Les Espagnols y entretiennent une bonne Garnison, & elle a soutenu, non un vigoureux siege, ainsi que le qualifient les Espagnols, mais un blocus opiniâtre d'une armée de Maures. Elle est bâtie sur un terrain élevé au pied du Mont Apes, qui s'avance dans le Détroit & forme la pointe la plus voisine des côtes d'Espagne. Elle est encore assez considérable, est le Siege d'un Evêque, & il y a un bon Palais & une belle

(a) Les mêmes, *Hist. of Marocco*, p. 353. En 1750

(b) Les mêmes.

(c) *Brathwait Revolut. of Marocc* p. 320.

(d) Là-même.

le fortifia ensuite, & peu à peu il se forma une bonne ville, où se tenoit un marché, que les Arabes fréquentoient pour y porter leurs denrées (1).

(1) Les L. III. *Grammaye* L. X. C. 6. *Marmel*, L. IV. Ch. 41.

belle Cathédrale. Près de cette ville est la fameuse Montagne à sept sommets, connue des Anciens sous le nom des *Sept Freres* (a). Les Maures l'investirent en 1697, & l'ont toujours tenue bloquée depuis sans relâche, mais avec peu d'apparence de s'en rendre jamais les maîtres.

L'extrême pauvreté des habitans des environs de Ceuta les rend si extraordinairement actifs, qu'on assure (b) qu'ils iront de Tetuan à Mequinez, quoiqu'il y ait cent-cinquante milles, en moins de vingt-quatre heures pour un ducat, sans s'embarrasser de la chaleur ni de la pluie. Une rivière dans leur chemin ne les retarde point; ils la passent à la nage avec la même diligence qu'ils font sur terre; toute leur provision consiste en un peu de farine & quelques figues & raisins, qu'ils portent dans des peaux de bouc, & leur meilleure boisson est de l'eau, où ils mettent un peu de miel.

A sept lieues au Midi de Ceuta, on trouve *Tetuan*, *Tetegin* ou *Tetteguin*, Tetuan, elle est bâtie sur la pente d'une montagne pierreuse à l'embouchure du Déroit. La ville n'est ni grande ni forte; les murs sont de terre & de mortier, qu'on jette dans des moules de bois, & qu'on sèche au Soleil, sans y mêler ni brique ni pierre. Il n'y a pas au-delà de huit-cens maisons; les habitans, à la faveur de la piraterie & d'un bon commerce qu'ils font en cuirs, en cire, en miel, en raisins &c. sont à leur aise, sans oser néanmoins le faire paroître, pour ne pas être exposés aux vexations & aux avanies du Gouvernement. La principale force de la ville consiste en une bonne Garnison de quinze-cens hommes de pied, & de quatre-cens chevaux. Le Port est défendu par un Château quarré, flanqué de tours, bâties des mêmes matériaux que les murs de la ville, & dans un cas de danger il peut contenir une Garnison de cinq-cens hommes. Bien que la ville soit commandée par les montagnes voisines, elle ne laisse pas d'être une bonne retraite pour les Corsaires, qui y abordent en grand nombre, afin de se fournir de provisions. C'est la raison qui a engagé les Espagnols à tenter de boucher l'entrée de la rivière, en y faisant couler à fond des Vaisseaux chargés de pierres, mais les Maures ont trouvé moyen de la débarrasser.

Au milieu de la ville il y a une grande Musmorre ou Prison, qui sert à enfermer pendant la nuit les Esclaves Chrétiens; le nombre en est fort grand, & ils sont traités ici aussi durement qu'en aucun autre endroit de Barbarie. Les habitans sont la plupart descendus des Maures & des Juifs chassés d'Espagne; les derniers font un grand Commerce. On a si grand soin d'entretenir les maisons blanches tant en dehors qu'en dedans, que quand le Soleil y donne les yeux en sont éblouis.

Le Palais du Bacha est un beau & magnifique Bâtiment, aussi-bien que sa Maison de campagne à environ deux milles de la ville. Les Mosquées & les autres Edifices publics sont aussi fort beaux, quoique dans le goût Morisque. Il y a encore une douzaine de Couvents pour leurs Santons ou Religieux, qui servent d'asyle aux plus grands crimes, à la réserve de ceux qui attaquent le Gouvernement. On compte environ cinq-mille Juifs, qui ont la permission de faire du vin & de l'eau-de-vie, dont ils se servent souvent

pour

(a) Hist. Revolut. of Marocc. (b) Les mêmes,

SECTION

1.

Situation,

Climat

Etc. de

l'Empire

de Maroc.

pour tromper ceux qui ont à faire à eux. Ils ont sept Synagogues, & seulement cent-soixante-dix maisons. Ici, comme à Alger & en d'autres lieux de Barbarie, on se visite par le toit des maisons, qui ont de petites tours où l'on se régale le soir à la fraîcheur, & qui ornent beaucoup la ville.

Ce qui acheve d'en rendre la vue charmante, c'est la fertilité du terroir d'alentour, qui est couvert de beaux jardins, de vergers, & de maisons de plaisance, avec de belles promenades, des avenues & tout ce qui peut faire plaisir à la vue. Il y a entre autres un Cimetière sur une éminence voisine, qui est ornée d'une si grande variété de beaux dômes, de pyramides & d'autres monumens, qu'il ressemble à une petite ville. Ajoutez à cela la vue du côté de la mer, sur les montagnes & les plaines des environs, la civilité des habitans, qui surpasse celle qu'on rencontre dans les plus célèbres Capitales, & il faudra convenir que Tetuan est une des plus agréables villes de toute la Barbarie (a).

Province

de Sus.

Après avoir parcouru les principales villes des deux Provinces ou Royaumes les plus considérables de cet Empire, savoir Maroc & Fez, il est tems de dire quelque chose de la troisième, qui est celle de Sus ou Sous, la plus méridionale des trois. La rivière du même nom, qui, comme nous l'avons remarqué, borne l'Empire au Midi, le sépare de la Province de Darha, dont une partie porte le nom de Sus au-delà, & l'autre celui de Sus en-deçà de la rivière. Mais si l'Empereur reçoit quelque tribut de la première, c'est ce qui n'est pas certain, ni fort important.

La Province de Sus est entrecoupée, sur-tout vers le Midi, par diverses branches du Mont Atlas; les sources & les ruisseaux qui en découlent rendent le Pays très-fertile en pâturages, en blé, en riz, en sucre, en indigo, en dates, en raisins & en d'autres fruits. La rivière de Sus en particulier contribue beaucoup à fertiliser les terres, parcequ'il inonde comme le Nil les terres basses, & qu'on en tire des canaux pour les arroser. On trouve dans quelques-unes des montagnes, des mines de cuivre & d'alun; on en tire aussi des esclaves, & de l'or de Tibar, que les Negres nomment Nacnaqui, & que les Caravanes vont chercher tous les ans dans ces quartiers. La rivière de Sus & les autres moins considérables font tourner un grand nombre de moulins à sucre, & d'autres pour moudre les grains. L'indigo, qui vient par-tout dans les terres basses sans soin ni culture, est d'une couleur fort vive, & l'on en fait & exporte une grande quantité. La chaleur du Climat, jointe à la fertilité du sol & à l'abondance de l'eau, font que la moisson se fait de fort bonne heure; elle ne commence guère plus tard que le mois de Mai. Les habitans, qui sont Bereberes, sont fort industrieux, plusieurs demeurent dans les villes & sont riches, étant d'ailleurs moins grossiers & plus civilisés que ceux des Provinces de Fez & de Maroc.

Cap d'Aguer.

Les deux plus remarquables Caps sont ceux d'Aguer & de Non. Le premier est au Nord-Ouest de l'embouchure de la Rivière de Sus; c'est proche de ce Cap que les Portugais bâtirent la ville du même nom. *Diego Lopez de Sequera*, qui fit depuis un voyage mémorable aux Indes, s'y établit le

(a) *History of Revolut. of Marocco ubi sup.*

le premier, & y construisit un Fort, y ayant un bon Port, & la Pêche y étant fort abondante. Peu après le Roi *Don Emanuel* l'acheta, y fit faire de belles fortifications & y mit une bonne Garnison. Les Portugais en furent ensuite chassés par *Muley Hamot*, le plus jeune des Cherifs, qui devint peu après Empereur de Maroc, comme nous le verrons dans la Section suivante.

SECTION
I.
Situation,
Climat
&c. de
l'Empire
de Maroc.

Le Cap *Non* est à sept-milles environ plus au Sud, sur la même côte. Les Portugais lui donnerent ce nom, parcequ'ils croyoient qu'on ne pouvoit aller plus loin, personne n'ayant osé entreprendre de le doubler.

Cap Non.

Les Villes de cette Province ne sont remarquables ni pour leur force, ni pour leur grandeur, ni pour leur beauté.

Villes.

Messa est située sur la riviere de *Sus*, à l'endroit où elle se jette dans l'Océan, au pied du Mont Atlas. Elle est divisée en trois quartiers, à environ un mille l'un de l'autre, chacun entouré de murailles. Les habitans cultivent les terres des environs, que les débordemens de *Sus* fertilisent. Quand elle manque à les inonder, comme cela arrive quelquefois, ils sont obligés de vivre de dates, mais elles ne sont pas si bonnes que celles des autres Cantons d'Afrique. Comme la riviere ne forme point de port, ils n'ont guere de commerce avec les Etrangers; toute la côte est une plage unie, où la mer est basse; aussi arrive-t-il souvent qu'on y trouve des baleines mortes, qui y viennent échouer. Il y a entre la ville & la mer une Mosquée, dont toute la charpente est de côtes de baleine, & le peuple croit que c'est en cet endroit que *Jonas* fut dégorgé. On trouve ici aussi de l'ambregis, que les gens du Pays donnent à bon marché, parcequ'ils le regardent comme l'excrément de la baleine, ou d'un autre poisson qu'ils appellent *Ambracan*.

Messa.

A trois ou quatre milles de *Messa*, on trouve *Tessut*, *Teceut* ou *Techeid*, sur la même riviere. Elle est aussi divisée en trois, mais elle est plus grande & plus peuplée que *Messa*. Il y a au milieu une belle Mosquée, qu'un bras du *Sus* baigne. La plaine, où la ville est située, est grande, & abonde en blé, en orge, en légumes, en sucre, & en diverses sortes de fruits. La ville contient quatre-mille feux, & les habitans sont industrieux & à leur aise; les sucreries y sont florissantes, & on y apprête le meilleur marroquin, qui se transporte en grande quantité ailleurs.

Tessut.

Tarudant n'est pas grande, mais c'est une ville florissante, qui fait un bon commerce avec les *Bereberes*, qui sont riches. Les édifices sont jolis, & les campagnes voisines fertiles. Elle avoit autrefois ses Princes particuliers, & est à-présent la résidence des Gouverneurs de la Province. Les habitans passent pour civils & polis.

Tarudant.

Tedsi a plus de cinq-mille habitans, qui s'occupent principalement au sucre, lequel fait leur richesse. Les *Alfaquis* résident dans la Mosquée, & leur Chef est le seul Juge en matiere de Religion. Il s'y tient tous les Lundis un marché, où l'on voit des Marchands de différens endroits de la Barbarie & des Pays des Negres, outre les Arabes & les Maures. On y trafique en cuirs, bestiaux, chevaux, en toiles, en draps, sucre, cire, miel, beurre, & en toute sorte de ferraille. Il y a beaucoup de Juifs, qui sont riches.

Tedsi.

On

SECTION I. On vante fort la douceur & la franchise des habitans. Le Cherif y a un Gouverneur avec quatre-cens chevaux, pour protéger le Commerce, qui est un des plus riches de ce côté-là de l'Atlas. Cette ville étoit autrefois une petite République, qui se gouvernoit par six des principaux habitans, que l'on changeoit tous les six mois. Elle fut soumise ensuite aux Bémeriais, & depuis aux Cherifs.

Tagost. *Tagost* ou *Tagcast* est la plus grande ville de la Province; on en attribue la fondation aux naturels du Pays; elle est située dans une plaine, & environnée de murs fort délabrés. On y compte environ huit-mille familles, dont il y en a quatre-cens de Juifs. Les autres, bien-que Mahométans, ont une grande vénération pour *St. Augustin*, qu'ils prétendent y être né. Il s'y tient deux marchés par semaine, où les Maures & les Arabes portent leurs denrées, & les Negres viennent acheter des habillemens.

Garet. *Garet* a été bâtie par le Cherif *Abdalla*, qui regnoit du tems de *Marmol*; elle n'est remarquable que par un nombre de moulins à sucre, & par les cuirs qu'on y prépare; ce qu'on en transporte seulement en Europe rapporte, dit-on, annuellement trente-quatre-mille livres sterling à l'Empereur.

C'en est assez sur la Géographie de l'Empire de Maroc, & de ses trois principales Provinces ou Royaumes. Il ne nous reste plus qu'à dire quelque chose de *Tafilet*, qui formoit autrefois un Royaume indépendant, mais nullement considérable par aucun endroit, mais il a été assujetti aux Empereurs depuis que *Muley Hamet* se rendit maître de la Capitale.

Royaume de Tafilet. Ce Royaume, qui prend son nom de la Capitale située sur un riviere du même nom, est un Pays sec & aride, qui s'étend principalement en longueur de l'Est à l'Ouest; il est borné au Nord par Fez & Tremecen, au Midi par le Zahara ou Désert, au Levant par Sugulmesse & par le Pays des Bereberes, & au Couchant par Maroc & Sus. Son étendue, comprenant les Provinces d'Ytata, de Darha, de Sacrah & de Touet, est prodigieuse, mais on la compte si diversement, qu'il ne nous est pas possible de concilier les différences, vu le peu de lumieres que nous pouvons tirer des secours que nous avons sur ces Pays éloignés. La plus grande partie du Pays est si sablonneuse & si chaude, qu'il ne produit guere de blé ni de fruits; les seuls endroits où les habitans peuvent semer un peu d'orge, sont les bords des rivieres, & là-même il vient avec peine & en petite quantité, à cause de l'excessive chaleur & de la grande sécheresse qui regne dans ces contrées durant la plus grande partie de l'année. Aussi n'y a-t-il que les Alcaïdes & les Personnes de distinction qui soient en état d'en acheter; le commun-peuple étant si pauvre, qu'il ne vit que de dates & de chair de chameau, ayant les unes & l'autre en abondance. L'eau est aussi si rare, si ce n'est auprès des rivieres, qu'ils sont obligés de recueillir celle qui tombe en Hiver pour s'en servir toute l'année.

Productions. Ce qui croît ici le plus abondamment sans soin ni culture, c'est l'Indigo, qui donne cependant un bleu plus vif & plus durable que celui que l'on cultive avec tant de peine & de travail dans les Colonies de l'Amérique; aussi les habitans en tirent-ils bien du profit (a). Ils ont aussi une grande quantité

(a) *Leo, Grammaye, Marmol L. 1. Ch. 20. & al.*

tité d'autruches d'une taille prodigieuse, dont la chair est fort bonne, des chameaux qui portent de grosses charges à travers ces Déserts arides (*), & des dromadaires qui sont fort légers; aussi s'en fert-on principalement pour faire diligence, car ils font cent-vingt milles & davantage par jour, sans prendre beaucoup de nourriture.

Le principal Commerce que font ceux de Tafilet & d'Itata, outre l'Indigo, consiste en dates, & en une espèce de cuir fait de la peau d'un animal qu'ils appellent Dante ou Lanté, qui vient de Numidie, & dont ils font de fort bon boucliers (a). Ils font aussi des étoffes de soie rayées, dont les Maures font un grand usage, de belles casques & des bonnets pour les hommes, des voiles pour les femmes, avec des tapis & des couvertes fort fines. La plupart des dates qu'on apporte en Espagne viennent de Tafilet, parceque l'Empereur ne souffre pas qu'on en transporte par aucun autre endroit, & elles passent pour les meilleures de tout l'Empire. On assure aussi qu'on tanne le beau maroquin qui s'y fait avec les noyaux de ce fruit.

Tafilet a été toujours gouverné par un des fils des Empereurs, non tant peut-être parcequ'il avoit eu autrefois ses propres Souverains, que parceque *Mully Hamet* & d'autres Cherifs en étoient originaires; c'est cependant le dernier des Gouvernemens que ces jeunes Princes ambitionnent. Les Cherifs y entretiennent ordinairement environ quatre-mille hommes, la plupart de Cavalerie, pour tenir les peuples en bride; ce sont la plupart des Bereberes & des Arabes, que les Cherifs y ont fait passer.

Parmi ses autres titres, l'Empereur prend celui de Seigneur de Tafilet & de Darha, & souvent il permet au Prince qu'il y envoie en qualité de Gouverneur, de prendre celui de Roi de Tafilet. Il y a de l'apparence que les limites de ce Royaume, que l'on fixe si différemment, ne s'étendent pas au-delà des terres, où les Gouverneurs jugent à propos d'envoyer leurs troupes pour lever le tribut ordinaire, mais il nous est impossible de dire jusqu'ou cela va.

La Ville de Tafilet, Capitale du Royaume, est située sur le bord d'une rivière du même nom; il y a un bon Château où le jeune Cherif fait ordinairement sa résidence. On croit qu'elle a été bâtie par les anciens Bereberes. Elle est habitée par environ deux-mille personnes de cette nation, qu'on appelle *Filelis*, gens riches & fort adroits, qui ont beaucoup de dates, de chameaux & de bétail. C'est dans cette ville que sont les principales Manu-

(a) *Leo*, L. IX. & al.

(*) Nous avons parlé plus haut d'une qualité admirable de ces animaux, c'est qu'ils portent leurs pesantes charges, sans manger ni boire, jusqu'à ce qu'ils soient exténués & qu'ils succombent sous la dixième partie du fardeau. Les dromadaires de Tafilet sont à-peu-près du même ordre, ils ne diffèrent des chameaux, qu'en ce qu'ils n'ont que deux bosses, l'une plus grosse que l'autre, & qu'ils sont mieux taillés. Nous ne savons, si l'on ne doit pas attribuer au mauvais traitement qu'on leur fait, une circonstance qu'un Auteur judicieux rapporte de leurs petits; c'est que lorsqu'ils sont nouvellement nés, ils restent longtems sans mouvement, & comme ensevelis dans un profond sommeil, quelquefois huit jours, nonobstant l'extrême diligence qu'ils font, lorsqu'ils sont dans leur vigueur (1).

(1) *St. Olen*, Etat de Maroc. p. 3. *Leo*, L. IX. & al.

SECTION I. manufactures des cuirs, d'étoffes de soie & de toiles, dont nous avons parlé. Il y a un grand concours de Marchands non seulement de Barbarie & d'Afrique, mais d'Europe, dont on peut appeler cette ville le rendez-vous. **Situation,** Les habitans sont affables & civils envers les Etrangers, mais les Arabes **Climat** sont fort superstitieux & adonnés à toutes sortes de sortilèges, dont on peut **&c. de** voir quelques-uns des plus remarquables ci-dessous (*). **L'Empire de Maroc.**

Il n'y a point dans ce Royaume d'autres villes qui méritent quelque attention, ni rien d'ailleurs de digne de remarque que la rivière du même nom, qui vient de la Contrée de Sagara, sur le Mont Atlas, & prend son cours du Nord-Ouest au Sud-Est; après avoir baigné la ville & la plaine de Tafilet, & reçu les eaux de plusieurs autres rivières, entre autres de la Segora & du Haded, elle va se perdre dans les Déserts de Darha. Entre Tafilet & Darha il y a un grand chemin qui passe par le Mont Atlas, par lequel les Caravanes vont & viennent avec leurs marchandises.

Province de Gefula.

On comprend sous le Royaume de Tafilet la Province de *Gefula* ou *Guzula*, qui est peut-être une corruption de l'ancien nom de Gétulie, dont les Cherifs ont trouvé le moyen de soumettre la plus grande partie, sinon toute, à leur obéissance. Cette grande Province a Tafilet au Levant, Maroc au Nord, Sus au Couchant, & Darha au Midi. Ses bornes & son étendue

(*) Cette foiblesse n'est pas particulière aux Arabes de cette ville, tous les autres de cette Contrée, & même au-delà en sont atteints, & elle s'est même communiquée aux Bereberes. Ils sont non seulement rigides observateurs de la Loi de Mahomet, & scrupuleux à faire leurs ablutions avant la prière cinq fois par jour, & pour leurs habillemens & leur manger, mais ils ne toucheroient pas seulement un morceau de viande, à moins que l'animal n'ait été tué par quelqu'un de leur secte, ce qui se fait de la manière suivante. Le Boucher lui tourne la gorge du côté de la Mecque, en disant: *ô Dieu! regarde cette victime que je vas égorger, & fais-nous la grace d'en manger la chair à ta gloire.* Ils n'ont pas moins de soin d'ôter toute trace de sang de la viande.

Ils se vantent d'être les seuls véritables Observateurs de l'Alcoran, qui n'est, disent-ils, qu'une suite de la Loi de *Jésus-Christ*, qui a même réglé l'habillement qu'ils portent. Aussi n'ont-ils ni or ni argent, ils ne portent ni soie ni toile, mais s'enveloppent d'une étoffe de laine qui fait deux ou trois tours autour du corps, & ils ont les bras & les jambes nus; ils nomment ces habits *Hock*, & ils prétendent qu'il doit être toujours blanc.

Le matin, après s'être lavé les jambes jusqu'aux genoux, & les bras & les mains jusqu'au coude, ils font leurs prières en se tournant vers le Soleil levant, & assis par terre ils invoquent *Cidi Mahomet* leur Prophète, & ensuite *Cidi Belibeck*, par lequel ils entendent *St. Augustin*, & quelques autres de leurs Saints, au nombre desquels ils comptent *Cidi Nayssa*, c'est le nom qu'ils donnent à *Jésus-Christ*; ils croient qu'il a été conçu par le souffle de Dieu, & qu'il est né d'une chaste vierge, mais ils n'admettent qu'une seule personne dans la Divinité.

À l'égard de leurs superstitions plus ridicules, nous dirons seulement en général, qu'ils ont un respect tout particulier pour certains prétendus Sorciers & Faiseurs de charmes; ils n'entreprennent rien d'important sans les consulter, & ces fourbes leur fournissent des amulettes & d'autres prétendus préservatifs contre les maladies, le feu, l'eau & d'autres accidens. Ils portent ces amulettes jour & nuit, & y ont plus de confiance qu'en leurs prières & que dans tous leurs autres actes de Religion. On remarque en tout cela un bizarre mélange d'Astrologie, & d'autres imaginations superstitieuses, qui ne méritent pas qu'on y insiste (1).

(1) *Leo, Marmol, Grammaye &c. Voy. St. O-* *Brathwait ubi sup. p. 347.*
len Etat de l'Emp. de Maroc, p. 2. & suiv.

due sont marquées trop vaguement pour en pouvoir dire rien de certain; il n'y a aussi rien de fort remarquable que ce que nous allons rapporter, & par où nous terminerons cette Section.

Le Pays est en grande partie sec & aride, & les habitans pauvres & grossiers. La plupart travaillent aux Mines de cuivre & de fer du Pays, où s'occupent à fabriquer de ces métaux toutes sortes d'ustensiles dont on se sert en Barbarie; ils les échangent pour des chevaux, des toiles, des draps, des épiceries, & autres commodités dont ils ont besoin; tantôt ils les portent eux-mêmes en Barbarie, tantôt ils les débitent aux marchés, qui se tiennent dans leurs campagnes ou dans leurs grands bourgs, car ils n'ont pas de villes; il y a de ces bourgs qui contiennent mille maisons & au-delà. Il y a entre autres annuellement une Foire dans une grande plaine, qui dure deux mois, & est fort fréquentée par les Marchands de toutes les parties de la Barbarie & du Pays des Negres. Pendant tout ce tems-là les Gefules, bien-que naturellement brutaux, semblent perdre leur grossièreté, & marquent beaucoup d'égards pour les Etrangers, quoique leur nombre aille communément à dix-mille au moins; ils sont nourris avec leurs esclaves & leurs bêtes, tout le tems de la Foire, aux dépens du Public; les vivres sont apprêtés par des gens établis pour cela, & tout se passe avec beaucoup d'ordre, sans bruit & sans confusion. Pour prévenir les querelles, les batteries & les vols, le lieu où se tient la Foire est gardé nuit & jour par des soldats sous le commandement de deux Capitaines, qui font saisir & punir les coupables; si c'est un voleur, on l'exécute sur le champ, & on jette son corps aux chiens; une coutume particulière établie parmi eux, c'est que lors-même qu'ils sont en guerre, ils ont trois jours de trêve toutes les semaines pour le Commerce, & il y a aussi trêve pendant tout le tems de la Foire.

On dit que cette Province est si peuplée que les habitans peuvent mettre en campagne soixante-mille hommes. Leurs armes sont le sabre, la dague, la lance & l'arquebuse; il y a de l'apparence qu'ils n'ont pris cette dernière, que depuis qu'ils relevent des Cherifs, auxquels ils servent de Gardes à pied. L'habit ordinaire de ces peuples sont des chemises de laine fort courtes & sans manches; ils mettent par-dessus une casaque de grosse étoffe, & portent des poignards à deux trenchans fort pointus. Quelques Auteurs ont cru qu'ils n'ont point de Religion, parceque leur Foire commence le jour de la naissance de Mahomet. Ils n'ont ni gibets, ni roues, ni croix, mais tous les criminels sont percés à coups de lance & jettés aux chiens.

Le Pays produit peu de blé, mais quantité d'orge & de dates, il y a de fort bons pâturages & beaucoup de bétail. Les Portugais ont été autrefois maîtres de Gefula, & les habitans leur payoient tribut; mais ils recouvrèrent bientôt leur liberté, & s'y sont maintenus jusqu'au tems qu'ils ont été assujettis par les Cherifs; il y a de l'apparence que leurs fréquentes incursions ont contribué à leur faire perdre une seconde fois leur indépendance, & que les Cherifs ont voulu mettre à couvert Maroc, que les Gesules avoient pillée. Mais on dit que depuis leur réduction ils ont toujours été fort fidèles aux Empereurs, à-la-vérité sous le titre d'Alliés plutôt que sous celui de sujets & de tributaires (a).

(a) *Leo Afric. L.H. Grammaye L.IX. Ch.8. Marmol, L.III. Ch.51. La Croix, Davity, Dapper.*

SECTION

II.

Gouvernement, Loix
&c. de
l'Empire
de Maroc.

SECTION II.

Gouvernement, Loix, Religion, Commerce, Sciences, & Coutumes de l'Empire de MAROC.

Gouvernement tyran-
nique.

IL n'y a peut-être pas sous le Ciel de Gouvernement plus absolu & plus tyrannique que celui de Maroc, sur-tout depuis que les Cherifs s'en sont rendus maîtres, quoiqu'il ne fût guere plus doux avant eux. Religion, Loix, Coutumes anciennes, Préjugés de l'enfance, tout conspire à rendre le Monarque absolu & despotique, & à confirmer les peuples dans la servitude la plus misérable & la plus abjecte. Le Souverain a non seulement un pouvoir absolu sur la vie & sur les biens de ses sujets, mais en grande partie sur leurs consciences, entant que lui seul, en qualité de successeur de Mahomet, est l'Interprete de l'Alcoran, & nomme les Alfaquis sous lui, dont ceux de Maroc & de Fez sont les principaux; ce sont eux qui expliquent & décident toutes les matieres qui ont trait à la Religion; & comme ce sont ses créatures, & qu'ils dépendent entièrement de lui, ils n'oseroient s'écarter de ses volontés (*). Ainsi, dèsqu'il a fait une Loi, & qu'elle a été publiée dans ses Etats par les Gouverneurs, comme cela se pratique ordinairement afin que personne n'en prétende cause d'ignorance, elle est reçue avec une soumission implicite & aveugle. D'autre part les peuples sont élevés dans la persuasion que ceux qui meurent en exécutant les ordres au Roi, sont reçus d'abord dans le Paradis, & que ceux qui ont l'honneur de mourir de sa main sont élevés à un plus haut point de félicité. Après cela on ne doit plus s'étonner de la cruauté, de l'oppression & de la tyrannie d'une part, de la soumission, de la patience & de la misere de l'autre.

Comment
les Negres
sont deve-
nus si
puissans.

Ce dernier article ne regarde pourtant que les Maures; car pour ce qui est des Arabes, leur sujettion à ces Tyrans, & le tribut qu'ils leur payent, ont toujours été forcés. Quant aux Negres, leur zele & leur attachement doivent principalement leur origine au grand crédit & au pouvoir qu'ils ont acquis dans le Gouvernement durant le dernier regne, tant parcequ'ils sont

(*) Cela ne s'étend pas néanmoins à des violations ouvertes de leur Loi, dont les Maures sont généralement de rigides & zélés observateurs. Car en pareil cas les Prêtres & le peuple osent bien blâmer la conduite du Prince, mais pourtant pas publiquement, bien moins s'en font-ils un prétexte de révolte. Témoin le regne de *Muley Hamet Dahéby*, ce monstre de cruauté, de tyrannie, de débauche & d'ivrognerie. Bien-qu'il méprisât publiquement l'Alcoran, & qu'il encourageât tous ses Ministres à en faire autant, en sorte qu'il préférât la chair de Porc, tant défendue par l'Alcoran & si fort en horreur à tous les Mahométins, aux autres viandes, à la réserve d'un Renard roti, qui étoit son mets favori. Il ne fut néanmoins jamais exposé à aucune révolte, si ce n'est à celle qu'excita son frere *Abdalmalek*, qui étant son aîné avoit plus de droit à la Couronne, & se distinguoit par les vertus opposées aux vices de son frere. Bien-que cela engageât tous les Maures à faire des vœux en sa faveur, il eut bien de la peine à lui arracher le sceptre; & même le Tyran fut rappelé peu après & rétabli sur le trône, nonobstant tous les efforts d'*Abdalmalek*, comme nous le verrons dans la suite (1).

(1) *Lathwait* l. c. p. 153.

font meilleurs soldats que les Maures, que par le cas particulier que *Muley Ismael* faisoit d'eux, parceque sa mere étoit une Negresse. Enforte qu'étant devenus trop puissans pour les tenir en bride, on doit penser que leur fidélité & leur affection pour ces Monarques, qu'ils tâchent de porter à toutes sortes de vices, augmente ou diminue, à proportion qu'ils leur témoignent plus ou moins de faveur. Il sont aujourd'hui les seuls à qui ces Tyrans confient la garde de leur personne, de leurs trésors, de leurs concubines, qu'ils élèvent aux premières dignités de l'Empire (*), & auxquels ils permettent, pour ne pas dire qu'ils les y encouragent, de tyranniser & d'opprimer les Naturels, & leurs sujets les plus fideles & les plus soumis (a).

SECTION II.
Gouvernement, Loix &c. de l'Empire de Maroc.

Mais on aura peut-être moins sujet d'être surpris de cette connivence, si l'on considère que tôt ou tard le fruit des extorsions de ces sangsues entre dans les Coffres du Prince, soit par les grosses amendes qu'il leur fait payer sur la moindre plainte contre eux, ou sous prétexte vrai ou supposé de malversation, soit en se saisissant de leurs richesses mal acquises à leur mort. Car les Empereurs ont trouvé moyen de porter le despotisme sur un article, qui les rend plus puissans & plus redoutables encore à leurs sujets, c'est qu'ils sont leurs uniques héritiers, & qu'ils se saisissent de tous leurs biens, en donnant à leurs enfans ce qui leur plait, & souvent sur quelque prétexte frivole ils les laissent dénués de tout, selon que le défunt étoit plus ou moins dans leurs bonnes grâces. Pour garder néanmoins quelque apparence de justice, ils accordent à leur Muphti une espèce de supériorité pour le spirituel, & laissent à leurs sujets la liberté de les appeler devant son Tribunal. Mais le danger auquel le demandeur s'exposeroit, à qui il en coûteroit peut-être la vie, suffit pour intimider tout le monde; d'autant plus qu'il y a si peu d'apparence que les Juges voulussent courir le risque de se déclarer contre un Monarque, dont ils sont les créatures, & de qui dépendent leur fortune & leur vie (b).

L'Empereur seul héritier de ses sujets.

Les Titres que prennent les Empereurs de Maroc sont, *le très-glorieux, Titres de puissant & noble Empereur d'Afrique, Roi de Fez & de Maroc, de Tafilet, de Sus, de Darha, & de tout l'Alarbe, & de ses territoires en Afrique, Grand Cherif (ou Xarif) c'est-à-dire Successeur ou Vicégérant du grand Prophete Mahomet &c.*

l'Empereur.

Che-

(a) *Mouquet*, Ch. 2. *Brathwait*, C. I. (b) Les mêmes.

(*) Ces Negres ou Noirs, depuis leur atrachement inviolable pour *Muley Ismael*, ont toujours été fort estimés de ses successeurs, & font la principale partie de la Milice, tant à pied qu'à cheval. On les amène de Guinée si jeunes, qu'ils en perdent bientôt le souvenir; & comme ils n'ont ni parens, ni amis, ni d'autre ressource que la protection de l'Empereur, ils sont d'autant plus disposés à lui obéir en tout. On les forme d'abord à servir dans l'Infanterie, & au bout de quelques années, ou plutôt s'ils le méritent, ils entrent dans la Cavalerie, ce qui est un fort grand honneur dans ce Pays-là. On ne leur enseigne guère autre chose qu'à manier les armes & à obéir aux ordres de l'Empereur; & c'est par leur empressement à seconder ses vues, sa politique & ses inclinations, qu'ils s'avancent aux premiers postes (1).

(1) *Brathwait* ubi. sup. p. 153.

SECTION

II.
Gouverne-
ment, Loix
&c. de
l'Empire
de Maroc.

Ses Mi-
nistres.

Revenus.

Il est dan-
gereux
pour les
Juifs &
pour les

Les Juges ou Magistrats qui gouvernent sous lui sont, comme nous l'a-
vons insinué, Spirituels ou Temporels, ou pour mieux dire Ecclésiastiques
& Militaires. Le Muphti & les Cadis jugent de toutes les Affaires Civiles &
Religieuses. Les Bachas, les Gouverneurs, les Alcaïdes & les autres Offi-
ciers militaires, décident de celles qui regardent l'Etat & l'Armée. Tous
sont les créatures & les très-humbles esclaves du Prince, aussi-bien que les
Tyrans de ses sujets; car on ne peut obtenir d'eux ni justice ni faveur qu'à
force d'argent & de présens, sans exception depuis le plus grand jusqu'au
plus petit. Il n'en peut guere être autrement sous un Gouvernement aussi
arbitraire; les premieres places s'achettent du Prince à un prix exorbitant,
& ne se conservent que par un tribut non moins excessif qu'il faut lui payer
annuellement, encore un homme n'est-il pas sûr de garder sa charge qu'aussi
longtems qu'il trouve moyen d'avoir dans ses intérêts quelques-uns des
Courtisans, pour insinuer au Monarque qu'il paye tout ce qu'il peut, &
même au-delà de ce qu'on devoit attendre de lui. Ajoutez à cela que ces
Bachas, ces Gouverneurs &c. sont obligés d'avoir toujours à la Cour des
Emissaires & des Espions, qu'ils payent bien, pour ne pas être supplantés
par d'autres plus offrans, par des calomniateurs, ou par d'autres enne-
mis (a).

On peut juger par ce que nous venons de dire, que cette branche des re-
venus de l'Empereur doit être très-considérable, bien-que l'on ne puisse gue-
re fixer à quelle somme elle monte, mais elle doit naturellement être im-
mense. Les prises des Corsaires sont une autre branche qui fait entrer le
plus d'argent dans les Coffres du Souverain, parcequ'il ne lui en coûte rien
pour l'équipement des Vaisseaux Corsaires, ni pour l'entretien de leurs
gens, & qu'il a néanmoins un dixieme de toute la cargaison, & de tous les
esclaves; que d'ailleurs il se les approprie tous en payant cinquante écus
pour chaque captif, en sorte qu'ils sont uniquement pour son service & pour
son profit. Cet article grossit extrêmement son revenu, non seulement par-
cequ'il les met à de très-fortes rançons, mais qu'il recueille tout le fruit
de leur travail, sans leur donner pour leur nourriture qu'un peu de pain &
d'huile, & sans leur accorder d'autre secours, quand ils sont malades, que
les remedes que des Religieux Espagnols, qu'il tolere, leur donnent *gratis*.
Encore faut-il qu'en faveur de cette tolérance le Couvent lui fasse annuelle-
ment un présent, fournisse sa Cour de remedes, loge & nourrisse les Escla-
ves quand ils sont hors d'état de travailler. L'Empereur tire encore la
dixme de tout le bétail, du blé, des fruits, du miel, de la cire, des cuirs,
du riz, & de toutes les autres productions de la terre, & on la leve sur
les Arabes & sur les Bereberes, comme sur les Naturels; ce sont les Bachas,
les Gouverneurs, les Alcaïdes qui levent ou afferment ces droits avec toute
la rigueur possible.

Les Juifs & les Chrétiens payent aussi une Capitation. Les premiers don-
nent six écus par tête, depuis l'âge de quinze ans & au-dessus, outre les
taxes arbitraires & les amendes qu'on exige d'eux. Les Chrétiens payent
pour

(a) *St. Oion* Etat de Maroc, p. 206.

pour avoir la liberté du Commerce, & le droit qu'ils payent hausse & baisse selon leur nombre, & selon le commerce qu'ils font (a). Mais quel que soit le revenu qui entre par-là annuellement dans les Coffres du Prince, il fait du tort au Commerce en général, parcequ'il empêche un grand nombre de Marchands de s'établir dans le Pays, malgré les séduisantes invitations des Empereurs & de leurs Ministres; car outre ces exactions arbitraires ils sont encore exposés à quelque chose de plus fâcheux, c'est qu'ils ne peuvent quitter le Pays sans perdre tout ce qui leur est dû, & sans que leurs biens soient confisqués au profit de la Couronne. Les droits d'entrée & de sortie, dont nous parlerons sous un autre chef, est une nouvelle branche des revenus, mais aucun Auteur ne nous a appris à quoi elle monte l'un portant l'autre par an. Le Consul *Hatfield* a compté que tout le revenu annuel, en y comprenant l'ordinaire & l'extraordinaire, va à cinq-cens quintaux d'argent, chaque quintal du poids de cent livres, de la valeur d'un peu plus de trois-cens-trente livres sterling, en sorte que selon lui le tout ensemble ne monte qu'à cent-soixante-cinq-mille livres sterling, revenu bien petit certainement pour un si grand Empire, si l'on peut faire fond sur ce calcul (b). Mais *St. Olon*, sans prétendre seulement conjecturer à à quoi il monte annuellement, le représente en général comme si considérable, que l'on comptoit que *Muley Ismael* avoit amassé cinquante millions; il ne dit point si ce sont des millions d'écus ou de livres (c), ni comment il a été instruit de cette particularité; car de son propre aveu, ce politique Prince faisoit non seulement enterrer ses richesses en divers lieux, fonder son or & son argent en masses, qu'il faisoit porter secrètement dans des souterrains, mais encore faisoit mourir en cachette ceux qui étoient du secret. Quoi qu'il en soit, on sera moins surpris sur le tout des exorbitantes sommes qu'il extorque aux Princes & aux Etats Chrétiens, quand ils sont obligés de rechercher son alliance, ou d'obtenir quelque justice ou quelque faveur pour leurs sujets; bien moins des délais honteux, des insultes, des avanies, des indignités & des injustices que leurs Ambassadeurs sont obligés de digérer pour obtenir la moindre grace de ses avides Ministres; c'est ce dont on a un exemple des plus sensibles dans l'étrange traitement qu'on fit à *M. Ruffel* à cette avare Cour (d).

La Marine de l'Empire a toujours été peu considérable; le nombre des Vaisseaux n'est point fixé, il augmente ou diminue selon les circonstances. Du tems de *St. Olon* il n'étoit que de douze Vaisseaux, dont la moitié appartenoit à l'Empereur, & l'autre moitié à des particuliers; la plupart étoient en mauvais état, n'ayant tout au plus que dix-huit ou vingt canons, & environ deux-cens hommes mal vêtus & mal armés (e). Du tems de *M. Braithwait* toutes les forces navales se réduisoient à deux Vaisseaux de vingt canons chacun, dont le plus grand n'étoit guere plus de deux-cens tonneaux, à un Brigantin François qu'ils avoient pris depuis peu, & à quelques

(a) Les mêmes.

(b) *Braithwait*, p. 377.

(c) Etat de Maroc p. 105.

(d) Le même p. 160 & 281.

(e) Le même, p. 14.

SECTION
II.Gouvernement, Loix
&c. de
l'Empire
de Maroc.Chrétiens
de s'éta-
blir dans
le Pays.Marine
peu con-
sidérable.

SECTION

II.

Gouvernement, Loix
Etc. de
l'Empire
de Maroc.

ques Galeres. Ils ne laissoient pas de partir avec ces Bâtimens, bien pourvus de monde, de Salé & de Mamora, & de faire un grand nombre de prises. Ils ont pour maxime constante, s'ils trouvent sur un Navire d'une Nation avec laquelle ils sont en paix, un seul homme d'une autre nation, de le déclarer de bonne prise. C'est un fort grand bonheur pour les Marchands Chrétiens, qu'il n'y ait pas un seul bon Port dans les Etats de Maroc; car celui de Salé, qui est le meilleur, est presque à sec à basse marée, outre qu'il a une barre fort incommode, dont nous avons déjà parlé (*), qui ne permet pas à de grands Vaisseaux d'y entrer: s'ils avoient de meilleurs Ports, ce seroit un attrait capable de les engager à faire une plus grande figure sur mer, & par conséquent ils feroient plus de mal. D'ailleurs outre le bois de charpente, ils manquent de ce qu'il faut pour les agrêts, ce sont les Hollandois & les Anglois qui les en fournissent, aussi-bien que de poudre & de plomb. Ils sont si vaillans sur mer, qu'il y a environ trente-quatre ans qu'une seule petite Fregate Angloise de vingt canons, commandée par un habile homme, ayant pris quelqu'un de leurs Vaisseaux, & obligé les autres à se faire échouer, avoit répandu une si grande terreur parmi eux, que les femmes de Salé & de Mamora faisoient peur à leurs enfans en nommant le Capitaine *Delgarno*, comme d'autres fameux Guerriers (a). On peut juger par-là de ce que feroient six Bâtimens de la même force postés à Gibraltar, & tenus en état de façon qu'il y en eût toujours deux sur leurs côtes, à la hauteur de leurs Ports, qui fussent successivement relevés par deux autres, de maniere qu'ils eussent toujours nos Vaisseaux en vue; ne seroit-ce pas-là le moyen le plus efficace de mettre la Cour de Maroc à la raison, & de l'obliger à un procédé plus honnête & plus équitable?

Forces de
terre.

Les Forces de terre seroient à-la-vérité plus respectables, si elles n'étoient dispersées en petits corps dans toutes les parties de ce grand Empire, ou si elles étoient mieux disciplinées, & mieux entretenues qu'elles ne le sont la plupart. Nous avons déjà remarqué que la plus grande partie des Renegats sont enrôlés dans l'Infanterie, & qu'on les envoie en garnison dans les Places frontieres. Leur paye est de vingt Blankits, c'est-à-dire de quarante sols par mois, avec une petite quantité de farine. Ils ne laissent pas d'être commandés par un Alcaïde tiré de leur corps, c'est-à-dire par un Re-

(a) *Brathwait*, p. 343.

(*) Cette Barre, & le peu de profondeur du Port, ont fait naître à M. *Brathwait* la pensée de le boucher entièrement, aussi-bien que celui de Mamora, & de les rendre tout-à-fait inutiles; ce qui seroit beaucoup de tort à leur Commerce, & serviroit à humilier ce peuple orgueilleux & sans foi (1). Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les Puissances Chrétiennes sont détournées d'employer leur art & leurs forces contre ces Pirates, de peur que leur ruine ne fît pencher la balance du côté d'une autre Puissance qu'eux-mêmes. C'est à cette mauvaise politique qu'il faut attribuer que l'on ait souffert que *Muley Ismael* avec deux Vaisseaux de vingt pieces chacun & quelques Galeres ait tenu le Détroit bloqué, qu'ils aient eu la liberté pendant si longtems de pirater avec tant de succès au grand préjudice du Commerce de l'Europe, & de réduire tant de milliers de Chrétiens dans le plus dur esclavage.

(1) *Brathwait*, p. 343.

Renegat , qui n'a qu'une fort petite paye. Ceux que notre Auteur vit à SECTION
Fez étoient de misérables yvrognes, à demi nuds, & qui n'avoient presque II.
pas de pain (a). Les Maures ne sont guere mieux payés ni équipés. Les Gouverne-
meilleures troupes tant d'Infanterie que de Cavalerie sont les Negres; com- ment, Loix
me on les amene de Guinée fort jeunes, & qu'on le forme à l'exercice des &c. de
armes, ce sont ordinairement les meilleurs soldats, & sur lesquels on peut l'Empire
le plus compter, s'étant signalés en diverses rencontres, particulièrement de Maroc.
aux sieges d'Oran & de Ceuta, dont nous parlerons dans la suite. On comp-
te qu'ils sont environ quarante-mille hommes, tant Cavalerie qu' Infanterie;
il y a à-peu-près le même nombre de Maures (*). Il est vrai que l'Empe-
reur pourroit aisément augmenter ses troupes en cas de guerre contre les
Chrétiens, parce qu'ils s'engagent plus aisément alors, que lorsqu'il s'agit
de combattre contre quelque Prince Mahométan. Mais il seroit bien diffi-
cile d'en armer le quart, l'Arsenal pouvant à peine fournir des fusils & des
sabres pour dix-mille hommes, outre cent-cinquante pieces de canon, dont
une partie a été prise sur la Capitane d'Espagne, & les autres ont été em-
menées de Larache, lorsque les Espagnols en furent chassés. Toutes ces
armes, aussi bien que le Trésor, étoient mises en réserve par *Muley Ismael*
pour celui de ses fils qu'il destinoit à lui succéder, afin de le mettre en
état de l'emporter sur ceux de ses freres, ou sur tel autre Rival qui vou-
droit lui disputer la couronne; car celui qui est maître de l'Arsenal & du
Trésor, est en quelque façon sûr du trône (b). Comme la couronne n'est
ni tout-à-fait élective, ni tout-à-fait héréditaire, elle échet ordinairement
au plus fort, & à celui qui a entre les mains ces deux nerfs de la guerre,
sur-tout s'il a l'adresse de se faire aimer ou estimer des Noirs, qui, comme
on l'a dit, ont seuls la garde de la personne du Roi, du Palais, du Trésor,
des Femmes, des Concubines, & de toute la Famille Royale, & qui d'ail-
leurs, après les Princes du Sang, ont les Gouvernemens les plus considéra-
bles de l'Empire (c).

Il n'y a guere ici d'autre Commerce étranger, que celui que font les Juifs Commerce
& les Chrétiens. Les Maures n'y entendent rien, ni n'ont aucun Navire par mer.
marchand à eux; desorte que tout le Commerce de mer se fait par les Vaif-
se-

(a) Le même p. 349. (b) *St. Olon*, p. 117. (c) *Brathwaith & St. Olon*, l. c.

(*) Ce n'est pourtant pas aux dépens de l'Empereur que ces troupes se levent, se pa-
yent & s'arment. Quand il s'agit de quelque expédition, les Alcaïdes sont obligés d'en-
voyer chacun leur contingent, suivant l'étendue de leur Gouvernement, chaque ville ou
village qui dépend d'eux étant tenu d'entretenir un certain nombre de soldats, prêts à mar-
cher au premier ordre, avec leurs armes. On donne à ceux qui sont propres pour la
Cavalerie des chevaux, mais ils sont obligés de les nourrir & de se nourrir eux-mêmes
de ce qu'ils reçoivent de leur ville ou village. Les Cavaliers & les Fantassins sont exempts
de taxes pendant la guerre. On n'oblige que les gens mariés à servir, ceux qui ne le sont
point & qui n'ont pas de demeure fixe, sont exempts. Dans des cas de nécessité on peut obli-
ger au service un plus grand nombre des premiers, que ne monte le contingent ordinai-
re, & de trois freres en prendre deux; mais ceux-ci n'ont guere d'autre arme qu'un sa-
bre ou une lance, quelques-uns même n'ont qu'un bâton (1).

(1) *St. Olon* p. 113. *Brathwait*, p. 350.

SECTION II. feaux Européens, & principalement par les Anglois & les François. Mais le manque de Ports commodes d'un côté, & de l'autre les droits exorbitans d'entrée & de sortie, pour ne rien dire des fraudes & des exactions auxquelles les Marchands étrangers sont exposés, y mettent de si grands obstacles qu'il n'est pas le quart aussi considérable qu'il le feroit sans cela.

Gouvernement, Loix &c. de l'Empire de Maroc. Les principales Marchandises qu'on tire d'ici sont du cuivre, de l'étain, de la laine, des cuirs, du miel, de la cire, des dates, des raisins, des amandes, des olives, de l'indigo, de la gomme d'Arabie, du sandrac, du cordouan, des plumes d'Autruche, de l'ivoire, & des nattes fines. On ne permet pas la sortie du blé, parce qu'elle est expressément défendue par l'Alcoran, défense que les Tunisiens & les Algériens n'observent pourtant point.

On porte ordinairement dans le Pays des draps, des toiles, du plomb, du fer en barres, des armes, des boulets & de la poudre à canon; toutes ces marchandises payoient autrefois dix pour cent, mais à-présent on n'en paye que huit (a); outre cela chaque Vaisseau paye un barril de poudre pour droit d'entrée, douze pour charger & pour l'ancrage, & douze autres au Capitaine du Port. Les Vaisseaux qui viennent de Gibraltar & qui y vont ne payent que la moitié de ce droit en vertu d'une permission de *Muley Ismael*, qui témoignoît beaucoup plus d'estime pour les Anglois que pour les autres Européens. Les Anglois & les François payent huit écus d'Allemagne de droit au Consul, outre cela chaque Vaisseau François & Espagnol en paye trois à l'Hôpital ou Couvent Espagnol, fondé pour le soulagement des Esclaves Chrétiens. Les Maures ont pour maxime, ce qui devoit se pratiquer par-tout, de trafiquer avec tous les Vaisseaux qui viennent dans leurs Ports, quand même ils sont d'une Nation avec laquelle ils sont en guerre. Ils permettent même à leurs Consuls & à leurs Marchands de demeurer parmi eux avec la même sûreté que s'ils étoient en paix avec leur Nation (b). Mais ils ont une autre maxime, qui est aussi pernicieuse que l'autre est bonne, c'est de tromper tous les Etrangers autant qu'ils peuvent pour le poids & pour la mesure, sur-tout avec leur monnoie d'argent; car outre qu'elle est fort usée, elle est aussi ordinairement rognée par les Juifs; ainsi, à moins que d'avoir des balances avec soi, & de bons yeux pour examiner ce que l'on reçoit, il est sûr qu'on sera trompé.

Commerce par les Caravanes.

Ils font d'ailleurs un grand commerce par terre par le moyen de leurs Caravanes. Elles partent deux fois par an de Fez pour la Mecque & pour Medine, où elles portent quantité de leur Manufactures de laine, parmi lesquelles il y en a de très-fines & de fort belles, de l'indigo, des plumes d'Autruche, & du maroquin; elles rapportent en retour des soies, des mousselines, & diverses especes de drogues (c). Ils envoient encore de nombreuses Caravanes en Guinée, de plusieurs milliers de chameaux; la longueur du voyage, & la difficulté des chemins à travers les Déserts, où l'on ne trouve ni eau ni vivres, rendent cette multitude absolument nécessaire,

(a) *St. Olm* p. 140. *Brathwait* p. 356.
Mouette, Relat. Ch. 18.

(b) Les mêmes.

(c) *Brathwait*, p. 358.

re, y ayant toujours de deux chameaux un chargé de provisions. Les autres portent du sel, des couris, des draps, des soies, de l'huile &c. qu'ils échangent avec les Negres pour de la poudre d'or, de l'ivoire, des plumes d'Autruche, & des Esclaves (*).

SECTION II.
Gouvernement, Loix &c. de l'Empire de Maroc.
Monnoies.

Il y a trois sortes de Monnoies dans l'Empire de Maroc. La moindre, qui s'appelle *Fluce*, est une petite piece de cuivre qui vaut un peu moins qu'un Farthing d'Angleterre, & dont vingt font un *Blankit*. Ils ont de petites pieces d'argent de la valeur de deux sols Anglois. Mais comme elles ne sont pas cordonnées, les Juifs les rognent, & parcequ'elles ont beaucoup de cours, elles deviennent si minces, que si l'on n'a pas soin de les peser on est sûr d'y perdre. Car bien-que les Juifs & les Maures fassent tous leurs efforts pour les mettre, ils refusent de les prendre, quand elles sont légères, sinon au poids, pour les faire refondre. Ce sont les Juifs qui sont Fondateurs & Monnoyeurs, à quoi ils gagnent beaucoup. Ils changent aussi de mauvaise monnaie pour de la bonne, mais outre la différence de la valeur, ils exigent une prime excessive. C'est ce qui fait que les ventes & les achats sont fort embarrassans & donnent bien de la peine, car si une piece est seulement un peu fendue, on ne veut pas la recevoir, & néanmoins les plus grands payemens se font en cette monnaie, l'or étant rare, & gardé soigneusement.

La Monnaie d'or est le Ducat, qui ressemble assez à celui de Hongrie; il vaut environ neuf schelings d'Angleterre; trois ducats font un Moidore dans le cours ordinaire. Les Marchands comptent par onces; chaque once est de quatre Blankits, & quatre onces font un ducat de compte, ou, comme ils l'appellent, un Metical. Dans les payemens du Gouvernement on prend dixsept Blankits & demi pour un ducat d'or. Ces trois sortes d'onces, de ducats, & de Meticals ne sont qu'imaginaires. Quant aux trois especes réelles, elles ne sont marquées que de quelques Caractères Arabes, la Religion Mahométane ne permettant pas d'y mettre l'image du Prince ni aucune autre figure. On n'évalue les monnoies d'or & d'argent étrangères que suivant leur poids, comme si elles devoient être fondues; les Juifs y font un gain considérable, non seulement sur le change, mais en les limant, en les diminuant, & même en les falsifiant, desorte qu'il est dangereux d'en prendre d'eux sans les peser & sans les essayer.

Nous avons déjà dit un mot des Sciences des Marquois, en parlant de l'Université de Fez; tout ce que nous pouvons ajouter, c'est qu'il n'y a guère que les Prêtres & les Docteurs de leur Loi qui en aient quelque teinture. Tous les autres pensent être savans, quand ils savent lire, écrire & te-

Les Sciences négligées.

(*) Les Anglois pourroient facilement leur enlever ce Commerce de la Mecque, en portant de Turquie des soies en Barbarie; l'Empereur les y encourageroit vraisemblablement à cause des dix pour cent qu'il a des marchandises qui viennent sur les Vaisseaux Anglois, & cela empêcheroit plusieurs de ses sujets d'aller à la Mecque, où le Gouvernement Turc, qui est beaucoup plus doux que celui de Maroc, invite plusieurs de ces Marchands à s'établir (1).

(1) Hist. of Barbary, p. 357.

SECTION

II.
Gouverne-
ment, Loix
&c. de
l'Empire
de Maroc.

tenir des comptes; encore ces connoissances font-elles fort négligées, même des Princes & des Seigneurs. *Muley Ismael* par exemple ne favoit ni lire, ni écrire. Il est vrai que cette ignorance n'est peut-être pas de plus ancienne date que leur assujettissement aux Cherifs, & qu'elle dément le Proverbe commun parmi eux, *un Cheval, une Femme & un Livre (a)*, pour désigner leurs trois passions dominantes. Ils ont encore plus que jamais les deux premières, n'y ayant pas de Nation plus habile & plus adroite à manier des chevaux, ni plus adonnée aux femmes. Mais pour ce qui est du goût pour les Sciences, qui les rendit autrefois si célèbres (*), il paroît à tous égards entièrement éteint, si ce n'est peut-être le grand respect qu'ils ont pour leurs Docteurs & leurs Savans. Ils sont encore fort entêtés de l'Astrologie, & ont une grande confiance aux charmes, aux sortilèges & aux autres superstitions de ce genre. Ils n'ont d'autres Médecins que des Charlatans, qui ne se servent que de Simples, d'Amulettes, & d'autres choses pareilles. Leurs Chirurgiens ne valent guere mieux; c'est ce qui fait que les Renegats se font Médecins & Chirurgiens, quand ils ne peuvent se tirer d'affaire autrement.

Ecoles.

Ils ont des Ecoles dans toutes les villes & dans les bourgs, & l'on y enseigne aux enfans à lire, à écrire, & l'Arithmétique; on ne leur fait apprendre que quelques petits Catéchismes, & enfin l'Alcoran. Quand un jeune garçon a une fois passé ce dernier, ses compagnons le conduisent en triomphe par toute la ville, bien paré & à cheval. On ne châtie jamais les enfans ni à l'Ecole ni dans la maison que sur la plante des pieds, avec une petite canne, ou une espece de fêrûle; ils abhorrent tous les autres châtimens, particulièrement quelques-uns de ceux qui sont en usage parmi nous (b).

Imperfec-
tion de la
Discipline
militaire.

Leur Art militaire & leur Discipline sont encore fort grossiers & imparfaits nonobstant leur guerres continuelles tant en dedans qu'au dehors, & les soins que les derniers Empereurs se sont donnés pour former leurs Noirs à la guerre dès l'enfance; ils ne se distinguent que par leur adresse à manier leurs chevaux, & encore montrent-ils à cet égard plutôt une agilité surprenante qu'aucune capacité militaire; car leurs chevaux sont plus remarquables par leur docilité & leur légèreté, que par aucune marque de courage; & néanmoins la Cavalerie de Mauritanie passoit anciennement pour

(a) *Braithwaite*, p. 346. 351. *St. Olan*, (b) Les mêmes.
p. 81. *Hist. of Maroc*. p. 362.

(*) Nous avons vu ailleurs, que quoique les Romains appellassent ces Pays, barbares, les Arts & les Sciences n'y étoient pas inconnues dans le tems qu'ils en firent la conquête. Depuis, les Maures & les Arabes, sur-tout les derniers, se sont distingués dans les Sciences qu'ils ont cultivées, telles que la Philosophie, l'Astronomie, la Médecine & l'Histoire, & par le grand nombre de Savans qui sont sortis de leurs Ecoles, comme *Abulfarage*, *Algaral*, *Albunazar*, *Maimonides*, *Abulsegur*, *Avicenne*, *Averroës*, & un grand nombre d'autres dont nous avons eu occasion de parler. Ainsi cette grande décadence des Sciences parmi eux ne peut guere être attribuée qu'aux longues & sanglantes guerres auxquelles ils ont été exposés, aux révolutions qu'ils ont éprouvées depuis, & au Gouvernement tyrannique sous lequel ils gémissent. Ces causes ont produit dans tous les siècles & dans tous les Pays les mêmes effets (1).

(1) *Leo Afric. Sanut. Grammaye, Marmol, Davity, Braithwaite, St. Olan & al.*

pour la plus redoutable de toutes. L'Infanterie est encore plus mal disciplinée, plus mal vêtue, & plus mal armée. SECTION II.

Quand ils en viennent aux mains avec l'ennemi, ils placent la Cavalerie ^{Gouvernement, Lotx &c. de l'Empire de Maroc.} sur les ailes, & l'Infanterie au centre, en forme de Croissant; & quand le terrain le permet elle ne forme que deux lignes, ce qui fait qu'elle est d'autant plus aisément rompue par la Cavalerie, quand celle-ci peut approcher, ^{Manière de combattre.} car cette Infanterie n'a ni ordre ni discipline qui puisse prévenir le désordre; ce qu'il y a de pire encore, c'est qu'elle redoute si fort la Cavalerie, que cinquante Cavaliers mettront en fuite cinq-cens Fantassins. Ils font en général une pauvre figure dans leurs marches lorsqu'ils campent, ou qu'ils combattent; la seule marque de courage qu'ils donnent, c'est quand ils en viennent aux mains; ils commencent la charge en jettant un grand cri, suivi d'une courte éjaculation pour demander à Dieu la victoire. La Cavalerie, qui est la plus proche de la personne de l'Empereur, & qui est principalement composée de Noirs, est armée de fusils, de pistolets & de sabres, & la plus éloignée de mousquets & de lances. L'Infanterie est armée de différentes manières, les uns ont des fusils, les autres des arcs, des frondes, des piques courtes, des bâtons, & des sabres fort larges. Ils attaquent avec ces armes l'ennemi, & particulièrement les Chrétiens, avec une espèce de fureur fanatique, plutôt qu'en gens bien disciplinés; aussi s'ils trouvent une résistance courageuse, ou qu'ils soient repoussés, ils sont d'autant plus aisément mis en déroute; & quand cela arrive, ils ne se rallient guère, sur-tout si l'ennemi est de leur Religion; car alors ils combattent à regret, & ne le font qu'aussi longtems qu'ils ne se voient pas en danger d'être tués, ou qu'ils ne trouvent pas moyen de se sauver par la fuite (a). On appelle rarement les Arabes & les Bereberes à servir en qualité d'Auxiliaires; comme ils n'obéissent que malgré eux, on ne peut guère s'y fier de part ni d'autre; on exige seulement d'eux qu'ils fournissent les troupes de l'Empereur de blé, d'orge, de viande, de beurre, d'huile, de miel &c. sous peine d'exécution militaire. Ils sont nombreux, & la plupart courageux & résolus; passionnés pour la liberté, ils secoueroient bientôt le pesant joug qu'ils portent, si on ne les tenoit en sujettion par les taxes dont on les accable, & s'ils ne manquoient d'armes. Cependant comme ils sont tous Mahométans, les Cherifs, lorsqu'ils sont en guerre avec les Chrétiens, hazardent de les obliger à envoyer leur contingent pour combattre sous leurs enseignes; on leur fournit alors des fusils & d'autres armes, & même des chevaux, mais à la fin de la campagne on les leur ôte, avant qu'ils puissent retourner chez eux (b).

Nous avons déjà insinué que la Religion dominante dans tout l'Empire, ^{Religion de Maroc.} tant parmi les Maures que parmi les Arabes, est la Mahométane, dont il y a quatre principales Sectes, que nous avons fait connoître ailleurs. Les Marquois sont rigides Sectateurs de celle de *Melech*, dont ils ont adopté les prin-

(a) St. Olon p. 113. Braithwait p. 350. Dapper.

(b) Marmol, Leo Afric. Grammaye,

SECTION II. principes extravagans & superstitieux, sans la croyance desquels ils pensent qu'un Mahométan ne peut être sauvé. Nous aurons occasion de parler de quelques-uns de ces principes dans un des Chapitres suivans, parcequ'on les suit avec encore plus de zèle à Alger, à Tunis, à Tripoli & en d'autres lieux de Barbarie. Tout ce que nous dirons ici, c'est que les Marquois & ceux de Fez sont non seulement de tous les habitans de l'Empire les plus zélés partisans de ces dogmes, mais qu'ils y ont ajouté plusieurs autres pratiques également bizarres & ridicules, dont ils ne sont pas moins rigides observateurs. Par exemple, ils envoient certains jours quantité de vivres aux tombeaux de leurs parens; ils enterrent avec eux de l'or, de l'argent, des bijoux, & d'autres commodités, pour qu'ils aient de quoi vivre plus à leur aise dans l'autre Monde; ils creusent leurs fosses de façon qu'elles sont étroites au haut & larges au fond, afin que les morts aient plus de place, & qu'à la Résurrection ils aient moins de peine à rassembler leurs os; & pour prévenir toute confusion à cet égard, ils ne mettent jamais deux personnes dans la même fosse. Ils ont une grande vénération pour les Tombeaux; ils les embellissent de tombes, de dômes, & d'autres ornemens, & en interdisent l'approche à tous les Chrétiens, même aux Ambassadeurs. Le Vendredi, qui est leur Jour de Sabbat, on voit auprès de ces tombeaux, qui sont ordinairement hors de la ville, une foule d'hommes & de femmes vêtus de deuil, c'est-à-dire de bleu; il y a sur-tout une multitude de femmes, à qui l'on permet de s'y rendre pour pleurer les morts & prier pour eux; les Marabouts, qui ont leurs cellules dans le voisinage, ne manquent pas aussi de s'y trouver, & pour une petite rétribution se joignent à elles dans leurs exercices de dévotion avec beaucoup de ferveur & de zèle en apparence, parceque c'est-là une partie considérable de leur gain. Ils ont tous leurs Chapelets à la main, & répètent un certain nombre de passages de l'Alcoran, plus ou moins, selon la générosité de ceux qui les emploient (a).

*Haine
pour les
Chrétiens.*

Ils ont une haine extrême pour tous les Chrétiens, & élèvent leurs enfans dans les mêmes sentimens. Ils ne les nomment guere que des chiens, & n'en parlent presque jamais sans ajouter quelque imprécation. Les Ambassadeurs mêmes ne sont pas à couvert de leurs insultes & de leurs imprécations quand ils passent par les rues, & souvent la populace leur jette des pierres & de la boue (b).

*Respect
pour les
Pèlerins
de la
Mecque.*

Ils ont un profond respect, non seulement pour leurs Marabouts, gens oisifs qui vivent de la folie & de la superstition du peuple, comme à Alger, à Tunis & ailleurs, mais aussi pour ceux qui ont fait le pèlerinage de la Mecque; ils les appellent Hadgis ou Saints, & leur accordent de grands privilèges. Ce qu'il y a de bien plus singulier, c'est que les chevaux & les chameaux qui ont été à la Mecque, sont estimés si saints, qu'ils sont exempts de tout service, bien logés & bien nourris, & quand ils viennent à mourir ils les enterrent de la même manière que leurs plus proches parens (*).

Leur

(a) *Leo, Grammaye, Marmol; voy aussi St. Olon p. 50. Braithwait, p. 364.*

(b) *Braithwait, ubi sup.*

(*) On distingue aisément ces saints Animaux aux chapelets, aux reliques & aux autres

Leur service dans les Mosquées est le même que celui qu'on a vu en SECTION d'autres Etats Mahométans. Ils y entrent pieds nus, & s'y comportent II. avec beaucoup de décence, & avec une grande dévotion apparente. Un Gouverne- homme convaincu de s'être absenté de la Mosquée pendant huit jours, est ment, Loix inhabile pour la première fois d'être témoin en Justice, il est mis à l'amende &c. de l'Empire de à la seconde fois, & la troisième il est brûlé comme Hérétique. Quant de Maroc, aux femmes, comme on les croit créées uniquement pour la propagation, & propres seulement à inspirer aux hommes des pensées impures au milieu de Ceux qui s'absentent de la Mosquée sont punis. leurs dévotions, on ne leur permet point d'entrer dans les Mosquées; elles Opinions particulières. font leurs prières chez elles, ou auprès des tombeaux (a).

Ils croient que tous ceux qui meurent avant l'âge de quinze ans, de quel- que Nation & de quelque Religion qu'ils soient, sont sauvés, mais au-des- sus de cet âge il n'y a que les Mahométans de leur Secte. Les personnes du sexe des autres Religions, qui meurent vierges avant l'âge marqué, sont destinées à complimenter les soixante-dix femmes que chaque homme aura dans le Paradis. Les Imbécilles, les Foux, les Sorciers passent pour des Saints du premier ordre; ils leur bâtissent des chapelles après leur mort, & on visite ces lieux en grande dévotion; ces chapelles, aussi-bien que les tombeaux des Pèlerins de la Mecque, hommes, chameaux ou chevaux, sont des asyles pour tous les criminels, excepté pour ceux qui sont coupables de trahison (b).

L'Alcoran défendant tous les Jeux de hazard, cette défense s'observe si exactement dans les Etats de Maroc, que les personnes de toute condition se contentent de jouer aux Echets, aux Dames, & à d'autres jeux de cet ordre, & qu'ils marquent une grande horreur pour les Cartes & les Dez. Si quelqu'un a perdu son argent au jeu, & qu'il en porte plainte au Cadi, ce Juge ordonne sur le champ à celui qui a gagné de le lui rendre, & par-des- sus le marché il est mis à l'amende, ou condamné à recevoir la bastonnade. On inflige la même peine à tous ceux qui sont surpris à jouer des jeux de hazard, ou pour de l'argent, à moins qu'il ne soit question que d'une baga- telle pour se divertir. Jeux de hazard dé- fendus.

Ils ne souffrent point point que les Juifs ni les Chrétiens entrent dans leurs Mosquées, ou qu'ils aient aucun commerce charnel avec des femmes du Pays; ceux qui sont surpris à commettre l'une ou l'autre de ces fautes, font

(a) Hist. of Barbary, p. 361. St. Olon, p. 49. (b) Les mêmes.

tres ornemens qu'ils ont au cou; ce sont ordinairement quelques passages de l'Alcoran é- crits sur du parchemin ou sur du papier, & cousus dans un morceau de belle étoffe de soie ou de brocard. Si leurs Maîtres ne sont pas en état de les entretenir, ils leur procurent la subsistance sur le revenu de la Mosquée ou de la Paroisse dont ils sont; & il y a toujours des dévots qui ont soin de les visiter & de les nourrir. On rapporte que Muley Ismael, qui étoit un rigide Mahométan, lorsqu'il donna audience pour la première fois à l'Am- bassadeur de France, fit mener devant lui un de ces chevaux privilégiés. Il étoit somp- tueusement harnaché, & entre autres marques de distinction il y avoit un jeune Esclave Chrétien, qui soulevoit sa queue d'une main, & de l'autre tenoit un pot pour recevoir ses excréments, & une serviette pour l'essuyer (1).

(1) St. Olon, Etat de Maroc, p. 52.

SECTION

II.

Gouverne-
ment, Loix
&c. de
l'Empire
de Maroc.

font obligés de se faire Mahométans, sans quoi ils sont brûlés ou empalés tout vifs. Ils ont pour maxime constante depuis les plus grands jusqu'aux plus petits de ne point garder la foi aux Infidèles, & en conséquence ils ne se font point de scrupule de mentir, de se parjurer, & de violer les engagements les plus solennels. Un de leurs Talbes ou Prêtres ne fit pas difficulté de donner à l'Ambassadeur de France pour raison de cet infame procédé, qu'ils deviendroient bientôt esclaves de la fausse Religion & de l'Idolâtrie des Chrétiens, si, comme eux, ils étoient fideles à leur parole (a). Quel que puisse en être le motif, on peut assurer hardiment qu'il n'est guere de Cour & de Ministres plus avides & plus perfides que la Cour & les Ministres de Maroc, ni de peuple plus fourbe & de plus mauvaise foi que les sujets de cet Empire. Ils vérifient un Proverbe commun parmi eux, que *du vinaigre donné est plus doux que du miel acheté*. Pour finir cet article de leur Religion, ils observent ce qu'il y a de superstitieux dans leur Loi, plus exactement que tous les autres Mahométans de Barbarie, sur-tout leur Ramadan ou leur Carême; à cet égard ils sont si rigides, que durant tout ce mois-là ils ne goûteroient pas une goutte de café, ni une halenée de tabac, depuis deux heures avant le Soleil levé jusqu'à ce qu'il soit entièrement couché, bien moins toucheroient-ils à aucun autre mets ou prendroient-ils le moindre rafraîchissement. Leurs enfans mêmes sont si endurcis à cette abstinence, qu'elle leur devient naturelle; il n'y a pas jusqu'à leurs Corsaires, les plus indignes coquins qu'il y ait au Monde, qui n'observent ce jeûne sur leur Bord; si l'on découvre un Renegat qui le néglige, comme cela arrive assez souvent, il est puni par cent ou deux-cens coups de bâton sur la plante des pieds. Etrange prévention que de s'imaginer que la régularité à répéter des prières, à faire des ablutions, & à observer des jeûnes, suffit pour expier les plus lâches fraudes, l'oppression, la cruauté, le parjure, les débauches les plus outrées, les vices les plus infâmes, & la violation de toute rectitude morale & de toute vertu (b).

Punitions.

Les Punitions & les Supplices sont ici les mêmes que dans les autres Pays de Barbarie, si l'on en excepte ceux qui sont infligés en vertu des sentences arbitraires de leurs Monarques; tels sont de scier en travers, en long ou en croix un homme, de brûler à petit feu, & d'autres semblables qui font honte & horreur à l'humanité, sur-tout quand on considère combien de fois il arrive qu'ils tombent sur des innocens, n'étant que des effets soudains de la jalousie, de la vengeance, de la calomnie, & souvent de l'ivrognerie ou du mécontentement. Les Renegats sont aussi condamnés au feu, mais avec quelque aggravation; car on les dépouille tout nuds, on les graisse de suif depuis la tête jusqu'aux pieds, & leur ayant mis une chaîne autour du corps, on les traîne de la prison jusqu'au lieu du supplice, où ils sont brûlés. Les Juifs qui alterent la monnoie, ou qui font tort au Roi, & les Esclaves qui tentent de se sauver, sont punis aussi plus rigoureusement, qu'en aucun autre endroit de Barbarie, quoiqu'ils le soient assez cruellement par-tout (c).

Les

(a) *St. Olon*, p 51. *Braithwait*. p. 362. (b) Les mêmes. (c) *Braithwait*, p. 366.

Les Habits, les Coutumes, les Mariages, les Funérailles, les Mets, la Boisson, les Bains, les Maisons &c. n'ayant rien de particulier, nous renvoyons à la description générale que nous en donnerons dans un des Chapitres suivans. Il y a cependant une coutume que nous ne devons pas passer sous silence, parcequ'elle leur est particulière; c'est qu'ils regardent comme une action si honteuse à un homme d'uriner debout, que ceux qui y sont surpris sont privés du droit de témoigner en Justice. Si c'est pour empêcher qu'il ne tombe quelque goutte d'urine sur leurs habits, ce qui est une fouillure légale, ou par quelque autre raison, c'est ce que nous ignorons; ce qu'il y a de certain, c'est que la plupart des Auteurs assurent qu'ils s'accroupissent comme les femmes pour se décharger la vessie (a). Les femmes ont aussi une singulière & superstitieuse coutume, quand elles sont en travail; elles envoient chercher dans l'Ecole cinq jeunes garçons, quatre tiennent les quatre coins d'un drap, dans chacun desquels on a noué un œuf; ils courent ainsi par les rues en chantant alternativement quelques prières, les Maures sortent alors de leurs maisons avec des bouteilles ou des cruches d'eau, qu'ils jettent au milieu du drap; les femmes croient que cela contribue à leur procurer une plus heureuse & plus prompte délivrance.

La Langue de ce Pays est sans-contredit une des plus étendues du Monde, c'est l'Arabesque ou l'Arabe moderne; on le parle non seulement dans les villes, mais dans tous les villages, dans les Adouars & dans les Montagnes de tout l'Empire; il y a plus, ces Maures Occidentaux de Barbarie se font entendre dans tous les États du Grand-Seigneur, ce qui y contribue sans-doute, ce sont les fréquens pèlerinages qu'ils font à la Mecque tant d'ici que des autres quartiers de Barbarie. Par-là cette Langue se conserve si naturellement, que les Turcs, les Maures, les Algériens, les Tunisiens, les Tripolitains, ceux de Fez & de Maroc, s'entendent tous parfaitement (b). Si l'on veut savoir ce que c'est que cette Langue, & quelle affinité elle a avec l'Hébreu, l'ancien Arabe, & les autres Langues Orientales, on peut consulter notre Histoire des Arabes anciens & modernes, & les savans Auteurs que nous avons cités (c).

Jusqu'ici nous n'avons donné qu'une idée peu avantageuse de la Religion & des Mœurs des Maures de l'Empire de Maroc; mais pour ne pas être taxés de partialité en ne les montrant que par leur mauvais côté, nous allons leur rendre justice en indiquant ce que nous trouvons de plus louable en eux. D'abord on ne peut trop admirer le profond respect qu'ils ont pour le nom de Dieu, l'horreur qu'ils ont pour l'habitude impie, si commune parmi les Chrétiens, de jurer pour les sujets les plus frivoles, au lieu que les plus grandes injures ne peuvent les y porter, bien moins à vomir des blasphèmes ou à lâcher des expressions injurieuses à Dieu, n'ayant pas seulement de terme dans leur Langue pour exprimer le blasphème. Jamais aussi les disputes & les querelles qu'ils peuvent avoir ensemble

(a) St. Olon, p. 53. Brathwait, p. 364-

368.

(b) Brathwait, p. 371.

(c) Hist. Univ. T. XII. p. 538. & suiv.

SECTION
II.
Gouverne-
ment, Loix
&c. de
l'Empire
de Maroc.

ne sont capables de les porter à en venir aux coups, bien loin de se poigner-der & de se tuer les uns les autres, comme cela arrive si souvent parmi les Chrétiens. Ils ne tuent jamais qu'à la guerre, leur Religion n'accordant point de grace pour le meurtre; & ce n'est qu'avec la dernière répugnance qu'ils combattent contre ceux qui sont de leur Religion (a).

Le respect & la soumission qu'ils ont pour leurs Parens & pour leurs Supérieurs, les freres cadets même pour leurs aînés, ne sont pas moins exemplaires & dignes de louange; puisqu'ils n'oseroient s'asseoir, ni ouvrir la bouche en leur présence, à moins qu'on ne le leur commande. Ils sont extrêmement jaloux de l'honneur de leurs femmes, & souffrent impatiemment le moindre blâme ou soupçon à cet égard. Nous avons parlé aussi, au commencement de cette Section, de leur inviolable fidélité pour leurs Princes, même pour les plus brutaux & les plus vicieux; à quoi nous pouvons ajouter leur zèle & leur courage extraordinaire pour la défense de leur Patrie, bien-que l'on croiroit que le peu qu'ils y possèdent, ne vaut pas la dixième partie de la peine & des risques auxquels ils s'exposent pour le conserver. Ils sont aussi fort sobres pour le manger; & pour ce qui est du boire, le vin & les autres liqueurs fortes sont défendues par leur Loi. Il est vrai que cette défense est peut-être celle qu'ils observent le moins, y ayant même plusieurs Grands qui boivent en cachette du vin & des liqueurs; mais cela n'empêche point qu'en général les personnes de toute condition, qui s'en abstiennent, & se contentent de boire du sorbet, du café & autres liqueurs de cet ordre, ne soient les plus estimées. Si même dans les cabarets qui ont la permission de vendre du vin & de l'eau-de-vie, un Mahométan en fait excès, & que le fait soit avéré, il en est sévèrement puni; le Marchand est mis à l'amende, ou condamné à recevoir des coups de bâton, & les Officiers du Cadi viennent défoncer tous ses tonneaux (b). Ils ont au lieu de liqueurs fortes leur opium, qui pris modérément a toutes les qualités des meilleurs vins, sans produire d'aussi pernicieux effets, il ranime & réjouit les esprits, & donne de la vigueur.

Leurs visites sont fort courtes, & ne durent qu'autant de tems qu'il faut pour expédier l'affaire qui les amène; celui qui reçoit la visite d'un autre ne lui présente que du café, du sorbet, & une pipe de tabac, si ce n'est dans des occasions extraordinaires. Les femmes ont leurs appartemens particuliers, où elles reçoivent les personnes de leur sexe; les maris en sont exclus. Nous avons déjà remarqué que les jeux de hazard sont défendus parmi eux, & il n'est permis de jouer aux autres, tout au plus que pour le café, le sorbet, ou quelque autre chose de cette nature. Que doivent-ils penser de nous voir souffrir qu'hommes & femmes de tout âge & de toute condition, se confondent pour perdre leur tems, dissiper leur bien, ruiner leurs familles, négliger leur bonheur & celui du Public à ces jeux de hazard, rendus encore plus infames & plus ruineux par les indignes & scandaleuses fraudes qui y regnent impunément par-tout? Enfin ici un Criminel condam-

né

(a) Braithwait, p. 354. (b) Voy. Davity, Dapper, St. Olon, Braithwait.

né à mort est conduit au lieu du supplice par deux ou trois Officiers sans suite, sans être accompagné d'une foule de spectateurs, si ce n'est de quelques petits garnemens. Que penseroient-ils du tumulte & de la foule que l'on remarque à nos moindres exécutions, s'ils voyoient des milliers de gens négliger leurs affaires, louer des places sur des échaffauds élevés à grands fraix, courir risque de se casser bras & jambes, ou de se tuer pour voir quelque fameux criminel, & pour contempler à leur aise, avec le même empressement qu'ils verroient un couronnement, un triomphe ou quelque spectacle magnifique, les détresses, les angoisses & la mort d'un malheureux, dont les crimes, les infortunes, & peut-être les ennemis ont hâté la fin ?

Nous avons déjà remarqué qu'ils ont une maxime, que plusieurs habiles Politiques souhaitteroient qui fût observée par-tout ; c'est que quoi qu'ils soient en guerre presque avec tous les Chrétiens, à la réserve des Anglois, & même lorsqu'ils ont été en guerre avec nous, ils permettent aux Consuls & aux Marchands de demeurer dans leurs Ports sans les inquieter, & négocient avec tous les Vaisseaux de quelque nation qu'ils soient qui viennent chez eux, tous les Marchands y étant autant en sûreté qu'en pleine paix. Il est vrai qu'il est de l'intérêt de l'Empereur de souffrir que ses sujets piratent sur les Chrétiens autant qu'il est possible, parceque cela lui produit un grand revenu sans qu'il lui en coûte rien pour équiper des Vaisseaux ; car outre le dixieme des cargaisons & des prises il garde tous les captifs pour lui, comme on l'a vu plus haut, ce qui est un fond de richesses, parcequ'il en tire de grosses rançons, & qu'il profite de leur travail sans qu'il lui en coûte qu'un peu de pain & d'huile. Cependant, comme le Commerce étranger fait encore une branche considérable de son revenu, ce n'est pas une mauvaise politique de le maintenir & de l'encourager, à cause des grands droits d'entrée & de sortie qu'il tire, & parceque les marchandises qu'on exporte font fleurir le Commerce intérieur qui se fait par les Caravanes. Le tout ensemble augmente ses revenus, tandis que les Sujets des Princes Chrétiens qui sont en guerre avec lui, trouvent leur compte à profiter de la liberté de négocier dans ses Etats en toute sûreté.

Une autre maxime politique que les Empereurs de Maroc sont obligés de suivre, c'est de vivre à quelque prix que ce soit en bonne intelligence avec les Etats de Tunis, de Tripoli, & sur-tout d'Alger, non seulement parcequ'il est le plus puissant & le plus belliqueux, comme ils l'ont éprouvé à leurs dépens ; mais parceque c'est la plus forte barrière qu'ils aient contre la Porte Othomane, & que cela les met à couvert des soupçons de cette Cour ombrageuse. Leur Histoire, où nous allons entrer, fera encore mieux sentir la nécessité de cette Politique.

SECTION III.

SECTION
III.Histoire
des Che-
rifs de
Maroc.Revolu-
tions de
Maroc.*Histoire des CHERIFS ou Empereurs de MAROC.*

CET Empire, aussi-bien que les autres Etats de Barbarie, ayant été environ quatre siècles sous la domination des Romains, depuis que *Jules César* l'eut conquis jusqu'à la décadence de l'Empire Romain, tomba sous la puissance des Goths, qui y passerent d'Espagne, & n'eurent pas de peine à soumettre toutes ces Provinces, dont les Peuples aimèrent mieux subir le joug, que d'aggraver leur servitude, en combattant en faveur de leurs anciens Tyrans. La domination des Goths ne subsista que jusques vers l'an 600, que les Sarrazins, non moins furieux que les Vandales, tyranniserent ces peuples à leur tour. Ils furent chassés par les Arabes, qui joignant à leur férocité naturelle un zèle fanatique pour la propagation du Mahométisme, inonderent ces Contrées, & les contraignirent de se soumettre à leur Religion comme à leur Gouvernement. La rapidité de leurs conquêtes bannit le Christianisme de l'Afrique; & depuis cette fatale époque cette Région changea entièrement de face, elle fut divisée en divers Royaumes sous différens Princes; ceux-ci gouvernerent leurs peuples sagement & avec douceur, mais leurs divisions & leurs guerres fréquentes causerent les grands changemens dont nous avons parlé ailleurs, & eleverent enfin la famille des *Almoravides* sur le trône, en 1068. *Joseph*, second Roi de cette Dynastie, fonda la ville de Maroc, conquist le Royaume de Fez, & les Etats Maures d'Espagne, *Ali* son fils, le même qui fit faire par une Compagnie de Savans Arabes le recueil des Ouvrages d'*Avicenne* tel que nous l'avons, *Ali*, dis-je, perdit le sceptre & la vie en Espagne, & la couronne passa aux *Almohades* par la défaite & la mort tragique de *Brahem* son fils. Elle n'avoit été que trois générations entre les mains de ceux-ci, lorsque *Mahomet* fils d'*Almansor*, Prince aussi digne de la couronne que son pere, perdit la fameuse bataille de Siera Morena, où il périt deux-cens-mille Maures, ce qui lui fit perdre ses conquêtes en Espagne, que le Roi *Alphonse X.* reprit aussi-tôt.

Mahomet étant mort peu après, laissa plusieurs fils; la division entre eux aboutit à une guerre sanglante; les Vicerois de Fez, de Tunis & de Tremecen profiterent des troubles pour se rendre indépendans, & s'affermirent si bien dans leurs nouveaux Etats, qu'aucun de ses successeurs ne put les réduire. Un Prince du sang royal de Tremecen, ayant tué *Cezed* ou *Ceyed* un des petits-fils de *Mahomet* & défait tous les Almohades, donna à cet Etat une nouvelle forme & s'en fit Souverain. Peu après, *Abdalla* de la famille des Merini, s'étant rendu maître des Royaumes de Maroc & de Fez, assura ces deux couronnes à sa famille. Quelques-uns de ses successeurs choisirent Fez pour le lieu de leur résidence, se contentant d'envoyer des Vicerois à Maroc, qui par leurs cruelles extorsions dépeuplerent presque entièrement cette Capitale. Ces Merini ou Benimerini furent supplantés à leur tour par les Oatazes, ou Bini-Oatazes. Ceux-ci par leur mauvaise admini-

stra-

stration, jointe aux guerres que *Don Emanuel*, Roi de Portugal, avoit faites heureusement contre les Maures pendant plusieurs années (*), fournit au vieux Cherif *Hascen* & à ses fils l'occasion qu'ils cherchoient depuis longtemps de les chasser du trône, & à la faveur des artifices les plus inouis, de la dissimulation & de la trahison de s'en emparer eux-mêmes. Ce sont eux qui s'y sont toujours maintenus depuis (a).

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

Telles sont les Révolutions arrivées dans cette partie de la Barbarie, depuis que les Vandales furent chassés d'Afrique, jusqu'au tems que les Cherifs commencerent à jeter les fondemens de leur nouvel Empire. Entreprise si profondément concertée, & exécutée avec autant de courage que de bonheur, qu'un Lecteur curieux ne pensera point qu'il soit incompatible avec le briéveté que nous devons nous prescrire, de développer l'origine de ces Politiques consommés, & les divers moyen par lesquels ils vinrent à bout de leur ambitieux dessein.

Hascen, ou comme d'autres le nomment *Hassan* & *Hassen*, se disoit de la race des Cherifs, titre affecté aux descendans de *Mahomet*. Il étoit né à *Tigumedet*, ville de la Province de *Darha*; pendant que le Pays étoit déchiré par des querelles intestines, & qu'il avoit à soutenir une cruelle guerre contre les Portugais, cet homme acquit déjà une si grande réputation de sagesse & de sainteté, qu'on le regardoit comme l'oracle de son tems. Il avoit trois fils *Abdelquivir*, *Hamet* & *Mahomet*, qu'il envoya en pèlerinage à la Mecque, pour les mettre aussi en réputation. Ils se ménagerent si bien, & firent parade d'une si grande dévotion, qu'à leur retour les peuples accouroient en foule pour leur baiser la robe par-tout où ils passoient. *Hascen* & eux affectèrent des extases, & un zèle extraordinaire pour le Mahométisme, en sorte qu'on les regardoit comme envoyés du Ciel pour en être les défenseurs. Le vieux Cherif, qui conduisoit toute cette affaire, envoya ses deux plus jeunes fils à *Fez*, qui s'insinuerent si bien dans l'esprit du Roi, qu'il donna à *Hamet*, l'ainé des deux freres, la Chaire de Professeur, & nomma le cadet Précepteur de ses enfans. Quelque tems après ils eurent aussi peu de peine à obtenir de lui le Gouvernement des Provinces de *Sus*, de *Maroc*, de *Hea*, de *Tremecen* & de *Duquela*. *Muley Nacer*, frere de ce Prince, qui avoit plus de discernement & de pénétration que lui, & qui démêloit les vues sinistres des Cherifs, fit tout ce qu'il put pour l'empêcher

*Empire de
Maroc
fondé par
Hascen &
ses trois
Fils.*

(a) *Marmol* ubi sup. & *Grammæ* L. IX. C. I. & al.

(*) Ce Prince étoit maître de la plupart des Ports considérables de l'Empire tant sur la Méditerranée que sur l'Océan; il tenoit *Ceuta*, *Tanger*, *Arzile*, *Alcassar-Zeguer*, *Azamor*, *Mazagan*, *Safi*, le *Cap d'Aguer*, & le *Château d'Erguen*; il avoit dans toutes ces Places de bonnes Garnisons, tant de Cavalerie que d'Infanterie, & elles étoient bien pourvues d'artillerie & de munitions. Outre les Chrétiens, il avoit à son service seize-mille chevaux, & plus de deux-cens-mille hommes de pied, Arabes ou Bereberes ennemis naturels des Maures; par-là il les avoit toujours tenus en respect & remporté de grandes victoires sur eux, de sorte qu'il étoit devenu le Prince le plus puissant en Afrique. Tel étoit l'état du Pays quand les Cherifs commencerent à jeter les fondemens de leur Empire (1).

(1) *Grammæ* L. IX. C. I. *Marmol* L. II. Ch. dernier.

SECTION
III.
*Histoire
des Che-
rifs de
Maroc.*

cher de se fier si fort à ces deux hypocrites, plutôt qu'à des Officiers d'une fidélité éprouvée ; mais toutes ses remontrances furent inutiles. Les deux freres se hâterent de se rendre dans la Province de Duquela, où ils avoient des amis, & sans avoir jamais fait l'essai de leurs talens pour la guerre, ils entreprirent d'abord le siege de Safi, qui étoit entre les mains des Portugais & bien défendue. Voyant que la Place étoit trop forte, ils allerent du côté du Cap d'Aguer dans la Province de Sus, & firent quelques courses assez heureuses sur les terres des Portugais. Leur prétendue sainteté, leur zele contre les ennemis de leur Loi, & l'exacte discipline qu'ils faisoient observer à ceux qu'ils commandoient, leur gagnerent si bien l'estime & la confiance des Maures, que dans le tems qu'ils étoient sur le point de congédier leurs troupes, parcequ'ils n'avoient pas dequoi les entretenir, les peuples s'accorderent à leur payer les dixmes pour les mettre en état de continuer la guerre. Les habitans de Tarudant se signalerent, en élisant le vieux *Hascen* pour les commander, & ils lui payerent les dixmes pour entretenir cinq-cens chevaux, afin de les défendre contre les courses des Arabes, qui étoient cause que cette ville & plusieurs autres se dépeuploient.

*Succès du
Cherif
Mahomet.*

Mahomet, le plus actif & le plus entreprenant des fils de *Hascen*, bâtit près de Tarudant la Forteresse de Saragza, & ayant grossi ses troupes il fit la guerre aux Mezuares, qui favorisoient les Portugais, & bientôt il se rendit maître de toute la Province de Darha (a). Ces victoires augmentèrent tellement la réputation des Cherifs, que non seulement le Roi de Fez & ses sujets, mais tous les Maures en général, s'en félicitoient, & commençoient à concevoir les plus grandes espérances de trois guerriers aussi prudents & zélés qu'heureux. *Muley Nacer* seul, qui pénétoit leurs perfides desseins, déplorait en secret les malheurs qu'il ne pouvoit prévenir, tandis que ces hypocrites consommés se rendirent maîtres en peu de tems des Provinces de Hea, de Duquela & de Tremecen, sous prétexte de les secourir contre les Chrétiens. La ville de Tednet, Capitale de la Province de Hea, fut la seule qui osa résister, mais elle fut bientôt contrainte de plier. *Mahomet*, qui avoit choisi cette Place pour y établir sa résidence, la fit d'abord fortifier, y bâtit un Palais pour lui, & prit le titre de Prince de Hea.

*Il est dé-
fait par
les Portu-
gais &c.*

Cependant les courses continuelles qu'il faisoit sur les Bereberes & les Arabes sujets des Portugais, obligerent *Tajai Ben Taful*, un des Princes qui étoient de leurs Vassaux, d'appeller à son secours *Nugno Fernandez*, Gouverneur de Safi, & ayant formé ensemble une petite armée de quatre-cens Chevaux Espagnols, de trois-mille Maures & de huit-mille Arabes, ils s'avancerent vers Tednet, dans l'espérance de surprendre cette Place. *Mahomet* ayant été averti à tems de leur marche, & comptant plus sur sa bonne fortune que sur ses forces, se mit en campagne à la tête de quatre-mille chevaux. A peine étoit-il à trois milles de la ville, qu'il rencontra l'avant-garde ennemie, commandée par *Tajai*; ce Prince, sans attendre le gros de l'armée, fondit d'abord sur lui, & le mit en fuite ; cette disgrâce imprévue fit qu'il n'osa retourner à Tednet de peur d'y être assiégé, desorte qu'il

(a) Les mêmes.

qu'il se vit obligé d'abandonner cette ville à ses ennemis. Ils y entrèrent d'a- SECTION III.
 bord, mais ils trouverent que les habitans, qui étoient dévoués à *Maho-*
met, l'avoient abandonnée, pour se retirer dans les montagnes voisines; Histoire des Cherifs de Maroc.
 desorte qu'après avoir soumis les environs, ils s'en retournerent chacun chez
 eux. Peu de tems après leur retraite, *Mahomet*, voulant réparer sa perte,
 appella à son secours son frere *Hamet*; qui vint le joindre à la tête d'une
 puissante armée. Les deux freres profitant d'un tumulte qu'il y eut dans
Tednet, rentrèrent sans beaucoup de peine dans la Place.

Tel étoit déjà le haut point de puissance & de réputation auquel les Che- Il les bat à son tour. 1516.
 rifs étoient parvenus, lorsque *Hascen* leur pere mourut. Les Portugais affie-
 geoient en ce tems-là la ville d'*Anega*, & les trois freres marcherent au
 secours de la Place. Le combat fut sanglant; *Abdelquivir*, l'ainé des Cherifs,
 mais le moins belliqueux, y perdit la vie; les deux autres remporterent la
 victoire, & firent *Lopez Barriga*, Général des Portugais, & un grand nom-
 bre d'Officiers, prisonniers.

Quelques années après ils formerent le dessein de se rendre maîtres de la Il se rend maître de Maroc.
 ville de Maroc, où regnoit alors un Prince d'entre les Hentetes, nommé
Nacer Buchentuf, qui ne possédoit que cette ville, & un petit territoire
 d'alentour. Pour éviter les longueurs & le succès incertain d'un siege, ils
 convinrent de s'en emparer par trahison, s'il étoit possible. Ils gagnerent
Buchentuf à force de flateries & de belles promesses, desorte qu'il les re-
 çut dans Maroc avec de grandes marques de distinction. Ils s'insinuerent
 bientôt par les mêmes artifices dans l'esprit des habitans, après quoi ils fi-
 rent empoisonner *Buchentuf* à une partie de chasse, sans qu'on les soupçon-
 nât d'avoir part à sa mort. *Hamet* n'eut point de peine à se faire procla-
 mer Roi à sa place, au préjudice de ses enfans. Pour écarter néanmoins
 tout soupçon, il leur donna des Terres & des Gouvernemens dans des Pro-
 vinces éloignées. Comme il ne se trouvoit pas encore assez fort pour lever
 le masque, il envoya des Ambassadeurs au Roi de Fez chargés de présens,
 pour l'assurer de son entière soumission, avec promesse de lui payer un tri-
 but annuel, ce qui contenta ce foible Prince (a).

Les deux freres ne furent pas longtems sans profiter d'une occasion qui La puis- sance des Cherifs augmente.
 se présenta, de cesser de se déguiser, & de se rendre plus puissans que jamais.
 Deux Tribus considérables d'Arabes de la Province de Duquela se faisant la
 guerre, leur demanderent l'une & l'autre du secours, qu'ils leur promirent.
Hamet & *Mahomet* sortirent donc de Maroc à la tête de leurs troupes; à
 cette vue les Arabes se chargerent avec furie, chaque Parti croyant que les
 Cherifs étoient venus à son secours, mais ils furent bien surpris de voir
 qu'ils se contentoient d'être simples spectateurs du combat, & vers la fin,
 lorsque les uns & les autres n'en pouvoient plus, ils fondirent sur ceux qui
 restoient & les taillerent en pieces, puis retournerent chargés d'armes, de
 chevaux & de butin à Maroc.

D'abord après cette perfidie, *Hamet*, résolu de faire connoître au Roi Trahison envers le Roi de Fez.
 de Fez qu'il ne vouloit plus ni lui payer tribut ni dépendre de lui, se con-
 tenta

(a) *Grammaye, Marmol, & al.*

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs de
Maroc.*

tenta de lui envoyer douze des plus mauvais chevaux ou chameaux qu'il avoit pris (*), avec quelques excuses plausibles; ce qui fit sentir à ce Monarque, mais trop tard, l'excès de sa foiblesse. Il se plaignit & menaça; mais son perfide Vassal, qui savoit que c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire, ne s'en inquieta point. Le Roi de Fez mourut peu après de chagrin, à ce que l'on crut, & son fils lui succéda. Comme ce Prince avoit été disciple de *Mahomet*, le plus jeune des Cherifs, soit par respect pour lui, ou ce qui est plus apparent, parcequ'il n'avoit pas des forces suffisantes pour se venger de la trahison de son frere aîné, lui fit dire qu'il se contenteroit d'un petit tribut annuel. Cette condescendance hors de saison, fit comprendre aisément à *Hamet* qu'il n'avoit rien à craindre de ce côté-là. Pour prévenir néanmoins une rupture, il fit dire au Roi qu'étant descendu du grand Prophete, il n'étoit ni juste ni de sa dignité de payer tribut à personne; que s'il vouloit en agir avec lui en ami, il conserveroit toujours avec reconnaissance le souvenir des faveurs qu'il avoit reçues de son pere & de lui, mais que s'il le troubloit dans la guerre qu'il faisoit aux Chretiens, il devoit s'attendre que Dieu & son Prophete l'en puniroient, & que quant à lui il ne manquoit ni de courage ni de pouvoir pour repousser la force par la force (a).

Le Roi de Fez repoussé devant Maroc.

Dans ces entrefaites, son frere *Mahomet*, qu'il avoit fait Gouverneur de la Province de Sus, avoit embelli & fortifié la ville de Tarudant; mais ayant échoué dans une entreprise qu'il avoit faite contre les Portugais du Cap d'Aguer, le Roi de Fez irrité de l'insolence des deux freres, & voyant qu'ils devenoient de jour en jour plus puissans, prit la résolution d'assiéger Maroc leur Capitale, mais ayant été vigoureusement repoussé par la Garnison il fut obligé de lever le siege. *Hamet* le poursuivit, tailla la plus grande partie de son arriere-garde en pieces, & obligea les Provinces d'Escure & de Todla de lui payer le tribut qu'elles avoient coutume de payer au Roi de Fez. Ce Prince étoit occupé à étouffer une révolte qu'un de ses freres avoit excitée contre lui; il n'en fut pas plutôt venu à bout, qu'il mit sur pied une plus puissante armée que la premiere, dans la ferme résolution d'exterminer, s'il lui étoit possible, les deux Cherifs. Il s'avança jusqu'à Buacuba sur le bord de la *Riviere des Negres*, où les ennemis s'étoient déjà campés. Les deux armées n'étoient séparées que par la riviere, & bien-que celle de Fez fût fort supérieure à celle des Cherifs, elle resta trois jours sans faire aucun mouvement pour tenter le passage. Enfin le Roi de Fez s'y détermina, & divisa son armée en trois corps; il donna le commandement du premier à son fils *Mahomet*, accompagné d'*Abdala Zoboibi*, Roi de Grenade, qui ayant été chassé de ses Etats par les Espagnols s'é-

(a) Les mêmes.

(*) *Hamet* s'étoit engagé à lui donner un cinquieme de tout le butin qu'il feroit à la guerre (1), de sorte que lui envoyer dans une occasion où il en avoit fait un si considérable, six mauvais chameaux & autant de chevaux, étoit faire une insulte à ce généreux mais foible Monarque dont le perfide Cherif savoit bien-qu'il n'étoit pas en son pouvoir de se venger.

(1) *Marmol* L. II. Ch. dernier.

s'étoit réfugié à sa Cour. Il mit à la tête du second corps son beau-frere *Muley Dris* ou *Idris*, & se réserva le troisieme, où tout ce qu'il y avoit de Seigneurs & de Grands se trouvoient.

SECTION
III.

Histoire
des Cherifs
de Maroc.

Le Roi de Grenade passa le premier, & fit ferme pour donner au reste de l'armée le tems de le suivre. Les Cherifs, qui avoient fait deux corps de leurs troupes, jugerent à-propos de l'attaquer; ils fondirent sur lui avec tant de furie, qu'ils le rechassèrent du côté de la riviere, où les fuyards rencontrant les autres troupes qui avoient passé, les entraînerent, en sorte qu'il n'y eut plus que désordre & confusion. Le Roi qui voyoit de l'autre côté cette déroute, ne pouvant y apporter de remede, prit le parti de se sauver, abandonnant son artillerie, son bagage, ses tentes & ses femmes. Son fils & le Roi de Grenade perdirent la vie dans le combat. Les deux Cherifs victorieux recueillirent les contributions de toute la Contrée, & l'année suivante ils passerent le Mont Atlas avec de plus grandes forces encore, & furent assiéger Tafilet, qu'ils battirent avec l'artillerie qu'ils avoient prise au Roi de Fez; ils en furent bientôt les maîtres & de tout ce qui en dépendoit. Ils poussèrent ensuite leurs conquêtes, & obligerent les peuples de tous ces Cantons de leur payer tribut, privant par-là le malheureux Roi de Fez du secours qu'il auroit pu en tirer. Il se contenta d'envoyer quelques troupes pour lever les contributions sur la frontiere, mais elles furent repoussées & battues par les forces supérieures de *Mahomet*.

Il est démontré
par les
Cherifs.

Enflé de ses victoires, ce Prince résolut de se rendre maître de la Forteresse d'Aguer, située sur le Cap de ce nom, & défendue par une bonne Garnison Portugaise; la Place se défendit vigoureusement; *Mahomet* ne laissa pas de l'emporter, après y avoir perdu seize-mille hommes; pour se venger il fit faire main-basse sur toute la Garnison, & n'épargna que le brave *Monroy*, Gouverneur de la ville, qu'il traita mieux, non tant à cause de son courage & de son mérite, qu'en faveur de la belle *Dona Mencia* sa fille (*).

Prise du
Cap d'Aguer.
1536.

La prise d'Aguer jeta la terreur parmi les Maures & les Arabes de ces quartiers, en sorte que ceux qui étoient alliés ou tributaires des Portugais se déclarerent pour le vainqueur. Le Roi de Portugal, voyant que les Places qu'il occupoit sur la côte de l'Océan lui coûtoient plus à garder qu'elles ne valoient, les abandonna après les avoir fait démanteler. Par-là le jeune

Mahomet
prend le
titre de
Roi. Rupture entre
les deux
Cherifs.

(*) Cette jeune Dame, non moins digne d'admiration par sa vertu que par sa beauté, ayant rejeté avec mépris toutes les caresses & les offres de l'amoureux *Mahomet*, se vit sur le point d'être exposée à la violence des Negres de ce Conquérant irrité. L'horreur qu'elle eut d'un si terrible sort, la détermina à se rendre, à condition que le Cherif l'épouserait, & lui laisserait le libre exercice de sa Religion.

Mahomet accepta ces conditions & l'épousa. Les autres femmes du Cherif, jalouses de la préférence qu'il donnoit à la jeune Portugaise, l'empoisonnerent elle & un fils dont elle étoit accouchée. Peu après, pour donner une preuve du regret qu'il avoit de sa perte, & du tendre souvenir qu'il conservoit d'elle, il rendit la liberté à son pere, & le renvoya en Portugal chargé de présens (1).

(1) *Marmol*, L. III. Ch. 26.

SECTION
III.
*Histoire
des Che-
rifs de
Maroc.*

Cherif s'empara sans peine de Safi, d'Arzile, d'Azamor, & d'Alcassar-Ze-
guir ; après quoi il ne balança plus à prendre le titre de Roi , comptant
qu'il étoit plus que de pair avec son frere *Hamet* , qu'il surpassoit alors au-
tant en puissance, qu'il faisoit auparavant en valeur & en politesse. Ce pro-
cédé ne manqua pas de causer une rupture dangereuse entre les deux freres,
qui en vinrent à une guerre déclarée , nonobstant toutes les remontrances
de *Cid Arrahal*, Alfaqui d'un grand mérite (a) (*).

Mahomet évita néanmoins sagement toute hostilité , jusqu'à ce que son
frere l'attaquât. Il se contenta en attendant d'instruire les Chefs de son ar-
mée de la trahison de *Hamet* , & de leur rendre de sa conduite & de ses
actions le compte le plus propre à les attacher à ses intérêts ; prenant sa
barbe d'une main, il les assura qu'en peu de jours ils verroient l'orgueilleux
& perfide *Hamet* vaincu & prisonnier.

*Hamet
& son fils
faits pri-
sonniers.*

Il fit prendre les devans à une partie de ses troupes , sous le commande-
ment d'un de ses meilleurs Capitaines, pour se saisir d'un passage de l'Atlas,
qui est sur le grand chemin de Maroc à Tarudant. *Hamet*, qui en eut avis,
prit à main gauche de l'autre côté. Il donna la conduite de son avantgarde
à *Muley Nacer* son second fils ; mais ce Prince ayant été attaqué dans un dé-
filé étroit par *Harran* fils de *Mahomet* , qui s'étoit déjà signalé en d'autres
occasions, le combat commença, & bientôt l'action devint générale entre
les deux armées ; celle de *Hamet* fut mise en déroute avec perte de huit-
mille hommes , & ce Prince avec *Buhanzen* , un autre de ses fils , furent
faits prisonniers. Après cette défaite *Muley Sidan*, un troisième fils de *Ha-
met*, qui s'étoit sauvé, se jeta dans Maroc avec les débris de l'armée. Le
désespoir le fit penser à demander du secours à *Charlequint*, mais ses amis
lui déconseillèrent une démarche qui le rendroit odieux à tous les Africains,
& les engageroit peut-être à se déclarer tous contre lui.

*Traité en-
tre les
deux
Cherifs.*

Il se servit donc de sa femme, qui étoit fille de *Mahomet* , & de quelques
Personnes de distinction des deux Partis ; par leur médiation on conclut en-
tre les deux freres un Traité de partage , en vertu duquel *Mahomet* devoit
demeurer maître du Royaume de Sus , & de toutes les Provinces au midi
de l'Atlas, de la Numidie & de la Libie, & son frere devoit partager avec
lui les trésors de leur pere *Hascen* ; il fut arrêté encore que *Harran*, fils
ainé de *Mahomet*, seroit reconnu légitime Héritier des deux États, & après
lui *Muley Sidan*, suivant le Testament de leur Pere.

*Hamet
rompt le
Traité, est
défait, &
pris encore.*

Hamet ayant été mis en liberté, après la conclusion de ce Traité, ne fut
pas

(a) *Marmol* L. II. Ch. dernier.

1543.

(*) Cet habile homme, qui étoit sincèrement ami des deux Cherifs, leur représenta
combien une rupture seroit préjudiciable à leurs intérêts communs & à leur Religion, &
ménagea une entrevue entre eux. Lorsqu'ils s'embrassèrent *Hamet* saisit son frere, & le
ferra si fort, qu'il pensa le renverser par terre. *Mahomet* se redressa bientôt, étant plus
robuste ; il reprocha à son frere sa perfidie de la façon la plus vive, & se retira plein de
colere & de ressentiment, bien résolu de ne plus tenter la voie de reconciliation, & de
décider la querelle à la pointe de l'épée (1).

(1) *Marmol* L. II. Ch. dernier.

pas sitôt de retour à Maroc qu'il refusa de s'y tenir, comme étant préjudi- SECTION
ciable à son fils aîné; il se prépara donc à recommencer la guerre. *Mahomet* III.
ne lui donna pas le tems de se fortifier, & marcha tout droit à Maroc. Il *Histoire*
rencontra l'armée de son frere à Quehera, qui est à sept ou huit lieues de *des Che-*
la Capitale. On en vint aux mains, mais pendant que les troupes de *Hamet* *rifs de*
étoient occupées à dégager l'Etendard Royal qui s'étoit embarrassé dans des *Maroc.*
épines, *Mahomet* fondit sur elles avec tant de valeur qu'il les mit en dé-
route, & les poursuivit le reste du jour & de la nuit avec tant de diligen-
ce qu'il se trouva le lendemain matin aux portes de Maroc. Il fit d'abord
sommener la ville de se rendre. *Gihani* le Gouverneur, croyant *Hamet* mort
ou prisonnier, & redoutant la colere du vainqueur, se rendit, & remit à
Mahomet l'Arсенal, le Trésor & le Palais de son frere. Ce Prince victo-
rieux fit paroître une grande modération dans cette circonstance, car il ne
toucha ni au Trésor, ni aux biens des habitans, mais cela n'empêcha point
le timide *Hamet* de se défier de lui. Au-lieu de tâcher de s'accommoder
avec lui, il envoya ses deux fils au Roi de l'ez pour implorer son secours.
Ce Monarque, qui crut l'occasion favorable de recouvrer quelques-unes des
Provinces qu'on lui avoit enlevées, promit de lui envoyer promptement
un puissant secours. *Mahomet*, prévoyant combien cette alliance seroit
contraire à leurs intérêts communs, prit le parti de tâcher d'engager son
frere à en venir à un nouveau Traité; on convint d'une seconde entrevue.

Dans cette occasion, *Mahomet* étoit sous un pavillon, assis sur une estrade *Nouveau*
de en forme de trône; ses deux neveux parurent les premiers, ensuite *Ha-* *Traité.*
met s'approcha, & demeura quelque tems debout dans un morne silence.
Mahomet, au bout de quelques momens, le prit par la main & le fit asseoir
à côté de lui. Prenant ensuite la parole, il lui fit un discours mêlé de re-
proches & de marques d'affection fraternelle; il lui dit entre autres choses,
qu'il ne pouvoit que condamner sa perfidie dénaturée envers un frere fidele
& affectionné; que la Providence l'avoit livré entre les mains de celui qu'il
avoit depuis peu traité en ennemi mortel, & qu'il auroit traité de la façon
la plus cruelle s'il l'avoit eu en son pouvoir. „ Mais, ajouta-t-il, quelque
„ juste sujet que j'aye d'être offensé de l'ingratitude de votre procédé, je
„ ne puis encore m'empêcher de vous regarder comme mon frere, aussi
„ bien que comme mon prisonnier, & en cette qualité je veux vous four-
„ nir l'occasion de réparer les injures que vous m'avez faites, & de recou-
„ vrer votre honneur & votre couronne. Rendez-moi votre amitié & vo-
„ tre confiance, & je vous promets de vous rétablir dans vos États, de
„ vous reconnoître pour mon Souverain, & de vous obéir en qualité de vo-
„ tre Lieutenant. La seule chose que je vous demande, c'est que vous
„ vous retiriez pour quelque tems avec votre famille dans la ville de Tafi-
„ let, afin que je m'acquitte de la promesse que j'ai faite aux habitans de
„ votre Capitale, & que je les délivre de la crainte qu'ils ont de votre res-
„ sentiment, parcequ'ils m'ont ouvert leurs portes. Quant au tort, dont
„ vous vous plaignez, qu'on fait à vos enfans, en assurant la succession aux
„ miens, suivant la volonté de notre pere, soyez assuré qu'aussitôt que
„ nous joindrons nos forces, & que nous agirons de concert pour les inté-

SECTION III. *Histoire des Cherifs de Maroc.* „ rêts de notre Religion, nous ne manquerons pas de nouvelles conquêtes; „ qui dédommageront vos enfans; & que je ferai confister ma plus grande „ gloire à leur procurer de nouvelles occasions de faire briller leur mérite, „ & de pousser leur fortune”. *Hamet* parut fort touché de ce discours, & ne répondit que par quelques foibles excuses de sa conduite passée, avec promesse d'en agir mieux dans la suite. Le lendemain matin il partit avec sa famille & sa suite pour Tafilet (a).

Mahomet déclare la guerre au Roi de Fez. *Mahomet* ayant jusques-là réussi dans ses vues, pensa à trouver quelque prétexte de déclarer la guerre au Roi de Fez, qu'il regardoit non seulement comme son ennemi, mais comme un Prince qui éclipsoit sa gloire, par la longue suite de Rois dont il se vantoit d'être issu. Il lui fit donc redemander la Province de Tedla, qui appartenoit au Royaume de Maroc, dont il étoit alors en possession. Sur le refus du Roi de Fez il leva une puissante armée, & alla assiéger un Château sur les frontières de Fez; mais il fut obligé de lever bientôt le siège, tant à cause de la valeur d'*Onzar*, qui y commandoit, que parcequ'il apprit que l'armée de Fez étoit en marche. Elle étoit de trente-mille chevaux, qui étoit la fleur de la Cavalerie de Fez, de Velez & de Dubudu, & des Arabes de ces quartiers, avec huit-cens Arquebusiers Turcs, commandés par un Persan, & mille Archers à cheval.

Mahomet avoit dix-huit-mille chevaux d'élite, & environ douze-cens Archers. Comptant néanmoins & sur son bonheur, & sur l'inconstance des Arabes & de ceux de Fez, il s'avança à petites journées contre son ennemi. Chemin faisant il eut le plaisir d'apprendre que l'armée de Fez diminuoit de jour en jour, tant par la désertion des propres sujets du Roi, que par la retraite de quelques-uns de ses Alliés. Ce fut ce qui engagea ce Prince à en venir à une action le plutôt qu'il pourroit avec *Mahomet*, de peur que son armée ne se dissipât entièrement. Le Cherif l'ayant remarqué, rappela à ses troupes de quelle conséquence étoit l'action qu'il y alloit avoir, puisque la victoire leur frayeroit le chemin à la conquête de toute la Barbarie: il leur dit de plus, que les Devins l'assuroient qu'il ne mourroit personne des siens, qu'un seul Negre, & qu'ils feroient le Roi de Fez prisonnier. Les deux armées étant en présence, *Mahomet* ordonna à ses troupes de ne point commencer le combat qu'il n'eût donné le signal: le Roi de Fez en fit autant. Le Cherif attendit que le soleil commençât à décliner, & à donner à dos à ses troupes & au visage des ennemis, & alors il donna le signal. Les deux armées en vinrent aux mains avec une égale ardeur; mais les troupes de *Mahomet* s'étant ouvertes à droite & à gauche, donnèrent libre champ à l'artillerie, qui étoit cachée; la terreur se mit alors parmi ceux de Fez, & ils tournèrent le dos. Le Roi lui-même fut entraîné par les fuyards, mais il eut le malheur, tout blessé qu'il étoit, de tomber de cheval, d'être fait prisonnier, & conduit à *Mahomet*. La première entrevue de ces deux Rivaux ayant quelque chose de singulier, nous rapporterons en abrégé dans les Remarques ce qui s'y passa (*), pour ne pas interrompre le fil de l'Histoire.

Après

(a) *Grammaye, Marmol ubi sup.*(*) Aussitôt que *Mahomet* vit l'infortuné *Hamet Onzar* amené prisonnier devant lui, il lui

Après sa victoire, *Mahomet* prit la route de Fez, du consentement de son illustre prisonnier, sur l'assurance que ce Prince lui donna qu'il lui feroit

SECTION

III.

*Histoire
des Che-
rifs de
Maroc.*

lui adressa la parole & lui dit. „ Quoique la fortune vous ait fait mon prisonnier, je me souviens d'avoir été autrefois votre Précepteur, ce qui m'engage à vous donner, par amitié plutôt que par ressentiment, quelques leçons utiles, comme j'ai fait autrefois. On ne peut vous blâmer que de votre négligence à punir un grand nombre de crimes énormes que vos sujets commettent impunément dans votre Capitale, jadis si célèbre par la manière dont la Religion & les Sciences y fleurissoient, & aujourd'hui plongée dans l'impiété & le vice. Mais puisque vous n'avez pas eu le courage de vous servir de l'autorité que Dieu vous avoit confiée pour arrêter ces abominations, si vous vous trouvez aujourd'hui dépouillé de la Royauté, ne pensez pas que ce soit moi qui suis l'auteur de votre infortune, c'est Dieu lui-même qui a combattu pour moi contre vous, ceci est uniquement son ouvrage.

„ Les Rois ne voient guère la vérité qu'à travers des nuages, & ne sont guère disposés à recevoir les salutaires conseils qu'on leur donne, jusqu'à ce que quelque disgrâce leur ouvre les yeux. C'est donc pour vous rendre plus docile à sa voix que Dieu vous a réduit à cette humiliation, & il vous enjoint par ma bouche de rétablir la Religion, les Arts & les Sciences dans leur ancienne splendeur, en punissant ceux qui en sont les ennemis, que vous avez tolérés jusqu'à présent dans vos Etats. Quant à moi, ne croyez pas que je veuille me prévaloir en aucune façon de votre malheur; car bien que j'aye un juste sujet d'être mécontent du secours que vous avez offert à mon frère contre moi, je sai également pardonner une injure & m'en venger, quand j'en ai de justes raisons. Ayez donc bon courage, & comptez que vous ne ferez pas longtemps sans être rétabli dans vos Etats ”.

Oataz écouta ce discours de l'artificieux Cherif avec toute la patience que l'excessive chaleur, la douleur de ses blessures, & l'insolence du vainqueur le lui permirent. Mais aussitôt qu'il eut la liberté de parler, il lui répondit avec une noble hardiesse. „ Quoi que peu de vainqueurs usent de la victoire avec autant de modération que vous, j'ai beaucoup de peine à me persuader que vous ayez pris les armes contre moi uniquement pour me faire cette leçon. Cependant, puisque vous me la donnez en Précepteur, je la reçois en disciple plutôt qu'en prisonnier. Dans l'espérance que ma réponse nous sera aussi utile que vous pensez que vos avis le sont pour moi, j'avouerai de bonne foi, qu'il peut s'introduire dans un Etat quantité d'abus & de désordres, qu'il n'est pas au pouvoir d'un Roi de prévoir, & auxquels il ne peut remédier. Mais en supposant que ceux dont vous me taxez ayent été des plus grands & des plus énormes, & qu'il faille les attribuer uniquement à ma négligence à en arrêter le cours, étoit-ce à vous à vous charger de la punition de mon erreur? Vous, que mon Père a élevé, à ma sollicitation, de la basse condition de Maître d'école à ce haut point de puissance où vous êtes parvenu sur les ruines de votre propre famille? Est-ce à vous, que j'ai comblé moi-même de bienfaits, à me payer aujourd'hui de la plus noire ingratitude, sous le beau manteau de vertu & de religion? Mais pour éviter tout ce qui peut dévoiler à ceux qui nous écoutent, la dissimulation profonde dont vous êtes un maître consommé, soyez persuadé que la Providence m'a livré plutôt entre vos mains, pour éprouver quel usage vous ferez de votre victoire, & si après avoir violé les Traités les plus solennels, & rompu les plus sacrés nœuds de la fidélité & de la reconnaissance, votre cœur est encore capable de s'amollir. Et puisque vous avez entrepris de me faire souvenir de mon devoir, voyons si vous saurez faire le vôtre, & si vous serez capable d'appercevoir jusqu'où l'inconstance de la fortune a pu nous rendre nécessaires l'un à l'autre. Quant à ce que vous vous plaignez du secours que j'ai donné à votre frère contre vous, je n'entreprendrai pas de justifier une action si louable en elle-même; puisqu'elle doit seulement vous faire sentir que j'aurois été prêt à en faire autant pour vous, si vous aviez été à sa place”. Le rusé Cherif écouta cette réponse, toute dure & mortifiante qu'elle étoit, en souriant. Mais pour éviter de nouveaux discours, il ordonna de conduire le Roi dans une magnifi-

SECTION

III.
Histoire
des Cherifs
de Maroc.

céder Mequinez pour sa rançon. A deux lieues de Fez ils apprirent que *Muley Nacer*, un des fils du Roi qui s'y étoit sauvé, avoit été proclamé Roi, à condition néanmoins de rendre la couronne à son pere aussi tôt qu'il seroit en liberté. *Oataz* envoya ordre à son fils de remettre Mequinez au Cherif pour sa rançon. *Nacer* répondit qu'il étoit prêt d'obéir, mais demanda du tems pour disposer le Conseil & tous ceux qui avoient intérêt à cette cession, à y donner les mains. Ce n'étoit-là qu'un prétexte pour gagner du tems, & se saisir du passage de Honeguy, afin de couper la retraite au Cherif, qu'il avoit dessein d'attaquer de nuit dans son camp. *Mahomet*, qui eut avis de son dessein, fit ravager tout ce qui étoit depuis son camp jusqu'à la ville, & étrangler en sa présence plus de deux-cens prisonniers, qu'il avoit faits à la vue de Fez. Il décampa ensuite, & retourna à Maroc, avec le Roi de Fez & son autre fils chargés de fers. Il envoya ensuite *Harran* & *Abdelcader* ses deux fils aînés, avec de nombreuses troupes, ravager les environs de Fez.

*Oataz mis
en liberté
à des con-
ditions du-
res.*

Muley Nacer, qui prévoyoit sagement que plus il attendroit à procurer la liberté de son pere, plus il auroit de peine à contenter un ennemi qui gaignoit de jour en jour du terrain sur lui, entra en négociation avec les deux fils de *Mahomet*, & peu après les mit en possession de Mequinez. Mais leur pere, qui prétendit n'avoir aucune connoissance de ce Traité, refusa de le ratifier, à-moins qu'*Oataz* ne s'engageât à lui remettre la ville de Fez, en quelque tems qu'il trouvât à-propos de la demander. L'infortuné Monarque fut obligé de souscrire à une condition aussi dure, bien-qu'elle fournît à son ennemi un prétexte spécieux de recommencer la guerre quand il lui plairoit. *Oataz* ayant obtenu à ce prix sa liberté, s'en alla tout droit à Fez, où son fils lui remit d'abord la couronne.

1549.

*Mahomet
assiége Fez.*

Mahomet ne se vit pas plutôt maître de Mequinez, qu'il se rendit devant Fez, & fit sommer le Roi de lui remettre cette Capitale, conformément au dernier Traité. *Oataz* extrêmement embarrassé lui fit répondre, qu'il n'étoit pas en état d'obliger les habitans, encore effrayés, de lui ouvrir les portes, & de le recevoir dans la ville. Sur ce refus l'impatient Cherif envoya ordre à ses deux fils de venir le joindre avec une puissante armée, & se campa devant la Place.

*Hamet en-
voyé du se-
cours au
Roi de Fez.*

Dans ces entrefaites, son frere *Hamet*, oubliant pour la seconde fois ses promesses, envoya un puissant secours au Roi de Fez sous la conduite de *Muley Sidan* son fils. Les deux armées s'étant rencontrées il y eut un combat opiniâtre, & quoique la victoire ne se déclarât pour aucun des Partis, *Sidan* y donna tant de marques de valeur, que le Roi de Fez le regarda comme le plus ferme appui de son trône. Malheureusement cela excita la jalousie de ses propres enfans contre ce jeune Prince, en sorte qu'il s'en retourna peu après, fort mécontent, à Tafilet, où étoit toujours son pere.

Cet-

que tente proche de la sienne, sous prétexte de le faire panser de ses blessures. Ce Monarque y eut le chagrin d'apprendre, qu'*Onzar*, Gouverneur du Château de Fissetli, dont nous avons parlé, en étoit venu présenter les clefs à *Mahomet* (1).

(1) *Marmel* ubi sup. & al.

Cette diversion n'empêcha pas *Mahomet* de continuer le siège de Fez; & bien-qu'il avançât fort lentement, enforte qu'il duroit déjà depuis deux ans, il ne laissoit pas de le pousser avec un soin extraordinaire. A la fin les habitans, fatigués & épuisés presque par sa longueur, & manquant de vivres, traitèrent secrettement avec le Cherif, & s'engagerent à lui livrer la vieille ville. *Oataz*, qui étoit dans la nouvelle, & qui eut quelque connoissance ou quelque soupçon de cette trahison, ordonna à *Buhançon* son Général de faire une sortie avec toute sa Cavalerie pendant la nuit, & de tâcher de surprendre le camp ennemi. Mais les habitans de Fez en ayant donné avis au Cherif, il fit mettre deux embuscades, où *Buhançon* donna, desorte qu'il fut repoussé avec grande perte, & qu'il ne put rentrer dans la ville qu'avec douze chevaux, le reste ayant pris la route de Velez.

SECTION
III.
*Histoire
de Cherifs
de Maroc.*

*Trahison
des Habi-
tans de
Fez.*

A la fin *Mahomet* s'étant bien assuré des habitans, s'approcha davantage de la ville, fit faire une ouverture aux murailles, & y entra l'épée à la main, sans que le Roi, qui étoit dans le nouveau Fez, en eût connoissance. Il arriva néanmoins assez à tems pour l'arrêter, & selon les apparences il l'auroit rechassé, s'il n'eût eu d'autres ennemis que ses troupes. Mais pendant que l'on en étoit vivement aux mains dans les rues, & que les uns crioient, Vive le Cherif! & les autres Vive Merini! on entendit crier plus haut encore, Vive celui qui nous donne du pain! & en même tems hommes & femmes firent pleuvoir du haut des maisons des pierres sur les troupes du Roi, enforte qu'il se vit obligé de se retirer dans la nouvelle ville, & *Mahomet* retourna à son camp.

*Prise de la
vieille
Ville.*

Buhançon, voyant l'ennemi maître du vieux Fez, conseilla au Roi de venir avec lui à Velez, pour implorer le secours des Princes Chrétiens, également intéressés à arrêter les progrès du Cherif. Mais ce Prince ne put se résoudre à abandonner sa mere, ses femmes & ses enfans à la merci d'un vainqueur irrité. Il prit le parti d'envoyer *Lela Mehabib* sa mere au camp du Cherif, pour obtenir par ses supplications & par ses larmes les meilleures conditions qu'elle pourroit pour elle & pour son malheureux fils; & au moins qu'il lui accordât de quoi vivre selon son rang, dans tel endroit de ses Etats qu'il jugeroit à-propos. *Mahomet* le lui promit, à condition que son fils sortiroit dans trois jours de la ville avec toute sa famille. Cela s'étant exécuté, il fit dire au Roi de se retirer à Maroc, & à ses deux fils d'aller à Tarudant. Il mit une forte Garnison dans Fez, & ayant pris possession du Palais il épousa solennellement une fille d'*Oataz*, pour avoir une espèce de droit sur la Capitale, & sur le Royaume, dont il tenoit déjà la plus grande partie (a).

*Oataz se
rend.*

Aussi-tôt qu'il se vit maître de Fez, il envoya ordre à son frere *Hamet* de sortir de Tafilet, & de se retirer à Taguret, dans le Désert de Zahara. *Hamet*, dans la vue de regagner sa confiance, s'il étoit possible, lui envoya ses quatre fils pour lui servir d'ôtages; mais *Mahomet* lui renvoya les deux aînés, en lui réitérant le même ordre, & maria les deux cadets à deux de ses filles. L'ayant mis ainsi hors d'état de lui nuire, il chargea son fils *Ab-*

*Hamet,
envoyé
dans le
Désert.*

(a) *Grammaje, Marmo! ubi sup.*

SECTION *derame* de prendre le Gouvernement de Tafilet.

III. Quelque tems après le Cherif envoya ses trois autres fils, *Harran*, *Abdelcader* & *Abdala* pour s'emparer de Tremecen, qui se rendit à eux sans coup férir. *Harran* laissa son frere *Abdalla* dans la Place, & marcha contre Oran; mais étant tombé malade en chemin, il retourna à Fez, où il mourut. On peut regarder cette mort comme l'époque des disgraces de *Mahomet*, qui jusqu'ici avoit eu un bonheur surprenant, aussi-bien que ses fils, dans toutes ses entreprises. Il se vit privé par cette mort d'un fils qu'il destinoit à être son successeur, non seulement parcequ'il étoit son aîné, mais sur-tout à cause de sa valeur & de sa conduite.

Harran
meurt.

Trahison
d'Abderame.

Le bruit s'étant répandu, peu après la mort de *Harran*, que les Algériens marchaient avec de grandes forces pour reprendre Tremecen, le Cherif envoya *Abdelcader* au secours de son frere, & donna ordre à *Abderame*, qui étoit dans Tafilet, d'aller le joindre avec un autre corps. Mais la méfiance s'étant mise entre ces deux freres (*), *Abdelcader*, qui ne soupçonnoit point la trahison d'*Abderame*, & qui comptoit qu'il le seconderoit, attaqua l'ennemi avec sa valeur ordinaire; mais *Abderame* resta tranquille spectateur du combat, où *Abdelcader* fut tué & *Abdala* blessé. *Bahami* fils d'*Abdelcader*, voyant son pere & son oncle en grand danger, s'approcha d'*Abderame*, & lui demanda pourquoi il n'alloit pas à leur secours? La réponse fut un coup du revers de son sabre qu'il lui donna sur le bras; s'en étant plaint au Cherif, on croit que celui-ci fit empoisonner *Abderame*, car il mourut un mois après (b).

Mahomet
fait mourir le Roi de Fez & son fils.

Vers ce tems-là, *Mahomet* usé d'années & de fatigues, aigri d'ailleurs par ses dernières disgraces, & sur-tout par la mort de ses fils, devint de si mauvaise humeur, & si ombrageux, qu'il fit mourir le malheureux Roi de Fez & son fils, sur le simple soupçon qu'ils avoient eu part à un soulèvement dans la Province de Derenderen, dont ses exactions & sa tyrannie étoient vraisemblablement la cause. Quoi qu'il en soit, ces courageux Montagnards se défendirent avec tant de furie & d'intrépidité contre son fils *Abdala*, qu'avec toutes ses forces & toute sa valeur il ne put les ranger à leur devoir. Le vieux Cherif, piqué de ce mauvais succès, marcha en personne contre eux, mais il ne réussit pas mieux, & fut obligé de s'en retourner sans autre fruit de son expédition que d'avoir pillé quelques villages au bas de la montagne.

Buhançon
attaque
Mahomet.

En attendant, la tragique fin du Roi de Fez étoit parvenue aux oreilles du généraux *Buhançon*, qui depuis que ce Monarque n'avoit pas voulu suivre son conseil, d'implorer le secours des Princes Chrétiens, s'étoit retiré à Pen-

(a) *Marmol*, l. c.

(*) *Abdelcader* & *Abderame*, qui étoient nés de différentes meres, avoient toujours eu de la jalousie l'une contre l'autre; elle prit de nouvelles forces pour le sujet suivant. Le premier, dont la Cavalerie étoit fatiguée, pria l'autre de lui donner deux-mille chevaux, & d'en prendre autant des siens; *Abderame* le refusa d'abord, mais ensuite il le fit à la priere d'*Abdala*. Cependant son animosité fit qu'il ne voulut pas se trouver à la bataille; & en sacrifiant son frere à l'ennemi, il fut la victime de sa propre perfidie (1).

(1) *Marmol*, L. II. Ch. dernier.

Pennon de Velez. Ce vieux Ministre, qui étoit lui-même de la Famille Royale, essaya en vain d'engager l'Empereur *Charlequint* & d'autres Princes Chrétiens de le rétablir sur le trône de Fez, avec promesse d'être leur tributaire, & de leur livrer Pennon de Velez. *Mahomet*, instruit de ses démarches, étoit alerte à rompre ses mesures. Enfin *Buhançon* fit un Traité avec le Roi de Portugal, qui au-lieu de répondre à ses grandes espérances, hâta sa ruine. Il retourna en Afrique avec le petit secours qu'il avoit obtenu de ce Prince, mais il n'eut pas sitôt débarqué avec ses troupes au Port d'Alhuzomas, qu'il se vit dans la nécessité de se défendre contre les Africains du voisinage, qui avoient pris les armes contre lui. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que tandis qu'il étoit occupé à leur faire tête, *Salh Rays*, Gouverneur d'Alger sous Sultan *Soliman*, attaqua ses Vaisseaux vers le soir, & les combattit jusqu'au lendemain matin. *Buhançon* alla lui faire des reproches de ce qu'il l'attaquoit dans le tems qu'il faisoit la guerre au Cherif, leur ennemi commun. Mais le Turc lui répondit qu'il étoit justement puni de ce qu'il imploroit le secours des Chrétiens, au-lieu d'avoir recours à *Soliman*, qui avoit envoyé *Sinan* son Amiral avec une puissante Flotte pour les combattre, & qui étoit prêt à le rétablir dans ses Etats. Il se pourroit bien que le *Rays* d'Alger avoit des ordres secrets de faire & de dire cela, soit de *Sidan*, soit de la Porte. Quoi qu'il en soit, le discours de l'Algérien fit tant d'impression sur l'esprit de *Buhançon*, qu'il se détermina à joindre ses forces à celles du *Rays*. Ils marcherent ensemble vers Fez, pendant que le vieux Cherif étoit occupé contre les Rebelles de Derenderen.

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

Sitôt que *Mahomet* eut reçu avis du danger qui menaçoit sa Capitale, il marcha en diligence & s'avança à la tête de son armée jusqu'à Tezar, sur la frontiere de Tremecen, où il attendit le *Rays* pendant cinquante jours. Le Turc marchoit lentement pour éviter la Cavalerie du Cherif, & pour grossir ses troupes. Mais un jour ayant rencontré l'arrière-garde de *Mahomet*, commandée par son fils *Abdalla*, il y eut un combat opiniâtre, où le jeune Cherif fut entièrement défait, avec perte de son bagage & de ses munitions, desorte que le Cherif fut obligé de marcher jour & nuit pour se jeter dans Fez. Quelques jours après *Salh Rays* vint camper sur les bords de la riviere de Cebu, ce qui obligea le Cherif de sortir en campagne, pour empêcher la ville de se rendre (*), parcequ'il savoit bien qu'il y avoit aussi peu de véritables amis, que son Rival y en avoit beaucoup (a). *Mahomet* fut donc obligé, fort contre son gré, d'envoyer d'abord seulement huit-mille hommes pour attacher l'escarmouche; & ayant soupçonné le Capitaine de ses Gardes, qui étoit Turc, d'entretenir des intelligences avec

*Mahomet
défait &
forcé dans
Fez.*

(a) *Marmol.* ubi sup.

(*) La ville de Fez, qui est située sur la riviere de Cebu, a eu de tout tems le privilege de se pouvoir rendre à l'ennemi, quand il en est à demi lieue, & que le Prince n'est pas assez fort pour le combattre. Tous les Rois jurèrent à leur couronnement le maintien de ce privilege. On croit qu'il lui a été accordé par ses Fondateurs, parcequ'ils n'ont pas voulu qu'une si grande ville se perdît pour garder une vaine fidélité pour un Roi, qui n'est pas en état de la défendre (1).

(1) *Marmol* L. II. Ch. dernier.

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

avec le *Rays*, il lui fit couper la tête. Il sortit ensuite de Fez avec toute son armée, qui étoit de quatrevingt-mille chevaux; il en détacha huit-mille pour disputer le passage de la rivière à l'ennemi, mais on les canonna si vigoureusement de l'autre bord qu'ils furent obligés de se retirer pour se mettre à couvert. Le *Rays* profita de leur retraite pour passer la rivière, & ayant fait élever à la hâte un retranchement, il fit demeurer son armée toute la nuit sous les armes. Le lendemain on se prépara de part & d'autre à la bataille, & le *Rays* s'empara d'un poste avantageux que *Mahomet* avoit occupé, ce qui fut une espèce de présage ou de prélude de la victoire. Les Turcs qui étoient au service du Cherif, irrités de la mort de leur Capitaine, voyant un corps de Renegats devant eux, abbattirent l'étendard de *Mahomet*, & fondirent sur les Renegats, & sur les autres troupes; dans le même tems le feu de l'artillerie du *Rays* mit le désordre parmi ceux de Fez, & leur fit prendre la fuite; ceux qui étoient dans les intérêts du Prince *Buhançon*, vinrent le joindre; *Mahomet* ordonna alors à *Abdalla* de se jeter dans la vieille ville, ce qu'il fit avec quelque peine, & ayant fait tirer sur les ennemis, le *Rays* crut que les habitans vouloient se défendre. Il en fit de vifs reproches à *Buhançon*, qui l'avoit assuré qu'ils se rendroient d'abord. Ce Prince lui demanda cinq-cens Janissaires, avec lesquels il força la porte & entra dans la Place; *Abdalla* se retira alors dans la nouvelle ville, où son pere se trouvoit déjà. Ils virent bientôt qu'il leur étoit impossible de se défendre contre le victorieux *Rays*, desorte qu'ils se résolurent à la retraite. *Mahomet* ordonna à ses femmes de monter à cheval & d'emporter avec elles ce qu'elles avoient de plus précieux; lui-même sortit l'épée à la main & se sauva, pendant que *Budcar*, un de ses Capitaines, défendoit la porte de la ville, pour empêcher qu'il ne fût poursuivi.

*Trahison
du Rays
envers Bu-
hançon,
qui est pro-
clamé Roi.*

Buhançon s'attendoit à être proclamé Roi de Fez, & à se voir en possession des grands trésors que *Mahomet* avoit été obligé d'abandonner. Mais le perfide *Rays*, sous prétexte qu'il étoit trop affectonné aux Chrétiens dont il avoit recherché le secours, le fit arrêter, proclama Roi le Prince *Merini Oataz*, & se saisit des trésors du Cherif. Cet étrange procédé, joint au bruit qui se répandit qu'il avoit fait mourir *Buhançon*, fit soulever toute la ville, de façon que pour appaiser le tumulte le *Rays* fut obligé de mettre *Buhançon* en liberté, & de le faire proclamer Roi. Mais pour s'en venger, il envoya quelqu'un à Maroc, sous prétexte de traiter de l'échange de quelques prisonniers de qualité, mais réellement pour inviter *Mahomet* à revenir à Fez, promettant de ne donner aucun secours à *Buhançon*. Mais le Cherif se trouvant occupé d'un autre côté ne put profiter de ses offres, desorte que le *Rays* se contenta d'imposer aux habitans de Fez une amende d'une once d'argent par feu, & s'en retourna à Alger avec un butin immense (a).

*Prise de
Pennon de
Velez &
de Mequi-
nez.*

Buhançon se voyant sur le trône de Fez, envoya son fils *Mahomet* pour demander la restitution de Pennon de Velez, que le Gouverneur lui remit d'abord. Il se rendit aussi maître de Mequinez, qu'*Abdalla* fut obligé d'aban-

(a) Le même.

d'abandonner pour aller joindre son pere, qui avoit une nouvelle guerre sur les bras. SECTION III.

Le vieux Cherif avoit dans sa mauvaise fortune à lutter contre deux ennemis, l'un étoit *Buhançon* actuellement sur le trône de Fez, & l'autre son frere *Hamet*. Ce Prince, ayant appris tout ce qui s'étoit passé, jugea que l'occasion de se venger étoit favorable, trouva moyen de sortir du Désert où il étoit relegué, & s'empara de Tafilet. *Mahomet* ne perdit point de tems; il forma deux corps d'armée, & en donna un à son fils *Abdalla* pour marcher contre *Buhançon*, tandis qu'à la tête de l'autre il prit la route de Tafilet. *Histoire des Cherifs de Maroc.*
Abdalla marche contre Buhançon.

Abdalla s'étant avancé vers Fez, *Buhançon* envoya contre lui *Muley Nacer* & *Mahomet*, ses deux fils. Ces deux jeunes Princes, par émulation & par jalousie, ne voulurent combattre le Cherif que séparément. *Mahomet* eut la témérité d'attaquer l'ennemi seul, dans l'espérance d'avoir tout l'honneur de la victoire; mais il fut bientôt défait, tandis que *Nacer*, plus prudent que son frere, aima mieux se retirer dans Fez, que de risquer la perte de ses troupes par une seconde action, prévoyant bien qu'elle procureroit seulement à l'ennemi la gloire d'une double victoire. *Jalousie des fils de Buhançon.*
1555.

Cette disgrâce ne découragea pas *Buhançon*; ce Prince sortit de la ville à la tête de ses troupes avant qu'*Abdalla* eût mis son armée en ordre de bataille, fondit sur lui, le défit, & l'obligea à reprendre la route de Maroc. Heureusement pour le vieux Cherif, qui tenoit son frere *Hamet* assiégé dans Tafilet, il apprit la nouvelle de la victoire d'*Abdalla* avant celle de sa défaite & de sa fuite, desorte qu'il répandit le bruit que *Buhançon* avoit été battu à plate couture, & avoit été obligé de se réfugier dans Pennon de Velez d'où on le délogeroit bientôt pour l'envoyer une seconde fois mendier le secours des Chrétiens, ses anciens amis. *Défaite d'Abdalla.*

Hamet fut si effrayé de ces nouvelles, que redoutant le ressentiment de son frere, il envoya ses deux fils pour lui demander pardon: *Mahomet* le lui ayant promis il se rendit à lui, & le Cherif l'envoya dans un Monastere Turc avec ordre de l'y tenir enfermé le reste de ses jours. *Mahomet* ayant ainsi repris Tafilet sans peine, y laissa une bonne Garnison, & marcha à grandes journées vers Fez, menant avec lui ses deux neveux *Nacer* & *Sidan*, mais chemin faisant il les fit massacrer, de peur qu'ils n'excitassent quelque nouvelle révolte (a). *Hamet enfermé dans un Couvent.*

Buhançon, à qui sa dernière victoire avoit enflé le courage, ne voulut pas laisser approcher le Cherif de sa Capitale; il alla au devant lui, & lui donna bataille. *Mahomet* son fils, qui commandoit l'avant-garde, composée de neuf-mille chevaux, rompit les premiers escadrons des ennemis, & y fit un grand carnage, mais le Cherif étant venu au secours des siens, l'obligea de plier à son tour. *Buhançon*, qui savoit que tout dépendoit du succès de la bataille, s'avança avec *Muley Nacer* son autre fils, & chargea l'ennemi avec autant de valeur que de conduite; mais ayant été tué d'un coup de lance, toutes ses troupes lâcherent le pied. *Nacer* fut le seul qui fit ferme pen- *Buhançon est défait & tué.*

(a) *Marmol*, ubi sup.

SECTION

III.

Histoire
des Cherifs
de Maroc.

Ses deux

fils s'em-

barquent

& sont pris

par un Cor-

saire.

pendant quelque tems ; à la fin il fut obligé , avec quelques Cavaliers qu'il rallia , de se sauver dans les montagnes. *Mahomet* , voyant son pere mort , rentra d'abord dans Fez , mais se défiant de la fidélité des habitans il en sortit , & alla joindre son frere. Le Cherif entra alors en triomphe dans la ville.

Les deux infortunés Princes de Fez ne virent pas d'autre ressource que de se retirer à Mequinez , & delà à Salé ; s'étant embarqués sur un Vaisseau marchand Chretien , ils furent pris à la vue des côtes d'Espagne par un Corsaire , qui étoit Breton. *Mahomet* ne resta pas longtems à Fez ; y ayant laissé *Abdalla* il prit la route de Maroc , dans la résolution de réduire les Rebelles de Derenderen ; il envoya encore des troupes contre eux , mais à la fin il fut obligé d'en venir à un accommodement avec ces Montagnards. N'ayant plus rien à craindre d'aucun côté , il fit venir son frere avec ses enfans à Maroc , & ensuite , selon sa coutume , il célébra de nouvelles noces (*). Il prit après cela , avec un corps de Cavalerie & douze-cens Turcs de sa Garde , la route de Sus , mais cette expédition fut la plus malheureuse qu'il eût jamais entreprise.

Le Gouver-

neur d'Al

ger engage

un Assassin

à tue Ma-

homet.

Hascen ou *Hassan* , fils du fameux *Barberousse* , avoit succédé à son pere dans le Royaume d'Alger ; craignant chaque jour de se voir attaqué par le vieux Cherif , à qui il étoit hors d'état de résister , il prit la résolution de se défaire de ce dangereux ennemi à quelque prix que ce fût. Il avoit à son service un Turc , du même nom que lui , à tous égards très-propre à commettre un lâche assassinat. *Hascen* l'engagea par de magnifiques promesses à l'entreprendre à tout risque , lui promettant de donner les mêmes récompenses à ses enfans , s'il périssoit dans son entreprise. Ce malheureux se rendit aussitôt à Fez , où il se plaignit à *Abdalla* d'avoir été maltraité du Gouverneur d'Alger. Ce Prince , qui regardoit tous les Turcs comme des traîtres , lui commanda , sans lui donner audience , d'aller trouver son pere , qui avoit beaucoup de confiance aux Turcs. Le vieux Cherif le reçut fort bien , & le fit bientôt Capitaine de ses Gardes. Cette bonté toucha tellement ce scélérat , qu'il fut longtems avant que de pouvoir se résoudre à commettre un si lâche attentat contre son généreux bienfaiteur , & avant que de se déterminer sur la maniere de l'exécuter sans s'exposer aux soupçons , & à quelque danger. A la fin , comme ils marchaient de Tarudant vers Sus , il découvrit un mécontentement général parmi les Turcs de la Garde , à qui l'on retenoit un an de paye , de sorte qu'il n'eut pas de peine à en engager quelques-uns à seconder son perfide dessein ; il leur promit de par-

ta-

(a) *Malmol* , ubi sup.

(*) Le vieux Cherif , aussi luxurieux que guerrier & ambitieux , avoit coutume d'épouser tous les ans une nouvelle femme , se livrant aux plaisirs de l'amour aussi longtems que ses travaux militaires le lui permettoient. Alors il jeta les yeux sur une jeune personne de Tarudant , qu'il épousa. Mais on ne dit point si son voyage de Sus fut un voyage de plaisir pour divertir sa nouvelle Favorite , ou si ce fut pour appaiser quelque nouvelle révolte , comme il y a quelque apparence , à en juger par la suite qu'il avoit (1).

(1) *Marmol* , ubi sup.

tager les trésors du Cherif avec eux, & de leur assurer une retraite à Tremecen. Ils choisirent pour exécuter leur complot, le défilé de Bibona, dans le Mont Atlas. *Mahomet* étoit assis à la porte de sa tente pour prendre le fraix, n'ayant que quelques Gardes auprès de lui avec un Renegat qu'il aimoit. *Hascen* s'avança avec quatre autres, comme pour lui faire la révérence; mais le Renegat s'apercevant que le premier tiroit son cimeterre, il cria, sauvez-vous, il y a trahison! Le Cherif en se hâtant tomba par terre, *Hascen* lui donna un coup de sabre sur les jarrets, & les autres le percerent de coups, & le laisserent noyé dans son sang avec le Renegat Portugais qui l'avoit défendu jusqu'à son dernier soupir.

SECTION
III.
*Histoire
de Cherifs
de Maroc.*

1556.

Telle fut la fin tragique de ce fameux Conquérant, & de ce Tyran, qui sous le spécieux voile de la Religion, s'étoit élevé au plus point de puissance & de grandeur par les plus noires trahisons & par la plus lâche ingratitude (a). Après cet horrible attentat, *Hascen* fit publier par tout le camp qu'ils avoient tué le Tyran, & sans que personne s'y opposât il se saisit du trésor de *Mahomet* & de deux de ses filles, & promit sa protection à tous ceux qui voudroient prendre parti avec lui. Il se rendit ensuite à Tarudant, où il se saisit du Château & du trésor qui y étoit, le fils du Cherif, qui y commandoit, n'ayant osé l'attendre. Il y avoit quelque tems que ce jeune Prince avoit fait emprisonner un Renegat Juif pour dettes, ou pour mieux dire parcequ'il le regardoit comme un homme dangereux & entreprenant. *Hascen* le mit en liberté, & le fit premier Juge de la ville. Cet homme lui conseilla de se fortifier dans Tarudant, en attendant qu'il lui vînt du secours d'Alger; s'il avoit suivi ce conseil, il auroit fort embarrassé le nouveau Cherif; mais soit qu'il se défiât du Juif, soit qu'il craignît l'arrivée des troupes de Fez & de Maroc, au lieu de suivre son avis il abandonna la Place, & prit la route du Désert pour gagner Tremecen avec ses richesses mal acquises. Le Juif de son côté, pour se mettre dans les bonnes grâces du nouveau Cherif, & pour se maintenir dans son poste, en donna avis au Prince qui avoit quitté Tarudant; celui-ci assembla aussitôt les Arabes & les Berberes du voisinage, & se mit aux trousses de *Hascen*. Il eut le bonheur de l'atteindre, & de le tailler en pieces avec tous ses complices, à la réserve de cinq qu'il fit prisonniers. Ayant ainsi repris le trésor de son pere & ses deux sœurs, il retourna à Tarudant, d'où il chassa tous ceux dont la fidélité lui étoit suspecte, & ensuite rendit cette Place à *Abdalla*, comme au légitime successeur de *Mahomet*.

*L'Assassin
se saisit de
ses trésors,
s'enfuit, &
est taillé
en pieces.*

Dans ces entrefaites, la nouvelle de la mort du vieux Cherif ayant été portée à Maroc, *Ali Ben Budcar*, qui en étoit Gouverneur, appréhendait quelque soulèvement en faveur de *Hamet*, qui étoit resté prisonnier, le fit massacrer avec sept de ses fils ou petits-fils sans attendre l'ordre d'*Abdalla*; tellement que les deux freres, qui s'étoient disputé si longtems l'Empire, moururent tous deux en peu de tems de mort violente, & laisserent *Abdalla* paisible possesseur du trône.

*Hamet &
ses fils mas-
sacrés à
Maroc.*

Nous nous sommes étendus sur le regne de *Mahomet*, comme Fondateur d'une

(a) *Marmol*, ubi sup.

SECTION

III.

Histoire
des Cherifs
de Maroc.Leur mort
vengée.

d'une nouvelle Monarchie, pour faire voir les moyens & la variété d'événemens par lesquels il parvint au faîte de la puissance. Comme plusieurs des regnes suivans n'ont eu presque rien de mémorable, que des guerres sanglantes entre les prétendans à la Couronne, la tyrannie & la misère sous laquelle les peuples ont gémi, nous les parcourrons plus brièvement, jusqu'à ce que nous en soyons au fameux *Muley Ismael*, le premier de cette Dynastie qui fasse une figure considérable dans l'Histoire. Revenons à *Abdalla*.

L'officieuse cruauté de *Budcar* envers un si grand nombre de jeunes Princes, ne demeura pas longtems impunie. Il avoit fait tuer entre autres deux fils, que *Sidan* fils aîné de *Hamet* avoit eu de *Mariem* sœur d'*Abdalla*. Cette Princesse au désespoir songea à se venger du meurtrier de ses enfans, & s'y prit fort adroitement. Elle insinua à son frere, qui l'aimoit beaucoup, qu'elle ne doutoit point que *Budcar* ne privât son fils du trône pour y mettre son frere, à cause de la grande jeunesse du Prince. *Abdalla*, impatient de connoître les sentimens du Visir sur cet article, sa sœur s'avisa d'un stratagème qui lui réussit. Le Roi étant tombé malade, elle ne voulut permettre à personne de le voir. Le Visir venoit souvent s'informer de la santé du Roi, & voyant qu'on ne vouloit pas lui permettre d'en approcher, il soupçonna qu'il étoit véritablement mort, & dit à la Princesse qu'il falloit absolument qu'il fût ce qui en étoit, parceque toutes les affaires demeueroient en suspens, & qu'on ne mettoit ordre à rien. *Mariem*, qui vit les choses prendre le train qu'elle vouloit, rapporta à son frere ce qu'avoit dit le Ministre, & lui ayant, de son consentement, couvert le visage, elle fit entrer *Budcar*, & lui dit qu'il étoit vrai que le Roi étoit mort, & lui demanda ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture. Le Visir levant le masque, lui dit ouvertement que le fils du Roi ne pouvoit lui succéder à cause de sa jeunesse; qu'il falloit pour gouverner un Royaume, un homme capable de regner par lui-même, de pacifier les troubles renaissans dans l'Etat, de punir les crimes sur lesquels *Abdalla* avoit fermé les yeux, & de récompenser les bons sujets que ce Prince avoit oubliés; que personne dans le Royaume n'étoit plus capable de lui rendre sa tranquillité que le frere du Roi, & que nonobstant les obligations qu'il avoit à *Abdalla* il seroit le premier à s'opposer à ce que son fils lui succédât, & à placer son frere sur le trône. Il alloit continuer, lorsque le Roi ne pouvant plus se contenir, se découvrit le visage, & s'appuyant sur un bâton lui demanda si c'étoit ainsi qu'il reconnoissoit les bienfaits dont il l'avoit comblé; il passa ensuite aux plus terribles menaces, en sorte que le Visir, confondu & plus effrayé encore, se retira au plus vite chez lui. Là il se déguisa en femme, & ayant donné ordre à ses gens de lui amener des chevaux hors de la ville, il en sortit. Comme il falloit un peu attendre, il s'assit sous un Olivier; mais deux Chasseurs, qui passaient par-là, le prenant pour une femme débauchée, leverent son voile, & le reconnurent; le soupçonnant de quelque dessein, ils l'amenerent déguisé comme il étoit à *Abdalla*, qui encore tout furieux de ce qu'il lui avoit entendu dire, lui fit couper la tête sur le champ (a).

De-

(a) *Marmol*, L. II. Ch. dernier.

Depuis ce tems-là *Abdalla* devint plus ombrageux & plus cruel, aussi bien que plus débauché (*); & voulant se défaire de tout ce qui pouvoit troubler son repos & ses plaisirs, il fit tuer *Abdelcader*, qu'il avoit lui-même marié avec *Lela Sophie* fille de sa sœur, uniquement parcequ'il étoit fort aimé du peuple à cause de son courage & de sa vertu. Il continua à exercer les plus horribles cruautés sur ses Ministres & sur ses sujets, & bien-qu'il se fît haïr & redouter de tout le monde, il jouit paisiblement de ses vastes Etats, & vécut toujours en paix avec ses voisins. Ce Prince commença à regner en 1557, âgé d'environ quarante ans; il mourut en 1574, la dixseptieme année de son regne, après avoir possédé les deux Mauritanies, la plus grande partie de la Numidie (†), & quatorze autres Provinces.

SECTION III.
Histoire des Cherifs de Maroc.
Cruautés & débauches d'Abdalla. Étendue de son Empire & ses forces.

Celles de Sus & de Darha lui fournissoient quinze-mille chevaux, le Royaume de Maroc vingt-cinq-mille, & celui de Fez quinze-mille, ce qui avec cinq-mille de sa Garde lui faisoit soixante-mille chevaux. Il avoit encore un bon nombre d'Arquebusiers tant à pied qu'à cheval, dont la plupart étoient en Garnison à Fez, où il faisoit sa résidence. Les Bereberes & les Arabes étoient aussi obligés non seulement de lui payer tribut en orge, coton, dattes & autres denrées, mais aussi de lui fournir un certain nombre de troupes, qu'il n'entretenoit que pendant la guerre, après quoi il les renvoyoit chez eux. Il fit bâtir de belles maisons dans Fez & Maroc, & aggrandir son Palais; il fit aussi construire un College, qui contenoit plus de quatre-cens chambres, où l'on enseignoit l'Alcoran. Ses Successeurs, qui sont restés maîtres de ce vaste Empire, ont suivi la même politique & les mêmes maximes de despotisme, que son pere *Mahomet*, Fondateur de la Monarchie, avoit établies, avec cette différence, que tous les Princes qui ont regné depuis lui, l'ont surpassé en tyrannie, en cruauté & en perfidie.

Abdalla eut pour Successeur *Muley Mahamet*, surnommé le Nègre, parceque sa mere étoit Nègresse. Il ne fut pas sitôt monté sur le trône, qu'il fit arrêter ses deux freres, d'autres disent ses trois freres; un ou deux eurent la tête tranchée, & il fit enfermer le cadet dans une prison; son oncle *Muley Moluch al Melech* l'ayant détrôné, il fut obligé de se réfugier auprès de *Don Sebastien* Roi de Portugal, qui passa en Afrique avec une belle armée; mais ce Prince, qui avoit plus de valeur que de prudence, fut défait & tué à

1574.

(*) *Abdalla* aimoit excessivement le vin & les femmes, & quand il se vit tout-à-fait tranquille, il se livra sans réserve à ces deux passions. Il étoit rarement de sang froid, mais presque toujours yvre. & alors il se laissoit aller aux derniers excès d'injustice, de cruauté, & de débauche, en sorte qu'il abusa même de sa propre sœur *Lela Mariem*, quoiqu'il eût plus de deux-cens femmes & concubines dans son Serrail. Il étoit brun, de médiocre taille, grossier & lâche, & vers la fin de sa vie il devint fort replet (1).

(†) Suivant *Marmol*, qui étoit dans le Pays du tems de ce Prince, ses Etats s'étendoient du Nord au Sud depuis le Détroit de Gibraltar jusqu'à la frontiere des Negres Benais, & du Levant au Couchant depuis l'Océan Atlantique jusqu'à Tremecen, ce qui comprend toutes les Provinces dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre; à quoi il faut ajouter plusieurs Cantons de la Numidie & de la Libie jusqu'à Tagaost, qui est éloigné de huit journées des dernieres extrémités de Sus, & jusqu'à Tegurain & Tequia sur les confins de la Guinée, où il y a plusieurs Nations belliqueuses.

(1) Hist. des Cherifs, p. m. 121.

SECTION
III.Histoire
des Cherifs
de Maroc.Victoire &
mort de
Muley
Moluch.Muley
Hamet lui
succède.

à la célèbre bataille d'Alcaffar. *Muley Mahamet* y périt aussi; d'autres disent qu'il se noya en voulant traverser une rivière, lorsqu'il fuyoit honteusement (a).

Muley Moluch, ou *Abdel Melech* suivant d'autres, qui donna bataille au Roi de Portugal, étoit dangereusement malade; il se fit porter en litier sur le champ de bataille, & ayant essayé, nonobstant son mal & en dépit de la nature, de monter à cheval, il se trouva bientôt si épuisé, qu'il fallut le reporter dans sa litier, où il expira au moment même (b). Quelques-uns disent qu'il mourut du poison qu'un Alcaïde Grenadin lui avoit donné. Quoi qu'il en soit, il fit paroître jusqu'au dernier soupir qu'il prenoit plus d'intérêt à la victoire qu'à sa propre vie, car il ordonna à ceux qui étoient autour de lui de cacher sa mort pour sauver ses troupes. *Muley Hamet* son frere fut frappé comme d'un coup de foudre, lorsque s'approchant de sa litier pour lui parler, il le trouva sans vie & presque froid; ce spectacle lui arracha des larmes & lui fit jetter de grands cris, peut-être fut-ce de joie de se voir si prêt à monter sur le trône (c).

Il se fit effectivement proclamer Roi immédiatement après la bataille, tous les Officiers de l'Armée, & toutes les Provinces de l'Empire le reconnurent. Il se mit ensuite à la tête de soixante-mille chevaux & d'un grand nombre d'Arabes tributaires, & il obligea ses quatre freres, *Bal Hascen*, *Bouffers*, *Sidan* & *Axin* ou *Haxyn*, de même que tous les Alcaïdes de l'armée, de prêter serment de fidélité à *Muley Cheik*, son fils aîné, après quoi il se mit en marche pour conquérir les Royaumes de Gago & de Tombut.

1594.

Il avoit déjà remporté plusieurs victoires, & presque soumis ces Royaumes à son obéissance, lorsqu'il s'éleva un orage auquel il ne s'attendoit point. *Muley Nacer*, son neveu, fils de *Muley Moluch*, avoit été détenu en Espagne pendant dixsept ans, c'est-à-dire depuis la mort de son pere; il passa la mer dans le tems dont nous parlons, & revint en Afrique. *Philippe II.* lui ayant promis un puissant secours il rassembla des Montagnards, des Renegats, & d'autres soldats vagabonds, aux environs de Fez, & se fit un grand parti. *Muley Hamet* détacha son fils à la tête d'un corps considérable, qui attaqua & défit *Nacer*, qui fut dangereusement blessé, & abandonna son camp & son bagage au Vainqueur.

1595.

Hamet regna depuis paisiblement & heureusement; il aimoit les Sciences & les protégeoit (*), & ses sujets le respectoient beaucoup. Il mourut le

29 Août

(a) *Davity, Boulet &c.*(c) *P. de Guadolazar* presa del Arache.(b) *De Thou*, L. LI. C. 5. *Davity & al.*

(*) On dit que ce Prince entendoit fort bien les Mathématiques, & sur-tout l'Astronomie. Ses guerres & ses conquêtes dans les deux Royaumes, dont nous avons parlé, lui rendoient cette étude en quelque façon nécessaire, parce qu'on ne peut traverser ces vastes Déserts de sable qu'à la faveur de la Boussole, & des Observations Astronomiques; aussi avoit-il toujours avec lui un assortiment d'Instrumens. Il eut soin de se dédommager des dépenses qu'il fit pour conquérir ces deux Royaumes; car il emmena de l'un trente mulets chargés de poudre d'or, & de l'autre soixante quintaux ou cent livres pesant du même métal (1).

(1) Voy. *Davity & Auctor.* ab eo citat.

29 Août 1603, après un regne de vingt-six ans. On soupçonna son fils *Sidan* de l'avoir empoisonné (a). SECTION III.

Après sa mort, l'Empire se vit déchiré par plusieurs factions, en sorte qu'en moins de six semaines il y eut trois Rois de proclamés, outre *Sidan*, qui bien-que le plus jeune de tous s'étoit fait couronner le jour même de la mort de son pere. Il eut des guerres sanglantes à soutenir contre ses freres, qui prétendoient également au trône, & sur-tout contre *Muley Cheik*, son aîné, Prince d'une grande valeur, fort estimé des peuples & des troupes, & qui avoit outre cela obtenu un puissant secours d'Espagne. Ce ne fut donc qu'après bien du sang répandu, & après avoir fait bien des pertes sur mer & sur terre (*), que *Sidan* en vint à bout, & rétablit la paix dans ses Etats. Mais une bande de Pirates, qui s'étoient établis à Salé, fameux Port du Royaume de Fez, troublèrent de-nouveau son repos par leurs brigandages. Il prit le parti d'envoyer une magnifique Ambassade à *Charles I.* Roi d'Angleterte, pour le prier de lui donner des Vaisseaux, ce que ce Prince lui accorda. *Sidan* se rendit peu après maître de Salé, extermina tous les Pirates qui tomberent entre ses mains, & pour reconnoître le secours que *Charles* lui avoit donné, il lui fit présent de trois-cens Esclaves Chrétiens. Depuis cette époque *Sidan* regna tranquillement le reste de sa vie. Il ne fut troublé que par les Alarbes ou Arabes des Campagnes voisines de Maroc, ses ennemis jurés; ils le contraignirent même une fois d'abandonner sa Capitale pour se dérober à leur fureur. A la fin il en battit quelques-uns, & ayant gagné les autres par des présens & en traitant avec eux, il revint à Maroc, & y regna en paix jusqu'à sa mort, arrivée en 1630 (b). Histoire des Cherifs de Maroc.
Sidan s'empare de la Couronne.

Muley Abdelmelech son fils aîné lui succéda. Ce Prince se rendit bientôt odieux à tous ses sujets, par son yvrognerie, sa cruauté & ses autres vices. Ceux de Fez appellerent un de ses freres nommé *Hamet*, & le proclamerent Roi, mais l'ayant trouvé également cruel, ils le détrônerent & l'emprisonnerent. *Abdelmelech* eut encore à combattre deux autres de ses freres, mais ils firent leurs préparatifs si lentement qu'ils lui donnerent le tems de les prévenir, & de les mettre en déroute. A peine avoit-il regné quatre ans, qu'un Esclave Chretien, qu'il vouloit faire Eunuque, entra dans sa tente lorsqu'il étoit en campagne au mois de Décembre, & le trouvant en-séveli dans le vin il le tua d'un coup de pistolet (c) (†). Abdelmelech.
Assassiné.

II

(a) Le même.

(b) *Guadalazar*, *Mouquet*, *Purchas*, *Davity*.

(c) Les mêmes.

(*) Entre ces pertes, il y en eut une bien considérable, celle de trois-mille Volumes Arabes sur la Médecine, la Philosophie & la Théologie, que les Espagnols prirent sur mer; il les regretta doublement, parcequ'ils étoient tombés en de pareilles mains. Ce combat naval se donna en 1611, l'année d'après que son compétiteur eut remis l'importante Forteresse de Larrache au Comte de *St. Germain*, Général des troupes Espagnoles, que *Philippe III.* avoit envoyées à son secours (1).

(†) *Abdelmelech* passe pour avoir pris le premier le titre d'Empereur de Maroc, de Fez, de Sus, de Tafilet &c. Il affectoit une grande dévotion. Il ordonna que l'on porteroit

(1) P. de *Guadalazar*, preso del Arache. *Mouquet*, roc, p. 35. & suiv, Voyag. L. III. p. 161, 179. *St. Olen*. Etat de Ma-

SECTION

III.

*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

*Muley El-
wali.*

Il eut pour successeur son frere *Muley Elwali*, ou *Elqualid Elgwali*, que les Relations des Hollandois & des Provençaux appellent *Muley Lowely*. Il l'avoit condamné un peu auparavant à perdre les yeux; mais sa mort empêcha l'exécution de cet ordre cruel, & contre toute attente on le tira de prison pour le mettre sur le trône. Sa douceur & son air affable lui gagnèrent l'estime & l'affection de tous ses peuples. Il commença son regne en mettant en liberté plusieurs Prisonniers d'Etat, & en augmentant la paye de ses troupes. Parmi les prisonniers qu'il avoit fait élargir, se trouvoit un Alcaïde Andalous, qui s'appelloient *Mahomet Zarroy*: cet homme eut l'ingratitude de prendre d'abord le parti de *Semen*, frere d'*Elwali*, qui avoit excité une révolte; mais ayant été défaits & pris, l'Alcaïde eut la tête tranchée, & *Semen* fut étranglé. *Elwali* regna ensuite en paix pendant douze ans. Ce fut avec lui que M. *Sanfon*, Ambassadeur de France qui avoit pensé être massacré par son frere, fit un Traité pour l'échange des prisonniers (a).

*Muley
Hamet
Cheik.*

Après sa mort *Muley Hamet Cheik* son frere, & le dernier des enfans de *Muley Sidan*, monta sur le trône. Ce Prince avoit une passion si violente pour les femmes qu'il ne sortoit guere de son Serrail, en sorte qu'il négligeoit les affaires de son Royaume, & en abandonnoit le gouvernement à quelques Ministres avarés. Les Alarbes, profitant de sa mollesse, vinrent l'assiéger dans Maroc, s'en rendirent maîtres, & l'ayant tué élurent pour leur Roi *Crumel Hak*, un de leurs Chefs, qui regna pendant quelques années.

*Tué par les
Arabes.*

*Muley
Cherif.*

A cet usurpateur succéda *Muley Cherif*, Roi de Tafilet. Etant en guerre avec *Sidi Omar*, Prince d'Illech, il perdit une bataille & fut fait prisonnier. Pendant son ennuyeuse prison, il eut deux enfans d'une Nègresse fort laide qu'*Omar* lui avoit envoyée.

*Muley
Archi.*

Muley Archi, l'ainé des deux, succéda à son pere dans le Royaume de Tafilet, & ne fit rien de considérable durant le peu de tems qu'il regna. Un jour qu'il étoit yvre, il monta un cheval fougueux, & courant à toute bride

(a) *Davity, Boulet & al.*

teroît un deuil général pour son pere, en sorte que ses sujets furent obligés d'avoir même des chemises bleues; c'est parmi eux la couleur de deuil. Il aimoit beaucoup les Esclaves Chrétiens qui se faisoient Mahométans, & avoit plus de confiance en eux qu'en ses Maures. Mais il n'étoit pas moins cruel & inhumain envers ceux qui refusoient de renier leur foi; son plus grand plaisir étoit de les faire déchirer par des lions, qu'il avoit exprès pour cela; souvent aussi il les tailloit en pieces à coups de sabre. L'Ambassadeur de France en ayant porté de grandes plaintes à la Porte, & sur-tout de ce qu'il traitoit plus cruellement les Esclaves François que ceux des autres Nations, on répondit que son Maître avoit les bras assez longs pour se faire lui-même justice d'*Abdelmelech*. Ce Prince en fut si irrité, qu'il jura par *Mahomet* qu'il ôteroit la vie au premier Ambassadeur de France qui viendrait à sa Cour. M. *Sanfon*, Héraut d'armes, y ayant été envoyé en cette qualité, en fut averti heureusement par un Renegat François d'une bonne famille, qui lui conseilla de ne se présenter que sous la qualité de Marchand particulier. Le Roi ne laissa pas de le faire venir & de le questionner fort soigneusement, tandis qu'il avoit dans une chambre voisine un Bourreau tout prêt à l'expédier; mais M. *Sanfon* eut l'adresse ou le bonheur d'éviter le péril, & de se retirer sain & sauf (1).

(1) *Davity, Afric. Version de Roceler, p. 72.*

bride il se cassa la tête dans un Bois d'orangers. *Hamet*, un de ses neveux, Bacha de Maroc, se fit proclamer Roi, pendant que son frere en faisoit autant à Tafilet. Mais *Muley Ismael*, l'autre fils de *Muley Cherif* & frere de *Muley Archi*, trouva moyen de se défaire de ces deux Concurrans, de se rendre maître de l'Empire, & de se rendre plus grand, plus puissant & plus riche qu'aucun de ses prédécesseurs.

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

Muley Ismael, non moins fameux en Europe qu'en Afrique par sa politique & sa cruauté, & ce qui peut paroître étrange, & même formellement contradictoire, par son zele pour sa Religion, & par son exactitude à l'observer (*), commença à regner en 1672. Avant ce tems-là il vécut comme un particulier dans Mequinez, qui n'étoit alors qu'un Château, à douze lieues de Fez, mais dans l'endroit le plus agréable & le plus fertile de Barbarie. Là il s'occupoit à cultiver la terre, & comme il aimoit beaucoup l'argent il s'appliqua aussi au Commerce. La belle situation de Mequinez l'engagea, après qu'il fut monté sur le trône, à en faire sa principale résidence & la Capitale de son Empire; dans cette vue il y fit faire quantité de beaux édifices, mais il en fit aussi abattre plusieurs pour rebâtir en d'autres endroits, en sorte qu'on dit que s'ils subsistoient, ils formeroient une rue continue jusqu'à Fez. Mais il disoit qu'il faisoit bâtir & abattre ainsi pour tenir ses sujets occupés; car, ajoutoit-il, quand je tiens un panier plein de rats, ils le rongeroient pour en sortir, si je ne les tenois dans un mouvement continuel.

*Muley
Ismael.
1672.*

Il est vrai qu'à cet égard, comme à tous les autres, il traitoit ses sujets comme autant de bêtes, de la vie & des biens desquels il dispoit arbitrairement. Souvent il coupoit la tête aux uns, tuoit les autres d'un coup de fusil pour montrer son adresse. Du reste il chargeoit les autres de tant d'impôts & de travaux, qu'ils étoient plus à plaindre que ceux à qui il faisoit perdre la vie. Il étoit si avide d'amasser des trésors, dont son avarice fordide ne lui permettoit pas de se servir, qu'il accabloit tous les jours ses peuples de nouvelles taxes, sans faire aucune dépense pour sa maison ni pour ses armées. Il obligeoit les Maures à servir à leurs dépens, sans leur don-

*Cruel, a-
vare &
despotique.*

(*) Il étoit si rigide Mahométan, qu'il ne voulut jamais durant tout son regne boire ni vin ni liqueur forte. Il observoit régulièrement le Ramadan, ou le Carême, durant quatre mois avec une austérité extraordinaire, & n'étoit pas moins exact aux ablutions, aux prieres ordinaires, & aux autres rites de sa Loi. Il n'entreprenoit jamais rien d'important sans s'être prosterné longtems par terre, pour demander les lumières & le secours de Dieu, fermement persuadé que Mahomet ne manqueroit pas de les obtenir pour lui, en sorte que quel que fût le résultat de ses dévotions, il croyoit fermement que c'étoit par la direction de son Prophete qu'il avoit agi.

Toujours prompt à faire justice, il l'administroit avec beaucoup de rigueur & d'impartialité, mais souvent il se laissoit aller à des excès inouis. En voici un exemple. Un pauvre Fermier Berebere, s'étant plaint à lui que quelques-uns de ses Negres, à qui l'on savoit bien qu'il ne donnoit pas grand' chose, lui avoient volé une couple de bœufs, qui faisoient toute sa richesse *Muley Ismael* fit passer toute sa Garde Negre en revue, tirant sur tous ceux que le Fermier lui indiquoit. Lui ayant ensuite demandé quel dédommagement il lui donneroit pour tant de bons hommes, le pauvre Berebere ne sut que répondre, & là-dessus *Ismael* lui fit subir le même sort qu'aux voleurs (1).

(1) History of Barbary, &c.
Hh 2

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

donner ni habits, ni armes, ni paye, ni vivres. En 1705 ayant donné ordre à un Corps de Negres d'aller joindre *Muley Sidan* son fils, pour reprendre la ville de Maroc, dont un autre de ses enfans, nommé *Muley Mahamet*, s'étoit emparé. les Officiers lui demanderent de l'argent pour conduire ses troupes, il leur répondit brutalement: „ Voyez-vous, Chiens de „ Maures, les mules, les chameaux & tous les autres animaux de mon „ Empire, me demander quelque chose pour leur nourriture? Ils la trouvent „ bien sans m'importuner; faites-en de-même, & marchez en diligence.” Cette conduite engagea les Officiers & les Soldats à piller tout ce qu'ils rencontrèrent dans leur chemin. Cette tyrannie & son insatiable avarice causoient la ruine du Commerce, une misère générale parmi le peuple, une honteuse corruption parmi ses Ministres, & une infinité d'injustices & de vexactions dans toutes les Provinces (*).

*Sa cruauté
envers ses
femmes &
ses enfans.*

La tyrannie & la cruauté de ce Prince se faisoient sentir jusques dans son Serrail, ses femmes au nombre de trois-cens, & ses concubines au nombre de cinq-cens en faisoient souvent l'épreuve (†). Aussi le regardoient-elles comme un monstre d'inhumanité, dont elles n'approchoient qu'avec la plus grande terreur, & ce n'étoit pas sans sujet, puisqu'elles étoient fréquemment les victimes de sa mauvaise humeur. Il les faisoit maltraiter par ses Eunuques d'une manière honteuse & cruelle, & leur ôtoit même la vie pour la moindre action qui lui déplaisoit, comme par exemple de cueillir une orange. Ses enfans mêmes, pour quelques-uns desquels il avoit une grande tendresse, ne laissoient pas de lui donner tant de jalousie & de soupçons, que pour le moindre sujet il devenoit leur tyran, en sorte que ceux qui étoient ses plus grands favoris avoient le plus de raison de le redouter.

Tel étoit le caractère naturel de *Muley Ismael*, sur lequel nous nous sommes d'autant plus arrêtés, qu'on ne peut que regarder comme une des choses les plus surprenantes, qu'un Prince d'un caractère si odieux, & dont la tyrannie alla aux derniers excès, se soit maintenu sur le trône pendant l'espace de cinquante-cinq ans, dans un Pays où les révoltes, les détronemens & les assassinats sont si fréquens, sans avoir été troublé ni par des sujets accablés sous le poids de ses cruautés, ni par ses voisins, en un mot par personne, si ce n'est par *Muley Mahamet*, le plus chéri de ses enfans, qui ayant

(*) Comme cet avare Monarque ne faisoit rien qu'en vue de son intérêt, quand un particulier venoit se plaindre du tort qu'un autre lui avoit fait, le criminel étoit condamné à rapporter ce qui avoit été volé, dont le Roi s'emparoit, & à payer outre cela une grosse amende: desorte que les particuliers n'avoient d'autre avantage en portant leurs plaintes, que de se venger de leurs ennemis, ou d'empêcher la récidive. Quelquefois aussi, quand le coupable étoit à son aise, le Roi le condamnoit à quelque peine corporelle, uniquement pour l'obliger à s'en racheter bien chèrement. C'étoit un crime capital d'être riche, desorte que le simple soupçon d'avoir du bien a coûté la vie à un grand nombre de ses sujets, avec confiscation de leurs biens (1).

(†) Il y a dans l'Anglois, trois-mille femmes, & cinq-mille concubines; mais je soupçonne qu'il y a faute dans les nombres, parce qu'il n'est guere vraisemblable qu'*Ismael* ait eu huit-mille femmes; en lui en donnant huit-cens le nombre est assez grand. R. E. M. D. U. F. R. A. D.

(1) Hist. de l'Empire des Cherifs, p. 184, 185.

ayant tenté de lui ôter la couronne, fut la victime de sa propre ambition & de la vengeance de son pere.

Ce Prince étoit né d'une belle Esclave Géorgienne élevée dans la Religion Chretienne. La beauté, la douceur & l'esprit de cette Géorgienne gagnerent tellement le cœur d'*Ismael*, qu'il s'attacha uniquement à elle, & qu'il eut pour le fils qu'il en eut une tendresse toute particuliere, en sorte qu'il fut le seul auquel il donna une éducation digne de sa naissance, tandis que ses freres croupissoient dans la plus profonde ignorance. Mais ce fut cette tendresse même qui causa la perte de *Mahamet*. *Laila Ajacha*, femme noire & grosse, nommée depuis *Sultane Sidana* ou *Sultane Reine*, qui avoit acquis beaucoup d'ascendant sur l'esprit d'*Ismael*, conçut tant de jalousie de la tendresse que ce Prince marquoit pour le jeune *Mahamet*, & de la préférence qu'il lui donnoit sur son fils nommé *Sidan*, qu'elle résolut de perdre la mere & le fils. Elle réussit bientôt à l'égard de la premiere; sur une fausse accusation d'infidélité, *Ismael* la fit étrangler; il est vrai qu'il se repentit ensuite de sa crédulité & de sa précipitation, ayant été détrompé. *Laila* avoit encore une plus dangereuse victime à sacrifier à ses craintes; le Roi avoit redoublé d'affection pour *Mahamet*, tant à cause de la mort précipitée de sa mere, que de ses bonnes qualités; elle regardoit donc ce jeune Prince comme un rival redoutable pour son fils *Sidan*, qui étoit débauché, cruel, & haï de tous ceux qui le connoissoient.

Ismael n'ignoroit pas la haine que *Laila* avoit pour *Mahamet*, de sorte que pour l'empêcher d'entreprendre rien contre lui, il lui donna douze quintaux d'argent, & l'envoya à *Tafilet* prendre le Gouvernement du vieux *Serrail* (*). Au bout de quelque tems il se brouilla pour le pas avec son frere *Maimon*, qui commandoit dans *Tafilet*; il y eut à cette occasion une rencontre sanglante entre eux. Le Roi, informé de ce qui s'étoit passé, les fit amener à la Cour tous deux enchaînés, & quand il les vit il leur fit une courte mais sévere reprimande (†). Il leur donna ordre ensuite de plai-

SECTION
III.

Histoire
des Cherifs
de Maroc.

Muley
Mahamet
est l'objet
de la jalousie
de la
Sultane.

Il se brouilla
avec
Maimon
son frere.

Disgrace
de Maimon.

(*) *Ismael* avoit coutume, lorsqu'il vouloit renouveler son ferrail, d'envoyer ses femmes avec leurs enfans à *Tafilet* dans le vieux ferrail. C'étoit ordinairement quelque Favori ou un Prince du sang qui en avoit le Gouvernement, & qui étoit chargé de leur fournir ce qui leur étoit nécessaire. La Cour reçut en ce tems-là des plaintes que le Gouverneur, au-lieu de s'acquitter de son devoir, s'emparoit d'une grande partie du revenu destiné pour leur entretien. Peu après arriva la querelle entre les deux freres pour le pas, dans une cérémonie publique; de part & d'autre il y eut plusieurs de leurs gens tués, ce qui obligea le Roi de les faire amener à la Cour chargés de chaînes (1).

(†) On sera bien aise de voir de quelle façon ce Monarque se conduisit dans cette occasion, & la maniere singuliere dont il leur parla. Dèsqu'ils apperçurent le Roi ils lui firent une profonde révérence, avec les deux mains sur les genoux. *Ismael* leur dit d'un air moqueur. „ Bon jour, bon jour, comment vous portez-vous? je suis ravi de vous voir; êtes-vous encore au monde? Comment, vous n'avez pas perdu la vie dans cette sanglante bataille? Je vois bien, ou que vous croyez n'avoir plus de pere, ou que vous avez oublié que je le suis. Devant moi vous paroissez plus doux que des agneaux, & hors de ma présence vous êtes pis que des lions rugissans. Je vis encore, & vous osez prendre les armes l'un contre l'autre! Que ferez-vous donc après ma mort? Dites-moi, sans feindre, le sujet de votre querelle, & j'y mettrai ordre (2) ”.

(1) Hist. de l'Emp. des Cherifs, p. 128, 129. (2) Là-même, p. 122, 123.

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

der leur cause en sa présence, ce qu'ils firent de façon que *Maimon*, qu'un de ses autres freres accusa d'une conduite fort déréglée, fut disgracié & envoyé à Tezami, Château à trois lieues de Tafilet. Avant que de se retirer, il dit à *Ismael* que rien ne lui étoit plus sensible que de voir un Chretien, désignant par-là *Mahamet*, triompher de lui. Ce discours excita une nouvelle querelle entre les deux freres, qui alla si loin, que le Roi leur fit donner à chacun un sabre, pour voir qui des deux seroit le plus fort. Les instantes prieres de quelques Alcaïdes, qui étoient présens, engagèrent *Ismael* à leur faire ôter les sabres; on leur donna des bâtons, avec lesquels ils se battirent avec tant de fureur, qu'ils furent bientôt couverts de sang. Le Roi leur ordonna de se séparer, ce qui n'empêcha pas *Mahamet* de continuer. *Ismael*, irrité de sa desobéissance, prit le bâton de *Maimon*, & en donna un coup sur la tête à *Mahamet*; celui-ci en fureur saisit *Maimon* au collet, le terrassa, & lui marcha sur le ventre. Le Roi en colere prit sa lance pour percer *Mahamet*, mais s'étant modéré il se contenta de le frapper légèrement, & de lui dire des injures: Va, dit-il, Chretien, dans les veines duquel circule encore le sang Chretien, va manger du porc. Cependant au bout de quelques momens *Ismael* sentit sa tendresse se réveiller, desorte que pour réparer ce qu'il lui avoit dit de dur, il lui offrit le Gouvernement de Tafilet, qu'il refusa pour prendre celui de Fez, où il étoit aimé.

*Mahamet
refuse le
Gouverne-
ment de
Tafilet.*

Il n'y avoit que peu de tems que *Mahamet* jouissoit d'une parfaite tranquillité à Fez, lorsque le Roi lui envoya ordre d'aller prendre le Gouvernement de Tafilet; il s'en excusa en prétextant qu'il étoit fort malade, & obligé de garder le lit. *Ismael* fit partir aussitôt le Médecin des Missionnaires de Mequinez. Le jeune Prince fit inutilement tout ce qu'il put pour ne pas le voir, & quand il y fut contraint, il essaya en vain de l'engager à tromper son pere; car le Médecin ne fut pas plutôt de retour à Mequinez, qu'il dit au Roi que son fils étoit guéri avant qu'il eût appris sa maladie. *Ismael* manda sur le champ *Mahamet*, à qui il reprocha sa desobéissance & sa prétendue maladie. Il voulut cependant bien le dispenser d'aller à Tafilet, & l'envoya à Montigara, avec son frere *Muley Cherif*, qu'il aimoit beaucoup, & avec lequel il passa cinq ans dans ce lieu avec plaisir.

*Il appaise
une révolte
dans la
Province
de Sus. In-
trigues de
la Sultane.*

Le Gouverneur de Tarudant s'étant alors révolté, *Ismael*, après l'avoir fait étrangler, envoya ordre à son fils bien-aimé de s'y rendre, & d'en prendre le Gouvernement, qui étoit le plus considérable de l'Empire. Il obéit avec plaisir, & eut bientôt rétabli la tranquillité dans la Province de Sus. L'élévation & les succès de *Mahamet* ne manquerent pas de réveiller la jalousie de la Sultane *Laila*; elle ne douta pas qu'il ne fût destiné à succéder à son pere, & qu'il ne vengeât sur elle & sur son fils la mort de sa mere. Pour prévenir ce coup, & causer la perte d'un homme qu'elle redoutoit, elle profita de l'absence du Roi, qui étoit alors au siege d'Oran, & envoya à *Mahamet* une Lettre contrefaite, scellée du sceau du Roi, par laquelle il lui ordonnoit de se défaire d'un vénérable vieillard, Cheik des Arabes, que le Roi aimoit beaucoup à cause des grands services qu'il lui avoit rendus. *Mahamet* exécuta promptement, mais malgré lui, l'ordre qu'il

qu'il avoit reçu, & renvoya sur le champ à Mequinez le même Courier. Il y trouva le Roi de retour, & les enfans du Cheik, qui l'avoient précédé, pour porter leurs plaintes à la Cour de la mort de leur pere. *Ismael* fort irrité, manda aussitôt *Mahamet*, qui se rendit promptement à Mequinez; il trouva son pere en furie, accompagné des enfans du Cheik, qui fondoient en larmes. Le Roi en jettant sur *Mahamet* des regards pleins de colere, lui demanda *es-tu Cherif?* Le Prince jugeant de la raison de cette question par les pleurs des enfans du Cheik, lui répondit: Tu fais si je le suis; j'ai exécuté tes ordres; voici ta Lettre. A-peine *Ismael* en eut-il entendu la lecture, qu'il monta brusquement à cheval, & courut avec tant de fureur au Palais, qu'on crut qu'il alloit sacrifier la Sultane à sa colere. Mais elle sut s'y prendre si adroitement qu'elle l'appaîsa, & qu'il se contenta de renvoyer *Mahamet* à Tarudant, & de faire donner quelque argent aux enfans du Cheik.

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

Mahamet ne pouvoit plus douter des mauvaises intentions de la Sultane, & du pouvoir absolu qu'elle avoit sur l'esprit du Roi, desorte qu'il voyoit clairement qu'elle n'auroit pas de repos qu'elle n'eût causé sa perte. Agité de mille pensées, il retournoit dans son Gouvernement, lorsqu'il rencontra l'Alcaïde *Cader*, qui revenoit de Guinée, chargé de quantité d'or pour le Roi; il l'arrêta, & se saisit de l'or; une partie de ceux qui accompagnoient l'Alcaïde suivirent le Prince à Tarudant. Aussitôt qu'il y fut rendu, il écrivit au Roi d'une maniere à lui faire assez connoître sa révolte. Il envoya aussi à la Sultane & à *Muley Sidan* son fils, des Lettres pleines d'injures & de reproches. Le Roi en fut si irrité, qu'il fut sur le point de différer l'expédition qu'il méditoit contre Alger, pour étouffer cette rebellion dès sa naissance. Malheureusement pour lui il prit un autre parti. Bien-que son armée fût de soixante-mille hommes, & que les Algériens n'en eussent que douze-mille, comme ceux-ci étoient de meilleurs soldats, ils le défirent à plate couture, firent un grand carnage de ses troupes, & l'obligerent à s'en retourner couvert de honte (a).

*Mauvais
succès de
l'expédi-
tion d'Is-
mael con-
tre Alger.*

Mahamet avoit profité du tems pour grossir son armée, & plusieurs Al-caïdes se joignirent à lui, sur-tout après la défaite de son pere; ensorte que quoiqu'il n'eût ni artillerie ni munitions nécessaires pour faire un siege, il alla se présenter devant Maroc, comptant sur l'affection des habitans, & il fit sommer le Gouverneur, qui étoit un vieux Officier expérimenté. Voyant que personne ne se déclaroit pour lui, *Mahamet* eut recours à un stratagème, qui lui réussit au gré de ses desirs. Il feignit d'abandonner son entreprise, & se retira à une lieue de la ville. Le Gouverneur sortit alors à la tête de huit-mille hommes pour le poursuivre, mais le Prince disposa son armée de façon qu'il l'enveloppa. La plus grande partie de ses troupes fut taillée en pieces, le reste fut fait prisonnier avec le Gouverneur & l'Alcaïde *Ali Bouchafra*, proche parent de la Sultane. Il les fit conduire à Tarudant, tandis qu'il entra dans Maroc, qu'il mit au pillage, & il s'empara des trésors du Gouverneur.

*Mahamet
se souleve
& prend
Maroc par
ruse.*

Quel-

(a) Hist. de l'Emp. des Cherifs, p. 206, 207.

SECTION

III

Histoire
des Cherifs
de Maroc.

Il retourne

à Taru-

dant, &

punit la

trahison

de Bou-

chafra.

Il est dé-

fait par

Sidan.

Quelques jours après, ayant appris que son frere *Muley Sidan* venoit avec les troupes du Roi pour assiéger Maroc, il se retira à Tarudant avec le riche butin qu'il avoit fait. L'Alcaïde *Bouchafra* feignit d'entrer dans ses intérêts, & gagna si bien sa confiance, qu'il n'ignoroit rien des affaires les plus secretes, dont il donnoit aussitôt avis à la Cour de Mequinez. Il auroit vraisemblablement dérangé toutes les mesures de *Mahamet*, si l'on n'avoit surpris quelques-unes de ses Lettres, qu'on fit tenir à ce Prince. *Mahamet* les fit lire dans son Conseil, & demanda ce que méritoit le traître qui les avoit écrites? *Bouchafra* prit la parole, de peur d'être soupçonné, & dit qu'il méritoit la mort. Ha! perfide, dit le Cherif, tu te condamnes toi-même. Par un double trait de politique il ordonna à *Melech*, celui-là même qui avoit été Gouverneur de Maroc, de lui couper la tête (*).

Mahamet se voyant plus puissant que jamais, résolut d'aller attaquer son frere *Sidan*, qui de son côté s'avança à la tête d'une puissante armée. *Mahamet* avoit confié le commandement de ses Noirs à *Melech*, mais cet Alcaïde, soit pour se venger de l'affront qu'il lui avoit fait, soit pour mériter sa grace auprès du Roi, se laissa envelopper par l'ennemi, ce qui obligea *Mahamet* de se retirer honteusement, après avoir perdu beaucoup de monde. D'abord que le Roi eut avis de la victoire de *Sidan*, il lui manda d'envoyer les prisonniers à Mequinez. Comme il étoit redevable de sa victoire à *Melech*, il intercédâ fortement pour lui; la femme & les enfans de cet Alcaïde sollicitèrent aussi vivement sa grace; le Roi leur dit, je lui pardonne, mais la Sultane & ses parens ne lui pardonneront pas d'avoir coupé la tête à *Bouchafra*. En effet le cruel Monarque, animé par la Reine & ses parens & par quelques perfides Talbes, fit scier ce brave & fidele Officier avec la derniere inhumanité (†); & pour excuser en quelque façon sa cruau-

(*) L'extrême fidélité que *Melech* avoit témoignée pour le Roi, dans le tems du siege de Maroc, fit selon les apparences soupçonner à *Mahamet* qu'il étoit peut-être complice de *Bouchafra*. Desorte qu'il le chargea de cette exécution, pour l'engager dans son parti d'une maniere à ne pouvoir rentrer au service du Roi, auprès duquel il ne devoit plus espérer de grace, après avoir coupé la tête au proche parent de la Sultane. La suite fit voir que le Prince s'étoit trompé (1).

(†) Pour relever la pompe de cette barbare exécution, le cruel Monarque avoit fait rester les parens & les amis du malheureux *Melech* à Mequinez, en les flattant de l'espérance d'obtenir sa grace; & d'un autre côté il y fit trouver la nombreuse famille des *Loudays*, qui étoit celle de la Sultane & de *Bouchafra*. Six grands Noirs s'emparerent de *Melech*, & le fusil bandé sur lui, le conduisirent à la Mosquée, nommée *Gemma Cadra*, où ils le firent asséoir sur une pierre, en attendant les ordres du Roi. Appercevant les Talbes, il s'écria, que ne puis-je parler au Roi, & l'informer de votre trahison! Si j'ai coupé la tête à *Bouchafra*, c'est malgré moi; mais c'est vous, traîtres, qui avez envoyé ses Lettres à *Mahamet*, & qui avez été cause de sa mort! C'étoit effectivement eux qui avoient intercepté les Lettres dont nous avons parlé, & ce fut l'appréhension d'être découverts, qui les obligea de presser si vivement le supplice de *Melech*. On le conduisit au lieu du supplice sur une mule, le corps & les mains enchaînées, au milieu des cris douloureux de plus de quatre-mille personnes, hommes, femmes & enfans, qui étoient ou ses parens ou ses amis. Lui seul la pipe à la bouche avoit l'air intrépide, & sembloit braver la mort. Etant arrivé au Marché, on le fit descendre de la mule, on le dépouilla,

(1) Hist. de l'Emp. des Cherifs p. 109, 110.

crualté & son ingratitude ; il dit que *Melech* ayant été traître à lui & à son fils, il l'avoit fait scier en deux , afin qu'ils eussent chacun la moitié de son corps.

En attendant *Mahamet* avoit regagné Tarudant avec les débris de son armée, le victorieux *Sidan* vint l'y assiéger peu de tems après, mais il fut si souvent repoussé avec perte, que désespérant de venir à bout de son entreprise par la force , il se retira à Maroc; là il s'avisa d'un stratagème , qui mit bientôt fin à la rebellion & à la vie de celui qui en étoit le Chef. Un vendredi , jour de Sabbat des Mahométans , *Mahamet* sortit de la ville pour aller visiter son camp. A son retour, comme il se disposoit à entrer dans la Place, il trouva les Negres de l'Alcaïde *Abdebocari*, que *Sidan* avoit envoyés, & qu'on avoit mis en embuscade proche de la porte , il cria d'abord qu'il étoit *Muley Mahamet* ; les Negres lui répondirent, nous te connoissons bien, nous te cherchons par l'ordre du Roi. Le Cherif se voyant enveloppé, poussa son cheval pour gagner la porte de la ville; mais la voyant fermée , & la Garde ne répondant point à sa voix , il ne douta plus qu'il ne fût trahi; aussitôt il recommença à courir & à frapper en désespéré sur ceux qui l'approchoient. Il en tua plusieurs , parceque les Negres n'osoient se servir de leurs armes contre lui, de peur de répandre le sang d'un Cherif. A la fin l'un d'eux s'avisa de couper les jambes de devant au cheval de *Mahamet* , qui tomba , & fut en même tems saisi par ceux qui l'environnoient. On le conduisit à Maroc, d'où *Sidan* l'envoya avec une escorte de cinq-cens chevaux à Miquenez.

Le Roi ayant eu avis du départ de *Mahamet* , résolut d'aller au devant de lui jusqu' à Beth , où il avoit projeté de le punir de sa révolte, soit qu'il voulût éviter les sollicitations de sa Cour , soit par quelque autre raison. Deux-mille chevaux & mille fantassins accompagnoient *Ismael*. Quarante Esclaves Chrétiens portoient une grande chaudiere, un quintal de goudron, autant de suif & d'huile. Six Bouchers le couteau à la main les suivoient, avec une charette chargée de bois. Cet horrible appareil jeta l'épouvante dans Miquenez, où les habitans avoient encore l'idée toute récente du cruel supplice que l'infortuné *Melech* venoit de souffrir. La fille de *Mahamet* pouffoit des cris effroyables avec ses compagnes. La Sultane même, diffi-

la , & les Talbes eurent soin de faire brûler promptement les Lettres qu'il avoit sur lui. Ensuite les scieurs l'ayant couché sur une planche, lui attachèrent les bras & les pieds, & lui appliquèrent la scie sur le crane ; mais les enfans de *Bouchafra* , à qui le Roi avoit permis de le faire scier comme ils voudroient , la firent ôter de cet endroit pour la faire mettre entre les cuisses du patient, afin qu'il souffrît plus longtems. Cette cruelle exécution lui fit pousser des hurlemens horribles. Quand on l'eut scié jusqu'au nombril, on ôta la scie pour recommencer par la tête, & on sépara ensuite son corps en deux parties. Les scieurs allerent alors se présenter devant le Roi, leurs scies enveloppées, mais leurs mains & leurs habits tout couverts de sang; ce Barbare témoigna être fort content, & fit donner deux ducats à chacun des exécuteurs, & quatre à leur Chef. Ce fut-là l'horrible manière dont ce Prince cruel récompensa la fidélité d'un ancien & brave serviteur; & c'est ce qui peut donner une vive idée de cette abominable Cour & de ce tyrannique Gouvernement (1).

(1) Hist. de l'Emp. des Cherifs, p. 212—215.

SECTION III. *Histoire des Cherifs de Maroc.* mulant sa haine , se joignit aux autres pour demander au Roi la grace de *Mahamet*. Le Roi , voulant les consoler , leur dit froidement qu'il ne feroit souffrir d'autre supplice à son fils , que de faire jeter sur lui un peu d'huile bouillante.

Il lui fait couper une main & un pied. Le Prince arriva à Beth un jour avant son pere , & le Roi y passa un jour & une nuit sans le voir. Ensuite *Mahamet* ayant paru devant lui , se prosterna à ses pieds en lui demandant pardon. Le Roi gardant le silence , lui mit la pointe de sa lance sur l'estomac. Alors l'infortuné Cherif jettant les yeux sur l'endroit où étoient les Bouchers , & tout le terrible appareil du supplice , il s'écria , Pardonne-moi , je t'en conjure , au nom de Dieu & de son Saint Prophete. Mais le Roi sourd à ses cris , ordonna à deux hommes de monter dans la charette avec *Mahamet* , de lui prendre le bras droit , & d'appuyer son poignet sur le bord de la chaudiere ; il commanda alors à un des Bouchers de le lui couper , mais il protesta qu'il souffriroit plutôt la mort que de répandre le sang du fils de son Prince. Le Roi irrité coupa sur le champ la tête au Boucher , & en appella un autre qui monta sur la charette. Tandis que celui-ci se préparoit , le Roi dit aux enfans de l'Alcaïde *Bouchafra* , approchez-vous & voyez couper la main & le pied à ce perfide. Après que cette exécution fut faite , il leur dit , êtes-vous contents ? à quoi ils répondirent respectueusement , oui Seigneur. Ensuite *Ismael* dit à son fils d'un air moqueur : Hé bien malheureux , connois-tu à présent-ton pere ? A l'instant même il prit un fusil , & tua le Boucher qui avoit coupé la main & le pied à son fils. *Mahamet* ne put s'empêcher alors de dire ; voyez le vaillant homme , admirez je vous prie sa bravoure ; il tue celui qui exécute ses ordres , comme celui qui refuse de lui obéir. On mit ensuite le bras & la jambe du Prince dans le goudron pour arrêter le sang , & le Roi monta à cheval , en ordonnant à quatre Alcaïdes de conduire son fils vivant à Mequinez , sous peine de la vie.

Il est impossible d'exprimer les cris douloureux & les hurlemens dont les femmes firent retentir le Serrail , à la nouvelle du supplice du malheureux Cherif ; en sorte que pour calmer ce trouble , le Roi fut obligé de menacer de mort toutes celles qu'il entendroit crier. Et pour faire voir qu'il parloit sérieusement , il en fit étrangler quatre , qui n'avoient pu se contenir. La fille de *Mahamet* fut la seule qui eut la liberté de pleurer & de gémir. Le Roi avoit même soin de l'éviter. Un des fils de *Mahamet* se précipita d'une terrasse & en mourut.

Sur le soir *Mahamet* entra dans Mequinez monté sur une mule , le bras en écharpe , & la jambe dans un petit coffre de bois. Lorsqu'il fut entré dans la maison destinée pour lui il reçut le lendemain la visite de ses amis avec une gayeté apparente. Les Chirurgiens Chrétiens ne le quittoient pas , disent quelques-uns ; d'autres assurent qu'ils ne voulut jamais souffrir qu'ils approchassent de lui , & qu'il arrachoit les emplâtres que ses domestiques mettoient sur ses plaies (a). Quoi qu'il en soit , le treizieme jour après l'exécution ,

(a) History of Barbary , p. 325. Hist de l'Emp. des Cherifs , p. 217 - 223.

tion, la gangrene s'y mit, & il en mourut ; & conformément à ses desirs il fut inhumé comme le plus pauvre des Negres (*).

Sidan ne fut pas sitôt défait de son rival, qu'il retourna à Tarudant, pour réduire le reste des rebelles. Il ferra cette ville de si près, qu'il y périt plus de vingt-mille hommes par la famine, & que les habitans furent obligés de se rendre à discrétion. *Sidan* y fit un si horrible carnage, que les rues étoient inondées de sang. Ceux qui avoient le plus à craindre de sa fureur, se défendirent jusqu'au dernier soupir, pour éviter les affreux tourmens qu'il faisoit souffrir à ceux qui tomboient entre ses mains. Après s'être rassasié de sang il ne pensa plus qu'à satisfaire son avarice, & fit une exacte recherche des trésors de son frere, aussi-bien que des richesses de ceux qui avoient eu quelque part au pillage de la ville ; ce qui alla à des sommes immenses.

Le récit de ces horribles massacres & des brigandages qui se commettoient dans tout le Pays, jetterent la terreur de tous côtés. Les Maures, les Arabes, les Bereberes, & tous les habitans fuyoient dans les rochers & les montagnes, pour sauver leur vie. La ville de Sainte-Croix, quoique très-éloignée & assez forte, fut abandonnée du Gouverneur & de la Garnison ; les habitans suivirent son exemple, en sorte qu'il ne resta dans la ville qu'une vieille femme Maure, & un Juif qui étoit aveugle.

Les succès de *Sidan*, ses nombreuses forces, & les trésors immenses qu'il avoit amassés, donnerent bientôt de l'ombrage au vieux *Ismael*, qui se repentit de l'avoir rendu si puissant. Il employa inutilement toutes sortes de voies pour le faire venir à Mequinez, ou au moins pour l'engager à lui envoyer une partie de ses troupes, pour presser le siege de Ceuta. *Sidan* ne manqua pas de prétextes plausibles pour ne pas obéir, ce qui força le Roi à avoir recours à la ruse.

Il s'enferma dans son appartement pendant longtems, sans se montrer à personne qu'à la Sultane, mere de *Sidan*. A peine le Roi fut-il quelques jours sans paroître en public, qu'on publia par-tout qu'il étoit attaqué d'une retention d'urine. La Sultane ne manqua point de le mander à son fils, en lui donnant avis comme mere, disoit-elle, de s'approcher sans bruit de Mequinez, afin de s'assurer plus facilement l'Empire. *Sidan* lui répondit qu'il connoissoit trop bien son pere pour s'approcher si près de lui. Cependant le Roi continuant à ne se point montrer, il se répandit tant de bruits différens, qu'ils exciterent de grands troubles dans l'Empire. La Sultane envoya alors un second Courier à son fils, & lui manda que le Roi étoit à l'extrémité, & qu'il ne devoit plus différer son départ s'il vouloit lui rendre les derniers devoirs. A quoi il répondit, Que mon pere soit vivant ou mort, je ne quitte point mon armée.

Après avoir épuisé toutes les ruses imaginables, qui ne servirent qu'à rendre le Prince plus inflexible, & à augmenter le trouble & la confusion dans Mequinez, la Sultane sortit du Serrail en caleche, la lance à la main, & faisant

(*) On dit que c'étoit pour reprocher à son pere, qu'il l'avoit traité comme un scélérat, & non comme un Prince. Après sa mort le Roi lui fit élever un Mausolée.

SECTION
III.

*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

*Cruautés
de Sidan
à Taru-
dant.*

*La Ville
de Sainte-
Croix a-
bandonnée.*

*Jalousie
d'Ismael
contre Si-
dan, qui
refuse de
se rendre à
la Cour.*

*Stratagè-
mes inuti-
les pour
l'attirer.*
1707.

*La Sulta-
ne cause un
tumulte
que le Roi
apaise.*

SECTION III. porter son sabre devant elle. Plusieurs femmes avec des Eunuques l'accompagnoient. Elle en agit avec tant de hauteur, que l'on ne douta plus de la mort du Roi, & qu'elle ne voulût s'emparer du trône, desorte que le peuple se souleva, & que la Sultane fut obligée de se retirer dans le Palais, jusqu'où les mutins la poursuivirent. Il y avoit cinquante-deux jours que le Roi étoit enfermé & n'avoit paru, quand ce tumulte arriva. Informé de ce qui se passoit, il se montra à l'instant au peuple; sa présence, qui causa une grande surprise, rétablit d'abord la tranquillité. Le bruit de sa prétendue convalescence s'étant répandu, tous ses sujets, même les mécontents, firent des réjouissances publiques. Les Esclaves Chrétiens se distinguèrent dans cette occasion, par un des plus beaux feux d'artifice qu'on eût jamais vu dans l'Empire; ce qui fit dire au Roi, que les Chrétiens l'aimoient plus que les Maures.

Il engage les femmes de Sidan à le tuer. Aucun de ses stratagèmes n'ayant pu tirer *Sidan* de Tarudant, ses ombres redoublèrent, & il résolut de s'en défaire à tout prix. Il savoit que son fils étoit détesté à cause de son yvrognerie, parceque le vin le portoit à des excès de fureur inouis, massacrant tous ceux qu'il rencontroit sans distinction d'âge, de sexe & de qualité, en sorte qu'il n'épargnoit pas même ses femmes. *Ismael* ménagea des intelligences avec elles, & elles se prêterent d'autant plus aisément à ses desseins, qu'elles vivoient dans des allarmes continuelles, & dans la crainte de périr les unes après les autres par la fureur de *Sidan*. S'étant donc chargées de l'exécution, elles saisirent un moment qu'il étoit enséveli dans le vin, ce qui lui, arivoit souvent deux ou trois fois par jour, & l'étoufferent dans son lit délivrant par sa mort l'Empire d'un des plus dangereux Tyrans, & d'un Monstre d'ivrognerie, de cruauté & d'impiété (a). (*)

(a) Hist. de l'Emp. des Cherifs. p. 230-238.

(*) On sera peut-être surpris qu'un pere aussi jaloux & irrité, s'étant défait si cruellement de son fils rebelle, ait pu en venir ensuite à sacrifier celles qui l'avoient servi à la vengeance de la Sultane, & de faire à son fils les plus magnifiques obseques. Mais il faut savoir que ce qu'il en fit ne fut que pour apaiser une mere irritée, qui avoit non seulement pris le plus grand empire sur lui, mais de l'humeur vindicative de laquelle il avoit tout à craindre dans l'âge où il étoit. N'osant donc lui rien refuser, il fut contraint de lui livrer non seulement sept des femmes de *Sidan* qui avoient eu part à sa mort, mais le Marchand qui lui fournissoit le vin & les liqueurs dont il s'étoit enivré. La Sultane immola tout à son ressentiment. Elle traita sur-tout avec un cruauté extraordinaire trois des femmes, qu'elle fit étrangler, après leur avoir fait couper les mammelles & les leur avoir données à manger.

Le Roi n'eut pas moins de complaisance pour elle sur l'article des obseques de son fils. Après avoir fait embaumer son corps, on le transporta de Tarudant à Mequinez, sous l'escorte de six-mille Cavaliers qui furent obligés de payer deux-mille piastres aux habitans des montagnes de Tedela, pour droit de passage. S'étant rendus à Mequinez, le corps de *Sidan* fut mis dans le tombeau des Cherifs avec les cérémonies ordinaires. Quelque tems après le Roi fit bâtir sur le tombeau de son fils une Mosquée, qui servoit d'asyle à ceux qui avoient commis quelques crimes. Là on invoquoit comme un Saint un Prince débauché, livré à tous les vices, mort rebelle à son pere, noyé dans le vin, défendu par la Loi de Mahomet, & qui avoit été détesté pendant sa vie (1), & cela pour apaiser une femme impérieuse, ou peut-être pour l'empêcher de soupçonner qu'il avoit trempé dans le meurtre de son fils.

(1) Hist. de l'Emp. des Cherifs, p. 239, 240.

Il n'y avoit pas longtems que *Muley Ismael* goûtoit le plaisir de voir re-
gner la paix dans ses États, par la mort de deux de ses fils rebelles, qu'il vit
exciter de nouveaux troubles par la révolte d'un troisieme. Il s'appelloit
Muley Abdelmelech, & étoit depuis longtems Gouverneur de Sus, où il pre-
noit des airs de Souverain & de Maître absolu. Il refusa enfin de payer le
tribut, & secoua le joug. Le Roi, à qui son grand âge ne permettoit pas
de s'engager dans une guerre civile, eut recours à ses ruses ordinaires pour
engager *Abdelmelech* à revenir à la Cour. A son grand regret il trouva ce
nouveau Rebelle aussi défiant & inflexible que le dernier; toute la différence
qu'il y avoit, c'est qu'il répondoit dans les termes les plus respectueux, pro-
testant qu'il faisoit tous les jours des vœux pour la conservation de la santé
de son pere, & qu'il n'avoit jamais eu la pensée de prendre les armes contre
lui, comme ses ennemis l'avoient faussement insinué.

Le Roi étoit trop clairvoyant & trop soupçonneux pour se contenter de
ces spécieuses excuses, il aima mieux néanmoins paroître les recevoir, que
d'en venir aux dernières extrémités avec son fils. Pour lui marquer cepen-
dant son ressentiment, il changea l'ordre de la succession en faveur de *Mu-
ley Hamet*, quoique ce Prince fût de deux ans plus jeune qu'*Abdelmelech*.
Quelques-uns ont soupçonné que le vieux Monarque lui donna la préféren-
ce, non tant par haine pour son aîné, que pour effacer la mémoire de sa
propre tyrannie & de ses vices, en laissant le trône à un Successeur décrié
par ses débauches honteuses, & par les vices les plus odieux.

Quoi qu'il en soit, peu de jours après *Muley Ismael* mourut dans un âge
très-avancé (*), & *Muley Hamet Deby* ou *Dehaby* lui succéda, comme il
l'avoit réglé. Par son ordre le Chef des Eunuques cacha sa mort pendant
deux mois, pour que *Hamet Deby* eût le tems de prendre les mesures né-
cessaires contre ses freres. Mais le peuple surpris de n'avoir pas vu son Sou-
verain depuis si longtems, murmura & s'assembla en foule demandant à voir
le Roi. Pour appaiser ce tumulte, on dit qu'il iroit à une Mosquée pour
rendre grâces à Dieu de son rétablissement. Au jour marqué le carosse du
Roi bien fermé sortit & se rendit à la Mosquée, & le peuple voulut voir
l'Empereur, qu'on lui cachoit. Alors le Chef des Eunuques s'étant retiré
dans la maison du Santon, *Muley Idris* fit ouvrir le carosse, & montra aux
assistans le cadavre du Roi, qu'on ramena ensuite à Miquenez, où il fut
inhumé avec les Cérémonies ordinaires, & son fils *Hamet* lui fit élever un
magnifique Mausolée (a).

(a) *Braithwaite* Révolut. de l'Emp. de Maroc, p. 8.

(*) On rapporte que quoique ce Prince fût si sobre & si tempérant, si l'on excepte sa
passion pour les femmes, que personne dans ses États ne l'égalait à cet égard; sur la fin
de sa maladie il sortit de son corps une puanteur si excessive, que tout le monde fut obli-
gé de l'abandonner, malgré la quantité de parfums qu'on brûloit sans cesse dans son ap-
partement. Enfin il ne resta pas une seule personne pour recevoir le dernier soupir de
ce Prince. Il mourut d'un abcès dans le bas-ventre. Bien loin de suivre la doctrine de
l'Alcoran sur la Prédestination absolue, qui fait mépriser aux Mahométans tous les se-
cours de la Médecine & de la Chirurgie, il eut toujours à sa suite jusqu'à sa mort un
nombre de Médecins, pour lesquels il eut toujours une foi aveugle. Le chagrin qu'il eut
de ne pouvoir pas monter à cheval, augmenta beaucoup son mal (1).

(1) *Braithwaite*, p. 5, 6. Hist. de l'Emp. des Cherifs, p. 242, 243.

SECTION

III.

Histoire
des Cherifs
de Maroc.Trésors de
Muley
Deby &
son insa-
table ava-
rice.Révoltes
contre lui.

Muley Abdalla, frere de *Hamet*, fut contraint de se retirer de Mequinez pour se mettre à couvert du ressentiment de ce Prince, dont il avoit encouru la haine avant que la mort de leur pere fût publique. *Abdalla*, dont le dessein étoit de tenter de monter sur le trône, avoit résolu de se faire représenter le Roi son pere à force ouverte. Les Domestiques de ce Prince en vinrent aux mains avec ceux de *Hamet Deby*; mais les derniers, supérieurs en nombre, eurent tout l'avantage. Quelque tems après *Abdalla* fut reçu en grace.

Muley Deby, paisible possesseur du trône, fit bientôt paroître une avidité plus grande encore que celle de son pere. Il trouva dans le Trésor d'*Ismael* plus de cinquante millions, sans les bijoux & les pierreries; à quoi il joignit dix millions qu'il avoit amassés dans le Gouvernement dont il avoit joui pendant la vie de son pere. Non content encore, il ordonna de faire la recherche de tous les bijoux d'or, que les huit-cens dernieres femmes de son pere en avoient reçus. Pour prévenir néanmoins le mauvais effet que son procédé pouvoit faire, il fit publier une Déclaration, par laquelle il promettoit à ses sujets de ne rien exiger au-delà du dixieme des biens, accordé par la Loi de Mahomet. Ensuite il confirma les Gouverneurs qui avoient été mis en place sous le précédent Ministère.

S'imaginant s'être mis en sûreté par ces mesures contre toutes les entreprises que l'on auroit pu former à son préjudice, il se plongea dans les derniers excès de la débauche; ce qui fit que le peuple maudit son pere, d'avoir choisi pour son Successeur le plus vicieux de ses fils. Le mécontentement parut sur-tout dans le Royaume, & particulièrement dans la ville de Fez, où l'on envoya demander la soumission du peuple, avec ordre d'envoyer des Députés pour venir rendre hommage au nouvel Empereur. Les habitans de Fez répondirent que la mort de *Muley Ismael* leur caufoit tant de chagrin, qu'ils avoient besoin de quelques jours pour délibérer sur une affaire aussi importante. Ils se servirent de cette défaite pour gagner du tems. Mais cela joint à la fermentation générale engagea *Hamet* à avoir recours à un nouvel expédient, qui le rendit encore plus odieux aux Maures; se défiant d'eux, il tâcha de mettre les Negres dans son parti, leur fit de grands présens, & leur confia l'administration de toutes les affaires. La révolte éclatta d'abord dans Fez par le massacre du Gouverneur & d'environ quatre-vingt personnes de sa suite, pour se venger des vexations & des cruautés que cet Officier exerçoit sur eux depuis plusieurs années.

Les habitans de Tetuan suivirent bientôt l'exemple de ceux de Fez; & le Gouverneur ayant été obligé de se retirer mit le feu au Magasin aux poudres, ce qui renversa plus de soixante maisons de fond en comble. Pour s'en venger, les Tétuanois s'apperent par les fondemens le Palais du Bacha, un des plus magnifiques édifices de la Barbarie, & bouleverserent entiere-ment ses vastes & superbes jardins (a). Ils prétendirent cependant ne point faire la guerre à l'Empereur, mais au Bacha pour le punir de sa tyrannie (*).

Ils

(a) *Braithwait*, p. 15, 16.

(*) Il faut remarquer que les Tetuanois suivirent l'exemple de ceux de Fez à cause de la correspondance que forme entre eux le grand commerce qu'ils ont ensemble. Les
Mong

Ils envoyèrent même des Députés à la Cour pour y porter leurs plaintes ; le Bacha y fut mandé ; on dressa des articles d'accommodement , mais le Bacha refusa d'y souscrire , & prit le chemin de Tanger ; les Députés de Tetuan se rendirent à Fez.

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

Les habitans de cette ville , instruits du tour qu'avoient pris ceux de Tetuan , se déterminèrent à les imiter en envoyant des Commissaires à la Cour pour gagner du tems , bien résolus de se déclarer en faveur d' *Abdelmelech* aussitôt qu'ils le pourroient. Ce Prince étoit le plus redoutable Compétiteur du Roi , non seulement parcequ'il étoit à la tête d'une puissante armée & fort aimé du peuple , mais sur-tout parcequ'il avoit mis depuis peu en déroute les troupes du Roi commandées par *Ally* son frere uterin , ce qui l'avoit fait disgracier. *Abdelmelech* commit dans cette occasion une grande indiscretion , qui pensa lui être fatale ; les Negres ayant été fort maltraités dans la bataille , parcequ' *Abdelmelech* avoit ordonné de ne faire quartier à aucun , ce Prince déclara hautement que jamais un seul homme de cette Nation n'approcheroit de sa personne , lorsqu'il seroit maître de l'Empire. Cette déclaration fortifia considérablement le Parti de son frere , les Negres se déclarerent tous pour *Hamet* , & résolurent de n'avoir dans la suite d'autres intérêts que le siens.

*Abdelmelech prend
les armes.*

Ils ne tarderent pas à faire éprouver au Prince leur ressentiment. Après sa victoire ils s'étoit emparé de la ville de Maroc , & par-là il avoit affermi ceux de Fez dans son parti. Mais les Negres irrités se mirent en campagne sous la conduite de *Tariffa* , vieux Officier très-expérimenté , qui eut recours à un stratagème qui pensa être tout-à-fait fatal à *Abdelmelech* , & ruiner toutes ses grandes espérances. *Tariffa* feignant de partager ses troupes attira le Prince dans une embuscade , d'où il ne se tira qu'avec perte , & où il reçut trois blessures , dont aucune ne fut jugée mortelle. Ce qu'il y eut de plus fâcheux , c'est qu'on publia qu'il avoit été tué , & que ceux de Fez ne comptant plus sur lui , firent leur paix avec le Roi , en lui envoyant un magnifique présent. Ce Monarque reçut avec d'autant moins de difficulté leurs soumissions , qu'il savoit bien que son Rival vivoit encore , quoiqu'il eût été obligé d'abandonner Maroc , & de se retirer dans l'intérieur du Pays.

*Les Negres
lui dressent une
embuscade ; il est
défait &
blessé.*

Ceux

Montagnards des environs se souleverent les premiers contre le Bacha , sous les ordres de *Bollise* , homme puissant & d'une ancienne famille venue d'Andalousie , qui se ligua avec ceux de Tetuan. Les Montagnards commencerent par attaquer les Rafféens , établis dans le Pays où le Bacha étoit né , & où demeuroient ses vassaux , ses amis & ses parens. Le Bacha résolu de se venger demanda aux Tetuanois de se joindre à lui , mais ils s'en excuserent , sous prétexte que dans leur absence les Montagnards pourroient venir saccager la ville. Il voulut alors faire venir la Garnison de Ceuta , qui refusa de marcher ; son frere lui amena cinq-cens hommes de Tanger , avec lesquels il se mit en campagne , mais avant que de partir il confia le gouvernement de Tetuan à son frere , & lui laissa ses Negres pour s'y maintenir. Mais les Tetuanois , loin de respecter ses ordres , obligerent les Rafféens , qui s'étoient réfugiés dans la ville d'en sortir. Le Gouverneur envoya ses gens pour saisir le Crieur qui en publioit l'ordre ; il y eut un soulèvement à cette occasion ; toute sa ressource fut alors de mettre le feu au Magasin aux poudres , ce qui , ébranla toute la ville , ensuite il se sauva suivi de sa famille dans l'asyle d'un Santon (1).

(1) *Braithwait* , p. 14, 15.

SECTION

III.

Histoire
des Cherifs
de Maroc.Nouveau
Bacha de
Tetuan.Le Bacha
Hamet é-
choue dans
son entre-
prise con-
tre cette
Ville.L'Empe-
reur le ré-
tablit. Dé-
putation
des Tetua-
nois à la
Cour.

Ceux de Tetuan ne furent pas moins allarmés & découragés par cette fausse nouvelle. On a déjà vu qu'ils s'étoient déclarés pour *Abdelmelech*, sous prétexte de se défendre contre la tyrannie de leur Bacha. Le Roi, dans la vue de pacifier tout, nomma pour Bacha de Tetuan *Abdelmelech Busfra*, qui s'y rendit vers la fin de Juillet, & fut reçu avec de grandes démonstrations de joie (*). Mais les habitans changerent bientôt de conduite; le Bacha ayant voulu faire cesser les travaux des fortifications qu'ils avoient commencés, *Paiz* qui faisoit les fonctions de Gouverneur s'y oppo-
sa; le Bacha ordonna de le saisir & de le pendre, mais tout le monde refu-
sa d'obéir. Il prit donc le parti d'agir de concert avec les habitans, qui lui assignerent un revenu considérable pour sa subsistance (a).

Dans ces entrefaites, *Hamet* l'ancien Bacha autorisé, à ce qu'on a cru par la Cour, à saisir la première occasion favorable de s'emparer de Tetuan, & de se remettre en possession de son Gouvernement, parut avec ses Raf-
féens devant la ville, & l'attaqua par le côté où l'on s'y attendoit le moins; à peine eut-on fait quelques décharges de canon & de mousquets, que les habitans gagnèrent la ville, & laissèrent à *Hamet* l'entrée libre. Le Bacha *Busfra* fut un des premiers qui prit la fuite avec son frère & ses domesti-
ques. Mais pendant que les Rafféens pilloient de côté & d'autre, les Te-
tuanois reprirent leurs esprits & monterent sur les terrasses de leurs mai-
sons, d'où ils assommerent, sans courir aucun risque, les vainqueurs em-
barrassés de leur butin, & ensuite les chassèrent hors de la ville.

Ils ne furent pas plus heureux contre le Château, que le Bacha fit atta-
quer; cela l'irrita à un tel point, qu'il fit brûler tout le butin que ses gens avoient fait dans la ville. Cette conduite causa parmi ses troupes tant de confusion, qu'on ne songea point aux moyens sûrs de reprendre la ville. En effet les habitans avoient abandonné sur leurs remparts seize pièces de canon avec quantité de boulets, dont les ennemis auroient pu se servir pour raser la Place, mais les soldats se retirèrent sans seulement les enclouer. Les ha-
bitans profitèrent de ce désordre, & pendant la nuit transporterent leurs canons dans la ville, les chargerent, & mirent leurs batteries devant les barricades qu'on avoit faites à l'entrée de chaque rue. Cela mit le Bacha hors d'état de rien entreprendre, & l'obligea de se retirer honteusement. Il ne parut jamais à la tête de ses troupes, mais regarda toujours de dessus une hauteur voisine les différens échecs qu'elles essuyèrent.

Pendant que les Tetuanois se félicitoient de leur délivrance, ils reçurent des

(a) *Braithwait*, p. 31, 32.

(*) Après la retraite de leur ancien Gouverneur les Tetuanois avoient élu en sa place un certain *Paiz*, forgeron & homme actif, pour agir contre le Bacha. Quelques-uns ajoutent qu'ils avoient établi *Bollise* en qualité de Bacha, mais il est certain qu'il n'eut jamais aucun pouvoir comme Bacha: il est vrai que *Paiz* faisoit les fonctions de Gouverneur, mais il paroît néanmoins que les habitans s'étoient érigés en petite République, & que le Parti dominant changeoit la forme du Gouvernement toutes les fois qu'il croyoit avoir sujet de prendre de l'ombrage de la Faction contraire. Ils attendoient toujours des nouvelles d'*Abdelmelech* (1).

(1) *Braithwait* p. 20, 21, 31.

des nouvelles de la Cour, qui changetent leur joie en tristesse ; ils apprirent que le Roi avoit rétabli *Hamet* dans la Dignité de Bacha de Tetuan, & de toutes les autres villes qui dépendent de ce Gouvernement (*). On tint aussitôt un grand Conseil, où il fut résolu unanimement de s'opposer de tout son pouvoir au retour du Bacha, & que s'ils ne pouvoient l'empêcher d'entrer dans la ville, ils se retireroient à Ceuta, & se mettroient sous l'obéissance du Roi d'Espagne. Cependant, comme on ignoroit depuis longtems l'état des affaires d'*Abdelmelech*, pour éviter tout inconvénient, ils résolurent que M. *Ruffel* accompagneroit le Gouverneur *Busfra* & dix Députés de la ville, envoyés pour obtenir à force de présens la révocation de l'ordre donné en faveur du Bacha.

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

Ils partirent donc, & en arrivant à Fez ils trouverent cette ville étroitement assiégée par les troupes du Roi. Les habitans avoient massacré plusieurs Ludyres, parens du Roi, dont ils étoient la Garde favorite. Ils apprirent aussi que les Arabes étoient divisés entre eux, & commettoient des hostilités continuelles les uns contre les autres, une partie étant pour les habitans de Fez & les autres pour l'Empereur. Pendant leur séjour *Muley Amsteadi*, frere du Roi, & le Grand Mufti de Mequinez, arriverent avec des propositions de paix, que les habitans de Fez ne voulurent pas accepter. Les hostilités recommencerent ; les assiégeans firent jouer leurs batteries contre la ville, mais sans succès, parcequ'ils n'avoient que de mauvais canons. Les assiégés de leur côté firent plusieurs sorties, mais ils furent toujours repoussés par la Cavalerie ennemie. Fatigués à la fin du siege, ils envoyerent des Députés à la Cour, qui avoient ordre de conclure la paix à telles conditions que le Roi jugeroit à propos. Ce Prince fut si content de cette Ambassade, qu'il envoya son fils avec des Ministres expérimentés pour traiter avec les habitans de Fez. Ce Prince partit donc pour cette ville, dont il fut nommé Gouverneur en titre, après avoir terminé les affaires qui concernoient la paix.

Conclusion
de la paix
avec ceux
de Fez.

Quelques jours après on surprit une Sultane avec sa sœur qui écrivoient à *Muley Abdelmelech* pour lui donner avis de tout ce qui se passoit à la Cour. L'Empereur fit étrangler la premiere, & enfermer l'autre dans une tour (a). Dans le même tems *Abdelmelech* fit faire des propositions d'accommodement à son frere ; il lui manda qu'il étoit prêt à mettre bas les armes, si l'on vouloit lui céder la moitié de l'Empire, des trésors, des chevaux & des arsenaux de son pere. Cette proposition fut rejetée des Courtisans & des Ministres, mais le Roi y auroit volontiers consenti pour vivre sans inquiétude.

Propositions
à Ab.
delme-
lech rejets.
tés.

(a) *Braithwait*, p. 256. Hist. de l'Emp. des Cherifs p. 281.

(*) Outre une grande quantité de riches présens que le politique Bacha répandit avec profusion pour se faire rétablir dans son Gouvernement, il se servit encore d'une autre voie ; ce fut de donner à entendre au Roi, ou plutôt à *Empsaël* son premier Ministre, que le Bacha *Busfra* & les Tetuanois ne retenoient M. *Ruffel* Ambassadeur d'Angleterre, & les magnifiques présens qu'il apportoit, que pour retarder son arrivée à Méquinez, en attendant le succès des armes d'*Abdelmelech*. C'étoit effectivement cette seule raison qui avoit arrêté l'Ambassadeur à Tetuan. On jugea donc que cette insinuation étoit le moyen le plus sûr de hâter son départ, comme cela le fut effectivement.

SECTION
III
*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

*Débauchés de
Hamet.
Le Peuple
en murmure.*

tude, & pouvoir se plonger plus facilement dans la débauche; il s'y étoit déjà tellement abandonné, que chaque jour il donnoit de tristes preuves de sa tyrannie, de sa cruauté, de son yvrognerie, & des excès les plus criminels (*).

Ses débauches allèrent si loin, que personne, pas même les Ambassadeurs ne pouvoient avoir accès auprès de lui, parcequ'il n'étoit jamais en état d'être vu, ce qui causa de grands désordres dans Mequinez. Un jour même, qu'il étoit allé avec toute sa Cour à la Mosquée, il se trouva si yvre qu'il tomba, & vomit une grande quantité de vin. Ses Eunuques le prirent sur le champ & le portèrent dans son Palais. Quand il fut revenu de son yvresse, ses femmes & quelques Sultanes graves lui firent des remontrances sur l'état malheureux où le réduisoient ses débauches, & sur les désordres qu'elles caufoient dans le Serrail & dans tout l'Empire. Mais loin de les écouter, il se jeta sur elles & les battit toutes. Ce procédé les irrita tellement, qu'elles firent leurs plaintes au Mufti, aux Cadis, & à quelques-uns des principaux Ministres, en leur reprochant leur indolence & la foiblesse qu'ils avoient de demeurer si longtems sous l'obéissance d'un Prince si vicieux & si déraisonnable. Il vint aussi de nouvelles plaintes des autres lieux de l'Empire. Enfin les Negres mêmes, malgré le peu de sujet qu'il avoient d'être contents d'*Abdelmelech*, se joignirent aux Maures & aux Arabes pour priver du trône un Prince qui en étoit si indigne.

*Abdelmelech est
proclamé
en sa place.*

Il se tint à Mequinez une assemblée générale des principaux Alcaïdes, le 22 Mars 1728. *Abdelmelech* fut déclaré Empereur, & on lui envoya des Députés, pour le presser de se mettre en route & de venir prendre les rênes de l'Empire. On écrivit en attendant des Lettres circulaires à toutes les villes & à toutes les Provinces, avec ordre à chacune d'envoyer des Députés à Mequinez pour établir une forme de Gouvernement jusqu'à l'arrivée d'*Abdelmelech*. Comme toutes ces procédures irritèrent les partisans de *Muley Dahebi*, ils se souleverent, livrerent plusieurs combats, & firent un grand

(*) Donnons une idée de ses cruautés. Il fit jeter du haut en bas d'une terrasse un Negre pour avoir trop ferré le tabac dans sa pipe; il en condamna un autre à la berne pour ne lui avoir pas amené ses chiens assez promptement. Ses femmes & ses concubines n'étoient pas mieux traitées; un jour il fit arracher toutes les dents à une de ses Favorites, pour quelque léger mécontentement. Quelques jours après, ne se ressouvenant plus de cette action barbare, il ordonna de la lui amener: on lui dit que le mal qu'elle souffroit ne lui permettoit pas de paroître devant lui; sur quoi il fit venir celui qui avoit fait l'exécution, & lui fit à son tour arracher toutes les dents, qu'il envoya dans une boîte à la Favorite, pour la consoler. Un jour il fit venir deux jeunes Juives nouvellement mariées, & les renvoya chez leurs maris, après en avoir honteusement abusé. Quelques jours après, ayant appris que ces deux femmes, qu'on avoit mises sur le Registre au nombre de ses concubines, habitoient comme auparavant avec leurs maris, il les fit tuer tous quatre; ce qu'il y avoit de fâcheux pour lui, c'est que dans son yvresse il étoit toujours affable, gracieux, & même généreux, mais brutal & cruel quand il n'avoit pas bu, de sorte que ceux qui l'approchoient n'avoient pas d'autre moyen de se dérober à sa fureur, que de l'enivrer au-plutôt, & de le tenir dans cet état le plus long-tems qu'il leur étoit possible (1).

(1) *Braithwait* p. 174 & alibi passim.

grand carnage dans la ville; ce qui obligea le Parti d'*Abdelmelech* à le proclamer sans délai, & à déclarer son fils, qui étoit alors à Mequinez, Régent du Royaume, jusqu'à l'arrivée de son Pere.

Cet expédient arrêta le désordre, & le jeune Régent fit distribuer au peuple quarante quintaux de monnoye de Plate, & pour gagner les Negres il fit tomber sur eux une grande partie de ses gratifications. Quelque tems après son pere arriva à Mequinez, où il fit son entrée publique le 10 d'Avril. Il voulut ensuite faire crever les yeux à son frere; mais les Talbes s'y opposerent, & lui dirent hautement que cet infortuné Prince n'avoit point été détrôné à cause de ses crimes, mais parcequ'il étoit toujours yvre, & qu'ainsi il n'avoit mérité aucune sorte de supplice. *Abdelmelech* se contenta alors d'envoyer son frere aux arrêts à Tafilet.

Le nouvel Empereur, comptant n'avoir plus rien à craindre de ce côté-là, fit paroître son caractère naturel plus qu'il n'avoit encore osé faire; il traita ses Ministres avec hauteur, les Maures durement & avec mépris, les Negres avec cruauté, les Peuples d'une façon tyrannique, & les Esclaves Chrétiens avec beaucoup d'inhumanité. C'étoit à-la-vérité un Prince sobre, & rigide observateur de la Loi de Mahomet, mais il avoit quelque chose de cruel & de sanguinaire dans son air & dans son humeur. Il en agit fort mal avec les Peres de la Rédemption, qui étoient venus avec des présens considérables pour le rachat des Captifs; il s'empara de ce qu'ils avoient, & leur ordonna de sortir de ses Etats dans trois jours, à peine d'être brûlés vifs, à cause de la hardiesse qu'ils avoient eue de venir dans son Royaume sans sa permission (*).

Mais à peine ce Prince eut-il regné trois mois, que la maniere dont il traitoit les Negres indisposa tout ce corps contre lui. Ils rassemblerent bientôt quarante-mille hommes, d'autres disent quatrevingt-mille, tant d'Infanterie que de Cavalerie. Ils en envoyerent dix-mille à Tafilet pour supplier *Muley Dahebi* de leur pardonner la faute qu'ils avoient commise, & pour l'inviter à reprendre l'Empire. Ce Prince avoit rassemblé un corps de quinze-mille hommes, avec lesquels il vint joindre les Noirs. *Abdelmelech* fort surpris de voir une si nombreuse armée en campagne contre lui, & qui marchoit à grandes journées à Mequinez, fit à la hâte des préparatifs pour se défendre; mais ayant été bientôt assiégé, il se retira dans l'Alcassave avec sa

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs
de
Maroc.*

*Son entrée
à Mequinez.*

*Son caractère & le
peu de durée
de son
regne.*

*Les Negres
rétablissent
son frere
sur le Trône.*

(*) Pour bien comprendre le motif de ce procédé injuste & arbitraire, il faut savoir que *Muley Dahebi* avoit pris la généreuse résolution, quelque tems avant sa déposition, de mettre en liberté un certain nombre de ses Esclaves Chrétiens à tant par tête; il en avoit même envoyé deux de chaque Nation dans leur Pays pour négocier leur rachat, en lui donnant leur parole qu'ils reviendroient à Mequinez. Les deux François se rendirent à Fontaineblau, où étoit alors le Roi avec toute sa Cour; ils eurent le bonheur de réussir si promptement, qu'ils se rembarquerent peu de tems après avec les Peres de la Merci; mais ayant été retenus à Cadix par le mauvais tems, ils apprirent avec douleur en arrivant à Salé le détrônement de *Muley Dahebi* leur protecteur; & pour comble d'infortune ils virent aussitôt arriver des Couriers de la part d'*Abdelmelech* avec ordre de se rendre à Mequinez accompagnés des Peres de la Merci. On a vu dans le texte de quelle façon ce Prince traita les Peres; quant aux deux esclaves, il les remit dans les fers, & les envoya dans leur prison (1).

(1) Hist. de l'Emp. des Cherifs, p. 293-295.

SECTION
III.
Histoire
des Che-
rifs de
Maroc.

Abdelme-
lech assi-
gé dans
Fez, &
livré à son
frere.

Mort de
l'un & de
l'autre.

Abdalla
monte sur
le Trône.

Il assiege &
prend Fez
qu'il veut
détruire.

sa Garnison. Après un siege de peu de jours la ville fut prise d'assaut par la trahison de plus de quatre-mille hommes de ses troupes. On peut juger par la férocité & par la haine des Noirs, du massacre qu'ils firent dans cette Capitale. Un des premiers soins de *Hamet Dahebi* fut de faire punir les auteurs de la révolte en faveur de son frere, il les fit clouer vivans aux portes de la ville, & expirer dans les plus cruels tourmens. Il mit la ville au pillage, & pendant trois jours on ne vit que meurtres & brigandages.

Abdelmelech, qui par la trahison de ses troupes avoit été obligé d'abandonner *Mequinez*, se retira à Fez. Le Vainqueur, fier de ses succès & instruit par l'expérience du passé, l'y alla assiéger promptement à la tête d'une puissante armée, avant que lui & les habitans eussent le tems de se préparer à soutenir un siege. Quelques assauts qu'il donna n'ayant pu forcer la Garnison, il prit le parti de réduire la ville par la famine, en sorte qu'au bout de trois mois les habitans furent obligés de demander à capituler. La seule condition que le Roi exigea d'eux, c'est qu'ils lui livreroient son frere. Ils y consentirent, & lui menerent *Abdelmelech*. Tout le monde, qui connoissoit la cruauté naturelle de *Hamet Dahebi*, s'attendoit qu'il immoleroit sur le champ son frere à sa vengeance, d'autant plus qu'on trouva sur le prisonnier un pistolet & un poignard; mais *Abdelmelech* lui ayant dit que c'étoient les armes qu'il avoit toujours coutume de porter, *Hamet* se contenta de le faire conduire sous une bonne escorte à *Mequinez*, où il fut gardé à vue dans la maison du Bacha. Cette douceur fit oublier ses débauches & ses cruautés passées. *Muley Dahebi* auroit été heureux s'il eût pu vaincre aussi sa passion pour le vin; elle ruina sa santé, & il fut attaqué d'une hydropisie, dont tous les soins & tous les remedes des Médecins ne purent le guérir. Ce Prince, voyant qu'il ne pouvoit éviter la mort, fit étrangler son frere *Abdelmelech*, & deux jours, d'autres disent six jours après, il mourut le 22 Mars 1729 (a), ou 1731 suivant d'autres (b), mais sans fondement.

Aussitôt que le trône fut vacant, plusieurs prétendans y aspirerent; de ce nombre fut *Muley Bouffer*, fils de *Muley Dahebi*, dont les droits paroissent les mieux fondés. Mais une des Femmes de *Muley Ismael* fit de si fortes brigues & distribua de si grosses sommes parmi les Noirs, qu'elle fit donner la couronne à son fils *Abdalla*. Comme ce Prince avoit paru jusques-là bon & doux, il avoit gagné l'affection du peuple. Il ne fut pas plutôt proclamé Roi, que *Muley Bouffer* se retira à *Sus*, dans la résolution de disputer le trône à son oncle. *Abdalla* ne perdit point de tems, & marcha contre lui à la tête d'une nombreuse armée; il eut le bonheur de le vaincre, & il le fit prisonnier avec un *Santon* Chef de son Conseil. L'oncle épargna son neveu, quelques-uns assurent même qu'il lui rendit la liberté, mais il coupa de sa propre main la tête au *Santon*, en lui disant, *Voyons si ta sainteté te sauvera de mes mains*.

Après ce succès qui lui assuroit le trône, il alla mettre le siege devant Fez, qui avoit refusé de le reconnoître. La ville se défendit vigoureusement durant

(a) Relat. de ce qui s'est passé dans le Royaume de Maroc &c.

(b) Hist. de l'Emp. des Cherifs, p. 297.

rant six mois, au bout desquels elle fut prise. *Abdalla*, irrité de cette opiniâtre résistance, vouloit la détruire de fond en comble, ce qu'il auroit fait, si on ne lui avoit représenté que cette ville étant fondée par un *Santon* respecté dans tout ce Pays, il s'attireroit la haine du peuple, l'indignation du *Santon*, & la malédiction de Dieu.

Les habitans de *Sus* & de *Tedla* vinrent lui rendre leurs hommages, qu'il reçut avec quelques marques de ressentiment, parcequ'ils avoient tant tardé. N'ayant plus de mesures à garder avec ses sujets, il commença à manifester l'humeur tyrannique & cruelle qui lui étoit naturelle, qu'il avoit cachée sous des apparences de douceur pour parvenir au trône. Mais s'y voyant bien affermi, il ne fit plus de difficulté de faire connoître à ses peuples ce qu'ils devoient attendre de lui, en cas qu'ils manquaient à la fidélité qu'ils lui devoient, ou qu'ils eussent le malheur de lui déplaire. Le premier trait de ce que lui & ses partisans nommoient Justice, fut une cruauté inouïe qu'il exerça sur un *Alcaïde*, qui avoit refusé de payer le tribut ordinaire. Le Roi le fit venir devant lui, & pour ôter à d'autres l'envie d'imiter son exemple, il le condamna en présence de toute sa Cour à un supplice de son invention, jusques-là inconnu & sans exemple, non seulement en Barbarie, mais parmi toutes les Nations anciennes & modernes, si l'on en excepte celui des anciens Persans, de renfermer un homme entre deux petits bateaux, dont nous avons parlé ailleurs (a), & qui avoit peut-être fait naître à *Abdalla* l'idée de sien. On peut voir ci-dessous jusqu'où les deux supplices se ressembloient (*). Nous ne nous arrêterons pas davantage sur ces actes de cruauté, que ces Tyrans inhumains regardent comme le seul moyen de contenir des peuples opprimés & mécontents; d'autant plus que nous en trouverons de nouveaux exemples dans le cours de ce regne sanguinaire. Nous passerons à l'arrivée du Duc de *Ripperda* dans le Royaume de Maroc, après qu'il se fut sauvé d'Espagne.

Ce fameux Ministre se rendit à la Cour de *Mequinez*, dans le dessein d'engager *Muley Abdalla* à bloquer *Ceuta* & *Mellita*, à ravager les Côtes d'Espagne, & à se liguer avec les autres Puissances de Barbarie, pour transporter en Espagne une armée de Maures assez puissante pour reconquérir ce riche & fertile Pays. *Abdalla* prêta d'autant plus aisément l'oreille à ces propositions, que l'Amiral *Perez*, qui sous le regne précédent avoit été en-

SECTION
III.
*Histoire
des Che-
rifs de
Maroc.*

*Preuves de
sacruauté.*

*Arrivée du
Duc de
Ripperda
à la Cour
de Mequi-
nez.*

voyé

(a) Hist. Univ. T. III. p. 412.

(*) Le Roi fit amener au milieu de la place un bœuf, à qui on coupa d'abord la tête & le cou, ensuite on lui ouvrit le ventre d'un bout jusqu'à l'autre. Six hommes se saisirent du criminel, & après lui avoir ôté ses habits l'enfermerent dans le ventre du bœuf, de façon néanmoins que la tête de ce malheureux sortoit par le haut du corps de l'animal, pour lui donner la facilité de respirer. On fit ensuite lier le bœuf avec six grands cercles de fer, faits exprès pour le soutenir, & pour empêcher le malheureux de se dégager de cette affreuse prison. On le laissa périr ainsi transporté de rage, & rongé par les vers qui sortoient de la chair corrompue de ce bœuf. Pour prolonger ses jours & son supplice, on lui jetoit de tems en tems dans la bouche des poignées de riz & de Cuscus. Ce malheureux mourut enfin son corps tombant en pourriture (1).

(1) Hist. de l'Emp. des Cherifs. p. 299, 300.

Kk 3

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

voyé en qualité d'Ambassadeur à la Cour Britannique & à la Haye, lui avoit donné & à sa Cour de grandes idées de la capacité de *Ripperda*, & leur avoit adroitement insinué, que les Puissances de l'Europe étoient dans de grandes appréhensions à cause de l'attachement de ce Ministre à ses intérêts. On convint donc unanimement de mettre son plan en exécution, & de lui laisser le soin & la conduite des préparatifs de guerre.

*Devenu
Bacha il
propose le
siège de
Ceuta.*

Ripperda devenu Favori & élevé à la Dignité de Bacha, s'étant fait informer autant qu'il lui fut possible par un Espion fidele, nommé *Martin*, de l'état des Garnisons Espagnoles dans les Places de la Côte de Barbarie, proposa d'abord d'ouvrir la tranchée devant Ceuta. Quand cette proposition fut examinée dans le Conseil, les Officiers Maures les plus expérimentés s'y opposèrent fortement, alléguant qu'on avoit déjà fait souvent des tentatives inutiles contre cette Place, & que le simple blocus avoit déjà coûté bien du sang & des trésors à leurs Monarques, qui avoient tout sujet d'être convaincus que cette Forteresse étoit imprenable. *Ripperda* les écouta avec un plaisir infini, sachant bien qu'ils n'avoient fait aucune objection à laquelle il ne fût en état de répondre, ni allégué aucune difficulté qu'il ne pût lever, parcequ'elles venoient principalement de leur ignorance de la méthode que les Européens ont de faire réussir des sièges difficiles. Lors donc qu'il eut exposé les différentes & nouvelles manieres que l'on a trouvées d'agir offensivement, & défensivement & qu'il possédoit parfaitement, il n'eut pas de peine à les attirer dans son sentiment, desorte que le siège de Ceuta fut résolu d'une voix unanime & sans délai.

*Il inspire
du courage
aux Mau-
res.*

Pour qu'il ne manquât rien à l'exécution de ce projet, *Abdalla* donna le commandement en Chef au Duc apostat, & donna des emplois considérables sous lui à quelques autres Renegats. On assemblea aussi un corps d'Infanterie de dix-mille hommes d'élite, à la tête desquels *Ripperda* se rendit devant Ceuta. Il y dirigea tout avec tant de jugement, de capacité & d'application, qu'il inspira à toutes les troupes un nouveau courage; les soldats ne regarderent plus le blocus comme une tâche insurmontable, dont la mort seule pouvoit leur faire voir la fin, ainsi qu'ils disoient auparavant; ils ne douterent plus qu'ils n'emportassent aisément la Place sous les ordres d'un Général aussi habile; il leur paroissoit envoyé du Ciel pour les délivrer de l'esclavage & de la misère, & les combler de gloire & de richesses, d'autant plus qu'il avoit grand soin de se montrer à leur tête dans toutes les attaques.

*Retourne
à Mequi-
nez.*

D'abord qu'il crut avoir suffisamment ranimé le courage des troupes, & qu'il eut donné aux Ingénieurs des directions pour pousser le siège, il repartit pour Mequinez, où il fut reçu avec de grandes marques d'estime & de faveur. Le but de son voyage étoit d'obtenir de la Cour un nouveau secours de vivres, de munitions & d'artillerie. L'Amiral *Perez* appuya sa sollicitation, à laquelle le Conseil eut égard. L'arrivée de ce convoi au camp gagna au Duc l'amour & la confiance des troupes à un tel point, qu'elles l'exaltoient comme leur Pere & comme le plus habile Général de son siècle.

*Expédi-
tion des
Espagnols
contre
Oran.*

Ripperda se voyoit au comble du crédit & du bonheur, si un homme infidele à Dieu & à sa Patrie peut être heureux, lorsqu'il vit toutes ses espérances confondues par l'arrivée de son fidele Espion. *Martin* lui apprit la

nouvelle imprévue, que les Espagnols se préparoient à passer en Afrique avec une armée pour reprendre Oran, & peut-être même pour pousser davantage leurs conquêtes. La déclaration du Roi d'Espagne étoit datée du 6 de Juin, & il y exposoit les raisons qui lui faisoient entreprendre cette expédition, pour laquelle il fit armer un bon nombre de Vaisseaux & de troupes. *Martin* rendit un compte exact de tout à la Cour de Mequinez.

SECTION
III.
*Histoire
de Cherifs
de Maroc.*

Abdalla, bien-que très-surpris de ces nouvelles, fut néanmoins fort charmé d'avoir un Général aussi habile que *Ripperda* à opposer au fameux Marquis de *Montemar*, qui commandoit les forces d'Espagne; & comme Oran étoit alors entre les mains des Algériens ses Alliés, il se reposa entièrement sur eux du soin de défendre cette Place. Nous n'anticiperons pas ici le succès de cette expédition, dont nous ferons la relation dans le Chapitre suivant. Le Duc de *Ripperda* fut obligé de céder à la valeur supérieure des troupes Espagnoles, par la lâcheté des siennes.

Loin cependant que cette disgrâce inévitable le décourageât de poursuivre son premier projet, il forma deux desseins, aussitôt que les grandes chaleurs eurent obligé les Espagnols à quitter la campagne, l'un de pousser le siège de Ceuta, & l'autre de reprendre Oran. Il fit goûter l'un & l'autre au Roi, à qui il les représenta comme praticables & aisés, moyennant qu'il pût engager les Algériens, les Tunisiens & les Tripolitains à joindre leurs forces aux siennes. Il n'eut que peu ou point de peine à les gagner, & au bout de quelques jours ses Couriers lui apportèrent l'agréable nouvelle qu'ils étoient en marche pour se rendre devant Ceuta. *Ripperda* partit d'abord, & les trouva campés environ à deux lieues de la Place. Mais-là il apprit aussi que les Espagnols avoient reçu un renfort considérable, & qu'ils s'étoient mis en campagne. Cette nouvelle lui auroit certainement fait le plus grand plaisir du monde, en lui fournissant l'occasion tant désirée de se signaler dans cette conjoncture critique, si l'expérience du passé ne lui avoit donné un juste sujet de se défier du courage de ses troupes Maures, dont tout le succès dépendoit.

*Ripperda
reprind le
siège de
Ceuta.*

Pour leur inspirer donc de la fermeté, il leur fit une longue & belle harangue, où il leur exposa avec son éloquence ordinaire la cruauté & la tyrannie des Espagnols, dont la vue n'étoit que de les réduire dans l'esclavage & la misère; il leur rappella ce que leurs illustres ancêtres avoient souffert de leur part, combien il en avoit coûté de sang & de trésors pour arrêter le cours de leur ambition & de leur violence, & leur représenta que tout dépendoit à présent de leur valeur & de leur intrépidité, les priant de vouloir seulement imiter l'exemple qu'il alloit leur donner, en les menant contre ses ennemis & les leurs. Les Maures, aussi charmés de son éloquence qu'animés par sa conduite, se comportèrent dans cette occasion avec une bravoure peu ordinaire; & bien-que le combat fût long & opiniâtre, il se battirent de main à main sans se relâcher contre leur coutume, & se rallierent plusieurs fois, tandis que leur Général se trouvoit presque par-tout, donnant non seulement ses ordres, mais combattant, allant à la charge, ralliant ses troupes, & s'exposant à chaque instant à de nouveaux dangers. A la fin, après une longue & sanglante action, les Espagnols furent entièrement mis en dé-

*Victoire
qu'il rem-
porte.*

rou-

SECTION route, & contraints de se retirer dans Ceuta, avec perte de leurs meilleurs
III. soldats & Officiers.

Histoire des Cherifs de Maroc. Fier de cette victoire signalée, l'ambitieux Bacha fit ouvrir la tranchée devant Ceuta dans toutes les formes, & dans le même tems il envoya trente-mille hommes sous le commandement de *Hali*, pour aider à former le siege d'Oran. Malheureusement, tandis que ses troupes, enflées de leur succès, gardoient fort mal les tranchées, allant de côté & d'autre, tandis que leur garde avancée étoit fort loin du quartier général, le Gouverneur de la Place fit une sortie au cœur de la nuit à la tête de six-mille hommes, outre cinq-cens Pionniers & nombre d'Officiers de distinction. L'affaire fut si bien conduite, que les Espagnols chassèrent bientôt les Maures de leurs tranchées, les comblèrent, enclouèrent leur canon, pillèrent leur quartier général, & obligerent *Ripperda* à se sauver en chemise à Tetuan, tandis que l'ennemi tailloit la plus grande partie de son Infanterie en pieces. Le carnage auroit été bien plus grand encore, si la Cavalerie n'étoit venue à son secours, & en chargeant l'ennemi n'eût donné le tems à un corps d'Infanterie de se rallier derriere elle dans la plaine, de repousser les Espagnols & de reprendre ses postes. L'action dura sept heures avant que les Espagnols se retirassent, en sorte que la quantité de monde qu'ils tuèrent à l'ennemi, le gros butin qu'ils firent, les drapeaux & les autres trophées qu'ils emportèrent, & la disgrâce du Bacha Espagnol, qui avoit été le premier promoteur de ce siege, le firent aller en fumée. Les Maures furent bien aise de demeurer tranquilles, sans en entreprendre un autre, jusques vers la fin de l'année; ayant alors augmenté leur armée jusqu'à plus de cinquante-mille hommes, ils résolurent de reprendre celui d'Oran, où ils furent plus heureux, ainsi que nous le verrons dans l'Histoire d'Alger.

Abdalla devient plus cruel que jamais.

Abdalla, déchu de l'espérance de la prise de Ceuta, & de voir réussir les autres beaux projets dont *Ripperda* avoit flatté son ambition, devint plus cruel & plus tyran que jamais (*). Ses excès allèrent si loin que les Arabes se révolterent; il marcha contre eux, & ils le défièrent en bataille rangée proche de Fez; il s'en vengea sur les habitans de cette ville par des cruautés inouïes. Sa mere, appréhendant que cette conduite n'eût de fatales suites, tenta inutilement toutes les voies imaginables pour le ramener; prieres, larmes, reproches, rien ne fut épargné; lorsqu'elle lui représentoit l'horreur

(*) Il punissoit les Officiers de ses armées, non seulement pour la moindre faute, mais encore pour n'avoir pas réussi à son gré, quelque irréprochables qu'ils fussent d'ailleurs. Il portoit aussi la tyrannie & la cruauté jusqu'à faire périr des innocens. En voici un exemple des plus frappans. C'est la coutume ici, comme dans toute la Barbarie, que les mariés pendant huit jours après leurs noces prennent parmi leurs amis le titre de Roi, lorsque la fille qu'ils ont épousée s'est trouvée Vierge, & que par plaisanterie ils imposent des tributs qu'ils exigent sous de certaines peines. *Abdalla*, jaloux du titre & des prérogatives de Roi, regarda cet innocent badinage comme un crime, fit prendre huit jeunes gens nouvellement mariés, & les fit attacher à la queue d'une mule & traîner par les rues de Mequinez, jusqu'à ce qu'ils fussent expirés (1).

(1) History of Barbary, p. 343. London 1750.

reur de son procédé, il lui répondit, „ que ses sujets n'avoient de droit
 „ à la vie que celui qu'il leur laissoit, & que pour lui il ne ressentoit
 „ point de plus grand plaisir que celui de les tuer de ses propres
 „ mains”. Les fréquentes remontrances qu'elle lui faisoit, firent telle-
 ment oublier à ce monstre & les devoirs de la nature, & les obliga-
 tions qu'il avoit à cette Princesse, à qui il étoit redevable du trône,
 qu'il résolut de se défaire d'elle à tout prix. Heureusement elle eut avis
 de ce criminel dessein, & se déroba à sa fureur en faisant le Pélérina-
 ge de la Mecque. Peu après il fit une action d'humanité aussi extraor-
 dinaire, qu'inattendue, envers ces mêmes Alarbes, qui l'avoient battu.
 Ayant été défaits à leur tour, & soumis, quatre-mille d'entre eux, dé-
 pouillés de leurs vêtemens par leurs vainqueurs, vinrent en cet état se
 présenter devant lui, qui touché de ce spectacle leur fit donner des habits,
 soit que ce fût l'effet des remontrances de sa mere, soit celui du caprice. Il
 leur fit éprouver peu après sa férocité, dans une conjoncture où il avoit
 toutes sortes de raisons de les ménager.

SECTION
 III.
 Histoire
 des Che-
 rifs de
 Maroc.

Le Général des Negres, sur quelque mécontentement, les avoit fait ré-
 volter, sous le prétexte vrai ou faux qu'*Abdalla* en vouloit à sa vie. Il leur
 représenta si vivement l'ingratitude de ce Prince envers lui, de qui il avoit
 reçu de si grands services, qu'ils prirent tous la résolution de le détrôner,
 & de mettre en sa place *Muley Ali*, frere de *Hamet Dehaby*. *Abdalla*, aussi ti-
 mide & lâche dans cette occasion, qu'il s'étoit montré absolu & cruel au-
 paravant, ne sachant de quel côté tourner, abandonna bientôt *Mequinez*
 pour se réfugier chez les Alarbes, qu'il avoit traités avec tant de clémence.
 Pendant qu'il étoit en route, huit Députés vinrent de leur part, pour lui
 offrir, à ce que l'on croit, leurs services. Ces Députés profitant des circonstan-
 ces fâcheuses où il se trouvoit, prirent la liberté de lui faire quelques remon-
 trances sur sa conduite passée; mais ce Prince, que la mauvaise fortune ne
 pouvoit corriger de sa cruauté, fut si irrité de leur hardiesse, qu'il les tua
 de sa propre main, bien-qu'il n'eût point d'autre asyle ni de ressource
 que parmi eux.

Abdalla
déposé se
retire.

Dans ces entrefaites *Muley Ali* s'avança à la tête des Negres vers *Mequi-*
nez, & prit possession de cette Capitale sans opposition; mais il ne fut pas
 peu piqué de ne pas trouver les trésors auxquels il s'attendoit, & d'appren-
 dre qu'*Abdalla* les avoit emportés. Il s'en vengea sur la Mere & la Gou-
 vernante de ce Prince, & sur d'autres Officiers du Serrail & de la ville.

Muley Ali
élevé au
Trône par
les Negres.

Abdalla de son côté, qui avoit emporté de grandes richesses avec lui, en
 employa une partie à gagner ces mêmes Noirs qui lui avoient fait perdre
 la couronne, & qu'*Ali* n'étoit pas en état de payer aussi richement. Ainsi
 ils le rétablirent sur le trône, & quand leur Général leur reprocha leur in-
 fidélité & leur inconstance, ils lui dirent qu'*Ali* étoit indigne de porter la
 couronne. Il étoit effectivement abruti par l'usage trop fréquent d'une her-
 be appelée par les Orientaux *Archicha*, dont la vertu est d'égayer l'esprit,
 comme l'opium les Turcs, lorsqu'on en use modérément, mais qui appe-
 santit le corps & l'esprit lorsqu'on en fait trop d'usage. On pouvoit donc
 avec raison regarder *Ali* comme incapable de regner.

Abdalla
rétabli.

SECTION

III.

Histoire
des Che-
rifs de
Maroc.

Cruautés
qu'il exerce
à Mequi-
nez.

Le Général
des Negres
trahi & li-
vré à ce
Prince.

Nouvelles
Révolu-
tions.

Abdalla ne se vit pas sitôt rétabli sur le trône qu'il se livra à ses premières fureurs. La ville de Mequinez se ressentit la première de sa cruauté; toute la Garnison eut par son ordre la tête coupée, & le plus jeune des fils du Gouverneur fut étranglé; son pere, qui avoit prévu l'orage, s'étant tué, après avoir égorgé sa femme & ses enfans, pour ne pas tomber au pouvoir du Tyran. *Abdalla* mit ensuite la ville au pillage, & fit raser la Citadelle, le tout parceque les habitans avoient été contraints, peut-être malgré eux, de recevoir son Rival dans la ville, dont ils avoient même selon les apparences éprouvé le ressentiment, lorsqu'il ne trouva pas les trésors dont il se flattoit. Mais ce sont-là des considérations auxquelles les meilleurs Princes n'ont aucun égard sous ce Gouvernement absolu, & qui étoient de bien moindre poids encore dans l'esprit d'un Tyran tel qu'*Abdalla*.

Le Général des Negres, loin d'être détourné par ces cruautés de son premier projet de chasser *Abdalla* du trône, renouvela son ancienne plainte que ce Prince en vouloit à sa vie, & représenta la nécessité de donner la couronne à *Sidi* autre Prince de la Famille Royale. pour délivrer l'Empire d'un monstre d'ingratitude & de cruauté. Il se flatte que dans la fermentation où étoient les esprits, non seulement les Negres, mais les Maures prendroient parti pour lui. Mais à sa grande surprise il se vit trompé dans son attente, au-lieu qu'*Abdalla*, sur le premier avis de ses mouvemens, eut recours à son premier expédient; il gagna les Noirs à force de présens, & pour prix de leur reconciliation avec lui ils consentirent à lui livrer leur Général. Cet infortuné Officier, se voyant trahi par ses propres troupes, crut trouver un asyle dans la Religion ou la Superstition de ces Peuples; il fut présenté à *Abdalla* couvert du drapeau qui étoit sur le tombeau d'un Saint fort révééré. Bien-qu'*Abdalla* ne fût pas aussi dévot que son pere *Muley Ismael*, il ne laissa pas de baiser respectueusement le drapeau, & l'ayant ôté de dessus le Général il lui enfonça sa lance dans le sein, & demanda une coupe pour boire de son sang. Il l'auroit fait, si son premier Ministre ne lui eût représenté que cela ne convenoit pas à sa dignité; mais que ce qu'un Roi ne pouvoit pas faire convenoit bien à un sujet, & du consentement d'*Abdalla* il but une coupe pleine du sang de ce malheureux. *Atrée* étoit un modele de vertu en comparaison de ces monstres (a).

La mort de ce Général ne dissipa pas toutes les inquiétudes d'*Abdalla*, bien moins calma-t-elle les mouvemens que ses cruautés excitoient par tout l'Empire. Le peuple espéroit toujours que *Sidi*, qui avoit un puissant parti à Fez, pourroit par quelque heureuse révolution lui enlever la couronne; joint à cela qu'il y avoit un mécontentement général parmi les Noirs, parcequ'ils ne voyoient pas d'apparence qu'*Abdalla* pût leur payer les grandes sommes qu'il leur avoit promises, & que même il ne leur payoit pas leur solde ordinaire, qui est tout ce qu'ils ont pour vivre. Cela les détermina à entretenir des intelligences secrètes avec les partisans de *Sidi* à Fez. *Abdalla*, qui en fut instruit, résolut d'étouffer la révolte dans sa naissance. Ayant assemblé le plus de troupes qu'il put, il

alla

(a) History of Barbary, p. 347.

SECTION
III.
*Histoire
des Cherifs
de Maroc.*

*Histoire du Royaume d'ALGER depuis sa fondation par Bar-
berousse jusqu'à notre tems.*

SECTION
1.

*Description du
Royaume
d'Alger
&c.*

*D'où vient
le nom
d'Alger.*

Al-

Ch. 34. *Dapper, Davity, Morgan, de Tassy*

Ll 2

SECTION

I.

Descrip-
tion du
Royaume
d'Alger
&c.

Division
faite par
les Arabes
& les
Turcs.

Etendue
de ce Ro-
yaume.

Alger ou Arger tire son nom de sa Capitale, la seule ville considérable de tout le Royaume ; les Turcs l'appellent *Algezair*, d'où l'on a fait par corruption *Alger*. Nous parlerons de cette ville en son lieu.

Peu après que les Arabes eurent conquis ce Royaume, ils le partagerent en quatre Provinces ; *Tremecen* ou *Tlem-san* & *Telensine* ; *Alger* proprement dit ; *Bujeyah* communément dite *Bugie* ; & *Tennez* ou *Tenes* ; quelques-uns y en ajoutent une cinquième, qui est *Constantine*. Ces différentes Provinces portoient le nom de leurs Capitales ; mais lorsqu'Alger fut devenue la Capitale de tout le Royaume, & que Tremecen lui fut assujettie, les Turcs, sous la protection desquels les Algériens s'étoient mis, le divisèrent en dix-huit Provinces. 1. *Alger* proprement dite. 2. *Tremecen*. 3. *Tennez*. 4. *Bujeyah*. 5. *Angad* ou *Angued*. 6. *Beni Arazid*. 7. *Miliane*. 8. *Conco*. 9. *Labez*. 10. *Tebeffa*. 11. *Human-Bar*. 12. *Aresgol*. 13. *Oran*, *Auran* ou *Horan*. 14. *Mastagan*. 15. *Bone*. 16. *Sargel*. 17. *Jigeri* ou *Gigeri*. 18. *Constantine*. Ces Provinces portent aussi les noms de leurs Capitales, outre lesquelles quelques-unes ont encore deux ou trois villes peu considérables, & d'autres une seule (a).

Les Géographes ne sont pas d'accord sur l'étendue de ce Royaume du Levant au Couchant. *Sanfon*, qui lui assigne pour bornes les rivières *Mullooiah*, qu'il appelle *Mulvia* & *Zaïne*, lui donne neuf-cens milles ; *De la Croix* lui en donne sept-cens vingt ; *Luyts* six-cens trente ; d'autres Géographes lui accordent moins d'étendue ; mais selon le dernier & le meilleur calcul, sa véritable longueur n'est que de quatre-cens soixante milles, depuis *Twunt*, situé au bas des montagnes de *Trara*, à la Longitude de seize minutes, Ouest de Londres, jusqu'à *Tabarca*, sur la *Zaïne*, au neuvième degré, seize minutes au Levant (b). Les Géographes ne sont pas si partagés sur la largeur de ce Royaume, quoiqu'aucun ne lui donne moins de cent-cinquante milles, à l'endroit où il est le plus étroit, ni plus de deux-cens quarante, là où il a le plus d'étendue. Cependant à cet égard même ils passent les bornes, que de plus exactes observations lui assignent. Car près de *Tlem-san*, il n'a pas plus de quarante milles depuis le Désert jusqu'à la Mer ; & près des sources des trois rivières *Sigg*, *Habra* & *Sheliff*, il en a environ soixante ; ce que l'on peut regarder comme la mesure moyenne de ce que les Arabes appellent *Tell*, c'est-à-dire la Terre labourable, dans la partie occidentale du Royaume. Mais à l'orient d'Alger la largeur est beaucoup plus grande, sur-tout dans les Méridiens de *Bujeyah*, de *Jigel* & de *Bone*, où elle va quelquefois à cent-mille, comme en particulier depuis *Jigel*, au trente-sixième degré cinquante-cinq minutes de Latitude Septentrionale, jusqu'à *Luotajah*, située entre les montagnes de l'Atlas au quarante-quatrième degré cinquante minutes. Le domaine que les Algériens possèdent au-delà du *Tell*, ou des parties les plus avancées des montagnes de l'Atlas, est très-précaire & très-incertain, de sorte que l'on en peut fixer les bornes de ce côté-là à l'entrée septentrionale du *Zahara*. Il est vrai que

(a) Les mêmes. Voy. *Cornille*, *Bau-*
drand & de *Liste*.

(b) Voyag. de *Shaw*, T. I. p. 2, 3.

que quelques-uns des villages du Zaab leur payent une espece de tribut, mais ils ne valent pas la peine d'en parler. En général le Royaume d'Alger a pour bornes au Nord la Mer Méditerranée; au Levant la Riviere de Tufca ou la Zaine, qui le sépare du Royaume de Tunis; au Couchant la Muloya & les Montagnes de Trara, & au Midi le Zahara ou Désert de Numidie (a).

SECTION
I.
Description
du
Royaume
d'Alger
&c.

Dans la plus grande partie du Royaume l'air est si tempéré, que les arbres sont toujours verts; les feuilles ne sont ni brûlées par l'ardeur du soleil, ni fanées par le froid. Ils commencent à fleurir dans le mois de Février, en Avril le fruit a acquis toute sa grosseur, & il est ordinairement à sa parfaite maturité en Mai. Les raisins sont bons vers la fin de Juillet; les pêches, les brignons, les figues, les olives, les noix &c. se cueillent au mois d'Août, par-tout où le terroir y est propre. Car il varie extrêmement; en quelques endroits il est si brûlé, si sec & si aride, qu'il reste en friche; les habitans négligeant fort en général l'Agriculture. D'autres lieux, & sur-tout les quartiers montagneux de Tennez, de Bujeyah & d'Alger proprement dit, produisent beaucoup de froment & d'autres grains, avec une grande variété de fruits. Ailleurs on trouve d'excellens pâturages, principalement sur les côtes septentrionales de Tremecen, tandis que les parties méridionales, & celles qui sont éloignées des côtes sont stériles & désertes; on y trouve toutes sortes d'Animaux sauvages, des lions, des tigres, des buffles, des sangliers, des porc-épis, des singes, des cerfs, des autruches & d'autres oiseaux. C'est ce qui fait qu'il y a très-peu de villes, & que le Pays n'est guere peuplé en comparaison des Provinces voisines de la mer. Cela n'empêche pas que quelques-unes ne soient si avantageusement situées pour le Commerce avec le Biledulgerid & d'autres Cantons de la Nigritie, qu'elles en font un très-considérable (b).

Climat, ter-
roir &
produc-
tions.

Les Algériens des côtes sont un mélange de différentes Nations; la plus part sont des Maures, qui y sont venus de Catalogne, d'Andalousie & des autres Provinces d'Espagne. Il y a aussi un grand nombre de Turcs, outre les soldats, que la pauvreté chasse du Levant pour venir chercher fortune ici; pour ne point parler des Juifs qui fourmillent sur les côtes, & de quantité de Chrétiens pris sur mer, que l'on conduit ici pour les vendre pour l'esclavage. On y voit d'autres Chrétiens, qui viennent pour le Commerce, & qui trafiquent librement avec les habitans. Les Bereberes sont des plus anciens habitans du Pays, & prétendent être issus de la Tribu des Sabéens, qui vinrent de l'Arabie Heureuse sous la conduite d'un de leurs Princes. D'autres croient qu'ils sont descendus des Cananéens que Jofué chassa de la Palestine (c). Ces Bereberes sont répandus par toute la Barbarie, divisés en un grand nombre de Tribus, qui ont toutes leurs Chefs (*).

Habitans
de plu-
sieurs
sortes.

La

(a) Shaw l. c. Taffy, Marmol & al.

(c) Grammaye L. III. c. 5. Marmol L.

(b) Leo Afric. L. IV. Marmol L. V. Ch. III. Ch. 17. Leo Afric. L. I. p. 5, 6. Dapper, Dap-
39. Dapper, Davity, Taffy L. I. Ch. 2. per, Davity, Taffy.
Shaw Observat. mêlées, Baudrand & al.

(*) Ils s'appelloient Bereberes, à cause que le Pays qu'ils venoient occuper étoit désert; s'étant multipliés, ils se partagerent en cinq Tribus, les Zanhagiens, les Mu-

SECTION
I.
Description
du
Royaume
d'Alger
&c.

La plupart habitent dans les montagnes ; les uns sont errans & vivent sous des tentes ; les autres forment des villages de côté & d'autre, ce qui n'empêche pas qu'ils n'ayent évité soigneusement de s'allier avec d'autres Nations. Ils passent pour les plus riches de tous, sont mieux vêtus, & font un beaucoup plus grand commerce en bétail, cuirs, cire, miel, fer & autres marchandises ; ils ont quelques ouvriers qui travaillent en fer, & d'autres qui fabriquent des étoffes (a). Nous pouvons y ajouter les Zwowahs, que les Européens appellent Azuagues ou Affagues, qui sont aussi dispersés dans toute la Barbarie & dans la Numidie. Il y en a un grand nombre qui habitent les montagnes de Couco, de Labez & d'autres Provinces d'Alger. Ils menent une vie errante avec leurs troupeaux, & sont fort pauvres. Ils ne laissent pas d'être guerriers, & le Gouvernement en prend souvent à son service.

Maures
des Villes.

Mais ce qui fait le plus grand nombre des habitans, ce sont les Maures & les Arabes. Les Maures, ainsi nommés de la Mauritanie, le nom que portoit anciennement le Pays, sont de deux ordres, ceux de ville & ceux de campagne. Les premiers habitent les villes & les villages, & font le commerce par mer & par terre. Ils exercent, sous les ordres du Dey d'Alger, des Beys ou Agas des Places les emplois pour ce qui regarde les gens de leur Nation. Ils ont des Métiers & sont les Propriétaires des maisons & des biens de campagne, qu'ils acquièrent par leur argent. En un mot ce sont les Bourgeois des villes de ce Royaume. Plusieurs ont part dans les Vaisseaux qui vont en course (b).

Maures
de la
Campagne.

Les Maures de la campagne sont des familles errantes sans patrimoine & fort pauvres, ne possédant aucun bien immeuble ; ces familles se sont tellement multipliées, qu'elles composent des Tribus, distinguées par le nom du Pays qu'elles habitent, ou quelquefois par les noms des Chefs dont elles descendent. Chacune de ces Tribus forme un village ambulant, qu'ils nomment *Adouar*, composé de tentes comme un camp. Chacune de ces tentes sert de logement à une famille ; & tout cet *Adouar* est gouverné par un Cheik ou Chef, qui est le premier entre ses égaux : ils forment une espèce de République, & le Cheik prend soin du bien commun. Ces Maures louent des habitans des villes des terres pour les ensemer & les cultiver ; ils payent leurs loyers avec les mêmes denrées qu'ils recueillent, grains, cire, fruits &c. & viennent vendre tout le reste dans les villes voisines, dans le tems qui leur paroît le plus favorable. Ils choisissent les endroits du terrain les plus commodes & les plus agréables, mais ils évitent soigneusement le voisinage des Troupes Turques. Chaque *Adouar* paye la taille au Dey d'Al-

(a) Les mêmes. (b) Les mêmes.

çamudins, les Zenetes, les Havares, & les Gomerres ; d'où il sortit six-cens familles, qui formerent aussi des Tribus, la plupart sous les mêmes noms & distinguées des premières par le Pays qu'elles habitoient, & les autres sous des noms différens. Cela causa non seulement de la confusion dans les Tribus, mais de fréquentes guerres entre eux (1).

(1) *Leo Africa*, p. 6, *Marmel*, *Dapper*, *Davity*, *Morgan*, *Tassy* l. 6.

Alger , proportionnellement au nombre des habitans & du terrain qu'ils occupent. Le Cheik répond pour tous , & tous solidairement l'un pour l'autre. Comme ces Maures errans sont dispersés par toute cette partie de l'Afrique , dans le Royaume de Maroc, dans ceux de Tunis & de Tripoli &c. dans l'Histoire desquels nous aurons encore occasion d'en parler, nous croyons devoir entrer dans quelque détail de leurs Mœurs , de leur Religion , de leurs Coutumes &c. d'autant plus qu'elles sont à peu près les mêmes dans toute cette vaste étendue de terres , & sous tous les divers Gouvernemens auxquels ils sont assujettis.

SECTION
I.
Description du
Royaume
d'Alger
&c.

Leurs Adouars sont tout ce que l'on peut voir de plus misérable & de plus mal-propre; tous leurs meubles se réduisent à un moulin portatif pour écraser leur grain, quelques cruches de terre pour y mettre leur huile, leur riz & leur farine; quelques nattes pour s'asseoir & se coucher, & un pot ou deux pour faire cuire leur riz. Il y a quelquefois dans une tente deux ou trois familles, peres, meres & enfans, à quoi il faut ajouter des chevaux, des ânes, des vaches, des chevres, des poules, des chiens & des chats. Les chiens gardent la baraque contre les lions & les renards; & les chats les garantissent des rats & des serpens, qui sont en certains endroits en grande quantité. La tente du Cheik est au milieu du camp par distinction, & plus élevée que les autres. Les tentes sont soutenues par deux grands pieux, & forment une espece de pavillon. La porte est de rameaux d'arbres. Il y a au milieu une espece de cour quarrée, qui sépare l'appartement des Maures de celui des bêtes. Le foyer est au milieu, ils y font cuire leurs gâteaux, leur riz & leurs autres mets. Ils couchent sur la terre, & n'ont sous eux qu'une natte de feuilles de Palmier, qui leur sert de lit & de table. Les tentes sont de laine blanche, de couleur de brebis, ou noires & blanches, mais toutes en général fort sales & puantes (a).

Leur misère & leur malpropreté.

Leur nourriture consiste en des gâteaux cuits sous les cendres chaudes, du riz, des légumes, des fruits, du lait &c. Ils ne mangent guere de viande, si ce n'est en des Fêtes extraordinaires, parce qu'ils en peuvent faire de l'argent. Ils ne boivent que de l'eau. Leur régal, quand ils peuvent en avoir, est de l'huile & du vinaigre, dans lesquels ils trempent leur pain.

Nourriture.

Les hommes cultivent la terre, & vont vendre les grains, les fruits, la volaille & les autres denrées. Les femmes & les enfans ont soin de faire paître les bestiaux, d'apprêter la nourriture de la famille, d'aller chercher du bois & de l'eau. Elles ont quantité de ruches à miel, & nourrissent beaucoup de vers à soie.

Occupations.

Leur habillement est aussi pauvre que leur nourriture. Celui des hommes consiste en un haïk, qui est une piece d'étoffe de laine blanche fort grossiere, de quatre ou cinq aunes, dans laquelle ils s'entortillent jusqu'à la tête. D'autres s'enveloppent la tête d'un morceau du même drap, ou de quelque autre haillon. Le Cheik porte une chemise, & une cape de laine blanche ou de couleur, d'une seule piece, qui le couvre jusqu'à mi-jambe, & qui a un capuchon (*). Pour les enfans de l'un & de l'autre sexe, on les laisse

Habillement des Hommes.

(a) Taffy l. c.

(*) Quelques Maures des plus aisés ont aussi des capes semblables, qu'ils conservent

SECTION
1.
*Descrip-
tion de
Royaume
d'Alger
&c.*

*Celui des
Femmes.*

laisse nuds jusqu'à l'âge de sept ou huit ans , qu'on leur donne quelques guenilles, plutôt pour ornement que pour couvrir leur nudité. Tant qu'ils tetent , les meres les portent , quand même il y en auroit deux , dans une mandille derriere le dos, lorsqu'elles vont au travail. Ils sont généralement si robustes, qu'ils commencent à marcher à l'âge de six mois.

Les femmes n'ont sur le corps qu'une piece d'étoffe de laine , depuis le dessous des épaules jusqu'aux genoux. Elles ont les cheveux treffés, & pour ornemens des dents de poissons, du corail, ou des grains de verre. Leurs bracelets aux bras & aux jambes sont de bois ou de corne. Elles ont des marques noires, qu'on leur fait étant jeunes, aux joues, au front, au menton, aux bras, aux bouts des doigts & aux cuisses, avec la pointe d'une aiguille , & qu'on frotte avec de la poudre d'un certain caillou noir & bien broyé. Elles sont en général fort brunes, mais robustes & vives. On marie les enfans fort jeunes parmi les Maures. Les garçons quelquefois à l'âge de quatorze ou quinze ans ; & les filles à dix & même à huit ans. On en a vu avoir des enfans à onze, à dix & même à neuf ans.

Mariages.

Quand un garçon a obtenu d'un pere sa fille , il conduit devant sa tente le nombre de bœufs , de vaches, de moutons & d'autres bestiaux dont ils sont convenus , & alors la future se prépare à recevoir son époux. Lorsqu'il est à l'entrée de la baraque , on lui demande ce que l'épouse lui coûte ? à quoi il répond ordinairement qu'une femme sage & laborieuse ne coûte jamais cher. Après que l'époux & l'épouse se sont félicités , ils demeurent dans la tente jusqu'à ce que toutes les filles de l'Adouar soient arrivées. Celles-ci font monter l'épouse sur un cheval de son mari, & la conduisent devant sa tente, en poussant des cris de joie. A son arrivée les parentes de l'époux lui donnent un breuvage composé de lait & de miel ; tandis qu'elle boit , ses compagnes chantent toutes ensemble , & souhaitent aux nouveaux mariés toute sorte de bonheur. Ensuite l'épouse met pied à terre, & ses compagnes lui présentent un bâton, qu'elle plante en terre aussi profondément qu'elle peut, & leur dit , que comme le bâton ne peut sortir delà sans qu'on l'en ôte , de même elle ne quittera point son mari à moins qu'il ne la chasse. Dèsque cette cérémonie est finie, avant que d'entrer dans la tente , on la met en possession du troupeau, qu'elle va paître, pour lui faire connoître qu'elle doit travailler au bien de la maison. Après toutes ces cérémonies , l'épouse revient à la tente , où elle chante, danse & se réjouit avec ses compagnes jusqu'au soir , qu'on la remet à son mari, & chacun se retire. Lorsque le mariage est consommé , la femme porte pendant un mois un voile qui lui couvre le visage , & ne sort point pendant

vent soigneusement. C'est ordinairement pour la vie , & quelquefois pour deux ou trois générations. Si bien que lorsqu'il pleut pendant leur voyage , ils la plient le plus proprement qu'ils peuvent , la mettent sur une pierre , s'y assoient dessus, & attendent tout nuds que la pluie soit passée , & que leur peau soit séchée , pour remettre leur cape & continuer leur voyage. Mais la plupart sont si pauvres , qu'ils ont de la peine à avoir un haïk assez long pour leur couvrir les genoux (1).

(1) *Marmel, Dapper, Taffy L. 1. Ch. 2.*

dant un mois un voile qui lui couvre le visage, & ne sort point tout ce tems-là. SECTION
Ensuite elle entre dans tout ce qui la concerne, & ce qui fait l'occupation I.
de toutes les femmes. Elles n'ont jamais part aux affaires publiques, & Descrip-
elles sont si bien accoutumées à n'en savoir rien, qu'elles n'estimeroient pas tion du Ro-
leurs propres maris, s'ils ne gardoient pas le secret là-dessus (a). yaume
d'Alger.

Les Maures de la campagne sont robustes & belliqueux, habiles Cava- &c.
liers; & quoiqu'ils soient pauvres ils sont fiers, & s'estiment heureux de Ils sont ro-
ne pas vivre dans les villes fermées, regardant les Maures qui y sont com- bustes &
me des esclaves, & des gens vendus à l'iniquité des Turcs. Lorsqu'un Aga guerriers.
Turc ou Gouverneur de la ville de leur voisinage leur fait quelque insulte, ils lui déclarent la guerre. Alors les habitans, de peur de manquer du nécessaire, ou d'être exposés à leurs courses, servent de Médiateurs, & font faire la paix. Tous les soirs les Chefs des tentes montent à cheval, & s'assemblent en cercle dans une prairie autour du Cheik. Là on délibère sur toutes les affaires publiques. Ils sont très-habiles à manier un cheval, ils s'y tiennent de la meilleure grace du monde, & ramassent avec facilité, en courant à tout bride, ce qu'ils veulent prendre à terre. Leurs armes sont l'assagaye, qui est une espece de lance courte, qu'ils portent toujours à la main, & un grand coutelas dans un fourreau, qu'ils ont pendu au bras derrière le coude.

Ils sont naturellement de très-grands voleurs, desorte qu'on ne peut sans Grands vo-
escorte traverser les campagnes un peu éloignées des villes sans être volé. leurs.
Leur raison est que le Pays leur appartenant, & ayant été usurpé sur eux, il leur est permis de prendre sans scrupule tout ce qu'ils peuvent trouver, puisqu'on a la cruauté de les laisser dans une affreuse indigence.

Mais quoiqu'ils prétendent être descendus des anciens habitans du Pays, ils sont différens des Bereberes, qui peuvent à plus juste titre se vanter de cette origine, parcequ'ils ont toujours évité de se mêler avec d'autres nations; au-lieu que les Maures se sont alliés non seulement avec les anciens Africains, mais encore avec les autres nations qui ont conquis le Pays, jusqu'au tems que les Turcs s'y sont établis. Aux autres égards les Maures de la campagne ont de la conformité avec ceux des villes; leur Langue, qui est un Arabe corrompu, est la même, aussi-bien que leur Religion, qui est la Mahométane défigurée, avec cette différence que ceux de la campagne sont plus superstitieux encore que ceux des villes (*).

Une

(a) Tassy L. I. Ch. 2.

(*) Tous les Maures en général, des villes & de la campagne, & les Turcs d'Alger ont tellement défiguré la Religion Mahométane par l'ignorance des Marabouts, qu'un véritable Mahométan ne la reconnoît pas, comme nous aurons occasion de le faire voir dans la suite, en parlant de la Religion des Algériens. Entre plusieurs opinions superstitieuses dont ils sont imbus, en voici une qui est tout-à-fait particulière; ils croient qu'ils seront plus ou moins heureux dans la Vie à venir, à proportion du nombre de Chrétiens qu'ils auront sacrifiés, en sorte que ceux qui n'en ont pas tué un ou deux avant que de mourir, ne peuvent prétendre à un grand degré de gloire. Ceux qui soutiennent cette opinion sont néanmoins partagés sur la maniere dont il faut l'entendre. Les uns croient qu'il faut tuer un Chrétien par le sort des armes & de bonne guerre, & les au-
tres

SECTION

I.

Description du Royaume d'Alger. &c.

Arabes d'Alger.

Une autre Nation répandue dans toutes les Provinces, non seulement du Royaume d'Alger, mais des autres Cantons de la Barbarie, est celle des Arabes. Ceux dont il s'agit, sont des descendants des anciens Arabes Mahométans qui conquièrent l'Afrique, & qui ayant été dépossédés par les Turcs, se retirèrent dans les montagnes avec leurs troupeaux & leurs effets. Ils y ont maintenu leur liberté, & se sont fait un domaine d'un Pays qu'ils ont cultivé avec beaucoup de peine & de soin. Ils sont divisés comme les Maures en différentes Tribus, qui ont leurs Chefs particuliers. Ils se sont toujours piqués de ne pas mêler leur sang avec celui des autres peuples. Il y en eut qui restèrent dans les villes, pour ne pas quitter leurs maisons & leurs terres; les premiers ont un grand mépris pour eux, & les appellent Courtifans; d'ailleurs, comme ils se sont alliés avec les Etrangers, ils sont tous réputés Maures. Les Turcs qui sont à Alger confondent les Arabes & les Maures de la campagne, & les appellent tous Maures. Plusieurs Européens tombent dans le même défaut d'exactitude, & ne font aucune différence entre les Turcs, les Arabes & les Maures du Royaume d'Alger, pour n'avoir pas été bien instruits.

Assujettis en partie par les Turcs.

Lorsque les Turcs se furent rendus maîtres du Royaume d'Alger, n'ayant pas encore une connoissance exacte de l'intérieur du Pays, les Arabes qui occupoient les montagnes & les déserts s'étoient emparés des passages des Royaumes de Fez & de Tunis. Les Turcs ayant ensuite reconnu le fort & le foible du Pays, éleverent des fortifications aux endroits nécessaires, & se rendirent redoutables par les armes à feu dont les Arabes sont dépourvus. Ils augmentèrent leurs troupes, & devinrent puissans par l'industrie des Maures & des Juifs chassés d'Espagne. Ils contraignirent enfin quelques-unes de ces Nations Arabes à leur payer un tribut annuel, & les autres à rester tranquilles & cachées dans leurs habitations peu accessibles, où ils vivent en liberté. D'autres firent une espèce de Traité avec les nouveaux Conquérans, par lequel on s'engagea réciproquement à ne se point molester de part ni d'autre, ainsi que nous le dirons plus particulièrement quand nous traiterons du Gouvernement du Midi, où la plupart de ces Arabes sont établis. Les deux dernières sortes d'Arabes ne respectent & ne craignent guere le Gouverneur d'Alger, qui n'ose les inquieter à cause de leur humeur guerrière & de la situation du Pays qu'ils habitent. Quand on a voulu entreprendre sur leur liberté ou sur leurs biens, soit du tems des Bachas Turcs, soit depuis sous les Deys, ils ont d'abord enterré leurs grains & leurs effets dans de grands fouterreins, & se sont retirés vers le Biledulgerid ou en d'autres lieux inaccessibles, où ils peuvent non seulement défier les Algériens, mais les inquieter par leurs courses. Il y a encore une autre sorte d'Arabes, qui se tiennent le long des rivières de Ziz & de Hued Abra,

& tres qu'il suffit de le tuer de quelque façon que ce soit. Cette explication de la doctrine de Mahomet est cependant moins étendue, que celle qui prétend que des Glazies ou Croisades contre tous les Infideles, & particulièrement contre les Chrétiens, est un des actes les plus méritoires de Religion, qui donne à ses Sectateurs de légitimes droits au plus haut degré de gloire dans le Paradis (1).

(1) *Marmel, Dapper, Tassy l. 2.*

& en quelques autres endroits du Royaume d'Alger. Ils ne cultivent point la terre, mais vont de lieu en lieu chercher des pâturages, & vivent principalement de brigandage, pillant non seulement les villages & les Adouars, mais les villes mêmes. La Province d'Oran en est sur-tout fort infestée (a).

Les Algériens en général subsistent de brigandage, & on les regarde avec raison comme les plus dangereux Corsaires de l'Afrique. Ils sont avides de gain, ce qui les rend hardis & téméraires, cruels envers ceux qui tombent entre leurs mains, sur-tout envers les Chrétiens, & ils ne se font aucun scrupule de violer les devoirs les plus sacrés, dès-qu'ils sont en concurrence avec leur intérêt. Ceux des Côtes ne sont pas moins barbares, ils n'épargnent ni les Vaisseaux ni les Equipages qui sont naufrage, amis ou ennemis; toute la différence qu'ils font, c'est que si ce sont des Mahométans ils leur donnent un petit viatique pour se rendre chez eux; mais pour le Vaisseau & sa charge, quoiqu'il appartienne à des Turcs, ou à des Alliés de l'Etat, le Dey n'a pas assez d'autorité sur la plupart pour en sauver la moindre chose, à moins que ce ne soit par composition.

SECTION
I
*Description du
Royaume
d'Alger.
&c.*

*Caractère
des Algé-
riens,*

Bien-qu'Alger ait conservé le titre de Royaume, le Gouvernement est tout-à-fait Républicain, comme il paroît par le titre de tous les Actes publics, qui porte „ Nous les Membres grands & petits de la puissante & invincible Milice d'Alger & de tout le Royaume”. Ce qui a donné lieu à ce changement, c'est la tyrannie & l'avarice des Bachas, ou Vicerois, que la Porte y envoyoit sous la protection de laquelle ils avoient été si longtems, qu'ils en étoient devenus en quelque façon sujets. A la fin les Janissaires & la Milice Turque étant devenus assez puissans pour s'opposer à la domination tyrannique des Bachas, & le peuple étant épuisé par les taxes exorbitantes dont ils le chargeoient, les premiers résolurent de se débarrasser de ces Tyrans, & de choisir parmi eux un homme propre à le mettre à la tête du Gouvernement. Pour réussir dans ce dessein, la Milice fit au commencement du dixseptieme siècle une députation à la Porte. Ils représentèrent les tyrannies des Bachas, qui s'emparoit de tous les revenus de l'Etat & des fonds envoyés de Constantinople pour l'entretien de la Milice Turque, qui s'affoiblissoit tous les jours faute de paiement; ils ajoutèrent que si ce désordre continuoit, le mal empireroit, & que les Arabes & les Maures se trouveroient bientôt en état de secouer le joug des Ottomans, pour peu qu'ils fussent secourus par les Chrétiens. Ils proposerent d'élire parmi eux un Dey, qui se chargeroit du soin des revenus du Pays, & de les employer à payer les troupes qu'on entretiendroit toujours complètes, & à pourvoir à tous les besoins de l'Etat, qui pourroit ainsi se soutenir sans être à charge à la Cour Ottomane. Ils s'engagerent cependant à reconnoître toujours le Grand-Seigneur pour leur Souverain. Le Grand-Visir goûta d'autant mieux ces raisons, que cette nouvelle manière de gouverner épargneroit des sommes considérables à la Porte, & que la Milice feroit mieux entretenue & vivroit en meilleure intelligence. Ce Ministre la fit approuver au Sultan, pour prévenir une révolte, & la perte du peu d'autorité qu'il avoit

Gouvernement d'Alger.

(a) *Leo, Marmol & al.*
M m 2

SECTION
I.
Description du Royaume d'Alger &c.

avoit encore dans ce Royaume. Par cette concession la Milice devint plus puissante encore par le droit d'élire un Dey de son corps. Le Douwan, qu'on appelle communément Divan, étoit composé d'abord de huit-cens Officiers sans l'avis ou le consentement desquels le Dey ne pouvoit rien faire; & en des occasions extraordinaires tous les Officiers qui sont à Alger, au nombre de quinze-cens, étoient appelés au Conseil. Mais depuis que les Deys, qui sont comme des Stadhouders de Hollande, sont devenus plus puissans & plus indépendans, le Douwan est composé principalement des trente Yah Bachas, on y appelle quelquefois le Mufti & le Cadi. Quand il s'agit de l'élection d'un Dey, tous les soldats ont droit de donner leur suffrage. Autrefois toutes les affaires importantes devoient être réglées dans le Divan, avant que de recevoir force de loi, & avant que le Dey pût les mettre en exécution. Mais depuis trente ou quarante ans on ne s'en est guère mis en peine, & on n'a consulté ce Corps que pour la forme, tout étant déjà auparavant concerté & résolu entre le Dey & ses Favoris; de sorte qu'à proprement parler toute l'autorité réside dans une seule personne, avec cette petite restriction, si c'en est une, que le Grand-Seigneur le nomme toujours son Viceroy ou Bacha, & le peuple ses sujets (*), & qu'il s'attribue le droit d'approuver ou de désapprouver l'élection, bien-qu'il se soit rarement hasardé à l'annuller pour ne pas perdre l'ombre d'autorité qui lui reste encore.

Fréquens changemens de Deys.

Les Deys d'Alger sont tirés du Corps de la Milice, comme nous l'avons dit; tous ceux qui la composent, sans en excepter le moindre soldat, ont droit de prétendre à cette Dignité, de sorte qu'on y peut regarder tout Soldat hardi & entreprenant, comme l'héritier présomptif de la Souveraineté; ayant même cet avantage, qu'il n'a pas besoin d'attendre que la place soit vacante par le grand âge ou par la mort naturelle de celui qui l'occupe. Il n'a qu'à ôter la vie au Prince regnant, & s'il a de l'adresse & du courage, le même cimeterre qu'il a osé teindre du sang de son Maître, ne manquera

(*) C'est ce qui paroît clairement par la Lettre que le Grand-Seigneur écrivit au Dey *Mehemet*, en 1719, en faveur des Hollandois, & sur-tout par la pompeuse adresse conçue en ces termes, „ A MEHEMMET, DEY & BACHA d'Alger. Prince choisi pour „ occuper la dignité dont il est revêtu, & qui a été conservé par la grace du Très-Haut & au savant MUFETI, & à vous les Cadis & les Juges, qui excellez en éloquence & en équité, & à tous les autres parmi vous qui abondent en lumières, & à tous les Chefs de la Milice qui combat pour la Foi, & aussi à tous nos SUJETS d'ALGER, „ Salut”. Le Grand-Seigneur se plaint dans cette Lettre, non seulement que le Dey a déclaré injustement la guerre aux Hollandois, Alliés de la Porte, mais encore de ce qu'il n'a pas obéi aux ordres qu'on lui a envoyés de négocier la Paix avec eux, & de ce qu'il leur a extorqué par force cinquante-mille écus, & obligé leur Ambassadeur de se retirer en France.

Il lui ordonne d'envoyer incessamment deux de ses Officiers avec les pouvoirs nécessaires à Constantinople pour répondre aux plaintes des Hollandois, & pour faire la paix avec eux. Il finit en rappelant au Dey & à son Divan, que le refus d'obéir aux ordres de leur Empereur est criminel devant Dieu & devant les hommes &c. Le Dey jugea à propos dans la conjoncture d'obéir plutôt que de se brouiller avec la Porte, de sorte que bientôt après la paix se conclut (1).

(1) *Memoires Holland. Ap. Morgan, Hist. of Algiers.*

ra pas de lui en faire obtenir la place. Ainsi, comme le remarque un fa-
 vant Voyageur (a), ce Gouvernement ressemble à l'Empire Romain dans
 le tems de sa décadence, où tout homme déterminé qui osoit entreprendre
 une révolution, manquoit rarement de parvenir au pouvoir suprême; c'est
 ce qui paroît évidemment par la rapidité avec laquelle les Deys se sont tou-
 jours succédés, depuis qu'ils ont été tirés du corps de l'Armée; à peine y
 en a-t-il eu un de dix, qui ait eu le bonheur de mourir dans son lit, & dont
 les jours n'aient été tranchés par le cimeterre ou par une balle de mousquet.
 Le petit nombre de ceux qui sont morts de mort naturelle n'ont pas été re-
 devables de cet avantage aux égards ou à l'estime particulière que l'armée
 avoit pour eux, mais plutôt à leur bonne fortune, qui leur a fait découvrir
 les cabales qui se formoient contre eux, & leur a fourni le moyen de s'en
 garantir, en faisant mettre à mort les conspirateurs avant qu'ils eussent
 le tems d'exécuter leurs desseins. Une mauvaise administration, l'avarice,
 la tyrannie ne hâtent pas plus leur perte, que les plus grandes qualités ne con-
 tribuent à les maintenir. Le mauvais succès d'une entreprise, d'ailleurs fa-
 gement concertée, suffit à ces troupes superstitieuses & mutines pour se sou-
 lever, & coûte la vie aux plus habile Dey; souvent même il ne faut que
 l'envie de causer une révolution, inspirée par quelque homme hardi qui
 aspire à la première place (*). C'est ce qui maintient encore en quelque fa-
 çon l'autorité du Divan, ou au moins le fait subsister, car il y a de l'appar-
 ence que sans cela il seroit aboli depuis long-tems. Un Dey est souvent
 obligé de l'assembler & de le consulter sur les affaires importantes, simple-
 ment pour prévenir le mécontentement du peuple. D'ailleurs, comme la
 plupart de ceux qui le composent sont ses créatures, on peut dire qu'il gou-
 ver-

SECTION
 I.
 Descrip-
 tion du Ro-
 yaume
 d'Alger
 &c.

(a) Shaw Voyag. T. I. p. m. 403, 404. Voy. aussi Taffy L. II. Ch. 6.

(*) Cette méthode sanglante de parvenir à la Dignité de Dey & de s'y maintenir, ne
 doit pas surprendre, si l'on considère 1. Que la Milice qui choisit les Deys, va à douze-mi-
 le hommes Turcs ou Renegats, gens ordinairement fiers, avides & mutins, qui comp-
 tent toujours gagner s'ils peuvent procurer une nouvelle élection, parcequ'il y a tou-
 jours plusieurs prétendants. 2. Qu'il n'y a point de discipline, & que pour dire la vérité
 elle est si incompatible avec l'humeur de ces troupes, qu'il seroit dangereux de vou-
 loir l'y introduire ou la rétablir: ensorte que tout simple soldat, dès qu'il a servi
 quelque tems, s'il vient à se mettre en tête qu'il est très-digne de la place de Dey,
 ou qu'il y va de son honneur de la procurer à quelqu'un de ses camarades, il trou-
 ve toujours assez de partisans, sans autre vue que celle de se procurer quelque gain
 par-là. Cependant, si nous en croyons les dernières Relations (1), cette humeur fac-
 tieuse & turbulente paroît un peu rallentie depuis quelques années, par le sang d'un
 grand nombre de mutins qui aspiraient à la Dignité de Dey, & dont on a fait avor-
 ter les desseins en découvrant leurs complots, & en faisant une sévère justice des cou-
 pables. Cependant sous une pareille forme de Gouvernement il reste toujours des se-
 mences de rebellion, qui ne manquent pas de se manifester à la première occasion favo-
 rable. On ne peut guere douter que les Deys précédens n'aient fait aussi des exemples
 des mutins; avec cela des six premiers qui ont été élevés au Deylik depuis 1700, il
 n'y en a eu qu'un seul qui soit mort tranquille possesseur de sa Dignité, quatre ayant été
 massacrés, & le cinquième ayant résigné pour sauver sa vie (2).

(1) Shaw Voyag. p. 405. (2) Taffy L. II. Ch. 6. Morgan & al.

SECTION

I.

Descrip-
tion du Ro-
yaume
d'Alger

Forme de
l'Élection
du Dey.

Autres
Officiers.

verne avec une autorité absolue, n'y ayant point d'appel de son Tribunal que par voie de révolte ouverte (a).

Nous avons déjà remarqué que toute la Milice a part à l'élection d'un nouveau Dey, & que le moindre soldat peut prétendre à cette Dignité; aussi y a-t-il ordinairement divers Prétendants, en sorte que l'élection se fait rarement sans trouble & sans massacre. Quand une fois on est convenu d'un Sujet, on le salue par un *Alla Barik*, c'est-à-dire, *Dieu vous bénisse*; on le revêt ensuite d'un Caftan, & on le porte sur le Siege Royal. Le Cadi lui lit un moment après tout haut, quelles sont ses obligations, dont le précis est; que Dieu l'a appelé au Gouvernement du Royaume & de la Milice guerrière; qu'il est en place pour punir les méchants, & faire jouir les bons de leurs privilèges; qu'il doit entretenir exactement la paix, employer tous ses soins pour la prospérité du Pays &c.

L'Officier qui suit le Dey en rang & en pouvoir est l'*Aga* de la Milice. C'est le plus ancien Soldat qui occupe cette place, dont il jouit pendant deux Lunes, au bout desquelles il est remplacé par le *Chiah*, qui est le plus ancien Yah Bacha. Pendant les deux Lunes qu'il est en fonction, on lui porte tous les soirs les clefs de la ville; tous les ordres aux troupes se donnent en son nom; les sentences du Dey contre un Turc, soit qu'elles portent punition corporelle, soit peine de mort, s'exécutent dans sa maison. Aussitôt qu'il a fini le tems de l'exercice de sa charge, il est Mezoul, ou Vétéran: il reçoit sa paye de deux en deux Lunes, il est exempt de tout service, excepté lorsque le Dey l'appelle au Divan pour avoir son avis; il y assiste néanmoins lorsqu'il le juge à-propos, mais il n'y a point de voix. Vient ensuite le Secrétaire-d'État, qui enregistre tous les Actes publics, & après lui vingt-quatre, ou selon le Docteur *Shaw* trente *Chiah-Bachas* ou Colonels, qui suivent l'Aga, & sont les Conseillers du Divan. C'est de ce Corps qu'on tire les Ambassadeurs qu'on envoie dans les Pays étrangers, & ceux qui vont porter les ordres du Dey dans le Royaume. Ajoutez huit-cens *Bolluck Bachas*, qui sont les Capitaines, qui parviennent selon leur ancienneté au rang de *Chiah Bachas*, & environ quatre-cens *Odas Bachas* ou Lieutenans, qui parviennent aussi par leur rang d'ancienneté à être *Bolluck Bachas*, & aux autres emplois & dignités plus distinguées. Ils portent par distinction une bande de cuir, qui descend de la tête jusqu'à la moitié du dos. On ne monte d'un poste à l'autre que par droit d'ancienneté, & si l'on faisoit un passe-droit à quelqu'un, ce seroit un sujet de révolte, & il en coûteroit certainement la vie au Dey (b) (*). Il y a encore les *Vekilards*, qui sont les Pour-

VO-

(a) *Shaw & Taffy*, ubi sup. (b) *Taffy* L. II. Ch. 7. *Shaw*. T. I. p. 407.

(*) Il s'agit d'ancienneté de service. Un jeune soldat peut cependant, avec la permission du Dey, acheter le rang d'un vieux soldat, mais en ce cas le vieux est obligé de prendre le rang que tenoit le jeune. Du reste ils sont obligés d'attendre que leur tour vienne, soit par mort, ou par dégradation d'un autre, soit quand l'Aga devient Mazoul; ce qui, comme on l'a dit, arrive tous les deux mois, lorsqu'on paye les troupes, car c'est alors qu'il résigne sa place au *Chiah* qui est de tour (1).

(1) *Taffy* L. II. Ch. 7. *Shaw*, Voyag. T. I. p. 407.

voyeurs de vivres pour l'armée: les *Peis*, qui sont les quatre plus anciens soldats, qui attendent leur avancement à leur tour; les *Soulachs*, qui sont les huit plus anciens soldats après les *Peis*. Ils servent de Gardes au Dey, & marchent devant lui à cheval, armés de carabines; ils portent aussi un tuyau ou canon de cuivre sur le devant de leurs bonnets, & de grands sabres dorés. Les *Caïtes* sont de Soldats Turcs, qui ont chacun le commandement de quelques Adouars des Maures; ils en reçoivent la taille, dont ils rendent compte au Dey. Les *Sagaïrds* sont un Corps de cent hommes, armés de lances, qui sont chargés de fournir l'eau nécessaire pour l'armée dont ils font partie (a). Il faut encore ajouter les *Beys* ou Gouverneurs des trois grandes Provinces du Royaume, mais dont nous parlerons quand nous traiterons des Provinces.

SECTION
I.
Description
du Royaume
d'Alger
&c.

Tous les Officiers susnommés composent le Divan ou Grand-Conseil, mais il n'y a que les trente Chiah Bachas qui ont le privilege d'être assis dans la Salle à côté du Dey, tous les autres sont debout, les bras croisés, & autant qu'il est possible, immobiles: il ne leur est pas permis d'y entrer le sabre au côté, ni avec aucune autre arme offensive, pour éviter le désordre. Ceux qui ont quelque affaire ou procès devant le Divan, sont obligés de se tenir dehors, quelque tems qu'il fasse; ordinairement les Chiah ou quelques autres Officiers inférieurs le régaleront de café, en attendant qu'ils soient expédiés.

Divan.

La maniere dont ils recueillent les voix a quelque chose de singulier. L'Aga ou Président propose la question; elle est aussitôt répétée à haute voix par les Chiah Bachas, & après ceux-ci par quatre Officiers qu'on appelle *Baschaldalas*, & ensuite chaque membre du Divan en fait autant à son voisin avec des gestes & des contorsions extraordinaires, & avec un bruit affreux quand la question leur déplaît. L'Aga en conclut d'abord de quel côté est la pluralité, & tire la conclusion. Aussi arrive-t-il rarement que ces Assemblées finissent sans qu'il y ait du tumulte, des querelles & du désordre. Il ne faut pas en être surpris, vu que la plupart de ceux qui les composent sont des gens de rien, brutaux, sans lettres, & guidés, plus par leur intérêt particulier & leurs passions, que par la raison & l'avantage du Public (b). C'est-là selon les apparences une des grandes raisons qui ont engagé dans ces derniers tems les Deys à n'en appeler au Divan que le moins qu'il leur est possible, à la réserve de leurs créatures. Il est de plus fort ordinaire qu'un nouveau Dey fasse étrangler tous les Officiers du Divan qui se sont opposés à son élection, & donne les places vacantes à ceux de sa cabale, en sorte que la plus grande partie du Divan lui est entièrement dévouée.

On ne se sert dans cette Assemblée, dans tous les Tribunaux, & dans les Actes publics que de la Langue Turque, ce qui oblige les Maures & les Arabes, comme les Chrétiens, à se servir d'Interpretes quand ils ont quelque affaire à porter devant la Justice. Mais la Langue que parlent à-présent les Naturels du Pays est un mélange d'Arabe, de Morisque, & de leur ancienne Langue, qui étoit selon toutes les apparences l'ancien Phénicien. Dans

le

(a) Taffy. l. c. (b) Taffy, Cornicille, Baudrand.

SECTION

I.

*Descrip-
tion du Ro-
yaume
d'Alger
&c.*

Commerce

le commerce ordinaire avec les autres Nations ils se servent principalement de la Langue Franque, qui est une espece de jargon, composé d'Espagnol, de Portugais, d'Italien & de François; cette Langue est en usage depuis longtems, non seulement sur les côtes de Barbarie, mais dans tout le Levant. Elle est aussi d'un grand usage aux Algériens dans leur métier de Pirates, qui de tous convient le mieux à leur caractère, & leur rapporte le plus de profit; aussi se sont-ils rendus les plus formidables Corsaires de toute la Barbarie. Ils permettent aux Chrétiens libres, aux Juifs tant du Pays qu'Etrangers, aux Arabes & aux Maures, de faire commerce par mer & par terre; d'exercer aussi des Métiers, & d'avoir des Fabriques de soie, de coton, de laine, de cuirs & d'autres marchandises. Mais ce sont la plupart des Andalouisiens, des Grenadins, & d'autres Espagnols, établis dans le Royaume, & sur-tout aux environs de la Capitale, qui s'y appliquent. On y fabrique aussi des tapis, mais ils ne sont pas si beaux ni de la même bonté que ceux de Turquie, mais en revanche ils sont plus doux & à meilleur marché, ce qui fait qu'on les préfère pour coucher dessus. On a encore à Alger des Métiers pour faire du velours, du taffetas, & d'autres étoffes de soie. On fait aussi dans tout le Pays de la toile grossière; la plus fine vient de Sufa. La plupart de ces Manufactures se consomment dans le Pays, & l'on est même souvent obligé de faire venir des étoffes de soie & des toiles de l'Europe & du Levant, parceque le peu qui s'en fabrique ici ne peut suffire aux besoins des habitans. Ces parties de la Barbarie envoient généralement fort peu de leurs productions dans les Pays étrangers. Leurs principales denrées sont de l'huile, des cuirs, de la cire, des légumes & du blé, mais à peine y en a-t-il assez pour le Pays. Il est vrai qu'avant la prise d'Oran les Marchands tiroient des différens Ports des Royaumes de Barbarie jusqu'à sept ou huit-mille tonneaux de blé par an. Il se fait une si grande consommation d'huile dans le Royaume d'Alger, qu'il est rarement permis d'en vendre aux Chrétiens pour la transporter ailleurs (a). Les autres marchandises qu'on tire d'ici sont des plumes d'Autruche, de la cire, des cuirs, de la laine, du cuivre, des ceintures de soie à la Turquie, des mouchoirs brodés, des dates, & des Esclaves Chrétiens.

Les Marchandises d'entrée, soit qu'on les y porte, soit qu'elles y viennent sur les prises, sont des étoffes d'or & d'argent, des damas, des draps, des épiceries, de l'étain, du fer, du cuivre battu, du plomb, du mercure, des cordages, des toiles de voile, des boulets, des toiles communes, de la cochenille, du tarta, de l'alun, du riz, du sucre, du savon, du coton cru & filé, de la couperose, de l'aloé, du bois de Brésil & de Campeche, du vermillon, de l'arsenic, de la gomme-laque, du soufre, de l'opium, du mastic, de la falsepareille, de l'aspic, de l'encens commun, des noix de galle, du miel, du papier, des cardes vieilles & nouvelles, des fruits secs, & diverses étoffes de laine. Il se débite une fort petite quantité de ces marchandises, quoique le Pays en ait toujours besoin, parcequ'il y a des droits à payer, que les payemens sont difficiles à

re-

(a) Shaw T. I. p. 383.

retirer, les retours incertains, & les avanies fréquentes. Ceux qui ont besoin de la plupart de ces marchandises attendent à l'extrémité pour en acheter, espérant toujours qu'il viendra quelque Prise qui en aura. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que la plupart des Manufacturiers & de ceux qui tiennent boutique sont Maures ou Juifs, que le Gouvernement traite avec beaucoup de dureté, ou les met souvent à de grosses amendes pour de légères fautes, ou sous des prétextes controuvés; c'est ce qui fait qu'ils sont toujours très-pauvres, ce qui les porte souvent à tromper par de faux poids & de fausses mesures, quoiqu'ils soient sûrs, s'ils sont surpris, d'être rigoureusement punis quelquefois de mort, au moins corporellement ou par la bourse (a).

Chaque Corsaire d'Alger forme une espece de petite République à part le Rais ou Capitaine en est le Bacha, il compose avec les autres Officiers qui sont sous lui une sorte de Divan, où tout ce qui concerne le Vaisseau se décide arbitrairement.

Presque tout la Monnoie qui a cours à Alger est étrangere. Celle qu'on bat dans le Pays est de trois sortes; les *Barbas*, qui sont de cuivre, dont fix valoient autrefois un Aspre, mais à-présent ils n'en font que la moitié d'un; ils portent les armes du Viceroy des deux côtés. L'*Aspre* est une petite monnoie d'argent, quarrée & marquée de Lettres Arabes; les quinze font une Réale d'Espagne, & les vingt-quatre un *Doubla*, qui est une autre espece de monnoie d'argent qui vaut environ un écu. La monnoie d'or du Pays se bat principalement à Tremecen; on y frappe des *Roupies*, qui valent trente-cinq Aspres, les *Medians*, qui en valent cinquante, & des *Dians* ou *Zians*, qui en valent cent. Ces trois sortes de pieces portent le nom du Viceroy, & ont aussi cours dans les Royaumes de Couco & de Labez, qui ne laissent pas d'avoir leur monnoie particuliere. Les *Zians* sont l'ancienne monnoie des Rois de Tremecen ou Telenfin, c'est ce qui fait que cette Province a seule le droit de les frapper. Les monnoies étrangères sont les Sultanins de Turquie qui valent un ducat, les Meticals de Fez valant vingt sols de Hollande, les Pistoles & les Réales d'Espagne, les Ecus de France, les Ducats de Hongrie, & les autres monnoies d'Europe. La valeur des especes n'est point fixe à Alger; les Etrangers ne l'estiment que selon le prix des especes & des matieres dans les Places de l'Europe. Il n'y a de fixe que la Pataque Chique ou la Pataque d'Aspres, laquelle est une monnoie idéale, comme la Livre Tournois, ou la Livre sterling. Cette Pataque vaut toujours deux-cens trente-deux Aspres, & c'est le tiers d'une Piastre courante, qu'on nomme communément Pataque Gourde, qui est ordinairement du poids de deux Pistoles & demie; mais quelquefois le poids en augmente ou diminue, selon qu'il convient au Dey & au bien du Gouvernement. Suivant les Auteurs les plus modernes voici l'évaluation (b).

Le

(a) Taffy, L. II. Ch. 18.

(b) Dapper, p. 178. Baudrand, Corneille, p. 124.

le, Grammaye, L. VII. Ch. 9. Davity,

SECTION

Piaſtres, Réales.

1.	Le Sultanin d'Alger & celui de Maroc valent.	- - - 2 — 4.
Descrip-	Le Sequin de Venise.	- - - 2 — 6.
sion du	La Cruſade de Portugal.	- - - 7 — 0.
Royaume	La Piaſtre Seviliane & Mexicane de vingt à la Livre vaut	
d'Alger	Pataques Chiques & Temins.	- - - 3 — 7.
&c.	La Piaſtre poids de Livorne.	- - - 3 — 6.
	La Piaſtre poids de Tunis.	- - - 3 — 4.
	La Pataque Gourde ou Piaſtre courante d'Alger.	- - - 3 — 0.
	Le Temin eſt un Réal Chique, ou la huitieme partie de la Pataque Chi-	
	que, valant vingt-neuf Aspres.	
	La Caroube eſt un demi Temin, valant quatorze Aspres & demi.	
	La Pataque Chique vaut deux cens-trente-deux Aspres, & la Pataque Gour-	
	de fix - cens - quatre-vingt-feize Aspres.	

Ce ſont les Juifs qui ont l'Intendance de la monnoie à Alger, ſi même ils ne l'ont auſſi à Tremecen ; ils paient pour cela une ſomme d'argent au Dey (a).

Principales Rivieres.

Nous avons déjà dit quelque choſe des Rivieres de ce Royaume dans l'Histoire de la Mauritanie Tingitane ; mais comme les limites ne ſont pas les mêmes, nous ajouterons ici un mot ſur les principales du Pays d'Alger.

Ziz.

1. La premiere eſt le Ziz, qui traverse la Province de Tremecen & le Déſert d'Angued, & tombe dans la mer Méditerranée proche de la ville de Tabéerite, où elle porte le nom de Sirat (b).

Haregol.

2. Haregol, que Ptolémée appelle Siga, ſort du Mont Atlas, traverse les Déſerts d'Angued & ſe jette dans la Mer à cinq-lieues d'Oran.

Mina.

3. Mina, le Chylematis de Ptolémée, eſt une aſſez grande riviere, qui paſſe au travers des plaines de Batha, baigne la ville de ce nom, & ſe jette dans la mer près de la ville d'Arzeo ; on appelle aujourd'hui cette riviere Cena, du nom d'un Marabout qui repeupla la ville de Batha, que les Benimerinis avoient détruite (c).

Shellif.

4. Le Shellif, Zilef ou Zilif, eſt une grande riviere qui ſort du Mont Guanecevis, & paſſant par des plaines déſertes & par le lac de Titteri, ſe va jeter dans la mer à l'Orient de Moſtagan, ſur les frontieres de Tremecen & de Tenez. C'eſt le Chinalaph des Anciens. Les deux bords de ce fleuve ſont habités par des Arabes riches & vaillans, qui peuvent mettre deux ou trois-mille chevaux en campagne (d).

Celef.

5. Le Celef, l'ancien Cartena, entre dans la mer à trois lieues environ à l'Oueſt de la ville d'Alger, après un petit cours de dix-huit ou vingt lieues.

Huedal Quibir.

6. Le Huedal Quibir, que l'on prend pour le Naſabata ou Naſaba des Anciens, & que les Européens appellent Zinganor, ſe précipite rapidement d'entre de hautes montagnes de Couco & d'Abez, & ſe jette dans la mer près de la ville de Bagie. Cette riviere nourrit quantité de poiſſon, mais

on

(a) Dapper, ubi ſup.

(b) Marmol, L. V. Ch. II.

(c) Le même L. V. Ch. 17.

(d) Dapper, p. 159. Shaw, T. I. p. 43.

On ne s'en soucie pas, parcequ'il y en a tant sur la côte (*).

7. Le *Suf-Gemar*, ou *Suf-Gimmar al Rummel* est, à ce que l'on croit l'*Am-jaga* de *Ptolémée* (a); il sort du Mont Auras, & ayant traversé des plaines stériles, passe près de Constantine, reçoit plusieurs autres rivières qui se grossissent, courant ensuite vers le Nord le long de hautes montagnes; il se décharge dans la mer, un peu à l'Orient de Gigeri.

SECTION
I.
Description
du
Royaume
d'Alger
&c.

8. Le *Ladoch* sort du Mont Atlas près de Constantine, & se jette dans la mer à l'Orient de Bone (b).

Suf Ge.
mar.
Ladoch,
Guadi,

9. Le *Guadi* ou *Guadil-Barbar* a sa source près d'Orbus ou Urbs, dans le Royaume de Tripoli, passe par Bugie, & tombe dans la mer près de Tabarea. Quelques-uns croient que c'est la *Tusca*, ou le *Rubricatus* des Anciens (c).

Nous passons sous silence plusieurs autres rivières moins considérables, comme la *Malva* ou *Muloga*, qui sépare le Royaume d'Alger de celui de Fez. On ne remarque pas que les Algériens se donnent quelque peine pour tirer parti de celles qui leur appartiennent, quoiqu'il y en ait plusieurs assez grandes & d'un assez long cours pour faciliter le commerce entre l'intérieur du Pays & les Côtes. Mais leur génie les porte trop à la Piraterie, pour penser à profiter d'un avantage si réel. Et il y a assez d'apparence que le Gouvernement tyrannique des Turcs empêche les Arabes & les autres Peuples qui habitent les bords de ces rivières, de tenter d'en retirer d'autre avantage, que celui de faire paître les troupeaux dans les campagnes qu'elles arrosent, & de transporter sur des bateaux plats leurs denrées d'un Canton à l'autre.

La Religion des Algériens ne diffère de celle des Turcs, qu'en ce qu'ils sont infiniment plus superstitieux. Les anciens habitans, qui étoient idolâtres, embrassèrent le Foi Chrétienne dans le quatrième siècle à l'occasion de quelques Seigneurs de la Pouille & de la Sicile, qui s'étoient emparés de quelques parties de ces Contrées. On peut juger des rapides progrès que l'Evangile y fit par le nombre d'Evêques qui assistèrent au Concile de Carthage en 411, où il s'en trouva deux-cens-quatre-vingt-fix, outre cent-vingt qui étoient absens. Mais l'Eglise d'Afrique fut bientôt infectée de l'Arianisme & d'autres Hérésies, par les Vandales & autres Nations Septentrionales qui y passèrent d'Espagne. Les Arabes y portèrent le Mahométisme par la force des armes dans le septième siècle, & cette nouvelle Religion s'y établit si bien qu'elle y est restée dominante, & y a multiplié prodigieusement les vieilles superstitions.

Religion
d'Alger.

Les Algériens reconnoissent l'Alcoran pour la règle de leur Foi & de leurs Mœurs,

(a) Shaw. T.I. p. 115.

(b) Dapper, p. 160

(c) Sanfon & De L'Isle Atlas Géogr. Dap.
per l. c. Davity, p. 167.

(*) Quand la ville de Bugie étoit aux Chrétiens, l'embouchure de la rivière, qui est étroite, étoit bouchée de sable, desorte qu'il n'y pouvoit entrer de Vaisseaux; mais en l'année 1555, les grandes pluies la grossirent tellement que les eaux emporterent le sable, desorte que depuis les Galeres, les Galiotes & les gros Vaisseaux y entrent, & y sont à couvert pendant la tempête, n'étant incommodés que du vent de Nord (1).

(1) Marmol L. V. Ch. 49.

SECTION
I.
*Description du
Royaume
d'Alger
&c.*

Mœurs, mais ils sont en général fort relâchés dans la pratique. Ils ont trois principaux Chefs pour les affaires de Religion; le Mufti ou Grand-Prêtre, le Cadi ou premier Juge dans les Causes Ecclésiastiques & dans les autres que l'Autorité Civile & Militaire lui renvoie, & le Grand-Marabout, ou Chef des Morabites; ce sont des especes d'Hermites, qui sont en si grande vénération, qu'ils ont beaucoup de pouvoir, non seulement dans la plupart des familles, mais encore dans l'Etat. Ces trois Officiers ont séance dans le Divan, & sont assis à la droite du Dey. Ils donnent leur avis sur toutes les affaires difficiles & importantes, mais ils n'ont point de voix comme les autres Membres. Quant à celles qui regardent uniquement la Religion, on les leur renvoie ordinairement, & leurs décisions, quand elles sont unanimes, sont regardées comme obligatoires & sans appel (a).

Ce n'est pas sans sujet qu'on attribue la plus grande partie des superstitions qui regnent dans ce Royaume, à l'orgueil, l'avarice & l'imposture des Marabouts; on les regarde comme inspirés par certains Génies, & ils sont si respectés que les peuples regardent comme un grand honneur qu'ils débauchent leurs femmes. Les voyageurs sont ravis d'en avoir un ou deux avec eux, comme une sauvegarde sûre contre les brigands les plus déterminés, en sorte qu'ils peuvent traverser les Bois & les Déserts sans craindre la moindre insulte de leur part. On connoît ces Marabouts à leur habillement; ils ne se rasent ni la tête ni la barbe; portent une longue robe unie, avec un petit manteau court par dessus. Les Algériens ont à peu près le même respect pour les Fols, les Imbécilles & les Lunatiques, les regardant comme des Saints, & comme les grands Favoris de Dieu. Ils se font un grand mérite de leurs ablutions fréquentes, de leurs longs jeûnes, leurs carêmes durant entre sept & huit mois, du soin qu'ils prennent de nourrir & d'entretenir des bêtes; ce sont-là dans leurs idées des moyens efficaces d'effacer leurs péchés. D'autre part ils regardent comme un péché & une souillure de porter l'Alcoran au-dessous de leur ceinture, de laisser tomber une goutte d'urine sur leurs habits, de se servir pour écrire d'une plume au lieu de pinceau, d'avoir des Livres imprimés, des peintures ou des représentations quelconques d'hommes & de bêtes, de se servir de cloches, de laisser entrer des Chrétiens, & sur-tout des femmes dans leurs Mosquées; d'échanger un Turc pour un Chrétien; de toucher de l'argent, de se permettre aucune occupation ordinaire, d'étancher même le sang, ou de panser une plaie, avant que d'avoir fait leurs prières du matin, de frapper la terre du pied quand ils jouent à la paume, de manger des limaçons qu'ils estiment sacrés (*); de châtier leurs enfans autrement que sur la plante des pieds; de fermer leurs chambres la nuit; sans parler de plusieurs autres imaginations ridicules, qui ne méritent pas l'attention des gens sages, on leur at-

(a) Taffy, p. 80. Shaw, p. 405.

(*) Peut-être aussi qu'ils les regardent comme des êtres mal-faisans, ou des esprits malins; car on dit que le Vulgaire & sur-tout les femmes de la Province de Constantine les croient tels, & leur imputent les fièvres & tous les maux dont on est attaqué. Les Marabouts les confirment dans cette opinion, parceque ces fourbes profitent de ce que ces femmes sont superstitieusement pour se garantir.

attribue des opinions bien plus criminelles ; par exemple que les péchés contre nature sont des vertus ; que cela soit vrai à la rigueur ou non , leur pratique prouve clairement qu'ils ne les regardent point comme contraires à leur Loi , la Sodomie étant un vice commun parmi eux , que les Prêtres se permettent comme les Laïques.

L'Habillemeut des gens du commun est simple & léger. Les Turcs de quelque distinction ont plus de magnificence dans leurs habits , qui sont assez semblables à ceux qu'on porte en Turquie , étant ordinairement de drap fin ou de soie , ils ont des vestes à fleurs , de beaux turbans bien faits , & des botines de cuir bien luisant. Les habits des femmes ne diffèrent de ceux des hommes que pour la légèreté & la longueur , car leurs chemises & leurs robes leur viennent jusqu'aux talons. Elles ont ordinairement les cheveux trefflés par derriere , & ornés de bijoux ou d'autres bagatelles suivant leur condition & leur bien. Elles ont aussi par-dessus un mouchoir de soie ou de toile , plus ou moins riche. Elles aiment passionnément à avoir le cou , les bras & les poignets ornés de colliers , d'anneaux & de bracelets , & des pendans aux oreilles. Les Chrétiens libres ont la liberté de s'habiller comme dans leur Pays , mais les esclaves portent un habit gris & un bonnet à la matelote. Les Cherifs , qui sont descendus de Mahomet , se distinguent par le turban verd ; & ceux qui ont fait le pèlerinage de la Mecque , qui passent pour Hagis ou Saints , portent aussi quelque marque de distinction. Les gens du commun ont des caleçons de toile par-dessus leur chemise , une robe de laine blanche , avec un capuchon par derriere , ou un habit noir , dont ils s'enveloppent comme d'un manteau (a).

Il n'y a que le Dey , les principaux Officiers , & peut-être les Membres du Divan , qui ayent le privilege d'aller à cheval , au moins dans la ville d'Alger , & dans les lieux d'un grand abord ; les autres ont des ânes , ou vont à pied. Quand les femmes sortent , elles se couvrent le visage d'un voile clair , qu'elles attachent à leur ceinture , & mettent une espece de sur-tout par-dessus leurs habits , en sorte qu'on ne les reconnoît qu'aux esclaves qui les suivent. Les Femmes de qualité ont des litieres d'osier couvertes de toile peinte ; ces litieres sont si basses qu'elles sont obligées d'y être assises les jambes croisées , mais elles sont assez larges pour tenir deux personnes. Cette façon de voyager s'observe dans les longs voyages , sur-tout quand elles font le pèlerinage de la Mecque. Elles voient ce qui se passe sans être vues , & sont à l'abri du vent , de la poussiere , de la pluie , & de la grande chaleur du Soleil (b).

Le Dey d'Alger ne paye à la Porte d'autre tribut que d'envoyer tous les ans au Grand-Seigneur quelques jeunes garçons , & quelques autres présens de peu de valeur. On parle différemment de ses revenus , & il y a de l'apparence qu'ils sont plus ou moins grands à proportion des occasions qu'il a de piller les habitans & les Etrangers. C'est sans-doute la raison qui fait que les uns ne les font monter qu'à quatre-cens-mille ducats , tandis que d'autres

SECTION
I.
Description
du
Royaume
d'Alger
&c.

Habits des
Hommes &
des Femmes.

Moniures.

Revenus
du Dey.

(a) Dapper , p. 175.

p. 194. Dapper , p. 178.

(b) Grammaye , L. VII. C. 10. Davity ,

SECTION
I.
*Description du
Royaume
d'Alger
&c.*

tres les évaluent à fix-cens-mille. Le Docteur *Shaw* assure que toutes les taxes qu'on leve ne montent qu'à trois-cens-mille écus d'Allemagne par an; mais en même tems que l'on compte que la huitieme partie des prises, les effets de ceux qui meurent sans enfans, les contributions qu'on leve, & les fréquentes avanies rapportent beaucoup davantage (a). *De Taffy* a tâché d'en donner une évaluation plus précise par l'estimation de ses diverses branches, indépendamment du casuel des présens, & d'un petit nombre d'autres articles, le tout ensemble ne va suivant lui guere au-delà de fix-cens-cinquante-mille piaftres courantes; ce qu'il attribue à l'avarice des Gouverneurs des Provinces, qui n'envoyent souvent au Trésor que la moindre partie de ce qu'ils retirent, & mettent le reste en poche (b). Ainsi le Dey, & les Officiers qui sont sous lui s'enrichissent par les mêmes voies, qui sont la fraude & l'oppression. Il n'est donc pas surprenant que le reste du peuple soit si apauvri par les grosses taxes dont on l'accable, par l'injustice & la corruption de ceux qui ont l'autorité en main, bien moins encore que des gens si misérables soient trompeurs.

*Admini-
stration de
la Justice.*

La Justice ne s'administre pas avec plus d'équité; il y a sur-tout une grande partialité en faveur des Turcs. On les punit rarement de mort, si ce n'est pour révolte & sédition; alors on les étrangle, ou on les pend à un crochet. Quand il s'agit de fautes plus légères, on les met à l'amende, ou on retient leur paye; si ce sont des Officiers, on les dégrade au rang de simples soldats, de sorte qu'il faut qu'ils montent de nouveau de degré en degré. On noye les femmes surprises en adultere, en les attachant à une corde, que l'on tient par le bout avec un bâton, & on les retire de l'eau quand elles sont étouffées. La bastonnade est aussi en usage pour des fautes légères, & on la donne sur le ventre, sur les fesses, ou sous la plante des pieds suivant la nature du crime; le Cadi est le maître d'ordonner le nombre des coups, qui va souvent à deux ou trois-cens, & cela dépend des présens qu'on lui fait ou des amis qu'on a auprès de lui (c). Bien qu'il arrive en plusieurs occasions que le patient expire sous les coups, cette peine ne passe pas pour capitale, & le Juge n'est point responsable de l'avoir fait infliger avec tant d'inhumanité. Mais les supplices les plus rigoureux sont ceux qu'on inflige aux Chrétiens & aux Juifs pour de certains crimes. Tel est celui de parler mal de Mahomet ou de sa Religion; il faut opter entre se faire Mahométan & être empalé tout vif. Ceux qui renoncent ensuite à l'Alcoran sont punis plus cruellement encore; on les brûle ou on les précipite tout vifs sur des crocs de fer, qui sont au bas des murs de la ville, où ils demeurent accrochés, & vivent quelquefois assez longtems dans les plus horribles souffrances. Il est vrai qu'on dit que depuis longtems ce genre de supplice n'est plus en usage. Tuer un Turc, fomenter une rebellion contre l'Etat, & d'autres crimes de cette nature sont punis par le feu ou par le pal. Les esclaves qui s'enfuient sont cruellement punis de mort, à la volonté de leurs Maîtres (*).

Un

(a) *Shaw*, T. I. p. 414.

(b) *De Taffy*, L. II. Ch. 19.

(c) *Shaw* T. I. p. 410. *De Taffy*, L. II. Ch. 10.

(*) Tous ces différens supplices sont infligés selon la volonté du Dey pour des crimes d'Etat;

Un Maure qui est surpris à voler, perd sur le champ la main droite, & on le promene sur une bourrique le visage tourné vers la queue, avec sa main pendue au col. Chez les Maures occidentaux le supplice barbare de scier les criminels en deux est encore en usage; on met le coupable entre deux planches de la même longueur & largeur que lui, & on commence l'exécution par le bout où est la tête. Il y a quelques années qu'un Homme de distinction, très-connu des Mariniers Anglois & de la Garnison de Gibraltar, qui avoit été autrefois Ambassadeur en Angleterre, subit cette peine cruelle (a).

SECTION
I.
Description
du
Royaume
d'Alger
&c.

Outre le Dey & le Grand Divan, chez lesquels réside l'autorité souveraine, chaque Province a son Bey, lequel a son Divan avec un Aga à la tête; ils reglent toutes les affaires de leur Gouvernement, mais on peut en appeler au Bey, & de celui-là à l'Aga d'Alger, & au Grand-Divan. Mais nous ne pouvons dire si ces Divans subalternes subsistent depuis que les Deys se sont rendus si absolus. Nous savons seulement qu'il a trois Lieutenans ou Beys sous lui, celui du Levant, du Midi & du Ponent; ces Gouverneurs font tous les ans vers la fin de l'Eté le tour de leur Gouvernement à la tête d'une petite armée, pour recevoir les taxes que le Dey juge à-propos de lever, & pour punir par exécution militaire ceux qui refusent de payer. Cette course dure ordinairement quatre mois.

Les affaires se terminent promptement devant tous les Juges; on entend les plaintes & la déposition des témoins; après quoi la sentence se prononce sur le champ; car il n'y a ni Procureurs ni Avocats pour allonger les procédures. Quand les femmes ont à porter des plaintes, elles viennent voilées devant la porte du Divan, criant de toute leur force *Char-alla*, justice de la part de Dieu; & elles font ordinairement plus de cent ensemble, qui font retentir ce cri.

Prompte
expédition
des Procès.

Les Etrangers ont leurs Juges particuliers; les Chrétiens leurs Consuls; les Juifs leurs Présidens; les Maures, les Arabes & les autres leurs Chefs. Le Divan est néanmoins le Juge souverain, auquel ils en peuvent appeler. S'il survient des affaires entre eux & le Gouvernement, ils doivent s'adresser aux Officiers ordinaires.

Il y a un grand nombre de Marchands étrangers de différentes nations dans les Ports de mer; on en compte à Alger trois-mille familles (b), qui tiennent environ deux-mille boutiques ouvertes dans les deux places de marché. Le quartier des Juifs, qui consiste en deux-cens-cinquante maisons, contient au moins huit-mille ames.

Mar-
chands
étrangers.

Le

(a) Shaw l. c. p. 411. (b) Dapper ubi sup.

d'Etat; ou par ordre du Mufti & de ses Collegues pour des crimes contre la Religion; ou par les Maîtres sur leurs esclaves fugitifs. Il n'y a point de Loi précise qui les ordonne, & c'est vraisemblablement la raison qui fait qu'il y en a une si grande variété également barbares. Car outre ceux dont nous avons parlé, on dit qu'ils attachent aussi certains criminels à un gibet fort haut, par deux crochets, dont l'un passe par une main, & l'autre par un pied, & ils vivent dans cette cruelle situation quelquefois trois ou quatre jours & même davantage. Ils ont aussi fait clouer des criminels à une croix ou à une muraille, vraisemblablement en haine du Christianisme, mais sous prétexte que les Chrétiens de leur voisinage avoient fait souffrir ce supplice à des prisonniers Mahométans.

SECTION

I.

Description
du
Royaume
d'Alger
&c.Grand
nombre
d'Esclaves
Chrétiens.

Le nombre des Esclaves Chrétiens est très-grand, tant dans la ville d'Alger que dans les autres lieux du Royaume, les Corsaires y en amenant sans cesse. Aussi-tôt qu'ils les ont pris, ils s'informent exactement de leur Pays, de leur condition & de leur bien, & cette recherche se fait souvent en leur donnant la bastonnade & à leurs compagnons d'infortune, pour en arracher la vérité. Ensuite, après les avoir dépouillés tout nuds, ils les font conduire chez le Dey; là se trouvent ordinairement les Consuls Européens, pour voir s'il y en a de leur nation, & pour les réclamer en cas qu'ils ne fussent que passagers sur la prise. Mais s'il est prouvé qu'ils étoient à la solde d'une Nation en guerre avec la République, ils ne sont relâchés qu'en payant leur rançon. Le Dey choisit le huitième sur les esclaves, & ordinairement il prend ceux qui ont quelque bon métier, comme Chirurgiens, Charpentiers &c. parcequ'ils se vendent davantage, & ceux de qualité encore plus. Les autres sont envoyés au Bésistan ou Marché des Esclaves; là on les met à prix suivant leur profession, leur âge, leur force & leur capacité. Ensuite on les conduit devant le Palais du Dey, où ils sont vendus à l'enchère, & le surplus du premier prix appartient au Gouvernement. On leur met un petit anneau de fer à un pied, avec une chaîne plus ou moins longue, selon qu'on soupçonne qu'ils pourroient vouloir s'échapper. Ceux qui peuvent se procurer une petite somme, soit par leurs amis, soit par des charités, ont la permission de tenir taverne, ou plutôt des cabarets à vin, en payant un certain droit au Dey, à proportion de leur débit; car les Algériens se permettent l'usage du vin; Turcs, Maures & Chrétiens vont boire dans ces cabarets, sans s'embarrasser du peu de commodités qu'ils y trouvent; en sorte que plusieurs de ces Esclaves deviennent assez riches pour acheter leur liberté, nonobstant le tribut qu'ils payent au Dey, & l'obligation de contribuer au soulagement de leurs frères malades & à l'entretien des chapelles destinées à leur usage. Quant à ceux qui n'ont point de métier, ou qui ne trouvent pas moyen de se procurer un gagne-pain, ils sont traités avec plus de rigueur; on les fait bien travailler tout le jour, & la nuit on les enferme dans le Bain, ou dans quelque autre prison publique, où ils couchent par terre en plein air, de sorte qu'ils sont quelquefois dans l'eau & la boue. Dans les villes on les charge des travaux les plus rudes & les plus vils, & à la campagne on s'en sert au-lieu de chevaux & de bœufs pour tirer la charue, & on les employe à d'autres ouvrages également pénibles; à cet égard & à tous les autres on les traite avec une inhumanité, que leurs Maîtres puniroient rigoureusement parmi eux, si on l'exerçoit envers les plus vils animaux. Les femmes esclaves sont traitées avec plus de douceur; & si elles sont jolies & bien faites elles deviennent ordinairement concubines de leurs Maîtres, sur lesquels elles acquièrent souvent beaucoup d'empire. S'ils en trouvent qui refusent de condescendre à leur brutale passion, ils n'épargnent ni menaces ni violences pour les y contraindre. Si l'on s'en plaint au Dey, comme il y en a des exemples, on n'a d'autre réponse sinon qu'elles sont le bien de leurs Maîtres, qui peuvent en faire ce qui leur plaît. Celles qui ne sont ni jeunes, ni belles, sont employées aux plus bas offices de la cuisine ou de la maison, suivant leur capacité; & elles sont exposées à être rude-

ment

ment châtiées pour la plus petite faute, même pour le manque de propreté; car les Algériens s'en piquent autant que les Turcs pour leurs habits, leurs meubles & leurs ustensiles. Les Prêtres & les Religieux sont communément mieux traités que d'autres, parce qu'ils sont pour l'ordinaire mieux fournis d'argent, par le moyen duquel ils se rachettent du travail, & se mettent à couvert des mauvais traitemens. Mais aussi quand quelque Puissance Chretienne déclare la guerre à la République, ils sont ordinairement les premières victimes de la colere & de la cruauté de ces Infideles.

SECTION
I.
Description
du
Royaume
d'Alger
&c.

Les Femmes d'Alger, sur-tout celles qui sont riches, menent la vie du monde la plus oisive; elles passent leur tems à se parer, à se tenir assises & à babiller sur leurs sofas, à aller au bain, à visiter les tombeaux de leurs Parens ou de leurs Saints, ou enfin à se divertir dans leurs jardins & leurs cabinets de plaisir; car bien-que leurs jardins ne soient pas fort réguliers, il y a beaucoup de verdure, de fleurs, de fruits, des allées & d'autres agrémens. C'est-là que leurs maris passent la plus grande partie de leur loisir avec elles, à fumer, à boire du café & à d'autres amusemens (a). Quoique l'Alcoran permette aux hommes de prendre autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir, les Algériens se contentent de deux, ou tout au plus de trois.

Vie Oisive
des Fem-
mes.

Ils ont rarement la liberté de les voir avant le mariage, & sont obligés de se contenter du rapport que leur font quelque parente ou entremetteuse, chargée de négocier le mariage. Quand on est convenu des articles, le futur envoie à sa promise un présent de fruits & d'autres rafraîchissemens, il invite & régale de son mieux les parens; on fait bonne chere, & l'on chante & danse à la Moresque. Le jour des noces la mariée paroît dans ses plus beaux atours, assise à terre au milieu d'une troupe de femmes, & ayant les mains, les bras & le visage fardés. Le soir on la conduit couverte d'un voile, ou on la porte dans une chaise, suivant sa qualité, chez son mari, accompagnée des mêmes femmes, & au son des tambours & des flûtes. L'époux la reçoit, ils s'enferment tous deux dans une chambre, tandis que les autres femmes demeurent dehors, attendant qu'on leur donne la chemise ensanglantée de la nouvelle mariée, qu'elles portent en triomphe par toute la ville, comme une marque de sa virginité, tandis que ses parens se félicitent de ce qu'elle est sortie avec honneur de l'épreuve (b).

Mariages.

On fait servir les malades par des personnes de leur sexe. Les Médecins sont communément des Charlatans, qui ne se servent que de Simples ou de Charmes, & qui sont en général pauvres & ignorans. Quand les malades sont à l'article de la mort, ils les tournent du côté de l'Orient, & invoquent Mahomet, jusqu'à ce qu'ils aient rendu l'esprit. Alors on lave le corps avec de l'eau chaude & du savon; on lui met une chemise blanche, des caleçons blancs, une robe de soie & un turban. On le met dans cet état dans le cercueil, qui se porte au lieu de la sépulture. On ne porte point le deuil, si ce n'est que les femmes ont pendant quelques jours le visage couvert

Funerail-
les.

(a) Vid. Grammaye l. c. Ch. 7. Dapper p. 176. (b) Les mêmes.

SECTION
I
Descrip-
tion du
Royaume
d'Alger
&c.

vert d'un voile noir ; que les hommes ne se font point raser pendant un mois ; & qu'on n'allume point de feu dans la maison durant trois jours ; pendant ce tems-là les parens du défunt vont visiter son tombeau, & distribuent du pain & des aumônes aux pauvres. Ils portent aussi sur le tombeau de petites pierres à fusil, qu'on trouve sur le rivage, & ils disent en les y jettant *Celem Allah*, la lumière de Dieu, ce qu'ils accompagnent de pleurs & de gémissemens. Quand c'est une Personne riche ou de distinction, on grave sur son tombeau ses titres, ses qualités, & quelques passages de l'Alcoran. L'enterrement des Grands ne diffère des autres que par la pompe. Des porteurs habillés magnifiquement chargent le cercueil sur leurs épaules, un Marabou le précède, & les Domestiques du défunt suivent, portant sa lance & son sabre, après quoi viennent un grand nombre de chevaux & de chameaux. Le tombeau est aussi plus orné (a) (*).

Forces des
Algériens.

La force de ce Royaume consiste principalement dans ses Troupes de terre, & dans ses Vaisseaux, sur-tout dans ces derniers. Il n'y a, outre la Capitale, guère de villes considérables ou fortes, & encore moins de Places de défense, s'il y en a même qui méritent ce nom. Ce ne sont la plupart que quelques mauvais Forts sur les côtes, & quelques vieux Châteaux dans les terres, mal fortifiés, & plus mal gardés encore, pour tenir les Maures & les autres Nations en bride. Nous avons déjà parlé des Soldats, qui se sont emparés de toute l'autorité, parcequ'ils ont seuls le droit d'élire les Deys ; ce qui fait que ceux-ci doivent avoir grand soin de ne point choquer un corps si puissant & si factieux. Le Gouvernement entretient outre cela un certain nombre de Maures, qui accompagnent les Beys quand ils vont lever les taxes, qui sont le principal fonds de l'entretien de la Milice & de tous les Officiers tant Civils que Militaires. Comme l'argent est rare ces taxes se payent la plupart en grains, bestiaux, fruits &c. Ces Troupes, qui selon les Relations les plus récentes ne montent qu'à deux-mille hommes, n'ont point de voix dans l'élection du Dey, & ne jouissent point des autres privilèges des Soldats Turcs, qui se sont rendus les maîtres. Aussi leur donne-t-on le titre d'*Effendi* ou Seigneur, quoique ce soient la plupart des gens de néant & de la plus basse condition. Car le Dey envoie tous les cinq ou six ans quelques Vaisseaux Armateurs au Levant pour faire des recrues ; & ces recrues consistent ordinairement en Bandits, en Bergers, ou en toutes sortes de gens de la lie du peuple (†). Ils ne se voient pas sitôt vêtus.

(a) Shaw T. I. p. 405. Tassé L. II. Ch. 5. Marmol, Dapper.

(*) Ces Tombeaux, qui sont la plupart hors des villes, sont propres & décens, il y en a qui ont de riches ornemens. Il y a aussi des Chapelles ou Oratoires, où les hommes & les femmes se rendent le vendredi. Les Marabouts se tiennent aux environs, & sont toujours prêts à les assister de leurs prières & à recevoir leurs aumônes pour les morts. Parmi le grand nombre de tombeaux qu'on voit hors des portes d'Alger, est celui de la célèbre *Cava*, fille du Comte *Julien*, dont l'Histoire est connue (1).

(†) Telle est l'origine de la plupart de ces Soldats Turcs ; ce qui n'a pas empêché que plusieurs ne se soient élevés par leur valeur & leur conduite aux premiers postes de

(1) Corneille au mot *Alger*.

vêtus & armés, qu'instruits par leurs compagnons, ils se donnent de grands airs, & prétendent qu'on les traite d'*Effendi*, ou de *Votre Grandeur*. Ils regardent en même tems les citoyens les plus considérables comme leurs esclaves, & les Consuls des Nations étrangères comme leurs valets de pied (a). Le Dey a, il est vrai, le pouvoir, lorsqu'il le juge à-propos, d'enrôler des *Cologlies*, qui sont les fils des soldats qui ont eu permission de se marier à Alger. On ne les a pourtant pas beaucoup encouragés depuis une entreprise qu'ils firent contre le Gouvernement; car ils sont à jamais exclus de la Dignité de Dey, de celle d'Aga des Janissaires, & de tous les Emplois considérables (b).

SECTION
I.
Description
du
Royaume
d'Alger
&c.

Tous les soldats sont d'ailleurs logés dans de grandes maisons commodes, où ils sont servis par des esclaves entretenus par le Gouvernement. On les paye régulièrement de deux en deux Lunes, & ils ont le privilege d'acheter la viande un tiers au-dessous de la taxe publique.

Ils traitent avec beaucoup de hauteur & d'insolence non seulement les Juifs & les Chrétiens, mais aussi les Maures, quoique de la même religion qu'eux, en sorte que le plus riche Maure est obligé de céder au moindre soldat Turc (*). Avec cela ils n'ont pu venir encore à bout de les assujettir tous, non plus que tous les Arabes & les autres Peuples, soit à cause qu'ils habitent des Montagnes inaccessibles & des Déserts, soit parcequ'ils sont voi-

(a) *Sawh*, T. I. p. 407. (b) La même.

de l'Etat, & même à la dignité de Dey. Ils n'ont pas même honte d'avouer la bassesse de leur naissance, lorsqu'ils se voient si fort au-dessus, comme on peut en juger par la réponse que le Dey *Mahomet* fit au Consul d'une Nation voisine: „ Ma mere, „ lui dit-il, vendoit des pieds de mouton, & mon pere des langues de bœuf, mais „ ils auroient eu honte d'exposer en vente une langue aussi mauvaise que la vôtre (1) ”.

(*) Il est bien surprenant que ces généreux descendans des anciens Mauritaniens, qui se signalerent si longtems par leur valeur, tant dans leur Pays que dehors, ayent tellement dégénéré, qu'ils se laissent tyranniser par ces Turcs, vu qu'ils sont plus de cent contre un. Mais il faut se rappeler que la plupart sont issus des Maures, qui furent chassés d'Espagne, d'Italie, de France & d'autres Pays, qui se dépouillerent de leur humeur guerrière pour prendre l'esprit du Commerce, qu'ils apportèrent en Barbarie, & qu'ils sont presque tous Marchands & établis dans les Ports de mer du Royaume; pourvu qu'ils s'enrichissent, ils se font à l'humeur impérieuse des Turcs. Il est même assez apparent que les mauvais traitemens & les violences qu'ils souffrirent sous *Barberousse* leur premier Tyran, & sous quelques-uns de ses Successeurs, ont achevé de les abatardir, en sorte que depuis ce tems-là ils ont toujours redouté ces maîtres insolens. Et comme ceux-ci regardent tout le reste du Genre humain comme leurs Esclaves, ils sont propres aux entreprises les plus hardies tant sur mer que sur terre, ce qui les a rendus redoutables à tous leurs voisins. Il faut cependant observer que les Maures, dont nous parlons, sont haïs & méprisés par ceux qui demeurent à la campagne, qui conservent encore leur humeur martiale, comme étant plus réellement la véritable postérité des anciens Mauritaniens. Ceux-ci, préférant leur pauvreté, avec quelque sorte de liberté dans leurs misérables cabanes, à tous les avantages dont ils pourroient jouir sous la domination des Turcs, ont toujours été prêts à saisir toutes les occasions de secouer le joug; il est vrai que jusques ici ç'a été sans succès, ils ont cependant assez fait voir que c'est plus faute de moyens que de bravoure, qu'ils souffrent que les Turcs regnent dans leur Pays.

(1) *Sawh* T. I. p. 406.

SECTION
I
Description
du
Royaume
d'Alger
&c.

Paye des
Troupes.

voisins d'autres Etats. Ainsi ils ont non seulement évité le joug des Turcs, mais ils sont assez hardis pour faire des incursions sur les terres qui leur appartiennent (a). C'est pour les tenir en bride, aussi-bien que pour lever les taxes, qu'ils entretiennent les troupes dont nous avons parlé dans les trois Gouvernemens, bien-qu'elles soient commandées principalement par des Officiers Turcs.

Tous les Officiers du Gouvernement depuis le Dey jusqu'au dernier n'ont d'autres appointemens que la paye ferrée de soldat, ainsi nommée parce qu'elle n'augmente ni ne diminue; elle est de quatre-vingt saïmes toutes les deux Lunes: ils la reçoivent dans la salle du Divan. Mais à chaque Emploi il y a certains droits attachés qui haussent & baissent, sur les marchandises d'entrée & de sortie, sur les ancrages, sur la vente & le rachat des Esclaves, & autres choses semblables. Il y a d'ailleurs certains dons ou présens, faits d'abord dans quelque occasion particulière & qui sont depuis passés en coutume; tels sont les présens que les Cours Etrangères font au Dey & aux Officiers du Divan, ceux que des particuliers font pour obtenir quelque grâce ou quelque emploi. Il n'y a que l'Aga de la Milice, qui est changé à chaque paye, qui a deux-mille Pataques Chiques pendant le tems qu'il est en fonction, après quoi il revient à sa paye ferrée. Les Turcs qui sont parvenus à être Meroul-Agas, ou aux autres charges qui exemptent ensuite des services de la République, ou ceux qui ont été blessés ou estropiés de manière qu'ils sont incapables de servir, jouissent de leur paye entière jusqu'à leur mort, en quelque endroit du Royaume qu'ils veuillent faire leur demeure. Mais ceux qui quittent le service avant leur rang & sans cause légitime, perdent la moitié de leur paye qui n'augmente plus, ce qui est très-infamant. C'est encore un grand affront pour un soldat, lorsqu'ayant manqué à son devoir on lui diminue sa paye, mais cela arrive rarement. La première paye lorsqu'un soldat est écrit, est de huit saïmes pour les deux Lunes, mais elle augmente régulièrement tous les ans d'un saïme, & en d'autres occasions extraordinaires. Elle se fait en bonne monnoie courante; chaque soldat, outre sa paye, peut exercer son industrie, ou en commerçant, ou en faisant un métier à terre, ou en allant sur mer, & jouir de son bien & de son savoir-faire tranquillement, pourvu qu'il soit toujours prêt à marcher pour le service de l'Etat (b).

Leur Dis-
cipline
Militaire.

La Discipline est généralement exacte & sévère en tems de guerre: une chose bien louable parmi eux, c'est qu'il leur est absolument défendu de piller quoique ce puisse être pendant le combat. Cela s'observe si exactement qu'un Soldat Turc qui s'amuseroit au pillage, seroit regardé comme le plus infame & le plus indigne des hommes, & ils le laissent faire aux Esclaves & aux Maures. Ils ont, comme nous en Europe, de la Cavalerie, de l'Infanterie & de l'Artillerie. L'Armée est commandée par un Aga, qui a sous lui un Chaya & deux Chaous; ces Officiers sont tous à la nomination du Dey. Toute l'Infanterie marche à pied, tant Officiers que Soldats sans exception, à la réserve du Bey, de l'Aga & du Chaya. Chaque soldat ne porte que son fu-

fil

(a) *Maroni* L. II. *Dapper*, de *Tassy* L. II. Ch. 2, 3. (b) *Tassy* L. II. Ch. 12.

fil & son fabre, & ne s'embarraſſe d'aucune autre choſe. La République SECTION 1.
fournit les vivres & ſix chevaux ou mulets à chaque tente, compoſée de
vingt combattans, pour porter les vivres & le bagage. La Cavalerie eſt de- Descrip-
tion du
Royaume
d'Alger
&c.
même diviſée par tente de vingt perſonnes, mais chacune a des chevaux
de charge & quelques Maures de plus pour le fourage & le ſoin des
chevaux. La marche des troupes eſt réglée par le Chef, juſqu'à ce
que l'on ſoit dans le Pays ennemi. Le Bey fait joindre alors un nombre de
Compagnies d'Infanterie & de Cavalerie, & forme des eſpeces de Batail-
lons & d'Eſcadrons, auxquels il donne des Commandans; chacun de ces
Corps a ſa Banniere ou ſon Etendard. L'avant-garde eſt compoſée d'un gros
d'Infanterie, il y a ſur les ailes un peu en arriere deux Eſcadrons, le reſte
de l'Infanterie ſur deux files, le bagage au milieu; deux autres Eſcadrons
derriere formant deux ailes, & un petit Bataillon à la queue. Dans un com-
bat on laiſſe des gens à la garde du bagage, & on marche à l'Ennemi dans
l'ordre ſuivant. Un gros Corps d'Infanterie à la tête, deux gros Eſca-
drons ſur les ailes, ſoutenus de deux autres qui ſuivent à quelque diſtance,
& le Corps d'armée au milieu, derriere lequel tant la Cavalerie que l'In-
fanterie viennent ſe rallier au beſoin, & dont on remplace le Corps d'Infan-
terie qui eſt à la tête, autant qu'il eſt néceſſaire. Les Maures auxiliaires
ſe tiennent par troupes ſur les ailes, pour donner ſuivant le commandement
du Bey, & à l'occaſion (a). Une raiſon qui fait qu'ils combattent plus opi-
niâtrément contre les Chretiens que contre d'autres ennemis, c'eſt que
ceux qui tombent entre leurs mains ne ſont jamais échangés ni rachetés; ils
ſont au contraire cenſés morts à la République, & leurs biens lui ſont ac-
quis, ſ'ils n'ont ni enfans ni freres (b).

Les Algériens ſont encore plus puiffans ſur mer que ſur terre, & le ſont Marine &
Arme-
mens.
plus qu'aucun des Etats des côtes de Barbarie. Quoique les Capitaines des
Vaiſſeaux ne puiſſent ſe mêler en rien des affaires du Gouvernement, ni de
l'élection des Deys, ils ne laiſſent pas d'être en grande conſidération, par-
ceque c'eſt la courſe qui apporte le plus grand profit au Gouvernement, &
qui le fait ménager des Princes Chretiens, à cauſe du Commerce maritime
de leurs ſujets. Leur Marine conſiſte au moins en vingt Vaiſſeaux (*), dont
un appartient à la République, qui eſt celui de l'Amiral. Il eſt appellé le
Vaiſſeau du Deylik; il a ſes magazins particuliers, & on en fait l'armement
de la même maniere que les autres Armateurs. Tous les autres Bâtimens
ap-

(a) Le même Ch. 13. (b) Le même Ch. 21.

(*) Les Peres de la Trinité leur en donnent vingt-cinq, depuis dix-huit juſqu'à ſoixan-
te pieces de canon. Ils ont outre cela quantité de petits Bâtimens à rames, qui vont en
courſe dans l'Eté; mais comme ils ſont armés de miſérables Maures, qui vont chercher for-
tune, & qui ſont fort ignorans dans la Marine, ils échouent, ſont pris, ou ſont capot,
de ſorte qu'il n'en revient pas ordinairement la moitié (1). Quant aux vingt Vaiſſeaux
ordinaires, le nombre n'en diminue point, mais on peut l'augmenter ſuivant que l'oc-
caſion eſt favorable. Lorsqu'un Vaiſſeau périt, ou eſt pris, les Armateurs ſont obligés
d'en acheter ou d'en faire conſtruire un de la même force, pour que le nombre ne di-
minue point (2).

(1) Taſſi, L. II. Ch. 14. (2) La même & Chap. dernier,

SECTION
I.
Descrip-
tion du
Royaume
d'Alger
&c.

appartiennent à des particuliers, & chacun a ses magasins assez bien pourvus de ce qui est nécessaire, par le soin que prennent les Capitaines de dépouiller les prises de tout ce qui peut leur convenir. Il n'est pas surprenant qu'un Peuple qui regarde tous les autres comme ses tributaires ou ses esclaves, soit si adonné à la Piraterie, & traite les captifs avec autant d'inhumanité & d'insolence. Comme le Pays produit peu de bois de construction, excepté celui qui vient du Biledulgerid ou de Bugie, ils ne s'en servent que pour le fond des Vaisseaux, tout le dedans & les œuvres mortes se font des débris des Bâtimens pris, qu'ils dépècent avec beaucoup de ménage & d'adresse, tant pour conserver le bois que la ferraille, & ils font ainsi des Vaisseaux bons voiliers & à très-bon marché.

Il est assez étonnant que dans un Pays où il y a si peu de bois de construction, & où il n'y a ni mâture, ni cordages, ni voiles, ni goudron, ni ancres, ni aucune des choses nécessaires pour soutenir une Marine, on puisse entretenir un si grand nombre de Bâtimens, sans faire presque aucune dépense; mais outre ce qu'ils tirent de leurs prises, le Consul Anglois, qui est le seul Marchand de cette Nation, fait un commerce considérable, & vend à la République de la poudre, des bales, des boulets, des grenades, des ancres, des cordages, & autres munitions de Guerre & de Marine, & prend en retour de l'huile & des grains pour le service de la Garnison de Gibraltar & de celle de Port-Mahon, la sortie des grains étant défendue pour toute autre Nation (a). On ne doit pas être surpris des égards qu'ils ont pour nous, parceque nous leur fournissons constamment ce dont ils ont le plus de besoin (*): une raison plus forte encore, c'est qu'en cas de rupture avec nous, nos Vaisseaux qui croisent pourroient empêcher leurs Corsaires de sortir; ainsi il n'est point à craindre qu'ils cessent de nous ménager plus que d'autres, tant que nous serons maîtres de ces importantes Places. Comme il arrive néanmoins que dans cette Cour tumultueuse les meilleurs argumens ne servent de rien, l'unique remède en de certains cas est de faire usage de l'argument le plus invincible de tous, qui est de leur distribuer à-propos de l'argent, des Castans & des montres d'or, car c'est un ancien Proverbe, confirmé par l'expérience: *Donnez de l'argent à un Turc d'une main, & il vous permettra de lui crever les yeux de l'autre* (b).

Les Capitaines des Vaisseaux y ont communément part, & souvent ils leur

(a) Le même Ch. 14. (b) Shaw. T. I. p. 413, 414.

(*) En parlant du Commerce, nous avons indiqué les marchandises qu'on porte à Alger & qu'on en tire. Le droit d'entrée pour celles qui appartiennent aux Turcs, aux Maures & aux Juifs, est de douze & demi pour cent, & celui de sortie est de deux & demi. Mais les Anglois, par le Traité conclu en 1703, ne payent que cinq pour cent d'entrée, & deux pour cent de sortie. Les François, à ce que l'on dit, ont obtenu la même faveur. L'argent paye cinq pour cent d'entrée, il n'y a que celui de la Rédemption qui ne paye que trois. Les eaux-de-vie & les vins payent généralement & sans distinction quatre Piastras courantes d'entrée par piece. La Compagnie du Bastion de France, petite Ile que les François possèdent sur la côte d'Alger, charge tous les ans deux Barques sans payer de droits (1).

(1) Taffy L. II. Ch. 12, 1

leur appartiennent, aussi sont-ils les seuls Officiers fixes. Ils ont la liberté d'armer quand il leur plait, & d'aller du côté que bon leur semble. Mais ils sont obligés de servir la République quand elle en a besoin, pour le transport des Garnisons ou des provisions, ou d'aller en course quand le Dey l'ordonne, & même d'aller au service du Grand Seigneur, quand le Dey les nomme, & toujours aux fraix des Armateurs. Dans chaque Vaisseau, il s'embarque un Aya-Bachi, ou quelque ancien soldat, qui est reçu en qualité d'Aga, sans l'avis duquel le Capitaine ne peut donner chasse, combattre, ni disposer de son retour. A l'arrivée du Vaisseau, l'Aga rend compte au Dey de la conduite du Capitaine, qui est châtié s'il est convaincu d'avoir manqué à son devoir. Le Rais *Mezomorto*, qui fut depuis Dey, reçut cinquens coups de bâton sous les pieds par ordre du Dey, qui le renvoya en même tems en course. Du reste ils vont croiser où ils veulent; il y en a qui ont été jusqu'en Terre-Neuve, & on dit que d'autres ont été assez hardis pour venir enlever des Bâtimens au Texel (a) (*).

Quand ils sont de retour, ils rendent compte au Gouvernement du succès de leur course; le Deylik a le huitieme des prises, tant des esclaves que des marchandises, l'Equipage & les Propriétaires partagent le reste suivant la proportion dont on est convenu. Ils se servent de tout ce qu'ils trouvent sur les prises, qui leur convient, sans s'embarasser de regles ni de mesure. Ils en font de même de leur Artillerie, qu'ils placent sans avoir égard à la grandeur ni à la force du Bâtiment. Ils n'observent aussi aucune proportion à l'égard de l'envergure, des ancres, cables, grelins, haubans &c. Ils ne sont pas plus délicats pour leurs commodités; ils n'embarquent ni lits ni coffres, & n'ont d'autres vivres que du biscuit, de l'eau, un peu de riz, & d'autres provisions grossieres, que l'on prépare & mange fort mal-proprement. Ils se font gloire même de mépriser les commodités que les Chrétiens se ménagent, & de ne laisser pas de faire des prises (b). Quand un Capitaine a de la réputation & qu'il est heureux, il a souvent tant de monde, qu'il est obligé d'en mettre à terre; mais quand il ne passe ni pour brave ni pour heureux, il a souvent des équipages foibles, & quelquefois il est obligé de renoncer à faire la course. Ce qu'il y a de particulier, c'est que s'il y a dans un Vaisseau d'Alger, dans le tems qu'il fait prise, des passagers de quelque Nation & Religion qu'ils soient, ils y ont part; parce, disentils, que ce sont peut-être ces passagers qui ont porté bonheur, par une direction inconnue de la Providence. Nous terminerons cet Article, en donnant ci-

SECTION
I.
*Description
du
Royaume
d'Alger
&c.*

(a) *Taffy* ubi sup. (b) Le même.

(*) Les Croisieres ordinaires des Algériens dans la Méditerranée sont, le Détroit de Gibraltar, le Cap de Moulins, le Cap de Gatte, le Cap de Palos, le Cap St Martin, le Cap St. Sébastien, le Cap de Creux, Majorque, Minorque. Yvice, les Isles de St. Pierre, la Riviere de Genes, les côtes de Naples & de l'Etat Ecclesiastique, la Sicile, Trapano, le Golphe Adriatique. Dans l'Océan, Cadiz, Lagos, le Cap St. Vincent, le Cap de la Roque, le Cap Finisterre, les Isles Canaries, Madere & les Açores. Lorsqu'il y a des Vaisseaux ennemis qui croisent sur eux dans la Méditerranée, leurs croisieres sont seulement à la côte de Portugal, & aux Canaries.

SECTION
I.
Description du
Royaume
d'Alger.

deffous un état de la Marine d'Alger, telle qu'elle étoit en 1724 (*). Il faut
seulement remarquer que quoique dans la liste des Vaisseaux il y en ait plu-
sieurs

(*) Noms des Vaisseaux	Capitaines	Canon mon- tés.	Calibres.	Lieu de la fabrique.	Année de la fabri- que.
La Fontaine Vaisseau du Deilik	Bekir Rais Amiral.	52	12, 8, 6.	Alger	1722
Le grand Oranger	Mahmet Rais Ben Mustapha Hofa	50	12, 8, 6.	Alger	1722
Les grandes Gazelles	Hagi Hali Rais dit Danzick	40	12, 8, 6.	Alger	1721
Le Soleil d'or	Mahmet Rais, dit Barbe Negre.	44	12, 8, 6.	Alger	1717
Le Tournesol	Mustapha Rais ben Spahi	44	12, 8, 6.	Alger	1713
Le Cheval blanc	Soliman Rais dit Por- tugal	44	12, 8, 6.	Alger	1717
La Rose rouge	Bekir Rai Hoja	38	8, 6, 4.	Alger	1714
Le Lion blanc	Mustapha Rais Chak- maëgi	38	8, 6, 4.	Alger	1719
La Perle	Affan Rais	32	8, 6, 4.	Alger	1708
La Fortune	Ahmet Rais	32	8, 6, 4.	Alger	1719
La Demi-lune	Soliman Rais de la Pantelerie	32	8, 6, 4.	Alger	1706
Les petites Gazelles	Mahmet Rais dit Cazas.	32	8, 6, 4.	Alger	1706
Le Lievre	Uffain Rais	26	8, 6, 4.	Hollande	
La Caravelle Génoise	Hali Rais dit Sevillano	26	6, 4.	Italie	
La Galere	Mahmout Rais	22	6, 4.	Hollande	
La Poste de Neptune	Mustapha Rais Cherif	22	6, 4.	Angleterre	
La Galere de Porto à Porto, Flûte	Mahmet Gagatou	16	6, 4.	Hollande	
du Deilik	Seraf Rais dit Caid	16	6, 4.	Angleterre	
La Caravelle Angloise	Abdulkader Rais	14	6, 4.	Hollande	
La Marie	Mustapha Rais dit Ca- ratero	10	6, 4.	Italie	
La Rose d'or	Nooroula Rais	14	6, 4.	Catalogne	
La Ville de Mataron	Nems Rais	12	4.	Angleterre	
La petite Caravelle Angloise	Hagi Mossa Rais	14	6, 4.	Italie	
La Polacre	Osman Rais	10	4.	Portugal	
La Gabarre					

Si cet état est juste, il surpasse de beaucoup celui qu'un autre Auteur en a donné huit
ans après, en 1732, preuve évidente que la Marine est bien déchue. Voici les propres
termes de ce Voyageur.

La force navale des Algériens a décliné depuis quelques années. Si l'on en excepte
leurs Galeres & leurs Brigantins, ils n'avoient l'an 1732 que six grands Vaisseaux de
trente-six à cinquante pieces de canon, & pas trois bons Capitaines. La paix qu'ils ont
eue de puis plusieurs années avec les trois Nations Commerçantes, & la difficulté qu'il trou-
vent à faire observer la discipline à leurs soldats & à leurs matelots, qui prétendent avoir
autant d'autorité que leurs Officiers, sont les principales raisons pourquoi ils n'équipent
qu'un si petit nombre de Vaisseaux, & n'ont que si peu d'Officiers de mérite. Leur man-
que d'expérience & le peu de combats où ils se sont trouvés sur mer, ont diminué leur
réputation par rapport à la Marine. Ils ont cependant une grande quantité de matériaux
pour bâtir des Vaisseaux, de sorte que s'ils vouloient reprendre courage, & établir par-
mi eux une bonne Discipline, ils pourroient incommoder beaucoup les Européens (1).

(1) Schaw T. I. p. 48.

fieurs, qui ont des canons de douze, de huit & de six livres sur leur Bord, SECTION I.
ce n'est pas à dire qu'il ayent toute la premiere batterie de douze. Il n'y
a que le Vaisseau du Deylik qui a sa premiere batterie de douze, la seconde Description du
de huit & de six sur les gaillards. La plupart des autres n'ont que quelques Royaume
pieces de douze à la premiere batterie, les uns plus, les autres moins. Ils d'Alger.
s'en munissent à mesure qu'ils en trouvent sur les Bâtimens ennemis qu'ils &c.
prennent, & les placent sans aucune proportion.

Tous les Officiers depuis le Rais ou Capitaine jusqu'aux canonniers & timoniers doivent être Turcs ou Coulolis. Les Maures ne peuvent monter sur le gaillard d'arriere, ni entrer dans la Ste. Barbe, si le Capitaine ou quelque Turc ne les demande. Mais les Esclaves Chrétiens servent d'Officiers mariniens & de matelots, & ont une part plus ou moins grande suivant leur conduite & leur habileté.

S E C T I O N II.

Division du Royaume d'ALGER, ses Provinces & ses Villes.

Nous avons déjà remarqué que le Royaume d'Alger a été divisé de différentes manieres suivant les révolutions qui y sont arrivées, & les peuples qui en ont été les maîtres, Romains, Chrétiens, Vandales, Sarrafins & Turcs. C'est ce qui fait que les Auteurs qui ont écrit en différens tems en parlent différemment. La division la plus étendue est celle qui le partageoit en dix-huit Provinces, dont nous avons rapporté les noms; cette division se fit peu après qu'Alger proprement dit fut devenue la principale Province, ou peut-être, pour mieux dire, après qu'elle se fut mise sous la protection des Turcs. Mais lorsque les Deys se furent rendus indépendans en quelque façon de la Porte, ils ont divisé le Royaume en trois Provinces ou Gouvernemens. Celui du Levant, du Ponent & du Midi. Ainsi, comme les dix-huit Provinces contiennent peu de villes, à la réserve de leurs Capitales, qui même ne sont pas la plupart fort considérables, nous nous bornerons à ce qui s'y trouve de plus remarquable, à mesure que nous entrerons dans le détail des trois Gouvernemens, & de la Province d'Alger proprement dite, renvoyant pour leur situation & leurs limites à la Carte.

Le Gouvernement ou le Deylik du Levant comprend les villes de Bone, de Constantine, de Gigery, de Bugie, de Steffa, de Tebef, de Zamoura, de Biscara & de Necauz, où les Turcs tiennent Garnison. Outre cela il y a encore les Pays de Couco & de Labez, autrefois deux Royaumes différens; mais les habitans ne reconnoissent point la domination d'Alger, parceque ces Pays sont inaccessibles aux troupes des Turcs; ils y vivent en liberté sous l'autorité de leurs Cheiks, élus par chaque Adouar. Il y a encore le Comptoir de la Calle, Colonie Française sous la direction de la Compagnie du Bastion de France.

Sous le Gouvernement de l'Ouëst ou du Ponent sont les villes d'Oran, où se tient le Bey & sa Cour; de Tremecen où le Bey résidoit, lorsqu'O-

SECTION II.

Provinces
& Villes
du Royaume
d'Alger.Division du
Royaume
d'Alger.

SECTION II. ran appartenoit à l'Espagne; de Mastagan, de Tenez & de Sercelle, où il y a Garnison.

Provinces & Villes du Royaume d'Alger. Sous le Gouvernement du Midi il n'y a ni ville, ni village, ni maison: tous les habitans sont campés sous des tentes, & le Bey qui y commande campe aussi avec ses troupes. Il y a encore, outre les villes qu'on a spécifiées, des débris de plusieurs autres, mais elles sont entièrement ruinées & sans aucune fortification (a).

Gouvernement du Levant. Le Gouvernement du Levant est à tous égards le plus considérable des trois tant pour sa richesse, ses forces & son étendue, que pour le nombre & la qualité de ses villes, dont nous allons faire la description, réservant celle de la Capitale pour la Section suivante.

Bone. La première est *Bone*, autrefois la Capitale d'une Province de la dépendance des Rois de Constantine. On croit que c'est l'ancienne Hippone, bâtie par les Romains, & autrefois le Siège du grand St. *Augustin* (*). Elle étoit autrefois belle & florissante, mais à-présent elle est fort ruinée, & très-peu peuplée, en sorte qu'il n'y reste aucunes traces de son ancienne grandeur, si l'on en excepte les ruines de l'Eglise Cathédrale, où selon d'autres d'un Monastere bâti par St. *Augustin*, à une petite lieue de la ville. On voit encore parmi ces ruines une statue de marbre, qu'on prétend être celle de ce célèbre Evêque, toute mutilée, & à laquelle on ne peut rien distinguer. Il y a auprès une source d'eau excellente, que les gens du Pays appellent communément la Fontaine de St. *Augustin*. Les matelots Italiens & Provençaux qui y abordent, ne manquent pas d'aller boire de cette eau, & de faire leurs prières devant cette statue mutilée; il y en a même qui en rompent de petites pièces, ou qui en détachent & raclent ce qu'ils peuvent. Bone fut prise par *Barberousse* & annexée à son nouveau Royaume d'Alger. Les Tunisiens la reprirent ensuite, mais peu de tems après les Algériens s'en rendirent encore les maîtres, & l'ont gardée depuis. Il y a un petit Fort qui domine la ville, avec une Garnison de trois-cens soldats Turcs, sous les ordres d'un Aga, qui commande dans la Place. La Rade devant la ville ne vaut rien (†), mais on mouille ordinairement au Port Génois à une lieue à l'Ouest. Le Pays des environs & une grande partie de la Province abonde en grains, en fruits, en gros & menu bétail, mais elle est fort exposée aux incursions des Arabes (b).

Con-

(a) *Marmol, Saffy & Shaw.* (b) *Shaw.* T. I. p. 157.

(*) Les Habitans du Pays prétendent que ce n'est pas l'ancienne Hippone; que cette ville ayant été prise, reprise & détruite plusieurs fois dans les différentes guerres, on avoit bâti de ses ruines une ville à une petite lieue de-là, nommée *Baled el Ugned*, ou la Place des Jejubes, à cause de la grande quantité de ces arbres qui sont dans le voisinage. C'est ce qui est assez vraisemblable (1). Un Voyageur curieux nous apprend (2) que les ruines de l'ancienne Hippone sont dispersées sur une langue de terre qui est entre la rivière de *Boojeemah* & celle de *Seihouse*; ces ruines consistent en quelque pans de muraille, & en quelques citernes; elles ont une demi lieue de circuit.

(†) Le Docteur *Shaw* dit que le petit Port sous les murailles de la ville a été gâté par la quantité de lest que les Vaisseaux y ont jetté. & que l'on a aussi négligé de nettoyer la Rade, de sorte qu'elle n'est pas sûre. Il prétend aussi qu'avec un peu de soin & de peine on pourroit faire de Bone la ville la plus florissante de Barbarie.

(1) *Marmol, L. VI. Ch. 6. Saffy L. I. Ch. 2.* (2) *Shaw Voyag.* T. I. p. 122.

Constantine est la *Cirta Julia* ou *Cirta Numidiæ* des Romains. On prétend qu'elle fut nommée *Constantine* par une fille de *Constantin le Grand*, qui la fit rebâtir avec beaucoup de magnificence. Les Maures l'appellent *Cusfun-tin* ou *Cucutin*; elle est la Capitale de la Province de son nom, & la seule ville qui y reste. *Constantine* est très-bien située, à environ quarante-huit milles de la mer, sur une espèce de Promontoire, qui formoit comme une

SECTION II.
Provinces
& Villes
du Royaume
d'Al-
ger.

Presqu'isle inaccessible de tous côtés, excepté au Sud-Ouest. Cette partie de la ville devoit avoir un grand mille de tour, inclinant un peu au Sud, & se terminant au Nord par un précipice de cent brasses de profondeur. De ce côté-là il se présente à une grande distance une vue magnifique, formée par un grand nombre de vallées, de collines & de rivières (a). La ville est bien fortifiée, & on y voit quantité de beaux restes d'antiquité, qui donnent une idée de sa splendeur & de sa magnificence dans le tems qu'elle étoit la capitale de la Mauritanie Césarienne; on y voit des ruines de citernes, d'aqueducs, de portiques, de portes, d'arcs de triomphe &c. de belle pierre & d'un travail admirable, mais sur lesquelles nous ne pouvons insister. Il y avoit autrefois sur la rivière de Rummel un Port magnifique. Au dessous du pont, il y a une curiosité naturelle non moins digne d'admiration; le Rummel commence à tourner au Nord, & coule dans cette direction pendant près d'un quart de mille par un passage souterrain, qu'on a ouvert en divers endroits, soit pour en tirer de l'eau, ou pour nettoyer ce canal. En en sortant la rivière forme une grande cascade. Le haut de la ville est au-dessus de cette cascade, & l'on y précipite encore aujourd'hui les criminels. Un peu au-delà de la cascade on trouve une belle fontaine chaude d'une eau claire & transparente, qui est remplie de Tortues, que les femmes prennent pour des Démons, auxquels elles attribuent toutes les maladies dont on est attaqué (b).

Le Bey du Levant fait sa résidence dans cette ville. Il a une garde de trois-cens Spahis ou Cavaliers Turcs, & de quinze-cens Maures entretenus à ses dépens, ces troupes ne faisant point partie de la milice à la solde de l'Etat (c). Les habitans de *Constantine* sont riches & fiers, mais vaillans. Les montagnes sont habitées par des peuples belliqueux, mais civilisés, qui s'appliquent à divers métiers, & fournissent de fruits les villes voisines; ils peuvent mettre trente ou quarante-mille hommes sur pied dans le besoin. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'ils n'ont point d'armes à feu, mais seulement des lances & des fleches, souvent aussi ils se font la guerre entre eux à l'occasion de leurs femmes, car quand elles ne sont pas contentes de leurs maris, ou qu'elles en sont mal-traitées, elle se réfugient d'une montagne à l'autre, & emportent souvent avec elles des bijoux, de l'argent ou d'autres effets de quelque valeur (d).

Près de *Constantine* sur la côte de la Méditerranée sont les ruines de *Collo*, Colonie Romaine. Il reste encore un Château bâti sur un rocher, où il y a Garnison & un Aga qui commande. Il y a dans le village un Comptoir

Fran-

(a) *Shaw* T. I. p. 157.

(b) *Leo Afric.* L. V. p. 209. *Shaw* ubi sup.

(c) *Taffy* L. I. Ch. 9.

(d) *Dapper* p. 187. *Taffy* l. c.

SECTION
II.
Provinces
& Villes
du Royaume
d'Alger.

François sous la protection du Dey, dont le Commis achette des Maures des cuirs, de la cire & de la laine. Il y a sur les montagnes de Collo une grande quantité de singes très-féroces, & fort grands; les Maures ont le secret d'en prendre autant qu'ils veulent, mais ils ne le font que quand ils ont occasion d'en vendre.

On voit sur la même côte les ruines de l'ancienne *Stora*, où il y a une Baye fort commode; c'est-là où les Génois, & ensuite les François ont commencé le Commerce, que la Compagnie du Bastion de France a continué & étendu.

Constantine a eu des Rois, depuis que les Arabes Mahométans s'emparèrent de l'Afrique jusqu'à l'année 1420, que les Tunisiens s'en rendirent maîtres. Mais en 1520 *Barberousse* ayant conquis Alger & le Collo, les habitans de Constantine, voyant leur commerce tout-à-fait ruiné par cette prise, se donnerent à ce Conquérant, & depuis elle fait partie du Royaume d'Alger (a).

Gigeri.

Gigeri ou *Jigel*, l'ancienne *Igilgili*, n'est à-présent qu'un village de quinze-cens petites maisons, avec un vieux Château où il y a Garnison. Ce village est entre Alger & Bugie sur la côte, à quinze milles de l'une & de l'autre, & un peu au-delà du Cap qui bornoit à l'Orient le Golphe de Bugie; c'étoit autrefois une Province dépendante du Royaume de Bugie. *Gigeri* est bâti sur une langue de terre qui avance en mer, & forme avec des rochers qui s'y trouvent deux havres assez commodes, l'un à l'Est & l'autre à l'Ouest. Il n'y a ni villes ni villages dans le territoire qui en dépend; les habitans vivent sous des tentes.

Cette Province confine aux Déserts de Numidie, & renferme dans son enceinte le fameux Mont Aurax, qui a vingt-cinq ou trente lieues de longueur du Nord au Sud, & est d'un accès très-difficile. Il est habité par des Arabes, nommés Cabeylezen, fiers, jaloux de leur liberté, & indomptables à cause de quelques endroits inaccessibles de la montagne, où ils se retirent. Avant l'année 1664, ils trafiquoient avec le Comptoir que les François avoient à Gigeri; ils leur vendoient des cuirs, de la cire & des grains. Mais la France étant alors en guerre avec les Algériens, le Roi ordonna au Duc de Beaufort Amiral, de faire construire un Fort, pour tenir en bride les Arabes. Mais à peine l'ouvrage étoit-il commencé, que les Arabes vinrent pour l'attaquer, & l'obligerent à mettre en mer; ensuite ils chassèrent les François de Gigeri, ruinèrent le Fort, & firent quatre-cens prisonniers. Depuis ce tems-là ils pillent tous les étrangers qui font naufrage sur leurs côtes & les font esclaves, sans distinction de nation, qu'elles soient alliées d'Alger & de la Porte ou non. Les Mahométans sont les seuls qu'ils renvoyent avec quelques provisions. Le Dey n'en peut rien tirer que comme ami & non comme Souverain (b). Nous aurons peut-être dans la suite occasion de rapporter quelques exemples de leurs déprédations. Cette côte est aussi la seule de tout le Royaume où l'on ne peut mettre ordre, à cause que les habitans occupent des lieux inaccessibles en d'autres endroits

la

(a) Les mêmes. (b) *Marmol* L. V. Ch. 12. *Dapper* p. 185. *Taffy* l. c.

la Régence veille à la sûreté des Nations avec lesquelles elle est alliée : s'il arrive que quelqu'un de leurs Vaisseaux soit maltraité, en cas de malheur, le Dey ne manque pas de faire faire des recherches exactes des coupables ; s'ils sont découverts & pris, non seulement on les oblige à restituer ce qu'ils ont pillé, mais ils sont sévèrement punis selon la nature du crime.

SECTION II.
Provinces
& Villes
du Royaume
d'Alger.

Bugie ou *Boujeiah*, que l'on prétend être la *Saldæ* de *Strabon* (*) a été bâtie par les Romains (a), c'étoit autrefois la Capitale d'un Royaume du même nom. Elle a un assez bon Port formé par une langue de terre qui s'avance dans la mer. La plus grande partie de ce Promontoire étoit autrefois revêtue d'une muraille de pierre de taille ; il y aussi un aqueduc pour conduire de l'eau au Port ; mais présentement la muraille, l'aqueduc & les réservoirs où l'eau se rendoit sont ruinés. Le tombeau de *Seedi Busgrée*, un des Saints tutélaires de la ville, en est la seule chose remarquable.

Bugie.

Bugie est bâtie sur les ruines d'une grande ville, au pied d'une haute montagne qui fait face au Nord-Est. Une grande partie de l'ancien mur subsiste encore, & monte jusqu'au haut de la montagne. Outre le Château qui commande la ville, il y en a encore deux au bas de la montagne pour la sûreté du Port. Les habitans font un grand commerce de focs de charrue, de beches & d'autres ustensiles, qu'ils font du fer qu'on tire des montagnes d'alentour. Elle est baignée par une rivière, que *Marmol* & *Dapper* appellent *Huet al Quibir* c'est-à-dire la grande rivière, que l'on croit être le *Nasava* de *Ptolémée*, & qui se jette dans la mer à l'orient de la ville, après avoir reçu plusieurs ruisseaux qui y tombent de divers endroits. *Bugie* est fort peuplée ; il s'y tient un marché de ferraille, d'huile & de cire ; tant qu'il dure tout y est fort tranquille, mais dèsqu'il est fini il s'y fait beaucoup de bruit, & le jour se termine rarement sans quelque trait de cruauté ou sans quelque vol (b).

Steffa, que *Marmol* appelle *Testelza* & *Grammaye Dislefa*, est environ à vingt lieues au midi de *Bugie* & à quinze de la mer, sur le chemin de Fez à Tunis (c). Cette ville est située dans une plaine agréable & fertile, qui s'étend jusqu'au mont *Labez*. Elle a été ruinée par les Arabes, desorte qu'il n'y reste rien de son ancienne splendeur, ni murailles, ni colonnes, ni citernes des Romains. Les habitans, au nombre de trois-cens familles, sont aussi pauvres & misérables qu'il y en ait sous la domination des Turcs.

Tebef a été aussi une grande & florissante ville du tems des Romains, *Tebef* mais elle est aujourd'hui en aussi mauvais état que *Steffa* (d).

Zamora, l'*Azama* de *Ptolémée*, n'est pas moins ruinée que les deux précédentes *Zamora*.

(a) Les mêmes & *Shaw*, T. I. Ch. 7.

(b) *Shaw* l. c.

(c) *Dapper* l. c.

(d) *Marmol* l. c. Ch. 52. *Dapper* & *Taffy*, ubi sup.

(*) Nous avons ailleurs contredit cette opinion, à cause de la distance que l'Itinéraire met entre *Salda* & *Igilgili*, qui est de quatrevingt-treize milles, au-lieu qu'il n'y a que treize lieues entre *Bujezah* & *Jijel*, l'ancienne *Igilgili*. Rien de plus incertain au reste que ces sortes de conjectures ; mais comme un si grand nombre d'Auteurs s'y livrent, il est naturel d'en instruire le Lecteur, & des difficultés auxquelles elles sont sujettes, en lui laissant la liberté d'en juger comme il lui plaira.

SECTION
II.
Provinces
& Villes
du Royaume
d'Alger.

Biscara.

dentes par la tyrannie des Turcs; la Régence d'Alger y a fait bâtir un Fort qui commande la Place. C'est la ville la plus riche de toute la Barbarie en bleds & en troupeaux. On y tient un Marché tous les Lundis, où se rendent les Arabes & les Bereberes pour y débiter leurs denrées (a).

Biscara est de la Province de Zeb dans la Numidie, au Midi du Royaume de Labez. Les Algériens en y faisant des courses toutes les années pour enlever des esclaves, s'en sont enfin rendus maîtres pour pouvoir pénétrer dans le Pays du Sud avec plus de facilité. On y voit les restes d'une ancienne ville dont le Pays porte le nom, où il y a toujours Garnison pour contenir les habitans de cette Province qui campent sous des tentes. Ce sont les Biscaras qui amènent dans les Ports de mer des lions, des tigres & d'autres bêtes féroces, qu'ils apprivoisent pour les vendre aux Etrangers. Il y a toujours dans Alger un nombre de ces Biscaras, qui y viennent pour faire les plus vils ouvrages. Ils charrient de l'eau dans les maisons, nettoient les cloaques & les puits, ramonnent les cheminées, portent les fardeaux, & lorsqu'ils ont gagné une dizaine d'écus, ils retournent chez eux, où ils sont regardés comme très-riches, à cause que l'argent y est d'une rareté extrême. Les Biscaras passent pour la Tribu d'Arabes la plus misérable de tout le Royaume (b).

Necauz.

La dernière Place du Gouvernement du Levant est *Necauz*, une des plus jolies villes de Barbarie: elle est environ à vingt lieues au Midi de Steffa, auprès d'une rivière dont les bords sont couverts de bûches d'arbres fruitiers. Les figues de ces quartiers sont les meilleures de toute l'Afrique, quand elles sont séchées elles se débitent bien au loin & auprès. Le territoire d'alentour rapporte beaucoup de froment, & d'autres choses nécessaires à la vie. Dans la ville on voit une superbe Mosquée, & tout auprès un College bien renté pour l'instruction de la Jeunesse. Les habitans sont fort civils & sociables, & les femmes y sont belles. Les maisons sont propres, mais n'ont qu'un étage; elles ont des jardins remplis d'arbres & de fleurs dont l'odeur embaume l'air. Il y avoit autrefois des Hôpitaux, des Bains & d'autres commodités, mais la tyrannie des Turcs ruine tout (c).

Montagnes.

La Province de Bugie est presque entourée de montagnes, comme celle de Gigeri, dont les quartiers sont distingués par les noms de Beni-jubar, d'Auraz & de Labez. Ces montagnes sont peuplées des familles les plus anciennes d'Arabes, de Maures & de Sarrafins. La plupart de ces Montagnards portent, selon un ancien usage, une croix ineffaçable sur la main, & plusieurs en portent une sur chaque joue, sans pouvoir en donner d'autre raison, sinon que c'est une coutume que leurs ancêtres leur ont transmise (*).

La

(a) *Marmol* L. V. Ch. 53.

(b) *Taffy* l. c.

(c) *Marmol*, l. c. Ch. 55. *Dapper*.

(*) Il y a de l'apparence que cette coutume a commencé du tems des Vandales: comme ils n'exigeoient aucune contribution des Chrétiens, & qu'ils ne leur faisoient aucun mal, chacun vouloit passer pour tel. Ainsi pour arrêter la fureur du soldat, on lui montrait de loin cette marque du Christianisme, qui s'est perpétuée jusqu'à présent par l'usage

La montagne de *Beni-Jubar* est environ à vingt milles au Sud de Bugie, elle s'étend considérablement en longueur & en largeur, & fait partie du petit Atlas. Elle est haute & escarpée; il en sort un grand nombre de fontaines; il y a quantité de noyers & de figuiers; on y recueille beaucoup d'orge, & l'on y nourrit de nombreux troupeaux. Les habitans sont belliqueux, & obéissent à un Chef, qu'ils élisent eux-mêmes; il y a parmi eux d'excellens Archers. On trouve par toute la montagne des villages peuplés d'une Nation, dont la montagne a pris son nom (a).

SECTION II.

Provinces & Villes du Royaume d'Alger.

Beni-Jubar.
L'Abez.

L'*abez* est une autre chaîne de l'Atlas, qui s'étend depuis celle de *Beni-jubar* jusqu'au Royaume de *Couco*. Les habitans sont guerriers, & ressemblent assez pour les mœurs à leurs voisins. Ils payent cependant une espece de tribut au Dey d'Alger; ce que ceux de *Couco* ne font point. On y recueille peu de bled & de fruits; il n'y a presque qu'une espece de jonc, dont on fait des nattes, qu'on nomme en Arabe *Labez*; & c'est delà qu'est venu le nom au Royaume de *Labez* (b).

Le Canton d'*Auraz*, ou *Eyres*, ainsi que prononcent les Turcs, est encore une partie de l'Atlas, qui s'étend au midi de Constantine presque jusqu'au *Biledulgerid*; c'est une grande chaîne de hauteurs qui se perdent l'une dans l'autre, avec quelques petites plaines & des vallées entre deux; elle a trente lieues de long (c), ou suivant un Voyageur moderne environ cent-trente milles de circuit (d). Le sommet & le pied de ces montagnes sont très-fertiles, & forment en tout tems le jardin de ce Royaume. Quelques ruisseaux qui tombent des montagnes forment une espece de marais salé, que le Soleil dessèche en Eté & convertit en sel. Les habitans sont fiers & belliqueux, & ne subsistent qu'en volant & tuant les voyageurs. Ils aiment tant la liberté qu'ils ne souffrent point d'étranger dans leur Pays, de peur qu'il n'en apprenne les passages & les avenues. Depuis que les Algériens les ont en quelque façon assujettis, il ne faut pas moins de quarante stations au camp volant, qu'on y envoie tous les ans pour leur faire payer le tribut (e).

Auraz.

Le dernier Canton du Gouvernement du Levant, dont nous parlerons, est celui de *Couco*, *Cuco* ou *Couque*, ainsi que l'appellent le Marseillois. Il tire son nom de la montagne au pied de laquelle étoit la Capitale, ou peut-être de la ville même (*). C'étoit le séjour des Rois, qui y avoient fait construire

Royaume & Ville de Couco.

re

(a) *Marmol* Ch. 56.

(b) Les mêmes.

(c) *Marmol* L. V. Ch. dern.(d) *Shaw* T. I. p. 145.

(e) Là même.

ge (1). A moins que l'on ne suppose qu'ils embrassèrent effectivement le Christianisme en ce tems-là, & qu'après être devenus Mahométans ils ont conservé la croix par une sorte de superstition.

(*) *Marmol* dit que le nom propre de la montagne est *Eguiliandalus*, & *Dapper*, *Eguilu Andalúz*; l'un & l'autre disent qu'elle est fort haute & fort escarpée. On recueille beaucoup de bled au bas de la montagne, & sur le sommet quantité d'orge; les pâturages y sont bons, & l'on y nourrit beaucoup de gros & menu bétail, on y a aussi grand nombre d'abeilles. On trouve dans ces montagnes des mines de fer; ils avoient des ouvriers

qui

(1) *Taffy*, L. I. Ch. 2.

SECTION
II.
Provinces
& Villes
du Royaume
d'Alger.

re de magnifiques Palais; ces Princes se signalèrent beaucoup en Espagne. Elle est au Sud d'Alger & de Boujeiah, avec lesquelles elle forme un triangle, à trente-six-milles de la première, & à vingt de la seconde. Elle étoit entourée de rochers au pied de la montagne, qui étoit couverte de villages fort peuplés; sur la pente il y a un bourg nommé *Gemaaxaharix*, qui contient cinq-cens maisons, & où il se tient tous les vendredis un grand marché, qui y attire beaucoup de monde. Les Rois de Couco avoient un Port sur la Méditerranée, nommée *Tamagus*, où il se faisoit un grand commerce avec Marseille, en miel, en cire & en cuirs. La ville de Couco contenoit quinze-cens maisons. L'accès en étoit très-difficile & dangereux, & il n'y avoit qu'un seul côté par où l'on pût y aborder, par des défilés si étroits, qu'une poignée de monde pouvoit facilement abîmer une armée en faisant rouler des pierres; d'ailleurs la ville étoit environnée d'un bon mur là où elle n'étoit pas défendue par les rochers (a). Elle continua à être dans une situation florissante jusqu'au commencement du dixseptieme siècle, que le Roi de Couco, alors allié des Espagnols, leur livra son Port de *Tamagus*, dont les Algériens se saisirent bientôt après. Pour arrêter efficacement les intelligences secrètes que ce Prince entretenoit toujours avec l'Espagne, ils ruinerent sa Capitale, ravagerent le plat Pays, & l'obligerent à se réfugier dans les montagnes avec ses sujets. Ils n'ont pas laissé de regarder toujours le Royaume de Couco comme une fâcheuse épine à leur pied, à cause qu'il est voisin d'Alger, & que les montagnes sont inaccessibles; en sorte que c'est toujours une retraite sûre pour leurs ennemis & pour les Criminels d'Etat. C'est aussi là que se réfugient ordinairement les Deys d'Alger, lorsqu'ils craignent la mort, ou qu'ils veulent abandonner le pesant fardeau du Gouvernement. Lorsqu'ils ont le bonheur de gagner cet asyle, ils y passent tranquillement le reste de leurs jours dans l'abondance, où ils ne s'arrêtent qu'en attendant l'occasion de passer ailleurs. Aussi le Gouvernement d'Alger n'a-t-il rien oublié pour se rendre maître de ce Pays, même depuis qu'il a ruiné la Capitale, & chassé le Prince dans les montagnes; ils n'ont cependant jamais pu obliger les habitans à payer tribut, bien-que les Deys ayent tenté toutes sortes de voies (*). Les habitans sont Arabes, Bereberes & Azuagues, ils se glorifient de s'être maintenus dans l'indépendance, quoiqu'aux dépens de leurs richesses. Car ils sont dans la dernière

(a) *Marmol* L. V. Ch. 47. *Dapper* p. 164. *Davity* p. 167. *Taffy* L. I. Ch. 9.

qui en faisoient des épées, des poignards & des fers de lance, & qui lui donnoient une trempe qui le rendoit presque pareil à l'acier (1). Ils ont aussi des Mines de salpêtre, dont ils faisoient de la poudre avec du soufre, que les Marchands de France leur portoient. Il y a quantité d'olives, de figues & de raisins. Les figues faisoient le principal revenu du Roi; les Marseillois qui trafiquent ici, assurent qu'il alloit à sept-cens-mille écus de rente (2).

(*) Il est bon d'avertir ici d'une bévue grossière de l'Auteur de l'*Histoire de l'Empire des Cherifs*. Comme cet Historien a copié presque par-tout *Marmol* mot à mot, il a fait la description de cette ville & du Royaume de Couco, comme si l'une & l'autre étoient en-

core

(1) *Marmol*, L. V. Ch. 47. *Dapper* p. 167. *Da-* (2) Les mêmes, *Grammaye*, & al,
visy, p. 167.

niere misere, après avoir été un des Peuples les plus riches de ces Pays SECTION
en chevaux, en bestiaux, en grains, en fruits, pour ne rien dire de leurs II.
ouvrages de fer, dont nous avons parlé dans la Note précédente. Ils n'ont Provinces
point de commerce avec leurs voisins, de peur d'être réduits par les Al. & Villes du
gériens dans l'esclavage où sont la plupart des autres Arabes & Maures de Royaume
Barbarie (a). d'Alger.

Le second Gouvernement d'Alger est celui du Ponent ou de l'Ouëst. O. Gouverne-
ran (*) en est à-présent la Capitale, & c'est où le Bey fait sa résidence. ment du
C'étoit autrefois une ville très-considérable, où l'on comptoit six-mille mai Ponent,
sons. La plupart des habitans étoient Tisserands & Drapiers; les Mar. Oran sa
chands de Catalogne, de Genes & de Venise y trafiquoient beaucoup. Capitale.
Il y avoit un grand nombre de belles Mosquées, d'Hôpitaux, de Bains, de Ca-
ravanferas & d'autres Edifices publics; mais elle est aujourd'hui fort déchue
de son ancienne splendeur, & n'a qu'environ un mille de circuit, mais, si
l'on en excepte Alger, c'est la Place la mieux fortifiée de tout le Royaume
(b). Elle est bâtie sur la pente & près du pied d'une haute montagne, qui
s'élève au-dessus de la ville. Sur le sommet de cette montagne, il y a deux
Châteaux qui commandent la Place. A moins d'un demi stade à l'Ouëst
il y a une autre montagne, plus haute que la premiere & entre les deux
montagnes il y a une grande vallée, ce qui fait que leurs sommets paroîs-
sent entièrement séparés. Ils servent non seulement de direction aux Ma-
riniers, mais la derniere rend l'approche des Châteaux impraticable. Au-
Sud & au Sud-Est on trouve deux autres Châteaux, construits sur un ter-
rein qui n'est pas plus élevé que le bas de la ville, dont ils sont séparés par
une profonde vallée qui va en tournant. Cette vallée peut être regardée
comme un fossé naturel pour le sud de la ville. Au haut de la vallée, à
trois stades de la ville, se trouve une source d'eau excellente; le ruisseau
qui en sort suit les tours de la vallée, & passant sous les murailles de la vil-
le il la fournit abondamment d'eau. Près de la source il y a un autre Châ-
teau, qui défend la ville & les *Matamores*, qui sont des souterrains où les
Arabes gardent leur bled (b).

Il y a beaucoup d'apparence que la plupart de ces Fortereffes ont été bâ-
ties depuis que les Algériens reprirent cette ville en 1708 sur les Espa-
gnols,

(a) Voy. *Marmol*, *Dapper*, *Grammaye*,
& *Taffy* l. c.

(b) Les mêmes & *Shaw* T. I. p. 32.

(c) *Shaw* T. I. p. 33.

core dans l'état florissant où ils étoient du tems de *Marmol*, sans faire attention aux
grands changemens qui y sont arrivés depuis ce tems-là. Tant il y a peu de fonds à faire
sur de pareils copistes (1).

(*) Les Africains appellent cette ville *Guharan*, d'autres *Maduran*, *Auran*, *Heran*,
& *Marmol* de même que *Laugier de Taffy* *Horan* (2). *Marmol* croit que c'est l'*Unica Co-*
lonia des Romains. Le Docteur *Shaw* écrit *Warran*, & dérive ce nom du mot Arabe *Wa-*
bar, qui veut dire un lieu de difficile accès (3).

(1) Hist. de l'Emp. des Cherifs, p. 154. com-
paré avec *Marmol* L. V. Ch. 47.

(2) *Marmol* L. V. Ch. 19. *Davity* p. 163. *Dap-*
per p. 167.

(3) *Shaw* T. I. p. 32.

SECTION
II.
Provinces
& Villes du
Royaume
d'Alger.

Ruines de
Batha.

Treme-
cen.
Mosta-
gan.

gnols, qui en avoient été maîtres plus de deux-cens ans (*). Le Bey faisoit alors sa résidence à Tremecen. Depuis que les Algériens ont conquis Oran, ils ont donné tous leurs soins à la conserver ; le Bey y réside, & outre la Garnison ordinaire il entretient toujours à ses dépens deux-mille Couloulis, & quinze cent Maures, qui le suivent toujours.

A deux petites lieues au Sud d'Oran on voit les ruines d'une ancienne ville qu'on appelloit *Batha*, qui fut détruite au commencement du septieme siecle, par les guerres entre les Africains. Elle n'est remarquable que par une Chapelle bâtie en l'honneur d'un Marabout. Cet homme se piquoit d'exercer l'hospitalité & d'aider les malheureux. Il demouroit seul parmi les ruines de cette ville, étoit presque toujours à la découverte des Voyageurs, & leur donnoit du secours quels qu'ils fussent. Il devint peu à peu assez riche par les présens qu'on lui fit, pour entretenir cinq-cens disciples, dont toute l'occupation consistoit à réciter à certaines heures du jour les attributs de Dieu, ce qui faisoit une longue Litanie, pour laquelle ils se servoient de Chapelets. Mais cette Secte, comme plusieurs autres, est à-présent peu nombreuse, depuis que le Commerce avec l'Europe a fait tomber ces sortes de superstitions dans le mépris. Les Arabes nomment encore ce lieu la Plaine de Cena, du nom du Marabout.

Nous ne dirons rien ici de la ville de *Tremecen*, en ayant fait la description dans la Section III. du Chapitre I. de ce Livre.

A vingt lieues à l'Est d'Oran, on trouve la ville de *Mostagan*, *Mostaganin*,

(*) En l'année 1505. sous le regne de *Ferdinand V.* & pendant le Ministère du Cardinal *Ximenez*, les Espagnols conquièrent Oran; on en tiroit un grand nombre d'Esclaves, des grains, de l'huile, des cuirs, de la cire, du miel, & quantité d'autres denrées. D'ailleurs elle avoit aussi le village & la rade de *Marfalquibir*, ou Grand Port, le *Portus Magnus* des Anciens, qui passe effectivement pour un des plus grands qu'il y ait au Monde; il n'est qu'à une lieue à l'Ouest d'Oran.

Le motif ou le prétexte qui engagea les Espagnols à se saisir de cette ville, fut que les habitans étant devenus riches, armerent en course, & ravagerent les côtes d'Espagne. Ils s'étoient aguerris depuis longtems par les guerres qu'ils avoient soutenues contre les Rois de Tremecen. Ces Princes auroient voulu leur donner un Gouverneur, ce qu'ils ne souffroient point, au contraire ils choisissent tous les ans un Juge Souverain parmi eux tant au Civil qu'au Criminel, auquel ils joignoient quelques assesseurs pour le Gouvernement de la ville; ils permettoient seulement à la Cour de Tremecen d'avoir dans leur ville des Receveurs des droits. Tel étoit l'état de la ville d'Oran lorsque la Flotte Espagnole vint, qui après s'être emparée du Port de *Malsalquibir* emporta aussi la ville. Entre autre butin que les Espagnols firent dans cette expédition, ils procurerent la liberté à vingt-mille Chrétiens. Cependant depuis ce tems-là la ville d'Oran déchu sensiblement à tous égards, & elle a encore plus tombé depuis qu'elle est sous le Gouvernement tyrannique des Algériens (2). Le seul améliorement qu'ils y aient fait, ce sont les Fortereses qu'ils y ont bâties; il est vrai qu'il y en a qui sont d'un goût antique, comme le Château le plus élevé sur la montagne, & le plus oriental de ceux qui sont devant la ville; mais les trois autres sont des polygones réguliers (2), aussi-bien que quelques fortifications du côté de la mer; ce qui prouve que les Algériens regardent cette place comme de la dernière importance pour eux, & combien les Espagnols ont perdu en la perdant (3).

(1) *Marmol* L. V. Ch. 19. *Gomezius* in Vit. *Ximenu. Dapper, Taffy.*

(2) *Shaw* T. I. p. 33.

(3) *Taffy* L. I. Ch. 10.

min, on *Musty-gannim*, la *Cartenna* de *Pline* & de *Ptolémée* (*). Elle est bâtie en forme d'ampithéâtre, ayant la vue sur la mer; de tous les autres côtés elle est environnée de montagnes. Au milieu de la ville, dans un des espaces vuides, se trouvent les restes d'un ancien Château Maure, qui par sa construction paroît avoir été bâti avant l'invention des armes à feu. Le coin du Nord-Ouëst, qui regarde sur la mer, est revêtu d'une forte muraille de pierre de taille; & il y a là un autre Château bâti plus régulièrement, où il y a une Garnison Turque pour défendre la ville. Mais comme elle est commandée par les hauteurs qui l'environnent, sa principale force consiste dans une citadelle, qu'on a bâtie sur une de ces éminences, laquelle commande & la ville & le pays d'alentour (a). Mostagan est bien pourvue d'eau, & le port est commode. Derrière la ville est le Mont Magarava, qui s'étend environ dix lieues Est & Ouëst. Il a pris son nom des Arabes qui l'habitent; on les nomme Magaravas, & ils descendent des Bereberes. Ils habitent sous des tentes, nourrissent beaucoup de bétail, & payent tous les ans douze-mille écus au Dey d'Alger (b).

A sept lieues au Levant de Mostagan, & à moitié chemin entre Oran & Alger est la ville de *Tenez*, bâtie sur le penchant d'une montagne, à une lieue de la mer, où il y a un Port. Cette ville & son territoire étoient anciennement de la dépendance du Royaume de Tremecen; mais ayant profité de quelques troubles intestins, elle s'érigea en Royaume indépendant, mais elle ne subsista pas longtems dans cet état, les Algériens s'en étant rendus maîtres y ont toujours eu Garnison depuis. Le Gouverneur demeure dans le Château qui étoit autrefois le Palais des Rois. Le Pays fournit beaucoup de grains, de miel, de la cire & du bétail. *Marmol* croit que c'est le *Laguntum*, & *Sanut* le *Tipasa* de *Ptolémée*; mais nous avons prouvé ailleurs que *Tefessad*, village obscur, est l'ancienne *Tipasa*.

La dernière ville du Gouvernement de l'Ouëst, où les Algériens ont Garnison, est *Shershel al Sargel*, *Sarcelly*, ou *Sarcelles*, ainsi que *Laugier de Taffy* l'appelle; c'est une petite ville ruinée sur le bord de la mer, à huit lieues à l'Ouëst d'Alger; elle n'a rien de remarquable qu'un Port pour les petits Bâtimens (c) (†).

Le

(a) *Shaw* T. I. p. 42.

(b) *Marmol* L. V. Ch. 23. *Dapper*, *Taffy* l. c.

(c) *Taffy* ubi sup.

(*) *Ptolémée* écrit *Cartenna* au pluriel, & *Pline* *Cartenna* au singulier. Il est assez apparent que cette ville & *Masagran*, qui n'en est qu'à une petite lieue, & à la même distance qu'il y avoit entre *Arsenaria* & *Cartenna*, suivant l'itinéraire, ne formoient autrefois qu'une seule Communauté; & de-là la dénomination différente qu'on trouve dans les deux Auteurs dont nous avons parlé (1). Il est vrai que *Marmol* croit que *Masagran* est le *Portus Deorum* de *Pline*, mais il n'en donne point de preuve (2), & la première opinion paroît la mieux fondée.

(†) Nous ne pouvons passer entièrement sous silence l'ancienne & célèbre ville de *Tef-sare*, ou de *Césarée*, ainsi que l'appelloient les Romains. Ce n'est à-la-vérité à-présent qu'un amas de ruines, ainsi il n'y a point de Garnison; mais comme elle étoit située dans le Gouvernement de l'Ouëst, elle mérite bien que nous en parlions, tant parceque de

grands

(1) *Shaw* T. I. p. 43. (2) Liv. V. Ch. 22,

SECTION

II.

Provinces
& Villes du
Royaume
d'Alger.

Troisième
Gouverne-
ment.

Le troisième Gouvernement d'Alger est celui du Midi ; il n'y a aucune ville ni habitation fermée. On y voit cependant ici & là des ruines de quelques-unes, au milieu desquelles campent les troupes destinées à tenir les habitans en respect. Ceux-ci campent aussi sous des tentes, dont ils forment des Adouars ou villages errans, sous des Chefs qu'ils choisissent eux-mêmes ; ils se transportent où bon leur semble, suivant la commodité des lieux pour les pâturages, ou pour ensemençer les terres. Ils nourrissent communément beaucoup de gros & de menu bétail, outre des chevaux & d'autres bêtes de charge, qui transportent leurs tentes & leurs effets d'un lieu à l'autre. Nous avons déjà eu occasion de parler de leur Religion & de leur genre de vie au commencement de ce Chapitre ; comme aussi de leur antiquité, de leur origine, & de leurs différentes Tribus dans l'Histoire Ancienne. Entreprendre de faire la description des Contrées qu'ils habitent, & en assigner les limites seroit une chose aussi ennuyeuse qu'inutile dans un Ouvrage tel que celui-ci. Il suffira de dire, que la plupart de ces Cantons, étant autant de branches du Mont Atlas, sont remplis de montagnes, entrecoupées de vallons, quelques-uns de grands déserts de sable ; ils sont plus ou moins fertiles suivant la nature du terroir, & le plus ou le moins d'eau qu'on y trouve. Car il y en a, sur-tout dans les parties les plus méridionales, sur les confins du Sahara ou grand Désert, & dans les Contrées de Zab & de Mezzab, où il n'y a point du tout d'eau, à la réserve de celle qu'ils tirent des puits, qu'ils creusent dans les endroits où ils campent. Et parmi ces puits il y en a de si salés, ou impregnés de minéraux, qui rendent l'eau de si mauvais goût, qu'il n'y a que la nécessité seule qui puisse engager à la boire (a). Tous ces Peuples payent une espece de

(a) Dapper, *Marmol*.

grands Poètes & d'excellens Philosophes en sont sortis, que parceque c'étoit autrefois une des villes les plus peuplées & les plus riches d'Afrique, & que l'on y voit encore quelques restes curieux d'Antiquité. Les Africains l'appellent *Teguident*, on *Deggdent*, c'est-à-dire vieille ville. Elle étoit située au Levant de la ville de Sargel sur une Baye, & il paroît par les ruines qu'elle avoit bien trois lieues de circuit. Elle avoit été bâtie par les anciens Africains, & embellie par les Romains, & dans la suite par les Princes de la Maison d'*Idris*. Mais elle fut entièrement détruite par *Abdalla* fils de *Mohadin*, qui fit massacrer inhumainement tous les habitans l'an 959 (1). On dit qu'un fameux Marabout la rebâtit ensuite, & qu'elle renfermoit treize-cens maisons (2). Il ne reste à-présent que les ruines de ses murailles, & deux anciens Temples des Idoles. Le dôme de l'un est si haut, que du sommet on découvre un Vaisseau à vingt lieues en mer, & du côté de terre les campagnes de Meticha de plus de seize lieues de long. Les Maures appellent ce Temple *Coborania*, ou le Sépulcre Romain. Le dôme est bâti de grosses pierres, & est fermé de toutes parts. L'Auteur ajoute, qu'en 1555. on voulut détruire ce Temple, croyant y trouver quelque trésor ; mais comme les Esclaves Chrétiens ôtoient les pierres, il en sortit des guêpes noires si venimeuses, qu'elles donnoient d'abord la mort à ceux qu'elles piquoient, ce qui fit abandonner l'ouvrage (3). Au Levant de cette ville est une vaste Forêt, qu'on appelle la mauvaise Femme, qui est remplie de Cedres, de Peupliers, de Lieges & de Lauriers, c'est-là que se coupe tout le bois qu'on porte à Alger pour construire des Vaisseaux, mais il n'est permis à personne d'en couper sans la permission du Dey (4).

(1) *Marmol* L. V. Ch. 34.

(2) *Dapper* p. 163.

(3) *Maymol* l. c.

(4) Le même.

de tribut aux Algériens , mais il faut qu'ils y soient contraints par les trou-
pes du Bey ; plusieurs ont soin de les éviter , car quand la saison de la mar-
che de ces troupes approche , ils se retirent en des lieux inaccessibles , où
les Turcs ne peuvent les suivre sans danger. Mais aussi quand dans la suite
quelques-uns de ces fuyards tombent entre les mains du Bey , comme cela
arrive souvent , il ne manque pas de leur faire payer les arrérages au dou-
ble , ou d'en faire un certain nombre esclaves , qu'il envoie à Alger. On
dit qu'il y a dans cette ville un assez grand nombre des Beni Mezzab , qui ,
quoiqu'ils ne payent pas de tribut aux Algériens , sont les seuls qui depuis
un tems immémorial sont employés dans les Boucheries à Alger. Ceux de
cette Tribu sont en général plus noirs que les Gétuliens , & sont vraisem-
blablement des descendans des *Melanogétuliens* (a).

Le Bey du Gouvernement du Midi n'entretient à sa solde que cent Spa-
his ou Cavaliers Turcs , & cinq-cens Maures , avec lesquels & sa Cour il
campe , en attendant la saison où le Dey d'Alger lui envoie un Corps d'ar-
mée pour retirer les contributions dans son District , & dans les Pays du
Biledulgerid , lorsqu'il y peut pénétrer par sa valeur ou par son adresse (b).

SECTION III.

Description de la Ville d'ALGER, Capitale du Royaume.

APRÈS avoir fait la description des trois Provinces ou Gouvernemens
qui forment le Royaume d'Alger , nous passons à celle de la céle-
bre Capitale de cet Etat ; ville , qui pendant plusieurs siècles a bravé les
Etats les plus puissans de la Chrétienté , qui a toujours été le séjour du Dey
& de sa Cour , le place où se tient le principal Corps de la Milice Turque ,
le Port des Vaisseaux , & le centre du Gouvernement , & de la puissance mi-
litaire du Royaume.

Nous avons rapporté , au commencement de ce Chapitre , l'étymologie
du nom qu'elle porte aujourd'hui , qui est *Algezair* , ou , comme il faut pro-
noncer , *Al-Jezcira* ou *Al-Jezeirah* (c) , qui signifie en Arabe l'*Isle* , parce-
qu'il y avoit devant la ville une Isle , qu'on y a jointe depuis par un mole.
Dans leurs Lettres & leur Actes publics ils appellent leur ville *Al-Je-zeire*
Megerbie , l'*Isle* du Ouëst , pour la distinguer d'une autre ville de ce nom ,
qui est près des Dardanelles. Les Arabes la nomment encore aujourd'hui
Gezaira-Al-Beni-Mosgana , du nom d'un Prince Arabe , qui s'appelloit
Mosgana , qui s'étoit emparé de cette ville , ou qui , si l'on en croit *Mar-*
mo , en fut le fondateur (d).

Mais on peut assurer hardiment qu'elle est beaucoup plus ancienne. Les
Auteurs ne sont pas d'accord à-la-vérité sur son origine ; les uns prétendent
que c'est l'ancienne *Ruseurum* , d'autres *Salda* , d'autres *Jol* ou *Julia Cæsa-*
rien.

(a) Shaw T. I. p. 108.

(b) Taffy, L. I. c. 11.

(c) Shaw T. I. p. 89.

(d) L. V. Ch. 51. Dapper, Shaw l. 6.

SECTION III *riensis*, bâtie en l'honneur d'*Auguste*. Mais nous croyons avoir suffisamment prouvé ailleurs que c'est l'ancien *Icosium*, placé dans l'Itinéraire à quarante-sept milles de Tipasa. C'est aussi ce que confirme le savant Voyageur que nous avons cité souvent dans ce chapitre (a).

Description de la Ville d'Alger.

Sa belle Situation.

Alger est située entre Bujeiah à l'Est & Tenez à l'Ouest, au trente-sixième degré & demi de Latitude Septentrionale, & à vingt-un degrés vingt minutes de Longitude. Elle est baignée au Nord & au Nord-Est par la Méditerranée, sur laquelle elle a vue, car elle est bâtie sur le penchant d'une colline, & forme un amphithéâtre parfait; les maisons s'élèvent les unes au-dessus des autres, & il n'y en a point presque dans toute la ville qui n'ait vue sur la mer; & les terrasses qui sont toutes blanchies en rendent la vue toute particulière lorsqu'on en approche, & l'on diroit en la découvrant que c'est une blancherie où l'on a étendu du linge. On parle différemment de sa grandeur, les deux Auteurs les plus modernes qui y ont été ne sont pas même d'accord, l'un lui donne une lieue de circuit, & l'autre ne lui en donne que la moitié (b); d'autres donnent encore plus d'étendue à ses murailles (c). Elles ont environ trente pieds dans leur plus grande élévation du côté de la terre, & quarante du côté de la mer, afin de résister à la violence des vagues. Elles ont douze pieds d'épaisseur, & sont flanquées de tours carrées, mais si délabrées qu'elles sont de peu de défense, à moins qu'elles ne soient soutenues de quelque autre fortification. Les fossés ont environ vingt pieds de largeur & sept de profondeur, mais ils sont presque entièrement comblés, excepté en quelques endroits, où il ne sont pas d'une grande utilité. Il y a quelques avances qui sortent de la muraille avec des embrasures, mais peu ou point de canon dessus. Ainsi la principale force de la ville consiste dans ses dehors.

Portes.

Elle a six portes ouvertes, & quelques autres murées. Celles qui servent sont 1. *L'Alcassane*, ou plutôt *Bab Cassaubah* est dans le lieu le plus élevé de la ville, en fait l'angle occidental, est de figure octogone, & à chacun des côtés a des embrasures. 2. *Babgiddeed* ou la porte neuve est au Sud. 3. *Bab Azoones* (*) du même côté. 4. *La Babazira* ou *Piscadeira*, ou porte des Pêcheurs, fait l'angle oriental de la ville, du côté de la mer au Sud-Est, comme 5. celle du mole fait l'angle septentrional. 6. *Bab El Wed*, ou la porte de la rivière, est au Nord du côté de la rivière El Wed (d) Au Sud-Ouest il y a une Montagne qui commande la ville, & est presque de niveau avec la Bab Cassaubah. Il y a sur cette hauteur deux Châteaux; l'un est le Château de l'étoile, à un stade environ de la porte; il domine la Baye, & l'embouchure de la rivière El Wed. L'autre, qu'on appelle le Château

(a) Shaw. l. c.

(d) Marmol. L. V. Ch. 41. Dapper. Shaw

(b) Le même p. 88. Taffy L. II. Ch. I. T. I. p. 89.

(c) Dapper p. 169.

(*) Ce fut du côté de cette porte que la ville d'Alger fut assiégée par *Aazon*, Prince de Mauritanie, & elle a retenu son nom (1): c'est à cet endroit qu'il y a des crocs aux murailles de distance en distance, sur lesquels on jette les malfaiteurs (2).

(1) Mém. de d'Arvieux T. V. p. 220. (2) Dapper, Davity &c.

teau de l'Empereur, est à un demi-mille de la porte de Cassaubah, il commande de la Baye & les jardins du côté d'Ain Rebat (*). Telle est la situation & la force d'Alger du côté de terre. Elle est mieux fortifiée du côté de la mer, nous commencerons la description des fortifications qui y sont, par celle du Mole.

Ce Mole est l'ouvrage du fameux *Cheredin*, fils de *Barberousse*. Jusqu'à ce tems-là le Port d'Alger étoit tout ouvert, & ressembloit plus à une Rade qu'à un Port. Mais aussitôt que *Cheredin* fut le maître, il s'appliqua avec soin à le fortifier & à le mettre dans l'état où il est à-présent. Il y fit travailler les Esclaves Chrétiens avec tant de rigueur, qu'il l'acheva dans l'espace de trois ans, sans qu'il lui en coûtât rien. Il est construit sur la petite Isle qui est devant la ville en forme de demi cercle, & s'étend depuis la porte du mole jusqu'à un des bouts de l'Isle, & de l'autre côté jusqu'aux murs de la ville, laissant un bel espace pour le Port, où les plus gros Vaisseaux sont à couvert de la violence des flots. Le mole a environ cent pas de long depuis le Château qui le défend, jusqu'à la porte dont nous avons parlé, & il a environ six ou sept pas de large; d'un côté il y a un quai de pierre, & de l'autre un banc de sable & de rochers, qui regne d'un bout à l'autre. Le tout est défendu à un angle par un vieux Château rond, bâti autrefois par les Espagnols, lorsqu'ils étoient maîtres de l'Isle, on l'appelle le Fort du Fanal; il y a une lanterne assez élevée, qu'on allume pour guider les Bâtimens pendant la nuit. Il y a trois belles batteries de canon de fonte. Au Sud de ce Fort il y en a un autre, avec trois batteries, pour défendre l'entrée du Port, qui est assez spacieux pour contenir un bon nombre de gros Vaisseaux (†); & il y a ordinairement assez de Navires marchands, de Corsaires & d'autres Bâtimens. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que lorsqu'il vente du Nord, qui est le traversier de la Rade, la mer fait un grand ressac dans le Port, & fait quelquefois briser les Vaisseaux les uns contre les autres, ce qui les oblige de s'amarrer fort près les uns des autres. D'ailleurs on est obligé de faire travailler pendant toute l'année les Esclaves du *Deilik* à une carrière de pierre dure, & à leur faire porter ces pierres & à les jeter dans la mer tout le long du mole pour le garantir. La mer

SECTION
III.
Description de la
Ville d'Al-
ger.

Le Mole
& les au-
tres Forti-
fications.

(*) C'est-là que l'Empereur *Charlequint* débarqua lorsqu'il entreprit sa malheureuse expédition contre Alger en 1541, & l'on y trouve encore le reste d'un mole qu'on dit qu'il fit construire. Ce Monarque pour conserver la communication de son armée avec sa flotte, se rendit maître des collines dont nous avons parlé, & y bâtit le dedans du Château qui porte encore son nom (1).

(†) Le Port est le fruit de l'art & du travail; il est d'une figure oblongue, ayant cent-trente stades de long sur quatrevingt de large, & il a quinze pieds dans sa plus grande profondeur. On dit que les deux batteries qui en défendent l'entrée, & qui ont été élevées dans ce siècle, sont à l'épreuve de la bombe. Les embrasures d'embas sont montées de canons de trente-six livres de balle; la batterie du milieu est vicille & de peu de défense. Cependant, comme toutes ces fortifications sont sans mines & sans ouvrages avancés, & que ceux qui les défendent n'observent point de discipline, notre judicieux Voyageur croit qu'il seroit très-aisé à quelques troupes de terre de s'en rendre maîtres, si elles étoient soutenues par une Escadre de Vaisseaux de guerre (2).

(1) *Marmol.* L. V. Ch. 41. *Grammaye*, *Dapper*, (2) *Shaw* l. c. p. 88.
Shaw T. I. p. 87.

SECTION III. emporte peu à peu les rochers qu'on y jette, mais on a toujours soin de les remplacer (a).

Descrip-

tion de la
Ville d'Al-
ger.

Autres
Forts.

Les embrasures du Château & des Batteries de ce côté-là, sont garnies de canons de bronze, le tout en fort bon état. La batterie de la porte du mole est montée de plusieurs grosses pieces, dont l'une a sept cylindres, chacun de trois pouces de diametre (b). A un demi stade à l'Ouëst-Sud-Ouëst du Port se trouve la batterie de la porte des Pêcheurs, qu'on appelle aussi la porte de la mer; cette batterie consiste en un double rang de canons, & commande l'entrée du Port & la Rade. Il y a encore deux ou trois autres Forts le long de la mer, l'un est au Sud de la ville, & s'appelle le Château des Renegats; les deux autres sont du côté du Nord; l'un est le Château de *Sitt-eet Ako-leet*, qui est presque régulier, & pourroit beaucoup incommoder un ennemi, soit lorsqu'il débarqueroit, ou lorsqu'il voudroit se loger dans les Bahyras, c'est-à-dire les plaines & les jardins du voisinage: l'autre Fort s'appelle le Fort des Anglois, il est très-inférieur au premier, & commande le chemin qui conduit à la porte de la riviere (c).

Habitans. On compte dans Alger cent-mille Mahométans, dont près de trente-mille étoient Renegats du tems du Docteur *Shaw* (d), quinze-mille Juifs, deux-mille Esclaves Chrétiens, & nombre d'autres Européers & Etrangers.

Rues étro-
ites & mal-
propres.

Il n'y a qu'une seule rue assez belle, qui va d'un bout de la ville jusqu'à l'autre, de l'Orient à l'Occident; elle est plus large en de certains endroits où sont les boutiques des principaux Marchands, & où se tient tous les jours le marché des grains & des denrées qui se consomment. Les autres rues sont si étroites, qu'à peine deux personnes y peuvent marcher de front, le milieu étant plus bas que les côtés, qui forment une espece de parapet par où l'on passe; elles sont fort sales, & on y marche avec beaucoup de desagrément (e). On y trouve un grand nombre de chameaux, de chevaux, de mulets & d'ânes chargés, pour lesquels il faut se ranger & se coller contre les maisons au premier avertissement. La rencontre des Soldats Turcs est encore plus fâcheuse, car les Chrétiens libres leur doivent céder le pas, & attendre qu'ils soient passés, pour éviter toute querelle avec eux, à cause de leur brutale fierté. On a rendu les rues si étroites, selon l'opinion commune, pour n'y être pas incommodé de l'ardeur du Soleil; mais on voit clairement que les tremblemens de terre, qui y sont assez fréquens (*), y ont aussi contribué, puisque presque toutes les façades des maisons y sont étayées les unes avec les autres par des chevrons qui croisent la rue.

Les

(a) Les mêmes, *Taffy* ubi sup.

(b) *Shaw* l. c. p. 88.

(c) Le même p. 87.

(d) Le même p. 86.

(e) *Taffy*, L. II. Ch. I.

(*) *Laugier de Taffy* rapporte qu'on en sentit de violentes secousses pendant neuf mois en 1717. Tous les habitans abandonnerent la ville, & il n'y resta que le Divan, ou les Officiers de l'Etat, auprès du Dey & dans son Palais. Tous les chemins étoient pleins de tentes, où campoient les pauvres habitans, & la misere y fit périr beaucoup de monde. Il y eut une demi-lieue de terrain auprès de la ville, où les maisons de campagne furent abattues par les différentes secousses, & le terrain fut tout bouleversé (1).

(1) *Taffy* L. II. Ch. I.

Les Maisons, au nombre d'environ quinze-mille, sont bâties de pierre & de brique, & ordinairement quarrées. Il y a une cour pavée au milieu, quarrée & grande à proportion de la maison. Autour de cette cour il y a quatre galeries où sont les appartemens bas. Au-dessus de ces galeries, soutenues par des colonnes, il y en a quatre encore soutenues de la même façon. Les portes des chambres, qui sont ordinairement presque de la hauteur de la galerie, touchent au plancher qui est fort haut. Elles sont à deux battans. Les galeries soutiennent une terrasse qui sert de promenade, & pour étendre & faire sécher le linge. Plusieurs y font un petit jardin, & à un côté de la terrasse il y a un petit pavillon pour y travailler à l'abri des injures de l'air, & pour observer ce qui se passe du côté de la mer; car la plus grande attention des Algériens est d'observer si leurs Corsaires reviennent avec des prises. Les cheminées mêmes contribuent à l'ornement, elles sont ménagées pour être placées à chaque côté sur la terrasse en dôme & bien blanchies. Les chambres n'ont du jour que par la cour. Il n'y a sur la rue que quelques petites fenêtres grillées, pour donner du jour aux chambres de provisions, & à celles des domestiques, qui sont ménagées à côté du grand escalier, & qui n'y communiquent point. On a soin de blanchir toutes les années le dedans des maisons & les terrasses; c'est ce qui se fait ordinairement à l'approche des grandes fêtes, & c'est aussi tout ce qu'il y a de plus remarquable; car leurs meubles sont fort simples & de peu de valeur; quelques ustensiles de terre ou de bois, une natte & deux matelats étendus sur deux ou trois bâtons pour coucher, voilà à quoi tout se réduit (a). Comme il n'y a ni place ni jardin dans la ville, on peut presque aller d'un bout à l'autre de terrasse en terrasse, y ayant des échelles pour monter & descendre, quand les maisons ne sont pas d'égale hauteur. Ils se visitent ainsi, & vont voisiner le soir à la fraîcheur. Mais quoiqu'il y ait cette facilité d'aller dans les maisons, on n'y découvre jamais de voleurs, parce qu'une personne inconnue trouvée dans une maison est punie de mort. Il y a plusieurs maisons très-belles, qu'ont fait bâtir les Gens de distinction, & qui sont pavées de marbre du haut en bas; les colonnes qui soutiennent les galeries sont aussi de marbre, & les lambris sont d'une sculpture fine, peinte & dorée (b).

Le plus beau bâtiment d'Alger est le Palais du Dey, qui est au milieu de la ville; il est entouré de deux belles galeries, soutenues par deux rangs de colonnes de marbre; il y a aussi deux cours spacieuses, dans l'une desquelles le Divan s'assemble les Samedis, les Dimanches, les Lundis & les Mardis. En 1650 on construisit cinq bâtimens ou corps de logis fort beaux pour loger les Soldats Turcs, ils y sont proprement & bien servis par des Esclaves que le Deilik fournit. Dans chaque caserne on loge six-cens soldats (*); ils sont trois dans une chambre spacieuse, & il y a des fontaines dans les cours pour faire leurs ablutions avant la priere.

On

(a) *Grammæye* L. VII. C. 3. *Marmol*, *Dapper*, *Taffy*. (b) Les mêmes.

(*) Il faut savoir que les soldats mariés, qui sont ordinairement les Renegats, sont exclus des casernes du Gouvernement, & logent où ils veulent à leurs fraix. Il en est

SECTION

III.

Descrip-
tion de la
Ville d'Al-
ger.

On compte cent-sept Mosquées en tout, parmi lesquelles il y en a de grandes & de magnifiques; & comme la plupart sont situées le long du rivage de la mer, elles forment une belle perspective. Il y a encore un grand nombre de Bains; car outre les différentes ablutions que font les Algériens avant les cinq prières ordinaires, leur usage est d'aller prendre tous les jours le bain, lorsqu'ils en ont la commodité. Il y en a de grands & de fort beaux pavés de marbre, & bien fournis de toutes sortes de commodités; d'autres plus petits & moins agréables pour les gens du commun, mais ils sont tous construits à peu près de la même manière. Les femmes ont leurs bains particuliers, où les hommes n'oseroient entrer sous quelque prétexte que ce soit. Il arrive néanmoins très-souvent que ces asyles inviolables servent à des intrigues de galanterie, nonobstant le terrible sort de celles qui viennent à être découvertes (*). Comme les femmes s'y font

de même de ceux qui n'étant point mariés ne veulent pas loger dans les casernes; ils louent des maisons, ou prennent des chambres à leurs dépens, dans les quatre Funducs ou auberges de la ville. Ce sont de grands corps de logis appartenant à des Particuliers, où il y a plusieurs cours, des magasins & des chambres à louer. Les Marchands Turcs du Levant y vont loger; car il n'y a aucun cabaret ni auberge dans Alger ni dans les autres villes du Royaume, comme sont les caravanséras en Turquie. Tous les Chrétiens qui y vont pour affaires ou par quelque accident, logent chez ceux à qui ils sont adressés, ou chez le Consul de leur Nation. Ces Ministres se font un plaisir de donner un appartement chez eux & leur table aux personnes de quelque figure. Pour les pauvres Voyageurs du Pays ou Grecs, il y a des tavernes ou gargotes que des Esclaves du Deylik tiennent par privilège, où ils trouvent pour de l'argent tout ce qui leur est nécessaire. Les Juifs tiennent aussi des chambres garnies à louer pour les gens de leur Nation (1).

(*) Notre Auteur rapporte un exemple terrible arrivé en 1680, que nous rapporterons en abrégé. *Seremeth Effendi*, vieux Turc fort riche établi à Alger, après y avoir épousé quatre femmes devint amoureux d'une jeune fille de douze ans & l'épousa. Sa beauté & son esprit l'en rendirent passionné, mais la jeunesse de l'une & la grosseur de l'autre ne permirent pas de consommer le mariage, sans mettre la vie de la jeune femme en danger. Son attachement extraordinaire pour elle excita la jalousie des autres femmes, qui résolurent de perdre cette nouvelle favorite à tout prix. Elles n'eurent pas de peine à y réussir pendant l'absence de *Seremeth*, qui fut obligé de suivre le Dey en campagne. Elles commencèrent par gagner la confiance de leur jeune compagne, ensuite elles lui inspirèrent une violente passion pour un jeune Esclave Portugais, qui étoit Juif en cachette, mais que *Seremeth* aimoit beaucoup. Une vieille Gouvernante introduisit le jeune homme déguisé en femme dans le bain, & ménagea diverses entrevues aux deux Amans, qui se livroient à leur passion. Les jalouses découvrirent l'intrigue, & en instruisirent *Seremeth* à son retour. Piqué au vif de cette nouvelle, il s'abandonna aux plus violents transports de colère & de fureur, mais il s'adoucit & se calma ensuite. Il reconnut que la jeune femme ne lui avoit point proprement fait d'injure, puisqu'il n'avoit point consommé son mariage avec elle, de sorte qu'il jugea qu'il sauveroit son honneur en la répudiant & en lui faisant épouser le jeune Portugais. Malheureusement le Divan fut informé de l'affaire par les soins de ses autres femmes, & on découvrit aussi que cet Esclave étoit Juif, ce qui augmenta l'indignation, & l'on vit avec horreur qu'un Juif esclave voulût mêler son sang avec celui d'une femme Musulmane, & qu'elle y consentît. L'Esclave fut donc condamné à être brûlé dans le Cimetière des Juifs, & la femme à être noyée, suivant l'usage; ce qui fut exécuté malgré les sollicitations de *Seremeth*, & tous les efforts du Dey, qui conçut une grande passion pour elle en la voyant.

Seremeth, plus irrité que jamais par cette tragique catastrophe, se retira chez lui dans

(1) *Taffy* L. II. Ch. 24.

servir par les Esclaves de leur sexe, elles y introduisent souvent de jeunes gens déguisés en filles. La chose est d'autant plus facile, que l'habillement des femmes est très-propre à cacher la fraude. Les bains des hommes sont servis par des droles robustes, qui frottent ceux qui se font baignés si rudement, qu'à moins que d'avoir un Interprete pour les obliger à y aller plus doucement, un Etranger peut compter de passer mal son tems, & de faire un exercice fatigant, au lieu de prendre du plaisir (a). Ces bains sont au nombre de soixante.

SECTION
III.Descrip-
tion de la
Ville d'Al-
ger.

Il y a aussi à Alger six Bagnes, qui ne sont que de grandes & sales prisons, où l'on enferme tous les soirs les Esclaves. Il y a une Chapelle dans chacun, & ils peuvent faire librement l'exercice de la Religion Chretienne. Ils ont tous les jours une ration de trois petits pains sans autre chose, & on leur donne un petit matelas & une couverture de laine pour leur lit. Tous les soirs on enferme dans ces Bagnes les Esclaves du Deylik, & à la pointe du jour on leur ouvre les portes pour aller à leur ouvrage. Il y a hors des portes de la ville quelques bâtimens qui sont assez agréables, tel est la halle où les Officiers de la Marine s'assemblent; l'habitation d'un Marabout qui est en grande vénération parmi eux, situé sur le penchant de la colline; c'est un joli édifice avec un dôme à la façon des Turcs; on y voit aussi quantité de tombeaux de Gens de distinction, dont quelques-uns sont fort beaux (*). Il y a de plus quelques Oratoires, Cellules ou Chapelle dédiés à

Bagne des
Esclaves.

(a) Dapper. Taffy L. II. Ch. 2.

le dessein de venger leur mort par le massacre de ses quatre autres femmes. En attendant, il ramassa le plus d'argent comptant qu'il put, l'envoya à sa maison de campagne, & résolut de se retirer dans les montagnes de Couco, pour y passer le reste de ses jours. Il s'ouvrit à quelques Députés de cette Province qui vinrent en ce tems-là à Alger, & ils consentirent avec plaisir à lui aider à exécuter son dessein. La veille de leur départ il se rendit avec eux à sa maison de campagne, où ses femmes étoient déjà arrivées. Là il les dépouilla de leurs bijoux & de leurs ornemens, & les partagea entre les Maures. Il les conduisit ensuite dans un souterrain, où il avoit enfermé la veille un Esclave Negre, qui avoit eu connoissance de leurs intrigues: ils les empaierent avec des pieux préparés pour cela, après leur avoir brûlé avec un fer ardent la partie qui avoit été cause de leur crime. Ils couperent par quartiers le Negre tout en vie, dont ils en pendirent un au col de chaque femme; après quoi ils sortirent, fermerent la maison, & monterent sur de bons chevaux pour s'acheminer vers les montagnes de Couco, où ils se mirent en sûreté. Seremeth avoit fait l'exécution en présence d'une Esclave Numidienne, afin qu'elle apprît à Alger ce qui étoit arrivé; mais il l'avoit enfermée dans une chambre, d'où on ne la tira que le lendemain. On dépêcha un homme à la ville pour informer le Dey de ce qui se passoit, & il envoya un Chaoux pour ouvrir les portes. Il alla dans le souterrain; on trouva deux des femmes mortes, & l'on acheva de tuer les deux autres qui étoient mourantes. On leur donna la sépulture, & les enfans de ces malheureuses meres eurent les biens que le pere avoit laissés, n'ayant pas eu le tems de les vendre (1).

(*) Entre autres on en voit six qui se touchent en rond, & que l'on distingue de tous les autres. Ce sont les tombeaux de six Deys, qui furent élus & étranglés dans le Divan au moment de leur élection, par diverses cabales qu'il y avoit. Le septieme qui fut élu regna. Nous en parlerons dans la suite.

Les tombeaux des Bachas & des Deys sont distingués par un turban de pierre, gravé

en

(1) Taffy L. II. Ch. 3,
Rr 2

SECTION
III.Description
de la
Ville d'Al-
ger.Campagne
autour
d'Alger.

à des Marabouts, qui sont réputés saints; & les femmes vont par dévotion les visiter les Vendredis.

Il n'y avoit autrefois à Alger ni puits ni fontaines, & l'on étoit obligé de boire l'eau que l'on pouvoit rassembler dans les citernes quand il pleuvoit. Mais en 1611. un Maure, du nombre de ceux qui avoient été chassés d'Espagne, trouva moyen de conduire de l'eau dans la ville, en faisant un aqueduc, & par le moyen de plusieurs tuyaux on donna de l'eau à plus de cent Fontaines que l'on construisit tant à la ville qu'à la campagne; par ce moyen ils en fournissent aussi à leurs maisons de plaisance, & à leurs jardins (a).

La Campagne est très-fertile; les collines & les vallées sont couvertes de jardins, de bosquets, & de maisons de plaisance, où les gens riches vont passer l'Été. Ce sont de petites maisons blanches, bien couvertes de quantité d'arbres fruitiers, où la verdure regne toute l'année, ce qui fait un fort beau coup-d'œil du côté de la mer. Les jardins sont bien pourvus d'arbres fruitiers, de melons, & de légumes; ils sont arrosés par des fontaines & par des ruisseaux: ce qui est fort agréable & utile dans ces climats chauds, parce que la fraîcheur de la terre qui est toujours arrosée entretient la verdure. Mais les Algériens ne profitent guere de ces avantages, car ils ne prennent pas seulement la peine de tailler leurs arbres; ils laissent agir la Nature. Il y a quantité de vignes d'une beauté surprenante, & qui rendent beaucoup (*). Ils les laissent monter au haut d'arbres fort élevés, & elles for-

(a) Taffy l. c. Ch. 4.

en relief. Ceux des Agas & des Officiers de distinction de la Milice, par une pique plantée auprès du cercueil; ceux des Rais ou Capitaines de Marine, par un bâton d'enfeigne avec une pomme dorée. Les tombeaux des gens du commun sont seulement désignés par des pierres plates enfoncées dans la terre. Elles forment la figure d'un cercueil, & celles de la tête & des pieds sont plus élevées que les autres. Tous ces tombeaux sont à une petite distance de la ville; il n'y en a qu'un seul dans l'enceinte des murs, qui est celui de *Hali Dey*; il fut regardé comme un Saint, parce qu'il étoit mort de mort naturelle, ce qui n'étoit guere arrivé depuis qu'il y a des Deys à Alger. Le Public orna de fleurs son tombeau pendant quarante jours, y alla pleurer en foule, & prier Dieu pour son ame (1).

(*) Elles ont été plantées par les Maures venus de Grenade; car avant ce tems-là non seulement on n'en cultivoit point, mais on avoit même arraché celles que les Chrétiens avoient plantées, pour faire servir la terre à un autre usage (2).

C'est quelque chose de surprenant que le nombre prodigieux de jardins & de biens de campagne, qu'il y a dans le voisinage d'Alger dans l'espace de quatre lieues aux environs, on prétend qu'il y en a vingt mille. Il y en a plusieurs où il n'y a point de maisons, mais seulement des cabanes faites avec des branches d'arbre. Mais auprès de la ville on voit de magnifiques maisons de campagne, qui sont entretenues par les esclaves des Propriétaires. Les Jardins & les Plantations ne sont point fermés de murailles, mais seulement par des hayes de ces arbres, que nous appellons Figuiers de Barbarie. A peine a-t-on planté les feuilles de cet arbre pour former ces hayes, qu'elles prennent racine; on les voit croître à vue d'œil, & se multiplier à l'infini en peu d'années. Ces hayes deviennent impénétrables à cause de leur épaisseur & des épines qui entourent les feuilles, de sorte qu'elles forment une clôture plus sûre & plus agréable que des murailles (3).

(1) Taffy L. II. Ch. 4. p. 200.

(2) Marmel, Dupper, Shaw, Taffy.

(3) Taffy L. II. Ch. 4.

forment naturellement des berceaux admirables ; mais le raisin seroit encore meilleur si elles étoient mieux cultivées. On en peut dire autant des Orangers, des Citroniers & des autres arbres fruitiers, qui y sont en abondance, mais les fruits n'y sont pas généralement beaux, à cause qu'on n'en prend aucun soin ; il n'y a que les Consuls étrangers, dont les jardins produisent de bien meilleurs fruits que ceux des Turcs & des Maures. Il est bien surprenant que l'exemple ne les corrige pas de leur négligence par rapport à une chose, où à tous les autres égards ils semblent prendre autant & plus de plaisir (a).

On ne doit pas s'attendre que dans un Ouvrage aussi étendu que le nôtre, nous parlions de tous les Cantons fertiles de la Province d'Alger, dont on peut voir la description dans les Auteurs cités dans le ce Chapitre. Il y en a cependant un que nous ne devons pas passer sous silence par plusieurs raisons, & sur-tout parcequ'il l'emporte sur tous les autres pour la fertilité. Nous avons en vue les riches & magnifiques Plaines de *Mettijah*, par corruption *Muttijar* & *Motigia*, où les habitans d'Alger ont de belles plantations. Ces plaines ont neuf à dix lieues de longueur & quatre de largeur (b), ou selon un Voyageur plus récent & plus exact, cinquante milles de long & vingt de large (c). Elles sont arrosées par un grand nombre de sources & de ruisseaux, & produisent en abondance des racines, des herbages, des fruits, du riz & de toutes sortes de grains. Les habitans recueillent deux & quelquefois trois fois du froment, de l'orge, de l'avoine ou des légumes. Il y a seulement près de la mer quelques endroits stériles & des bois fort épais, où il y a beaucoup d'animaux venimeux. Ces plaines sont peuplées par d'anciennes Tribus Arabes. C'étoit-là que commandoit le Prince *Selim Eutemi*, qui fut détrôné & tué par *Aruch Barberousse*, comme nous le verrons dans la suite (d).

Il n'y a ici guere de Curiosités naturelles dignes de remarque, si l'on excepte les Hamman ou Bains chauds de Mereega, l'*Aquæ Calidæ Colonia* chaude des Anciens, qui sont entre la riviere de Shellif & la mer. Le plus grand & le plus fréquenté de ces bains, est un bassin de douze pieds en quarré & de quatre de profondeur. L'eau y bouillonne à un degré de chaleur à peine supportable ; elle passe ensuite dans un autre bassin plus petit, dont les Juifs se servent, ne leur étant pas permis de se baigner avec les Mahométans. Ces deux bains étoient autrefois couverts d'un beau bâtiment, avec des corridors de pierre qui regnoient autour des bassins ; mais à présent ils sont exposés à l'air, & à moitié remplis de pierres & de décombres. Il ne laisse pas d'y avoir un grand concours de monde au Printems, parceque ces eaux guérissent du rhumatisme, de la jaunisse & d'autres maladies. Un peu plus haut dans la colline est un autre bain, qui est trop chaud pour qu'on puisse s'y baigner, c'est pourquoi on en amene l'eau par un grand tuyau dans une chambre, & là on la laisse tomber sur les parties affligées. Il y a plusieurs autres sources chaudes dans cette Province, qui sont médicinales, & dont les eaux ne sont guere plus pesantes que celle de pluie. Celles que le

Doc.

(a) Le même. (b) Le même p. 202. (c) *Shaw* T. I. p. 83. (d) *Taffy ubi sup.*

SECTION
III.Descrip-
tion de la
Ville d'Al-
ger.

Docteur *Shaw* pesa, étoient comme 836 à 830, & celles de Mellwan, comme 910 à 830 (a).

Ces Sources font une preuve que la terre d'où elles sortent est remplie de soufre, de nitre & d'autres matières combustibles. C'est ce que prouvent aussi les fréquens & violens tremblemens de terre auxquels on est sujet dans ce Pays, & que l'on sent quelquefois en mer. En 1724 l'Auteur étant sur un Armateur de cinquante canons, assez loin de la côte & dans un endroit où ils avoient plus de deux-cens brasses d'eau, ils sentirent trois violentes secousses l'une après l'autre, comme si à chaque fois on avoit jetté d'un lieu fort élevé un poids de vingt ou trente tonneaux sur le lest. Les secousses qu'on sent à terre ne sont pas moins violentes; elles arrivent ordinairement après une grande pluie, à la fin de l'Été ou en Automne. Cela vient peut-être de ce qu'après une grosse pluie la surface de la terre est plus ferrée, de sorte que les vapeurs souterraines ne sauroient s'exhaler; au-lieu qu'en Été, la terre étant plus poreuse, & même remplie de grandes crevasse, les particules combustibles s'échappent plus aisément (b).

Les habitans du Pays parlent beaucoup d'os d'une grandeur extraordinaire, tirés de terre, entre autres d'un os de cuisse tiré d'un tombeau, qui avoit trente-six pouces de longueur. Mais lorsque M. *Shaw* alla lui-même sur les lieux, il ne put rien découvrir de semblable; les tombeaux & les cercueils qu'il vit n'avoient que les dimensions ordinaires. Il est porté à croire que ces grands os étoient des os de cheval, enterrés avec les Cavaliers, suivant la coutume des Vandales (c). On a trouvé souvent des épées parmi ces os; on en garde une dans le Palais du Dey, qui fut trouvée il y a quelques années parmi les ruines de Temendfuse: ces épées sont fort longues, larges & pesantes, avec des gardes en forme de croix. Il semble que l'on pourroit en conclurre qu'elles n'ont point été faites pour des hommes d'une taille ordinaire; & par conséquent qu'il y a plus de rapport entre les os & ces armes, que le savant Auteur ne paroît le penser.

(a) Le même, p. 302. (b) Le même p. 303. (c) Le même, p. 82, 83.

SECTION IV.

SECTION
IV.

Des Intérêts de la République d'ALGER avec les Puissances d'Afrique & avec les Princes Chrétiens : & des Consuls Etrangers qui résident dans la Capitale.

Des Intérêts d'Alger avec les autres Puissances.

LE sujet de cette Section nous intéresse particulièrement entant que Nation commerçante, & alliée avec la République d'Alger ainsi ce seroit une omission impardonnable, si nous négligions de le traiter avec moins de détail que les autres articles, qui nous intéressent beaucoup moins. Nous avons déjà remarqué que les François & les Anglois sont en paix avec les Algériens. Non seulement nous avons joui de cet avantage depuis l'an 1682, mais nous l'avons procuré par nos bons offices à nos voisins les Hollandois, qui seroient peut-être encore en guerre avec Alger, si nous n'avions employé notre crédit en leur faveur (*): ils sont même obligés d'acheter la continuation de la paix, en faisant tous les ans un présent aux Algériens. Les Suédois acheterent vers le même tems la paix pour soixante-dix-mille écus d'Allemagne, ce qui est jusqu'à présent un mystère, parcequ'ils n'ont que peu de Vaisseaux dans la Méditerranée. Tout cela sera fort bon, si avant qu'il soit longtems le Dey n'est pas obligé de diminuer le nombre de ces Alliances par les mêmes raisons qui ont porté ses prédécesseurs à les conclure. En ce cas-là il n'est pas difficile de deviner lequel des quatre Alliés a le plus à craindre une rupture, tant que les François pourront intimider les Corsaires par leurs Vaisseaux de Toulon & de Marseille, & nous encore plus de Gibraltar. Sans cela, il est évident qu'il seroit plus de l'intérêt des Algériens d'être en guerre qu'en paix avec nous. & avec toute autre Nation commerçante, parcequ'ils ont toujours trouvé que la balance des prises qu'ils ont faites, & qu'on a faites sur eux, est entièrement à leur avantage, tant pour le nombre que pour la valeur. Et comme la constitution de leur Etat ne permet pas qu'il subsiste sans prises (a), ils sont obligés ou de rompre les Traités les plus solennels, ou de permettre à leurs Armateurs de les violer, pour prévenir les soulèvemens (†).

Nations qui sont en paix avec les Algériens.

On

(a) *Taffy L. II. Ch. 20. Shaw T. I. p. 412.*

(*) M. *Shaw* en parle tout autrement, & ne dit pas le mot de cette prétendue obligation que les Hollandois ont aux Anglois. Voici les propres termes de ce célèbre Voyageur (1). „ Les succès qu'eurent les Hollandois dans leur dernière guerre avec les Algériens, qui a duré douze ans, & pendant laquelle ils ont détruit plusieurs de leurs Armateurs, le magnifique présent de toutes sortes de munitions qu'on leur promit quand la paix seroit ratifiée : enfin la timidité naturelle du Dey, qui craignoit, s'il continuoit à faire des pertes, de passer pour malheureux; caractère fatal dans ce Pays pour un Chef; toutes ces choses, dis-je, furent les principaux motifs qui engagerent les Algériens à faire la paix avec les Hollandois. Il n'est question là ni des bons offices ni du crédit des Anglois. REM. DU TRAD.

(†) Rien n'est plus vrai que ce qu'*Ali*, un de leurs derniers Deys, avoua un jour à M. le Consul *Cole*, qui se plaignoit de quelques insultes faites par ses Corsaires à nos Vais-

(1) *Shaw T. I. p. 412.*

SECTION

IV.

Des Inté-
rêts d'Al-
ger avec
les autres
Puissances.

Ils refu-
sent la
paix à
l'Empe-
reur.

On ne doit donc pas être surpris que le Divan & la Milice souhaitent si fort la guerre, qu'ils ont constamment refusé d'entrer en Alliance avec l'Empereur, bien que la Porte, dont ils s'avouent les Vassaux, ait intercédé en faveur des sujets de la Maison d'Autriche. Le Dey, quelque porté qu'il paroisse à la guerre, est plus intéressé à entretenir la paix avec les Princes Chrétiens, parceque toutes les entreprises malheureuses, ou même les fautes de ses Officiers, lui coûtent souvent la tête; il ne court pas moins de risque, s'il refuse de condescendre aux desirs de la Milice, quand elle veut entrer en guerre avec quelque Puissance. L'intérêt des Officiers & des soldats est d'avoir la guerre, parcequ'ils sont sûrs de gagner toujours, nonobstant les pertes qu'ils font; par exemple dans la dernière guerre avec les Anglois ils perdirent vingt-six mauvais Bâtimens Corsaires, & prirent trois-cens-cinquante Navires Marchands, ce qui les dédommagea richement. Et jamais la Régence d'Alger n'eût fait la paix avec l'Angleterre, si les Anglois ne l'avoient achetée à prix d'argent, & par quantité de munitions de Guerre, dont la République avoit besoin dans la conjoncture (*).

C'est

Vaisseaux, savoir que les Algériens sont une troupe de Brigands, & qu'il en étoit le Capitaine (1). Il est certain que s'ils ont trop d'Alliés, les jeunes soldats qui ont de la peine à vivre s'il ne se fait des prises dont ils ont leur part, ne manquent pas de murmurer contre le Dey, de façon qu'il est contraint ou de rompre avec quelqu'un de ses Alliés, ou de conniver à des déprédations de cette nature. C'est ce qui arriva en 1716. Les Armateurs ne faisant presque plus de prises, la Milice fit assembler le Divan, où elle représenta qu'ils ne rencontroient plus de Bâtimens ennemis en mer, que généralement tous ceux qu'ils trouvoient étoient François, Anglois ou Hollandois, & que le Pays ne pouvant se soutenir sans faire de prises, il falloit déclarer la guerre à une des trois Nations, & la pluralité fut contre la Hollande. On arrêta en même tems un Navire de cette Nation qui étoit dans le Port, & le Dey envoya ordre dans tous les Ports du Royaume d'en faire de-même. Il donna au Consul, qu'il aimoit, autant de tems qu'il en voulut pour régler ses affaires, & le protégea contre toute insulte (2). Il est vrai que les Soldats & les Officiers de mer s'étoient fortement opposés à la paix, disant que ce feroit en vain qu'ils armeraient en course, s'ils avoient la paix avec les trois Nations commerçantes; qu'ils n'avoient rien perdu dans la guerre au prix de ce qu'ils avoient gagné, concluant par ce Proverbe Arabe, qui est fort significatif: *Ceux-là ne doivent jamais semer, qui ont peur des moineaux*. Ensorte que si les riches présens des Hollandois, & la promesse de munitions navales, engagèrent le Divan à leur accorder la paix, nonobstant les remontrances des Officiers de mer & des Soldats, ceux-ci trouverent moyen de l'obliger à la rompre bientôt (3).

(*) Outre le grand profit que la République fait par le nombre & la valeur des prises, elle a d'ailleurs d'autres moyens de s'indemniser des pertes qu'elle fait par mer. Lorsqu'un Corsaire périt ou est pris par les ennemis, les Propriétaires sont obligés d'acheter ou de faire construire un Vaisseau de la même force, dans le tems qui leur est prescrit par le Dey, qui se règle suivant le bien & les facultés des Propriétaires.

Lorsqu'un Turc ou un Maure est fait Esclave par quelque accident que ce soit, même en combattant pour l'Etat, il n'est jamais ni échangé ni racheté, mais il est censé mort à la République; & lorsqu'il n'a ni enfans ni frere, le Dey s'empare de tous les biens, meubles & immeubles, & les fait vendre au profit du Gouvernement. Lorsque ces sujets trouvent moyen de revenir de l'Esclavage, il en est quitte en leur donnant une année de la paye qu'ils avoient avant leur captivité, pour se munir des armes nécessaires.

On remplit la place de ceux qui sont pris, ou tués en course, ou qui meurent autrement

par

(1) Shaw T. I. p. 414. (2) Taffy L. II. Ch. 12. (3) Shaw l. c. p. 412.

C'est par la même Politique que nous nous sommes maintenus en assez bonne intelligence avec eux, & que nous leur avons inspiré une estime particuliere pour notre Nation, jusqu'à ce que nous les ayons attachés davantage à nous, en nous rendant maîtres de Gibraltar & de Port-Mahon. C'est aussi par la crainte que les François les obligent à vivre en paix avec eux, & qu'ils ont obtenu les mêmes privileges que nous par le Traité conclu en 1718, parcequ'ils avoient alors une bonne Escadre devant le Port, qui donnoit du poids aux remontrances du Consul. Quant aux autres Puissances Chretiennes, il est évident par tout ce que nous avons dit, qu'il est contre l'intérêt de la République d'Alger d'être longtems en paix avec elles; & même de l'être jamais avec quelques-unes, comme l'Espagne par exemple, à moins qu'elles n'y soit contrainte par la force, ce qui jusqu'ici n'a pu réussir; & si jamais il arrivoit que les Algériens se trouvassent dans la nécessité de faire la paix avec les Espagnols, elle ne dureroit qu'autant qu'il leur faudroit de tems pour reprendre assez de forces & la rompre.

Il en est tout autrement par rapport aux Puissances d'Afrique, avec lesquelles il est de l'intérêt de la République de vivre en bonne intelligence, & particulièrement avec le Roi de Maroc & le Bey de Tunis, parce qu'étant voisins du Royaume d'Alger ils pourroient l'incommoder beaucoup. Car tous les Pays de la dépendance d'Alger sont peuplés d'Arabes & de Maures, auxquels la domination des Turcs est insupportable, & qui sont naturellement portés d'inclination pour le Roi de Maroc, & pour le Bey de Tunis, qui sont Maures; desorte qu'en cas de rupture avec ces deux Puissances, ils seroient aisément portés à se joindre à elles. Peut-être les Princes Chrétiens ne pourroient-ils employer de voie plus efficace pour abaisser les Algériens que de leur susciter la guerre avec l'une ou l'autre de ces Puissances, & de lui donner du secours contre eux. Malheureusement la tyrannie des Turcs a réduit les Maures dans une si basse sujettion, que les enfans sucent avec le lait une terreur inconcevable au nom de Turc, & qu'ils sont accoutumés à se voir traités avec hauteur & mépris. Ce ne sont pas seulement les Maures qui gémissent sous leur joug qui les redoutent, mais tous les autres, sur-tout depuis la fin du dernier siècle. Le Dey Chaban, n'ayant que six-mille Turcs & autant de Maures, battit Muley Ismael Roi de Maroc, qui avoit soixante-mille hommes, & l'obligea d'acheter la paix aux conditions qu'il voulut. Il ne fut pas moins heureux quelque tems après

SECTION
IV.

Des Intérêts d'Alger avec les autres Puissances.

Pourquoi Alger doit vivre en paix avec les États de Maroc & de Tunis.

con-
par des recrues qu'on fait venir du Levant, qui sont d'abord à la plus basse paye: ce qui est un puissant motif pour eux de travailler à améliorer leur condition, par le pillage sur terre ou sur mer; cela leur donne aussi occasion de s'avancer ou par droit d'ancienneté, ou par leur bravoure, jusqu'à ce qu'ils parviennent à la haute paye. Le Gouvernement profite même dans un Bombardement, parceque toutes les maisons appartenant à des Coulolis ou à des Maures, qui sont démolies, doivent être rebâties dans l'année par les Propriétaires; & lorsque quelqu'un n'est pas en état de le faire, la Régence s'empare aussi-tôt de la place & des matériaux, & fait vendre le tout à son profit. On ne peut donc douter que la guerre ne convienne parfaitement à un Etat qui peut la faire à si peu de frais, & qui trouve le moyen de faire servir ses pertes mêmes à son profit (1).

(1) Tassé L, II. Ch. 20.

SECTION IV. contre *Mehemed* Bey de Tunis; celui-ci étoit à la tête de vingt-cinq-mille hommes, & *Chaban*, n'en avoit que cinq-mille, il ne laissa pas de mettre l'armée de Tunis en déroute, prit tout son canon & son bagage, & entra dans Tunis en triomphe; il y établit *Ben Chouker* pour Bey, & revint chez lui avec un butin immense, comme nous le dirons en son lieu. Ces deux exemples suffirent pour faire voir combien les Maures du Royaume d'Alger & ceux des Etats voisins redoutoient la puissance des Turcs, & ils ne la craignent pas moins depuis, desorte qu'ils s'estiment heureux que ceux-ci ne poussent pas leurs conquêtes (a).

Comment les Algériens tiennent les Arabes en sujettion. Ce n'est pas tout-à-fait la même chose à l'égard des Arabes tributaires; ils conservent encore leur ancienne valeur, & leur amour de la liberté à un tel point, qu'ils épient toutes les occasions de s'affranchir du joug & du tribut: ils seroient même assez nombreux & puissans pour faire tête à toutes les forces des Algériens, si leurs Tribus vivoient en bonne intelligence, & s'ils étoient sûrs que leurs voisins les laisseroient faire. D'ailleurs la Régence d'Alger a soin de les tenir dans la dernière pauvreté, en les accablant de taxes, & en les opprimant par des exécutions militaires quand ils ne payent point. Elle se sert outre cela d'un moyen plus efficace pour prévenir tout ce qu'elle auroit à craindre de ce côté-là. C'est de fomenter la division entre les Tribus, & de les mettre aux mains: alors un petit nombre de Turcs que l'on joint au Parti qu'on veut favoriser, suffit pour faire pencher la balance. C'est ainsi qu'en pratiquant d'une part l'ancienne maxime, *Divide & Impera*, & de l'autre en inspirant la terreur, la Régence d'Alger a été en état de tenir ce grand Royaume si peuplé dans l'obéissance, ou pour mieux dire dans l'esclavage, & cela avec moins de sept-mille Turcs, y compris les Coulolis; encore y en a-t-il bien deux-mille qui à cause de leur grand âge sont hors d'état de servir, & des cinq-mille qui restent, on en emploie régulièrement mille à relever les Garnisons tous les ans, les autres servant à armer les Vaisseaux qui vont en course, & à former les trois camps volans qui font tous les Étés le tour du Royaume, sous le commandement des Gouverneurs ou des Vicerois des Provinces. Aux Troupes Turques il faut seulement ajouter deux-mille *Zwawah*, que *Léon*, *Dapper* & d'autres Ecrivains modernes appellent *Azuagues*; ce sont des Soldats Maures, qui servent partie à cheval & partie à pied: mais comme ils sont naturellement ennemis des Turcs, ceux-ci ne s'y fient pas beaucoup; & quoiqu'ils les payent régulièrement, & que cette Soldatesque soit censée faire partie des forces du Gouvernement, il est certain que dans les occasions le Dey ne pourroit pas beaucoup compter sur leur assistance (b). On ne peut qu'être étonné qu'un Gouvernement, où le Chef est toujours en danger, la Milice mutine & séditieuse, les Sujets accablés sous le poids d'un joug tyrannique, bien qu'ils soient non seulement ennemis nés des Turcs, mais encore deux-cens contre un, puisse avec si peu de forces subsister depuis si longtems, soutenir avec un succès surprenant la guerre avec tant de Puissances Chrétiennes en état de mettre en mer des forces très-supérieures aux siennes. Qu'avec

un

(a) *Taffy* ubi sup. (b) *Taffy* l. c. *Shaw* ubi sup.

un si petit nombre de Corsaires, les Algériens ayent pu se faire respecter sur mer, & obliger tant de Nations à rechercher & à acheter chèrement leur amitié & leur alliance, qu'avec une poignée de Turcs ils ayent pu contenir dans l'obéissance tant de grandes Provinces & tant de Nations différentes, c'est ce qu'on pourroit regarder comme un problème non seulement insoluble mais incroyable, si le voisinage où nous sommes d'eux, & le commerce que nous avons avec eux, ne nous ôtoit tout sujet de doute par rapport à la vérité du fait. Mais il y a quelque apparence que les plus incrédules trouveront dans leur Histoire, que nous allons donner, & de quoi se convaincre qu'il n'y a rien de plus certain, & de quoi expliquer en grande partie, sinon en tout, cet étrange paradoxe.

SECTION
IV.

Des Intérêts d'Alger avec les autres Puissances.

SECTION V.

Histoire d'ALGER, depuis la fondation de ce Royaume par Barberousse, jusqu'à la fin du seizième Siècle.

SECTION
V.

Histoire d'Alger jusqu'à la fin du seizième siècle.

Pour lier l'Histoire ancienne de ce Royaume avec la moderne, il est à propos de récapituler en abrégé les différentes révolutions qu'il a subies depuis le tems où les Romains l'abandonnerent, avec les autres Provinces d'Afrique, jusqu'à l'époque fatale où il fut assujetti au fameux Tyran Barberousse, lequel appelé par les Algériens pour les délivrer du joug de l'Espagne, s'en rendit maître par la plus lâche trahison, & par sa cruauté, en sorte que depuis ce tems-là cette courageuse Nation a gémi sous la domination accablante des Turcs. Cette récapitulation nous paroît d'autant plus nécessaire, que toutes ces révolutions se trouvant dispersées dans les diverses Histoires des Vandales, des Grecs, des Sarrafins, des Arabes & des autres Nations, qui en ont été successivement les maîtres, le Lecteur ne pourroit se les rappeler aisément sans cela, d'autant plus qu'en divers tems ce Royaume s'est trouvé confondu avec ceux de Tunis, de Tripoli, de Maroc &c. & ne faisoit avec eux qu'une partie d'un plus grand & plus puissant Empire.

Histoire d'Alger

On a vu ailleurs que les Romains en furent chassés, & de toute l'Afrique, par les Vandales & par d'autres Peuples du Nord. Ceux-ci, après avoir détruit entièrement les belles villes & les magnifiques ouvrages des Romains, & y avoir dominé depuis l'an 427 jusqu'à l'an 553, en furent chassés par le fameux Belisaire, Général de Justinien. Les Empereurs Grecs en restèrent les maîtres jusqu'en 662, que les Arabes Mahométans ravagèrent & pillèrent toute l'Afrique, & y établirent leur tyrannie. Mais quelque tems après les Africains originaires en secouèrent le joug, & se rendirent maîtres d'une grande partie de la Barbarie, & formerent plusieurs petites Souverainetés sous des Princes de leur nation & de leur choix. Les choses demeurèrent sur ce pied jusqu'en 1051. qu'Aben Texfin, de la Tribu des Zanhagiens, les vainquit & les subjuga, à l'aide de plusieurs Marabouts qui commandoient ses troupes; il prit alors le titre d'Emir Almuminin ou Chef des Fideles, &

Révolutions qu'il a subies.

SECTION
V.Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième sie-
cle.

ses sujets furent appelés Morabites & par corruption Almoravides.

La Race des Almoravides fut chassée dans le douzième siècle par un Marabout nommé *Mohavedin*, lequel avec le secours des Muçamudins détrôna *Brahem Hali* dernier Empereur des Almoravides, qui prit la fuite & se jeta de désespoir dans des précipices, où il périt avec sa femme & quelques-uns de sa famille. *Mohavedin* monta sur le trône, & sa postérité fut nommée les Mohavedins, & dans la suite Almohades.

Ceux-ci furent dépouillés par les Benimerinis sous la conduite d'*Abdulac* Gouverneur de Fez, qui à leur tour furent obligés de céder la place aux Benioates; ces derniers furent vaincus dans le treizième siècle par les Cherifs de Hascen, descendants des Princes Arabes. Ils divisèrent l'Afrique en plusieurs Royaumes ou Provinces sous l'autorité de plusieurs Chefs, pour ne pas la perdre une seconde fois (a).

Le Royaume d'Alger fut divisé en quatre Souverainetés. *Rabdiramiz*, le plus puissant de ceux entre lesquels il fut partagé, choisit Tremecen. Les trois autres eurent les Provinces de Tenez, d'Alger & de Bugie, & par-là les quatre villes du même nom devinrent les Capitales de ces quatre Royaumes. Ils prirent tous quatre le titre de Rois, & ils avoient dans leurs Etats plusieurs autres Chefs de Tribus Arabes ou Républiques, qui étoient leurs tributaires.

Ces quatre Monarques réglerent si bien tout pour maintenir la balance entre eux, que pendant quelques siècles leurs successeurs vécurent en fort bonne intelligence. Mais le Roi de Tremecen ayant voulu violer les règles qu'ils s'étoient prescrites, *Abu'l-fariz*, Roi de Tenez, qui étoit devenu fort puissant, & qui n'étoit pas moins ambitieux, profita de cette occasion pour prendre les armes. Il s'empara de la ville de Bugie, & poussant ses conquêtes il obligea le Roi de Tremecen à faire une paix fort désavantageuse, & à lui payer tribut. Mais il ne resta pas longtems tributaire; *Abu'l-fariz* étant mort quelques années après, partagea ses Etats à ses trois enfans. L'aîné eut le Royaume de Tenez, le second celui de Gigery, & le plus jeune, nommé *Abdalanasiz* eut celui de Bugie. Ce dernier rompit avec le Roi de Tremecen, & lui fit la guerre avec autant d'ardeur que de succès. De sorte que les Algériens, qui avoient toujours été tributaires du Roi de Tremecen, voyant qu'il étoit trop foible pour les protéger, furent contraints de se rendre tributaires du Roi de Bugie. Ce Prince devint si puissant, qu'il se seroit rendu maître de toute la Barbarie, si l'Espagne, informée de la division qui y regnoit, n'y avoit envoyé une armée, qui profita du désordre, & changea entièrement la face des affaires.

Les Algé-
riens se
mettent
sous la pro-
tection du
Prince Eu-
mey.

Cette grande révolution arriva en 1505. *Ferdinand V.* Roi d'Arragon, par le conseil du Cardinal *Ximenez* son premier Ministre, envoya *Pierre* Comte de Navarre avec une armée, qui se rendit en peu de tems maître de l'importante Forteresse d'Oran. Cette ville étoit peuplée de Maures, chassés d'Espagne il y avoit environ douze ans; comme ils entendoient la langue & qu'ils savoient les chemins, ils caufoient beaucoup de dommage

(a) Voy. la Sect. II. du Chap. I. de ce Livre.

à l'Espagne, tant par leurs courses sur mer, que par les descentes qu'ils faisoient sur les côtes; le grand but de l'expédition étoit de les réprimer. Après la conquête d'Oran, le Général Espagnol poussa sa pointe, s'empara de Bugie & de plusieurs autres Places. Les Algériens craignant pour leur ville, qui étoit alors trop foible pour résister à de si grandes forces, appellerent à leur secours *Selim Eutemy*, ou, comme *Marmol* le nomme (a), *Celim-Ben-Tumi*, Prince Arabe d'une grande réputation & distingué par sa valeur, qui avoit ses Etats dans la fertile plaine de *Muttija*. Il vint avec plusieurs braves Arabes de ses sujets, & amena *Zaphira* sa femme, Princesse douée de rares qualités, & un fils qui étoit âgé d'environ douze ans. Mais il ne put empêcher que la même année les Espagnols ne débarquassent proche d'Alger assez de troupes, pour obliger la ville à faire hommage à *Ferdinand* & à se rendre tributaire. *Selim* fut encore contraint de souffrir que les Espagnols construisissent un Fort sur l'Isle qui est vis-à-vis de la ville, où ils mirent de l'artillerie, & une garnison pour tenir les Algériens en bride, & empêcher le départ & l'entrée de leurs Corsaires.

Ils supporterent ce joug fâcheux jusqu'en 1516, que *Ferdinand* étant mort, ils résolurent de s'en affranchir. *Aruch Barberouffe*, fameux Pirate Turc, natif de l'Isle de Lesbos dans l'Archipel, ou selon d'autres Renegat Sicilien (*), s'étoit rendu redoutable en ce tems-là par sa valeur & par ses grands succès. Il étoit occupé à croiser avec une Escadre de Galeres & de Barques, lorsque les Algériens, du consentement du Prince *Eutemy*, lui envoyèrent des Députés pour le prier de les délivrer du joug des Espagnols, lui promettant une récompense proportionnée aux grands services qu'ils en attendoient. Il agréa leur proposition, & envoya à Alger dixhuit Galeres & trente Barques sous les ordres de son Lieutenant, & il marcha lui-même par terre avec tout ce qu'il put trouver de Turcs & de Maures affectionnés. Les Algériens furent transportés de joie en apprenant la diligence de *Barberouffe*. Mais comme nous allons entrer dans le détail des infames trahisons, des cruautés & des étonnans succès de ce Corsaire, dont tous les Historiens ont parlé quoiqu'ils ne soient pas entièrement d'accord, comme de celui qui a introduit le premier les Turcs en Barbarie, il fera bon de le faire connoître avant que d'aller plus loin.

Nous avons déjà remarqué dans notre dernière Note, qu'il étoit fils d'un Renegat de Sicile ou de Lesbos, qui étoit aussi Corsaire. On dit que sa mere étoit une Espagnole & d'Andalousie, que son pere avoit prise sur mer. D'autres assurent que le pere de *Barberouffe* étoit un simple Potier. Quoi qu'il en soit, son fils dont il s'agit ici commença fort jeune à faire le métier de Corsaire. Quelques Marchands de Constantinople ayant armé un Vaisseau pour croiser sur ceux des Puissances qui n'étoient point alliées de la Porte,

SECTION
V.
Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zieme siè-
cle.

Ils appel-
lent *Barbe-
rouffe* à
leur se-
cours.

Extrac-
tion & pre-
miers ex-
ploits de ce
Corsaire.

(a) *Marmol* L. V. Ch. 41.

(*) *Marmol* & d'autres après lui assurent positivement que son pere étoit de Sicile Chretien d'origine, mais qui s'étoit fait Mahométan pour exercer le métier de Corsaire. En ce cas-là *Aruch*, ou comme il le nomme *Horux*, surnommé *Barberouffe*, parcequ'il avoit la barbe de cette couleur, n'étoit tout au plus que fils d'un Renegat, qui l'avoit sans-doute élevé dans la Religion qu'il professoit.

SECTION
V.
Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième sie-
cle.

en donnerent le commandement à *Barberouffe*. Il se rendit directement sur les côtes de Barbarie, où l'on n'avoit guere vu de Vaisseau Turc. Le Roi de Tunis le reçut favorablement, & lui permit d'emmener dans ses ports les prises qu'il feroit, moyennant qu'il lui en donnât le dixieme, une autre Galere se joignit ici à lui. On dit qu'il n'étoit alors âgé que de treize ans, & qu'il avoit avec lui ses deux freres, *Haradin* ou *Aradin* & *Isaac*, dont le premier fit dans la suite une plus grande figure que *Barberouffe* lui-même, à qui il succéda dans le Royaume d'Alger.

Les trois freres firent bientôt un si grand nombre de prises, & entre autres deux Galeres du Pape, que Maures & Chretiens en furent frappés d'étonnement, d'autant plus que les Maures de Barbarie n'avoient coutume d'infester les côtes qu'avec des Barques & des Brigantins. Dans l'espace d'environ huit ans *Barberouffe* se vit douze Galeres, dont huit étoient à lui, & les quatre autres à ses principaux Officiers; d'autres lui en donnent vingt-six, toutes montées de Turcs & de Maures. Le Roi de Bugie, qui avoit été chassé de ses Etats, l'appella à son secours, en lui promettant de grandes recompenses. Il débarqua avec mille Turcs & Maures, & conjointement avec ce Prince il attaqua inutilement la Capitale, la Garnison Espagnole ayant fait un feu continuel; il y eut même le bras gauche emporté par un boulet de canon. L'année suivante il revint encore à la charge avec aussi peu de succès, desorte qu'il renonça entièrement à cette entreprise, & fit voile pour Gigeri, qui est à environ vingt lieues de Bugie, & il passa dans ce port l'Automne & l'Hiver. Les habitans se trouvant réduits à la dernière disette par la mauvaise récolte, il mit à la voile & revint avec trois Vaisseaux chargés de bled, qu'il distribua aux citoyens de la ville & aux Arabes des montagnes d'alentour. Ce bienfait lui gagna tellement le cœur des derniers, qu'ils lui donnerent d'abord le titre de leur Sultan, bien-que jusqu'alors ils eussent refusé de reconnoître les plus grands Monarques pour Souverains. Ce fut en cette nouvelle qualité qu'il fit la guerre à quelques Montagnards du voisinage; il avoit déjà remporté sur eux plusieurs victoires, lorsqu'il reçut les Envoyés de *Selim Eutemy*; cette ambassade lui fit concevoir l'espérance de se rendre maître d'une Place plus importante & plus commode sur la côte de Barbarie, que ne l'étoient Gigeri & Bugie. Dans cette vue il se mit en marche, comme nous l'avons dit, à la tête de huit-cens Turcs, de trois-mille Arabes de Gigeri, & de deux-mille Volontaires Maures. Mais au lieu d'aller en droiture à Alger, il tourna du côté de Sargel, où *Hassan*, autre fameux Corsaire s'étoit établi. *Barberouffe* le surprit, & l'obligea de se rendre, en lui promettant son amitié; mais il ne l'eut pas sitôt en sa puissance qu'il lui fit couper la tête, se saisit de ses Vaisseaux, & obligea les Turcs qui étoient au service de *Hassan* de le suivre dans son expédition. Quand il approcha d'Alger, tous les habitans, grands & petits, avec le Prince *Selim Eutemy*, allerent au-devant d'un homme qu'ils regardoient comme un Foudre de guerre, & comme un Capitaine invincible. Ils lui rendirent des honneurs extraordinaires, l'amenerent en triomphe dans Alger aux acclamations du peuple, & le logerent dans le Palais du Prince, qui le reçut avec toute la distinction possible. Les troupes

pes furent aussi traitées avec beaucoup d'amitié & de générosité. Le Pi-SECTION
rate enflé d'une réception si extraordinaire, & des grands égards qu'on V.
avoit pour lui, conçut le perfide dessein de s'emparer d'Alger & de son Histoire
territoire, & de s'en rendre Souverain. Sa seule crainte fut, qu'une si d'Alger
lâche trahison ne refroidît ses Turcs & ses Maures, que les autres ne voulus- jusqu'à la
sent pas en être complices, & même qu'ils ne révélassent son projet à Se- fin du sei-
lim, & ne l'abandonnassent à son ressentiment. Il commença donc par com- zieme sie-
muniquer son projet à ses principaux Officiers, qui y applaudirent, & lui pro- cle.

En attendant les soldats de *Barberousse* en agissoient avec toute l'insolen- Son ingra-
ce possible dans la ville & à la campagne, commettant impunément les plus titude en-
grands excès, parceque les Algériens n'osoient ni n'étoient en état de s'y vers les Al-
opposer. *Barberousse* de son côté fermoit les yeux sur la conduite de ses sol- gériens. Il
dats, & les encourageoit même sous main, persuadé que cela donneroit lieu tue Eute-
à des troubles dont il profiteroit pour exécuter sa trahison. En attendant, my, & se
pour tromper mieux les Algériens, ce Pirate fit dresser une batterie de ca- fait procla-
nons à la Porte de la Marine, vis-à-vis du Fort des Espagnols, à la distan- mer Roi
ce environ de cinq-cens, ou selon d'autres de trois-cens pas (a). Il le fit d'Alger.

battre inutilement pendant un mois, parceque le canon étoit trop petit, & il remit son expédition à un autre tems. En tout cela il se conduisit avec tant de hauteur, sans prendre avis du Prince *Selim* & sans faire aucun cas de lui, tandis que ses soldats traitoient les habitans avec une tyrannie brutale, que les Algériens ne purent plus douter de son dessein, & se plainquirent si publiquement de sa perfidie, qu'il eut tout sujet de penser qu'ils tenteroient bientôt de s'opposer de tout leur pouvoir à ses vues. Il résolut de les prévenir, d'ôter la vie au Prince *Eutemy*, de se faire proclamer Roi par ses troupes, & reconnoître de gré ou de force par les habitans (*); ce qu'il ex-

(a) Comparez *Taffy* p. 11. avec *Morgan* p. 236.

(*) Un Auteur de notre tems ajoute que ce qui contribua à faire hâter l'exécution de cette barbare entreprise, c'est la passion que *Barberousse* avoit conçue pour la belle *Zaphira*, femme du Prince *Eutemy*. Il nous apprend qu'il a tiré cette anecdote (1) d'un Manuscrit en velin, qui est entre les mains d'un célèbre Marabout, qui prétend descendre de la famille de cet infortuné Prince. Voici en substance l'Histoire. La Princesse ayant rebuté avec indignation l'assassin de son mari, & le tyran qui avoit réduit le Royaume d'Alger en esclavage, sa passion n'en devint que plus violente, & il prit la résolution d'user de force avec *Zaphira*, & la menaça de ne la plus ménager. La Princesse, qui redouta alors sa première visite, mit un poignard sous sa robe, & prépara une dose d'un violent poison, dans le dessein de lui percer le cœur, ou de se donner la mort si elle manquoit son coup. Le lendemain *Barberousse* se rendit dans sa chambre, il fit appeler toutes les femmes de *Zaphira*, & les ayant enfermées sous la clef, il entra auprès de la Princesse, qu'il trouva assise sur son sofa, les larmes aux yeux, & le cœur pénétré de douleur. Il employa d'abord la douceur pour la porter à se rendre, mais lui ayant répondu de la manière la plus outrageante, il ne garda plus de mesures & se jeta sur elle. Cette Héroïne se saisit du poignard qu'elle avoit, & tâcha de le lui plonger dans le cœur. Mais le Tyran ayant paré le coup, ne reçut qu'une blessure au bras. Il la laissa un moment pour bander sa playe, & appella un de ses Gardes pour desarmer *Zaphira*, bien déterminé à la

(1) *Taffy*, Préface de son Histoire du Royaume d'Alger.

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième siècle.*

exécuta trop aisément sans risque ni peine. Comme il étoit logé dans le Palais du Prince, il eut la commodité de prendre ses mesures pour se débarrasser de lui. Il avoit observé que *Selim* restoit ordinairement quelque tems seul dans le bain, avant la prière du midi; un jour il y entra sans être vu, le surprit nud & sans armes, & l'étrangla avec une serviette. Le Pirate sortit sur le champ, & rentra dans le bain peu après avec nombre de personnes qui l'accompagnoient, comme pour se baigner selon sa coutume. Il affecta une surprise extraordinaire de la mort du Prince, & pour prévenir tout soupçon il fit publier qu'il étoit tombé en foiblesse, & mort faute de secours. Les Algériens ne douterent point que ce ne fût un coup du perfide *Barberousse*, mais les cruels traitemens qu'ils avoient déjà essuyés de la part de ses soldats, leur ôtèrent le courage de se plaindre, & de s'opposer à ses entreprises. Ils craignirent au contraire un massacre général, en sorte que les uns abandonnerent la ville & se sauverent avec le peu qu'ils purent emporter dans les Etats voisins, tandis que les autres s'enfermerent dans leurs maisons, & laisserent les Turcs absolument maîtres de tout; par-là le Pirate exécuta sans difficulté le reste de son dessein. Les Turcs le conduisirent à cheval & en grande pompe par toute la ville, & le proclamèrent Roi d'Alger en criant: „ Vive Aruch Barberousse l'invincible Roi d'Alger, que „ Dieu a choisi pour gouverner son Peuple & le délivrer de l'oppression „ des Chrétiens. Malheur à ceux qui ne le reconnoîtront point, & qui re- „ fuferont de lui obéir comme à leur légitime Souverain”. Ces derniers mots augmentèrent la terreur des habitans, qui penserent à se garantir du massacre par une prompte soumission.

Après cette cavalcade, on conduisit le Tyran au Palais, où on le plaça sur le Siege Royal sous un magnifique dais, & il reçut les félicitations de ses troupes. Ensuite les soldats se répandirent par la ville pour faire part aux habitans de ce qui se passoit, & pour les inviter de la part du nouveau Roi de lui aller rendre hommage & prêter serment de fidélité; on leur promettoit beaucoup d'égards & d'avantages de cette démarche, s'ils la faisoient de bonne grace. Plusieurs se rendirent à cette invitation, *Barberousse* leur fit de belles promesses, les combla de témoignages d'amitié, leur fit prêter serment & signer l'Acte de son Couronnement. Les autres vinrent aussi peu à peu faire la même chose par crainte, plutôt que par affection ou par quelque espérance, bien que l'Usurpateur eût fait publier qu'il les gouverneroit avec équité, & qu'il les protégeroit comme ses sujets & ses enfans. Il fit un Règlement pour l'Ordre & la Discipline, & ordonna

que la deshonoré à tout prix. Mais elle profita du tems pour avaler le poison qu'elle avoit préparé, qui fit si promptement son effet, qu'elle expira peu de momens après. Le Tyran s'en vengea sur les femmes de la Princesse, qu'il fit toutes étrangler. Il les fit enterrer secrètement avec leur Maîtresse, & répandit le bruit qu'elles s'étoient évadées à son insu (1). Mais nous laissons à décider au Lecteur, si ce n'est pas une Histoire inventée par quelqu'un des descendans d'*Eutemy* pour noircir davantage la mémoire de *Barberousse*, d'autant plus que notre Auteur ne prétend pas être garant de sa vérité. On peut la voir tout au long dans son Histoire d'Alger (2).

(1) *Tassy* L. I. Ch. I,

(2) Là-même. Voy. aussi les Remarques de *Morgan* sur ce Roman, p. 239.

que tous les habitans vaqueroient à leurs affaires sans être inquiétés. Mais tout cela n'étoit que grimace, car lui & ses soldats observerent si peu ces promesses, que les premières preuves qu'il donna de son équité & de son affection paternelle, furent qu'il fit étrangler les uns & s'empara de leurs biens, & que d'autres furent emprisonnés ou mis à l'amende. On conçut tant d'horreur pour lui & pour ses soldats, que lorsqu'il sortoit pour se faire voir en public, tous les habitans se cachotent & fermoient les portes de leurs maisons. En exerçant ainsi sa tyrannie contre tous ceux qu'il soupçonnoit d'être mal-intentionnés pour lui, il ne négligea rien pour se mettre en état de n'avoir rien à craindre de la part de tous en général. Il augmenta ses forces, fit réparer les fortifications de la Citadelle, y mit beaucoup d'artillerie & des munitions avec une bonne Garnison Turque. Il fit battre la monnoie en son nom (a) (*), & envoya des Ambassadeurs à tous les Princes voisins, afin d'en être reconnu. En un mot il s'affermir si bien sur le trône qu'il avoit usurpé, & laissa vivre ses soldats Turcs avec tant de licence, qu'ils porterent l'insolence & la brutalité si loin, que ni femmes, ni enfans n'osoient paroître, de peur d'être exposés à des outrages; & que le peuple, épuisé par les taxes dont leur prétendu Protecteur l'accabloit, n'osoit pas même se plaindre d'une si cruelle tyrannie, de peur d'avoir un sort plus triste encore.

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zieme sie-
cle.*

Nonobstant toute son adresse, l'ambition & la brutalité firent faire à Barberousse trois fautes, qui penserent lui être fatales. Premièrement, il auroit dû comprendre, qu'en maltraitant si fort les Algériens, il devoit naturellement les porter à quelque entreprise désespérée pour recouvrer leur liberté, & il n'ignoroit pas que les Espagnols, dont le joug tout tyrannique qu'il étoit, ne laissoit pas d'être plus supportable, seroient toujours disposés à leur aider à se défaire de lui & de ses Turcs. La seconde faute qu'il fit, ce fut d'indisposer les courageux Arabes de ses Etats, déjà assez irrités de sa trahison & de la mort du brave Eutemy; car bien qu'il eût employé toute sa ruse pour se laver de ce crime, ils ne laissoient pas de croire fermement qu'il étoit l'auteur de la mort de ce Prince. Après avoir néanmoins obtenu d'eux par de belles promesses & à force de caresses, qu'ils lui payeroient un léger tribut, il avoit permis à ses satellites qui étoient de véritables harpies, d'emmener leurs troupeaux, & de se saisir de leurs magasins de grains, sous prétexte qu'ils refusoient de payer le tribut, ce qui lui en fit des ennemis aussi envenimés que les Algériens. La dernière faute qu'il commit, ce fut de licencier la plupart de ses Troupes Maures, qui étoient presque tous de la Province de Gigeri; leur pauvreté & la douceur qu'ils trouvoient à partager le butin & la domination avec les Turcs, les avoient at-

*Fautes que
fit Bar-
berousse.*

(a) *Leo Afric. L. IV. Marmol L. V. C. 4.*

(*) Il y avoit des Monnoies d'or & d'argent; quelques-uns prétendent qu'elles portoient le nom de *Soliman*, & que *Barberousse* se reconnut son Vassal, mais l'un & l'autre est faux; car on assure qu'on lisoit sur cette monnoie en caractères Turcs, *Sultan Arouje*; & *Barberousse* fut toujours indépendant de la Porte, & de toute autre Puissance (1).

(1) *Morgan, Hist. of Algiers p. 240.*

SECTION

V.

*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième siècle.*

*Les Algé-
riens tra-
ment une
conspira-
tion con-
tre lui.*

attachés fortement à ses intérêts, enforte qu'ils s'en retournerent chez eux fort mécontents (a).

Les principaux Algériens, instruits de tout, crurent la conjoncture favorable pour tenter de se remettre en liberté. Ils envoyèrent secrètement une Ambassade aux Arabes de la Plaine de Muttija, dont le Prince *Selim Eutemy* avoit été Cheik. Le motif de cette Ambassade étoit de porter ces Arabes à s'unir à eux, afin de venger la mort de ce Prince, de se délivrer de la tyrannie des Turcs, & de rétablir le fils d'*Eutemy* sur le trône. Ce jeune Prince s'étoit sauvé à Oran, & s'étoit mis sous la protection du Marquis de *Gomarez*, Gouverneur de cette Place, qui l'avoit reçu avec honneur & le traitoit avec beaucoup de distinction. Les Algériens trouverent aussi le moyen d'entretenir une correspondance secrète avec le Commandant du Fort des Espagnols, qui étoit sur l'Isle vis-à-vis de leur ville. Il fut arrêté entre eux de massacrer *Barberousse* avec tous les Turcs, & qu'Alger payeroit encore tribut au Roi d'Espagne. On fixa un jour pour ce grand coup, & l'on régla qu'un grand nombre de Maures viendroient au marché vendre leurs fruits & leurs herbes comme à l'ordinaire, avec des armes cachées sous leurs haïcs; que d'autres Maures iroient mettre secrètement le feu à plusieurs Galeres, qu'on avoit tirées à terre de chaque côté de la ville; & que lorsque les Turcs sortiroient pour éteindre les flammes, les Bourgeois fermeroient les portes de la ville, & qu'en même tems la Garnison du Fort viendrait les attaquer dans des Bateaux, tandis qu'on tireroit sur eux de la ville. Par malheur il y avoit trop de gens dans le secret, & *Barberousse* étoit trop vigilant pour se laisser surprendre, desorte qu'il découvrit la conspiration assez tôt pour en empêcher l'exécution. Il dissimula avec beaucoup de prudence, & ayant mis une bonne garde tant aux Portes de la ville qu'aux Galeres sous prétexte qu'il craignoit les Espagnols, l'entreprise ne put réussir. Mais pendant que les Algériens, qui ne croyoient pas être découverts, attendoient une autre occasion pour faire leur coup, *Barberousse* pensoit aux moyens de se venger sûrement d'eux. Etant allé bientôt après à la Mosquée avec sa suite ordinaire, plusieurs des principaux d'Alger y entrèrent après lui pour faire leurs prières. Les portes de la Mosquée furent d'abord fermées selon l'ordre qu'il en avoit donné, & les soldats Turcs l'entourerent pour empêcher les habitans d'en approcher. *Barberousse* reprocha alors à ceux qui étoient dans la Mosquée leur trahison, & fit couper la tête à vingt des principaux de la ville, fit jetter leurs corps dans les rues, qu'on enterra ensuite dans des fumiers; il confisqua aussi leurs biens à son profit, & imposa une grosse amende aux autres. Cette action jetta une si grande épouvante dans Alger, que depuis ce tems-là les habitans n'ont jamais osé rien entreprendre contre lui ni contre ses successeurs, & qu'ils ont souffert avec une patience admirable le joug accablant des Turcs, nonobstant l'oppression & l'insolence de ces Tyrans (b).

Cependant le fils de *Selim Eutemy*, que nous avons laissé à Oran, se croyant aussi

*Nauffrage
de la Flotte
Espagno-
le.*

(a) *Morgan, P. I. Ch. 3.*

(b) *Marmol, Grammaire, Leo Afric. Tassé, Morgan.*

aussi capable de se venger de l'Usurpateur qu'il en avoit envie, proposa au Marquis de Gomarez un projet très-spécieux pour rendre le Roi d'Espagne maître d'Alger, & s'offrit d'y aller lui-même, si on vouloit lui confier des troupes, répondant du succès de cette entreprise. Le Gouverneur l'envoya au Cardinal Ximenez, & ce Ministre ayant goûté le projet, le Roi d'Espagne envoya une Flotte avec dix-mille hommes de débarquement, commandée par *Don Francisco*, ou comme d'autres l'appellent *Don Diegue de Vero*, dans le dessein de chasser *Barberousse* & tous les Turcs d'Alger, & d'y rétablir le jeune Prince Arabe. Mais la Flotte ne fut pas sitôt aux environs d'Alger, qu'une tempête la dispersa, & la brisa presque toute sur les rochers. La plus grande partie des Espagnols se noya, & presque tous ceux qui échappèrent aux flots furent massacrés par les Turcs, ou faits esclaves (*). Ainsi, loin de chasser le Tyran d'Alger, ce malheur ne servit qu'à y affermir sa domination; il lui enfla le cœur, & se voyant secondé de la fortune il se crut invincible, & redoubla ses cruautés & sa tyrannie sur les habitans de la ville & de la campagne.

Non seulement les Algériens, mais les Arabes & les Maures commencèrent alors à le regarder comme un prodige de bonne fortune, aussi-bien que d'orgueil & de tyrannie. Ce n'étoit pas tout-à-fait sans sujet, vu le haut point de grandeur auquel il s'étoit élevé avec une poignée de Turcs déterminés (a). Les Cheiks de différentes Tribus Arabes en particulier furent si alarmés, qu'ils tinrent une Assemblée générale, dans laquelle il fut résolu d'envoyer une Ambassade de quatre des plus habiles à *Hamida Aabd* ou *Hamidalabdes*, Roi de Tenez, pour lui demander sa protection & du secours. Ce Prince, craignant de son côté la trop grande puissance de *Barberousse*, promit aux Ambassadeurs de se joindre à eux pour chasser les Turcs du Royaume d'Alger, à condition que lui & ses descendans posséderoient ce Royaume. Les Arabes ne jugerent pas que les conjonctures leur permissent de rien contester, & accorderent au Roi de Tenez tout ce qu'il demandoit. Ce Monarque ne perdit point de tems, & marcha à la tête de dix-mille Maures vers les frontieres d'Alger, & à son arrivée les Arabes de la campagne se joignirent à lui. *Barberousse*, averti de ce qui se tramoit & de la marche du Roi de Tenez, comptant sur sa bonne fortune, alla le combattre avec mille Arquebusiers Turcs & cinq-cens Maures Grenadins, défit sa nombreuse armée (†), & poursuivit ce Prince jusqu'aux portes de sa Capitale. Le Roi de Tenez se réfugia alors vers le mont Atlas; *Barberousse* prit Tenez, abandonna la ville au pillage, & força les habitans à le reconnoître pour leur Souverain (‡).

SECTION V.
Histoire d'Alger
jusqu'à la fin du seizième siècle.

Ligue des Arabes avec le Roi de Tenez contre Barberousse, qui s'empare de Tenez.

(a) *Marmol*, *Granmaye*, L. II. Ch. 17, 18. *Taffy* L. I. Ch. 1. *Morgan*.

(*) *Marmol* dit qu'ils débarquerent sept-mille hommes, que *Barberousse* attaquait vivement, que la plupart furent tués ou faits prisonniers, tandis que les autres ayant regagné leurs Vaisseaux périrent par la tempête avec le reste de la Flotte (1).

(†) Il fut principalement redevable de cette victoire aux armes à feu, qui donnent un grand avantage à ses troupes sur des gens qui n'avoient que des zagayes & des fleches (2).

(‡) La-Ville de Tenez, Capitale du Royaume de ce nom, est située près de la mer,

(1) *Marmol*, L. V. Ch. 11. (2) *Marmol* l. c. *Taffy* ubi sup. *Morgan*, Vol. I. Ch. 3. p. 246.

SECTION

V.

Histoire

d'Alger

jusqu'à la

fin du sei-

zieme sie-

cle.

Il se saisit

de Tremec-

cen.

On s'imagineroit naturellement qu'une victoire remportée avec si peu de troupes, & les rapides succès du Vainqueur, joints à l'usage tyrannique qu'il en faisoit, auroit dû inspirer aux Peuples voisins de la terreur, & leur faire redouter la domination de *Barberouffe*. Cela n'empêcha pas néanmoins les habitans du Royaume de Tremecen, qui confine à celui de Tenez, d'appeler *Barberouffe*, promettant de lui livrer le Royaume & de l'en rendre le maître. Ce qui les engagea à cette démarche, c'est qu'ils étoient mécontents de leur Roi *Abuzijen*, qui avoit détrôné son neveu & le tenoit prisonnier. *Barberouffe* agréa leurs propositions, & manda à *Hairadin* ou *Cheredin* son frere, qui étoit resté à Alger, de lui envoyer quelques pieces d'Artillerie avec les munitions nécessaires pour son expédition. Il laissa son autre frere *Isaac Bemi* à Tenez pour y commander avec deux-cens Mousquetaires Turcs & quelques Maures Grenadins. Il marcha lui-même à grandes journées vers Tremecen, avec un grand nombre de chevaux & de chameaux chargés de provisions. Ses troupes grossirent en chemin, & plusieurs Nations Maures s'y joignirent dans l'espérance du butin. *Abuzijen*, qui ignoroit la trahison de ses sujets, apprenant que *Barberouffe* s'avançoit vers ses Etats, marcha à sa rencontre avec six-mille chevaux & trois-mille hommes de pied. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine d'Aghad ou Agebel, des dépendances d'Oran, & l'on combattit avec beaucoup de courage & de fermeté de part & d'autre; mais l'artillerie & la mousqueterie de *Barberouffe* lui donnerent enfin la victoire, & le Roi de Tremecen fut contraint de se retirer à sa Capitale. A peine y fut-il entré que ses sujets lui firent couper la tête, & l'envoyèrent à *Barberouffe* en l'invitant de rechef à venir prendre possession du Royaume. Quand il approcha de la ville ils allèrent au devant de lui & le féliciterent. *Barberouffe* ne manqua pas de leur faire un accueil gracieux, accompagné de belles promesses; mais il ne fut pas sitôt entré dans Tremecen avec ses Turcs, qu'il laissa échapper quelques traits de son caractère tyrannique. Il obligea de bon gré ou de force ceux qui avoient pillé le Palais du feu Roi, de lui remettre tout ce qu'ils avoient emporté, ce qui lui produisit des sommes immenses. Il en employa une partie à réparer les fortifications de la ville & de la citadelle, nommée Al Meshuar, & le reste servit à recompenser ses Turcs & ses Maures. Les Tremecéniens, extrêmement irrités de son excessive sévérité, lui donnerent bientôt lieu de craindre qu'il n'eût bien de la peine à les contenir, & que son autorité sur eux ne fût mal affermie; d'autre part il comprit bien que les Espagnols d'Oran n'aimeroient pas son voisinage. Ces raisons l'engagèrent à faire alliance avec *Muley Hamet*, Roi de Fez, qui étoit en guerre avec celui de Maroc. Il s'empara ensuite du reste des Places du Royaume de Tremecen, & y mit Garnison (a). Quelques Arabes

(a) *Marmol*, L. V. Ch. II. *Grammaye*, L. VII. Ch. 17. *Taffy*, L. I. Ch. I.

à quarante lieues environ à l'Ouest d'Alger, & à la même distance à peu près à l'Est d'Oran. Elle obéissoit en ce tems-là au Prince *Hamida*, surnommé *Al Abal*, à cause de sa couleur noire, sa mere ayant été une Nègresse. Ce qui fait qu'on le nomme communément *Hamidalabdes*.

& Bereberes s'étant soulevés sur le bruit de sa tyrannie, il envoya contre eux un de ses Corsaires, nommé *Escander*, qui n'étoit pas moins cruel que lui. Ceux de Tremecen commencèrent alors à se repentir d'avoir appelé chez eux un pareil Tyran, & prirent des mesures pour le chasser, & pour rétablir leur Prince légitime *Buhamu*, ou comme d'autres l'appellent *Abuchen-men* ou *Abu Hommen*. Malheureusement pour eux la conspiration fut découverte, & plusieurs des conjurés furent massacrés. *Abuchen-men* eut le bonheur de se sauver à Oran auprès du Marquis de Gomarez, qui en donna aussitôt avis à *Charlequint*, qui venoit de passer en Espagne avec une belle Flotte. D'autres disent que le Gouverneur d'Oran alla lui-même trouver le Roi, accompagné du Prince Arabe, pour lui rendre compte de ce qui se passoit en Afrique, & pour lui donner les avis qu'il crut nécessaires pour s'opposer à la puissance & aux progrès du redoutable *Barberousse* (a).

Quoi qu'il en soit, le politique Monarque ne fit pas difficulté d'entreprendre de remettre le Prince Arabe sur le trône, parcequ'il seroit son tributaire, & qu'il pourroit servir à chasser *Barberousse* de ses autres conquêtes. Il accorda donc à *Abuchen-men* dix-mille hommes sous les ordres du Gouverneur d'Oran. Celui-ci marcha vers Tremecen guidé par le Roi dépossédé, auquel le jeune Prince *Selim* & plusieurs Arabes & Maures de la campagne se joignirent. Ils résolurent d'attaquer d'abord l'importante Forteresse de Calaa, située entre Tremecen & Alger, où *Escander* commandoit, ayant environ cinq-cens Turcs. Ils investirent la Place de tous côtés, comptant que si *Barberousse* venoit au secours, ceux de Tremecen pourroient se soulever en son absence, & lui fermer les portes. Les Turcs qui étoient dans Calaa se défendirent vaillamment, & dans une sortie qu'ils firent pendant la nuit, ils surprirent & taillèrent en pieces trois-cens Espagnols. Ce succès les encouragea à faire une seconde tentative, mais comme les assiégeans étoient sur leurs gardes, ils furent repoussés avec perte, & *Escander* fut blessé d'un coup de mousquet à la jambe. Peu après les Turcs se rendirent par capitulation (*), & les Chrétiens après avoir pillé la ville la remirent entre les mains du Roi de Tremecen.

En attendant *Barberousse* se tenoit clos & couvert dans Tremecen, dont il n'osoit sortir de peur que les habitans ne se révoltassent, & fort embarrassé de ce que le politique Roi de Fez différoit de lui envoyer le secours dont ils étoient convenus, nonobstant ses pressantes instances. Ayant appris qu'*Abuchen-men* avec les Arabes & *Martin Argote*, Général des Espagnols,

(a) Les mêmes.

(*) La capitulation fut néanmoins violée, & tous les Turcs furent massacrés, à la réserve de seize, qui embrassèrent les étriers du Roi & du Général Espagnol. Ce qui donna lieu à ce manque de parole, c'est que le fils d'un Capitaine Arabe ayant reconnu *Escander* à un bouclier qu'il avoit ôté à son pere, dont il avoit forcé les femmes, le lui arracha des mains, & soutenu de trente Arabes de sa Tribu, & de plusieurs autres qui accoururent, ils taillèrent en pieces les Turcs, nonobstant tous les efforts du Roi & du Général Espagnol (1).

(1) *Marmol*, L. V. Ch. 114.

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième
siècle.*

gnols, s'avançoient pour assiéger Tremecen, il crut que le parti le plus sûr étoit de fortir de la ville à la tête de quinze-cens Turcs & de cinq-mille Maures. A peine fut-il hors des portes, que son Conseil fut d'avis de rentrer dans la ville, & de s'y retrancher. Mais pour son malheur il étoit trop tard, les habitans étant résolus de lui en défendre l'entrée, & de recevoir leur Prince aussi-tôt qu'il paroîtroit. Dans cette extrémité il se jeta dans le Château, résolu de s'y défendre jusqu'à ce qu'il pût s'échapper avec ses gens & ses trésors. Il fit effectivement une vigoureuse résistance, & d'heureuses sorties sur les ennemis; mais les vivres venant à lui manquer, il se sauva avec les Turcs par un souterrain qu'il avoit fait creuser, emportant avec lui toutes ses richesses. On s'aperçut néanmoins bientôt de sa fuite; & les Chrétiens le poursuivirent si chaudement, que dans l'espérance de les amuser il fit semer dans le chemin tout son or & son argent, ses bijoux & sa vaisselle. Mais cet artifice lui fut inutile par la vigilance du Général Espagnol, qui étoit en personne à la tête de ses troupes; il joignit *Barberousse* au passage de la rivière de Huexda, à huit lieues de Tremecen. Ce Pirate venoit de la passer avec son avant-garde, lorsque les Espagnols chargerent son arrière-garde. *Barberousse* repassa aussitôt la rivière avec ses troupes, & après avoir tous combattu comme des lions, ils cedèrent au nombre, & furent tous massacrés avec *Barberousse*, qui étoit âgé de quarante-quatre ans. Ainsi périt ce fameux Corsaire, quatre ans après avoir été déclaré Roi de Gigeri & des environs, deux ans après qu'il s'étoit fait proclamer Roi d'Alger, & environ un an après s'être emparé de Tremecen. On porta sa tête au bout d'une pique en triomphe dans cette ville, & le Marquis de Gomarez rétablit le Roi *Abuchen-men* sur le trône, non seulement sans opposition, mais aux cris de joie & aux acclamations des habitans. Quelques jours après la bataille, le Roi de Fez arriva dans le voisinage à la tête de vingt-mille Chevaux Maures pour secourir *Barberousse*; mais ayant appris sa défaite & sa mort, il se retira en diligence, craignant d'être attaqué (a).

*Hairadin
proclamé
Roi d'Al-
ger.*

La consternation fut grande à Alger, quand on y apprit ces fâcheuses nouvelles; & ce n'étoit pas sans raison, les Turcs qui y étoient restés en garnison n'ignoroient pas qu'ils étoient environnés d'ennemis de tous côtés, & qu'ils s'étoient rendus odieux par toutes sortes de raisons aux habitans de la ville. Ils s'accorderent bientôt pour prévenir tout soulèvement, de proclamer *Hairadin* frere de *Barberousse* Roi d'Alger & Général de la Mer, ce qui se fit du consentement de tous les Capitaines Corsaires. Quelques-uns prétendent que d'abord *Hairadin* avoit envie de s'embarquer avec tous les Turcs & toutes leurs richesses sur vingt-deux Galeres, qui composoient toutes leurs forces sur mer, & d'abandonner Alger plutôt que de se fier aux habitans. C'auroit été effectivement le meilleur parti, si le Marquis de Gomarez ne s'étoit trop précipité de renvoyer les troupes Espagnoles, d'abord après le rétablissement du Roi de Tremecen, au lieu de les garder en Afrique; par-là il perdit la plus belle occasion de chasser les Turcs de Barbarie.

(a) *Marmol, Tassy, Vertot Hist. de l'Ordre de Malthe L. X.*

barie. *Hairadin* étoit trop clairvoyant pour ne pas appercevoir combien le départ de ces troupes étoit avantageux pour lui ; parceque cela délivroit ses amis de toute crainte, & ôtoit aux mécontents toute espérance de secours de ce côté-là. C'est ce qu'il fit sentir à ses Officiers & à ses Turcs, desorte qu'ils résolurent de le soutenir jusqu'à la dernière extrémité (a).

Il n'étoit pas néanmoins sans de justes appréhensions que les Algériens, à qui son Gouvernement devenoit de jour en jour plus insupportable à cause de la tyrannie de ses Officiers, ne saisissent la première occasion favorable de se joindre aux Arabes & aux Maures de la campagne, & ne se soulevassent. Il n'avoit pas regné deux ans, qu'il eut des preuves si convaincantes de la fermentation générale dans tout le Royaume, qu'il craignit une révolte, à moins qu'il ne trouvât un prompt moyen de tenir les peuples en respect par quelque voie plus puissante que le petit nombre d'insolens Turcs qu'il avoit, qui étoient universellement détestés. Il eut donc recours à *Selim* I. Empereur Ottoman, & lui envoya un Ambassadeur chargé de magnifiques présens, pour lui faire part de la mort d'*Aruch* son frère, & de son avènement à la couronne, lui offrant de mettre le Royaume sous sa protection, en lui payant un tribut, à condition que Sa Hauteffe lui fourniroit les forces nécessaires pour s'y maintenir. L'Ambassadeur devoit encore informer *Selim* de la situation des affaires en Barbarie, & lui représenter combien il seroit aisé de la réduire toute sous sa domination. Enfin, en cas de refus, *Hairadin* offroit de céder la Souveraineté du Royaume d'Alger, pourvu qu'il en fût nommé Bacha ou Viceroi.

Selim, qui venoit depuis peu de mettre fin à l'Empire des Mammelucs par la conquête de l'Egypte, accepta avec plaisir la dernière proposition, qui augmentoit ses Etats, au moins ajoutoit un nouveau trait à sa gloire. Il nomma *Hairadin* Bacha ou Viceroi du Royaume d'Alger, & lui envoya en même tems deux-mille Janissaires Turcs bien armés. Par-là *Hairadin* se vit maître absolu des Arabes & des Maures, & ces derniers furent réduits insensiblement dans l'esclavage sans oser même s'en plaindre. Le nouveau Bacha resta tranquille à Alger sans crainte ni danger, bien gardé par ses Turcs, & voyant augmenter de jour en jour sa puissance & ses richesses par le nombre de ses Corsaires, & par les prises qu'ils faisoient sur mer. D'autre côté la Porte Ottomane avoit soin de lui envoyer tous les ans des recrues, & des fonds pour payer les Troupes. Plusieurs Turcs du Levant, chargés de crimes ou de mauvaises affaires, se réfugioient à Alger, de même que tous les misérables qui n'avoient aucune ressource. Ainsi peu à peu le nombre en devint considérable, & les Turcs se trouverent en état de résister aux Chrétiens, & de dompter entièrement les Arabes & les Maures (b).

Hairadin eut bientôt le loisir d'exécuter deux grands projets, qu'il méditoit depuis longtems. Le premier étoit de détruire la Forteresse des Espagnols, qui incommodoit beaucoup la ville par son voisinage, ou au moins de les en chasser. Il avoit aussi dessein de faire devant Alger un Port commode

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du seizième
siècle.*

*Il se met
sous la protection de
Sélim I.*

*Il se rend
maître du
Fort Espagnol.*

(a) Les mêmes. (b) *Marmol, Grammaye, Taffy, Morgan & al.*

SECTION
V
Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du
seizieme
siècle.

mode pour mettre ses Vaisseaux à l'abri du vent de Nord & de la mer , en construisant un môle depuis la ville jusqu'à l'Isle. Après avoir cherché tous les moyens imaginables pour venir à bout du premier de ces desseins , il s'avisa d'un stratagème. Il envoya à la Forteresse des Espagnols deux jeunes Maures bien faits , qui demanderent à entrer sous prétexte qu'ils vouloient se faire Chrétiens. Ils jouèrent si bien leur rôle , que le Gouverneur les garda chez lui pour les faire instruire dans la Religion Chrétienne avant que de les baptiser. Ils y restèrent pendant quelques jours sans que personne s'en méfiât. Mais le jour de Pâques , le Gouverneur étant à l'Eglise avec toute la Garnison , un domestique du Gouverneur apperçut les deux jeunes Maures sur le haut d'une Tour de garde , faisant signal à la ville avec la mouffeline de leurs Turbans. En ayant sur le champ averti son Maître , le Commandant fit mettre les troupes en bataille de peur de surprise. On arrêta les deux jeunes Maures , & ayant été interrogés ils avouerent qu'ils avoient été envoyés pour épier le tems propre à faciliter aux Turcs l'entrée du Fort par surprise. Ces deux Espions furent pendus sur le champ à une potence fort élevée , en sorte qu'on pouvoit les voir de la ville , & connoître qu'ils avoient manqué leur coup. *Hairadin* en fut si irrité , qu'il jura de ne se donner aucun relâche jusqu'à ce qu'il eût pris ou détruit le Fort. Dès le même jour il envoya un Officier sommer le Commandant *Martin de Vargas* de se rendre , promettant en ce cas de lui accorder une capitulation honorable , au lieu que si la Place étoit emportée par force , il feroit passer toute la Garnison au fil de l'épée. Le Commandant répondit fièrement qu'il étoit Espagnol , qu'il méprisoit également ses offres & ses menaces. Cette réponse aigrit tellement la Milice , qu'elle jura sur l'Alcoran , dans un Divan assemblé à cet effet , de commencer le siege , & de ne le point quitter sans avoir tous péri ou emporté le Fort. Le même jour *Hairadin* eut avis que le mauvais tems avoit fait échouer sur la côte d'Alger un Navire François , & que le Capitaine demandoit du secours & la protection du Bacha. *Hairadin* lui accorda tout ce qu'il demanda , mais en attendant qu'il fût prêt de partir , il fit prendre les canons de ce Navire pour battre la Forteresse. Il en fit dresser une batterie , & y joignit les petites pieces de campagne qu'il avoit ; il fit battre le Fort pendant quinze jours sans interruption. Voyant alors que les murailles étoient presque ruinées , & que les Espagnols ne faisoient plus qu'une très-foible défense , il jugea que la Garnison étoit réduite à l'extrémité. Il s'embarqua avec environ deux-mille Mousquetaires Turcs sur un nombre de Galiotes à rames , & étant arrivé au pied du Fort sans aucune opposition , il mit pied à terre , & entra dans la Place sans coup férir. Il trouva le Gouverneur dangereusement blessé , & presque tous les soldats de la Garnison tués ou blessés. Le Commandant Espagnol fut transporté dans la ville , où il fut traité & guéri de ses blessures ; mais quelques mois après , *Hairadin* le fit mourir sous le bâton , soit par quelque mécontentement , soit sur des soupçons (a).

Il fait con-
struire le
Môle.

S'étant rendu maître de la Forteresse Espagnole , il ne différa point l'exé-
cu-

(a) Les mêmes.

entation de son autre projet , qui étoit de construire un môle pour former un Port ; il y fit travailler trente-mille Esclaves Chrétiens sans intermission , & il fut achevé en moins de trois ans sans qu'il lui en coûtât rien. Il fit ensuite réparer le Fort & y mit Garnison , pour empêcher qu'aucun Bâtiment étranger n'entrât dans le Port sans être connu , & pour se garantir de toute surprise. L'exécution de ces deux importans projets rendirent *Hairadin* ou *Cheredin* plus puissant & plus redoutable non seulement aux Arabes & aux Maures , mais aux Chrétiens , & sur-tout aux Espagnols , dont il craignoit toujours quelque descente. A-présent il se voyoit en état & de fonder sur leurs Vaisseaux Marchands , qui navigeoient sur les côtes de Barbarie , & de faire de fréquentes courses sur les côtes d'Espagne , & d'en enlever quantité de captifs & de butin. *Cheredin* envoya au Grand-Seigneur pour lui faire part de tout ce qui s'étoit passé. Il lui demanda en même tems des fonds , afin de construire un Fort plus considérable , & d'élever des batteries aux endroits où l'on pourroit faire quelque débarquement. On lui accorda sa demande , & en même tems on travailla aux fortifications , qu'on a toujours augmentées à mesure qu'on en a eu besoin (a).

Dans le même tems le Grand-Seigneur nomma *Cheredin*. Capitan Bacha , *Hassan* soit pour le récompenser de ses services , soit qu'il craignît que s'étant rendu si puissant , il ne voulût être indépendant. *Hassan Aga* , Renegat natif de Sardaigne , homme courageux & intrépide , & vieux guerrier , fut déclaré Bacha d'Alger. Il n'eut pas sitôt pris possession de son Gouvernement qu'il continua ses courses & ses ravages sur les côtes d'Espagne avec plus de succès que jamais , & qu'il infesta même celles de l'Etat Ecclésiastique & du reste de l'Italie.

Le Pape *Paul III.* en fut si allarmé , qu'il sollicita fortement *Charlequint* Le Pape de prendre les armes pour reprimer ces Pirates. L'Empereur de son côté avoit bien des raisons de le faire ; la perte du Fort Espagnol , les mauvais traitemens faits au Commandant , les hostilités que ces Corsaires faisoient tous les jours sur les côtes de son Royaume , & les invitations de plusieurs des principaux Arabes , qui promettoient de se joindre à lui pour rétablir le Prince *Selim* , déterminèrent *Charlequint* à équiper une puissante Flotte , & il résolut de se mettre à la tête de ses troupes pour faire la conquête de la ville & du Royaume d'Alger , & assujettir ensuite tout le reste de la Barbarie. La description qu'on lui avoit faite de son état & de ses forces lui promettoit un heureux succès de son expédition , & il se flattoit d'immortaliser son nom , en domptant les ennemis implacables de la Chrétienté , & en rangeant ces vastes Contrées sous les étendards de Jésus-Christ. Le Pape de son côté publia une Bulle , qui exhortoit tous les Chrétiens à seconder les intentions de ce grand Empereur. Cette Bulle absolvait de tous péchés , ceux qui mourroient en combattant contre les Infidèles , & leur promettoit la couronne du Martyre. Elle accordoit aussi plusieurs Indulgences à tous ceux qui contribueroient à cette entreprise de quelque façon que ce fût (b).

Sur la fin de l'Eté l'Empereur mit à la voile avec une Flotte de cent Vaisseaux

(a) *Taffy* L. I. Ch. I. *Morgan* & al. (b) Les mêmes.

Succion
V.
Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième
siècle.

Consterna-
tion dans
Alger.

Hassan
sommé &
sa réponse.

seaux & de vingt Galeres, avec un trésor considérable, & environ trente-mille hommes des troupes les plus lestes pour le débarquement. Il fut suivi le plusieurs Seigneurs & de quantité de jeunes Gentilshommes, qui allèrent servir volontairement à leurs fraix pour acquérir de la gloire. Il fut encore accompagné de nombre de Chevaliers de Malthe, toujours disposés à se signaler contre les ennemis de la Chretienté. Plusieurs Dames partirent avec la Cour, & un grand nombre de femmes & de filles s'embarquerent aussi avec leurs parens qui étoient au service, pour s'établir avec eux dans la Barbarie, lorsqu'elle seroit conquise. Le vent fut favorable, & cette redoutable Flotte parut bientôt devant Alger. Chaque Vaisseau avoit la bannière d'Espagne à la poupe, où il y avoit un Christ crucifié pour leur servir de guide.

Il est impossible d'exprimer la consternation où la vue de cette Flotte jeta la ville d'Alger. Elle n'avoit encore qu'une simple muraille, sans aucun ouvrage avancé. La Garnison ne consistoit qu'en huit-cens Turcs, & en six-mille Maures peu aguerris & sans armes à feu, le reste des Turcs étant alors en campagne pour exiger les tributs des Arabes & des Maures. Le Divan s'assembla pour délibérer sur le parti qu'on devoit prendre, & l'on prit la résolution de se défendre le mieux qu'on pourroit dans la ville, sans exposer les troupes à périr pour empêcher le débarquement, en attendant celles qui étoient en campagne, & qui devoient être bientôt de retour. On leur envoya des Couriers pour les faire hâter, afin de pouvoir obtenir une Capitulation.

La Flotte d'Espagne mouilla près du Cap de Matafus, à deux lieues environ à l'Est d'Alger. L'Empereur débarqua avec toutes ses troupes sans opposition, & s'avança au bruit des trompettes & des timbales sur une colline qui domine la Place, où il fit planter l'étendard de Christ. Les Troupes qui travailloient nuit & jour avec zele & courage, y construisirent bientôt un Fort, qui a retenu le nom de Fort de l'Empereur. Le Camp fut dressé à couvert de l'artillerie de ce Fort, & près d'une source qui fournissoit toute l'eau qu'on avoit dans la ville. Ils la détournèrent, & réduisirent les habitans à boire de l'eau gâtée & corrompue, qui ne pouvoit que causer bientôt des maladies parmi eux. L'Empereur fit alors sommer *Hassan* de rendre la Place à discrétion, sous peine d'être taillé en pieces avec toute la Garnison, si la ville étoit emportée d'assaut. L'Envoyé pour l'y déterminer lui représenta la puissance de l'Empereur & ses forces de terre & de mer. Il y ajouta des offres de sommes considérables, & il conclut son discours par l'exhorter à profiter de cette occasion pour retourner dans sa patrie, & pour rentrer en même tems dans le sein de l'Eglise, dont le malheur de sa fortune l'avoit arraché (a). *Hassan* l'écouta tranquillement, & pour toute réponse lui dit, que c'étoit être fou de se mêler de conseiller son ennemi; mais que c'étoit être encore plus fou que de s'arrêter aux conseils qu'un ennemi donne; & là-dessus il congédia l'Officier. D'autres rapportent qu'il répondit, que la proposition de se rendre à discrétion étoit fort dure, qu'il voyoit bien qu'il

(a) Relation au Pape Paul III. ap. Vertot Hist. de Malthe L. X. Vol. IV. p. 132.

qu'il ne pouvoit point se défendre contre une armée si redoutable , mais qu'il demandoit quelques jours pour délibérer avec son Divan. Il cherchoit seulement à gagner du tems , dans l'espérance que quelqu'un de ses Couriers feroient revenir les camps volans qui étoient en campagne. Il étoit sur le point de demander à capituler lorsqu'il apprit par un Exprès, que les Troupes du Gouvernement de l'Ouëst devoient arriver incessamment ; ce qui fit résoudre le Divan à tenir bon autant qu'il feroit possible.

SECTION
V.
Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zieme
siecle.

Charlequint n'ayant aucune réponse de la ville, & voyant qu'il ne pouvoit la bloquer ni par mer ni par terre, tant à cause de la situation du terrain, que parce qu'il ne vouloit pas diviser son armée, résolut de l'attaquer avec vigueur. Il se maintint dans un poste commode pour se rembarquer, s'il y étoit contraint ; & afin de prévenir l'arrivée des Troupes qu'on attendoit incessamment de la campagne, il fit grand feu sur la Place, qui se défendoit foiblement, & il se croyoit à la veille de s'en rendre maître. Mais pendant que le Divan délibéroit sur les mesures les plus propres à obtenir une Capitulation honorable, il y eut une scene singuliere, qui le fit changer de résolution. Une espece de fol, fort méprisé, l'assura d'un prompt secours, & annonça la perte de l'Armée & de la Flotte Chretienne avant la fin de la Lune. Cette prédiction engagea les Turcs à tenir jusqu'au tems marqué, & elle s'accomplit de point en point d'une maniere aussi surprenante qu'imprévue ; on peut voir plus en détail ci-dessous ce qui regarde ce Prophete extraordinaire, & le discours qu'il fit au Divan (*): mais on n'a

(*) Cet homme singulier s'appelloit *Isouf* ou *Joseph* ; c'étoit un Eunuque noir qui étoit en grande réputation parmi le peuple, mais méprisé des Grands, ainsi qu'on peut le recueillir du discours qu'il fit au Divan. Après avoir loué hautement Dieu & le Prophete Mahomet, il parla en ces termes. „ Seigneur *Hassan*, je suis le pauvre „ *Isouf*, l'esclave des esclaves, le plus abject de tous les Musulmans, méprisé des „ Grands & des Marabouts, qui m'ont jusqu'à-présent persécuté, & fait passer pour „ un fou. Depuis longtems tous m'ont rejeté, tous m'ont couvert d'ignominie. Le „ Cadi, Juge de la Loi, m'a souvent fait châtier & servir de spectacle au public avec des marques d'infamie, parce que Dieu, seul tout-puissant & incompréhensible, „ m'a dévoilé quelquefois l'avenir, & que j'ai parlé de choses qui devoient arriver, „ qu'on n'a jamais voulu écouter. Je me suis tû, & il n'y a que quelques pauvres „ gens qui m'ont aidé dans ma misere, auxquels j'ai fait savoir des choses dont ils „ ont profité. Mais aujourd'hui, ô *Hassan* qui commandes dans cette ville, écoute ; „ le danger est pressant, & je ne puis plus me taire ”.

Hassan plus doux qu'à l'ordinaire, à cause du péril où la ville se trouvoit, & pressé par la multitude du peuple qui avoit suivi *Isouf*, & qui avoit une grande confiance en lui, lui permit de parler, ce qu'il fit en ces termes : „ Voilà une armée d'Infidèles, „ puissante en hommes & en armes. Elle est venue si subitement, qu'il semble „ que les flots de la mer l'ont enfantée. Nous sommes dépourvus de tout pour lui „ résister, & il ne nous reste aucun espoir que celui d'être traités avec quelque humanité par une Capitulation, si tant est qu'on puisse trouver de l'humanité parmi „ ces Chrétiens. Mais Dieu seul, qui se moque des desseins des hommes, en pense „ autrement. Il délivrera son peuple des mains des Idolâtres, & méprisera les Dieux „ des Chrétiens, quoiqu'ils soient en grand nombre. Seigneur *Hassan*, & vous Ministres „ & Grands du Royaume, & vous gens savans dans la Loi, prenez bon courage. Confiez-vous pour cette fois au vil & abject *Isouf*, que vous avez tant méprisé, „ & sachez qu'avant la fin de cette Lune la volonté de Dieu seul combattra „ les Dieux des Chrétiens. Nous verrons périr leurs Vaisseaux & leur Armée. La

SECTION

V.

*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zieme
siecle.*

*Perte de
la Flotte
Chretien-
ne.*

n'a d'autre garant de la vérité de ce fait, que la Tradition du Pays, bien-
que l'Histoire de cette malheureuse expédition ne fournisse que des preu-
ves trop convaincantes de l'accomplissement de la Prophétie, si elle a été faite.
Les Assiégeans avoient déjà beaucoup souffert de la pluie, qui avoit
inondé leur Camp, éteint les meches & rendu les armes à feu inutiles: le
Gouverneur instruit de ce désastre, fit faire une sortie, où les Chrétiens per-
dirent bien du monde; les Chevaliers de Malthe, qui étoient toujours aler-
te repoussèrent les Turcs & les poursuivirent jusqu'aux portes de la ville.
Mais les pertes qu'on fit furent peu considérables en comparaison de celle
que l'Empereur fit le même jour, 28 d'Octobre. Il se leva un vent de
Nord accompagné d'une pluie & d'une grêle si violente, de secousses de
tremblemens de terre, & d'une obscurité si grande, qu'il sembloit que les
vents, la mer, la terre, les éclairs, le tonnerre, la pluie, & tous les Elé-
mens confondus ensemble concourussent pour faire périr l'Armée Chretien-
ne. Les Vaisseaux arrachés par la violence des vents de dessus leurs an-
cres, sans que les Pilotes & les Matelots pussent les gouverner, se brisoient
les uns contre les autres, ou échouoient contre les écueils, qui les mettoient
en pieces. Ensorte que dans une seule nuit, d'autres disent en moins d'u-
ne demie heure, il périt quinze Galeres & quatre-vingt-six Vaisseaux, avec
leurs équipages & toutes les provisions de l'armée, ensorte qu'elle perdit
toute espérance de pouvoir subsister dans un Pays désert. Le Camp qui
étoit dans la plaine sous le Fort, fut inondé par les torrens qui tomboient des
collines. Plusieurs Officiers de Galeres tâchoient d'échouer le long de
la côte pour se sauver, mais ils périrent, ou furent massacrés par les
Arabes (*). (a).

Le

(a) Vertot T. IV. p. 134.

„ ville sera libre & triomphante. Leurs biens & leurs armes nous seront acquis, nous
„ aurons des Esclaves qui ont déjà travaillé à construire des Forts pour nous défendre
„ contre eux à l'à venir, & peu de ces gens aveugles & endurcis retourneront dans leur
„ Pays. Gloire soit au seul Dieu tout-puissant, miséricordieux & incompréhensible ”.
Il n'eut pas plutôt fini, que le peuple qui l'environnoit jeta des cris d'allégresse, & le
Divan résolut de résister encore neuf à dix jours pour attendre la fin de la Lune (1).

Marmol, zélé Catholique-Romain, n'a point parlé à-la-vérité de ce Prophete extraor-
dinaire, mais il rapporte qu'il couroit en ce tems-là trois Prophéties parmi les Algériens,
qu'une vieille femme avoit prononcées contre les Chrétiens; deux avoient déjà été ac-
complies par la défaite du Général Espagnol de Vera, & par le naufrage de l'Amiral Mon-
cade, & la troisième étoit celle de la perte de la Flotte & de l'Armée de l'Empereur (2).
N'auroit-il pas pris ce tour pour ne point choquer son Eglise? Ce qu'il y a de sûr,
c'est que quelques Ecrivains n'ont pas fait difficulté d'attribuer la tempête, qui fut si
fatale, à l'art de quelque grand Magicien, comme nous le verrons dans une des Remar-
ques suivantes.

(*) Entre plusieurs exemples de la cruauté de ces Arabes, en voici un qui peut donner
une idée du reste. Le Vaisseau de Don Antoine Carriero, Chef d'Escadre, ayant été
mis en pieces, une jeune Espagnole d'une rare beauté, qui étoit dans ce Vaisseau, fut
jetée par les flots sur le rivage. Un Arabe, à la vue de la richesse de ses habits, & des
pierreries dont elle étoit couverte, accourut aussitôt pour en faire sa proie, & sans se
lais-

(1) Taffy p. 46. & suiv. (2) Morgan Vol. I. C. 5. p. 321 & suiv.

Le lendemain matin , quand le jour parut & que la tempête fut un peu calmée on vit le plus triste spectacle, la mer couverte de Navires brisés, de pieces de bois flottantes, de corps d'hommes & de chevaux. *Charlequin* ne trouva d'autre parti à prendre, que de profiter du calme pour se sauver avec les débris de sa Flotte. Il marcha vers le Cap Matafus à la tête de ses troupes effrayées, laissant toute l'artillerie, les tentes & le gros bagage en proie à l'ennemi, & n'aspirant qu'à se rembarquer sur les malheureux restes de sa Flotte. *Hassan* ne lui en laissa la liberté qu'après lui avoir donné des marques de sa vengeance. Ce rusé Bacha qui observoit les Impériaux, les laissa arriver sur la côte, & ayant remarqué leur frayeur & leur empressement à s'embarquer, il fit sortir la Garnison & tous les habitans d'Alger, qui les attaquèrent avec furie, en firent un grand carnage, & en emmenèrent un grand nombre en esclavage. Lorsque les troupes de la campagne arrivèrent, elles trouverent la ville délivrée, & on en rendit à Dieu des actions des graces avec toute la solennité possible (a).

Le pauvre *Isouf* fut reconnu & déclaré publiquement le Libérateur d'Alger, aussi reçut-il une grande récompense, & il lui fut permis de faire profession de son talent de Devin. Bientôt les Marabouts & les Gens de Loi se déclarerent contre lui, & représenterent au Bacha, qu'il étoit ridicule & scandaleux d'attribuer la délivrance d'Alger au savoir d'un homme qui faisoit le métier de Sorcier, tandis qu'elle devoit être attribuée aux ferventes prieres d'un illustre Saint de leur robe (*). Le Bacha & les Grands du

SECTION
V.
Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zieme
siècle.
Levée du
Siege.

(a) Le même. *Taffy* p. 48. *Marmel* L. V. Ch. 41. *Morgan* l. c.

laisser toucher aux prieres, aux larmes, & même aux charmes de cette jeune personne, il la massacra inhumainement (1).

Un neveu chéri de l'Amiral *Doria* fut sur le point d'avoir le même sort, son Vaisseau s'étant engravé au bord de la mer, si l'Empereur, triste spectateur de ce naufrage, n'y eût envoyé *Don Antoine d'Arragon* avec quelques Compagnies Italiennes, qui le tirerent des mains de ces Barbares.

L'armée de terre n'étoit pas dans un moindre danger, sans tentes, sans équipages, sans munitions, & sans vivres, pas même pour un jour, & sans les remèdes nécessaires pour panser les blessés. L'Auteur de la Relation envoyée au Pape *Paul III.* assure ce Pontife, qu'il a vu cinq Chevaliers de Malthe & plus de trente Gentilshommes volontaires languir & perdre tout leur sang dans la boue, sans qu'on pût leur donner aucun secours (2).

(*) Jaloux de l'honneur qu'on faisoit à *Isouf*, & des présents dont on le combloit, les Marabouts résolurent de rétablir à tout prix le crédit de leur Ordre, sur les ruines du sien. Dans cette vue ils vanterent un Marabout nommé *Cid Utica* ou *Sidi Outededia*, ainsi que *Morgan* le nomme, qui étoit en grande vénération par ses jeûnes, ses prieres & sa dévotion. Ils dirent qu'il avoit été en retraite, en jeûne & en prieres depuis l'arrivée des Chrétiens; que le jour que l'orage avoit commencé, il avoit par une inspiration d'en haut été battre la mer avec un bâton, & avoit excité cette heureuse tempête, mais que par humilité il n'avoit pas voulu révéler son inspiration. Comme le Divan & les Grands feignirent par politique d'ajouter foi à cette fable, le prétendu Saint ne manqua pas d'être en grande estime. Après sa mort on fit bâtir une petite Mosquée auprès de son tombeau; & les Marabouts persuaderent depuis au Peuple, que dans un danger pressant on n'auroit qu'à battre la mer avec les os de ce Saint, pour exciter une semblable tempête (3). Cette opinion dure encore parmi le peuple, bien-qu'il y ait

(1) *Vertot* T. IV. p. 139. (2) Le même p. 341. (3) *Taffy* p. 49.

SECTION
V.
Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième
siècle.

La Flotte
Chréti-
enne es-
suyé
une nouvel-
le tempête.

Divan firent semblant par politique de les croire; mais les prédictions d'*I-souf* & leur accomplissement firent tant d'impression sur l'esprit de tout le monde, que les Grands du Pays, les Prêtres, & les Santons s'appliquèrent depuis à la divination, qu'ils appellent des révélations de Mahomet.

Pendant que les Algériens faisoient des réjouissances pour la délivrance imprévue de leur ville, la Flotte de l'Empereur, trois heures après avoir mis à la voile, fut accueillie d'une nouvelle tempête, & dispersée; plusieurs Vaisseaux périrent, un entre autres, où il y avoit sept-cens soldats Espagnols; il fit naufrage à la vue de l'Empereur sans qu'on le pût secourir. Enfin, parmi tant de périls, & dans la crainte continuelle d'être abîmés dans la mer, les Chrétiens arriverent au Port de Bugie, dont les Espagnols étoient alors les maîtres. *Muley Hascen*, Roi de Tunis, s'y rendit avec des vivres & des rafraîchissemens; l'Empereur le reçut fort bien, & l'assura de sa protection. Ce Monarque congédia ici les Chevaliers de Malthe qui restoient, ils s'embarquerent sur trois Galeres à demi brisées, & regagnerent leur Isle avec beaucoup de peine. L'Empereur lui-même partit le 16 Novembre pour Cartagene, où il arriva le 25 du même mois (a). Ainsi finit cette malheureuse Expédition, qui outre la perte de cent-vingt Vaisseaux ou Galeres, coûta la vie à plus de trois-cens Colonels & autres Officiers de terre & de mer, & à huit-mille Soldats & Matelots, qui périrent dans la première tempête, ou furent tués par les Turcs quand l'armée se rembarqua, ou se noyèrent par la seconde tempête. Quant au nombre des prisonniers il fut si grand, que les insolens Algériens porterent l'insulte & le mépris jusqu'à en donner pour un oignon par tête (*).

Expédi-
tion de
Hassan
contre
Treme-
cen.

Après cette signalée délivrance, le fier Bacha d'Alger entreprit une expédition contre *Muley Hamet* Roi de Tremecen, qui s'étoit rendu tributaire de Charlequint, pour être rétabli dans ses Etats. Comme ce Prince ne se trouvoit pas en état de faire tête à *Hassan*, il fut obligé de faire la paix à telles conditions qu'il plut au Bacha de lui prescrire; il l'obligea à lui donner une grosse somme d'argent, & à lui payer tribut dans la suite, après quoi il retourna à Alger avec des trésors immenses, dont il fit entrer la meilleure partie dans ses coffres.

Sa mort,
Haji lui
succède.

Quelque tems après *Hassan* fut attaqué d'une fièvre violente, qui l'emporta dans la soixante-sixième année de son âge. La Milice d'Alger, sans attendre les ordres de la Porte, choisit pour son successeur *Haji* ou *Chaji*, vieux Officier du Corps. Il n'y avoit pas longtems que ce nouveau Bacha étoit

(a) Vertot l. c. p. 143.

Il y ait beaucoup d'apparence qu'on a eu plus d'une occasion de reconnoître le peu de vertu de ces Reliques.

(*) C'est au moins ce qu'assurent encore les Algériens; ils ajoutent que l'Empereur au désespoir du mauvais succès de son entreprise, ne fut pas sitôt rembarqué, qu'il jeta dans la mer la couronne qu'il avoit sur la tête, en disant, que quelque Prince plus heureux la rachette & la porte. Ils disent aussi que plusieurs de leurs Esclaves & de leurs Renegats Espagnols assurent encore, que les Rois d'Espagne regardent leur couronne comme perdue, jusqu'à ce qu'ils se soient rendus maîtres d'Alger (1).

(1) Morgan Vol. II. C. 7.

étoit en possession de sa Dignité, lorsqu'il se vit attaqué par un puissant Cheik Arabe, nommé *Abu Terice*, à la tête de vingt-mille hommes; il eut le bonheur de le vaincre, & de l'obliger à prendre honteusement la fuite.

Il fut néanmoins contraint peu après de résigner sa place à *Hassan* fils d'*Hairadin* frere de *Barberousse*, qu'on avoit engagé *Soliman* à y nommer. Ce nouveau Bacha & tous les Algériens ne laissèrent pas de respecter tous jours *Haji*, non seulement à cause de la victoire qu'il venoit de remporter sur le Cheik Arabe, mais sur-tout parcequ'il s'étoit conduit avec beaucoup de valeur, pendant que *Charlequint* assiégeoit Alger. C'étoit aussi la principale raison qui l'avoit fait élire sans le consentement de la Porte (a). Il vécut ainsi en grande estime encore quatre ans après sa démission, & mourut âgé de quatre-vingts ans.

Hassan son successeur étoit né à Alger, & avoit alors environ vingt-huit ans. *Hairadin* son pere, Capitan Bacha & Favori de *Soliman*, lui procura non seulement le Gouvernement d'Alger, mais obtint pour lui une bonne Escadre de douze Galeres bien équipées, desorte qu'il fut reçu à son arrivée avec de grandes démonstrations de joie. Une des premieres choses qu'il fit, ce fut de mettre, sous des conditions avantageuses, *Abu Zeyen* sur le trône de Tremecen, au préjudice *Abdalla* frere, aîné de ce Prince, lequel eut recours à *Charlequint*, auquel il promit de payer tribut. Pour bien entendre le sujet de cette querelle, il faut se souvenir que l'Empereur avoit rétabli *Abu Hamet* sur le trône aux mêmes conditions. Il paya régulièrement le tribut tant qu'il vécut. Après sa mort son fils *Abdalla* s'en dispensa. Celui-ci étant mort laissa deux fils, qui se disputèrent la couronne. *Abdalla*, qui étoit l'aîné s'adressa à *Charlequint*, & *Abu Zeyen* le cadet à *Hassan*. Le Bacha marcha contre *Abdalla* à la tête d'une puissante armée, & avec quelque artillerie. *Abdalla*, qui n'étoit pas en état de lui résister, se retira à Oran avec ses meilleurs effets: ainsi *Hassan* n'eut aucune peine à mettre *Abu Zeyen* en possession du trône, & ce Prince pour le payer de ce service, suivant leur convention, fut obligé de lever de gré ou de force de grosses sommes sur ses nouveaux sujets. *Hassan* s'en retourna à Alger, après une absence de quelques semaines seulement, chargé de butin & de richesses.

Le nouveau Roi de Tremecen ne jouit pas longtems des fruits de son usurpation; à peine y avoit-il un an qu'il regnoit, que le Comte d'*Alcaudete*, Gouverneur Espagnol d'Oran, le contraignit de céder la place à son frere, & de se réfugier à Fez. Le Comte avoit procuré à *Abdalla* un secours de deux-mille Andalouziens, auxquels un grand nombre de Maures avec leurs Chefs vinrent se joindre; il marcha à la tête de cette armée, avec quelques pieces de canon, vers Tremecen. En chemin le Comte rencontra *Almanfor*, oncle & beau-pere d'*Abdalla*, qui avoit cinq-mille chevaux, & pour féliciter le Comte de sa venue, les Maures représenterent devant lui un combat à leur mode (*). Après quoi ils marcherent ensemble à Tremecen.

(a) *Marmol*, *Morgan* & al.

(*) C'étoit la représentation d'un combat entre un de leurs Cheiks & un Parti d'Arque.

SECTION

V.

Histoire

d'Alger.

jusqu'à la

fin du sei-

zieme

siecle.

Hassan fils

de Chere.

din mis à

sa place.

Son expé-

dition con-

tre Abdal-

la; il met

Abu Ze-

yen sur le

trône de

Treme-

cen.

Abu Ze-

yen détrô-

né par les

Espa-

gnols.

SECTION
V.
Histoire
d'Alger.
jusqu'à la
fin du sei-
zième
siècle.

mecen. A leur approche les habitans de cette ville firent prier *Almanfor* de ne point faire entrer le Comte dans leur ville, parce qu'ils étoient déterminés à lui rendre la Place, & à chasser les Turcs. Mais ce Général répondit que ceux qui avoient trahi leur Prince ne méritoient pas de vivre, & qu'il amenoit les Espagnols pour les égorger. *Hassan* Bacha d'Alger trouva cependant moyen de faire un accommodement; il envoya à *Almanfor* un Santon, qui étoit en grande considération, par la médiation de qui l'on conclut un Traité, en vertu duquel les Turcs devoient d'abord évacuer Tremecen, & être conduits sûrement par une escorte à Alger; ce qui s'exécuta. Le Comte alla ensuite mettre le siège devant Mostagan, tandis qu'*Almanfor*, qui s'étoit excusé de le suivre, se rendit à Tremecen. Les Turcs arriverent avec leur Escorte à Alger, & *Abdalla* fut rétabli dans ses Etats en qualité de tributaire de Charlequint (a).

Nouvelle
entreprise
de Hassan.

Il n'y avoit pas longtems que *Hassan* étoit à Alger, lorsque les habitans de Tremecen, toujours inquiets & remuans, le sollicitèrent encore de venir chez eux, & même d'y prendre le gouvernement en main, ou de leur donner qui il jugeroit à propos pour les gouverner. Le Bacha se mit d'abord en campagne à la tête de trois-mille Janissaires, de mille Spahis, & de deux-mille Chevaux Maures commandés par le Roi de Tenez; il mena aussi avec lui quelques pieces de canons, & prit la route de Tremecen. Etant arrivé sur le bord de la riviere de Saga à quatre lieues d'Oran, il rencontra le Comte d'*Alcaudete*, qui avoit six-mille Chevaux Espagnols, outre le même nombre de Maures & d'Arabes, qui avoient le Roi de Tremecen à leur tête. *Hassan* jugea à-propos de faire halte, pour donner à ses troupes le tems de se reposer pendant la nuit, dans le dessein d'attaquer les ennemis le lendemain. Sans-doute qu'il y auroit eu une action sanglante, s'il n'eût reçu un Courier François, dépêché par deux Galeres, & chargé d'une Lettre du Roi de France sur la mort de *Hairadin Barberoussa*, son pere qu'une fièvre violente avoit emporté dans le mois de Mai à Constantinople (*).

Cette

(a) *Marmol* L. V Ch. II. *Morgan* Vol. II. Ch. 7.

quebusiers Turcs, qui alloient pour renforcer la Garnison de Tremecen, & qui furent défaits par une ruse. Le Cheik n'ayant pu engager ses Arabes à les attaquer, il se mit une corde au col, & jura de ne l'ôter qu'après avoir défait les Turcs. Voyant que cela ne servoit de rien, il prit six des plus belles filles de leurs Adouars, & les mettant sur des chameaux les fit marcher vers les Turcs: je verrai maintenant, dit-il, si nos jeunes Galans veulent laisser ce qu'ils ont de plus précieux entre les mains des Corsaires. Les ayant animés par-là, il fit passer devant une troupe de chameaux, de ceux qu'ils instruisent à choquer en gros les ennemis pour les mettre en désordre; ils partirent de la main avec tant de furie, qu'ils rompirent les Turcs: ceux-ci firent leur décharge pour les écarter, & les Arabes fondirent alors sur eux, les enfoncerent & les mirent en déroute. Les Maures représenterent ce combat devant le Comte avec plus de quinze bandes de chameaux, chacune précédée de douze femmes sur douze de ces animaux; accompagnées des mieux faits de leurs familles elles s'avancerent devant le Comte, en lui disant, bien venu soit le Restaurateur de l'Etat, le protecteur des Orphelins &c. elles ajouterent plusieurs autres galanteries en Arabe, qu'un Interprete expliquoit, & à chaque fois les Maures jetoient de grands cris de joie (1).

(*) Ce vieux Guerrier, qui avoit, dit *Vertot* (2) plus de quatre-vingts ans, etant ré-

tour-

(1) *Marmol* L. V. Ch. II. (2) *Hist. de Malthe* T. IV. p. 163, 164.

Cette nouvelle le toucha si fort, de-même que tous ses Officiers, que le lendemain il entama une négociation avec *Don Martin*, fils du Comte; elle se termina heureusement. *Hassan* s'engagea à laisser le Roi de Tremecen tranquille possesseur du trône, & tributaire de l'Empereur, sans l'inquiéter davantage. Le Traité ayant été signé les Algériens ne s'arrêterent que deux jours encore dans leur camp, où ils se mirent en grand deuil, après quoi ils s'en retournerent avec leur Bacha à Alger. C'est-là la véritable relation de cette affaire, quoique les Auteurs Espagnols, suivant leur coutume, disent que *Hassan* prit la fuite, comme s'il n'avoit osé regarder l'ennemi en face (a). Ceux de Tremecen ne furent nullement contents de cette paix; ils haïssoient leur Roi, parcequ'il étoit vassal de l'Empereur, & ami des Chrétiens; ils l'accusoient d'ailleurs de beaucoup de fautes dans son administration.

Ils s'adresserent à la fin au Cherif de Fez, & lui firent les mêmes offres qu'ils avoient faites à *Hassan*; il les accepta avec d'autant plus de plaisir, qu'il y avoit longtems qu'il avoit des vues sur le Royaume de Tremecen. Les préparatifs qu'il fit pour cette expédition allarmerent les Algériens, qui voyoient avec jalousie les rapides progrès que ces nouveaux Conquérans avoient déjà faits. *Hassan* envoya une armée de cinq mille hommes de pied & de mille chevaux, avec dix pieces de campagne, sous le commandement d'un Alcaïde Turc & de deux Renegats, avec ordre de ne point en venir aux mains avec ceux de Fez, qu'après que les Beni Amar, Arabes belliqueux des environs d'Oran, les auroient joints. Les troupes de Fez, qui se trouvoient, déjà à la vue de Mostagan, furent fort étonnées de voir les Algériens marcher à eux. *Abdalla*, le plus jeune fils du Cherif qui les commandoit, ne se trouvant pas en état de combattre, n'eut pas d'autre ressource que de tourner bride vers l'Ouëst, & de se sauver promptement en abandonnant ses chameaux & son bagage. Les Algériens & les Arabes ne laisserent pas d'atteindre son arriere-garde, commandée par son frere; après un combat sanglant ils la mirent en déroute, tuerent le jeune Prince, & porterent sa tête en triomphe au bout d'une lance. Aussi-tôt qu'*Abdalla* eut appris ce malheur, il marcha en diligence avec ses troupes pour porter cette fâcheuse nouvelle à son ambitieux pere. En attendant les Algériens entrerent dans Tremecen & la pillerent. Ensuite ils résolurent dans un Conseil général, d'en prendre possession au nom de leur Bacha. Ils y laisserent l'Alcayde *Sefer* avec quinze-cens Turcs, & s'en retournerent avec un riche butin à Alger. *Hassan* fit mettre la tête du jeune Cherif dans une cage

(a) *Haedo, Marmol, Morgan.*

tourné à Constantinople après une course sur mer passoit les jours & les nuits avec ses plus belles Esclaves. Mais ayant poussé la débauche trop loin, on le trouva mort dans son lit de ses excès. *Soliman* sentit vivement sa perte, nomma pour le remplacer le fameux *Dragut*, mais sans le revêtir de la Dignité d'Amiral, que *Hairadin* avoit possédée (1). Il faut que notre Auteur se soit trompé sur l'âge de ce dernier, car *Aruch Barberousse* n'avoit que quarante-quatre ans quand il mourut en 1518, & il étoit aîné de *Hairadin*.

(1) Là-même.

SECTION

V.

Histoire

d'Alger

jusqu'à la

fin du sei-

zième

siècle.

Hassan

rappelé.

de fer, qu'on plaça par son ordre sur la principale porte de la ville, appelée Bab Azoun, où elle a resté jusqu'en l'année 1573 (a).

La même année ce Bacha fit bâtir une Tour à l'endroit où l'Empereur avoit placé son pavillon, lors de la malheureuse expédition dont nous avons parlé. Il jeta aussi les fondemens d'un Hôpital pour les Janissaires blessés, & acheva un magnifique Bain, semblable à celui que son pere avoit fait construire à Constantinople. Ce dernier lui fit perdre peu après sa Dignité. Ayant refusé de le céder à *Rustan*, Bacha fier & avare, qui étoit fort puissant à la Porte, on lui donna à entendre que ce refus lui coûteroit bientôt l'un & l'autre Bain, outre le Gouvernement d'Alger. *Hassan* pour parer ce terrible coup, équipa sur le champ six Galeres, & fit voile pour Constantinople. Il laissa le commandement dans Alger à l'Alcaïde *Sepher*, dont nous avons parlé, homme d'une prudence & d'une valeur éprouvée, qui s'étoit élevé de la plus basse condition à ce point de grandeur par son mérite. Pendant sept mois qu'il gouverna, il se conduisit avec tant de sagesse & d'équité, qu'il n'y eut personne puni de mort, ni même corporellement; chose presque inouïe dans ce Gouvernement arbitraire. Ce fut lui qui fit aussi construire le bastion de la Porte du Môle; qui pourvut la ville de bled & d'autres provisions, dont il y avoit eu disette quelque tems, & fit plusieurs autres choses pour le Bien Public tant à Alger qu'à Tenez, dont il étoit Alcaïde; ce fut dans cette dernière ville qu'il mourut environ dix ans après, fort estimé & regretté. Au mois d'Avril il eut pour successeur dans le Gouvernement d'Alger le Bacha *Salha Rais*, à qui *Rustan* procura ce poste pour se venger de *Hassan*, qui avoit tenté inutilement toutes les voies imaginables pour l'appaiser, & pour faire sa paix avec lui.

Salha Rais

succède à

Hassan.

Salha Rais fut le cinquième Bacha d'Alger, & fut le premier d'extraction Arabe que les Algériens ayent eu ou auront jamais selon les apparences, étant à présent indépendans de la Porte. Il avoit suivi *Hairadin Barberousse* en plusieurs expéditions, & s'étoit distingué tellement par sa valeur & par sa conduite, qu'il étoit devenu son Favori, desorte que son mérite étoit très-bien connu des Algériens. Le premier exploit par lequel il signala son nouveau Gouvernement, fut de réduire le Roi de Tocort ou Tuggurt, qui s'étoit révolté (*). Il marcha contre lui, & traversa le Désert de Numidie avec trois-mille Turcs d'Infanterie, mille Spahis tous Mousquetaires, & huit-mille Arabes auxiliaires; il avoit outre cela trois pieces de canon, avec beaucoup de vivres & de munitions. Il parut à la vue de la Capitale du Prince, avant qu'il eût le moindre avis de sa marche. Le jeune Roi, qui n'avoit que quatorze ans, fut fort surpris; il ne laissa pas néanmoins, par le

con-

(a) Les mêmes.

(*) Les Historiens Espagnols disent que les Etats de ce Prince consistoient en une ville très-considérable, & environ trente grands bourgs & villages, à plus de cent cinquante lieues au Midi d'Alger, qui rapportoient les meilleures dates. Entre autres conditions qu'on lui avoit imposées, il y avoit celle d'envoyer annuellement au Bacha d'Alger quinze Esclaves noirs; ce qu'il avoit refusé de continuer (1).

(1) *Morgan* Vol. II. C. 3.

conseil de son premier Ministre, de tenir les portes bien barricadées, dans l'espérance d'être secouru par ses Vassaux & par les Arabes du voisinage, ennemis mortels des Turcs. Mais le Bacha fit battre la ville avec tant de succès pendant trois jours, que le quatrième il l'emporta d'assaut. Il s'y fit une terrible boucherie; le jeune Roi ayant été fait prisonnier, on lui demanda comment il avoit été assez hardi pour lever le bras contre la redoutable bannière du Grand-Seigneur? il fut charmé de rejeter toute la faute sur son premier Ministre, qui avoit effectivement fait paroître un zèle extraordinaire contre les Turcs; le Bacha pour l'en récompenser le fit mettre à la bouche du canon. Les habitans qui étoient échappés au carnage, au nombre de douze-mille, furent vendus pour esclaves, la ville fut saccagée, & presque ruinée. *Salha Rais*, menant le jeune Roi avec lui, marcha de-là contre Wargala ou Guerguela, autre Principauté de Numidie, qui s'étoit aussi soulevée. En arrivant à la Capitale, il la trouva abandonnée; le Prince s'étoit retiré avec tous ses sujets & leurs effets dans des déserts inaccessibles; il n'y eut que quarante Marchands Negres, à qui les fugitifs avoient pris leurs chameaux, qui furent forcés de rester; ils se racheterent pour deux-cens-mille ducats, tant en bois de construction, qu'en poudre d'or. *Salha Rais* dépêcha sur le champ sur un dromadaire un Courrier après les fugitifs, chargé de leur promettre solennellement que s'ils vouloient revenir, & être à l'avenir de fideles Vassaux, on ne leur feroit rien pour le passé. Il tint inviolablement sa promesse, mais les menaça en même tems d'une seconde visite s'ils manquoient à leur engagement, les assurant qu'en ce cas-là ils éprouveroit qu'il ne falloit pas se jouer des Turcs d'Alger (a). A son retour il passa par Tuggurt, & mit le jeune Roi & d'autres prisonniers généreusement en liberté, sous les mêmes conditions, & avec les mêmes menaces. Il ramena avec lui à Alger, si l'on doit en croire *Marmol*, quinze chameaux chargés d'or, & d'autres richesses (b), & chemin faisant il rebâtit un Château, négligé aujourd'hui, dont nous aurons occasion de parler dans la suite.

L'année suivante il équipa une Flotte de quarante Bâtimens, tant Galeres & Brigantins qu'autres Vaisseaux, & alla faire descente dans l'Isle de Majorque; mais les Insulaires le reçurent si bien, que suivant les Historiens Espagnols il perdit près de cinq-cens hommes, & entre autres quelques-uns de ses meilleurs Officiers. Delà il voulut aller ravager les côtes d'Espagne, mais il trouva que l'on étoit par-tout sur ses gardes & prêt à le bien recevoir. A la fin faisant voile vers l'embouchure du détroit, il découvrit quatre ou cinq Frégates Portugaises, parties de Lisbonne avec *Abu Hassan* Roi de Bedez ou Velez, un des prétendans à la couronne de Fez; après une vigoureuse défense ce Prince fut fait prisonnier avec environ vingt de ses Africains, & la plupart des Portugais (c). Il se rendit avec eux tout droit à Pennon de Velez. L'Alcaïde *Musa*, qui en étoit Gouverneur de la part du Roi de Fez, croyant que *Salha Rais* venoit pour attaquer la Place en faveur du Roi de Bedez son prisonnier, lui fit offrir de se

(a) Les mêmes. (b) *Marmol*, L. V. Ch. 57. (c) *V. Hacdo* & al.

SECTION
V.
Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième Sie-
cle.

Il défait
les Che-
rifs.

rendre. Le généreux Bacha répondit, qu'étant en alliance avec le Roi de Fez, il étoit si éloigné de la violer, qu'il étoit venu pour lui faire présent des prises qu'il avoit faites, & qu'il amenoit à Alger son Rival, qui avoit été mendier le secours des Princes Chrétiens contre lui, ayant méprisé toutes les offres que ce Prince lui avoit faites pour acheter son amitié; il ajouta que tout le retour qu'il demandoit, c'étoit que le Roi empêchât ses sujets de Fez de le troubler dans la possession paisible de son Royaume de Tremecen (*); & que la rivière de Mullujah servît toujours de frontière entre Fez & Alger, de façon que de part ni d'autre on ne la passât pour se molester. Il pria le Gouverneur de vouloir faire parvenir ce message au Roi son Maître, avec les prises & le canon. Après quoi il partit pour Alger (a).

Vers ce tems-là les Cherifs s'étoient rendus si puissans dans ces quartiers de la Barbarie, que *Salha Rais* en prit avec raison de l'ombrage. C'est ce qui l'engagea, sous le prétexte vrai ou faux, que quelques Tingitaniens avoient passé par leur ordre le Mullujah, & commis quelques désordres sur ses terres, à se mettre en campagne avec un cours de Cavalerie & d'Infanterie, & dix ou douze pieces de canon. Il prit en droiture la route de Tezar, à environ quatrevingt milles en-deçà de Fez. Un des Cherifs vint au devant de lui à la tête de quatrevingt-mille hommes tant Cavalerie qu'Infanterie; une armée aussi puissante auroit pu intimider un Général moins intrépide que le Bacha. Il y a cependant de l'apparence qu'il compta beaucoup sur quelques Alcaïdes du parti ennemi qu'il avoit gagnés; car à peine le combat avoit-il commencé, qu'il y en eut plusieurs qui passèrent de son côté, ce qui fut cause que le Cherif fut mis en déroute avec une perte considérable. Le Bacha ayant laissé deux-cens hommes dans Tezar, mena ses troupes à Fez, où il attaqua une seconde fois le Cherif, qui avoit eu le tems de recruter son armée: il remporta encore la victoire, & poursuivit le Cherif si chaudement jusqu'à la nouvelle ville de Fez, qu'il entra par une porte en même tems que son ennemi sortoit par l'autre pour se retirer à Maroc. La ville fut pillée à l'ordinaire: il n'y eut que les Juifs qui se rachetterent du pillage pour trois-cens-mille ducats. Il usa d'une générosité royale, pour nous servir des termes de *Haedo*, à l'égard de la principale femme du Cherif & de ses deux filles, qui étoient tombées entre ses mains; il les fit traiter avec tout le respect possible & conduire à Maroc (b). *Salha Rais* demeura

(a) Le même. (b) Le même.

(*) Nous avons vu plus haut de quelle maniere les Algériens s'étoient rendus maîtres de ce Royaume sous le gouvernement de Hassan; Ils laisserent à *Muley Hamet Abu Zeyn* le titre de Roi, à condition qu'il leur remettroit toutes les places fortes. Il vécut toujours jusqu'à sa mort en bonne intelligence avec ce Bacha & avec *Salha Rais* son successeur. *Marmol* rapporte que son frere, qui lui succéda, ne pouvant plus supporter l'insolence des Turcs, traita avec le Comte d'*Alcaudete* pour les chasser; mais les Turcs en ayant eu le vent souleverent contre lui les Arabes & les habitans, & le contraignirent de se retirer avec sa famille à Oran. Il y mourut de la peste au bout de trois ans, & laissa un fils âgé de six ans, à qui *Philippe II.* donna des terres en Castille, & depuis ce tems-là Tremecen est resté au pouvoir des Algériens (1).

(1) Le même & *Marmol* L. V. Ch. 134.

ra deux mois à Fez, pour affermir sur le trône *Muley Abu Hassan*, qu'il avoit fait proclamer Roi, & après l'avoir reconcilié avec les Alcaïdes, il s'en retourna triomphant à Alger. Peu de tems après le Gouverneur de Pennon Velez, qui appréhendoit le ressentiment du Roi de Fez, abandonna cette Place: l'Escadre d'Alger en ayant eu connoissance, s'en empara sans opposition, & y laissa deux-cens Turcs en garnison, service important dont le Bacha recompensa bien ceux qui le lui avoient rendu.

SECTION V.
Histoire d'Alger jusqu'à la fin du seizième siècle.

L'année suivante *Salha Rais* leva une nouvelle Armée & équippa une puissante Flotte, pour assiéger Bujeyah (*). Mais vers ce tems-là arriva *Strozzi* Amiral de Malthe, avec ordre de la Porte au Bacha de lui donner autant de Galeres qu'il pourroit, pour assister le Roi de France contre le Roi d'Espagne. *Salha Rais* fut obligé de lui en prêter vingt-quatre grandes bien pourvues d'hommes & de munitions, ce qui affoiblit beaucoup sa Flotte. Il est fut en quelque façon dédommagé par un renfort de trente-mille Arabes ou Maures que le Roi de Couco lui envoya. Quand il fut arrivé devant la Place, il ne tarda point à la battre de dessus deux éminences qui la commandent; il dirigeoit lui-même en personne une des batteries, tandis qu'un Renegat Grec avoit soin de l'autre. Dans ces entrefaites un Gallion d'Espagne aborda avec un secours d'hommes, d'argent & de vivres. Mais le huitième jour, le Fort El Vergelette étant hors d'état de défense, & une partie de la Garnison ayant été tuée, le reste se retira dans la ville. Au bout de six jours l'autre Château se trouva si fort endommagé par l'artillerie du Bacha qu'il fallut aussi l'abandonner. Peu après *Don Alfonse de Peralte*, Gouverneur de la ville, la rendit par composition; mais à son retour en Espagne Charlequint lui fit trancher la tête. *Salha Rais* fit un grand nombre d'esclaves & beaucoup de butin, qu'il envoya par mer à Alger; tandis qu'il y retourna par terre avec ses troupes, n'ayant été que deux mois absent. C'est ainsi que Bugie fut reprise sur les Espagnols, qui en avoient été les maîtres pendant trente-cinq ans (a). Nous avons rapporté ailleurs, que la même année la pluie fut si violente que les eaux nettoyerent l'embouchure de la riviere Huet al quibir, où du tems des Chrétiens il ne pouvoit entrer de Vaisseaux. Vers la fin de l'année le Bacha envoya Mahomet son fils à Constantinople chargé de riches présens, pour informer la Porte de ses succès. L'Envoyé & les présens furent très-bien reçus, & il obtint un renfort de quarante Galeres & de six-mille Soldats Turcs, qui devoient être employés l'année suivante pour une expédition secrète.

Il assiege Bugie.
1555.

Cette Flotte mit à la voile au mois de Mai pour Bugie; le Bacha partit aussi.

(a) *Marmol, Hædo, Morgan.*

(*) La plupart des Européens appellent Bugie cette Place, dont nous avons parlé ailleurs. Elle est environ à trente lieues du Levant d'Alger, au pied d'une montagne, & commandée par plusieurs éminences. *Don Pedre de Navarre* l'avoit prise sur les Maures en 1510; elle étoit encore aussi-bien qu'Oran au pouvoir des Espagnols; c'étoient deux épinés dans le pied des Algériens. Bugie étoit défendue par deux Châteaux, l'un bâti sur la montagne par Charlequint, qu'on appelloit le Château de l'Empereur; l'autre nommé El Vergelette défendoit le Port, mais ni l'un ni l'autre n'étoient en état de tenir long-tems.

SECTION

V.

Histoire

d'Alger

jusqu'à la

fin du sei.

zieme sie-

cle.

Hassan

Corse élu

par la Mi-

lice.

Tekelly

envoyé en

qualité de

Bacha on

refuse de

le recevoir.

aussi avec trente Galeres & quatre-mille hommes, pour l'expédition qu'il méditoit, qu'il tenoit aussi secrète qu'il étoit possible, bien-que l'on soupçonnât qu'il en vouloit à Oran. Le rendez-vous étoit à Temendefust, ou Metafuz, à quatre lieues au Levant d'Alger. Mais à peine fut-il arrivé, que la peste qui regnoit dans cette ville, l'emporta en vingt-quatre heures. La douleur & les regrets que sa mort causa sur toute la Flotte sont inexprimables. On mit sur le champ à la voile pour Alger, où il fut inhumé près de la mer parmi les Bachas ses prédécesseurs. *Hassan Corse*, son infortuné Successeur, brave Renegat en qui il avoit beaucoup de confiance, fit élever un beau Dôme sur son tombeau, que son fils Mahomet, qui devint aussi Bacha d'Alger, fit embellir dans la suite (*).

D'abord après ses funérailles, la Milice d'Alger élut en sa place, en attendant les ordres de la Porte, son Favori *Hassan*, natif de l'Isle de Corse. Il n'étoit pas moins aimé des Janissaires, qu'il l'avoit été du feu Bacha, sous lequel il avoit servi en qualité de Bey, ou de Capitaine-Général des troupes de terre avec beaucoup de réputation; il étoit néanmoins si modeste, que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on lui fit accepter la dignité de Bacha. Peu de tems après la Flotte envoyée du Levant, qui ignoroit encore la mort de Salha Rais, arriva à Alger. On résolut dans un grand Conseil de faire savoir cette nouvelle à la Porte, avec toute la diligence & tout le secret possible; on conclut aussi qu'immédiatement après on feroit voile pour Oran, sans attendre réponse de la Cour. Ils partirent effectivement avec tout ce qui étoit nécessaire pour faire le siege projeté; mais à peine avoit-on commencé à attaquer les dehors de la Place, qu'il arriva des ordres de la Porte qui défendoient expressément à *Hassan Corse* de commencer le siege, & qui lui enjoignoient de le lever sur le champ s'il l'avoit entrepris, le Grand-Seigneur ne paroissant pas avoir aussi bonne opinion du nouveau Bacha que de son prédécesseur (a). Ces ordres, qui furent apportés par le célèbre Renegat *Ochali*, furent reçus de la Flotte & de l'Armée avec beaucoup de chagrin, parcequ'ils regardoient la prise d'Oran comme infaillible à cause que la Garnison étoit foible. Comme ils n'osèrent cependant pas desobéir, ils décamperent sur le champ & retournerent à Alger.

Il n'y avoit guere que quatre mois que Corse jouissoit de sa dignité, lorsqu'on eut avis que huit Galeres amenoient un nouveau Bacha pour lui succéder, c'étoit *Tekelly*, Turc de distinction de la Cour du Grand-Seigneur. Les Algériens prirent unanimement la résolution de ne le point recevoir, mais de continuer *Hassan Corse* dans le Gouvernement, & de faire savoir cette résolution à la Porte. On envoya promptement ordre aux Gouverneurs de Bone &

(a) *Hasdo, Morgan.*

(*) *Salha Rais* mourut âgé de soixante-dix ans. Il étoit de moyenne taille, replet & brun; ferme dans ses résolutions, actif dans tout ce qui regardoit le militaire, & heureux dans ses entreprises (1). Nous sommes obligés de passer sous silence plusieurs des guerres qu'il fit, entre autres contre le fameux Maure Beni Abba. Nous nous bornons dans un Ouvrage tel que le nôtre à ce qu'il y a de plus intéressant.

(1) *Marmol, Hasdo, Morgan & al.*

& de Bugie, de ne permettre à aucun prix que Tekelly mît pied à terre. SECTION Ces deux Gouverneurs obéirent ponctuellement, & le nouveau Bacha ne fut V. reçu ni à Bone ni à Bugie, ni enfin à Alger même. Ce procédé lui causa Histoire tant de confusion & de chagrin, qu'il fit de si grandes plaintes accompagnées d'Alger de menaces, que les Levantins, dont la Flotte étoit encore à la rade, com- jusqu'à la mencerent à appréhender les suites de cet opiniâtre refus. Et comme il y fin du sei- avoit toujours de la jalousie entre eux & les Janissaires d'Alger, dont ils en- zieme sie- vioient les grands privilèges, n'en pouvant pas jouir, ils convinrent enfin, cle. à leur insu, d'introduire Tekelly dans la ville par ruse.

Ils commencerent par témoigner quelque appréhension que le nouveau Viceroy, irrité de leur opposition, ne vînt de nuit mettre le feu à leurs Galeres, étant defarmées & sans gardes dans le Port, ce qui ne manqueroit pas de causer leur perte; mais si vous voulez, dirent-ils aux Jannissaires, vous charger de la garde de la ville, nous aurons soin de celle de la Flotte, & nous ferons bonne garde à bord des Vaisseaux, & de cette façon nous serons en sûreté de tous côtés. Cette proposition ayant été agréée, ils furent encore d'avis de faire notifier à Tekelly la résolution où ils étoient tous de s'opposer à lui, & d'insister qu'il eût à quitter leurs côtes sur le champ. Cet avis ayant été aussi approuvé, Chaloc, que les Espagnols appellent Caloque, leur Amiral, fut chargé de cette commission.

Il se rendit auprès de Tekelly: mais au-lieu de lui faire le message, il fit un long détail de l'insolence, de la cruauté & de la tyrannie des Jannissaires, & de la nécessité d'abaisser leur puissance, pour les empêcher de secouer le joug de l'obéissance qu'ils devoient à la Porte. Le Bacha l'écouta avec plaisir, & approuva de tout son cœur l'expédient qu'il lui proposa pour l'introduire dans la ville. Les ténèbres de la nuit les favorisoient, ils s'approcherent avec ses Galeres de la Porte du Môle, où ils trouverent les Levantins attroupés sur la Marine, & armés pour les assister. En attendant les Turcs, se croyant en sûreté, dormoient fort tranquillement, sans avoir le moindre soupçon de ce qui se passoit du côté de la mer. Chaloc entra dans la ville à la tête de trois-cens hommes, & conduisit Tekelli au vieux Palais, jusqu'à ce que le nouveau fût évacué. Immédiatement après toute la ville fut en alarme par les cris redoublés dont les Levantins la firent retentir; vive le Sultan Ottoman, Tekelli! Tekelli! ces cris mirent bientôt les Janissaires sur pied, qui accoururent en armes de tous leurs quartiers; mais se voyant accablés par le nombre, ils furent bien aise de se retirer promptement. Tekelli, qui vit que tout réussissoit au gré de ses desirs, marcha droit au nouveau Palais avec environ deux-mille Mousquetaires. Hassan Corse vint le recevoir à la porte avec beaucoup de respect, le félicita sur son arrivée, & l'assura qu'il n'avoit eu part à tout ce qui s'étoit passé que par contrainte & malgré lui. Le nouveau Bacha ne lui répondit que par un regard dédaigneux, & ordonna sur le champ de l'arrêter.

Aussitôt que le jour parut, il fit partir deux Galeres, l'une pour Bugie & l'autre pour Bone, avec ordre d'amener les Gouverneurs de ces deux Places prisonniers. Ensuite il fit de rigoureuses recherches des Chefs de la révolution; mais l'avarice, qui étoit sa passion dominante, l'emporta sur son ressen- timent,

Cruel sans pitié.
Hassan Corse.

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième siècle.*

timent; il accepta les présens qu'on lui offrit de tous côtés, & promit de ne faire mourir personne que le Renegat Corse & les deux Alcaïdes ou Gouverneurs.

En conséquence, l'infortuné Corse fut condamné peu de jours après au Chinhun, c'est-à-dire à être jetté sur les crocs, dont nous avons parlé ailleurs; il y demeura suspendu par le côté droit trois jours entiers, & expira dans les plus affreux tourmens (*).

La seconde victime que l'implacable Tekelli immola à sa vengeance, fut *Alifardo*, Renegat de Sardaigne, & Gouverneur de Bugie. Comme il passoit pour avoir des richesses immenses, on lui fit souffrir la bastonnade, le feu, les scarifications, & d'autres tourmens pour lui faire découvrir ses trésors, & enfin il fut empalé tout vif. Le Gouverneur de Bone fut condamné au même supplice, mais l'intercession de quelque Grands d'Alger, & une grosse somme lui firent obtenir sa grace. Cela n'empêcha pas que la cruauté que le nouveau Bacha avoit exercée sur *Alifardo*, & le supplice ignominieux du brave Corse, le Bacha chéri des Janissaires, n'excitassent un desir de vengeance général parmi eux. (a),

*Joseph le
Calabrois
le venge.*

Personne ne le ressentit plus vivement que *Joseph le Calabrois*, Renegat favori de Hassan Corse, qui étoit Gouverneur de Tremecen. Sitôt qu'il apprit ce qui s'étoit passé, il résolut de venger à quelque prix que ce fût sa mort, ou de périr dans cette entreprise. Il n'eut pas de peine à engager les Turcs qu'il avoit sous ses ordres, & qui n'étoient pas moins irrités de la cruauté de Tekelli, à le seconder. Il fit savoir à quelques-uns des principaux Officiers d'Alger, que s'ils vouloient l'assister, ou même demeurer neutres, il s'engageoit à les délivrer du Tyran. La peste qui faisoit de furieux ravages à Alger, obligea le Bacha de se retirer dans une ancienne ville ruinée sur le bord de la mer, à environ cinq milles à l'Ouëst, ce qui fut très-favorable à son dessein. *Joseph* à la tête de trois-cens Turcs ou Rénégats, d'autres disent six-cens, marcha avec tant de diligence & de secret, qu'il parut devant la tente de Tekelli, avant que celui-ci eût la moindre connoissance de sa marche (†). La frayeur ne lui permit pas de penser à pourvoir à sa sûreté, qu'en prenant promptement la fuite, accompagné seulement de quel-

(a) *Haedo* & al.

(*) C'étoit dans le mois d'Octobre, & il faisoit extrêmement froid; on dit (1), qu'il supplioit sans-cesse les Esclaves Chrétiens qui passaient, de vouloir pour l'amour de Dieu jeter quelque chose sur lui pour le couvrir; mais comme il y avoit des Gardes aux environs, aucun n'osa l'entreprendre. Ainsi mourut ce brave Renegat, s'il en est aucun de cet ordre qui mérite ce titre, âgé de trente-huit ans, & dans le cinquième mois après son élévation à la Dignité de Bacha; terrible exemple de l'instabilité des choses humaines! Il fut enterré proche de Salha Rais, son ancien Maître & son prédécesseur. *Joseph* son favori & le généreux vengeur de sa mort, y fit élever un dôme dans la suite (2).

(†) Cette marche si prompte étoit d'autant plus extraordinaire, que l'on étoit près de Noël, que les chemins étoient fort mauvais, & que Tremecen est à plus de trois-cens milles d'Alger. Mais on dit qu'il cacha son dessein, & qu'il feignit d'aller lever le tribut ordinaire dans les lieux les plus voisins d'Alger; par-là il pouvoit plus aisément s'approcher de cette Capitale, sans donner d'ombrage. Un expédient dont il se servit pour n'être pas découvert, ce fut de faire attacher à des arbres tous les Maures qu'il rencontroit.

(1) *Haedo*, (2) Le même, *Marmol*, *Morgan*.

quelques domestiques; mais quand il parut devant la porte de Bab Azoun, il fut plus surpris encore que les Janissaires la lui fermerent. Cela le jeta dans un tel désespoir, qu'il courut à toute bride vers une hauteur qui est proche de la mer, à un mille & demi au couchant d'Alger, où il se réfugia sous le dôme du tombeau d'un célèbre Santon, qui y est enterré. Joseph, qui l'avoit suivi à la trace, arriva comme il étoit descendu de cheval, & sans respect pour l'asyle il le perça de plusieurs coups de sa lance, & le laissa nageant dans son sang. Ses Janissaires & tous les autres applaudirent fort à cette action; quand il entra dans Alger il fut reçu aux acclamations de tout le monde, comme leur libérateur, qui les avoit affranchis de la tyrannie de Tekelli. Il faut avouer que ce Bacha fut très-justement la victime de son avarice & de sa cruauté; il étoit âgé de cinquante ans, & dans le troisieme mois de sa Vice-royauté (a).

Joseph ou Jousouf Calabres, Rénégat Calabrois, fut élu d'un consentement unanime Bacha d'Alger vers la fin de Décembre, sans l'aveu & à l'insu de la Porte. Mais à peine avoit-il régné six jours, qu'il fut attaqué de la peste, qui l'emporta en moins de vingt-quatre heures à l'âge de vingt-six ans, au grand regret des Algériens, & sur-tout des Janissaires, qui le firent inhumer dans le tombeau de son patron l'infortuné Hassan Corse (b).

Après sa mort ils se contenterent de choisir un Lieutenant, en attendant que l'on fût instruit des intentions de la Porte. Ils jetterent les yeux sur un Turc de distinction, nommé Chajah ou Yajah, qui entra en fonction avec la nouvelle année, & gouverna avec une rare prudence pendant six mois. A l'arrivée du nouveau Bacha que la Cour Ottomane envoya, il rentra tranquillement dans la condition d'homme privé, jusqu'à ce qu'il fût quelque tems après appelé à prendre part au Gouvernement.

Le nouveau Bacha étoit Hassan fils de Hairadin, qui avoit été contraint d'aller à Constantinople pour se justifier des accusations de Rustan Bacha son mortel ennemi. Il eut néanmoins assez d'adresse pour obtenir d'être rétabli dans son Gouvernement d'Alger. Il arriva sur la fin du mois de Juin, & quelques jours après il eut avis que le Cherif avoit défait & tué Muley Abu Hassan, que Salha Rais avoit mis sur le trône de Fez, & qu'il s'étoit avancé jusqu'à Tremecen avec une puissante armée. A cette nouvelle il se mit en campagne à la tête de six-mille Turcs ou Renegats, outre seize-mille Arabes & Maures. Arrivé à quatre journées de Tremecen, on lui fit savoir que le Cherif avoit fui du côté de Fez, aussitôt qu'il avoit appris sa marche. Là-dessus il quitta le chemin de Tremecen, dans le dessein de poursuivre le Cherif jusqu'aux portes de sa Capitale. Il le trouva qui l'attendoit à la tête d'une nombreuse armée en ordre de bataille. Le lendemain il y eut une action sanglante, dans laquelle les Algériens, qui avoient beaucoup moins de monde que l'ennemi, furent si bien battus, que le Bacha jugea à-propos de décamper dès la nuit suivante, laissant quantité de feux allumés pour cacher sa retraite. Il prit sa route vers le Nord, dans un si grand silence & si secrettement, que l'ennemi n'eut connoissance de sa fuite.

(a) Le même. (b) Le même.

SECTION

V.

Histoire

d'Alger

jusqu'à la

fin du sei-

zième sic-

cle.

Défaite &

mort du

Comte

d'Alcau-

dete.

fuite que le lendemain matin. Le Cherif le laissa retirer tranquillement; il se rembarqua & retourna à Alger, très-chagrin du mauvais succès de son expédition.

L'année suivante fut plus glorieuse aux Algériens, mais très-fatale aux Espagnols par la mort du brave Comte d'Alcaudete & Don Martin de Cordoue son fils, dans leur malheureuse expédition contre Mostagan. Outre la perte ces deux grands Capitaines, & de plusieurs autres Seigneurs Espagnols, il y eut quelques milliers de soldats qui furent faits prisonniers & réduits à une triste captivité. Ce malheur fut principalement causé par le trop grand courage du Comte. Il avoit obtenu du Roi son Maître un renfort de douze-mille hommes; on ne put en transporter que la moitié à la fois, qui arriva en Barbarie vers la mi-Juin; le reste, commandé par son fils, devoit suivre au retour des Vaisseaux de transport, & ne pouvoit arriver qu'au mois d'Août. S'il eût d'abord avec le premier Corps marché d'Oran à Mostagan, qui ne sont qu'à douze ou quatorze lieues l'une de l'autre, comme plusieurs de ses meilleurs Officiers le lui conseilloient, il auroit trouvé la Place si mal gardée, qu'il s'en feroit selon toutes les apparences rendu maître sans beaucoup de dépense & de peine; mais il voulut attendre le reste de ses troupes, & marcha si lentement, qu'il donna aux Maures du voisinage le tems de former un Corps de six-mille chevaux & de dix-mille hommes de pied, qui joignirent le Bacha d'Alger. Hassan étoit déjà à la vue de la Place avec cinq-mille Janissaires, mille Spahis, & douze pieces de campagne, avant que les Espagnols fussent retranchés. Le Comte fut donc obligé de combattre les Turcs avec un grand désavantage, au-lieu que s'il s'étoit emparé de la ville avant leur approche, il eût pu les attendre dans la place ou en campagne, selon que cela lui auroit convenu; mais l'excès de son courage lui fit négliger le bon conseil qu'on lui donna, comme si la diminution du péril eût dû diminuer sa gloire à proportion. Aussi cette imprudence lui coûta-t-elle la perte de la bataille & de la vie; son armée fut mise entièrement en déroute, plus de douze-mille Espagnols furent faits prisonniers; de ce nombre furent *Don Martin de Cordoue* son fils & quantité de Gentilshommes. Cette fatale bataille se donna le 26 d'Août, Hassan chargé de butin & de lauriers s'en retourna d'abord après à Alger (a) (*).

L'an-

(a) *Haedo, Morgan & al.*

(*) *Marmol* a donné une relation de cette malheureuse action plus étendue, que les bornes que nous devons nous prescrire ne nous permettent de la donner; il a aussi tâché de donner aux différentes circonstances un tour plus favorable pour le Comte, que notre Historien Espagnol. Le même Auteur prétend que le Comte n'avoit que six-mille cinq-cens hommes à opposer à l'Armée Turque, que le manque de vivres & sur-tout d'eau, causa parmi les Espagnols une grande foiblesse, du mécontentement & du découragement, enfin qu'en voulant attaquer l'ennemi avec sa valeur ordinaire, son cheval se cabra, & le jeta par terre, où il fut foulé aux pieds par ses propres soldats, qui fuyoient honteusement. Nonobstant tous ces palliatifs *Marmol* n'a pu se dispenser de rapporter quelques autres circonstances, qui prouvent bien clairement la vérité de ce que dit *Haedo*, que l'excès de son courage fut la cause de sa défaite. Lorsque son fils l'informa de l'arrivée du Bacha & des Turcs, & qu'il lui conseilla de les attaquer la même nuit, parcequ'étant las & fatigués d'une

L'année d'après il fut obligé de marcher contre *Abdelasis*, Prince des Beni Abbas qui habitent les montagnes, & avoient cessé de payer le tribut ordinaire au Gouvernement d'Alger. Avant que de partir pour cette expédition, ayant remarqué que la ville étoit remplie d'Esclaves Chrétiens, sur-tout depuis la bataille de Mostagan, il fit arborer un étendard dans le Bagne, où les siens, qui étoient en fort grand nombre, étoient logés, & fit publier que ceux qui voudroient se faire Mahométans, seroient mis en liberté, auroient la paye, & seroient envoyés contre le Roi des Beni Abbas; un grand nombre de ces Esclaves, & sur-tout d'Espagnols, prirent avec plaisir ce parti, & par ce moyen il rassembla bientôt une armée de six-mille Fantassins Turcs, de mille Spahis, & de neuf-mille Chevaux Arabes ou Maures. Les troupes d'Abdelasis n'étoient nullement inférieures aux siennes, du côté de la valeur, de la discipline & des armes; cela n'empêcha pas que la guerre ne fût bientôt terminée par une balle de mousquet qu'il reçut dans la poitrine, quoiqu'il portât deux cottes de maille; sa mort découragea tellement ses troupes, que son frere, qui lui succéda, fut bien aise de faire la paix avec le Bacha, & il l'obtint, dit-on, sans s'engager à payer les arrérages, ni même le tribut ordinaire (a). Nous rapportons ci-dessous le motif qui, selon les apparences, déterminait le Bacha à user de tant de condescendance (*). Quant à Abdelasis ou Abassi, ainsi que d'autres l'appellent, la plupart des Historiens de son tems parlent avec éloge de sa valeur & de sa conduite, aussi Hassan en faisoit-il grand cas, & ils étoient intimes amis. Voici un trait de sa bravoure que nous ne pouvons passer sous silence. Dans la bataille où fut tué Mully Abdercader fils du Cherif, il se distingua d'une façon particulière. Hassan Corse, qui commandoit les Algé-

SECTION V.
Histoire d'Alger
jusqu'à la fin du seizième siècle.
Hassan
marche
contre les
Beni Abbas.

(a) Les mêmes.

d'une longue marche, il seroit aisé de les défaire, & d'enlever leurs vivres & leurs munitions, dont les Espagnols manquoient, le Comte répondit que ce n'étoit pas là le moyen de battre les ennemis. On lui représenta alors, que si on ne les chargeoit ils donneroient bataille le lendemain, sur quoi il dit qu'ils n'oseroient le faire, & sans faire part de son dessein à personne, il fit distribuer à ses troupes de la meche & de la poudre, & après minuit décampa à la fourdine; il prit la route de Mazagran, mais avec tant de précipitation, qu'on laissa plusieurs soldats blessés & malades, dont on entendit bientôt les cris, parceque les Turcs & les Maures les massacrèrent. *Marmol* ajoute un autre trait de sa témérité; voyant qu'il ne pouvoit rallier ses troupes dispersées, il donna tête baissée dans le gros des ennemis, criant *Saint Jaques! la victoire est à nous*; peu après son cheval le jeta par terre, où il fut écrasé (1).

(*) Il y a dans les montagnes des Beni Abbas plusieurs défilés fort étroits, par lesquels les Troupes d'Alger qui vont lever les contributions du côté de l'Est doivent passer. Ainsi quand ils sont en guerre ensemble, les Beni Abbas bouchent les passages & obligent les Algériens à faire un long, fatigant & pénible détour par les détroits des déserts de Numidie; d'autant plus que ces déserts sont habités par une Tribu d'Arabes belliqueux, nommés Mauthi, qui sont rarement ou jamais en paix avec les Algériens, & leur font souvent bien du mal dans ces défilés étroits & difficiles. Ainsi il importe encore beaucoup aux Algériens de s'assurer le passage par les montagnes des Beni Abbas, en les rendant tributaires, ou au moins en vivant en bonne intelligence avec eux. Et c'étoit apparemment le cas dans la conjoncture dont il s'agit ici (2).

(1) *Marmol* L. V. Ch. 19.

(2) Le même Ch. 57.

SECTION
V.
Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième sie-
cle.

gériens, ayant refusé d'en venir aux mains, Abdelasis, après lui avoir fait inutilement des reproches très-piquans, anima ses propres troupes, fondit sur celles du Cherif & les mit en déroute; il tua de sa main Abdelcader, lui coupa la tête, & la porta en triomphe à Alger; cette victoire rendit les Turcs maîtres de Tremecen. On dit que dans l'action où il perdit la vie, il fit tête à toute une ligne de l'Infanterie Turque, avant que d'être tué; en général il fit paroître toujours une fort grande intrépidité. La seule faute qu'on peut lui reprocher à juste titre, c'est de s'être soulevé contre les Algériens dans un tems où le Bacha Hassan lui avoit donné des marques particulieres de son amitié, dont on jugea même que quelques-unes étoient contraires à la bonne Politique; non seulement il lui avoit fait présent de la ville de Micila, sur la frontiere de Numidie, & de quelques pieces de canon que Salha Rais à son retour de Tocort y avoit laissées, mais il lui avoit aussi donné des gens pour mener cette artillerie à Calaa. Sa révolte & son ingratitude ne purent donc qu'irriter extrêmement Hassan contre lui; s'il fit la paix à des conditions si modérées, il ne négligea pas de bâtir des Forts dans les lieux les plus propres à tenir les Beni Abbas en bride, & à les assujettir avec le tems. C'est vers ce tems-ci que la Compagnie des Marchands de Marseille commença, sans doute avec la permission du Bacha, à faire construire un Fort sur cette côte, à une petite distance de la Calle, afin de servir de magasin pour le bled qu'ils achetoient dans ces quartiers, & de retraite à leurs Pecheurs du Corail; mais quelques années après ce Fort fut démoli par les troupes d'Alger, sous prétexte que les François avoient enlevé tous les bleds, & causé la famine (a).

Hassan
renvoyé à
Constanti-
nople.

Un autre trait de complaisance contraire à la bonne Politique eut de plus fâcheuses suites pour Hassan. Il avoit épousé la fille du Roi de Couco, & Alicaide son Renegat favori la niece de ce Prince. En considération de cette alliance il permit aux habitans de Couco de venir en foule acheter des armes à Alger, privilege qu'on ne leur avoit jamais accordé; aussi en étoient-ils si charmés, que les rues de la ville étoient remplies de ces Montagnards, en sorte que l'on compta qu'il en étoit sorti en un jour plus de six-cens chargés de munitions de guerre. Les Janissaires en furent si jaloux & si mécontents, qu'ils se mutinerent, se saisirent du Bacha, de son Favori, & d'un autre de ses principaux Officiers, les envoyerent liés à Constantinople, & accusèrent Hassan d'avoir dessein de se faire Roi d'Alger (*); cette accu-
sa-

(a) Taffy L. I. Ch. 9.

(*) Les ombrages de la Milice n'étoient rien moins que mal-fondés, vu que ces Montagnards passent pour les plus habiles tireurs de toute l'Afrique. Un jeune homme chez eux auroit de la peine à trouver femme, jusqu'à ce qu'il sache tirer avec tant de justesse qu'il touche à un but marqué. Ils sont d'ailleurs si propres sur leurs armes, qu'ils se font une peine de toucher le canon ou le chien du fusil avec la main nue de peur de les ternir. Il étoit donc très-peu politique à Hassan de leur permettre de se fournir d'une si grande quantité d'armes à feu, dont ils pouvoient avec le tems se servir contre lui & contre ses successeurs, à moins qu'il n'eût quelque dessein secret, tel que celui dont on l'accusa (1).

(1) Taffy L. I. Ch. 9. Morgan & al.

sation étoit d'autant plus plausible, qu'ils avoient fait inutilement tous leurs efforts pour engager le Bacha à révoquer la permission accordée à ceux de Couco. En attendant *Bosnoc Hassan*, Aga des Janissaires & *Couza Mehemmed*, Bey ou Général des troupes, prirent le Gouvernement de l'Etat.

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième sie-
cle.*

Hassan étant arrivé à Constantinople n'eut pas de peine à se justifier avec ses deux compagnons, desorte qu'ils furent mis en liberté; le nouveau Bacha qu'on envoya à Alger, n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fit arrêter les deux Régens & les envoya à Constantinople, où ils perdirent la tête (a).

*Achmet
lui succede
& meurt.*

Ce nouveau Bacha s'appelloit *Achmet*. C'étoit un des Favoris du Sultan, & un homme d'une avarice si connue, qu'à son arrivée tout le monde lui fit de grands présens; il les reçut avec d'autant plus de plaisir, qu'il avoit acheté son Gouvernement à force d'argent, ayant accumulé de grandes richesses pendant plusieurs années qu'il avoit été Bostangi Bachi ou Grand-Jardinier de Soliman II. Il ne jouit cependant de sa dignité que quatre mois; & après sa mort son Lieutenant *Yajah* gouverna pendant quatre mois, au bout desquels on renvoya *Hassan* pour la troisième fois en qualité de Viceroy ou de Bacha; tant son mérite étoit reconnu, & tant étoit grande l'estime que Soliman conservoit pour la mémoire des deux Barberouffes, son pere & son oncle.

Il arriva vers la fin de Décembre avec dix Galeres, que le Sultan avoit chargé le Grand-Amiral *Piali* de lui fournir: son arrivée causa une si grande joie aux Algériens, que les femmes mêmes parurent sur les terrasses & sur les balcons pour le féliciter. Il employa le reste de l'année à former une armée plus puissante qu'aucun Bacha n'avoit encore eue; elle étoit de quinze-mille Mousquetaires Turcs, Renegats ou Maures, de mille Spahis, outre dix-mille chevaux que le Roi de Couco, & d'autres Cheiks Arabes lui fournirent. Sa Flotte n'étoit pas moins considérable, étant de trente-deux Galeres ou Galiotes bien pourvues d'hommes & de munitions, outre trois Vaisseaux François chargés de biscuit, d'huile & d'autres provisions. Il partit avec ce puissant Armement au mois de Février, dans le dessein de se rendre maître de *Marfa-al-quibir* & de son Port. Le 3 d'Avril il commença le siege de la Place dans toutes les formes, résolu après l'avoir prise d'aller assiéger Oran, qui n'en est éloignée que d'une lieue. Le Comte d'Alcaudete avoit succédé à son pere dans le Gouvernement de cette dernière ville, & son frere Don Martin de Cordoue, qui avoit obtenu sa liberté en payant aux Algériens une immense rançon, commandoit dans *Marfa-al-quibir*, & défendit courageusement la Place contre les Turcs. La Flotte Algérienne arriva peu après que ce brave Gouverneur s'y fut jetté; on l'attaqua alors par mer & par terre avec tant de furie, qu'il y eut bientôt de grandes breches aux Forts & à la ville, dont quelques-unes étoient assez larges pour y passer à cheval. Les Etendards Turcs furent à diverses reprises plantés sur les remparts & arrachés autant de fois. Les attaques recommençoient tous les jours & duroient plusieurs heures, parce qu'on faisoit passer dans la Place des troupes fraîches, pour remplacer les soldats blessés ou épuisés de fatigue.

(a) *Haedo, Taffy l. c.*

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième
siècle.*

gue, ce qui ne rallentissoit pas néanmoins l'ardeur des assiégeans. Avec tout cela la ville, presque réduite en un monceau de ruines, n'auroit pu manquer de tomber bientôt au pouvoir des Turcs, si le Bacha n'eût été obligé de lever le siège avec beaucoup de précipitation, sur la nouvelle de l'approche du fameux Amiral Génois *Doria*, qui venoit avec un puissant secours de Galeres, de Genes, de Naples & de Sicile. Hassan arriva au mois de Juillet à Alger, & trouva toute la ville en pleurs de la perte que chacun avoit faite de ses parens & de ses amis à ce siège malheureux, tandis que lui-même, qui avoit sans doute quelque chose de la férocité des Barberouffes, se réjouissoit intérieurement de ce qu'il l'avoit délivré de plusieurs de ses ennemis jurés, sur-tout parmi les turbulens Janissaires; & il paroît par la suite qu'il méditoit actuellement une autre expédition, qui ne pouvoit manquer de le délivrer de tous les autres (a).

En attendant la Flotte Chretienne, ayant manqué son coup sur les Galeres d'Alger, porta sur Pennon de Velez, dans l'espérance de l'emporter d'emblée; mais les Chretiens furent si rudement reçus par une poignée de Turcs qui gardoient la Place, qu'ils furent bien aises de se retirer avec perte. Mais l'année suivante les Algériens eurent le chagrin de la perdre, bien qu'on la regardât comme imprenable; & elle l'auroit été selon les apparences sans la lâcheté du Gouverneur, qui l'abandonna honteusement. Mais nous avons déjà parlé de cet événement.

Les Algériens, de-même que leur Bacha & Sultan Soliman en furent fort piqués, & les Chevaliers de Malthe, qui avoient eu grande part à la prise de cette ville, furent particulièrement les objets du ressentiment du Grand-Seigneur. Ce qui fit que Hassan & le fameux *Drogut* lui persuaderent à la fin d'entreprendre la conquête de Malthe (*). Nous parlerons en détail de cette expédition dans l'Histoire de cette Isle. Tout ce que nous en dirons ici, c'est que les Turcs ayant été obligés de lever le siège à l'approche de la Flotte Chretienne, Hassan Bacha s'en retourna avec ses vingt-huit Galeres à Alger, où il arriva vers le commencement d'Octobre. Depuis ce tems-là il ne se passa rien d'important pendant un an & demi; alors vers le milieu de Février huit Galeres arriverent de Constantinople à Metafus, & on lui donna avis qu'elles amenoient en qualité de Bacha d'Alger *Mahamed*, fils de Salha Rais. Hassan comprit par-là qu'il falloit quitter son Gouvernement pour toujours; & sur le champ, quoique contre la coutume, il céda le Palais à son successeur; il lui fit aussi présent du magnifique Bain qu'il avoit fait bâtir, & d'un grand nombre d'Esclaves Chretiens, dont la plupart étoient habiles en différentes professions. Il passa avec toutes ses richesses à Constantinople, où il ne survéquit que trois ans. Il mourut âgé de cinquante

(a) *Marmol, Haedo, Taffy.*

(*) Ce qui acheva d'y déterminer Soliman fut la prise d'un grand Galion Turc, chargé d'immenses richesses de l'Orient. Après la prise de Pennon de Velez les Galeres de Malthe, à leur retour de Pennon de Velez, rencontrèrent ce Galion entre les Isles de Zante & de Céphalonie, & le prirent après un combat opiniâtre & sanglant (1).

(1) *Vertot T. IV. p. 430. & suiv.*

quante ans, la huitieme année de sa derniere Vice-royauté, & fut enterré sous le même dôme que son pere ; il laissa deux fils, dont l'ainé, nommé Mahamed Bey, épousa l'année suivante la fille du fameux Corsaire Dragut, qui avoit été tué devant Malthe (*); quant au second, qu'il avoit eu de la fille du Roi de Couco, il le laissa avec sa mere à Alger, quand il partit pour Constantinople (a).

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zieme
siecle.*

Mahamed son successeur fit d'abord plusieurs choses pour le Bien public, qui lui concilierent l'affection des Algériens. Non seulement il fit revenir l'abondance dans le Pays, qui pendant quelque tems avoit souffert de la disette, mais il nettoya les chemins des Bandits, qui en étoient en grande partie la cause, en sorte qu'il ne se passoit guere de jour sans qu'on en exécutât quelqu'un. Il y trouva si peu d'occasion de faire valoir ses talens pour la guerre, qu'il passoit la plus grande partie du tems à la chasse, ou à prendre le plaisir du vol de l'Oiseau. La seule occasion qui l'appella hors d'Alger, fut une sédition à Constantine, Capitale de la Province de l'Est. Le Gouverneur ayant voulu enlever par force une jeune fille à ses parens, les habitans avoient chassé toute la Garnison, à la réserve de quelques Turcs, qui avoient été tués dans le tumulte. La présence du Bacha fit bientôt rentrer les mutins dans le devoir, mais on fut fort irrité de la sévérité à contretems dont il usa, en faisant vendre pour Esclaves tous ceux des habitans qui tomboient entre ses mains; au bout de moins d'un an elle lui coûta son Gouvernement, nonobstant les services signalés qu'il avoit rendus à la République, outre ceux dont nous avons parlé. Ce fut à sa prudence & à son adresse qu'on fut redevable de la réconciliation des Janissaires & des Levantins, qui formoient deux Corps séparés, & étoient toujours en querelle au grand préjudice de l'Etat; il trouva moyen de les réunir en un seul corps. C'étoit un trait de politique bien hardi, qui fraya le chemin à l'indépendance de la République, & à ce degré de puissance auquel elle s'éleva au-dessus des autres Etats de Barbarie. Il ajouta encore quelques fortifications considérables à la ville & au Château, & sembloit n'avoir rien tant à cœur que de rendre Alger imprenable. Ce fut, selon toutes les apparences, ce qui engagea la Porte, toujours jalouse de ses vassaux, à le priver sitôt de son Gouvernement.

Mahamed
lui suc-
cede.

Tan-

(a) *Haedo, Morgan & al.*

(*) Ce jeune Turc, que Hassan avoit eu d'une belle Renegate Corse, commandoit une grande Galere, qui lui appartenoit, au siege de Navarin en Morée; le Marquis de Sainte-Croix Général des Galeres de Naples le poursuivit; & comme ses Esclaves le haïssoient mortellement à cause de sa cruauté, ils ne virent pas sitôt les Napolitains prêts à l'aborder, qu'ils se jetterent sur lui, & le mirent en pieces avant que le Marquis fût assez proche pour les en empêcher. Il y a de l'apparence que la famille des Barberouffes finit avec lui, car on ne trouve point que ni lui ni son frere ayent laissé de postérité. Quant à son mariage avec la fille de Dragut, c'est *Haedo*, qui nous l'apprend. *Vertot*, non seulement n'en dit rien, mais assure que Hassan son pere l'avoit épousée; mais ce doit être une méprise de cet Historien d'ailleurs exact, puisqu'il l'appelle un jeune audacieux; au-lieu que Hassan étoit âgé de vingt-huit ans lorsqu'il fut nommé la premiere fois Bacha d'Alger, plus de vingt ans avant la mort de Dragut (1).

(1) Le même T. V. p. 26. *Haedo*, & *Morgan*, vol. II. p. 432.

SECTION

V.

*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième
siècle.*

*Entreprise
de Gas-
con qui
échoue.*

Tandis qu'il s'occupoit ainsi à faire fleurir Alger & à la rendre puissante, un Aventurier Espagnol, nommé *Jean Gascon*, natif de Valence, formoit un projet, qui, s'il avoit réüssi, auroit causé la perte de tous ses Corsaires, & un dommage infini. Ce projet étoit de surprendre tous les Vaisseaux dans le Port, & d'y mettre le feu dans la nuit, pendant que les équipages seroient dans leur premier sommeil. Il avoit non seulement obtenu la permission de *Philippe II.* mais les Bâtimens, les Matelots, les Feux d'artifice & tous les autres matériaux nécessaires pour l'exécution de cette entreprise. Il fit voile pour Alger dans la saison la plus convenable, c'est-à-dire au commencement d'Octobre, tems auquel la plupart si non tous les Vaisseaux étoient à l'ancre dans le Port. Il s'approcha assez sans être apperçu, pour examiner le Port, la maniere dont les Vaisseaux y étoient rangés, & pour prendre ses mesures afin de les surprendre, pendant que la plupart des gens de leurs équipages seroient dispersés dans leurs quartiers le long de la Marine. Il s'avança donc, sans être découvert, jusqu'à la porte du Môle, & disposa ses gens avec leurs feux d'artifice; mais à leur grande surprise, ils trouverent qu'ils étoient si mal préparés, qu'ils ne purent jamais leur faire prendre feu (*). Dans le même tems il prit fantaisie à *Gascon* d'aller par bravade donner contre la porte du Môle trois grands coups avec le pommé de son poignard, & de l'y laisser enfoncé par la pointe, pour que les Algériens se souvinssent de lui; il eut le bonheur de le faire sans opposition, & sans que personne le troublât. Ses gens ne l'accompagnèrent pourtant point; voyant tous leurs efforts inutiles, ils firent tant de bruit, que la Garde du bastion voisin prit l'alarme, & bientôt toute la Garnison fut sur pied. *Gascon* voyant son entreprise échouée, n'eut d'autre parti à prendre que de faire force de rames & de voiles pour se sauver.

*Il est pris
& exécuté.*

Le Bacha ayant été informé de ce qui s'étoit passé, fit partir quatre de ses meilleures Galiotes pour poursuivre notre Espagnol, avec ordre exprès de ne revenir point qu'ils ne pussent en rendre un bon compte, ou qu'ils n'emmenassent au moins quelqu'un des Bâtimens Espagnols. Tandis que ce se passoit à Alger, les Brigantins de *Gascon* avoient fait une si grande diligence, qu'ils en étoient déjà à vingt lieues; s'imaginant alors qu'ils n'avoient plus rien à craindre, les rameurs las & fatigués rallentirent leur course, pour prendre quelque repos. Il n'y avoit pas longtems qu'ils respiroient, lorsque le Bâtiment sur lequel étoit *Gascon*, découvrit une des quatre Galiotes qui faisoit force de voiles pour l'atteindre, & qui à chaque minute gagnoit du terrain, en sorte que les Rameurs furent contraints de faire agir leurs rames avec toute la force dont ils étoient capables. Après avoir fait cette manœuvre pendant huit milles, ils ne purent éviter néanmoins que l'ennemi ne les joignît, desorte qu'ils furent obligés de se rendre. Le Capitaine qui commandoit la Galiote étoit un Renegat Grec, nommé *Delli Rais*;

(*) Les Algériens regardent encore le mauvais succès de l'entreprise de *Gascon* comme miraculeux, & ils l'attribuent à la protection spéciale de *Sidi Ontedella*, ce même Saint dont les prières avoient excité contre la Flotte Espagnole cette terrible tempête, en 1541. dont nous avons parlé (1).

(1) *Haedo, Morgan & al.*

Rais; il ne fut pas plutôt que Gascon, le Chef & l'Auteur de l'entreprise, étoit en sa puissance, qu'il appareilla d'abord pour Alger, sans s'embar-
rasser du reste, jugeant bien qu'il ne pouvoit amener au Bacha un prisonnier
qui lui fît plus de plaisir.

Aussitôt que Mahamed l'eut entre ses mains, il ordonna qu'on dressât un
gibet fort haut dans l'endroit même où Gascon avoit pris terre, & de l'y
pendre par les pieds à un crochet, afin de le faire mourir dans les plus
cruels tourmens; outre cela, pour témoigner son ressentiment & son mépris
pour le Roi d'Espagne, il donna ordre d'attacher sa commission aux orteils
du prévenu. La sentence fut exécutée de point en point; les Turcs irrités
applaudirent hautement à la sévérité du Bacha, tandis que le prisonnier, dit
notre Auteur (a), souffrit cet horrible supplice avec la patience & la con-
stance d'un Martyr; car il le regarde comme tel.

Il n'y avoit guere encore qu'il souffroit, lorsque *Delli Rais*, le Capitai-
ne Renegat qui l'avoit pris, vint trouver à la tête des autres Capitaines
Corfaires le Bacha; il lui représenta dans les termes les plus forts, combien
il y avoit d'injustice & de cruauté à condamner des prisonniers de guerre à
de si étranges supplices; & que c'étoit le vrai moyen d'engager les Espa-
gnols & leurs autres ennemis à user de représailles, enforte qu'ils pourroient
un jour ou l'autre avoir le même sort, à moins qu'il n'ordonnât sur le
champ qu'on détachât le prisonnier, & que l'on en prît soin; ils ajoute-
rent, qu'à l'égard du projet qu'il avoit formé contre eux, il n'y avoit rien
en cela que ce qu'une Nation pratiquoit contre l'autre, & que ce qu'eux-
mêmes feroient prêts d'entreprendre contre un ennemi quelconque, s'ils le
pouvoient.

Ils engagerent enfin par ces raisons & par d'autres du même genre le Ba-
cha à leur accorder ce qu'ils demandoient. Gascon fut non seulement des-
cendu du gibet mais porté dans le Bagne Royal, où les Chirurgiens Chre-
tiens prirent soin de lui, & où tout le monde alla le voir par curiosité.
Mais il paroît que sa destinée n'étoit pas d'échapper à si bon marché. Le
peuple murmura si haut, que le Bacha se repentit de sa condescendance; à
peine y avoit-il deux jours qu'on l'avoit sauvé du supplice, qu'il vint des
Maures, qui disoient arriver d'Espagne, & qui assuroient, soit avec vérité
soit fausement, qu'on y croyoit & qu'on y disoit généralement, que les
*Algériens n'oseroient toucher à un cheveu de Gascon, de peur que la Flotte Chre-
tienne ne vînt abîmer leur ville.* Le trop crédule Bacha en fut si irrité, qu'il
donna ordre qu'on amenât le malheureux Gascon, & qu'avec une poulie on
le montât au haut du mur de la ville, & qu'on le précipitât sur les crocs;
heureusement pour lui, il y tomba sur le ventre, ce qui le blessa si mortel-
lement qu'il expira sans jeter un cri. Le ressentiment du Bacha ne se borna
pas à cela, il ordonna de pendre le corps à la muraille pour inspirer de la
terreur, & ce cadavre y resta, jusqu'à ce qu'étant en partie consumé,
quelques Esclaves se hazarderent de l'enlever pendant la nuit, & l'enterrent
secrètement dans le Cimetiere des Chrétiens, qui est hors de la porte oc-
ci-

(a) *Haedo.*

SECTION
V.
Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième
siècle.

cidentale. Ainsi finit le projet hors de saison de l'infortuné Gascon, qui n'a pas laissé de lui procurer une place parmi les Martyrs Espagnols. Notre Historien rapporte divers autres exemples de martyres de cette nature, qui sont seulement propres à prouver la cruelle & implacable haine qui regnoit en ce tems-là entre les Maures & les Espagnols; cela ne disculpe pas néanmoins les derniers des inhumaines représailles dont ils usèrent envers les autres, si même ils n'avoient pas été les premiers agresseurs; car si le mal devient de plus en plus incurable, à moins qu'un des partis ne prenne la résolution d'en arrêter le cours, de qui doit-on plus naturellement l'attendre, des Chrétiens ou des Mahométans? Et néanmoins, si nous remontons jusqu'au tems où ces cruautés réciproques commencèrent à cesser, nous trouverons que les Turcs peuvent à bon droit prétendre à l'honneur d'avoir donné les premiers l'exemple de la douceur & de l'humanité envers leurs prisonniers & leurs esclaves.

Ochali
envoyé à
la place de
Mahamed.

Pour revenir à notre sujet, tandis que Mahamed se conduisoit à Alger d'une façon toute opposée à ce qu'il avoit fait à Constantine, quelques-uns des habitans de cette dernière ville trouverent moyen de porter leurs plaintes à la Cour Ottomane. Soit qu'une pareille tyrannie lui déplût dans un simple Gouverneur, ou que peut-être le zèle que Mahamed avoit témoigné pour l'avantage public des Algériens lui déplût encore davantage, la Porte envoya le fameux Corsaire *Hali Fartaz*, connu sous le nom d'*Ochali*, pour lui succéder, ayant à peine joui quatorze mois de son Gouvernement (*).

Ochali, nommé par mépris *Hali Fartaz*, c'est-à-dire le Teigneux, étoit un homme de rien, né dans un pauvre village de la Calabre. Esclave d'abord & ensuite Renegat (†), il s'éleva par sa valeur & par son mérite à la Dignité

(*) Mahamed étoit âgé d'environ cinquante ans, quand il fut obligé de quitter son Gouvernement; il servit ensuite contre *Don Jean d'Autriche*, qui défit la Flotte Turque en 1571. Ayant été fait prisonnier avec plusieurs autres des principaux Officiers, on l'envoya à Rome au Pape Pie V. Bientôt après il fut échangé contre quelques Cavaliers Chrétiens, qui avoient été faits prisonniers à la prise de la Goulette (1).

(†) Cet homme extraordinaire étoit entré dans Alger comme Esclave, ayant été pris sur mer, & vendu à un Corsaire Algérien; mais il étoit dans un si misérable état, rempli de vermine, & couvert de galle, que les autres Esclaves n'en vouloient pas approcher. Au bout de quelque tems, son Patron ayant remarqué qu'il étoit vigoureux & qu'il avoit de l'esprit, l'ôta de la rame, & le fit Bosselman du Vaisseau. Il se fit Mahométan, pour être de pair avec les Levantins, & se venger d'eux, parcequ'ils l'avoient affronté. Ayant obtenu sa liberté & amassé quelque argent pour prendre part dans un Brigantin, il alla en course, se vit bientôt maître d'une Galiote, & passa pour un des meilleurs & des plus hardis Corsaires de Barbarie. Il devint ensuite le grand favori de Dragut, & depuis ce tems-là il fut connu sous le nom de Hali Rais, sur-tout à la Porte; il y fut envoyé pour solliciter de nouveaux secours contre le Duc de Medina Celi & contre la Flotte Chrétienne, & il obtint un renfort de cent Galeres sous le commandement du fameux Amiral Piali. Nous parlerons plus particulièrement de cette expédition dans un autre Chapitre; nous nous contenterons de dire ici, que Dragut & Hali Rais acquirent beaucoup de gloire par la défaite de la Flotte Chrétienne en 1560. Il accompagna Dragut cinq ans après au siège de Malthe, où ils se signalèrent tous deux. Après que Dragut y eut été tué, le Grand Amiral nomma Hali Rais pour lui succéder dans

(1) Haedo, Morgan.

ré de Bacha. Il arriva à Alger au commencement de Mars 1568, dans le SECTION
tems que la guerre contre les Maures révoltés de Grenade étoit le plus allu- V.
mée. Ils le sollicitèrent fortement de leur donner du secours contre les *Histoire*
Espagnols; Ochali permit à tous les Avanturiers qui en eurent envie d'y al- *d'Alger*
ler à leurs dépens, mais il refusa d'y envoyer lui-même des troupes, disant, *jusqu'à la*
qu'il lui importoit plus de bien défendre ses propres Etats, que de se mêler des af- fin du sei-
faire d'autrui. Un grand nombre d'Algériens qui avoient pris part à cette *zieme sie-*
guerre, ayant embarqué une quantité considérable d'armes pour l'Espagne, *cle.*
le Bacha ne voulut pas en permettre la sortie; à force de sollicitations, il
consentit que ceux qui en avoient deux d'une sorte, en envoyeroient une
pièce, moyennant que ce fût gratis, & non pour y gagner, & pour être
témoin de leur zèle pour la cause, il fit transporter toutes ces armes dans
une Mosquée. Ayant encore trouvé qu'il y en avoit trop, il en fit porter
une partie à l'Arsenal de la ville, & permit qu'on embarquât le reste. Cette
première année il jetta aussi les fondemens du Fort de l'Etoile, dont nous
avons parlé au commencement de ce Chapitre.

L'année suivante il se signala par la conquête du Royaume de Tunis, qui *Il fait la*
étoit sous la protection de l'Espagne, & qu'il rangea sous l'obéissance du *conquête*
Grand-Seigneur; événement que nous rapporterons en détail dans le Chapi- *du Royau-*
tre suivant. Comme il entroit en triomphe dans Tunis vers la fin de l'an- *me de Tu-*
née, plusieurs Cheiks Arabes vinrent le féliciter, & il leur fit d'abord un *nis.*
accueil très-gracieux; mais ils furent fort surpris, lorsque deux jours après
il leur déclara qu'il s'attendoit qu'ils lui payeroient tribut, & lui aideroient
à porter les fraix nécessaires pour défendre l'Etat contre les ennemis étran-
gers & domestiques. Accoutumés, comme ils étoient, qu'on recherchât leur
amitié & leurs services, cette déclaration les choqua extrêmement, & ils
lui dirent tout net, qu'il ne devoit attendre de tribut d'eux, que celui qu'on
leur arracheroit en campagne la lance à la main, & qu'ils ne lui donneroient
pas une aspre de bon gré. Cette réponse ne surprit pas moins le fier Bacha,
mais il jugea qu'il étoit de la prudence de dissimuler son ressentiment, à
cause des conjonctures.

Il

dans le Gouvernement de Tripoli, & la Porte l'y confirma peu après. Il y transporta le
corps de son ancien ami & bienfaiteur, & l'y fit enterrer d'une manière assortie à son
rang. Ensuite il s'empara de ses Galeres, de ses armes, de ses trésors, de ses esclaves
& de ses autres effets, dont la Porte lui assura aussi la jouissance. Pendant deux ans &
demi qu'il posséda ce Gouvernement il acquit de nouvelles richesses, & accrut sa réputa-
tion par ses fréquentes & terribles déprédations sur les Chrétiens le long des côtes de la
Méditerranée, & sur-tout sur celles de Naples, de Sicile & de Calabre. Au milieu de ses
prospérités il n'oublia pas Piali son ami, & lui envoya toujours quelques beaux présens;
sensible à ces marques de reconnoissance, le Grand Amiral le fit nommer Bacha d'Alger,
quand Mahamed fut rappelé (2). Y étant entré dans un équipage bien différent de ce-
lui où il y étoit venu d'abord, nous avons cru qu'on ne seroit pas fâché de savoir par
quels degrés il étoit parvenu à une si grande élévation. Nous ajouterons seulement que
le nom d'Ochali est une corruption de celui d'Ali al-Ali, ou Ali le Renegat; titre inju-
rieux qu'on ne manque guère de donner à ceux qui ont apostasié. Nous ne lui donnerons
cependant dans la suite que le nom d'Ali ou de Hali Bacha.

(1) Les mêmes,
ZZ 2

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième sie-
cle.*

Il passa toute l'année à Tunis pour régler les affaires de ce Royaume, & retourna au mois de Février dans son Gouvernement; il laissa en qualité de Viceroy à Tunis un Renegat Sardinois, nommé *Ramadan Sarde*, qui devint depuis Bacha d'Alger; il nomma aussi pour Général de la campagne un autre Renegat, Napolitain de nation, qui s'appelloit *Mahamed*, & mit trois-mille Turcs dans la ville, après quoi il alla par terre à Alger, où il arriva vers le milieu du mois de Février. Il n'y resta qu'autant qu'il lui fallut de tems pour préparer tous ses Capitaines & toutes ses Galeres, auxquels il avoit envoyé ses ordres d'avance pour une expédition prête à se faire. Il fit voile d'abord pour Constantinople, afin de solliciter le Grand-Seigneur à lui accorder une Flotte pour reprendre le Fort de la Goulette sur les Espagnols, parceque sans cela il n'étoit guere possible de conserver Tunis, dont ce Château fait la principale force. Ce fut-là au moins le prétexte de son expédition, car tout d'un coup il changea de route pour intercepter quatre Galeres de Malthe, qui étoient alors dans le canal entre Malthe & la Sicile. Les Malthois se voyant surpris, jugerent que le meilleur parti étoit de tâcher de s'échapper; trois s'enfuirent à force de voiles & de rames; la sainte Anne fut la seule qui combattit, & après avoir soutenu l'effort de huit Galeres Algériennes pendant plus de deux heures, elle ne se rendit que lorsque tous les Chevaliers & la plupart des gens de l'équipage eurent été tués ou mis hors de combat. Le Bacha poursuivit alors les trois autres, il en joignit deux, & les combattit avec le même succès; il y trouva une grande quantité de riches marchandises, & quelques centaines d'esclaves, la plupart Maures, à la chaîne. Il retourna tout droit avec ces prises à Alger, & fit suspendre à la voûte de la Porte de la Marine la plupart des boucliers des Chevaliers, avec l'image de Saint Jean, qu'on avoit enlevée de la poupe de la Capitane, comme des trophées de sa victoire. Cela n'empêcha pas néanmoins qu'il ne fût fort brouillé avec la Milice, & qu'il ne courût risque plusieurs fois de la vie, parcequ'ils n'étoient pas payés régulièrement selon leurs réglemens; négligence qu'un Viceroy d'Alger ne peut éviter avec trop de soin. Mais bien loin delà Ali laissa aller leur ressentiment à un tel point, que selon toutes les apparences il auroit été assassiné, s'il ne se fût tenu renfermé dans son Palais, en attendant que sa Flotte fût de nouveau équipée, & qu'il pût aller au plutôt en course. Au mois d'Avril le tems étoit fort orageux, desorte qu'ayant le vent contraire, & les Janissaires irrités à ses trousses, il fut contraint d'aiguillonner tellement ses rameurs, qu'il y en eut qui expirerent la rame à la main sur sa Galere, avant qu'il fût hors de leur portée. Tandis qu'il faisoit voile vers le Levant, il reçut ordre de la Porte d'aller avec ses Galeres à Coron en Morée joindre la Flotte Ottomane, destinée contre l'Isle de Chypre. Il obéit avec toute la diligence possible, ayant vingt bons Vaisseaux, bien pourvus d'hommes & de munitions; son arrivée donna beaucoup de joie aux Turcs, charmés d'avoir un Capitaine aussi expérimenté pour les accompagner. Ce fut dans cette expédition que se donna la célèbre bataille de Lépante, si glorieuse aux Chrétiens & si fatale aux Turcs. Hali Bacha, qui commandoit l'aile gauche, fut le seul qui s'en tira avec honneur. Entre autres exploits par-

les-

lesquels il se signala, il attaqua la Capitane de Malthe avec tant de furie & SECTION
 un feu si terrible, que la plupart des Chevaliers étant morts ou hors de com- V.
 bat, il l'aborda & la prit; il est vrai qu'il fut obligé de l'abandonner, à *Histoire*
 cause de l'entiere défaite des Turcs, mais il eut soin de mettre en sûreté le *d'Alger*
 grand étendard de l'Ordre, ce qui non seulement lui fit beaucoup d'hon- *jusqu'à la*
 neur, mais lui fut d'une grande utilité. Car avant qu'il fût arrivé à Con- *fin du sei-*
 stantinople, dont il prit la route après la bataille, les Janissaires y avoient *zieme siè-*
 porté de si terribles plaintes contre lui, qu'il auroit pu courir grand risque. *cle.*
 Mais lorsqu'il parut devant le Grand-Seigneur, & qu'il mit l'étendard de
 Malthe à ses pieds, au-lieu de lui faire des reproches, le Sultan le combla
 de caresses & de louanges, & le confirma dans la Viceroyauté d'Alger, en
 lui permettant de gouverner cet Etat par son favori Memmi Corse, qu'il y
 avoit laissé en qualité de son Lieutenant, lorsqu'il s'étoit dérobé à la fureur
 des Janissaires. Memmi s'étoit conduit avec tant de prudence & de modé-
 ration, qu'il avoit maintenu l'ordre & la tranquillité pendant l'absence de
 son Maître, & gagné l'affection de la Milice (a).

Hali obtint quelque tems après, par le crédit de Piali son protecteur, une Arab
 Flotte de deux-cens-trente Galeres, avec le titre de Capitan-Bacha, & il Achmed
 mit à la voile au mois de Juin. Il joignit bientôt la Flotte Chretienne, & *lui succé-*
 la défia hardiment au combat; mais les Chretiens, on ne devine pas par *de.*
 quels motifs, l'éviterent; cette action, dit l'Historien, fit autant d'honneur
 au Bacha, que s'il eût remporté la victoire sur eux (b). A son retour il fut
 mieux en Cour que jamais. Mais pendant cette expédition on engagea le
 Grand-Seigneur, qui lui avoit permis de garder le titre de Bacha d'Alger,
 à conférer ce Gouvernement à Arab Achmed, natif d'Alexandrie, mais de
 parens Arabes. Ce nouveau Bacha partit pour Alger au mois de Mars avec
 six Galeres Ottomannes.

A son arrivée il trouva les Algériens dans de grandes appréhensions d'u-
 ne visite de la Flotte victorieuse des Chretiens. Il s'appliqua d'abord à ré-
 parer les anciennes fortifications de la Place, & à y en ajouter de nouvelles;
 il fit raser entièrement un grand & beau fauxbourg hors de la porte de Bab
 Azoun, fit abattre cette porte avec une partie de la muraille, & les fit re-
 bâtir en meilleur état. Il employa ainsi les deux ans & deux mois de son
 Gouvernement à embellir & à fortifier la ville (*). La chose est d'autant
 plus

(a) Haedo, Morgan. (b) Haedo.

(*) On peut mettre au nombre des embellissemens, le Fanal qui est dans l'Isle devant
 la ville, au haut du Château bâti autrefois par Barberousse, & que l'on y voit encore;
 aussi-bien que les deux belles Fontaines qui coulent toujours, l'une hors de la porte de
 Bab Azoun, & l'autre hors de celle de la Riviere, auxquelles un nombre infini de ruis-
 seaux qui viennent des collines voisines fournissent de l'eau. Parmi les fortifications,
 nous ne parlerons que du beau Bastion proche de la porte de Bab Azoun, où l'on peut
 le plus aisément attaquer la ville du côté de terre; ce bastion est à la pointe du mur de la
 ville, qui avance dans la mer (1). On ne le voyoit guere se promener sans avoir une
 demi-pique ou une canne à la main, dont il faisoit volontiers usage aussitôt que l'occa-
 sion s'en présentoit, n'ayant pas oublié son premier métier de Bouvier. Il étoit fort cruel

BORG

(1) Haedo, Morgan,
 Zz 3.

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième sie-
cle.*

Ramadan
Sarde le
remplace.

plus remarquable , que durant ce tems-là la peste fit de cruels ravages , & emporta le tiers des habitans. Il eut toujours soin de s'assurer de l'affection des troupes , en les payant régulièrement , & ayant beaucoup de complaisance pour les soldats , de peur que leur prévention contre lui , en qualité d'Arabe , ne causât quelque murmure parmi eux , ou ne lui attirât quelque insulte. Mais d'un autre côté il étoit sévère , quelquefois jusqu'à l'inhumanité , envers les Maures , pauvres malheureux Esclaves , qui n'osoient pas se plaindre. Ayant reçu ordre de se joindre à Hali Bacha son prédécesseur pour le siege de la Goulette , il partit d'Alger vers la fin de Mai , avec trois de ses propres Galeres , & quelques-unes de ses amis.

A la fin du même mois arriva *Ramadan Sarde* son successeur. On a vu plus haut que Hali Bacha l'avoit laissé en qualité de son Lieutenant à Tunis , comme le plus propre à tenir cette nouvelle conquête dans le devoir (*). Les Algériens aimoient tant ce Renegat , qu'ils avoient envoyé des Députés à la Porte , pour supplier le Grand-Seigneur , qu'au cas qu'il rappelât Achmed , il voulût bien ne leur pas envoyer d'autre Gouverneur que Ramadan Sarde. Memmi Rais , qui avoit été Amiral d'Alger , & étoit très-bien en Cour , étoit à la tête de la députation : il obtint sans peine ce qu'il demandoit , & on envoya Achmed au siege de la Goulette pour faire place à Ramadan. Tout cela se passa à l'insu de ce dernier , en sorte qu'il reçut la nouvelle de son avancement à Cairovan , où il faisoit sa résidence ; Memmi , son ami , lui dépêcha de Fusa , où il avoit jetté l'ancre , un Courrier pour la lui porter.

Ramadan apprit cette nouvelle avec autant de joie que de surprise , & ayant laissé un Renegat de confiance pour tenir sa place jusqu'à l'arrivée du Capitan Bacha avec la Flotte Ottomane , il mit à la voile pour Alger , où il fut reçu avec les plus grandes démonstrations de joie. Son premier soin fut , selon les ordres qu'il avoit reçus de la Porte , de faire tous les préparatifs possibles pour assister son prédécesseur tant devant la Goulette qu'à Tunis , & *Muley Moluch* dans une expédition dans la Mauritanie Tingitane. Ayant appris sur la fin de Juillet l'arrivée du Capitan-Bacha à la rade de Tunis , il y envoya d'abord Memmi son Amiral avec neuf grandes Galeres ou Galiotes , bien pourvues d'hommes & de munitions. Les Espagnols furent chassés de tout ce Royaume avec grande perte , comme nous le verrons dans le Chapitre suivant.

Un peu avant le commencement de l'année suivante , il se mit en campagne.

non seulement pour les Maures , mais sur-tout envers les Esclaves Chrétiens ; notre Auteur en cite quelques traits si révoltans , que nous les épargnons au Lecteur (1).

(*) Cet homme étoit élevé de la condition d'Esclave à cette haute Dignité par son grand sens & par sa bonne conduite. Son Patron le trouvant joli garçon , l'envoya à l'Ecole des Renegats , où il apprit bientôt l'Arabe & le Turc , qu'il lisoit & écrivoit parfaitement. Après avoir fait quelque tems commerce , ses bonnes qualités lui concilièrent l'amitié de Hali Bacha , qui l'adopta & le laissa en qualité de son Lieutenant dans Tunis , où il se conduisit avec beaucoup de prudence jusqu'à l'an 1573 , que Don Jean d'Autriche reprit cette ville , & l'obligea de se retirer à Cairovan.

(1) Les mêmes.

pagne à la tête de six-mille Janissaires, de mille Montagnards & de huit-cens Spahis, avec douze pieces de campagne, pour se rendre à Fez & soutenir Muley Moluch contre Muley Mahamed Roi de Fez; chemin faisant six mille Chevaux Arabes ou Maures grossirent son armée. De son côté Mahamed l'attendoit à la tête de trente-mille Renegats & d'un grand nombre de Maures, tous bien fournis d'armes à feu, outre trente-mille chevaux bien équipés. Nous avons parlé ailleurs de l'état & de la force de la ville de Fez, & des différentes révolutions qu'elle a essuyées. Nous dirons seulement ici que le jeune Cherif ayant été abandonné de la plupart de ses troupes, fut obligé de prendre la fuite, & que Ramadan retira de grands avantages de son expédition, sans autre dépense ni peine que de paroître avec son armée. Mais *Muley Moluch* au comble de ses vœux, & pénétré de reconnoissance, recompensa les Algériens & les Arabes avec la plus grande générosité, enforte que le moindre valet ne s'en retourna point sans avoir reçu une gratification. Parmi les présens qu'il fit à Ramadan, ou au Grand-Seigneur, comme on parle, il y avoit une bourse de trois-cens mille ducats, plusieurs curiosités de prix, & dix Esclaves Chrétiens, qui avoient appartenu à Muley Mahamed.

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zieme sie-
cle.*

Ramadan revint à Alger au mois de Mars, & fut reçu par les habitans avec de grandes acclamations, comme s'il eût remporté une victoire complete.

1576.

Il ne conserva son Gouvernement que jusqu'au 29 de Juin de l'année suivante, qu'au grand regret de tout le monde, qui murmura & témoigna son mécontentement, il fut obligé de le résigner à *Hassan Venedic*, Renegat Vénitien, qui étoit d'un caractère tout opposé. Il avoit gouverné Alger trois ans & un mois avec tant de sagesse & d'équité, qu'on n'avoit pas entendu faire une seule plainte de son administration. Son mérite étoit aussi si bien connu à la Porte, qu'il y fut reçu très gracieusement, & qu'on le nomma peu après Bacha de Tunis (a).

*Il est nommé
Bacha
de Tunis.
1577.*

Hassan Venedic étant encore enfant, avoit été fait esclave par Dragut, & avoit passé ensuite entre les mains de Hali Bacha son héritier. Il avoit tellement pris leur hauteur, leur avarice & leur cruauté, que lorsqu'il se rendit dans son Gouvernement d'Alger il y fut reçu très-froidement. Il commença l'exercice de son autorité par des traits de tyrannie. D'abord il obligea tous ceux qui avoient des Esclaves dont on pouvoit espérer une bonne rançon, de les lui vendre fort au-dessous du prix du premier achat. En second lieu, il exigea un cinquieme au-lieu d'un septieme de toutes les prises que faisoient les Corsaires. Ensuite il s'empara seul du Commerce du bled, dont on avoit disette, de la vente de l'huile, du beurre, du miel, des fruits &c. enforte que les Janissaires ne craignirent pas de lui dire en face, qu'il ne s'achetoit rien au marché qui ne fût à lui, à la réserve des oignons & des choux. Il exerça la même tyrannie sur les Arabes & sur les Maures de la campagne, dont il exigea un plus gros tribut, & ce qui le rendoit plus insupportable, il les obligeoit de le payer en bled & en orge, qui étoient fort rares, & il les revendoit à un prix exorbitant. Son avarice le porta encore à se faire

*Hassan
Venedic
lui succe-
de à Alger.*

Bou-

(a) *Huedo & al.*

SECTION

V.

*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième sie-
cle.*

Jaffer le
remplace
1580.

Boucher, Changeur, Courtier &c. ajoutant en tout la fraude à l'extorsion, non seulement à l'égard des Algériens, mais de tous les Marchands étrangers; en un mot il réduisit la République d'Alger à la condition la plus malheureuse & la plus méprisable où elle eût jamais été. Les Turcs souffrirent tout cela, & bien d'autres vexations avec une patience surprenante. Mais ayant voulu à la fin diminuer leur paye, ils portèrent de si graves plaintes contre lui à la Porte, & dépeignirent si vivement ses cruautés, ses injustices & ses extorsions, qu'il fut aussitôt rappelé, après avoir gouverné trois ans & trois mois, & l'on envoya un autre Bacha à Alger (a).

Ce nouveau Bacha s'appelloit *Jaffer* Aga, & étoit un Renegat Hongrois (*). Il arriva à Alger sur la fin du mois d'Août, dans le tems que cette Capitale &

(a) Le même.

(*) Un Parti Turc l'avoit enlevé avec sa mere & deux autres enfans; ayant été conduit à Constantinople on le présenta au Sultan, qui le rendit Eunuque & Mahométan en même tems; il lui confia l'éducation du Prince son fils. Jaffer donna dans ce poste, & dans tous les autres où il parvint, les preuves les plus sensibles de sa rare prudence, de son équité, & de son caractère généreux envers tout le monde, excepté les méchans. Aussi avoit-il souvent marqué combien il méprisoit & abhorroit la fardide avarice & les rapines de son prédécesseur. Hassan Venedic, nonobstant tous les crimes dont il étoit chargé, ne laissa pas de se tirer d'affaire à la Porte, en répandant une partie de ses richesses mal acquises parmi les Courtisans; bien plus, quelques années après il obtint pour la seconde fois le Gouvernement d'Alger, où nous lui verrons faire le même personnage, & tenir la même conduite qu'auparavant.

Pendant qu'il occupa la place de Bacha la première fois, il y avoit un Corsaire fameux nommé *Morat Rais*, & surnommé le Grand. Il étoit Albanois & né de parens Chrétiens, mais étant tombé entre les mains de Cara Hali, Corsaire Algérien, son Maître le fit changer de religion, & le forma sous lui au métier de Pirate. Il se rendit si fameux, que nous ne pouvons nous dispenser de rapporter quelques-uns de ses exploits contre les Chrétiens. Un des premiers fut avec un petit Brigantin qu'il mena sur les côtes d'Espagne, & au bout de sept jours il revint à Alger avec cent-quarante captifs. Cette action lui fit beaucoup d'honneur parmi les Algériens, & dans l'esprit de son Patron. Ensuite il se signala avec Hali Bacha contre les Maltois; il eut le courage d'attaquer la Capitane, action qui pensa lui coûter la vie, parceque le Bache fut jaloux qu'il lui eût ravi cette gloire. Il fut si heureux dans toutes ses courses contre les Chrétiens, qu'il se fit redouter par toute la Méditerranée. En 1578 il fut en état d'équiper à ses dépens huit Galeres, avec lesquelles il mit en mer, & au bout de fort peu de tems il revint avec le Saint-Ange & la Capitane de Sicile, qui transportoient en Espagne le Duc de Terra Nova, Viceroy de cette Isle, avec toute sa famille & ses équipages. La même année il fit une descente dans les Isles de Majorque & d'Ivica, où il enleva un bon nombre d'Esclaves, bien-qu'il eût été vigoureusement repoussé. Il attaqua ensuite proche d'Alicante un Vaisseau Génois, richement chargé, sur lequel il y avoit quatre-vingt-dix Chrétiens, & il amena le tout à Alger, douze jours après en être parti. En 1580, quelques mois avant l'arrivée de Jaffer Aga, il surprit sur les côtes de Toscane deux Galeres du Pape Grégoire XIII. L'une étoit la Capitane sur laquelle l'Amiral, nouvellement nommé, s'étoit embarqué pour se divertir; il y avoit outre cela sur l'une & sur l'autre quantité de Prêtres & de Moines, & d'autres personnes de considération, avec un grand nombre d'Esclaves Turcs & Maures. En 1581 il attaqua deux riches Vaisseaux Portugais, dont il coula l'un à fond, & prit l'autre après un rude combat. Outre un grand nombre de captifs il y trouva un million de ducats en especes; il emmena le tout à Alger, où nous verrons que le Capitan Bacha lui enleva peu après une partie de ses prises & de ses Esclaves, sous prétexte qu'il en avoit besoin pour son expédition contre le Cherif (1).

(1) *Haedo, Morgan,*

& tout le Pays étoient réduits à la dernière misère par la famine; elle étoit si grande, qu'on assure que huit-mille Arabes ou Maures moururent en six semaines de tems de faim dans les rues, principalement par l'avarice de son prédécesseur. Jaffer le laissa cependant partir tranquillement dans le mois de Septembre, avec ses immenses richesses, chargé des malédictions de tout le peuple.

Le nouveau Bacha chercha d'abord les expédiens les plus prompts pour remédier à la misère publique. Il commença par faire publier que tous les Marchands Chrétiens pouvoient venir librement à Alger, tant pour faire leur commerce ordinaire, que son prédécesseur avoit fort gêné, que pour traiter de la rédemption des Captifs; ce dernier article contribua beaucoup au succès de l'autre, & à accélérer le transport du bled & d'autres provisions. Ayant à son arrivée fait venir les Peres de la Rédemption & tous les Marchands Chrétiens qui étoient à Alger, il les pria d'écrire à tous leurs Correspondans pour avoir des grains, en les assurant qu'ils n'avoient point où traiter avec un avare Hassan, mais avec un homme qui se conduiroit à leur égard selon toutes les regles de la justice & de l'équité; qu'étant hors d'état d'avoir des enfans, il n'avoit pas le moindre desir d'accumuler des richesses, mais plutôt de gagner les cœurs de tous ceux qui dépendoient de lui par sa modération & par ses bienfaits.

Il tint parole, sans que la générosité de son ame le fit tomber dans le relâchement à l'égard de ceux qui méritoient un autre traitement, & sans laisser le crime impuni. Aussi donna-t-il dès la première année de son administration des preuves de sa sévérité contre ceux qui en étoient dignes, & déposa son Lieutenant à cause de quelques plaintes bien fondées qu'on porta contre lui.

L'année suivante, l'Aga des Janissaires, qui étoit venu du Levant avec lui, ayant été accusé de corruption & d'extorsion, il convoqua le Divan, & le fit condamner & déposer à la grande pluralité des suffrages (a). Cette prudente précaution n'empêcha pas que l'Aga & le Kihaya, irrités de leur disgrâce & de sa sévérité, ne tramassent peu après une conspiration contre lui, qui pensa lui coûter la vie. Ils projetterent de le faire assassiner, après quoi le premier devoit s'emparer du Gouvernement, & le second occuper la place d'Aga. Un riche Marchand Maure devoit leur fournir de l'argent pour gagner des assassins, en récompense de quoi, outre un intérêt exorbitant on devoit lui donner quelque poste considérable. Ben Delli, c'est le nom du perfide Aga, avoit déjà mis dans son parti un si grand nombre de Janissaires, qu'il crut pouvoir hazarder la proposition de son projet dans une assemblée des Officiers; mais à sa grande surprise, quatre des principaux s'écrierent, qu'ils se feroient plutôt tailler en pieces, que de trahir le Sultan, & l'illustre Jaffer Aga. Ce qui fit tant d'effet, que ceux qui étoient déjà entrés dans la conspiration se retracterent; on chargea l'Aga de fers, & on fit savoir au Bacha ce qui se passoit; il fit d'abord aussi arrêter le Kihaya. On assembla le grand Divan, & bien-que les deux Traîtres y eussent beau-

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zieme sie-
cle.*

*Soins qu'il
se donne
pour remé-
dier à la
famine.*

*Conspira-
tion contre
lui.*

(a) *Huedo, Morgan.*

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième sie-
cle.*

beaucoup d'amis, personne n'osa ouvrir la bouche en leur faveur; ils furent condamnés, & étranglés en particulier dans une cave, la nuit suivante, qui étoit le premier de Mai. L'officieux Marchand Maure prit la fuite, mais peu après il acheta sa grace pour trente-mille ducats, qui étoit la somme qu'il avoit offert d'avancer aux Traîtres (a).

Avant la fin de Mai le Captan-Bacha Hali arriva à Alger de la part de la Porte, avec six Galeres, pour entreprendre une expédition contre le Cherif de Maroc, que l'on soupçonnoit de négocier une alliance avec le Roi d'Espagne, au préjudice de l'Empire Ottoman. Le Captan-Bacha, qui étoit le grand ami & protecteur de Hassan Venedic, sa créature, prédécesseur de Jaffer, s'étoit laissé tellement prévenir contre ce dernier, par les lâches insinuations de cet indigne Renegat, qu'en vertu de sa commission il lui fit tous les chagrins possibles, & lui prit un grand nombre d'Esclaves, de grosses sommes d'argent, & d'autres choses dont il prétendoit avoir besoin pour son expédition, sans que le généreux Jaffer pût s'y opposer. Mais Hali ayant donné ordre aux Janissaires de marcher du côté de l'Ouest pour le soutenir, principalement dans la vue de se venger des plaintes qu'ils avoient portées contre son Favori Hassan, ils refuserent unanimement de faire un pas, à-moins qu'il ne leur produisît l'ordre formel du Grand-Seigneur. Il leur répondit qu'il ne l'avoit que verbal, mais qu'il pouvoit bientôt l'avoir par écrit; les Janissaires lui dirent qu'il n'avoit qu'à le faire venir, & qu'ils n'obéiroient qu'en le voyant. Cela l'obligea de dépêcher un autre Renegat à Constantinople, mais ils ne voulurent pas le laisser sortir d'Alger qu'avec une députation de la part de leur Corps, ce que Hali n'osa leur refuser. Ils députerent le principal Marabout, qui étoit en grande vénération, & le chargerent de Lettres pour la Porte; ils y représentoient combien il étoit dangereux d'envoyer Hali Bacha contre le Cherif, qui ne leur avoit jusques-là fait aucune injure ni insulte, parceque s'il réussissoit à chasser ce Prince de ses Etats, il ne seroit pas difficile à un Renegat d'une ambition aussi demesurée que lui de se rendre maître de toute la Barbarie, d'autant plus qu'un autre Renegat de ses créatures étoit actuellement Bacha de Tripoli. Pendant que ces dépêches étoient en chemin, l'heureux Morat, dont nous avons parlé dans la dernière Note, arriva avec sa riche prise, le Captan Bacha s'empara d'une partie, sous prétexte de s'en servir pour la guerre de Maroc; mais vers la fin de Juillet, il eut la mortification de recevoir un ordre exprès de la Porte, de se désister de l'expédition contre le Cherif, sous peine de perdre la tête, tant la députation des Janissaires avoit bien réussi; ainsi Hali fut obligé de partir d'abord pour Constantinople, où il arriva vers la fin d'Octobre.

Hassan
pour la se-
conde fois
Bacha
d'Alger.

Telle étoit néanmoins l'inconstance de la Cour Ottomane, que malgré toutes les représentations faites contre lui, & les crimes dont on avoit accusé Hassan son favori, Hali trouva moyen de faire nommer Hassan pour la seconde fois Bacha d'Alger, comme la seule voie qu'il avoit de mortifier les Janissaires de cet ville & de se venger d'eux. Cet indigne

&

(a) Les mêmes.

& avide Renegat fut donc élevé encore à cette Dignité au grand regret de toute la Milice & du Peuple. Ils avoient conçu autant d'estime pour le respectable Jaffer, bien-qu'il n'eût pas gouverné deux ans, qu'ils avoient d'horreur pour son successeur, dont ils avoient déjà éprouvé la tyrannie. Nous ne croyons pas qu'il soit étranger à notre Histoire d'Alger, de remarquer que ce fut au commencement de Septembre de cette année, que la Reine Elizabeth accorda une Patente à notre première Compagnie de Turquie; elle n'étoit alors composée que de quatre des principaux Marchands de Londres, le Chevalier *Edouard Osborne*, MM. *Thomas Smith*, *Richard Staper*, & *Guillaume Garret*. La Patente étoit datée de Westminster le 11 de Septembre. L'année suivante M. *Hardbone*, *Hardbroien* ou *Hadbourne* fut envoyé par la Reine en qualité d'Ambassadeur à la Cour Ottomane; comme c'étoit le premier Ambassadeur d'Angleterre qu'on y eut vu, le Sultan Amurat III. lui fit une réception magnifique, & accorda aux Anglois plusieurs grands privileges, que l'on peut voir dans les Auteurs cités (a). Son Excellence M. *Hardbone* nomma alors M. *Jean Tinton* Consul à Alger, & il fut le premier qui fut revêtu de ce caractère (b).

SECTION
V.
Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zieme sie-
cle.

Patente
accordée
par la Rei-
ne Eliza-
beth à la
Compagnie
de Tur-
quie.
1582.

Pour revenir au nouveau Bacha, il arriva à Alger vers la fin de Mai de la même année, accompagné de onze Galeres, dont sept étoient à lui, & les quatre autres au Captan Bacha. Quelque tems après Morat Rais entra dans le Port avec plus de cinq-cens Captifs Espagnols de l'un & de l'autre sexe, qu'il avoit enlevés sur les côtes d'Espagne. Hassan prit cette occasion d'assembler tous les autres Rais ou Capitaines Algériens, & leur reprocha qu'à la réserve de Morat ils étoient tous une troupe de lâches paresseux. Il ajouta qu'il vouloit lui-même leur apprendre la Course, & leur donna ordre de préparer leurs Vaisseaux, ce qui fut bientôt fait, ainsi il se trouva vingt-deux Galeres ou Galiotes d'équipées, auxquelles il joignit les onze qu'il avoit. Cette Flotte cingla vers la Sardaigne, où les Turcs firent descente en divers endroits, suivant les indications de leurs Esclaves Sardes, qui étoient la plupart prêts à sacrifier leur patrie, pour recouvrer leur liberté (*); & plus de quinze-cens Captifs tombèrent entre les mains des Algériens. Ils firent voile delà vers Genes, où ils entrèrent dans une ville nommée Sori, & y enleverent encore cent-cinquante personnes. *André Doria*, qui étoit arrivé la veille à Genes, en ayant eu avis, poursuivit les Turcs avec dixsept Galeres, mais Hassan lui ayant gagné le vent fit cours vers les côtes de Provence. Il seroit inutile de dire, que quelques précau-

Hassan va
en course
avec tous
ses Capi-
taines.

(a) *Hakluyt*, *Morgan* Vol. II. C. 14 & Append. (b) Les mêmes.

(*) C'est une coutume aussi triste qu'elle est ordinaire aux Esclaves de toutes les Nations, de trahir le lieu de leur naissance, & d'être cause de la captivité de plusieurs centaines de leurs compatriotes, & même de leurs concitoyens, pour se procurer la liberté. Ces misérables s'offrent souvent volontairement à servir de guides. Cependant, comme il s'en est trouvé qui par remords ont tâché de s'échapper avant qu'on fût rendu dans le lieu, les Corsaires ont pris la coutume d'attacher ces volontaires bien serrés, & de faire tenir le bout de la corde par trois ou quatre Turcs, qui ne les lâchent que lorsqu'ils ont rempli leur engagement (1).

(1) *Haedo*, *Morgan*.

SECTION

V.

*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième se-
cle.*

tions que les Turcs prissent, ils ne laisserent pas dans toutes ces expéditions, d'être souvent vigoureusement repoussés, & de perdre nombre de leurs gens, tués ou pris. Comme ces villes maritimes sont accoutumées à ces sortes de visites, elles prennent aisément l'alarme, & ont bientôt sur pied une nombreuse Milice de Cavalerie & d'Infanterie, pour faire tête à l'ennemi ou le poursuivre; il n'y a pas jusqu'aux femmes, qui dans ces occasions n'agissent, accablant les Turcs de grosses pierres de dessus les toits, & les assommant dans les rues; c'est ce qui arriva dans le cas dont il s'agit ici. Mais la course la plus avantageuse que Hassan fit, fut sur les côtes d'Espagne, où les Maures l'avoient invité de venir; il en emmena au moins deux-mille Captifs, hommes, femmes & enfans, outre des richesses immenses, desorte qu'il fut amplement dédommagé de ses peines. A son retour il rencontra un Vaisseau de Raguse, chargé de bled, qu'il obligea de se racheter avec sa cargaison pour neuf-mille ducats. Tous ses Corsaires étant très-contens de leur bonne fortune, il les ramena triomphant à Alger, après une absence de trois mois; il demanda alors à ses Capitaines, *qui de lui ou d'eux entendoit mieux le métier de Corsaire?*

Il est nommé Bacha de Tripoli.

Il n'est plus fait mention de ses cruautés & de ses extorsions dans Alger; peut-être appréhendoit-il qu'on ne portât encore des plaintes à la Porte. Mais l'argent qu'il ne pouvoit amasser par cette voie, il le gagnoit par le Commerce, étant un grand Marchand, mais rien moins que scrupuleux. Il ne laissa pas d'être rappelé plutôt qu'il n'auroit souhaité, & la nouvelle de son rappel lui arracha des larmes. Mais avant son départ, il donna un passeport à un Marchand Anglois, qui s'appelloit *Shingleton*, que les Auteurs cités nous ont conservé; comme il donne quelques lumieres sur notre commerce dans ces quartiers-là, & qu'il est conçu en des termes assortis à l'humeur impérieuse de ce Bacha, nous le rapporterons ci-dessous (*). Après une courte administration de moins d'un an à Alger, il en partit au mois de Mai avec ses propres Galeres, qu'il avoit augmentées jusqu'au nombre de douze, & avec quatre autres envoyées par la Porte pour le conduire à

(*) *Noi Assan Bacha, vice re & lugo tenente &c. C'est-à-dire,*
 „ Nous *Hassan Bacha*, Viceroy, Lieutenant & Capitaine-Général des domaines & de
 „ la juridiction d'Alger, donnons & accordons pleine & entiere liberté à *Thomas Shingle-*
 „ *ton*, Marchand, d'aller & de venir, de négocier & de trafiquer dans la ville d'Alger,
 „ & dans les autres Places de notre juridiction, tant de l'Est que de l'Ouest, avec son
 „ Vaisseau, ses Matelots, de quelque nation qu'ils soient, & ses marchandises de quel-
 „ que Pays qu'elles puissent être. Nous ordonnons de plus à l'Amiral d'Alger & des au-
 „ tres lieux de notre juridiction, & à tous les Capitaines de Vaisseaux, tant des nôtres
 „ que de ceux du Levant, grands & petits, quels qu'ils soient, que s'ils rencontrent le-dit
 „ *Thomas Shingleton*, Anglois de nation, dans les mers de Genes, de l'Est de la Fran-
 „ ce, de Naples, de Calabre, de la Sardaigne &c. avec son Vaisseau, ses marchandises,
 „ & ses gens de quelque nation qu'ils soient, de ne le point molester; de ne prendre
 „ rien de ce qui leur appartient argent ou effets, sous peine de la vie & de la perte de
 „ leurs biens. Et si vous faites cas de la faveur de Sa Hauteffe, notre Souverain Sei-
 „ gneur Sultan Amurath, vous le laisserez passer son chemin, sans empêchement.

„ Donné à Alger dans notre Palais Royal, confirmé par notre Seing Royal, & écrit
 „ par notre premier Secrétaire, le 23 Janvier 1583.”

à Tripoli, dont on lui avoit donné le Gouvernement. Il n'est plus guere fait mention de lui depuis, nous trouvons seulement qu'il demeura deux ans à Tripoli, où il se fit fort estimer; au bout de ce tems-là son Patron, qui étoit vieux, ayant envie de se retirer, obtint pour lui la commission de Captan-Bacha, il fit beaucoup de tort aux Marchands Chrétiens dans ce poste, & fut enfin emprisonné à Constantinople par le fameux Renegat Cigala, qui lui succéda (a).

SECTION V.
Histoire d'Alger
jusqu'à la fin du seizieme
siecle.

Le nouveau Bacha d'Alger s'appelloit *Mammi Armante*, c'est-à-dire l'Albanois, mais il ne faut pas le confondre avec un autre du même nom, dont nous avons parlé plus haut, & qui étoit Amiral d'Alger; celui dont il s'agit ici n'avoit rien de commun avec cet Amiral que le nom & la patrie, comme nous le verrons dans la suite. Il avoit été autrefois esclave de Cara Hali, Patron de Morat Rais, & étoit devenu un fameux Corsaire. La prudence & la valeur avec laquelle il s'étoit conduit, engagerent le Captan-Bacha à le recommander au Sultan, comme propre pour le Gouvernement d'Alger, quand on fit passer Hassan à celui de Tripoli. Lorsqu'il se fut rendu à Alger il donna des preuves marquées de son habileté & de sa parfaite justice, en sorte qu'il contenta extrêmement non seulement les Algériens, mais aussi les Marchands Chrétiens qui trafiquoient avec eux.

Memmi
nouveau
Bacha
d'Alger.

La seconde année de son administration, le Chevalier *Edouard Osborne*, en ce tems-là Lord Maire de Londres, ayant appris que des Corsaires Algériens avoient attaqué & coulé à fond un Vaisseau de la Compagnie de Turquie, contre le Traité de commerce conclu avec la Porte, lui écrivit une Lettre pour s'en plaindre (*), par laquelle on peut juger du respect que ces Pirates ont pour les ordres du Sultan. Au mois de Septembre de la même année la Reine écrivit au Grand-Seigneur sur le même sujet. Dans cette Lettre elle se plaint non seulement des Corsaires d'Alger, mais encore du Bacha de Tripoli, qui avoit saisi un Vaisseau Anglois, nommé le *Jésus*, étoit

Plaintes
de la Com-
pagnie de
Turquie.
1584.

(a) *Haedo, Morgan.*

(*) „ Très-haut & puissant Roi, il plaira à Votte Altesse de savoir que le Très-haut & Très-puissant Sultan est convenu avec sa Très-excellente Majesté la Reine d'Angleterre, de certains articles & privileges, en vertu desquels les sujets de Sa Majesté ont la liberté d'aller & de venir, & de trafiquer par mer & par terre dans les Etats de Sa Hauteffe, ainsi qu'il paroît plus amplement par les susdits Articles, dont nous avons envoyé Copie à M. Jean Tipton notre Commissaire, pour les montrer à Votre Altesse. Contre la teneur de ces Articles, un de nos Vaisseaux, qui venoit de Patras dans la Morée, chargé d'especes courantes & de marchandises achetées dans ce Pays-là, a été coulé à fond par deux Galeres de votre ville d'Alger, la plupart des gens de l'équipage ont été tués, ou noyés, & les autres retenus prisonniers; action directement contraire aux articles & privileges sus-mentionnés. Nous supplions donc très-humblement Votre Altesse, que puisqu'il a plu au Grand-Seigneur de nous accorder ces privileges, il lui plaise de nous aider à en jouir, en nous accordant que par votre autorité, aide & faveur, ces pauvres gens détenus captifs, soient mis en liberté, pour retourner chacun chez eux. De-même qu'il plaise à Votre Altesse de donner ordre aux Capitaines & aux Equipages de vos Galeres, qu'à l'avenir ils nous laissent faire paisiblement notre Commerce, avec six Vaisseaux annuellement, en Turquie & dans tous les autres lieux de la domination du Sultan, sans donner atteinte à nos privileges. Car chacun de ces Vaisseaux est muni d'un Passeport de Sa Hauteffe, par lequel on les peut

SECTION

V.

Histoire

d'Alger.

jusqu'à la

fin du sei-

zieme

siecle.

étoit venu acheter des huiles. Le Sultan fit expédier la même année un ordre au Bacha de relâcher ce Vaisseau, & l'Ambassadeur d'Angleterre lui écrivit encore sur ce sujet au mois de Janvier suivant (a). On ne nous dit point si le Bacha obéit ou non, mais nous trouvons dans le même Auteur un ordre exprès du Sultan, daté du premier Juin 1584, & adressé aux Vicerois d'Alger, de Tunis & de Tripoli, par lequel il leur enjoignoit de laisser passer, repasser &c. tranquillement les sujets de la Reine dans tous ses Etats. Nous renvoyons pour le détail aux Auteurs cités, dans lesquels on trouvera plusieurs autres Pièces curieuses sur le même sujet, auxquelles nous ne pouvons donner place ici.

Morat

Rais va

aux Cana-

ries.

1585.

L'année suivante Morat Rais, à l'instigation ou par l'avis, selon les apparences, de quelque Esclave Chretien ou de quelque Renegat, fut le premier de tous les Corsaires d'Alger & de la Barbarie, qui s'avantura à passer le Détroit de Gibraltar & de la Méditerranée dans l'Océan Atlantique, & d'aller aux Canaries. Quand son Escadre eut gagné la hauteur de ces Isles, son Pilote lui dit qu'il appréhendoit qu'ils ne les eussent passées. Morat lui répondit que bien-qu'il n'y eût jamais été, il étoit sûr qu'ils étoient dans la véritable route, & lui ordonna d'avancer. Peu après ils découvrirent l'Isle de Lancelote. Ils se tinrent à quelque distance en attendant la nuit pour n'être pas découverts, & firent alors une descente dans l'Isle avec deux-cens-cinquante Mousquetaires; ils la ravagerent sans opposition, firent beaucoup de butin, & emmenerent trois-cens Captifs, du nombre desquels furent la mere, la femme & la fille du Gouverneur, qui se sauva avec peine des mains des Pirates. Après cette expédition, Morat se tint au large, comme c'est la coutume en pareil cas, & arbora le pavillon de treve, pour que les Insulaires vinssent à bord racheter ceux des Captifs qu'ils souhaiteroient ou pourroient payer; ainsi il ne resta que ceux qui n'avoient ni parens ni argent. On ne dit point ce qu'il tira de la rançon de ceux qui furent rachetés, ni quel en fut le nombre. En revenant il eut avis que Don Martin Padille, Général des Galeres d'Espagne, l'attendoit à l'embouchure du Détroit, avec dixhuit Voiles, pour le punir d'avoir eu l'insolence d'aller là où aucun Corsaire de Barbarie n'avoit encore osé se hasarder. Morat, quoique naturellement téméraire, jugea cependant que le meilleur parti dans cette occasion étoit de se retirer à Larache, Port de mer de Ma-

(a) Morgan, Hackluyt.

„ reconnoître. Nous serons infiniment redevables à Votre Altesse de nous accorder
„ cette grace, & disposés à lui rendre de notre part tous les services qui dépendront
„ de nous, comme M. Tipton vous en informera plus amplement. Et nous prierons
„ toujours &c.

„ Au nom de toute la Compagnie trafiquant en Turquie

„ Votre très-humble Serviteur
„ Edouard Osborne, Lord Mai-
„ re de Londres (1).

„ Londres le 20 Juillet

„ 1584.

(1) Hackluyt, Morgan.

Maroc, où il resta près d'un mois. A la fin, profitant d'une nuit orageuse, pendant laquelle il supposa très-bien que l'Amiral Espagnol se mettroit à l'abri dans quelque Port, il risqua de passer le Détroit, & quand il l'eut passé il tira un coup de canon pour l'avertir qu'il ne se donnât pas la peine de l'attendre davantage. Il rencontra en chemin Memmi Bacha, qui lui apprit la mort de son fils; cette nouvelle le toucha si vivement, qu'il se rendit tout droit à Alger après une absence de quatre mois. Mais ni les acclamations avec lesquelles on le reçut, ni les félicitations d'avoir ouvert le premier la route de l'Océan, ne purent le consoler de la perte d'un fils chéri (a).

Nous ne trouvons point qu'il se soit passé d'ailleurs rien de remarquable pendant les deux années du Gouvernement de Memmi, sinon qu'Ahmed son avare successeur, exigea de lui à son arrivée une amende de trente-mille ducats. Se trouvant hors d'état de la payer, il se retira secrètement avec une de ses Galeres à Temendefust, laissant sa femme & ses enfans à Alger; l'avide Bacha leur permit néanmoins de le suivre sur une autre Galere. Memmi fut si sensible à cette faveur inespérée, qu'il lui envoya généreusement par la même Galere vingt-cinq-mille ducats, avec un billet du reste de la somme, & son Compatriote Memmi, l'Amiral dont nous avons parlé, & le brave Morat Rais en furent cautions. Après quoi le Bacha Memmi fit voile pour Tunis, dont la Porte lui avoit conféré le Gouvernement; après y avoir passé trois ans, il fut nommé à celui de Tripoli, dont il fut deux fois Viceroy. Dans l'un & dans l'autre de ces Gouvernemens, il s'attira l'amour & les applaudissemens du Peuple & de la Milice, par sa justice, sa bonté, & son affabilité, qui s'étendoient même aux Chrétiens, contre l'ordinaire des Renegats.

Achmed son successeur à Alger, Turc de naissance & d'une bonne famille, mais excessivement fier & avare, avoit acheté la Viceroyauté d'Alger à prix d'argent; il n'est donc pas surprenant qu'il commençât l'exercice de son autorité par une si grande violence envers son prédécesseur. Ensuite il défendit aux Capitaines Corsaires d'aller en course, jusqu'à ce qu'il fût prêt à se mettre à leur tête, pour entreprendre contre les Chrétiens une expédition pareille à celle qu'avoit faite Hassan Bacha; ajoutant d'un ton fier, que si ce Renegat avoit si bien réussi, ils devoient s'attendre à de plus grands succès encore sous son commandement à lui, qui étoit si supérieur à cet Esclave. Il mit à la voile au mois de Juin 1587 avec onze Galeres ou Galiotes, & alla droit à la petite Isle de Galita, delà à Biserte, & à Maritime, près de Trapani en Sicile. Il passa ensuite le Golphe de Naples pour gagner les côtes de l'Etat Ecclésiastique; il descendit lui-même à terre à la tête de ses gens dans l'espérance de quelque grand butin. Mais il fut bientôt trop content de se retirer, & de fuir pour se sauver; le Prince André Doria, qui alloit à Naples avec sa famille, & sept Galeres, lui donna la chasse bien chaudement; mais la nuit l'obligea de le laisser fuir.

Achmed lui ayant ainsi heureusement échappé, prit la route du Golphe de

(a) *Hae do, Morgan.*

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zieme sie-
cle.*

Memmi
envoyé à
Tunis.
1586.

Achmed
lui succede
à Alger.

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième sie-
cle.*

Hidir le
remplace
1589.

de Saint Florentin, pillà Faringola, & emmena deux-cens-quarante Cap-
tifs; il rangea ensuite les côtes de Toscane, de Genes, de Provence &
d'Espagne, mais sans faire de grands exploits, parceque les peuples pre-
noient d'abord l'alarme. Ainsi étant las de croiser, il retourna à Alger vers
la fin d'Août, après une absence de dix semaines. Ce fut-là la seule ex-
pédition qu'il fit en personne pendant les trois ans de son Gouvernement,
mais il ne négligeoit pas d'envoyer dans la saison propre à la Course ses
Capitaines, qui manquoient rarement de faire des prises. La part qu'il y
avoit l'empêcha peut-être d'opprimer le peuple, comme plusieurs de ses
prédécesseurs avoient fait; desorte qu'en quittant Alger pour aller à Tri-
poli succéder au généreux Memmi, il laissa une assez bonne réputation,
& il ne paroît point que les Algériens ayent été mécontents de son admi-
nistration.

Hidir Bacha son successeur, Turc de naissance, qui avoit aussi obtenu le
Gouvernement d'Alger à prix d'argent, arriva au mois d'Août, dans lequel
Achmed étoit parti. Huit jours après on vit arriver le fameux Morat Rais
avec une belle Galere de Malthe, qu'il avoit prise après un sanglant com-
bat; il amenoit aussi quelques autres petites prises, qu'il avoit faites, après
s'être séparé fort en colere de son ami Memmi, Amiral d'Alger (*). On
regarda la prise Maltoise comme un si grand exploit, que Morat fut reçu
aux acclamations & aux cris de joie du peuple; le Bacha même, qui con-
noissoit son mérite, lui envoya une Garde de Janissaires, & son propre che-
val, pour l'amener au Palais, où il fut reçu avec grande pompe & en triom-
phe; une action si hardie, vu la supériorité & la valeur de l'ennemi qu'il
avoit combattu, ne fit pas moins de bruit dans toute la Chretienté. La
gloi-

(*) Ayant réuni leurs forces, qui consistoient en quatre Galiotes, ils croisoient sur
les côtes de Sardaigne: ils découvrirent proche de Monte Christo quatre Galeres du
Pape Sixte V. qui voguoient à une assez petite distance d'eux. Morat, toujours har-
di, cria d'abord à ses gens de se préparer au combat. Mais Memmi, plus retenu,
ne jugea pas qu'il fût expédient d'attaquer avec leurs quatre Galiotes un nombre é-
gal de grandes Galeres. Les deux autres Capitaines furent de son avis; & nonob-
stant tout ce que Morat put dire, tous refuserent de combattre. Cela n'étoit pas
surprenant vu que Memmi, qui commandoit l'Amiral, le meilleur des trois, fut le pre-
mier qui refusa d'attaquer. Morat, après avoir témoigné son ressentiment en termes très-
vifs se sépara d'eux, & prit son cours vers les côtes de la Pouille; là il attaqua &
prit un Vaisseau marchand de trente canons; mais ayant trouvé qu'il n'y avoit pres-
que que du lest, il se contenta d'enlever le canon, les hommes & les munitions.
Ce renfort le mit d'autant mieux en état de joindre & d'attaquer une Galere de
Malthe, qui faisoit force de voiles pour lui échapper. Le Capitaine prévenu ou pré-
textant que Morat étoit suivi d'autres Vaisseaux, ne discontinua pas de fuir malgré
tout ce qu'on put lui dire, la Sentinelle l'assurant qu'il n'y avoit qu'un seul Vaisseau
qui fit chasse sur lui. Enfin, comme Morat le haussait toujours, & qu'il ne paroissoit
aucun autre Vaisseau, il jugea à-propos de faire face. Il se défendit courageusement, &
le combat fut si opiniâtre qu'il ne se rendit que lorsque ses Canonniers & ses autres
gens de service furent tués ou hors de combat; le petit nombre qui restoit fut obligé
de se rendre à ce chien de Morat, dit l'Auteur, & de prendre la place des Turcs &
des Maures qui étoient à la chaîne pour ramer (1).

(1) *Hædo, Morgan.*

gloire qu'il acquit dans cette occasion mortifia extrêmement l'Amiral Memmi. Étant arrivé peu après de sa course, où il n'avoit réuffi que médiocrement, il fut exposé par-tout à des reproches, pour la perte qu'il avoit faite, en ne suivant pas l'avis de Morat (a).

En ce tems-là un celebre Santon, qui s'appelloit *Sidi Chayah*, encouragé par le Roi d'Espagne & par le Grand-Maître de Malthe, excita une terrible révolte à Tripoli. Ce rebelle avoit déjà rassemblé des forces considérables, & il attendoit encore de grands secours d'Espagne & de Sicile, avec des munitions de guerre. La ville de Tripoli étoit en quelque façon bloquée, & dans des allarmes continuelles. Outre qu'elle étoit presque réduite à la famine, par la disette de vivres, en attendant l'arrivée des secours promis, qui devoient rendre le Santon maître du Royaume, ou pour mieux dire en faire un Viceroy tributaire du Roi d'Espagne. Mais tout ce qu'il put obtenir de ses Catholiques alliés pour appuyer sa révolte, fut un Brigantin de Malthe chargé de poudre, de balles & d'autres munitions. La Porte, informée de ce qui se passoit, donna ordre à Hassan Bacha de se rendre à Tripoli avec soixante Galeres. Il partit de Constantinople au mois de Juillet, après avoir envoyé ordre aux Corsaires de Tunis & d'Alger de venir le joindre. Ses Lettres pour ceux d'Alger étoient adressées à Morat, sans qu'il fût question des autres; les uns & les autres ne laisserent pas de le joindre avec leurs Escadres. Il débarqua son armée, qui étoit de douze-mille Turcs, sans compter ceux de ses deux Auxiliaires & d'Achmed Bacha de Tripoli. Mais trouvant que la saison étoit trop avancée pour demeurer longtems dans ces Mers avec les Galeres du Sultan, il se contenta de laisser un bon Corps de Janissaires avec les forces de Tunis & d'Alger, & fit voile au mois d'Octobre pour Constantinople. Il n'y avoit pas longtems qu'il étoit parti, lorsqu'ils en vinrent à une action générale avec les Rebelles, & les défirent à plate couture (b). Sidi Chaya se vit non seulement abandonné de ses partisans, mais quelques-uns d'eux lui couperent la tête en trahison, & la porterent aux Turcs; par-là la révolte fut finie. Depuis ce tems-là les Tripolitains ont toujours été sous la domination du Grand-Seigneur, comme nous le verrons dans l'Histoire de Tripoli. Mais pour revenir à Alger, dont cette digression nous a éloignés, à cause que l'Histoire de ces Royaumes & des Bachas qui y ont commandé, est fort liée nous dirons que le secours que Hidir avoit été obligé d'envoyer à Tripoli, l'avoit tellement épuisé d'hommes, qu'il ne put, faute de soldats, envoyer cette année que quatre Corsaires en course, ce qui mortifia beaucoup les Algériens.

Ce ne fut pas tout. Il avoit été obligé de se mettre en campagne, contre le Prince tributaire des Beni Abbas, qui, comme on l'a vu plus haut, sont des Arabes belliqueux qui habitent les montagnes du Royaume d'Alger, dont quelques-unes sont presque inaccessibles. Comme il n'ignoroit pas combien il seroit difficile de les réduire par la force, il essaya ce qui se pouvoit faire par stratagème. Dans cette vue il fit construire

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zieme sie-
cle.*

*Révolte
excitée
par un
Santon à
Tripoli.*

1590.

*Expédi-
tion de Hi-
dir contre
un Prince
Arabe.*

(a) *Hacdo, Morgan.* (b) Les mêmes.

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du
seizieme
siecle.*

une espece de Fort de terre, de pierres & d'arbres, tant pour garantir son camp des surprises, que pour empêcher les ennemis de recevoir des provisions d'ailleurs, pendant qu'il travailla à détruire leurs oliviers, leurs palmiers & leurs autres arbres fruitiers. Tandis que les choses étoient dans cet état, sans qu'il se passât rien de considérable entre les deux Partis, un Marabout fort respecté trouva moyen de les accommoder; il leur représenta combien il étoit déraisonnable que des gens de la même Religion se fissent la guerre, tandis qu'ils pouvoient employer mieux leurs armes contre les Chrétiens leurs ennemis communs. Ces raisons, jointes à la somme de trente-mille ducats que le Prince Arabe s'engagea à payer au Bacha, donnerent bientôt lieu à un Traité de paix, & firent cesser les hostilités réciproques. *Hidir* revint à Alger, après deux mois d'absence, aussi content que s'il eût remporté une victoire; car il étoit rare qu'une guerre avec cette courageuse Nation, de l'amitié de laquelle dépendoit si fort la tranquillité des Provinces de l'Est, se terminât aussi aisément. Tandis que la fortune le favorisoit ainsi sur terre, sa petite Escadre assez mal équipée ne fut pas fort heureuse sur mer. Comme les Vaisseaux n'étoient guere montés que par des Mousses Maures, & par d'autres gens sans expérience au lieu de vieux soldats & de braves Renegats, une violente tempête dont ils furent accueillis sur les côtes de Sicile, en fit périr deux, l'un proche de la ville d'Agouste, & l'autre sur les rochers de l'Isle de Goze. Les deux autres ayant gagné le Cap de Passaro eurent le bonheur de soutenir la tempête, & ils emmenerent à Alger un grand nombre d'Esclaves & d'autre butin, qu'ils avoient enlevés sur les côtes de la Pouille & de la Calabre.

Morat
Rais &
Memmi
ont querel-
le en mer.
1591.

L'année suivante, Morat Rais & l'Amiral Memmi, qui croisoient ensemble, eurent encore une querelle de même nature que celle qu'ils avoient eue deux ans auparavant. Le premier, toujours téméraire & hardi vouloit attaquer huit Galeres Siciliennes, proche de l'Isle de Lustrica, à environ vingt lieues de la Sicile. L'autre, toujours circonspect & dans l'appréhension d'acheter trop cher la victoire, s'y opposa avec chaleur; ils s'éloignerent donc sans coup férir, pendant que les Siciliens, quoique supérieurs en nombre & plus forts, furent charmés de les laisser aller, tandis qu'ils auroient pu les prendre aisément, à ce que nos Auteurs croient, s'ils avoient osé les attaquer. Nos deux Corsaires eurent donc le bonheur de gagner Alger au mois d'Août, sans autre avantage que de s'être sauvés avec peine (a).

Ce fut au mois d'Octobre de la même année que quatorze Capitaines Corsaires se sauverent du Château de Naples. Un d'eux étoit *Mustapha Arnaut*, un des principaux Rais d'Alger, & allié par mariage de fort près à l'Amiral Memmi; il avoit passé vingt-six ans dans cette prison, sans avoir jamais pu obtenir sa liberté, ni par échange, ni pour la plus grosse rançon. Un autre étoit le fameux *Jaffer* Rais, Renegat François, qui avoit été pris proche de l'Isle d'Ivica, en 1586. Un troisieme étoit *Hamza* Rais, Turc de naissance, qui étoit fort estimé à Biserte & à Tunis, où il étoit Ami-

(a) *Haedo, Morgan.*

SECTION
V.
Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième
siècle.

Amiral de tous les Corsaires; il avoit été pris sur les côtes de la Romagne, au mois d'Avril 1590, par le fils du Prince Doria, qui venoit de Naples avec onze Galeres. Comme ces trois étoient les principaux on les tenoit fort resserrés, tandis que les onze autres avoient la liberté de se promener dans l'enceinte du Château. Ayant obtenu la permission de souper tous ensemble, à cause du Bairam, qui est la Pâque des Turcs, ils limerent leurs fers, passerent un mur avec des cordes, firent avec des pinces & des leviers un trou à un autre, se saisirent d'une Barque de plaisir à seize rames qui appartenoit au Gouverneur, & se sauverent à force de rames vers l'Isle de Lustrica, où ils furent recueillis par un Corsaire Algérien, qui passoit par hasard; ils arriverent heureusement à Biserte, où Hamza faisoit sa résidence ordinaire. On y fit, de-même qu'à Alger, & en d'autres lieux, de grandes réjouissances de l'heureuse délivrance de tant de braves Capitaines; pendant que d'un autre côté l'alarme fut grande, non seulement dans la ville de Naples, mais dans toute l'Italie, & dans les Pays voisins; on craignoit que la délivrance de ces prisonniers ne fût pas uniquement l'ouvrage de leur force & de leur adresse, & qu'il n'y eût quelque chose de plus fâcheux caché là-dessous.

Il ne se passa rien de remarquable durant le reste de l'administration de Hidir: il fut rappelé l'année suivante au grand contentement des Algériens, dont il étoit haï à cause de son orgueil & de sa tyrannie; car c'étoit un vieux goutteux, fort impatient & avide, & un tyran insolent. Il trouva moyen néanmoins, après son retour à Constantinople, d'obtenir le Gouvernement d'Alger une seconde fois (a). Il eut pour successeur *Shaaban*, qui arriva au mois d'Octobre; il commença par d'exactes recherches de la conduite de son prédécesseur, contre lequel le Peuple & la Milice firent de grandes plaintes. On assembla d'abord un Grand Divan, où l'on proposa d'envoyer une députation à la Porte, avec de beaux présens, pour obtenir que Hidir fût puni sévèrement. Mais le Bacha eut l'adresse d'appaiser tout ce bruit, se contenta de le mettre à une grosse amende, & de lui faire une forte reprimande. Mais la Milice ne voulut pas qu'il en fût quitte à si bon marché, & l'on convint de députer l'Amiral Memmi pour porter leurs plaintes à la Porte. Il se chargea de cette commission avec plaisir étant las du métier de Corsaire, parcequ'il n'y avoit pas longtems qu'il avoit couru risque d'être coulé à fond ou pris, & qu'il avoit perdu un neveu qu'il aimoit. Il quitta donc Alger & s'embarqua pour Constantinople, vers la fin d'Août, sur ses quatre Galiotes; deux portoient l'équipage & la famille de Hidir, & la troisième les autres Députés. Mais quand ils arriverent à la Porte, ils furent fort étonnés de ne pouvoir obtenir audience contre Hidir, quoiqu'on eût reçu leurs présens, desorte qu'ils furent contraints de s'en retourner, comme ils étoient venus à la grande mortification de la Milice mutine.

Il ne se passa rien d'important pendant les deux premières années du Gouvernement de *Shaaban*, sinon quelques prises faites, comme à l'ordi-

nai-

(a) *Haedo, Morgan.*

SECTION
V.
*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zième
siècle.*

Morat
prend
deux Gale-
res par
ruse.

*Il combat
quelques
Galeres de
Malthe.*

naire, & le naufrage de quelques Vaisseaux à l'entrée du Port. Pendant cet intervalle le Bacha gouverna avec beaucoup de modération & de prudence. Entre autres prises qu'on fit, il y eut celle de Don Pedre de Lieve, Général des Galeres de Sicile, que la Galiote du Bacha surprit & enleva dans l'Isle de Lustrica.

L'année suivante, Morat Rais, qui avoit succédé à Memmi dans la dignité d'Amiral d'Alger, mit en mer selon la coutume avec ses quatre Galeres. Il rencontra près des côtes de Barbarie deux Galeres de Toscane, dont l'une étoit la Capitane, & l'autre s'appelloit Saint-Jean; pour les tromper il s'avisa d'un stratagème; il fit ferrer à deux de ses Vaisseaux leurs voiles, & baisser les mâts, en les faisant touer par les deux autres comme des prises, jusqu'à ce qu'il fût assez proche de sa proie; il n'eut pas de peine à y réussir, parceque les deux Galeres porterent à toutes voiles sur lui, comme sur une prise qui ne pouvoit leur manquer. Tout d'un coup Morat donna ordre à ses deux Galiotes d'appareiller au plus vite, & vint fondre sur les Galeres Chretiennes avec une furie qui les mit fort en désordre; après un rude combat il les prit toutes deux, & les emmena à Alger vers le milieu de Juillet.

Fier de ses succès si suivis, il partit l'année suivante pour aller encore en course, & eut la hardiesse d'attendre cinq Vaisseaux de Malthe qui étoient dans le Port de Syracuse, quoiqu'il n'ignorât pas qu'ils étoient non seulement ses ennemis jurés, mais plus forts que lui. Comme il se tenoit à couvert au Cap de Passaro, l'Amiral de Malthe, qui en avoit eu connoissance & de la position où il étoit, leva l'ancre d'abord, & fit voile avec les autres pour le joindre; il le surprit comme il donnoit la chasse à un de leurs Brigantins. Ils se reconnurent bientôt les uns les autres, malgré l'obscurité de la nuit. Morat revira de bord pour fuir, mais les Malthois lui donnerent la chasse si vivement, que la Capitane le joignit & l'attaqua. Le combat fut furieux tant qu'il dura, mais les Turcs firent un feu si terrible, que la plupart des Canonniers & des Soldats de la Galere de Malthe furent tués ou mis hors de combat, desorte que Morat trouva moyen de se dégager, non à-la-vérité sans une perte considérable, & sans courir grand risque de la part des quatre autres, qui faisoient force de voiles pour l'aborder; aussi toute sa diligence ne put-elle lui faire éviter la Patrone, qui le suivoit de près, car c'étoit principalement à lui que les Malthois en vouloient, „ Mais, „ dit notre Auteur, lui & ses Turcs eurent encore ici du bonheur; ils lui lâcherent des bordées si à-propos & si continuelles, qu'ils la forcerent „ de se retirer, comme ils firent aux autres, ayant tenté toutes, les unes „ après les autres, d'aborder la Galiote de Morat, ensorte qu'après avoir „ reçu cinq blessures, qui n'étoient pas dangereuses, il se sauva fort endommagé des griffes de ces lions de l'Ordre de Saint-Jean. Il ne retourna pourtant à Alger qu'après avoir fait un grand nombre de prises, & rentra dans le Port au mois de Septembre, chargé de richesses & de captifs. C'est la dernière fois qu'il est fait mention de cet heureux & hardi Corsaire. A son arrivée il trouva qu'il y avoit deux mois que le Bacha Shaaban étoit parti pour Constantinople, après avoir gouverné Alger un peu moins

de trois ans avec honneur, & à la satisfaction générale de tout le Peuple. SECTION

Il eut pour successeur *Mustapha*, son proche parent, qui n'étoit pas V. moins honnête & integre que lui. Mais à peine avoit-il joui quatre mois Histoire d'Alger jusqu'à la fin du seizieme siècle. de son Gouvernement, qu'il se vit supplanté par le ci-devant *Bacha Hidir*, qui avoit eu assez de crédit à la Porte pour s'y faire nommer une seconde fois. Les Algériens en furent très-mortifiés & chagrins, parce qu'ils avoient conçu de grandes espérances du généreux *Mustapha*, & qu'ils avoient tout à craindre du ressentiment de son fier & vindicatif successeur. *Mustapha qui lui succede, & est surplante par Hidir.*

Il avoit effectivement mis tout en œuvre, autant pour se venger des plaintes qu'ils avoient faites contre lui, que pour rentrer dans ce Gouvernement lucratif. Il en avoit déjà menacé leurs Députés à la Porte, en les chargeant d'assurer les Algériens, qu'il compteroit avec eux aussitôt que l'occasion s'en présenteroit. Aussi, dèsqu'il fut arrivé au mois d'Octobre, il commença par extorquer à *Mustapha* leur bien aimé une amende de quinze-mille ducats, sous prétexte qu'il avoit négligé de faire au Môle les réparations nécessaires, disant qu'il alloit d'abord employer cet argent à y faire travailler; mais la suite fit bien voir qu'il n'avoit eu d'autre vue que de le mettre en poche, & de chagriner ce *Bacha* & les Algériens. *Mustapha*, ayant payé fort à regret cette amende, partit d'abord pour Constantinople, bien résolu de recouvrer à tout prix le Gouvernement d'Alger, & de délivrer cette ville d'un Tyran insolent, que les habitans avoient tant de raisons de détester. Il ne se passa rien d'important durant cette seconde administration de *Hidir*, qui dura peu, sinon qu'il donna à la Milice & au Peuple de fréquentes marques de son ressentiment & de son avarice. Il apprit à sa grande mortification que son prédécesseur outragé revenoit avec la Commission de *Bacha*, & qu'il étoit sur le point d'entrer dans le Port, ce qui donna une joie extrême à tout le monde. *Mustapha* avoit effectivement employé si efficacement son crédit à la Porte, & si bien dépeint le caractère de *Hidir*, que sa nouvelle Commission lui donnoit une autorité presque absolue. La seule vengeance qu'il prit néanmoins de lui, ce fut de décharger sa bourse d'une partie de l'argent comptant qu'il avoit, sachant bien que c'étoit la seule chose de valeur qu'un misérable tel que *Hidir* pouvoit porter au Levant, & l'unique ressort qu'il pût employer avec succès contre lui à la Porte. D'abord il le condamna à payer trente-mille ducats pour les quinze-mille qu'il lui avoit extorqués, en disant, *qu'il ne savoit pas pourquoi lui, qui avoit négligé pendant douze mois les réparations du Môle, ne payeroit pas autant pour cela, qu'il l'avoit forcé de payer pour les avoir négligées durant quatre mois.* Ensuite, il défendit sous les plus rigoureuses peines aux personnes de toute condition d'acheter ni Esclaves ni meubles de ce *Bacha*, lui retranchant par-là le moyen de faire de l'argent: il n'étoit pas d'ailleurs à craindre par cette raison, que personne à Alger eût envie de desobéir à cette défense. Au contraire, on dit hautement que *Mustapha* traitoit trop doucement un homme qui avoit donné un pareil exemple de rapine & de vengeance.

Hidir s'embarqua peu après, rongé d'envie & de haine, & depuis ce

SECTION

V.

*Histoire
d'Alger
jusqu'à la
fin du sei-
zieme
siecle.*

tems-là il n'est plus question de lui. Quant à son successeur, le contraste le rendit de plus en plus cher aux Algériens, parcequ'il se distingua par son affabilité & par sa générosité. Il ne se passa rien de remarquable sous son Gouvernement, sinon qu'il fit travailler d'abord à la réparation du Môle, des autres fortifications & des édifices publics. C'est par son administration douce & juste que nous finirons, avec les deux Auteurs que nous avons suivis, le seizieme siecle.

SECTION VI.

SECTION

VI.

*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dixseptie-
me siecle.*

*Suite de
l'Histoire
d'Alger.*

Histoire d'ALGER depuis le commencement du dixseptieme siecle jusqu'à la conclusion du Traité avec l'Angleterre & jusqu'à la mort de Hali Dey, en 1718.

COMME nous perdons ici notre excellent, exact & curieux guide, qui par le long séjour qu'il avoit fait à Alger, & la connoissance qu'il avoit de cet Etat, nous a fourni une liste suivie des Bachas, & de ce qui s'est passé de leur tems, nous serons obligés d'être plus concis, & de nous borner principalement aux affaires du dehors, les seules qui nous ont été transmises avec quelque certitude, tout ce qui s'est passé d'ailleurs nous étant pour la plus grande partie inconnu, faute d'un Historien aussi fidele. Peut-être même en y bien pensant, avons-nous moins sujet de regretter ce que nous ignorons, qu'on ne le diroit à la premiere vue. Car si nous examinons avec attention ce que l'on nous a conservé des affaires domestiques depuis la fondation de la République d'Alger par les deux Barberousses, jusqu'à la fin du seizieme siecle, nous verrons que, si l'on en excepte leurs regnes, leurs conquêtes & leur tyrannie, le reste se réduit à des jalousies, à des intrigues pour se supplanter, à des cruautés, à des traits de vengeance, à des murmures, à des révoltes, à des vexations, & à des corruptions tant dans le Pays qu'à la Porte, & à d'autres faits de cette nature, qui ne sont ni instructifs ni amusans, & plutôt propres à inspirer du dégoût & de l'ennui. C'est aussi la raison qui nous a engagés à les rapporter avec toute la brièveté possible.

On ne peut même guere supposer naturellement que les choses aient été sur un beaucoup meilleur pied depuis ce tems-là, sur-tout depuis qu'Alger a été gouvernée par des Deys ou Rois de son propre choix, & qu'elle s'est rendue indépendante de la Porte, comme on l'a vu plus haut. Au contraire on doit s'attendre à une suite continuelle des plus horribles tyrannies, d'assassinats, de révoltes, de dépositions, de querelles, de corruptions, de jalousies, & d'intrigues parmi les Grands; de misere, d'oppression & d'esclavage parmi les petits; avec des exemples de la plus inhumaine vengeance contre tous les infortunés parens & les partisans du Prince massacré; de confiscations, d'emprisonnemens, d'amendes & d'autres persécutions contre ceux que l'on soupçonnoit de n'être pas dans les intérêts du Tyran regnant, jusqu'à ce qu'à la fin, peut-être au bout d'un an, d'un mois, & même d'une se-

semaine il ait eu le même sort, & qu'une nouvelle révolution ait ramené les mêmes scènes de fureur & de cruauté. Voilà ce qui joint aux Courses des Corsaires sur mer feroit la meilleure partie de l'Histoire de chaque regne. Ainsi une Histoire suivie ne feroit qu'une répétition des mêmes trahisons & des mêmes révolutions sanglantes, à quelque différence près entre les moyens dont les divers Acteurs se sont servis pour se supplanter, se massacrer les uns les autres.

Nous avons parlé plus haut d'une députation que la Milice fit à la Porte, au commencement du dixseptieme siecle, pour se plaindre de la tyrannie & des oppressions des Vicerois Turcs, qui s'emparoiert de tous les revenus de l'Etat, en sorte que par leur avarice la Milice Turque étoit mal payée, mal entretenue, & s'affoiblissoit de jour en jour; ils représenterent qu'il étoit à craindre que les Arabes & les Mores ne se trouvassent bientôt en état de secouer le joug des Ottomans, avec le secours de quelque Puissance Chretienne. Ils proposerent d'élire un Dey parmi eux, qui auroit soin que les revenus du Pays fussent mieux employés à mettre le Royaume en état de défense, & que le tribut ordinaire fût plus exactement remis à la Porte, sans qu'elle fût obligée d'envoyer des fonds, comme elle avoit toujours fait. Les Députés s'engagerent à reconnoître toujours le Grand-Seigneur pour leur Souverain, à l'assister de toutes leurs forces & de tous leurs Vaisseaux, & à respecter son Bacha, à qui l'on rendroit toujours les honneurs accoutumés, en lui continuant les mêmes appointemens. Le Gouvernement devoit le loger & l'entretenir avec toute sa maison comme auparavant, à condition qu'il n'assisteroit qu'aux Divans généraux, où il n'auroit voix que quand on lui demanderoit son avis, ou que l'intérêt de la Porte l'obligeroit de parler, mais que toutes les affaires seroient d'ailleurs réglées par le Dey & par le Divan (a).

Les Députés ayant obtenu ce qu'ils demandoient, revinrent fort contents à Alger, & à leur arrivée communiquerent au Bacha les privileges que la Porte leur avoit accordés, & il fut contraint de se soumettre. La Milice élut un Dey, on établit de nouvelles Loix, & on fit des Réglemens pour le maintien de cette nouvelle Constitution du Gouvernement; on en fit jurer l'observation; la Milice, la Marine, le Commerce &c. furent mis à peu près sur le pied que nous avons marqué dans une des Sections précédentes. Il est vrai que les fréquentes querelles qu'il y eut depuis entre les Bachas & les Deys, les premiers cherchant à recouvrer leur ancienne autorité, & les autres à la diminuer, donnerent lieu à des plaintes & à des mécontentemens, qui firent repentir la Cour Ottomane de la complaisance hors de saison qu'elle avoit eue pour un Corps fier & mutin, comme on le verra bientôt.

Ce siecle commença aussi par une nouvelle entreprise des Espagnols contre la Capitale du Royaume, sous la conduite du fameux Jean André Doria; mais elle ne fut pas plus heureuse que les deux autres dont nous avons parlé, sinon que la tempête ne fit pas le même ravage dans leur Flotte, qu'elle avoit fait ci-devant. Cette Flotte, qui étoit entrée heureusement dans

SECTION
VI.
*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dixseptie-
me siecle.*

*Les Algé-
riens ob-
tiennent la
permission
d'élire leur
Dey.*

*Entreprise
des Espa-
gnols sur
Alger sans
succès
1601.*

(a) Taffy, Morgan, & al.

SECTION
VI.
*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dixseptie-
me siecle.*

la Baye le 5 d'Août, sans être découverte, fut seulement forcée par les vents contraires à la quitter bientôt. Mais quand cela ne seroit pas arrivé, la Place étoit si bien en état de se défendre & de recevoir vigoureusement les Espagnols, que cette entreprise, bien-qu'elle échouât, peut être regardée comme la plus heureuse de toutes celles qu'ils ont faites contre Alger, puisqu'au moins ils se retirèrent sans la moindre perte.

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de dire, que la joie que les Maures d'Espagne firent paroître de ces fréquentes disgraces, contribua à hâter leur expulsion en 1609. Mais ce qu'il y a de bien évident, c'est que ces entreprises réitérées contre les Algériens furent le principal motif qui les porta à avoir des Vaisseaux de ligne, au-lieu de mettre leur principale force dans leur Galiotes & autres plus petits Bâtimens, toujours peu propres aux expéditions en hiver, ou à de longues courses en toute saison. Ce qui les y détermine sans-doute davantage, c'est qu'ils étoient en guerre avec toutes les Puissances de l'Europe, excepté avec les François leurs anciens amis, & avec les Anglois leurs nouveaux alliés; depuis ils ont été assez hardis pour ne pas ménager même ceux-là, bien-qu'en paix avec la Porte; & ce qu'il y a de plus odieux, quoiqu'ils reconnussent les uns & les autres, & les Anglois en particulier pour leurs bienfaiteurs & pour leurs Maîtres tant dans l'art de construire ces gros Vaisseaux, que dans celui de les funer & de les gouverner. Ils s'y rendirent habiles en peu de tems, & leurs amis & voisins de Tunis & de Tripoli suivirent leur exemple dès les premières années du dixseptieme siecle (a). D'ailleurs des Maures chassés d'Espagne, parmi lesquels il y avoit d'excellens Mariniers, se rendirent en foule à Alger, ce qui joint au secours des Renegats, doit avoir contribué beaucoup & à ce prompt accroissement de leur puissance sur mer, & à les perfectionner dans l'art de la Navigation, qu'ils avoient appris des François & des Anglois. C'est ce dont on ne peut disconvenir, puisque nous trouvons que dès l'an 1616 leur Flotte consistoit en quarante grands Vaisseaux, depuis deux-cens jusqu'à quatre-cens tonneaux, l'Amiral étant de cinq-cens, partagée en deux Escadres, l'une de dixhuit Voiles devant le Port de Malaga, & l'autre en-deçà du Détroit du Cap de Sainte-Marie, entre Lisbonne & Seville; l'une & l'autre attaquoit indifféremment tous les Vaisseaux Chrétiens, les Anglois & les François, comme les Espagnols, les Portugais, & les autres. C'est ce qui les a rendus si redoutables, non seulement aux Espagnols, leurs ennemis les plus invétérés, mais à la plupart des autres Puissances Chrétiennes (*).

Les

(a) *Morgan. Vol. II. Ch. 14.*

(*) C'est ce qui paroît clairement par une Lettre du Chevalier *François Cottington*, Ambassadeur de Jaques I. à la Cour de Madrid, au Duc de Buckingham, alors Secrétaire-d'Etat, datée du premier d'Octobre 1616. Dans cette Lettre le Chevalier informe le Duc du haut point de puissance & d'insolence auquel ils sont parvenus, & des prises qu'ils avoient faites dans ces deux croisières, aussi-bien sur les Anglois que sur les autres Européens. Il ajoute qu'ils n'avoient que peu ou point de Chrétiens sur leurs Vaisseaux, & que c'étoient tous des Turcs & des Maures (il auroit pu ajouter les Renegats), & que la plupart des Maures étoient de ceux qui avoient été depuis peu chassés

Les François furent les premiers qui osèrent témoigner leur ressentiment aux Algériens de cette breche faite à l'amitié qui subsistoit entre les deux Nations, & du mépris qu'ils faisoient de l'alliance de la France avec la Porte; tandis que les Espagnols, bien plus insultés, & qui avoient plus à craindre d'eux, sollicitèrent inutilement le secours de l'Angleterre, du Pape & d'autres Puissances.

SECTION VI.
Histoire d'Alger depuis le commencement du dix-septième siècle.
Expédition de Beaulieu contre les Algériens.

On ne dit point quel fut le sujet de la rupture entre la France & les Algériens, car c'est là première dont il soit fait mention: comme les Pirates de Barbarie infestoient beaucoup les côtes de Provence, il se pourroit qu'il y en auroit eu quelqu'un, qui se seroit saisi de quelque Vaisseau François. Quoi qu'il en soit, l'année suivante, on envoya M. de Beaulieu contre les Algériens avec une Flotte de cinquante Vaisseaux de guerre ou Galeres. Cet Amiral ayant pris chemin faisant un de leurs Corsaires, continua sa route pour chercher leur principale Escadre, qui avoit fait des dommages incroyables sur les côtes d'Espagne & de Catalogne. Il attaqua un de leurs Vaisseaux en personne; il étoit commandé par un Renegat de la Rochelle, qui après s'être défendu en désespéré, aima mieux faire couler son Vaisseau à fond avec tout l'équipage, que de tomber entre les mains de l'ennemi; un autre Renegat lui abandonna le sien & se sauva dans sa chaloupe; un troisième fut coulé à fond; tous les autres eurent le bonheur de se sauver, & l'Amiral retourna avec sa prise à Marseille. Il n'eut pas sitôt disparu, que les Algériens recommencerent à ravager les côtes d'Espagne; comme elles étoient le mieux connues des Maures, qui avoient été chassés, elles étoient exposées à toute la barbarie & à la vengeance de ces Infideles irrités, qui brûloient, pilloient & enlevoient tout ce qu'ils rencontroient.

La Cour d'Espagne sollicita fortement le Roi Jaques de contribuer par son

sés d'Espagne. Ils faisoient aussi courir le bruit qu'ils croisoient sur la Flotte des Indes Occidentales, que l'on attendoit dans peu.

Le Chevalier témoigne qu'il appréhendoit que *Don Francisco Faxardo*, qu'on avoit envoyé pour servir d'escorte à la Flotte, & qui avoit ordre de combattre à tout risque les Corsaires, ne leur fit pas grand mal, parceque ses Vaisseaux étoient d'un port si considérable, & qu'il étoit aisé à l'ennemi de leur échapper, d'autant plus que leur autre Escadre dans le Détroit pouvoit assurer leur retraite fort aisément: d'autre part, dit-il, s'ils retournent cette année sains & saufs à Alger, sur-tout après avoir pris quelque Vaisseau de la Flotte des Indes, il est fort à craindre que les Flottes Espagnoles ne pourront les réprimer dans la suite, tant ils trouvent de goût à faire des prises sur tous les Chrétiens.

En conséquence le Conseil de guerre d'Espagne l'avoit fort sollicité de faire tous ses efforts pour obtenir du Roi son Maître quelques Vaisseaux de guerre Anglois, pour aider à Sa Majesté Catholique à abaisser la puissance & l'orgueil de ces Corsaires.

Nous rapporterons dans les propres termes de l'Auteur la dernière particularité de conséquence contenue dans sa Lettre. „ Je ne dois pas oublier d'avertir Votre Grandeur que „ le Secrétaire me dit encore, que l'année dernière les Etats demanderent à S. M. C. „ qu'il fût permis à quelques Vaisseaux de guerre qu'ils avoient armés contre les Pirates, „ de pouvoir relâcher dans ses Ports, ce qui leur fut accordé; mais qu'au-lieu de faire „ du mal aux Corsaires, ces mêmes Vaisseaux avoient vendu à Alger la poudre & les „ autres munitions de guerre nécessaires pour la Flotte qui est à présent en mer, ce qui, „ dit-il, a été très-mal pris ici (1).

(1) *Cabala* Vol. I. p. 206 ap. *Morgan* l. 8.

SECTION
VI.
*Histoire
d'Alger.
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siècle.*

1617.

son secours à détruire ces Pirates; mais nonobstant le grand crédit que Gondomar avoit sur l'esprit de ce Prince & de la plupart de ses Ministres, quoiqu'il employât toutes sortes de raisons pour le gagner, & qu'il lui représentât de la façon la plus forte combien les Marchands de son Royaume avoient à souffrir de ces Corsaires, tout ce qu'il put obtenir ce fut que l'affaire seroit mise en délibération dans le Conseil; on consulta le Chevalier *Guillaume Monson*; la réponse de cet habile Officier de mer portoit en substance: Que comme une pareille expédition non seulement intéressoit toutes les Nations Chrétiennes commerçantes, mais qu'elle étoit aussi difficile que longue & dispendieuse, elle devoit être entreprise aux fraix communs de toutes les Parties intéressées, à proportion de la part qu'elles avoient au commerce de la Mer Méditerranée; il ajouta nombre de bonnes directions & de précautions pour ce Commerce, aussi judicieuses que dignes d'un Officier & d'un Politique aussi expérimenté. Il exposa ensuite les raisons qui ne permettoient pas d'entreprendre la conquête de la ville d'Alger; les dépenses qu'il faudroit faire pour la garder; combien cela seroit difficile, & le peu d'avantage qu'on en retireroit. Il finissoit par indiquer les moyens les plus propres d'exterminer ces Pirates par les forces réunies, & aux dépens communs de toutes les Nations commerçantes. Son Mémoire fit tant d'effet dans le Conseil, qu'il ralentit beaucoup l'ardeur du zèle que le Roi avoit d'obliger son grand ami le Roi d'Espagne, tandis que plusieurs des Membres du Conseil regarderent cette affaire comme une querelle qui intéressoit l'Espagne seule.

*Escadre
Angloise
envoyée
contre les
Algériens.*
1620.

Gondomar ne laissa pas de pousser si bien sa pointe (a), qu'on expédia des ordres pour équiper une Flotte avec toute la diligence possible, qu'on envoya dans la Méditerranée trois ans après: elle consistoit en six Vaisseaux & deux Pinasses de la Flotte Royale, & en douze bons Vaisseaux que le Roi avoit loués & équipés. Cette Escadre mit à la voile le 12 d'Octobre, & relâcha heureusement dans la Baye de Gibraltar le 31 du même mois, sous le commandement du Chevalier *Robert Mansel*, en qualité d'Amiral. Nous n'ennuyons pas le Lecteur par la Relation de cette expédition mal concertée, comme l'événement le fit voir; nous dirons seulement, que si l'Amiral & les autres Officiers eurent sérieusement envie de l'exécuter, ils avoient projeté d'envoyer quelques Brûlots & autres petits Bâtimens dans le Port d'Alger, pour y mettre le feu à tous les Vaisseaux. C'est ce qu'assure le Chevalier *Mansel* dans sa Lettre au Duc de Buckingham. „Ce fut, dit-il, avec
„ quelque peine que la chose fut exécutée, après que les quatre Vaisseaux qui
„ étoient chargés des matieres combustibles, eurent été retardés plusieurs
„ jours par les calmes & par les vents contraires. Nos gens s'avancèrent
„ hardiment, criant tous Dieu bénisse le Roi Jaques &c. même à la portée
„ du canon & de la mousquetterie, qui faisoient pleuvoir une grêle de boulets
„ & de balles sur eux; ils ne reculerent point à ma grande satisfaction &
„ à celle de tous les spectateurs, & tinrent bon jusqu'à ce qu'ils eussent mis
„ le feu en divers endroits à tous les Vaisseaux, & vuide leurs bandouil-
„ res, se disputant à l'envi la gloire d'être les derniers à se retirer; à la fin

„ ils

(a) *Burket, Journ. Morgan. Vol. II. c. 19.*

„ ils céderent cet honneur au brave Capitaine Hughes, pour le recom-
 „ penser de son intrépidité à les avoir conduits. Ils se retirèrent à la fin en SECTION VI.
 „ bon ordre, en faisant encore retentir l'air des mêmes cris de joie, Vive le Histoire
 „ Roi Jaques! & avec perte de vingt hommes tués ou blessés, en laissant d'Alger
 „ le feu pousser des flammes en divers endroits, qui continuèrent dans quel- depuis le
 „ ques-uns longtems après leur retraite, & après qu'ils furent rendus à bord” commence-
 „ Il marque ensuite au Duc, que les poltrons de Turcs, qui auparavant ment du
 „ n'avoient osé se montrer contre si peu d'ennemis, que sur le haut de leurs dix-septie-
 „ murailles & sur les terrasses de leurs maisons, n'eurent pas sitôt vu toutes me siècle.
 „ les chaloupes retirées, qu'ils ouvrirent leurs portes & sortirent par mil-
 „ liers; & qu'avec le secours de cette grande multitude, & d'un grosse
 „ pluie accompagnée d'un tems calme, le feu fut éteint sans faire d'au-
 „ tre mal que de mettre deux de leurs Vaisseaux hors d'état de servir”

La Flotte rendit quelques autres services, ainsi qu'il s'exprime, comme de
 couler à fond ou de prendre trois ou quatre Vaisseaux, sur quoi nous ne nous
 étendrons point, mais nous rapporterons la suite du premier projet dans
 les propres termes de l'Amiral. „ J'attendis dix jours, après notre première
 „ tentative, l'occasion de faire entrer les Vaisseaux chargés de feux d'arti-
 „ fice, pour achever ce que les chaloupes avoient commencé; mais pen-
 „ dant tout ce tems-là il n'y eut pas un zéphir qui nous favorisât, bien-
 „ que les Vaisseaux fussent près d'avancer au premier signal. A la fin nous
 „ apprîmes par des Esclaves Chrétiens qui s'étoient sauvés, que les Pirates
 „ avoient barricadé le môle avec des mâts & des radeaux, doublé la garde
 „ de leurs Vaisseaux, planté du canon sur leurs murailles & sur le môle, &
 „ envoyé leurs Galeres & leurs Barques vers l'Est & l'Ouest pour avertir les
 „ Vaisseaux qui seroient sur les côtes de ne pas approcher tant que je ferois-
 „ là. Je perdais alors toute espérance de pouvoir rien faire davantage, ce
 „ qui joint aux plaintes continuelles des Vaisseaux du Roi & des Navires
 „ marchands qu'ils manquoient de vivres, me fit résoudre par l'avis du Con-
 „ seil de guerre de faire voile pour ici, où mon frere m'a remis la Let-
 „ tre de Votre Grandeur, avec l'ordre de Sa Majesté par lequel elle rap-
 „ pelle quatre des Vaisseaux qui sont sous mon Commandement”.

Il finit cette longue Lettre en représentant au Duc, „ Combien il est
 „ dangereux, après une entreprise aussi hardie & aussi ouverte contre les
 „ Pirates, de rappeler ces quatre Vaisseaux avant que d'autres soient
 „ arrivés pour les remplacer, & quel encouragement on donne aux Pi-
 „ rates de former quelque dangereux dessein contre la Flotte en l'affoiblif-
 „ sant à un tel point. D'autant plus qu'il est instruit qu'ils ont déjà formé
 „ un projet, dont il instruira Sa Grandeur au premier Ordinaire”.

Comme cette longue Relation, quelque adroitement qu'elle soit tournée
 pour déguiser les faits, est la seule que nous ayons des circonstances de cet-
 te expédition, si l'on en excepte le Journal, nous avons cru devoir don-
 ner l'extrait de cette Lettre de l'Amiral autant qu'il a été possible dans ses
 propres termes, & elle suffit pour faire voir combien les Algériens étoient
 devenus formidables en ce tems-là. Mais comme le Chevalier a jugé à-pro-
 pos de passer sous silence d'autres raisons du mauvais succès de cette entre-

SECTION
VI.

*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septi-
me siècle.*

prise, qui ne sont pas aussi honorables ni à lui ni à sa Flotte, nous terminerons le récit de cette malheureuse expédition, par ce qu'en dit le judicieux Chevalier Monson. „ On étoit convenu que cette Flotte feroit jointe par un secours du Roi d'Espagne dèsqu'elle paroîtroit sur ses côtes; „ mais telle fut la mauvaise manœuvre de ces Vaisseaux, la négligence & la vanité de certaines personnes, qui passoient leur tems dans le Port à se régaler & à se réjouir, dans le tems qu'ils auroient dû courir & nettoyer les mers, qu'ils perdirent l'occasion de détruire les Pirates, comme on le voit par une Brochure publiée à leur retour. Si l'on en excepte leur voyage, ils ne furent pas vingt jours en mer durant tout le tems de leur séjour dans le Détroit, mais ils se tenoient dans les Ports, où les Corsaires pouvoient les trouver, mais où eux ne pouvoient trouver les Corsaires (a)”. A ce témoignage du Chevalier Monson nous pouvons ajouter ce qu'un autre Auteur, non moins exact, dit de cette expédition. „ Le Chevalier Robert Mansel, qui commandoit, parut devant Alger, mais il n'eut pas grand sujet de se féliciter du succès qu'il eut; & à peine eut-il tourné le dos, que pour le remercier de sa visite ces Corsaires enlevèrent près de quarante bons Vaisseaux, qui appartenoient aux sujets de son Maître, & ravagerent les côtes d'Espagne avec plus de fureur que jamais (b)”.

*Plaintes
contre les
Algériens.*

Cet Auteur n'est pas le seul qui nous ait donné cette triste Relation de l'extrême ressentiment des Algériens d'une entreprise si publique contre leur ville & leur Marine. Nous pourrions en citer plusieurs autres aussi dignes de foi, qui en rapportent de tristes exemples, si cela étoit nécessaire à l'égard d'une circonstance où nos Marchands essuyèrent de si grandes pertes, desorte que pendant longtems on n'entendit que des plaintes & des clameurs des uns au sujet des prises continuelles que les Corsaires faisoient sur nous, & des autres de ce qu'on avoit violé si ouvertement l'alliance qui subsistoit entre nous & Alger & la Porte (c). Aussi trouvons-nous que l'année qui suivit cette malheureuse expédition, les Algériens étoient en guerre ouverte avec toutes les Puissances de l'Europe, si l'on en excepte les Hollandois; ils leur firent même faire la proposition, adressée au Prince d'Orange, que s'ils vouloient équiper vingt Vaisseaux pour l'année suivante contre les Espagnols, ils y en joindroient soixante des leurs (d), ce qui auroit été aussi ruineux pour notre Commerce que fatal à l'Espagne, si cela avoit eu lieu; car quel qu'eût été le procédé des Hollandois à notre égard, les Algériens nous auroient toujours regardés comme les Alliés de l'Espagne. Le Chevalier Dudley Carleton, notre Ambassadeur à la Haye, fit donc très-sagement d'en donner d'abord avis au Roi, & de lui conseiller de tâcher à tout prix de ménager une treve avec les Algériens (e).

*Conspira-
tion des
Coulolis.*

L'année suivante, sous le Gouvernement de Maharan Bacha, les Coulolis tramerent une furieuse conspiration; s'étant saisis de la Citadelle d'Alger, où

(a) Naval Tracts ap. Morgan, Vol. II. Ch. 19.

(b) Burket's Journ. Vid. & Morgan.

(c) Voy. Burket, Purchas, & Cabala Vol. I. p. 341.

(d) Cabala l. c.

(e) Morgan, l. c. C. 20.

où étoient le trésor public, & toutes les munitions de guerre, ils auroient pu aisément se rendre seuls maîtres de l'Etat; & l'on ne doute pas que les Arabes & les Maures, dégoûtés du Gouvernement tyrannique des Turcs, ne les eussent assistés avec plaisir. La conspiration fut découverte à tems, & les Turcs avec leurs bons & fideles amis les Renegats en prévinrent les suites par la défaite des Conjurés, dont ils firent un grand carnage. On en exécuta un fort grand nombre, dont on voit encore les têtes entassées sur les murs de la ville, hors de la Porte Orientale. On fit sauter une partie de la Citadelle en l'air, mais on sauva le trésor. Depuis ce tems-là les Coulolis furent pendant un grand nombre d'années exclus de la Milice & de la paye; dans la suite ils y ont été reçus de-nouveau, mais avec quelque restriction, ainsi que nous le verrons plus bas.

SECTION
VI.
*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siecle.*

Environ deux ans après cette conspiration arriva ce changement mémorable dans la constitution du Gouvernement, dont nous avons parlé, qui mit les Algériens bientôt en état de se soustraire à l'obéissance de la Porte, & de se rendre indépendans sous l'autorité de leurs propres Deys. Voici ce qui y donna d'abord lieu. Amurath IV. engagé dans une guerre aussi malheureuse que vive contre la Perse, & embarrassé par des troubles en Asie, conclut une paix ou une trêve de vingt-cinq ans avec l'Empereur Ferdinand II. parceque la nécessité des circonstances ne lui permettoit pas d'avoir tout à la fois deux aussi puissans ennemis en tête. Cette trêve, qui faisoit grand tort aux Corsaires, qui étoient plus gênés dans leurs courses, fut universellement désapprouvée de tous les Pirates de Barbarie, qui relevoient également du Grand-Seigneur; mais il n'y en eut point qui en fussent plus mécontents que les Algériens, ils étoient devenus trop fiers & trop riches par les prises continuelles qu'ils avoient faites sur les Chrétiens pendant les trois dernières années, pour souffrir patiemment qu'on leur donnât un pareil frein. Tous ces Corsaires prirent donc la résolution unanime de s'ériger en trois Etats indépendans, pendant que la Porte avoit tant d'affaires sur les bras, & de regarder tous les Traités que la Cour Ottomane feroit avec les Puissances Chrétiennes, comme ne les intéressant en rien. Ensorte que celles qui voudroient faire la paix avec eux, seroient obligés de s'adresser directement à chaque Gouvernement particulier (a).

Ils n'eurent pas sitôt pris cette résolution, que les Algériens enleverent plusieurs Vaisseaux qui appartenoint à des Puissances qui étoient en paix avec la Porte; ils donnerent même la chasse à quelques-uns jusques dans le Port de Rhodes, les attaquèrent, & les emmenerent nonobstant le feu que le Château fit sur eux. Ils en firent autant à Salamine dans l'Isle de Chypre, où ils attaquèrent deux grands Navires de Venise qui furent tous deux brûlés, l'un par les Corsaires, & l'autre par les Vénitiens eux-mêmes. Ils portèrent l'insolence plus loin encore à Scanderone ou Alexandrette, après s'être emparés d'un Vaisseau Hollandois & d'une Polacre, ils firent assez hardis pour faire descente, & ayant trouvé que l'Aga Turc & les habitans avoient abandonné la ville, ils pillèrent tous les Magazins, & y mirent le feu.

(a) Contin. de *Mariana*, *Morgan*.

SECTION
VI.
*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siècle.*

*Insolence
des Algé-
riens.*

feu. On a vu plus haut que les Marseillois avoient autrefois fait bâtir une espece de Fort sur leurs côtes, que leurs troupes avoient démoli. En 1628 Louis XIII. se confiant sur l'alliance qu'il avoit avec les Turcs, envoya un de ses Architectes pour construire un Fort à la place du premier, sous le nom de Bastion de France. Mais à peine l'Architecte en avoit-il jetté les fondemens, que les Arabes & les Maures l'empêcherent de continuer, renverserent ses travaux & l'obligerent à se rembarquer. Le Roi de France, n'ayant pas renoncé à un dessein si avantageux au Commerce, tenta quelques années après la construction du Fort & y réussit, desorte que les François s'y établirent. Mais cet endroit n'étant pas commode pour son Port, la Compagnie du Bastion de France s'accommoda avec les Algériens pour obtenir la Callé, & fit un Traité avec le Dey d'Alger pour y négocier tranquillement avec les Arabes & les Maures (a).

Revenons aux déprédations des Algériens. La Porte ne pouvoit regarder que comme un mépris déclaré de son autorité le grand nombre de prises qu'ils faisoient indifféremment des Vaisseaux de toutes les Nations sans en excepter les Hollandois, à qui ils prirent un Navire richement chargé qui venoit d'Alexandrie. D'ailleurs les plaintes continuelles que portoient, & les représentations que faisoient contre ces insolens Corsaires, les Ministres des Puissances étrangères qui étoient en paix avec cette Cour, auroient dû, semble-t-il, l'engager à chercher les moyens d'arrêter & de punir une insolence aussi révoltante; sans-doute aussi qu'elle n'y auroit pas manqué, si le Grand-Seigneur eût été moins embarrassé de la guerre de Perse & d'autres troubles dans l'Orient, qui ne lui permettoient pas de prendre garde de si près à l'atteinte qu'on donnoit à son autorité & à son honneur. Ainsi tout ce qui en résulta, ce fut que le Grand-Visir & les Courtisans s'entendirent avec les Corsaires, & partagerent avec eux le butin; on compte que celui qu'ils avoient fait sur les Anglois seuls alloit à la valeur de quarante-mille écus d'Allemagne. On ne laissa pas pour la forme de leur faire une sévere reprimande, accompagnée de menaces, à laquelle ils répondirent insolemment, *qu'on devoit bien leur permettre de faire la course, puisqu'ils étoient le seul boulevard contre les Puissances Chretiennes, & en particulier contre les Espagnols, les ennemis jurés du Nom Musulman. Ajoutant, que s'ils respectoient si scrupuleusement ceux qui trouvoient moyen d'acheter la paix, ou la liberté du Commerce avec l'Empire Ottoman, ils n'avoient plus d'autre parti à prendre que de mettre le feu à tous leurs Vaisseaux & de se faire Chameliers pour subsister* (b). Ils traiterent avec autant & plus d'insolence leurs Bachas, qui étoient devenus si foibles, & avoient si peu d'autorité, qu'ils n'osoient s'opposer à eux, ou s'il s'en trouvoit quelqu'un assez hardi pour le faire, il étoit sûr qu'il lui en coûtoit cher.

*Avanture
de quelques
Français.*

Vers ce tems-là, quatre jeunes Gentilshommes François, qui étoient frères, entreprirent de tenter fortune contre ces Corsaires avec une petite Frégate de dix canons, qu'ils équipperent à la Rochelle. Ayant obtenu une Commission de Malthe, dont ils arborerent le pavillon, ils engagerent près de

(a) Taffy L. I. Ch. 9. (b) Voy. Morgan.

de cent Volontaires à les accompagner dans cette expédition, outre un habile Maître, d'autres Officiers & trente-six Matelots. Ils eurent le bonheur pour leur coup-d'essai de prendre sur les côtes d'Espagne un Navire chargé de vin. Cela leur parut d'un si bon augure, que trois jours après ils furent assez hardis pour attaquer deux Vaisseaux Algériens, l'un de vingt-quatre canons, & l'autre de vingt, tous deux bien montés, & commandés par des Officiers assez expérimentés pour ne pas négliger l'avantage qu'ils avoient sur eux; car voyant que la Frégate faisoit force de voiles pour les joindre, ils ferrèrent les leurs pour l'attendre. Les François les saluerent d'abord d'une bordée de leurs dix canons, & les deux Corsaires leur envoyèrent la leur; ils la mirent ensuite entre deux feux, & la canonnerent avec tant de furie, qu'un des deux abattit leur grand mât. Cet accident, & la disproportion entre dix canons & quarante-quatre n'empêcherent pas nos jeunes François de faire toujours une vigoureuse défense; mais le bruit de l'artillerie ayant attiré cinq autres Algériens, la Frégate fut tellement criblée de coups & desarmée, que l'eau y entroit de tous côtés, & que ne pouvant plus nager il fut aisé aux Corsaires de l'aborder & de la prendre. Bien-que la France fût alors en paix avec les Algériens, elle fut déclarée de bonne prise, tant parcequ'ils avoient été les agresseurs, qu'à cause qu'ils portoient pavillon de Malthe. Ainsi nos jeunes Avanturiers, après avoir essuyé une captivité de sept ans, se racheterent enfin en 1642 pour six-mille écus.

VI.
Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septi-
me siècle.

Depuis ce tems-là l'Histoire d'Alger n'offre rien d'important pendant dix ans, sinon les courses des Corsaires sur mer & les ravages qu'ils firent impunément sur les côtes d'Espagne. Les François, qui étoient en guerre avec les Espagnols, ayant eu avis que le Comte de Monterrery s'étoit embarqué à Naples avec tous ses effets sur quelques Vaisseaux Napolitains, détachèrent de leur Flotte, qui étoit près de Monaco, quatorze Galiotes pour attendre ces Bâtimens au passage; mais au bout de sept jours un vent d'Est fort violent les dispersa, & en chassa la plus grande partie à Alger. L'Amiral François, un peu trop vif, fit d'abord demander l'élargissement de tous les captifs de sa Nation; la Régence l'ayant refusé tout net, il s'en vengea en se saisissant du Bacha Turc, de son Cadi, de toute leur suite, & de leur équipage, avec lesquels ils arrivoient de Constantinople; après ce coup il mit d'abord à la voile. Les Algériens furent peut-être moins piqués de la prise de ces deux Ministres de la Porte, que de l'insolence de l'Amiral François; ainsi, au-lieu de lui accorder sa demande pour procurer la liberté aux Turcs qu'il avoit enlevés, on le laissa partir avec eux. Mais peu après ils prirent la résolution de se venger de lui & de sa Nation; ayant équipé huit de leurs meilleures Galeres, ils vinrent par voie de represailles surprendre le Bastion de France, où il y avoit environ six-cens habitans, qu'ils emmenerent à Alger avec tous leurs effets & leurs Vaisseaux. Singulière façon d'entretenir la bonne intelligence entre les deux Nations. L'Amiral en fut si irrité, qu'il fit dire aux Algériens qu'il leur rendroit une seconde visite l'année prochaine, avec toute sa Flotte.

Conduire
peu mesu-
rée de
l'Amiral
François
envers les
Algériens.

Ses menaces ne les empêcherent point de faire cette même année suivante 1638.

16

SECTION
VI.
*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siècle.*

te une expédition plus considérable, avec une Escadre de seize Galeres ou Galiotes, parfaitement bien pourvues d'hommes & de munitions, & commandées par Hali Pechinin leur Amiral. La conjoncture leur étoit très-favorable, parcequ'Amurath étoit alors fort occupé au siege de Bagdad. Ils eurent donc toute la liberté qu'ils pouvoient souhaiter de courir les Mers, & de se saisir de tous les Vaisseaux Chrétiens qu'ils rencontroient. Leur grand projet étoit de piller le trésor de Lorette, ce qui auroit été sans-contredit un grand coup pour eux; malheureusement le vent contraire ne leur permit pas de monter assez haut dans le Golphe; ils prirent alors le parti de faire une descente dans la Pouille, où ils ravagerent tout le territoire de Necotra & emmenerent un grand nombre de captifs de l'un & de l'autre sexe, entre autres quelques Religieuses, qui furent les victimes de leur brutalité. Delà ils porterent vers la Dalmatie, écumerent la Mer Adriatique, & après s'être chargés d'un butin immense, quitterent ces côtes, où ils avoient jetté la consternation, dont les habitans ne respiroient que vengeance. En attendant les Maltois & les Espagnols, qui auroient dû les protéger, étoient occupés, les premiers à faire des prises dans l'Archipel, & les autres, toujours lents dans leurs opérations, laissoient écouler l'Été à faire des préparatifs pour se défendre (a). Les Corsaires auroient donc eu tout le tems de mettre leur butin à couvert sans obstacle, s'ils avoient su s'en contenter, mais leur avidité leur en fit perdre une grande partie.

Les Vénitiens équipent une Flotte.

Les Vénitiens, alarmés de les voir porter leurs ravages si loin, avoient dans ces entrefaites équipé une puissante Flotte de vingt-huit Voiles sous le commandement de l'Amiral Capello; il avoit ordre exprès de brûler, de couler à fond & de prendre tous les Corsaires de Barbarie qu'il trouveroit, non seulement en pleine mer, mais dans les Ports mêmes du Grand-Seigneur, en vertu du Traité conclu depuis peu entre la République & la Porte. D'un autre côté le Captan-Bacha, qui avoit été envoyé pour donner la chasse aux Florentins & aux Maltois, qui, comme nous l'avons dit, croisoient dans l'Archipel, apprenant que l'Escadre d'Alger étoit si près, envoya ordre exprès à l'Amiral de venir le joindre pour lui aider à chasser de ces mers ces Brigands Chrétiens, c'est ainsi qu'il les qualifioit. Hali Pechinin obéit avec plaisir, mais avant que de quitter les côtes de la Mer Adriatique il résolut de faire une descente dans l'Île de Lissa ou Lesina, appartenant aux Vénitiens. Mais avant qu'il pût gagner cette hauteur, la Flotte de Capello le surprit, desorte qu'il fut obligé de se retirer, & de se mettre à couvert sous le Château de Valone, Port de mer du Grand-Seigneur. Capello l'y suivit, & salua d'abord le Château sans tirer, & ensuite il envoya un Officier avec un drapeau blanc, pour sommer l'Aga qui commandoit qu'il eût, conformément aux articles du dernier Traité, à chasser les Corsaires de cet asyle. On répondit sur le champ à son salut & à sa demande par un coup de canon à boulet, ce qui lui fit comprendre que l'Aga avoit dessein de les protéger au lieu de les chasser; il s'éloigna alors un peu & jeta l'ancre, dans la vue de les bloquer dans le Port. A la fin, après s'être épiés pen-

dant

(a) Morgan ubi sup.

dant quelques jours, Pechinin ennuyé d'être enfermé risqua un matin de tâcher de s'échapper, mais ayant été découvert par la vigilance des Vénitiens, au moment qu'il sortoit du Port, Capello divisa sa Flotte en deux Escadres, & lâcha aux Algériens sa bordée, à laquelle ils répondirent vivement. Le combat s'engagea, & fut opiniâtre pendant deux heures, nonobstant le feu que les Turcs faisoient du Château sur les Vénitiens; un boulet de canon brisa même le mât d'une de leurs Galéasses, & le Capitaine fut blessé d'un éclat. Enfin l'Escadre des Algériens fut si maltraitée par le feu continuel des Vénitiens, que cinq de leurs Vaisseaux étant desarmés, les autres furent bien aise de se retirer dans leur premier asyle, après avoir perdu quinze-cens hommes, Turcs ou Esclaves Chrétiens, tués ou blessés, outre seize-cens Esclaves de Galere qui recouvrèrent leur liberré dans cette rencontre.

Il n'y avoit pas longtems que Capello étoit à l'ancre dans son ancienne station, lorsqu'il reçut ordre du Sénat de plus rien entreprendre contre ces Infideles, de peur que cela n'occasionnât une nouvelle rupture avec la Porte; en même tems il lui vint aussi une Lettre du Gouverneur de la ville, qui l'avertissoit de prendre garde à ne pas s'attirer l'indignation du Grand-Seigneur (a). Il résolut néanmoins, avant que d'obéir aux ordres du Sénat, de prendre congé des Corsaires comme ils le méritoient. Ayant remarqué qu'ils avoient dressé leurs tentes, & porté leur butin & leurs équipages le long du rivage, il s'avança avec toutes ses forces; & pendant qu'il faisoit un feu continuel sur leurs tentes, il envoya quelques Brigantins & quelques Galio-tes, qui attaquèrent leurs Bâtimens avec tant de résolution, que sans beaucoup de perte ils emmenerent leur seize Galeres, avec tout le canon, les armes, les munitions &c.

Capello
défait la
Flotte
d'Alger
& est rap-
pelle.

Durant cette action il arriva par hazard qu'un boulet d'une des Galéasses Vénitiennes alla donner dans une Mosquée, ce qui aggravait l'injure. Aussi, quoique quelques esprits échauffés louassent la conduite de Capello comme un bel exploit, la plus saine partie du Sénat la blâma, & la regarda comme une insulte faite au Grand-Seigneur & comme une desobéissance à ses ordres. Il fut aussi arrêté que tous les Vaisseaux pris seroient coulés à fond, à l'exception de l'Amiral d'Alger, qui seroit placé dans l'Arcenal de Venise comme un trophée. Capello en fut quitte pour une forte reprimande, & les Vénitiens furent ensuite trop heureux d'acheter la paix avec la Porte pour la somme de cinq-cens-mille pieces de huit. C'est ainsi que finit cette grande expédition des Algériens, dont ils perdirent les fruits par la trop grande avidité de l'Amiral. Le Grand-Seigneur leur offrit dix Galeres construites & équipées à ses dépens, s'ils vouloient se mettre en mer au Printemps avec sa Flotte. Mais Pichinin, qui savoit que les Algériens n'aimeient pas à avoir des obligations de cette nature à la Porte, remercia civilement le Sultan de cette offre, & mit sur les chantiers deux Galeres à ses propres fraix (b).

En attendant, la nouvelle de la perte d'une Flotte si considérable remplit la

(a) Le même. (b) Ricaut, Hist. de l'Emp. Ottom, T. I. p. 136-157.

SECTION
VI.
*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siècle.*

*Les Algé-
riens é-
quipent
une nouvel-
le Flotte.*

la ville d'Alger de douleur & de trouble, parcequ'il n'y avoit guere per-
sonne qui ne ressentît vivement la perte d'un si grand butin, de tant d'hom-
mes & de Vaisseaux. Toute la ville étoit prête à se soulever, lorsque le
Divan prévoyant le danger fit publier une défense non seulement de se permet-
tre les plaintes & les murmures sous les plus rigoureuses peines, mais aussi
le moindre mouvement, pendant qu'il étoit occupé à délibérer. Cette pré-
caution empêcha à-la-vérité que le mécontentement général n'éclatât en sédi-
tion ouverte, mais comme elle n'adoucissoit point le chagrin du peuple, ni
ne les dédommageoit de la perte qu'ils avoient faite, le Bacha & le Divan
solliciterent la Porte d'obliger les Vénitiens du Levant à les indemniser.
Mais le Grand-Seigneur, qui avoit déjà reçu cinq-cens pieces de huit, &
piqué peut-être du refus de l'Amiral d'Alger, ne voulut point leur accorder
leur demande, & leur laissa le soin de réparer leur perte, & de construire de
nouveaux Vaisseaux, comme ils pourroient. Ils eurent néanmoins avant qu'il
fût longtems la satisfaction de voir arriver un de leurs Corsaires avec une
recrue de six-cens Esclaves de l'un & l'autre sexe, qu'il amena d'Islande (*).

Toutefois ils ne restèrent pas longtems sans se remettre en état de dé-
fense, d'autant plus que les préparatifs que toutes les Puissances Chretien-
nes faisoient contre eux ne le leur permettoient guere. Ils s'occupèrent
effectivement avec tant de diligence à rétablir leur Marine pendant les
deux années suivantes, qu'au bout de ce tems-là ils se trouverent en état de
reparoître en mer avec une Flotte plus forte & plus nombreuse qu'ils n'a-
voient jamais fait; car suivant un Auteur Espagnol (a), qui étoit en ce tems-
là Esclave à Alger, elle étoit de soixante-cinq Voiles, outre les Galeres &
les moindres Bâtimens qu'ils avoient vraisemblablement dans le Port, enfor-
te que l'on peut supposer avec raison qu'ils étoient alors au plus haut point
de leur puissance. Cette grande Flotte fit divers exploits dans la Méditer-
ranée, dont le détail seroit ennuyeux, parce qu'ils se partageoient en Esca-
dres plus ou moins nombreuses, suivant les courses qu'ils vouloient entre-
pren-

(a) D'Aranda ap. Morgan. l. c.

(*) L'Auteur de cette course aussi extraordinaire & presque incroyable, si fort au-
delà de ce qu'aucun Corsaire de Barbarie avoit jamais osé entreprendre, fut un Islan-
dois même, qui avoit été pris par les Algériens sur un Vaisseau Danois. Voyant que son
Maître avoit couru pendant toute la saison la Méditerranée sans faire de prise, & qu'il
étoit honteux de retourner les mains vuides à Alger, ce Traître lui persuada avec
quelque peine de faire voile pour cette Isle Septentrionale, où il pourroit faire un
grand butin en Esclaves, le seul néanmoins auquel il devoit s'attendre. Ces pauvres
Insulaires, qui n'avoient guere jamais eu à combattre d'autres ennemis que la misere
& le froid, étoient si peu préparés à une pareille visite, qu'on les tira aisément de leur
Climat glacé, pour les mener dans le Climat brûlant de Barbarie. Mais on ne nous
a point appris comment on les y accoutuma pour en tirer du service, ni même si on
put les conserver en vie au milieu de tant de changemens d'état & de Pays, ni si plusieurs,
ou quelques-uns gémirent longtems sous le poids de ce nouveau genre de misere. Mais
quelque lâche que fût l'action de cet Islandois, il ne fit que ce que pratiquent les Escla-
ves de Nations plus civilisées, comme nous avons eu occasion de le remarquer par rap-
port aux Italiens, aux Espagnols & aux François (1).

(1) Morgan. Vol. II. Cap. ult.

prendre. Nous parlerons seulement d'une rencontre qu'eut Haly Pichinin, SECTION VI.
qui mérite d'être rapportée.

Nous avons dit que cet Amiral, après sa disgrâce de Valone, avoit fait construire deux Galiotes à ses dépens; il les avoit amenées à Alger avec les Officiers, les Mariniers & les autres Turcs qui s'étoient sauvés des mains de l'Amiral Vénitien. Quelque tems après son arrivée, le Kihaya du Bacha de Tripoli y vint par ordre du Grand-Seigneur pour acheter deux-cens-cinquante Esclaves Italiens & Espagnols, dont il avoit besoin. Cet Officier étoit venu sur une belle Galere, bien pourvue de rameurs, ornée de bannières & de banderolles, & bien montée de Turcs & de Renegats. Voyant que sa négociation l'arrêteroit selon les apparences plus longtems qu'il ne s'y étoit attendu, & n'ayant pas envie d'être si longtems oisif, il proposa à Pichinin d'aller croiser avec lui, à quoi ce dernier donna d'abord les mains. A peine avoient-ils été quatre jours en mer, qu'ils rencontrèrent un gros Vaisseau Marchand Anglois de quarante pieces de canon, que Pichinin brûloit d'envie d'attaquer; mais ses Capitaines, à qui la mine de l'Anglois ne plaisoit point, l'en empêcherent. Ils coururent ensuite plusieurs jours sans trouver rien de considérable, desorte qu'ils commencèrent à être chagrins & de mauvaise humeur; ce qui fit que Pichinin leur dit vivement, que s'ils avoient eu envie de faire une riche prise, ils n'auroient pas laissé passer le Vaisseau Anglois. Ce reproche les piqua si fort, qu'ils jurèrent tous d'attaquer le premier Vaisseau Chretien qu'ils rencontreroient; ce qui fit grand plaisir à l'Amiral.

*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siècle.*

*Rencontre
de leur
Amiral.*

Deux jours après ils rencontrèrent un Vaisseau Marchand Hollandois, de vingt-huit canons & de quarante hommes d'équipage, que le calme empêcha de se servir de ses voiles pour se sauver. Quand ils furent à la portée du canon, Pichinin détacha un Brigantin pour dire au Capitaine, qu'il commandoit cette Escadre, & qu'il lui donnoit parole de le mettre à terre avec son équipage en Pays Chretien, moyennant qu'il lui remît son Vaisseau avec sa charge, & qu'en cas de refus il devoit s'attendre à toutes les suites qu'il auroit. Le Capitaine Hollandois lui fit dire, qu'il l'avoit connu autrefois à Alger, mais qu'il avoit à-présent une cargaison confiée à ses soins, qui appartenoit à d'autres; que toutefois s'il en avoit une si grande envie, il n'avoit qu'à venir à bord, & qu'il verroit ce qu'il pourroit faire pour le contenter. Cette réponse ne manqua pas d'irriter l'Amiral, qui disposa ses cinq Galeres & deux Brigantins en forme de Croissant, dans le dessein de faire une décharge générale sur lui par la poupe. Mais avant qu'il pût en venir à bout, le Hollandois profita d'un petit vent, qui s'éleva heureusement, & revira de bord, ce qui mit le désordre parmi les Galeres Turques, enforte qu'au-lieu de conserver leur rang elles se heurterent les unes contre les autres. Pichinin dirigea la sienne de façon qu'il vint sur le côté du Hollandois, sur le bord duquel il jeta environ soixante-dix soldats, le sabre à la main; ils se rendirent maîtres du pont, quelques-uns commencerent à couper les agrès, tandis que d'autres jetoient des grenades dans les écoutilles; mais les Hollandois les arrêterent bientôt. Car s'étant mis à couvert, ils firent jouer contre eux deux pieces de canon, chargés à mi-

*Un Vais-
seau Hol-
landois le
bat.*

SECTION

VI.

*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siècle.*

traile. L'Amiral tenta plusieurs fois de secourir ses gens, tandis que les autres Galeres s'efforçoient d'environner le Vaisseau, mais elles trouverent toutes qu'il y faisoit trop chaud; car comme il étoit fort chargé, il prenoit tant d'eau, que chaque bordée faisoit une terrible exécution parmi eux, ce qui les obligea de s'éloigner. A la fin le Hollandois étant prêt à prendre congé d'eux fit charger ses canons à cartouches, & leur lâcha en partant une si terrible bordée, qu'il leur tua plus de deux-cens hommes, outre les blessés, & les renvoya à Alger fort mal accommodés, à la grande mortification des fiers Algériens, aussi-bien que de leurs quatre Corsaires (a). Le Kihaya de Tripoli mourut peu après de ses blessures, & le fameux Pichinin fut obligé d'avouer qu'il avoit trouvé à qui parler en la personne de ce brave & habile Capitaine Hollandois.

Mais tandis que cette petite Escadre eut le chagrin de revenir ainsi maltraitée, la ville eut bientôt après la joie d'en voir arriver d'autres, chargés de riches dépouilles des Chrétiens & d'un grand nombre d'Esclaves. Ils devinrent alors plus puissans & plus redoutables que jamais aux Etats Chrétiens, & obligerent l'Angleterre, la France & la Hollande à plier sous eux. Mais pour les Espagnols, les Portugais & les Italiens, ils résolurent de ne jamais faire de paix ni d'alliance avec eux, comme étant ennemis jurés de la Religion Mahométane, & par conséquent ceux avec lesquels il convenoit le mieux d'être toujours en guerre, parceque la guerre étoit le principal soutien de la République d'Alger, comme nous l'avons dit ailleurs.

Quand ils furent une fois montés à ce degré de puissance & de grandeur de pouvoir obliger les François, les Anglois & les Hollandois d'être bien aise d'acheter leur amitié à tout prix, & le reste de l'Europe à trembler devant eux, il étoit naturel que cette Nation mutine & orgueilleuse fît un autre pas de plus, non moins hardi, qui étoit de lever le seul obstacle qui restoit pour satisfaire leurs vues ambitieuses, en se tirant de la dépendance de la Porte. Nous avons déjà parlé de diverses démarches qu'ils avoient faites à cet égard, & du peu de respect qu'ils avoient témoigné non seulement pour les alliances qu'elle avoit avec quelques Princes Chrétiens, mais aussi pour l'autorité de ses Vicerois; car elle se réduisoit alors à approuver tout ce que le Dey & son Divan jugeoient à propos de statuer, sans quoi ils auroient été exposés à des mortifications & à des insultes continuelles. D'autre part la Porte, toujours attentive à ses intérêts & jalouse de son autorité, avoit de la peine à digérer qu'on donnât si sensiblement atteinte aux uns & à l'autre, d'autant plus que son autorité diminueoit à proportion que les richesses & les forces des Algériens augmentoient. Aussi étoit-elle obligée d'envoyer souvent à la place de ces Bachas mercenaires & indolens, d'autres Bachas plus hardis, plus actifs & plus intrépides, qui pussent profiter de toutes les occasions qui se présenteroient de recouvrer leur ancienne autorité. Quelques-uns mêmes furent autorisés à déposer & à faire étrangler les Deys qui s'opposoient aux volontés du Sultan, & à en mettre d'autres à leur place (b). Ces violences ne pouvoient guere que causer de
grands

(a) Morgan ubi sup. (b) Tassy L. I. Ch. I. vers la fin.

grands mouvemens & des troubles dans l'Etat, qui s'appaisoient rarement, ou jamais, sans que ces sanguinaires Ministres fussent chassés ou massacrés. Ces querelles entre les Bachas Turcs & les Deys Algériens font le principal sujet de l'Histoire domestique d'Alger jusqu'au commencement de notre siècle. Alors les derniers trouverent moyen de persuader à la Porte d'unir ces deux Dignités, & de conférer à celui que le Divan choisiroit pour Dey, le titre de Bacha, ainsi que nous le verrons dans la suite. Sans nous arrêter à ces brouilleries domestiques & peu intéressantes, passons à cette partie de l'Histoire d'Alger qui nous regarde plus particulièrement.

On peut se rappeler combien les Algériens furent irrités de l'entreprise aussi mal-conçue que peu heureuse du Chevalier Mansel contre leur ville & leurs Vaisseaux. Depuis ce tems-là ils ne cessèrent pas de troubler notre Navigation, & de se venger sur tous nos Vaisseaux qui tomboient entre leurs mains, nonobstant toutes les voies de douceur & de générosité que notre Nation employa pour regagner leur amitié. Ce ne fut que vers la fin du regne de Charles II. que nous obtinmes cette alliance solide, qui a subsisté depuis entre eux & nous, avec quelques additions & changemens en la renouvelant de tems en tems; nous en renvoyons le détail à l'Histoire d'Angleterre, ce qui mérite d'être remarqué, c'est que la disposition qu'ils témoignèrent d'en venir à un accommodement pareil avec nous, vint principalement de l'embarras où ils se trouvoient, & du besoin qu'ils avoient de notre secours & de notre amitié, tandis qu'en toute autre occasion nous aurions peut-être sollicité & fait des présens en vain. Voici ce qui y donna lieu.

Ils avoient depuis quelque tems commis de si grands ravages sur les côtes de Provence & de Languedoc, que l'année avant la conclusion de ce Traité, Louis XIV. avoit fait équiper une belle Flotte, pour réprimer l'insolence de ces Corsaires, & rétablir le Commerce du Levant, que leurs brigandages & ceux des Tripolitains ruinoient entièrement. Le Roi nomma pour cette expédition le Marquis du Quesne, Vice-Amiral de France, dont le nom seul faisoit trembler tous les Corsaires. Il commença par donner la chasse à plusieurs Navires Tripolitains, qui se sauverent dans le Port de l'Isle de Scio, qui appartenoit au Grand-Seigneur; cela n'empêcha pas le Marquis de les y poursuivre, & de foudroyer la citadelle, les remparts & le Château. Le feu fut si violent qu'en peu de tems il fracassa & coula à fond quatorze Vaisseaux Corsaires, & abattit les murailles de la Citadelle, & les autres ouvrages qui faisoient face au Port.

Le Marquis sembloit avoir dessein d'inspirer par cet exemple de la terreur aux Algériens, pour éviter une rupture avec eux; mais ayant continué leurs courses, M. du Quesne fit voile vers leur ville dans le mois d'Août de 1682. A son arrivée il fit faire une décharge de toute son artillerie, & on jeta une si grande quantité de bombes, qu'en peu de tems toute la ville fut en feu. La grande Mosquée fut renversée, & presque toutes les maisons ruinées de fond en comble. Les habitans effrayés étoient sur le point de tout abandonner, lorsque tout à coup le vent changea & devint si fort, que l'Amiral fut obligé de retourner à Toulon. Lorsque la tempête fut ap-

*Flotte
Françoise
équipée
contre eux.*

*M. Du
Quesne
bombarda
Alger.*

SECTION

VI.

*Histoire**d'Alger**depuis le**commence-**ment du**dix-septie-**me siècle.**Second**Bombarde-**ment.*

1683.

*On entame**une Négocia-**tion.**Elle est**rompue &**les Fran-**çois rui-**nent la**Ville.*

païsée le Divan assembla plusieurs Corsaires, & leur donna ordre d'aller ravager les côtes de France. Ils aborderent malgré le mauvais tems aux côtes de Provence & de Languedoc, où ils firent d'horribles ravages, & emmenèrent un grand nombre de captifs.

Aussitôt que la nouvelle de cette insulte fut parvenue à la Cour, le Roi fit préparer pour l'année suivante un second Armement à Toulon & à Marseille. Les Algériens, qui en furent informés, firent travailler incessamment à la réparation des murailles & des fortifications de leur ville, & mirent le Môle & le Port en état de défense, autant qu'il leur fut possible. L'Escadre Française vint mouiller l'ancre à la Rade d'Alger au mois de Mai 1683, où le Marquis d'Anfreville étoit arrivé avec cinq Vaisseaux bien armés. On tint aussitôt Conseil, & on résolut de bombarder la ville dès le lendemain. On y jeta environ cent bombes, qui firent beaucoup de désordre. Les Assiégés tirèrent plus de trois-cens coups de canon, presque sans nul effet. La nuit suivante le bombardement fut si violent, que le Palais du Dey fut réduit en cendres, avec presque toutes les maisons de la ville; plusieurs de leurs Batteries furent démontées, & de leurs Vaisseaux coulés à fond.

Ce triste spectacle déterminâ le Dey Hassan, toute la Milice & le Bacha Turc à demander la paix. Ils envoyèrent le P. Vacher, alors Consul de France, avec un Envoyé Turc, à M. du Quesne. Ce Général refusa de traiter avec le premier, & déclara à l'autre qu'il vouloit, avant que d'entendre à aucunes propositions d'accommodement, que les Algériens lui rendissent tous les Esclaves Chrétiens qui avoient été pris sous Pavillon François. On lui accorda sur le champ ce qu'il demandoit, & le lendemain on lui amena cent-quarante-deux Esclaves, avec promesse de lui envoyer quelques jours après ceux qui étoient répandus dans les campagnes voisines. Après qu'ils eurent accompli cette promesse, on parla de traiter de la paix, le Marquis du Quesne demanda en ôtage le fameux Mezomorte Amiral d'Alger, avec Hali Rais, un des Capitaines. Il envoya de son côté le Commissaire-Général de la Flotte, & un de ses Ingénieurs, chargés de proposer la paix aux Algériens, à condition qu'ils rendroient le reste des Esclaves Chrétiens, sans en excepter un seul, & qu'ils feroient une entière restitution de tous les effets, marchandises & Vaisseaux qu'ils avoient pris aux François, ou sous leur Pavillon.

Ce dernier article embarrassâ beaucoup le Dey; il assembla le Divan, Mezomorte qui s'y trouva, ayant été consulté sur le point dont il s'agissoit, répondit tout en colere, que la lâcheté de ceux qui étoient à la tête du Royaume avoit été cause de la ruine d'Alger, & que pour lui il ne rendroit jamais aux François ce qu'on leur avoit pris. Il se rendit aussitôt sur la place, où étoient les principaux habitans & les soldats, qu'il informa de ce qui se passoit; il les anima tellement contre le Dey, qu'ils résolurent de l'assassiner; ce qu'ils firent effectivement la nuit suivante, comme il faisoit sa ronde.

Le lendemain Mezomorte se fit proclamer Dey par tout le Peuple & les Soldats. Il rompit ensuite la négociation, & ayant fait arborer pavillon

rou.

rouge, les hostilités recommencerent des deux côtés. Le Marquis du Quesne fit jetter une si grande quantité de bombes, qu'en moins de trois jours presque toute la ville fut réduite en cendres. Le feu étoit si violent, qu'il éclaircit à plus de deux lieues la surface de la mer. Les ruisseaux de sang qui couloient dans toute la ville, & les cris affreux de ceux qui périssoient, rendirent Mezomorte furieux, & non content de faire massacrer tous les François qui étoient établis à Alger, il poussa l'inhumanité jusqu'à faire mettre le Consul tout vivant dans un mortier, & à le faire tirer comme une bombe.

Cet excès de barbarie irrita tellement l'Amiral, que les vents lui étant toujours favorables, il ne quitta Alger qu'après avoir brûlé presque tous les Vaisseaux, ruiné & détruit toute la basse ville, & plus des deux tiers de la haute.

D'abord qu'il se fut retiré, les Algériens penserent sérieusement à faire la paix avec la France. Cette résolution causa beaucoup d'inquietude à Mezomorte, qui pour éviter le sort de son prédécesseur prit la fuite. Le reste du Divan convint unanimement d'envoyer un Ambassadeur en France pour demander pardon au Roi, & de la rupture de la paix avec la France, & de la mort du Consul; ils désavouoient tous cette action, & tâchoient d'en rejeter la faute sur une populace irritée des terribles ravages que les bombes avoient fait dans la ville. Hagi Giaffer Haga Effendi, leur Ambassadeur, s'acquitta de sa commission du mieux qu'il lui fut possible, ainsi qu'on peut le voir par la Harangue qu'il fit au Roi (*). La paix ayant été ratifiée à

SECTION
VI.
*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septi-
me siècle.*

*Ambassa-
de des Al-
gériens en
France
pour de-
mander
la paix.*
1684.

Pa-

(*) „ Très-Haut, Très-Excellent, Très-Puissant, Très-Magnanime & Très-Invincible
„ Prince, Louis XIV. Empereur des François, Dieu te conserve & rende ton
„ regne heureux.

„ Je viens aux pieds de ton sublime trône, pour t'exprimer la joie que la conclusion
„ de la paix a causée à notre République & au Dey mon Maître, & pour supplier Ta
„ Majesté d'y mettre le dernier sceau. La force de ton bras, & l'éclat de tes armes tou-
„ jours victorieuses, leur ont fait connoître la faute qu'a commise Baba Hassan, lorsqu'il
„ a eu la témérité de déclarer la guerre à tes sujets. Je viens en qualité de Député t'en
„ demander le pardon, & te protester que dans la suite nous n'aurons d'autre empressé-
„ ment que de mériter les bonnes grâces du plus grand Empereur des Chrétiens, & le
„ seul que nous redoutions.

„ Nous aurions tout sujet de craindre que l'excès détestable commis en la personne de
„ ton Consul, ne fût un obstacle à la paix, si Ta Majesté instruite de tout ne connois-
„ soit parfaitement jusqu'où peut aller la fureur d'une populace émue & sans ordre, qui
„ au milieu de ses concitoyens écrasés par tes bombes, où se trouvent des peres, des
„ freres & des enfans, se voit encore enlever ses Esclaves & son bien; enfin quelques
„ motifs que puisse avoir eu cette violence, je viens te prier de détourner pour jamais
„ les yeux de dessus une action que tous les gens de bien parmi nous ont détestée, &
„ sur-tout les Membres du Divan, à qui l'on ne peut par cette raison l'imputer avec justice.

„ Nous espérons, ô puissant Empereur, aussi grand que Giemshid, aussi riche que Ka-
„ roun, aussi magnifique que Salomon, aussi magnanime qu'Akemptas, que ta clémence
„ & ta miséricorde s'étendront jusques sur nos humbles prières. Nous attendons en mê-
„ me tems de ta générosité le retour de nos freres qui se trouvent arrêtés dans tes fers,
„ afin que la joie de cette heureuse paix soit universelle, & que dans le tems que les Es-
„ claves Chrétiens rendus à leur Patrie te béniront prosternés à tes pieds, les nôtres se
„ répandant dans les vastes campagnes de l'Afrique, aillent y publier ta magnificence, &

„ semer

SECTION

VI.

*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siècle.*

Paris, le premier soin du Dey & du Divan fut de réparer les ravages affreux que le canon & les bombes des François avoient faits dans leur ville (a).

La joie que la conclusion de la paix donna aux Algériens fut d'autant plus grande, que jusques-là le Grand-Seigneur, qui étoit en paix avec la France, avoit été obligé de témoigner, au moins extérieurement, combien il étoit mécontent des ravages qu'ils avoient faits sur les côtes de cette Couronne, & n'avoit pu leur donner aucun secours pour rétablir leur Ville & leur Marine, sans offenser Louis XIV. Mais se voyant par la paix en liberté de faire pour eux ce qu'il jugeroit à propos, il étoit de son intérêt de leur donner l'assistance dont ils avoient besoin, tant à cause des services qu'ils pouvoient lui rendre contre d'autres Puissances Chrétiennes, que parceque cela lui fournissoit une belle occasion de les obliger de lui rendre une obéissance plus exacte qu'ils n'avoient fait dans les derniers tems, & de rétablir ses Bachas dans leurs anciens droits, leur autorité se bornant alors à approuver tout ce qui plaisoit au Dey & au Divan, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut. Aussi y a-t-il beaucoup d'apparence, que par cette raison le Grand-Seigneur ne fut pas trop fâché que la France s'y fût prise comme elle avoit fait pour les humilier.

*Ils con-
cluent un
Traité
avec l'An-
gleterre.*

Quoi qu'il en soit, la Porte eut soin depuis ce tems-là de leur envoyer des Vicerois gens de tête, & munis de pouvoirs si amples qu'ils eurent occasion de mériter par leur soumission les secours qu'on leur envoyoit. Les Algériens de leur côté ne manquèrent pas de témoigner le plus profond respect pour ces Bachas, jusqu'à ce qu'ayant réparé leurs dernières disgrâces ils reprirent leur première manière d'agir. Il ne faut donc pas être surpris qu'ils fussent contre leur ordinaire si prêts à entrer en alliance avec nous dans une pareille crise, ni que notre Amiral obtînt d'eux des conditions si avantageuses dans une conjoncture, où notre amitié & notre secours leur étoient au moins aussi nécessaires & utiles, que la leur l'étoit pour nous. Ce Traité a servi de base à tous ceux qui ont été faits depuis avec eux; le Chevalier Guillaume Soam, en allant à Constantinople en qualité d'Ambassadeur de la Grande-Bretagne, le renouvela quatre ans après avec les changemens requis, la seconde année du regne de Jacques II. Il est daté du 5 d'Avril, sans

1686.

(a) Hist. de l'Emp. des Cherifs, p. 168-178. Taffy Hist. d'Alger p. 321.

„ semer dans les cœurs de leurs enfans une profonde vénération pour tes vertus incom-
„ parables.

„ Ce sera l'heureux fondement d'une paix éternelle, que nous promettons d'observer
„ de notre part religieusement dans tous ses articles, ne doutant point que tes sujets
„ qui doivent une obéissance sans bornes à ton autorité, ne les observent aussi fidé-
„ lement de leur part.

„ Veuille le Créateur tout-puissant & miséricordieux y donner sa bénédiction, &
„ maintenir une union perpétuelle entre le Très-Haut, Très-Excellent, Très-Puissant,
„ Très-Magnanime & Très-Invincible Empereur des François, & les Très-Illustres &
„ Magnifiques Bacha Dey, le Divan & les victorieuses Milices de la République des Al-
„ gériens (1) ”.

(1) Hist. de l'Emp. des Cherifs p. 176. Taffy p. 321.

sans autre changement que celui des noms & de quelques termes. On en SECTION
 peut dire autant de celui qui fut renouvelé cinq ans après, la seconde année VI.
 du regne du Roi Guillaume, entre Chaaban Choijah, alors Dey, & le Che- Histoire
 valier Thomas Baker. Il ne faut pas pourtant croire que durant tout ce d'Alger
 tems-là les Algériens, & sur-tout leurs Capitaines Corsaires, s'en tinssent si depuis le
 fidèlement aux Traités, qu'ils perdissent l'occasion d'enlever ceux de nos commence-
 Vaisseaux dont ils pouvoient se rendre maîtres, & ils ne manquoient ni ment du
 d'excuses ni de prétextes quand on s'en plaignoit à la Régence. Il n'étoit dixseptie-
 pas aisé non plus d'obtenir du Dey & du Divan ou la restitution des prises me siècle.
 ou quelque justice, parcequ'ils étoient intéressés par toutes sortes de raisons
 à encourager les Corsaires. Il n'y avoit donc d'autre remède que d'user de
 represailles sur eux. Ce fut à l'occasion de quelque infraction pareille des
 Traités, que le Capitaine Beach, environ neuf ans après le dernier renou-
 vellement, attaqua sept de leurs Frégates, qu'il força d'échouer & qu'il
 brûla. Cette action fit que le Capitaine Munde & M. Robert Cole re-
 nouvellerent le Traité avec la République, en y ajoutant trois Articles, qui
 expliquent l'occasion du renouvellement. Les voici.

1. On confirme la paix arrêtée en 1682, & particulièrement le huitieme
 article qui porte, qu'il ne sera permis à aucun Vaisseau Algérien de croiser à
 la vue d'un Port ou d'une Place qui appartient à la Grande-Bretagne, ni
 de troubler de quelque façon que ce soit sa Navigation & son Commerce;
 aucun Vaisseau Algérien ne pourra aussi entrer dans la Manche.

2. On n'exigera de Passeport d'aucun Vaisseau Anglois, jusqu'au dernier
 jour de Septembre 1701. Si après ce tems-là on trouve quelque Vaisseau
 Anglois sans passeport, la charge sera de bonne prise, mais le Maître,
 son Equipage & le Vaisseau seront libres, & on payera sur le champ le
 fret au Maître.

3. Comme le Capitaine Munden s'est plaint qu'il y a quelques années
 qu'il fut insulté sur le môle par des soldats brutaux, on promet que dans la
 suite, lorsqu'il viendra quelque Vaisseau de guerre Anglois à Alger, on
 donnera ordre à un Officier de faire la garde sur le môle pendant son séjour,
 pour prévenir de pareils désordres; & qu'au cas que cela arrivât encore, le
 coupable sera puni avec la dernière rigueur.

Ce Traité, qui est daté du 20 Août 1700, porte à la tête: „ Nous les
 „ Très-Excellens & Tres-Illustres Seigneurs, Mustapha Dey, Hali Bacha,
 „ & Mustapha, Gouverneurs de la très-fameuse & très-belliqueuse Ville &
 „ du Royaume d'Alger, renouvelons & confirmons par ces présentes la
 „ paix, dont nous jouissons si heureusement avec Guillaume, Roi de la
 „ Grande-Bretagne, de France & d'Irlande, Défenseur de la Foi Chre-
 „ tienne, & avec ses Sujets, en l'année de Jésus 1700 &c. ” Ces titres
 pompeux donnent naturellement lieu de conclure, que dans ce tems-là,
 c'est-à-dire environ dixsept ans après le terrible bombardement dont nous
 avons parlé, les Algériens étoient en grande partie remontés à leur premier
 point de puissance & de grandeur, & qu'ils avoient repris leur orgueil na-
 turel & leur insolence, ayant ajouté le titre de Très-Excellens à celui de
 Très-Illustres, & celui de Très-belliqueuse Ville à celui de Très-fameuse;

SECTION

VI.

*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siècle.*

*Mustapha
accorde
deux nou-
veaux Ar-
ticles aux
Anglois.*

*Gibraltar
& Port
Mahon
tiennent
les Algé-
riens en
respect.*

*Les Algé-
riens re-
prennent
Oran.*

1708.

qui n'auroient guere convenu à leur situation dixsept ans auparavant. On peut remarquer encore, que le Bacha Turc, étant nommé comme la seconde personne dans le Gouvernement, ces Vicerois avoient repris le privilege d'assister au Divan & d'y opiner, sinon d'y voter, depuis la disgrâce arrivée en 1683; privilege dont ils avoient été dépouillés quelques années auparavant, lorsque la République étoit florissante. Ce qui confirme cette remarque, c'est qu'au bout de moins de dix ans, depuis la date de ce Traité, ils s'étoient rendus si puissans, qu'ils osoient s'opposer à l'élection des Deys, ce qui donna lieu à faire supprimer leur dignité, comme nous le verrons en son lieu.

Quant au Dey Mustapha, il continua à être ami des Anglois; & il renouvela l'ancien Traité avec le Chevalier George Byng, depuis Lord Torrington, Amiral de la Reine Anne, en y ajoutant les deux articles suivans.

„ 1. Qu'au-lieu que par les anciens Traités on étoit convenu que les Sujets de l'Angleterre payeroient dix pour cent de droits des marchandises qu'ils vendroient à Alger ou dans les terres de sa dépendance, il a été arrêté que pour établir & maintenir mieux un bon Commerce entre les Sujets des deux Nations, les Anglois ne payeront à l'avenir que cinq pour cent de droits de ces marchandises; & quant à celles qu'on trouvera de contrebande, ils n'en payeront rien, ainsi que cela avoit été réglé auparavant.

„ 2. Que toutes les prises faites par quelques-uns des Sujets de ladite Reine de la Grande-Bretagne, & tous les Vaisseaux bâtis ou équipés dans les Colonies de Sa Majesté en Amérique, qui n'ont pas été en Angleterre, ne feront pas inquiétés parce qu'ils n'ont pas de passeport; mais qu'un Certificat signé des Officiers qui commandent, qui auront fait quelque prise, & un Certificat signé des Gouverneurs des Colonies de l'Amérique où de tels Vaisseaux auront été construits ou équipés, tiendront lieu de passeport pour les uns & les autres. Notre foi sera notre foi & notre parole notre parole. Signé à Alger le 28 d'Octobre de l'an de Jésus 1703 &c. la seconde année du regne de la Reine Anne ”.

Ce ne fut néanmoins qu'après que le Chevalier George Rooke eut pris Gibraltar & Port Mahon, que nous pûmes les tenir assez en respect pour les obliger à observer ces articles. Si nous avons eu plus d'influence sur eux, & s'ils nous ont craint plus qu'ils n'avoient fait auparavant, nous en avons entièrement l'obligation au voisinage de ces deux Places. D'ailleurs les fréquentes chicanes qu'ils nous ont faites, & l'infraction de ces articles par quelques-uns de leurs Corsaires, qui sont la plupart, de-même que leurs gens, des Renegats du plus mauvais caractère, & que notre Gouvernement a eu sans-doute de sages raisons de ne pas relever, prouvent assez de combien peu d'utilité nous seroient les Traités les plus solennels, si nous n'avions d'autres garands de l'observation de ces Traités, que leur parole & leur probité.

Il s'écoula quatre ou cinq ans depuis la ratification des Articles que nous venons de rapporter, pendant lesquels il ne se passa rien d'important, sinon leurs courses ordinaires sur mer, & les altercations continuelles entre

la Régence & les Bachas Turcs. La sixieme année fut mémorable , parce-
qu'ils reprirent la fameuse ville d'Oran sur les Espagnols. Ce fut une gran-
de perte pour ces derniers, tant parcequ'ils en tiroient un grand nombre
d'Esclaves, des grains, de l'huile, des cuirs, de la cire & quantité d'au-
tres denrées, qu'à cause de la commodité & de la grandeur de son Port,
sans compter que cette importante Forteresse tenoit les Algériens en bri-
de, & étoit toujours une entrée favorable pour exécuter quelque dessein
contre eux. Aussi depuis qu'ils eurent conquis cette Place, la regarderent-
ils comme d'une si grande importance, qu'ils en firent la résidence du Bey
du Ponent, qui se tenoit auparavant à Tremecen. Outre la Garnison or-
dinaire ce Bey entretient toujours à ses dépens deux-mille Coulolis & quin-
ze-cens Maures, qui le suivent toujours. Nonobstant ces précautions, &
les nouvelles fortifications qu'ils avoient ajoutées à cette Place pour la con-
server, les Espagnols l'ont reprise sur eux, mais avec beaucoup de peine,
en 1737. Nous avons fait ailleurs la description de cette célèbre Forte-
resse, de son Port & de ses Fortifications, dont la plupart ont été faites
par les Espagnols, après qu'ils s'en furent rendus maîtres en 1505. Depuis
1737 ils sont restés en possession d'Oran, nonobstant tous les efforts que
les Deys ont fait pour reprendre cette ville. Bien que la plupart des Histo-
riens Chrétiens attribuent sa prise par les Algériens à la lâcheté & à la tra-
hison du Gouverneur aussi-bien qu'à la guerre que Philippe V. avoit alors
sur les bras, qui ne lui permit pas d'y envoyer des secours suffisans, plutôt
qu'à l'habileté & à la valeur des ennemis, on en fit à Alger d'aussi grandes
réjouissances que si elle eût été prise par la force des armes & par la bra-
voure des troupes. Ils employèrent le reste de l'année, & une grande par-
tie de la suivante, ou à réparer les anciennes fortifications & à en faire de
nouvelles, ou à y transporter une grande quantité d'artillerie & d'autres
munitions de guerre, pour la mettre à couvert désormais contre les entre-
prises des Espagnols ou de quelque autre Puissance Chrétienne.

L'année 1710 fut encore plus mémorable, & plus heureuse pour les Al-
gériens à divers égards ; 1. par l'assassinat de leur indigne Dey Ibrahim,
surnommé le Fou : 2. par l'élection du brave Hali en sa place : 3. enfin
par l'expulsion du Bacha Turc, & l'extinction de cette dignité, dont ils
furent redevables au courage & à l'adresse du nouveau Dey.

Quant au premier de ces événemens, il est d'une nature à mériter qu'on
le rapporte avec ses principales circonstances, parcequ'il peut donner une
juste idée des dangers & des malheurs auxquels une autorité aussi absolue
expose & ceux qui en sont revêtus & ceux qui y sont soumis, Ibrahim
avoit quelques bonnes qualités, mais pas de celles qui étoient propres à plai-
re à ses sujets. Il punissoit sévèrement les fraudes, les vols, & tout ce
qui tendoit à faire tort au prochain dans le Commerce, qui sont néanmoins
des choses fort ordinaires dans ce Pays-là, comme nous l'avons remarqué
ailleurs. Il avoit d'ailleurs un talent singulier pour découvrir les trompe-
ries, & n'épargnoit point sa peine pour en connoître les auteurs (*). Il ai-
moit.

SECTION
VI.
*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septis-
me siècle.*

*Caractere
du Dey
Ibrahim.*

(*) On ne fera pas fâché que nous en rapportions un seul trait, qui pourra faire juger
des

SECTION
VI.
*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siecle.*

moit passionnément les femmes, & n'épargnoit rien pour prendre les plaisirs les plus illicites, qui ne sont pardonnés à personne à Alger. Il se faisoit informer par son Confident des maisons où il y avoit de jolies femmes, & lorsque les maris étoient en mer ou en campagne, il alloit secrètement à une heure indûe chez elles. Il se rendoit maître des Esclaves à force d'argent & par menaces; & il trouva peu de cruelles, soit par crainte ou par obéissance. Il attaqua de cette façon la femme de Mahmut Rais; un Esclave Negre fort laid, qui gardoit les portes, le laissa entrer, mais au-lieu de réussir, la femme de Mahmoud répondit à sa déclaration par des injures atroces & par des menaces. Le Dey déconcerté s'en alla après quelques instances inutiles, sans craindre pourtant que cette tentative tirât à aucune mauvaise conséquence.

*Sa passion
pour les
Femmes
lui coûte la
vie.*

Mahmoud Rais arriva peu de tems après; sa femme lui raconta ce qui s'étoit passé, & lui demanda vengeance de l'affront que le Dey avoit voulu lui faire. Mahmoud lui témoigna qu'il n'avoit pas envie de s'exposer, & qu'il aimoit mieux cacher cette aventure que de la publier. Sa femme en fut outrée, & lui repliqua en colere, qu'elle croyoit avoir épousé un Musulman, mais qu'elle n'avoit épousé qu'un Chretien, & qu'elle l'obligeroit bien de la répudier, s'il ne lui faisoit pas raison d'un affront si sensible. Elle confia cette affaire aux femmes de plusieurs Rais ou Capitaines de Vaisseau, leur représenta le risque qu'elles courroient d'être les victimes de l'incontinence d'Ibrahim, & qu'elles avoient tout à craindre d'un homme, qui dès le commencement de son regne témoignoit si peu de respect pour la

des autres. Il soupçonnoit un Marchand, qui vendoit en détail, de mauvaise foi; pour s'éclaircir Ibrahim prit un matin un habit d'Esclave, sortit avec un autre Esclave à la petite pointe du jour, & se rendit à la boutique du Marchand, à qui l'Esclave dit que leur Maître les envoyoit à la Campagne pour travailler, & qu'ils venoient acheter du riz & des raisins pour faire un mets à la mode de leur Pays, qu'ils l'alloient faire cuire à la taverne avant que de partir, mais qu'ils le prioient de ne pas le dire à leur Patron, qu'ils lui nommerent, parcequ'il étoit fort brutal, & qu'il ne manqueroit pas de les châtier, s'il savoit qu'ils eussent resté si tard en ville. Le Marchand leur promit le secret, & leur vendit le riz & les raisins secs beaucoup au-delà de la taxe qui venoit d'être publiée, parceque c'étoit pour des Esclaves, & qu'il pensoit que cela ne tireroit à aucune conséquence.

Le Dey revenu à son Palais prit ses habits & se mit sur son siege ordinaire. L'Esclave vint lui porter plainte contre le Marchand; Ibrahim l'envoya chercher, mais il nia le fait comme une imposture de l'Esclave, qui vouloit avoir sa marchandise & l'argent. Le Dey, sans vouloir dire qu'il étoit avec l'Esclave lors de l'achat du riz & des raisins, garda le Marchand auprès de lui, & envoya un Crieur ordinaire publier dans la ville que si quelque Turc, Maure, Chretien ou Juif avoit des plaintes à faire contre un tel Marchand, il eût incessamment à venir à la maison du Roi, & qu'on ne seroit plus reçu après la seconde priere. Plusieurs personnes s'y rendirent & accusèrent le Marchand de concussion, dont il fut plus que suffisamment convaincu. Le Dey ordonna que par provision on lui donneroit cinq-cens coups de bâton sous les pieds, & qu'il payeroit cinq-cens piastres d'amende, qui seroient mises dans le Trésor de l'Etat, pour avoir menti devant le Dey. Cette expédition étant faite, on fut aux opinions, & la pluralité des voix le condamna à être pendu pour l'exemple, étant le premier prévaricateur depuis la régence d'Ibrahim (1).

(1) Tafs. L. I. C. 14

la Religion & pour leur Sexe. Elle les engagea par ces discours à faire entrer leurs maris dans sa querelle. Ils en parlerent à Mahmoud, lui persuaderent de satisfaire sa femme, & lui promirent de l'aider à défaire le Royaume de cet indigne Dey. Il le dit à sa femme, qui en fut charmée, & l'obligea de se servir du Negre pour porter le premier coup à Ibrahim. L'affaire fut concertée, & la résolution prise de tuer le Dey à la première occasion favorable. Un jour qu'il venoit de la Marine à son Palais, le Negre, qui avoit été posté à la porte avec un fusil chargé, le lui tira, & le manqua. Le Dey pâlit, & n'osa pas seulement demander ce que c'étoit, sachant bien qu'en pareilles occasions on ne peut se fier à personne. Aucun de ceux qui l'accompagnoient n'osa remuer, craignant d'avoir le même sort que lui. Le Dey & sa suite marcherent toujours & arriverent au Battistan, qui est le Marché des Esclaves. Le Negre qui avoit pris les devans & rechargé son fusil, lui tira un second coup & le manqua encore. Le Dey & toute sa troupe arriverent à la porte du Palais, où les Conjurés qui le suivoient de près, crièrent *Char-alla, Justice de la part de Dieu*; la populace se joignit à eux, & l'ayant accusé hautement de ses crimes, on cria confusément qu'il falloit qu'il pérît.

SECTION
VI.
*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siècle.*

Le Dey effrayé eut le tems de gagner sa chambre, & de s'y enfermer avec deux Esclaves Chrétiens, qui étoient ses Pages. Les Conjurés vinrent à la porte avec des haches pour l'ouvrir; mais comme la chambre du Dey est ordinairement ornée des armes curieuses dont les Princes Chrétiens lui font présent, comme de fusils & de pistolets à plusieurs coups, il fit en entrant décrocher ces armes par ses Esclaves. Il tiroit par chaque breche qu'on faisoit à la porte, & tuoit ou bleissoit tous ceux qui se présentoient. Ainsi les Conjurés ne pouvant pas tenir & venir à bout de leur dessein, monterent sur la terrasse au-dessus de la chambre & y firent une grande ouverture, & ayant fait apporter des grenades ils assassinèrent à la fin le Dey, qui n'avoit regné qu'environ un mois. C'est ainsi que périt Ibrahim, selon la relation de M. de Tassy (a), qui étoit en ce tems-là à Alger. Telle est l'incertitude de cette dignité élective & le peu de fonds qu'il y a à y faire. Le regne suivant nous fournira des preuves des mauvais effets que cette autorité arbitraire a par rapport au peuple.

Après la mort d'Ibrahim, on procéda d'abord à l'élection d'un Dey, & Baba Hali fut élevé à cette dignité sans grande opposition & sans qu'il y eût de sang répandu. Bien-que ce fût un homme d'une valeur éprouvée & d'un mérite reconnu, il découvrit bientôt qu'il y avoit une puissante faction formée contre lui, composée des amis & des partisans du défunt; de sorte que pour se maintenir, il fut obligé de se défaire de dixsept-cens personnes dans le premier mois de son regne. Cette extrême sévérité ayant déplû à plusieurs personnes, les mécontents prirent de là le prétexte de former plusieurs cabales, que le Dey eut le bonheur de détruire avant qu'elles eussent le tems d'exécuter leur dessein. Il fit cependant une démarche pour contenter & appaiser les amis de son prédécesseur; il eut soin de faire

Baba Hali
élu Dey.

(a) Tassy L. II. Ch. 6.

SECTION

LVI.

*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septi-
ème siècle.*

inhumer le cadavre d'Ibrahim, qui avoit été insulté & traîné dans les rues, & lui fit dresser un mausolée.

Mais le trait le plus politique de son regne qui l'a le plus illustré, & qui a rendu sa mémoire chère aux Algériens, ce fut qu'il les délivra de la tyrannie des Bachas Turcs. Celui qui occupoit ce poste en ce tems-là, dont le nom n'est pas marqué, vouloit avoir trop de part à l'autorité & aux affaires du Gouvernement, & s'étoit fortement opposé à l'élection du Dey. Baba Hali le fit arrêter & embarquer pour Constantinople sur un Bâtiment qui alloit à Tunis, en le menaçant de le faire mourir s'il étoit assez hardi de revenir à Alger pour y causer du trouble. En même tems ce politique Dey envoya une Ambassade à la Porte, avec des présens pour les Vifirs, pour les Sultanes & pour les Grands Officiers du Serrail. Il exposa ses griefs contre le Bacha, & fit représenter au Grand-Vifir que cet Officier méritoit la mort par son esprit de parti & de division; que c'étoit à la considération du Grand-Seigneur & à la sienne qu'on ne l'avoit pas fait mourir, & qu'on s'étoit contenté de le faire sortir du Royaume; mais que la Milice Turque étoit si irritée contre les Bachas, que si la même chose arrivoit encore on ne pourroit la contenir, qu'elle les massacrerait; ce qui seroit un grand scandale, & un affront irréparable aux sublimes commandemens de la Porte. Il finit ses représentations en disant, que, puisqu'un Bacha étoit inutile & préjudiciable aux intérêts du Gouvernement, il convenoit plus à l'honneur & aux intérêts du Grand-Seigneur de n'en plus envoyer, & d'honorer le Dey du titre glorieux de Bacha; ce qui fut accordé. Depuis ce tems-là le Dey s'est regardé & a gouverné comme Souverain, allié seulement de la Porte, dont il ne reçoit aucun ordre, mais seulement des Capigi-Bachis ou Envoyés extraordinaires, lorsqu'il s'agit de traiter de quelque affaire. Le Gouvernement d'Alger ne les regarde pourtant jamais de bon œil, parce qu'ils y sont défrayés à ses dépens, & qu'ils affectent un air de grandeur, qui semble reprocher à la Milice sa bassesse & sa dépendance de la Porte: aussi s'en débarrasse-t-on le plutôt que l'on peut, & on ne leur fait des honnêtetés qu'autant que la bienfaisance & la politique le demandent.

*Le Consul
Anglois
insulté par
un Maure.*

La sixième année du regne de Hali, il arriva une aventure qui mérite bien de trouver place ici. M. Thomas Thompson, Consul Anglois à Alger, allant à la Loge où s'assembloient les Capitaines de Vaisseau, rencontra sur le môle un jeune Maure, qui selon ce qu'on a cru étoit ivre. Le môle est fort étroit, & le passage peu commode; le Maure disputa le terrain au Consul, & même le poussa. Le Consul lui demanda s'il vouloit le faire sauter en bas du môle, & qu'il le trouvoit bien plaisant de lui disputer le pas. Le Maure répondit en colère, que c'étoit bien à un Chretien à prétendre le pas sur lui, & en même tems donna un soufflet au Consul, le jeta par terre, & lui mit un genou sur l'estomac. Le Capitaine du Port ayant vu de loin ce manège, s'avança & menaça de loin le Maure, qui s'enfuit. L'autre conduisit le Consul à l'assemblée des Officiers de Marine. L'Amiral lui témoigna le chagrin qu'il avoit de ce qui lui étoit arrivé, & alla sur le champ informer le Dey de l'affaire dans toutes ses circonstances. Mais com-

comme l'Amiral avoit beaucoup de considération pour la famille de ce jeune homme, dont le pere étoit un honnête Marchand de ses amis, il pria le Dey de ne pas faire mourir le coupable, & tâcha de l'excuser sur son ivresse. Hali lui répondit qu'il vouloit bien à sa considération lui faire grace de la corde qu'il avoit méritée, mais qu'il falloit pour l'exemple & pour la satisfaction du Consul outragé lui infliger quelque châtement. Ils convinrent de le condamner à la bastonnade. Le Consul arriva peu après, & le Dey lui dit d'abord qu'il alloit lui rendre justice; le Bachaoux Maure amena bientôt le criminel; le Dey lui dit fort en colere, *Malheureux! qu'as-tu fait?* Le Maure sans beaucoup s'émouvoir lui répondit: *Eh Seigneur! qu'ai-je fait? j'ai battu un Chretien, un Chien qui vouloit être plus que moi, & qui m'a dit des injures.* Le Dey, outré de son arrogance, lui dit, *Est-il vrai que tu as traité le Consul Anglois de la maniere qu'on me l'a dit?* Oui, dit-il, *Seigneur, cela vaut-il la peine de m'envoyer chercher?* Alors le Dey, comme furieux, le condamna à recevoir deux-mille deux-cens coups de bâton, & la sentence fut exécutée sur le champ en présence du Consul.

On lui appliqua d'abord mille coups de bâton sous la plante des pieds, de forte que les pieds lui tomberent jusqu'à la cheville. Comme il ne pouvoit pas en supporter davantage sans mourir, & que le Dey vouloit en faire un exemple qui inspirât de la terreur, il ordonna que le criminel fût conduit en prison, afin qu'il se remît un peu. Le lendemain à neuf heures du matin, on lui appliqua les autres douze-cens coups de bâton sur les fesses, qu'on lui emporta aussi. Il en perdit la parole & la connoissance; mais comme il n'étoit pas mort, le Dey ordonna de le conduire en prison, de l'y enfermer, & de l'y laisser seul & sans secours. Ainsi ce malheureux mourut de douleur, de faim & de soif.

Ce fut dans la même année que le Roi George I. envoya l'Amiral Baker, pour renouveler les Traités avec les Etats de Tunis, de Tripoli, & d'Alger; il visita les deux premiers en personne; mais il députa le Capitaine Coningsby Norbury, qui commandoit l'Argyle, & le Capitaine Nicolas Eaton, qui commandoit le Chester, conjointement avec M. Thompson, pour confirmer tous les Traités précédens avec la République d'Alger, en y ajoutant les quatre Articles suivans.

1. Que s'il reste quelques prétentions entre les Sujets des Parties contractantes, elles seront vidées à l'amiable, & que l'on donnera de part & d'autre pleine satisfaction suivant la justice, & que ce Traité n'en annullera aucune.

2. Que comme l'Isle de Minorque dans la Mer Méditerranée, & la Ville de Gibraltar en Espagne, ont été cédées à la Couronne de la Grande-Bretagne, tant par le Roi d'Espagne que par les autres Puissances de l'Europe intéressées dans la dernière guerre, on est convenu, & on a pleinement arrêté que désormais & à toujours la susdite Isle de Minorque & la Ville de Gibraltar, seront considérées par le Gouvernement & le peuple d'Alger, comme faisant partie des domaines de Sa Majesté Britannique; & les habitans comme sujets naturels de S. M. de la même maniere que s'ils étoient nés dans quelque autre lieu des terres de la Grande-Bretagne. Qu'ils au-

SECTION
V.

*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siecle.*

*Terrible
Châtiment
du Coupa-
ble.*

*Renouvel-
lement du
Traité a-
vec l'An-
gleterre.*

ront.

SECTION
VI.
*Histoire
d'Alger
depuis le
commence-
ment du
dix-septie-
me siècle.*

ront la liberté avec leurs Vaisseaux portant Pavillon Anglois & munis des passeports nécessaires, de trafiquer sans être inquiétés dans toute l'étendue du Royaume d'Alger, qu'ils jouiront des mêmes droits & privileges, accordés par le présent Traité, & par les autres à la Nation Angloise & à ses Sujets, & qu'aucun Corsaire ne pourra par conséquent croiser à la vue de l'Isle de Minorque & de la Ville de Gibraltar.

3. Que si un Vaisseau Anglois reçoit sur son bord des passagers ou des effets appartenant aux Algériens, il défendra les uns & les autres de tout son pouvoir. Que pour prévenir toutes prétentions frauduleuses à la charge de la Grande-Bretagne, tous les effets &c. embarqués par les sujets d'Alger sur des Vaisseaux Anglois, seront enregistrés à la Chancellerie, en présence du Consul Anglois, en spécifiant le poids & la valeur avant le départ du Vaisseau.

4. Si quelqu'un des Corsaires d'Alger rencontre des Vaisseaux Anglois avec des passeports déchirés ou usés, ou avec des passeports du Consul, ils les laisseront aller sans les molester. Fait à Alger le 29 Octobre 1716.

Hali Dey
meurt fort
regretté.

Hali Dey eut le bonheur de mourir tranquillement dans son lit, après avoir regné huit ans. Il parvint à la dignité de Dey au mois de Juin 1710, & mourut le 3 d'Avril 1718, fort estimé & fort regretté, & on l'enterra avec pompe, comme c'est la coutume, quand un Dey meurt de mort naturelle. Pendant sa maladie, & dans le tems qu'on désespéra de sa vie, les Officiers de sa Maison & du Divan choisirent fort secrettement un d'entre eux pour lui succéder. Dèsqu'il fut expiré, Mehemed, qui étoit Cazenadar on Trésorier de l'Etat, fut placé sur le Siege Royal, & revêtu du Caf-tan. On ouvrit le matin les portes du Palais à l'heure ordinaire, on fit tirer le canon, & l'on annonça la mort de Hali & l'élection de Mehemed (a). C'est par cet événement que nous terminons l'Histoire d'Alger.

(a) Taffy L. II. Ch. 6.



C H A P I T R E IV.

Histoire du Royaume de TUNIS ou TUNES.

CE Royaume tire son nom de sa célèbre Capitale, une des plus anciennes villes d'Afrique, & autrefois la première en rang après Carthage, ainsi qu'on le peut voir par la description que nous en avons faite ailleurs, & l'Histoire des révolutions qui y sont arrivées. La Ville & le Royaume en ont éprouvé de bien plus grandes depuis que les Romains furent chassés de l'Afrique, dont nous ferons l'Histoire dans la suite. A - présent nous nous contenterons d'observer, qu'avant que Barberousse en eût détaché quelques Provinces, ce Royaume étoit beaucoup plus étendu qu'il ne l'a été depuis que Sinan Bacha y établit une nouvelle forme de Gouvernement, bien-que la ville de Tunis ait été puissante & riche sous ses nouveaux Souverains, & nous pouvons ajouter plus civilisée qu'aucune autre des villes de Barbarie; en sorte qu'après avoir été autrefois aussi fameuse par ses Courses qu'Alger, les habitans se sont adonnés dans ces derniers tems entièrement au Commerce, & ont cessé d'infester les mers.

*D'où le
Royaume
de Tunis
tire son
nom.*

S E C T I O N I.

SECTION
I.

Description Géographique du Royaume de TUNIS. Climat du Pays, Mœurs & Coutumes des Habitans. Curiosités naturelles & artificielles &c.

*Description
du Ro-
yaume de
Tunis &c.*

LE Royaume de Tunis comprenoit autrefois les Provinces de Constantine, de Bugie, de Tunis, de Tripoli & de Zaab, appelé communément Ezzab. A-présent les deux premières appartiennent à Alger, Tripoli forme une République à part, & Zaab en est devenu indépendant; de sorte qu'il ne reste aux Beys que Tunis. Ainsi ce Royaume est borné présentement au Nord & à l'Est par la Méditerranée, à l'Ouest par le Royaume d'Alger, & au Sud par celui de Tripoli. Il a deux-cens-vingt milles de large, depuis l'Isle de Jerba, qui est à trente-trois degrés & demi de Latitude, jusqu'au Cap Serra, qui est au trente-septième degré douze minutes. Sa longueur est de cent-soixante-dix milles, depuis Sbekkah, la ville la plus occidentale de ce Royaume, située au huitième degré, jusqu'à Clypea, qui est à son extrémité orientale, & à onze degrés vingt minutes de Longitude de Londres (a) (*).

On

(a) Shaw Voyag. T. I. p. 173.

(*) Nous avons suivi ici le plus moderne & le plus exact des Auteurs (1), dont les

(1) Shaw T. I. p. 137.

SECTION
I.
Description du
Royaume
de Tunis
&c.

Division.

On a divisé ce Royaume de différentes manières. D'abord en sept Provinces, dont il y en a quatre qu'on appelle maritimes, qui sont Carthage, la Goulette, Biserte, Suse & Almedea ou Afrique. On nomme intérieures les trois autres, qui sont Cairvan, Urbs & Beggia, avec une étendue de terres, dont la moitié est dans la Numidie, & l'autre moitié dans la Libie. On l'a divisé aussi en huit Districts ou Gouvernemens. 1. Tunis. 2. Byrsa ou Carthage & la Goulette, qui sont à - présent annexés au premier. 3. El-Medea ou Afrique. 4. Sufa ou Soufa. 5. Cairvan. 6. Hamamet ou Mahomette. 7. Biserte. 8. Porto Farine. Ces Provinces portent toutes le nom de leurs Capitales. Aujourd'hui le Royaume est divisé en deux Quartiers, celui d'Eté & celui d'Hiver, dont le Bey fait en personne le tour dans ces deux saisons, comme nous le verrons dans la suite. Il y a eu dans ces districts quantité de villes & de bourgs, dont la plus grande partie a été détruite par les Arabes, qui sont ici nombreux & puissans; ils ne souffrent pas qu'on les rebâtisse, pour pouvoir errer avec plus de liberté de côté & d'autre avec leurs troupeaux, & jouir plus tranquillement des douceurs & des productions de ce fertile Pays. Ainsi l'intérieur des terres n'est guère qu'une vaste Campagne, la plupart des villes étant situées le long des côtes (*). Encore n'y en a-t-il que quatorze, dont très-peu sont grandes & bien peuplées. On n'en compte que huit dans l'intérieur du Pays, savoir sept dans le Royaume de Tunis & une dans le Biledulgerid (a), qui sont bien moins considérables encore. Comme cependant il y a longtemps que le Royaume n'est plus divisé en Provinces, & qu'il est tout entier sous le gouvernement immédiat du Bey, qui reçoit le tribut en personne, nous suivrons la division présente en deux quartiers dont le Bey fait tous les ans le tour avec un camp volant; il traverse en Eté le Pays fertile, qui est dans le voisinage de Keff & de Baijah, & en Hiver quelques districts qui sont entre Cairvan & Jereede ou Elgereid, c'est-à-dire le Pays stérile, dont nous avons eu occasion de parler dans l'Histoire d'Alger. En suivant cet ordre, nous pourrions naturellement faire la description de celles des villes qui mé-

(a) *Leo Afric.* L. V. *Marmol* L. VI. Ch. 1. *Davity*, *Shaw* l. c. Vid. & *Luyts* *Introd.* ad & suiv. *Gramm.* L. VIII. Ch. 3. *Dapper*, *Geogr.* Sect. IV. Ch. 19.

les observations, si elles sont justes, prouvent combien quelques Géographes modernes se sont trompés, particulièrement *Sanfon*, qui place le Cap Bona à trente-quatre degrés treize minutes de Latitude, & Gabs à trente degrés, desorte qu'il met ce Royaume trois degrés trop au Sud. *Moll* ne le met que quelques minutes trop au Nord, mais il l'étend au Sud au-delà du parallèle de Tripoli; c'est ce qu'a fait aussi *De L'Isle* dans sa grande Carte d'Afrique. Il est certain cependant, comme notre Auteur le remarque, que les Royaumes de Tunis & de Tripoli sont bornés par une chaîne considérable de montagnes, qui est précisément à la même Longitude que l'Isle de Jerbe. Ainsi *Luyts* est de tous les Géographes modernes celui qui semble avoir le mieux marqué l'étendue de ce Royaume, en lui donnant trois degrés d'Occident en Orient, & quatre du Sud au Nord (1).

(*) Les villes le long de la Côte de l'Est à l'Ouest sont 1. Tabarka. 2. Biserte. 3. Porto Farine. 4. La Goulette. 5. Tunis, du Nord au Sud; 6. Hamamet. 7. Herkla, ou Herguela. 8. Sufa. 9. Monasteer. 10. Afrique, à - présent ruinée. 11. Capouda ou Caboudic. 12. Esfakes. 13. El-Hama ou Ellamait. 14. Gabb ou Gobes.

(1) *Introd.* ad *Geogr.* Sect. IV. Ch. 9. p. 673.

ritent d'être connues, sans fatiguer le Lecteur de ce qui regarde les autres; celle des Caps, des principales Isles, des Rivières, des Montagnes, & autres choses remarquables qui se rencontrent dans chaque quartier. Cette division en deux quartiers est d'autant plus convenable, qu'elle répond assez bien à la Zeugitanie & à la Province de Byzacium des Anciens. Ainsi la Zeugitanie ou le Quartier d'Été comprendra la partie du Pays qui est au Nord du parallèle du Golphe de Hamamet; & le district de Bizacium, autrement appelé aussi le Pays des Libo-Phéniciens, ou le Quartier d'Hiver renfermera l'autre partie qui est au-delà du côté du Sud (a).

SECTION
I.
Description
du
Royaume
de Tunis
&c.

Le Quartier d'Été est de beaucoup le plus agréable, le plus fertile & le plus peuplé, il renferme un plus grand nombre de villes, de villages & d'Adouars, on y remarque aussi un tout autre air d'abondance & de prospérité, en un mot tout y paroît plus riant, ce qui vient sans-doute de la douceur du Gouvernement, qui est bien moins tyrannique que celui d'Alger. Comme il est borné par la Tufca, aujourd'hui la Zaine, que d'autres appellent Guadil-Barbar, qui le sépare de la Province de Constantine, on peut regarder ce quartier comme l'Afrique propre Mineure & Carthaginoise, & la *Provincia Vetus* des Anciens, ou *Proconsulaire* de la Notice (b). Les terres les plus fertiles sont autour de Keff & de Bai-jah, outre quelques prairies & terres labourables dans le Dakhul. Le reste est coupé par-tout de collines, de bruyères & de marais, qu'on ne sauroit cultiver ni améliorer (c), bien que les habitans soient plus industrieux & plus encouragés qu'ils ne le sont dans les autres Gouvernemens Turcs.

Quartier
d'Été.

Les principales Rivières de ce Quartier sont 1. *La Zaine*, qui, comme nous l'avons remarqué dans le Chapitre précédent, sépare le Royaume de Tunis de celui d'Alger. 2. Le *Guadil-Barbar*, qui selon divers Auteurs fait la séparation des deux Royaumes; à quoi ils ajoutent que cette Rivière vient de la ville d'Urbs, fort loin au Sud, d'où poursuivant son cours vers la mer, elle fait tant de tours & de détours, que ceux qui vont de Tunis à Bone, sont obligés de la passer à gué plus de vingt fois, parcequ'il n'y a ni ponts ni bateaux (d) (*). 3. Le *Ma-gerda* ou *Magerada* & *Maggiordecca*, le fameux *Bagrada* des Anciens, sur les bords duquel on dit que Regulus tua un serpent monstrueux. Nous ajouterons à la description que nous en avons faite

Les principales
Rivières.

(a) Shaw ubi sup. p. 175.

(c) Shaw T. I. p. 176.

(b) Leo Afric. l. c. Grammaye, Marmol. & al.

(d) Leo Afric. L. III. p. 287. Marmol, Dapper, p. 189.

(*) Le Docteur Shaw, le dernier qui ait écrit sur ce sujet, prétend qu'il n'y a point de rivière qui porte le nom de *Guadil-Barbar*, & qu'elle n'a point sa source si loin de la mer, il ne connoît que la Zaine qui sépare le Royaume de Tunis de celui d'Alger. Il ajoute que cette rivière a sa source dans les montagnes du voisinage, & qu'elle se jette dans la mer proche de Thabraca, ou Tabarka, dont les ruines s'étendent sur ses bords à l'Occident; on y trouve des pans de murailles, des citernes, & un petit Fort avec une Garnison de Tunisiens (1).

Il est bien singulier que tant d'Auteurs aient marqué le nom, la source, les détours & autres particularités d'une rivière qui n'existe point, ou que, si elle existe, un Voyageur

(1) Shaw T. I. p. 123,
Fff 2

SECTION
I.
Description
du
Royaume
de Tunis
&c.

faite dans l'Histoire Ancienne, que cette riviere a souvent changé de lit, & qu'elle a laissé en divers endroits où elle a passé autrefois des marques d'inondation; une crique qui s'ouvroit dans la mer, & dans laquelle le Mejerdah se déchargeoit il n'y a pas plus d'un siecle, est maintenant bouchée par le limon, & forme un grand étang à Porto Farine (a). On attribue ces changemens à la disposition du rivage depuis Carthage jusqu'à Porto Farine, qui est presque de niveau avec la mer; comme il est exposé aux vents d'Est & de Nord-Est, il se peut que l'embouchure de cette riviere ait été bouchée de tems en tems, comme cela est arrivé à d'autres rivieres; il y a tout lieu de croire, que dans quelques années elle sera forcée de retourner au Sud, parceque le Lac où elle entre, & qui est aujourd'hui navigable, se remplit tous les jours de limon, & que l'embouchure ou la barre de la riviere, qui recevoit autrefois les plus grands Vaisseaux, est présentement si basse que les Vaisseaux de trente pieces de canon armés en course ne sauroient plus y entrer, à moins qu'ils ne soient entièrement déchargés & sans lest (b). 4. La *Miliana*, probablement la *Catada* des Anciens, à une lieue de laquelle se trouve le *Hammam Leef*, Bain chaud fort fréquenté par les habitans de Tunis (c). Cette riviere n'est remarquable que parcequ'elle forme la Baye de Tunis, & que cette Capitale est située à son embouchure. 5. Le *Gabbs*, *Caps* ou *Capes*, qu'on croit être le *Triton* des Anciens. Cette riviere n'a sa source qu'à trois ou quatre lieues seulement au Sud-Sud-Est de la ville du même nom, & se décharge dans la mer au Nord de l'ancienne ville, faisant du terrain sur lequel elle étoit située une Presqu'île. Cette riviere appartient proprement au Quartier d'Hiver, quoique le Golphe auquel elle donne son nom soit dans celui d'Eté. Nous en avons parlé aussi bien que du Lac qu'elle forme, dans l'Histoire Ancienne. Nous ajouterons seulement, qu'on dit que l'eau du Gabs est si chaude qu'on ne sauroit en boire qu'après l'avoir laissée reposer une heure, & que celle du Lac est bonne pour guérir de la Lepre (d). Nous ajouterons à ce que nous venons de dire des rivieres du Royaume de Tunis, que la Me-jarda ou l'ancien Bagrada, est la plus considérable de toutes, & se partage en deux branches, de l'Est à l'Ouest, & qu'elle reçoit un grand nombre d'autres rivieres. Vis-à-vis de l'embouchure de la Zaine, il y a une petite Isle, qui est maintenant possédée par les Génois, qui en payent une espece de tribut annuel à la Régence de Tunis. Mais le peu de profit qu'ils ont fait depuis quelques années à la pêche du Corail, les obligera selon les apparences à abandonner bientôt cet endroit. Ils y ont un Fort passable & suffisant pour les

(a) *Shaw* l. c. p. 184.

(b) Le même, p. 185, 186.

(c) Le même, p. 198.

(d) *Dapper*, p. 189.

aussi curieux & exact ne l'ait point trouvée. Nous ne pouvons rien décider là-dessus, jusqu'à ce que quelque nouveau Voyageur nous fournisse des éclaircissemens; mais que la Zaine soit la frontiere de Tunis sur la côte d'Alger, c'est ce qu'on ne peut guere mettre en question; & il n'est pas moins évident que la description qu'on fait de cette riviere ne répond en aucune façon à celle que ces Auteurs font du *Guadila Barbar*, non plus que le nom (1).

(1) *Leo Afric.* l. III, *Marmol* l. VI, *Dapper* p. 189. *Davila*.

les protéger contre les Ze-nati & les autres Arabes du continent voisin, & pour les mettre à couvert des attaques des Corsaires d'Alger & de Tripoli, qui croisent dans ces mers (a). SECTION I.

Passons aux Caps & aux Isles. 1. Le Cap Negro, à cinq lieues au Nord-Est de Tabarka est remarquable par un Comptoir que la Compagnie François-Descript-
se d'Afrique y a établi. Elle paye pour cela une somme considérable aux tion du
Tunisiens, & jouit en cet endroit des mêmes privilèges qu'elle a à Calle. Les Royaume
François y ont aussi un petit Fort pour les garantir des attaques fréquentes de Tunis
des Mo-gody & des autres Arabes du voisinage (b). Cap & Isles.

2. Jalta, la Galata ou Galathe des Anciens, est une Isle élevée & remplie de rochers, à six lieues au Nord du Cap Negro, & à dix au Nord-Nord-Est de Tabarka. Il y a à cinq lieues de cette Isle, à l'Ouest-Sud-Ouest, un écueil très-dangereux, qui n'est point marqué dans nos Cartes marines. Jalta.

3. Les Cani sont deux petites Isles basses, contigues, où les Galiotes Italiennes sont souvent en embuscade pour surprendre les Tunisiens. Ces Isles sont environ à quatre lieues au Nord-Nord-Ouest du Cap Pil-loe, & à moitié chemin du Cap Blanco. Cani.

4. Cinq lieues au Nord-Est du Cap Negro est le Cap Serra, qui forme le Promontoire le plus septentrional de toute l'Afrique. Quatre lieues plus loin se trouvent les Freres, nom qu'on donne à trois Isles pleines de rochers, situées près du continent, & à moitié chemin du Cap Blanco. Cap Serra. Les Freres.

5. Ce Cap, que l'on croit, à cause qu'il est composé de craye, être le Cap Blanc de Plin, & celui que Tite-Live appelle le Beau, où Scipion fit descente lors de sa premiere expédition en Afrique, est nommé par les Maures le Cap Blanc, par la raison que nous avons marquée. Le Cap Blanc.

6. Le Cap Zibeeb est ainsi nommé à cause de la grande quantité de raisins qu'on y fait sécher. Il est remarquable par la blancheur des rochers qui sont du côté de l'Est, & par un grand rocher pointu, que les habitans appellent Pil-loe, du nom d'un de leurs mets favoris auquel il ressemble, & qui est situé précisément au-dessous. Nous avons fait voir ailleurs que le Cap Zibeeb est le Promontorium Apollinis des Anciens. On en peut voir de nouvelles preuves dans les Voyages du Docteur Shaw (c). Cap Zibeeb.

7. Le dernier Cap remarquable est le Cap Bon, que les Maures appellent Ras-Addar, c'est le Promontoire de Mercure des Anciens. Il est à onze lieues Est-Sud-Est du Cap Zibeeb, & si élevé qu'on peut découvrir du sommet les montagnes de Sicile. Cap Bon.

Les principaux Golphes sont, d'abord celui de Biserte ou le Sinus Hipponensis des Anciens; il est grand, & tire son nom de la ville de Biserte, ou, comme les Africains l'appellent, Ben-Sherid (*), qui est située sur le bord,

(a) Shaw T. I. p. 176. (b) Le même, p. 177. (c) Le même, p. 182, 183.

(*) Ce nom signifie l'Enfant du Canal; cette étymologie est naturelle & ingénieuse, & semble bien valoir celle que d'autres y substituent, prétendant que Biserta est une corruption de l'Hippo Diarrhytus ou Zaritus des anciens Grecs, que Plin a rendu par Aquarum irrigua (1). Bochart prétend que Hippo n'est qu'une corruption du Phénicien Ubbo, qui signifie un Golphe (2).

(1) Shaw, T. I. p. 180. (2) Phaleg, L. I. Ch. 24.

SECTION

I.

Descrip-
tion du
Royaume
de Tunis
&c.

bord occidental. Comme ce Golphe communique au Lac du même nom du côté du Sud, & avec la Mer au Nord, il forme une espece de canal entre l'un & l'autre, par lequel le Lac reçoit les eaux de la mer ou y en renvoye (a). On y observe le même Phénomene qu'on voit entre l'Océan Atlantique & la Mer Méditerranée; car ce que le Lac perd en Eté par les exhalaisons, est toujours remplacé par les eaux de la mer, qui y entrent pour maintenir l'équilibre. Le Golphe de Biserte est une belle Baye sablonneuse, qui a près de quatre lieues de diametre, & est formé par le Cap Blanco & par celui de Zebeeb. Il ne reçoit à-présent que de petits Vaisseaux; il a dû anciennement être le plus beau Port & le plus sûr de toute cette côte. On y voit encore les traces d'un grand Môle, qui avança fort loin en mer pour rompre les Vents de Nord-Est; mais les Turcs n'ont aucun soin de l'entretenir ni de le réparer, desorte que dans peu de tems il sera entièrement ruiné.

Golphe de
Tunis.

L'autre Golphe est celui de *Tunis*, situé entre le Cap Zibeeb, qui en fait la pointe occidentale, & le Cap Bon, qui en est à onze lieues, & qui en fait la pointe orientale. *Zowamoore*, la *Zimbra* de nos Cartes, & l'*Ægimurus* des Anciens, est une Isle située entre ces deux Caps, mais plus près du dernier précisément à l'entrée du Golphe. L'Isle *Gamelora* est un peu à l'Est du Cap Zebeeb; & quatre milles à l'Ouëst en dedans du Cap se trouve *Porto Farine*, que les habitans appellent *Gar el Mailah*, la Cave au Sel, à cause d'une ancienne Mine de sel qui en est tout près (b). Ce qui regarde d'ailleurs le Golphe de Tunis trouvera sa place quand nous parlerons de la ville même.

Monta-
gnes.

La principale Montagne de ce Royaume est celle de *Zow-waan*, *Zagwan* ou *Zagoan*; elle est fort haute & célèbre, car on découvre du sommet la plus grande partie du Royaume, & l'on croit que c'est le lieu d'où Agathocle vit le Pays des Adrumétiens & des Carthaginois. Cette montagne est encore remarquable par une ville du même nom, qui est bâtie au pied; elle est fameuse pour sa Teinture de bonnets en écarlate, & pour ses Blancheries de toile, aussi y en apporte-t-on une grande quantité de tous les coins du Royaume. Le ruisseau dont les eaux sont employées à cet usage, étoit autrefois conduit à Carthage par un aqueduc. On avoit bâti sur sa source un Temple, dont on voit encore les ruines. Il y a sur la pente de la montagne & au bas plusieurs Antiquités Romaines, & l'on y trouve diverses Inscriptions (c). Elle est environ à une lieue & demie au Sud-Sud-Est de Tunis, & est pour la plus grande partie déserte & inculte, à l'exception de quelques terres où l'on sème de l'orge; mais il y a par-tout de grands espaces où l'on met à couvert les ruches des Abeilles. Tout le reste de cette Province n'est qu'une vaste campagne, parceque le Mont Atlas a de grandes ouvertures en cet endroit pour passer dans la Province de Zaab & de Numidie. Les autres montagnes du Pays sont celles de *Gueslet*, de *Benitefren* & de *Nufusa*. Sur la premiere, qui est environ à trois lieues de Cair-
van,

(a) Transact. Phil. No. 189. p. 366.

(b) Shaw T. I. p. 182, 183.

(c) Le même, p. 235.

van; on voit aussi quantité d'Antiquités Romaines. Les deux autres, qui sont à sept milles de Zerbi & d'Asfacus, n'ont rien de remarquable que la pauvreté des habitans, qui vivent néanmoins en liberté, étant défendus par l'âpreté de leurs montagnes. Mais comme il y en a nombre qui vont à Tunis & ailleurs pour chercher à gagner leur vie, ils courent grand risque d'être maltraités par les Alfaquis Tunisiens, parcequ'ils sont les seuls de tout le Royaume qui suivent la Secte d'Ali, qui passe ici pour Hérétique: ils sont donc obligés de cacher leurs sentimens autant qu'il leur est possible (a).

Nous avons parlé des Lacs dans l'Histoire Ancienne (b), à laquelle nous renvoyons le Lecteur pour éviter les répétitions. Nous ajouterons seulement par rapport à celui de Tunis, qu'il formoit autrefois un Port spacieux & profond, capable de contenir une nombreuse Flotte, mais il est présentement fort bas & fort étroit, à cause qu'il reçoit toutes les immondices de Tunis, desorte que dans le grand Canal il n'y a pas en Été plus de six ou sept pieds d'eau, & tout le reste pendant l'espace d'un mille & au-delà de la côte, est sec & puant. Le principal agrément de ce Lac consiste en des troupes d'oiseaux, qu'on appelle Flamans, qui y sont en grande quantité; & dans le Lac même on trouve entre autres Poissons, beaucoup de Mulets, qui sont estimés les meilleurs & les plus délicats de toute la côte de Barbarie. On en presse & sèche les œufs, & l'on en fait un mets dont les habitans font leurs délices, & qu'ils appellent *Botargo* (c). Parcourons à-présent les principales villes du Quartier d'Été.

Nous commençons par la Capitale; nous avons déjà parlé dans l'Histoire Ancienne (d) de son origine, de son antiquité, de sa situation & de son ancienne splendeur; mais elle est devenue bien plus considérable depuis qu'elle a été la Capitale d'un puissant Royaume. *Diodore de Sicile* l'appelle *Λευκον*, la Blanche, peut-être à cause que la côte sur laquelle elle est située, paroît toute de craye, étant vue de la mer. Elle est située en grande partie sur une colline au bord du Lac à l'Ouest de la Goulette (*), & forme un quarré, long d'un mille environ; toute la ville en y comprenant le fauxbourg, peut avoir trois milles de tour (e), bien que quelques Auteurs lui donnent plus d'étendue, mais sans fondement; les murailles ont encore le même circuit, quoique les fauxbourgs soient bien différens de ce qu'ils étoient en 1520, que l'on y comptoit seize-cens maisons, occupées la plupart par toutes sortes d'Artisans: dans la ville même il y en avoit dix-mille du tems de *Grammaye*. A-présent elle n'est pas aussi peuplée qu'Alger, & les maisons

(a) *Leo Afric.* L. V. *Marmol* L. VI. Ch. 57.

(b) *Hist. Univ.* T. XI. p. 607, 608.

(c) *Shaw* T. I. p. 195.

(d) *Hist. Univ.* l. c. p. 600, 601.

(e) *Shaw* l. c. p. 197.

(*) Les habitans appellent *Halek el Wed*, ou la Gorge de la rivière, le petit canal de communication qui est entre le Lac & la Mer. Les Italiens lui ont donné celui de *la Goulette*, qui répond dans leur Langue au nom Arabe. Les Tunisiens ont bâti deux Forts passables sur les bords de ce canal, pour en défendre le passage, & pour assurer les chemins qui menent à l'Est & au Sud-Est (1)

(1) *Shaw*, T. I. p. 195.

SECTION
I
Descrip-
tion du Ro-
yaume de
Tunis &c.

sons n'y font pas si grandes ni si magnifiques, quoique le Gouvernement soit plus doux. La vue qu'elle avoit sur la mer n'est plus aussi belle qu'elle l'étoit, les Turcs ayant démoli les Forts, les Châteaux & les autres ouvrages qui étoient sur les collines voisines, & qui formoient une très-agréable perspective.

Tunis est exposée à trois grands inconvéniens. 1. Elle est tellement commandée par les hauteurs, que si l'on en excepte ses murailles qui ont environ quarante coudées de haut, & qui sont flanquées de distance en distance de petites Tours, toute sa force consiste dans le nombre de ses habitans, qui sont la plupart Artisans. 2. Etant environnée de Lacs & de Marais, l'air y est naturellement mal-sain; mais on y brûle beaucoup de mastic, de myrthe & de romarin dans les poêles & dans les bains, outre une grande quantité de gommes & de plantes aromatiques, dont l'odeur est quelquefois si forte, que l'air en est tout rempli & sensiblement corrigé. Enfin, ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les Tunisiens manquent de bonne eau, n'y ayant ni sources ni rivières dans le voisinage; l'eau des puits est saumache, & ils n'ont pas assez de citernes pour recueillir celle de pluie. Il n'y a qu'un puits dont l'eau soit d'un goût supportable, que l'on conserve avec beaucoup de soin pour le Bey & pour sa maison. Dans un des fauxbourgs il y a encore un puits d'eau salée, qu'on ne laisse pas de vendre dans la ville, parceque les habitans la préfèrent à celle de leurs citernes; vraisemblablement pour leur pillau, & leurs autres mets, à moins qu'elle ne leur paroisse meilleure que l'eau insipide de leurs citernes, à cause de son goût de sel. On peut ajouter, comme une quatrième incommodité, que le terroir de la ville est si sec, qu'il a besoin d'être arrosé fort souvent, aussi n'y a-t-il guère de champs où il n'y ait un puits pour les arroser (*). C'est ce qui fait que le bled y est souvent fort cher; d'autant plus que les Courses des Arabes obligent les habitans à semer de l'orge dans les fauxbourgs de la ville, & de fermer leurs champs de murailles (a). D'ailleurs Tunis est abondamment pourvu de tout ce qui est nécessaire à la vie. Car outre qu'on y apporte par mer continuellement des provisions, les Tunisiens ont des jardins où il y a quantité d'arbres fruitiers, des Palmiers, des Figuiers, des Citronniers, des Orangers. A une lieue autour de la ville il y a tant d'Oliviers, qu'ils fournissent d'huile les habitans & les Etrangers. On y fait même du charbon de bois d'Olivier, parcequ'on n'en a point d'autre. La cherté est cause que la plupart des habitans sont pauvres & vivent fort maigrement. Leur bled vient de Urbs & de Beggie, & d'autres lieux assez éloignés; ils ont des moulins à bras pour le moudre, & après avoir passé la farine, ils en font des gâteaux qui sont beaux & bons; c'est le pain dont usent les gens riches. Le peuple se sert de farine d'orge paitrie & cuite dans de l'eau & du sel, qu'il trempe dans de l'huile

(a) Dapper p. 190.

(*) On tire l'eau de ces puits par une roue, qu'un mulet ou un cheval fait tourner; elle se vuide dans un réservoir, d'où elle se répand dans des canaux, & arrose le champ ou le jardin, sans quoi la chaleur dessécheroit tout (1).

(1) Leo Afric L. V. p. 307. Grammaire L. VIII, C. 2. Marmol L. VI, Ch. 16. Dapper p. 190.

le ou du beurre, avec un peu de vinaigre ou de jus de citron. Les pauvres gens se nourrissent de farine d'orge crue, trempée dans de l'eau & de l'huile, que l'on brouille tout ensemble. Il y a une place dans la ville où l'on ne vend que de la farine d'orge pour faire ce misérable ragoût. Ils ont quantité de miel & de fruits, qui sont à bon marché, les jours de fête ils mangent de la viande & sur-tout de l'agneau.

Les rues de la ville sont larges, coupées par d'autres plus étroites. La plupart des maisons sont de pierre, mais moins belles qu'à Alger; elles n'ont qu'un étage, & ont un toit plat. Il y a peu d'édifices magnifiques, si l'on en excepte la grande Mosquée, le Palais du Bey, & quelques autres qui appartiennent à des Personnes de condition: il y avoit autrefois un grand nombre de Mosquées, de Colleges, d'Hôpitaux, de Bains, & de Bagnes pour les Esclaves. Tunis a cinq portes, celle de Vafouque, de Carthage, d'Elbaar, d'Affeyre, & d'Elmenar, dont aucune n'est fort belle. Hors des murs & autour de la ville sont les tombeaux des Turcs, embellis de pierres de marbre, de parterres de fleurs & d'autres ornemens (a).

Le Palais du Bey est le plus beau bâtiment de la ville; il a quatre portes, plusieurs tours, de grandes cours, de beaux jardins, de superbes galeries, de somptueuses salles, & d'autres magnifiques appartemens, bâtis autour de la chambre du Trésor, où entre autres choses on garde le Livre de la Loi du Docteur Ilmohedian, dont les Rois de Tunis se vantoient d'être descendus, prétendant avoir le droit, en vertu de cette extraction, de juger de toutes les controverses de leur Religion. Comme le reste de cet édifice est assez dans le goût de celui des Deys d'Alger, dont nous avons fait la description, nous y renvoyons.

La grande Mosquée est aussi bâtie à la Turque, en sorte qu'elle n'a rien de particulier ni de remarquable que sa grandeur, & une Tour qui après celle de Fez passe pour la plus haute de toute l'Afrique (*).

II

(a) Là-même. *Marmol* L. VI. Ch. 16.

(*) On attribue la fondation de cette Mosquée à Zacharie, Roi de Tunis, qui la dédia à un de leurs Saints, nommé *Ameth Bénaros*. Elle est située sur une hauteur, pas loin de la Citadelle; c'étoit autrefois un asyle pour les criminels. Au haut de la Tour il y a trois pommes de cuivre doré, comme celles de Maroc, dont nous avons parlé ailleurs. Les Alfaqis de Tunis débitent là-dessus une fable, qui passe pour un fait certain parmi les Tunisiens. Voici ce qu'ils content.

Jacob Almanfor, Roi de Maroc, allant inconnu errer par le monde, une de ses femmes qui l'aimoit plus que les autres, partit pour l'aller chercher avec une petite fille entre ses bras. Ayant parcouru toute l'Afrique, elle le trouva enfin à Alexandrie, où elle demeura avec lui jusqu'à ce qu'il mourut, sans se découvrir jamais à personne. Après sa mort elle reprit la route de Maroc, & se reposant en passant à Tunis, le fils du Roi devint amoureux de sa fille, & la pressa tant que la mere fut obligée d'aller s'en plaindre au Roi son pere. Ce Prince lui dit à qui penses-tu pouvoir mieux marier ta fille qu'à mon fils? Pourvu qu'il l'épouse, dit-elle, & qu'il lui donne un douaire aussi considérable que son pere me donna, j'y consens; du reste je te prouverai qu'elle est de meilleure maison que ton fils. Le Roi étonné lui promit tout ce qu'elle voulut; elle lui montra aussitôt son contrat de mariage & lui déclara qui elle étoit, ajoutant qu'elle avoit employé tout ce qu'Almanfor lui avoit donné, à faire les pommes d'or qui étoient sur la Tour de la Mosquée de Maroc. Alors le Roi consentit au mariage, & n'ayant pas

Tome XXVI.

G g g

assez

SECTION

I.

Descrip-
tion du
Royaume
de Tunis.
&c.

Il y a au milieu de la ville une grande Place environnée de boutiques de Drapiers & de Marchands de toile, qui sont toutes joliment bâties & bien fournies; on y voit des boutiques de Parfumeurs, de Droguistes &c. Les deux principales Manufactures de la ville sont des draps & des toiles; la toile de Tunis passe pour la meilleure de toute l'Afrique, parceque le fil est plus fin & plus beau, les femmes ayant une maniere de filer assez singuliere, laissant tomber leur fuseau du haut d'une galerie à terre, afin que la pesanteur du fuseau rende le fil plus ferme & plus uni (a). Il y a aussi dans Tunis divers Colleges, où l'on enseigne la Théologie Mahométane, & qui sont entretenus d'aumônes.

On voit dans cette ville de certains Innocens, ou du-moins qui les contrefont, allant nuds pieds & tête nue; le peuple les regarde comme des Saints, & ils sont entretenus aux dépens du Public. Les Janissaires ont des barraques ou casernes bien bâties comme à Alger. Leur Aga a son Palais, où les Janissaires se rendent pour recevoir ses ordres. Les Marchands ont leur Bourse, & il y a aussi une Douane. Il y a encore sur le bord du Canal un Arsenal, où il y a dequoi construire plusieurs Galeres. De l'autre côté est le Fort de la Goulette, dont nous avons parlé plus haut; à environ deux lieues de la Goulette, & à une demi-lieue de Tunis, il y a dans le Lac même un autre Fort, bâti dans une petite Isle; mais comme il n'y a pas grand danger à craindre de ce côté-là, on l'a fort négligé depuis longtems. La principale fortification est un Château situé sur une éminence dans la ville, qui la commande toute, qui paroît assez beau, & devant la porte duquel il y a quelques petits canons. Mais il ne fait pas bon à un Etranger, sur-tout à un Chrétien, de l'examiner fort curieusement, le meilleur est de passer le plus vite que l'on peut; il est assez ordinaire d'avertir les Etrangers du danger (b). Pas loin de ce Château est un Bazar pour les Marchands de draps; c'est une longue & large rue, qui a des deux côtés des boutiques, dont le devant de toutes est soutenu par quatre colonnes. D'ailleurs Tunis est encore aujourd'hui ce qu'elle étoit du tems d'*Abulfeda*: cet Auteur dit qu'il y a dans le Lac une Isle où l'on va se divertir, mais que du côté de la ville c'est l'assemblage de toutes les immondices de la ville (c).

Politesse
des Tunisi-
ens.

Les Tunisiens en général, & particulièrement les habitans de la Capitale sont, comme les Algériens, un mélange de Turcs, de Maures, d'Arabes, de Juifs, & de Chrétiens tant Marchands qu'Esclaves; toute la différence qu'il y a, c'est qu'ils sont le peuple le plus civilisé de toute la Barbarie, & beau-

(a) Les mêmes.

Ch. 91.

(b) Voyag. de *Thevenot*. T. II. L. II.

(c) *Abulfeda* ap. *Shaw*. T. I. p. 195.

assez d'or pour faire les poignées de la Mosquée de ce métal, il les fit de cuivre doré. Tel est le conte qu'on débite, qui semble avoir été inventé par quelque Romancier de Maroc, pour rendre les Tunisiens méprisables. Notre Auteur ajoute que ceux d'Alexandrie ont en grande vénération le jour que mourut Jacob Almanzor; quoique, dit-il, il ait vu le tombeau de ce Prince dans la ville de Mençala au Royaume de Fez, à-moins que ce ne soit celui d'un autre Prince du même nom de la race des Benimerinis, qui se rendit aussi célèbre par sa valeur, ou qu'on n'ait transporté-là d'Alexandrie, le corps du grand Almanzor (1).

(1) *Marmol* L. VI. Ch. 16.

beaucoup moins fiers, moins insolens & moins cruels qu'on ne l'est à Alger. Ils sont plus humains généralement envers leurs Esclaves; il n'y a que les Chevaliers de Malthe qui ont le malheur de tomber entre leurs mains, qui soient traités plus durement que les autres, afin de les obliger à se racheter promptement & à donner une plus grosse rançon. Outre un gros anneau de fer que tous les Esclaves portent à la jambe, les Chevaliers ont une grosse chaîne de fer, pesant plus de vingt-cinq livres, attachée à l'anneau: cette chaîne les incommode fort, car il faut ou qu'ils la tournent autour de leur jambe & l'y attachent, ce qui les embarrasse beaucoup quand ils marchent, ou qu'ils l'attachent à un crochet qui est à leur côté, ce qui leur fait ordinairement du mal à l'estomac, ou bien ils la portent sur leurs épaules. On les applique aux ouvrages les plus pénibles, les faisant servir de manœuvres pour porter du fable & des pierres, afin de les obliger d'écrire à Malthe, pour être promptement rachetés. D'autre part, dès qu'on fut instruit à Malthe de ces mauvais traitemens, on donna la bastonnade aux Turcs qui y étoient Esclaves. Ceux-ci écrivirent aussitôt à Tunis, que si l'on continuoit à faire travailler les Chevaliers, on les assommeroit eux de coups de bâton, & depuis ce tems-là on ne les fit plus travailler (a).

D'ailleurs les Tunisiens sont fort honnêtes envers les Etrangers; les affaires qu'il y ont avec la Régence se traitent de fort bonne grace; les Consuls y sont traités avec beaucoup plus de politesse, d'égards & d'équité que dans aucune des autres Cours de Barbarie, & on les expédie bien plus promptement. En un mot depuis plusieurs années les Tunisiens ont plus pensé à faire fleurir leur Commerce & leurs Manufactures, qu'à piller & à faire les Corsaires: aussi ne sont-ils pas, comme leurs voisins, toujours en guerre avec les Princes Chrétiens, au contraire ils sont volontiers des Traités, & vivent en bonne intelligence avec eux (b).

L'Habillemeut des hommes & des femmes, bien-qu'à peu près le même qu'à Alger, a quelque chose de plus propre. Les femmes sont belles & plus familières; quoiqu'elles ne sortent que voilées, on leur permet de voir les Etrangers & de s'entretenir avec eux, les maris n'étant pas aussi jaloux que les autres Africains. Celles qui sont riches aiment passionnément les parfums; & comme elles vont fort régulièrement aux Bains pendant la nuit, les boutiques des Parfumeurs sont rarement fermées avant minuit. Il y a dans la ville plusieurs Bains tant pour les hommes que pour les femmes, & quoiqu'ils ne soient ni si grands ni si beaux que ceux d'Alger & de Fez, on y est mieux accommodé bien-qu'il n'y ait point d'eau courante. On les fournit de citernes, où l'eau tombe du toit des maisons; différens tuyaux servent à en conduire dans un ou deux réservoirs publics, pour cet usage & quelques autres, mais non en une quantité suffisante pour en employer à arroser ou à nettoyer les rues, qui sont remplies de poussière ou de boue; desorte qu'il n'y a point de plaisir à y marcher, d'autant plus que les maisons n'ayant point de fenêtres sur le devant, il semble qu'on se promène entre des murailles.

Leurs Habits.

Les Hommes, comme les Femmes, fréquentent beaucoup les Bains, parce-

(a) Thevenot l. c. (b) Shaw l. c. p. 196

SECTION
I.
*Description du
Royaume
de Tunis
&c.*

ce que leur Religion les oblige à de fréquentes ablutions, sur-tout aux heures de la Priere, & après la moindre souillure légale, comme après avoir rempli le devoir conjugal. Les Marchands, les Officiers, les Gens d'étude sont assez proprement habillés quand ils sortent; ils marchent si gravement, & sont si honnêtes, que quoique la foule soit grande dans les rues, on peut aller d'un bout de la ville à l'autre, sans craindre d'être insulté par les Turcs, comme à Alger. Quoique les Tunisiens ne permettent pas à leurs Esclaves d'avoir autant de cabarets que les Algériens, ceux qu'il y a sont beaucoup mieux réglés; les Esclaves qui les tiennent ont le pouvoir de battre les Turcs qui sont les insolens dans leur cabaret, & de leur ôter leur turban quand ils ne veulent pas payer leur écot, & de ne le leur rendre qu'après qu'ils ont payé. Ils ne vendent que du vin blanc, qui est du terroir de Tunis, où il s'en recueille quantité; il est bon & à bon marché, mais ils y mettent de la chaux afin qu'il enivre. C'est la coutume, si l'on va à un cabaret, & qu'on demande chopine de vin, de servir du pain & trois ou quatre plats de viande ou de poisson, avec des salades & autres mets semblables, & quand on sort on ne fait payer que le vin, qu'on ne fait pas pour cela payer trop cher (a). Aux autres égards on est sûr d'être traité honnêtement. Du reste si plusieurs Tunisiens se permettent l'usage du vin, il en est peu qui en fassent excès, mais il y en a de rigides qui s'en abstiennent entièrement. Au lieu de cette pernicieuse liqueur, ainsi qu'ils la qualifient, ils se servent d'une composition qu'ils appellent *Haxix*, ou suivant d'autres *Laisis*; une once de cette drogue rend extrêmement gai, de façon qu'on ne peut empêcher ceux qui en ont pris de rire & de badiner. Ils prétendent avoir appris cette composition des Turcs; à en juger par les effets elle semble être de la même qualité que l'opium, si ce n'en est pas.

Les Marchands Chrétiens, pour éviter les disputes & les querelles avec les autres habitans, logent dans un faubourg qui leur est assigné pour la commodité du Commerce; il est hors de la porte qui conduit vers la mer, & à une portée de mousquet des murs de la ville; c'est-là qu'ils ont leurs magasins, & leurs maisons, parmi lesquelles il y en a de grandes & de belles. Le reste du faubourg consiste en deux ou trois-cens petites maisons, qui sont occupées principalement par les gens dont les Marchands se servent, & par d'autres Artisans.

La Religion, les Coutumes, les Mœurs, le Langage &c. des Tunisiens, étant d'ailleurs les mêmes qu'à Alger, nous renvoyons à ce que nous avons dit sur ces articles dans le Chapitre précédent, & nous allons continuer à indiquer les principales villes du Quartier d'Eté.

Nous avons déjà touché quelque chose de la Goulette; ce sont deux Châteaux, dont l'un bâti par l'Empereur Charlequint est assez négligé; l'autre a été construit par Achmed, Bey de Tunis, pour protéger la Rade contre les Galeres de Malthe, qui y venoient enlever les Vaisseaux, sans être incommodés du canon de l'autre Château. Il est sur un terrain fort bas, il y a sept

(a) Thevenot l. c.

sept ou huit grandes embrasures à deux pieds au-dessus de l'eau, par où les canons battent à fleur d'eau ; d'autres Beys y ont ajouté quelques ouvrages avec un bon nombre de jolies maisons, desorte que c'est une petite ville plutôt qu'une Citadelle. Tunis est à trente-six degrés quarante-cinq minutes de Latitude, & à dix degrés vingt-six minutes de Longitude Est (a). Indiquons dans la Province de Tunis les autres lieux remarquables, suivant l'ancienne division.

SECTION I.
Description du Royaume de Tunis &c.

Nabal, *Nabel* ou *Nabis* est l'ancienne *Néapolis* de *Ptolémée* ; les Italiens l'appellent *Neapolis de Barbarie*. Elle est située dans un fond à un mille du bord de la mer, & environ à un stade à l'Ouest de l'ancienne *Néapolis*, & à trois lieues à l'Est de Tunis : c'est encore, dit-on, une ville florissante par l'industrie de ses habitans, & depuis longtems fameuse par sa Vaisselle de terre ; les autres habitans sont ou des Payfans ou des Jardiniers. Les inscriptions qu'on trouve dans les ruines de l'ancienne ville, sont si entièrement effacées, ou tellement couvertes de sable & de mortier qu'il n'est pas possible de les déchiffrer. Sur les bords d'un petit ruisseau, qui coule à travers la vieille ville, se trouve un bloc de marbre blanc, où l'on voit un loup en bas-relief, qui paroît de bonne main (b).

Nabal ou Néapolis

Marfa ou plutôt *El Merfa*, ce qui signifie en Arabe le Port, est le lieu où étoit anciennement le Port de Carthage ; on prétend que cette Place a été bâtie par *Mehedi*, Calife de *Cairvan* ; ayant été presque ruinée durant les guerres de Barbarie, elle a été rebâtie ensuite par des Pêcheurs & des Payfans. Depuis ce tems-là *Marfa* est devenu un assez beau village, où l'on compte bien cinq-cens maisons, avec une belle Mosquée & un College que fit construire *Muley Mahamet*, pere de *Muley Hassan*. Il y a près de ce village des Palais & des Jardins, où les Beys & les autres Personnes de distinction de Tunis viennent se divertir, parceque l'air passe pour y être fort bon, étant rafraîchi par les vents de mer & de terre alternativement. Le terroir des environs est fertile en bled, en fruits & en cannes de sucre. C'est là que fut jadis la fameuse Carthage, rivale de Rome, qui après avoir soutenu trois guerres sanglantes contre elle fut réduite en cendres & rasée jusqu'aux fondemens, par ordre du Sénat Romain. On peut voir la description de cette célèbre ville dans l'Histoire Ancienne ; il ne reste guere de ces magnifiques ruines, que le bel Aqueduc qui la fournissoit d'eau, & des monceaux de débris (c).

El Merfa.

Près de ces ruines, & environ à deux lieues à l'Orient de Tunis, on trouve *Cammart*, petite ville murée & bien peuplée ; mais les habitans sont la plupart Jardiniers & Payfans, qui vont vendre leurs herbages à Tunis, aussi-bien que des cannes de sucre, qui y sont en grande quantité, mais dont on ne fait pas de sucre. Un Auteur Africain dit qu'elle se nommoit autrefois *Valachie* (d).

Cammart.

Ariane, autrefois *Abderane*, est aussi peuplée de pauvres Jardiniers, qui

four-

(a) *Marmol*, *Dapper*, *Dativy*, *Gram-maye* L. VIII. C. 1. *Shaw* l. c.

(c) *Hist. Univ.* T. XI. p. 588. *Shaw* l. c. p. 189. & suiv.

(b) *Shaw* T. I. p. 204.

(d) *Marmol*, L. VI. Ch. 17.

SECTION fournissent Tunis de fruits & d'herbes ; car elle n'en est qu'à une lieue (*).
I. *Arradez*, fameuse par ses Bains d'eau vive, est située à l'Orient de l'Etang
Descrip- de la Goulette, & sur le chemin qui mène de ce Château à Tunis. C'étoit
tion du une Colonie Romaine (a), que les Turcs demantelerent avant que de l'a-
Royaume bandonner. Les Rois de Tunis rétablirent depuis les murailles du Château,
de Tunis & elle se repeupla, mais non pas pourtant comme elle étoit auparavant (b).
&c.

Arradez. Voilà qui suffit pour les villes de la Province de Tunis. Nous aurons dans la suite occasion de parler de quelques autres lieux remarquables de cette Province & des autres, sous l'article des Curiosités naturelles & artificielles, & des Antiquités dignes d'attention, afin de les réunir sous un seul point de vue.

El Me- *El Medea*, *Media* & *Mehedia*, qu'on appelle aussi *Africa*, est la Capitale
dea. de la Province du même nom & située dans une petite Presqu'île le sur la côte orientale du Royaume. Elle paroît avoir été autrefois une Place très-forte & très-considérable, bien-que du côté de terre elle n'ait qu'environ deux-cens-trente pas ; mais elle s'élargit du côté de la mer, qui en baigne la plus grande partie. Le Port, qui avoit près de cent verges en quarré, se trouve dans l'enceinte même de la ville, & s'ouvre du côté du Midi, mais à-présent il est si bas qu'il ne sauroit recevoir le plus petit Vaisseau, & du tems de *De Thou* les Galeres ne pouvoient y aborder aisément (c). Cette ville étoit très-forte, entourée de hautes murailles, flanquées de tours, & défendue par d'autres fortifications à l'antique ; les Sarrafins les ruinerent avec la ville. Elle resta dans cet état de désolation jusqu'au tems de *Mehe-di*, premier Calife de *Cairvan* ; ce Prince la fit rebâtir, en fit réparer & améliorer les fortifications, & y établit sa résidence, en sorte qu'elle se peupla extraordinairement & devint une Place importante. Les murailles étoient hautes & solides, flanquées de six tours massives, outre quelques autres plus petites. Deux que la mer baignoit étoient rondes, & les autres quatre étoient quarrées ; elles étoient toutes hautes & fortes, & avoient de petites portes couvertes de lames de fer, & si basses qu'on ne pouvoit y entrer qu'en se courbant, de sorte que chaque Tour étoit une Forteresse séparée.

A la seconde Tour quarrée vers le Levant étoit la porte principale, & il n'y en avoit point d'autre du côté de terre. Cette porte avoit une grande voûte obscure sous la tour, & six portes à la file, couvertes de lames de fer,

(a) Le même, Ch. 20.

(b) Là-même.

(c) *Thuan.* Hist. L. VII. *Marmol* L. VI. Ch. 28. *Dapper* p. 198. *Shaw* T. I. p. 245.

(*) Un Auteur François (1) attribue la fondation de cette ville, dont les murs subsistent encore, aux Goths, qui lui donnerent le nom de leur Patriarche *Arius* ; c'étoit suivant lui un Evêché suffragant de Carthage. Mais *Marmol* prétend qu'elle a été bâtie par les Romains, & que ce sont eux qui l'ont entourée des murailles qui subsistent encore (2) ; & dans le fond il ne doit pas être difficile de distinguer, si elles sont l'ouvrage des Grecs ou des Romains. Cependant il se pourroit que le premier a raison par rapport au nom, & qu'on lui donna celui d'*Arius* au lieu de l'ancien d'*Abderane* qu'elle portoit.

(1) *Bandrand* au mot *Ariane*. (2) *Marmol*, L. VI. Ch. 19.

fer, & les secondes portes en entrant par dehors étoient faites de grosses barres de fer, enclavées ensemble sans aucun bois. Ces portes avoient toutes leurs herfes de fer & leurs retraites. Cela joint à la longueur & à l'obscurité du passage avoit quelque chose de terrible pour un Etranger, & suffit pour donner une idée de ces Fortereffes Arabes (a).

Ce Calife n'eut pas moins de soin d'embellir la ville par de magnifiques édifices, supposé que ceux dont on voit les ruines ayent été construits par lui; car un judicieux Voyageur de notre tems assure que les restes de plusieurs chapiteaux, entablemens, & autres morceaux d'ancienne maçonnerie, qu'on y voit encore, sont trop beaux, tout endommagés qu'ils sont, & qu'il y paroît trop de goût pour être d'un Arabe (b). Quoi qu'il en soit, on croit que cette ville ainsi rebâtie, repeuplée & embellie perdit son ancien nom pour prendre celui de Mehedie, à l'honneur de ce Prince, si même ce ne fut lui qui le lui donna. Mais elle a depuis subi tant de changemens & essuyé tant de révolutions, qu'il ne lui reste guere de son ancienne splendeur, que ses murailles, & quelques autres bâtimens qui tombent en ruine. Quant au nom d'Africa, on prétend qu'il lui a été donné par des Corsaires de Sicile, qui s'en étoient rendus maîtres (c). Le Docteur Shaw croit qu'Il Medea, ou Salecto, la Sullecti ou Sablecte du moyen âge, qui est à cinq milles au Sud-Ouëst, doit avoir été le Château ou la Maison de campagne d'Annibal, où l'on dit qu'il s'embarqua après s'être enfui de Carthage. On voit à Sublecte les restes d'un très-grand Château, qui n'a guere moins d'étendue que la Tour de Londres. Il paroît avoir été bâti pour commander une petite Baye ou Port qui est au-dessous du côté du Sud-Ouëst (d). El Medea n'est point l'Adrumete des Anciens, comme quelques Auteurs l'ont cru; le Voyageur que nous venons de citer a prouvé que Herkla, située sur le Golphe de Hamamet, à un demi-degré plus au Nord-Ouëst, est l'ancienne Adrumete, & la Heraclée du Bas Empire. On peut voir dans son Ouvrage (e) ce qu'il fait valoir pour établir son opinion.

Soufa ou Suse, autre Capitale de Province, est située sur la même côte, à cinq lieues au Sud-Est de Herkla, & à trente au Nord-Ouëst d'El Medea; c'est une des plus considérables villes du Royaume. C'est-là que se fait le principal commerce d'huile, & un grand trafic de toiles, dont une grande partie s'y fabrique. On y fait encore commerce en cire, en miel, en plusieurs sortes de poisson salé, & sur-tout de thon, que l'on prend & sale ici, & dont il se fait un grand débit. La ville est située sur un rocher, ou suivant la description exacte d'un ancien Historien elle est bâtie à l'extrémité septentrionale d'une longue chaîne d'éminences, qui s'étendent jusqu'à Surseff, l'ancienne Sarsura (f). Derriere ces éminences on a la vue d'une grande plaine. Le terroir des environs de Susa produit de l'orge, des olives, des figues & d'autres fruits, il y a aussi quelques pâturages. C'étoit au-

SECTION
I.
Description
du
Royaume
de Tunis
&c.

(a) *Marmol*, *Dapper* l. c.

(b) *Shaw* l. c. p. 246.

(c) *Marmol* ubi sup.

(d) *Shaw* l. c.

(e) Le même, p. 237. & suiv.

(f) *Hirtius* de Bell. Afric. C. 34. V. *Dapper*, *Marmol* & al.

SECTION I. autrefois une ville forte, opulente & bien peuplée. Elle étoit la résidence des Bachas Turcs ; leur magnifique Palais, quelques belles Mosquées & d'autres édifices, étoient encore sur pied du tems de *Léon*, qui fut obligé de se tenir caché pendant quatre jours dans cette ville (a) ; il ajoute qu'elle étoit alors fort ruinée, qu'il y avoit peu d'habitans, & qu'il n'y restoit que six ou sept boutiques. Elle s'est rétablie depuis, & pour le nombre des habitans & pour le commerce. Les habitans, qui sont la plupart des Matelots ou des Corsaires, sont honnêtes & civils envers les Étrangers. Il y a cependant un assez grand nombre de Marchands & de Drapiers, qui trafiquent en Turquie & en d'autres endroits du Levant. Le gens du commun sont Potiers, Bergers, ou Laboureurs. Le Gouverneur de la Province y fait sa résidence, & la ville lui paye annuellement douze-mille ducats. Elle est environ à cent lieues de Tunis, & est divisée en Haute & Basse Ville, le Port est commode & sûr, les Corsaires de Tunis y viennent mouiller l'ancre (b). C'est près de cette ville que le Prince Philibert de Savoie fut défait, & qu'un grand nombre de Chevaliers de Malthe périrent en 1619, lorsqu'ils entreprirent d'enlever cette Place aux Turcs, ainsi que nous le verrons dans la suite.

Monast.
teer.

Monasteer est une ville bâtie selon les apparences par les Carthaginois ou par les Romains. Elle a pris son nom moderne d'un Couvent d'Augustins, qui n'en étoit pas loin. C'est une ville propre & florissante, située à l'extrémité d'un petit Cap, & murée comme Suse (c). Il faut donc qu'elle se soit bien rétablie depuis le tems de *Léon*, de *Marmol* & d'autres Voyageurs, qui en parlent comme d'une pauvre place, si l'on en excepte les murailles & quelques maisons assez bien bâties ; les habitans, disent-ils, sont mal habillés & ne mangent que du pain d'orge avec un peu d'huile ; au-lieu de souliers, ils ont une espece de mules faites de joncs marins (d). Il ne faut pas en être surpris, parcequ'ils ont été souvent pillés & saccagés par les Corsaires Turcs, Maures & Chrétiens.

Héraclée.

Héraclée est une ancienne Ville Romaine sur la côte, qui a été détruite par les Arabes ; on suppose fausement que c'est l'*Aspis* de *Ptolémée* (e). On dit que le fameux Codrus, Roi d'Athene, mourut dans cette ville ; on montre à Azarica, qui n'en est pas loin, le tombeau de ce Prince, & ceux d'*Ixion* Roi de Corinthe, & du Philosophe Phidon (f).

Thapsus.

A vingt milles au sud de *Monasteer* on trouve le Cap & les grandes ruines de *Demas*, la *Thapsus* des Anciens. Le Cap & celui de *Monasteer* forment l'ancienne & spacieuse Baye de *Lempta*, où il doit y avoir eu autrefois plusieurs Ports. Il y a une Ile située parallèlement sur la côte méridionale, qui s'étend depuis *Demas* presque jusqu'à *Tobulba*, & une autre Ile qui tient depuis *Monasteer* presque jusqu'à moitié chemin de *Lempta*. Il y a encore les Isles Jouries, les *Tarichia* de *Strabon*, qui sont vis-à-vis de *Lempta* & de *Tobulba*. César connoissoit si bien l'importante de ces Isles,

&

(a) *Leo Afric.* L. V.

Ch. 26.

(b) *Grammæye*, L. VIII. Ch. 6. *Marmol*,
Davity, *Dapper*, *Shaw*. T. I. p. 241.

(d) *Davity*, *Dapper*.

(e) *Marmol*, *Dapper*.

(c) *Shaw*, p. 243. *Marmol*, L. VI.

(f) *Grammæye* l. c.

& de ces Ports, qu'il y posta plusieurs Vaisseaux pour s'en assurer (a).

SECTION

I.

Descrip-
tion du Ro-
yaume de
Tunis &c.

Cairvan.

La Province de *Cairvan* tire son nom de sa Capitale, que l'on nomme communément Caravan & Cairvan; on croit que c'est le *Vicus Augusti* de l'Itinéraire; c'étoit autrefois la résidence des Califes de la Dynastie des Fatimites; c'est encore une des principales villes du Royaume pour le Commerce & le nombre des habitans. Elle est cependant située dans une plaine stérile, où il n'y a ni sources ni rivières; on y porte les provisions par charroi des villes de la côte, qui sont au moins à cinq ou six lieues. Cairvan est à huit lieues à l'Ouest de Sufa, & à la même distance au Sud-Ouest de Herkla. On y voit à un demi stade de la ville un grand étang, & une citerne pour recevoir l'eau de pluie; l'étang sert pour abreuver le bétail, & la citerne fournit de l'eau aux habitans; mais cette eau manque souvent, ou bien elle se corrompt ordinairement au cœur de l'Été, & cause aux habitans des fièvres & d'autres maladies (b). On attribue la fondation de cette ville à *Hucba* ou *Occuba Ben Nafie* (c) Général de Hutmen ou Othman, Successeur de Mahomet & troisième Calife, environ l'an 652; ce Prince avoit envoyé son Général de l'Arabie, pour faire des conquêtes. *Occuba* ayant pris terre dans quelqu'un des Ports voisins, choisit cet endroit stérile & sablonneux pour le rendez-vous de ses troupes & pour leur servir de retraite; il le ferma de belles murailles de brique, flanquées de Tours. Il y fit bâtir une superbe Mosquée, soutenue par un grand nombre de colonnes de Granite (*), parmi lesquelles il y en a deux d'un prix inestimable, qui sont d'un rouge vif & éclatant, & mouchetées de petites taches blanches comme le Porphyre. Cette Mosquée passe pour la plus belle de toute l'Afrique; elle a un grand nombre de Docteurs, qui sont fort estimés, & dont le principal est comme l'Evêque. Les Rois de Tunis y sont enterrés, parceque c'est la première ville que les Mahométans bâtirent en Afrique: les Grands & les gens riches veulent aussi y être enterrés, prévenus de la pensée superstitieuse, que les prières du Pontife & Successeur de Mahomet leur obtiennent pleinement le pardon de leurs péchés, & les conduisent tout droit en Paradis. La ville même est estimée si sainte, que les Grands-Seigneurs se déchaussent avant que d'y entrer, y font bâtir des Chapelles, & leur assignent de grosses rentes, non seulement pour les entretenir, mais pour payer les Prêtres & les Religieux qui y viennent prier (d). Il y

a

(a) Shaw p. 245.

(b) Shaw T. I. p. 258.

(c) Grammaye L. VIII. C. 8. Leo Afric.

L. V. p. 223. Dapper p. 198. Marmol L.

VI. Ch. 34.

(d) Dapper, p. 199.

(*) Il y a au moins cinq-cens de ces Colonnes, si l'on en doit croire les habitans, car il n'est pas permis aux Chrétiens d'entrer dans les Mosquées. Le Docteur Shaw ne put savoir, si parmi cette grande variété de Colonnes & d'autres anciens matériaux employés à ce grand & superbe édifice, il y avoit une seule Inscription & ce qu'elle contenoit; & pour celles qu'il trouva en d'autres endroits de la ville, elles étoient remplies de ciment, ou autrement défigurées, desorte qu'il est impossible de découvrir l'ancien nom de cette ville par aucune des Antiquités qu'on y voit. Ce n'est que par sa situation, & par sa distance d'autres lieux, & de la rivière de Mergaleel, qui est l'*Aque Regia* des Anciens, que notre Auteur conjecture que ce doit être le *Vicus Augusti* (1).

(1) Shaw T. I. p. 258.

SECTION I. a de l'apparencce que ce concours de Superstitieux, & ces riches fondations rendent la ville encore florissante, nonobstant la cherté & la rareté des vivres, qui augmentent encore par la multitude d'Arabes, qui viennent de ce côté-là en Eté avec leurs troupeaux (*). Il est vrai qu'ils apportent une grande quantité de viande & de dates, qui suppléent à ce qui manque d'ailleurs. La plupart des habitans s'occupent à préparer des peaux d'agneaux, dont les principaux Arabes font des camisoles; ils les envoient dans le Biledulgerid & dans les autres quartiers de Numidie, où l'on ne peut avoir des draps d'Europe (a). Ce Commerce leur fourniroit de quoi subsister assez bien, s'ils n'étoient accablés de taxes.

Tobulba. *Tobulba* est une Colonie Romaine. Dans les tems postérieurs, lorsqu'El Agleb en étoit Gouverneur, cette ville s'accrut si fort que les habitans furent obligés d'en bâtir une autre tout proche, qu'ils appellerent *Recheda*, ou El Agleb établit sa Cour, & où les Grands firent bâtir des Palais. Mais elle a été si ruinée par les guerres que ce n'est à-présent qu'un petit village, où il ne reste que quelques ruines de son ancienne grandeur (b).

Gabbs. On en peut dire presque autant de *Gabbs*, l'*Epichus* & la *Tacape* des Anciens. On y trouve un tas de ruines, remarquables principalement par de beaux piliers quarrés de Granite, tels qu'on n'en trouve guere de semblables en Afrique. Il y a dans le voisinage de grands Plantages de palmiers, mais les dates qui y croissent ne sont ni si grosses ni de si bon goût que celles de Jireed & du Biledulgerid. Le principal commerce de cette ville marchande, comme *Strabon* l'appelle, ne consiste maintenant que dans une grande quantité d'arbres, nommés *Alhennas*, que les habitans cultivent dans leurs jardins. On en seche & pulvérise les feuilles, & cette poudre se débite ensuite dans toutes les villes du Royaume. Cet arbre demande d'être arrosé souvent, aussi bien que le Palmier; c'est pourquoi on distribue le Triton, qui n'est pas loin de-là, en un grand nombre de canaux qu'on a creusés, & il semble que cela se faisoit même déjà du tems de *Plin* (c).

Léon

(a) *Marmol* L. VI. Ch. 34.(c) *Shaw* p. 252.(b) *Dapper*, p. 198. *Shaw* T. I. p. 244.

(*) C'est selon les apparences delà que vient le nom de *Cairvan*, qui est le même que ce que nous prononçons *Caravane*, qui signifie un concours de gens. Cette étymologie est plus naturelle que celle qui dérive ce nom du Caire en Egypte, que les Arabes prononcent *Kahira*, & qui signifie Victoire (1). Quant au motif qui déterminait Occulba à choisir un lieu aussi sec & sablonneux pour sa résidence, quelques Auteurs ont conjecturé que c'étoit pour mettre en sûreté les richesses & les trésors qu'ils avoient pillés en Afrique. Mais pourquoi il fit choix d'une plaine stérile ouverte de tous côtés, plutôt que de quelque hauteur ou de quelque rocher bien fortifié par la Nature & par l'Art, c'est ce qu'il n'est pas aisé de dire, à moins qu'il n'ait peut-être voulu imiter Mahomet. La Tradition porte, qu'étant en marche pour Damas, Capitale de la Syrie, ce fameux Législateur ayant observé son admirable situation, ses beaux édifices, les jardins & les autres charmes attrayans de cette ville, il en fut si enchanté, qu'au grand étonnement de ceux qui l'accompagnoient il tourna tout d'un coup bride, & ne voulut jamais y entrer, disant que comme il n'y avoit qu'un seul Paradis assigné à chaque homme, il aimoit mieux avoir le sien dans l'autre vie que dans cette délicieuse ville.

(1) Voy. le même p. 259.

Léon parle encore d'un fruit qu'on cultive ici en grande quantité, que les Arabes appellent *Hab-hafis* ou *Halb-haziz*. Il est de la grosseur d'une fève, & a le goût de l'amande, il est fort recherché dans toute la Barbarie (a). SECTION I. 1

A quatre lieues environ au Sud de Gabbs, & a trois de Tobulba, on trouve la petite Isle de *Jerba* ou *Gerba*, la *Lotophagitis* des Anciens; elle tiroit ce nom des habitans, qui l'avoient pris du *Lotus*, qui faisoit leur principale nourriture. Cette Isle est la partie la plus méridionale du Royaume de Tunis &c. Description du Royaume de Tunis &c. Isle de Jerba.

Les trois autres Provinces, qui doivent être au Nord & à l'Ouest de celles que nous avons parcourues, sont Hamamet, Biserte & Porto Farine, ainsi nommées d'après leurs Capitales.

Hamamet, qu'on appelle par corruption *Mahomette*, & que l'on croit être la *Siagul* & non l'*Adrumete* des Anciens, ainsi que quelques Auteurs l'ont conjecturé, est une petite ville, mais opulente, & bâtie sur un promontoire bas près de la mer, & le terrain est si inégal & si rompu du côté de la terre, qu'il seroit très-difficile de l'attaquer par-là (*). On croit qu'elle tire son nom du mot Arabe *Hamam*, qui signifie des Pigeons sauvages, parcequ'il y a une grande quantité de ces oiseaux qui se tiennent dans les crevasses des montagnes du voisinage. *Léon* dit que de son tems cette ville étoit fort misérable, bien-qu'entourée de bonnes murailles & fortifiée par les Tunisiens; les habitans sont de pauvres Pêcheurs, Blanchisseurs ou Charbonniers, qui ont bien de la peine à vivre à cause des impôts dont on les accable (b). Tous ceux qui ont vu cette ville depuis en donnent la même idée, à la réserve du Docteur *Shaw*, qui dit que c'est une petite ville, mais opulente, & il ajoute qu'elle n'est devenue florissante que vers la fin du dernier siècle (c). Elle est à dixsept lieues de Tunis par terre, mais il y en a plus de soixante par mer, & sur un grand Golphe auquel elle donne son nom. A moins d'une lieue de Hamamet sont les ruines d'un Port, qui appartenoit autrefois à *Fardeese*, ancienne ville Romaine; ce pourroit bien être, vu l'affinité du nom, l'ancienne *Aphrodisium*. On dit que les habitans de ce lieu étoient, il y a plus de cent ans, les plus grands Pirates & les plus habiles Mariniers du Pays; mais que depuis quelques années ils se sont établis à Hamamet, qui est mieux située pour le Commerce.

(a) *Leo Afric.* L. V. p. 225. *Grammaye* L. VIII. Ch. 9.

(b) *Marmol* L. VI. Ch. 22.

(c) *Shaw* T. I. p. 205.

(*) C'est en particulier ce qui prouve, qu'il n'est nullement probable que ce soit l'ancienne *Adrumete*, puisqu'il y auroit eu beaucoup de danger & de difficulté à l'attaquer de ce côté-là, & encore plus à en faire le tour en voiture, comme l'on dit que *César* fit. Aussi ne sauroit-on voir la côte de *Cybea*, ni de la ville même, ni de sa rade. L'Auteur de l'Itinéraire place aussi *Adrumete*, non seulement à quatre-cens-quarante stades de *Néapolis*, mais aussi à quatrevingt-cinq-milles Romains de *Carthage*. Supposé donc que *Hamamet* soit *Adrumete*, il y auroit de-là cinquante milles de moins à *Néapolis*, & il en faudroit rabattre trente, c'est-à-dire plus d'un tiers, de la distance entre *Hamamet* & *Carthage* (1).

(1) *Shaw* T. I. p. 204, 205.

SECTION I. merce & la Navigation (a); c'est peut-être ce qui dans les derniers tems l'a rendue florissante.

Descrip-
tion du Ro-
yaume de
Tunis &c.

Biferte.

Biferte, que les habitans du Pays appellent *Ben-Sherid* ou l'Enfant du canal, est située sur un Canal entre un grand Lac & la Mer, dont nous avons parlé plus haut. La ville est environ à huit milles au Sud-Ouest du Cap Blanco, & à dix au Nord de Tunis (*). Elle étoit autrefois fort considérable, & quoiqu'elle n'ait qu'un mille de circuit, on assure qu'il y a eu jusqu'à six-mille maisons, au-lieu qu'à-présent tant la ville que les villages qui en dépendent contiennent à peine ce nombre d'habitans; tant ces villes autrefois si célèbres sont sujettes à se ruiner, & par les exactions du Gouvernement, & par les guerres qui ont désolé ces contrées. Biferte est cependant encore défendue par plusieurs Forts & par des Batteries, sur-tout du côté de la mer; il y a aussi deux grandes Prisons pour les Esclaves, un Magasin pour les marchandises, & deux Tours qui défendent le Port. Bien-que cette ville soit si près de la mer, elle est bien pourvue d'eau douce, à cause du grand nombre de sources qui sont aux environs du côté de terre. On pêche beaucoup de poisson dans le Lac, la plupart des habitans de la ville & des deux bords du Canal s'occupant à la pêche depuis la fin d'Octobre jusqu'au commencement de Mai; comme les pluies abondantes adoucissent l'eau du Canal, le poisson y entre en foule durant cette saison; après cela il disparoit, ou devient maigre & sec. Les habitans de ce quartier, bien-que dans la misère, sont orgueilleux, méchans & traîtres. Muley Hascen disoit qu'il n'y avoit point de peuple contre lequel il eût plus sujet d'être en colère, parcequ'ils ne lui avoient jamais gardé la foi, ni par amour, ni par crainte. Aussi furent-ils les premiers qui éprouverent son ressentiment, après qu'il eut repris la ville & le Château sur Hairadin frere de Barberousse; car ils s'étoient déclarés pour lui, avoient tué leur Gouverneur, & reçu Garnison Turque (b).

Biferte n'a point de villes dans son district, mais seulement huit villages, une grande plaine nommée *Muter*, & le territoire de *Choros*, la *Clypea* ou *Corobis* des Anciens; ce territoire est fort étendu & très-fertile, au moins il le seroit s'il n'étoit exposé aux courses des Arabes Bedouins. Les habitans sont ici en général pauvres, ils se nourrissent mal, & sont encore plus mal vêtus. Leur mets le plus exquis est leur Couscou, ce sont des gâteaux paitris aux œufs, qu'ils font sécher & gardent toute l'année. Tout leur habillement consiste dans une piece de barracan dont ils s'enveloppent tout le corps, une espece de Turban sur la tête, & ils n'ont ni bas ni souliers. Les gens du commun couchent sur des peaux de mouton par terre; mais ceux qui

(a) Le même p. 207, 208.

Marmol L. VI. Ch. 7. Dapper p. 196.

(b) Leo L. V. Grammaye L. VIII. C. 3.

(*) Plusieurs Auteurs ont cru que Biferte étoit l'ancienne Utique, célèbre par le séjour & par la mort tragique de Caton (1). Nous avons déjà prouvé d'après le Docteur Shaw, qu'il y a plus d'apparence que c'est l'ancienne *Hippo Zaritus*. Il faut donc chercher Utique ailleurs & plus loin; mais pour éviter les répétitions, nous renvoyons à ce que nous en avons dit ailleurs (2).

(1) Grammaye L. VIII. Ch. 3. Marmol L. VI. Ch. 7 &c. (2) Hist. Univ. T. XI.

qui sont un peu à leur aise ont des lits longs & étroits, attachés aux murail-
les, qui sont de la hauteur d'un homme, & où l'on monte par une échel-
le. Ils sont habiles Cavaliers, comme tous les gens de ce Pays; leurs che-
vaux n'ont la plupart ni selle, ni bride, & ne sont point ferrés. Le voisi-
nage des Arabes, qui les désolent par leurs courses continuelles, augmen-
te leur misère. Les habitans tant de la ville que des villages sont extrê-
mement superstitieux, quand ils vont au combat, ils portent au cou quan-
tité de billets, marqués de certains caractères, & cousus dans du cuir, du
velours, ou quelque autre étoffe de soie. Ils en pendent aussi au cou
de leurs chevaux, s'imaginant que c'est un préservatif contre toutes sortes
d'accidens (a).

SECTION
I.
Descrip-
tion du Ro-
yaume de
Tunis &c.

Porto Farine est le dernier district dont nous avons à parler; il tire son
nom de sa Capitale, dont nous avons déjà décrit le Port. Plusieurs Au-
teurs ont pris cette ville, aussi-bien que Biserte, pour l'ancienne Utique (b);
Porto Farine paroît au contraire avoir été l'endroit où la Flotte des Carthagi-
nois se retira la nuit, avant que de livrer combat à celle de Scipion devant
Utique. *Tite Live* l'appelle *Ruscinona*, d'après les Africains mêmes; ce
nom vient sans-doute du Phénicien. Car si dans cette Langue le premier
membre répond assez bien à la situation du lieu, le dernier peut recevoir
le même sens que dénote le nom moderne, & indiquer probablement que
les Vaisseaux chargent en cet endroit une grande quantité de bleds & de pro-
visions pour les transporter ailleurs. *Porto Farine* étoit autrefois une ville
fort considérable, mais elle ne l'est guère à-présent. Ce qu'il y a de plus
remarquable est son beau Cothon, où les Tunisiens tiennent leurs Vaisseaux;
c'est un Port sûr contre tous les vents & les tempêtes; il s'ouvre dans un
grand étang navigable, que forme la rivière *Me-jerdah*, qui se décharge
par-là dans la mer (c). La ville est située entre le Cap de Biserte & celui
de Carthage, à la même distance à peu près de l'un & de l'autre, & sur
celui qui s'appelle *Rash Libeeb*, ou le Promontoire d'Apollon. Les ha-
bitans la nomment *Gar el Mailah*, la Cave au sel, à cause d'une ancienne
mine de sel qui en est tout près. C'est-là que mourut St. Louis en allant
à la Terre Sainte, & où Charlequin débarqua dans son expédition contre
Tunis (d).

Porto Fa-
rine.

Nous parlerons encore d'une ou deux villes, qui ne sont pas à-la-vérité Bay-jah,
des Capitales, mais qui méritent d'être connues. *Bay-jah*, *Beja* ou *Beg-
gie*, est, à ce que l'on croit, la *Vacca de Saluste*, & l'*Oppidum Vagense* de
Pline. C'est encore aujourd'hui, comme autrefois, une ville où il se fait
un grand commerce, particulièrement en bled, étant comme l'étape de ce-
lui de tout le Royaume. Le Pays des environs, & en particulier les plai-
nes de *Busdera*, qui sont le long de la *Mejerdah*, en produisent une si pro-
digieuse quantité, qu'elle suffit pour fournir tout le Royaume; ce qui fait
dire communément à ceux de Tunis, que s'il y avoit encore une ville com-
me

(a) Les mêmes,
(b) *Marmol*, *Davity* & al.
(c) *Shaw* T. I. p. 183.

(d) *Marmol* L. VI. Ch. 14. *Davity* vol.
V. p. 234. *Dapper*, p. 196.

SECTION
I.
Description du Ro-
yaume de
Tunis &c.

me celle-là, le bled seroit aussi commun que le sable (a). Il se tient encore ici tous les Etés une grande Foire, que les Arabes le plus éloignés fréquentent, avec leurs familles & leurs troupeaux. Cela n'empêche pas que les habitans ne soient fort pauvres, & qu'une grande partie des terres ne soit en friche par les cruelles exactions des Turcs, & par les fréquentes courses des Arabes, qui sont nombreux & puissans dans ces quartiers (b).

La Ville de Bay-jah est bâtie sur le penchant d'une colline, sur le chemin de Constantine, à dix lieues environ de la côte septentrionale, & à trente-six lieues Ouest-Sud-Ouest de Tunis. Elle a l'avantage d'être bien pourvue d'eau (c). Il y a une Citadelle au haut de la colline, mais qui n'est pas de grande défense (*). Les murailles de ce Fort sont construites d'anciens matériaux de la *Vacca* Romaine, & l'on y voit encore quelques Inscriptions.

Tuburbo
ou Urbs.

Tuburbo, autre Place digne d'attention, que l'on appelle communément *Urbs* & *Lorbus*, est selon les apparences la *Tuburbum Minus* ou *Turridis* des Anciens. Elle est dans une belle plaine, qui est fertile en bleds & en pâturages, à soixante lieues de Tunis, au Midi, en tirant vers la Numidie & la Libie. Les Vandales d'Afrique la ruinerent, mais elle se repeupla dans la suite à la façon d'un grand village. Elle est aujourd'hui habitée par des Maures d'Andalousie, on y voit encore quantité de vestiges de son ancienne splendeur, des Statues, des Tables de marbre avec des inscriptions, des Niches &c. Il y a aussi un Château avec quelques canons, où l'on tient Garnison, car les habitans ne sont pas moins chargés d'impôts, & moins mutins que ceux de Bay-jah. Mahamet, l'un des derniers Beys de Tunis, avoit planté dans ses environs un grand nombre d'arbres fruitiers, & les avoit rangés de façon que chaque espece formoit un petit bois à part. On y voyoit, par exemple, un bosquet d'Orangers, un autre de Citroniers, un autre d'Abricotiers, un autre de Pêchers, & ainsi du reste. Il avoit aussi bâti dans la vallée voisine, des ruines d'un ancien Amphithéâtre, un grand pont sur la Me-jerdah, & y avoit fait faire des écluses pour élever l'eau de la rivière, pour en arroser plus aisément ses plantations (d). Entre le Château & les deux quartiers de la ville qui sont habités passoit un ruisseau d'eau courante par un canal de marbre, & ce ruisseau qui faisoit tourner plusieurs moulins, venoit d'une fontaine qui est environ à un jet de pierre de la place (e). Mais ces ouvrages étoient trop beaux pour subsister

(a) *Leo*. L. V. *Marmol* L. VI. Ch. 31.

(d) Le même, p. 213.

(b) Les mêmes,

(e) *Marmol* L. VI. Ch. 30.

(c) *Shaw* T. I. p. 211.

(*) *Marmol* ajoute que Hamida, Roi de Tunis, en avoit fait bâtir un autre vis-à-vis de celui-là, où il avoit mis quatorze canons de bronze, & un Gouverneur avec Garnison, pour tenir en respect les habitans; car quoique pauvres, ils sont orgueilleux, & passionnés pour le changement, desorte qu'ils sont toujours prêts à se révolter à la première occasion. Il est surprenant qu'un Voyageur aussi curieux que *Shaw* ait oublié ce nouveau Château, si ce que *Marmol* rapporte est fondé (1)

(1) *Marmol* L. VI. Ch. 31. Voy. *Shaw* T. I. p. 209.

ister longtems en Barbarie ; aussi tout est présentement détruit (a) Les ha- bitans de Bay-jah & d'Urbs sont Laboureurs ou Tisserans , mais ils sont si chargés de droits , & si inquiétés par les Arabes , qu'ils sont pauvres , pa- resseux , & amoureux du changement.

L'une & l'autre de ces villes en a une autre sous sa juridiction , savoir *Casha & Ain Sammin* ou *Ain Zamet*. La première a été bâtie par les Ro- mains dans une grande & fertile plaine , à huit lieues au Sud de Tunis. Les murailles subsistent encore , mais la ville est presque dépeuplée depuis que les Turcs l'ont ruinée. *Ain Zamet* est une ville moderne , bâtie par les Rois de Tunis , à douze lieues au Midi de cette Capitale , & à vingt lieues de Bay-jah. Elle fut placée dans cet endroit , parceque le terroir y est fort bon , & qu'il n'étoit pas cultivé faute d'habitans. Mais les Arabes qu'elle incommodoit , s'y opposerent , ce qui obligea Muley Mahamet de leur permettre de la détruire , de peur de quelque rebellion. Les murailles sont encore debout , & il ne manque aux maisons que le toit , qui est déla- bré. Les Arabes , qui sont maîtres de toute cette contrée , ne veulent pas permettre qu'elle soit habitée (b).

Nous avons ainsi parcouru les principales Places des deux Quartiers : nous aurions pu y en ajouter quantité d'autres , dont les ruines annoncent qu'el- les ont été considérables ; mais comme elles n'entrent point dans le plan de l'Histoire moderne nous renvoyons le Lecteur curieux à ce que nous avons dit des principales dans l'Histoire ancienne (c) , & sur l'article des autres au curieux Voyageur que nous avons si souvent cité. Nous passons à l'ar- ticle des Curiosités Naturelles & Artificielles , comprenant sous ces der- nières les restes d'Antiquité qui subsistent encore , & qui sont dignes d'at- tention.

On nous permettra bien de mettre dans la classe des premières la *Petite La Syrte*. *Syrte* (*) si célèbre parmi les Anciens & chez les Modernes par son banc de sable , qui a été fatal à bien des Vaisseaux. Nous parlerons de la gran- de Syrte , dont il est fait mention dans la Remarque , en son lieu , parce- qu'elle est sur la côte de Tripoli , dans le Golphe de Sidra. La petite , qui appartient aux côtes de Tunis , est entre l'Isle de Jerbe & le Cap de Ca- poudia , c'est-à-dire qu'elle s'étend depuis le trente-troisième degré qua- rante minutes , jusqu'au trente-cinquième degré. Il est vrai que les An- ciens la faisoient commencer au Nord pas au-delà des Isles de Querqui- ness. Mais comme depuis le Cap de Capoudia jusqu'à l'Isle de Jerbe , la côte est remplie de petites Isles plates , de bancs de sable & de bas-fonds (†) ,

(a) Shaw l. c. (b) Marmol L. VI. Ch. 32. (c) Hist. Univ. T. XI.

(*) Les Anciens distinguent deux Syrtes , la Grande & la Petite. Le nom de Syrte vient du mot Grec *Συρτις* , qui veut dire *traher* , parceque les Vaisseaux qui se trouvent à portée semblent être attirés ; ou parcequ'en montant & en descendant la mer entraîne du sable & de la boue (1). Cette contrée maritime s'appelloit par cette raison *Regio Syrti- ca* , comme on le peut voir dans la description que nous en avons faite ailleurs (2).

(†) Les habitans du Pays ont de tout tems su très-bien profiter de ces bas-fonds , en s'avan-

(1) Vid. *Enslach. Cluver.* ap Shaw T. I. p. 249, dans les notes. (2) Hist. Univ. T. XI.

SECTION I. on ne peut douter que la petite Syrte ne s'étende depuis un bout de ce grand & dangereux Golphe jusqu'à l'autre. Seroit-il nécessaire de dire que les Hydrographes donnent le nom de *Syrte* à tout lieu où l'eau monte quelquefois fort haut, & où en d'autres tems elle est fort basse, se retirant même souvent si loin que le sable reste découvert & à sec? Le Docteur *Shaw* ajoute, que dans le tems qu'il passa le long de la petite Syrte, les vents d'Est étoient trop violens, pour lui permettre d'observer le flux & le reflux de la Mer, mais on lui assura positivement qu'à Jerbe la Mer s'élevoit assez souvent, deux fois le jour, d'une brasse & plus au-delà de sa hauteur ordinaire (a).

*Bains
Chauds.*

Une autre curiosité naturelle du Royaume de Tunis sont les Bains Chauds, & les Sources souffrées, qui s'y trouvent en divers endroits. Quelques-uns sont si excessivement chauds, entre autres ceux de *Mes Koutéen* & de *Mereega*, que le premier cuit fort bien une éclanche de mouton dans un quart-d'heure. D'autres, comme ceux de *Seedy Ebli*, d'*Elelma*, d'*Al Ham-mah* sont propres pour s'y baigner. D'autres, comme l'*Ain Houte* & la plupart des sources du *Fereed*, de *Gaffa* & de *Tozer* ne sont guere que tièdes, & nourrissent un grand nombre de petits poissons, qui approchent du Mulet & de la Perche. Les eaux de ces dernières sources, quand elles sont refroidies, sont fort claires, limpides, & aussi douces au palais que l'eau de pluie; ce qui donne lieu de penser, ou que les parties sulfureuses s'évaporent promptement, ou que les vertus qu'on leur attribue se réduisent uniquement à leur chaleur naturelle, qui lorsqu'on s'y baigne ouvre les pores & fait beaucoup transpirer.

On a aussi observé que les Eaux de Meskouteen sont si chaudes qu'elles dissolvent ou plutôt calcinent le roc, sur lequel elles passent quelquefois pendant l'espace de cent pieds. Lorsque la substance du roc est douce & uniforme, alors l'eau faisant par-tout une impression égale, y laisse des figures de cones d'hémispheres, qui ont environ six pieds de haut & autant de diametre. Les Arabes prétendent que ce sont les tentes de leurs Ancêtres qui ont été pétrifiées. Mais dans les endroits où la substance du roc est mêlée de quelques couches d'une matiere plus solide & plus difficile à dissoudre, l'eau forme, à proportion de la résistance qu'elle rencontre, différens canaux & des figures irrégulieres, que les Arabes disent avoir été autrefois des brebis, des chameaux, des chevaux, ou bien des hommes, des femmes & des enfans, qu'ils supposent avoir eu le même sort que leurs tentes.

Une autre singularité que l'on remarque ici, c'est que la terre paroît si creuse & resonance tellement, que l'on craint à tout moment d'enfoncer. Il y a toute apparence que la terre est ici pleine de cavités, & que le mélange des murmures aigus & de sons creux que l'on entend, est causé par l'air sou-

ter-

(a) *Shaw* T. I. p. 249.

s'avancant à pied un ou deux milles dans la mer, & plaçant tout le long de leur chemin des claies de roseaux, dans lesquelles ils prennent souvent beaucoup de poisson (1).

(1) *Strabo* ap *Shaw* l. c. p. 248.

terrein renfermé dans ces cavernes, & qui selon les vents & le mouvement de l'air extérieur, s'en échappe continuellement avec l'eau de la source. Les Arabes prétendent que c'est la musique des *Jenoune* ou des Fées, qui, à ce qu'ils assurent, habitent particulièrement dans ce lieu, & causent tout ce que l'on y rencontre d'extraordinaire. On a observé encore que les sources tarissent souvent dans un endroit, & reparoissent en même tems en d'autres : cette circonstance semble se confirmer, non seulement par le grand nombre de cones, mais aussi par la variété de canaux que l'on rencontre (a).

SECTION
I.
Description du Royaume de Tunis &c.

Pour revenir aux autres Bains chauds, nous avons déjà parlé de ceux qui sont dans le voisinage de Tunis, & des Eaux chaudes de la riviere de Gabbs. Il y a plusieurs autres Bains de cet ordre, que nous passons sous silence, parcequ'ils n'ont rien de particulier; nous ne parlerons que de ceux qu'on appelle *El Hammah*, où l'on se rend de tous les coins du Royaume; ils sont environ à quatre lieues à l'Ouest de Gabbs, & on les appelle *El Hammah de Gabbs*, pour les distinguer d'une autre ville du même nom. Ces Bains ont chacun un misérable toit couvert de paille; & dans leurs bassins, qui ont à peu près douze pieds en quarré & quatre de profondeur, il y a pour la commodité de ceux qui se baignent des bancs de pierre un peu au-dessous de la surface de l'eau (b). Un de ces Bains s'appelle le *Bain des Lépreux*, un peu au-dessous duquel l'eau s'amasse & forme un étang, qui pourroit bien être le même que *Léon* nomme le *Lac des Lépreux*; cet Auteur dit que l'eau qui le forme passe par la ville d'*El Hamina*, ainsi qu'il appelle par corruption *El Hammah*; il ajoute sur sa propre expérience, que cette eau est tellement impregnée de soufre qu'elle ne desaltere absolument point (c). Les Etuves naturelles de *Truzza*, l'ancienne *Turzo*, sont de la même qualité; on les trouve à huit lieues à l'Ouest de *Cairvan*, & les habitans les appellent *Hamam Truzza*, ce ne sont néanmoins proprement que des chambres voûtées, toujours remplies d'une vapeur soufrée, comme les Grottes de *Tritoli* & d'autres près de *Naples*. Ces Etuves de *Truzza* sont fort fréquentées par les Arabes.

Une autre espece de Curiosité naturelle de ce Royaume, sont les Lacs salés, dont quelques-uns ne le sont pas moins que la mer; de ce nombre est en particulier celui qu'on appelle *Shibkhah el Low Deah* ou le *Lac des Marques*, ainsi nommé à cause d'un grand nombre de troncs de Palmiers, plantés de distance en distance pour servir de direction aux Caravanes qui le passent (d). Nous avons rapporté ailleurs tout ce qui regarde ce Lac, à la réserve de sa salure. Mais outre celui-là, & d'autres Lacs & Marais salés, & des Salines où le sel se crystallise ou à la superficie ou au fond; il y a à l'extrémité orientale du Lac des Marques, une célèbre Montagne de sel, qu'on appelle *Fibbel Had-deffa*, dont le sel est à tous égards différent de celui des Salines. Il est dur & solide comme une pierre, rouge ou violet & amer au goût; mais celui que la rosée détache de la montagne chan-

(a) Shaw T. I. p. 299, 300.

(b) Le même, p. 277.

(c) Leo Afric. L. V. p. 225.

(d) Shaw l. c. p. 274.

SECTION
I.
Description
du
Royaume
de Tunis
&c.

Curiosités
Artificiel-
les.

change de couleur, & devient blanc comme la neige ; il perd aussi son amertume. Il y a d'autres Montagnes de sel, dont le sel est bleuâtre, & sans passer par la même opération que celui de Had-deffa il est fort agréable au palais, sur-tout celui de Lutotiah, que l'on vend à Alger un fol l'once (a).

Les Curiosités Artificielles du Pays dignes de remarque, sont la plupart d'origine Romaine. Une des plus rares en ce genre sont trois Pavés de Mosaïque, contigus l'un à l'autre, près du lieu qu'on appelle *Seldy Doude* ou le Sanctuaire de David (*). Sans parler de l'ordonnance du dessin en général, où l'on remarque un entrelacement parfaitement bien entendu, & une variété admirable de couleurs, on y voit des figures d'oiseaux, de chevaux, de poissons & d'arbres, si judicieusement disposées & si artistement incrustées, qu'elles ne paroissent pas moins naturelles & vivantes que celles de plusieurs tableaux assez passables. Il y a entre autres un Cheval dans une posture fort hardie, ce qui étoit l'Enseigne des Carthaginois, comme on le fait par diverses Médailles Africaines. Les Oiseaux sont l'épervier & la perdrix ; les Poissons, la dorade, qu'on appelle dans le Pays *Jerassa*, & le mullet ; & les Arbres, le palmier & l'olivier. L'Ouvrier avoit apparemment en vue d'exprimer la force du Pays, la Chasse & la Pêche qui étoient en usage, & l'abondance des dates & de l'huile, pour laquelle ce Pays est encore célèbre.

L'Amphithéâtre de Jemme est encore un beau morceau d'Antiquité Romaine ; il avoit primitivement soixante-quatre arches & quatre rangs de colonnes. Le rang supérieur, qui n'étoit peut-être qu'une Attique, a souffert par les Arabes. Mahomet Bey détruisit aussi de fond en comble quatre des arches, en les faisant sauter, parceque les Arabes s'en étoient servis comme d'une Forteresse dans une de leurs dernières rebellions. A cela près, rien ne sauroit être plus entier & mieux conservé que le dehors au-moins de cet Amphithéâtre. En dedans on voit encore la plateforme des sieges, & les galeries qui y conduisent. L'arene en est presque circulaire, & il y a dans le centre un puits profond, revêtu de pierre de taille, où l'on peut croire qu'étoit fixé le pilier qui soutenoit le *Velum* ou la Tente (b).

On trouve outre cela à Jemme plusieurs autres Antiquités, comme des Autels avec des Inscriptions qui sont effacées, des Colonnes de différentes especes, quantité de corps & de bras de statues de marbre, l'une desquelles est de figure colossale avec une armure, & une autre statue d'une Vénus nue, dans la même attitude & de la même grandeur que celle de Médicis, toutes deux de bonne main, mais sans tête (c).

L'Arc de triomphe de Spitla, l'ancienne Suffetula, n'est pas moins superbe ; il est d'Ordre Corinthien, & consiste en une grande Arche, & une

(a) Shaw T. I. p. 297. (b) Le même p. 266. (c) Là même.

(*) Ainsi nommé de *Doude* ou *David*, un Saint Maure dont les habitans montrent le tombeau, qu'ils prétendent avoir cinq verges de long ; mais ce prétendu tombeau est visiblement un morceau de quelque Prétoire Romain, ce que l'Auteur prouve par les trois pavés de Mosaïque dont nous avons parlé (1).

(1) Shaw T. I. p. 129.

petite à chaque côté. Depuis cet Arc jusqu'à la ville est un Pavé de grandes pierres noires, bordé d'une petite muraille des deux côtés, construit apparemment pour que la personne qui triomphoit marchât plus à son aise. Non loin de la fin de ce Pavé on rencontre un magnifique Portique, bâti dans le même goût que l'Arc de triomphe. Passant sous ce Portique on entre dans une grande Cour, où l'on voit les ruines de trois Temples contigus, dont les toits, les portiques & les façades sont détruits, mais les murs avec leurs frontons & leurs entablemens sont parfaitement conservés (a).

SECTION
I.
Description
du
Royaume
de Tunis
&c.

Sur la côte, à deux lieues au Sud-Ouest de Hamamet, se trouve le *Menarah*; c'est un grand Mausolée, qui a près de soixante pieds de diamètre, bâti en forme d'un piedestal cylindrique, avec une voûte au-dessous. Au dessus de la corniche se voient plusieurs petits Autels, sur chacun desquels les Maures disent qu'il y avoit autrefois des feux allumés qui servoient à guider les Mariniers (*). Il y a sur ces Autels des Inscriptions, dont trois seulement sont lisibles. La première est conçue en ces termes, L. ÆMILIO AFRICANO AVUNCULO; la seconde porte C. SNELLIO PONTIANO PATRUELI; & la troisième, VITELLIO QUARTO PATR. (b). On trouve aussi nombre de semblables Mausolées à Hydrah; les uns sont ronds, les autres octogones, & soutenus par quatre, six ou huit colonnes; il y en a aussi qui sont carrés & d'une structure massive, avec une niche sur un des côtés, ou bien avec une large ouverture, semblable à un balcon au sommet. Quelques-uns de ces Mausolées sont assez bien conservés, mais la plupart des Inscriptions ont été effacées, soit par les injures du tems, soit par la malice des Arabes (c).

La dernière Antiquité dont nous parlerons, principalement à cause de la solidité des matériaux, par où l'on verra la véritable raison qui a sauvé plusieurs morceaux du même genre, c'est le Cothon de Demas, l'ancienne Thapsus. Il étoit bâti dans des espèces de chasses, comme les murs de Tremecen, & d'autres villes. La matière dont il est fait sont de petits cailloux & du mortier, si bien liés & cimentés qu'un rocher ne sauroit être plus dur & plus solide. C'est ce qui fait que ce morceau subsiste encore malgré les injures du tems & de la mer, & les insultes des Arabes (d).

Le Royaume de Tunis est sujet, de-même que celui d'Alger & les autres de la côte de Barbarie, à de grands tremblemens de terre, & il n'est pas difficile d'en rendre raison, si l'on fait attention à ce grand nombre de sources chaudes, & de cavités sulphureuses qui s'y trouvent. On peut assez naturellement supposer, qu'outre les continuelles exhalaisons chaudes & minérales des Bains, il faut qu'il y ait encore dans la terre un fonds inépuisable de soufre, de nitre, & d'autres matières combustibles, qui sont suffisantes pour

Tunis
jus
jet aux
Tremble-
mens de
terre.

(a) Le même p. 259. 260.

(c) Le même p. 255, 256.

(b) Shaw T. I. p. 207.

(d) Le même p. 244, 245.

(*) Les Tunisiens ont plusieurs de ces Fanaux le long de leurs côtes, entre autres sur les Promontaires de Capoudia, d'Inshilla & de Sfax, mais ils n'ont rien de remarquable que de servir à guider les Vaisseaux (1).

(1) Shaw T. I. p. 247, 248.

SECTION
II.
Description
du
Royaume
de Tunis
&c.

Tempé-
rature de
l'Air.

pour causer ces fréquens & violens tremblemens de terre, de quelques-uns desquels nous avons parlé dans le Chapitre précédent. Sans-doute qu'ils ont contribué à augmenter les ravages que le tems, les guerres, & la malice des Turcs & des Arabes ont fait dans ces Pays, en détruisant tant d'anciens monumens. Ces tremblemens de terre arrivent ordinairement après de grandes pluies, à la fin de l'Eté ou en Automne, & se font sentir même en mer, loin des côtes, & en des endroits où il y a plus de deux-cens brasses d'eau (a).

D'ailleurs la plus grande partie de ce Pays est aussi sain & aussi fertile qu'aucun de ceux du même climat, à l'exception des parties méridionales, où il se trouve des déserts arides & sablonneux, & où la chaleur est excessive. Mais la partie septentrionale, qui est située entre les trente-quatre & trente-sept degrés de Latitude Nord, & qui est la mieux cultivée, jouit d'un air fort sain & fort tempéré, qui n'est ni trop chaud en Eté, ni trop vif & trop froid en Hiver, en sorte que depuis soixante-dix ans on n'a vu en aucun endroit du Royaume la Peste, qui fait si fréquemment de grands ravages dans la plupart des Pays de Barbarie & du Levant. A quoi nous pouvons ajouter que, suivant les observations que le curieux Docteur *Shaw* a faites pendant un séjour de douze ans à Alger, qui est sous le même parallèle, tous les changemens de l'air pendant le cours entier de l'année ne causent au Barometre que la variation d'un pouce & trois dixièmes, c'est-à-dire depuis vingt-neuf pouces & un dixième jusqu'à trente & quatre dixièmes (a). Les vents viennent ordinairement de la Mer, & sont par conséquent frais, mais ceux qui viennent des déserts sablonneux au Sud sont ordinairement étouffans, ils soufflent quelquefois cinq ou six jours de suite en Juillet & en Août, & rendent alors l'air si prodigieusement chaud, que les habitans du Pays sont obligés de jeter de l'eau sur leurs planchers pour rafraîchir les maisons. Il arrive quelquefois, mais rarement, que le Vent de Sud souffle après le Solstice d'Hiver, & il fait fondre tout d'un coup la neige, quelque haute qu'elle soit. Les Vents d'Ouest, de Nord-Ouest & de Nord amènent ordinairement le beau tems en Eté, & la pluie en Hiver; mais les Vents d'Est & de Sud sont presque toujours secs, quoiqu'ils amènent de gros nuages, & que le tems soit alors couvert.

Les premières pluies tombent en Septembre, quelquefois un mois plus tard; alors les Arabes commencent à labourer leurs terres, ensuite ils sèment leur froment, & plantent leurs fèves; pour l'orge, les lentilles & les garvancos (*), ils ne les sèment que quinze jours ou trois semaines après. S'ils ont des pluies en Avril, comme c'est l'ordinaire, ils comptent la récolte

(a) *Shaw* T. I. p. 281. (b) *Shaw* T. I. p. 361.

(*) C'est l'*Aver* des Anciens, & ce que nous appelons pois chiches; on n'en fait point de purée comme des autres, & on ne les sert jamais, on en mêle seulement un peu dans les *Cuscasowe*, & le *Pillau*. On les estime particulièrement quand ils sont rotis, & tout le monde en fait ses délices. C'est pourquoi il y a dans toutes les rues des villes de l'Orient des fours ou des poêles de cuivre pour les rotir, & alors les garvancos changent de nom, & s'appellent *Leb-Cebby*. Quelques Savans conjecturent que c'est le

colte pour sûre. La moisson se fait à la fin de Mai ou au commencement de Juin, selon le tems qu'il a fait auparavant. Deux boisseaux & demi de froment ou d'orge suffisent pour ensemençer autant de terre qu'une paire de bœufs en peut labourer en un jour, ce qui répond assez à un Acre d'Angleterre, la terre étant fort légère. Un boisseau en rend ordinairement dix, plus ou moins, & certains cantons rapportent davantage (a). D'ailleurs les productions de ce Pays étant les mêmes que dans le reste de la Barbarie, nous renvoyons à ce que nous en avons dit dans les Chapitres précédens. Nous finirons cette Section, en observant que les Tunisiens s'appliquent beaucoup plus à l'Agriculture que les Algériens leurs voisins, & qu'ils ne négligent pas un pouce de terre. Il ne faut pas aussi s'attendre à trouver de la régularité & du dessein dans leurs Jardins mêmes; on ne connoît point ici les parterres, les lits de fleurs, ni les belles allées. on compteroit pour perdu le terrain qu'on y mettroit. On n'a garde non plus de tâcher de perfectionner l'Agriculture, ou d'essayer d'y faire de nouvelles découvertes; ce feroit s'éloigner de la pratique des ancêtres, que ces peuples imitent en tout avec beaucoup de respect, & même avec une espece de religion. Cela n'empêche pas que les Turcs & les Maures ne prêtent volontiers leurs maisons de plaifance aux Chrétiens à cause des améliorations qu'ils y font ordinairement, & dans cette vue ils leur permettent la chasse, le vol de l'oiseau &c. sans restriction, moyennant qu'ils aient un Maure avec eux. Dans les Jardins, dont ils ont soin eux-mêmes, c'est une confusion d'arbres fruitiers, de choux, de navets, de fèves, de garvancos, quelquefois même de bled & d'orge, mêlés ensemble. Ils sont tout aussi négligens sur l'article des Mines des Métaux, des Minéraux & des Fossiles (b). Le Conte qu'ils font de Mahomet Bey peut s'appliquer également à l'un & à l'autre article. Ce Prince ayant eu le malheur d'être détrôné par ses Sujets, eut recours à Ibrahim Hojiah Dey d'Alger. Celui-ci s'engagea à le rétablir, à condition qu'il lui communiqueroit le secret qu'il possédoit, car le Bey avoit la réputation d'entendre la Chymie, & d'avoir trouvé la Pierre Philosophale. Le Dey le rétablit, & Mahomet pour tenir sa promesse, lui envoya en grande pompe nombre de beches & de focs de charrue, lui faisant entendre par-là que les principales richesses de son Royaume consistoient à bien cultiver les terres, & que la vraie Pierre Philosophale dont il pouvoit lui faire part, n'étoit autre chose que l'art de convertir en or les riches moissons qu'on pouvoit se procurer par le travail (c).

SECTION
I.
Description
du
Royaume
de Tunis
&c.

(a) Le même, p. 285. (b) Leo, Grammaye, Davity, (c) Shaw. T. I. p. 307.

SEC-

Kali ou *Grain roti* de l'Ecriture (1). Mais nous avons fait voir ailleurs, par la conformité de la figure, qu'il y a plus d'apparence que c'est le *חיריני* ou la *Fiente de Pigeon*, dont il est parlé à l'occasion du siege de Samarie, & par conséquent ce ne peut être le *Kali*, quel qu'il soit (2).

(1) 2 Sam. XVII. 28. (2) Voy. Shaw T. I. p. 288, 289.

SECTION

II.

Gouverne-
ment, Loix
&c. des
Tuni-
siens.

SECTION II.

Gouvernement, Loix, Langage & Commerce des Tunisiens.

Le Bey
est despo-
tique &
héréditai-
re.

LE Gouvernement de Tunis d'aujourd'hui est despotique, comme celui d'Alger ; toute la différence qu'il y a, c'est qu'à Alger le Prince est électif, au-lieu qu'à Tunis il est non seulement héréditaire, mais le Bey est même le maître de nommer pour son successeur celui de ses fils qu'il veut, sans avoir égard à l'ordre de la naissance ; il peut même, s'il n'a pas de fils qu'il trouve digne de lui succéder, faire monter sur le trône un frere ou un neveu après lui. Dans tout le reste les Beys sont également indépendans de la Porte & du Divan. Il est vrai qu'ils relevoient autrefois du Grand-Seigneur, mais les rapines & la tyrannie de Bachas les ayant obligés de secouer le joug, les Tunisiens etablirent eux-mêmes une forme de Gouvernement selon la constitution duquel leurs Deys, ainsi qu'ils les nommoient, ne pouvoient rien faire sans l'avis & sans le consentement du Divan. Mais les Deys ont trouvé moyen de s'affranchir aussi avec le tems de cette dépendance, quoiqu'ils conservent encore une soumission apparente pour la Porte, & qu'ils ayent quelques égards pour le Divan. Le Grand-Seigneur a toujours un Bacha à Tunis, mais il n'a pas une ombre d'autorité, & ne sert qu'à faire souvenir les Tunisiens qu'ils furent autrefois sujets de la Porte, tout au plus qu'à empêcher qu'il ne se fasse rien contre les intérêts de son Maître. Quant au Divan, comme il est composé principalement des amis & des créatures du Bey, il ne les assemble guere que pour donner du poids aux résolutions qu'il a prises, & non pour les consulter. Dans les commencemens de cette nouvelle forme de Gouvernement la Dignité de Dey étoit la premiere, ainsi qu'elle l'est encore à Alger ; celle de Bey étoit la seconde, & étoit entièrement subordonnée à l'autre. Dans la suite les Beys se sont élevés sur les ruines des Deys, & sont parvenus à ce degré d'autorité absolue & d'indépendance où ils sont aujourd'hui ; & en rendant leur dignité héréditaire, ils ont prévenu, autant qu'il étoit possible, les fréquentes dépositions, les révoltes & les massacres, qui sont si ordinaires dans les Pays où la Royauté est élective, comme à Alger. Nous disons autant qu'il étoit possible, car tant s'en faut qu'ils ayent pu réussir par-là à empêcher les jaloussies, les cabales, & même les rebellions des enfans contre leur peres, bien moins contre ceux de leurs freres, qui ont été désignés pour succéder au Pouvoir Souverain. De-là vint que nonobstant toutes les précautions des Beys, leur dignité tombe plus souvent en partage à celui de leurs fils qui a su se faire le parti le plus fort, qu'à celui que son pere a désigné son successeur, ou qui est le plus digne & le plus capable de bien gouverner. Aussi quand le trône devient vacant, soit par le cours de la nature, soit par trahison ou par rebellion, comme cela arrive souvent, il ne se remplit guere sans qu'il y ait bien du sang répandu, & de grands troubles à proportion du nombre des Compétiteurs.

Les Beys Quand, comment & par qui cette nouvelle forme de Gouvernement a été

été établie, & par quelles voies les Beys ont acquis une si grande supériorité sur les Deys, c'est ce que l'on verra dans l'Histoire de Tunis. Aujourd'hui l'autorité des Deys est tellement abaissée, qu'ils ont à peine la moitié autant de part au Gouvernement qu'avoient les Beys quand ils tenoient le second rang. Car ceux-ci étoient ordinairement Gouverneurs de Province, où ils vivoient avec beaucoup de splendeur, & amassoient d'immenses richesses tant par leurs concussions, qu'en faisant entrer une partie des revenus publics dans leurs coffres. Ce n'est plus cela aujourd'hui pour les Deys; car les Beys ayant partagé le Royaume en deux Quartiers, comme on l'a vu, l'ont tout entier sous leur gouvernement immédiat, levent le tribut en personne, & font annuellement leur tour à la tête d'un camp volant. Par-là ils ont dépouillé le Dey tout à la fois de la principale branche de ses revenus & de son autorité, en sorte qu'il dépend absolument du Bey, de qui il doit obtenir les postes & les emplois qui peuvent le mettre en état de soutenir une ombre du rang qu'il tenoit autrefois. Il est vrai que les Deys & le Divan ont pris de grands ombrages de cette autorité excessive & de cette conduite arbitraire, mais sur-tout de ce que les Beys ont rendu leur dignité héréditaire dans leurs familles, & que pour assurer mieux la succession ils se sont alliés avec les Princes Arabes de leur voisinage. Les généreux efforts que les Deys & le Divan ont fait de concert pour secouer ce nouveau & accablant joug, font une partie considérable de l'Histoire de Tunis, bien qu'au-lieu d'avoir le succès qu'ils méritoient, ils n'ayent servi qu'à le rendre plus pesant & à l'établir plus solidement.

Il faut néanmoins avouer, qu'avec cette grande autorité ils sont fort au-dessous des anciens Rois de Tunis pour les richesses & la magnificence, nous parlons des *Laffis*, qui les premiers prirent le titre de Rois, & firent de Tunis leur Capitale. Ils avoient une nombreuse & brillante Cour, des Ministres-d'Etat, auxquels ils confioient les plus importantes affaires. Leur Divan ou Grand-Conseil étoit composé de trois-cens des plus distingués par leur naissance, leur vertu & leur expérience; ils avoient une Garde de quinze-cens hommes, la plupart Renegats, leurs forces alloient à quarante-mille hommes, & leurs revenus étoient proportionnés à cette splendeur. Elle finit avec Muley Hascen, que Barberoussé détrôna, en se rendant maître de la Capitale & de la plus grande partie du Royaume. Il est vrai que l'Empereur Charlequint rétablit Muley Hascen; mais comme il devint tributaire de ce Monarque, il ne put rétablir les choses sur le même pied de grandeur qu'elles l'avoient été sous ses prédécesseurs pendant près de trois-cens ans. Elles déchurent encore davantage durant qu'ils furent sous la protection de la Porte, ou pour mieux dire sous l'oppression & la tyrannie de ses Bachas. Les Deys qui leur succéderent ne furent jamais en état d'étaler beaucoup de magnificence; & les Beys qui les supplanterent ensuite, soit par impuissance ou par inclination, ont marqué encore plus d'indifférence que les autres sur cet article, de sorte qu'ils se contentent de s'assurer & à leurs enfans le droit de regner avec une autorité absolue (a).

SECTION
II.

Gouvernement, Loix
&c. des
Tunis-
siens.

s'emparent
de l'auto-
rité.

Le peu de
magnifi-
cence de
leur Cour.

II

(a) *Leo Afric. Grammaye, Marmol, Dapper, Davity & al.*

SECTION

II.

Gouverne-
ment, Loix
&c. des
Tunisiens.

Il est vrai qu'ils ont d'assez fortes raisons de ne pas aspirer à faire une si grande figure; elle les exposeroit plus à l'envie & à la jalousie, qu'elle ne serviroit à les faire respecter & craindre tant de leurs sujets, mécontents de leur tyrannie, sur-tout des Maures & des Arabes, que de leurs voisins de chaque côté, particulièrement des Deys d'Alger à la gauche, & des Tripolitains à droite. Ce n'est pas que les derniers soient en état de leur faire beaucoup de mal, à moins qu'il ne se liguent avec les Algériens, ou qu'ils n'assistent quelques Puissances Chrétiennes, comme les Anglois ou les François; aussi est-il de l'intérêt des Tunisiens de vivre en bonne intelligence avec ces Puissances, à cause du voisinage de leurs Flottes.

Supériorité des Algériens, & leur Politique.

Ils sont obligés sur-tout de veiller sur les démarches des Algériens; comme ils s'occupent plus de la Course que du Commerce, ils ont acquis une grande supériorité sur les Tunisiens, depuis que ceux-ci ont quitté le métier de Corsaires pour s'appliquer au Commerce; aussi un Rais Algérien souffrira-t-il que ses gens commettent les plus grandes insolences sans s'y opposer, même dans une Rade ou un Port de ceux de Tunis; tandis que ceux-ci appréhendant de s'attirer sur les bras une Milice brutale, qui ne demanderoit pas mieux que d'avoir un prétexte d'entrer dans un Pays beaucoup meilleur que le sien, sont contraints de souffrir patiemment toutes les insultes que leur font ces Turcs insolens. Delà vient qu'ils voient toujours avec plaisir que la République d'Alger soit embarrassée par des troubles domestiques, ou par des guerres au dehors: cependant dans ce dernier cas le Bey de Tunis ne manque guère d'envoyer une Ambassade pour offrir du secours aux Algériens; mais ce n'est qu'une formalité, car si l'offre est acceptée, le Bey trouve des prétextes de différer l'envoi du secours. La vérité est, que les Algériens sont plus puissans que les Tunisiens sur terre, aussi bien que sur mer, non seulement parcequ'ils sont plus riches & qu'ils ont plus de forces, mais aussi parceque leurs Soldats & leurs Mariniers sont plus hardis, plus courageux & plus intrépides; & d'ailleurs par leur hauteur, ils ont tellement intimidé les Tunisiens, que ceux-ci se contentent d'avoir l'œil sur leurs démarches, sans oser en faire aucune qui puisse leur donner le moindre ombrage, bien moins fournir à des voisins aussi fiers, avides & redoutables un prétexte de les attaquer encore. Car il est évident par ce que nous avons vu dans la dernière partie de l'Histoire d'Alger, qu'une des maximes constantes de la Politique de cette République est de fomenter les divisions, de favoriser les révolutions, de se mêler des nouvelles Elections à Tunis, & même d'y faire déposer des Beys & d'en mettre d'autres à leur place. D'autre part, toutes les fois que les Algériens ont jugé à-propos d'en venir à une rupture ouverte avec les Tunisiens, ils n'ont pas manqué d'envoyer leurs troupes affamées ravager les terres de Tunis, enlever ce qu'il y a de meilleur, & détruire ce qu'elles ne pouvoient emporter.

Intérêts des Beys de Tunis.

C'est par ces raisons qu'il est de l'intérêt des Beys de Tunis, 1. d'avoir à leur solde un bon nombre de Renegats; parceque la fortune de ces gens-là dépendant tout-à-fait d'eux, ils doivent naturellement leur être plus fideles, & être plus attentifs à empêcher les Cheiks Arabes d'entretenir des intelligences, ou de faire quelque ligue avec les Algériens. 2. De vivre bien avec le Bey

Bey de Constantine ; c'est dans le fond leur intérêt commun ; car ce n'est qu'autant qu'ils sont unis, & qu'ils agissent avec courage qu'ils peuvent se soutenir contre les Algériens. 3 Nous avons aussi insinué que Tunis doit cultiver l'amitié des Anglois & des François, non seulement à cause du Commerce avantageux qu'ils font avec eux, mais parce que sans cela ils n'en pourroient faire avec aucune Nation, ni espérer le moindre avantage sur les Espagnols, les Corfes, les Sardinois, les Vénitiens & l'Etat Ecclésiastique, avec lesquels ils sont toujours en guerre. A tout prendre, si les Beys ont bien soin de ces trois articles, ils n'auront guere rien à craindre de leurs redoutables voisins, s'ils peuvent arrêter efficacement la corruption & les violences qui dominent ordinairement dans leurs élections ; mais tandis qu'ils souffriront qu'une coutume aussi pernicieuse regne chez eux, ils ne feront guere à couvert du risque de quelque nouvelle attaque de la part des Algériens, & cela peut-être dans le tems qu'ils seront aux prises les uns avec les autres (a).

Il n'est pas aisé de déterminer à quoi montent les revenus & les troupes des Beys de Tunis. Comme leurs revenus consistent principalement dans le tribut que les Maures & les Arabes leur payent, & dans les droits d'entrée & de sortie, ils varient continuellement. D'un côté, les Maures & les Arabes trouvent souvent le moyen de ne rien payer, en cachant le produit de leurs terres sous terre, ou dans les cavernes des montagnes, & en se retirant avec leurs familles & leurs troupeaux en des lieux inaccessibles, vers le tems que le Bey fait son tour, pour revenir quand il s'est éloigné avec son camp volant. Car ils sont si pauvres & si accablés d'impôts, que sans ces retraites fréquentes il leur seroit impossible de subsister, même de la façon misérable dont ils vivent. Quant aux droits d'entrée & de sortie ils sont si bien réglés, qu'il seroit impossible, au moins très-difficile & dangereux de les frauder, comme nous le verrons plus bas. Les troupes sont composées principalement de Renegats, & de quelques Milices ; car les Beys n'ont pas de Janissaires à leur solde, comme les Deys d'Alger ; les Milices servent principalement à garder leurs Places & leurs Ports, mais elles ne sont ni aussi bien payées, ni aussi bien disciplinées que celle d'Alger. Les Renegats, qui servent de Gardes au Bey, & qui sont en garnison dans la Capitale, sont à-la-vérité mieux payés & mieux habillés, mais ils n'ont pas les privilèges particuliers dont jouissent les Janissaires Algériens. Ainsi, tout bien considéré, on ne peut qu'être surpris qu'ils entretiennent si peu de troupes en tems de paix, & qu'ils osent confier le maintien de leur Etat, & la conservation de leurs grands domaines à un si petit nombre de soldats. Ils peuvent, il est vrai, dans l'occasion faire marcher une puissante armée de Maures & d'Arabes, tant de Cavalerie que d'Infanterie, mais ils ne comptent guere sur leur fidélité ; la haine qui regne entre les deux Nations, augmentée encore par les exactions sous lesquelles ces Maures & ces Arabes gémissent, ne permet guere à leurs tyranniques Maîtres d'espérer de tirer d'eux du service que par force & par contrainte.

La

(a) Hist. of Tunis, Ch. V. p. 303.

SECTION

II

Gouverne-
ment, Loix
&c. des
Tunisiens.

Marine.

La Marine de Tunis est aussi fort au-dessous de ce qu'on s'attendroit naturellement chez une Nation maritime & commerçante; le plus grand nombre des Vaisseaux sont des Vaisseaux marchands. Ce Gouvernement n'en a que quatre, tous très-mal équipés; le plus gros n'est que de quarante pièces de canon; ils en ont bien un de soixante-dix canons, mais qui ne peut servir par quelque défaut dans la bâtisse; ajoutez à cela une trentaine de Galiotes, qui ont depuis vingt jusqu'à cent-vingt hommes d'équipage. Ces Bâtimens sont ordinairement commandés par des Renegats, & montés partie par d'autres Renegats, partie par des Turcs & des Coulolis. Les Esclaves Chrétiens font la manœuvre, & les Turcs sont pour le combat. Les quatre gros Vaisseaux vont tous les ans deux fois en course, le Bey les pourvoit d'huile, de beurre, de vinaigre & de biscuit; mais comme ces provisions ne sont pas suffisantes, les Capitaines augmentent les rations jusqu'à un certain point pour quarante ou cinquante jours au plus, moyennant deux piastres par tête. Les Particuliers équipent aussi des Galiotes à leurs dépens pour aller en course, c'est eux qui payent l'équipage, & qui ont soin de pourvoir à tout le reste; aussi sont-ils maîtres des prises que leurs Bâtimens font, à la réserve de certains droits que le Bey se réserve, à peu près de la même manière qu'on le pratique à Alger. Ils ont d'ailleurs quantité de Bâtimens marchands différens pour la grandeur, l'usage, & la manière dont ils sont équipés, comme on peut le voir ci-dessous (*). Il est évident par les Auteurs qui ont parlé ci-devant de Tunis, qu'elle faisoit une plus grande figure sur mer avant la fin du siècle passé, qu'elle n'a fait dans le nôtre (a).

Comment

on partage
les Prises.

Quand un des Vaisseaux de la Régence amène une prise, le corps du Bâtimement & la moitié de la charge appartiennent au Bey, après la déduction des frais; l'autre moitié se partage entre le Rais ou Capitaine & l'Equipage. Le Rais a six parts, le Lieutenant quatre, le Pilote quatre, le Cannonnier quatre, l'Ecrivain trois, le Quatier-Maître deux, le Bosseman deux, & chaque Soldat une demie portion. A l'égard des Esclaves, le Bey, outre sa moitié, a le droit de prendre tous les autres, à raison de cent piastres par tête, & il manque rarement de les vendre trois ou quatre-cens; il n'y en a qu'un de dix pour le Divan.

Lors-

(a) *Grammache, Marmol, Davity, & al.*

(*) Les Bâtimens de Tunis sont des Vaisseaux, des Pataches, des Polacres, des Caïches, des Barques, des Pinques, des Tartanes, & des Canots. Tous ces Bâtimens ont leur usage particulier & leur avantage; ils sont aussi équipés différemment, & la manœuvre est différente. Les Vaisseaux ont quatre mâts, le grand mât, le mât de misaine, l'artimon & le beaupré. Les Pataches n'ont point d'artimon. Les Polacres ont une voile carrée au grand mât, une voile Latine au mât de misaine, & un très-petit artimon. Les Caïches ont plusieurs voiles Latines à l'avant, leur grand mât est plus haut que celui des autres Vaisseaux, mais leur artimon & leur beaupré sont de la hauteur ordinaire. La différence qu'il y a entre la Barque & la Pinque, c'est que la proue de la première est ronde, & celle de l'autre en pointe; l'une & l'autre ont un grand mât, un mât de misaine & un artimon, avec des voiles Latines. La plupart des Tartanes & des Canots n'ont qu'un mât, & il y a peu de différence entre leurs voiles (1).

(1) Hist. of Tunis p. 306. en 1750.

Lorsqu'un Vaisseau marchand Chretien arrive à la rade de Tunis, il arbore son pavillon, & salue la Goulette de trois coups, après quoi le Maître va à terre informer l'Aga d'où il vient. Mais quand un Vaisseau de guerre de quelque Puissance Chretienne arrive, il mouille à une plus grande distance du Château, qui le salue le premier selon sa grandeur, & le Vaisseau rend le salut avec le même nombre de coups. Tout le tems qu'il est à la rade le pavillon est arboré sur la maison du Consul de sa Nation, & tous les Vaisseaux marchands qui en sont ont aussi leurs pavillons. A l'arrivée d'un Vaisseau de guerre, le Consul est obligé d'en donner avis au Bey, & celui-ci fait enfermer tous les Esclaves dans leurs Bagnes, de peur que quel- qu'un ne se sauve à son Bord, auquel cas on ne pourroit le reclamer. Au départ du Vaisseau le Bey envoie au Capitaine le présent ordinaire de bœufs, de moutons, de poules & d'autres rafraîchissemens.

SECTION II.
Gouvernement, Loix &c. des Tunisiens.
De quelle maniere on reçoit les Vaisseaux Chretiens.

Les Vaisseaux marchands qui chargent ou déchargent dans le Royaume sont sujets à plusieurs droits; d'abord il y a celui d'Ancrage, qui va à dix-sept piastras & demie pour charger, & à autant pour décharger. Les droits sur les Vaisseaux qui chargent faisant partie des revenus publics haussent & baissent suivant les besoins de l'Etat. En 1733 ces droits étoient considérables, & étoient de vingt piastras pour chaque Vaisseau qui chargeoit ou déchargeoit; pour les Pataches, les Polacres, les Caïches & les Canots, de dixhuit; pour les Pinques & les Barques, de quatorze; & de dix pour les Tartanes; & tous les Bâtimens payoient le double quand ils chargeoient & qu'ils déchargeoient. A cela il faut ajouter deux pour cent de droit de Consulat, que payent tous les Vaisseaux qui chargent à Tunis, qui sont destinés à l'entretien du Consul & des autres Officiers. Les Passeports des Capitaines François ne sont que pour trois ans, suivant le desir de leur propre Couronne; au bout de ce tems-là ils sont obligés sous de rigoureuses peines de se présenter devant une des Amirautés de France, avant que de les faire renouveler. Mais ceux des Anglois sont pour quatorze ans, sans qu'ils soient tenus à rien de semblable (a).

Droits d'entrée & de sortie.

La France tire de Tunis des bleds, de l'huile, des fèves, des lentilles, de la cire, de la laine, des cuirs & du maroquin; elle y envoie en échange des laines d'Espagne, des draps de Languedoc, du vermillon, du sucre, du poivre, des cloux, du vin, de l'eau-de-vie, du papier, de la vaisselle de terre, du fer & de l'acier. Tout le Commerce d'Italie est entre les mains des Juifs, qui envoient les mêmes marchandises en France, d'où ils tirent des draps d'Espagne, des damas, diverses especes d'étoffes de soie & de laine, des brocards d'or & d'argent &c. Les François payent trois pour cent des marchandises qu'ils importent ou exportent, & les Juifs dix pour cent de ce qu'ils apportent d'Italie. Les Turcs & les Maures portent au Levant des étoffes de laine, du plomb, de la poudre d'or, des sequins, & quantité de balles de bonnets; & ils prennent en retour des soies, des toiles de coton, du fer, de l'alun & du vermillon. Ils envoient les mêmes marchandises en Egypte, mais l'huile qu'on y porte doit être dans de jarres, &

Marchandises qu'on tire de Tunis & qu'on y porte.

(a) Hist. of Tunis, Ch. VI. p. 306.
K k k 2

SECTION II. & non dans des tonneaux, parceque la plus grande partie est destinée pour le service des lampes à la Mecque & à Médine, & que les Arabes croiroient qu'elle est souillée si elle étoit dans des barrils où il pourroit y avoir eu du vin. Ils en apportent en échange de la toile, du café, du lin & du coton. On dit que les Turcs, les Maures & les Juifs frettent à Tunis annuellement au moins cent-cinquante Vaisseaux François pour le Levant, & une cinquantaine pour la France & pour l'Italie, le nombre des Vaisseaux Anglois est incertain (a). Une branche considérable du Commerce de Tunis est celui des Vaisseaux de Caravane qui trafiquent au Levant, tant à cause de la moitié des droits qu'ils payent à l'Etat, que du grand concours de peuple qu'ils attirent, & du provenu des Passeports. Les plus considérables Caravanes sont celles de Sallé & de Cadefia; la premiere arrive environ trois semaines avant le Ramadan, & produit aux Tunisiens en poudre d'or & en sequins cent-mille livres sterling; l'autre vient deux fois par an, & apporte aussi beaucoup de poudre d'or; elle amene de plus quantité d'Esclaves Negres, prenant en échange des habits, du papier, des verres de Venise, du fil d'archal, du corail & d'autres merceries (b). D'ailleurs le Commerce se fait à Tunis de la même façon qu'à Alger, avec cette différence que les Etrangers, soit Chrétiens soit d'autres Nations, y sont traités avec plus de civilité & d'équité. Les Anglois, les François, les Impériaux, les Hollandois & les Génois y ont des Consuls, que l'on traite aussi avec plus d'égards & de distinction. Ils ont non seulement de belles maisons dans la ville, mais aussi des maisons de campagne fort jolies dans les environs, & ils vivent en ville & à la campagne magnifiquement. Nous avons déjà dit que leurs appointemens & ceux de leurs Officiers se prennent sur les deux pour cent que payent tous les Vaisseaux qui chargent à Tunis. C'est un des principaux Marchands qui en est le Receveur, & il rend tous les ans ses comptes en présence du Consul, du Chancelier & de quatre autres Marchands (c).

Tous les Contrats & les Actes publics se dressent en Arabe; mais l'établissement de la Religion Turque dans la Barbarie, & le commerce avec les Maures l'ont fort corrompu. Dans le commerce ordinaire on se sert de la Langue Franque. Le grand nombre de Renegats François, Italiens & Espagnols, qu'on favorise ici extrêmement, à cause de leur capacité, & de la haine déclarée qu'ils ont pour les Chrétiens, a rendu les Langues de leurs Pays très-familieres dans ces quartiers, particulièrement à Tunis, en sorte qu'il seroit dangereux de parler d'affaires d'Etat en quelqu'une de ces Langues devant des Turcs & des Maures. Plusieurs de ces Renegats trouvent moyen de s'élever aux premiers postes, & d'amasser des biens immenses; les Turcs si fiers envers tout le monde, ont des égards tout particuliers pour ces misérables, & leur donnent extérieurement toutes les marques possibles de considération, bien qu'ils en soient jaloux, qu'ils les haïssent & les méprisent dans le cœur. Les Juifs fourmillent aussi dans le Royaume, parcequ'ils sont fort utiles pour le Commerce, & quoique d'ailleurs ils soient très-méprisés, on leur laisse la liberté de trafiquer, de s'enrichir, & de vivre à leur

(a) Là-même. (b) Là-même. (c) Là-même, p. 309

leur maniere dans les quartiers séparés qu'ils occupent. On en compte neuf ou dix-mille dans Tunis (a), dont plusieurs font un grand commerce; & comme ils sont fort enclins à tromper au poids & aux mesures, à faire des banqueroutes frauduleuses, à falsifier la poudre d'or & d'autres marchandises, on les punit ordinairement avec plus de sévérité que les autres Etrangers, & on leur fait payer de plus grosses amendes, sur-tout si on les surprend à altérer ou à contrefaire la monnoye, qui est ici à peu près la même qu'à Alger (b).

SECTION II.
Gouvernement, Loix &c. des Tunisiens.

Les Supplices sont aussi les mêmes à Tunis, & il y regne une égale partialité en faveur des Turcs. Mais on punit plus cruellement les Renegats qui retournent au Christianisme; ils les habillent de toile poissée, & leur mettent une calote de la même toile sur la tête, & y mettent le feu; ou ils leur murent tout le corps, ayant seulement la tête hors de la muraille, & leur ayant frotté le visage & la tête de miel, ils les laissent ainsi exposés trois jours & trois nuits à la discrétion des mouches, qui les font mourir de douleur avant la fin des trois jours. Ils ne punissent pas moins sévèrement les Esclaves qui tentent de s'enfuir, mais sur-tout ceux qui tuent leur Maître, ou quelque Turc; en ce cas-là on leur rompt les bras & les jambes, puis on les attache à la queue d'un cheval, on les traîne ainsi par toute la ville, & ensuite on les étrangle, après quoi on les met entre les mains des Franks pour les enterrer. Mais le plus souvent les petits garçons, qui sont ici aussi méchans qu'en aucun lieu du Monde, enlèvent le corps au Bourreau, malgré le Mezoar ou Sous-Bachi, & l'ayant encore traîné quelque tems, le font un peu rotir avec de la paille, & le jettent dans un fossé, d'où il faut que les Franks le tirent pour l'enterrer (c).

Supplices.

SECTION III.

Histoire de TUNIS jusqu'au changement fait par Sinan Bacha.

SECTION III.
Histoire de Tunis jusqu'à Sinan Bacha.

A peine ce Pays se vit-il affranchi du joug des Romains & des Vandales, sous lequel il avoit si longtems gémi, qu'il se vit obligé de subir avec le reste de la Barbarie celui des Sarrafins, qui le gouvernerent par des Vicerois, qui prenoient le titre d'Emirs. Ces Emirs établirent la forme de Gouvernement qui y a subsisté sous différentes familles durant près de cinq-cens ans. Nous avons parlé du fâcheux expédient auquel le Calife d'Egypte & de Cairvan eut recours pour se venger d'Abul Habex, son perfide Viceroy, qui s'étoit emparé de ses Etats d'Afrique, & s'en étoit fait donner l'investiture par le Calife de Bagdad, pendant que son Maître s'établissoit en Egypte, qu'il avoit nouvellement conquise. Le perfide Abul Habex ayant été défait & tué par les Arabes que le Calife avoit envoyés en Afrique, ses deux fils, pour ne pas avoir le même sort que leur pere, se réfugièrent,

Histoire de Tunis sous les Sarrafins.

(a) Hist. of Tunis, Ch. IV. p. 302.

(c) Thevenot T. II. Ch. 193.

(b) Voy. ci-dessus.

SECTION
III.
Histoire
de Tunis
jusqu'à
Sinan
Bacha.

rent, l'un à Tunis & l'autre à Bujayah, où on les reçut en Princes, & où ils fondèrent deux Principautés. Mais bientôt ils furent obligés de se soumettre à Techifien, de la Tribu des Almoravides, qui regnoit alors dans l'Ouest de la Barbarie. Ce Prince les laissa en possession de leurs Etats à titre de Vassaux, & ils en jouirent tranquillement jusqu'au tems que les Almoravides furent dépossédés de l'Empire par les Almohades; ceux-ci étant devenus les maîtres, chassèrent les descendans de ces Princes de Tunis & de Bugie, & s'attribuerent le titre & les honneurs de Califes. Les Almohades firent de Maroc le siege de leur domination & gouvernerent Tunis par des Vicerois. Mais sur le déclin de leur puissance les Arabes de Tunis se souleverent, & assiègerent le Gouverneur du Roi de Maroc. Ce Monarque envoya à son secours vingt gros Vaisseaux chargés de troupes, sous la conduite d'Abduledi ou Abdul Hedi, qui étoit un grand Capitaine de Seville, de la Tribu de Muçamuda. Il aborda à Tunis, & trouva la ville à demi ruinée par les Arabes; mais par sa sagesse & par sa modération il ménagea si bien les esprits, qu'il fit un Traité avec eux en vertu duquel ils s'engagerent à ne plus troubler la tranquillité des villes.

Abu Zacharias
étend les
bornes de
l'Etat.

Abduledi gouverna le Royaume sous le titre & avec toute l'autorité de Viceroy; il laissa pour successeur son fils *Abu Zacharias*, qui ne fut pas moins sage & moins vaillant que son pere; il maintint l'Etat en paix, & bâtit un Château sur l'endroit le plus élevé de la ville. Il poussa ensuite ses conquêtes jusqu'à Tripoli, & mit sous contribution la Numidie & la Libie jusqu'au Pays des Negres (a). En mourant il laissa des trésors immenses à son fils Abu Ferez, ayant régné heureusement pendant les troubles & les guerres entre les Benimerinis & les Almohades.

Abu Ferez
se révolte
contre le
Roi de
Maroc.

Abraham, ou *Abu Ferez*, ainsi qu'on l'appelle communément, dont l'ambition égaloit les richesses & la puissance, n'eut pas été longtems en possession de la dignité de son pere, qu'il trouva qu'il étoit au-dessous de lui de relever davantage du Roi de Maroc. Les Guerres Civiles qui déchiroient l'Afrique avoient trop affoibli les autres Puissances, pour qu'il ne pensât pas à profiter de ses avantages. Se sentant plus riche & plus puissant, il étoit naturel qu'il aspirât à l'Empire de toute l'Afrique. Les Benimerinis s'étoient emparés du Royaume de Fez, & les Benizeyens de celui de Tremecen, de sorte qu'il ne restoit aux Almohades que le Royaume de Maroc. Abu Ferez plein d'espérances flatteuses, commença d'abord par attaquer Tremecen, dont il rendit bientôt le Roi tributaire. Celui de Fez, qui assiégeoit alors Maroc, lui envoya de magnifiques présens, & pour le desarmer le reconnut pour son Souverain. Abu Ferez retourna donc triomphant à Tunis, & prit le titre de Roi d'Afrique. Il régla sa Maison & sa Cour sur le même pied qu'étoit celle du Roi de Maroc. Depuis cette époque la ville de Tunis l'emporta sur la plupart de celles de l'Afrique; elle fut embellie de quantité de superbes bâtimens, & défendue par de fortes murailles, des tours & d'autres ouvrages convenables à son nouveau titre de Capitale de l'Afrique. En mourant Abu Ferez partagea ses Etats entre ses trois fils;

il

(a) *Marmol.* L. VI. Ch. 16.

il donna Bugie à l'un , la Numidie à un second , & le troisieme, nommé *Hutmen*, eut Tunis. SECTION III.

Hutmen, ou *Autman*, comme d'autres l'appellent, ne fut pas moins brave que son pere. Il étendit beaucoup les bornes de sa domination , & dépouilla son frere Hamar de la Numidie, qu'il annexa de nouveau au Royaume de Tunis , & fit crever les yeux à Hamar. *Grammaye* dit (a) qu'il regna quarante-neuf ans , & qu'il laissa ses Etats à son fils *Abu Bar*. Mais celui-ci fut ensuite dépouillé par un certain *Jesajah* ou *Suhajah* , qui se qualifioit fils d'Omar III. Calife des Sarrafins d'Asie. *Histoire de Tunis jusqu'à Sinan Bacha.*

Hutmen avoit, aussi bien que son pere, tenu pendant sa vie les Rois de Fez en respect , en sorte qu'ils n'avoient osé entreprendre de faire des conquêtes, de peur de lui donner de l'ombrage. Mais après sa mort ils devinrent si puissans, qu'ils se firent reconnoître pour Souverains de tous les Mahométans d'Afrique, & qu'ils étendirent leur Empire jusqu'aux extrémités orientales de la Barbarie, & au Sud jusqu'au Pays des Negres. Ils eurent aussi de grandes guerres avec les successeurs de *Hutmen*. A la fin *Hassan* ou *Hascen*, Roi de Fez, assiégea la ville de Tunis, & le Roi s'étant sauvé chez les Arabes, il s'en rendit maître. Le Roi de Tunis revint bientôt avec une armée d'Arabes, défit *Hassan*, & recouvra sa Capitale & ses Etats. Dans ces entrefaites, la ville de Tripoli, qu' *Abu Zacharias* avoit subjuguée, se révolta contre le Roi de Tunis, & persista cinq ans dans sa révolte. Au bout de ce tems-là, *Abu Henun*, successeur de *Hassan*, attaqua *Muley Abul Abes* Roi de Tunis, & l'ayant vaincu l'obligea de se sauver à Constantine. Il vint l'y assiéger, & le contraignit de se rendre, & l'envoya prisonnier dans le Château de Ceuta qui appartenoit alors aux Maures. *Le Roi de Fez prend Tunis, & la reprend.*

Dans cette conjoncture les Génois vinrent attaquer Tripoli avec vingt Vaisseaux & douze Galeres, & obligerent cette ville de se rendre à discrétion. Tous les habitans furent faits esclaves. Le Roi de Fez en ayant eu avis, fit offrir aux Génois cinquante-mille écus pour les habitans & pour la ville; ils accepterent la proposition, mais ce Prince les trompa, car il les paya à moitié en fausse monnoye, qu'ils prirent pour bonne (b). *Les Génois prennent Tripoli, & la vendent au Roi de Fez.*

Après la mort du Roi de Fez, *Abu Celem*, son successeur, traita avec le Roi de Tunis, prisonnier à Ceuta, & moyennant quelques alliances qu'ils firent entre eux, il le mit en liberté & lui rendit ses Etats. *Abul Abes* ne fut pas sitôt rétabli, qu'il recouvra Tripoli & les autres Provinces dont *Hassan* l'avoit dépouillé. Il en resta paisible possesseur, de-même que ses successeurs, jusqu'à *Abu Barca*, qui fut assassiné avec un de ses fils dans le Château de Tripoli par ordre de *Chiajah* son neveu, qui avoit excité une rebellion dans le Royaume. Mais un des cousins germains de *Chiajah* se souleva contre lui, le défit, le tua, & resta paisible possesseur du trône. Il le laissa à *Zacharie* fils de *Chiajah* son prédécesseur; ce Prince étant mort peu de tems après de la peste, les principaux habitans élurent *Abu Camen*, neveu de son prédécesseur, qui contraignit par ses tyrannies plusieurs villes à se révolter, & à s'ériger en Souverainetés indépendantes. *Le Roi de Tunis rétabli. Succession des Rois.*

Mu-

(a) *Grammaye* L. VIII. Ch. 2. *Marmol*, ubi sup. (b) *Marmol* ubi sup.

SECTION

III.

*Histoire
de Tunis
jusqu'à
Sinan
Bacha.*

*Hassan
succède à
Mahamet.*

*Arrafhid
le chasse.*

*Barbe-
rouffe fait
voie pour
Tunis.*

Muley Abu Camen eut pour successeur Muley Mahamet, dont l'Histoire ne dit rien, sinon qu'il regna trente-trois ans, & qu'il laissa une nombreuse postérité. Il fit emprisonner *Mamon*, l'ainé de ses fils, soupçonné de trahison; tous les autres se trouverent de si mauvais sujets, qu'il n'en jugea aucun digne de lui succéder. Il se détermina enfin en faveur du plus jeune, non seulement parcequ'il passoit pour le plus brave, mais parcequ'il étoit né d'une femme Arabe du Pays, se flattant d'attacher par-là plus fortement les Arabes aux intérêts de sa famille.

Ce successeur fut le fameux *Muley Hassan*, dont nous avons déjà parlé dans l'Histoire d'Alger, que l'Empereur Charlequin rétablit dans ses Etats, dont Barberouffe l'avoit dépouillé, & qui par-là devint tributaire de ce Monarque (*), comme nous le verrons bientôt.

A peine Hassan étoit-il monté sur le trône, que Mamon son frere ainé, avec le consentement de son Géolier, fit tous ses efforts pour faire valoir ses droits, mais il fut découvert avant que d'avoir pu réussir, & Hassan le fit mourir; ce Prince se défit aussi de tous ceux de ses freres & de ses parens dont il put se saisir. Un de ses freres, nommé *Arrafhid*, eut le bonheur de se sauver, & se retira à Bachara ville de Numidie, où il fut très-bien reçu d'Abdalla, Seigneur du Lieu. Abdalla leva d'abord une puissante armée d'Arabes, marcha contre Hassan, & le vainquit; mais comme ils n'avoient point d'artillerie, ils ne purent s'ouvrir une entrée dans la ville. Arrafhid mit alors le feu aux fauxbourgs & aux arbres des environs, & donnant congé aux Arabes prit la route d'Alger, pour demander du secours à Barberouffe, qui gouvernoit cet Etat en qualité de Bacha ou de Viceroy du Grand-Seigneur.

Barberouffe, qui depuis quelque tems regardoit la guerre entre les deux freres comme une occasion favorable de s'emparer de Tunis, & d'annexer ce Royaume à l'Empire Ottoman, reçut fort bien Arrafhid, & l'engagea à venir avec lui à Constantinople, sous prétexte d'obtenir un plus puissant secours de Soliman, en sollicitant sa protection. On ne doute pas que le Prince n'eût réussi, si Barberouffe n'avoit communiqué au Sultan le projet qu'il méditoit; l'affaire étoit trop avantageuse pour n'être pas saisie par l'ambitieux Soliman. Ainsi, tandis qu'Arrafhid fut retenu comme prisonnier

(*) Muley Hassan, dit-on, se vançoit d'être le trente-cinquieme Roi de sa famille, qui avoient regné successivement dans Tunis pendant quatre-cens cinquante ans, & qu'ils étoient descendus en droite ligne de Melchior l'un des trois Mages qui vinrent adorer Jésus-Christ à Bethléhem. Il portoit sur son écu une lance entre deux épées la pointe en haut, avec trois croissans au-dessus, surmontés d'une couronne, & celle-ci d'une étoile. L'Auteur dit que Muley Mahamet, fils de Hassan, lui montra ces armes sur son épée. Mais il ajoute que les Auteurs Africains disent que les Rois de Tunis viennent des Hentetes, qui est une branche de la Tribu de Muçamuda; & que d'autres les font descendre d'Omar, second Calife. Quoi qu'il en soit, ces Rois de Tunis avoient poussé leurs conquêtes jusqu'en Sicile, & y ont regné longtems. Sur le déclin de l'Empire des Arabes, ils devinrent tributaires des Normans. Ensuite ils l'ont été des Rois de France; car St. Louis étant mort au siege de Tunis, son frere Charles, Roi de Sicile, accourut au secours des Chrétiens, & contraignit le Roi de Tunis à lui payer tribut (1).

(1) *Marmel* L. VI. Ch. 16.

nier à Constantinople, Barberouffe fit voile pour Tunis avec une bonne Es- SECTION
cadre. La Flotte ne parut pas sitôt sur la côte de Barbarie, que Hassan, III.
croyant que son frere y étoit, & craignant quelque révolte dans Tunis, Histoire
l'abandonna & se retira chez des Arabes de ses amis, pour voir quels étoient de Tunis
les desseins des Turcs. Barberouffe alla d'abord à Biserte, qui se rendit, jusqu'à
parceque les habitans étoient mécontents de Hassan; delà il se rendit à Porto Sinan
Farine & au Cap de Carthage, & se postant devant la Tour de la Goulette, Bacha.
il fit saluer le Fort par une décharge de son artillerie sans boulets, en signe
d'alliance. Ceux de la Tour y répondirent de même.

Il leur fit demander pour qui ils tenoient, à quoi ils répondirent que c'é-
toit pour celui qui seroit Roi de Tunis. Dans cette ville tout étoit en
mouvement, & l'on y attendoit avec impatience Arrashid, parceque Has-
san s'étoit rendu odieux par sa tyrannie & par ses cruautés. Hassan descen-
dit du Château, mais les habitans le reçurent si mal qu'il en fut effrayé, &
fortit sur le champ de la ville, sans même retourner à son Palais, où é-
toient ses pierreries & tous ses trésors. Il nous conta même dans la suite,
dit l'Auteur (a), qu'en descendant du Château il avoit mis dans une bour-
se de velours rouge deux cens bagues d'un prix inestimable, mais qu'il avoit
été si troublé qu'il l'oublia en sortant de sa chambre.

A peine Hassan fut-il sorti de Tunis, que le Gouverneur du Château & Les Tunisiens
les principaux Officiers, ne doutant point qu'Arrashid ne fût sur la Flotte trompés par
Turque, mirent en liberté sa femme & ses fils, les habillerent magnifique- Barberouffe.
ment, & leur rendirent les mêmes honneurs qu'ils auroient fait, si ce Prin-
ce eût déjà été sur le trône. Ils envoyerent aussi de beaux chevaux super-
bement harnachés à la Goulette pour Arrashid, Barberouffe & les prin-
cipaux Officiers, en les faisant assurer que la ville étoit entièrement à leur
dévotion. Le rusé Barberouffe avoit eu soin de si bien répandre le bruit de
la présence d'Arrashid, qu'on n'avoit pas le moindre soupçon à Tunis de
la vérité. Ainsi Barberouffe entra dans la ville à la tête de neuf-mille
Turcs, qu'il avoit transportés sur soixante Galeres, & fut reçu aux accla-
mations des habitans. Après avoir été faire sa priere à la Mosquée, il mar-
cha vers le Château accompagné de la foule du peuple. Mais les Tunisiens
furent fort surpris de ne point entendre parler d'Arrashid, & qu'il n'étoit
fait mention que de Soliman & de Barberouffe, & leur indignation redou-
bla quand ils apprirent que leur Prince étoit resté prisonnier à Constantino-
ple. Ils prirent tumultueusement les armes & s'assemblerent sous la condui-
te du Mezouar, & pendant qu'ils dépêcherent des Couriers à Muley Hassan
pour le faire revenir afin de les garantir de la tyrannie des Turcs, ils atta-
querent le perfide Barberouffe dans le Château; mais il fit faire sur eux une
si furieuse décharge de Mousquetterie, qu'il y en eut un grand nombre de tués;
ainsi ils furent obligés de céder au tems, & de reconnoître le Grand-Sei-
gneur pour leur Souverain & Barberouffe pour son Viceroy. Ensuite il fit al-
liance avec les Arabes du Pays, & par leur moyen il s'empara de quelques
villes, entre autres de Cairvan où il mit Garnison Turque. Voulant aussi
élar-

(a) Marmol ubi sup.

SECTION
III.
*Histoire
de Tunis
jusqu'à
Sinan
Bacha.*

*Hassan
implore
le secours
de Char-
lequint,
qui le lui
accorde.*

*Barbe-
rousse
se pré-
pare à la
défense.*

élargir le Port de Tunis , il fit ouvrir par les Esclaves Chrétiens le Canal de la Goulette qui entre de la mer dans le Lac (a). Muley Hassan se retira chez quelques Arabes de ses amis , où il demeura jusqu'à ce que Charlequint le rétablît dans ses Etats.

Il demanda du secours à cet Empereur ; expédient dangereux , puisqu'en s'adressant à un Prince Chrétien il ne pouvoit que se rendre plus odieux encore , non seulement à ses sujets , mais à tous les Princes Mahométans , d'autant plus qu'il ne pouvoit rentrer dans ses Etats qu'en se rendant tributaire de ce Monarque. Mais les affaires de Hassan étoient trop désespérées pour qu'il pût être retenu par ces considérations , & pour lui laisser la liberté d'écouter d'autres conseils que ceux que lui suggéroit le desir de se venger de ses perfides sujets , & de la trahison de Barberousse & de la Porte. Un Renegat Génois , en qui il avoit une grande confiance , se chargea de la négociation , & se rendit à la Cour de l'Empereur , qui reçut avec plaisir la proposition qu'il lui fit. Il ne faut pas s'en étonner. Tunis joint à Alger rendoit Barberousse plus puissant , & il étoit déjà assez redoutable sur mer ; d'ailleurs Charlequint trouvoit encore son avantage à se rendre le Royaume de Tunis tributaire. Ce Monarque n'eut donc point de peine à entreprendre cette expédition , & il voulut même y aller en personne & la commander lui-même.

Il fit faire secrètement & avec toute la diligence possible les préparatifs nécessaires dans les Ports de Naples , de Sicile , de Genes & d'Espagne. Barberousse ne laissa pas d'en avoir avis par un Prêtre Florentin , que le Roi de France envoyoit au Grand-Seigneur pour ses affaires. Le Corsaire en informa aussitôt la Porte , & lui fit représenter le danger qu'il couroit de perdre non seulement sa Flotte , mais toutes ses conquêtes de Barbarie , s'il n'étoit promptement secouru. Mais ses espérances furent trompées de ce côté-là. Soliman faisoit la guerre en Asie avec toutes ses forces , & ses Ministres ne purent ou négligèrent d'envoyer à Barberousse le secours qu'il demandoit d'hommes & de Vaisseaux. La situation où il se trouvoit ne fit pas néanmoins perdre courage à ce Chef. Il ne put fortifier la ville de Tunis comme il l'auroit souhaité , à cause des hauteurs qui la commandent à l'Ouest ; il n'osa pas aussi ruiner les faubourgs , qui en étoient un des principaux ornemens , de peur d'indisposer les Tunisiens. Il s'appliqua donc à fortifier la Goulette , qui n'étoit en ce tems-là qu'une Tour carrée , destinée à commander l'entrée du Port par où la mer entre dans le Lac. Il y ajouta non seulement quelques bons ouvrages extérieurs , mais il mit une bonne Garnison de Turcs , pourvus de tout ce qui étoit nécessaire pour se bien défendre. Il invita aussi les Maures & les Arabes à venir à son secours contre l'ennemi commun , en leur représentant que la perte de Tunis entraîneroit celle de toute la Barbarie , & la soumettroit au joug des Chrétiens , ce qui seroit très-dangereux pour la Religion Mahométane. Cette dernière raison étoit suffisante pour mettre tous les Princes Mahométans en mouvement contre Hassan & son puissant Allié. Aussi Barberousse , qui avoit essayé en vain

d'avoir

(a) *Marinol ubi sup.*

d'avoir Hassan entre ses mains vif ou mort, réussit-il à attirer auprès de lui tous les Corsaires du Levant, & à engager les Princes d'Afrique de se joindre à lui.

Il fit ensuite bâtir une forte muraille depuis le côté de la mer jusqu'à la Tour de l'eau, & delà en faisant un détour vers le Lac, elle formoit une espece de boulevard où il y avoit des embrasures, qui faisoient face de tous côtés. Il fit aussi construire un pont sur le canal, & sur une langue de terre entre la mer & la Goulette il fit faire un rempart, qui découvroit toute la côte, & défendoit douze Galeres qu'il tenoit hors du canal, où il avoit fait entrer tout le reste de sa Flotte. Après avoir ainsi pris pour sa défense toutes les précautions que le tems lui permit, il fit entrer dans ses nouvelles fortifications sept-mille-hommes, quatre-mille Turcs ou Renegats, deux-mille Maures Tunisiens, parmi lesquels il y avoit des gens de distinction, & environ mille Janissaires d'élite. Il les pourvut d'artillerie, d'armes, de munitions & de vivres; les Vaisseaux ayant encore l'accès libre à Tunis ne cessioient d'en apporter. Ses mesures ainsi prises, Barberousse attendit l'ennemi avec une résolution digne de son caractère (a).

De son côté Charlequint, ayant appris les préparatifs qu'il faisoit, hâta son départ, & mit à la voile avec une Flotte de quatre-cens Bâtimens de toute espece, parmi lesquels il y avoit quatre-vingt-dix Galeres Royales. Il atteignit promptement le Cap de Carthage, & l'ayant doublé il envoya reconnoître la Goulette, & débarqua son armée sans obstacle proche de ce Fort.

Barberousse, nullement découragé par le nombre des ennemis, ni par les premiers succès qu'ils eurent en pillant plusieurs des villages voisins, d'où ils enleverent quantité de grains, d'huile & d'autres provisions, fit assembler les Chefs Arabes, & leur fit prêter serment de fidélité; car outre quinze-mille qu'il en avoit à sa solde, plusieurs autres étoient venus se mettre à son service, non seulement parcequ'il les payoit bien, mais par haine pour Hassan & les Chrétiens. Il joignit à ces Arabes quelque troupe Turques tant de Cavalerie que d'Infanterie, & les envoya battre la campagne & harceler les Chrétiens, pendant qu'ils faisoient le siege de la Goulette.

Leurs fréquentes attaques n'empêcherent pas qu'on ne le poussât avec vigueur, & avec des succès assez variés. On ne s'attend pas sans-doute que dans un Ouvrage tel que celui-ci nous entrions dans le détail de toutes les opérations, ce qui nous meneroit trop loin. Il suffira de dire en général qu'il fut conduit avec toute la régularité que la situation du terrain put permettre. L'Empereur avoit eu soin de se pourvoir des plus habiles Ingénieurs, de Capitaines expérimentés, & son camp non seulement de tout ce qui étoit nécessaire à la guerre, mais encore de tout ce qui pouvoit être utile & commode à sa nombreuse armée; les rues de son camp fournissoient toutes sortes de provisions en abondance, & les marchés étoient aussi bien pourvus que ceux d'aucune ville de l'Europe. Car outre les Vaisseaux chargés de vivres qui étoient dans la Flotte, il y avoit des Frégates & d'autres Bâtimens,

SECTION
III.
*Histoire
de Tunis
jusqu'à
Sinan
Bacha.*

*Arrivée
de la Flotte
Chrétienne.*

*Siege de
la Goulette.*

(a) *Marmol* L. VI. Ch. 16. *Vertot* Hist. de Malthe. T. IV. p. 64. & suiv.

SECTION
III.
*Histoire
de Tunis
jusqu'à
Sinan
Bacha.*

mens, qui apportoiént continuellement du vin, du bled & d'autres provisions, de Naples, de Sardaigne, de Sicile, de Majorque & de Minorque; d'ailleurs les puits que l'on creusoit aux environs fournissoient de l'eau suffisamment aux Chrétiens. Aussi Muley Hassan, quand il arriva au camp, ne fut-il pas peu étonné de la splendeur & de l'abondance qui y regnoit, qui alloit au-delà de ce qu'il avoit jamais vu, bien que ce fût un grand Prince, & fort magnifique.

Barberousse de son côté fit voir qu'il étoit aussi habile Capitaine sur terre que redoutable sur mer. A-la-vérité il ne fut pas aussi heureux, quoique ses troupes combattissent avec toute la valeur possible. Quand les assiégeans eurent achevé leurs approches, toutes les Galeres Royales dont l'artillerie pouvoit porter sur le Fort, furent postées du côté de la mer, tandis que les batteries du côté de terre, & montées de quarante-six pieces de canon commencerent à jouer, les unes & les autres firent un feu si terrible & si continuél, qu'il y eut bientôt des breches suffisantes pour pouvoir donner l'assaut (*); il ne fut pas moins furieux, & malgré la belle défense des assiégés la Place fut emportée après un combat opiniâtre (a).

Retraite de la Garnison. La Garnison, voyant la défense inutile, fit sa retraite dans le meilleur ordre possible. Quatre-mille hommes se jetterent dans l'étang & marcherent le

(a) *Marmol & Vertot, l. c.*

(*) L'Empereur fit dresser trois batteries contre la Goulette; la plus grande & la principale étoit de vingt-quatre pieces, qui tiroient contre le bastion de la marine entre la mer & la tour de la Goulette, & sur la tour même & le nouveau pan de mur. Cent pas plus loin, il y avoit une autre batterie de six canons, qui battoit le nouveau mur, & à main droite de cette seconde batterie il y en avoit une troisième de seize canons pour battre le rempart que les Turcs avoient fait depuis le mur jusqu'à l'étang.

D'ailleurs André Doria faisoit un feu continuél des Galeres, les faisant avancer tour à tour; & après qu'un rang avoit tiré, un autre prenoit sa place pour faire ses décharges. La grande Caraque de Malthe étoit postée derriere toutes les autres Galeres, mais par sa hauteur elle tiroit aisément par dessus, & elle fit un feu si terrible & si continuél qu'elle démonta toutes les batteries de la tour.

Les Commandeurs de Malthe se disputèrent à l'envi l'honneur de se signaler. Le Commandeur Botigelle s'étant apperçu que le principal Comite des Galeres de l'Ordre, de peur d'échouer contre terre, faisoit tenir les rames hors de l'eau, fut à lui l'épée à la main & lui commanda de faire voguer sa Chiourme, *Malheureux*, lui dit-il, *faut-il que pour conserver deux ou trois carcasses de Galeres, nous manquions de faire une belle action?*

Le Chevalier de Conversa se distingua par une entreprise encore plus hardie. Il arma une longue Barque de fauconneaux, la remplit de Mousquetaires, & la poussa ensuite jusqu'au pied de la tour; de-là il tiroit contre tous les Turcs qui se présentoient sur les breches; & pendant qu'il rechargeoit d'un côté, il tournoit adroitement sa Barque, & présentoit l'autre côté, qui faisoit feu aussitôt. Par cette manœuvre il tua un grand nombre d'Infideles (1). On voit par-là combien les Chrétiens étoient ardens pour emporter cette importante Place, & l'impossibilité qu'il y avoit que Barberousse la conservât, & que ses nouveaux ouvrages, qui n'étoient pas la plupart achevés, n'étoient pas en état de résister à un feu si terrible & si continuél, qui ne laissoit pas aux assiégés le tems de réparer les breches. Les Chrétiens ne laisserent pas de perdre un grand nombre de Chevaliers de Malthe, qui se trouvoient toujours aux endroits les plus dangereux, & il n'en revint presque aucun sans blessures (2).

(1) *Marmol L. VI. C. 16. Vertot T. IV. p. 71-73. (2) Vertot, T. IV. p. 73, 74.*

le long des basses par une route qu'on avoit marquée avec des pieux, & se jetterent dans Tunis. Deux-mille passerent le canal, & ayant rompu le pont prirent la route d'Arradez, mais les Chrétiens les poursuivirent, & leur tuerent beaucoup de monde (a).

SECTION
III.
*Histoire
de Tunis*
jusqu'à
Sinan
Bacha.

Il ne resta dans la Goulette que cent-cinquante Turcs, qu'on y laissa pour mettre le feu à quelques mines, & faire sauter les Chrétiens quand ils entroient. Mais les Espagnols se saisirent si promptement de la Place, que la mine n'eut pas le tems de jouer. Il y eut seulement un Turc qui mit le feu à deux barils de poudre, qui firent sauter l'étage d'en haut, & fendirent la Tour en divers endroits. Don Diegue de Mendoza, suivi d'une vingtaine d'autres, ne laissa pas d'entrer à travers la fumée; mais à peine étoient-ils entrés, qu'on mit le feu à un autre baril de poudre, qui brûla la main & le côté à Don Diegue, & en blessa quelques autres. Cela ne les empêcha pas de pousser leur pointe, & tuant les Turcs qui restoient, ils acheverent de gagner la Tour, sur laquelle ils arborerent l'étendard de l'Empereur.

Ce Monarque entra dans la Goulette avec l'Infant Don Louis, le Roi de Tunis, & d'autres Seigneurs, & se tournant vers Hassan lui dit en entrant, *voilà la porte par où vous rentrerez dans vos Etats*; à quoi ce Prince en se baissant répondit, en lui rendant grâces d'une si grande faveur (b). Barberousse perdit dans cette occasion trois-cens pieces de canon de bronze, sans compter plusieurs autres de fer, quatre-vingt-sept Bâtimens à rames, dont quarante-deux étoient des Galeres Royales, parmi lesquelles il y en avoit douze qu'il avoit prises sur les Chrétiens. Il eut quinze-cens Turcs ou Maures de tués, outre ceux qui périrent dans la retraite vers Tunis & Arradez. On trouva encore dans la Goulette un nombre infini de mousquets, d'épées, d'autres armes & de munitions de guerre. Cette Place étoit l'Arcenal de Barberousse, où il retiroit ses prises & son butin, parcequ'il l'avoit crue jusqu'alors imprenable (c).

L'Empe-
reur entre
dans la
Goulette.

Après la prise de cette Forteresse, l'unique défense de Tunis, Hassan eut le chagrin de voir que le Conseil de l'Empereur étoit fort partagé pour savoir si l'on devoit entreprendre le siege de la ville, ou si l'on s'en retourneroit. Ceux qui étoient de ce dernier avis alléguoient que Barberousse ayant perdu ses Vaisseaux & la Goulette, seroit contraint d'abandonner Tunis & de s'en retourner à Alger, & que les sujets de Hassan rentreroient dans l'obéissance, & par conséquent qu'on avoit fait ce qu'on vouloit faire. L'Empereur informé de ce différend par l'Infant Don Louis, qui étoit d'avis de continuer la guerre, fit venir tous les Chefs dans sa tente, & après avoir repris doucement ceux qui étoient pour le départ, il déclara qu'il n'étoit pas venu seulement pour prendre la Goulette & les Vaisseaux Corsaires, mais pour rétablir le Roi de Tunis dans ses Etats, & pour délivrer vingt-mille Esclaves Chrétiens qui attendoient de lui leur liberté; & il conclut en disant, qu'il mourroit dans la peine, ou qu'il sortiroit de cette entreprise avec honneur. On renferma alors la Goulette dans un plus petit espace, & on y mit mille hommes en garnison. Doria eut ordre de croiser avec la Flotte sur les côtes,

Débats sur
le Siege de
Tunis.

(a) Les mêmes. (b) Les mêmes. (c) Les mêmes.

SECTION

III.

*Histoire de**Tunis jus-**qu'à Sinan**Bacha.**Barbe-**rousse se**prépare à**défendre**Tunis.**Artifice de**Hassan**pour ga-**gner les**Tunisiens.**Déroute**de Barbe-**rousse.*

côtes, & chaque soldat de se pourvoir de vivres pour trois jours. L'armée se mit en marche en ordre de bataille, le 20 de Juillet 1536, & suivit le chemin qui est entre les Oliviers & le Lac.

Barberousse fut bientôt informé de la marche des Chrétiens, & quoiqu'il prévît que la perte de la Goulette & celle de sa Flotte feroient suivies de celle de Tunis & de tout le Royaume, il ne laissa pas en habile Capitaine de prendre le parti de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, dans l'espérance de quelque changement favorable. Dans cette vue il fit renouveler aux Chefs Arabes le serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté; mais la même nuit il manda tous les Capitaines Turcs dans le Château, & leur découvrit en secret le danger où ils étoient, & ce qu'ils avoient à craindre de l'armée de l'Empereur, des Arabes & des Tunisiens; il leur proposa aussi de massacrer tous les Esclaves Chrétiens pour se mettre en sûreté de ce côté-là. Heureusement deux braves Corsaires s'opposèrent à cette proposition, disant qu'une action si noire les rendroit odieux à tout le monde, & qu'ils perdroient outre cela ce qui faisoit leur principale richesse.

Barberousse acquiesça à leur avis, avec ordre de pourvoir à leur sûreté, & après avoir rallié toutes ses forces, Maures, Arabes & Turcs, il sortit au point du jour de la ville. Ce qui avoit augmenté la défiance de ce Général, & l'avoit déterminé pleinement à se mettre en campagne, c'est que Hassan avoit fait semer secrètement des billets dans Tunis, par lesquels il invitoit les habitans à chasser les Turcs qui étoient leurs Tyrans, & à recevoir leur Prince légitime. Barberousse vint camper à une lieue de Tunis dans une Plaine nommée Caçar-Mexevi, où il y a des vergers & des puits d'eau vive. Il rangea son armée en bataille dans le meilleur ordre qu'il pût pour bien combattre.

Les Historiens Espagnols, pour relever la gloire de Charlequint, prétendent que Barberousse n'avoit pas moins de quatrevingt-dix-mille hommes. On en jugera par le succès de la bataille, où, de l'aveu de ces Historiens, les Chrétiens ne perdirent que dixhuit soldats, & les Turcs environ trois-cens (a). Quoi qu'il en soit, les deux armées en vinrent bientôt aux mains. Les Arabes, à qui l'on avoit fait espérer qu'ils trouveroient un butin immense dans le camp des Chrétiens, se présentèrent d'abord d'assez bonne grace au combat, & vinrent à la charge avec de grands cris; mais ils n'eurent pas plutôt entendu tonner l'artillerie, & essuyé les premiers coups de mousquet, qu'ils se débandèrent & s'enfuirent plus vite qu'ils n'étoient venus, sans qu'on pût ni par promesses ni par menaces les engager à revenir à la charge (*).

Mal-

(a) *Marmol* l. c. *Vertot* T. IV. p. 79.

(*) Ces valeureux guerriers pour faire leur cour à l'Empereur & à Hassan, leur dirent depuis, qu'ils n'avoient pris la fuite que pour décourager les Maures & les Tunisiens, & pour les empêcher de combattre. On regarda à-la-vérité ce discours comme une ruse pour couvrir leur lâcheté, mais cela n'empêche pas que leur fuite n'ait contribué beaucoup à la déroute générale, & qu'à cet égard ils n'eussent rendu un grand service aux Chrétiens (1).

(1) *Marmol* ubi sup. *Vertot* l. c. p. 79, 80.

Malheureusement l'armée Chretienne étoit accablée de chaleur & mou- roit de soif, parceque les Turcs étoient encore maîtres des puits, desorte qu'on avoit de la peine à empêcher les soldats de prendre de l'eau du Lac. A la fin, après quelques décharges de part & d'autre, les Turcs plierent & abandonnerent sept pieces de canon. Barberouffe tâcha en vain de les rallier, il fut obligé de les suivre; Maures & Tunisiens rentrerent avec plus d'empressement dans la ville qu'ils n'en étoient sortis. Les Chretiens resterent maîtres des puits.

SECTION
III.
*Histoire de
Tunis jus-
qu'à Sinan
Bacha.*

Barberouffe, après avoir rallié ses troupes, ne leur fit aucun reproche, & se contenta de leur dire qu'il les remettroit le lendemain aux mains avec les Chretiens. Ce n'étoit pas son dessein, il vouloit seulement couvrir sa retraite, qu'il cacha même aux Turcs. Mais l'empressement de ses gens à tirer ses trésors du Château en fit soupçonner quelque chose, & l'ordre qu'il donna ensuite de mettre le feu aux poudres qui étoient sous la prison des Esclaves, ne laissa plus douter du parti qu'il avoit pris. Mais les ministres ordinaires de ses cruautés ne purent exécuter cet ordre barbare.

Il y avoit alors parmi les Esclaves un Commandeur de Malthe, nommé Paul Simeoni, qui s'étoit si courageusement comporté contre les Turcs, que Barberouffe n'avoit jamais voulu le relâcher quelque rançon qu'on eût offerte. Simeoni ayant soupçonné l'horrible dessein de son Maître, ou en ayant eu quelque connoissance, gagna deux Renegats, Géoliers des Esclaves, qui lui fournirent des marteaux & des limes, qui lui servirent à briser ses fers & ceux de ses compagnons. Ils forcerent ensuite la salle d'armes du Château, s'armerent de tout ce qui leur tomba sous les mains, taillèrent en pieces ce qui étoit resté de soldats Turcs dans le Château, s'en rendirent maîtres, & après avoir mis de bons corps de garde dans les principaux endroits Simeoni monta au haut du Château, & arbora une banniere blanche pour avertir l'Armée Chretienne de venir à leur secours. Barberouffe ayant été averti qu'on entendoit beaucoup de bruit dans le Château, y accourut en criant qu'on lui en ouvrît les portes, mais on ne lui répondit qu'à coups de mousquet & par une grêle de pierres que les Esclaves lui jetterent. Alors transporté de fureur il s'écria: *Tout est perdu, puisque ces chiens sont maîtres du Château & de mes trésors.* Et sans s'arrêter davantage il sortit de la ville avec ce qu'il put ramasser de Turcs; & avant que l'Empereur pût être averti de cette révolution il s'enfuit & gagna la ville de Bone (a).

*Sept-mille
Esclaves
Chretiens
recouvrent
la liberté.*

Simeoni, ayant appris la fuite de Barberouffe, en fit donner avis à l'Empereur, qui s'avança aussitôt. En entrant dans la Place, le premier objet qui se présenta devant lui fut ce Chevalier à la tête de six-mille de ses compagnons d'esclavage. Charlequint en l'embrassant lui dit, *Ami Chevalier, que bénite soit à jamais la courageuse résolution qui vous a fait rompre vos chaînes, faciliter ma conquête, & augmenter la gloire de votre Ordre.* Simeoni comblé d'honneur se retira sur les Galeres de Malthe, mais la joie d'un événement aussi heureux fut troublée par les excès affreux que les Troupes

de

(a) Marmol & Vertot ubi sup.

SECTION
III.*Histoire de
Tunis jus-
qu'à Sinan
Bacha.*

de l'Empereur commirent contre les Tunisiens de l'un & de l'autre sexe. On faisoit souffrir aux hommes des tortures & différentes sortes de gehennes pour les obliger à découvrir les trésors cachés. Les jeunes filles étoient exposées à des infamies encore plus odieuses, elles étoient arrachées d'entre les bras de leurs meres par les Officiers qui auroient dû les protéger contre la violence des soldats; en un mot ni âge, ni sexe, ni condition ne purent mettre personne à couvert de la brutalité des Vainqueurs. Hassan sollicita fortement l'Empereur d'arrêter ce désordre, au moins en fit-il semblant; car il n'ignoroit pas que ses sujets avoient des raisons de le haïr, non seulement à cause de sa tyrannie, mais sur-tout pour avoir appelé les Chrétiens à son secours, & les avoir assujettis à un joug étranger (*); d'ailleurs étant fier & vindicatif, il n'est pas sans apparence qu'il voyoit avec un secret plaisir le malheur de ses sujets. Quoi qu'il en soit, on prétend que plus de deux-cens-mille personnes périrent ou tomberent dans l'esclavage. Plusieurs trouverent la fin de leurs jours dans la fureur des soldats; d'autres qui croyoient échapper dans les sables & les déserts voisins, furent étouffés par les chaleurs excessives, & moururent de soif: & on fait monter le nombre des prisonniers à plus de quarante-mille personnes de l'un & de l'autre sexe.

*Hassan ré-
tabli sur
le Trône.*

Charlequint, maître de Tunis, rétablit Muley Hassan sur le trône, mais à condition de relever de la couronne d'Espagne, & pour gage de la fidélité de ce Prince il retint le Fort de la Goulette, dont il rétablit les fortifications. Il obligea par le Traité Hassan d'en payer la Garnison, & d'y envoyer en ôtage le Prince Mahomet un de ses enfans, avec quelques autres Seigneurs de sa Cour (†) L'Empereur avoit dessein, avant que de quit-

(*) Une preuve bien sensible de la haine qu'on avoit pour lui, c'est l'aventure qui lui arriva dit-on avec une jeune fille de distinction, nommée Ayfa. Elle étoit tombée en partage à un Officier Espagnol, qui l'emmenoit. Hassan qui la rencontra garottée d'une manière indigne de sa qualité, touché de compassion, & peut-être d'un sentiment encore plus vif, l'arrêta & offrit à l'Officier de la racheter. Ayfa naturellement fiere, & outrée de douleur & de colere, s'écria en lui crachant au visage. „ Retire-toi, mé-
chant & perfide Hassan, qui pour recouvrer un Royaume qui ne t'appartenoit pas,
as trahi honteusement ton Pays & ta Nation ”. Mais ce Prince sans se rebuter, continuant d'offrir à l'Officier des sommes considérables pour sa rançon, Ayfa furieuse lui répéta *Retire-toi te dis-je, je ne veux point d'un tyran pour Libérateur* (1).

Marmol confirme ce que nous avons dit du caractère vindicatif de ce Prince; car l'Empereur lui ayant dit qu'il avoit promis le sac de la ville à ses troupes, lui demanda en même tems s'il y avoit quelques maisons ou quelques quartiers qu'il vou-
lût sauver; il répondit qu'il n'y avoit aucun de ses Sujets dont il eût lieu d'être con-
tent, par où il paroît qu'il pensoit plus à sa vengeance qu'à son intérêt. Mais il fut obligé bientôt de changer de ton, quand il vit que les soldats, & particulièrement les Allemands massacroient tout ce qu'ils rencontroient, parcequ'on savoit que Hassan avoit obtenu de l'Empereur qu'on ne feroit aucun des habitans esclave; il demanda alors qu'on se contentât du butin, & qu'on fit les habitans prisonniers; ce qui lui fut accordé, & fit cesser, quoiqu'un peu tard, cet horrible massacre (2).

(†) Par le Traité le Roi de Tunis étoit encore tenu aux articles suivans.

1. Que tous les Captifs Chrétiens de quelque Nation qu'ils fussent, seroient mis en li-
berté sans payer aucune rançon.

2. Que

(1) *Voyez l. c. p. 83, 84.* (2) *Marmol ubi sup.*

quitter l'Afrique, de se rendre aussi maître de Mehedie, mais une tempête qui s'éleva dispersa la Flotte, qui se rendit avec assez de peine & de péril à Trapano en Sicile (a).

SECTION
III.

Histoire de
Tunis jus-
qu'à Sinan
Bacha.

Révoltes
contre lui.

Muley Hassan, devenu plus odieux que jamais par les cruautés que les Chrétiens avoient commises dans Tunis, & sur-tout parcequ'il s'étoit rendu leur vassal & leur allié, Hassan, dis-je, jouit de moins de tranquillité qu'il n'avoit fait auparavant. L'Empereur lui avoit laissé deux-cens soldats pour la garde du Château & de sa personne, mais il eut fréquemment le chagrin d'apprendre que des villes s'étoient soulevées, dont les unes s'érigoient en Républiques, & les autres se mettoient sous la protection des Turcs. Barberousse, qui s'étoit rendu de Bone à Alger, revint ensuite avec une puissante Flotte, & s'empara de plusieurs Places: il est vrai que Hassan en fit rentrer d'autres dans le devoir avec le secours d'André Doria. Mais cet Amiral étoit trop politique pour faire périr le Viceroy d'Alger, le seul Général ennemi redoutable à son Maître; aussi le laissa-t-il échapper dans la Mer Adriatique (b), bien-qu'il pût le combattre avec avantage & qu'il y fût puissamment sollicité. Cette politique est assez ordinaire parmi les Généraux de toutes les Nations, de ne pas se défaire d'un ennemi, qui tout rival qu'il est, sert à faire valoir leur capacité & leurs talens.

Hassan, contre lequel Suse s'étoit révoltée, craignant que la Place ne tombât entre les mains des Turcs, résolut de demander au Grand-Maître de l'Ordre de Malthe du secours pour réduire ce Port, & d'autres Places. Il envoya à Malthe un Ambassadeur, nommé Camuchi ou Camugi, pour y représenter que l'Ordre avoit beaucoup à craindre des avantages que les Turcs remportoient sur lui. Le Grand-Maître, trouvant que l'Empereur étoit plus intéressé que lui à la défense d'un Prince son Vassal, l'informa de ce qui se passoit. L'Empereur envoya ordre au Viceroy de Sicile de lui donner tout le secours qu'il pourroit. Comme il ne retira pas de la bonne volonté de Charlequint tout le fruit qu'il en espéroit, il prit le parti d'aller encore solliciter en personne le secours dont il avoit besoin (c).

Mais pendant qu'il étoit à Naples, & qu'il conféroit avec le Viceroy sur les

(a) *Marmol* ubi sup. *Vertot* l. c. p. 85.

(c) *Vertot* p. 151. *Marmol* l. c.

(b) *Vertot* l. c. p. 125.

2. Que le Commerce seroit libre aux Chrétiens par tout le Royaume, & qu'ils pourroient s'y établir & y bâtir des Eglises & des Monasteres pour y vivre selon leur Religion.

3. Qu'on ne recevroit dans Tunis aucun Corsaire, ni Turc ni Maure, qu'on ne leur fourniroit point de vivres, & qu'on ne leur feroit aucune faveur.

4. Que la Goulette appartiendroit à l'Empereur & à ses successeurs pour jamais, & que Hassan & ses successeurs payeroient douze-mille écus d'or par an pour l'entretien de la Garnison.

5. Que la Pêche du Corail seroit pour jamais à l'Empereur.

6. Que les Rois de Tunis, en reconnaissance de la faveur qu'on leur avoit faite, & pour marque de leur dépendance, envoyeroient tous les ans au Roi d'Espagne six chevaux & douze faucons, moyennant quoi ce Prince seroit obligé de les protéger & de les défendre (1). Tous ces Articles ne pouvoient que déplaire aux Princes Mahométans.

(1) Le même.

SECTION

III.

*Histoire de
Tunis jus-
qu'à Sinan
Bacha.*

*son Fils se
soulève.*

les moyens de s'opposer à Barberousse, la fortune lui suscita un ennemi domestique plus dangereux dont il ne s'étoit pas défié, savoir Muley Hamida son fils aîné. Ce Prince avoit un Favori, nommé Mahomet, qui nourrissoit au fond du cœur une haine mortelle & de violens desirs de vengeance contre Hassan, qui avoit fait mourir son pere. Mahomet lui inspira le dessein de profiter de l'absence de son pere pour lui enlever la couronne. Hamida pour y réussir, commença par se plaindre que son pere étoit allé trouver l'Empereur dans le dessein de se faire Chretien, & de prendre avec ce Prince des mesures pour le priver lui de la succession, parcequ'il savoit qu'il étoit ennemi des Chretiens, & pour mettre sur le trône Mahomet, qui avoit fait paroître de l'inclination pour le Christianisme. Ensuite il fit courir divers bruits dans Tunis, tantôt que le Roi étoit tombé dangereusement malade à Naples, & qu'avant que de mourir il avoit voulu recevoir le Baptême; tantôt, qu'il avoit été pris par les Turcs & mené à Constantinople, qu'on l'y feroit mourir, ou au moins qu'on le tiendrait en prison toute sa vie, pour le punir de son apostasie. Comme Hassan étoit fort haï à Tunis, ces bruits furent avidement reçus, & on y ajouta aisément foi, desorte que le Prince vint dans la ville & se rendit au Palais pour s'en mettre en possession. Mais le Gouverneur, vieillard austere & ferme, lui reprocha son excès de crédulité à recevoir de mauvaises nouvelles, & après lui avoir dit qu'il rendroit compte au Roi de son empressement à lui succéder, il l'obligea de se retirer. Hamida, confus du mauvais succès de son artifice, se retira dans une maison de plaisance à quelques milles de Tunis. Le vieux Gouverneur se jeta ensuite dans une Barque & alla à la Goulette, pour savoir des nouvelles du Roi; ayant appris que ce Prince étoit en parfaite santé, il s'en revint à Tunis pour faire cesser les bruits qui couroient.

Mais bien loin de les faire cesser, le Prince & son Favori tirant avantage du voyage que le Gouverneur avoit fait, répandirent parmi le peuple de nouveaux bruits; que la mort du Roi n'étoit que trop certaine, que le Gouverneur, qui étoit dans les intérêts de Mahomet, ne s'étoit rendu à la Goulette, que pour conférer avec ce Prince & avec le Gouverneur Chretien des moyens les plus sûrs pour placer Mahomet sur le trône, au préjudice de Hamida, & qu'inafailliblement on verroit au premier jour les Espagnols les armes à la main ramener le jeune Prince à Tunis & l'en faire proclamer Souverain.

*Il est mis
sur le Trône.*

On débita ces bruits avec tant d'assurance, que le peuple toujours avide de la nouveauté y ajouta une foi entière, & la crainte d'avoir un Souverain Chretien, car Mahomet passoit pour tel, allarma toute la ville, & on députa vers Hamida pour l'inviter à venir au secours d'un peuple qui avoit besoin de sa protection. On le trouva se promenant dans ses jardins, enseveli dans une profonde mélancholie, détestant la fausse démarche que son Favori lui avoit fait faire. La nouvelle de l'émotion du peuple fit succéder la joie à la tristesse; il ramassa ses partisans, & à la faveur du peuple il entre dans Tunis, surprend le Viceroy & le Gouverneur du Château, les fait égorger, massacre les plus zélés sujets de son pere, & tel qu'Ab-

qu'Absalom, contraint les femmes les plus chéries de son pere d'entrer dans son lit. SECTION III.

Le Roi de Tunis ayant appris ces fâcheuses nouvelles, & dans la crainte que son fils ne se fortifiât de la protection & du secours de Barberouffe, résolut de retourner incessamment en Afrique. Du consentement du Vice-roi il leva jusqu'à deux-mille Italiens, qu'il ramassa parmi les Bandits & les Exilés, & vint débarquer avec eux à la Goulette. Le Gouverneur lui conseilla de ne point sortir de la Place, qu'il ne fût instruit des forces de son ennemi & de la disposition de ses sujets. Mais Muley, prévenu que son fils n'oseroit soutenir sa présence, se mit en marche avec sa petite armée pour Tunis. Ce qui acheva de le déterminer à prendre un parti si dangereux avec si peu de forces, c'est que des traîtres, par des ordres secrets de Hamida, se présenterent sur son chemin comme de fideles sujets, qui venoient se ranger sous les étendards de leur légitime Souverain; ils lui dirent qu'ils avoient laissé son fils fort consterné des nouvelles de son retour, & qu'on disoit qu'il étoit résolu de se réfugier dans le fond des terres chez quelques Arabes de ses amis. Quelques Historiens rapportent que les Tunisiens lui proposerent de se soumettre à son pere, mais qu'il leur répondit qu'il s'étoit fait Chretien, & qu'il avoit juré leur ruine; à quoi ils répondirent, s'il vient avec des Chretiens, nous mourrons tous pour notre défense, mais s'il vient seulement avec des Maures, nous ne prendrons point les armes contre lui. On convint d'envoyer reconnoître les troupes du Roi.

Histoire de Tunis jusqu'à Sinan Bacha.

Hassan retourne à Tunis.

Quoi qu'il en soit, Hassan avoit mis à l'avantgarde cinq-cens Maures, qui cachoient les Italiens, les habitans attendoient les armes à la main le signal pour se déterminer sur le parti qu'ils prendroient. Il y eut quelques escarmouches qui découvrirent les Italiens; alors les Tunisiens ne doutant plus que le Roi ne se fût fait Chretien, comme son fils l'avoit dit, secondés des Arabes qui étoient en embuscade parmi les Oliviers, fondirent sur les Italiens, les rompirent, en tuerent & en prirent un grand nombre après un combat sanglant, & les autres se sauverent dans la Goulette en fort mauvais état. Le Roi fut pris, conduit à Tunis & étroitement reserré. Il fit demander le lendemain une entrevue à son fils, qui refusa absolument de le voir, & lui envoya des Bourreaux, qui ne lui laisserent le choix que de la mort ou d'être aveuglé. Il choisit le dernier parti, & on lui enfonça une lancette ardente dans les yeux, après quoi on le laissa dans son cachot chargé de chaînes & accablé de misere (a).

Il est défait & pris.

Hamida, se croyant alors paisible possesseur du trône, marcha contre Biferle où Barberouffe avoit jetté une Garnison Turque. Dans ces entreprises on vit arriver à la Goulette quinze-cens Espagnols, commandés par Alonse Bivas, que le Viceroy de Naples envoyoit à Hassan sur la nouvelle de sa défaite; il y avoit avec ces troupes quelques Alliés & quelques Musarabes. Là-dessus le Gouverneur de la Goulette fit entrer dans Tunis Abdulmelech, frere de Muley Hassan. Ce Prince profita d'un jour de fête, où les Tunisiens ne pensoient qu'à se réjouir, sans se

Abdulmelech s'empare de Tunis & meurt peu après.

(a) *Marmol, Vertot l. c.*

SECTION
III.
*Histoire de
Tunis jus-
qu'à Sinan
Bacha.*

se défier de rien ; il entra dans la ville déguisé , & avec plusieurs de sa faction répandus en divers lieux, il entra à l'improviste dans le Châteaueau , tua les gardes qui étoient à la porte , & s'en rendit maître. Il se saisit d'abord du jeune Said , fils aîné de Hamida , lui fit perdre la vue , & se fit proclamer Roi de Tunis. Il eut soin d'envoyer six-mille ducats à la Garnison de la Goulette , conformément aux Traités : il mit aussi son frere Muley Hassan en liberté , & lui rendit ses femmes , que le dénaturé Hamida s'étoit appropriées ; mais Hassan les renvoya à leurs parens & ne voulut pas les toucher , parceque son fils en avoit joui. Abdulmelech ne jouit pas longtems du trône , car il tomba malade le vingt-deuxieme jour de son regne , & mourut quinze jours après. Durant sa maladie ses propres domestiques pillèrent la maison , & le tinrent comme prisonnier , & toutes les fois qu'on ouvroit la porte de sa chambre il croyoit qu'on alloit l'égorger.

*Son Fils
Mahomet
lui succede.*

Après sa mort les Tunisiens demanderent pour Roi Muley Mahomet , fils de Hassan , qui étoit en ôtage dans la Goulette ; mais le Gouverneur D. Francisco de Tovar refusa de le relâcher , & mit sur le trône un fils d'Abdulmelech , nommé aussi Mahomet , qui fut reçu avec applaudissement du peuple , & ne regna que quatre mois. Dans ces entrefaites Muley Hassan se rendit à la Goulette , vraisemblablement pour faire des reproches au Gouverneur , mais celui-ci le fit conduire dans une petite Isle nommée Tabarca , entre Bone & Carthage , d'où il passa ensuite en Sardaigne , delà à Naples & à Rome , & enfin à Augsbourg , où l'Empereur le reçut fort bien , témoignant être fort sensible à son sort , & le consola en lui faisant espérer une meilleure fortune (*).

*Hamida
appelé.*

Cependant le perfide Hamida , exclus de la Capitale & de presque tout le Royaume , erroit de lieu en lieu pour demander du secours aux Arabes & aux Maures. A la fin les Tunisiens , mécontents du gouvernement de Mahomet le rappellerent. Il s'embarqua avec quelques amis sur un Bâtiment Corsaire , & vint descendre à Monasteer. Delà il fut trouver quelques Arabes de ses amis , dont il obtint du secours , avec lequel il entra si brusquement

(*) Pauvre consolation , & triste recompense pour la perte de ses yeux & de son Royaume ; & bien-que ce fût la seule qu'il reçut de l'Empereur , les Mahométans trouverent que c'étoit encore plus que ne le méritoit son servile attachement à un Prince Chretien. Deux autres circonstances aggravoient son infortune & l'ingratitude des Espagnols. L'une que le Gouverneur de la Goulette avoit privé son fils de la couronne , & le retenoit en ôtage , ou pour mieux dire prisonnier , dans le tems qu'il eût pu le mettre sur le trône du consentement & avec l'approbation générale des Tunisiens. L'autre que ce Gouverneur lui avoit dérobé l'argent & les pierreries qu'il lui avoit données en garde en allant à Naples. Jusqu'où ce Ministre agit de son propre mouvement , à l'un & à l'autre égard , c'est ce qu'on pourra aisément conjecturer par la suite. *Marmol* , nonobstant sa partialité ordinaire pour les Espagnols , avoue que Hassan fit de grandes plaintes à l'Empereur contre le Gouverneur , mais il ne dit point qu'on ait rendu aucune justice au Roi , mais seulement en termes généraux , que l'Empereur eut grande compassion de lui , lui fit fournir tout ce dont il avoit besoin , & le consola en lui faisant espérer des tems plus heureux , qui ne vinrent jamais. Car tant le Maître que son Lieutenant souffrirent non seulement que son fils dénaturé usurpât son trône , mais le secoururent même contre Barberousse & Dragut ses ennemis.

ment dans Tunis, que le jeune Roi eut bien de la peine à se sauver à la Goulette. Aussi-tôt que Hamida se vit maître de la ville & du Château, il fit mourir cruellement tous ceux du parti contraire, ayant fait jeter quelques-uns des principaux aux chiens, pour être dévorés tout vifs. Il demeura ensuite paisible possesseur de Tunis jusqu'à l'an 1570, que le fameux Ochali ou Hali, en ce tems-là Bacha d'Alger, se saisit de la Capitale & de tout le Royaume en trahison, par l'entremise de quelques habitans; & depuis ce tems-là les Turcs en sont restés les maîtres, comme nous l'avons insinué dans le Capitre précédent.

Pour revenir à l'infortuné Hassan, ce Prince resta dans les Etats de l'Empereur jusqu'au tems que ce Monarque fit ce puissant armement, qui passa peu de tems après en Afrique, pour déposséder Barberouffe & les autres Corsaires Turcs des Places dont ils s'étoient emparés sur les côtes de Barbarie. Charlequint avoit engagé dans cette entreprise le Pape, les Génois, les Vénitiens & l'Ordre de Malthe, qui devoient tous fournir leur contingent de Vaisseaux, d'hommes & de munitions, & le joindre à la puissante Flotte qu'il faisoit équiper dans les Ports d'Espagne, de Naples & de Sicile. Ce grand armement étoit commandé par le fameux Doria, & par quelques-uns des plus habiles Officiers de terre & de mer, de Malthe, d'Espagne & d'Italie. Aussi tous les Corsaires en furent-ils consternés, & ils s'adressèrent à la Porte pour en obtenir de nouveaux secours. La Flotte devoit commencer par déloger le fameux Corsaire Dragut de plusieurs Ports sur la côte de Tunis, dont il s'étoit emparé, & dont il avoit fait son arsenal, sa place d'armes, & le rendez-vous de ses Corsaires. Mais avant que d'entrer dans le détail de ses autres exploits, il ne fera pas inutile de faire connoître l'origine, la fortune & le caractère de ce célèbre Pirate.

Dragut étoit né dans un petit village de Natolie, situé vis-à-vis de l'Isle de Rhodes. Son pere & sa mere étoient Mahométans, gens pauvres, qui ne subsistoient que de la culture de la terre & du travail de leurs mains. Cette vie obscure ne convenant point à l'humeur vive de Dragut, il prit parti, dès l'âge de douze ans, avec un Officier d'artillerie, qui servoit sur les Galeres du Grand-Seigneur. D'abord mousse & simple matelot, ensuite pilote, & depuis à l'école de son patron il devint excellent canonier. Ayant à la longue amassé quelque argent, il parvint à avoir part dans un Brigantin de Corsaires. Il eut bientôt à lui seul une Galiote, avec laquelle il fit des prises considérables; il acquit d'ailleurs une connoissance parfaite des Isles, des Ports & des Rades de la Méditerranée. Ainsi Barberouffe, alors Amiral du Grand-Seigneur, le reçut avec plaisir à son service; il étoit trop bien instruit de sa valeur & de sa capacité pour ne pas être ravi de s'attacher un homme de ce mérite. Après l'avoir fait passer par tous les degrés de la Milice, il le fit son Lieutenant, & lui donna le commandement d'une Escadre de douze Galeres.

Depuis ce tems-là il ne se passoit point d'Eté que Dragut ne ravageât les côtes de Naples & de Sicile; aucun Vaisseau Chretien n'osoit s'exposer à passer d'Italie en Espagne, qui ne fût aussitôt enlevé. Quand la mer ne lui fournissoit pas assez de prises, il s'en dédommageoit par des descentes

SECTION sur les côtes, pilloit les bourgs & les villages, & faisoit les habitans esclaves.

III. L'Empereur, fatigué des plaintes qu'il en recevoit de tous côtés, ordonna à Doria de le chercher, & de tâcher à quelque prix que ce fût d'en purger la mer. Doria arma aussitôt ce qu'il trouva de Vaisseaux & de Galeres en état d'aller en mer, & en donna le commandement à son neveu, pour lui fournir l'occasion d'acquérir de la gloire, en se signalant contre un si redoutable ennemi. Le jeune Doria partit promptement, chercha Dragut, & fut assez heureux pour le rencontrer le long des côtes de l'Isle de Corse, dans le Port ou la Cale de Giralatte, Château situé entre Calvi & Layasso.

Il est défait & pris. Dragut, qui ignoroit que la Flotte de l'Empereur fût en mer, se croyoit en sûreté dans cette anse, mais il s'y vit bientôt enfermé, & foudroyé par le canon du Château & par l'artillerie des Vaisseaux. Il se défendit d'abord avec son courage ordinaire, mais le feu supérieur des Chrétiens fit taire le sien, & il vit en même tems toute la côte de l'Isle bordée des habitans en armes, qui accouroient pour contribuer à sa défaite, & pour se venger de ce Corsaire, qui avoit si souvent pillé leurs villages. Dans cette extrémité Dragut n'eut pas d'autre parti à prendre que d'arborer le drapeau blanc; il demanda à capituler, mais toute la composition qu'il obtint fut de racheter sa vie au prix de sa liberté, il fut obligé avec ce qu'il avoit alors de Galeres de se remettre au pouvoir du Général Chrétien. On le fit passer avec ses Officiers sur la Capitane à la vue du jeune Doria, qui n'avoit pas encore de barbe; cela l'irrita à un tel point, que ce vieux Corsaire outré de rage lâcha quelques termes offensans, ce qui lui attira de la part du jeune Doria quelques gourmades, & le porta à le faire enchaîner (*). Il fut envoyé à Genes, où il resta dans l'esclavage quatre ans entiers, nonobstant toutes les offres que le Grand-Seigneur & Barberousse firent pour sa rançon.

Il est remis en liberté. Les Génois l'auroient selon les apparences retenu captif toute sa vie, mais allarmés de voir Barberousse avec cent Galeres dans la riviere de Genes, ils demanderent Dragut à Doria, & pour empêcher qu'on ne ravageât leur territoire ils le renvoyerent avec des présens à l'Amiral du Sultan.

Barberousse le rétablit aussitôt dans son emploi, & lui confia une Escadre de ses Galeres; par-là il se vit en état de se venger des mauvais traitemens qu'il avoit reçus pendant qu'il étoit dans les chaînes, & la haine naturelle qu'il avoit contre les Chrétiens augmenta. Il courut toutes les côtes du Royaume de Naples, prit & saccagea Castel-Lamare & la plupart des villages de la côte, fit un grand nombre d'esclaves & beaucoup de butin. Il enleva ensuite une Galere de Malthe, qu'un gros tems avoit séparée de son Escadre, sur laquelle ce Corsaire trouva soixante-dix-mille écus, qui étoient

(*) On dit qu'il s'écria, *Faut-il qu'à mon âge je me voye dans les fers d'un petit efféminé?* Les Historiens du tems prétendent qu'il se servit d'un terme bien plus offensant, mais qui dans le fond n'emportoit rien au-delà de ce qui est assez commun à Genes, à Rome, & dans tout l'Empire Turc.

étoient destinés pour les fortifications de Tripoli ; perte irréparable à l'é-
gard de cette Place. Barberouffe, comme nous l'avons dit ailleurs, étoit re-
tourné à Constantinople, où quoique âgé de plus de quatre-vingts ans, il se
livra si fort à sa passion pour les femmes, qu'on le trouva mort dans son lit
au grand regret de Soliman. Ce Prince, pour le remplacer, ordonna à tous
les Corsaires de ses Etats de reconnoître Dragut pour Général, mais sans le
revêtir de la dignité d'Amiral. Cependant il ne laissa pas de lui confier tou-
te son autorité du côté du Midi, & sur les côtes d'Afrique.

SECTION
III.
*Histoire de
Tunis jus-
qu'à Sinan
Bacha.*

Dragut, se voyant sous la protection du Grand-Seigneur, & revêtu d'un
ample pouvoir, résolut de s'emparer de quelque Place forte & d'un bon
Port, où il pût retirer ses prises. Il se saisit d'abord de Suse & de Mona-
steer, qui faisoient partie du Royaume de Tunis, mais comme ces Places
étoient ouvertes & sans aucune fortification, elles recevoient indifférem-
ment dans leurs Ports le parti le plus puissant & celui qui tenoit la mer, en-
forte qu'elles avoient passé successivement de la domination des Maures &
des Princes naturels du Pays sous celle des Corsaires Turcs, & depuis sous
celle des Espagnols.

Dragut s'en étoit rendu maître avec la même facilité, mais comme il pré-
vit qu'il ne pourroit pas s'y maintenir contre toutes les forces de l'Empe-
reur, & qu'au retour du Printems il s'y verroit assiégé par les Galeres de
Naples & de Sicile, il jeta les yeux sur la ville d'Africa, ou Mehedié, si-
tuée entre Tripoli & Tunis. Cette ville étoit forte non seulement par sa
situation, mais par ses hautes murailles, d'une épaisseur extraordinaire,
garnies de tours & de boulevards ; l'artillerie en étoit nombreuse & en bon
état ; il y avoit sur une éminence un vieux Château qui lui servoit de cita-
delle. Le Port étoit grand, sûr & à l'abri de tous les vents. Tout cela ne
détourna pas Dragut de son dessein ; comme il n'étoit pas en état de l'at-
taquer à force ouverte il se détermina à employer la ruse & l'artifice ; il
ne réussit que trop bien pour les Chrétiens, auxquels il se trouva par-là en
état de causer des dommages incroyables, jusqu'à ce qu'il fût délogé de cet-
te Forteresse par la Flotte de l'Empereur.

*Il s'empare
de Mehe-
die par
ruse.*

Mais avant que de rapporter comment elle fut reprise & ensuite démolie,
nous croyons devoir faire une description plus étendue de cette importante
& forte Place, que celle qu'on a vue dans la Section I. de ce Chapitre, &
donner une idée des immenses travaux & des prodigieuses dépenses que son
Restaurateur fit pour l'embellir & la fortifier, afin de la rendre à tous égards
égale, sinon supérieure, à toutes les villes maritimes, non seulement d'Afri-
que, mais de tout le Monde.

Africa est au trente-cinquième degré seize minutes de Latitude septen-
trionale, & à vingt-sept degrés vingt-une minutes de Longitude Est de
Paris (a). On croit communément que c'est l'Adramete des anciens Ro-
mains, mais depuis leur tems elle avoit éprouvé tant de révolutions, qu'el-
le étoit ruinée quand Mehedi, Calife de Cairvan, la rebâtit & la fortifia,
en l'appellant de son nom Mehedié. Elle est bâtie sur une langue de terre
qui

*Descrip-
tion de cet-
te Place.*

(a) Voy. la Carte d'Afrique de M. D'Anville.

SECTION
III.
Histoire de
Tunis jus-
qu'à Sinan
Bacha.

qui avance dans la mer, à quatre lieues de Tobulba; & lorsqu'elle fut assiégée par l'armée de Charlequint, elle étoit entourée de murailles fortes & épaisses, flanquées de bonnes Tours, & d'autres ouvrages, & environnée de la mer de tous côtés excepté un espace de trois-cens-cinquante pas, par où elle tenoit à la terre. Cet endroit étoit occupé par un Château construit dans le mur, qui étoit massif jusqu'au cordon, & avoit quarante pieds d'épaisseur, avec six Tours à de certaines distances, massives aussi, qui avançaient de quarante pieds en dehors jusqu'à la barbacane du ravelin. Au haut du Château, il y avoit deux murailles qui répondoient l'une à la ville & l'autre à la campagne, & entre ces murailles & le vuide des Tours étoient les appartemens du Gouverneur & les logemens des Soldats. Les quatre Tours du milieu étoient quarrées, mais les deux autres, que la mer baignoit, étoient rondes & hautes. Elles avoient toutes de petites portes couvertes de lames de fer, & si basses qu'on ne pouvoit y passer qu'en se courbant, desorte que chaque Tour étoit une Forteresse séparée.

C'étoit à la seconde Tour quarrée vers le Levant, qu'étoit la principale porte du côté de terre. Cette porte avoit une grande voûte obscure sous la Tour, & six portes à la file couvertes de lames de fer, & les secondes portes en entrant par dehors étoient faites de grosses barres de fer, & enclavées ensemble sans aucun bois; à chacune il y avoit un lion de bronze relevé en bosse, qui se regardoient l'un l'autre: ces portes n'étoient pas plattes mais courbées en dehors, & elles avoient toutes leurs herfes de fer & leurs retraites, qui tomboient du haut de la Tour, à huit pas ou environ du haut de ce mur. Il y en avoit un autre plus bas qui servoit de fausse braye, & avoit douze pieds d'épaisseur, & neuf Tours si bien compassées, que les trois répondoient à deux du Fort.

La ville avoit cinq-mille-trois-cens pas de circuit, & des Tours de trente en trente pas. L'Arcenal faisoit face à l'Orient, près d'une grande Mosquée bien bâtie, qui tenoit au mur. Au bout de la ville vers le Nord il y avoit une hauteur, sur laquelle s'élevoit une Tour qui découvroit toute la mer. Dans la ville il y avoit un Port fermé, dans lequel on entroit par une voûte pratiquée dans le mur, où l'on renfermoit les Galeres & les autres petits Vaisseaux, mais pour les grands il y avoit un Havre raisonnable. Devant la ville du côté du Midi étoient des collines couvertes de vignes & de maisons de plaisance, & vers le Levant des jardins & des vergers qu'on arrosoit par le moyen de quelques puits. Les terres labourables aboutissoient à une montagne qui s'étend de l'Orient au Couchant, derriere laquelle il y a de grandes campagnes, où les Arabes errent l'Hiver, parcequ'il y a de bons pâturages pour les troupeaux autour de quelques Lacs qui s'y forment.

Telle étoit la situation, la beauté & la force de Mehédie au tems dont il s'agit ici, & le pied florissant sur lequel son Restaurateur l'avoit mise. Comme il l'avoit choisie pour y tenir sa Cour au-lieu de Cairvan, il n'avoit rien épargné pour l'embellir, non plus que pour la rendre forte; on dit même qu'à ce dernier égard ce Prince souhaittoit de pouvoir l'entourer de murs d'airain au-lieu de pierre. Dragut s'en étant emparé, avoit eu soin de la bien pourvoir de munitions, & y avoit mis une bonne Garnison com-
man-

mandée par son neveu (a). Cette Forteresse étoit donc en bon état quand Charlequint prit la résolution de la tirer des mains de ce Corsaire, nonobstant la difficulté de l'entreprise.

Aussitôt que la Flotte fut prête, Muley Hassan, tout vieux & aveugle qu'il étoit, se détermina à passer en Afrique avec ses deux fils, Muley Mahomet & Muley Bubekar, & d'accompagner le Viceroy de Naples au siege d'Africa, bien résolu, s'il pouvoit rentrer dans ses Etats, de se venger cruellement, non seulement du traître Hamida, mais de tous les amis & les partisans de ce Prince. La Flotte, poussée d'un vent favorable, atteignit bientôt les côtes d'Afrique. Doria, suivant les ordres de l'Empereur, débarqua ce qu'il avoit de troupes au Cap Bon, s'empara du Fort de Calibie, & s'avança ensuite jusqu'aux portes de Monasteer. Les Turcs ayant fait une sortie pour reconnoître les troupes Chretiennes, les Chevaliers de Malthe soutenus par un Terce Espagnol, les attaquèrent si vigoureusement qu'ils les mirent en déroute, & les poursuivirent si chaudement qu'ils entrèrent avec eux dans la ville, & s'en rendirent maîtres. Le Château, qu'on fit sommer, ayant refusé de se rendre, fut emporté d'assaut après un rude combat, dans lequel il périt bien du monde de part & d'autre. Le Gouverneur, qui étoit un vieux Corsaire, fut tué sur la breche; le reste de la Garnison, aussi-bien que les habitans, furent faits esclaves.

SECTION
III.

*Histoire de
Tunis ins-
qu'à Sinan
Bacha.*

Doria
prend Mo-
nasteer.

Un si prompt succès détermina Doria à entreprendre le siege de Mehedie, & il demanda à l'Empereur un renfort de Vaisseaux, de troupes & de munitions. En attendant il se posta vers quelques Isles peu éloignées de la Place, pour empêcher Dragut d'y faire entrer des troupes. Les Viceroy de Naples & de Sicile eurent ordre d'envoyer à Doria les renforts dont il avoit besoin, & faisoient pour cela les préparatifs nécessaires. Celui de Sicile lui fit dire que les peuples de son Gouvernement, ayant un si grand intérêt à chasser les Corsaires d'Africa, il avoit dessein de venir en personne à la tête d'un puissant secours. C'étoit un ancien Officier & un Général habile, nommé Don Juan de Vega, & l'Empereur avoit envoyé ordre à Doria de ne rien entreprendre de conséquence que par son avis. Non seulement tout cela retarda beaucoup le siege, mais chagrina l'Amiral, qui prévint que s'il quittoit son poste, Dragut ne manqueroit pas de jeter du secours dans la Place. Il fut cependant obligé de venir trouver le Viceroy à Palerme, pour prendre ses avis, & pour hâter le secours promis. Ils se rendirent ensemble à Drepane, où ils trouverent le secours de Naples, qui consistoit en vingt-quatre Galeres & plusieurs Bâtimens chargés de troupes. Don Garcie de Toledé, fils du Viceroy de Naples, commandoit cette puissante Escadre, ce qui pensa causer un nouveau retardement; ce jeune Seigneur refusa de servir sous Don Juan de Vega, & prétendit commander ses propres troupes, sans prendre la qualité de subalterne. L'affaire fut à la fin accommodée, avec quelque difficulté; on convint, que chacun commanderoit les troupes qu'il auroit amenées au siege, & que le Conseil de guerre décideroit des attaques à la pluralité des voix.

*Il se déter-
mine à fai-
re le siege
de Mehe-
die.*

Mais

(a) Marmol, L. VI. Ch. 28. Vertot T. IV. p. 165.

SECTION

III.

*Histoire de
Tunis jus-
qu'à Sinan
Bacha.*

*Mesures de
Dragut.
Siege de
Mehedie.*

Mais pendant ce long retardement & l'absence de Doria, Dragut n'avoit pas manqué de jeter un puissant secours dans Africa; il y avoit fait entrer ses meilleurs Officiers avec des vivres & des munitions de guerre, & en même tems il tenoit la mer pour traverser les convois qu'on pourroit envoyer à l'Armée Chretienne.

Telle étoit la face des affaires de part & d'autre, quand les troupes de l'Empereur débarquerent pour faire le siege. La vue d'une armée si redoutable, des batteries & des autres préparatifs, auroit aisément porté les Magistrats & les principaux habitans à traiter, parcequ'ils détestoient Dragut comme un Tyran. Mais le Rais Essé, neveu de ce Corsaire & Gouverneur de la Place, Soldat déterminé, les menaga s'il entendoit parler de Capitulation; de les poignarder tous, & de mettre le feu à la ville. Il leur demanda ensuite avec plus de douceur, s'ils étoient assez foux pour attendre la moindre grace des ennemis jurés de leur Religion; & il leur représenta qu'il étoit bien plus sûr & plus honorable de défendre leurs vies, leur liberté, leurs biens & leur Religion, sur-tout étant soutenus par une nombreuse & brave Garnison, & par tant de vieux & habiles Officiers qu'il avoit avec lui. Ce discours les fit taire, & anima le peuple de fureur contre les Chrétiens, desorte que le Gouverneur n'eut plus rien à craindre de ce côté là.

Pour faire voir aux habitans qu'il ne craignoit pas les Chrétiens, il fit sortir de la Place sa Cavalerie avec trois-cens Arquebusiers, qui occuperent une colline voisine, d'où ils battoient le quartier de Don Garcie, qui en étoit le plus proche. Il s'avança aussitôt à la tête d'une partie de ses troupes pour les déloger. L'escarmouche fut vive & opiniâtée; mais les Turcs ayant été soutenus de six-cens Maures armés de mousquets, fondirent si furieusement sur les Napolitains, qu'ils couroient risque d'être taillés en pieces avec leur Général, si Don Juan de Vega préférant le service de l'Empereur à sa vengeance, ne fût accouru à leur secours, & n'eût repoussé les ennemis.

*Assaut
malheureux.*

Mais il ne fut pas plus heureux lui-même dans sa premiere attaque. Le canon ayant fait une breche raisonnable à la muraille du côté de la terre, il voulut d'abord donner l'assaut nonobstant le rapport des Officiers qu'on avoit envoyés pour reconnoître la breche. Ils dirent à leur retour qu'ils avoient apperçu derriere la breche de profonds retranchemens bien flanqués, dont le fond étoit garni de pointes de fer, & qu'on perdrait infailliblement toutes les troupes qu'on y enverroit. Mais le Viceroi soupçonnant que la peur pouvoit avoir beaucoup de part à ce rapport, ou du moins qu'il étoit fort exagéré, ne retarda l'assaut que d'un jour ou deux pour élargir la breche. Ainsi deux heures avant le jour il fit monter les Siciliens à l'assaut; ils s'y porterent avec beaucoup de valeur, mais ils y périrent tous, à l'exception d'un seul que les ennemis épargnerent & firent prisonnier, pour tirer de lui quelques lumieres sur les desseins des Chrétiens. D'autres troupes qui s'avancerent pour soutenir le premier corps n'eurent pas un sort plus heureux, ils périrent presque tous par le fer & le feu des Turcs; ensorte qu'on fut obligé de faire sonner la retraite, pour mettre fin à cette boucherie.

*Mort de
Muley
Hassan.*

Dans ces entrefaites Muley Hassan, Roi de Tunis, qui avoit suivi les Chrétiens dans

dans l'espérance de se voir rétabli, mourut de la fièvre, âgé de soixante-six ans dans une méchante cabane sur la colline. Ce Prince étoit fort noir, mais de belle taille, sage & vaillant, & si vindicatif qu'il ne respiroit que vengeance contre son fils Hamida & ses partisans. Son corps fut transporté à Cairvan, où étoient enterrés les autres Rois de sa race (a).

SECTION III.
Histoire de Tunis jusqu'à Sinan Bacha.

Cependant l'Armée Chrétienne recevoit continuellement des secours d'hommes, de vivres & de munitions, tandis que les ennemis l'incommodoient par de fréquentes sorties. D'ailleurs Dragut mit à terre huit-cens hommes de ses troupes, & ayant encore rassemblé à prix d'argent trois-mille Maures, il s'embusqua dans la forêt des Oliviers, voisine d'Africa, où les Chrétiens avoient coutume d'aller chercher des fascines. Son dessein étoit d'attaquer les lignes le jour de St. Jaques, & il avoit fait avertir le Gouverneur de faire en même tems une vigoureuse sortie, pour faciliter l'entrée du secours. Un Maure de la fuite du Roi de Tunis ayant découvert l'embuscade, rencontra les Espagnols qui alloient faire couper des fascines, leur fit faire halte, & alla informer le Viceroi qu'il soupçonnoit que le secours étoit arrivé. Don Juan crut qu'il y auroit de la foiblesse à faire rentrer les troupes dans le camp sur un simple soupçon, & alla en personne les escorter, accompagné du Gouverneur de la Goulette, de quelques Chevaliers & Commandeurs de Malthe, & d'un Escadron; & bientôt il y eut une action fort vive. Dragut qui étoit caché dans le bois, après les avoir laissé approcher, se leva tout d'un coup avec ses gens, fit d'abord une furieuse décharge, & vint fondre ensuite le sabre à la main sur les Chrétiens. Le combat fut rude & opiniâtre, plusieurs Chevaliers, Louis Perez de Vargas Gouverneur de la Goulette, & beaucoup de Chrétiens y furent tués; ce ne fut pas même sans peine que le Viceroi débarrassa sa troupe de la forêt & gagna la plaine. Dragut le poursuivit quelque tems & revint plusieurs fois à la charge. Tandis que les Turcs & les Chrétiens en étoient aux mains dans le bois, le Gouverneur, selon l'ordre de son oncle, fit une sortie, & quoique l'artillerie des Chrétiens fît un grand carnage parmi ses gens, il y en eut deux-cens qui vinrent hardiment planter leurs enseignes sur la tranchée, mais trouvant qu'on avoit redoublé la garde, le Gouverneur fit sonner la retraite, & entra dans la ville.

Rencontre fort vive.

D'autre part, Don Juan ne fut pas plutôt de retour au camp, qu'il fit redoubler le feu de toutes les batteries contre la Place; mais les murailles étoient si épaisses, & si bien terrassées, que le canon ne faisoit pour ainsi dire que les effleurer, en sorte qu'on commença à parler de lever le siege. Dom Garcie plein de feu, avoit appris de quelques transfuges qu'un endroit des murailles du côté de la mer étoit plus foible, & même négligé par les assiégés, ce qui lui donna lieu de former un projet, qu'il communiqua au Conseil de guerre, dont il fut approuvé. Il prit le corps de deux vieilles Galeres qui ne tiroient pas beaucoup d'eau, qu'il attacha étroitement l'une à l'autre, & sur lesquelles il fit dresser une batterie avec ses parapets & ses embrasures. A la faveur de la nuit on remorqua cette machine,

Nouvelle attaque du côté de la Mer & la Ville emportée.

(a) *Marmol* L. VI. Ch. 28.

SECTION chine, & on la conduisit vis-à-vis de l'endroit où il vouloit faire ouverture.

III. Le canon tira avec tant de furie qu'une grande partie de cette muraille tomba en peu de tems, & qu'il y eut une breche suffisante pour tenter un assaut. Les Chevaliers de Malthe, suivant leur privilege, se preparerent à donner les premiers, accompagnés de quatre Compagnies de soldats de Malthe, & d'un grand nombre de volontaires de différentes nations. Le Viceroy de Sicile & Don Garcie se chargerent de leur côté des autres attaques. Les Chevaliers, voyant que leurs chaloupes étoient arrêtées à tous momens par des bancs de sable, se jetterent l'épée à la main dans la mer, ayant quelquefois de l'eau jusqu'aux épaules, & ils gagnerent le pied de la muraille. Les Infideles parurent sur le haut de la breche, & pour empêcher les Chrétiens d'en approcher, ils employoient en même tems le feu du canon, celui de la mousquetterie, les coups de fleches, de pierre, les feux d'artifice & l'huile bouillante, ce qui fit périr un grand nombre de Chrétiens avant qu'ils pussent arriver à la breche. Ils n'essuyèrent pas moins de difficultés, de dangers & de perte avant qu'ils pussent s'en rendre maîtres & pénétrer dans la ville; ils y entrèrent sur les débris d'une galerie de communication. Au bruit de ce qui se passoit les Turcs & les Maures qui étoient opposés aux Napolitains & aux Siciliens accoururent, & le combat auroit recommencé; mais les Chrétiens se répandirent aussitôt dans la ville, & les malheureux habitans prirent la fuite; les uns tâcherent de gagner la plaine & la forêt, d'autres se jetterent dans des barques, & il y en eut qui par désespoir se précipiterent dans la mer. Comme le Viceroy vit le combat échauffé dans la ville, & que les troupes de Dragut ne paroissoient point pour faire diversion, il fit entrer les Arquebusiers, qui acheverent la défaite des ennemis. Les soldats de la Garnison, qui craignoient plus les reproches de Dragut, que la mort même, ne voulurent point demander de quartier & se firent tous tuer les armes à la main.

Grand butin trouvé dans la Place. Le butin qu'on trouva dans la Place fut très-considérable; car c'étoit-là que Dragut avoit ses trésors, son arcenal, ses magasins & ses greniers; outre cela la ville étoit remplie de magasins de marchandises très-riches, sans compter l'or, l'argent & les pierreries qui se trouverent dans les maisons des principaux habitans. Le nombre des Esclaves de tout âge & de tout sexe monta à sept-mille, *Marmol* dit dix-mille. Mais le plus riche butin fut la Place même, la plus forte qu'il y eût alors sur les côtes d'Afrique. Le Viceroy de Sicile s'attribua hautement l'honneur de cette conquête, en prit possession au nom de l'Empereur, & en fit Don Alvare son fils Gouverneur. C'étoit néanmoins à Don Garcie qu'appartenoit la plus grande gloire, non seulement par la bravoure qu'il avoit témoignée durant le siege, mais surtout parceque c'étoit lui qui avoit fait tourner l'attaque du côté le plus avantageux, dans le tems que l'on pensoit à lever le siege (a).

Dragut, outré de la perte d'Africa, de ses trésors & de ses Esclaves, en porta ses plaintes au Grand-Seigneur. Il fit représenter à ce Prince par son Agent l'importance de cette Place & des autres dont Charlequint s'étoit

em-

(a) *Marmol* l. c. *Vertot*, ubi sup.

emparé contre la foi de la treve qui subsistoit encore ; il déclama en même tems fort contre les Chevaliers de Malthe, auxquels il attribuoit principalement la perte de ces Places, & particulièrement celle de Mehédie. Ces plaintes appuyées de présens magnifiques, que Dragut fit répandre parmi les principaux Bachas, produisirent leur effet.

SECTION
III.
*Histoire de
Tunis jus-
qu'à Sinan
Bacha.*

Soliman étoit trop puissant pour qu'on eût de la peine à exciter son ressentiment, mais avant que de prendre les armes il envoya demander à l'Empereur la restitution de Suse, de Monasteer & d'Africa. Charlequint répondit que ces Places étoient des dépendances du Royaume de Tunis, qui relevoit de la couronne de Castille. Que d'ailleurs ses Généraux n'avoient fait que ce que tous les Souverains devoient pratiquer à l'égard d'un Corsaire odieux à Dieu & aux hommes ; que pour lui, sans prétendre rompre la treve, il poursuivroit ce Pirate dans tous les lieux où il le trouveroit. Une réponse si fiere ne pouvoit manquer d'irriter le superbe Sultan, il envoya ordre à Dragut de rassembler tous les Corsaires qui navigeoient sous l'enseigne du Croissant, afin de se joindre à la Flotte Ottomane pour reconquérir ces Places ; & afin d'ôter à l'Empereur le prétexte de traiter Dragut de Corsaire, il lui envoya un Brevet de Sangiac de l'Isle de Sainte-Maure. Ce nouveau titre fit plaisir à Dragut, mais il ne vit pas avec le même plaisir le dessein de commencer par le siege des Places conquises, tant que les Chevaliers de Malthe feroient aussi puissans sur mer, & maîtres de Tripoli. Il fit représenter au Grand-Seigneur, qu'il ne pouvoit guere espérer de réussir dans cette entreprise, à moins que ce Prince ne portât le fer & le feu dans l'Isle de Malthe & à Tripoli, & qu'il ne chassât ces redoutables ennemis de l'Afrique comme on les avoit déjà chassés de l'Asie. Cet avis ayant été goûté de Soliman, l'orage alla fondre sur Malthe & sur Tripoli, & Dragut perdit la vie devant la premiere de ces Places, comme nous le verrons dans la suite.

Soliman
demande
la restitu-
tion des
Places con-
quises.
L'Empe-
reur la
refuse.

Il ne paroît point par tout ce que l'on vient de voir de la conduite de l'Empereur, qu'il eût d'autre vue en faisant la conquête de ces trois Ports Tunisiens, que d'ôter à Dragut & aux autres Corsaires leurs retraites. Quant à Muley Hassan & à ses deux fils, qui avoient suivi l'armée, on ne voit point qu'il ait pensé à les rétablir sur le trône, bien que ce fût naturellement son intérêt, puisque Hamida, actuellement possesseur de Tunis, avoit non seulement renoncé à son obéissance, mais étoit son irréconciliable ennemi, & ne sollicitoit pas moins vivement que Dragut, par ses présens & par ses Agens, le Grand-Seigneur à lui déclarer la guerre. Le fait est, que Charlequint avoit trop d'autres affaires plus importantes sur les bras, pour penser davantage à ces nouvelles conquêtes, qu'il fut contraint d'abandonner peu après, en faisant demanteler Mehédie.

Revenons à cette Place. Peu après sa prise, l'Empereur y envoya Don Sanche de Leve pour en prendre le Gouvernement en la place de Don Al-
vare. Ce nouveau Gouverneur fit plusieurs courses sur les Maures du voisinage, d'où il revint souvent chargé de butin, qu'il partageoit aux soldats, ce qui leur tenoit lieu de paye. Ils s'imaginèrent qu'il la leur retenoit, ce qui les aigrit à un tel point contre lui, qu'ils se souleverent, & le contraignirent de prendre la fuite pour sauver sa vie. Ils élurent Antonio de A-

La Garni-
son de Me-
hedie se
révolte.

SECTION

III.

*Histoire de
Tunis jus-
qu'à Sinan
Bacha.*

Le Commandant en sa place, & un Sergent-Major pour exécuter tout ce qu'ils ordonneroient. Le Viceroy de Sicile ayant appris cette révolte, en donna avis à l'Empereur, & tâcha en même tems de faire rentrer les rebelles dans le devoir, en empêchant qu'on ne leur portât des vivres. Mais cela ne servit de rien, car ils équipperent une Fuste, qu'ils envoyèrent en Sicile, qui emmena quelques Vaisseaux chargés de bled, qu'elle rencontra sur la côte. Le Grand-Maître de Malthe leur fournit aussi des provisions pour de l'argent, & ils en reçurent encore d'ailleurs. Se voyant ainsi dans l'abondance, ils résolurent unanimement de ne point recevoir Don Sanche, à quelque prix que ce fût. La contestation dura longtems, on tâcha de ramener les rebelles par des promesses & par des menaces. Le Viceroy de Sicile gagna à la fin quelques soldats pour assassiner les Chefs de cette petite République, qui étoit fort bien réglée. Mais comme ils étoient sur le point d'exécuter leur dessein, ils survint une bouffée d'un vent si brûlant, que les soldats furent contraints d'aller se mettre à couvert dans leurs logis & dans les citernes. Cela n'empêcha pas néanmoins les deux principaux de ceux que le Viceroy avoit gagnés, de tuer la nuit suivante le Sergent-Major qui entretenoit la révolte, & les principaux mutins; ce qui rétablit la tranquillité.

Charles-

*quint offre
cette Place
à l'Ordre
de Malthe,
qui la ré-
fusa.*

Le Capitaine de ses Gardes, que le Viceroy de Sicile envoya dans la Place, ayant trouvé qu'elle manquoit de tout, & qu'il y avoit une grande fermentation parmi les soldats, faute de paye, en donna avis au Viceroy & au Gouverneur qui étoit nommé. Ces deux Ministres proposerent à l'Empereur de remettre Mehédie entre les mains des Chevaliers de Malthe, au lieu de Tripoli que les Turcs leur avoient pris. Pour les engager à l'accepter on leur offrit vingt-quatre-mille ducats par an pour l'entretien de la Garnison. Les Ministres & les Créatures de Charlesquint n'oublierent rien pour engager le Conseil de l'Ordre à accepter les offres généreuses, c'est ainsi qu'on parloit, de l'Empereur. Mais les Chevaliers avoient de trop fortes raisons de ne pas se charger de la garde d'une Place si importante, pour accepter ces offres; la crainte de mécontenter la France, d'irriter davantage la Porte &c. déterminèrent le Conseil à un refus, qui fut arrêté à la pluralité des voix. On envoya deux Députés à l'Empereur pour le lui faire agréer, & bien-que ce Monarque, en qualité de grand Protecteur de l'Ordre, eût peu en quelque façon les contraindre de se charger de cette Place, il prit le parti de la faire démolir, & donna ses ordres pour cela (a).

*Démoli-
tion de cet-
te Forte-
resse.*

En l'abandonnant les Chrétiens emporterent en deux caisses séparées les os des Chevaliers & des principaux Officiers, qui avoient péri pendant le siège, & étoient enterrés dans la principale Mosquée. On les transporta en Sicile, & le Viceroy les fit déposer dans l'Eglise Cathédrale de Montreal, & par son ordre on leur dressa un Mausolée où il fit graver l'épithaphe qu'on peut voir dans la Note (*). L'Empereur fut enfin bien aise d'empêcher à

tout

(a) *Marmol* l. c. & *Vertot* T. IV. p. 354 & suiv.

(*) La mort a pu mettre fin à la vie de ceux dont les cendres reposent sous ce marbre, mais le souvenir de leur rare valeur ne finira jamais. La foi de ces Héros leur a don-

tout prix que Mehedie ne tombât entre les mains des Turcs ou de quelque autre ennemi, en en faisant sauter les fortifications & en la réduisant en un monceau de ruines. C'est l'état où les François la trouverent, lorsqu'ils vin-

SECTION

III.

*Histoire de
Tunis jus-
qu'à Sinan
Bacha.*

Il ne fut pas aisé néanmoins de la démolir à tems, non seulement à cause du nombre & de la force des ouvrages, ce qui demandoit beaucoup de monde, mais parcequ'il fallut le faire très-promptement, de peur que les Flottes de France & du Grand-Seigneur, qui étoient en mer, ne vinssent la surprendre avant que la démolition fût achevée. D'autre part les soldats & les matelots, peu accoutumés à des travaux aussi pénibles murmuroient; les premiers étant d'ailleurs très-mécontents de n'être point payés des arrérages qui leur étoient dûs. Le voisinage des Flottes ennemies n'auroit pu même les engager à mettre la main à l'œuvre, si le politique Gouverneur n'avoit trouvé moyen de les appaiser, en leur donnant quelque chose d'avance & en leur promettant de les payer entièrement au premier Port de Sicile. Il obtint enfin ce qu'il vouloit, de sorte que soldats & matelots travaillèrent avec tant de diligence jour & nuit, qu'il n'y eut plus qu'à mettre le feu aux mines.

*Démoli-
tion de cet-
te Forte-
resse.*

On fit embarquer toutes les troupes, avec l'artillerie, les munitions & les vivres, laissant un Officier de confiance avec deux escouades pour mettre le feu aux mines, & donner ordre qu'il n'en restât pas une sans faire son effet. Il y en avoit vingt-quatre sous les murailles & les principales Tours, & elles avoient toutes plusieurs branches qui alloient jusques sous les fondemens. Pour les faire jouer toutes ensemble, on mit un soldat à l'entrée de chacune avec une brasse & demie de meche, toutes de la même grosseur. On leur commanda de les allumer au premier coup de canon, & qu'au second ils se baïssassent tous en même tems, & les mettant dans le gros tuyau, fait pour ce sujet, ils les posassent à l'entrée des mines, en sorte que deux emfans de la meche entraissent dans la poudre, & les deux autres demeurassent dehors avec le bout qui brûloit, afin qu'elles prissent feu toutes en même tems. On ordonna de plus à chaque soldat, après avoir posé sa meche, d'aller visiter celle de son compagnon, & au Commandant de faire exécuter le tout avec une grande diligence; parceque si par hazard une mine venoit à jouer avant les autres, elles couroient risque de se combler & de ne point faire d'effet. ce qui auroit fait avorter le dessein qu'on avoit de ruiner les fortifications de façon qu'on ne pût les rétablir.

Aussitôt donc que les soldats eurent mis le feu à leurs meches, ils se re-

*Terrible
effet des
Mines.*

tirerent dans les barques & les chaloupes, & les Vaisseaux s'éloignerent de la côte, pour éviter tout danger. Les premières mines qui firent leur effet furent celles du côté du Couchant, qui enleverent en l'air toutes les Tours du

donné place dans le Ciel, & leur courage a rempli la Terre de leur gloire; de manière que le sang qui est sorti de leurs blessures, pour une vie passagere leur a procuré deux vies immortelles (1).

(1) *Marmol L. VI, Ch. 28, vers la fin.*

SECTION
III.
*Histoire de
Tunis jus-
qu'à Sinan
Bacha.*

du côté de la terre l'une après l'autre en tirant vers le Levant. Ces Tours que Mehedi avoit construites avec tant de soin & de dépense, qu'on dit qu'il les eût fait d'airain s'il eût cru pouvoir les rendre plus fortes. La ruine fut si grande de toutes parts en un instant, qu'il sembloit que tous les élémens s'entrechoquoient. Et la ville changea tellement de forme, qu'elle n'étoit pas reconnoissable à ses propres habitans; & ce Port fut fatal à plusieurs Navires qui y vinrent depuis. Il n'y eut qu'une mine qui ne fit point d'effet à la Tour, qui étoit vers la porte de la terre; l'Officier descendant aussitôt à terre la fit jouer, & les deux Tours qui étoient à l'entrée du Port volant en l'air on découvrit de grandes colonnes de marbre qui les soutenoient, de peur qu'en faisant les fondemens de diverses pieces, le ciment ne fût peu à peu miné par les vagues, & le fond étoit pavé de grandes tables de marbre. On peut juger par-là, & par tout ce que nous avons dit, quels travaux & quels trésors il en avoit coûté à Mehedi pour rendre cette Place aussi forte, que ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on la réduisit en ruines. Nous nous flattons que la singularité & l'importance de ce fait, qui nous a été transmis par un témoin oculaire digne de foi (a), suffira pour nous justifier de nous y être étendus.

Si Charlequint eut sujet de se réjouir de la démolition d'une Forteresse dont la garde lui auroit été fort à charge, & dont aucun de ses alliés n'avoit voulu le décharger, Hamida Roi de Tunis n'avoit pas moins de raison d'être content de se voir délivré d'un si puissant ennemi, & d'une épine telle que l'étoit la Garnison Chretienne, qui ne subsistoit principalement que des ravages qu'elle faisoit sur ses terres. L'Empereur étoit néanmoins encore maître de la Goulette, où il avoit une bonne Garnison qui tenoit Hamida en respect. Il y a même de l'apparence que cela l'obligea à payer tribut à Charlequint, d'autant plus que par-là il se mettoit à couvert de quelque nouvelle entreprise en faveur de son frere Muley Mahomet. Ce qui favorise cette pensée, c'est qu'on dit qu'il demeura paisible possesseur de Tunis dixsept ans après la démolition de Mehedi, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1570, que le Bacha d'Alger le chassa par l'entremise de quelques-uns des habitans (b).

Cette révolution imprévue n'eut d'autre cause que l'horrible tyrannie & les cruautés de Hamida, sur-tout envers les principaux de l'Etat, qu'il avoit outragés en leurs personnes & en leurs biens. Ne pouvant plus supporter le joug, ils résolurent de s'adresser à Hali ou Ochali Bacha d'Alger, avec lequel plusieurs avoient des liaisons personnelles. Ils lui envoyèrent des Députés pour implorer sa protection, & pour lui offrir même la Souveraineté à titre de Vassal du Grand-Seigneur.

Hamida
prend la
suite.

Ceux qui furent chargés de cette négociation étoient l'Alcaide Ebn Jibarra, Général de la Cavalerie, qui portoit une haine mortelle à Hamida, qu'il cachoit si soigneusement que ce Prince ne se défioit point de lui, & deux autres des principaux Officiers. Ils n'eurent pas de peine à déterminer Hali d'entreprendre une expédition si avantageuse. Quand il parut avec ses troupes, & que l'on fut prêt à en venir aux mains, tous trois passèrent de son côté, comme ils en étoient convenus, dans le tems que Hamida se dispo-

soit

(a) *Marmol ubi sup.* (b) *Marmol. L. VI. Ch. 16.*

soit à l'attaquer. Cette désertion imprévue troubla le Tyran à un tel point, SECTION
qu'il laissa son armée, & s'enfuit à toute bride à Tunis, avec ceux qui voulu- III.
rent le suivre, ne doutant point que les habitans ne se réunissent contre *Histoire de*
les Turcs, qu'il avoient tant de raison de haïr. Mais il eut le cruel déplaisir *Tunis jus-*
de les voir tous prêts à se joindre à eux, dès qu'ils parurent à la vue de la *qu'à Sinan*
ville, Hali l'ayant poursuivi vivement. Dans cette extrémité il courut à son *Bacha.*
Palais, en tira deux de ses femmes, deux fils, de l'argent, des pierreries
& tout ce qu'il put ramasser, & pendant la nuit prit la route de la Goulet-
te, accompagné de vingt-cinq de ses amis & de ses domestiques. Un Parti
de Maures, instruits de sa fuite, l'atteignit & se contenta de lui enlever ce
qu'il avoit de plus précieux, sans lui faire aucun mal ni à ceux de sa suite,
desorte qu'il gagna la Goulette avec ce qui lui restoit. Hali & les Turcs en-
trèrent dans Tunis sans le moindre résistance vers la fin de l'an 1569. La
bonne intelligence entre la Conquérant & ses nouveaux sujets parut bientôt
parfaitement établie. Hali, non seulement les traita avec beaucoup de dou-
ceur, mais contre la coutume des Turcs se montra généreux & reconnois-
sant envers les principaux auteurs de cette révolution. Les Chefs des Ara-
bes se rendirent aussi à Tunis pour le féliciter de l'heureux succès de son
expédition, & pour lui offrir leurs services & leur amitié, espérant selon
toutes les apparences qu'il leur feroit quelques présens, ou au-moins qu'il
leur promettoit une pension annuelle, comme celle que les autres Rois de
Tunis avoient coutume de leur payer, pour les tenir attachés à leurs inté-
rêts. Hali leur fit d'abord un accueil très-favorable, mais soit qu'ils lui fis-
sent insinuer quelque chose de ce que nous venons de dire, ou non, il leur
fit dire quelques jours après, qu'il s'attendoit qu'ils lui payeroient tribut pour
aider à soutenir les dépenses de l'Etat. Mais il fut bien étonné quand ils lui
répondirent avec une noble assurance, qu'il ne devoit attendre d'eux d'au-
tre tribut, que celui qu'il leur arracheroit l'épée à la main en rase campagne.

Hali passa une partie de l'année suivante à régler tout dans son nouveau 1570.
Royaume, dont il nomma Viceroy *Ramadan Sarde*, son Renegat favori, de-
puis Bacha d'Alger, & il laissa un autre Renegat, Napolitain d'origine,
nommé Mahamet, pour servir sous lui en qualité de Général de la Campa-
gne. Ils avoient une Garnison de trois-mille Turcs ou Renegats pour con-
tenir les Tunisiens dans l'obéissance. Après avoir ainsi mis ordre à tout, il
partit de Tunis, & retourna vers le commencement d'Avril à Alger, très-
satisfait de l'heureux succès de son expédition (a).

Pendant cette révolution, Muley Mahomet frere de Hamida, trouva Tunis ré-
moyen de s'échapper; il se retira d'abord en Numidie, & de-là il passa en *duit sous*
Espagne, & sollicita fortement la Cour de le rétablir dans le Royaume de *l'obéissance*
Tunis, à condition qu'il relèveroit de la Couronne, & qu'il lui payeroit *de Selim*
tribut (b). On équipa une Flotte dans cette vue, dont Don Juan d'Autri- II.
che eut le commandement, & des opérations de laquelle nous parlerons 1574.
dans la suite. L'année suivante le Royaume de Tunis fut soumis à l'obéis-
sance de Selim II. par le fameux Sinan Bacha du Levant, ainsi que nous
l'avons rapporté dans l'Histoire de l'Empire Ottoman.

Sinan

(a) Voy. Ch. III. Sect. V.
Tome XXVI.

(b) Grammaye L. VIII. C. 2.
Ooo

SECTION

III.

*Histoire de
Tunis
jusqu'à
Sinan
Bacha.*

Sinan trouva son Royaume nouvellement conquis fort divisé, principalement par la révolte de la ville de Cairvan. Après que l'Empereur eut chassé Barberousse de Tunis, les habitans de Cairvan avoient élu pour leur Souverain le principal Alfaqui de la grande Mosquée, pour ne point retomber sous la puissance des Turcs. Ce nouveau Prince, secondé de ses sujets & de quelques Arabes, se saisit de plusieurs Places & prit le titre de Roi. Il s'étoit allié à Hamida, en mariant une de ses filles à un fils de ce Prince; il regnoit encore dans le tems de l'expédition de l'Armée Impériale contre Mehedie, & fournit même des vivres & quelques troupes aux Chrétiens, pour chasser Dragut de cette Place. Ce Corsaire, pour s'en venger, jura sa mort; il gagna quelques Alfaquis & quelques habitans de la ville, qui lui en ouvrirent l'entrée pendant la nuit; & Dragut tua le Roi & se rendit maître de la Place. Huit ans après il perdit la vie au siège de Malthe, mais aucun des Souverains de Tunis ne put venir à bout de réduire la ville de Cairvan (a).

Tel étoit l'état du Royaume, lorsque Selim II. enleva la Capitale à Philippe II. Sinan Bacha, qui commandoit, pour mieux assurer cette conquête à son Maître, non seulement fit massacrer tous les Chrétiens qui s'y trouverent, à la réserve de quatorze qu'il envoya enchaînés à Constantinople comme des trophées de sa victoire, mais il fit aussi abattre les murailles & la Citadelle, & en fit bâtir une nouvelle plus proche du Port. Ensuite pour empêcher que cet Etat ne fût troublé par de nouvelles factions dans la suite, il établit la même forme de Gouvernement qu'à Alger & à Tripoli. Il le mit sous la protection du Grand-Seigneur, y nomma un Bacha, forma un Divan composé de Militaires, plaça des Beys ou Gouverneurs dans les Provinces, mit des Garnisons en divers lieux, & à son départ laissa quatre-mille Janissaires pour prévenir toute sédition. Ainsi finit la puissance des Rois de Tunis, après avoir duré trois-cens-soixante-dix ans, depuis la fondation de ce Royaume en 1204 par Abu Ferez.

SECTION IV.

SECTION

IV.

*Suite de
l'Histoire
de Tunis
jusqu'en
1716.*

Suite de l'Histoire de TUNIS, depuis la Conquête de ce Royaume par les Turcs, jusqu'à la Conclusion de la Paix avec l'Angleterre, en l'année 1716.

AU-lieu d'une suite de Princes, telle qu'on a vue dans la Section précédente, on ne doit guere s'attendre à trouver dans celle-ci qu'une Liste de Deys ou de Vicerois avides, élus par leur Divan à peu près de la même façon que ceux d'Alger, & dont l'avarice & l'ambition ont tellement rendu la succession rapide, que dans l'espace de sixvingts ans, c'est-à-dire depuis le tems des premières élections jusqu'à celle d'Aggi Mahamet Coggia, il n'en a pas régné moins de vingt-trois, qui tous, à l'exception de cinq, ont été détrônés, étranglés ou tués d'une autre manière.

Dès

(a) Marmol L. VI. Ch. 34.

Dès le commencement de la domination des Turcs, les Tunisiens furent si mécontents du Bacha que Sinan leur avoit donné, qu'ils sollicitèrent d'abord la Porte d'abolir cette dignité, & de leur permettre d'élire un Dey parmi eux, avec la même autorité que celui d'Alger. Ayant obtenu ce qu'ils demandoient ils procédèrent à l'élection d'un Dey, qu'ils massacrèrent avant l'an révolu. *Ibrahim*, qui lui succéda l'année suivante, courut risque d'avoir le même sort, mais il s'y déroba, en se sauvant à tems à la Mecque. Ces fréquentes & sanglantes révolutions furent avec le tems suivies d'une autre; les Beys qui tenoient le second rang, éleverent leur autorité sur les ruines de celle du Dey; de façon qu'ils se rendirent peu à peu si puissans & si absolus que le Divan n'eut plus qu'une ombre d'autorité; & qu'aujourd'hui encore les Beys ne l'assemblent que pour approuver ce qu'ils ont résolu, sans le consulter jamais, à moins qu'ils n'y soient contraints pour prévenir quelque sédition ou pour se mettre à couvert de la fureur d'une populace irritée. Le Divan n'a guere plus d'influence dans les élections des Beys, qui se font ordinairement par violence, la force & le crédit étant communément le plus sûr & presque l'unique moyen de parvenir à cette dignité, sans aucun égard au droit de succession. Ces désordres, qui causoient tant de troubles & une si grande effusion de sang, furent selon les apparences le motif qui engagerent la Porte à rétablir l'ancien usage d'envoyer un Bacha à Tunis, pour en arrêter le cours.

SECTION
IV.Suite de
l'Histoire
de Tunis
jusqu'en
1716.Révolu-
tions dans
le nouveau
Gouverne-
ment.

1574.

On a vu dans l'Histoire d'Alger, que plusieurs de ceux qui s'étoient signalés, ont passé d'Alger à Tunis en qualité de Bachas, tels furent le brave Ramadan Sarde, Hali & d'autres, qui se firent aimer à Tunis comme à Alger. Mais la Porte toujours politique & ombrageuse les rappella au bout de deux ans, pour les employer ailleurs. Il y a quelque apparence que c'étoit aussi pour empêcher les Beys, non moins jaloux & si puissans, d'exciter quelques mouvemens dangereux contre eux, à cause de la maniere ferme & courageuse dont ils soutenoient les intérêts de la Porte, plutôt que par crainte qu'ils ne fussent trop d'intelligence avec les Tunisiens.

Quoi qu'il en soit, on doit regarder tout l'intervalle du regne des Deys non seulement comme une période de confusion & d'anarchie, plutôt que d'un Gouvernement bien réglé, mais comme un tems dont l'histoire nous est fort peu connue. Les diverses entreprises de l'Empereur & des autres Princes Chrétiens contre cet Etat & les autres Royaumes maritimes de Barbarie, ont rompu en grande partie tout commerce entre eux & les Européens, & inspiré à tous ces Peuples Mahométans une haine invincible contre toutes les Nations Chrétiennes. Ainsi tout le Commerce entre les Etats de l'Europe & ceux de Barbarie se réduisoit à pirater, & c'étoit même la seule voie par laquelle ils aimoient à se pourvoir des marchandises de l'Europe dont ils ne pouvoient se passer. Les Tunisiens ne le cédoient en rien à leurs voisins à cet égard; & un Auteur, qui a résidé plusieurs années dans ces quartiers-là, & de la Relation duquel (a) nous avons tiré la plus grande partie de la suite de l'Histoire de Tunis, assure qu'un Renegat Génois, qui

(a) Hist. of Alger, Tunis &c. London 1750.

Succion
IV.
*Suite de
l'Histoire
de Tunis
jusqu'en
1716.*

qui a vécu dans cet intervalle, commandant des Galeres de Biserte, avoit fait vingt-mille Esclaves Chrétiens. L'Histoire de ce Royaume, quand nous pourrions, si cela en valoit la peine, recueillir tout ce qui s'y est passé de plus important depuis l'établissement de ce Gouvernement tumultueux & arbitraire, se réduiroit principalement à leurs brigandages sur mer, à leur révoltes & leurs divisions fréquentes, à des massacres & des cruautés chez eux. Plusieurs de ces troubles ont été fomentés par les Turcs, dans l'esperance de trouver une occasion favorable de s'assurer ici la même autorité absolue sur les Maures qu'ils ont à Alger & à Tripoli, on a vu qu'ils ont tenté plus d'une fois d'en faire autant dans les Royaumes de Maroc & de Fez. Les Beys en sont si persuadés, & y sont si attentifs, qu'une des maximes fondamentales de leur Politique est de cultiver la bonne intelligence & l'amitié avec les Cherifs d'un côté, & de s'opposer à l'accroissement de la puissance des Turcs de l'autre. Les Algériens de leur côté ne sont pas moins attentifs à prévenir une trop étroite union entre les Beys & les Cherifs, parce que leur Pays est situé entre ceux de ces deux Puissances, & est exposé à être attaqué des deux côtés, & à devenir leur proie. C'est cette jalousie qui a été la source des guerres fréquentes qu'il y a eu entre eux, & particulièrement de cette terrible guerre contre les Tunisiens dont nous avons parlé dans l'Histoire d'Alger; mais que nous reprendrons ici d'un peu plus haut, parce que c'est un des plus importants événemens de l'Histoire Moderne, & le plus propre à donner une idée des autres, que nous passons sous silence par les raisons que nous avons dites.

*Les trois
Fils de Mo-
rat se dis-
putent la
Souverai-
neté vers
l'an
1681.*

Morat ou *Amurath II.* Bey de Tunis, laissa en mourant trois fils, *Mahamet*, *Hali* & *Ramadan*, qui tous trois aspiraient à la dignité de Bey. *Ramadan* fut le premier, qui pour le bien de la paix se désista de ses prétentions, & laissa à ses freres la liberté de partager entre eux ou de se disputer le Gouvernement. Leur ambition leur fit prendre le dernier parti, & pendant longtems cette querelle fit répandre beaucoup de sang; enfin *Mahamet*, soit par sentiment de religion, soit par lassitude, céda tout à *Hali*, & se retira à *Cairvan*, où il se livra tout-à-fait à la retraite & à la dévotion. *Hali* n'eut pas été longtems paisible possesseur du Beylik, que la guerre se ralluma par sa propre perfidie. *Mahamet*, en lui cédant ses droits, lui avoit confié *Achmed* son fils chéri, & sur quelques soupçons il le fit mourir. *Mahamet* fut bientôt informé de cette trahison par le Dey nommé *Cheleby*, homme ambitieux, qui depuis longtems épioit une occasion favorable de s'élever à la première place, & qui crut l'avoir trouvée en armant les deux freres l'un contre l'autre; pour porter plus efficacement *Mahamet* à la vengeance, il lui offrit son secours & son crédit pour venger la mort de son fils. Vers ce tems-là *Hali* de son côté avoit tâché de se rendre maître de Tunis, mais les habitans ayant pris les armes l'avoient défait, & obligé de prendre la fuite. Mais lorsqu'il apprit que *Mahamet* marchoit en diligence à Tunis, il se hâta de son côté de le prévenir, mais le politique *Cheleby* lui en ferma les portes. *Mahamet* pour ne pas trouver le même obstacle, déclara qu'il ne venoit uniquement que pour punir les auteurs de la mort de son fils. Mais on lui fit dire, qu'ayant eu avis de son approche

par

par son frere Hali, ils s'étoient embarqués sur un Vaisseau, & avoient mis à la voile pour s'enfuir. Il ne perdit point de tems, & les poursuivit de si près qu'il les joignit avant qu'ils pussent mettre en mer, prit le Vaisseau, sacrifia ces assassins aux manes de son fils, & reprit la route de Tunis.

En attendant, l'ambitieux Cheleby avoit si bien travaillé à animer les habitants contre les deux freres, dont la ruine étoit le fondement de toutes ses espérances, qu'au retour de Mahamet ils lui fermerent les portes, & déclarerent hardiment qu'ils ne vouloient point se soumettre à deux freres, dont les querelles servoient alternativement à les ruiner; qu'il ne devoit donc pas attendre aucune obéissance de leur part, à moins qu'il ne sacrifiat son frere au repos & à la tranquillité de l'Etat. Cette déclaration causa bientôt une grande désertion parmi les troupes de Mahamet, la plupart se retirerent dans Tunis, ce qui l'obligea de se reconcilier avec son frere pour unir leurs forces contre les Tunisiens. Cheleby se mit en campagne & les défit si totalement, que s'il eût poursuivi plus vivement sa victoire, il auroit réussi aisément dans ses desseins, & se seroit élevé au Beylik. Mais il laissa aux deux freres le tems de suivre leurs projets, ils obtinrent d'Ibrahim Dey d'Alger pour quarante-mille piastras un corps de troupes, & vinrent avec lui assiéger le Dey dans Tunis, qui avoit eu cependant la précaution de prendre à sa solde quelques Chefs des Maures pour défendre la Place. Le siege avoit déjà duré depuis le mois de Septembre 1685 jusqu'au mois de Juin de l'année suivante, lorsque ces auxiliaires, accoutumés à courir de côté & d'autre, s'ennuyèrent d'être renfermés dans la ville, & se retirerent dans leurs montagnes, laissant à Cheleby le soin de se défendre comme il pourroit avec les habitants.

Aussitôt qu'ils furent sortis, Cara Osman, qui commandoit la Cavalerie, fortit sous prétexte de les poursuivre, mais au-lieu de cela il se jeta dans le parti des Beys, & d'abord après on leur ouvrit les portes de la ville comme à des amis plutôt qu'à des vainqueurs. Pendant qu'ils entroient d'un côté, Cheleby tâcha de se sauver par l'autre, mais ayant été découvert il fut arrêté & conduit prisonnier à la tente du Dey d'Alger. Les Algériens se regardant comme les maîtres de la ville, commencerent à commettre toutes sortes de violences. Quelques-uns eurent même l'insolence de poursuivre le sabre à la main deux Maures jusques dans le Palais, & de les traîner dans l'appartement de Mahamet, en branlant le sabre d'un air menaçant devant lui. Ce Prince ne pouvoit ignorer que cet affront que lui faisoient ces orgueilleux Turcs, étoit pour se venger de la haine qu'il avoit toujours témoignée pour leur Nation; elle alloit si loin, que pendant sa longue querelle avec son frere pour le Beylik, il n'en voulut jamais prendre aucun à son service, & qu'au-contraire il traitoit ceux qui se trouvoient dans ses Terres avec une cruauté extraordinaire, faisant mourir les uns & chassant les autres, sans se confier qu'aux Maures. Cependant le procédé de ceux dont on a parlé, effraya ce foible Prince à un tel point, que pour éviter qu'ils ne portassent les choses plus loin, il leur fit jetter de la terrasse de son Palais les deux innocens Maures, & se sauva aussi vite & aussi secretelement qu'il lui fut possible dans son camp. Comme les désordres continuoient dans

Violences des Algériens.

SECTION
IV.
*Suite de
l'Histoire
de Tunis
jusqu'en
1716.*

la ville. Hali son frere, qui avoit plus de tête & de courage, & qui étoit moins haï des Turcs, se dépêcha d'y entrer avec quelques troupes, & en-chassa bientôt les Algériens, desorte que tout fut tranquille.

Dans ces entrefaites, les partisans de Cheleby, ayant résolu d'assassiner les deux Beys, coururent à la tente du Dey Ibrahim, où ils croyoient que les freres s'étoient retirés, & l'environnerent à la pointe du jour; ne les y ayant pas trouvés, ils allerent à la tente de Hali, mais comme il étoit entré dans la ville, ils le manquerent aussi tandis que Mahamet ne se croyant pas en sûreté dans son camp, se hâta d'en sortir. Ben-Chouquer son beau-frere le suivit & l'eut bientôt joint, après lui avoir fait de vifs reproches de son peu de cœur dans les circonstances présentes; il lui dit tout net, que sa présence seule pouvoit appaiser les troubles, & que Tunis étoit le lieu où il devoit vaincre ou mourir. Effectivement sa honteuse fuite avoit tellement ranimé le courage des partisans de Cheleby, qu'ils entreprirent de pénétrer dans la tente d'Ibrahim, où on le gardoit, dans le dessein de le mettre en liberté & de le proclamer Bey. Mais comme cela ne convenoit pas aux intérêts du Dey d'Alger, il prit le parti d'arrêter tout d'un coup toutes les entreprises en sa faveur, en le faisant étrangler, & par son ordre on exposa le corps devant sa tente. Ce spectacle refroidit & effraya tellement les plus échauffés du parti de Cheleby, qu'ils furent les premiers à reconnoître Mahamet; celui-ci de son côté renvoya les Algériens, en leur payant la somme qu'il leur avoit promise.

*Mahamet
devient
Bey; sa
mauvaise
conduite.*

Quand il se vit seul maître, & qu'il n'avoit plus de compétiteur, il lâcha la bride à son insatiable avarice; on n'entendit parler que de confiscations & d'extorsions; ses sujets les plus riches étoient aussi les plus exposés à ses violences & à sa cruauté. Il avoit renouvelé les Traités avec le Cherif de Maroc, lorsque les Tunisiens, excédés par sa tyrannie, se virent obligés d'appeller encore les Algériens à leur secours. Cheleby, ou Chaban, ainsi que d'autres l'appellent, en ce tems-là Dey d'Alger, accepta l'invitation avec plaisir; après avoir envoyé des troupes suffisantes sur les frontieres du Royaume de Fez, pour empêcher Muley Ismael de faire marcher des troupes au secours de Mahamet, il s'avança tout droit vers Tunis à la tête de dix-mille hommes. Le Bey se mit en campagne avec une assez nombreuse armée de Maures, pour aller au-devant de lui & pour le combattre. Mais aussi peu courageux que leur Général, ils furent si effrayés à la vue des Turcs, qu'ils étoient dans l'habitude depuis longtems de redouter, qu'ils prirent d'abord la fuite. Mahamet retourna à Tunis si troublé & avec tant de diligence, qu'il jeta la consternation dans toute la ville; enforte que Ramadan son frere, le Dey & plusieurs autres des principaux se sauverent à bord d'un Vaisseau François destiné pour l'Archipel. Le premier se rendit ensuite en Italie, & se mit sous la protection du Duc de Toscane.

*Les Algé-
riens assie-
gent &
prenent
Tunis.*

Les Turcs formerent d'abord le siege de Tunis, & pendant quatre mois que Mahamet se défendit courageusement, ils firent les plus horribles ravages dans les environs. A la fin Mahamet n'osant se fier davantage à ses sujets mécontents, saisit la premiere occasion qui se présenta de sortir de la ville, & se sauva dans le désert de Zahara; les Tunisiens ouvrirent d'abord les

les portes aux Algériens. Dèsque le Dey d'Alger se vit maître de la ville, SECTION
il déclara Ben-Chouquer Bey, & Trata Dey de Tunis; & après s'être ri- IV.
chement dédommagé de la dépense qu'il avoit faite & de la peine qu'il s'é- Suite de
toit donnée, il s'en retourna à Alger, laissant les deux nouveaux Chefs gou- l'Histoire
verner leur Etat comme il leur plairoit. de Tunis
jusqu'en

1716.

Il ne fut pas sitôt parti, que le Bey, tel qu'un loup affamé, commença à traiter les malheureux habitans avec la dernière cruauté, & à commettre les plus horribles violences; non content de confisquer leurs biens & de s'en emparer, il fit mourir huit-cens des principaux dans les plus cruels tourmens. Il porta enfin la tyrannie & l'impiété jusqu'à entreprendre d'enlever par force quelques parentes de Mahamet, qui s'étoient sauvées dans un asyle sacré de la ville de Cairvan. Cette violence irrita tellement les habitans, qu'ils prirent les armes, & l'obligèrent de se sauver pour se dérober à leur fureur. La révolte fit bientôt des progrès, & gagna les principales villes du Royaume à un tel point, qu'il sembla que les violences & les cruautés de Ben-Chouquer avoient effacé la mémoire de celles du fugitif Mahamet. On convint d'envoyer quelques détachemens pour le chercher dans les déserts où il se tenoit caché, & pour l'inviter à venir reprendre les rennes du Gouvernement.

Ce Prince se tenoit alors dans les terres d'un puissant Cheik Arabe, dont Mahamet il avoit fait mourir justement le pere quelque tems auparavant. Il s'imagi- rappelle
noit sans-doute que ce seroit le dernier endroit où ses sujets irrités iroient par les
le chercher. Mais aussitôt qu'il se vit découvert, & qu'il apprit qu'ils le Tun-
cherchoient avec empressement, comme il ne pensoit guere que leurs siens.
intentions fussent aussi différentes de celles que ses crimes & sa conscien-
ce lui dictoient qu'ils devoient avoir, il alla se rendre au Cheik, & se
remit entièrement à sa générosité. Le Cheik aussi convaincu de la faute de
son pere, qu'ambitieux d'obliger & de protéger un ennemi humilié, lui ac-
corda d'abord sa protection; & lorsqu'il fut dans quelles vues ses sujets le
cherchoient, il lui fournit généreusement un Corps de dix-mille chevaux,
qui joint à ses propres troupes qui le vinrent trouver, le mit en état de dé-
faire Ben-Chouquer à platte-couture. Cette victoire lui rendit sa Capitale,
& le rétablit dans le Beylik.

La premiere chose qu'il fit après son rétablissement ce fut de rappeler Il fait son
son frere Ramadan de Toscane, où il s'étoit réfugié, & de le déclarer Dey. frere Ra-
Il mourut peu après d'apoplexie, & Ramadan lui succéda par le crédit des madan
Algériens, malgré le Divan, qui auroit voulu son neveu Morat ou Amu- Dey, &
rach, comme plus capable de gouverner. Ce Prince foible ne se vit pas plu- celui-ci lui
tôt en possession de la Puissance Souveraine, qu'il se livra à l'indolence & succéda
aux plaisirs, & abandonna tout le soin des affaires à un Joueur de violon peu après.
Italien, nommé Mazoul, aussi incapable de gouverner qu'il l'étoit lui-mê-
me. Aussi l'orgueil & la mauvaise conduite de ce Ministre, causerent bien-
tôt un mouvement & un mécontentement général dans tout le Royaume.
Le Divan & les Grands, qui s'étoient déclarés en faveur de Ramadan par
complaisance pour les Algériens, virent la faute qu'ils avoient faite, de-
vinrent qu'ils se plainquirent hautement d'eux, du Bey & de l'administration
de

SECTION
IV.*Suite de
l'Histoire
de Tunis
jusqu'en
1716.**Le Neveu
de Rama-
dan con-
damné à
perdre la
vue sur
une fausse
accusa-
tion.*

de son Premier Ministre. On cabala de tous côtés, & l'on délibéra secrettement des moyens de déposer Ramadan & de mettre Amurath à sa place.

A la fin Mazoul en eut le vent & en fut si allarmé, qu'il ne trouva pas d'autre expédient pour détourner l'orage, que d'inspirer à son foible Maître de violens soupçons contre son neveu, & de lui faire croire qu'il conspiroit contre sa vie. Ramadan, non moins crédule que foible, en fut effrayé, fit arrêter & conduire Amurath devant le Conseil, & comme tous ceux qui le composoient étoient ses créatures, ils ne balancerent point à condamner le jeune Prince à être aveuglé.

Il n'y a pas de doute que les Algériens n'eussent beaucoup de part à toutes ces intrigues; il étoit de leur intérêt non seulement qu'il y eût des Princes foibles & de mauvais Ministres à Tunis, mais encore de les brouiller avec le Divan de manière qu'ils pussent traverser les mesures que l'on voudroit prendre à leur préjudice. Car si les projets en faveur d'Amurath avoient réussi, comme c'étoit un Prince d'un caractère fort différent de son oncle, & qui auroit été en bonne intelligence avec le Divan, les Algériens auroient eu à craindre que les Tunisiens n'entreprissent de se venger des insultes qu'ils leur avoient faites, & qu'ils ne se liassent plus fortement avec le Roi de Maroc contre eux; parceque les hostilités qu'il y avoit eu entre Muley Ismael & eux, fournissoient à ce Prince un juste sujet de craindre l'accroissement de leur puissance. Les Algériens étoient donc intéressés par toutes sortes de raisons, non seulement d'empêcher qu'un Prince courageux, tel qu'Amurath, fût élevé au Beylik, mais de lui ôter & à ses partisans toute espérance d'y parvenir jamais. Heureusement pour lui le Chirurgien, chargé d'exécuter la sentence du Conseil, trompa leur attente.

Ce Chirurgien étoit un Renegat François, & soit qu'il eût été gagné par les amis du Prince, ou qu'il espérait d'en être un jour bien récompensé, il trouva moyen de sauver la vue à Amurath aux dépens de ses paupières, dont l'inflammation fit croire qu'il avoit perdu tout-à-fait la vue. Il eut soin de confirmer ses ennemis dans cette opinion, en faisant toutes les démarches d'un aveugle; car pour se bien assurer qu'il l'étoit, ils firent mettre des réchauds avec des charbons ardents sur son chemin, sur lesquels il se laissa adroitement tomber, des épées nues la pointe tournée de son côté, contre lesquelles il avança sans témoigner la moindre crainte.

*Confir-
mé dans le
Château
de Suse. Il
se sauve
& Rama-
dan est
étranglé.*

Ramadan & son Conseil, bien persuadés qu'il étoit véritablement aveugle, l'envoyèrent sous bonne escorte au Château de Suse, & le remirent entre les mains de l'Aga, qui étoit un Moine renegat, à qui l'on avoit donné par cette raison le sobriquet de *Papri falsou*. Cet homme, plus clairvoyant que le Conseil, s'aperçut bientôt de la tromperie, & dépêcha un Courier pour les avertir, que bien que les yeux d'Amurath fussent un peu défigurés, sa vue n'avoit guère souffert. Cet avis allarma fort Ramadan & ses Favoris, desorte qu'on envoya d'abord un Courier à l'Aga, avec ordre exprès de faire mourir le Prince à quelque prix que ce fût. Heureusement pour ce dernier, son affabilité & ses bonnes qualités lui avoient si bien gagné le cœur de la plupart des Maures, des Turcs & des Renegats qui étoient

étoient dans le Château, qu'il n'eut pas de peine à les mettre dans ses intérêts; & comme pour sa sûreté il falloit prévenir un nouvel attentat contre lui, dont il avoit eu quelque avis secret, ils lui aiderent à tuer l'Agapendant qu'il étoit à table, & favoriserent sa retraite dans les montagnes qui sont à trente lieues de Tunis, avant que les ordres sanguinaires du Bey fussent arrivés. Aussitôt que la nouvelle de son évasion fut publique, la plus grande partie des troupes de Tunis abandonnerent Ramadan, & se mirent du côté de son neveu. Le Bey tâcha alors de se sauver; mais pendant qu'il faisoit toute la diligence possible pour s'enfuir par mer, il fut arrêté & conduit à Amurath, qui le fit étrangler, & ordonna de brûler son corps. Mazoul son Favori & Premier Ministre fut traité bien plus cruellement, on le mit dans une cage de fer, & pendant deux jours on lui arracha la chair piece à piece, après quoi tout défiguré qu'étoit son corps on le jeta à la populace, qui l'accabla d'outrages & d'indignités avec la dernière brutalité. Amurath porta son ressentiment inhumain contre son oncle si loin, qu'on dit qu'il mêloit des cendres de son corps dans le vin qu'il beuvoit (a).

Il ne fit pas moins éclatter celui qu'il avoit contre les Algériens, pour avoir favorisé son oncle à son préjudice. La premiere démarche publique de son regne fut une déclaration de guerre contre eux. Il la fit avec tant d'animosité & de fureur, & à si grands fraix, qu'il ruina presque entièrement ses sujets, & attira les plus grands malheurs sur le Royaume. Il étoit animé d'un si insatiable desir de vengeance non seulement contre cette République rivale, mais contre tous ceux qui avoient pris le parti de son oncle contre lui, que pour l'assouvir il n'épargnoit ni violences ni cruautés, & violoit les sermens les plus sacrés sans respecter rien.

Les Marabouts & les membres de la Justice, bien-qu'en grande vénération à Tunis, n'échapperent point à sa vengeance. Il est vrai qu'il l'exerça d'une façon plus comique & effrayante que cruelle. Les ayant fait assembler dans la grande Salle du Palais, il les fit dépouiller & lier tout nuds par terre; & après les avoir laissés toute la nuit dans cette situation, il se contenta de leur faire verser le lendemain matin quelques cruches d'eau sur le corps, & s'étant bien diverti de cette scene il les renvoya chez eux. Sans-doute qu'il voulut marquer par-là le mépris qu'il avoit pour tout leur Ordre, & pour ceux qui les respectoient si fort (*).

D'ail-

(a) Hist. of Tunis, p. 292.

(*) Voici un autre trait qui prouve le peu de respect qu'il avoit pour la Religion Mahométane, & qui ne mérite guere d'être rapporté qu'à cause de sa bizarrerie, & qu'il sert à faire connoître le caractère de ce Prince. Un jour qu'il entra dans la Chapelle de la Sainte Croix, qui servoit aux Esclaves Chrétiens de son Bagne, il y vit une image de Sainte Lucie, condamnée, dit-on, à perdre la vue parce qu'elle étoit Chrétienne. Comme on la représente ordinairement tenant ses yeux dans une espece de coupe, il demanda aux Esclaves qui elle étoit; on lui dit que c'étoit la Sainte que les Chrétiens prioient pour obtenir la conservation de la vue, & la guérison de tous les maux d'yeux; là-dessus il s'écria que c'étoit la Sainte qu'il lui falloit, & que si elle pouvoit le guérir, elle

SECTION

IV.

Suite de
l'Histoire
de Tunis
jusqu'en
1716.

Amurath
est tué par
Ibrahim,
qui lui suc-
cède.

D'ailleurs c'étoit un tel monstre de cruauté, que Néron seul peut lui être comparé; & il exerça sa barbarie plus longtems qu'on ne devoit s'y attendre naturellement dans un Royaume où plusieurs de ses prédécesseurs avoient été sacrifiés à la fureur du peuple pour de bien moindres crimes. Il eut pourtant à la fin le sort qu'il avoit mérité, Ibrahim Capitaine de sa Garde l'assassina, & fut proclamé Bey pour le récompenser d'un service aussi dangereux que signalé. Ibrahim étoit d'un caractère tout opposé à celui d'Amurath; hardi, intrépide & généreux: & il fut chéri des Tunisiens comme un Libérateur, qui leur avoit rendu la liberté & la tranquillité, qui leur étoient inconnues depuis longtems. Il fut néanmoins si malheureux dans la guerre qu'il entreprit contre ceux de Tripoli, qu'il fut défait avec grande perte, & ensuite fait prisonnier par les Algériens. Ceux-ci, suivant leur coutume, le retinrent prisonnier durant sept mois; ils ne voulurent pas même lui donner la liberté qu'à des conditions si dures & si désavantageuses, qu'il balança longtems avant que d'y souscrire. Lâs enfin de sa prison, & appréhendant que ses sujets n'éussent un autre Bey, il fut obligé d'acquiescer aux demandes des Algériens; l'une étoit, qu'il leur payeroit deux-cens-mille piastras, aussitôt qu'il feroit rentré dans ses droits; & l'autre, qu'il feroit dans la suite tributaire d'Alger.

Ce Traité ne fut pas si secret que les Tunisiens n'en eussent connoissance; ils furent très-mécontents du second article, quoique disposés à consentir au premier. Bien-qu'ils ne doutassent pas que ce ne fût la nécessité seule qui eût déterminé Ibrahim à souscrire à des conditions si dures, la pensée néanmoins qu'il avoit consenti à se rendre tributaire d'Alger, leur fit prendre unanimement la résolution de ne plus le recevoir dans le Royaume, & de lui en fermer les avenues comme à un ennemi.

Ibrahim
est tué par
Hassan qui
le rempla-
ce.

Les ordres donnés à cet égard furent exécutés si fort à la rigueur, qu'Ibrahim étant arrivé à Biserte avec sa petite suite, on lui en refusa l'entrée; & qu'ayant envoyé deux de ses Officiers pour s'informer de la raison de ce procédé, on les arrêta, ce qui lui fit voir qu'il ne devoit pas se flatter d'y être reçu. Il fit donc voile directement pour Porto Farine, où il espéroit une meilleure réception, mais il fut bien surpris d'y être plus mal reçu encore. Car Hassan-Ben-Hali, qui commandoit dans la Place, l'ayant découvert de loin, dépêcha aussitôt un Vaisseau contre lui. A peine le combat étoit-il commencé, qu'Ibrahim reçut une balle de mousquet, qui termina sa vie & le combat. Sur cette nouvelle les Tunisiens élurent Hassan pour lui succéder, afin de le récompenser de son zèle & de sa vigilance (*).

C'est

auroit toujours de la meilleure huile dans la lampe qui brûloit devant elle. Et l'on assure qu'aujourd'hui encore cette lampe est entretenue aux dépens de l'Etat (1).

(*) On trouve dans le second Tome du second Voyage de *Paul Lucas*, Amst. 1714. un long *Mémoire pour servir à l'Histoire de Tunis depuis l'année 1684*, écrit, dit-on, par un homme de mérite, qui y avoit demeuré un tems très-considérable. Mais un grand nombre de faits y sont rapportés très-différemment, desorte qu'il s'agit de savoir lequel des deux, de l'Auteur Anglois ou du François, a été le mieux instruit & a rapporté les faits avec le plus d'exactitude. REM. DU TRAD.

C'est à ce dernier Bey que nous sommes redevables du renouvellement de la paix avec Tunis, dont nous parlerons dans un moment; & qui a selon les apparences contribué à l'abolition d'une coutume infame des femmes publiques de la ville, qui, lorsqu'elles rencontroient un Chretien homme grave & vertueux, ne manquoient pas de l'agacer par les postures & les actions les plus indécentes, & ne le quittoient pas qu'elles ne lui eussent extorqué quelque argent (a).

SECTION IV.

Suite de l'Histoire de Tunis jusqu'en 1716.

Durant le long intervalle dont nous venons de parler, les impitoyables Corsaires de Tunis, comme ceux d'Alger & de Tripoli, couroient impunément la Méditerranée, & infestoient les côtes des Chretiens par leurs fréquentes courses, commettant les plus horribles violences sur les habitans, à qui ils enlevoient ce qu'ils avoient de plus précieux, & dont ils en emmenaient un grand nombre en esclavage, au grand détriment du Commerce. Dès l'an 1662, le 26 de Février, le fameux Amiral de Ruiter entra dans la Baye de Tunis, & y brûla un Vaisseau Turc, nommé *les trois Croissans*, à qui il avoit donné la chasse, & délivra vingt-six Esclaves. Le 2 de Mars il conclut la paix avec le Bey Mahomet, le Dey & tout le Divan. Le premier article portoit qu'on oublieroit de part & d'autre tout ce qui s'étoit passé, & qu'on vivroit désormais en bonne intelligence (b). Peu après on conclut un pareil Traité avec l'Angleterre, mais les Tunisiens n'observèrent guere l'un & l'autre, qu'autant qu'on en achetoit la continuation annuellement par des présens. Ce n'a été que sous le regne de George I. que l'Amiral Baker renouvella le Traité avec eux comme avec les Algériens & les Tripolitains, ou pour mieux dire qu'il en fit un nouveau, qui a subsisté depuis. Nous l'ajoutons ici pour terminer l'Histoire de Tunis.

Traité avec l'Angleterre.

ARTICLES de Paix & de Commerce entre Sa très-sacrée Majesté George &c. & les très-excellens Seigneurs *Hali Bacha*, *Hassan-Ben-Hali Bey*, *Cara Mustapha Dey*, l'Aga & le Divan de la très-noble ville de *Tunis*, & tout le Corps de la Milice de ce Royaume, renouvelés & conclus l'an de Christ 1716 par *Jean Baker* Vice-Amiral &c.

I. Tous les griefs, les pertes & autres prétentions réciproques, sont anéanties & nulles, & désormais il y aura pour toujours une paix solide & une entière liberté de Commerce entre les Sujets de Sa très-sacrée Majesté George, Roi de la Grande-Bretagne &c. & les habitans du Royaume de Tunis & des terres qui en dépendent. Cet Article néanmoins n'abolira pas des dettes justes, soit de commerce soit d'autre nature, contractées par des sujets de l'une ou de l'autre des Parties contractantes, on pourra exiger le paiement de ces sortes de dettes comme auparavant.

II. Les Vaisseaux des Parties contractantes auront la liberté d'entrer dans les Ports & dans les Rivières des Etats de l'une & de l'autre, en ne payant que les droits des marchandises qu'ils vendront, & en emportant les autres sans être inquiétés ni molestés; & ils jouiront d'ailleurs de tous les privilèges

(a) Hist. of Tunis, l. c. (b) Dapper p. 194.

SECTION

IV.

*Suite de
l'Histoire
de Tunis
jusqu'en
1716.*

leges accoutumés, & les droits que l'on a exigés en dernier lieu pour charger & décharger des effets à la Goulette & à la Marine, seront reçus sur l'ancien pied en de pareils cas.

III. On ne saisira aucun Vaisseau de part ni d'autre sur Mer ni dans un Port, mais on les laissera passer tranquillement, sans les inquieter ni les retarder quand ils arboreront leur pavillon. Pour prévenir tout inconvénient, les Vaisseaux de Tunis seront obligés d'avoir un Certificat signé du Consul Anglois & scellé de son cachet, qui atteste qu'ils sont de Tunis: après l'avoir produit, le Vaisseau Anglois sera tenu de permettre à deux hommes de venir paisiblement à son Bord, pour leur faire voir qu'il est véritablement Anglois; & s'il a des Passagers d'autres Nations, ils seront libres avec leurs effets.

IV. Si un Vaisseau Anglois prend sur son Bord des effets ou des Passagers du Royaume de Tunis, il sera obligé de les défendre de tout son pouvoir, & de ne pas les livrer à leurs ennemis. Pour prévenir plus efficacement toute prétention injuste sur la Couronne de la Grande-Bretagne, & pour éviter toutes les disputes & les contestations qui pourroient naître, tous les effets & toutes les marchandises que les Sujets de Tunis chargeront désormais dans le Port de cette ville, ou dans tel autre Port sur des Vaisseaux ou Navires de la Grande-Bretagne, seront auparavant enregistrés à la Chancellerie en présence du Consul Anglois qui y réside, en exprimant la quantité, la qualité & la valeur des effets qu'on embarque, dont le Consul donnera un Certificat au Vaisseau avant son départ. Ensorte que si dans la suite il se trouve quelque sujet de plainte, on ne puisse prétendre de la Nation Britannique que ce qui se prouvera par cette voie être juste & équitable.

V. Si quelque Vaisseau d'une des Parties fait naufrage sur les côtes de l'autre par accident ou par le mauvais tems, les personnes qui s'y trouvent seront libres, & les effets qu'on pourra sauver seront restitués aux légitimes Propriétaires.

VI. Les Anglois établis à présent, ou qui s'établiront dans la suite dans la Ville ou le Royaume de Tunis, seront les maîtres de se transporter ailleurs avec leurs effets, leurs familles & leurs enfans, quand même ceux-ci feroient nés dans le Pays.

VII. On ne maltraitera ni de paroles ni d'autre manière les sujets de l'une & de l'autre Partie; & ceux qui le feront, seront punis selon l'exigence du cas.

VIII. Le Consul, ni aucun autre Anglois résidant à Tunis, ne sera obligé d'avoir recours aux tribunaux ordinaires, mais pourra s'adresser directement au Dey pour lui demander justice: c'est-à-dire, lorsqu'il s'élèvera quelque différend entre un Sujet de la Grande-Bretagne & un Tunisien, ou quelqu'un d'une autre Nation étrangère; mais les différends que les Anglois auront entre eux, seront décidés uniquement par le Consul.

IX. Le Consul ni aucun Anglois ne seront obligés de payer les dettes d'un particulier de leur Nation, à moins qu'ils ne s'y soient engagés par écrit.

X. L'Isle

X. L'Isle de Minorque dans la Mer Méditerranée & la Ville de Gibraltar en Espagne, ayant été cédées à la Couronne de la Grande-Bretagne, tant par le Roi d'Espagne que par les autres Puissances de l'Europe intéressées dans la dernière guerre, on est convenu & on a arrêté que désormais & à toujours la susdite Isle de Minorque & ladite Ville de Gibraltar seront considérées par le Gouvernement de Tunis comme faisant partie des domaines de S. M. B. & les habitans comme ses Sujets naturels de la même manière que s'ils étoient nés dans quelque autre endroit des Etats de la Grande-Bretagne. Qu'ils auront la liberté avec leurs Vaisseaux portant Pavillon Anglois de trafiquer, sans être inquiétés, dans toute l'étendue du Royaume de Tunis, qu'on les laissera passer sur mer & ailleurs librement, & qu'ils jouiront des mêmes droits & privilèges accordés par le présent Traité, & par les autres à la Nation Angloise & à ses Sujets.

XI. Pour assurer & maintenir plus fermement la bonne intelligence & l'amitié qui a régné si heureusement depuis longtems entre la Couronne de la Grande-Bretagne & la Régence de Tunis, on est convenu & on a arrêté qu'aucun des Vaisseaux ou des Bâtimens de la Ville ou des Etats de Tunis ne pourra croiser, ni faire des prises sur quelque Nation que ce soit à la vue de la Ville de Gibraltar, ni devant aucun Port de Minorque; empêcher ou molester aucun Vaisseau chargé de provisions & de rafraîchissemens pour les Sujets & pour les troupes de S. M. B. dans ces deux Places, ni en troubler en quelque façon que ce soit le Commerce. Si quelque Vaisseau ou Navire est pris par ceux de Tunis à moins de dix milles de l'une & de l'autre de ces Places, il sera rendu sans la moindre dispute.

XII. Les Vaisseaux de guerre des Parties contractantes pourront profiter réciproquement de leurs Ports pour se nettoyer, se carener, ou se réparer, & auront la liberté d'acheter & d'embarquer toutes sortes de vivres, en vie ou morts, & tout ce dont ils auront besoin, en le payant au prix courant du marché, sans être obligés de payer quelque droit que ce soit à aucun Officier. Et comme les Vaisseaux de guerre de S. M. B. relâchent souvent à Port Mahon, dans l'Isle de Minorque, s'il arrive que quelque'un de ces Vaisseaux, ou les troupes en garnison dans cette Place aient besoin de vivres, & qu'ils en envoient acheter dans quelque endroit de la domination de Tunis, on leur permettra d'acheter des bestiaux morts ou en vie, au prix courant du marché, & de les transporter sans payer aucun droit à qui que ce soit, de la même manière que si les Vaisseaux mêmes de Sa Majesté étoient dans le Port.

XIII. Si quelque Vaisseau de Tunis trouve sur une prise ennemie quelque Anglois qui tire paye, il restera esclave, mais les Marchands & les Passagers Anglois seront libres & on ne touchera point à leurs effets.

XIV. Si un Esclave de quelque Nation qu'il soit, dans le Royaume de Tunis, se sauve & se rend à bord d'un Vaisseau appartenant à la Grande-Bretagne, on ne pourra obliger le Consul à en payer la rançon, à moins qu'il n'ait été averti à tems que l'on n'ait pas à en recevoir: alors, s'il est prouvé qu'un Esclave s'est échappé de cette manière, le Consul payera à

SECTION
IV.
*Suite de
l'Histoire
de Tunis
jusqu'en
1716.*

son Patron le prix qu'il a été vendu au marché; & s'il n'y a point de prix fixe, il payera trois-cens écus d'Allemagne, & pas plus.

XV. Pour prévenir toute dispute entre les Parties contractantes par rapport au salut & au cérémonial, on est convenu que lorsqu'un Officier-Général de la Grande-Bretagne entrera dans la Baye de Tunis avec un Vaisseau de guerre de Sa Majesté, le Château de la Goulette, ou le Fort le plus proche de la dépendance de Tunis, au premier avis, le saluera de vingt-cinq coups de canon, suivant la coutume, par respect pour le Pavillon Royal, & les Vaisseaux de Sa Majesté rendront le salut avec le même nombre de coups. On a arrêté aussi qu'on accordera au Consul Anglois, qui réside à Tunis pour représenter à tous égards la personne de Sa Majesté, les mêmes honneurs qu'à telle autre Nation que ce soit, & qu'aucun autre Consul dans le Royaume n'aura la préséance sur lui.

XVI. Les Sujets de S. M. B. qui demeurent ou trafiquent dans le Royaume de Tunis, ne payeront à l'avenir que trois pour cent de droits d'entrée ou de sortie.

XVII. On est convenu & l'on a arrêté de plus, que si la Régence de Tunis trouvoit à-propos en quelque tems que ce soit, de diminuer les droits que les François payent à présent, on observera que les droits pour les Anglois soient toujours deux pour cent au-dessous de ceux qu'on réglera pour les François, ou que l'on fera payer à ceux-ci.

XVIII. Il a été encore conclu & arrêté, que si quelque Vaisseau Anglois, ou des Sujets de S. M. B. apportent à Tunis ou dans d'autres du Royaume des munitions de guerre, comme canons, fusils, pistolets, poudre à canon, boulets ou des mâts, des ancres, des cables, de la poix, du goudron &c. de même que du bled, de l'orge, de l'avoine, des fèves, de l'huile & autres denrées, ils ne payeront aucun droit quelconque pour ces sortes de marchandises.

Lu, approuvé & ratifié par les Personnes sus-mentionnées, signé & scellé par elles dans la Ville de Tunis, le 30. jour d'Août, V. St. de l'an 1716.



C H A P I T R E V.

Histoire de TRIPOLI.

S E C T I O N I.

SECTION

I.

Description
du
Pays & de
la Ville de
Tripoli.*Etendue, Limites & Description du Pays & de la Ville de TRIPOLI.*Royaume
de Tripoli.

CET Etat, quoiqu'il soit sous la protection & tributaire de la Porte, prend néanmoins le titre de Royaume; parceque le Grand-Seigneur aime toujours à multiplier ces titres, pour rendre les siens plus pompeux & plus ronflans. Le Pays tire son nom de la Capitale, qu'on appelle la Nouvelle Tripoli, pour la distinguer d'une autre beaucoup plus ancienne sur les côtes de la Méditerranée dans la Phénicie, qui est encore une ville considérable, & conserve son ancien nom de Tripoli.

Le Royaume de Tripoli est borné au Nord par la Mer Méditerranée, au Couchant en partie par Tunis & le Biledulgerid, au Midi par le Mont Guilet ou Atlas, & au Levant par Barca ou plutôt par l'Égypte, finissant au Cap Salomon suivant les Géographes modernes les plus exacts (*). En ce cas-là l'étendue de ce Royaume de l'Ouest à l'Est, c'est-à-dire depuis la ville de Capes ou Gabbs à l'embouchure du Triton, à dix degrés treize minutes de Longitude Est, jusqu'au Cap de Salomon à vingt-cinq degrés vingt-sept-

Ses Limites.

(*) Quelques Géographes prétendent que Barca, tant la partie maritime, qui a aussi le titre de Royaume, que le désert appartiennent à l'Égypte, & relevent du Bacha du Caire (1). Mais d'autres les regardent avec plus d'apparence comme des dépendances de Tripoli. La vérité est, que non seulement le désert, mais la partie maritime sont si misérables, qu'elles ne valent pas la peine que ni l'un ni l'autre s'en embarrassent. Le désert est un terroir sec, stérile & sablonneux, habité par des Arabes du plus mauvais caractère, qui répondent encore parfaitement à celui des Barcéens, soit qu'ils en descendent ou non, aussi bien qu'au portrait qu'en fait *Virgile*, qui les appelle *Latè furentes Barcae*; ce sont des brigands qui ne subsistent que par le pillage des Caravanes & des autres Voyageurs, qu'ils massacrent pour le moindre sujet ou par caprice.

On assure encore, qu'après avoir volé & dépouillé ceux qui ont le malheur de tomber entre leurs mains, ils leur font boire quantité de lait, & les pendent par les pieds pour leur faire vomir l'or ou les bijoux qu'ils pourroient avoir avalé (2). En un mot ils se sont rendus si redoutables aux Voyageurs, que les Caravanes & les Marchands qui ont des effets de prix, aiment mieux faire un grand détour pour éviter de tomber entre leurs mains. Ajoutez à cela leur pauvreté & leur humeur féroce & toujours intraitable, & vous sentirez qu'ils ne valent guere la peine qu'aucun Etat cherche à les tenir assujettis, vu qu'il y a si peu d'avantage à en recueillir. *Leon*, *Sanfon* & d'autres ont donné beaucoup plus d'étendue à ce désert, en y joignant ceux d'Onguela, de Sebeta & quelques autres, qu'il a au Sud, qui en sont distincts, sans cela il seroit comme impossible aux Caravanes de faire un aussi grand détour pour éviter ces brigands.

(1) *Bandjand*, *Cornetille* & al. (2) *Leo Afric*, L. VI. p. 236.

SECTION I. sept-minutes (*), fera de quinze degrés quatorze minutes, ou de près de deux-cens lieues, sans compter les inflexions des côtes, les Golphes &c.

Description du Pays & de la Ville de Tripoli. La vérité est que toutes les villes maritimes, non seulement depuis le Cap susnommé jusqu'à Derne où quelques Auteurs le terminent à l'Orient, mais presque jusqu'au Golphe de Sidra, Canton que l'on connoît mieux sous le nom de côtes de Derne, sont si ruinées, ou réduites en si petits villages, qu'elles ne valent guere la peine que les Turcs ou le Bacha du Caire en disputent la propriété aux Tripolitains, & c'est vraisemblablement ce qui fait que les Géographes de notre tems les assignent aux derniers. Quant à la largeur du Royaume de Tripoli du Nord au Sud, elle varie beaucoup, n'ayant guere que quarante lieues en quelques endroits, particulièrement depuis l'extrémité la plus reculée du Golphe de Sidra en dedans, jusqu'à l'extrémité la plus éloignée vers le Sud & le double en d'autres endroits, comme aux environs de la ville de Tripoli, où la côte s'étend le plus au Nord, car delà jusqu'au Mont Atlas sa frontiere méridionale, il y a quatrevingt lieues.

Division. Le Royaume de Tripoli étoit autrefois divisé en sept Provinces 1. *Tripoli*. 2. La Contrée de *Mesrata*. 3. Celle de *Haicha*. 4. *Benolefa Taourga* ou *Teorra*. 5. Le Golphe de *Sidra*. 6. *Ougucla*. 7. La Côte de *Derne*. Aujourd'hui on le divise communément en Pays maritime & Pays intérieur. Les habitans du premier subsistent principalement par le Commerce & par leurs pirateries. Ceux de l'intérieur vivent la plupart de vol & de brigandages. Il y a dans l'une & dans l'autre de ces divisions quelques villes, mais un beaucoup plus grand nombre de villages, qui sont épars de côté & d'autre, sur-tout dans la dernière; la plupart sont pauvres, & peu peuplés, le Pays étant en général sablonneux & stérile. Quant aux villes, celles qui en méritent le nom sont sur les côtes; nous parlerons des principales; les autres étant ou entièrement désertes & ruinées, ou habitées par quelques Pêcheurs, des Faiseurs de chaux & de plâtre, & ici & là par quelques Laboureurs, tous réduits à la dernière misere par les cruelles exactions du Gouvernement, & par les fréquentes courses des Arabes (a).

Description de Tripoli.

Tripoli est la Capitale du Royaume. Le vieux Tripoli, qui étoit la patrie de l'Empereur Severe, avoit été bâti par les Romains, conquis par les Vandales, & ruiné par les Mahométans sous Omar, leur second Calife. Cette ville ne s'est jamais rétablie depuis ou si elle l'a été, on l'a laissée déchoir, & elle est aujourd'hui à peu près tout-à-fait ruinée. La nouvelle

Tri-

(a) *Marmol*, L. VI. Ch. 44.

(*) Nous avons suivi le Docteur *Shaw* en marquant les limites méridionales à la ville de Capes ou Gabbs, qui étant située de l'autre côté du Triton aussi bien que celle d'El Hamma, doit par conséquent être du Royaume de Tunis (1), au-lieu que la plupart des Géographes les placent dans celui de Tripoli (2). Pour nous accommoder aux deux sentimens, nous avons parlé de leurs Bains chauds parmi les curiosités naturelles du Royaume de Tunis, & nous ferons la description de ces deux places parmi celles de Tripoli, comme étant les principales après la Capitale.

(1) *Shaw* T. I. p. 252. (2) *Marmol*, Dapper, & al.

Tripoli, qui n'en est pas éloignée, bien - qu'elle ne soit pas grande, est bien peuplée & florissante. Elle est située sur la côte, dans une plaine sablon-
neuse, entourée de hautes murailles, & fortifiée de Remparts & de Tours, mais mal entretenues & sans fossé. Il y a deux Portes, l'une au Sud, du côté de terre, & l'autre au Nord, du côté de la mer, qui s'étend en forme de croissant, & forme un Port spacieux & commode. La pointe de l'Est n'est guere qu'un groupe de rochers pointus, sur lesquels on voit d'anciens Forts qui tombent en ruines, mais la pointe de l'Ouest est défendue par un bon Château, fortifié à la moderne, & muni de quelques pieces de gros canon.

SECTION
I.
Description
du
Pays & de
la Ville de
Tripoli.

On croit que la nouvelle Tripoli a été bâtie par les Africains, qui l'appellerent *Tarabilis*, ou *Trebilis*, dont on a fait Tripoli. Quelques Auteurs assurent que c'étoit autrefois une ville de grand Commerce, à cause du voisinage de la Numidie & de Tunis, & que les Vaisseaux de Malthe, de Venise, de Sicile, de Marseille & d'autres lieux y trafiquoient, n'y ayant point de Port aussi commode le long de cette côte jusqu'à Alexandrie (a). Par-là elle devint si opulente, qu'il y avoit bon nombre de riches Marchands, qu'elle étoit embellie de Mosquées, de Colleges, d'Hôpitaux & d'autres Bâtimens publics, & qu'elle surpassoit Tunis à tous égards. Elle ne conserve à présent guere de traces de son ancienne splendeur; elle n'a rien de beau qu'en dehors, car les maisons sont basses & petites, les rues étroites, sales & irrégulieres. Il ne laisse pas néanmoins d'y avoir quelques Monumens, qui ne permettent pas de douter qu'elle n'ait fait autrefois une plus grande figure. Il y a entre autres un Arc de triomphe, qui est en partie enseveli dans la terre, mais ce que l'on voit encore prouve suffisamment son ancienne magnificence.

Fort dé-
chue.

On ne sera pas surpris de cette extraordinaire décadence, vu que cette ville est exposée à deux grandes incommodités. L'une est le manque d'eau douce, car il n'y a ni puits, ni fontaines, desorte qu'il faut recueillir l'eau de pluie dans des citernes. L'autre est la disette de bled & des autres productions de la terre, parceque le terroir à plusieurs milles à la ronde n'est que sable, sur-tout si l'on ajoute ce qu'assurent quelques Historiens, qu'on y cultivoit autrefois de bonnes terres qui produisoient du froment & d'autres grains, & que la mer a inondées & couvertes de sable (*), ensorte qu'elles ne produisent plus rien que des Palmiers; on dit qu'il y en a une grande quantité malgré l'aridité du terroir, & qu'ils rapportent d'excellentes dates, qui font une partie de la nourriture des habitans. Ils ont d'ailleurs le *Lotus*, dont le fruit est plus estimé encore que

Causes de
sa déca-
dence.

(a) *Marmol*, L. VI. Ch. 44.

(*) On dit que la mer étant plus haute que la terre tout le long de ces côtes, elle a gagné du terrain; ce qui se prouve par les endroits où sont les villes, car on y entre quelquefois plus d'une lieue sans avoir de l'eau jusques sous les bras, à cause de la hauteur des sables. A quoi l'on peut ajouter que du tems de *Marmol*, on voyoit encore des maisons ensevelies dans le sable & couvertes d'eau; ensorte que les habitans ont été obligés de bâtir vers le Midi, à mesure que la mer a gagné du côté du Nord (1).

(1) *Marmol*. ubi sup.

SECTION

I.

Descrip-
tion du
Pays & de
la Ville de
Tripoli.

que les dates, & dont on fait de fort bon vin, enforte que cet Arbre leur fournit à manger & à boire, ce qui a fait que les Anciens les appelloient *Lotophages* (a). Avec tout cela, si les Corsaires & les Vaisseaux Marchands n'y apportent continuellement des provisions, Tripoli ne sauroit jamais subsister du produit de ses terres, & mourroit de faim. C'est ce qui indique assez la cause de sa décadence.

Près des murailles de la ville, on trouve des Tombeaux creusés dans la pierre, des Cercueils, des Urnes, des Médailles, & d'autres restes curieux d'Antiquité. Les Franciscains ont ici une fort belle Eglise, un Couvent & un Hôpital; ce dernier y est fort nécessaire, la peste étant fort fréquente & faisant de grands ravages. Il y avoit ci-devant d'autres Religieux encore, qui ont été obligés de se retirer ailleurs, vraisemblablement à cause de la décadence de la ville. Il ne laisse pas d'y avoir aux environs un grand nombre de jolies Campagnes, cultivées principalement par les Esclaves Chrétiens, & assez semblables à celles qui sont autour d'Alger & de Tunis. Le nombre de ces malheureux Esclaves n'est pas grand, en comparaison des milliers qu'on trouve dans ces autres deux villes, car il n'y a qu'un seul Bagne dans la ville pour les enfermer la nuit. Ils n'en ont qu'autant qu'il leur en faut pour les offices les plus vils, & pour cultiver leurs métairies, & ils vendent tous les autres. Les habitans subsistent en partie du trafic & de la fabrique de leurs étoffes, mais leur plus grand revenu est fondé sur leurs Corsaires, & sur ceux des autres lieux, qui fréquentent ce Port. Ils n'en ont-à-la vérité guere que six ou sept, tout au plus; mais ils sont si hardis & savent si bien tirer parti de leur situation, qui les met à portée des Vaisseaux qui trafiquent en Egypte, en Italie, & dans l'Archipel, qu'ils peuvent infester extrêmement ces Mers, & faire bien du mal (b).

Capez.

Capez, que les Maures nomment *Cabes* & *Gabbs*, est située sur la rive septentrionale de la Riviere du même nom, que l'on croit être le Triton de *Ptolémée* (c), & comme c'est la frontiere entre Tunis & le Royaume de Tripoli, elle appartient naturellement au premier (d), cependant la plupart des Géographes la mettent au nombre des villes du second (e). Elle est dans la Baye du même nom, entourée de vieilles murailles fort hautes, & elle a une belle Forteresse. On trouve pas loin delà les ruines de l'ancienne ville, que les Romains appelloient *Tacape*, & qui étoit une des premières qu'ils bâtirent en Afrique. Elle étoit bâtie sur une éminence à un demi mille de la nouvelle; on y voit encore quelques traces de son ancienne grandeur, entre autres de beaux piliers quarrés de Granite, tels qu'on n'en trouve point dans aucun autre endroit de l'Afrique, ainsi que nous l'avons remarqué ailleurs. Elle étoit autrefois baignée de la mer, qui formoit en cet endroit une Baye, d'un demi mille de diametre à peu près; mais présentement la plus grande partie en est comblée, & abandonnée de la mer, qui, vu le peu d'eau qu'il y a, & le limon, les troncs d'arbres & autres choses sembla-

bles

(a) *Homer. Odyss. Marmol, Leo, Davity*
& al.

(b) *Marmol, Davity, Dapper.*

(c) *Geogr. L. IV. C. 3.*

(d) *Shaw T. I. p. 252. V. la Carte de Tunis.*

(e) *Marmol, Baudrand, La Martiniere &c.*

bles que la Riviere y charrie continuellement, ne s'oppose pas beaucoup à ces fortes d'alluvions, chose assez ordinaire sur les côtes de Barbarie par la paresse & la négligence des habitans. C'est-là selon les apparences la cause de la décadence de la nouvelle ville; elle n'est guere peuplée, & les habitans sont des Pêcheurs & des Laboureurs: ces derniers cultivent un peu d'orge & une grande quantité de palmiers; mais les dates qu'ils produisent se sechent si vite, qu'elles ne se conservent point toute l'année, comme celles de Numidie. Ils y suppléent par une racine, qui croît ici en abondance, & qui, quand elle est bouillie comme les patates, a un goût d'amande, & est fort nourrissante. Les habitans sont tout-à-fait noirs, & si opprimés par la Régence de Tripoli & par les Arabes, qu'ils sont fort pauvres, & qu'un homme passe pour riche quand il a un boisseau d'orge. Nous renvoyons à ce que nous avons dit ailleurs de la Riviere Capez ou Triton & du Lac de ce nom.

SECTION
I.
Description
du
Pays de la
Ville de
Tripoli.

Mahara ou *Machres* est aujourd'hui un pauvre village, situé à l'embouchure du Golphe de Capez; il n'est remarquable que par une Citadelle qu'on y a bâtie dans le siecle passé pour la garde du Golphe.

Mahara.

El Hammah est une autre ancienne ville, ruinée depuis longtems, à quatre lieues environ de Capez. Elle est environnée d'un mur de pierre de taille construit par les Romains; *Leon* & *Dapper* parlent aussi de quelques Inscriptions, mais qui sont si effacées, que l'on n'en voit plus de traces (a); il y a aussi la Fontaine chaude, dont les eaux sont conduites à la ville par un vieux aqueduc. Nous en avons déjà parlé. D'ailleurs c'est à présent une pauvre ville fort misérable, où il ne reste guere que des Pêcheurs & des Laboureurs, la plupart des habitans & ceux des environs cherchant à subsister plus commodément par le métier de Corsaires, qui les met à couvert de la tyrannie du Gouvernement & des courses des Arabes.

El Ham-
mah.

Zoara ou *Zara* est encore une ville ruinée, entourée d'une vieille muraille qui tombe en ruines, & située près de la mer, à environ treize lieues de l'Isle de Gerbes. Quelques-uns croient que c'est l'ancien Port Pisidan. Elle n'est habitée que par de pauvres gens, qui font de la chaux & du plâtre, ou qui vivent de la Pêche & de la Course. Toutes ces Places sont sur la côte occidentale du Golphe de Sidra.

Zoara.

Celles qui sont dans le Golphe, & sur la côte orientale sont encore plus ruinées, comme nous l'avons observé plus haut. Si l'on compare l'état florissant où elles ont été autrefois, avec celui où elles sont aujourd'hui; si l'on fait réflexion sur les cruelles révolutions qu'elles ont subi sous les Goths, les Vandales, les Arabes, les Mahométans, & autres Nations barbares, pour ne pas parler des Européens, qui ont aidé à porter la dévastation plus loin; si l'on joint à cela le Gouvernement tyrannique, qui non seulement a donné le dernier coup à leur ruine, mais a été un obstacle invincible à leur rétablissement, nonobstant leur situation avantageuse pour le Commerce, la valeur & l'industrie jadis si célèbres des habitans; si dis-je on considère bien tout cela, on aura plus sujet d'être surpris qu'il y ait encore des gens qui

puis-

(a) *Shaw*, T. I. p. 276.

SECTION

I.

Description du

Pays & la Ville de Tripoli.

puissent se résoudre à habiter au milieu de ces déplorables ruines, accablés sous le poids de la misère & de l'oppression, que si l'on voyoit ces villes entièrement abandonnées, servir de retraite aux bêtes sauvages, aux oiseaux, & aux insectes venimeux.

Mais ce qui a le plus contribué à la ruine de ces villes maritimes, & à celle de leurs Corsaires, qui aidoient le plus à leur subsistance, comme à celle de leurs voisins, c'est le voisinage de l'Isle de Malthe, située convenablement vis-à-vis de ces côtes, les illustres Chevaliers de l'Ordre ont été à portée de veiller plus soigneusement sur ces Corsaires, & en s'opposant à leurs fréquentes courses, ils les ont obligés de s'occuper de la Pêche, & de cultiver autant de terres autour de ces villes ruinées qu'il leur en faut pour vivre au jour la journée. Nous ne doutons pas non plus que ces vaillans Chevaliers n'aient empêché les Corsaires de Tripoli de se multiplier, & de faire autant de mal qu'ils auroient fait, quoiqu'ils ne les aient pas entièrement détruits (a).

Derne & son district.

La seule Place digne de remarque sur le côté occidental du Golphe, est Derne: c'est une petite ville, qui jusqu'à présent est en meilleur état, bâtie par les Maures qui furent chassés d'Andalousie. Elle est à un demi quart de lieue de la mer; il y a de belles sources d'eau, & entre autres une Fontaine qui passe au milieu de la ville, & tout autour des murailles, de sorte que son terroir est capable de produire des grains & des légumes, mais le Pays est si peu habité qu'on n'en retire pas grand avantage. La ville est la Capitale d'un district du même nom, qui comprend depuis la Bombe à l'Est jusqu'à Bengazi à l'Ouest, ce qui fait plus de cent lieues, & dans les terres il s'étend encore davantage. Ce Canton est habité principalement par des Arabes vagabonds, au nombre de trente-mille familles, qui payent un petit tribut au Bey de Tripoli. Ce district est presque tout couvert d'une Plante qui forme une espèce de buisson dont la feuille est épaisse & veloutée, & porte des bouquets de fleurs jaunes; cette plante est toujours verte & fleurie en toute saison. Les abeilles ne vivent que de ces fleurs, qui rendent le miel admirable. Les chemins sont mauvais & dangereux les trois quarts de l'année (b).

Canton de Mefrata.

A l'Ouest du Golphe de Sidra on trouve le Canton ou la Province de Mefrata, l'ancienne Cyrénaïque ou autrement Pentapole, ainsi nommée à cause de ses cinq villes. On l'appelle aujourd'hui Mefrata, du nom de sa Capitale; il y a encore quelques villes sur la côte & dans les terres. Les habitants trafiquent avec les Chrétiens, de qui ils achètent des marchandises de l'Europe, qu'ils portent aux Negres, & troquent pour des Esclaves & de la civette, & ensuite ils vont vendre ces retours en Turquie, sur quoi il y a beaucoup à gagner (c). Ils étoient riches & belliqueux, toujours armés contre les Tunisiens, & ils ne portent guère plus patiemment le joug des Tripolitains. Mais ce Canton, si étendu & jadis si florissant, est à présent en mauvais état, à cause des Corsaires qui pillent les côtes, & des Arabes

(a) Davity, Dapper, Marmol.

Amst. 1714.

(b) Lucas Voyag. T. II. p. 86, 94.

(c) Marmol L. VI. Ch. 55.

bes qui ravagent l'intérieur des terres. Aussi les habitans sont-ils souvent en guerre avec eux. Ils peuvent mettre en campagne plus de dix-mille combattans, en comptant les Bereberes des montagnes. Avec cela ils ont été obligés de subir le joug des Turcs (a).

Les autres Cantons dans l'intérieur des terres sont encore plus déserts & destitués de villes, & nous sont plus inconnus aussi. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'ils sont habités par des peuples qui ressemblent à ceux des deux Cantons précédens, qui vivent à peu près de la même manière, & ne cherchent pas moins à s'affranchir du tribut qu'on exige d'eux. Le terroir est généralement aride & stérile, d'ailleurs si couvert de sable qu'on ne peut y passer sans enfoncer jusqu'à la ceinture; il seroit donc impossible d'y subsister sans la quantité de dates qu'il produit, outre qu'il y a quelques montagnes où les troupeaux peuvent paître. A l'extrémité la plus reculée du Royaume, au Sud & à l'Est, & particulièrement vers le Désert de Barca, on trouve la Contrée d'Anguela, Angela ou Onguela, qui, bien-qu'en grande partie sablonneuse & stérile, ne laisse pas d'avoir des endroits si bien arrosés, qu'ils produisent une grande abondance de dates; le Mont Meys, qui la sépare du Royaume de Barca, offre d'excellens pâturages. Outre la ville d'Aguila, qui donne son nom au Pays, il y en a une autre au pied de la montagne de Meys, qui se nomme *Si-wah*, *Siouah* ou *San Rey*; c'est la dernière de ce côté-là de la dépendance de Tripoli (b). Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les habitans ont conservé leur nom depuis le tems de *Ptolémée*, qui parle des *Augiles* comme habitans cette Contrée (c).

Les Côtes ne présentent aucune curiosité naturelle, sinon le Golphe de Sidra, qui est en effet la principale & même l'unique. Il prend son nom d'une petite Isle qui est au fond. On l'appelloit autrefois la grande Syrte, pour la distinguer de la petite, dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent. L'une & l'autre sont fort dangereuses, mais la grande l'est encore davantage que la petite, parcequ'elle attire avec plus de force, que les sables y sont plus profonds & plus mobiles. Il ne laissoit pas d'y avoir là seize villes, suivant *Ptolémée* (d), dont il ne reste que quelques ruines & quelques misérables villages. Il n'y a guere de rivières qui s'y jettent, & celles qui s'y déchargent sont peu considérables. Celles de Casarnacar, de Rufalmabes, de Magra & d'autres qui tombent dans la Méditerranée, & qui ont leur source dans l'Atlas, ne sont pas plus considérables, si ce n'est qu'elles servent à nourrir une infinité de Palmiers par leurs eaux, que l'on distribue par divers canaux, sans quoi il seroit impossible qu'ils pussent croître dans ces vastes déserts sablonneux (e).

Les Antiquités & les Curiosités artificielles ne sont guere moins rares dans un Pays, dont les habitans se font un plaisir de les détruire. La seule qu'on trouve à Tripoli est l'Arc de triomphe de marbre blanc, dont nous avons déjà dit un mot, qui est en grande partie enseveli dans la terre. Encore

(a) Le même, *Davity*, *Dapper*.

(b) De l'Isle, *Atlas*.

(c) *Geogr.* L. IV. Ch. 5.

(d) *Geogr.* L. IV. Ch. 3.

(e) *Voy. Marmol*, *Davity*, *Dapper*.

SECTION
1.
*Descrip-
tion du
Pays & de
la Ville de
Tripoli.*

core ne subsisteroit-il plus il y a longtems, si les gens du Pays n'avoient la foiblesse de croire, qu'il leur arriveroit de grands malheurs s'ils y touchoient pour le démolir. Ils assurent qu'un Prince en voulant ôter quelques pierres, il se fit un tremblement de terre épouvantable; & que comme malgré l'avertissement du Ciel les Ouvriers continuoient à travailler à la démolition, il vint une pluie de fable qui les ensevelit. On y voit encore une pierre comme hors d'œuvre, & à demi tirée. Il y a de l'apparence qu'il y a eu près de cet Arc de triomphe quelque édifice magnifique, car pour peu qu'on y fouille, on y trouve les plus grosses pieces de marbre que l'on puisse voir (a).

L'architecture & le bas-relief de ce que l'on voit encore de ce monument sont admirables. Il y a quatre bustes de Consuls Romains, tous mutilés. Les ornemens des quatre coins sont des pilastres ornés de feuilles de vigne. Il y a quatre portes, au dessus desquelles il y a un Char de triomphe avec une figure d'Alexandre tirée par deux Sphinx; au-dessous sont des troupes d'esclaves. Il y avoit au-dessus des portes des Inscriptions, qui sont effacées, à l'exception d'une qui est du côté du Nord. La voûte est bien conservée; elle est ronde avec de très-beaux ornemens en relief; & tout l'édifice est bâti sans chaux ni ciment. Les pierres de marbre de cinq à six pieds d'épaisseur en quarré sont assises sur des platines de plomb, & liées avec des crampons de fer.

Près des murailles de la ville on trouve de Tombeaux, creusés trois toises dans la roche; ils sont faits en maniere de four, mais plus grands & plus élevés, avec des niches. L'Auteur y trouva, entre autres choses, un cercueil de bois, garni d'une lame de plomb dentellée, & des ossemens de corps humain presque entièrement consumés. Au pied du cercueil il y avoit une grande urne de terre, plantée dans le rocher, & autour du cercueil il y avoit plusieurs plats de terre de différentes grandeurs, remplis de plusieurs sortes de viandes, dont on voyoit encore les os. Il y avoit aussi des tasses, des gobelets de terre, des verres très-bien faits, des bouteilles & de petites urnes de verre, & une lampe de cuivre que le tems a presque consumée. L'Auteur trouva dans une urne deux petites lames d'argent, minces comme du papier, de la largeur de deux doigts & de la longueur de trois pouces. On trouve dans tous ces tombeaux une grande urne de verre, des os de corps humains, & une eau rousse & insipide (b).

Comme le Gouvernement, la Religion, les Loix, & les Coutumes de ce Royaume sont les mêmes que dans ceux d'Alger & de Tunis, nous sommes dispensés de nous y étendre, après ce que nous en avons dit dans les deux Chapitres précédens.

*Gouverne-
ment.*

Nous observerons seulement à l'égard du premier article, que les Beys de Tripoli ne sont pas de simples vassaux titulaires de la Porte, comme les autres, mais ils sont dans une sorte de dépendance réelle, & assujettis à payer un tribut. Cela joint aux besoins de l'Etat, à l'avarice des Bachas Turcs que l'on y envoie de Constantinople, & à la décadence générale du Com-

mer-

(a) *Lucas* l. c. p. 100. (b) *Le même.*

merce, les oblige de charger les peuples de taxes si onéreuses, que la plus grande partie du Royaume est réduite à la dernière misère.

Les revenus de ce Royaume, comme ceux de ses voisins, proviennent principalement de leurs Corsaires, qui sont néanmoins en petit nombre, n'y en ayant guère que sept ou huit, & parmi ceux-là il n'y a qu'un seul Vaisseau, tous les autres ne sont que des Galioles mal équipées & qui ont peu de monde. Il y a encore les droits d'entrée & de sortie, & les taxes sur les Juifs, qui sont ici nombreux, & qui sont fort chargés, parcequ'ils ont la plus grande part au Commerce d'Italie. Les naturels sont aussi taxés, & quelque pauvres qu'ils soient, ils sont obligés de donner une partie du produit de leurs terres, ou de leurs manufactures. Enfin on leve aussi le tribut sur les Maures & les Arabes de la Campagne; le Bey envoie son Camp volant pour le lever, quand il n'y va pas en personne. Car les Arabes, aussi-bien que les Maures qui ne portent qu'impatiemment le joug des Turcs, sont tellement appauvris par ces taxes, qu'il n'y a que la force, & quelquefois des châtimens exemplaires, qui puissent les faire payer (a). Car comme le Commerce de Tripoli est fort diminué à cause des gros droits que l'on a mis, & que les dépenses de l'Etat augmentent par le tribut qu'il faut payer à la Porte, les Beys sont contraints d'exiger des peuples de plus grosses redevances pour y fournir, bien-qu'ils soient toujours dans l'apprehension qu'ils ne se mettent un jour ou l'autre sous la protection de quelque Puissance Chrétienne pour soulager leur misère. Il n'y a aussi guère que la Religion qui les ait empêché de le faire il y a longtems, malgré toute la vigilance & toutes les précautions de la Régence.

SECTION
I.

Descrip-
tion du
Pays & de
Ville de
Tripoli.

Revenus.

Le Bey ne laisse pas, à la faveur de la protection de la Porte, d'exercer une espèce d'autorité despotique; il est Généralissime de toutes les troupes, & nomme à tous les emplois, en sorte qu'il s'est rendu maître si absolu du Divan, qu'il ne s'assemble que pour la forme, & que ceux qui la composent n'ont autre chose à dire, que d'approuver & de confirmer tout ce que le Bey leur propose. La Porte & le Bacha ne se mêlent point du tout du Gouvernement, moyennant que le Bey paye ponctuellement le tribut à l'une, & qu'il contente l'avarice de l'autre, on lui laisse faire d'ailleurs tout ce qu'il lui plait.

Autorité
despotique
du Bey.

Leur Commerce consiste principalement en Esclaves, tant ceux que leurs Corsaires font, que ceux qu'ils achètent de leurs voisins. Ils les envoient la plupart en Turquie, où ils s'en défont avec le plus de profit. Ils font aussi trafic de cendres, qu'ils achètent des Arabes & vendent aux Européens, pour faire du verre & du savon. Le reste de leur commerce ne vaut pas la peine qu'on en parle.

Commerce.

Un article digne d'attention encore, c'est que la Régence de Tripoli observe plus fidèlement ses Traités avec les autres Nations, & en punit plus sévèrement la violation que ses voisins; que ce soit par un principe de probité ou par le sentiment de sa faiblesse, il n'importe pour la Navigation &

Fidélité
dans les
Traités.

(a) State of Tripoli, p. 313.

& pour le Commerce, à qui cela est toujours fort avantageux. Nous allons voir dans la Section suivante les révolutions arrivées dans cet Etat depuis la décadence de l'Empire Romain jusqu'à l'établissement de la forme présente de Gouvernement.

SECTION
II.

*Histoire
de Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.*

*Révolu-
tions de
Tripoli.*

SECTION II.

Histoire du Royaume de TRIPOLI jusqu'à notre tems.

LE Royaume de Tripoli, comme tous les autres de la Barbarie, après avoir été affranchi de la domination des Romains, a passé successivement sous celle des Vandales, des Sarrafins, des Rois de Maroc, de Fez & de Tunis, jusqu'à ce que las de gémir sous l'oppression les Tripolitains choisirent un Roi parmi eux. Il est vrai qu'il ne paroît point qu'aucun de leurs Princes se soit signalé par ses exploits. Tripoli n'étoit pas regardé non plus comme un Etat fort important, jusqu'au tems qu'il devint un sujet de querelle entre quelques Princes Chrétiens & les Rois de Tunis, qui en avoient été le plus longtems en possession, depuis que les Vandales avoient été chassés d'Afrique.

Nous avons déjà dit que les Arabes prirent la vieille ville & la ruinerent entièrement sous Omar, le second Calife; le siege avoit duré six mois, la plupart des habitans furent massacrés, & les autres envoyés captifs en Egypte & en Arabie (a). Longtems après les Africains la rebâtirent, & l'appellerent *Tarabilis*, & les Européens le nouveau Tripoli. Si ce fut au même endroit où avoit été l'ancienne ville, ou plus vers le Sud, à cause des ravages de la mer, c'est ce qui est douteux. Quoi qu'il en soit, elle tomba avec le tems sous la domination des Rois de Tunis, & ensuite sous celle des Rois de Fez, lorsqu'ils avoient uni la couronne de Tunis à la leur. Un de ces Princes, nommé Bucamen, se rendit si insupportable par sa tyrannie, que les Tripolitains élurent un des principaux d'entre eux pour Roi, & lui donnerent les trésors & les revenus de Bucamen. Ce nouveau Roi gouverna d'abord avec assez de douceur & d'équité. Le Roi dépossédé fit marcher contre lui une armée, sous le commandement d'un Général de confiance; mais ce Général ayant été empoisonné par l'entremise des principaux habitans, l'armée s'en retourna sans rien faire. A peine le Roi de Tripoli se vit-il à couvert de l'orage, qu'il se rendit le tyran de ses sujets; ils conspirerent contre lui, & son beau-frere le tua. Ils mirent en sa place Abubare, qui avoit été autrefois un de ses Officiers, & qui s'étoit fait Hermite.

*La Capitale assi-
gée par les
Espa-
gnols,
prise &
ruinée.*

Il y avoit quelques mois qu'il regnoit, lorsque Ferdinand Roi de Castille & d'Arragon envoya Don Pedre Comte de Navarre avec une puissante Flotte, qui portoit quinze mille combattans, & une grande quantité de munitions; & ce Général vint mettre le siege devant la Capitale. Abubare avoit eu avis de cette entreprise, il y avoit plus d'un mois par quelques Marchands Gé-
nois,

(a) *Marmol* L. VI. Ch. 44.

nois, & avoit pris toutes les mesures nécessaires pour faire une vigoureuse défense. Mais ni le grand nombre de troupes qu'il avoit rassemblées, ni les batteries qu'il avoit fait élever sur la côte, ne purent empêcher les Espagnols de débarquer & de former le siège de la ville. Le Général donna à Don Diegue Pacheco quatre-mille hommes, pour s'opposer pendant l'attaque aux habitans du Pays qui accouroient à pied & à cheval. On commença à donner l'assaut à neuf heures du matin, & malgré la vigoureuse résistance des assiégés, il y eut un grand nombre de soldats Chrétiens qui avoient gagné le haut de la muraille avant onze heures, mais les Maures jettoient à bas tous ceux qui se présentoient, & ceux qui étoient entrés dans la ville furent fort maltraités, & souffrirent beaucoup de la chaleur & de la soif; à la fin ils tirèrent de l'eau des puits qui étoient près des murailles pour se rafraîchir, & quelques-uns coururent aux portes, les ouvrirent, & firent entrer le reste des troupes. Les Maures abandonnerent alors la défense, & Abubare se retira avec sa famille & ses parens dans le Château. Le Comte l'y poursuivit, de peur qu'on ne fît de-là quelque sortie sur ses gens, qui étoient occupés à piller, & qui firent un riche butin en or, en argent, & en autres choses de prix (a). Abubare voyant qu'il ne pouvoit tenir contre un ennemi si puissant se rendit le lendemain matin. On l'envoya avec sa femme, deux fils & son gendre à Messine, où ils furent assez longtems prisonniers. jusqu'à ce que l'Empereur Charlequin les renvoya à Tripoli, & rétablit Abubare sur le trône, à condition qu'il seroit son Vassal & lui payeroit tribut. Le Comte, en se rendant maître du Château, y fit un butin plus considérable encore que celui qu'on avoit fait dans la ville (*). Elle fut ruinée sans laisser que le Château, que l'on fortifia avec un autre petit qui étoit près du Port, & on y mit Garnison. Abubare étant revenu rebâtit & repeupla la ville au nom de l'Empereur.

SECTION
II.
*Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.*

Dans ces entrefaites les Chevaliers de St. Jean de Jérusalem ayant perdu l'Isle de Rhodes, & s'étant retirés à Syracuse, l'Empereur leur donna l'Isle de Malthe, & ensuite la ville & le Château de Tripoli, qui est vis-à-vis de Malthe. Ils en prirent possession, & y mirent un Chevalier pour Gouverneur avec une Garnison à leur solde.

*Cédée aux
Chevaliers
de Malthe.*

Ils en resterent en possession jusqu'au tems de Soliman. Cet Empereur, sous prétexte que la ville d'Africa avoit été prise durant la treve, envoya une puissante Flotte, composée de cent-dix Galeres Royales & de trente Vaisseaux, sous le commandement de Sinan Bacha, qui avoit sous ses ordres le fameux Salha Rais, surnommé Chasse-diable, & Dragut non moins

re.

(b) *Grammæ L. L. VIII. C. 10. Marmol L. VI. C. 44.*

(*) Ce butin consistoit aussi en or, en argent, & en autres choses de prix. Il est d'autant plus remarquable que les Espagnols aient trouvé tant de richesses dans cette ville, que l'on dit que les Maures en avoient enlevé la charge de plus de cinq-mille chameaux, sur le bruit de la venue de l'armée Chrétienne. Les Maures perdirent six-mille hommes dans les combats, dont les corps furent jetés dans les puits ou dans la mer. Plus de quinze-mille personnes furent prises, & l'on donna la liberté à cent-quatre-vingt Esclaves Italiens (1).

(1) *Marmol & Grammæ ubi sup.*

SECTION II.
*Histoire de
 Tripoli
 jusqu'à no-
 tre tems.*

renommé. Cette Flotte portoit douze-mille combattans. Sinan, après avoir fait quelques ravages ailleurs, prit la route de Tripoli, où il débarqua ses troupes, son artillerie & ses munitions à la pointe d'Angil. Il envoya ensuite sommer le Gouverneur de se rendre, lui promettant de lui laisser la liberté de se retirer, & le menaçant en cas de refus de le faire passer au fil de l'épée. Le Gouverneur, de l'avis du Conseil, fit réponse *qu'il avoit été mis dans la Place par le Grand-Maitre de l'Ordre, & qu'il ne la rendroit que par son commandement.* Le Bacha fit alors attaquer la principale Forteresse, où étoit le Gouverneur, & la battit avec quarante pieces de canon, mais elle étoit si bien fortifiée de ce côté-là & terrassée par dedans, qu'il auroit été impossible de la prendre, si un Traître (*) descendant le long du mur n'eût indiqué au Bacha l'endroit le plus foible, & par où il falloit l'attaquer. Sinan fit aussitôt tourner ses batteries du côté qu'on lui avoit indiqué, & renversa tout, en sorte qu'en deux jours il rasa les défenses, & tua quatre canonniers outre plusieurs soldats, quoique ce ne fût pas aussi sans perte de son côté. Cela allarma tellement le Gouverneur, si même il n'étoit d'intelligence avec les ennemis, qu'il proposa aux autres Officiers de capituler; mais ils s'y opposèrent, en disant que les murs étoient encore debout, que la Place étoit fournie de vivres & de munitions, & la Garnison en bon état. Mais soit lâcheté ou trahison, cette déclaration n'empêcha pas le Gouverneur de prendre secrètement ses mesures. Sachant qu'il y avoit dans l'armée ennemie un Gentilhomme François, nommé Aramont, qui avoit été en qualité d'Ambassadeur à la Porte, il l'alla trouver, & promit de rendre la Place aux conditions qu'on avoit proposées d'abord (a).

*La Place
 est rendue.*

Quelques-uns assurent que le Bacha n'y voulut pas consentir, & que comme le Gouverneur vouloit s'en retourner, il fut arrêté. Mais d'autres prétendent avec plus d'apparence, qu'il y avoit un Traité secret entre le Bacha & lui, & la suite le confirme; car aussitôt que la Place fut rendue, le Gouverneur avec tous les François & ceux de sa faction, furent mis en liberté & conduits sur deux Galeres à Malthe, tandis que l'on retint & dépouilla tous les autres.

Le Bacha fit d'abord sommer ceux de l'autre Château de se rendre, mais ils répondirent qu'ils étoient Espagnols, & qu'ils mourroient l'épée à la main plutôt que de vivre esclaves; qu'ils ne rendroient donc point la Place à moins que le Bacha ne promît en présence de tous les Chefs de les faire conduire

(a) *Marmol. l. c. 44.*

(*) Ce malheureux étoit né en Provence, mais ayant eu un commerce criminel avec des femmes Maures, il avoit été obligé d'embrasser le Mahométisme. Il s'étoit ensuite mis au service de l'Aga Morat, à qui il servoit d'espion à Tripoli. Cet Aga étoit un Officier Turc, qui s'étoit fait Seigneur de Tachore, à quatre lieues de Tripoli. Il fit une réception magnifique à Sinan, quand il passa à Tachore pour aller faire le siège de Tripoli; & en conséquence d'une promesse que lui fit le Bacha, il l'accompagna avec deux-cens Chevaux & six-cens Mousquetaires. Pour l'en récompenser, aussi bien que du service que lui avoit rendu son perfide Renegat, il lui donna le Gouvernement de la Place, d'abord qu'elle fut rendue (1).

(1) *Marmol L. VI. Ch. 44. Vertot Hist. de Malthe T. IV. p. 243.*

à Malthe avec leurs armes & leur équipage, & qu'il ne leur donnât des ga-
ges de sa parole. Sinan consentit à leur demande, & en la présence des
Sangiacs leur envoya son anneau, & la Place lui ayant été rendue on les
conduisit à Malthe, sans leur faire aucun déplaisir (*). C'est ainsi que Tri-
poli

SECTION
II.
*Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.*

(*) Telle est la Relation la plus communément reçue & la plus naturelle de la red-
dition de cette importante Place, mais qui est contredite directement par les Partisans
de la France, qui en rejettent tout le blâme sur les Espagnols & sur les Calabrois, qui y
étoient en garnison, & qui forcèrent, dit-on, le Gouverneur à capituler, malgré lui &
malgré tous les François.

Ce Gouverneur qu'ils appellent Gaspard de Valier, & auquel ils donnent le titre
de Maréchal de l'Ordre, étoit un ancien Chevalier, généralement estimé par sa va-
leur, & qu'on regardoit comme digne de parvenir à la Grande-Maîtrise. Cette raison
l'avoit rendu peu agréable au Grand-Maître, qui étoit Espagnol. Celui-ci, jaloux de
l'honneur de sa Nation, chercha à la laver de la lâcheté qu'on lui attribuoit, & à en
rejeter toute la faute sur le Gouverneur & sur les François. Ceux qui soutiennent
cette opinion prétendent que les Calabrois & les Espagnols furent les premiers auteurs
de la sédition dans Tripoli, en ne cessant de crier que le Gouverneur ne différoit de
rendre la Place que pour les faire tous massacrer ou tomber dans l'esclavage, pen-
dant qu'il étoit sûr de faire ses conditions avec le Bacha pour lui & pour ceux de sa
nation. On ajoute que le Gouverneur, pour appaiser leurs plaintes séditieuses, ayant
ordonné à quelques-uns de leurs Officiers de visiter les fortifications, ils en firent un
rapport aussi désavantageux que faux à leurs compagnons, qui perdirent alors toute
patience, le tumulte augmenta, & le Gouverneur pour éviter de plus fâcheuses suites
fut contraint de capituler. Les Historiens François ajoutent, qu'à l'arrivée de ceux qui
étoient sortis de Tripoli à Malthe, le Grand-Maître d'Omedes déchargea à pur & à
plein les Espagnols de ce qu'on leur imputoit, & qu'il fit arrêter le Maréchal & ses par-
tisans, pour leur faire faire leur procès. On publia outre cela dans toutes les Cours Chre-
tiennes que d'Aramont avoit agi de concert avec le Maréchal; on insinua même, que
le Roi Henri II. son Maître ne l'avoit envoyé de ce côté-là que pour négocier cette tra-
hison avec le Bacha Turc. Les liaisons de ce Prince avec le Grand-Seigneur, & sa hai-
ne pour l'Empereur, à qui Tripoli étoit de la dernière importance, parceque cette Place
couvroit ses États d'Italie, étoient les principaux motifs de tout. En un mot, la trahi-
son des François étoit devenue par les soins des Emissaires d'Omedes le sujet de si grandes
plaintes dans la plupart des Cours de l'Europe, que Henri, pour se justifier aussi-bien que
son Ambassadeur, se vit obligé d'envoyer un Gentilhomme de sa Cour à Malthe, d'où il
devoit revenir avec le Chevalier de Villegagnon; il demandoit d'être informé exactement
de la conduite de son Ambassadeur & de celle du Maréchal, & que le Grand-Maître lui
envoyât le détail de ce qu'il avoit à la charge du premier, & des procédures contre le
second. Villegagnon, qui prit l'affaire à cœur, la poussa avec autant de fermeté que de
fidélité & de prudence, tandis que d'Omedes eut recours aux plus indignes intrigues pour rom-
pre ses mesures, & pour faire tomber le blâme de la trahison sur ces deux grands hom-
mes, dont il tenoit l'un en prison, pendant que l'autre étoit parti pour se rendre à Con-
stantinople. Il fut cependant obligé de les justifier par une Lettre au Roi de France dic-
tée par le Grand-Conseil de Malthe, qu'il fut contraint de signer. Henri II. en envoya
d'abord des copies à ses Ministres dans toutes les Cours. Villegagnon écrivit outre cela
une Relation de toute cette affaire, qu'il adressa à l'Empereur. Tant il fut aisé à S. M. T. C.
de se justifier & son Ministre d'une imputation aussi infame de s'être ligué avec le Turc
contre l'Empereur. Voilà en substance ce que rapportent les François pour la justification
du Gouverneur & de l'Ambassadeur. Nous avons passé sous silence plusieurs accusations
odieuses à la charge d'Omedes, parcequ'ils n'en donnent d'autre preuve que leur simple
parole, & que cette Note passeroit les justes bornes si nous voulions en faire voir le
peu de fondement. Cependant, ni ce qu'ils ont dit pour la défense de leurs deux com-
patriotes, ni la Lettre écrite par le Grand-Conseil de Malthe au Roi de France, & signée
par le Grand-Maître contre lui-même, n'a pu encore lever deux grandes objections que

SECTION
II.
*Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.*

*Dragut la
fortifia.*

*Lacerda
forme le
projet de
repandre
Tripoli.*

poli fut rendue aux Turcs le 14 d'Août 1551, après avoir été entre les mains des Chrétiens pendant quarante ans, depuis que le Comte de Navarre la conquit. Sinan en donna le Gouvernement à l'Aga Morat, dont nous avons parlé dans les Remarques, à condition de tenir cette ville au nom du Grand-Seigneur, & de la remettre à celui qui pourroit être nommé.

Quelque tems après le fameux Dragut en fut mis en possession, & ayant échoué dans son entreprise sur Malthe, il fit de Tripoli sa Place d'armes, non à-la-vérité avec le titre de Bacha, que le Grand-Seigneur ne voulut pas lui donner non plus que celui de Grand-Amiral, mais seulement avec celui de Gouverneur. Cela ne l'empêcha pas cependant de fortifier la ville & le Château de tours & de boulevards, d'y ajouter deux Forts du côté de la mer, & d'y mettre de nouvelle artillerie, en sorte qu'il en fit, non sans une prodigieuse dépense, une des plus fortes Places d'Afrique, & la retraite commune de la plupart des Corsaires, qui croisoient sous le Pavillon Turc; & delà ils infestoient les côtes d'Italie, de Sicile, de Naples & d'Espagne. Dragut avoit fait aussi une descente dans l'Isle de Gerbe ou Gelves, à l'embouchure du Golphe de Capez, près de la petite Syrte, & en avoit obligé le Cheik de payer tribut à la Porte.

Quelque tems après, Jean de Lacerda, Duc de Medina-Celi, que le Roi d'Espagne avoit envoyé en Sicile en qualité de Viceroy, crut qu'il ne pouvoit mieux signaler son avènement à cette dignité, qu'en réprimant les Corsaires, & dans cette vue il forma le projet de reprendre Tripoli, leur rendez-vous général. Ce projet fut approuvé du Roi son Maître, & Jean de la Valette, Grand-Maître de Malthe, y entra & promit d'y concourir. Mais le Viceroy ayant été informé des nouvelles fortifications que Dragut avoit faites à cette Place, & qu'il s'y étoit enfermé lui-même pour la défendre, son ardeur se rallentit, & il proposa la conquête de l'Isle de Gelves avant que d'entreprendre le siège de Tripoli. Le Grand-Maître, qui pénétra le Comte, lui allégua nombre de puissantes raisons contre son dessein, mais voyant qu'il persistoit obstinément dans son sentiment, il lui déclara qu'il étoit le maître de faire ce qu'il jugeroit à propos, mais que s'il ne vouloit pas aller directement à Tripoli, il ne devoit attendre aucun secours de l'Or.

l'on peut faire contre l'exposé qu'ils ont fait de toute l'affaire, ou pour mieux dire contre les nuages dont ils ont tâché de l'envelopper. Si le Gouverneur n'avoit point de mauvaises intentions en allant trouver l'Ambassadeur de France, pourquoi y aller seul, & ne pas se faire accompagner d'Officiers de chacune des Nations qui étoient dans la Place? Comment ose-t-il en sortir pour aller ainsi seul en cachette dans le camp ennemi? 2. Si ses partisans ont justifié si bien sa conduite à cet égard, & la capitulation qui s'ensuivit d'abord, & s'ils ont prouvé au Conseil de Malthe qu'il falloit attribuer la prompte reddition de la Place à la négligence du Grand-Maître qui n'y avoit pas envoyé ce qui étoit nécessaire pour la défendre, ni les secours dont on avoit besoin, d'où vient ne fut-il pas d'abord élargi, comme ses compatriotes? D'où vient que l'étrange malversation du Grand-Maître demeura non seulement impunie & ne fut pas blâmée, mais qu'il n'en est fait mention nulle part ailleurs que dans cette Relation (1)? Mais il suffit de la lire seulement pour voir à qui l'on doit s'en prendre de la perte de cette importante Place, & pour appercevoir les artifices employés pour la rejeter sur d'autres.

(1) Vertot T. IV. p. 337 & suiv.

l'Ordre de Malthe. Alors le Viceroy pour l'éblouir, jura solennement par la vie du Roi son Seigneur, & par la tête de Gaston de Lacerda son fils, qu'il avoit amené avec lui, que sans s'écarter il se rendroit incessamment devant Tripoli. Il s'embarqua le dix de Février 1560, & le Grand-Maître ajouta aux troupes de l'Ordre deux-cens Pionniers pour servir au siège.

SECTION II.
Histoire de Tripoli jusqu'à notre tems.

Dragut n'eut pas plutôt appris que la Flotte Chretienne étoit à la hauteur des Seches de Querquenes, qu'il se rendit dans l'Isle de Gelves avec deux Galeres. Le Viceroy les ayant apperçues en détacha un plus grand nombre pour s'en emparer, mais au-lieu de poursuivre les Galeres de Dragut, elles s'amuserent à piller deux Vaisseaux marchands qui venoient d'Alexandrie. Dragut sortit du canal, & envoya une de ses Galeres pour donner avis à la Porte de ce qui se passoit, & demander un prompt secours, & en attendant il alla se renfermer dans Tripoli. Le Duc, après avoir tenté inutilement de faire de l'eau dans l'Isle de Gelves, fit voile pour cette ville. Etant arrivé aux Seches de Palo, il débarqua quelques troupes sur la côte voisine, qui creuserent des puits en différens endroits. L'eau en parut claire & douce, mais elle se trouva si mal-saine que la plupart de ceux qui en burent tomberent malades, il en mourut même un grand nombre, & parmi eux plusieurs Chevaliers des premiers de l'Ordre. La Flotte Chretienne eut en même tems à essuyer une violente tempête, qui brisa & fit couler à fond la Capitane de Sicile.

Quand le calme fut revenu, l'Amiral de Malthe, suivant ses instructions, proposa au Viceroy d'aller d'abord à Langir, lieu sain, & dont le Port étoit commode, où l'on mettroit la Flotte en sûreté contre les tempêtes, & même contre la Flotte des Turcs, qu'on disoit qui étoit en mer pour venir l'attaquer. Mais Lacerda, qui n'aimoit pas les entreprises difficiles, fit retourner sa Flotte à l'Isle de Gelves. Les Chretiens y débarquerent sans obstacle, mais ils trouverent les puits comblés, & après qu'on les eut débouchés avec peine, l'eau s'en trouva fort amere, par la quantité de feuilles d'Aloé que les Gelvains y avoient jettées. Le Cheik ou le Seigneur de l'Isle envoya demander une entrevue au Viceroy pour traiter d'un accommodement, ne se trouvant pas en état de résister à de si grandes forces; mais ses troupes pleines de feu s'y opposerent, & résolurent d'attaquer les Chretiens le lendemain. Lacerda en fut averti par deux Esclaves Chretiens. Il ne jugea pas à-propos d'attendre les ennemis, & s'avança au-devant d'eux. Les Gelvains, au nombre d'environ deux-mille, sortant de derriere une colline qui les couvroit, & poussant à leur ordinaire des cris horribles, fondir nt brusquement sur les Chretiens; mais comme ils n'avoient ni Cavalerie ni Arquebusiers, on en tua un grand nombre, & les autres furent bientôt dispersés & mis en fuite. Le Cheik traita alors avec le Viceroy, lui livra les clefs du Château, & reconnut le Roi d'Espagne pour son Souverain.

Il va à l'Isle de Gelves, & défit les Habitans.

Lacerda, charmé & fier de sa conquête, voulut pour conserver ce monument de sa valeur y construire un Fort, qui devoit avoir quatre bastions & quelques autres ouvrages pour tenir les Maures en bride, & s'opposer aux incursions des Corsaires. En attendant Soliman, sur les premieres nouvelles que Dragut lui donna de l'expédition du Viceroy, fit équiper une puissante

Il est surpris par la Flotte des Turcs

SECTION
II.
*Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.*

te Flotte, composée de quatrevingt-cinq Galeres, ou de quatrevingt-quatorze suivant quelques Historiens, qui portoient chacune cent Janissaires; la Flotte étoit commandée par Cara Mustapha, & les troupes de débarquement par Piali, Favori du Grand-Seigneur. Doria, un des Officiers-Généraux, & Tessieres qui commandoit les Galeres de Malthe, en eurent des avis réitérés. D'autre part les chaleurs excessives du Pays, l'intempérie de l'air, l'amertume des eaux, la nourriture mal-saine, avoient renouvelé les maladies sur la Flotte Chretienne & dans l'armée de terre: plusieurs en moururent, & Doria lui-même tomba malade. Ce Général & le Commandeur de Tessieres sollicitèrent vivement le Viceroy d'abandonner pour un tems l'Isle de Gelves, & d'aller au-devant de la Flotte Ottomane jusques dans l'Archipel, & de la combattre avant sa jonction avec les Galeres des Corsaires. Mais le Viceroy étoit si préoccupé de la passion de laisser en Afrique une Forteresse qui portât son nom, qu'il ferma l'oreille à un avis si salutaire, & ne discontinua le travail que lorsqu'il apprit le 10 de Mai que l'armée navale des Turcs, composée de quatrevingt-cinq Galeres, avoit paru sur les côtes de l'Isle de Goze trois jours auparavant. Cette nouvelle ne put même dissiper tout-à-fait son aveuglement, jusqu'à ce que la Flotte Turque parût; alors Doria s'écria, *Enfin l'opiniâtreté d'un seul homme nous a tous perdus, mais au moins nous ne serons pas vaincus sans avoir prévu notre défaite.*

Et défait. A la vue de l'Armée des Turcs, la consternation & le désordre se mirent dans la Flotte Chretienne. Plusieurs Galeres, faute d'eau, se trouveront arrêtées dans le sable, desorte que les Turcs les aborderent le sabre à la main, & en prirent vingt avec quatorze Vaisseaux & tous ceux qui étoient dessus (*). Il n'y eut que le Commandeur Maldonat, qui voyant ses trois Galeres poursuivies par celles des ennemis, manœuvra si habilement qu'il se rendit heureusement à Malthe, où il porta la triste nouvelle de la victoire des Turcs, pendant qu'ils faisoient retentir l'air de leurs cris de joie. Le Viceroy, honteux de sa défaite & de n'avoir pas suivi les conseils de

(*) Il y a quelque variété dans la relation que les Historiens Espagnols & François font de cette affaire, & il ne faut pas en être surpris, vu le penchant naturel qu'ils ont à éclipser la gloire les uns des autres. *Marmol* dit que les Chrétiens mirent en mer, laissant Don Alvare de Sande avec l'Infanterie Espagnole dans l'Isle, & qu'ils se retiroient en désordre; que l'effroi redoubla à la vue des Galeres Turques, qui les attaquèrent en queue, desorte qu'ils furent aisément défaits. Cela diminue la faute du Viceroy, & fait tomber le blâme sur les Commandeurs de Malthe, qui étoient la plupart François. Le même Historien fait monter la perte à vingt-une Galeres avec dixsept Vaisseaux, outre neuf autres Galeres, qui s'étant retirées sous le Château furent brûlées ensuite. Les François au contraire rejettent toute la faute sur le Duc, que rien ne put engager à suspendre la construction du Fort, pour aller attaquer l'ennemi dans l'Archipel, ni à faire le siege de Tripoli, sans s'amuser à une Isle peu importante, qui devoit naturellement suivre le sort de Tripoli. Tout ce que nous osons hasarder, faute de lumieres suffisantes, c'est que de part & d'autre la jalousie nationale fit faire de fausses démarches; mais que les Officiers du Viceroy eurent trop de complaisance, & le laisserent trop absolument maître des opérations (1).

(1) *Marmol* L. VI, Ch. 41. *Vetter* Hist. de Malthe, T. IV, p. 386 - 407.

de Doria, ne laissa pas d'y avoir encore recours. Il le vint trouver dans son lit où il étoit malade, & en approchant, *Doria*, lui dit-il, *qui avez eu seul de la sagesse & du bon-sens en cette occasion, que me conseillez-vous de faire?* „ Seigneur, lui répondit *Doria*, comme vous commandez les troupes de terre c'est à vous à prendre le parti qui vous paroîtra le plus avantageux. Quant à moi j'ai résolu de me faire porter cette nuit sur un léger Brigantin, de tâcher de percer à la faveur des ténèbres au travers de cette forêt de Vaisseaux dont nous sommes environnés; & si je puis m'échapper, de courir la mer pour rallier les tristes débris de notre défaite, & de gagner ensuite le Port de Messine. Le Viceroy, plus soigneux de sa vie que de son honneur, résolut de le suivre: il laissa le commandement des troupes, qui étoient dans l'Isle au nombre encore de cinq-mille hommes, à Alvare de Sande Capitaine fameux, & s'embarqua ensuite avec plusieurs Officiers-Généraux, & par l'habileté & l'adresse de *Doria* il se démêla des Vaisseaux Turcs & gagna l'Isle de Malthe, d'où il se rendit en Sicile.

Les troupes qui étoient restées dans l'Isle eurent un sort bien plus triste. Les Turcs débarquerent les leurs & assiègerent le Fort; Don Alvare le défendit aussi courageusement & aussi longtems qu'il fut possible à un Capitaine qui avoit à combattre non seulement une armée victorieuse, mais la faim, la soif & les maladies dont presque tous les soldats étoient attaqués par les chaleurs excessives. L'eau manquoit dans les citernes, & il n'y avoit pas même de bois dans la Place pour cuire les alimens. La plupart des soldats, plutôt que de mourir de soif, désertoient par bandes & alloient se rendre à l'ennemi. Les Turcs battoient le Fort avec dixhuit canons, & avoient démonté celui des assiégés, & ruiné les ouvrages. Le siege avoit déjà duré près de trois mois, & la Garnison se trouvoit réduite à moins de la moitié par la famine, les maladies & la désertion. Dans cette extrémité, le brave Gouverneur proposa à ses soldats de s'ouvrir un passage par une généreuse sortie lorsque les Turcs s'y attendroient le moins, & de mourir honorablement l'épée à la main. Malheureusement les ennemis en furent avertis par deux transfuges, & à peine fut-il sorti qu'il se vit environné & accablé par différens corps de troupes qui tomberent sur lui. Il n'eut pas même la consolation de mourir les armes à la main, il fut pris avec ce qui lui restoit d'Officiers & de Soldats. Le Bacha entra ensuite dans la Place, dont il fit raser les fortifications, de peur qu'après son départ les Chrétiens n'y rentrassent. Ainsi finit cette malheureuse expédition, où les Chrétiens perdirent près de quatorze-mille hommes, soit par le fer ennemi, soit par les maladies, ou dans l'esclavage. L'Espagne seule y perdit vingthuit Galeres & quatorze Vaisseaux de charge sans compter celles du Pape, & deux qui appartenoient au Duc de Florence. Cara Mustapha s'en retourna peu après avec sa Flotte victorieuse à Constantinople, & Dragut alla reprendre le Gouvernement de Tripoli sous la protection du Grand-Seigneur, qui l'honora de nouvelles faveurs pour les services qu'il lui avoit rendus; il en jouit jusqu'au tems qu'il mourut d'une blessure dangereuse qu'il reçut au siege de Malthe, environ six ans après.

SECTION II.

Histoire de Tripoli jusqu'à notre tems.

Les Troupes restées dans l'Isle périssent ou tombent dans l'esclavage.

Après

SECTION
II.*Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.**Révolte
d'un Ma-
rabout.**Un Rene-
gat s'em-
pare de
l'autorité.*

Après sa mort, la Porte continua d'envoyer un Sangiac ou un Bacha à Tripoli; la Garnison du Château étoit composée de Turcs, la ville habitée par les Maures, & le Royaume tributaire du Grand-Seigneur. Les Corfaires continuèrent avec succès à faire des courses, les Renegats étoient toujours favorisés, on leur confioit le commandement des Vaisseaux Corfaires & même des Flottes; quelquefois ils parvenoient à la dignité de Bacha. Ils se faisoient estimer non seulement par leur intrépidité, mais par leur inhumanité envers les Captifs Chrétiens; aussi les Chrétiens usoient-ils souvent de représailles, desorte que de part & d'autre on se permettoit des excès qui font frémir.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'à ce que la domination des Turcs devenant de plus en plus insupportable par l'avarice & la tyrannie des Bachas, un Marabout, nommé Cid Hajah, trouva moyen sur la fin du seizième siècle de faire soulever la ville & tous le Royaume contre les Turcs, espérant que les Princes Chrétiens l'aideroient, aussi bien que les Maures & les Arabes à les chasser; il comptoit ensuite d'établir une nouvelle forme de Gouvernement, ou de se mettre sous la protection de ceux qui lui auroient aidé à procurer cette nouvelle révolution. Mais malheureusement il n'eut pas la précaution de s'assurer de quelque secours étranger avant que de lever l'étendard de la rebellion. Le Bacha Hassan, Amiral Turc, vint avec soixante Galeres & les Troupes auxiliaires de Tunis & d'Alger, & remporta plusieurs victoires sur le Marabout, qui se vit enfin abandonné de tout son monde & fut tué par ses propres partisans, ce qui mit fin à la révolte.

Hassan ayant envoyé sa tête à Constantinople, rétablit le Gouvernement sur l'ancien pied, & prit toutes les mesures nécessaires pour mettre dans la suite les Bachas à couvert de pareils attentats. Mais à peine avoit-il fait ses arrangements, qu'un nouveau Gouverneur envoyé par la Porte, s'y prit d'une façon plus efficace pour se délivrer entièrement des Bachas tant qu'il vécut. C'étoit un Renegat Grec de l'ancienne famille des Justiniani, connu sous le nom de Mahmet Bey, qui sut si bien s'insinuer dans l'esprit du Grand-Seigneur, qu'il en obtint l'Étendard de Tripoli. S'y étant rendu, il s'empara du Château, ne voulut plus reconnoître le Bacha, & prit en main les rênes du Gouvernement, sous le nom pourtant du Grand-Seigneur, auquel il s'engagea de rendre hommage & de payer tribut. Il y a quelque apparence que les choses avoient été réglées sur ce pied-là entre le Grand-Visir, & peut-être le Sultan & lui, avant son départ de Constantinople, & dans les mêmes vues politiques que cette Cour avoit eues en s'accordant avec le Dey d'Alger. Quoi qu'il en soit, Mahmet Bey se tint dans le Château, où il avoit une bonne Garnison pour la garde de sa personne, afin d'éviter le sort de tant de Bachas que la Porte fait étrangler ou envoyer en exil sur le moindre soupçon.

Le tribut qu'il payoit consistoit en Esclaves & en riches présens, qu'il avoit soin d'envoyer régulièrement: par ce moyen il se maintint dans son Gouvernement, qu'il régla à peu près de la manière que nous avons décrite à la fin de la Section précédente. Après sa mort, les Tripolitains furent obligés néanmoins de recevoir encore des Bachas, pour tenir leurs

Deys

Deys en respect; ceux-ci sont choisis par la Milice, à peu près d'une fa-
çon aussi tumultueuse & violente qu'à Alger.

SECTION
II.

Les Successeurs de Mahmet ont continué à payer le même tribut, mais
il arrive quelquefois que les Vaisseaux qui le portent sont pris par les Gale-
res de Malthe, qui les attendent au passage, & qui enlèvent aussi des Vaif-
seaux de la Porte. Une fois ils prirent trois gros Navires chargés de Mau-
res, d'Esclaves, & de riches marchandises qui alloient à Constantinople.
Quelques années après un autre Commandeur de Malthe, nommé Charolt,
entre autres prises qu'il fit sur les côtes de Barbarie, s'empara de trois gros
Vaisseaux de Tripoli, & d'un grand nombre de Navires qu'ils escortoient à
Constantinople. Le combat fut très-opiniâtre de part & d'autre. Ibrahim
Rais, qui commandoit le Convoi, avoit quatre-cens-cinquante soldats sur
ses trois Vaisseaux; mais étant attaqué de tous côtés par la Flotte de Mal-
the, il fut obligé de se rendre après s'être défendu en désespéré. Plus de
trois-cens Turcs avec leur Commandant furent faits prisonniers par les
Chrétiens, qui emmenerent dans le Port de Malthe vingt Navires chargés
de richesses.

Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.

Nous passons sous silence quantité d'événemens peu importans, tels que
sont les fréquentes brouilleries domestiques, les révoltes contre les Deys &
le Divan sur le moindre mécontentement, le bon & le mauvais succès des
courses de leurs Corsaires. Nous rapporterons comme un trait remarqua-
ble de l'Histoire de cette République de Pirates, le terrible bombardement
qu'ils attirèrent sur leur ville de la part du Roi Louis XIV. par leur manque
de foi. Les divers exemples que nous avons rapportés dans l'Histoire de
Tunis & d'Alger, prouvent évidemment combien ces Républiques de Cor-
saires sont portées, & nous pouvons ajouter sont forcées quelquefois par
une populace orgueilleuse, paresseuse & affamée, à violer les Traités les
plus solennels avec les Puissances Chrétiennes; ce qui les y encourage en-
core, c'est la protection de la Porte, qu'ils achètent par un léger hommage
& un petit tribut annuel, de sorte que lorsque leur intérêt ou leur sûreté le
demandent ou leur en fournissent le prétexte, ils ne craignent point de man-
quer à leur parole. Mais si les autres Princes Chrétiens laissent ces infrac-
tions des Traités impunies, il n'en est pas de même de la Cour de France,
qui ne redoute pas assez celle de Constantinople pour ne pas se venger d'une
façon éclatante de ces Corsaires.

Manque
de foi des
Tripoli-
tains.

Ce qui donna occasion au bombardement dont nous allons parler, ce fut
qu'un Corsaire de Tripoli prit un Vaisseau qui portoit Pavillon François,
& que cette République retenoit un grand nombre de François esclaves,
sans que les représentations du Consul de France pussent lui faire obtenir
la restitution de l'un & la liberté des autres. Le Roi de France fut si irri-
té de cet insolent refus, qu'il donna ordre à tous ses Capitaines, qui croi-
soient dans ces mers, d'user de représailles sur les Tripolitains par-tout où
ils les trouveroient (a).

Ils encou-
rent la dis-
grace de la
France.

En conséquence de ces ordres, le Marquis D'Anfreville, que M. Du
Quef.

Vaisseaux
de Tripoli
surpris
dans le

(a) La Croix Relat. de l'Afrique. P. I. Ch. 10. Sect. 1. & 2.

SECTION

II.

*Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.*

*Port de
Chio &
bombar-
des.*

Quesne avoit détaché pour conduire deux petites prises qu'il avoit faites à l'Isle de Hiere, sur les côtes de Sicile, ayant rencontré près du Cap de Sapienza six Vaisseaux de Tripoli, les attaqua sur le champ. Il y en eut trois qui faisant force de voiles eurent le bonheur de s'échapper, tandis que les trois autres ayant hazardé le combat, furent si terriblement mal-traités, qu'ils se virent obligés de se sauver aussi & de se retirer dans l'Isle de Chio pour se radouber. M. Du Quesne n'en eut pas sitôt avis, qu'il s'y rendit avec une Escadre de sept Vaisseaux, & les surprit; mais avant que de commettre aucune hostilité, il fit dire à l'Aga qui commandoit dans la Place, *qu'il venoit en qualité d'ami, mais qu'il avoit ordre exprès de venir chercher quelque Pirates Tripolitains, qui, en vertu des Traités qui subsistoient, étoient qualifiés de sujets rebelles, & abandonnés à la juste vengeance de L'EMPEREUR DE FRANCE.* Cette spécieuse déclaration ne fut pas cependant reçue de l'Aga aussi favorablement que M. Du Quesne s'y attendoit, parce que les Tripolitains étoient maîtres de la ville & du port. L'Amiral ayant assemblé le Conseil, il s'approcha plus près de la Place, & la canonna avec tant de furie, que les Tripolitains, occupés à radouber leurs Vaisseaux & n'étant pas en état de se défendre, se jetterent à la mer, & se sauverent à la nage le plus vite qu'ils purent dans les deux Forts de la ville. Du Quesne tenta inutilement d'entrer dans le Port, une forte estacade qu'ils avoient faite l'en empêcha. Cela donna lieu à un terrible combat, qui dura trois heures & demie; durant tout ce tems le canon du Château ne cessa de faire un feu continuel sur l'Escadre François, qui de son côté jetta, dit-on (b) pas moins de sept-mille bombes, dont la plupart firent beaucoup de désordre, soit parmi les Vaisseaux Tripolitains, soit dans la ville; il y eut un grand nombre de maisons abattues ou furieusement endommagées, & bien des habitans de tués ou de blessés. Le lendemain la ville demanda un accommodement, & l'on proposa d'obliger les Tripolitains de faire la paix, ou de les chasser du Port. Du Quesne, au-lieu de faire réponse sur ces propositions, s'éloigna un peu avec son Escadre, pour bloquer les Corsaires plus commodément.

*Le Sultan
irrité con-
tre les
François.
L'affaire
s'accom-
mode.*

La nouvelle de ces hostilités contre ceux de Chio, & du mauvais traitement fait aux Tripolitains, fut bientôt portée à la Cour Ottomane, & les plaintes que l'on en fit au Grand-Seigneur & au Divan, les irritèrent à un tel point contre les François, que M. de Guilleragues, en ce tems-là Ambassadeur de Louis XIV. à la Porte, & qui avoit des ordres précis de ne se relâcher en rien sur les prétentions de son Maître dans cette affaire, eut bien de la peine à sauver son honneur dans un cas aussi délicat; il fut obligé de se servir de toute sa politique, d'employer les présens & les cabales pour prévenir une rupture entre les deux Monarques. Enfin, après une longue & vive dispute entre le Grand-Visir & lui, la Porte consentit que l'affaire se terminât par un Traité conclu entre le Capitan Bacha & M. Du Quesne, qui contenoit les Articles suivans.

„ 1. Que tous les François qui se trouvoient sur les Vaisseaux des Cor-
„ fai-

(b) Là-même Sect. 2.

- 5, faire Tripolitains, ou sur d'autres sortis du Port de Tripoli depuis 1681, feroient mis en liberté. SECTION II.
- „ 2. Que le Vaisseau du Capitaine Cruvillier, qu'ils avoient pris sous le Pavillon de France, & conduit dans le Port de Chio, feroit rendu avec l'artillerie, les armes, l'équipage &c. *Histoire de Tripoli jusqu'à notre tems.*
- „ 3. Que le Vaisseau pris sous Pavillon de Majorque feroit gardé dans le même Port, sous l'autorité du Capitan Bacha, avec ses agrets, son canon, ses armes &c. jusqu'à ce qu'on eût décidé s'il devoit passer pour un Vaisseau François.
- „ 4. Que tous les Etrangers, qui se trouveroient à bord de Vaisseaux François, ne feroient inquiétés ni en leurs personnes, ni en leurs effets; & que tous les François de quelque rang & condition qu'ils soient qui se trouveront sur des Vaisseaux étrangers & même ennemis, seront de même libres en tout.
- „ 5. Que les Vaisseaux de Tripoli ne seront pas en droit de visiter aucun Vaisseau marchand sous Pavillon de France, ni de les arrêter, ni d'y prendre des hommes ou des effets, s'ils ont un passeport de l'Amiral de France.
- „ 6. Qu'on ne permettra point que des Prises Françaises, ni des Captifs de cette Nation soient vendus dans aucun Port de la dépendance de Tripoli.
- „ 7. Que la France aura un Consul à Tripoli.
- „ 8. Qu'aucun Corsaire de Tripoli ne pourra faire des prises sur les côtes de France, à moins de dix lieues de distance (a) ”.

On peut voir par ces articles la grande influence que la Cour de France avoit sur celle du Grand-Seigneur; mais la Régence de Tripoli, qui ne la respectoit pas autant, les rejetta avec la dernière indignation. Il y a bien de l'apparence que Louis XIV. s'y attendoit; car il avoit fait préparer une si puissante Flotte contre cette République, qu'elle ne pouvoit manquer de forcer les Tripolitains à se soumettre à des conditions plus défavorables encore que celles que la Porte leur avoit prescrites. *Les Tripolitains rejettent les conditions.*

Le 15 de Juin de l'année suivante 1685, le Maréchal d'Etrées, Vice-Amiral de France, parut devant Tripoli avec sa Flotte, & il y fut joint par le Marquis d'Anfreville, & par le Capitaine Nesmond, qui avoient croisé dans le voisinage en attendant son arrivée. On passa quelques jours à reconnoître la Place, & à choisir un lieu propre à jeter l'ancre. M. de Tourville, accompagné de quelques chaloupes armées, alla toutes les nuits fonder jusques sous les murs de la ville, il trouva enfin un mouillage à environ une lieue de distance; ce fut-là qu'on forma la ligne de bataille, & le plan du siège. Le 22 les Bombardiers eurent ordre de tenir les mortiers prêts, tandis que les chaloupes des Vaisseaux de guerre vinrent mouiller à une portée de canon de la Place; & vers les huit heures du soir ils commencèrent l'attaque. M. de Tourville, qui la commandoit, ayant fait avancer trois Galeres armées devant le Port, pour prévenir toute opposition des

(a) De la Croix, ubi sup.

SECTION II. des ennemis, les François commencerent sur les dix heures à jeter quelques bombes dans la ville avec beaucoup de succès, & sans être incommodés des Chaloupes Tripolitaines durant toute cette nuit-là, quoiqu'ils eussent fait les deux nuits précédentes un feu continuel de leur mousquetterie sur les Bombardiers. On continua de jeter des bombes jusqu'à six heures du ma-

Histoire de Tripoli jusqu'à notre tems.
 tin, qu'on en avoit déjà tiré cinq-cens. On recommença la nuit suivante vers minuit, & elles firent un si terrible ravage que les François voyoient les flammes allumées en divers endroits de la ville, sans qu'elle tirât un seul coup. Dans le même tems quelques bombes étant tombées sur la Place où le peuple étoit assemblé, & ayant tué trente ou quarante personnes, la consternation se répandit dans toute la ville, & l'air retentit de cris lamentables. Enfin les Tripolitains voyant l'ennemi acharné à leur ruine, & continuant son entreprise avec tant d'intrépidité, ils se déterminèrent à envoyer quelqu'un au Maréchal pour obtenir la paix à tout prix.

La Ville demande la paix.
 Ils jetterent les yeux sur un vénérable vieillard, âgé de quatrevingt-quatorze ans. Ayant été conduit à l'Amiral, il lui adressa la parole en ces termes. „ Je suis l'infortuné Trik, beau-pere de Baba Hassan, chassé „ d'Alger après un regne de vingt-quatre ans, pendant lesquels j'ai été leur „ Dey, & me suis toujours conduit en ami constant des François. Le Di- „ van de Tripoli m'envoie aujourd'hui vers vous pour m'informer de ce „ que vous demandez, & pour travailler à la paix entre vous & eux „. Le Vice-Amiral lui répondit en des termes qui marquoient sa satisfaction, & l'ayant instruit des raisons qui avoient engagé le Roi son Maître à faire la guerre à la République de Tripoli, il lui proposa les moyens les plus efficaces de la terminer, & lui promit en même tems la suspension des hostilités jusqu'au lendemain, pour que les Tripolitains eussent le tems de prendre leurs mesures sur les articles qu'il leur enverroient. Trik l'assura qu'on ne perdroit point de tems, la ville étant entièrement portée à la paix. Il laissa un des principaux membres du Divan, qui l'avoit accompagné, en ôtage, & s'en retourna avec M. Raymond Major des troupes Françaises & M. de la Croix, pour servir d'Interprete. On fit alors tirer cinq coups de canon pour assurer la ville de la cessation du bombardement.

Conditions de la paix.
 Les Députés furent reçus très-civilement du Dey, qui fit lire le lendemain, qui étoit le 25, les Articles en plein Divan. Voici les principaux.

1. Qu'ils payeroient deux-cens-mille écus pour dédommagement de tous les Vaisseaux marchands François qu'ils avoient pris. 2. Qu'ils rendroient tous les Prisonniers Chrétiens qu'ils avoient faits sous Pavillon de France.

Ils firent de grandes difficultés sur le premier article, à cause de l'impossibilité qu'il y avoit de trouver une aussi exorbitante somme. Après quelques débats, ils convinrent de payer cinq-cens-mille livres, & de mettre en liberté tous les Esclaves François. Ils promirent par rapport à l'argent d'en envoyer une partie dès le même soir, & le reste dans vingt jours, mais le Vice-Amiral les réduisit à quinze, à condition qu'ils fourniroient tous les jours à la Flotte un certain nombre de bœufs pour les Equipages & les Esclaves. Quant à ces derniers ils s'engagerent à en relâcher deux-cens, qui étoient, disoient-ils, tous ceux qu'ils avoient dans la ville &

aux

aux environs. Et pour ce qui étoit des quatre-cens autres, qui étoient ac-
tuellement à la rame sur les sept Galeres qu'ils avoient au service du Grand-
Seigneur contre les Vénitiens, ils offrirent de donner dix des principaux
d'entre eux en ôtage, pour assurance qu'on les mettroit en liberté d'abord
après le retour des Galeres. En conséquence, ils envoyèrent dès le lende-
main matin cent-huit des premiers, avec deux ôtages pour ceux qui res-
toient. Mais ils firent encore bien des difficultés pour le paiement de la
somme dont on étoit convenu; n'ayant pu obtenir le moindre rabais, &
le Maréchal les ayant au contraire menacé d'un nouvel orage de ses terri-
bles bombes, le Dey se vit obligé, non seulement de mettre une taxe sur
tous les habitans, mais aussi de faire couper la tête à cinq des principaux
mécontents. Cette exécution, jointe aux menaces du Maréchal, intimida
tellement les mutins, qu'ils acquiescerent d'abord aux dures conditions de
la paix. Dès le lendemain matin, qui étoit le 27, & le jour qu'ils devoi-
ent payer une partie de la somme, ils en apportèrent une petite moitié
en argent, & le reste en lingots, anneaux, bracelets, colliers, chaînes
d'or, diamans, perles & autres pierreries, dont ils avoient été obligés,
dirent-ils, de dépouiller leurs femmes; ils relâcherent en même tems un
Vaisseau marchand de Marseille, qu'ils avoient pris un peu avant la
rupture.

SECTION
II.
*Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.*

Ils n'acheverent l'entier paiement de la somme stipulée que le 9 de Juil-
let; pour cela ils enleverent les riches lampes de la Synagogue des Juifs, pri-
rent les bonnets des Janissaires, les plus riches harnois de leurs chevaux, &
la pomme d'argent de leur grand Etendard; parceque l'Amiral protestoit
qu'il ne signeroit la paix qu'après le paiement complet, & qu'à chaque nou-
veau retardement il menaçoit les habitans de recommencer à les bombarder,
enforte que la frayeur en chassa un grand nombre de la ville dans les campa-
gnes voisines, pour ne pas être ensevelis sous les ruines de leurs maisons.

M. De la Croix ayant traduit les Articles de la paix en Langue Turque,
se rendit & les lut en présence du Dey & du Divan, où il furent solemnel-
ment signés & scellés. On en instruisit le public par deux décharges de
vingt-cinq pieces de canon, l'une en signe de réjouissance de la conclusion
de la paix, & l'autre pour remercier le Maréchal d'Etrées des services qu'il
avoit rendus à la République; qui outre la grosse somme exigée avec tant
de rigueur, se réduisoient à avoir détruit quantité de maisons & fait per-
dre la vie à plus de trois-cens personnes, ensevelies sous les ruines. La Ré-
gence de Tripoli pria ensuite qu'on établît un Consul dans la ville, ce qui
lui fut d'abord accordé, & on nomma M. Martinel, en attendant les or-
dres du Roi. Quand il arriva à la maison assignée pour lui, on arbora au
haut le Pavillon de France, qui fut salué par une décharge pareille aux pré-
cédentes (a). C'est ainsi que finit cette redoutable expédition, au grand con-
tamment du Roi de France, & des Marchands François qui négocioient
dans ces quartiers. Quelque rude que paroisse le traitement qu'on fit aux
Tripolitains, tous ceux qui connoissent l'avarice & la perfidie de ces Pira-
tes,

(a) *La Croix* l. c. Sect. 3.

SECTION

II.

*Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.*

tes, sont obligés d'avouer que c'étoit la seule voie efficace de les mettre à la raison, & d'empêcher, si quelque motif le peut faire, tous ces infidèles Corsaires de commettre les plus cruelles & les plus audacieuses insultes sur mer, nonobstant les sermens les plus solennels; ce que le grand Charle-
quint, les Anglois, les Hollandois & d'autres Puissances maritimes ont tenté inutilement.

*Tripoli
obligé
d'envoyer
une Am-
bassade en
France.*

La République étoit encore obligée par le Traité d'envoyer une Ambassade en France de deux des principaux Officiers du Dey, du Divan ou de la Milice qui devoient venir rendre une espece d'hommage au Roi. On choisit pour cette commission Khalil Aga, Lieutenant du Bacha, & Heister Aga, Officier de la Marine. Les présens dont ils furent chargés, consistoient en Oiseaux rares, & autres animaux que le Pays fournit, des Lions, des Tigres, des Léopards, des Dromadaires, des Chevaux des Barbarie, des Autruches &c.

*Réception
des Envo-
yés; & les
louanges
qu'ils don-
nent au
Roi & à
la Nation.*

Les Envoyés débarquerent à Toulon le 3 Mai 1687, avec une suite de huit domestiques, outre le fils de Khalil Aga; ils furent reçus par l'Intendant de la Marine, & défrayés par-tout aux dépens du Roi. Ils furent obligés de rester quarante jours à Toulon, pour se reposer eux & les bêtes féroces qu'ils amenoient, des fatigues du voyage, quelque forte envie qu'ils eussent de se rendre à Paris, & d'avoir l'honneur d'être présentés *au plus grand Monarque de l'Univers*. Ils ne furent pas moins libéraux de complimens, en visitant pendant leur séjour ce qu'il y avoit à voir de curieux à Toulon, comme l'Arsenal, le Chantier, le Port, & les Vaisseaux. Ils en firent à peu près de-même dans toutes les villes où ils passèrent, sur-tout à Lyon, où ils s'arrêtèrent quelques jours; les personnes de qualité de l'un & de l'autre sexe vinrent magnifiquement habillées & avec de superbes équipages leur rendre visite. On leur rendit les mêmes honneurs à Charenton, où ils restèrent treize jours, avant que d'être conduits à Versailles, où le Roi étoit avec la Cour. Ils lui furent présentés le lendemain de leur arrivée, avec les cérémonies ordinaires, au moment que ce Prince sortoit de sa Chapelle. La Harangue qu'ils lui firent, si leur Interprete l'a rendue fidèlement, fut du même stile bassement flatteur, que tous les autres éloges qu'ils avoient fait de lui. La voici. „ Grand Monarque de la Terre! les Envoyés du Dey, du Di-
„ van & de la Milice de Tripoli sont venus présenter à Votre Majesté quel-
„ ques Chevaux, Dromadaires & autres Animaux de leur Pays, comme un
„ hommage & un tribut qu'ils offrent à Votre Majesté; & ils s'en retour-
„ neront pleinement satisfaits de l'honneur qu'ils ont eu d'être admis en la
„ présence du plus grand Roi du Monde”. La réception qu'on leur fit répondit à leurs complimens à l'Orientale: on les invita d'aller à Paris voir ce qu'il y avoit de curieux dans cette ville, & particulièrement le Louvre. En la quittant ils témoignèrent leur admiration en ces termes. Il faut à coup
„ sûr que l'or soit le métal le plus commun dans ce Royaume: par tout ce
„ que nous avons vu nous sommes pleinement convaincus que le Roi n'a
„ qu'à souhaiter pour voir ses desirs accomplis, tant son caractère affable
„ & doux le rend digne de l'empire de l'Univers”. L'Académie Royale, l'Observatoire, les différentes Manufactures, entre autres les Gobelins, &
plu-

plusieurs autres curiosités qu'on leur fit voir, attirerent de nouvelles louanges de leur part à la Nation Françoisë, & particulièrement celle-ci, qu'il n'y avoit rien d'impossible pour elle, sinon d'éviter la mort.

Mais rien n'excita plus leur étonnement & leur admiration que l'Opéra. La Musique, les Acteurs, les Habits, les Décorations & les Machines leur parurent une suite d'enchantemens, mais si ravaisans & si attrayans, que le vieux Corsaire, à qui l'on demanda ce qu'il en pensoit, ne put s'empêcher de témoigner son admiration, & à la fin il s'en exprima, en faisant allusion aux circonstances en ces termes: *Quelque puissant ennemi qui nous attaquât, nous ferions la meilleure & la plus vigoureuse défense aussi longtems que nos forces & nos munitions le permettroient; mais si nous étions attaqués par les gens de l'Opéra avec tout ce magnifique équipage & avec ces charmes irrésistibles, nous serions obligés de leur rendre les armes, & de nous remettre entre leurs mains (a).*

Ils eurent enfin aussi l'honneur, auquel ils aspiraient depuis longtems, de voir dîner le Roi; & ne furent pas moins surpris de la magnificence de sa table & de la splendeur de sa Cour, & plus encore de voir que ce grand Monarque mangeoit & beuvoit comme les autres hommes. On leur fit présent à chacun d'une belle chaîne d'or avec une Médaille sur laquelle étoit représenté le Roi; les gens de leur suite reçurent aussi des présens selon leur qualité. Après quoi, ayant eu leur audience de congé, ils s'en retournèrent à Toulon très-contens de la réception honnête, & d'abord inespérée qu'on leur avoit faite. La manière dont le Vice-Amiral avoit traité leur ville & leur République, la dureté des conditions qu'il leur avoit imposées, & sur-tout quelques paroles que Kahl Aga avoit laissé échapper à la vue des honneurs inattendus qu'on leur rendit à leur débarquement, indiquoient qu'ils craignoient d'essuyer des reproches & des mortifications de la part d'un Monarque irrité, d'autant plus qu'on avoit en quelques maniere forcé leur Régence à envoyer cette Ambassade de soumission. Mais le traitement tout différent qu'on leur fit, les mit en état d'apprendre à leur retour à leurs compatriotes, qu'ils savoient par expérience que les Rois de France sont aussi honnêtes & généreux envers leurs Alliés fideles & soumis, que severes & vindicatifs envers ceux qui violent les Traités faits avec eux. Et l'Expérience a suffisamment fait voir depuis, combien ces deux motifs ont été efficaces pour engager cette perfide Nation à observer ses Traités avec la France, quoiqu'aucune autre Puissance maritime n'ait pu les y obliger.

Le Grand-Seigneur a été obligé souvent de suivre à peu près la même politique, en les traitant tantôt bien, tantôt avec indifférence & même avec rigueur. Quelquefois aussi il est contraint de gagner les principaux à force de présens, & sur-tout les nouveaux Deys, pour s'assurer de leur fidélité, obtenir leur secours, ou, comme cela arrive souvent, pour témoigner qu'il approuve le choix qu'ils ont fait; mais plus fréquemment encore pour récompenser quelque service signalé qu'ils lui ont rendu. Ordinairement il leur fait présent de quelque beau Vaisseau bien équipé & bien pourvu d'hom-

(a) La Croix l. c. Sect. 4.

SECTION II.
Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.

Ils vont
à l'Opéra.

Ils voient
dîner le
Roi.

SECTION

II.
Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.

d'hommes & de munitions, parceque le profit qui en revient tournant plus à l'avantage de toute la République, tout le monde doit lui en avoir plus d'obligation, vu sur-tout qu'ils ont eux-mêmes si peu de Vaisseaux, & que ceux qu'ils ont sont petits, mal équipés & foibles d'équipage. Mais il arrive souvent que les présens du Grand-Seigneur, & sur-tout ces Vaisseaux, avec tout leur équipage & toute leur charge tombent entre les mains des Chevaliers de Malthe, leurs ennemis irréconciliables & vigilans. Tel étoit le Vaisseau dont ils se rendirent maîtres en 1724. que le Grand-Seigneur avoit donné au Bey de Tripoli. Il avoit quarante-huit canons, & quatorze pierriers de fonte, avec quatre-cens hommes d'équipage, & étoit néanmoins si excellent voilier, que le Chevalier de Chambray, qui commandoit une Frégate Maltoise, eut bien de la peine à le joindre; & que ce ne fut qu'après un feu continuel de part & d'autre pendant quatre heures, qu'il le contraignit de se rendre (a).

Ce seroit une tâche aussi inutile qu'ennuyeuse de pousser l'Histoire de ce Royaume plus loin, quand même nous serions mieux instruits que nous ne le sommes de ce qui s'est passé sur terre & sur mer. Nous ne verrions guere que les mêmes scènes de piraterie & de cruautés d'un côté; d'ambition, de perfidie, de rebellions, & d'assassinats de l'autre, que nous avons déjà vues à Tunis & à Alger, sans autre différence que celle des Auteurs. Nous terminerons donc cette Histoire par ce qui intéresse le plus la Nation, qui est le Traité de Paix & de Commerce conclu par cette République de Pirates, avec le Vice-Amiral Anglois Baker, en 1716.

ARTICLES de Paix & de Commerce entre Sa très-sacrée Majesté le Roi *George* &c. & les très-excellens Seigneurs *Mahamed* Bey, *Yusef* Dey, le Divan & le reste des Officiers & du Peuple de la Ville & du Royaume de *Tripoli*, renouvelés, conclus & ratifiés le 19 de Juillet 1716. par *Joan Baker*, Vice-Amiral &c.

1. Il a été arrêté & conclu que désormais il y aura à perpétuité une véritable & inviolable paix entre le très-sérénissime Roi de la Grande-Bretagne, & les très-illustres Seigneurs & Gouverneurs de la Ville & du Royaume de Tripoli en Barbarie, & entre leurs Etats & leurs Sujets respectifs; & quand les Vaisseaux & les Sujets des uns & des autres se rencontreront en mer ou ailleurs, ils ne se molesteront point, mais se témoigneront toutes sortes d'égards & d'amitié.

2. Tous les Vaisseaux marchands des Etats de la Grande-Bretagne, qui viendront négocier à Tripoli ou en quelque autre endroit du Royaume, ne payeront que trois pour cent de droits des marchandises qu'ils débiteront; & quant à celles qu'ils n'auront pas vendues, ils pourront librement les rembarquer sans payer aucun droit quel qu'il soit, & on les laissera partir sans les inquiéter & sans obstacle.

3. Que

(a) *Vertot* T. V. à la fin du L. XIV.

3. Que tous les Vaisseaux & autres Bâtimens, tant ceux qui appartiennent au Roi de la Grande-Bretagne, ou à ses Sujets, que ceux de la Ville & du Royaume de Tripoli, passeront librement & trafiqueront là où il leur plaira sans aucune recherche, empêchement ou molestation de part ni d'autre; que toutes les personnes & les passagers de quelque Pays qu'ils soient, toutes sortes de monnoyes, d'effets, de marchandises, & de biens mobiliers, quelle que soit la Nation à qui ils appartiennent, qui seront à bord des Vaisseaux respectifs seront libres, ne seront ni arrêtés, ni pris, ni pillés, ni ne recevront aucun dommage de part ni d'autre.

SECTION II.
Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.

4. Que les Vaisseaux de guerre ou autres de Tripoli, qui rencontreront quelques Vaisseaux marchands ou autres appartenant aux Sujets du Roi de la Grande-Bretagne, dans des mers qui ne seront pas de la dépendance des Etats de Sa Majesté, pourront envoyer à Bord une simple chaloupe avec deux Visiteurs, outre les rameurs ordinaires, & qu'il n'y aura que les deux Visiteurs qui entreront dans le Vaisseau quel qu'il soit, à moins d'une permission expresse du Capitaine du Vaisseau, & qu'après leur avoir produit un Passeport du Grand-Amiral d'Angleterre, ou des Commissaires qui en font les fonctions, la chaloupe se retirera sur le champ, & laissera continuer librement au Vaisseau son voyage. Que si les Maîtres ou Capitaines de tels Vaisseaux marchands ne peuvent produire de Passeport du Grand-Amiral &c. & que néanmoins la plus grande partie de l'équipage soit composée de Sujets du Roi de la Grande-Bretagne, la chaloupe ne laissera pas de se retirer, & le Vaisseau ou Vaisseaux continueront librement leur voyage. De-même si quelqu'un des Vaisseaux de guerre de S. M. B. rencontre un Vaisseau ou des Vaisseaux de Tripoli, il les laissera passer librement, si le Commandant produit un Passeport de la Régence de Tripoli, & un Certificat du Consul Anglois qui y réside, ou s'il n'a ni un Passeport ni un Certificat pareil, lorsque la plus grande partie de l'équipage sera composé de Turcs, de Maures, ou d'Esclaves appartenant à Tripoli.

5. Qu'aucun Commandant ou autre personne de quelque Vaisseau de Tripoli, n'enlèvera de Vaisseaux appartenant aux Sujets de Sa Majesté, qui que ce soit pour les examiner, ou sous quelque autre prétexte; & n'usera d'aucune violence envers aucune personne de quelque nation ou qualité qu'il soit, qui sera à bord des Vaisseaux de Sa Majesté, sous quelque prétexte que ce soit.

6. Que les Vaisseaux qui appartiennent au Roi de la Grande-Bretagne ou à ses Sujets venant à faire naufrage sur les côtes de la dépendance de Tripoli ne seront point mis au rang des prises, qu'on n'en saisira point les effets, ni n'en fera l'équipage esclave; mais que les Sujets de Tripoli feront tout ce qui dépendra d'eux pour sauver les hommes & les effets.

7. Aucun Vaisseau ou autre Bâtiment de Tripoli ne pourra être remis à quelque autre Puissance ennemie du Roi de la Grande-Bretagne, ou y aller pour servir à croiser sur les Sujets de Sa Majesté.

8. Si quelque Vaisseau ou Bâtiment de Tunis, d'Alger, de Tetuan, de Salé, ou de quelque autre Place en guerre avec le Roi de la Grande-Bretagne,

SECTION

II.

*Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.*

tagne, amene à Tripoli des Vaisseaux des Sujets de S. M. ou dans quel-
que Port ou Place du Royaume, la Régence ne permettra pas qu'ils soient
vendus dans les terres du Royaume.

9. Si quelqu'un des Sujets du Roi de la Grande-Bretagne vient à mourir
à Tripoli, ou en quelque autre endroit du Royaume, ses effets & son ar-
gent ne seront point saisis par la Régence, ni par aucun de ses Ministres,
mais demeureront entre les mains du Consul Anglois.

10. Ni ledit Consul, ni aucun autre Sujet de la Grande-Bretagne, ne
fera tenu de payer les dettes d'un autre Anglois, à moins qu'il ne s'en soit
rendu caution par un Acte en bonne forme.

11. Les Sujets de S. M. B. à Tripoli & dans le Royaume, en cas d'af-
faires litigieuses, ne seront responsables à d'autre Tribunal qu'au Dey ou au
Divan; & quand ils auront des différends entre eux, ils ne seront obligés
de se soumettre qu'à la décision du Consul.

12. Si un des Sujets de S. M. B. dans quelque endroit du Royaume de
Tripoli, vient à tuer, bleffer, ou à battre un Turc ou un Maure, &
qu'il soit pris, on le punira de la même façon, & pas plus rigoureusement qu'un
Turc le feroit en pareil cas. Mais s'il se sauve, ni le Consul, ni aucun au-
tre Anglois ne pourra être tiré en cause ou inquiété à cette occasion.

13. Le Consul Anglois résidant à Tripoli à présent, & dans la suite, y
jouira en tout tems d'une pleine liberté & d'une parfaite sûreté pour sa per-
sonne & pour ses biens; il sera en droit de choisir lui-même son Interprete
& son Courtier, & pourra aller à bord des Vaisseaux qui sont à la rade
aussi souvent qu'il lui plaira, & à la campagne; on lui accordera un
lieu pour faire le Service Divin, & personne ne l'insultera ni de parole
ni de fait.

14. Le Consul & tous les autres Sujets de Sa Majesté établis dans le Ro-
yaume de Tripoli, auront la liberté, non seulement tant que la paix durera,
mais aussi en cas de rupture, en tout tems pendant la paix ou la guerre, de
se retirer, & d'aller dans leur Pays ou en tel autre qu'ils voudront, de s'em-
barquer sur les Vaisseaux de telle Nation qu'il leur plaira avec tous leurs ef-
fets, leurs familles & leurs domestiques bien-que nés dans le Pays, sans em-
pêchement & sans être inquiétés.

15. Aucun Sujet de S. M. B. qui se trouvera en qualité de passager sur
un Vaisseau ou Bâtiment ennemi de Tripoli, ne sera inquiété ni molesté.

16. Si quelque Vaisseau de guerre de S. M. B. amene une prise dans
le Port de Tripoli ou dans quelque autre Port du Royaume, il pourra la ven-
dre, ou en disposer de telle autre manière qu'il jugera à-propos, sans ob-
stacle. Les Vaisseaux de guerre de S. M. ne payeront aucun droit quel-
conque, & s'ils ont besoin de provisions ou d'autres choses, ils pourront
les acheter au prix courant.

17. Lorsque quelque Vaisseau de guerre de S. M. B. paroîtra devant
Tripoli, sur l'avis que le Consul ou le Commandant du Vaisseau en donne-
ra à celui qui sera à la tête du Gouvernement, on avertira tout le monde
par une proclamation publique de mettre ses Esclaves Chrétiens en sûreté;
fi.

Si après cela quelque Chretien quel qu'il soit se sauve à bord du Vaisseau, on ne le reclamera point, & ni le Consul, ni le Commandant, ni aucun autre Anglois ne seront obligés de payer la moindre chose pour les Chretiens qui se feront ainsi échappés.

SECTION
II.
*Histoire de
Tripoli
jusqu'à no-
tre tems.*

18. Tous les Vaisseaux marchands, qui viendront à Tripoli ou dans le Royaume, bien-qu'ils ne soient pas Anglois, pourront se mettre sous la protection du Consul Anglois, s'ils le jugent à-propos, pour vendre leurs effets & leurs marchandises, ou en disposer, sans être molestés.

19. Tous les Vaisseaux de guerre portant le Pavillon de S. M. qui viendront à Tripoli, seront salués en l'honneur de S. M. B. de vingt-sept coups de canon du Château de la ville, après que le Consul aura notifié en forme leur arrivée; & les Vaisseaux rendront le salut par le même nombre de coups.

20. Aucun Vaisseau marchand de la Grande-Bretagne, ou d'une autre Nation étant sous la protection du Consul Anglois, ne pourra être retenu dans le Port de Tripoli au-delà de trois jours, quand il aura dessein de partir, sous prétexte d'armer les Vaisseaux de l'Etat, ou sous tel autre que ce soit.

21. Il ne sera permis à aucun Sujet de la Grande-Bretagne de se faire Mahométan dans la Ville & dans le Royaume de Tripoli, engagé à cette démarche par telle surprise que ce soit, à moins qu'il ne comparoisse volontairement devant le Dey ou le Gouverneur, avec l'Interprete du Consul, trois fois en vingt-quatre heures, & qu'il ne déclare à chaque fois qu'il a dessein de se faire Mahométan.

22. Le Consul de S. M. B. résidant à Tripoli, pourra quand il lui plaira en tel tems que ce soit, faire arborer le Pavillon de sadite Majesté au haut de sa maison, & l'y laisser déployé tant qu'il le voudra. Il aura aussi la liberté de l'arborer dans sa chaloupe ou barque, quand il ira sur l'eau, sans que personne s'y oppose, l'inquiete, ou l'insulte de paroles ou de fait.

23. L'Isle de Minorque & la Ville de Gibraltar ayant été cédées à la Couronne de la Grande-Bretagne, tant par le Roi d'Espagne, que par les autres Puissances de l'Europe intéressées dans la dernière guerre, on est convenu & on a arrêté que désormais & à perpétuité ladite Isle de Minorque & la Ville de Gibraltar seront considérées à tous égards par la Régence de Tripoli comme faisant partie des domaines de S. M. B. & les habitans comme ses Sujets naturels, de la même maniere que s'ils étoient nés dans quelque autre endroit des Etats de la Grande-Bretagne. Ils auront la liberté avec leurs Vaisseaux portant Pavillon Anglois de trafiquer sans obstacle dans toute l'étendue du Royaume de Tripoli; on les laissera passer sur mer & ailleurs librement, & ils jouiront des mêmes droits & privileges accordés par le présent Traité & par tous les autres à la Nation Angloise & à ses Sujets.

24. Comme dans le Traité conclu sous le regne du Roi Charles II. en 1676. par le Chevalier Jean Narborough, il y avoit un Article qui défendoit aux Vaisseaux de Tripoli de croiser devant le Port de Tanger, ou à la

SECTION II. *Histoire de Tripoli jusqu'à notre tems.* vue de cette Place, qui appartenoit alors à S. M. il a été conclu & arrêté à présent, qu'aucun Vaisseau de Tripoli ne pourra croiser, ni chercher à faire des prises devant l'Isle de Minorque & devant Gibraltar, ou à la vue de ces Places, ni d'en troubler le Commerce de quelque façon que ce soit.

25. Chacun de ces Articles, & tous ensemble seront observés inviolablement entre Sa Sacrée Majesté Britannique & les très-illustres Seigneurs &c. de la Ville & du Royaume de Tripoli; & tous les autres articles, qui ne sont pas exprimés dans ce Traité, & qui sont contenus dans les autres, demeureront dans toute leur force, & seront regardés comme s'ils y étoient insérés mot à mot.

Daté en présence du Dieu tout-puissant, dans la Ville de Tripoli, le 19 de Juin de l'an 1716. del'Ere Chretienne, & 1128 de l'Hégire.



CHAPITRE VI.

Histoire du Royaume de BARCA.

Nous avons à peu près fini notre Histoire d'Afrique, ayant parcouru ses côtes & les principaux Royaumes de l'intérieur du Pays, & nous voici arrivés au Pays, ou ainsi qu'on le nomme communément au Désert de Barca, situé entre l'Egypte par où nous avons commencé & le Royaume de Tripoli, & qui confine à l'un & à l'autre. Il s'étend en longueur d'Orient en Occident, des confins de l'Egypte jusqu'aux frontieres de Tripoli, depuis le trente-septieme jusqu'au quarante-quatrieme degré de Longitude du méridien de Paris, & en largeur du Nord au Sud environ trente lieues, quoique ses frontieres au Sud soient assignées diversement & fort incertaines. *Leon & Marmol* donnent à cette Contrée une beaucoup plus grande longueur & largeur (a); mais il est évident qu'ils y comprennent la *Regio Syrtica* au midi du Golphe de Sydra, car selon eux il a plus de quatre-cens lieues en longueur, & soixante de largeur depuis la Mer de Libie jusqu'aux confins de la Numidie. Mais nos Géographes ne comptent sa longueur que depuis la côte orientale du Golphe jusqu'aux confins d'Alexandrie, ou depuis le trente-septieme jusqu'au quarante-quatrieme degré de Longitude d'Orient en Occident, quelle que soit sa largeur du Nord au Sud.

*Etendue
nom & stérilité de
Barca.*

Nous avons parlé ailleurs de l'ancien état de ce Pays. Il conserve toujours son ancien nom, & est également stérile; ce n'est en grande partie, sur-tout vers le milieu, qu'un terrain sec, sablonneux, & stérile; c'est ce qui fait que les Arabes qui l'habitent l'appellent *Sahart* ou *Ceyrat Barca*, c'est-à-dire le Désert ou le chemin des tempêtes (*). Il manque d'eau presque par-tout, excepté dans le voisinage de quelques bourgs & de quelques villages, où la terre produit un peu de grains, comme du bled, du millet & du mayz; tout le reste est entièrement stérile & inculte, ou pour mieux dire incapable de culture. Cependant tout pauvres que les habitans de Barca sont en denrées, cela n'empêche pas que leurs voisins, qui en manquent encore plus qu'eux, ne viennent leur en demander, & ne leur donnent en échange des moutons & des chameaux, qu'ils ne peuvent nourrir faute de fourrage. Mais le Canton le plus désert & le plus dangereux est celui où étoit autrefois le Temple de Jupiter Hammon, lequel, bien que d'ailleurs très-agréablement situé, étoit environné de sables si légers & si brûlans, qu'ils sont fort dan-

ge.

(a) *Marmol*, L. VI. Ch. dern. *Leo Afric.* L. VI. Ch. 10.

(*) Quelques Auteurs ont dérivé le nom de *Barca* du verbe *Barac* qui signifie bénir, & prétendent qu'il veut dire bénédiction; mais outre que l'orthographe en Arabe est différente, & ne permet pas de lui donner d'autre signification que celle que nous avons indiquée, d'après *Leon*, *Marmol* & d'autres Ecrivains Arabes, la qualité du Pays, qui est sec, stérile & sablonneux, prouve clairement qu'on ne peut lui donner le nom de bénédiction que par ironie; puisque pour nous servir des termes de *Quinte Curce* & d'*Arrien*, le Voyageur a à combattre la nature, le sable fond sous ses pieds à chaque pas, & élevé par les vents en l'air par tourbillons l'aveugle entièrement.

gereux pour les Voyageurs ; parceque non seulement ils y enfoncent , mais qu'étant fort secs & brûlés par le Soleil le moindre vent les élève en l'air , enforte que lorsqu'ils leur donnent au visage ils leur brûlent les yeux , & leur ôtent la respiration , souvent même quand le vent est violent des Caravanes entieres sont ensevelies. Nous avons vu ailleurs la terrible Catastrophe de Cambyse & de son armée , lorsqu'il entreprit d'attaquer le Temple & l'Oracle , & l'expédition pénible , mais plus heureuse , d'Alexandre le Grand. A tout prendre on peut à juste titre appeller cette contrée un désert sablonneux , que l'on ne peut traverser qu'à l'aide de la Bouffole ou des Etoiles. C'étoit autrefois la route par où passoient les Caravanes qui alloient de Barbarie & de Maroc à la Mecque , mais depuis que les Arabes sauvages l'infestent , elles font un détour de cinquante lieues pour ne pas tomber entre leurs mains.

Places.

Les Géographes François divisent le Pays de Barca en ce qu'ils appellent le Royaume , & en Désert. Le premier a quelques Ports considérables , quelques villes & quelques villages ; il est , suivant eux , sous la protection de la Porte , & gouverné par un Cadi , que le Bacha de Tripoli y envoie (a). Mais cela paroît être avancé sans preuve. Suivant *Sanfon & Baudrand* , cette partie , qui s'étend le long de la côte orientale , & qu'ils appellent la côte orientale de Tripoli , s'étend depuis le Port de Salomon jusqu'au Golphe de Sydra. Mais cette côte est plus connue sous le nom de côte de Derne , une des principales Villes & des meilleurs Ports qui s'y trouvent ; il y a outre celle-là quelques autres villes , & on y voit les ruines d'un plus grand nombre , qui ne sont à présent que de pauvres villages. Une des Places les plus considérables est le Cap *Rachaltin* , que *Ptolémée* appelle la grande Cherfonnese , parceque c'est une Presqu'Isle. Plus avant du côté de l'Egypte est la ville d'*Augele* , qui semble avoir conservé le nom qu'elle portoit du tems de *Ptolémée* , qui appelle les habitans Augiliens (b). Le terroir d'*Augele* , quoique la plus grande partie désert , ne laisse pas d'avoir de bonne eau , & produit des dates. Entré ces deux Places il y en a plusieurs autres , auxquelles ces Géographes donnent des noms différens , & sur la situation desquelles ils varient , ce qui prouve que cette côte leur étoit peu connue. Telles sont le Port *Trabucho* , autrefois *Batrachus* , *Batracha* & *Patriarcha* ; le Cap de *Luco* ou *Loco* , anciennement le *Promontorium Carylonium* ; le Port de *Mesulomar* ; le Havre de *Salonef* , que quelques-uns prennent pour l'ancien *Portus Panormus & Galinus* ; mais la situation d'aucune de ces Places n'est bien certaine. Nous pouvons y en ajouter quelques autres , marquées par *La Croix* (c). La grande Vallée de *Carto Sappires* , autrefois *Catabatmus* , qui s'étend jusqu'en Egypte , vis-à-vis du lieu où étoit le Temple de Jupiter Hammon. Les Pelerins qui vont à la Mecque appellent cet endroit en Arabe *Hesachbir* , c'est-à-dire Mazures. On trouve ensuite le Port d'*Alberton* , qu'on appelle aussi le Port du Soudan ; ensuite *Laguxi* , autrefois *Trifachi* ; le Havre & le Cap de *Raxa* , anciennement *Paretonium* ;

(a) *La Croix* , T. I. Ch. 9. Sect. 10.
Baudrand.

(b) *Geogr. L. IV. Ch. 5.*

(c) *La Croix* , De *E'Isle. D'Anville*.

& enfin la ville de *Barca*, qui donne son nom à toute cette Contrée, & est beaucoup plus avant dans le Pays, sur la côte orientale du Golphe de Sydra. *Ptolémée* qui l'appelle *Ptolémaïs*, dit que c'étoit une ville célèbre de son tems (a): *Plin* & *Strabon*, qui la désignent par le même nom, disent que c'étoit un fameux Port de mer dans la Pentapole Cyrénaïque. Elle conserve encore à peu près le même nom, & on l'appelle *Tolemata* (b). Mais à en juger par la situation que lui assignent ces deux derniers Auteurs, on seroit porté à croire que *Ptolémaïs* n'est pas à l'endroit où étoit *Barca*, mais à celui où étoit le Port de cette ville; ce qui les concilie avec *Ptolémée*, qui la place plus avant dans les terres, & avec *Scylax*, qui met le Port de *Barca* à cent, & la ville à cinq-cens stades de la mer (c).

Quel est l'état de ces Places, quel Commerce elles font, comment & par qui elles sont gouvernées, ce sont autant de points sur lesquels nous n'avons rien de satisfaisant. Il y a de l'apparence que les villes maritimes relevent de la Porte, mais si c'est sous l'autorité du Bacha d'Egypte ou de celui de Tripoli, ou si elles se sont érigées en Républiques libres comme Alger & Tunis, c'est ce que nous ne pouvons dire; on dit seulement que les habitants de ces villes sont plus civilisés & plus traitables que ceux de l'intérieur des terres. Les premiers professent le Mahométisme, & ont des principes d'humanité & de justice; au-lieu que les autres, particulièrement ceux du Désert, qui n'ont ni Religion ni aucune trace de Culte, sont sauvages & brutaux, & ne vivent que de vols & de brigandages, comme les autres Arabes vagabonds, dont nous avons eu souvent occasion de parler dans les Chapitres précédens. Car avant l'arrivée des Arabes en Afrique, cette Contrée étoit déserte; ils s'établirent dans les meilleurs cantons, mais s'étant multipliés, & ayant eu de fréquentes guerres entre eux, les plus forts chassèrent les plus foibles des endroits les moins stériles, & ils se virent obligés d'errer dans les lieux les plus déserts, où ils vivent misérablement, n'y trouvant presque rien de ce qui est nécessaire à la vie pour la nourriture & le vêtement. Aussi dit-on qu'ils sont laids (d), maigres, n'ayant que la peau & les os, qu'ils ont l'air féroce & avide; leurs habits, qui sont ordinairement ceux qu'ils ont pris aux Voyageurs, sont tous déchirés à force de les porter, & les plus pauvres ont à peine quelques haillons autour du corps.

Ce sont aussi les voleurs les plus hardis & les plus habiles, parcequ'ils subsistent principalement de brigandages; quand ils ne trouvent pas de quoi piller à leur portée, ils font des courses jusques dans la Numidie & la Libie: & dans les autres parties méridionales, pour fournir à leurs besoins (e). On ajoute qu'ils exercent les plus grandes cruautés sur ceux qui tombent entre leurs mains; nous avons déjà remarqué qu'ils leur font boire du lait chaud, & les prennent & les secouent la tête en bas, pour leur faire rendre quelque ducat ou autre monnoye s'ils en ont avalé quelqu'un, & ils fouillent avec

soin

(a) Ubi sup.

(b) La Croix, l. c.

(c) La Martinière au mot *Barca*.

(d) *Simut*. La Croix, Dapper.

(e) *Leo Afric*. L. VI. *Marmol* l. c.

soin dans l'ordure pour voir s'ils ne trouveront rien. Il paroît que les Marchands & les Pélerins qui traversent ces Déserts ont recours à cet expédient pour sauver leur or. Mais soit que les voleurs en trouvent ou non, ils dépouillent entièrement les Voyageurs, & leur ôtent jusqu'à la moindre guenille. Ils sont pourtant moins cruels que d'autres Arabes qui, comme on l'a vu, massacrent ceux qu'ils ont volés, à moins qu'ils ne croient avoir plus de profit en les vendant pour Esclaves, qu'en les mangeant. Avec tout cela ceux de Barca sont si pauvres & si misérables, qu'ils vendent quelquefois leurs enfans aux Siciliens pour avoir du bled, & vont faire des courses pour avoir de quoi les racheter; mais quelquefois il arrive, que lorsqu'ils sont en état de les racheter, ils trouvent qu'ils se sont faits Chrétiens, dont notre Auteur dit (a) qu'il a vu plusieurs exemples en Sicile. Mais soit qu'ils soient convertis ou non, ils gardent un silence morne, ou sont dans une ignorance stupide par rapport à leur Pays, comme tous les Africains qu'on en arrache, en sorte qu'il n'est pas possible de tirer d'eux quelques lumières.

Nous terminerons ici ce Chapitre, & nous réservons ce qui regarde le petit nombre de Dynasties Arabes qui ont fleuri dans ce Royaume, en Numidie, dans la Libie, dans la Nubie & dans la Haute Egypte pour le supplément que nous avons promis, où on les trouvera réunies. Nous y réparerons aussi les omissions importantes qui peuvent s'être glissées dans ce grand Ouvrage, & nous y insérerons les nouvelles découvertes que quelques savans Voyageurs ont faites par rapport aux Antiquités & aux Curiosités naturelles & artificielles, sur-tout de la Haute Egypte, qui ne sont pas en assez grand nombre pour en faire une Section à part.

(a) *Marmol*, ubi sup.



C H A P I T R E VII.

*Histoire de l'ORDRE DE SAINT JEAN DE JERUSALEM, ou
des CHEVALIERS DE MALTHE.*

S E C T I O N I.

SECTION

I.

*Description de l'Isle de MALTHE, des Curiosités Naturelles & Artificielles,
du Terroir, des Productions, des Habitans &c.**Descrip-
tion de
l'Isle de
Malthe
&c.*

L'ISLE de Malthe étoit connue aux Romains sous le nom de *Melite*, & est principalement célèbre par l'hospitalité de ses habitans envers le grand Apôtre des Gentils & ses compagnons de naufrage. Elle est située dans la Méditerranée entre les Côtes de Tripoli & celles de Sicile; & quoi- qu'elle ne soit éloignée que de quinze lieues de la Sicile, qu'elle a au Nord, & qu'elle soit à cinquante environ de Tripoli, qu'elle a au Midi, *Ptolémée* n'a pas laissé de la mettre au nombre des Isles de l'Afrique, & il semble que c'est avec assez de raison, puisque l'Arabe corrompu que les habitans parloient autrefois, indique assez qu'ils étoient originaires d'Afrique. Elle est au trente-sixième degré de Latitude Septentrionale, & entre le quinzième & le seizième degré de Longitude Est. Elle a les côtes méridionales de Sicile au Nord, celles de Tripoli au Midi; la Morée & l'Isle de Candie au Levant; & les Isles de Pantalarée, de Linose & de Lampadouse au Couchant. Du côté du Midi on ne trouve que de grands écueils & des rochers sans Cales ni Ports, mais en tirant vers le Levant on trouve quelques bons Havres, entre autres la Cale de St. George & celle de St. Paul; mais les deux principaux Ports de l'Isle sont au Midi, l'un s'appelle *Marza Muzet*, & l'autre simplement *Marza*, ce qui signifie Port; c'est le plus grand des deux, & il est à la droite du Port Muffet. Ils ne sont séparés que par une langue de terre, sur laquelle il y a un Fort appelé le *Fort Saint-Elne*, qui défend l'entrée des deux Ports. Au milieu du Port Muzet on voit une petite Isle proche de laquelle les Vaisseaux qui viennent d'endroits suspects font quarantaine (a). Les autres Ports n'ont rien de particulier (*).

*Situation
& étendue
de l'Isle de
Malthe.*

On

(a) *De l'Isle, Baudrand, Vertot Hist. de Malthe T. IV. p. 452. & suiv.*

(*) A considérer la situation que les Géographes donnent unanimement à cette Isle (1), il est évident qu'elle est différente d'une autre *Melite*, qu'on appelle aujourd'hui *Meleda*, laquelle est sur la côte de Dalmatie & proche de Raguse. *Cluvier* (2) prétend qu'il paroît par la situation & par d'autres circonstances, que Malthe est l'ancienne *Hiperie*, dont parle *Homère* (3), d'où les Phéaciens furent chassés par les Phéniciens, & se retirèrent dans l'Isle de *Scherie* ou Corfou; ce qui est d'autant plus probable, que les anciens Poètes placent la montagne de *Melite* dans cette dernière Isle.

Le

(1) Voy. *Ptolémée* L. IV. *Strabo*, *Mela*, *Plin* &c. *Thevenot* T. I. Ch. 5. & al.(2) *Sicilia Antiq.* L. II. Ch. 16.(3) *Odysse* L. VI.

SECTION

I.
Description de
l'Isle de
Malthe
&c.

Ancien
état.

On donne communément à l'Isle six ou sept lieues de longueur sur quatre de largeur, & environ vingt de circuit (a). Mais quoiqu'elle ait été autrefois entre les mains des Carthaginois, des Romains, & d'autres Nations polies, ce n'est qu'un terrain stérile, en partie de sable, & en partie de rocher, sur lequel il n'y a que fort peu de terre, encore toute pierreuse, & peu propre à produire du bled & d'autres grains, mais elle produit beaucoup de cumin, & sur-tout des figues, des melons, du coton, du miel, & quelques autres denrées que les habitans échangent pour du bled. Tel étoit l'état de cette Isle jusqu'au tems qu'elle fut donnée aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Elle manquoit aussi d'eau & de bois, de sorte qu'elle n'étoit pas fort peuplée, & qu'outre la Capitale, le Château de Saint Ange qui défendoit le Port & le Bourg, il n'y avoit environ que quarante Bourgades composées de plusieurs hameaux répandus dans la campagne, où l'on trouvoit environ douze-mille habitans, hommes, femmes & enfans, la plupart pauvres & misérables (b). En un mot cette Isle étoit si stérile, si pauvre, & invitoit si peu, que lorsque l'Empereur Charlequint l'offrit aux Chevaliers de Rhodes, après qu'ils eurent été chassés de cette dernière Isle, les Commissaires envoyés pour l'examiner, en firent un rapport si défavantageux, que l'Ordre eut de la peine à se résoudre de l'accepter (c). On va voir les grands & avantageux changemens que les Chevaliers y ont faits.

Change-
mens avan-
tageux que
les Cheva-
liers y ont
faits.

L'Isle de Malthe a à-présent quatre villes fermées de murailles, & fortifiées, la cité la Valette, la vieille ville autrement l'ancienne Malthe, le Bourg Saint Ange, avec la Citta Vittoriosa, & Saint Michel, toutes bien peuplées & florissantes. D'ailleurs les pauvres hameaux sont devenus de bons villages, & les villages de gros bourgs, tous fort peuplés & bien bâtis; tout le terrain est aussi si bien cultivé, qu'il fournit abondamment toutes les nécessités de la vie aux habitans. Les Ports & les Havres ont été aussi rendus plus commodes, & l'Isle est tellement fortifiée de tous côtés, que jusqu'à-présent elle a résisté à toutes les forces des Empereurs Ottomans, & les a bravées. Il est vrai que l'on est redevable principalement de cette gloire, & de ce que cette Isle est un si puissant boulevard de la Chréienté, au zèle & à la valeur intrépide des illustres Chevaliers, qui en sont possesseurs. Mais cela n'empêche pas qu'il ne soit vrai aussi qu'ils n'ont épargné ni peines ni dépenses pour rendre ce nouvel Etablissement aussi imprenable qu'il est possible aux soins & à l'art de le faire. Ils ne l'ont pas moins fortifié encore, en formant les habitans, qui sont naturellement hardis & braves,

au

(a) Les mêmes.

(c) Vertot, Tom. III. p. 451. & suiv.

(b) Voy. les Auteurs cités.

Le même Géographe prouve aussi par des raisons très-plausibles, que Melite ou Malthe est l'ancienne Ogygie, où la célèbre Nimphe Calipso, fille de l'Océan & de Thétis, faisoit sa demeure, où elle reçut Ulysse après son naufrage, & le retint pendant sept ans auprès d'elle (1). Mais comme cela n'est pas du ressort de l'Histoire Moderne, nous nous bornons à la simple indication, parceque nous n'en avons rien dit dans l'Histoire Ancienne.

(1) Cluver, l. c. Davity, Dapper p. 513, Thevenot ubi sup.

au Métier des armes, de façon qu'ils sont en état de combattre en cas d'in-
vasion, ou en tel autre cas où la nécessité le requerroit. Ils s'étoient telle-
ment multipliés qu'en 1632, sous le Grand-Maître Antoine de Paule, lors-
qu'on en fit le dénombrement, il se trouva 51750 habitans de tout âge &
de tout sexe, outre les Chevaliers, les Ecclésiastiques, & ce qu'on appelle
les *Familiars* de l'Inquisition (a).

I.
Description
de
l'Isle de
Malthe
&c.

Les habitans sont robustes & sains, nonobstant l'excessive chaleur causée
par la réflexion des rayons du Soleil sur tant de rochers élevés dont l'Isle
est couverte; mais l'air est tellement rafraîchi par les vents d'Ouëst & de
Nord-Ouëst, qui soufflent ordinairement pendant la plus grande partie de
l'après-midi, que la chaleur incommode rarement, & que les Etrangers mê-
mes s'accoutument aisément au climat. Il y a eu un tems à-la-vérité où il
regnoit presque par toute l'Isle une fièvre contagieuse durant les mois
chauds, & particulièrement en Août. Mais on découvrit que cela venoit
de la quantité de lin qu'on mettoit tremper alors dans l'eau, desorte que
cela fut défendu, & la maladie cessa (b). Il n'y a point de Rivières dans
l'Isle, mais en divers endroits des fontaines dont l'eau est excellente; là où
il n'y en a point, ils creusent des puits; dans les villes on se sert d'eau de
pluie, qui se conserve dans des citernes (c).

Bonté de
l'Air.

La ville de Malthe, ou vieille ville, s'appelloit autrefois Melite, à cause
de la grande quantité de miel que l'Isle produit (*); c'en étoit autrefois la
Capitale & la seule ville. Elle est fort ancienne; son Eglise Cathédrale, dé-
diée à Saint Pierre, est la première que les Chrétiens y ont bâtie après la
prédication de St. Paul. La tradition commune porte que *Publius*, qui re-
çut si bien l'Apôtre, fut converti par lui, & établi le premier Evêque. Cet-
te ville n'a d'ailleurs rien de fort remarquable.

Ville de
Malthe.

La plus considérable à tous égards est la *Cité Valette*, appelée par les Ita-
liens *Terra Nuova*, & par les François *Ville neuve*; quelques-uns lui donnent
aussi le nom de *Cité notable*, mais nous n'avons pu découvrir par quelle rai-
son. Son premier nom lui vient du fameux *Jean de la Valette*, Grand-Maî-
tre de l'Ordre, qui la fit bâtir immédiatement après ce siège célèbre, où les
Turcs avoient inondé l'Isle, & s'étoient rendus maîtres du Château Saint
Elme, situé devant la ville. Elle est bâtie sur un roc assez escarpé & élevé,
ce qui rend les rues inégales & incommodes, quoique d'ailleurs elles soient
régulières & larges. La plus belle est celle qui va depuis le Château St. El-
me jusqu'à la Porte Royale; elle a environ un mille de long; c'est-là que l'on
fait

(a) Le même, T. V. p. 190.

(c) Les mêmes, *Vertot* & al.

(b) *Davity*, *Dapper*.

(*) Il faut remarquer que les habitans lui donnent encore le nom de *Medine* ou la
ville par excellence. Il y en a qui prétendent qu'elle a été fondée par les Carthagi-
nois, peut-être même avant leur arrivée dans l'Isle (1). *Diodore de Sicile* en parle
comme d'une ville fort peuplée, bien bâtie & fort marchande, dont les habitans s'appli-
quoient à divers métiers, & qui faisoient un grand commerce de toiles très-fines (2). El-
le a été aussi érigée en Evêché dès les premiers siècles du Christianisme (3).

(1) *Bosio* L. V. p. 3, *Vertot* T. III. p. 523.
Dapper,

(2) *Diod. Sic.* L. V. C. 9.

(3) *Calmet* Dict. au mot *Malthe*.

SECTION
I.
Description
de
l'Isle de
Malthe
&c.

fait des Courses de chevaux & d'ânes, les jours de réjouissance. L'endroit où la ville est bâtie sépare le Grand Port ou Marza, du Port Marza Muzet, & forme une Presqu'île, qui est baignée de la mer par trois endroits, depuis qu'un grand fossé taillé dans le roc, la sépare du reste de l'Isle. Elle passe pour une Place très-forte, tant à cause de l'avantage de sa situation, que parcequ'elle est environnée de fossés taillés dans le roc, & défendue par de bons bastions, & par d'autres ouvrages à la moderne, que les Grands-Maîtres y ont ajouté de tems en tems, comme nous aurons occasion de le voir dans la suite (a).

L'intérieur de la Place n'est pas moins beau dans son genre; les rues sont grandes, longues & droites; les maisons belles, bâties de pierre de taille & hautes, particulièrement celles de la Strata réelle ou grande rue, & de la rue des Marchands. Il y en a en tout environ deux-mille, dont le toit est en plate-forme à la manière des Orientaux, & la plupart ont des citernes pour conserver l'eau de pluie. Mais ils ont eu depuis de l'eau d'une fort belle fontaine, située près de la Porte del Monte, au bord de la mer, où elle est conduite par des aqueducs, dont on est redevable aux soins du Grand-Maître *Alof de Vignacourt*; la ville non seulement est fournie d'eau par ce moyen, mais les Vaisseaux mêmes qui sont à la rade, peuvent par des tuyaux s'en pourvoir promptement & presque sans peine.

Outre la Porte del Monte du côté de la mer, il y en a deux autres du côté de terre, la Porto Réale, ou Porte Royale, & la Porte Boucheria, ainsi nommée parcequ'elle est près de la Boucherie. Il y a autour de la ville de beaux jardins, dont quelques-uns sont taillés dans le roc, que l'on a rendus propres à produire toutes sortes de fruits, de fleurs & d'herbages, & qui sont très-bien entretenus à force d'industrie & de travail. Un des plus beaux est celui qu'on appelle *Boschetto*, qui appartient au Grand-Maître, il est au Sud-Ouëst de la vieille Malthe, sur une hauteur, & taillé dans le roc; il offre un très-beau coup-d'oeil, par la quantité d'Orangers, de Citroniers, de Grenadiers, d'Oliviers & d'autres arbres fruitiers qu'on y voit. Il y a un Parc sur cette hauteur plein de Lievres & de Lapins, & un quartier tout planté d'Oliviers, où l'on tient des Biches & des Cerfs, outre plusieurs Fontaines, Cascades, Jets d'eau & autres embellissemens de cette nature. On y voit encore un Palais enrichi de belles & grandes salles, & bien meublé. Sur le toit, qui est en plate-forme il y a quelques pieces de canon, & la vue est fort belle & fort agréable. Le jardin de l'Evêque est entre le *Boschetto* & la vieille Malthe.

Eglises.

La Cité Valette a sept Eglises, dont la principale ou Cathédrale est celle de St. Jean, Patron de l'Ordre; on y garde & l'on y fait voir la main droite de ce Saint. Les autres sont celles de St. Augustin, de St. Dominique, de Ste. Marie Jésus, de St. Paul, la Madona de la Vittoria, la Madona del Carmine, & le College de Jésus. Il y a d'ailleurs les Chapelles des Couvens & des Hôpitaux.

Outre le Palais du Grand-Maître, dont nous parlerons en son lieu, il y en a

(a) *Dapper, Davity, Vertot & al.*

en a sept autres, appelés *Bergia* ou *Auberges*, parcequ'ils étoient dans leur origine destinés pour les sept Nations ou Langues dont l'Ordre est à présent composé, depuis que celle d'Angleterre a été abolie par la Réformation. Ces Auberges sont celles de Provence, d'Auvergne, de France, d'Italie, d'Arragon, d'Allemagne, d'Espagne ou de Castille. Dans chacune des Auberges il y a une grande Salle où les Chevaliers tiennent Conseil avant que de se trouver au Grand-Conseil, où l'on regle tout ce qui intéresse l'Ordre, où se fait l'élection des Grands-Maîtres, où l'on résout la paix ou la guerre, & où les Ambassadeurs ont audience. Articles dont nous parlerons dans la suite, en traitant de l'Ordre en général & de ses Loix.

Le Grand-Maître fait sa résidence dans cette ville. Son Palais est entre le Château St. Elme & l'Eglise de Saint-Jean. C'est un bel édifice, & sans contredit le plus grand & le plus magnifique de toute l'Isle. Il y a une grande Salle, où le Grand-Maître tient Conseil avec les Chevaliers Grand-Croix.

On voit aussi près du Château St. Elme un magnifique Hôpital, qui a été fort agrandi en 1664. Chaque malade a sa petite chambre à part, dans une grande Salle de trente pas de long & de dix de large; il y en a vingt-cinq de chaque côté, séparées par une galerie qui va d'un bout de la Salle à l'autre. Les malades sont logés très-commodément; ils ont non seulement des Médecins qui en ont grand soin, mais sont servis par les Chevaliers mêmes, bien-qu'ils soient tous gens de la première qualité; & l'on ne peut qu'être frappé de la plus haute admiration de voir avec quelle affection & quelle bonne volonté ces illustres Chevaliers s'acquittent à l'envi les uns des autres de cet acte de Charité. Les malades sont servis dans de la vaisselle d'argent; assiettes, plats, écuelles, tasses tout est d'argent; & l'on apporte à chacun devant son lit dans ce splendide service la portion d'alimens qu'il doit prendre, suivant l'ordonnance des Médecins établis, qui sont ordinairement au nombre de quatre, & qui font régulièrement leur visite le matin & le soir (a). Mais nous devons remarquer ici que les Chevaliers, dans ces derniers tems, se sont fort relâchés & se sont écartés à bien des égards des regles de leur Institut, & qu'ils se sont plus adonnés au luxe, à la galanterie, & aux vices à la mode, qu'à l'observation des regles primitives de leur Ordre, & à imiter leurs prédécesseurs, qui s'étoient justement acquis l'admiration & l'estime de toute la Chrétienté par leur valeur intrépide dans les combats, & par leur zèle à pratiquer leur Discipline Religieuse (b). Il est vrai que pour ce qui est de l'Hôpital, bien-qu'ils se soient relâchés de leur ancienne humilité à s'acquitter des services les plus bas envers les malades, ils ont pourtant soin de les faire servir avec la même attention par des gens d'un rang inférieur.

Près du Palais du Grand-Maître il y a une Place ou Marché, où les Payfans apportent toutes sortes de provisions en quantité, comme des grains, des fruits, des volailles, des moutons, des chèvres, des cochons, & plusieurs

(a) Dapper, Davity, Vertot. (b) Voy. Vertot.

SECTION
I.
Description de
l'Isle de
Malthe
&c.

seurs autres denrées de cette nature. Les gens de la Campagne se servent pour le transport d'ânes au-lieu de chevaux. En Eté on tient le marché avant le lever du Soleil, à cause des grandes chaleurs. La plus grande partie du bled & des autres provisions viennent néanmoins de Sicile, de Sardaigne & de l'Isle de Corse, sans compter ce qu'on trouve sur les prises que l'on fait sur les Turcs.

Il y a encore une grande Place devant le Banjert où la Prison pour les Esclaves; cet édifice est d'une étendue proportionnée au grand nombre d'Esclaves qu'ils amènent continuellement des côtes de Barbarie & des autres endroits des Etats de l'Empire Turc. C'est dans la Place qu'on les vend.

Les bornes de cet Ouvrage ne nous permettent pas de faire la description des autres bâtimens considérables, tels que sont le Palais de l'Evêque, la Douane, la Trésorerie, la Chancellerie, les Magazins à bled & à vin, la Fonderie & autres. Mais nous ne pouvons passer tout-à-fait sous silence l'Arcenal, qui est non seulement un magnifique édifice, mais peut-être un des mieux fournis de toutes sortes d'armes, & des mieux en ordre qu'il y ait dans l'Europe, sous l'inspection d'un des Chevaliers de l'Ordre (a).

Il y a une fort belle & grande Salle, au milieu de laquelle il y a cinq machines de bois quarrées, où pendent de tous côtés avec beaucoup de propreté & d'ordre des armes de toute espece, comme des cuirasses, des harnois, des casques, des boucliers, des épées, des poignards, des pistolets, des fusils, & d'autres armes de toute sorte. Les murailles en sont aussi tapissées tout autour d'un côté & d'autre des poutres qui traversent, & en haut pendent plusieurs arcs & autres armes à l'antique, dont les Chevaliers se servoient dans l'Isle de Rhodes. En un mot cet Arcenal est si bien fourni, qu'il y a de quoi armer trent-mille hommes. Il y a une autre Salle joignant la précédente, pleine aussi de toutes sortes d'armes, dont on a fait venir la plus grande partie de Hollande; c'est le Grand-Maître Lascaris qui en a fait présent à l'Ordre. Outre cela chaque Chevalier a ses armes & son équipage en son particulier chez lui, de-même que les Bourgeois & les Payfans (b).

Le Bourg
& le Château
St. Ange.

Il y a deux grands & longs Rochers, dont les pointes avancent vers le grand Port, vis-à-vis de la Cité Valette, en forme de deux doigts, & sur celle de ces pointes qui est la plus proche de l'embouchure du grand Port est le Bourg ou le Château St. Ange, & derriere ce Château sur le même roc est la Citta Vittoriosa. Le premier étoit autrefois fortifié de remparts & de bastions, il y avoit un Arcenal, des Magazins, un Palais pour les Chevaliers, & un Hôpital pour les Matelots; mais les Turcs ont presque tout ruiné en 1565, & depuis ce tems-là le Bourg n'est guere peuplé; la plupart de ceux qui y demeurent sont des Ouvriers qui travaillent au Chantier où l'on bâtit les Galeres. Le logement du Général des Galeres n'est pas loin du rivage de la mer.

La Citta
Vittorio-
sa.

La Citta Vittoriosa est ainsi nommée à cause du siege qu'elle soutint contre les Turcs. Elle fut bâtie par le Grand-Maître Philippe de Villiers l'Isle Adam, aussi-

(a) Dapper p. 515. (b) Le même.

aussitôt que les Chevaliers eurent pris possession de l'Isle, & est encore assez bien fortifiée. Elle a une demi-lieue de tour, & contient environ douze-
 cens maisons, habitées principalement par des Maltois naturels du Pays & par des Mariniers. Il y a cinq ou six petites Eglises, dont une est pour les Grecs, & un Palais où l'Inquisiteur fait sa résidence.

SECTION
 I.
 Descrip-
 tion de
 l'Isle de
 Malthe
 &c.

Le Bourg *St. Michel*, appelé autrement *l'Isle la Sangle*, du nom d'un Grand-Maître qui le fit bâtir environ l'an 1560, n'est séparé de la terre ferme que par un fossé. Il est placé sur l'autre pointe du rocher, & a environ une lieue de circuit. C'est-là où demeurent les Corsaires qui vont en course contre les Turcs. Entre le Bourg *St. Ange* & celui de *St. Michel* il y a un Port, où tous les Corsaires & les Galeres de Malthe viennent mouiller avec leur butin tant des Turcs que des Chrétiens. On peut le fermer par le moyen d'une grosse chaîne de fer, pour empêcher les Turcs ou d'autres ennemis d'y entrer. On arbore le pavillon de la Cité Valette & du Château à l'arrivée de quelque Vaisseau. Derrière le Bourg *St. Michel* est le Port où les Vaisseaux Hollandois ont coutume de venir mouiller (a):

Bourg St.
 Michel.

Pour ce qui est des Villages, que les habitans appellent *Adhamets*, & les Italiens *Casales*, quoique des Auteurs plus anciens n'en comptent que trente ou quarante, ils se sont tellement multipliés depuis l'établissement des Chevaliers dans l'Isle, qu'il y en a soixante, parmi lesquels on en voit de considérables (b). Ils sont divisés en Paroisses, de même que toute l'Isle; division que les Chevaliers ont faite pour mieux régler les différens cantons. Les directions qu'ils ont données à ces Montagnards, & la manière dont ils les ont encouragés par leur exemple à faire valoir leurs terres, le soin qu'ils ont pris de les discipliner pour être en état de se défendre contre les invasions, les ont mis en état de vivre plus heureux & plus tranquilles en même tems sous leurs nouveaux Maîtres, qu'ils ne faisoient auparavant.

Villages.

L'Isle de Malthe n'a jamais été célèbre par des curiosités naturelles, dignes de quelque attention, si l'on en excepte la Grotte où *St. Paul* & ses compagnons se mirent à l'abri de la pluie, & où une vipere s'attacha à sa main; on y voit au haut, aux côtés & sur le pavé, qui sont d'un roc tendre, des yeux, des langues, des têtes &c. de serpens, en grande quantité, & si naturels, que l'art ne peut en approcher. On en trouve aussi en plusieurs endroits de l'Isle, & l'on s'en sert comme d'un antidote infailible contre toute sorte de poison, & contre la morsure d'animaux venimeux; la tradition attribue cette vertu miraculeuse aux prieres & à la bénédiction de l'Apôtre, en sorte que depuis ce tems-là aucune bête venimeuse n'a pu vivre dans l'Isle (*). Il y a tout près delà un petit puits de fort bonne eau douce.

Grotte de
 St. Paul.

On

(a) *Dapper* p. 516. (b) Le même.

(*) On rapporte que les habitans qui furent les premiers convertis avoient autrefois bâti une petite Eglise dans le lieu où la vipere saisit la main de *St. Paul*, mais elle a été plusieurs fois renversée par la tempête & rebâtie de-nouveau. Celle qu'on y voit présentement a été bâtie par le Grand-Maître *Alof de Vignacourt*, en 1606; elle est petite, mais fort jolie. On voit au-dessus de l'Autel un tableau qui représente l'Apôtre secouant la vipere sans en recevoir aucun mal, avec plusieurs figures d'hommes & de femmes tout à l'entour, aussi grandes que nature, & habillées à la ma-

ma-

SECTION

I.

Descrip-
tion de
l'Isle de
Malthe
&c.

On veut que ce soit encore l'effet d'un autre miracle de l'Apôtre, qui fit sortir cette eau du rocher, pour étancher sa soif; la superstition des habitans attribue à cette eau des vertus extraordinaires qui ne méritent pas d'être rapportées. Nous remarquerons seulement en général que l'Isle, surtout sur la côte méridionale, est si environnée de rochers, qui sont à peine à fleur d'eau, que nous n'avons pas lieu d'être surpris des circonstances du naufrage de St. Paul rapportées par St. Luc.

Mais la curiosité la plus singulière de l'Isle est dans un endroit proche d'un Cloître appelé St. Matthieu de Macluba & d'une petite Eglise; il y avoit-là autrefois un village nommé Macluba, dont on ne voit plus aucune trace, soit qu'il ait été abîmé, soit qu'il ait sauté en l'air par quelque tremblement de terre, desorte qu'on n'y voit à présent qu'un grand creux ou précipice de quarante ou cinquante toises de profondeur, & d'environ cinq-cens pas de circuit; & ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'il y a au fond un jardin planté d'arbres fruitiers & d'autres plantes (a).

Curiosités
artificiel-
les.

Le nombre des curiosités artificielles n'est pas fort grand; outre les jardins dont nous avons parlé, on peut mettre dans cette classe deux Têtes de marbre de demi relief plus grandes que le naturel, & enchassées dans la muraille du Palais du Grand-Maître, sur l'une desquelles il y a *Zenobia Orientalis Domina*, & sur l'autre *Pentesilea*. Elles furent trouvées à Malthe en 276. Dans l'Eglise de Sainte Agate il y a une belle Statue de cette Sainte en marbre blanc, qu'on met en parade sur le grand Autel. Dans le tems que les Turcs assiégèrent la ville, les superstitieux habitans la tirèrent de sa Chapelle, & la placèrent sur les remparts, exposée à tout le feu des ennemis; mais pendant qu'elle étoit toute occupée du soin de protéger la Place, sans penser à sa propre sûreté, les assiégeans qui tiroient au hazard lui emportèrent le petit doigt de la main droite. Les Maltois l'ont en grande vénération, comme la Protectrice de la Ville & de l'Isle. Ce qu'il y a de plus curieux est la Grotte de la Sainte, qui est sous l'Eglise. Ce Souterrain a deux ou trois entrées; on y descend le long d'une corde, avec des flambeaux bien allumés, mais il y a tant de tours & de détours, tant de chemins qui se croisent, que ceux qui y descendent n'ont pas le courage d'aller bien loin de peur de s'égarer. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que la crainte les empêche de faire des observations, & d'en faire quelque description, & cela même fait qu'il y a peu de gens qui aient le courage ou la curiosité de le visiter. On voit dans l'Arcenal entre autres curiosités les armes des Grands-Maîtres qui ont été blessés dans les occasions, & un canon qui est fait de bar-

(a) Dapper & al.

manière des anciens Maltois, en des attitudes d'admiration & d'étonnement. On lit au dessus de ce tableau cette inscription Latine:

*Vipera ignis acta calore, frustra Pauli
Manum invadit; is insule benedicens
Anguibz & herbis adimit omne virus.*
MDCV (1)

(1) Dapper, p. 518.

barres de fer jointes ensemble avec quelque fil de fer, par-dessus du bois assez mince, & le tout couvert d'un gros cuir bien dur & bien cousu. Cette sorte de Canons avoit été inventée pour la commodité du transport, parcequ'ils se peuvent aisément monter sur des montagnes & autres lieux âpres & difficiles; mais comme après en avoir tiré deux ou trois coups, ils ne pouvoient plus servir, on y a renoncé (a).

SECTION
I.
Description
de
l'Isle de
Malthe
&c.

Nous avons déjà parlé de l'Aqueduc qui fournit d'eau la Cité Valette, on a érigé en mémoire de son fondateur Alof de Vignacourt une Colonne de quinze pieds de haut avec ses armes. Ce qu'il y a sur-tout de curieux, c'est la fontaine qui est au milieu de la grande Place quarrée, sur laquelle le Palais du Grand-Maître a la vue, & que le Grand-Maître Lascaris a fait faire. C'est un grande Corbeille de pierre, qui est sur un piedestal élevé de terre d'environ trois pieds. Au milieu de cette corbeille est une aiguille ou obélisque d'environ quatre pieds de haut, qui a aux quatre angles de beaux festons de fleurs pendans depuis le haut jusqu'au pied, & sur le haut de l'Obélisque est une autre petite corbeille fort bien faite. Les eaux sortent avec une telle justesse de la premiere corbeille aux quatre angles de l'Obélisque, qu'elles viennent toutes se rendre dans la petite corbeille, qui étant percée à jour renvoie ces eaux à la corbeille d'embas. d'où elles coulent dans une grande auge de pierre où boivent les chevaux, & de cette auge elles tombent dans une autre petite où les chiens & les autres animaux viennent boire (b). Vertot dit que l'Aqueduc qui fournit l'eau & cette Fontaine sont un ouvrage digne de la grandeur des Romains (c).

Nous avons dit plus haut que le terroir de l'Isle est ou pierreux ou sablon-
neux, aride, & la plus grande partie naturellement stérile; il a néanmoins la bonne qualité que pour peu que l'on prenne de peine à le cultiver, tout ce qu'il produit est exquis dans son genre. Les fleurs & les herbes aromatiques ont une odeur qui embaume. Le coton qui y croît est le meilleur du monde; il ne vient point comme en Egypte & dans toute l'Asie sur un arbre, mais sur une plante qui n'a qu'un pied & demi de haut, qu'on sème & qui meurt tous les ans. Le fruit qui contient le coton est de la grosseur d'une noisette; étant mûr il se fend en trois ou quatre parcelles pointues, & il en sort une laine douce & blanche, remplie au dedans d'une semence huileuse, blanche, & un peu longue, qui a le goût des amandes ou des pignons. Les raisins rouges & blancs sont aussi gros que des prunes, & couverts d'une peau très-dure; ils sont très-bons, & pendent aux ceps après qu'ils sont mûrs pendant cinq mois. Le vin qu'on en tire est fort & spiritueux, mais il est en petite quantité, parcequ'on envoie vendre la plupart des raisins au marché, pour les manger frais ou secs. La disette de chauffage est si grande, qu'on brûle du bois d'Olivier qu'on apporte de Sicile; on le vend à la livre. Le peuple brûle de la fiente de vache séchée au Soleil, ou des charbons, tant pour se chauffer pendant l'Hiver, que pour apprêter les mets (d).

Nonobstant la sécheresse du terroir, les habitans nourrissent beaucoup de moutons & de chevres, dont la chair est d'un goût exquis, parceque ces
animaux
sont
bien
culti-
vés.

(a) Thevenot Voyag. T. I. L. I. Ch. 7.

(c) Vertot T. V. p. 171.

(b) Thevenot l. c.

(d) Dapper.

Tom. XXVI.

SECTION
I.*Descrip-
tion de
l'Isle de
Malthe
&c.**Caractere
des Fem-
mes.*

animaux broutent les herbes aromatiques qui croissent sur les rochers. Ils ont aussi quantité de cochons, des ânes, des mulets, & quelques chevaux, qu'on nourrit de paille & d'orge. Les Oiseaux domestiques sont grands, particulièrement les poules. Les Oiseaux sauvages, comme les perdrix & d'autres viennent se jeter dans l'Isle par troupes, de divers Pays sur-tout au mois de Mars & d'Octobre; & l'on a remarqué qu'ils tiennent la même route, que quand de la mer on vient dans le Port de la Cité Valette. Nous avons déjà dit qu'on se sert d'ânes & de mulets pour transporter les denrées; les chevaux ne sont pas ferrés.

Les Hommes & les Femmes qui tiennent un rang honnête, sont habillés à la Sicilienne, bien-qu'avec un peu de différence. Les femmes ne sont pas grandes, mais jolies, vives & spirituelles, Elles affectent beaucoup de retenue & de modestie, mais sont lascives, jalouses & vindicatives. Elles paroissent en public sans scrupule, à-la-vérité elles ont un voile, dont elles se couvrent le visage, mais qu'elles savent entre-ouvrir pour se laisser voir; car sous prétexte de prendre la fraîcheur, ou de voir à se conduire, elles jettent des regards agaçans sur ceux qui leur plaisent, ou autrement passent devant eux avec une timidité & une crainte affectée.

Les Femmes de qualité portent un voile ou espece de mante, qui les couvre depuis la tête jusqu'aux pieds; mais celles qui sont jolies ou galantes savent si bien faire, qu'elles étalent quelqu'un de leurs charmes. Il ne faut pas en être surpris, car elles trouvent un grand nombre de jeunes Chevaliers vêtus suivant les modes les plus galantes de leurs divers Pays, au-lieu d'avoir l'habit de l'Ordre; abus auquel plusieurs Grands-Mâtres ont inutilement tenté de remédier. Comme ces jeunes gens sont obligés d'observer le célibat, ils n'en sont que plus portés à la galanterie & à la débauche. Dans les chaleurs la plupart des femmes, de quelque qualité qu'elles soient, sur-tout les jeunes, n'ont à la maison que leur chemise & leurs sandales; il est vrai que leurs chemises leur descendent communément jusqu'à la cheville; il y en a qui sont ouvragées & brodées de fleurs de soie, d'or & d'argent si magnifiquement, qu'elles coûtent cent & cent-cinquante écus; mais quand elles sortent elles se couvrent de leur long voile, sous lequel elles ont ordinairement des caleçons de toile. Elles portent aussi des especes d'escarpins blancs, qui leur viennent jusqu'à la cheville. Elles n'ont pas moins soin de la parure de leur tête, les unes ont des bijoux, d'autres des colifichets; la plupart frisent & accommodent leurs cheveux & les arrangent fort haut au-dessus du front. Leur plus grande vanité est d'avoir quand elles sortent une jolie & même une nombreuse suite de femmes esclaves; il y en a même qui en ont sur lesquelles elles s'appuyent de chaque côté par grandeur, bien-qu'elles soient saines & robustes. Elles sont généralement fécondes.

*Caractere
des Hom-
mes.*

Les Hommes sont vigoureux & guerriers, modérés & sobres dans leur façon de vivre; cette sobriété jointe au travail & à l'exercice les fait vivre longtems, même jusques à cent & cent-dix ans. Mais il sont fort jaloux, défiants, vindicatifs & traîtres; souvent ils s'assassinent les uns les autres pour la moindre injure, comme seroit de les appeller coquin, ou ce qui est pire cocu. Notre Auteur ajoute, que quand l'Ordre arriva dans

l'Isle, un grand nombre des principaux vinrent au devant du Grand-Maître de Villiers, lorsqu'il débarqua; ils avoient de longues barbes touffues, & une espece de juste-au-corps étroit, qui leur venoit jusqu'au mollet, piqué de coton de façon à les garantir d'un coup de fleche (a). Les Etrangers sont vêtus chacun à la mode de son Pays. Nous parlerons ailleurs des habits des Chevaliers & des marques de leurs différentes dignités.

SECTION
I.
Description de
l'Isle de
Malthe
&c.

Nous avons déjà insinué que le langage des Naturels est un Arabe corrompu; mais presque chaque village a un accent & une prononciation différente, desorte qu'on peut distinguer de quel village ils sont, pour peu qu'on entende leur Langue, dès qu'ils ouvrent la bouche. La plupart des Payfans n'entendent que ce langage, Mais les Bourgeois entendent ordinairement assez bien l'Italien & le François. Mais l'Italien est la langue la plus commune dans la Cité Valette, & parmi les Chevaliers & les Personnes de qualité (b).

Langage.

On ne parle point d'Ecrits parmi eux; les Contrats de mariage se font en se donnant réciproquement un mouchoir ou quelque autre bagatelle, après quoi ils habitent ordinairement quelque tems ensemble, & pendant cet intervalle le futur promene sa future dans le village, soit pour faire parade de sa complaisance pour elle, soit pour la convaincre qu'il n'est point jaloux. Tout cela se fait avant la cérémonie du mariage en face d'Eglise. Il est vrai que leur pauvreté ne leur permet guere un plus grand nombre de formalités.

Mariages

Ils font les funérailles à la maniere des Grecs; on loue des Pleureuses, qui suivent immédiatement le corps; ces femmes se frappent la poitrine, s'arrachent les cheveux & se déchirent le visage, en faisant des hurlemens épouvantables; la plupart des parens se coupent les cheveux & les jettent sur le corps en pleurant & en criant. Le Convoi est précédé d'un grand nombre de personnes masquées (*), & d'Ecclésiastiques qui portent des Cierges & des Croix. Ceux-ci sont couverts depuis la tête jusqu'aux pieds d'un habit de serge ou de frise noire, où il y a par derriere une longue queue, qu'ils se font porter. Le reste de la cérémonie se fait selon le Rit Grec.

Funérailles.

Les Forces de l'Isle, sans compter les Chevaliers, & ceux qui appartiennent immédiatement à l'Ordre, consistoient vers le milieu du siècle passé en vingt-cinq-mille hommes capables de porter les armes, robustes & bien disciplinés, qui en une heure ou deux peuvent paroître sous les armes, au signal de trois coups de canon. Ils ont de longues épées & de grandes dagues, des

Forces.

(a) Bosio, Davity, Dapper, Vertot & Thevenot. (b) Les mêmes.

(*) Nous pensons que ce sont des gens de la Confrairie des Pénitens, qui sont fort communs dans les Pays de l'Eglise Romaine, & qui assistent aux enterremens & aux processions avec un long habit de toile par dessus leurs autres habits, attaché avec un cordon ou une ceinture. Ils ont sur la tête une piece de la même toile, conûe en forme de ce qu'on appelle manche d'Hippocrate, où il y a deux trous pour voir à se conduire. Cet habillement est commun à toutes ces Confrairies, il ne differe que pour la couleur, il y en a de blancs, de bleux & de rouges, mais la couleur la plus générale est le noir. Tous assistent ordinairement à l'enterrement d'un frere ou d'une sœur de la Confrairie dans leur habillement, & on les y enterre aussi.

SECTION
I.
Descrip-
tion de
l'Isle de
Malthe
&c.

des javelots, qu'ils peuvent lancer des deux bouts, & dont ils se servent avec beaucoup d'adresse (a). Depuis qu'ils sont sujets des Chevaliers, ils ont appris à se servir aussi des armes à feu. Les Maltois sont fort bons Cavaliers, bien-qu'ils ne se servent de chevaux qu'à la guerre; ils les dressent à courir à toute bride, & à faire des sauts pour franchir les haies & les fossés. Ils en avoient ci-devant quatre-cens, mais il y a de l'apparence qu'ils en ont augmenté le nombre. On en fait la revue tous les six mois. Et pour mieux former les Chevaux & les Cavaliers à la Discipline Militaire il y a tous les ans dans la ville ou dans le voisinage des courses, où les Vainqueurs reçoivent des prix. D'ailleurs tous les Chevaliers qui ont quatre-cens Scudis de rente, sont obligés d'avoir un cheval à l'écurie (b).

Galeres.

Le nombre des Galeres que l'Ordre, ou la Religion ainsi qu'ils l'appellent, fournit est plus ou moins grand selon les circonstances. Il y en a eu cinq jusqu'à l'an 1627, que le Grand-Maître de Paule en fit construire une sixieme, & Lascaris y en ajouta une septieme en 1652. Elles sont bien équipées & pourvues d'hommes & de munitions; elles ont ordinairement cent Mariniers & vingt-cinq Chevaliers. Celle qu'on nomme la Capitane, qui porte l'étendard de l'Ordre, en a ordinairement trente. Ils ont outre cela des Galiotes & d'autres moindres Bâtimens, montés ordinairement par des Esclaves, dont le nombre ne va guere à moins de deux ou trois-mille. Ceux qui ne servent pas sur mer, sont employés à terre aux ouvrages les plus pénibles & les plus bas. Comme on en vend & achette continuellement les jours de marché, il est impossible d'en bien assigner le nombre.

Force de
l'Isle.

Tout bien considéré, vu le nombre des fortifications faites de tems en tems, selon que l'occasion le demandoit, la grande quantité d'artillerie & d'autres armes dont les Villes & les Châteaux sont pourvus, la valeur & l'intrépidité des Chevaliers, l'excellente Discipline qui regne par mieux, la bonne garde qu'on fait, & la situation avantageuse de l'Isle, il faut avouer que c'est à juste titre qu'on a donné à l'Isle de Malthe le nom de *Fior del Mondo*, la Fleur du Monde. Comme on est toujours en danger d'être surpris par les Turcs ou par les Corsaires de Barbarie, chaque Place de conséquence, principalement le long des côtes, a son Gouverneur & sa Garnison, on y fait bonne garde, & la patrouille à pied & à cheval marche la nuit; au moindre danger ils donnent l'alarme en allumant des feux sur les hauteurs, & la ville répond au signal en tirant le canon; en sorte que l'alarme se répand promptement dans toute l'Isle, & en une heure ou deux de tems tous ceux qui sont capables de porter les armes sont sur pied, depuis le port le plus considerable jusqu'au plus petit village (c).

Commerce
&c.

Le Commerce de l'Isle est peu considerable, & consiste principalement en vin & en coton, mais on y porte beaucoup de bled de Sicile, d'Alicante & d'autres endroits. Quand il ne suffit pas, les Vaisseaux de l'Ordre mettent en mer, & obligent tous les Vaisseaux qui en sont chargés de le leur remettre au prix qu'ils l'auroient vendu dans le lieu de leur destination. Pour ce qui est des Corsaires Turcs & de Barbarie qui tombent entre leurs mains, toute la charge quelle qu'elle soit est de bonne prise, & l'équipage est fait

(a) Bosio & al.

(b) Dapper p. 522.

(c) Bosio & al.

esclaves. Et comme il est rare qu'ils n'ayent pas des Vaisseaux en mer pour croiser, on peut regarder les prises comme une des principales branches de leur Commerce. C'est ce qui les met en état de fournir la Sicile & divers endroits du Levant, d'épiceries, de sucre & d'autres marchandises de ce genre, pour lesquelles ils prennent en retour des légumes, de la viande fraîche & salée, des grains, du bois, de l'huile, & d'autres denrées dont ils ont besoin. Mais le principal profit en revient à l'Ordre, les Naturels n'y ont d'autre part que l'échange qu'ils en font pour le produit de leurs terres & de leur industrie, en sorte qu'il n'y en a que très-peu d'aisés, & que du tems de *Bosio* il n'y en avoit guere que dix ou douze qui eussent plus de deux-cens ou de six-cens écus, par le trafic qu'ils faisoient de leur coton & de leur cumin. Tous les autres, comme nous l'avons déjà dit, étoient très-pauvres, & il n'y a guere d'apparence que depuis ce tems-là on leur ait permis de s'enrichir (a).

SECTION I.

Description de l'Isle de Malthe &c.

La Monnoye que l'on frappe est de peu de valeur; l'Empereur Charlequint ayant eu bien de la peine à accorder à l'Ordre le privilege d'en battre. Ce sont principalement des pieces d'argent & de cuivre, qui valent peu. Les plus petites de cuivre s'appellent *Piecioli*, dont six font un Grain, dix *Piecioli* font un *Carlino*, & deux *Carlino*s un *Tarino*. Les *Tarini* sont de cuivre ou d'argent, & valent quatre deniers & demi, monnoye de France. Ils ont quelques pieces de cuivre de la valeur de quatre *Tarini* chacune, mais elles n'ont cours que dans l'Isle, & ne servent qu'à conserver la monnoye d'argent pour le Commerce étranger. Les *Scudis* ou *Ecus* de Malthe valent environ cinquante-quatre sols de France. On frappe aussi des *Sequins*, qui valent seize *Tarini*. Ils ont outre cela quantité de monnoyes étrangères, comme des *Sequins* de Venise & de Turquie, qui valent dix-huit *Tarini*; la *Pistole* d'Espagne, qui en vaut tantôt trente-trois, tantôt trente-quatre, selon que sa valeur varie dans les autres Pays. Les *Ecus* d'Espagne ont aussi cours, & se mettent pour dix *Tarini*, mais il faut qu'ils passent par les mains du Maître de la monnoye, & qu'ils portent sa marque (b).

Monnoyes.

C'est le Grand-Maître qui jouit de tous les revenus de l'Isle, aussi bien que de ceux de la petite Isle voisine de Goze; à son élection il est investi de la Souveraineté sur l'une & sur l'autre pendant sa vie, par la concession de Charlequint, lorsqu'il céda l'Isle à l'Ordre. Depuis ce tems-là ils ont été mis au rang des Princes Souverains, & ont le pas après les Empereurs & les Rois, & avant les autres Princes Souverains, ils précèdent même les Cardinaux; ils envoient aussi & reçoivent des Ambassadeurs comme les autres Souverains (c). Les Papes en confirmant ces privileges, y en ont ajouté quelques autres. Quand un Grand-Maître se trouve à Rome, il est assis le plus près du Pape dans l'Eglise, la Chapelle, ou en tel autre lieu que ce soit. Dans une Cavalcade il marche devant lui & seul (d) (*); & longtems au-

Grands-Maîtres.

para-

(a) Le même, *Davity* & al.(c) *Bosio* & al.

(b) Les mêmes.

(d) *Verri* L. IX. sous l'an 1524.

(*) Nous avons sur ce sujet la décision de *Chassané*, fameux Jurisconsulte, qui dans son *Traité de Gloria Mundi*, en parlant des Dignités Ecclésiastiques s'exprime sur celle de Grand-Maître en ces termes: *Crederem quod iste magnas Magister Rhodi post Papam*

SECTION
I.Description
de
l'Isle de
Malthe
&c.

Revenus.

Ses Pri-
vileges.

paravant un Grand-Maître avoit été regardé comme le plus puissant des Princes de l'Orient (a).

Ses revenus proviennent d'une certaine taxe sur l'Isle & sur celle de Goze, des droits, d'entrée & de sortie sur le sel &c. Bosio les fait monter à dix-mille écus, année commune, & il assure que l'Empereur Charle-
quint n'en tiroit que quarante-sept ducats par an. L'Ordre lui donne outre cela six-mille écus pour sa table; il a de plus les droits de l'Amirauté à raison de dix pour cent sur toutes les prises, soit des marchandises, soit des Esclaves; il faut encore ajouter ce qu'il retire des Commanderies vacantes, qui appartenoit autrefois à l'Ordre en commun, mais qui a été depuis assigné au Grand-Maître, & quelques autres bénéfices annexés à sa dignité; le tout ensemble va encore à quarante-mille écus, desorte que l'un portant l'autre son revenu monte à soixante-mille écus (b). Nonobstant ce grand revenu, & sa dignité, il ne prend ordinairement dans ses Lettres que le titre d'*humble Serviteur de la Sacrée Maison de l'Hôpital de St. Jean de Jérusalem*, & de l'Ordre Militaire du St Sépulcre de notre Seigneur, & Défenseur des pauvres Chrétiens (*). Cependant tout le monde le qualifie de Grand-Maître de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem & de Prince de Malthe & de Goze. Ils ont préféré dans la suite ce dernier titre; Paul Lascaris le prit dans la Lettre qu'il écrivit aux Etats-Généraux, pour demander la restitution des biens de l'Ordre, dont ils s'étoient saisis (c).

Ses privilèges surpassent de beaucoup ses titres, il est toujours assis sous un dais dans l'Eglise, dans les Assemblées générales & même à sa table; personne n'y est admis que les Grands-Croix, encore n'ont-ils que des tabourets, & il est servi par douze Pages de qualité. Il a un Grand-Maître de sa Maison, un Maître-d'hôtel pour découper & pour goûter les mets, & un Echançon qui en fait autant pour ce qu'il boit (d). On ne peut le déposer sans le consentement du Pape, qui est aussi le seul Juge des différends qui peuvent naître entre lui & les Chevaliers. Nous parlerons plus au long de son autorité, de ses prérogatives, de son Election &c. dans la
Sec.

(a) Le même sous l'an 1414. (b) Bosio & al. (c) Dapper. (d) Bosio.

procedere deberet omnes Patriarchas, Cardinales & alios Pontifices Ecclesiasticos, & cum videatur tantæ esse dignitatis cujus est Patriarcha, quod post Imperatorem & alios Principes habentes jura Imperii, ut sunt Reges Franciæ & Hispaniæ, quod præcederet omnes Principes recognoscentes superiorem, & non habentes jura Imperii, puta Reges subditos Imperio, & quoscunque Duces; habet enim sub se magnos Principes, & est maxime honoratus (1). Aussi le Grand-Maître ayant été invité comme les autres Souverains de la Chrétienté au Concile de Trente, y députa deux Chevaliers, dont l'un retenu par son âge avancé & par une grande maladie ne put s'y rendre; mais l'autre, nommé Royas, eut à essuyer de grandes oppositions de la part du Corps des Evêques, lesquels représenterent qu'il n'étoit pas juste qu'un simple Religieux, & le Député d'une Société de Freres prit sa place parmi les Ambassadeurs. L'affaire s'accommoda, & on convint qu'il se placeroit parmi les Ambassadeurs des autres Princes Chrétiens (2).

(*) Un Acte daté de Rhodes le 17 d'Octobre 1312, porte : *Frere Foulques de Villaret, par la Grace de Dieu & du St Siege Apostolique, humble Maître de la Sainte Maison & Hôpital de St. Jean de Jérusalem, & Gardien des pauvres de Jésus-Christ (3).*

(1) Verri T. IV. p. 349. (2) Le même, p. 422. (3) Le même T. II. p. 152.

Section suivante. Nous ne l'avons considéré ici qu'en qualité de Souverain SECTION
de l'Isle de Malthe & de Goze. Nous allons faire une courte description I.
de cette dernière Isle.

Cette petite Isle, que les habitans appellent *Gaudish* (*), & les Italiens *Gozo*, gît au Nord-Ouëst de celle de Malthe, dont elle est séparée par un canal d'une lieue & demie ou deux lieues de largeur. Elle a environ trois lieues de longueur sur une lieue & demie de largeur, son circuit est de huit lieues. Elle est environnée par-tout de rochers & d'écueils. Il n'y a ni villes ni villages, on y voit seulement des hameaux & des maisons dispersées, où il y a environ sept-mille ames, hommes, femmes & enfans. Les habitans pour se mettre à couvert des invasions des Corsaires, ont élevé un Fort sur une montagne, mais les Commissaires de l'Ordre, envoyés pour examiner l'Isle, le trouverent si mal bâti, qu'il en méritoit à peine le nom.

Descrip-
tion de
l'Isle de
Malthe
&c.

Descrip-
tion de
l'Isle de
Goze.

Le Terroir de Goze est fort fertile, & quoique le Pays soit montueux il n'y a pas un endroit qui ne soit cultivé, en sorte qu'elle fournit de fruits & de grains non seulement ses propres habitans, mais encore ceux de Malthe (a). Les principaux Hameaux sont Scilendi, Dovero & Muggiari. Il y a dans l'Isle quantité de moutons, de lievres, d'oiseaux, & du miel en abondance. Il y a du côté de la Barbarie un roc escarpé, où l'on prend de fort beaux faucons, dont on envoie tous les ans quelques-uns au Roi d'Espagne en reconnaissance, & comme un hommage que le Grand-Maître est obligé de lui rendre, en vertu de la donation faite des deux Isles par Charlequin à l'Ordre. Les Grands-Maîtres en ont augmenté les fortifications, sur-tout après qu'ils l'eurent reprise sur les Turcs, auxquels le Gouverneur la livra lâchement. Les Turcs, quand ils la prirent & la pillèrent, y trouverent environ sept-mille ames. Le Grand-Maître Alof de Vignacourt, sachant combien il importoit d'empêcher les Turcs de s'en rendre maîtres, pourvut si bien à sa défense, que toutes les tentatives qu'ils ont faites depuis ont été infructueuses. Le Château, qui par sa situation commande toute l'Isle, fut fortifié d'un bastion & d'autres ouvrages, bien pourvu d'artillerie & de munitions aussi-bien que d'hommes & de vivres.

Productions.

Le Gouverneur, qu'on y envoie de trois en trois ans, réside ordinairement dans ce Château, & on a depuis bâti un bourg au pied de la montagne sur laquelle il est situé. Les mœurs des habitans sont les mêmes que de ceux de Malthe; ils parlent aussi Arabe. Ils sont robustes & vivent longtems; l'air est fort sain, & on trouve dans l'Isle un grand nombre de

fon-

(a) *Thevenot* P. I. Ch. 8. *Dapper* p. 531. *Davity*, *Vertot*, T. IV. p. 229.

(*) Le nom ancien, la situation de cette Isle & d'autres circonstances, donnent lieu de croire que c'est la *Gaulos* de *Pline* & de *Mela*, la *Gaudas* de *Strabon*, la *Glancon* de *Ptolémée*, & la *Fulacron* de l'*Itinerarium Marinum* (1). Le nom de *Gaudish* est Arabe, & elle est aussi nommée *Gaudosh* dans les Auteurs Arabes. Il y a de l'apparence que c'est cette Nation qui l'a appelée ainsi dans le tems qu'elle la possédoit (2).

(1) *Cluver*, Sicil. antiq. L. II. 16. (2) *Crus.* Turc. L. VIII. *Davity*, *Dapper* p. 532.

SECTION I. fontaines. On y suit la Religion Romaine comme dans l'Isle de Malthe (a).

Description de l'Isle de Malthe &c.

Comin & Cominot.

Lampadouse.

Entre Malthe & Goze sont les deux petites Isles de *Comin* & de *Cominot*, toutes deux sous le Gouvernement & la protection du Grand-Maître de Malthe. Elles étoient autrefois désertes, mais elles sont à présent toutes deux habitées par les soins du Grand-Maître de Vignacourt, qui y fit bâtir un Fort pour plus grande sûreté. L'Isle de *Comin*, que l'on croit être l'*Hephestia* ou l'Isle de Vulcain des Anciens (b), a environ une lieue de circuit, & abonde en toutes sortes d'animaux (c).

L'Isle de *Lampadouse*, que *Ptolémée* appelle *Lipadusa*, est environ à vingt-cinq ou trente lieues à l'Ouëst-Sud-Ouëst de Malthe, & à environ soixante-dix ou quatrevingt lieues du Continent. Elle gît au trente-quatrième degré de Latitude Septentrionale. Cette Isle est inculte & déserte, mais on y voit les masures d'un vieux Château, de tours, de maisons &c. On prétend ridiculement qu'elle a été abandonnée parcequ'on y voyoit des phantômes & des spectres effrayans, d'autres prétendent que l'air mal-sain y cause des visions ou des rêves fâcheux (d).

Cependant il est certain qu'il y a une Eglise, dédiée à la Vierge & divisée en deux parties, dont l'une est à l'usage des Chrétiens, & l'autre à celui des Mahométans. Les uns & les autres y viennent faire leurs dévotions & porter des offrandes, sans qu'aucun d'eux emporte jamais la moindre chose de ce que les autres y ont mis, parcequ'on croit que ceux qui l'entreprendroient ne pourroient jamais en sortir. Mais les Chevaliers de Malthe, qui s'attribuent des droits sur l'Isle, y viennent avec leurs Galeres, & prennent les présens que les Chrétiens ont faits, pour les porter en Sicile à l'Hôpital de Trapani, appelé la *Nunciata*, pour l'entretien des pauvres & des malades, ou bien ils les portent à Malthe (e). On ne dit point, ce que deviennent les offrandes des Turcs, mais il y a lieu de penser qu'ils ne sont pas moins soigneux que les Chevaliers de Malthe, à les appliquer à des usages de charité. Cette Isle, à laquelle *Baudrand* donne environ seize milles de circuit, a été plus connue depuis la terrible perte que fit sur ses côtes, en 1552, la Flotte de Charlequint.

(a) Les mêmes.

(b) *Cluver*, Sicil. antiq. L. II. C. 16. Ms. ap. *Davity*.

(c) *Dapper*, p. 531.

(d) *Crusius* Turc. L. VIII. *Ferruz* Voyag.

(e) *Dapper*, l. c.



SECTION II.

Origine, Institution, Loix, Discipline &c. de l'ORDRE DE MALTHE, son Histoire jusqu'à son Etablissement dans l'Isle de RHODES.

SECTION II.

Origine, Loix &c. de l'Ordre de Malthe.

Nous avons déjà insinué dans la Section précédente, que l'Empereur Charlequint donna aux Chevaliers l'Isle de Malthe à la place de celle de Rhodes, dont ils avoient été chassés par les Turcs. Mais pour ne rien omettre de ce qui peut nous être échappé dans l'Histoire Ancienne, nous dirons un mot de l'ancien état de l'Isle avant que les Chevaliers en aient été les maîtres.

Ancien état de Malthe.

Suivant la tradition du Pays, elle avoit été anciennement sous la domination d'un Prince Africain nommé *Battus*, ennemi de Didon; elle passa ensuite sous celle des Carthaginois, comme il paroît par diverses inscriptions en Langue Punique, qu'on a trouvées sur des morceaux de marbre & de colonnes brisées. Les Romains s'en emparèrent lorsqu'ils se rendirent maîtres de la Sicile. Ceux-ci en furent chassés par les Arabes en 828; Roger le Normand Comte de Sicile la conquit sur eux vers l'an 1190, & depuis ce tems-là elle demeura toujours annexée au Royaume de Sicile (a). Elle tomba sous la puissance de Charlequint, lorsqu'il conquit Naples & la Sicile. Ce prudent & politique Monarque la donna aux Chevaliers, mais autant dans la vue de couvrir ses Etats d'Italie, que pour la défense de la Chretienté contre la trop grande puissance des Turcs.

Comme ces Chevaliers s'étoient déjà signalés depuis quelques siècles contre les ennemis jurés de la Foi, & tels que d'autres vaillans Maccabées, s'étoient rendus fameux autant par leur piété & leur zele, que par leur bravoure & leurs exploits, sous les noms de Chevaliers Hospitaliers de St. Jean & de Rhodes, il convient de remonter plus haut, pour donner une idée claire de leur Institut, de l'origine, des progrès & de l'excellence de cet Ordre si justement célèbre, & du courage invincible qu'ils ont fait paroître durant tant de siècles pour la Chretienté (b).

On a vu dans l'Histoire ancienne le triste & déplorable état où la ville de Jérusalem se vit réduite sous le Gouvernement tyrannique des cruels Sarrasins, après avoir essuyé tant de malheurs sous celui des Persans. Cependant les Chrétiens furent traités plus doucement que les autres par le Calife Aaron Alrashid, à cause de la bonne intelligence qu'il y avoit entre ce Prince & Charlemagne. Mais après la mort de ce Calife, ils furent plus cruellement traités qu'ils ne l'avoient été auparavant par les dissensions & les querelles qui s'éleverent entre les Princes Mahométans de Perse & d'Egypte, la Palestine ou la Terre Sainte étant tantôt la proie des uns, tantôt celle des autres. Les Egyptiens en étant enfin restés les maîtres, les Chrétiens

Origine des Chevaliers Hospitaliers à Jérusalem.

(a) *Fazel de Reb. Sicul. L. I. Bosio L. III. C. 5. Vertot T. III. p. 525. Dapper, Fazel, Bosio & al. p. 522.*

(b) *V. Megisser Beschrecca de Inf. Malta,*

SECTION

II.

Origine,
Loix &c.
de l'Ordre
de Mal-
the.

Hospices
bâti à Jérusalem.

furent traités avec beaucoup de douceur jusqu'au regne du Calife *Equen* bien que ce Prince fût né d'une mere Chretienne, il s'attacha à persécuter les Chretiens avec d'autant plus de cruauté, qu'il vouloit ôter tout soupçon aux siens, qu'il eût le moindre penchant pour leur Religion. Pour marquer mieux sa haine, il fit démolir l'Eglise du St. Sépulcre, qui demeura trente-sept ans en cet état, jusqu'au tems de Constantin Monomaque, qui la fit rebâtir à ses dépens en 1048, avec le consentement du Calife *Bomenfar*.

Vers ce tems-là quelques Gentilshommes & Marchands Italiens, qui avoient été témoins de la dureté avec laquelle les Chretiens étoient traités, non seulement par les Mahométans, mais encore par les Grecs, qui ne leur vouloient pas plus de bien, entreprirent de procurer aux Pélerins de l'Europe, dans la ville de Jérusalem, un asyle où ils fussent à couvert des insultes des uns & des autres. Ces Négocians étoient d'Amalfi, dans le Royaume de Naples, mais qui reconnoissoit encore la domination des Empereurs Grecs. Ils fréquentoient beaucoup les Ports de Syrie & d'Egypte, & y portoient de riches marchandises & des ouvrages curieux de l'Europe, qu'on admiroit & dont ils avoient un prompt débit. Ils s'introduisirent par ce moyen à la Cour du Calife *Monstaser Billah*, & par les présens qu'ils répandirent ils obtinrent la permission de bâtir un Hospice à Jérusalem & proche du St. Sépulcre, avec une Chapelle pour les Chretiens Latins, où le Service Divin se fit à la maniere de l'Eglise Romaine. Le Gouverneur de la ville, par ordre du Calife, leur assigna une portion de terrain, & on y bâtit aussitôt une Chapelle qu'on appella *Sainte-Marie la Latine*, pour la distinguer des Eglises où l'on faisoit l'Office Divin selon le Rit Grec. On construisit aussi deux Hospices pour recevoir les Pélerins de l'un & de l'autre sexe, sains & malades; ce qui étoit le principal objet de cet Etablissement. Chaque Hospice eut dans la suite sa Chapelle, l'une dédiée à St. Jean l'Aumônier, & l'autre à Sainte Magdelaine (a).

Des personnes séculieres venues de l'Europe & remplies de zèle & de charité, se dévouerent dans cette Maison au service des pauvres & des pélerins. Des Religieux de l'Ordre de St. Benoit célébroient l'Office. Les uns & les autres subsistoient des aumônes qu'on recueilloit en Italie & ailleurs, qu'on y remettoit tous les ans. C'est cette Maison qui a été le berceau de l'Ordre de St. Jean, dont nous allons parler, qui a été depuis le boulevard de la Chretienté.

Les Chretiens Latins étoient reçus & nourris dans cet Hospice, sans distinction de Nation ou de Condition. On y revêtoit ceux qui avoient été dépouillés par les Brigands, les malades y étoient traités avec soin, & chaque espece de misere trouvoit dans la charité de ces Hospitaliers une nouvelle espece de miséricorde.

Jérusalem surprise par les Turcomans, qui en sont.

Il y avoit à peine dixsept ans que cet Etablissement subsistoit, lorsque la ville fut surprise & presque ruinée par les Turcomans, qui taillerent toute la Garnison du Calife d'Egypte en pieces. Les habitans & les Chretiens

(a) Vertot T. I. p. 21.

tiens n'eurent guere un meilleur fort; les Barbares pillèrent l'Hospice de St. Jean, & ils auroient vraisemblablement détruit le St. Sépulcre, si l'avarice ne les eût retenus. La crainte de perdre les revenus qu'on tiroit des Pélerins d'Occident les arrêta. Tel étoit le triste état des affaires dans la Terre Sainte, lorsque les plaintes continuelles des Chrétiens, appuyées des sollicitations de Pierre l'Hermite, engagerent tous les Princes Chrétiens à tirer les Saints Lieux des mains de ces cruels Infidèles, & donnerent naissance à la Croisade dont nous avons parlé ailleurs.

SECTION II.
Origine, Loix &c. de l'Ordre de Malthé.
chassés par les Croisés.

Pour revenir à notre Hospice de St. Jean, le Calife d'Egypte avoit profité des victoires que les Croisés avoient remportées sur les Turcomans, & repris la ville de Jérusalem; redoutant les Chrétiens, qui irrités de son manque de parole, le menaçoient de l'en chasser, il y fit entrer jusqu'à quarante-mille hommes de troupes réglées, outre vingt-mille Mahométans qui y étoient, auxquels il avoit fait prendre les armes. Le Gouverneur fit en même tems emprisonner les Chrétiens qui lui étoient suspects.

De ce nombre fut le célèbre Gerard, François Provençal (a), qui depuis qu'il étoit venu visiter les Lieux Saints, s'étoit consacré au service de l'Hôpital de St. Jean. Sa piété & sa tendresse pour les Pélerins lui en avoient fait donner le soin & la direction, sous le titre d'Administrateur. Dans le même tems une Dame Romaine, nommée Agnès, d'un mérite distingué, gouvernoit la Maison destinée à recevoir les personnes de son sexe. Leur charité s'étendoit non seulement à tous les Pélerins, mais aux Infidèles mêmes, qui y recevoient l'aumône. Leur zele redoubla après que les Chrétiens eurent repris la ville, & que Gerard eût été mis en liberté. Il eut la satisfaction de voir la Maison enrichie par de grands dons, & par des terres considérables en divers endroits, & le nombre des Hospitaliers & des Hospitalieres augmenter beaucoup. Ce fut alors que conjointement avec Agnès il proposa aux freres & aux sœurs de renoncer au siècle & de prendre un habit régulier, & il donna quelques regles. Le Pape Pascal II. confirma dans la suite & approuva ce nouvel Institut; il prit les Hospitaliers sous sa protection, leur accorda divers privileges, & déclara Gerard Administrateur de l'Hôpital pour toute sa vie, & ordonna spécialement qu'après sa mort les Hospitaliers seuls auroient droit d'élire un nouveau Supérieur. Quelques Auteurs (b) le comptent pour le premier Grand-Maître de l'Ordre, quoiqu'il n'en ait été que le Fondateur, & que suivant une tradition généralement reçue parmi les Chevaliers, ils ne donnent ce titre qu'à Raimond Dupuy son successeur. Quoi qu'il en soit, Gerard parvint jusqu'à une extrême vieillesse, & mourut respecté & regretté de tous les Chrétiens. Quant aux Statuts, à l'habit & aux autres particularités qui concernent l'Ordre, on les trouvera ci-dessous (*) dans la forme qu'y donna son illustre Successeur.

Gerard fonde l'Ordre des Hospitaliers.

1113.

Sa mort.

Rai-

(a) Bouchet Hist de Provence T. I p. 32. Davity, Vertot & al.

(b) Grammaye, Bosio, Megisser, Dapper,

(*) Le vénérable Gerard en instituant son Ordre s'étoit contenté de très-peu de regles, qui jointes à son exemple suffisoient pour leur inspirer des sentimens de charité

SECTION

II.

Origine,
Loix &c.
de l'Ordre
de Mal-
the.

Raimond
Dupuy lui
succède.

Il forme
un Ordre
Militaire.

Raimond Dupuy, que les Latins appellent *de Polio*, fut choisi d'une voix unanime pour lui succéder en qualité de Maître, & la plupart des Historiens le mettent à la tête des Grands-Mâîtres de l'Ordre (a). C'étoit un Gentilhomme de la Province de Dauphiné, d'une fort ancienne & illustre famille. Ce grand homme ne se vit pas plutôt à la tête d'un grand Corps d'Hospitaliers, qu'il forma le plus noble dessein qu'on puisse imaginer, touché du triste état des Chrétiens de la Palestine, & des dangers & des misères auxquels ils étoient exposés. Un grand nombre gémissaient dans les fers des Turcs & des Sarrafins en Egypte, le petit nombre de villes qu'ils avoient couroient toujours risque de leur être enlevées; les villes & les villages étoient exposés à des surprises continuelles de la part de leurs implacables ennemis; les femmes & les filles à devenir les victimes de leur brutalité; plusieurs Chrétiens, soit pour éviter les tourmens, soit pour sauver leur vie, étoient forcés de renoncer à la Foi; les chemins étoient infestés par les Brigands, & rendoient la communication & le Commerce très-difficiles.

Tous ces objets occuperent l'esprit de Raimond dès le moment qu'il se vit élevé à sa nouvelle dignité. Enfin il les mit sous les yeux de ses Confrères.

(a) *Rondinel Regal. Hospital. Bosio, Megesser, Vertot.*

té & d'humilité envers tout le monde. L'habit qu'il leur donna consistoit dans une simple robe noire, sur laquelle étoit attachée une croix de toile blanche. Agnès, établie Supérieure des Hospitalières, leur donna le même habit; elle & Gerard, avec l'approbation du Pape & du Patriarche de Jérusalem, furent reçus dans l'Ordre de St. Augustin, & firent les mêmes vœux (1). Ce fut-là tout ce que le Fondateur prescrivit.

Mais son successeur ne fut pas plutôt élu, qu'il sentit la nécessité d'ajouter quelques Statuts particuliers, pour rendre les Hospitaliers utiles à la Religion, non seulement par l'exercice des devoirs de l'Hospitalité, mais encore par les Armes, en purgeant les chemins des Brigands, & en marchant contre les Infidèles toutes les fois qu'ils y feroient appelés par leurs Supérieurs. En un mot il résolut de tirer de sa Maison un Corps militaire & comme une Croisade perpétuelle, soumise aux ordres des Rois de Jérusalem, sans néanmoins les dispenser de leurs vœux religieux, & de leurs autres devoirs (2).

Un pareil Ordre militaire étoit fort nécessaire en ce tems-là. Le Royaume de Jérusalem ne consistoit que dans cette Capitale, & dans quelques autres villes, séparées la plupart par des Places occupées encore par les Infidèles, en sorte qu'on ne pouvoit passer de l'une à l'autre sans courir risque; les bourgs & les villages étoient encore plus exposés à la cruauté des ennemis, & avoient besoin de braves défenseurs. Quelques Auteurs (3) assurent que pendant le siège de Jérusalem, les Religieux & les autres Chrétiens qui servoient les trois Hôpitaux, avoient trouvé moyen d'entretenir secrètement correspondance avec les Assiégés, & que par-là, de même que par la valeur qu'ils firent paroître dans cette occasion, ils contribuèrent beaucoup à la prise de la ville; en sorte que Godefroi, le nouveau Roi, accorda de grands revenus & des privilèges à ces Hôpitaux. Il y a quelque apparence que Raimond, qui avoit été témoin de leur bravoure, & qui s'étoit sans-doute lui-même distingué, prit de-là l'idée de joindre les armes aux devoirs de la charité, & de donner une nouvelle forme à son Ordre dans cette double vue.

(1) *Vitri Hist. C. 50. Fr. Menenius Equest. Ord. Grammaye L. I. C. 4. Davity, Vertot & al.*

(2) Les mêmes.

(3) *V. Megisser de Insul. Malch.*

freres, & leur proposa le projet qu'il avoit conçu de former un Ordre Mi-
litaire, & de joindre l'exercice des armes à la pratique des devoirs de l'Hos-
pitalité & de la Religion, comme le moyen le plus propre de la défendre
contre les insultes & les entreprises des Infideles dont ils étoient environnés;
d'autant plus que l'Ordre étoit déjà assez riche & assez puissant pour pou-
voir prendre des troupes à sa solde.

SECTION
II.
*Origine, Loix &c.
de l'Ordre
de Mal-
the.*

La haute estime qu'on avoit pour Raimond, fit regarder cette propo-
sition comme une nouvelle preuve de son zele pour la Religion, & de l'in-
térêt qu'il prenoit à leur honneur & à leur sûreté. Quoiqu'elle parût peu
compatible avec leur premier engagement & les fonctions de l'Hospitalité,
le louable desir de défendre les Saints Lieux les fit passer par dessus les dif-
ficultés qui se pourroient trouver dans l'exercice de deux Professions si dif-
férentes; & comme la plupart des Hospitaliers avoient servi sous Godefroi
de Bouillon, ils se déterminerent aisément à reprendre les armes avec la
permission du Patriarche, mais on convint de ne les employer jamais que
contre les Infideles (a).

On prétend que le Grand-Maître fit dès lors trois Classes de tout le Corps
des Hospitaliers. On mit dans la premiere, ceux qui par leur naissance &
par le rang qu'ils avoient tenu autrefois dans les armées, étoient destinés à
porter les armes. On fit une seconde Classe des Prêtres & des Chapelains,
qui outre les fonctions ordinaires attachées à leur caractère, soit dans l'Egli-
se, soit auprès des malades, feroient encore obligés chacun à leur tour de
servir d'Aumôniers à la guerre. La troisieme Classe étoit de ceux qui n'é-
toient ni de Maison noble, ni Ecclésiastiques, on les appella *Freres servans*.
Ils eurent en cette qualité des emplois où ils étoient occupés par les Cheva-
liers, soit auprès des malades, soit dans les armées. Ils furent dans la suite
distingués par une cotte d'armes de différente couleur de celle des Cheva-
liers. Quelques Auteurs prétendent que ce fut Raimond, & non Gerard,
qui donna le premier la robe noire, avec un manteau à pointe de la même
couleur, & la croix de toile blanche à huit pointes; ce fut lui encore, dit-
on, qui regla le Cérémonial de la réception des Chevaliers, & le Serment
qu'ils doivent prêter (*). Quoi qu'il en soit, il fit approuver ces Régle-
mens

*L'Ordre
divisé en
trois Clas-
ses.*

(a) *Fazel, de Reb. Sicul. Byssat Hist. de Malth. L. I. p. 69.*

(*) Le Candidat se présente devant le grand autel, un cierge à la main, vêtu d'une
longue robe sans ceinture, en signe qu'il est libre, & se mettant à genoux il demande d'être
admis dans l'Ordre. On lui met alors une épée dorée entre les mains, en disant *au
nom du Pere, du Fils & du St. Esprit*, pour marquer qu'il est tenu de défendre l'Eglise,
de combattre ses ennemis, & de hazarder sa vie pour la défense de la Foi.

On lui met une ceinture autour des reins, pour indiquer qu'il est désormais lié aux vœux
de l'Ordre. Il branle l'épée au-dessus de sa tête, comme pour défier les ennemis de la
Religion Chretienne, & la remet dans le fourreau après l'avoir passée sous son bras pour
la nettoyer, marquant par-là qu'il veut se conserver pur & exempt de tout vice. Celui qui
le reçoit lui met la main sur l'épaule, & l'avertit de ne pas se livrer au vice, ni s'y lais-
ser surprendre, l'exhorte à veiller à cet égard, à conserver son honneur, & à être prêt à
faire toutes sortes de bonnes Oeuvres, & à rendre de bons Offices.

On lui met ensuite des éperons dorés, pour signifier qu'il sera toujours animé d'une gé-
né-

SECTION
II.
*Origine,
Loix &c.
de l'Ordre
de Mal-
the.*

ment par le Pape Calliste II. & par quelques-uns de ses successeurs, & environ dix ans après, il fit mettre sur ses drapeaux une croix d'argent sur un champ

nerieuse émulation pour toutes les actions louables, & prêt à fouler aux pieds l'or & les richesses du monde, & qu'il ne se laissera point corrompre par leurs attraits.

Il prend ensuite le cierge allumé, & le tient à la main pendant qu'on dit ou chante la Messe, & qu'on fait un sermon sur la circonstance. On a soin dans ce Discours de lui recommander fortement les Oeuvres de piété, de charité & d'hospitalité, particulièrement la rédemption des Esclaves Chrétiens, avec les autres devoirs de l'Ordre, tels que sont l'obéissance aux Supérieurs, la diligence dans ses fonctions &c.

Le Sermon fini, on lui demande s'il est chargé de quelques dettes considérables, s'il est marié ou promis, ou s'il a quelque engagement dans un autre Ordre ou dans quelque autre Profession; & s'il desire sincèrement d'être reçu dans l'Ordre de St. Jean? Après qu'il a répondu d'une manière satisfaisante à ces questions, il est reçu dans l'Ordre.

On le conduit au grand autel, tenant le Missel à la main, sur lequel il prononce solennellement ses vœux, & par-là il entre dans tous les privilèges accordés à l'Ordre par le Siege de Rome. On le fait souvenir alors qu'il doit dire par jour cinquante *Pater Noster* & *Ave Maria*, l'Office de la Vierge, celui des Morts, & un certain nombre de *Pater Noster* pour les âmes des Chevaliers défunts; on lui montre aussi l'habit que les Chevaliers doivent porter.

Pendant qu'on le lui met, on lui rappelle ses devoirs, par exemple en mettant les manches on le fait souvenir de l'obéissance qu'il doit; en posant la croix blanche du côté du cœur, qu'il doit toujours être prêt à verser son sang pour Jésus-Christ, qui a répandu le sien pour lui; les huit pointes de la croix lui retracent les huit béatitudes, qui doivent être la récompense de son obéissance. Le manteau noir à pointe, avec le capuce pointu, doit le faire souvenir de l'habit de poil de chameau dont Jean-Baptiste, Patron de l'Ordre, étoit vêtu. Les cordons avec lesquels il est attaché autour du cou, & qui viennent sous les épaules, sont destinés à lui rappeler la Passion du Sauveur, la patience & la douceur extraordinaire avec laquelle il a souffert. Mais cet habit ne se porte que les jours solennels, lorsqu'il s'agit de prononcer l'arrêt de quelque Criminel de l'Ordre, ou aux funérailles de ceux qui en sont.

Les Chevaliers portent aussi sur la poitrine une autre croix, suspendue à un cordon de soie noir & blanc, passé autour du col, & dont les bouts descendent jusqu'à terre. La grande Croix, qui donne à ceux qui l'ont le titre de Grands-Croix, n'est accordée qu'aux Chevaliers qui ont résidé dix ans à Malthe, & fait quatre Caravanes sur mer sur les Galeres de l'Ordre. Ceux qui peuvent y prétendre sont obligés de la demander, & de prouver devant le Grand-Conseil de l'Ordre qu'ils y ont droit, avant que de l'obtenir. C'en est assez sur l'article de l'habit particulier des Chevaliers. Nous ajouterons seulement que ceux qui vont à la guerre ont ce qu'ils appellent une *Sopraveste*, ou cotte d'armes rouge avec la croix blanche, mais simple & sans les huit pointes.

La profession publique qu'ils font devant l'autel à leur réception, est conçue en ces termes. „ Je A. B. fais vœu & promets & Dieu tout-puissant, à la bien heureuse Vierge „ Marie, & à Saint Jean-Baptiste, avec la bénédiction & l'assistance de Dieu de rendre „ une véritable & sincère obéissance au Supérieur qu'il établira sur moi, & qui sera lé- „ gitimement élu par notre Religion, de renoncer à toute propriété, & de garder une per- „ pétuelle chasteté”. Après qu'il a ôté la main de dessus le Livre, celui qui Officie à sa réception, lui dit. „ Nous vous recevons & vous reconnoissons pour un Serviteur „ de Messieurs les pauvres & les malades, & comme étant consacré à la défense de l'E- „ glise Catholique”. A quoi le nouveau Chevalier répond, *Je me reconnais pour tel.* Quant aux Formulaires de leurs prières, à leurs Offices Divins, & autres particularités de cette nature, sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre, nous ne renvoyons aux Auteurs cités (1).

(1) Bosio P. I. C. 2 & 3. Megisser de inf. Malt. L. I. Byssat, Davity, Dapper, Vertot passim.
Rondinel Reg. Hospit. Fazel de Reb. Sicul. Dec. I.

champ de gueules par ordre du Pape Innocent II. Depuis ce tems-là la SECTION II.
division en trois Classes a eu lieu. Les Chevaliers se signalerent aux sieges d'Acre, de Ptolémaïs, de Baruth, de Tyr, de Sidon & d'Ascalon, & le Pape Origine, Loix &c.
Anastase IV. leur accorda, en considération de leurs services l'exemption de l'Ordre de Malthe.

Ce nouvel Ordre s'étoit acquis une si haute réputation, & tous les Princes & les Seigneurs de la Chretienté se faisoient un devoir de l'encourager, L'Ordre en sorte que la plupart de la jeune Noblesse accouroit des différentes contrées de l'Europe pour s'enrôler sous ses enseignes. C'est ce qui obligea le Grand-Maître à faire une nouvelle division suivant le Pays & la Nation des Chevaliers, & à les partager en huit Nations ou Langues.

1. La premiere est celle de *Provence*, à laquelle on donna vraisemblablement le premier rang, en considération du pieux Gerard, Fondateur de l'Ordre. C'est à cette Langue qu'est attachée la dignité de Grand-Commandeur, elle a aussi deux Grands-Prieurés, St. Giles & Toulouse, avec le Bailliage de Manosque. Il y a dans le Prieuré de St. Gilles cinquante-quatre Commanderies, & trente-cinq dans celui de Toulouse.

2. La Langue d'*Auvergne* est la seconde, dans laquelle se trouve le Maréchal de l'Ordre, & le Grand-Prieur d'Auvergne, qui a sous sa jurisdiction quarante Commanderies de Chevaliers & huit de Freres Servans; il y a aussi le Bailliage de Lyon, appelé anciennement le Bailliage de Lureul.

3. La Langue de *France* possède la dignité de Grand-Hospitalier, & a trois grands Prieurés; celui de France contient quarante-cinq Commanderies; ce celui d'Aquitaine, soixante-cinq; & celui de Champagne, vingt-quatre; on trouve dans la même Langue le Bailliage de la Morée, & la Charge de Grand-Trésorier.

4. La Langue d'*Italie*, à laquelle est annexée la Charge d'Amiral; le Grand-Prieur de Rome a sous lui dix-neuf Commandeurs; celui de Lombardie, quarante-cinq; le Prieur de Venise vingt-sept; ceux de Barlette & de Capoue en ont ensemble vingt-cinq; le Prieur de Messine douze, celui de Pise vingt-six; & les Ballifs de Sainte Euphémie, de Saint-Etienne de Monopoli, de la Trinité de Venouse & de St. Jean de Naples, sont compris dans la Langue d'Italie.

5. L'Arragon, la Catalogne & la Navarre composent la Langue d'*Arragon*, qui a la dignité de Grand-Conservateur. Le Grand-Prieur de cette Langue, appelé communément le Castellan d'Emposte, a dans sa dépendance vingt-neuf Commanderies; le Prieur de Navarre dix-sept; celui de Catalogne vingt-huit. Le Bailliage de Majorque est de cette Langue, dont le Bailliage de Caps ou Capez en Barbarie dépendoit aussi; mais la Religion l'a perdu avec Tripoli.

6. La Langue d'Angleterre jouissoit de la dignité de *Turcopolier* (*) ou D'Angleterre.

(*) L'origine de ce terme venoit des Turcomans, qui appelloient en général *Turcoples* les enfans nés d'une mere Grecque & d'un pere Turcoman, & qui étoient destinés à la Milice (1). C'étoient anciennement des Compagnies de Chevaux-Legers. Ce fut depuis un

(1) Will. Tyr. L. I. Ch. 7. XIX. Ch. 24. XXII. Ch. 2.

SECTION II. Colonel-Général de l'Infanterie, avec les Prieurés d'Angleterre & d'Irlande; il y avoit dans ces deux Prieurés trente-deux Commanderies outre le Bailliage de l'Aigle.

Origine,
Loix, &c.
de l'Ordre
de Mal-
the.

D'Alle-
magne.
De Ca-
stille.

7. La Langue d'*Allemagne*, dont le Grand-Prieur est Prince du St. Empire; il a dans sa dépendance dans la Haute & Basse Allemagne soixante-sept Commanderies; mais il y a longtems que celles qui sont situées dans les Provinces-Unies en ont été démembrées. On trouve encore dans cette Langue les Prieurés de Bohême & de Hongrie.

8. La Castille, les Royaumes de Léon & de Portugal composent la Langue de *Castille*, à laquelle est annexée la dignité de Grand-Chancelier. Il y a vingt-sept Commanderies sous les Prieurés de Castille & de Léon, & sous celui de Portugal trente-une, outre le Balliage de la Bouède. Le titre de Bailli de de Négrepont est commun aux Langues de Castille & d'Arragon (a).

Cette division subsiste encore aujourd'hui de la même manière, sinon qu'on a ajouté à la Langue d'Arragon celle de Castille & de Portugal à la place de la Langue d'Angleterre. Il y a encore cette différence que dans les premiers siècles de l'Ordre, les Commanderies, les Prieurés & les Bailliages, étoient en commun à tout l'Ordre (*), au lieu que ces dignités ont été depuis affectées à chaque Langue, & à chaque Nation particulière (b).

L'Or-

(a) Voy. *Vertot* T. V. p 347. & suiv. (b) Le même T. I. p. 75.

un titre de dignité militaire dans le Royaume de Chypre (1), d'où il passa dans l'Ordre de St. Jean. Mais les Hospitaliers ne s'en servoient que pour désigner le Colonel-Général de l'Infanterie. Après la Réformation, le Pape Grégoire XIII. en confirmant l'élection de Hugues de Loubenx de Verdalle à la dignité de Grand-Maître, incorpora & réunit à la Grande-Maîtrise la dignité de Turcopolier, en 1582 (2); & depuis le Sénéchal du Grand-Maître est revêtu de ce titre (3).

(*) Donnons une idée de ces trois dignités. Nous avons déjà insinué que l'Ordre subsiste principalement des fonds qui lui ont été donnés par des Souverains & des Grands Seigneurs, ou qui lui ont été légués par des personnes pieuses en différens Pays de l'Europe. Il fallut pour régir ces biens y envoyer des Officiers tirés du Corps, afin d'en prendre soin, & d'en faire remettre les revenus à l'Hôpital de St. Jean, & le Grand-Maître avec le Chapitre en régloient l'usage. D'abord, pour l'entretien de l'Hôpital c'est-à-dire des Chevaliers, des Chapelains & des Freres Servans, des Pèlerins qui venoient visiter les Saints Lieux, des pauvres, des malades, des blessés, des estropiés; en un mot pour toutes les dépenses de l'Hôpital, de l'Eglise du St. Sépulchre &c. En second lieu, pour avoir les armes, les munitions & tout ce qui est nécessaire à la guerre, pour garder les chemins & le Pays contre les incursions des Infidèles, escorter les Pèlerins qui alloient à Jérusalem ou qui en revenoient, & pour les autres services de la Religion. En troisième lieu, pour acheter des armes & des Galeres & entretenir des équipages pour tenir la mer, afin d'assurer le Commerce & les Pèlerinages à la Terre Sainte.

Les Chevaliers établis dans les divers lieux de la Chrétienté pour avoir soin de ces revenus furent appelés *Commandeurs*, de la teneur de leur Commission, qui portoit *Commendamus* &c. Nous vous recommandons ces biens; delà cette administration particulière de chaque Maison prit le nom de *Commendataria*, d'où est venu le nom de *Comman-*

(1) *L'Asignan*, Hist. de Chypre. *Albert* 1674, L. V. C. 3.

(2) *Vertot* T. V. p. 262.

(3) Le même, T. V. p. 347.

L'Ordre étoit devenu alors si nombreux, si puissant, si riche, & avoit de si excellentes regles (*), que lorsque le Grand-Maître Raimond Dupuy, qui n'avoit rien de plus à cœur que de le rendre utile à la Religion, après avoir fait approuver son dessein par le Patriarche de Jérusalem, & reçu sa bénédiction, vint à la tête de ses Confreres offrir ses services à Baudouin du Bourg, second Roi de Jérusalem. Ce Prince qui en avoit grand besoin, regarda ce Corps de noblesse comme un secours que le Ciel lui envoyoit, & comme un boulevard invincible contre les ennemis du Christianisme. Il ne fut pas trompé; & les services que Raimond & ses Chevaliers rendirent à ce Prince, tant à Jérusalem que dans les autres lieux de la Terre Sainte, furent si grands & si importants, que le Pape Innocent II. dans la Bulle où il leur accorde de nouveaux privileges en fait une mention honorable, & dit que toute l'Europe en parloit; ce qui suppose qu'ils avoient commencé à se signaler il y avoit déjà quelque tems, bien que nos Historiens aient gardé le silence sur leurs exploits; car cette Bulle est de l'année 1130, douze ans après l'établissement de Raimond Dupuy dans la dignité de Grand-Maître & la création de cette nouvelle Milice. Mais nous en avons déjà parlé dans l'Histoire des Croisades.

SECTION II.
Origine,
Loix &c.
de l'Ordre
de Mal-
the.

Raimond, qui se trouva à la plupart des combats, se voyant couvert de blessures, usé de fatigues, & accablé sous le poids des années, se retira dans la Maison Hospitaliere de St. Jean de Jérusalem. Là il s'occupa dans la retraite à employer le reste de sa vie à se préparer pour une meilleure. Après avoir gouverné l'Ordre pendant quarante-deux ans, il expira dans les bras

Retraite
& mort de
Raimond.

1160.

bras

derie & le titre de *Commandeur*. Cependant ce titre n'étoit pas alors à vie, mais *durante beneplacito* ou *quamdiu se bene gesserint* (1).

Mais comme les Commandeurs s'approprioient souvent & convertissoient à leur usage la plus grande partie des revenus, & qu'ils n'en remettoient qu'une très-petite portion pour le maintien de l'Ordre, on établit des Officiers supérieurs qu'on nomma *Prieurs*, qui étoient chargés de faire la visite des Commanderies de leur ressort, & qui devoient répondre de l'application des revenus, ce qui fit donner à ces contributions ordinaires de chaque Commanderie le nom de *Responsions*; ils étoient obligés d'envoyer à la Terre Sainte en troupes ou en argent les produits de chaque Commanderie, en conséquence des Ordonnances & des Décrets du Chapitre-Général.

Les Baillis n'étoient que des Commandeurs subalternes, qui affermoient les terres des Commandeurs, & leur étoient responsables des rentes. Il y en avoit qu'on nommoit Baillis conventuels, c'est-à-dire qu'ils résidoient dans quelqu'un des Couvents de la Commanderie; ils avoient le soin de certaines terres, & en payoient le revenu aux Commandeurs. Le Grand-Maître Lastic leur assigna soixante écus par an pour leur entretien. Nous ne parlons pas du Grand-Bailli d'Allemagne, qui étoit une dignité fort différente & plus relevée, parceque nous aurons occasion d'en dire quelque chose dans la suite de l'Histoire.

(*) On peut juger de l'excellence de leur Discipline par un Statut particulier, fait en ce tems-là du consentement de tout le Chapitre, par lequel il fut ordonné de priver de l'Habit & de la Croix de la Religion les Chevaliers, qui dans une bataille abandonneroient leur rang & prendroient la fuite. Aussi redoutoient-ils tellement cet opprobre, qu'ils combattoient avec une intrépidité sans exemple jusqu'au dernier moment, tant sur mer que sur terre, comme on en verra des preuves dans la suite de l'Histoire.

(1) Vid. *Pantaleon Hist. L. III, p. 82. Vertot Tom. I. p. 520, 521.*

SECTION

II.

Origine,

Loix &c.

l'Ordre de

de Malthe.

2. Auger

de Bal-

ben.

3. Arnaud

De

Comps.

4. Gilbert

D'Assalit.

1167.

bras de ses Freres, âgé de quatrevingts-ans, regretté d'eux & de tous les Chrétiens, qui le regardoient à juste titre comme le plus pieux & le plus grand Capitaine de son tems (a).

Auger de Balben lui succéda par les suffrages unanimes de tout le Chapitre. Il étoit de Dauphiné comme son illustre prédécesseur, son ancien compagnon d'armes, & révééré par sa prudence, ses avis étant même d'un grand poids dans le Conseil du Roi. Peu après son élection il fut appelé au Concile convoqué à Nazareth, au sujet du Schisme qui s'étoit élevé dans l'Eglise entre le Pape Alexandre III. & l'Antipape Victor III. & leurs partisans. Le Grand-Maître contribua beaucoup par sa prudence & par sa dextérité à engager le Roi, le Patriarche & les Evêques à se déclarer en faveur du premier, comme légitimement élu, & à excommunier Victor. Le Grand-Maître ne fut ni moins habile ni moins heureux à terminer l'année suivante le fameux différend qui s'éleva pour la succession à la Couronne, après la mort prématurée de Baudouin III. Le sage Auger représenta aux Grands qui y prétendoient, les suites fatales de la division qu'ils entretenoient dans le Royaume. Accablé d'années il ne survécut que quelques mois au couronnement du nouveau Roi, & mourut dans la troisième année de son Gouvernement (b).

Il eut pour successeur *Arnaud De Comps*, Chevalier d'une maison illustre dans la Province de Dauphiné, & qui n'étoit pas moins âgé que son prédécesseur. A peine ce nouveau Grand-Maître eut-il pris possession de sa dignité, qu'il se vit obligé de s'avancer vers la frontière à la tête des Hospitaliers; il s'agissoit de s'opposer au Calife Adhed, qui refusant de payer le tribut auquel son prédécesseur s'étoit engagé envers Baudouin III. ravageoit les frontières de la Judée à la tête d'un grand corps de troupes. *De Comps* acquit beaucoup de gloire dans cette expédition. Il mourut la quatrième année de son Gouvernement.

Sa place fut remplie par *Gilbert D'Assalit* ou *de Saily*, que la plupart des Historiens disent Anglois, mais sans preuves bien certaines. C'étoit d'ailleurs un homme plein de valeur, hardi & entreprenant. Malheureusement il se laissa engager, soit par complaisance, soit par ambition, d'assister le Roi de toutes ses forces à porter la guerre contre les Sarrafins en Egypte. & il emprunta dans ce dessein cent mille écus de la Banque de Florence. Il eut le bonheur de se rendre maître de la ville de Belbeïs, l'ancienne Pelusium; mais, comme nous l'avons rapporté ailleurs, le succès n'ayant pas dans la suite répondu à ses vastes espérances, ni aux grandes dettes dont il avoit chargé l'Ordre, il renonça en plein Chapitre à sa dignité. S'étant embarqué à Jaffa pour la France, il arriva en Provence & se rendit à Rouen, & malgré sa disgrâce il fut très-bien reçu de Henri II. Roi d'Angleterre. De-là il prit un Vaisseau à Dieppe pour passer en Angleterre, & il périt avec la plupart des passagers. Il avoit gouverné l'Ordre deux ans: on le blâma avec raison de s'être engagé dans une guerre étrangère contre l'Institut de l'Ordre, & d'avoir dissipé en peu de tems de grandes sommes (c).

Ca.

(a) *Pertos* T. I. L. I. *Bosso* & al.(b) *Bosio* & al.(c) *Guill. Tyr.* L. II. C. 5. *Bosso* V. al.

Castus ou *Gastus* son successeur mourut au bout d'un an, & l'on ne trou- SECTION
ve pas qu'il se soit passé rien d'important pour l'Ordre durant ce tems-là. II.
Il y a beaucoup d'apparence que le peu de succès que son prédécesseur avoit Origine,
eu en Egypte, l'empêcha d'assister le Roi de Jérusalem, qui continuoit la Loix &c.
guerre, & faisoit le siege de Damiete, où il échoua. de l'Ordre
de Malthe.

Il eut pour successeur *Joubert*, distingué par sa piété & sa charité envers les pauvres, mais on ignore de quelle nation il étoit. L'état du Royaume de Jérusalem étoit alors des plus tristes par l'imprudence du Roi, & par la valeur & les victoires de Saladin, desorte que les Templiers & les Hospitaliers étoient continuellement à cheval contre les puissans ennemis du Christianisme. Le Roi vit bien que pour leur résister il avoit besoin de nouveaux secours de l'Europe. Il y envoya deux Ambassadeurs pour le solliciter, tandis qu'il se rendit en personne à Constantinople pour implorer celui de l'Empereur Grec. Il laissa le Gouvernement de ses États aux deux Grand-Maîtres. Dans ces entrefaites un Templier apostat, nommé Melier, qui avoit joint ses forces à celles de Saladin, mettoit tout à feu & à sang dans la Syrie & la Palestine. Les Hospitaliers & les Templiers marcherent contre lui, & l'obligerent de se retirer dans les défilés des montagnes, & les Turcomans de lever le siege d'Arac ou de Krach, dans le tems que le Roi venoit d'arriver de Constantinople, où il avoit reçu plus d'honneur & de promesses que de secours effectifs. Peu après un autre Templier, qui s'appelloit du Mesnil, viola la Foi publique, en tuant un Ambassadeur du Chef des Assassins au Roi de Jérusalem. Ce Prince fit enlever du Mesnil, & se proposoit d'en faire une justice exemplaire; sa mort sauva la vie au prisonnier, mais son action ne laissa pas de faire beaucoup de tort à la réputation des Templiers, tandis que celle des Hospitaliers augmentoit.

Amaury laissa le Royaume de Jérusalem à son fils Baudouin IV. qui étoit mineur, & d'ailleurs fort infirme, desorte que sous son regne les affaires des Chrétiens empirerent de plus en plus. Le Grand-Maître Joubert fut toujours constamment son ami & son appui tant dans la Palestine qu'en Syrie, & l'heureux Saladin fut même réduit à se retirer à la hâte dans ses États, après avoir fait une perte considérable.

Mais Baudouin ayant entrepris de fortifier un Château sur les terres mêmes de Saladin, & de l'autre côté du Jourdain, cela donna lieu à une nouvelle bataille très-sanglante. L'armée Chrétienne se trouva enveloppée de tous côtés, & se débanda; il n'y eut que les Hospitaliers & les Templiers qui firent ferme, la plupart furent taillés en pieces. Joubert percé de coups, eut encore assez de forces pour passer le Jourdain à la nage, mais Odon, Grand-Maître des Templiers, resta prisonnier (a).

On peut juger de la consternation où se trouverent les Chrétiens; le Roi étoit retombé dans son infirmité ordinaire, qui avoit dégénéré en lepre; Concile de
des deux Grands-Maîtres, l'un étoit prisonnier des ennemis, & l'autre hors Latran.
d'état d'agir à cause de ses blessures. Dans ces circonstances le Pape Alexandre III. convoqua le troisième Concile de Latran; plusieurs Prélats de l'Orient y assisterent. Ils firent des plaintes contre l'abus des privileges des Hospitaliers.

(a) *Wille-Tyr. Bosio, Vertot.*

SECTION

II.

Origine,
Loix &c.
de l'Ordre
de Malthe.

pitaliers & des Templiers (*), & l'on fit quelques nouveaux réglemens sur ce sujet. Les Chevaliers se plaignirent de leur côté de la dureté des Ecclésiastiques, qui ne permettoient pas aux Lépreux d'avoir des Eglises particulières, quoiqu'ils ne fussent pas admis dans les Eglises publiques. Le Concile ordonna que dans tous les lieux où les Lépreux vivoient en communauté, ils pourroient avoir une Eglise, un Cimetière & un Prêtre particulier. Les Prélats représenterent aussi que pour conserver ce qui restoit aux Chrétiens de la Terre Sainte, tout dépendoit de la prise de la ville de Damiette, qui serviroit de barrière à la Palestine; ce qui fait voir que le projet du Roi Amaury & du Grand-Maître Assalit étoit plus utile qu'on ne l'avoit dit; si le Roi de Jérusalem n'eût pas été plus sensible à la honteuse passion d'accumuler des trésors qu'à mettre la Terre Sainte à couvert des incursions des Egyptiens (a).

Margat
cédé aux
Hospitaliers.

Quoi qu'il en soit, la jalousie du Clergé de la Palestine contre les Ordres militaires, n'empêcha point Renauld Seigneur de Margat, de faire aux Hospitaliers une nouvelle donation, ou, pour mieux dire de faire avec ces Chevaliers un échange de ce Château situé sur les confins de la Judée, sur un roc escarpé & presque inaccessible (†). Les Hospitaliers le fortifierent. Cette acquisition ne fut pas capable de compenser la perte que l'Ordre fit du Grand-Maître Joubert, qui, selon la plupart des Historiens, voyant la décadence du Royaume de Jérusalem en mourut de chagrin.

7. Roger
Des mou-
lins.

Sa place fut remplie par Roger Desmoulins, distingué par sa conduite & sa valeur. Ses premiers soins, après son installation, furent de travailler à pousser la guerre contre Saladin. Il accommoda les différends entre le Prince d'Antioche & le Patriarche de cette ville, dont le premier avoit saisi le

tem-

(a) Les mêmes.

(*) Voici en quels termes la plainte des Prélats est couchée dans les Actes du Concile, *Fratrium autem & Coepiscoporum nostrorum vehementi conquestione comperimus, quod Fratres Templi & Hospitalis, alique, professionis religiosæ, indulta sibi ab Apostolica Sede excedentes privilegia contra Episcopalem auctoritatem multa præsumunt. Cap. 9.*

Les plaintes des Chevaliers contre les Ecclésiastiques sont énoncées de la manière suivante: *Ecclesiastici quidam, quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi quærentes, Leprosi qui cum sanis habitare non possunt, & ad Ecclesiam cum aliis convenire, Ecclesias & cæmeteria non permittunt habere, nec proprio juvare ministerio Sacerdotis; quod quia procul à pietate christianâ alienum dignoscitur, de benignitate Apostolicâ constituimus, ut ubicunque tot simul sub communi vitâ fuerint congregati, quod Ecclesiam sibi cum cæmeterio constituere, & proprio valeant gaudere Presbytero, sine contradictione aliquâ permittantur habere (1).*

(†) Cette importante Place étoit en Phénicie, sur les frontières de la Judée & sur la rivière Valania, environ à un mille de la ville de ce nom. Elle étoit située sur un rocher très-escarpé, & la nature & l'art avoient concouru à la rendre forte. Quelques Historiens prétendent que Saladin, irrité de ce qu'elle avoit été cédée aux Chevaliers, la fit assiéger par un de ses Généraux, & qu'ayant été emportée d'assaut, après une vigoureuse défense, le Grand-Maître Joubert fut fait prisonnier, & jetté dans un cachot, où on le laissa mourir de faim, & que le reste des Chevaliers fut taillé en pièces. Mais un grand nombre d'autres Historiens ne parlent point de ce fait, ni ne font aucune mention de la prise de cette Forteresse par Saladin; au contraire, il paroît qu'elle resta entre les mains des Hospitaliers jusqu'au tems où ils furent chassés de Syrie.

(1) Voy. Vertot T. I. p. 229 & 231

temporel. Quelque tems après son retour d'Antioche, le Grand-Maître ap-
prit avec beaucoup de douleur que la plupart des Hospitaliers qui étoient
établis à Constantinople, avoient été massacrés par les Grecs. Il n'en échappa
qu'un petit nombre, qui s'embarquerent, & porterent dans la Palestine les
tristes nouvelles de ce cruel massacre (a).

SECTION II.

Origine,
Loix &c.
de l'Ordre
de Malthe.

Le triste état du Royaume, la lepre dont le Roi étoit attaqué, qui ne
lui permettoit ni de se marier ni de gouverner, les cabales que cela pro-
duisoit, rendoient une Ambassade en Europe absolument nécessaire pour
obtenir une nouvelle Croisade. On jeta les yeux sur le Grand-Maître Des-
moulins & sur celui du Temple, pour accompagner le Patriarche de Jérusalem.
Ils allèrent à Rome, & de-là en France & en Angleterre. Nous
avons parlé ailleurs du peu d'effet de cette Ambassade. Après son retour le
Grand-Maître se trouva à la tête de ses Chevaliers dans toutes les actions
qu'il y eut avec Saladin. Ce fut dans un de ces combats qu'il finit glorieu-
sement sa vie. On prétend que le Comte de Tripoli se trouva masqué
dans cette occasion, combattant en faveur des Infideles, & que pour se dé-
faire d'un guerrier si redoutable, il tua son cheval, qui en tombant se ren-
versa sur le Grand-Maître; les Infideles le percerent de mille coups; plu-
sieurs de Chevaliers en le défendant, se firent tuer généreusement. Après
la bataille les Hospitaliers chercherent le corps de leur Chef, & le trouve-
rent enfin sous un tas de Turcomans & de Sarrafins, qui avoient passé par
le tranchant de son épée. Il fut porté dans Acre, & les funérailles de ce
Grand-homme furent célébrées par les larmes de ses confreres, & par l'af-
fliction générale de tous les habitans. En perdant un si respectable Chef,
les Chevaliers eurent la consolation de voir quinze-mille Infideles couchés
sur le champ de bataille. Cette action se passa le premier de Mai (b).

Comme l'ennemi étoit au cœur du Royaume, & qu'on étoit à la veille
d'une nouvelle bataille, les Hospitaliers jugerent à propos d'élire pour Grand-
Maître le vaillant *Garnier*, natif de Napoléon de Syrie. Il se signala à la
malheureuse bataille qui se donna le 11 de Juillet, où Guy de Lusignan,
Roi de Jérusalem, fut défait & pris prisonnier: la vraie croix tomba entre
les mains des Infideles: la plupart des Chevaliers périrent dans le combat,
ou furent massacrés de sang froid par Saladin. *Garnier*, après avoir fait des
prodiges de valeur, se sauva tout percé de coups; il gagna Ascalon, où il
mourut le lendemain de ses blessures, n'ayant joui de sa dignité que deux
mois & dix jours.

8. Garnier
de Syrie.

Ce qui restoit d'Hospitaliers s'assemblerent, & élurent pour Grand-Maître
Ermengard Daps, à qui il fallut faire une espece de violence pour l'obli-
ger dans une si fâcheuse conjoncture à se charger du Gouvernement. Cela
n'est pas étonnant, car il prit possession de sa dignité le 20 Juillet, & le
victorieux Saladin entra dans Jérusalem le 19 d'Octobre de la même année.
Il chassa les Hospitaliers de cette ville, & les autres Ordres militaires insti-
tués pour la défense de la Sainte Cité, avec défense expresse d'y remettre
jamais le pied. Le Grand-Maître transporta alors la principale résidence de
son

9. Ermen-
gard
Daps.

(a) Les mêmes. (b) Cont. Will. Tyr. L. I C. 5. Bosto. Baudouin Hist. L. II. C. 2.
Lzz 3

SECTION II. son Ordre à Margat, après avoir racheté à ses dépens plus de mille Chrétiens captifs. On y transféra aussi l'Evêché de Velania, pour le mettre plus en sûreté contre les insultes de l'ennemi. Les Hospitaliers restèrent à Margat jusqu'à la prise d'Acre par les Chrétiens quatre ans après, à laquelle ils eurent part; ils y transférèrent leur principale résidence, & prirent le nom de Chevalier de St. Jean d'Acre. L'année suivante le Grand-Maître Ermen-
Origine, Loix &c. de l'Ordre de Malthe.
1191. gard finit ses jours après avoir eu la joie de voir Saladin défait.

10. Godefroi de Duiffon. Il fut remplacé par *Godefroi de Duiffon*, où *de Donjon*, ainsi que d'autres l'appellent, François de naissance. Il eut le bonheur, pendant que la trêve entre les Chrétiens & Saladin dura, de voir plusieurs Seigneurs de différentes nations, qui avoient acquis de grandes terres dans la Palestine, les donner à l'Ordre avant que de partir pour l'Europe. Par-là les Hospitaliers & les Templiers devinrent en grande partie les maîtres de cette partie du Royaume de Jérusalem qui restoit aux Chrétiens; ils firent Amaury de Lusignan, Roi de Chypre, en même tems Roi de Jérusalem. Mais comme Duiffon n'ignoroit pas que cela ne serviroit guère aux Chrétiens s'ils ne reprenoient la Capitale, il ne négligea rien pour les engager à entreprendre cette conquête, mais la diversité d'intérêts empêcha que son avis ne fût suivi. Il mourut peu après les fêtes qui se donnerent à l'occasion du mariage de la Reine Isabelle avec le Roi de Chypre. Ce fut pendant son Gouvernement que mourut Saladin, le grand ennemi des Chrétiens.

11. Alphonse de Portugal. Son successeur fut *Alphonse de Portugal*, issu de la Famille Royale de ce Royaume, mais on ne nous a point instruits de quelle branche il sortoit. Immédiatement après qu'il eut été reconnu Grand-Maître, il convoqua un Chapitre général à Margat; on y fit quelques réglemens sages pour la réformation de l'Ordre, où il s'étoit glissé divers abus; le Grand-Maître commença par réformer sa propre maison & son équipage pour donner l'exemple & quelques-uns des Réglemens faits alors subsistent encore. Mais il y en eut d'autres qui parurent trop sévères aux Chevaliers, & sa conduite fière & hautaine le rendit si odieux qu'il abdiqua sa dignité, & se retira en Portugal, où il fut empoisonné par ses frères, & mourut le premier Mars 1207 (a); d'autres disent qu'il périt dans des Guerres Civiles où il s'étoit engagé. Avant son abdication il avoit procuré à l'Ordre divers privilèges, qui lui auroient sans-doute attiré plus d'égards de la part des Hospitaliers, si la réforme qu'il entreprit n'eût révolté tous les esprits; l'Ordre tomba dans une espèce d'anarchie; la plupart des Chevaliers refuserent ouvertement d'obéir au Grand-Maître, & méprisèrent ses réglemens, ce qui l'obligea de renoncer tout à la fois à son projet & à sa dignité.

12. Geoffroy Le Rat. L'Ordre choisit pour lui succéder *Geoffroy le Rat*, de la Langue de France. A la faveur de la trêve qui subsistoit encore avec Saladin & les autres successeurs de Saladin, les Chrétiens de la Palestine & les deux Ordres militaires jouissoient de quelque relâche. Mais il fut bientôt troublé par la terrible querelle qui s'éleva entre les Hospitaliers & les Templiers, & qui pensa être fatale aux uns & aux autres.

Querelle entre l'Ordre. Les Templiers chassèrent à force ouverte un Gentilhomme, vassal des Hos-
 pita-

(a) V. *Naberat* de privileg. p. 28. *Vertot* T. I. p. 329 & suiv.

pitaliers, d'un Château qu'il possédoit proche de celui de Margat. Il en porta ses plaintes aux Hospitaliers ses Seigneurs; ces Chevaliers sans autre cérémonie sortent sur le champ avec quelques troupes, présentent l'escalade au Château, y montent l'épée à la main, l'emportent & en chassent à leur tour les Templiers; d'une affaire particuliere il s'en fait une générale entre les deux Ordres, qui en vinrent à une espece de guerre. Leurs amis prirent parti dans cette querelle, & la Guerre Civile s'allumoit insensiblement dans un Etat où il n'y avoit point de Souverain assez autorisé pour reprimer les entreprises de deux Partis aussi puissans & aussi animés. Enfin le Patriarche & les Evêques trouverent moyen de les engager à une suspension d'armes, & à remettre au Pape la décision de leurs différends.

SECTION II.
Origine,
Loir &c.
de l'Ordre
de Malthe.
dre & les
Templiers.

Innocent III. occupoit le Siege lorsque les Députés des deux Ordres vinrent à Rome, & ce fut devant lui qu'ils porterent l'affaire. Le Pape ordonna par une Sentence préliminaire, que les Hospitaliers remettroient aux Templiers le Château d'où ils les avoient chassés, & qu'au bout d'un mois il seroit permis à l'ancien propriétaire du Château de les citer devant les Officiers de la Justice de Margat, mais que pour éviter tout soupçon de partialité les Hospitaliers permettroient que des Juges étrangers décidassent l'affaire. Le Pontife écrivit aussi aux Grands-Maîtres; il les exhorte à conserver entre eux l'union & la paix, & à renoncer à leurs jalousies & à leurs querelles, qui étoient si dangeureuses pour la Chretienté, & si agréables aux Turcs & à leurs autres ennemis; il leur ordonne de se soumettre à la décision des Juges, sous peine d'excommunication, & de tout le poids de son indignation. Il blâme dans sa Lettre à Geofroi le Rat, les voies de fait par lesquelles il avoit voulu établir ses droits; ajoutant qu'il avoit mieux aimé accommoder cette affaire par une amiable composition, que de prononcer un jugement de rigueur, & qui auroit couvert de honte le parti qui avoit tort.

L'affaire se décida en faveur des Hospitaliers, & les prétentions des Templiers furent déclarées injustes; on remit le Gentilhomme en possession de son Château, le calme & la paix se rétablirent entre les deux Ordres, du moins en apparence, & dans la suite le Pape écrivit aux uns & aux autres pour leur recommander les intérêts du Roi de Chypre (a). Cependant il n'y avoit guere d'apparence que l'union subsistât longtems entre les deux Ordres, si ce qu'un Historien (b) rapporte est vrai, que les Hospitaliers possédoient en ce tems-là dans l'étendue de la Chretienté jusqu'à dix-neuf-mille Manoirs outre plusieurs autres revenus, & que les Templiers n'avoient que neuf-mille de ces Manoirs; origine d'une jalousie secrette, qui dans la suite produisit les plus funestes effets jusqu'à l'entiere extinction des Templiers.

Environ six ou sept ans après l'accommodement dont nous avons parlé, mourut Amaury de Lusignan, sans avoir eu d'enfans d'Isabelle sa dernière femme, desorte que la Couronne de Chypre échut à son fils Hugues, né d'un premier mariage. Il laissa le Gouvernement du Royaume aux Hospitaliers, à cause des divisions qui y regnoient. La Reine Isabelle ne lui

ayant

(a) Bosa, Megiffier, Vertot &c.

(b) Matth. Paris. ad ann. 1214. in Henr
ric. III. Vertot T. I. p. 338.

SECTION
II.Origine,
Loix &c.
de l'Ordre
de Mal-
the.

ayant guere survécu, laissa Marie sa fille, qu'elle avoit eu de son second mari, sous la tutelle des deux Ordres. Geoffroi le Rat obtint divers privileges d'Innocent III. & sur-tout de notre Roi Jean (a).

Les Ambassadeurs qu'on avoit envoyés en Europe pour obtenir de nouveaux secours, revinrent avec de magnifiques promesses d'un prompt & puissant armement par mer & par terre sous la conduite du fameux Jean de Brienne. Le Grand-Maître, qui ne prévoyoit pas qu'il pût sortir un si puissant secours de l'Europe que celui qu'on faisoit espérer, fut d'avis qu'on se prévalût de la peur qui s'étoit emparée des Infideles, pour prolonger la treve avec eux. Le plus grand nombre des Seigneurs goûta son avis; mais le Grand-Maître des Templiers s'y opposa, parcequ'il avoit été ouvert par lui, & eut assez de crédit pour le faire rejeter (b). Geoffroi mourut peu après en 1206.

13. Guerin de
Montaigu.

Il fut remplacé par *Guerin de Montaigu*, François de Nation & de la Langue d'Auvergne. Peu de tems après son élection il rendit de grands services aux Chrétiens Grecs de l'Arménie mineure contre les Turcomans & les Sarrasins. Le Roi de ce Pays pour recompenser les Hospitaliers, leur donna en propre la Ville de Saleph, avec les Fortereses du Châteauneuf & de Camart. Ce fut durant le gouvernement de Guerin de Montaigu qu'André Roi de Hongrie, ayant vu à St. Jean d'Acre l'ordre & la charité qui regnoient parmi les Hospitaliers, il leur donna diverses terres, outre sept-cens marcs d'argent à prendre tous les ans sur les salines de Saloch en Hongrie; il demanda même d'être associé dans l'Ordre en qualité de Confrere. Le Pape Honoré III. confirma ces donations à la Maison de St. Jean, & lui accorda de nouveaux privileges, à l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs. Louis VIII. & Louis IX. Rois de France, firent aussi des donations à l'Ordre, & confirmerent celles de Richard I. Roi d'Angleterre. Le Grand-Maître eut encore la satisfaction de voir prendre la ville de Damiette, à la conquête de laquelle les Hospitaliers contribuerent beaucoup. *Guerin* gouverna son Ordre un peu plus de vingt-trois ans, & mourut en 1230.

14. Bertrand de
Taxis.

Le Chapitre élu en sa place *Bertrand de Taxis*, qui en suivant les traces de son prédécesseur, n'eut pas moins d'attention aux affaires de l'Etat qu'au gouvernement de l'Ordre (*). Jamais la vigilance ne fut plus nécessaire; la Palestine, depuis l'abdication de Jean de Brienne, étoit comme un Vaisseau sans pilote, le Royaume avoit d'ailleurs perdu l'appui des Chevaliers Teutoniques, qui étoient passés en Prusse, pour s'opposer aux ravages des

(a) *Naberat*, p. 31. (b) *Sanut* C. 3. p. 206. *Vertot* T. I. p. 367.

(*) *Rondinel* & quelques autres Historiens omettent ce Grand-Maître, & mettent immédiatement après *Guerin de Montaigu* l'autre *Guerin*, dont on ignore le surnom, qu'ils comptent pour le quinziesme Grand-Maître, en y comprenant Gerard le fondateur (1). Mais *Bosio* & la plupart des autres Ecrivains ne comptent point Gerard, regardent Raimond Dupuy comme le premier, & mettent Bertrand de Taxis le quatorzieme dans la liste. Il succéda à Montaigu en 1230, & mourut en 1240 (2).

(1) *Rondinel*, Statut, Tab. 4. *Davity* &c. (2) *Bosio*, *Megisser*, *Fazel*, *Dapper*, *Vertot* &c.

des habitans idolâtres, desorte qu'il n'avoit plus d'autres soutiens que les Hospitaliers & les Templiers. Il est vrai que l'Empereur Frédéric II. alors Roi de Jérusalem, avoit promis avant son départ aux deux Grands-Maîtres, d'y envoyer à son retour un puissant corps de troupes avec le Prince Conrad son fils; mais ayant besoin de ses forces pour exécuter d'autres projets, il oublia les engagements qu'il avoit pris avec les deux Ordres militaires; leurs Chefs eurent donc besoin de toute leur prudence & de toute leur valeur pour défendre le Royaume contre les puissans ennemis dont il étoit environné de tous côtés. Taxis, accompagné de Bertrand de Barres Prieur de St. Gilles vint trouver l'Empereur pour le faire souvenir de ses promesses, mais tout ce qu'il put obtenir de lui ce fut la confirmation des privileges & des immunités que ses prédécesseurs avoient accordés à l'Ordre, auxquels il en ajouta quelques autres. L'Acte est daté de Verone. Quelques mois après le Pape Gregoire IX. donna une Bulle en faveur des Hospitaliers, par laquelle il ordonna à tous les Patriarches & les Prélats de la Chretienté d'excommunier, comme il le fait par cette bulle, tous ceux qui inquietteroient ou molesteroient les Chevaliers en leurs personnes ou en leurs biens. Cette Bulle est datée du 24 Novembre de la même année (a). Bertrand de Taxis mourut l'année suivante à Ptolémaïs, quelques-uns attribuent sa mort au chagrin que lui donnerent les reproches piquans que lui fit le Pape & à son Ordre, des égards qu'ils avoient eu pour le grand Vatace, Empereur de Nicée. Quoi qu'il en soit, il eut la consolation d'apprendre un peu avant sa mort l'arrivée de Richard Duc de Cornouaille, frere de Henri III. Roi d'Angleterre, dans la Palestine, avec une armée de quarante-mille hommes (b).

SECTION II.

Origine, Loix &c. de l'Ordre de Malthe.

1240.

Il fut remplacé par *Guerin* ou *Guarin*, dont on ignore le furnom & la patrie. Megisser l'a omis dans la liste des Grands-Maîtres, mais les autres Historiens en parlent, sur-tout à l'occasion de l'entiere défaite de l'armée Chretienne par les Corasmins. Dans cette bataille les Corasmins étoient dix contre un, presque tous les Chevaliers des deux Ordres y périrent, il n'échappa de cette boucherie que vingt-six, d'autres disent seize Hospitaliers & trente-trois Templiers. Quelques Historiens assurent que les deux Grands-Maîtres furent tués à la tête de leurs Compagnies (*). D'autres prétendent qu'il n'y eut que le Grand-Maître des Templiers de tué, & que Guerin eut le malheur d'être fait prisonnier, & fut envoyé au Soudan d'Egypte, avec d'autres prisonniers de distinction. On ignore s'il fut racheté ou

(a) *Naberat* l. c. p. 34. (b) *Bosio* & al.

(*) *Vertot* cite une Lettre de Guillaume de Chateaucuf, depuis Grand-Maître de l'Ordre, écrite à un Seigneur de Merlay; il y attribue l'incursion des Corasmins à la Ligue que les Chrétiens avoient faite avec le Sultan de Damas contre celui d'Egypte. Et selon la Relation de ce Chevalier qui s'étoit trouvé à cette sanglante bataille, les deux Grands-Maîtres y avoient été tués, & il n'en étoit échappé lui-même qu'avec quinze autres Hospitaliers (1).

(1) *Vertot* T. I. p. 482.

SECTION
II.Origine,
Loix &c.
de l'Ordre
de Mal-
the.16. Ber-
trand de
Comps.17. Pierre
de Ville-
bride.

ou s'il mourut dans sa captivité. Ce malheur lui arriva trois ans après son élection à la dignité de Grand-Maître.

Bertrand de Comps du Dauphiné, vieux Chevalier distingué par sa valeur & par son expérience, lui succéda. Le Prince d'Antioche se voyant tout d'un coup attaqué par un essaim de Turcomans, eut recours aux Ordres militaires. Les deux Grands-Maîtres se mirent à la tête de ce qui leur restoit de Chevaliers, & marcherent droit aux Infideles. Le combat fut long & sanglant, parceque de part & d'autre on fit paroître beaucoup de courage & d'intrépidité. *Bertrand de Comps*, indigné d'une résistance qu'il n'avoit pas coutume d'éprouver, se jette au milieu des Escadrons ennemis, les enfonce & les met en fuite. Mais dans cette dernière charge il reçut tant de blessures, qu'il en mourut peu après, dans la quatrième année de son Gouvernement (a). Dans cet intervalle il obtint quatre différentes bulles du Pape Innocent IV. par l'une il condamnoit & excommunioit tous ceux qui avoient fait tort à l'Ordre, au mépris des privileges que ses prédécesseurs lui avoient accordés; les trois autres étoient à peu près de la même teneur, mais elles ne furent pas plus respectées que celles de ses prédécesseurs.

L'Ordre donna pour successeur à *Bertrand Pierre de Villebride*, Religieux recommandable par sa piété & sa valeur. Ce fut au commencement de son administration, que Louis IX. Roi de France, depuis connu sous le nom de St. Louis, arriva à la tête d'une nouvelle Croisade, à laquelle le Pape Innocent IV. avoit exhorté tous les Princes Chrétiens. Le Grand-Maître fit venir d'Occident dans la Palestine les Chevaliers novices, & tout l'argent qui se trouva dans la Caisse des Prieurés pour aller joindre St. Louis au siège de Damiette. Il travailla aussi à obtenir du Soudan d'Egypte qu'il mît à rançon les Hospitaliers qui étoient prisonniers, pour en tirer un nouveau secours. Mais le Sultan qui avoit des liaisons secrètes avec l'Empereur Frédéric, à qui les Chevaliers n'étoient pas moins odieux qu'à lui, n'y voulut pas entendre, & congédia les Envoyés en leur faisant d'amers mais justes reproches de la perfidie des Templiers. On a vu ailleurs le mauvais succès de l'expédition du Roi de France; nous ajouterons seulement que le Grand-Maître ayant été fait prisonnier avec le Roi, le Chapitre le racheta à grand prix, mais il ne survéquit pas longtems à son retour à Ptolémaïs, où il mourut la troisième année de son Gouvernement (*).

Son

(a) Joinville ap. Vertot T. I. p. 515.

(*) Entre plusieurs autres privileges accordés à ce Grand-Maître durant le peu de tems qu'il gouverna l'Ordre, par quatre Bulles consécutives; la dernière du 24 Mars 1250, exempte les Chevaliers & les Serviteurs de l'Ordre de se soumettre à la juridiction d'aucune Cour Ecclésiastique; elle enjoint aux Archevêques & aux Evêques de France de défendre à leurs Archidiacres, Diacres, Vicaires & autres Officiers, de procéder sous quelque prétexte que ce soit contre les Hospitaliers, & ceux qui dépendent d'eux. La même défense est faite à tous les Comtes, Vicomtes, Barons, Prévôts, Baillifs, & autres Officiers Séculiers, comme aussi d'arrêter les uns ou les autres, le tout sous peine d'excommunication (1).

(1) Naberat ubi sup. p. 38.

Son successeur fut *Guillaume de Castelnau* ou *Châteauneuf* de la Langue d'Auvergne, François de nation, ancien Religieux, & si sévère observateur de la discipline régulière, que si nous en croyons l'Auteur de la vie de St. Louis (a), il condamna quelques Chevaliers à manger dans le réfectoire à terre sur leurs manteaux, à l'occasion d'un différend qu'ils avoient eu à la chasse des Gazelles avec quelques Gentilshommes de la suite du Roi de France. Ce Monarque, après avoir fortifié St. Jean d'Acre, rebâti & mis en état de défense Jaffa, Césarée & d'autres Places, s'embarqua pour retourner en France, laissant le soin de la Palestine au Grand-Maître, trois ans après son élection. Le Pape Innocent IV. recommanda la conservation de la Terre Sainte aux Hospitaliers, & pour les y engager, non seulement il confirma tous les privilèges que ses prédécesseurs avoient accordés à l'Ordre, mais il leur donna le Monastere du Mont Thabor, bâti sur cette montagne en forme de Forteresse, avec le Château de Béthanie. Le Grand-Maître y établit différens Corps de ses Chevaliers, il fortifia depuis le Château de Carac, dans le Comté de Tripoli, qui appartenoit depuis longtems à l'Ordre; il mit aussi cent Chevaliers avec des troupes à la solde de l'Ordre dans le Château d'Assur, frontière des terres que les Sarrafins occupoient dans la Palestine. Mais toutes les belles espérances qu'il avoit conçues d'un prompt & puissant secours de l'Europe ayant été trompées, le chagrin qu'il en eut abrégéa vraisemblablement ses jours (b). Il mourut la neuvième année de son Magistère.

Sa place fut remplie par *Hugues de Revel*, d'une Maison illustre de Dauphiné, à laquelle il donna un nouvel éclat par la sage conduite qu'il tint dans le Gouvernement. Pendant son administration l'Ordre prit une nouvelle forme par rapport au temporel. Il convoqua un Chapitre Général à Césarée; on y examina les divers abus qui s'étoient introduits dans les Commanderies; on établit des Prieurs chargés d'en faire la visite, & d'en remettre les revenus au Trésor de l'Ordre; on défendit aux Chevaliers de tester, de faire des legs, & même de laisser par testament aucune gratification à leurs domestiques, sans un consentement exprès du Grand-Maître, comme des choses incompatibles avec le vœu de pauvreté (c).

Ces Réglemens étoient d'autant plus nécessaires en ce tems-là, non seulement pour réformer les abus, qui étoient très-grands, mais pour mettre l'Ordre en état de se procurer à ses dépens les secours qu'il avoit attendus depuis longtems en vain des Princes de l'Europe; ce qui avoit fait grand tort aux affaires de la Religion. Nous verrons que par ces sages précautions du Grand-Maître, les Hospitaliers continuerent à donner de nouvelles preuves de leur zèle & de leur valeur dans les circonstances fâcheuses où ils se trouverent par l'indolence & la froideur des Princes, qui par devoir & par intérêt devoient les secourir.

A peine de Revel étoit-il entré dans la troisième année de son Magistère, que Bendocdar, l'ennemi le plus implacable des Chrétiens de la Palestine,

(a) Joinville ap. Vertot T. I. p. 515.

(b) Bosio, Megisser, Vertot & al.

(c) Les mêmes.

SECTION
II.
*Origine,
Loix &c.
de l'Ordre
de Mal-
the.*

ne, & sur-tout des Ordres militaires, fut mis sur le trône d'Egypte par les Mamelucs. Résolu de chasser entièrement les Chrétiens de la Palestine, il assiégea la Forteresse d'Assur, où le feu Grand-Maître avoit mis, outre la Garnison, cent Chevaliers. Ils s'y firent tous tuer les uns après les autres, & le Sultan n'entra dans la Place qu'en passant sur les corps de ces intrépides Chevaliers. En l'année 1268, le Port de Jaffa, le Château de Beaufort & la Forteresse de Carac, subirent aussi le joug, & les Garnisons furent toutes passées au fil de l'épée. Bendocdar se rendit encore maître d'Antioche par trahison, & il ne restoit plus que la triste attente de la perte entière de la Terre Sainte. Ce fut vers ce tems-là que le Pape donna aux Chefs des Hospitaliers & des Templiers le titre de Grand-Maître. Ils firent de concert une treve avec le Sultan d'Egypte, dans la vue d'en profiter pour tirer du secours de l'Occident. Ils passèrent depuis l'un & l'autre en Italie pour le solliciter plus vivement. L'élevation de Thibaud, Archidiacre de Liege, sur le Siege de Rome, les détermina à entreprendre ce voyage. Le Pontificat avoit été vacant depuis près de trois ans, & le Pape élu se trouvoit dans la Palestine. Comme il avoit été témoin de l'extrémité & des besoins des Chrétiens de ce Pays-là, ils ne doutèrent pas que sa piété & son zèle ne le portassent à employer son autorité pour procurer du secours aux deux Ordres, les seuls soutiens des Chrétiens. Ils s'adressèrent à ce Pontife, appelé Grégoire X.; il entra dans leurs vues, & convoqua un Concile Général à Lyon, auquel il invita les deux Grands-Maîtres. Mais comme le Concile ne put s'assembler que trois ans après, il exhorta en attendant par Lettres les Princes Chrétiens à prévenir la perte entière de la Terre Sainte par un prompt secours. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit ailleurs du résultat de cette auguste Assemblée, ni des divisions qu'il y eut dans cet intervalle entre les Chrétiens de la Palestine. Bendocdar n'auroit pas manqué d'en profiter, s'il ne fût mort avant l'expiration de la treve. L'année suivante 1278. le Grand-Maître de Revel, accablé d'années & de fatigues, consumé par les soins pénibles du Gouvernement, & par les cruelles inquiétudes des suites déplorables qu'il prévoyoit pour l'avenir, mourut aussi, la dixhuitième année de son Magistère.

20. Nico-
las Lor-
gue
1278.

Il eut pour successeur *Nicolas Lorgue*, Religieux d'un caractère doux & insinuant, & qui employa tous ses soins pour éteindre les divisions qui re-
gnoient entre les Chevaliers de son Ordre & ceux du Temple, & entre les différentes Nations qui étoient dans St. Jean d'Acre. Il eut le chagrin de n'y pas réussir autant qu'il le souhaittoit, & outre cela Melec Saïs, successeur de Bendocdar rompit la treve, qui n'étoit pas expirée; il attaqua la Forteresse de Margat, qui fut obligée de se rendre, & le Sultan la fit raser, pour leur ôter l'espérance d'y rentrer jamais. Le Grand-Maître fut si touché de la perte de cette Place, & des heureux succès des Infidèles, qu'il profita d'une nouvelle treve, & passa en Europe pour en tirer quelque secours. Mais tout ce qu'il put obtenir se réduisit à environ quinze-cens hommes, la plupart bandits & gens ramassés, sans courage & sans discipline. Le Pape Nicolas IV. ne voulut pas même fournir l'argent nécessaire pour les

les foudroyer. Ce fut avec un si misérable secours que le Grand-Maître se vit contraint de revenir à Acre; ce qui ne fit qu'augmenter le trouble & la consternation. Quant à Lorgue, le froid accueil qu'on lui avoit fait en Europe, jointe au déplorable état des affaires, le touchèrent si vivement, qu'il mourut peu après dans la dixième année de son administration, ce qui l'empêcha de survivre à la perte de St. Jean d'Acre & de la Palestine, qu'il prévoyoit.

SECTION II.
Origine, Loix &c. de l'Ordre de Malthe.

Jean de Villiers, de la Langue de France, lui succéda. Durant son Magistère les affaires de l'Ordre allèrent de mal en pis, par la perte de Tripoli de Syrie, de Tyr, de Sidon, de Baruth, & enfin de Ptolémaïs ou St. Jean d'Acre. Ce furent des soldats de la Garnison de cette dernière Place, qui furent cause de la rupture de la trêve. Nous avons dit, que ce n'étoient la plupart que des bandits & des gens ramassés, sans courage & sans discipline; & comme ils ne recevoient point de solde réglée, ils sortoient souvent de la ville, & voloient indifféremment les Chrétiens & les Sarrafins. Le Sultan envoya demander raison inutilement de ces brigandages, il n'y avoit point de justice à espérer à cause de la jalousie & de la division qui regnoient dans la ville. Il n'y avoit point de Gouverneur en Chef; elle étoit remplie de gens de différentes nations, tous indépendans les uns des autres. Le Légat du Pape, & le Patriarche avec le Clergé, s'étoient aussi retranchés dans un quartier particulier. C'est ainsi que tandis que la discorde, l'envie, le brigandage, l'assassinat, le meurtre & tous les crimes regnoient dans cette malheureuse ville, cette multitude d'habitans, qui unis auroient pu la défendre, furent les victimes de la fureur de l'ennemi, & en causèrent la perte, & celle de toute la Palestine, d'où les Chrétiens & les Hospitaliers en particulier furent chassés.

Le Grand-Maître & le petit nombre de Chevaliers qui échappèrent, s'embarquerent en diligence, aussi bien que les Templiers & les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, & prirent différentes routes. Ceux qui restèrent dans les Châteaux, dont les Infidèles n'étoient pas encore maîtres, & qu'ils ne pouvoient plus défendre, suivirent leur exemple. Les Hospitaliers dans l'espérance de pouvoir, à la faveur de quelque Croisade, rentrer dans la Terre Sainte, n'en voulurent point abandonner le voisinage; ils obtinrent du Roi de Chypre pour retraite la ville de Limisso, où ils se rendirent successivement, & selon qu'ils pouvoient échapper à la cruelle poursuite des Sarrafins. C'étoit un spectacle bien touchant, de les voir sortir de leurs Vaisseaux, après les dangers & les fatigues qu'ils avoient soutenues pendant le siège, tous couverts de blessures, & pénétrés de douleur d'avoir survécu à la perte entière de la Palestine. Ils ne laissèrent pas de s'établir provisionnellement à Limisso.

Il se retire avec l'Ordre à Limisso dans l'Isle de Chypre.

Le Grand-Maître convoqua un Chapitre Général, pour délibérer sur l'état des affaires, & pour prévenir l'entière extinction de son Ordre. Le Pape Nicolas IV. apprit par-là la triste nouvelle de la perte de la Palestine, il dépêcha aussitôt des Légats & des Nonces à la plupart des Princes de l'Europe, pour les porter à terminer promptement leurs guerres particulières,

Chapitre Général.

SECTION II. & à réunir leurs forces pour recouvrer la Terre Sainte. En attendant le Grand-Maître de Villiers eut la consolation de voir accourir les Hospitaliers de toutes les nations, les vieux comme les jeunes; ils se rendirent tous dans l'Isle de Chypre sans chercher d'excuse pour s'en dispenser. Depuis la fondation de l'Ordre on n'avoit pas encore vu une assemblée composée d'un si grand nombre de Chevaliers de différentes nations. Le discours que leur fit le Grand-Maître arracha des larmes à tous les assistans, & ils protestèrent tous qu'ils étoient prêts à sacrifier leur vie pour recouvrer les Saints Lieux, & qu'ils brûloient d'impatience de s'y employer. Ce qu'il y avoit de fâcheux, c'est que des Corsaires Arabes & Sarrafins avoient ruiné depuis longtems la ville de Limisso; ce n'étoit plus alors qu'un grand bourg ouvert de tous côtés. C'est ce qui engagea quelques Chevaliers à proposer qu'on se retirât dans quelque Port d'Italie. Mais le Grand-Maître & les premiers de l'Ordre rejetterent cet avis avec indignation; ils représentèrent que leur devoir & l'esprit de leur Institut ne leur permettoient pas de s'éloigner du voisinage de la Terre Sainte, & qu'ils devoient toujours être à portée de profiter des occasions qui se présenteroient d'y porter de nouveau leurs armes. On convint donc de tirer du lieu où l'on se trouvoit le meilleur parti qu'il seroit possible, & d'y rester.

Galeres équipées. Les premiers soins du Grand-Maître furent de pourvoir aux besoins des pauvres & des pèlerins, & l'on reprit peu de tems après toutes les fonctions de l'Hospitalité. Et comme il n'y avoit pas à Limisso assez de logemens pour tous les Chevaliers, il fut arrêté qu'on armeroit incessamment les Vaisseaux de l'Ordre, qui avoient passé les Chevaliers, soit de la Palestine ou de l'Europe dans l'Isle de Chypre, qu'ils s'en serviroient pour escorter les Pèlerins, qui visitoient les Lieux Saints. Bientôt on vit sortir des différens Ports de l'Isle plusieurs petits Bâtimens de différentes grandeurs, qui revenoient souvent avec des prises considérables qu'ils faisoient sur les Corsaires infidèles, qui croisoient pour enlever les Pèlerins qui alloient à la Terre Sainte, ou qui en revenoient. Ces prises augmentèrent insensiblement les armemens de l'Ordre. On bâtit depuis des Galeres, on construisit quelques Vaisseaux, & le Pavillon de St. Jean se fit respecter. Cela servit encore à ne pas laisser languir le courage des Chevaliers, & à former les plus jeunes à la Guerre & à la Navigation (a).

En attendant, le Grand-Maître, voyant que les préparatifs d'un secours en Occident alloient fort lentement, s'occupa à faire divers réglemens pour remédier aux abus qui s'étoient glissés dans l'Ordre. Ensuite, ayant obtenu du Roi la permission de fortifier Limisso, il s'y appliqua, pour mettre cette place à couvert des entreprises de Melec Nazer, qui avoit succédé à Melec Seraph en Egypte. Le Pape Célestin V. qui venoit d'être élu, après une longue vacance du Siege, ayant appris que les Hospitaliers avoient perdu tous les biens que leur Ordre possédoit dans la Palestine, commença par leur donner des marques de son affection; mais bientôt on l'engagea par ar-

ti-

(a) Bosio, Megisser, Vertot T. II. p. 9. & suiv.

tifice & par fourberie à abdiquer le Pontificat. Son successeur Boniface VIII. ne se montra pas moins favorable aux Hospitaliers, il menaça des foudres de l'Eglise les Rois d'Angleterre & de Portugal. Depuis la perte de la Terre Sainte ces deux Princes avoient séquestré les revenus de l'Ordre dans leurs Etats, pour les appliquer à des usages plus pieux & plus charitables, & pour qu'ils ne servissent pas à entretenir le luxe & les plaisirs des Chevaliers; reproche auquel ils n'avoient que trop donné lieu. Cependant les menaces du Pontife firent leur effet; les ordonnances des deux Rois furent révoquées, & le séquestre levé. Le Roi de Chypre, non moins jaloux de son autorité que le Pape, déclara hautement qu'il ne souffriroit point au milieu de ses Etats des gens qui se prétendoient indépendans de toute autre puissance que de celle du Pape, à moins qu'ils ne lui payassent une certaine capitation; à quoi ils furent obligés de se soumettre, nonobstant le Bref fulminant de Boniface, qui traitoit cette capitation d'horrible & de détestable. Le Grand-Maître de Villiers, accablé de fatigues & de chagrins, mourut à Limisso la sixième année de son Magistère (a).

SECTION
II.Origine,
Loix &c.
de l'Ordre
de Mal-
the.

Les Hospitaliers mirent en sa place *Odon de Pins*, de la Langue de Provence; c'étoit un Chevalier très-âgé, mais qui étoit plus propre aux fonctions d'un Monastère qu'à celles de Chef d'un Ordre militaire, & peut-être plus dévot qu'il ne convenoit à sa place. Les Chevaliers, qui ne subsistoient presque plus que du gain qu'ils faisoient par la course, murmurent hautement de son indifférence pour les armemens. La plupart en portèrent leurs plaintes au Pape, auquel ils demandèrent la permission de le déposer. Le Pape le cita à Rome, mais il mourut en chemin, avant que d'avoir pu arriver en Italie, la seconde année de son administration.

22. Odon
de Pins.
1294.

L'Ordre lui donna pour successeur *Guillaume de Villaret*, de la Langue de Provence, Grand-Prieur de St. Gilles, & qui étoit actuellement dans son Prieuré. Ayant reçu la nouvelle de son élection, il visita lui-même tous les Prieurés des Langues de Provence, d'Auvergne & de France, avant que de se rendre en Chypre, & fit divers Réglemens utiles. Boniface VIII. confirma l'ancienne Règle de l'Ordre, qui s'étoit perdue durant le siège de St. Jean d'Acre, mais dont la Copie se trouvoit au Vatican. Il unit aussi à la Manse Magistrale l'Abbaye de la Sainte Trinité de Venouse, dans le Royaume de Naples, dont il supprima les Moines à cause du dérèglement de leurs mœurs. Villaret se rendit à Rome pour remercier le Pape de ses bienfaits, & partit ensuite pour l'Isle de Chypre, où il fut reçu de tout le Couvent avec joie. Il y étoit attendu avec impatience, parceque l'on espéroit que par sa présence & ses soins il donneroit un nouveau degré de chaleur au projet d'une ligue qu'on proposoit avec Gazan, Khan des Tartares Mogols, pour chasser les Sarrafins de la Terre Sainte. Villaret obtint plusieurs privilèges du Pape Benoit X. & de Philippe le Bel, Roi de France (b).

23. Guil-
laume de
Villaret.

Ce Grand-Maître méditoit un dessein important, qu'il tenoit fort secret jusqu'à ce qu'il se fût assuré qu'il étoit possible. Les mauvais traitemens que
les

(a) Vertot T. II. p. 29. (b) Naberat p. 49.

SECTION
II.
Origine,
Loix &c.
de l'Ordre
de Mal-
the.

les Hospitaliers recevoient du Roi de Chypre , l'y portèrent. Ce dessein étoit la conquête de l'Isle de Rhodes , où les Seigneurs de la Maison de Gualla, Gouverneur de l'Isle , s'étoient érigés en Princes indépendans; & pour se maintenir ils l'avoient peuplée d'un grand nombre de marchands & d'habitans Turcs & Sarrafins. Ils admettoient même dans leurs Ports des Corsaires infideles, qui y trouvoient toujours un asyle sûr quand ils étoient poursuivis par les Galeres des Hospitaliers. Villaret commença par côtoyer l'Isle de Rhodes, il en reconnut les Ports, les Forteresses, & s'instruisit du nombre des habitans , mais ne se trouvant pas des forces suffisantes pour en tenter la conquête, il revint à Limisso. Il se disposoit à partir pour aller rendre compte au Pape du projet qu'il méditoit , & d'obtenir de ce Pontife & des Princes d'Occident les secours nécessaires pour cette entreprise , mais il fut arrêté par une longue maladie , qui se termina par sa mort, la douzieme année de son Gouvernement.

24. Foul-
ques de
Villaret.
1308.

Le Chapitre persuadé que *Foulques de Villaret* son frere n'ignoroit rien de ses desseins les plus secrets, & que par sa valeur il étoit très-capable de les faire réussir, jugea à-propos de le nommer pour son successeur; le Grand-Maître s'embarqua d'abord sur les Galeres de l'Ordre , & passa en France, pour conférer avec le Pape & le Roi de France , qui se trouvoient alors à Poitiers, pour traiter de l'affaire des Templiers. Le premier auroit voulu unir les deux Ordres sous un même Chef, mais le Grand-Maître des Templiers représenta que sous le Pontificat de Gregoire IX. & le regne de St. Louis, on avoit proposé au Concile de Lyon un pareil projet, & même beaucoup plus étendu, & qui comprenoit l'union de tous les Ordres militaires , & qu'entre plusieurs autres difficultés que l'on y trouva , on avoit remontré que les Rois des Espagnes , qui avoient à soutenir une guerre continuelle contre les Maures , & qui tiroient leurs principales forces des Ordres militaires établis dans leurs Etats, ne consentiroient jamais que ces Chevaliers Espagnols qui dépendoient de leurs Souverains, passassent sous l'autorité d'un Chef étranger. En second lieu, il insista sur le péril auquel on exposoit le salut des Religieux militaires, en les obligeant de quitter leur premiere regle , & en les assujettissant à la pratique d'une autre , pour laquelle ils n'avoient pas reçu la grace de la vocation; en sorte que l'union projetée nuiroit plus au dessein de recouvrer la Terre Sainte, qu'elle ne contribueroit à le favoriser, & que c'étoit néanmoins ce que les Princes Chretiens avoient le plus à cœur, & ce qu'ils regardoient comme l'œuvre la plus méritoire à laquelle ils pussent travailler (a).

Son Projet
de s'empa-
rer de l'Is-
le de Rho-
des est ap-
prouvé.

Ce projet fut donc abandonné, mais on approuva celui du Grand-Maître de Villaret, de tirer les Hospitaliers de l'Isle de Chypre, où ils étoient exposés aux attaques des Sarrafins d'un côté, & de l'autre aux insultes & aux avanies du Roi, & de les établir dans l'Isle de Rhodes , où ils pourroient se fortifier, & être à portée de rentrer dans la Palestine, quand l'occasion se-

(a) *Bosio* & al.

seroit favorable. Mais comme toutes les forces de l'Ordre n'étoient pas
suffisantes pour une si haute entreprise, on proposa & l'on résolut de pu-
blier une nouvelle Croisade pour lui procurer le secours nécessaire, sans
néanmoins laisser pénétrer le dessein particulier qu'on avoit, qu'il falloit
tenir aussi secret qu'il étoit possible. Le Pape attacha à cette Croisade des
Indulgences si plénieres, & accorda de si grandes graces à tous ceux qui
contribueroient aux fraix de cet armement, qu'on vit accourir un grand
nombre de personnes de toutes conditions, sur-tout du côté de l'Allemagne,
qui s'enrôlerent pour cette expédition. Les femmes mêmes voulurent pren-
dre part à cette Croisade, plusieurs donnerent jusqu'à leurs bagues & leurs
joyaux. Les grandes sommes qu'on ramassa fervirent à acheter des Vais-
seaux, des armes & des munitions. Il se trouva un si grand nombre de
Croisés, que les Chevaliers de St. Jean n'ayant pas assez de Vaisseaux de
transport, & craignant d'être embarrassés de cette multitude de gens de tou-
tes conditions, se contenterent de choisir les plus nobles & les mieux armés.
Le Grand-Maître prit ensuite congé du Pape, & mit à la voile pour l'Isle
de Chypre, où il arriva heureusement avec la Flotte Chretienne, ayant
laissé Rhodes à la gauche pour ne pas donner de soupçon. Le Grand-Mai-
tre ne resta à Limisso qu'autant de tems qu'il lui en fallut pour prendre sur
ses Vaisseaux les Chevaliers qui étoient dans l'Isle avec les effets de la
Religion, après quoi il remit en mer pour exécuter son entreprise.

SECTION
II.
*Origine,
Loix &c.
de l'Ordre
de Mal-
the.*

Le Grand-Maître s'arrêta à Macri sur les côtes de la Licie pour y faire de
l'eau. Delà il envoya des Ambassadeurs à l'Empereur Andronic pour lui de-
mander l'investiture de Rhodes; mais ce Prince naturellement ennemi des
Latins, la lui refusa, quoiqu'il ne possédât qu'un Château dans l'Isle, &
qu'il n'y eût qu'une ombre de Souveraineté. De Villaret, qui prévoyoit le
succès de cette négociation, mit à la voile, & vint aborder à Rhodes; les
habitans Grecs & Turcs ne firent d'abord qu'une foible résistance, tant ils
avoient dégénéré de l'ancienne valeur des Rhodiens; il débarqua ses trou-
pes, ses vivres & ses machines de guerre. Ce n'est pas que les habitans ne
fissent aucun effort contre leurs ennemis, au contraire il ne se passoit gue-
re de jour qu'il n'en vinssent aux mains avec les Croisés; d'autant plus que
l'Empereur Grec envoya du secours aux Rhodiens; il se flattoit, qu'en
chassant les Latins de cette Isle, il en resteroit le maître. Cette guerre
dura quatre ans, mais les Historiens ne nous en ont point conservé le détail,
si ce n'est de ce qui regarde la prise de la ville de Rhodes, de laquelle le
Grand-Maître jugeoit bien que dépendoit le succès de son entreprise.

*Il débar-
que dans
cette Isle.*

Il en forma le siege, & ses Chevaliers se précipitoient dans les plus
grands périls pour la réduire promptement; mais comme la plupart des Croi-
sés se retiroient peu à peu, le siege se tourna en blocus. Les Assiégeans se
trouverent bientôt eux-mêmes assiégés par les Grecs & les Sarrafins, qui
leur fermoient les passages pour recouvrer des vivres, ou pour aller au
fourrage.

*Siege de
la Ville.*

Mais le Grand-Maître emprunta des Banquiers de Florence des sommes
considérables, & trouva moyen de se fournir de tout; & après avoir laissé

*Les Enne-
mis battus.*

SECTION II. *Origine, Loix &c. de l'Ordre de Malthe.* rafraîchir ses troupes pendant quelques jours , déterminé à vaincre ou à mourir, il sortit de ses retranchemens , marcha droit aux ennemis & leur présenta bataille. Le combat fut sanglant , & le Grand-Maître y perdit ses plus braves Chevaliers ; les habitans se battirent en gens qui défendent leurs maisons , leurs terres , leurs femmes & leurs enfans. Ils plierent à la fin , abandonnerent le champ de bataille , & plusieurs Sarrafins s'embarquerent , & porterent les premiers dans les Isles de l'Archipel les nouvelles de leur défaite.

Rhodes
prise d'assaut.

On reprit le siege avec une nouvelle ardeur ; bientôt les Chevaliers monterent à l'assaut , & malgré une grele de fleches & de pierres que les assiégés lançoient contre les assaillans , le Grand-Maître vit ses étendards arborés sur le haut de la breche , & ses Chevaliers maîtres de la Place. On donna la vie & la liberté aux habitans Chretiens , mais les Sarrafins furent taillés en pieces. La conquête de la Capitale fut suivie de la prise du Château de Lindo , situé au côté oriental de l'Isle. Proche de ce Château il y a deux Bayes , dont l'une se nomme encore aujourd'hui *la Baye des Serpens* ; les autres Forteresses , subirent la même destinée : toute l'Isle en moins de quatre ans se soumit à la domination des Hospitaliers. Pour un monument éternel d'une conquête si utile à la Chretienté & si glorieuse à l'Ordre de St. Jean , les Hospitaliers prirent , & ont conservé tant qu'ils ont été en possession de l'Isle le nom de CHEVALIERS DE RHODES. C'est sous ce nom que nous en parlerons dans la Section suivante (a).

(a) *Bosio, Marmol L. II. sub. ann. 1397. Baudouin L. III. Ch. 2. Vertot &c.*

FIN DU VINGT-SIXIEME TOME.







Histoire universelle ...

Bd.: 26.

Amsterdam u.a. 1766

Res/4 H.un. 78-26

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10899393-8